

23 1966

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Utrechtensis



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/dictionnairede18aube>

DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.

---

---

*TOME DIX-HUITIÈME.*

---

---





117

# DICTIONNAIRE

DE LA

# NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie  
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes  
& l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés  
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création  
héritages, alliances, donations, substitutions  
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE  
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE  
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES,  
LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs  
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms  
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL  
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies font comprises  
dans cette édition.

TOME DIX-HUITIÈME.



A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs.

Rue de Seine, 12.

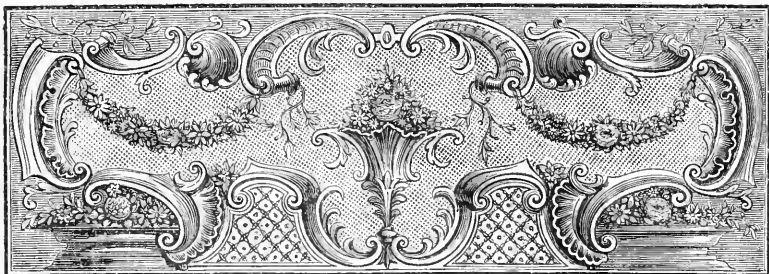
M DCCC LXXIII

THECA

à la Haye. modif. 1809



27 (M. 111)  
25  
587  
- 22  
1863  
n. 18



# DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



SARBRUCK. Voyez SARBRUCK, ou SARREBRUCKE.

SAARWERDEN. Voy. SARWERDEN.

SABATIER, en Provence : Famille qui a donné à la ville d'Arles des Consuls du rang des Nobles, qui se sont distingués par leur zèle pour le service du Roi & de l'Etat. Elle est éteinte & portoit pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au croissant d'argent en cœur.*

SABATIER, Seigneur de l'Armillière, de la ville d'Arles. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un soleil du même, & accompagnée en pointe de trois roses d'or.*

Tome XVIII.

SABINE, Ecuyer, Sieur du Frefnay, en Normandie, éléction de Bayeux.

PIERRE DE SABINE, Comte de la Quieze, Seigneur & Patron de St.-Laurent-du-Rieu, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Chevalier de St.-Louis, épousa *Catherine-Thérèse Héron de la Tuilerie*, dont pour fille unique

ANASTASIE-MADELEINE-THÉRÈSE, qui épousa, le 21 Mai 1735, *Augustin-François, Marquis de Malherbe*, baptisé le 30 Août 1706.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable, posée sur une triangle de gueules, & surmontée d'une fasce d'azur.*

SABLÉ, Ville, avec titre de *Marquisat*, dans le pays du Maine.

C'étoit autrefois la plus forte place du Pays. Elle étoit si importante par ses fortifications, & par son Château sur la rivière de Sarthe, que Geoffroi le Bel, le plus puissant des Comtes d'Anjou, n'osant l'assiéger avec toutes ses forces, se contenta de faire le dégât aux environs, & de bâtir la forteresse de Châteauneuf, sur la même rivière de Sarthe, pour réprimer les courses de la garnison de Sablé du côté de l'Anjou.

Il y a eu deux Familles du nom de **SABLÉ**. La première s'éteignit sur la fin du X<sup>e</sup> siècle. La seconde commença par **Raoul**, Vicomte du Mans, qui épousa l'héritière de **SABLÉ**, de la première souche. Cette Terre fut portée dans la Maison de **Craon** par l'alliance de **Blanche ou Avoise**, fille unique de **Geoffroi le Vieux**, avec **Robert**, dit le **Bourguignon**, qui acquit depuis **Craon**, dont la postérité prit le nom. Leur deuxième fils, **Robert**, eut en partage **Sablé**, & fut trisaïeul de **Marguerite**, Dame de **Sablé**, mariée en 1201 à **Guillaume des Roches**, Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. **Jeanne des Roches**, leur fille aînée, fit rentrer **Sablé** dans la Maison de **Craon**, par son mariage avec **Amauri I**, Sire de **Craon**, mort le 12 Novembre 1226, cinquième aïeul d'**Amauri IV**, qui mourut, aussi sans postérité, le 30 Mai 1373, après avoir fait donation de **Sablé**, le 13 Janvier 1371, à **Louis I**, Duc d'Anjou, auquel **Isabeau de Craon**, sœur d'**Amauri**, céda, pour la somme de 1000 liv. d'or, tous ses droits le 17 Avril 1376. **Louis III** céda **Sablé** à son frère **Charles d'Anjou**, Comte du Maine, sous la clause de réversion, faite d'hoirs mâles. Cependant **Jean** & **Louis d'Armagnac** jouirent de **Sablé**, du chef de leur mère, **Louise d'Anjou**, fille de **Charles**, Comte du Maine. Mais la Maison de **Lorraine** ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'**Yolande d'Anjou**, fille du Roi **René**, le Duc de Guise fut mis en possession de Mayenne & de **Sablé**, qui furent érigés en **Marquisat**, en 1544. Le 29 Novembre 1593, **Charles de Lorraine**, Duc de Mayenne, vendit, pour la somme de 90 mille liv., la terre de **Sablé**, à **Urbain de Laval**, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France en 1598, le même en faveur duquel **Sablé** fut érigé de nouveau en **Marquisat**, par Lettres du 6 Janvier 1602, registrées le 5 Mars suivant.

Cette Terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues, par décret, sur son petit-fils **Urbain II**, & adjugées, le 9 Août 1648, à **Jean de Longueil**, duquel elles furent acquises, en 1652, par **Abel Servien**, Surintendant des Finances, Chancelier, & Commandeur des Ordres du Roi. Elles furent unies en sa faveur & érigées en **Marquisat**, par Lettres du mois de Juin 1656, registrées le 22 Août suivant. Son fils, **Augustin Servien**, Abbé de St.-Jouin, devenu héritier de ce **Marquisat** par la mort de son frère aîné; le 10 Juin 1710, le vendit, le 24 Janvier 1711, à **Jean-Baptiste Colbert**, Marquis de Torcy, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection, datées du mois de Mars 1711, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 10 Juin & 23 Novembre suivant, portant confirmation du titre de **Marquisat** pour **Sablé** & **Bois-Dauphin**. Voy. **COLBERT**.

**SABOULIN**, en Provence, Famille maintenue dans la Noblesse le 19 Octobre 1668, dont les armes sont : *de gueules, à trois fascés d'argent.*

**SABOUREUX**, en Brie. **VINCENT SABOUREUX**, Seigneur de la Bonetière, vivoit en 1534. Il fut le IV<sup>e</sup> aïeul de

**CATHERINE**, née le 16 Mars 1680, reçue à St.-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé que **VINCENT** étoit son IV<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, 2 & 1.*

‡ **SABRAN**, en Languedoc, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une Maison qui joint à l'ancienneté la plus reculée, la plus grande illustration.

Chazot, tom. IV, de ses *Généalogies historiques*, p. 517, rapporte que quelques-uns la font descendre de **Stilicon**, Général de l'Empereur **Honorius**, & que d'autres la font sortir d'un cadet de la Maison de Luxembourg, dont les armes ont de la conformité avec les siennes. Mais tout cela n'est avancé que pour suivre un usage introduit dans presque toutes les grandes Maisons, qui est d'avoir chacune sa chimère. Les preuves qui nous restent de celle de **Sabran** font qu'elle est venue de Languedoc en Provence, qu'elle étoit illustre en cette première province, où elle

a eu la charge de Connétable sous les anciens Comtes de Toulouse : qu'elle a possédé une partie de la Seigneurie d'Uzès, la Baronnie de Sabran, dans la Sénéchaussée de Beaucaire, dont elle a pris le nom. Elle a encore été plus considérable en Provence, par la possession du Comté de Forcalquier. Elle a eu aussi de grands établissemens dans le Royaume de Naples, où elle a possédé les Comtés d'Ariano & d'Apici. Cette Maison a donné des Cardinaux & un Saint à l'Eglise dans Saint *Elzéar*, des Connétables, des Grands Maréchaux, des Grands Justiciers, Sénéchaux, Chambellans & Gouverneurs-Généraux du Royaume de Naples. Elle est alliée avec presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, surtout avec celles de *France*, d'*Aragon*, d'*Autriche*, de *Savoie*, celles des Comtes de *Provence*, de *Toulouse*, &c.

Le premier de la Maison de Sabran qui nous soit connu, est EMMENON DE SABRAN, qui fut présent, en 1029, avec Guillaume, Comte de Toulouse, à la fondation du Monastère de St.-Pierre de Sauve, faite par Garfinde, veuve de Bernard, Seigneur d'Ardufe (*Hist. de Languedoc*, tom. II, pag. 160). Il est probablement le même qui assista, en 1066, à l'acte d'union de l'Abbaye de St.-Gilles à celle de Cluny. Ce dernier fut un des principaux vassaux de Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouse, & donné par ce Prince, en 1080, pour gage d'une promesse solennelle qu'il fit à Ermengarde, Vicomtesse de Béziers. GUILLAUME ou EMMENON, son frère, fut père de

1. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Sabran*, Connétables de Toulouse, rapportée ci-après ;
2. EMMENON, qui souscrivit, en 1125, après l'Abbé de Moissac, à une charte faite en faveur de ce Monastère. De lui descendent les Seigneurs d'*Uzès*, ceux d'*Anfouis*, & les Comtes d'*Ariano*, rapportés plus loin ;
3. Et GIBLET, nommé GIBLIN dans la Table général. de Chazot, qui souscrivit, avec son frère aîné, à une donation faite, en 1088, par le Comte de Toulouse à l'Abbaye de St.-André.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SABRAN, Connétables de Toulouse.

- I. GUILLAUME DE SABRAN, 11<sup>e</sup> du nom, sui-

vit Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouse, à la Terre-Sainte, & se trouva à la surprise d'Antioche, le 5 Juin 1098. Un Chevalier très-noble, nommé Guillaume, compagnon d'armes & compatriote du Comte Raimond, fut prisonnier en cette occasion la mère & les fils du Gouverneur, après les avoir pris de grand matin dans leur lit. Ce Seigneur, qu'on croit être le même que GUILLAUME DE SABRAN, en retira dans la suite une rançon de 3 mille besans d'or. Il se trouva en 1099 au siège de Jérusalem, où il se distingua, & fut un de ceux qui accompagnèrent le Comte de Toulouse, lorsqu'il escalada des premiers les murs de cette ville. Il félicita, en 1123, avec Raimond de Baux, en faveur d'Alphonse-Jourdain, Comte de Toulouse, contre le Comte de Barcelone. On ignore le nom de son épouse ; mais ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. GÉRARD-AMIC, tige de la branche des Comtes de *Forcalquier*, rapportée ci-après ;
3. Et ROSTAING, que la Table Généalogique de Chazot dit son fils, ou celui d'EMMENON son frère. Ce ROSTAING est auteur de la branche des Seigneurs d'*Uzès*, dont il sera parlé en leur rang.

II. GUILLAUME DE SABRAN, 11<sup>e</sup> du nom, est mentionné avec GERARD-AMIC, son frère, dans un accord passé, en 1154, par Raimond, Comte de Toulouse, & Alphonse son frère, avec l'Evêque de Carpentras, auquel ils furent donnés pour caution de la promesse du Comte de Toulouse. Ce GUILLAUME, qui fut aussi caution, en 1156, avec ROSTAING, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité avec le Comte de Barcelone, fut institué héritier, avec ses frères, d'une partie du Comté de Forcalquier, par le Comte Bertrand, qui les qualifie ses cousins, dans le cas que son frère Guillaume, Comte de Forcalquier, n'approuvât pas les dispositions que Bertrand avoit faites par actes de l'an 1163. Voy. Bouche, *Hist. de Provence*, tom. II, pag. 161. GUILLAUME DE SABRAN est qualifié Connétable du Comte de Toulouse dans une charte de 1158, du Comte Raimond V, en faveur de l'Abbaye de Palsmodia, & dans une autre, de 1164, en faveur du Monastère de St.-Saturnin. Ce Seigneur continua de prendre ce titre sous les Comtes Raimond V & Raymond VI. On trouve dans une charte de

1199, GUILLAUME & son fils, qui se qualifioient par la Grâce de Dieu, Connétables du Comté de Toulouse. Il eut :

1. ROSTAING, qui suit ;
2. Et ERMENGARDE, mariée à Guillaume de Baux, Prince d'Orange.

III. ROSTAING DE SABRAN, qui prend seul le titre par la grâce de Dieu, Connétable du Comté de Toulouse, dans une charte de l'an 1201, possédoit encore, en 1207, cette dignité, laquelle passa, en 1209, à son cousin GERAUD-AMIC. Il avoit épousé *Adelmodie de Baux*, fille de Guillaume, Prince d'Orange, mari de sa sœur ERMENGARDE. *Adelmodie* étoit veuve en 1215, & vivoit encore en 1237. Une généalogie manuscrite lui donne 3 fils, rapportés dans la Table Généalogique de Chazot, savoir :

1. ROSTAING, Seigneur de Sabran, en 1228 & 1233, marié, avant 1227, à *Bérenghère*, dont BERTRAND-MAURICE, qui épousa *Almodie*, & en eut :  
PIERRE DE SABRAN.
2. GUILLAUME, mort en 1228. Il avoit épousé *Alzacia*, dont :  
GUIGNES, père de  
ROSTAING, vivant en 1324, qui laissa  
BÉRENGÈRE, Dame de Montlaur,  
morte en 1341.
3. ELZÉAR, qui eut :  
1. PIERRE-ELZÉAR, qui vivoit en 1282, & laissa  
ELZÉAR, qui probablement ne laissa point de postérité.  
2. Et PONS.

#### BRANCHE

des Comtes titulaires de FORCALQUIER.

II. GERARD-AMIC DE SABRAN (second fils de GUILLAUME I), fut donné avec GUILLAUME, son frère, pour caution de l'observation du traité fait par Raimond, Comte de Toulouse, en 1154, avec l'Evêque de Carpentras, & épousa, en 1152, *Galburge du Caylar*, fille de Guillaume-Rainon, dont :

III. GUIRAUD ou GÉRAUD-AMIC DE SABRAN, qui épousa *Alix*, fille de *Bertrand*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Forcalquier, qui portoit pour armes : de gueules, à la croix de Toulouse. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et GÉRAUD-AMIC, vivant en 1209.

IV. GUILLAUME DE SABRAN, III<sup>e</sup> du nom, se qualifioit, en 1209, Comte de Forcalquier, comme héritier de ce Comté, tant du chef de sa mère, qu'en vertu d'une donation à lui faite par son oncle *Bertrand*, & se prévalant de la minorité de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, fils de GERSINDE DE SABRAN, héritière de ce Comté, il prit les armes pour soutenir ses droits. Le Comte de Provence, pour le bien de la paix, consentit à un accommodement, par sentence des arbitres choisis du 3 des Calendes de Juillet 1220. Après cette transaction, ces deux Comtes vécutrent en assez bonne union, quoique GUILLAUME DE SABRAN fût d'un esprit remuant, & qu'il eût encore quelques excommunications devant & après ce compromis, pour diverses entreprises qu'il avoit faites sur les biens ecclésiastiques ; mais comme il avoit pris au commencement le titre : par la grâce de Dieu, Comte de Forcalquier, il le conserva sa vie durant, & en cette qualité, il érigea, en 1225, la terre de Cadenet en Vicomté, prit même ce titre, en présence de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, qui, quoiqu'il fût vrai Comte de Forcalquier, & que partout ailleurs il en portoit le titre, toutefois se trouvant avec ce GUILLAUME, ils'abstenoit de le prendre, comme il se voit entr'autres dans un compromis de 1240, passé pardevant l'Archevêque d'Arles, où ces deux Comtes furent présents, ce qui est prouvé par Bouche, tom. I, p. 855, qui dit que GUILLAUME DE SABRAN prenoit la qualité de Comte de Forcalquier, & Raimond celle de Comte de Provence seulement. GUILLAUME vivoit encore en 1250. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1206 *Bertrande*, répudiée & remariée à *Bertrand des Porcellets* 2<sup>o</sup> en 1211 ; *Marguerite de Vienne-Salins*, dite de Bourbon, fille de *Gaucher*, Sire de Salins, & de *Mahaut*, Dame de Bourbon, séparée pour cause de parenté ; & 3<sup>o</sup> en 1242 *Mabile*. Il n'eut de postérité que de sa seconde femme, dont descendoit

RAIMOND DE FORCALQUIER, qui épousa, le 12 Février 1407, *Angélique de Brancas*, dont :

1. GAUCHER, qui suit ;
2. Et ALIX, mariée à *Honoré de Castellane*, Seigneur de Montmeyan.

GAUCHER DE FORCALQUIER, Evêque de Gap, le dernier de sa branche, par son testament, de 1483, institua héritier *Georges de Caf-*

*tellane*, Seigneur de Montmeyan, fils de sa sœur *Alix*, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec substitution en faveur de *Gaucher de Brancas*, 1<sup>er</sup> du nom (& de ses enfants), son cousin germain, par sa mère *Angélique de Brancas*. C'est depuis ce temps-là que la Maison de *Brancas* porte le nom de *Forcalquier*, & jouit de la Baronnie de Céreste.

**BRANCHE**  
*des Seigneurs d'UZÈS.*

Cette branche, dont les armes sont: *de gueules au lion d'argent*, a pour auteur :

II. ROSTAING DE SABRAN (fils d'EMMENON, ou de GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom), qui fut présent, en 1130, avec Raimond de Baux, lorsqu'Alphonse-Jourdain, Comte de Toulouse, promit de laisser jouir en paix de leur domaine les 3 fils de Bernard Aton, Vicomte de Béziers. Il assista à l'accord fait, en 1132, entre le Comte de Toulouse & Guillaume de Montpellier, pour le Comté de Melgueil; souffrit, en 1133, avec son fils PIERRE-AMIC, à une Charte en faveur de l'Abbaye de St.-André, & fut présent à une autre expédition en 1140, en faveur de cette Abbaye. Il est mentionné dans l'accord passé en 1143, entre le Comte de Toulouse & l'Archevêque d'Arles, au sujet de la terre d'Argens, que le Comte restitua à l'Archevêque de Pavis de quelques-uns de ses Barons, qui furent Raimond de Baux, Hugues, son fils, ROSTAING DE SABRAN, qui fut encore caution, en 1156, avec GUILLAUME DE SABRAN, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité fait avec le Comte de Barcelone.

III. ROSTAING DE SABRAN, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Rofcie*, Dame en partie d'UZÈS, & de Castellar, morte avant 1206, fille de *Raynon*, & de *Béatrix*, dont :

RAYNE ou RAYNON, qui suit;

Et ELZÉAR, Seigneur, avec son frère, d'UZÈS, chacun pour une part. La postérité de ce dernier, rapportée dans la Table Généalogique de Chazot, finit vers 1389, dans la personne de GUILLAUME DE SABRAN, qui eut pour héritière sa sœur BLANCHE D'UZÈS, mariée à *Hugues de Laudun*, Seigneur de Montfaucou.

IV. RAYNON DE SABRAN par une première alliance, fit rentrer dans sa Maison le Comté

de Forcalquier. Le Comte *Guillaume*, beau-père de RAYNON, dans la donation de ce Comté, se réserva les châteaux de Cucurron, de la Motte, d'Anfouis & de Rubians, pour en disposer en faveur des fils du second lit de RAYNON, qui succédèrent à la portion qu'ils avoient dans la Seigneurie d'UZÈS, & eurent les terres d'Anfouis, de Rubians, de Cadenet, de la Motte, de la Tour-d'Aigue & de Cucurron. RAYNON épousa 1<sup>o</sup> *Garfinde*, fille unique de *Guillaume IV*, Comte de Forcalquier; & 2<sup>o</sup> N... Du premier lit vinrent :

1. GERSINDE, à laquelle son père en la mariant fit don du Comté de Forcalquier. Elle épousa, en 1193, *Alphonse d'Aragon*, frère de *Pierre*, Roi d'Aragon, dont *Raimond-Bérenger*, Comte de Provence, qui épousa *Béatrix de Savoie*, dont: 1. *Marguerite de Provence*, qui épousa *Saint Louis*, Roi de France; 2. *Éléonore de Provence*, qui épousa *Henri III*, Roi d'Angleterre; 3. *Blanche de Provence*, qui épousa *Richard d'Angleterre*, Comte de Cornouailles, depuis Roi des Romains & Empereur; 4. & *Béatrix de Provence*, qui épousa *Charles d'Anjou*, Roi de Naples, frère du Roi Saint Louis;
2. BÉATRIX, Comtesse de Forcalquier, mariée à *André de Bourgogne*, dit *Guigues*, Dauphin de Viennois, Prince du sang Royal de France.

Du second lit font nés :

3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs d'Anfouis, & Comte d'Ariens & d'Apici, rapportée ci-après;
4. Et RAYNON, Seigneur de la Tour-d'Aigue, qui vendit, en 1242, la huitième partie de la Seigneurie d'UZÈS à Bertram, Evêque d'UZÈS. Sa femme *Philippe*, que la nouvelle Histoire du Languedoc appelle *Mamoline*, & que des mémoires disent fille de *R. de Mathefelon*, ratifia cette vente. Il fut père de

ROSTAING, majeur en 1245, & probablement le même Rostaing, un des principaux partisans du Comte de Toulouse, lequel, après la mort de ce Prince, donna des sûretés de sa fidélité à Oudard de Villars, Sénéchal de Beaucaire, pour Alphonse, & Jeanne sa femme, & déclara, le 21 Octobre 1249, à St.-Saturnin, qu'il étoit résolu de demeurer dans la fidélité due au Roi; pour preuve, il remit au même Sénéchal le Château de St.-Victor, diocèse d'UZÈS, chef-lieu de ses domaines, & le pria d'en faire abattre les fortifications.

La carte généalogique de cette branche que l'on trouve dans Chazot, pag. 640, a été augmentée sur des mémoires tirés du Cabinet de M. le Marquis d'Aubais.

### BRANCHE

des Seigneurs d'ANSOUI, & Comtes d'ARIANS & d'APICI.

V. GUILLAUME DE SABRAN, dit *Martorel*, Seigneur d'Uzès (fils aîné de RAYNON), contribua à l'accommodement, fait le 21 Mars 1247, entre Guillaume Dalmas, Evêque d'Apt, & Bertrand-Rambaud de Simiane, Seigneur de St.-Martin, & épousa *Ermeffinde*, veuve de lui le 22 Juillet 1260, dont :

ERMENGAUD, mort avant cette année ;  
Et ELZÉAR, qui suit.

VI. ELZÉAR DE SABRAN, Seigneur d'Uzès, d'Anfous, Cucurron, Vaugine, la Salle & Cabriez, suivit Charles d'Anjou, 1<sup>er</sup> du nom, à la conquête du royaume de Naples, avec son fils aîné ERMENGAUD, & étant de retour en Provence, il vendit, le 29 Juin 1280, la huitième partie de la Seigneurie d'Uzès à l'Evêque de cette ville. Il avoit épousé *Cécile d'Agoutl*, fille du Seigneur de Sault, suivant un auteur moderne, ou de la maison de *Villeneuve*, selon une généalogie manuscrite. Il en eut :

1. ERMENGAUD, qui suit ;
2. GUILLAUME, Abbé de St.-Victor de Marseille, & Evêque de Digne ;
3. BERTRAND, Prieur de St.-Geniez ;
4. ROSTANG, Religieux de Saint-Dominique, en 1317 ;
5. ALAYERTE, qui épousa *Jean des Porcellets* ;
6. BÉATRIX, qui épousa *Raimond d'Oraison* ;
7. GALBULGE, mariée à *Raimond d'Agoutl*, Seigneur de Tretz ;
8. DULEINE, mariée, avec dispense, à *Bermond*, Seigneur d'Uzès, vivante en 1317 ;
9. Et SIBYLLE, mariée à *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur des Ars, dont *Sainte Roffeline*, Religieuse de l'Ordre des Chartreux, & morte le 17 Janvier 1320.

VII. ERMENGAUD DE SABRAN suivit son père en Italie, y donna des preuves de sa valeur à la conquête du Royaume de Naples, & dans toutes les expéditions du Roi Charles d'Anjou, 1<sup>er</sup> du nom. Le Comté d'Ariano étant venu à vaquer par la félonie du Comte de Vaudemont, auquel il avoit été donné en

1272, le Roi Charles II en fit don à ERMENGAUD DE SABRAN, plutôt en récompense de ses services, & de ceux de son père, qu'en considération, dit Charles de Lellis, de la parenté qu'ERMENGAUD avoit avec ce Prince, qui avoit pour bifaïeule GARSINDE DE SABRAN, Comtesse de Forcalquier. Il en reçut aussi 200 onces d'or, pour fervir de dot à 2 de ses sœurs. La ville de Pazuolo, que ce Prince lui avoit donnée en 1285, s'étant remise deux ans après, sous la domination du Roi, ERMENGAUD en fut dédommagé par l'office de Grand Justicier du royaume de Naples, l'une des 7 grandes charges de ce royaume, qui jouissoit du privilège de faire battre monnaie ; de sorte qu'on en voit encore, dit Charles de Lellis, de celle de la Maison DE SABRAN. En 1305, le Roi de Sicile lui donna les terres d'Acorenfa, & de Mataluna, pour sûreté d'une rente annuelle de 150 onces d'or, qui lui avoit été accordée auparavant. Il testa à Naples le 29 Mai 1310. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Laudanie d'Aube* ou *d'Albe*, des Seigneurs de *Roquemartine* ; 2<sup>o</sup> *Alexis de Baux*, veuve de *Dalmas de Tarascon*, dit de *Beaucaire*, Seigneur d'Acerno & de Châteauneuf, & fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avelino, & de *Philippe de Poitiers*. Du premier lit il eut :

1. ELZÉAR, qui suit.

Et du second lit :

2. GUILLAUME, rapporté après son aîné ;
3. EUSTACHE, marié, selon Lellis, à *Hilaire de Sus*, Dame de St.-Julien, fille d'*Amauri*, & remariée, 2<sup>o</sup> à *Gentil de Saint-Georges* ; 3<sup>o</sup> à *Philippe de Joinville* ; 4<sup>o</sup> à *Benoît Caëtani*, & 5<sup>o</sup> à *Thomas d'Aquin*, Comte de Belcastre ;
4. CÉCILE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1301, à *Hugues de Baux*, Seigneur de Laure, frère du Comte d'Avelino, assassiné en 1317 ; 2<sup>o</sup> à *Guillaume Bolardo de Nani*, Grand Maréchal de Naples.
5. SIBYLLETTE, qui épousa *Thomas d'Aquin*, fils d'*Adinolphe*, Comte del Aura.

VIII. ELZÉAR DE SABRAN, né à Anfous, en 1295, intitulé par son père héritier du Comté d'Ariano, & de tous ses biens, tant en Provence, que dans le royaume de Naples, fut élevé par les soins de GUILLAUME, son oncle, Evêque de Digne. Il épousa, n'étant âgé que de dix ans, à Marseille, en présence de Charles le Boiteux, Roi de Naples, *Delphine de Signe*, Dame de Puimichel,



file de *Guillaume*, Seigneur de Puimichel, des Vicomtes de Marfeille; mais le mariage ne fut célébré que trois ans après. Il passa à Naples, pour prendre possession du Comté d'Ariano, & le Roi Robert le fit Chevalier, de sa main, & lui donna des marques de son estime, surtout par le choix qu'il fit de lui pour être Gouverneur de la personne du Duc de Calabre son fils aîné, pour lequel il envoya le Comte d'Ariano à la Cour de France demander en mariage Marie de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois. ELZÉAR DE SABRAN, après avoir réuffi dans sa commission, tomba malade à Paris, & y mourut le 27 Septembre 1323. Ses vertus portèrent le Pape à le canoniser en 1368, ainsi que sa femme, avec laquelle il avoit vécu dans la continence, & qui lui avoit survécu 37 ans. Urbain V étoit neveu de ce Saint par sa mère EMPHELISE DE SABRAN. Les Reliques de Saint Elzéar & de son épouse reposent à Apt, dans l'Eglise des Frères Mineurs Conventuels, où ces illustres époux font invoqués par les Fidèles.

VIII. GUILLAUME DE SABRAN, Comte d'Ariano, après la mort de son frère aîné, Seigneur d'Anfouis, &c., Vice-Roi & Capitaine-Général dans les terres de Labour, Comté de Molise & de l'Abruzze, en 1319, testa à Solmona le 8 Octobre 1353. Il avoit épousé 1° *Roberte de St.-Georges*, Comtesse d'Apici, fille de *Bertrand*, & d'*Isabelle Mathei*, Comtesse d'Apici; & 2° *Françoise de Celano*, fille de *Roger*, Comte de Celano. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, qui suit.

Et du second :

2. GUILLAUME, Comte d'Ariano, d'Anglone, Seigneur de Padulo, institué héritier par son père, mort ne laissant de *Guillemette d'Anglone*, son épouse, que des filles, entr'autres :

LAUDUNE, Comtesse d'Anglone, Dame de Padulo, mariée, le 15 Mai 1377, à *Jean d'Arcuffio*, ou d'*Arcuffia*, Comte de Capro, fils de Jacques, Comte de Minerbino, Grand Chambellan de Sicile.

3. JEAN, tige de la branche des Barons d'Anfouis, rapportée ci-après;
4. ELZÉAR, Evêque de Sitie, puis élu Cardinal, le 18 Septembre 1378;
5. JEANNE, mariée à *Nicolas des Urfins*, Comte de Nole;

6. ISABELLE, qui épousa *Pierre de Toco*, Comte de Martina, Grand Sénéchal de Naples;
7. FRANÇOISE, qui épousa N... de *Joinville*, Comte de Santa-Angiola;
8. CATHERINE, mariée au Comte de *Stritto*;
9. LAUDUNE, mariée, en 1334, à *Charles Ruffeo*, Comte de Montalto, dont elle fut la seconde femme. Elle étoit morte en 1346;
10. 11. & 12. CLAIRE, MARGUERITE & AUGUSTINE, Religieuses.

IX. LOUIS DE SABRAN, Comte d'Ariano, d'Apici & d'Ascoli, fut exhéredé, par le testament de son père, pour avoir attenté à sa vie & s'être fait par violence de la Ville d'Ariano. Ce testament n'eut point d'effet, & Louis succéda aux Comtés d'Ariano & d'Apici. Il tranfigea à Naples, le 17 Février 1375, avec JEAN, Seigneur d'Anfouis, son frère consanguin, sur la succession paternelle; & le 15 Février suivant, ces deux frères firent une convention, par laquelle ils substituèrent leurs biens aux enfants mâles les uns des autres, à l'exclusion des filles. Louis épousa 1° *Marie de Marzano*, Comtesse d'Ascoli, fille unique de *Richard*, & de *Marguerite d'Aquino*, Comtesse d'Ascoli; 2° *Marguerite de St.-Séverin*, fille de *Roger*, Comte de Mileto, Grand Maréchal du Royaume, & de *Jeanne d'Aquino*; & 3° *Jeannette de Joinville*, fille d'*Aniel*, Comte de St.-Angiolo, & de *Violand d'Hofpruch*. Il n'eut point d'enfants de cette troisième femme. Du premier lit vint :

ROVERE OU ROBERTE, mariée, en 1410, à *Benoit Actajoli*, de Florence, fils de *Nicolas* Comte de Melphes, Grand Sénéchal du Royaume, & Seigneur de Corinthe, en Grèce.

Et du second lit :

ELZÉAR, qui suit.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, épousa *Catherine d'Arcuffia*, fille de *Jacques*, Comte de Menerbino, Grand Chambellan de Sicile, & de *Mirabalde*, dont il eut :

XI. ERMENGAUD DE SABRAN, Comte d'Ariano & d'Apici, Seigneur de Montecalvo, Castelfranco, Castelduro, Montelcone, qui fut pris dans les guerres du Royaume de Naples, combattant contre la Reine Jeanne, 11<sup>e</sup> du nom. Cette Princesse confisqua tous ses biens,

le 24 Février 1417, & les donna à François Sforce, mort en prison. ERMENGAUD avoit épousé, vers 1389, *Altobela Caraffa*, fille de *Pierre*, & de *Marie Guidazza*, dont il n'eut pas d'enfants.

## BRANCHE

## des Barons d'ANSOUIS.

IX. JEAN DE SABRAN (fils puiné de GUILLAUME, Comte d'Ariano, & de *Françoise de Celano*, sa seconde femme), Baron d'Anfousis, Seigneur de Rubian, de Salle, la Motte, &c., eut de son père tous les biens qu'il avoit en Provence. Il est qualifié Grand Chambellan de la Reine Jeanne, dans la Convention qu'il fit à Naples, avec LOUIS son frère, & testa le 26 Février 1383. Il épousa *Ifourde de Roquefeuil*, Dame de Puillobier, fille d'*Isnard*, & de *Catherine du Puget*. Devenue veuve, elle se maria à *Isnard de Glandevès*, & testa le 18 Septembre 1389. De son premier mari elle eut :

1. ISNARD, dit de *Roquefeuil*, héritier de sa mère, & mort sans lignée ;
2. ELZÉAR, qui fut ;
3. DELPHINE, qui étoit veuve, le 30 Juin 1396, de *Gui de Simiane*, Seigneur d'Apt & de Cazeneuve ;
4. CATHERINE, mariée, le 18 Septembre 1389, à *Bertrand d'Agout*, Seigneur de Calviez ;
5. FRANÇOISE, qui épousa *Jaume de Gantelme*, Seigneur d'Alberon ;
6. BÉATRIXETTE, qui testa le 6 Octobre 1429. Elle avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Janvier 1410, *Jacques de Gantelme*, neveu de *Jaume*, & 2<sup>o</sup> *Jean Laidet*, Seigneur de Sigoyer ;
7. Et LOUIS, né posthume, Seigneur de Puillobier, après son frère ISNARD. Il testa le 14 Octobre 1415, & avoit épousé *Delphine de Gantelme*, laquelle se maria dans la Maison de *Glandevès*. Les enfants de LOUIS moururent jeunes, ou au couvent, & ses biens passèrent à ELZÉAR, son frère aîné, en vertu d'une substitution appofée au testament de LOUIS.

X. ELZÉAR DE SABRAN, Baron d'Anfousis, Seigneur de la Motte, Cucurron, Cabriez, &c., avoit épousé, en 1389, *Blauffette de Blacas*, Dame de Beaudinar, & d'Aiguines, fille & héritière d'Albert, Seigneur d'Aulps, Moiffac, Tonfton, Toir, Trébillans, & de *Catherine de Gantelme*, dont :

1. LOUIS, qui fut ;

2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Beudinar*, rapportée ci-après ;
3. Et ALBERT, Seigneur de Cucurron, marié, le 25 Mai 1432, à *Léonore de Tournel*, fœur de *Marguerite*, dont :

MARGUERITE, Dame de Cucurron, mariée à *Jean de Castillon*.

XI. LOUIS DE SABRAN, Baron d'Anfousis, avoit épousé, le 15 Mai 1432, *Marguerite de Tournel*, fille aînée d'*Arnaud-Guérin*, Sieur de Tournel, & de *Marguerite de Beaufort*, dont :

1. GUILLAUME, Baron d'Anfousis, mort sans postérité. Il épousa, le 24 Mars 1460, *Marguerite de Forcalquier* ;
2. HERMANN, mort sans lignée, qui donna tous les biens à son frère HELION ;
3. HELION, qui fut ;
4. Et MADELEINE, mariée, en 1472, à *Pierre*, Seigneur d'*Alamanon*.

XII. HELION DE SABRAN, 1<sup>er</sup> du nom, Baron d'Anfousis, testa le 25 Décembre 1525. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 20 Janvier 1493, *Catherine d'Aube*, fille de *Jean*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Elips d'Oraison* ; & 2<sup>o</sup> en 1505, *Catherine d'Aube* (cousine de sa première femme), fille d'*Elzéar*, & petite-fille de *Thomas*. Du premier lit il eut :

1. HELION, qui fut ;
2. ALZIASSE, mariée, en 1535, à *Baudouin de Barras*, Seigneur de Mirabeau.

Et du second lit :

3. CLAUDE, Chevalier de Rhodes en 1531.

XIII. HELION DE SABRAN, 2<sup>e</sup> du nom, Baron d'Anfousis, Seigneur de Lune, Vaugine, Cucurron, la Motte, Cabriez, avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1529, DELPHINE DE SABRAN DE BEAUDINAR, & 2<sup>o</sup> *Catherine de Bouliers de Vaugine*. Du premier lit vinrent :

1. HONORÉ, qui fut ;
2. MELCHIOR, Chevalier de Malte ;
3. FRANÇOIS, Prieur d'Alcin.

Du second lit il eut :

4. ANTOINE.

XIV. HONORÉ DE SABRAN, Baron d'Anfousis, &c., mort en 1608, avoit épousé, le 31 Octobre 1562, *Marguerite de Forbin*, fille de *Vincent*, Seigneur de la Farte, & de *Catherine Doria*, dont :

1. GASPARD, qui fut ;
2. Et JEANNE, mariée à *François de Castillon*, Seigneur de Cucurron.

XV. GASPARD DE SABRAN, Baron d'Anfouis, testa le 14 Mai 1614, en faveur de Sextus de Scalas, Baron de Bras, qu'il qualifie son cousin, & mourut sans lignée.

## BRANCHE

des Seigneurs de BEAUDINAR.

XI. JEAN DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar (second fils d'ELZÉAR, Baron d'Anfouis, & de *Baucette de Blacas*), eut de sa mère, par donation, le 27 Janvier 1435, tous les biens qui lui appartenoient, & qui consistoient dans la terre de Beaudinar, le château de Villeneuve, Cattelas, & dans les droits qu'elle avoit à Baudun, Aiguines, Châteauneuf, Montpezat, St.-Martin & le Rençat. Il testa le 27 Janvier 1476, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 9 Janvier 1444, *Yolande de St.-Marcel*, fille de *François*, Sieur de la Vauflière, & de *Louise de Meullon*; 2<sup>o</sup> *Phanette d'Agout*, fille de *Raimond*, Seigneur de Baret, & de *Louise de Glandevès*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. ELZÉAR, Chevalier de Rhodes;
3. LOUIS, dont on ignore la postérité;
4. & 5. MARGUERITE & ELISABETH.

XII. PIERRE DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, se qualifioit Comte & quelquefois Duc d'Ariano, à cause de la donation qu'HÉLION, 1<sup>er</sup> du nom, Baron d'Anfouis, lui fit, le 20 Mars 1503, de tous ses droits sur ce Comté d'Ariano, & autres terres qu'il prétendoit au Royaume de Naples. Cette Maison conserve une lettre écrite par François 1<sup>er</sup> à PIERRE, dont la suscription est à *mon cousin le Comte d'Ariano*. Il testa le 2 Janvier 1508, & avoit épousé *Françoise de Vintimille*, fille de *François*, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Turriès, & d'*Isabeau de Gerente*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. YOLANDE ou VIOLANDE, mariée, en 1495, à *Alexis de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui testa en 1527;
3. Et DELPHINE, mariée, en 1529, à HÉLION DE SABRAN, 11<sup>e</sup> du nom, Baron d'Anfouis.

XIII. LOUIS DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguines, testa le 25 Mars....., & fit un codicille, le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Antoinette de Gamaches*; & 2<sup>o</sup>

Tome XVIII.

le 27 Octobre 1529 (suivant l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, par Artefeuil), *Antoinette de Chevrières*. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1575, à *Guillaume de Malepine*.

Et du second lit :

4. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs d'*Aiguines*, rapportée ci-après;
5. BLANCHE, qui épousa *André de Gautier*, Co-Seigneur de Senez;
6. LOUISE, mariée à *Louis de Blacas*, Seigneur d'Aulps;
7. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de Blacas*, Seigneur de Tauvenes.

XIV. ANTOINE DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, testa le 17 Février 1587, & avoit épousé, le 5 Septembre 1577, *Marguerite de la Garde de Chambonas*, veuve de *Guillaume de Rognac*, dit *Lallemand*, & fille de *Gui*, & de *Claude de Langlade*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. CATHERINE, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur de Clamenfere;
3. BLANCHE, qui épousa *Paul de Glandevès de Puimichel*, Seigneur de Saferez;
4. Et SUZANNE, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur d'Avain.

XV. JEAN DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 25 Octobre 1620, *Marie de Graffe*, fille d'*Annibal*, Comte d'Ubar, & de *Claire d'Allagonia de Meyrargues*, dont :

1. ELZÉAR, qui suit;
2. HONORÉ, Chevalier de Malte;
3. Et CLAIRE, Religieuse.

XVI. ELZÉAR DE SABRAN, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 20 Novembre 1653, *Isabeau de Cabanes*, fille de *Balthazar*, Baron de Viens, Président à la Cour des Aides, & Chambre des Comptes de Provence, & de *Madeleine de Valavoire*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. 3. 4. & 5. CHARLES, BALTHAZAR, MICHEL & PIERRE, Chevaliers de Malte;
6. ELZÉAR, Ecclésiastique;
7. JEAN-LAMBERT, Chevalier de Malte;
8. JOSEPH, qui épousa *Marie du Bouzet*, dont :

JOSEPH, dit le *Comte de Sabran*, Lieutenant-Général des Armées navales, Com-

mandeur de l'Ordre de St.-Louis, mort à Paris, le 11 Juin 1775, dans sa 71<sup>e</sup> année. Il avoit épousé *Françoise-Eléonore de Jean*, dont :

1. LOUISE-DELPHINE, née en 1770 ;
  2. LOUIS-ELZÉAR, né le 18 Mai 1774.
9. CLAIRE, qui épousa *Louis de Barcidon*, Seigneur de Cuebris ;
10. Et MADELEINE, qui épousa *Jean de Bertet*, Seigneur de la Clue.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE SABRAN, Comte d'Ariano, Baron de Beaudinar, Seigneur de Montblanc, &c., épousa *Isabeau de Glandevès*, héritière de la branche aînée de sa Maïson, dont :

1. JOSEPH-JULES, qui fuit ;
2. ELZÉAR, Chevalier de St.-Louis, Officier de Marine ;
3. CHARLES-HERMENEGLDE, mort à Paris, en 1716 ;
4. DELPHINE, mariée à *Joseph de Clari de Pontevès* ;
5. Et INGONDE, mariée à N... de Broglie. Voy. BROGLIE.

XVIII. JOSEPH-JULES DE SABRAN, des Comtes de Forcalquier & d'Ariano, Baron de Beaudinar, Montblanc & Villevieille, né en 1703, épousa, en 1731, *Thérèse d'Arlatan*, fille de *Jean*, Baron de Lauris, & de *Marianne Venerosi*, dont :

JULES-CÉSAR, Marquis de Sabran, né en 1736 ;  
Et LOUIS-HECTOR-HONORÉ-MAXIME, né en 1739, Aumônier du Roi, Vicaire-Général du Diocèse de Chartres, nommé à l'Évêché de Nancy en 1774, puis à celui de Laon, en 1777, Grand-Aumônier de la Reine en 1780.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'AIGUINES, de CANJUEURS, du BIOSC & de SALLEPERINE.

XIV. CLAUDE DE SABRAN, fils de LOUIS, & d'*Antoinette de Chevrières*, sa seconde femme, selon Artefeuill, eut en partage la Seigneurie d'Aiguines, & épousa, en 1577, *Sibylle de Castellane*, fille d'*Alexis*, Seigneur de Salerne, & de *Catherine de Pontevès*, dont :

1. CÉSAR, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, mort sans enfants. Il avoit épousé *Julie-Jeanne d'Albertas*, fille de *Jean-Augustin*, Seigneur de Villecrofte, & de *Julie de Forbin-Soliers* ;

2. HONORÉ, qui fuit ;
3. ANTOINE, Seigneur de Sardon, en 1618, marié à *Louise de Ferrier*, fille de *Louis*, de la ville de Riez, dont :

CLAUDE, Seigneur de Sardon, marié, en 1666, à *Anne de l'Eglise*, fille de *Thomas-Etienne*, Seigneur de Milon. Cette branche s'est éteinte dans les enfants de ce CLAUDE.

4. Et MARC-ANTOINE, Seigneur de Salleperine, qui demeurait à Montfrier, en 1616, & épousa *Françoise de Demandols*, fille de *Malchior*, Seigneur de Trigence, & de *Diane de Villeneuve* ; il en eut :

CÉSAR, Seigneur de Salleperine, marié à *Marguerite d'Arbaud*, fille de *François*, Seigneur de Brefc, & de *Marguerite Fabry-Fabrigue*, dont :

ELZÉAR & FRANÇOIS. Cette branche est aussi éteinte.

XV. HONORÉ DE SABRAN, Seigneur de Canjuers, & en partie de Rumoules & du Biosc, épousa, en 1605, *Anne de la Tour*, Dame en partie de Rumoules, fille d'*Honoré*, & de *Louise de Malard*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. MARC-ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs du Biosc, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, Chevalier de Malte.

XVI. CHARLES DE SABRAN, Seigneur de Canjuers & en partie de Rumoules, succéda à son oncle, CÉSAR, dans les Seigneuries d'Aiguines & de Chantereine. Il avoit épousé, en 1633, *Marguerite de Monnier*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauueil, Président à Mortier au Parlement d'Aix, dont :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. CÉSAR, mort Évêque de Glandevès ;
3. & 4. JEAN & ELZÉAR, reçus Chevaliers de Malte, en 1656 & 1659, qui ont été Commandeurs de cet Ordre, & Capitaines de Galères ;
5. Et MADELEINE, morte en 1674, qui épousa, en 1657, *Jean de Castellane*, Seigneur d'Esparron.

XVII. JEAN-LOUIS DE SABRAN, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines, épousa *Julie de Pontevès*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Férial, & d'*Anne d'Albertas* ; & 2<sup>e</sup> *Françoise de Demandols*, veuve de *Charles de Glandevès*, Baron de Montblanc. Du premier lit sont issus :

1. LOUIS, Seigneur de Chantereine & de Can-

juers, dit le *Comte de Sabran*, mort sans postérité. Il épousa N... de *Savignon*, de la Ville de Marseille, selon Chazot; mais l'auteur de l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, lui donne le nom de CÉSAR, & dit qu'il avoit épousé *Madeleine de Micaëlis*, veuve de *Laurent de Pontevès*;

2. CÉSAR, qui fuit;
3. ELZÉAR, Officier des Galères;
4. N... de SABRAN, qui épousa le Sieur d'*Efmivi de Manofque*;
5. Et une autre fille, mariée au Sieur *Calixte de Villevieille*.

XVIII. CÉSAR DE SABRAN épousa N... de *Fabre de Maçan-Pontfrac*, dont :

BALTHAZAR, Chanoine de l'Eglise de St.-Victor de Marseille.

#### BRANCHE

#### des Seigneurs du Biofc.

XVI. MARC-ANTOINE DE SABRAN (fils puîné d'HONORÉ, & d'*Anne de la Tour*), épousa, le 8 Février 1636, *Madeleine Gafarel*, fille de noble *Mathieu*, & de *Marguerite de Monier-Melan*; il eut pour fils unique :

XVII. ELZÉAR DE SABRAN (ainsi nommé par Chazot, & CÉSAR, par Artefeuil), Seigneur du Biofc & de Beauregard, qui épousa *Madeleine de Requiston*, fille de N... de *Requiston*, Seigneur d'Alons & de la Forest, dont :

1. ANDRÉ, qui fuit;
2. JEAN-HONORÉ, rapporté après la postérité de son aîné;
3. GASPARD, dont il est parlé ci-après;
4. HÉLÈNE, mariée, le 28 Août 1714, à *Jean-Jacques de Montefquiu*, Marquis de Xaintailles;
5. 6. & 7. DELPHINE-CATHERINE & MADELEINE.

XVIII. ANDRÉ DE SABRAN a eu pour fils, de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. ANDRÉ-ANTOINE, Vicomte de Sabran, né en Novembre 1705, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie, & Mestre de Camp de Cavalerie, en 1746, Major de la Gendarmerie, en 1757, & Brigadier des Armées du Roi, en 1759, marié au mois de Février 1746, à *Marie-Julie de la Jaille*, morte sans enfants à Paris, le 23 Décembre 1754, dans sa 45<sup>e</sup> année;
2. Et CATHERINE-HÉLÈNE, née le 12 Mai 1712, Abbesse de l'Abbaye Royale d'Origny-Ste.-Benoîte en Vermandois, en 1751.

XVIII. JEAN-HONORÉ, Comte de SABRAN

(second fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiston*), Officier de Galères, premier Chambellan de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mourut au Château de Forneac, en Languedoc, le 22 Janvier 1750, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épousé, le 18 Août 1714, *Madeleine-Louise-Charlotte de Foix*, fille de *Gaston*, Comte de Rabat, dont :

ELZÉAR-GASTON-LOUIS, qui fuit;

Et HÉLÈNE-LOUISE-MADELEINE, née le 18 Août 1718, morte en Octobre 1737, qui épousa, le 27 Février 1737, *Michel*, Comte d'*Aracuffia*.

XIX. ELZÉAR-GASTON-LOUIS, Marquis de SABRAN, Colonel du Régiment de Condé, Infanterie, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, épousa, le 16 Janvier 1741, *Agathe-Françoise de Coëtlogon*, Dame d'honneur de S. A. S. la Duchesse de Chartres, morte à Marseille, le 14 Janvier 1748, fille de *César-Madeleine*, Marquis de Coëtlogon, dont :

XX. AUGUSTE-LOUIS-ELZÉAR DE SABRAN, né en Novembre 1742, appelé le *Comte de Sabran*, tenu sur les fonts de baptême par L. L. A. S. le Duc & la Duchesse de Chartres, Maréchal de Camp, qui épousa, par contrat du 15 Février 1762, N... *Cofte de Champeron*, présentée le 14 Mars 1762, par la Duchesse de Duras, dont :

ELZÉAR-LOUIS-ZOZIME, né en 1764.

XVIII. GASPARD DE SABRAN (troisième fils d'ELZÉAR ou CÉSAR, & de *Madeleine de Requiston*), né le 2 Mai 1693, dit le *Marquis de Sabran*, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie d'un Régiment de son nom, & Brigadier des Armées du Roi, en 1738, épousa, le 1<sup>er</sup> Janvier 1719, *Marie-Louise Regnault*, née le 28 Avril 1698, fille d'*Isaac*, & de *Françoise Moreau*, dont :

ISAAC-ELZÉAR, appelé le *Comte de Sabran*, né le 28 Septembre 1720, Capitaine dans le Régiment de son père, & tué à l'affaire de Thin en Bohême;

Et LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit.

XIX. LOUIS-FRANÇOIS, appelé le *Marquis de Sabran*, né le 7 Février 1731, Chevalier de St.-Louis, a été Capitaine des Gendarmes d'Orléans, en 1768.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent*.  
Devise : NOLI IRRITARE LEONEM.

On peut consulter sur cette ancienne Maison l'*État de la Provence dans sa noblesse*, par l'Abbé Robert, tom. III, pag. 6 & suiv.; le *Gallia Christiana*; Nostradamus, pag. 193, le Moine des Isles d'Or, tous les Historiens de Provence; le P. Borelli dans la *Vie de St.-Elzéar*; l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*; le *Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence*; les Archives du Roi à Aix; Guichenon, dans sa *Bibliothèque de Bresse*; l'*Histoire du Languedoc*, par Dom Vaïffète; l'Arbre Généalogique de la Maison de France, &c.

SABREVOIS, en Normandie, élection de Verneuil, & dans le pays Chartrain : Maison ancienne qui tenoit un rang fort distingué dès 1368, suivant un compte de Jean le Mercier, Trésorier Général des guerres en ladite année. Elle s'est alliée aux Maisons de *Mailly*, de *Vieux-Pont*, *Epinay*, *Alègre*, &c.

ANNE DE SABREVOIS épousa, vers 1230, *Roger de Reviers*, Chevalier.

CLAUDE DE SABREVOIS fut, en 1532, Chambellan du Roi & Chevalier de son Ordre.

CHARLES DE SABREVOIS, Chevalier de Malte, fut reçu Grand Prieur de France le 12 Juin 1617.

CLAUDE-PIERRE, Marquis DE SABREVOIS & de Cluselles, Gouverneur de Dreux, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, épousa, le 3 Septembre 1731, *Françoise-Louise de Guiry*, fille de *Louis*, Comte de Guiry, Lieutenant-Général de la Province d'Annis, Gouverneur des tours, port, hâvre & chaîne de la Rochelle, & Chevalier de St.-Louis, & de *Marie de Malézieux*.

HENRI DE SABREVOIS DE BOUCHEMONT (Cousin du VI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> degré de CLAUDE-PIERRE), Seigneur de Coignère & de Bandedville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur en chef du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie du Département Général d'Alsace, Duché & Comté de Bourgogne, & Chevalier de St.-Louis, né le 13 Octobre 1684, épousa, le 8 Novembre 1718, *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, morte le 29 Août 1756, fille de N... de *Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de N... de *Gaultier*, dont :

CHARLOTTE-HENRIETTE, fille unique & héritière, qui épousa, le 5 Novembre 1754, *François-Marie-Henri*, Comte de *Salvert-*

*Montrignon*, Mousquetaire du Roi. (Voy le *Mercur de France*, du mois de Novembre 1731, p. 2686.)

Il y a d'autres branches sur lesquelles on n'a pas fourni de mémoires.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même.*

SACCONAY, ancienne & noble Famille de Suisse, qui a donné un grand homme de guerre dans le Général JEAN DE SACCONAY, né le 23 Septembre 1646, mort à Lausanne le 27 Juillet 1729. Trois branches de cette Famille ont fourni 13 Comtes de St.-Jean de Lyon, dont on trouve les noms dans Moréri, ainsi que l'article de cette Maison.

Les armes : *de sable, à trois étoiles d'argent; au chef du même, chargé d'un lion naissant de gueules.*

SACETOT, Famille originaire de France, attachée à la Maison de Brandebourg. N... DE SACETOT, premier Maître d'Hôtel de la Reine douairière de Prusse, mourut à Berlin le 3 Avril 1756, âgé de 72 ans.

SACHET, Famille de Salins, au Comté de Bourgogne.

PIERRE DE SACHET, annobli par Lettres de l'Empereur CHARLES-QUINT, du mois de Janvier 1536, fut fait Conseiller au Parlement de Dôle en 1552, Maître des Requêtes ordinaire d'ELÉONORE d'AUTRICHE le 27 Avril 1556. Cette Princesse le députa plusieurs fois à la Cour de France, pour les droits qu'elle répétait en qualité de veuve du Roi François I<sup>er</sup>. Il mourut en 1563, laissant de *Jeanne Boudier*, son épouse :

1. AIMÉ, qui suit ;

2. CLAUDE ;

3. CLAUDINE, qui épousa *Pierre Froissard*, Chevalier, Seigneur de Broissia, premier Président du Parlement de Franche-Comté.

AIMÉ DE SACHET épousa, le 5 Avril 1585, *Bonne de Maîtres*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Bregilles, & de *Marie d'Albamey*. Ses enfants furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. ANNE, mariée à *Claude de Crécy*, Chevalier, trisaïeul du Comte de *Crécy*, Baron de Rie, Capitaine de Cavalerie ;

3. Et N... DE SACHET, femme de *Pierre de Molans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

GUILLAUME DE SACHET, Seigneur de Bregilles, épousa, le 12 Novembre 1609, *Fran-*

*coife de Poligny, fille de Guillaume, & de Madeleine de Poligny, dont :*

1. N... DE SACHET, Mestre de Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignonne, mort en Flandre, fans poftérité ;
2. MADELEINE, Dame Chanoineffe de Mignette ;
3. Et ANNE, qui époufa *Georges Boquet*, Ecuyer, en la perfonne de laquelle s'est éteinte la Famille de SACHET. Voy. BOQUET.

La Famille de SACHET portoit pour armes : *d'argent, à 3 pals de fable, à un emmanché d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes éployées de fable.*

SACHINS, en Brefle, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or.*

SACKVILLE, Comtes de Dorset. Les ancêtres de cette Famille, dit Moréri, d'après Dugdale & Imhoff, vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérent.

ROBERT SACKVILLE, Chevalier, avoit de grands biens dans les Comtés d'Essex & de Suffolc, fous le règne de Henri 1<sup>er</sup>.

THOMAS SACKVILLE, un de fes descendants, Chevalier de la Jarretière, Chevalier de l'Université d'Oxford, fut fait Comte de Dorset, par la Reine Elifabeth. Il mourut le 19 d'Avril 1608, laiffant

ROBERT SACKVILLE, qui époufa 1<sup>o</sup> *Marguerite Howard*, & 2<sup>o</sup> *Anne Spencer*. Du premier lit vint

EDOUARD SACKVILLE, Comte de Dorset, Chevalier de la Jarretière, qui fut Grand Chambellan de la Reine Marie & du Roi Charles 1<sup>er</sup>, & mourut en Mai 1652. Il époufa *Marie Curfon de Croxall*, dont pour fils aîné,

RICHARD SACKVILLE, Comte de Dorset, qui époufa *Françoife Cranfeild*, fille de *Léonel*, Comte de Middlefex, & héritière de *Jacques*, fon frère, dont entr'autres enfans

CHARLES SACKVILLE, Comte de Dorset & de Middlefex, qui époufa *Elifabeth Bagot de Pipe-Hal*, veuve de *Charles*, Comte de *Salmouth*, & fille d'*Hervé*. (Voy. Dugdale, Imhoff, en fon *Hiftoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SACQUENAY, en Bourgogne : *parti, au 1. d'azur, au lion d'argent ; au 2. de gueules, au lion d'argent, armé de fable.*

SACQUESPÉE, en Champagne : *de fnope, à l'aigle d'or, chargée fur l'estomac d'une*

*épée d'argent, garnie d'or, posée en bande, que l'aigle tire, avec le bec, d'un fourreau de fable.*

SACQUEVILLE, ou SACQUINVILLE. C'est une des plus anciennes familles du Bailliage d'Évreux, qui tire fon origine de la terre de Sacqueville, située fur les bords de la campagne de Neufbourg, près de la rivière d'Iton, dont les armes font : *d'hermines, à l'aigle pâmée de gueules, le vol abaiffé.*

SACRISTE DE TOMBEBEUF, Seigneur de Samazan : Famille de Guyenne.

AMANIEU SACRISTE vivoit en 1540 avec fa femme *Lizonne de Goulard*, dont il eut :

PIERRE SACRISTE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Malvirade, Capitaine de 300 hommes de pied, qui fut père de

JEAN SACRISTE, Gouverneur de la ville du Mas-d'Agenois en 1577. Il eut pour petit-fils

PIERRE SACRISTE, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Samazan & de Tombebeuf, qui fut maintenu dans fa noblesse par ordonnance de 1668. Il époufa, en 1658, *Marguerite Gachon*, dont

HENRI SACRISTE, Ecuyer, Seigneur de Tombebeuf & de Samazan, Capitaine dans le Régiment du Châtelet, Cavalerie, qui époufa *Marie de Brigemant*, dont

1. LOUIS-GUI SACRISTE DE TOMBEBEUF & de Samazan, né en 1714, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 22 Avril 1734 ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-HENRI, Marquis de Tombebeuf, Colonel au Régiment de la Sarre, Infanterie, qui époufa *Claude-Augustine de Ragois de Bretonvilliers*, nièce du feu Marquis de Cornillon, Major des Gardes-Françaises, mort en Mars 1766, dont  
N... SACRISTE, Marquis de Tombebeuf, Officier des Gardes-Françaises, né en Janvier 1747. (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or paifants, l'un au-dessus de l'autre.*

‡ SADE. C'est une des plus anciennes Maisons de Provence & du Comtat Venaiffin, & originaire d'Avignon, où plusieurs monuments prouvent également & une Noblesse distinguée, & une grande ancienneté. Les monuments font : le fameux pont du Rhône, une rue de Sade, & une tour appelée, par corruption, la *Tour de Sauzes*.

‡ L'Auteur de l'*Hiftoire de la Noblesse du Comté d'Avignon*, tom. III, pag. 160 & suiv.

a donné une généalogie de cette Maison assez détaillée. On en trouve une autre dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 361 & suiv., mais plus abrégée. Nous renvoyons à ces Auteurs, n'en pouvant parcourir que très-légalement tous les degrés. La filiation commence à

1. BERTRAND DE SADE, qui, suivant Nostradamus, assista, en 1216, à une Assemblée tenue dans la ville d'Arles. On lui donne pour fils :

II. HUGUES DE SADE, qui testa devant Rostain Magistri, Notaire d'Avignon, en 1302. Il avoit épousé *Raimonde Garnier*, laquelle testa, en 1298, devant Gilles de Tournon, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent :

1. BARTHÉLEMY, mort avant son père. Il avoit épousé *Etiennette Gantelmi*, dont

Une fille, mariée à *Guillaume de Saint-Savournin*.

2. PAUL, qui fut ;

3. JACQUES, marié à *Raimonde de Lancio*, dont RAIMONDE, qui épousa *Georges de Julianis*, de la Ville de Nîmes.

4. JEAN, mort sans enfants. Il avoit épousé *Hermanfide de Sauey* ;

5. RAYMONDE, selon l'Abbé Pithon-Curt, dont on ignore la destinée ;

6. THOMASINE, qui épousa *Guillaume de l'Épine*, dont elle n'eut point d'enfants ;

7. JACINE, mariée avec *Guillaume-Pierre Amic*, Sieur du Colombier ;

8. Et LAURE, mariée à *Henri de Chabaud*, Seigneur de Cabrières, au Comtat Venaissin.

III. PAUL DE SADE, qualifié Damoiseau dans les titres, & Chevalier par différents Écrivains, est cité dans l'*Histoire de Provence*, par Nostradamus, comme un des principaux Gentilshommes d'Avignon. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne Lartissut*, qu'on a cru être de la Maison de *Médicis* ; 2<sup>o</sup> *Augiere Blanqui*, ou *le Blanc*, & testa le 19 Mai 1345. Du premier lit il eut :

1. HUGUES, qui fut.

Et du second :

2. PAUL, Chanoine de l'Église d'Avignon ;

3. JACQUES, marié à *Catherine de Caritat*, d'une ancienne Noblesse qui subsiste encore en Dauphiné ;

4. PIERRE, qui, par son testament de 1348, fonda un hôpital à Avignon, nommé l'*Hôpital de Sade*, lequel subsista jusqu'en 1450, qu'il fut réuni à celui de St.-Benefet. Il

avoit épousé *Guillemette du Colombier*, dont

LOUISE, mariée dans l'illustre & ancienne Maison d'Urre.

5. GUILLAUME, marié à *Cécile de l'Isle*, du Comtat Venaissin. Il fut auteur d'une branche terminée en la personne de

PONS, nommé à l'Évêché de Vaïson, dont il prit possession en 1445, mort en son Diocèse en 1469, où il est regardé comme un des plus illustres Prélats de l'Église de Vaïson.

6. BARTHÉLEMY, pourvu d'un Canonat de Nîmes par le Pape Benoît XII, & du Prieuré de Saléon, au Diocèse de Gap, par le Pape Jean XXIII ;

7. AIGLINE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon ;

8. Et LAURE, née le 4 Juin 1314, héroïne si célèbre par sa beauté & par la passion que conçut pour elle François Pétrarque, Poète & Philosophe, le plus beau génie de son siècle. Elle fut élevée dans les Lettres par Etiennette Gantelmi, sa tante, l'une des Dames de la Cour d'Amour (c'est-à-dire Académie de Science & de Belles-Lettres, soutenue par les puissances Ecclésiastiques co-séculières), formée d'abord dans son château de Romanil, & depuis transférée à Avignon, où LAURE fut elle-même agrégée. Elle mourut en cette ville le 4 Juin 1348, & fut enterrée dans la Chapelle de la Croix en l'Église des Cordeliers, où est le tombeau de sa famille, que le Roi François I<sup>er</sup> fit ouvrir en 1533. On y trouva une boîte de plomb, contenant un Sonnet à l'honneur de LAURE, qu'on prétend avoir été fait par Pétrarque, ou plutôt par quelque autre Poète, puisqu'il étoit absent lors de la mort de cette belle LAURE. Ce Prince fit refermer le tombeau, avec la boîte en question, dans laquelle il mit les huit vers qu'il composa lui-même, rapportés par Pithon-Curt & Artefeuil.

IV. HUGUES DE SADE, 11<sup>e</sup> du nom, dit le *Vieux*, pour le distinguer de son fils, possédoit de grands biens & plusieurs droits seigneuriaux dans la ville d'Avignon, sur les péages du Rhône, sur la traite des sels, &c., comme on apprend d'un ancien livre en vélin, qu'HUGUES fit écrire en 1349. Il épousa 1<sup>o</sup> *Laure de Noves*, fille d'Audibert, Seigneur de Noves sur la Durance ; & 2<sup>o</sup> en 1348, *Verdaine Trentelivres*, fille d'*Hugues*, & de *Barthélemie d'Oppède*. Il testa à Avi-



gnon en 1364, & fa secondefemme en 1399; Du premier lit vinrent :

1. HUGUES, qui fuit;
2. PIERRE, Chanoine de l'Eglise d'Avignon, en 1356;
3. AUDIBERT, Doyen d'Avignon, en 1361, Prévôt de l'Eglise de Touloufe, en 1388, & enfin Prévôt de la Collégiale de Pignans, en 1395. Il affifta la même année à l'Assemblée des Etats de Provence, où il fut député par le Clergé de la Province, avec l'Évêque de Sisteron;
4. GARCENDE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1345, à *Bernard d'Anceune*; & 2<sup>o</sup> à *Raymond de Maulfang*, après la mort duquel elle fe fit Religieufe Bénédictine, en l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon;
5. HERMENSADÉ, Religieufe en ladite Abbaye.

Du second lit fortirent :

6. BAUDET, tige de la branche des Seigneurs de *Saumane*, éteinte dans la perfonne de *JOACHIM*, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Caumont & de St.-Savornin, Gouverneur des Ville & Château de Vaifon, marié à *Madeleine Lartiffut*; il n'eut point de poftérité. Il testa en 1534, & fit héritier univerfel *JOACHIM DE SADE*, Seigneur de Mazan, fon cousin & fon filleul;
7. JEANNET, Député de la ville d'Avignon auprès du Pape Martin V. Il époufa 1<sup>o</sup> *Comteffe de Retronchim*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Mazan; & 2<sup>o</sup> *Hélène de la Jugie*, d'une famille de Limoufin, illuftree par *Guillaume & Pierre*, faits Cardinaux par le Pape Grégoire XI, leur cousin germain, en 1347. Il n'eut point d'enfants de cette seconde femme, mais de la première fortit :  
*JEANON*, à qui le Roi Charles VI donna, en récompense de fes services militaires, le Gouvernement du Fort St.-André de Villeneuve, où il fut tué par les Officiers de la Tour du Pont. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1410, *Thadée le Maître*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazauges, Tréforier-Général en Provence, & de *Catherine de Porcelet*, & 2<sup>o</sup> *Catherine de Barras*, defquelles il n'eut point d'enfants.
8. LAURE-PAUL, Secrétaire d'Etat d'Yolande d'Aragon, Reine de Naples, Comteffe de Provence, & fon Miniftre à la Cour du Pape. Il fut pourvu de l'Evêché de Marfeille, en prit poffeffion le 24 Mai 1405, affifta, en 1409, au Concile de Pife, & mourut en 1433;

9. BARTHÉLEMIÉ, mariée à *Jean du Puy*, Seigneur de Montbrun. Elle testa en 1399;
10. MARGUERITE, qui époufa *Jean du Moulin-Neuf*;
11. Et CATHERINE, qui époufa *François de Cario*, de la ville de Pernes.

V. HUGUES DE SADE, III<sup>o</sup> du nom, dit le *Jeune*, fut fort zélé pour le parti du Roi Louis II d'Anjou, Comte de Provence. Il fut député par la ville d'Apt, avec Jean de Laudun, vers le Pape Innocent VI, pour obtenir l'établissement d'un Collège dans cette Ville, en 1360. Il fit fon testament devant Pierre Saunier, Notaire à Avignon, en 1406, par lequel on voit qu'il avoit époufé *Giraude de Ledenon*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aramon, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. ELZÉAR, Ecuyer, & enfuite Echanfon de l'Anti-Pape Benoît XIII. L'Empereur Sigifmond de Luxembourg lui accorda, par fon Diplôme du 11 Janvier 1416, le privilège de porter fur l'étoile des Armes de fa Maifon *une aigle éployée de fable, becquée, membrée & diadémée de gueules*, que fes defcendants ont toujours portée depuis ce temps-là. Il époufa *Dauphine de Venafque*, Dame des Ifsars, & en eut :  
 ELIE, mort fans poftérité;  
 ARGENTINE, mariée, en 1451, à *Pierre Raymond*, Seigneur de la Vicfedé;  
 Et HÉLÈNE, qui époufa *Colin d'Albertas*.
3. PAULET, Maître de la Chambre du Pape, marié à *Jeanne de Castellane*, dont il n'eut que  
 RAIMONDE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1409, à *Louis de Cabaffole*; & 2<sup>o</sup> en 1417, à *Pons d'Aramon*.
4. MARGUERITE, mariée, le 24 Avril 1392, à *Audouin de la Plane*, Seigneur en partie de Caromb;
5. CATHERINE, qui époufa *Pierre de Seguret*;
6. LAURE, Religieufe à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon;
7. Et MARIE, Religieufe de Cîteaux, à l'Abbaye de Ste.-Catherine de la même ville.

VI. JEAN DE SADE, Seigneur d'Aiguères, St.-Jeurs & du Poil, Juge-Mage de Provence, fut employé par Louis d'Anjou, II<sup>o</sup> du nom, dans des négociations importantes, en qualité d'Ambaffadeur auprès du Roi d'Aragon & de Hongrie, en 1411. La charge de Juge-Mage ayant été fupprimée, ce Prince le fit premier Préfident du Parlement qu'il créa, par Lettres du 25 Octobre 1415.

Il fut nommé Ambassadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Martin V, en 1418. Les Historiens parlent avec éloge de ce Magistral. Il épousa *Raimonde de Cays*, fille de *Pons*, Chancelier de Provence, & de *Genevieve de Quiqueran*, de la Ville d'Arles; & testa devant Pierre Garnier, Notaire à Aix, en 1415, en faveur de ses enfants :

GIRARD, qui suit;

Et HONORÉE, mariée à *Jean de Retronchim*, Co-Seigneur de Mazan.

VII. GIRARD DE SADE, Seigneur d'Eiguères, St.-Jeurs, Majastre & du Creiffel, en Provence, Co-Seigneur de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, au Comtat Venaisin, fut institué héritier de sa mère, par son testament de 1436. Il reçut l'hommage de la Communauté d'Eiguères, en 1421, & épousa, en 1428, *Jeanne Palmier*, fille de *Pierre*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Présidents au Parlement de Grenoble. Il testa à Avignon le 10 Juin 1483, & eut :

ETIENNE, qui suit;

Et BALTHAZAR, auteur de la branche des Seigneurs d'Eiguères, rapportée ci-après.

VIII. ETIENNE DE SADE, Co-Seigneur de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, premier Consul d'Avignon, en 1500, épousa, 1<sup>o</sup> *Isabelle de Guiramaud*, fille de *Jean*, Seigneur de Bras, la Gramufe, & de *Catherine de Forbin*; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Cabaffole de Réal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barbentane, Ecuyer & Echanfon du Roi René, Comte de Provence. De ce dernier mariage vinrent :

1. GUILLAUME, marié, en 1519, à *Catherine de Saint-Michel*, dont :

1. N... DE SADE, marié à N... de *Faure*;
2. JACQUELINE, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1542, *Jean de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren*, mort à Arles en 1563;
3. Et N... DE SADE, mariée à N... de *Beaune*.

2. GABRIEL, mort sans postérité;

3. AUTRE GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Puymoisson, au Diocèse de Riez;

4. PIERRE, qui suit;

5. ANTOINE, légataire de son père, en 1483, qui fut Chanoine d'Aix;

6. ISABELLE, qui épousa *Philippe de Lubières*, de la ville de Tarascon;

7. Et ANNE, qui épousa, le 9 Décembre 1539,

*Jean de Quiqueran-Beaujeu*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ventabran.

IX. PIERRE DE SADE, héritier de ses frères, co-héritier de son père, Seigneur de Mazan & autres lieux, premier Consul d'Avignon, testa en 1515, & avoit épousé *Baptistiné de Forbin*, veuve de *Raimond de Glandevès*, Grand Sénéchal de Provence, & fille de *Palamede*, furnommé *le Grand*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence & de Dauphiné, dont :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance;

2. Et JOACHIM, qui suit.

X. JOACHIM DE SADE, Seigneur en partie de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, Capitaine du Château de Vaifon, reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1531, avoit épousé, en 1521, *Clémence de Gérard*, fille de *Dragonet*, Seigneur d'Aubres, & de *Françoise de Galien*. Il eut :

1. FRANÇOIS, mort en bas âge;

2. JEAN, qui suit;

3. MADELEINE, morte sans alliance;

4. Et FRANÇOISE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1544, à *Antoine de Foisard*, dit *Chaufegros*, Seigneur d'Istres, & 2<sup>o</sup> à *Esprit Luguët*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

XI. JEAN DE SADE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Mazan, Cabanes & d'Istres, Capitaine héréditaire du Château de Vaifon, Conseiller d'Etat & premier Président en la Chambre des Comptes de Provence, recueillit la succession des Seigneurs de Saumane, ses parents, testa en 1595, & mourut en 1600; Noltradamus en fait un grand éloge. Il avoit épousé, en 1551, *Sibylle de Jarente*, veuve d'*Antoine de Roland*, Seigneur de Reillanette & de Cabanes, & fille de *Claude-Gaspard*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite de Pontevès-Carces*. Il laissa :

1. BALTHAZAR, qui suit;

2. MARGUERITE, mariée, en 1602, à *Richard de Cambis*, Seigneur d'Orfan & de Servières;

3. Et CLAIRE, qui épousa *Louis de Cabre*, Seigneur de Roquevaire, de la ville de Marfeille.

XII. BALTHAZAR DE SADE, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Cabanes & de Mazan, Capitaine héréditaire du Château de Vaifon, épousa, en 1600, *Diane de Baroncellis*, fille de *Barthélémy*, Sei-

gneur de Javon, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, & de *Louise de Berton-Grillon*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. RICHARD, nommé à l'Evêché de Cavaillon par le Pape Alexandre VIII, le 13 Mai 1660, sacré à Rome par le Cardinal François Barberini, où il fut député par sa Province, en 1663, & y mourut le 15 Juin de la même année. Il fut inhumé dans l'Eglise de St.-Laurent, in *Damafo*, où le Cardinal Barberini lui fit faire de magnifiques funérailles, & élever un superbe tombeau de marbre blanc ;
3. Et CATHERINE, Religieuse de Citeaux, en l'Abbaye de Ste.-Catherine d'Avignon.

XIII. JEAN-BAPTISTE DE SADE, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaifon, & Colonel de la Cavalerie Légère du Pape, au Comtat Venaissin, époufa *Diane de Simiane*, Dame de la Coste, en Provence, fille de *François*, & d'*Anne de Simiane*, Dame de Châteauneuf, au Comtat, dont :

1. CÔME, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1638 ;
3. JEAN, Seigneur de Beauregard, mort sans alliance ;
4. RICHARD, reçu Chevalier de Malte en 1630, Capitaine d'une des Galères du Pape, qui se distingua aux guerres de Candie, fut Colonel des Chevaux-Légers du Comtat Venaissin, & successivement Commandeur de Montfrin, de Puymouffon & de Jalès, & enfin Bailli d'Aquila & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte, le 17 Mars 1719, âgé de 89 ans ;
5. JEAN-BAPTISTE, Evêque de Cavaillon, dont il prit possession le 17 Juillet 1665, mort, dans la réputation d'un pieux & savant Prélat, le 21 Décembre 1707, âgé de 75 ans. On a quelques Ouvrages de piété de cet Evêque ;
6. ISABELLE, mariée, en 1665, à *Jean François de Guast*, Seigneur de Cuirol & de Montmirail ;
7. MARGUERITE, Abbesse de St.-Laurent d'Avignon, en 1706 ;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuses.

XIV. CÔME DE SADE, Seigneur de Saumane, de la Coste & de Beauregard, & en partie de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaifon, époufa, en 1669, *Elisabeth Louet de Nogaret de Murat*, fille

Tome XVIII.

de *Jean-Louis*, Marquis de Calviffon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoise de Bermond du Caylar de Thoiras*, dont :

1. GASPARD-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Prieur de Bonieux, & Archidiacre de l'Eglise de Cavaillon ;
3. JOSEPH-MARIE, reçu Chevalier de Malte en 1692, Capitaine de Galères au service de son ordre, qui se noya en 1700 ;
4. JEAN-LOUIS, Prieur de Ste.-Croix de Maulfang, & Prévôt de l'Eglise Collégiale de l'Isle, en Venaissin ;
5. & 6. Et deux filles, Religieuses à Cavaillon.

XV. GASPARD-FRANÇOIS, appelé le Marquis DE SADE, Seigneur de Saumane & de la Coste, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaifon, Colonel de l'Artillerie & de la Cavalerie du Pape, au Comtat Venaissin, fut nommé, en 1700, Ambassadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Clément XI, pour complimenter ce nouveau Pontife sur son exaltation ; eut commission, l'année suivante, d'inviter les Ducs de Bourgogne & de Berri à honorer la ville d'Avignon de leur présence, & reçut ces Princes à leur passage en cette ville. Il est mort le 10 Décembre 1739, & avoit épousé, en 1699, *Louise-Aldonce d'Ajouaud*, fille de *Jean*, Baron de Murs, Seigneur de Romanil, & de *Marie de Thézan-Venafque*. Il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit ;
2. RICHARD-JEAN-LOUIS, reçu Chevalier de Malte en 1715, qui servit en Italie, en 1732, en qualité d'Aide de Camp des Maréchaux de Villars & de Broglie ;
3. JACQUES-FRANÇOIS-PAUL-ALPHONSE, Vicair-Général de l'Archevêque de Toulouse, & en 1735 de celui de Narbonne ; nommé à l'Abbaye d'Ebreuil, Ordre de St.-Benoît, Diocèse de Clermont en Auvergne, depuis 1744 ; il mourut en 1778 ;
4. HENRI-VICTOR, Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi à la promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 1746 ;
5. ANTOINE-FÉLIX-TOUSSAINT, mort en bas âge ;
6. HENRIETTE, mariée, en 1733, à *Ignace de Villeneuve*, Seigneur de Martignon & de St.-Maurice ;

Et quatre autres filles, Religieuses.

XVI. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de SADE, Seigneur de Saumane, la Coste, &c., & en partie de Mazan, né en 1701, Capitaine héréditaire des ville & châ-

teau de Vaifon, Colonel-Général de la Cavalerie Légère du Comtat Venaiffin, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Condé, & Miniftre du Roi auprès de l'Electeur de Cologne, en 1740, avoit été nommé, en 1730, Ambaffadeur à la Cour de Ruffie; mais la mort du jeune Czar, & les liaifons de la nouvelle Impératrice avec la Maifon d'Autriche, ayant empêché l'effet de cette Ambaffade, le Cardinal de Fleury le chargea, en 1737, d'une négociation feçrète à la Cour de Londres, & plufieurs fois de femblables commiffions; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Brefre, Bugey, Gex & Valromey, au mois d'Août 1738. Il mourut le 24 Janvier 1767, & avoit époufé, par contrat du 12 Novembre 1733, *Marie-Eléonore de Maillé*, Dame de Compagnie de la Ducheffe de Bourbon, fille de *Donatien*, Comte de Maillé, Marquis de Carman, Baron de Lefquélén, fecond Baron de Bretagne, & de *Marie-Louife Binet de Marcognet*, dont :

1. DONATIEN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et CAROLINE-LAURE, née en 1737, qui a eu pour parrain & marraine le Duc & la Ducheffe de Bourbon, & eft morte en 1739.

XVII. DONATIEN-FRANÇOIS, appelé le Vicomte de SADE, né en 1740, a époufé, contrat figné, le 14 Janvier 1776, par le Roi & la Famille Royale, N... de *Caufans*.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'EIGUIÈRES.

VIII. BALTHAZAR de SADE (fils puiné de GIRARD, & de *Jeanne Palmier*), Seigneur d'Eiguières, tranfigea, le 13 Janvier 1483, avec la Communauté, affifta avec les autres Barons de Provence, aux États tenus à Aix, en 1487, pour la reconnoiffance du teftament de Charles d'Anjou, III<sup>e</sup> du nom, dernier Comte de Provence, qui appelloit à fa fuccelfion le Roi Louis XI, & fes fuccelfeurs, Rois de France. Il époufa, vers le même temps, *Agnès Hugolen*, Dame de Romanil & de la Goy, en Provence, & tefta le 16 Mars 1518, en faveur de fes enfans :

1. JOACHIM, qui fuit;
2. Et JEAN-PIERRE, qui fervit avec diftinction pendant les troubles de Provence fous Hen-

ri III, & ne laiffa point d'enfans de *Louife d'Albert*, fon époufe.

IX. JOACHIM DE SADE, mort avant fon père, avoit époufé *Madeleine Mancelli*, de la ville de Tarafon, d'une Famille noble, originaire de Naples, & eut :

1. BALTHAZAR, qui fuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Goult, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., qui fut 3 fois premier Conful d'Arles, & dont la petite-fille, LÉONIE, porta, par fon mariage, la Seigneurie de Goult dans la maifon de *Doni*.

X. BALTHAZAR DE SADE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Eiguières, de Romanil & de la Goy, dont il rendit hommage en la Chambre des Comptes d'Aix, le 14 Janvier 1540, époufa *Honorade de Grimaldi*, des Seigneurs d'Antibes, dont :

1. CLAUDE, héritier de fon père, avec fubftitution à fon frère & à fes defcendants à perpétuité, mort fans alliance;
2. JEAN, qui fuit;
3. ANNE, mariée, en 1545, à *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Buoux;
4. Et MADELEINE, morte fille.

XI. JEAN DE SADE, Seigneur d'Eiguières, de la Goy, &c., époufa, le 30 Avril 1550, *Anne de Damian*, & eut :

1. PIERRE, qui fuit;
2. MICHEL, marié à *Honorade de Boche de Vers*, de la ville d'Arles, dont :
  1. MARGUERITE, qui époufa, par contrat du 10 Janvier 1592, *Gaspard de Forbin*, Seigneur de la Barben;
  2. N... DE SADE, qui époufa N... d'*Aftouad de Murs*;
  3. Et ANNE, qui époufa, le 20 Mai 1603, *Balthazar de Gérente*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Senas, mort en 1651.
3. JEAN-BAPTISTE, tué au fiége de la Rochelle en 1573, lorsque le Duc d'Anjou, qui fut enfuite Henri III, affiégeoit cette place;
4. JOSEPH, dont la branche s'eft éteinte à la quatrième génération;
5. N... DE SADE, mariée à N... de la *Tourgoumet*;
6. N... DE SADE, mariée à N... de *Villeneuve*, à Beaucaire;
7. Et N... DE SADE, mariée à N... de *Balbes-Berton-Crillon*.

XII. PIERRE DE SADE, Seigneur d'Eiguières, fut Enseigne au Régiment des Gar-

des, servit avec distinction dans l'armée du Duc d'Épernon pendant la ligue, commanda dans la ville de Salon avec le Seigneur d'Ifres, lorsque le Duc de Savoie mit le siège devant cette place pour la seconde fois. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1588, *Louise des Porcellets-Maillane*, fille de *Jean*, Seigneur de Maillane, & de *Marguerite de Grille*, dont :

XIII. JEAN-VALENTIN DE SADE, Seigneur d'Eiguères, qui épousa, par contrat passé le 9 Mai 1617, *Marie-Anne-Françoise de Calvière-Boucoiran*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boucoiran, & d'*Isabelle Barrière de Nages*. Il testa le 13 Octobre 1631, & eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. FRANÇOIS (selon Pithon-Curt, ou JEAN, surnommé Ariseuil), Seigneur de Vauredone, auquel son père légua le Mas de Cabanes, au terroir de Tarascon. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Cadrouff, Infanterie, le 2 Janvier 1645 ; dans celui de la Marine, par commission du 16 Juin 1646, & fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guise, par brevet du 11 Mai 1654. Il épousa *Françoise de Clément*, de la ville de Tarascon, dont des enfants qui servirent dans le Régiment de Souvry ;
3. ISABELLE, dotée par son père de 3000 écus, & mariée, par contrat du 28 Février 1638, à *Jacques de l'Estang*, Seigneur de Parade, de la ville d'Arles ;
4. LOUISE, dotée par son père de la même somme, & mariée, le 11 Novembre 1640, à *André Doria*, de la ville de Tarascon ;
5. FRANÇOISE, qui épousa *Claude de Chiavari*, Seigneur de Montredon ;
6. ANNE, Religieuse Ursuline à Salon, en 1641 ;
7. Et MADELEINE, Religieuse à la Visitation de Tarascon, en 1648.

XIV. GUILLAUME DE SADE, Seigneur d'Eiguères, commença de servir dans l'arrière-ban de la Noblesse de Provence, sous le Comte de Carces, Grand Sénéchal de la Province, lorsque le Cardinal Maurice de Savoie se jeta dans Nice, en 1639 ; delà il suivit le Comte de Carces avec 50 Gentilshommes Provençaux au secours de Salces, au mois de Janvier 1640 ; passa en Catalogne, y servit d'abord en qualité de Cornette de la Mestredes-Camp du Régiment d'Aubais, par Commission du mois de Mars 1641 ; commanda, la même année, la Compagnie des Chevaux-

Légers du Baron du Cayla, Capitaine audit Régiment d'Aubais, au premier siège de Taragone, à la prise de Tomarit & au secours d'Almenas ; fit la campagne de 1642, en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carces, avec laquelle il se trouva au siège de Perpignan, rendu au Roi le 9 Septembre, dont il escorta la garnison. Le 7 Octobre 1642, il combattit à la bataille de Lérida, gagnée sur les Espagnols par le Maréchal de la Mothe, Vice-Roi & Capitaine-Général de la Catalogne. Des affaires de famille l'obligèrent vers ce temps-là de quitter le service & de se rendre en Provence, où il obtint du Parlement un Arrêt, le 14 Octobre 1647, qui interdit à ses Vaux Protestants de la terre d'Aiguères, l'exercice de leur Religion. Deux ans après, la Province s'étant soulevée à l'occasion des brouilleries du Parlement avec le Comte d'Alais qui en étoit Gouverneur, le Seigneur d'Eiguères y soutint avec beaucoup de zèle les intérêts de ce Prince, ce dont le Roi lui fit des remerciements par une lettre écrite de Compiègne, du 15 Mai. Il suivit le Comte d'Alais au siège de Meirargues, qui fut entrepris pour resserrer la ville d'Aix, y eut un cheval tué sous lui, & continua de soutenir le parti du Gouverneur, suivant les intentions de la Cour, jusqu'à ce que la paix fut faite en Provence, le 13 Août 1649. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1653, *Isabelle d'Abelle*, fille de *Viatorin*, Seigneur de Peyrolles, & de *Catherine de Cafeneuve*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1662, mort Commandeur de la Capelle, le 4 Septembre 1729 ;
3. JACQUES, reçu Chevalier du même Ordre en 1677, qui fit sa première campagne en Piémont, où il se trouva, en 1681, à la prise de Casal, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de Boufflers. Il quitta depuis le service du Roi pour entrer dans celui de son Ordre, & reçut quatre coups de feu au siège de Coron, dans la Morée, dont il mourut le 18 Août 1688 ;
4. LOUISE, Religieuse Bénédicte dans l'Abbaye de Ste.-Marthe, à Tarascon, en 1671 ;
5. & 6. ANNE & CLAIRE, Religieuses Ursulines à Salon, en 1677.

XV. JOSEPH DE SADE, Seigneur d'Eiguères, mort le 22 Juillet 1714, avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1676, *Anne-Suzanne*

de Roux d'Arbaud, fille de Jean-François, Seigneur de la Pérusse & de St.-Janet, & de Marie d'Hugues, petite-nièce de Guillaume, Religieux Jacobin, mort Archevêque d'Embrun. Il a laiffé :

1. LOUIS-ELZÉAR, Seigneur d'Eiguères, d'abord élevé Page à la Grande Ecurie du Roi, puis Mousquetaire dans la seconde Compagnie; ayant obtenu une Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françaises, il fit la campagne de 1712, en Flandre, où il se trouva à l'affaire de Denain, le 24 Juillet, & fut blessé d'un coup de feu à la tête, à l'ouverture de la tranchée devant Douai, la nuit du 14 au 15 Août suivant, ce qui l'obligea de quitter le service, & mourut sans enfants, dans son Château d'Eiguères, le 9 Février 1746. Il avoit épousé, en 1716, Geneviève de Thoron, des Seigneurs d'Arignosc, en Provence;
2. JOSEPH-DAVID, qui suit;
3. Et MARTHE-HENRIETTE, mariée, le 10 Novembre 1706, à Nicolas d'Icard, Ecuyer, Seigneur de Perignan, de la ville d'Arles.

XVI. JOSEPH-DAVID, appelé le Comte DE SADE, Seigneur d'Eiguères, après le décès de son frère, fut reçu Chevalier de Malte en 1716. Au sortir des Pages de la Grande Ecurie, il entra dans le Régiment du Roi, Infanterie; se trouva, en qualité de Lieutenant, aux sièges de Landau & de Fribourg, en 1713; ayant été fait Capitaine de Grenadiers au même Régiment, en 1735, il fut choisi, par le Maréchal de Noailles, Général de l'armée du Roi, en Italie, pour commander une Compagnie de 100 Grenadiers, détachés de tous les Régiments Français, pour servir sur les barques qu'on avoit armées sur le lac de Garde, dont le Bailli de Laubespine, chef d'Escadre des Galères, avoit le commandement; au mois de Juin 1736, il eut commission de Colonel d'Infanterie, & fut fait, au mois de Mai 1741, Commandant du quatrième bataillon du Régiment du Roi; servit ensuite en Bohême, sur le Rhin, & en Flandre, depuis 1742 jusqu'en Mai 1745, qu'il fut fait Brigadier d'Infanterie. Après cette campagne, des raisons de famille l'ayant obligé de quitter le service, le Roi lui donna, au mois de Janvier 1746, le commandement d'Antibes, dont il prit possession au mois de Juillet. Le 9 Décembre 1746, l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne ayant bloqué cette Ville par terre,

tandis qu'une escadre Anglaife l'assiégeoit par mer, le Comte de Sade fit si bien son devoir dans cette occasion, que le Roi, satisfait de sa conduite, l'éleva au grade de Maréchal de ses Camps & Armées, au mois de Mars 1747, & lui donna des lettres de service. Il est mort à Antibes le 29 Janvier 1761, en sa 77<sup>e</sup> année, & avoit épousé, le 24 Mars 1746, Marie-Thérèse le Gouge, Dame de St.-Etienne, de la ville de Manoque, dont :

1. N... DE SADE, né le 10 Janvier 1749;
2. Et N... DE SADE, né le 8 Mai 1753.

Les armes : *de gueules, à étoile à huit rais d'or, chargée d'une aigle éployée de sable, becquée, membrée & diadémée de gueules.*

SAFFRAY, Ecuyer, Seigneur d'Engrainville, de Vimont, &c., éléction de Caen & de Bayeux; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois fasces ondées de gueules.*

SAGE (LE) ou DU SAGE, en Touraine. Cette Famille, divisée en plusieurs branches, reconnoît pour auteur TROUSSART DU SAGE, qui vivoit en 1350.

SAGEY, ancienne Noblesse de Franche-Comté, qui tire son nom d'une Terre ainsi appelée. Elle a été reçue de tout temps dans les différents établissemens nobles de cette Province, particulièrement dans la Confrérie noble de St.-Georges.

CLAUDE-MICHEL-JUDITH DE SAGEY, Seigneur de Naifey, Pierrefontaine, reçu à St.-Georges en 1768, épousa Anne-Marguerite d'Arros, fille d'Armand, Comte d'Arros, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont 4 enfans vivans, favoir :

1. JEAN-HERMAND-FRANÇOIS-XAVIER, Elève de l'Ecole Royale Militaire;
2. JEANNE-BAPTISTE-DOROTHÉE, Elève de la Maison de St.-Cyr;
3. CLAUDE-FRANÇOIS-JUDITH-JOSEPH-XAVIER, Clerc tonfuré, dont la preuve est reçue au Chapitre de Gigny;
4. Et LOUIS-ADRIEN-FRANÇOIS, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

SAGUIER DE LUIGNÉ. N... SAGUIER épousa N... de la Seiglière de Soyecourt, dont

LOUIS SAGUIER, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie, qui épousa, le 30 Octobre 1750, *Charlotte de Lavaulx*, reçue Chanoinesse de Pouffay en 1742.

SAHUGUET, en Champagne & en Limoufin, Famille noble, originaire de Navarriens en Béarn.

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, Hommed'Armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, épousa, à Juillac en Bas-Limoufin, par contrat du 8 Janvier 1543, *Marguerite Joyet*, dont :

1. JACQUES, qui fuit, auteur de la Branche établie en Champagne ;
2. Et DENIS, tige de celle restée en Limoufin, mentionnée ensuite.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TERMES, établie en Champagne.

JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye (fils aîné de DENIS, & de *Marguerite Joyet*), épousa, par contrat du pénultième Janvier 1585, *Catherine Regis*, & en eut :

JEAN DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, marié, par contrat du 15 Juin 1624, à *Marthe des Halles*, dont :

Messire DANIEL DE SAHUGUET DE TERMES, Seigneur de Vons & de Marquiny, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie dans le Régiment de Fabert, ensuite Lieutenant de Roi à Sédan, & Commandant sur la Meuse le 11 Août 1661. Il avoit épousé, le 7 Mai précédent, *Gabrielle*, fille d'*Aubertin*, Chevalier, Seigneur de *Pouilly*, Inor, Vonc & Luzy. Leurs enfants furent :

1. ABRAHAM-LOUIS, qui fuit ;
2. ANNE, mariée, par contrat du 21 Février 1680, à *Jules-Charles de Joyeuse*, Marquis de St-Lambert ;
3. Et INNOCENTE, mariée, par contrat du 8 Décembre 1687, à *Guillaume-Henri de Montfort*, Vicomte de Vilette.

ABRAHAM-LOUIS DE SAHUGUET, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans sa Grande Ecurie, ensuite Capitaine de Dragons au Régiment de Fimarcon, & Grand Bailli de

Mouzon, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692, avoit épousé, le 14 Août 1682, *Catherine-Élisabeth d'Arnolet de Lochefontaine*, morte le 19 Juin 1739, âgée de 79 ans, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. ELISABETH, mariée, en 1719, à *Jean Du Bois*, Chevalier, Seigneur d'Escordal, Marquis de Buffy ;
3. Autre ELISABETH, mariée, en 1721, à *Thomas d'Esloquois*, Comte de Montdejeu ;
4. Et LOUISE, mariée, en 1722, à *Valentin*, Vicomte de *Sugny*.

JEAN - BAPTISTE DE SAHUGUET, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, épousa, en 1717, *Élisabeth-Renée Berryer*, Dame de Cibranto, dont :

ANNE-GÉDÉON, qui fuit ;  
Et ANNE-MARIE-ELISABETH, mariée, 1<sup>o</sup> en 1742, à *Louis-Armand*, Comte de *Giffé* ; & 2<sup>o</sup> le 23 Octobre 1759, à *Antoine de Terrafon*, ci-devant Chancelier de Dombes.

ANNE-GÉDÉON DE SAHUGUET, Marquis de Termes, Seigneur, Baron de Rofnay, Vicomte de Germigny, &c., d'abord Page du Roi dans sa Petite Ecurie, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï, depuis Bertillat & ensuite d'Apchon, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur de Fiffmes, épousa, en 1750, *Marguerite-Thérèse de Maillefer de Vestigny*, dont

NICOLAS-RENÉ-ANNE, né le 14 Mars 1752, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Gouverneur de Fiffmes en survivance ;

Et LOUISE-ANNE-GÉDÉON, née le 17 Mai 1754.

#### BRANCHE

des Seigneurs de DAMARZIT, du VIALARD & d'ESPAGNAC, établie en Limoufin.

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur du Vialard (fils puîné de DENIS, Ecuyer, & de *Marguerite Joyet*), épousa *Jeanne de Malcap*, & eut :

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Durfort*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, qui épousa *Pierre de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St-Michel.

JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur

du Vialard, épousa, par contrat du 26 Juillet 1624, *Suzanne Dumas de Neufville*, dont il n'eut point d'enfants. Il institua pour son héritier, le 30 Juillet 1658, sous la condition de porter à perpétuité son nom & ses armes, *Jacques-Gilbert de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, son neveu, qui fuit, & dont le frère cadet *François*, Ecuyer, Seigneur d'Espagnac, premier Capitaine du Régiment de Cavalerie de Souvry, & Commandeur de l'Ordre de St.-Lazare, mourut des suites de ses blessures, devant Worms, le 31 Juillet 1692.

JACQUES - GILBERT DE SAHUGUET - DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur du Vialard, de St.-Michel, de Marillac & de Vaujourns (fils de *Pierre de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel (a), & de *Françoise de SAHUGUET*), fut premier Président au Présidial de Brives, & eut une commission du Roi, du 1 Septembre 1676, pour faire les montres & revues des gens de guerre qui passeroient dans le Bas-Limoufin. Il avoit épousé, le 22 Avril 1662, *Anne de la Rochefaucon*, & en eut 22 enfants, dont six furent mariés, savoir :

1. HUGUES-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur du Vialard, St.-Michel, Marillac & Vaujourns, premier Président au Présidial de Brives, qui testa le 3 Mars 1739. Il avoit épousé,

(a) Ce *Pierre de Damarzit* étoit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, & de *Françoise de la Sudrie*, & petit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, qui, par contrat du 27 Février 1571, épousa *Jeanne d'Escudier*, laquelle se maria, en secondes noces, à *Gilbert de Bar*, Chevalier, Seigneur de la Chapoulie. Les titres & papiers de la Famille de *Damarzit*, ayant été brûlés par les gens de guerre lors de la Ligue, on ne peut en donner la filiation au-dessus de cette époque. Mais on voit, par une donation faite au Prieur de la Saulière, le jour avant les Calendes de Mars 1212, que cette Famille jouissoit alors de la maison de Larbaudie, dans le Bourg de Ste.-Féréole, & de biens considérables dans ladite Paroisse, dont elle a une partie de la Seigneurie depuis 200 ans. On lit dans du Tillet, que *Jean de Damarzit*, Chevalier, siégeoit dans le Parlement de Paris sous *PHILIPPE le Bel*. On trouve aussi dans un acte de vente, du 2 Février 1406, de biens situés dans la paroisse de Ste.-Féréole, qu'ils font déclarés de la mouvance de noble Dame de *Damarzit*. Par Arrêt du Parlement de Paris du 10 Août 1517, Messire *Jean de Damarzit*, Recteur de l'Eglise paroissiale de Ste.-Féréole, fut maintenu dans la possession de biens qu'on lui disputa.

1<sup>o</sup> par contrat du 4 Février 1706, *Marie de Certain*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Chaffagne; & 2<sup>o</sup> en 1720, *Catherine Dubois*, nièce du Cardinal *Dubois*, premier Ministre, & fille de *Jean*, Conseiller d'Etat, Secrétaire du Cabinet, & Directeur-Général des Ponts & Chaussées de France. Du premier lit il a eu :

MARIE, née le 2 Novembre 1712, morte en 1753, sans enfants. Elle avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1727, *Guillaume de Sahuguet-Damarzit*, son cousin germain.

Et du second lit :

CATHERINE-GUILLETTE, Dame de Villemenon, née le 13 Avril 1724, vivante sans alliance.

2. JACQUES-JOSEPH, qui fuit;
3. PIERRE-JOSEPH, tige de la branche des Seigneurs de la Roche, rapportée ci-après;
4. SUSANNE, mariée, par contrat du 25 Août 1682, à *Bertrand de Sawezie*, Ecuyer, Seigneur de la Porte;
5. ANNE, mariée, par contrat du 22 Juin 1691, à *Pierre de Monfrabeuf*, Chevalier, Seigneur de Razat;
6. Et MARIE, mariée, par contrat du 22 Juin 1694, à *Jean du Griffolet*, Chevalier, Seigneur de Roffy.

JACQUES-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur d'Espagnac (second fils de *JACQUES-GILBERT*, & d'*Anne de la Rochefaucon*), fut d'abord Vice-Sénéchal du Bas-Limoufin, ensuite Prévôt-Général & Inspecteur des Maréchaussées, par Commission du 26 Novembre 1724, & testa le 18 Avril 1733. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1700, *Marie de Coudere*, fille de *Guillaume*, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc d'ORLÉANS. De ce mariage font fortis 18 enfants, dont il reste

1. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Pui-mareff, St.-Michel, Beaumont, &c., né le 24 Juillet 1709, Député de la Noblesse de la Vicomté de Turenne en 1736, qui épousa, par contrat du 23 Juin 1727, sa cousine germaine *MARIE DE SAHUGUET DU VIALARD*, morte en 1753, fille de *HUGUES-JOSEPH*, & de *Marie de Certain*, sa première femme;
2. LÉONARD, dit l'*Abbé d'Espagnac*, Baron d'Ussac, né le 29 Mai 1711, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris en 1737, Abbé Commanditaire de l'Abbaye de N.-D. du Palais en 1743, & de celle de Coulomb en 1761;
3. JEAN-JOSEPH, qui fuit;



4. JEANNE, née le 29 Mai 1707, veuve, depuis le 4 Janvier 1751, de *Guillaume du Faure*, Ecuyer, Seigneur de Meilhac ;
5. LOUISE, née le 14 Juillet 1715, mariée, par contrat du 3 Décembre 1747, à *Pierre de Verlhac*, Ecuyer, Seigneur de la Chaffagne, né le 4 Juillet 1703, Procureur du Roi à Brives, le neuvième de père en fils pourvu de cette charge, accordée à cette Famille par HENRI II, pour services rendus à la Couronne ;
6. URSULE, née le 6 Septembre 1718, qui épousa, par contrat du 7 Janvier 1737, *Jean de Gilibert*, Ecuyer, Seigneur du Teinchurier, né le 2 Mai 1715, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Prévôt-Général des Maréchaussées du Limoufin ;
7. Et CATHERINE, appelée *Mademoiselle de Puymare*, née le 22 Octobre 1722, non mariée.

JEAN-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, dit *le Baron d'Espagnac*, né le 25 Mars 1714, Baron de Cazillac, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis 1766, & ci-devant Commandant pour le service du Roi, dans les Provinces de Breffe & de Bugey, & dans le Pays de Gex, a été substitué à ses frères pour la Baronnie d'Uffac & la terre de Beaumont, par testament, du 1<sup>er</sup> Juin 1748, de sa cousine germaine *Catherine de Sauvezie de la Porte*, veuve, sans enfants, de *Jean de Lafeyrie*, Vicomte du Saillant. Il a acquis des Commissaires de Sa Majesté, le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, la Baronnie de Cazillac, seconde Baronnie du Quercy, & sous l'hommage réservé au Roi ; cette vente a été confirmée par Arrêt du Conseil d'Etat du 22 Avril 1749, suivi de Lettres Patentes données à Versailles le 29 Juin même année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris & au Parlement de Bordeaux. Il épousa, à Bruxelles, le 18 Décembre 1748, *Suzanne-Elisabeth*, Baronne de *Beyer*, née le 10 Décembre 1731, nièce de feu la Duchesse de *Corswarem*, & fille de *Frédéric*, Baron de *Beyer*, & de *Marie-Alexandrine*, Comtesse de *Fraula*. Leurs enfants sont :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit ;
2. MARC-RENÉ-MARIE DE SAHUGUET, dit *l'Abbé d'Espagnac de Cazillac*, né le 28 Septembre 1752, Bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise de Paris ;

3. CHARLES-ANTOINE-LÉONARD, né le 28 Mars 1758, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françaises ;
4. FRANÇOIS-ETIENNE-LOUIS-HONORÉ, né le 28 Novembre 1763 ;
5. Et MARIE-CATHERINE-GUILLEMETTE, née le 20 Janvier 1755.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE SAHUGUET-DAMARZIT, appelé *le Baron d'Espagnac*, Seigneur de Cormerey, né le 3 Mars 1750, est Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté dans la Compagnie de Luxembourg. Il a épousé, par contrat du 25 Février 1776, *Charlotte Damaris-His*, dont :

JOSEPH-FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME, né le 25 Novembre 1776.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de la Roche, en Limoufin.*

PIERRE-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 14 Juillet 1683 (troisième fils de *JACQUES-GILBERT*, & d'*Anne de la Rochefancon*), fut obligé de quitter le Service, à cause de ses infirmités, au retour de Prague en 1743. Il étoit premier Capitaine de la Brigade de Vichy, du Régiment Royal des Carabiniers, & avoit épousé, par contrat du 3 Février 1725, *Françoise-Éléonore du Griffolet*, née le 25 Juillet 1695, dont :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et MARIE, appelée *Mademoiselle de la Roche*, née le 12 Octobre 1729 ;

FRANÇOIS DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 8 Juillet 1731, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & a épousé, en 1753, *Marie-Jeanne-Catherine*, Baronne de *Beyer*, sa belle-sœur, née le 25 Mars 1736, dont :

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-LÉONARD, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Conti ; Et trois filles.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croissant du même.*

\* SAILLANS, Fief situé en Dauphiné, qui a été possédé par une branche de la Famille du nom de FROMENT, originaire du Dauphiné, où elle a été décorée du titre de

*Gentilhomme-Banneret* par les souverains Dauphins, avant que cette Province eut passé à la France.

Elle s'est établie, depuis 1650, en Champagne, où PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuier, Seigneur de Saillans, Maréchal de Bataille, Lieutenant pour le Roi des Ville & Citadelle de Réthel, fit l'acquisition des Terres de Bize & de Pointon, dans les environs de Langres.

SAILLIES-LEME, Maison ancienne dans la Province de Béarn. Plusieurs de ce nom ont occupé les premières places dans l'Église, l'Épéc & la Robe.

Elle a donné un Évêque de Dax, en 1227, dans GUILLAUME DE SAILLIES, & deux Évêques de Lescar, l'un en 1427, & l'autre en 1620, dans ARNAUD & JEAN DE SAILLIES.

HENRI DE SAILLIES, filleul du Roi Henri IV, servit avec distinction sous ce Monarque. PIERRE DE SAILLIES, protégé par le Grand Condé, arrêta dans un fond, avec 600 hommes, l'armée victorieuse des ennemis. — GUILLAUME DE SAILLIES fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont. — DAVID DE SAILLIES, Avocat-Général en la Chancellerie de Navarre, avant son union au Parlement de Pau, depuis Procureur-Général audit Parlement, assista, en cette qualité, à l'Assemblée Générale des Notables du Royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y distingua beaucoup par ses lumières, sa fermeté & son zèle pour le service du Roi & de l'État. *Marie-Françoise de Dejean de Lessons*, Vicomtesse de Sadiracq, mariée à *Arnaud d'Esquille*, Président à Mortier au Parlement de Navarre, descend de cette Maison par sa mère.

Les armes : *d'argent, à un ours au naturel, montant sur un hêtre de finople, sur lequel il jette du sel avec sa patte.* Devise, en banderole sur le hêtre : SIC SALE VIVISCO.

SAILLY, Famille de l'Isle-de-France, qui posséda la Seigneurie de Saily, au Bailiage de Mantes.

MARIE-THÉRÈSE DE SAILLY, née au mois de Novembre 1674, fut reçue à St.-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que JEAN DE SAILLY, Seigneur de Saily, & *Marguerite Amer*, sa femme, qui vivoient en 1500, étoient ses cinquièmes aïeul & aïeule.

JACQUES DE SAILLY épousa, par contrat du

9 Octobre 1580, MARGUERITE DE MORNAY.

On trouve encore CATHERINE-MADELEINE DE SAILLY de Berval, née le 23 Août 1680, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Février 1690, après avoir prouvé sa noblesse depuis JEAN DE SAILLY, qui vivoit en 1530.

Cette Famille subsiste en plusieurs branches.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, chargée de 3 croisettes de sable, & accompagnée de 3 têtes de butor d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAILLY, en Artois. AYMAR-LOUIS, Seigneur & Marquis de SAILLY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, épousa *Françoise-Adélaïde de Sainte-Hermine*, dont :

1. LOUIS-HECTOR, qui suit ;
2. Et FÉLICITÉ, née le 4 Février 1716, qui épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1738, *François-Louis le Tellier*, Marquis de Souvré, né le 8 Septembre 1704, mort en 1767.

LOUIS-HECTOR, Marquis de SAILLY, Brigadier des Armées du Roi en 1748, Colonel-Lieutenant du Régiment de Conti, épousa, en 1751, *Gabrielle-Flore le Tellier de Louvois*, née le 7 Octobre 1728.

SAIN DE BOIS-LE-COMTE, Famille originaire de la ville de Châtelleraut, en Poitou. La première branche s'est établie à Tours depuis 1599, où elle est entrée dans les premières charges & places de cette Ville. La seconde, transplantée à Orléans, est éteinte ; & la troisième subsiste en Berry.

I. RENÉ SAIN, 1<sup>er</sup> du nom, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, le 6 Mai 1515, ainsi qu'il paroît dans le grand état de la Chancellerie de France. Il épousa *Marie Gavain*, & eut pour fils unique :

II. Noble MATHURIN SAIN, lequel épousa *Jeanne Turquant*, d'une Famille noble de la ville de Châtelleraut, qui a produit plusieurs Conseillers dans les Parlements de Bretagne & de Paris, un Maître des Requêtes, & des Chevaliers de Malte. Il eut :

PIERRE, qui suit ;

Et noble CLAUDE, auteur d'une branche établie à Orléans, rapportée ci-après.

III. Noble PIERRE SAIN, Sieur de Beaugard, épousa *Jeanne Esfnyer*, dont :

IV. Noble JEAN SAIN, Sieur de Beauregard & de la Grange-Marcadier, Maire de Châtelleraut, où il commanda en qualité de Capitaine. Il épousa *Jeanne le Proust*, & testa le 8 Septembre 1619, & mourut le lendemain. Il eut deux fils, qu'il rappela dans son testament, savoir :

CLAUDE, qui suit ;

Et RENÉ, rapporté après la postérité de son aîné.

V. CLAUDE SAIN, Ecuyer, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil dès 1590, épousa *Marie le Court*, & eut :

PIERRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard, qui épousa *Françoise Forget*, fille de *François*, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie Dreux*, fille de *Mesfure Jean*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes à Paris ;

Et MARIE, qui épousa *René d'Apelvoisin*, Chevalier, Seigneur de la Chateigneraye, Craffay, la Jobtière, la Mothe-Rouffeu & autres lieux, dont la fille unique, *Marie*, épousa *Claude-Bonaventure de Crévant*, Chevalier, Prince d'Yvetot, dont est issue une fille unique, *Françoise-Julie de Crévant*, mariée à *Camille d'Albon*, Chevalier, Marquis de St.-Forgeux, Baron d'Avange, Seigneur de Talaru.

V. RENÉ SAIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Farinière (fils puîné de JEAN, & de *Jeanne le Proust*), d'abord Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris le 4 Juillet 1596, puis Conseiller du Roi, Président-Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, Echevin perpétuel de ladite Ville depuis le 26 Octobre 1611, Maire de Tours en 1613 & 1614, fut le sixième des huit Députés du Bailliage de Touraine & Amboise, pour les trois Ordres, aux Etats-Généraux de France, tenus & assemblés à Paris en 1614. La porte de St.-Louis à Tours fut construite sous son Mairat, où l'on voit l'écusson de ses armes sculptées en bosse, avec une inscription en son honneur, sur laquelle est son nom. Il mourut le 18 Septembre 1650, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Binet*, en l'Eglise paroissiale de St.-Hilaire de Tours. Il avoit épousé, en 1599, *Jeanne Cottereau*, fille aînée de *Claude*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Trésorier de France à Tours, dans un temps où il n'y avoit que 4 charges de cette espèce

Tome XVIII.

dans chaque Bureau des Finances, & Intendant des Finances & des Vivres en deux Armées, & de *Marie de Binet*, sa première femme. Il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;

2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la Paroisse de Mons en Touraine, à cause de sa Terre du Breuil, située en ladite Paroisse (& qui appartient, présentement, par acquêt, à la veuve de *CHRISTOPHE SAIN DES ARPENTIS*, qui épousa *Marguerite Patrix*, fille de noble homme *Jean*, Avocat & Echevin perpétuel à Tours, & de *Marie Taschereau*, dont :

1. RENÉ, Ecuyer, Sieur de Fossepellier & de la Feuillarde, sans alliance ;

2. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur dudit Breuil, de Mons & de la Balandrie, aussi mort garçon ;

3. JOSEPH qui a été Vicaire-Général de l'Evêché d'Angers, & est mort Chanoine de la Cathédrale de cette Ville ;

4. Et CATHERINE, mariée à *Messire Louis Boifard*, Lieutenant-Général au Siège Royal de Chinon, dont N... *Boifard*, qui a été Curé dans les environs de Chinon ; — une fille, mariée à M. *Cazet*, Marquis d'Aligny, de la Province d'Anjou ; — & *Catherine*, mariée à *Messire Louis de Galichon*, Chevalier, Seigneur de Courchamps près Saumur.

3. 4. & 5. Trois autres garçons, dont deux ont été chacun Chanoine-Prébendé & Théologal de l'Eglise de Tours, Docteurs en Théologie & Aumônier du Roi ;

6. Et MARIE, qui épousa *Gaspard Varice*, Seigneur de Voléart, de la ville d'Angers, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, dont postérité.

VI. CLAUDE SAIN, I<sup>er</sup> du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bois-le-Comte & de la Rochefarou, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1600, à St.-Hilaire de Tours, fut pourvu des deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances de Tours, mourut & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de St.-Pierre du Boile à Tours, le 6 Janvier 1683. Il avoit épousé, en 1627, *Marie Taschereau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Baudry & de Linnières, Echevin perpétuel de la ville de Tours, & de *Marie Gallant*, dont :

1. JOSEPH SAIN, né le 21 Juin 1633, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur du Séminaire de la ville de Tours. Il fonda, pour les

pauvres Ecclésiastiques du diocèse de Tours, dans la Terre & Maison de Bois-le-Comte, proche la Pille-Saint-Mars, un Séminaire sous l'invocation de Saint-Charles, laquelle Terre a été unie depuis audit grand Séminaire de la ville de Tours (auquel il fit plusieurs dons), lorsque celui de St-Charles fut supprimé. Il est aussi fondateur du Couvent de la Propagation, autrement dit de l'Union Chrétienne à Tours. Il mourut le 18 Octobre 1708, & fut inhumé dans l'Eglise de ce Couvent, où est son épitaphe en latin, au-dessus de sa tombe, avec ses armes sculptées en bosse ;

2. MARTIN, qui suit ;  
Et plusieurs autres garçons & filles, qui ont été Religieux & Religieuses.

VII. MARTIN SAIN DE BOIS-LE-COMTE, Chevalier, Seigneur de la Rocheferou & de la Tardivière, né le 15 Mai 1641, succéda à son père, le 19 Juin 1680, dans ses deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances à Tours ; il mourut le 13 Août 1709, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Tafchereau*, sous le Maître-Autel de l'Eglise du Couvent des Minimes de St.-Grégoire de Tours, dont elle est fondatrice. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Février 1663, *Marthe Gatian*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de la Fond, Conseiller du Roi, Juge-Magistrat au Bailliage & Siège Présidial de Tours, & de *Renée de Berziau* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 25 Juin 1674, *Catherine de la Haye de la Guignaudière*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Sieur de la Guignaudière, Aide des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Du premier lit il n'y eut que *Jacques*, ci-après, qui continua la postérité, les autres frères & sœurs étant entrés dans l'état ecclésiastique.

VIII. JACQUES SAIN DE BOIS-LE-COMTE, Chevalier, Seigneur des Arpentis & autres lieux, né le 30 Avril 1664, entra dans la Compagnie des Mousquetaires Gris le 8 Février 1685, fut, le 12 Janvier 1691, Conseiller d'honneur au Bailliage & Siège présidial de Tours, mourut le 11 Mars 1740, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de St.-Règle proche Amboise. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1703, *Nicole-Renée Chicoifneau*, fille de *Christophe*, Seigneur du Pleffis & autres lieux, & de *Marie Moreau*. De ce mariage il a eu 7 enfants, dont un garçon &

trois filles morts en bas âge. Il en est resté :

1. JACQUES-LOUIS, Chevalier, né le 12 Avril 1705, mort, sans avoir été marié, le 4 Janvier 1722, à Béfort en Alsace, Lieutenant dans le Régiment de Ponthieu, Infanterie ;
2. CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur des Arpentis, né le 6 Mars 1708, qui a commencé de servir en qualité de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, & fut ensuite Lieutenant pour le Roi des Ville & Château d'Amboise, mort le 4 Février 1767. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1730, *Françoise-Madeleine Testu*, fille & unique héritière de *Claude-Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Roche, &c., & de *Françoise Vallet*, dont trois enfants, morts en bas âge ;
3. Et CLAUDE, qui suit.

IX. CLAUDE SAIN DE BOIS-LE-COMTE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de St.-Médard d'Elvres, des Arpentis & autres lieux, né le 7 Avril 1719, épousa, par contrat du 18 Février 1754, *Françoise-Marie Pelgrain de Lefang*, fille de *Noël*, Chevalier, Seigneur de Lefang, Conseiller honoraire en fa Cour des Monnoies à Paris, & de *Françoise Berault*, dont :

1. CLAUDE-CHRISTOPHE, né le 15 Février 1756, Sous-Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne ;
2. ANDRÉ-CHRISTOPHE-MARTIN, né le 2 Décembre 1761, Cadet Gentilhomme dans le même Régiment ;
3. NOEL-FRANÇOIS, né le 16 Février 1767 ;
4. FRANÇOISE-AMABLE, née le 12 Février 1755, mariée, par contrat du 17 Décembre 1771, à *Lucien-François Daën*, Chevalier, Seigneur d'Athée, &c. ;
5. Et ABÉLAÏDE, née le 14 Septembre 1768.

#### BRANCHE

établie à Orléans, éteinte.

III. Noble CLAUDE SAIN, 1<sup>er</sup> du nom (second fils de MATHURIN, & de *Jeanne Turquant*), alla s'établir à Orléans, où il fut le second Maire qu'il y ait eu dans cette Ville. Il épousa *Etiennette Cathelin*, dont :

IV. Noble CLAUDE SAIN, 11<sup>e</sup> du nom, Sieur de Luyères, marié à *Charlotte Hurault*, dont :

- RENÉ, qui suit ;  
Et CHARLES, auteur d'une branche établie en Berry, mentionnée ci-après.

V. RENÉ SAIN, Conseiller du Roi, & Contrôleur Général des Vivres & des Camps & Armées de Sa Majesté, est qualifié, depuis son mariage, Seigneur de Rochefort, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'État & Privé, Secrétaire du Roi, pourvu de la charge de Grand Audiencier de France le 12 Mars 1623, comme il appert par le grand État de la Chancellerie de France. Il fut Intendant d'Armée en Italie, & mourut à Turin en 1623. Il avoit épousé, le 28 Décembre 1603, *Léonore de Foyal*, fille de *François*, Seigneur d'Herbault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel de sa Maison, & de *Léonore l'Huillier de Chalandos*. Il eut huit enfants, entr'autres :

FRANÇOIS, qui fut ;  
Et FRANÇOISE, mariée à *Guillaume du Tronchay de Martigny*, Conseiller au Parlement de Paris ;

Des six autres enfants, les uns ont embrassé l'état ecclésiastique, & les autres sont morts sans postérité.

VI. FRANÇOIS SAIN, Sieur de Souigny, épousa *Anne de la Grange d'Arquien*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg & de Souigny, & d'*Anne de Vernueil*. Elle étoit de la même Maison que *Marie-Castimire*, Reine Douairière de Pologne, morte à Blois le 30 Janvier 1716. FRANÇOIS eut 4 enfants, entr'autres :

1. JACQUES, Sieur de Souigny, Capitaine d'Infanterie au service de France, mort en Sicile en 1678, sans avoir été marié ;
2. Un autre garçon, mort avant son frère, Capitaine au même Régiment ;
3. Et LOUIS, qui fut.

VII. LOUIS SAIN, Seigneur de Rochefort, de la Baronnie & de Montigny, épousa *Catherine Baillard*, fille de noble homme *Jean*, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial d'Orléans, & de *Marie le Pellerin*, dont :

LOUIS, qui fut ;  
Et CLAUDE, rapporté après la postérité de son aîné.

VIII. LOUIS SAIN, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Baronnie, a épousé *Anne Bongars*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Mouron, & de *Cécile Colas*, dont :

LOUIS, qui fut ;  
Et trois filles.

IX. LOUIS SAIN, III<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Baronnie, la Notie, &c., servit dans les Ré-

giments de Cavalerie Royal-Cravate & Dauphin, où il fut connu sous les noms de SAIN DE VILLERAY, qu'il prit, à cause de CLAUDE, son oncle, qui servoit dans lesdits Régiments. S'étant retiré du service, il quitta le nom de *Villeray*, & est mort sans avoir eu d'enfants de ses deux mariages. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Madeleine de Courtiau*, fille de *Jérôme*, Sieur d'Arconville, ancien Officier de M. le Duc d'ORLÉANS ; & 2<sup>o</sup> N... de *Moran*, fille d'un Trésorier de France à Orléans.

VIII. CLAUDE SAIN DE MONTIGNY (second fils de LOUIS, I<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine Baillard*), servit dans les Régiments de Cavalerie de Royal-Cravate & Dauphin. Il épousa *Pétronille Hotman*, veuve de *Étienne de Renier*, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Rougemont, & d'*Anne Julien*. Il eut :

NICOLAS, qui a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, & est mort sans alliance ;

Et CATHERINE, mariée à *Gaspard du Vêlar*, Chevalier, Seigneur de Châteaueuix en Sologne, pays Blaisois.

#### BRANCHE

de SAIN DE PRÉVERT & de RAN-  
CHOUX, établie en Berry.

V. CHARLES SAIN, Sieur d'Autroche (fils puîné de noble CLAUDE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte Hurault*), fut Receveur-Général des Finances en Berry, & épousa *Jeanne Berauld de Neuzieux*, dont :

1. FRANÇOIS, Religieux Feuillant ;
2. CLAUDE, Religieux Bénédictin ;
3. Autre CLAUDE, Sieur des Fontaines, Receveur-Général des Finances en Berry, mort sans alliance ;
4. NICOLAS, qui fut ;
5. Et CHARLOTTE, Religieuse de Fontevault.

VI. NICOLAS SAIN, Sieur d'Autroche, Terre située paroisse de Tremblevif en Sologne, servit en qualité de Capitaine, & épousa *Anne de Brécy*, veuve de N... de *Montieu*, Chevalier, Seigneur de Tarif, & fille de N... de *Brécy*, Chevalier, Seigneur de Prévert, dont :

NICOLAS, Sieur d'Autroche, Capitaine, mort sans alliance ;

Et JEAN, qui fut.

VII. JEAN SAIN, Ecuyer, Seigneur de Prévert, à épousé *Marie de Betoulat*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Prévert, non marié, demeurant paroisse de Neufvy-St.-Sépulcre, à la Terre de Ranchoux, près la ville de la Châtre en Berry ;
2. LOUIS-GEORGES, Ecuyer, qui a été Garde-du-Corps du Roi, aussi non marié, demeurant paroisse de Touché, proche de Lignières en Berry ;
3. PIERRE, Ecuyer, qui demeure avec son frère aîné, & n'est point aussi marié ;
4. MARIE-THÉRÈSE, qui a épousé *Charles de Bétoulat*, Chevalier de St.-Louis, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, dont il n'y a point d'enfants ;
5. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée à *Henri de Ligondès*, Chevalier, Seigneur des Combres, paroisse de Nouzerine, près la ville de Bouffac, Election d'Issoudun, dont un garçon & une fille ;
6. & 7. THÉRÈSE & ELISABETH, vivantes sans alliance, dans la paroisse de Neufvy-St.-Sépulcre.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une tête de more au naturel, tortillée d'argent, & accompagnée de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAINCRIC, de Bordeaux. PIERRE-NOEL SAINCRIC, négociant & jurat de la ville de Bordeaux, fut maintenu dans la noblesse par lettres de 1733. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'argent, à deux an cres de sables, passées en sautoir ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINS : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles du même, & en pointe d'une rose, aussi d'or ; au chef coufû de gueules, chargé d'un grelot d'or entre deux croissants d'argent.*

\* SAINT-AIGNAN, Terre, une des plus considérables de la Province de Berry, sur la rivière de Cher, dans l'ancien ressort d'Issoudun, aujourd'hui sous le ressort du Bailliage de Blois. Elle se nommoit anciennement *Agar*.

Le château fut bâti sur la fin du IX<sup>e</sup> siècle par Robert le Fort, Comte d'Orléans & de Blois, que quelques-uns font abbé de St.-Aignan d'Orléans. Quoi qu'il en soit, sa dévotion envers ce Saint lui fit faire une dédicace sous l'invocation dudit Saint de l'Eglise de

St.-Prix, située au bas de la colline sur laquelle est le château, qui depuis ce temps prit, ainsi que la ville, le nom de St.-Aignan. L'on voit encore au château les armes des familles qui l'ont possédée. Cette terre portoit anciennement le titre de *Baronnie*, & fit partie du Comté de Blois jusqu'à *Eudes II*, Comte de Champagne & de Blois ; qui la donna à fief en 1036 à *Geoffroi de Donzi*. Sa fille la porta en dot à *Gui de Châtillon*, Comte de St.-Pol. *Yolande de Châtillon*, héritière de son frère, porta, en 1227, la Baronnie de St.-Aignan à *Archambaut*, IX<sup>e</sup> du nom, Sire de *Bourbon*, & elle passa, en 1247, dans la Maison de *Bourgogne*. *Alix de Bourgogne* eut en partage la Baronnie de St.-Aignan, & épousa, en 1273, *Jean de Chalons*, Seigneur de Rochefort. *Marguerite de Chalons*, fille de *Louis de Chalons*, fut mariée à *Olivier*, Seigneur de *Huffon*, qui, à cause d'elle, devint Seigneur de St.-Aignan. Enfin cette Baronnie a passé dans la Maison de *Beauvilliers* en 1496, par le mariage de *Louise de Huffon-Tonnerre*, Dame de St.-Aignan, avec *Mery de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert. Cette Baronnie fut érigée en Comté, au mois d'Avril 1537, en faveur de *Claude de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert ; & Louis XIV, au mois de Décembre 1663, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Beauvilliers*, Comte de St.-Aignan, Chevalier des Ordres, & de ses hoirs mâles. Voy. **BEAUVILLIERS**.

Les armes : *fascé d'argent & de sinople de 6 pièces, les fascés d'argent de 6 merlettes de gueules, 3, 2 & 1.*

‡ SAINT-AIGNAN, anciennement BURNET, terre seigneuriale sur Sarte, au Diocèse de Séez, qu'une héritière de cette Maison a portée en mariage dans celle de *Lomblon des Effarts*. Cette ancienne famille noble est connue sous le nom de *Burnet* bien avant le règne de Saint Louis, puisque ceux de ce nom possédoient des domaines dans les paroisses de Boitron, d'Aulnay & du Mefnil-Guyon, au diocèse de Séez, dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, & qu'ils étoient qualifiés de Chevaliers (milites) : c'est ce qui est prouvé par un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Martin de Séez, à laquelle ils aumônèrent entr'autres choses la dime de Fontaines, & 60 acres de

terre, dans la paroisse de Boitron, & consentirent plusieurs autres donations faites à ladite Abbaye par leurs Vassaux.

Sous le règne de SAINT LOUIS, en 1255, vivoit NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, du nom de BURNET, qui, suivant une lettre écrite en latin du mois de Juin 1255, acheta 60 sols de rente, dans la paroisse du Mefnil-Guyon. THOMAS DE SAINT-AIGNAN, en 1277, acheta de DENIS BURNET, Écuyer, son parent, tous les meubles qu'il avoit dans la paroisse de St.-Aignan.

COLIN DE SAINT-AIGNAN, Écuyer, fut fait prisonnier de guerre, par les troupes qui gardoient le fort d'O, où il paya, pour sa rançon, 100 florins, avec un hanard d'argent, pesant 4 marcs, & une pipe de vin, bon & suffisant, dont Jean de Raveton, Seigneur de Genevraye, se rendit caution, par contrat passé devant Guillaume Duru, Garde des Sceaux, aux obligations de Bons-Moulins, le 25 Avril 1362. COLIN vivoit en 1370 avec *Edeline* ou *Edeleyne*, son épouse, dont il avoit pour fils ROGIER DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de St.-Aignan, qui épousa, par contrat passé, le 20 Janvier 1390, devant *Endin Gafalon*, Tabellion en la Châtellenie d'Argentan, *Colette de Blandé*, Demoiselle d'honneur de Madame Catherine, fille de Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, dont il eut :

JEAN DE SAINT-AIGNAN, mort sans hoirs; sa mère eut pour son douaire la terre de St.-Aignan, qui retourna, après sa mort, à ROBERT BURNET, Écuyer, son cousin, & héritier de la succession de ROGIER & JEAN BURNET, père & fils, dits de *Saint-Aignan*.

Nous ignorons la raison pour laquelle cette Famille noble a quitté le nom de BURNET, pour prendre celui de SAINT-AIGNAN : ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les branches de cette ancienne noblesse, qui subsistent encore aujourd'hui sous le nom de SAINT-AIGNAN, prouvent une filiation suivie par titres depuis ROBERT BURNET, en 1380. Elle a été maintenue comme telle par M. de Marle, Intendant d'Alençon en 1666, au nombre de 6 ou 7 chefs de famille, & par jugement rendu à Rouen le 13 Avril 1641, par Claude de Paris, Intendant dudit Rouen, & Etienne Pascal, Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commisaires-Généraux, députés par le Roi, pour l'exécution de ses déclarations & arrêts du Conseil. La même

Famille a été reconnue noble de race dans la personne de NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne, en l'élection d'Evreux, frère d'ANDRÉ, JEAN-SÉBASTIEN, PHILIPPE & PIERRE DE SAINT-AIGNAN, tous fils de JEAN DE SAINT-AIGNAN, Écuyer, Seigneur de la Grimonière, & d'*Anne du Plessis*. Un autre Jugement rendu à Alençon le 28 Février 1641, par les Commissaires-Généraux, députés par Sa Majesté, pour le régleme des tailles en la généralité d'Alençon, porte que, vu les titres représentés par NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Écuyer, Seigneur de la Grimonière; JEAN, Seigneur de la Bretesche & d'Anguaise; SÉBASTIEN, Seigneur de Launay; PHILIPPE, Sieur de la Fosse, & PIERRE DE SAINT-AIGNAN, Sieur de Boisvert, tous frères; par lesquels titres il apparoissoit qu'ils étoient nobles de race, il fut ordonné qu'ils seroient dans les rôles des paroisses de la Ferrière, Audoyen, d'Anguaise & de St.-Aignan-sur-Sarte, au chapitre des nobles & exempts. Ce jugement est signé R. de Blanchouin & Lecomte. Il nous reste à donner la filiation suivie de cette famille, qui remonte à

I. HUET BURNET, Écuyer, qui eut pour fils de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. ROBERT BURNET, Écuyer, qui fit un échange avec autre ROBERT BURNET, fils de RAOUL, Écuyer, des héritages sis en la paroisse de Boitron, & tenant à la terre de St.-Aignan, par acte reçu le 29 Septembre 1389, par *Pierre Berouffe*, Tabellion en la Châtellenie d'Essay. Le même ROBERT consentit par acte passé devant Jean Levrot, Clerc-Tabellion en la Châtellenie d'Essay, le 19 Janvier 1397, que Colette Blandé, veuve de Rogier, jadis Seigneur de St.-Aignan, eût la jouissance, sa vie durant, de la Terre & Seigneurie de St.-Aignan, en cas que JEAN DE SAINT-AIGNAN, son fils, dont il étoit héritier, vint à mourir sans hoirs; autre acte d'un accord fait le 17 Novembre 1401, es plaids de la sergenterie d'Essay tenue par Richard le Verrier, Vicomte d'Alençon, entre Jean le Maître & Perrine sa femme, qui s'obligent de payer à ROBERT BURNET 12 liv. tournois de rente, pour raison de certains héritages qu'ils tenoient en la paroisse de Mefnil-Guyon. On ignore le nom de la femme de ROBERT BURNET, mais il eut :

III. GUILLAUME BURNET, Ecuyer, marié à *Robiffe des Moutis*, dont :

IV. HUET ou HUGUES BURNET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de St.-Aignan, qui épousa, en 1455, *Guillemette de Chaumont du Mefnil-Frouger*, dont :

V. JEAN BURNET, dit de *Saint-Aignan*, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Aignan, qui épousa, en 1480, *Anne Erart*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Tertre, dont :

1. 2. & 3. MICHEL, DENIS, JEAN, morts sans postérité ;
4. PHILIPPE, qui fut ;
5. N... DE SAINT-AIGNAN, mariée à N... *Frifnel*, Sieur de la Sauvagère & de la Tirre-lière ;
6. N... DE SAINT-AIGNAN, mariée à N... *Bonnenfant*, Ecuyer, Sieur du Breuil ;
7. Et N... DE SAINT-AIGNAN, mariée à N... *Bevault de l'Aigle*, Sieur du Mefnil.

VI. PHILIPPE DE SAINT-AIGNAN, fuyant le mandement donné par Robert de Silly, Seigneur de Fontaine-Réaut, Bailli d'Alençon, fut mis en possession de la Terre, fief & Seigneurie de St.-Aignan, vendue par décret après la mort de MICHEL DE SAINT-AIGNAN, son frère aîné, moyennant l'enchère qu'il mit de 25 liv. de plus de rente, le 4 Juillet 1532 ; & aux affilés de Bons-Moulins, la jouissance de la Terre, Fief & Seigneurie de St.-Aignan, lui fut délivrée, & il obtint des Lettres de relief, comme Ecuyer, Seigneur de ladite Terre, en conséquence des Lettres du Roi de Navarre, Duc d'Alençon, datées du 13 Février 1532, & il en rendit aveu & dénombrement le 12 Juillet 1541. Il avoit épousé, le 28 Juin 1532, *Mathurine Labbé*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rosière & de Prestal, & de *Nicole Droullin*, dont :

1. PHILIPPE, qui fut ;
2. GUILLAUME ;
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la *Grimonnière* & de la *Ferrière*, au Diocèse de Séez, rapportée après celle-ci, qui partagea, le 8 Octobre 1563, avec ses frères & ses sœurs, & aussi, le 5 Avril 1564, avec sa mère, qui avoit eu, par le testament de son mari, pour son Douaire la ferme & domaine de la Bunetière, autrement appelée de la Pommeraye ;
4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. Sept filles, dont six furent mariées : la première à *Jean d'Asfin*, Ecuyer, Sieur de la Bourderinière ; la seconde à *Richard du Faveris*, Ecuyer, Sieur

du Chefnay-Logrière ; la troisième à *Christophe de Nefange*, Ecuyer, Sieur de Martel ; la quatrième à *Gaston le Guerret*, Ecuyer, Sieur d'Escorfaïn ; la cinquième à *Jacques de Touche*, Ecuyer, Sieur, de la Motte-Lamblore ; & la sixième à *Nicolas d'Espinau*, Ecuyer, Sieur de Champigny. Toutes ont eu lignée.

VII. PHILIPPE DE SAINT-AIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, tué à la bataille de Jarnac, le 13 Mars 1569, avoit épousé, le 17 Novembre 1561, *Jeanne de Laigle*, fille de noble homme *Jean*, & de *Marie Ribault*, dont :

VIII. PHILIPPE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Aignan, qui épousa *Louise de Catinat*, dont

IX. MADELEINE DE SAINT-AIGNAN, qui épousa, par contrat passé à Bons-Moulins, le 10 Novembre 1609, *Alexandre de Lombon*, Baron des Esfarts, laquelle lui porta, par son contrat de mariage, la Terre & Seigneurie de St.-Aignan. Ils eurent :

TANNEGUY & plusieurs filles, dont une épousa N... de *Montmorency*, Seigneur de Loreffe, &c.

#### SECONDE BRANCHE,

Seigneurs de LA GRIMONNIÈRE & de LA FERRIÈRE, au Diocèse de Séez.

VII. JEAN DE SAINT-AIGNAN, Sieur de la Bretesche (troisième fils de PHILIPPE, I<sup>er</sup> du nom, & de *Mathurine Labbé*), fut Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes, Ecuyer du Roi Henri II, & en obtint des Lettres de fauvelgarde ; partagea la succession de ses père & mère avec PHILIPPE & GUILLAUME, Seigneur de Montailles, ses frères, par acte du 13 Juin 1592. Il épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Bons-Moulins, le 1<sup>er</sup> Septembre 1581, *Anne du Pleffis*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Launay & de la Grimonnière, & de *Marie de Venoys*. Après la mort de *Nicolas du Pleffis*, il transigea avec *Marie de Venoys*, sa belle-mère. Il eut :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. ANDRÉ, tige de la branche de *Beaufay*, rapportée plus loin ;
3. JEAN, auteur de la branche de *Auguaise*, diocèse d'Evreux ;
4. SÉBASTIEN, qui a formé aussi une branche établie dans le Perche, éteinte, de laquelle



nous ferons mention en son rang ;

5. PHILIPPE, mort fans postérité ;
6. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Boisrevert*, dans la paroisse de *St-Aignan-sur-Sarte*, rapportée la dernière, & qui subsiste ;
7. Et N. de SAINT-AIGNAN, mariée à *Maurici Agis*, Ecuyer, Sieur de Longpray, dont nous ignorons la postérité.

VIII. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimmonnière, obtint une sentence des Commissaires du Roi, concernant les tailles, dans la Généralité d'Alençon, le 26 Janvier 1641, en conséquence de la preuve de noblesse qu'il avoit faite avec ses frères ; il fut aussi déchargé du paiement des francs-fiefs, sur les mêmes preuves de noblesse. Il épousa, le 29 Septembre 1608, *Françoise de Lieuray*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de *Marcilly-la-Campagne*, &c., & de *Marie de Gaudechart*. Il eut

IX. TANNEGUY DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de la Grimmonnière & de la Ferrière, né le 16 Mars 1614, qui épousa, par contrat passé au Notariat de l'Aigle, le 16 Novembre 1654, noble *Barbe le Cornu*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur du *Buat*, & de *Antoinette de la Vove*, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. RENÉ, tige d'une branche rapportée après celle-ci.

X. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Grimmonnière, épousa N... *Stier*, dont :

GILLES, qui suit ;

Et une fille, mariée à N... *des Montis*, Seigneur de *Bois-Gautier*, dont postérité.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur du *Tertre*, épousa 1<sup>o</sup> N... de *la Haye de la Barre*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> N. de *Maurey*, dont pour fils unique,

XII. RENÉ-JACQUES-PIERRE DE SAINT-AIGNAN, né en 1760, marié, en 1781, à N... du *Bouillonney de Champeaubert*, dont il n'y a point encore d'enfants en 1786.

### TROISIÈME BRANCHE.

X. RENÉ DE SAINT-AIGNAN, Chevalier, Seigneur de *Marcilly-la-Champagne* (second fils de TANNEGUY, & de *Barbe le Cornu*), né le 28 Février 1664, épousa, par contrat passé à Alençon, le 7 Mars 1686, *Élisabeth-Angé-*

*lique Laudier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de *Beauvais*, & de *Françoise Costard*, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. PIERRE, mort Prêtre ;
3. RENÉ, Cheval-Léger de la Garde du Roi, mort fans hoirs ;
4. CLAUDE, Brigadier des Cheval-Légers de la Garde du Roi, mort fans postérité en 1775 ;
5. Et LOUIS, Chanoine & Archidiacre à *Sées*, mort en 1770.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Ferrière & de la Grimmonnière, épousa, par contrat passé à Château-Neuf en Thiémerrais, le 27 Février 1710, *Henriette-Françoise de la Chaussée*, fille de *Henry-François*, Chevalier, Seigneur de *Belleville*, & de *Charlotte Nollent*, dont :

1. GILLES-FERDINAND, qui suit ;
2. MARIE-LOUISE ;
3. Et CHARLOTTE, mariée à *Charles-Henri Nollent*, Chevalier, Seigneur de *Houffay*, dont une fille unique, mariée à *Jacques*, Marquis d'*Auffreville*, Maréchal de Camp, dont postérité.

XII. GILLES-FERDINAND DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de la Ferrière, la Grimmonnière, Rouxon, Bonnefoy, Mesnil-Bernard, &c., mort en 1780, épousa, par contrat passé à Moulins-la-Marche, le 8 Avril 1747, *Suzanne de Rohard*, fille de *Jacques-Charles*, Ecuyer, Seigneur de *Pigeon*, &c., & d'*Élisabeth de Gaudin*, dont :

1. GILLES-JACQUES, qui suit ;
2. Et MARIE-VICTOIRE-ADÉLAÏDE, mariée, en 1779, à N... de *Moucheron*, Chevalier, Seigneur de *Routis*, Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, dont un fils.

XIII. GILLES-JACQUES DE SAINT-AIGNAN, fut Page de Monseigneur le Duc d'Orléans 1762, puis Capitaine au régiment de ce Prince, Infanterie, en 1780, Seigneur de *Chavigny*, des Mesmes & de la *Tour-Neuve*, du chef de son père. Les terres de la Ferrière & de la Grimmonnière sont sorties de cette branche par la vente qu'en a faite GILLES-FERDINAND, à N... *Damerville*, ancien Fermier-Général. Il épousa, le 3 Mai 1784, *Marie-Marguerite-Thérèse de Strada-Darosbert*, fille unique de N... de *Strada*, ancien Gouverneur des Pages du Roi à la Petite Ecurie, & de N... *Despériés*, dont un fils.

## QUATRIÈME BRANCHE,

Seigneurs de BEAUFAY, dans le Diocèse de Liègeux.

VIII. ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN (second fils de JEAN, Seigneur de la Bretesche, & d'Anne du Pleffis), épousa Catherine de Saint-Clair, dont :

IX. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron de Beaufay, marié à Jacqueline le Coutellier, dont :

X. FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Beaufay, marié à Françoise Mallart, dont

XI. JEAN-BAPTISTE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay, marié à N... Achard, dont :

1. N... DE SAINT-AIGNAN, Seigneur de Beaufay ;
2. N..., Chevalier DE SAINT-AIGNAN, Commandant d'Escadron au Régiment des Carabiniers, vivants sans alliance en 1786.

## CINQUIÈME BRANCHE,

Seigneurs d'Auguaïse, Diocèse d'Evreux.

VIII. JEAN DE SAINT-AIGNAN (troisième fils de JEAN, Sieur de la Bretesche, & d'Anne du Pleffis), épousa Catherine de Catinat, dont :

IX. ALEXANDRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaïse, marié à Marie de Raveton de Chauvigny, fille de N..., & d'Anne de Montireau, veuve du Seigneur de la Rainville, dont :

X. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, Seigneur d'Auguaïse, marié à Marguerite de Bailleul, dont :

1. ALEXANDRE, Religieux Bénédictin, Prieur de St.-Pierre-sur-Dives ;
2. JACQUES, Capitaine au Régiment du Roi, tué à la bataille de Spire en 1703 ;
3. LOUIS, Capitaine, au Régiment de la Guiche, mort sans postérité ;
4. PIERRE, qui suit ;
5. Et GILLES, qui a formé un rameau rapporté après la postérité de son aîné.

XI. PIERRE DE SAINT-AIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Auguaïse, & Capitaine au Régi-

ment de Boufflers, a épousé Jeanne Joucy, dont

XII. PIERRE-ANDRÉ DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron des Paroisses d'Auguaïse, & de Brethel, près l'Aigle, a épousé Marguerite le Provost de Belleperche, fille du Sieur de Belleperche, Seigneur d'Iray, dont 3 fils & 2 filles, non mariés.

XIII. L'aîné des garçons a épousé, en 1777, N... du Merle-Blanc-Buisson, fille du Baron du Merle, d'une ancienne Maison, de laquelle il y a eu un Maréchal de France, dont :

Un fils né en 1780.

XIII. Le second fils a épousé N..... de Tafcher.

XIII. Le troisième a épousé, en 1785, N... DE SAINT-AIGNAN DE LA BRETESCHE, sa cousine issue de germaine.

## PREMIER RAMEAU

forti de la branche précédente.

XI. GILLES DE SAINT-AIGNAN (cinquième fils de PIERRE, & de Marguerite de Bailleul), Capitaine au Régiment de Boufflers, épousa, N... le Secq, fille de Nicolas, Seigneur de Bernières, & de Marthe de Chandbois, dont :

1. GILLES-NICOLAS-JOSEPH, qui suit ;
2. PIERRE-CHARLES, qui a formé un autre rameau, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. GILLES-NICOLAS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, Sieur de Glapion, la Verderie, & du Pont-au-Secq, épousa, par contrat passé devant Duchesne, Notaire à Moulens-la-Marche, le 20 Octobre 1749, Louise-Catherine-Jacqueline Malard, fille de Jacques, & de Catherine-Opportune de la Mondière, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. CLAUDE-CHARLES, né le 29 Juin 1761 ;
3. FRANÇOIS-ARMAND, né le 25 Juillet 1762 ;
4. LOUIS-JOSEPH, né le 29 Janvier 1768 ;
5. VINCENT-LÉON, né le 22 Janvier 1772 ;
6. Et JUDITH-ANGÉLIQUE, née le 5 Septembre 1763.

XIII. GILLES DE SAINT-AIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, né le 16 Juin 1759, épousa N... d'Orville de la Bourdonnière.

## SECOND RAMEAU.

XII. PIERRE-CHARLES DE SAINT-AIGNAN (second fils de GILLES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Françoise le Secq de Bernières*), épousa, par contrat passé, le 14 Avril 1760, devant *Duchefne*, Notaire à Moulins-la-Marche, *Marie-Charlotte de Chand-Bois*, fille de N... de *Chand-Bois*, Sieur de la Haye, & de N... d'*Ecorches*, dont :

1. PIERRE-GILLES, né le 21 Mai 1765 ;
2. PIERRE-MAGLOIRE-ANTOINE, née le 24 Octobre 1769 ;
3. VICTOIRE-MARIE-CHARLOTTE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1766, mariée, en 1785, à N... DE SAINT-AIGNAN DE VIEUX-PONS, son cousin.

## SIXIÈME BRANCHE,

établie au Perche, éteinte.

VIII. SÉBASTIEN DE SAINT-AIGNAN (quatrième fils de JEAN, & d'*Anne du Plessis*), épousa *Louise du Plessis*, fille du Sieur du *Plessis-Blainville*, au Perche, dont :

IX. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, qui épousa, par contrat passé, en 1654, devant les Tabellions Royaux de Breteuil, *Louise d'Aureville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Godardière, & de *Françoise le Michel*, dont :

1. MARIE-BARBE, mariée à *Valérien d'Espinau*, Seigneur de Gignette ;
2. Et LOUISE, mariée à *Jean Achard*, Seigneur de la Grande-Haye.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE  
BRANCHE.

Seigneurs de BOISREVERT, Paroisse de *Saint-Aignan-sur-Sarthe*, Diocèse de *Séez*.

VIII. PIERRE DE SAINT-AIGNAN (dernier fils de JEAN, & d'*Anne du Plessis*), Ecuyer, Sieur de Boivrevert & de Montailles, épousa, en 1632, *Marguerite Drouet*, fille de noble homme *Nicolas*, & de *Françoise le Comte*, alors femme d'*Adrien de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. LOUIS, Prêtre, Curé d'*Auguais* ;
3. Et ALEXANDRE, marié, en 1669, à *Marie de Foulogne*, Dame de la Drouardière, au

Tome XVIII.

pays du Maine, veuve de Messire *Michel de Mardaillan*, dont :

MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1685, à *François Dubois*, Ecuyer, Sieur de la Fosse, dont postérité.

IX. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN épousa, en 1660, *Gabrielle de Launay*, fille d'*Alexandre*, & de *Françoise Ferault*, dont :

X. NICOLAS DE SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Sieur de Boivrevert & de Montailles, qui épousa, en 1694, *Anne de Foulogne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, & de *Madeleine Jouenne*, de la paroisse de Maigny-le-Défert, dont :

Louis, qui suit ;

Et plusieurs filles, dont une seule a eu lignée, nommée

CHARLOTTE, mariée à N... de *Launay*, Ecuyer, Sieur de Corchet, son cousin, dont trois garçons.

XI. LOUIS DE SAINT-AIGNAN, Ecuyer, Sieur de Boivrevert & de Montailles, épousa, par contrat passé à Bretheuil, le 22 Mai 1732, devant *Gorgeu*, *Marie-Gabrielle de Pevrel de Bémécourt*, fille de Messire *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémécourt, & de *Marie Charlotte le Doux de Broffeville* (voy. PEVREL), dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLES-NICOLAS, né le 30 Décembre 1736, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du diocèse de Séez, Chanoine & Théologal de la Cathédrale dudit Séez, & Prieur Commendataire du Prieuré de St.-Aignan de Cones-sur-Loire ;
3. Et LOUIS-JOSEPH, Chevalier, Sieur de Boivrevert & de Montailles, né le 25 Août 1741, Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, qui épousa, le 20 Janvier 1784, *Marie-Catherine de Beauvais de Saint-Paul*.

XII. LOUIS-FRANÇOIS DE SAINT-AIGNAN, Seigneur & Patron de Bémécourt, au diocèse d'Evreux, du chef de sa mère, né le 29 Mars 1733, épousa, en 1763, *Marie-Thérèse-Charlotte le Cornu*, fille de N... le *Cornu*, Sieur de Mandre, Chevalier de Saint-Louis, & de N... de *Thieulin*, dont :

1. MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, née le 7 Mars 1764, mariée, le 20 Juin 1785, à N... de *Couigny*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, Cheval-Léger de la Garde du Roi ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Avril 1768.

E

Les armes : d'argent, à trois feuilles de vigne de sinople, posées 2 & 1.

Certificat de M. d'HOZIER, Juge d'armes de France.

Nous Denis-Louis d'Hozier, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, &c. certifions au Roi, qu'en conséquence des titres qui nous ont été représentés en originaux par lesdits LOUIS-FRANÇOIS, CHARLES-NICOLAS & LOUIS-JOSEPH DE SAINT-AIGNAN, frères, & qui prouvent authentiquement leur noblesse par filiations suivies, depuis l'an 1380, ils sont en droit de jouir de tous les privilèges, honneurs & prérogatives attachés à l'ancienne Noblesse du Royaume. En foi de quoi nous avons délivré ces présentes, sous l'empreinte du sceau de nos armes. A Paris, le 5 Mars 1763. Signé d'HOZIER.

\* SAINT-ALBAN, Baronnie & Fief considérable du Gévaudan, possédé par la Maison de Calviffon. Voy. ce mot.

\* SAINT-ALBERT, Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandre, & érigée en Vicomté, par Lettres du 25 Octobre 1712, en faveur de Claude-François de Humyn, Écuyer, Seigneur de St.-Albert, Conseiller & Trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, tant pour lui que pour ses descendants mâles & femelles, & au défaut d'hoirs mâles, aux maris des filles qui seroient Gentilshommes. (Tabl. général., part. V, p. 261.)

\* SAINT-ALVÈRE, Baronnie située au Périgord, qu'Antoinette de Vayrines, dite de Limeuil, porta, en 1446, à Jean-Aimar de Lostanges, Chevalier. Voy. LOSTANGES.

\* SAINT-AMAND. N..., Marquis de SAINT-AMANT, Lieutenant-Général du Nivernois & du Donzinois, serment prêté le 24 Janvier 1762, épousa, en 1763, N... Guyot de la Boissière, fille du feu Conseiller en la Cour des Aides & de l'Hôtel-de-Ville, & de Marie-Madeleine de Frémont, sœur du Chevalier de Frémont-Cressy, ancien Officier des Mousquetaires dans la seconde Compagnie.

SAINTE-AMOUR, en Franche-Comté : d'argent, au lion de sable.

SAINTE-AMOUR : d'azur, au lion d'or,

couronné d'argent, armé & lampassé de sable.

SAINTE-AMOUR-GENOST : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent ; aux 2 & 3 d'azur, à trois roses d'or, au chef coufuz de gueules.

\* SAINTE-ANDIOL, en Provence : Terre qui fut portée par Mabile d'Albe, à son époux Pierre de Varadier, Seigneur de Gaubert, IV<sup>e</sup> aïeul de Nicolas de Varadier, dont la veuve, Louise de Grille, obtint l'érection en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1656, enregistrées à Aix le 29 Décembre suivant, en faveur de son fils Laurent, marié, en 1661, à Marguerite d'Adhémar de Castellane de Grignan, mère de Gaspard, Marquis de St.-Andiol, qui épousa N... de Thézan de Venasque, dont un fils, qui a été Capitaine de Cavalerie en 1748.

SAINTE-ANDRÉ. Les Seigneurs de ce nom sont sortis de la Maison d'Albon, au V<sup>e</sup> degré. Gilles d'Albon, fils puîné de Jean, eut en partage la Seigneurie de St.-André, dont son père avait été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu par le contrat de son aïeul maternel. De cette Maison étoit le Maréchal de Sainte-André, si connu dans l'Histoire de HENRI II & de CHARLES IX, aussi grand politique que Capitaine.

SAINTE-ANDRÉ, Noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de St.-André à un château qui est près de la ville de Limoux.

I. BERTRAND DE SAINTE-ANDRÉ fut Juge-Mage de Carcassonne. Il laissa :

II. PIERRE DE SAINTE-ANDRÉ, qui exerçoit la charge de second Président au Parlement de Toulouse, lorsque le Roi Louis XII le fit chef du Conseil de Gênes, d'où il le retira en 1509, pour lui donner la place de premier Président de Toulouse, qu'il remplit avec beaucoup de distinction & de dignité. Il mourut le 18 Mai 1524, & avoit épousé Claire de Puymisson, sortie d'une noble Famille près de Béziers, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARTIN, Conseiller-Clerc au Parlement de Toulouse, puis Evêque de Carcassonne, Fondateur du Collège de St.-Raimond à Toulouse, & mort en 1545 ;
3. Et BARTHÉLEMY, Chanoine de Carcassonne, mort jeune.

III. FRANÇOIS DE SAINT-ANDRÉ fut nommé par le Roi Louis XII, Chancelier de ses États d'Italie & Lieutenant dans la Seigneurie de Gênes. En 1514, il obtint une charge de Conseiller au Parlement de Paris, puis une de Président-Clerc en la nouvelle Chambre des Enquêtes en 1533, & il parvint, en 1535, à celle de Président à Mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation sous les règnes de François I<sup>er</sup>, Henri II, François II & Charles IX, & mourut le 6 Janvier 1571. Il avoit épousé *Marie de Guetteville*, Vicomtesse de Corbeil & de Tegeri, dont :

1. JEAN, Chanoine de Paris ;
2. JACQUES, Président aux Requetes du Palais ;
3. PIERRE, Seigneur de Montbrun, Président aux Enquêtes, mort sans laisser de postérité ;

Et trois filles. (Voy. la Faille, *Annales de Toulouse*, année 1524.)

**SAINTE-AUBIN**, en Bretagne: *de gueules, à la bande d'argent.*

**SAINTE-AUBIN**, en Picardie: *d'azur, à l'escarboucle d'or, brisée d'une croix du même au franc-quartier.*

**SAINTE-AUBIN**: *d'argent, à l'écu en abîme de sable, surmonté de trois merlettes du même.*

\* **SAINTE-BAUSSANT**, Terre & Seigneurie située dans le Barrois, non mouvant du bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monsec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois en faveur de *Jean-Baptiste Thierrri*, Seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie est échu à son fils aîné N... *Thierrri*, ancien Lieutenant-Général au bailliage de Bar, & auparavant Conseiller du Parlement de Metz.

Il y a une famille du nom de **SAINTE-BAUSSANT**, dont une branche prit le nom de *Margival*, & portoit: *de sable, à trois annelets d'or, posés en pal.*

**SAINTE-BELIN**. Cette maison est regardée dans les provinces de Bourgogne & de Champagne comme une des meilleures qui y soient. Elle est divisée en quantité de branches, & est alliée à tout ce qu'il y a de

grand dans la province. Elle a été maintenue dans son ancienne noblesse, par ordonnance du 4 Janvier 1670, sur des titres qui remontent jusqu'en 1452.

**FRANÇOIS DE SAINT-BELIN**, Marquis de Vaudremont, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, mourut le 26 Janvier 1756, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Antoinette de Prudhomme de Fontenoy*, dont :

**LOUIS-DOMINIQUE-FRANÇOIS DE SAINT-BELIN**, Comte de Vaudremont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fouquet, qui épousa à Dijon, le 12 Avril 1747, *Antoinette-Pauline de la Madeleine de Ragny*, fille de *François-Marie*, Comte de Ragny, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Épiry, St.-Emilien, &c., & de *Marie-Anne de Loriol de Digoine*. (Voyez le *Mercur de France*, des mois de Mai 1747, p. 205, & d'Octobre 1756, p. 236, & l'*Armorial général de France*, reg. I, part. II, pag. 483.)

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de bélier d'argent, les cornes d'or & posées de front, 2 & 1.*

\* **SAINTE-BLIMOND**, Terre & Seigneurie en Vimeu, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison qui possède cette Terre de temps immémorial, sans interruption, & en a le droit de patronage. Les Seigneurs de **SAINTE-BLIMOND** sont principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de St.-Valery, du Prieuré de Cayeux, & de l'Eglise & chapitre de Noyelles-sur-Mer, dont ils ont fait rebâtir l'Eglise & les maisons canoniales, brûlées durant les guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Crécy. Le premier de cette famille dont on connoisse le nom est

I. **VAUTIER DE SAINT-BLIMOND**, Chevalier, mentionné dans une chartre de l'Abbaye de St.-Valery en 1201, qui épousa *Alix du Quesnoy*, dont :

II. **GUILAUME DE SAINT-BLIMOND**, qui épousa *Isabeau de Cayeux*, dont :

III. **JEAN DE SAINT-BLIMOND**, mentionné au cartulaire du chapitre de Noyelles-sur-Mer, en 1293. Il laissa :

IV. **JEAN DE SAINT-BLIMOND**, II<sup>e</sup> du nom, qui eut :

V. **JEAN DE SAINT-BLIMOND**, III<sup>e</sup> du nom, qualifié Chevalier, Sire de St.-Blimond dans

une transaction du 13 Août 1344. Il épousa *Jeanne de Hesdin*, dont :

VI. FLOURY DE SAINT-BLIMOND, qui épousa *Marie de Biencourt*, qui vivoit en 1379, dont :

1. OLIVIER, qui fuit ;
2. Et BAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponthoiles*, éteinte en la personne de FRANÇOIS, Seigneur de Ponthoiles, Sailly & Flibeacourt, dont l'unique héritière,

MARIE-MARGUERITE, épousa N... du *Caurel*, & fut mère de *Marie du Caurel de Tagny*, qui épousa *Charles de Monchy*, Baron de Vifmes.

VII. OLIVIER DE SAINT-BLIMOND est qualifié de *très-noble, haut & Ecuyer*. Il épousa *Honorée du Bos*, fille de *Triflan*, Grand Bailli d'Amiens, dont :

VIII. OLIVIER DE SAINT-BLIMOND, II<sup>e</sup> du nom, Capitaine de St.-Valery, qui fut blessé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait Chevalier par le Comte de Dunois. Il épousa *Jeanne de Fiennes*, dont :

1. OLIVIER, Seigneur de Saint-Blimond, qui mourut sans enfants ;
2. CLÉMENT, qui fuit ;
3. Et JEAN, Chevalier de Rhodes qui fut tué dans un combat contre les Turcs en 1452.

IX. CLÉMENT, Seigneur de SAINT-BLIMOND, épousa *Jeanne-Antoinette de Vaudricourt*, dont :

1. SIMON, qui fuit ;
2. Et ADRIEN, fait Chevalier au siège de Naples en 1495, commandant les troupes de France en Italie, à la prise de Vérone & à la réduction du Duché d'Urbain.

X. SIMON DE SAINT-BLIMOND, Chambellan du Roi François I<sup>er</sup>, mourut en 1523. Il avoit épousé *Marie de la Tranchée*, dont entr'autres enfants :

1. CHARLES, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1539, mort en 1540, sans postérité. Il avoit épousé *Jeanne de Halvin*, nièce de *François*, Evêque d'Amiens ;
2. Et NICOLAS, qui fuit, héritier de son frère.

XI. NICOLAS DE SAINT-BLIMOND, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied, servit en Italie, sous le Maréchal de Briffac,

& mourut en 1543. Il avoit épousé *Catherine de Hesdin*, dont :

1. NICOLAS, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied ;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

XII. FRANÇOIS, Seigneur de SAINT-BLIMOND, Gouy, Cahon & Longavennes, Guidon de 50 Hommes d'Armes sous M. de Rubempré, fut fait Chevalier par le Duc d'Anjou à la bataille de Moncontour, où il acquit beaucoup de gloire, & mourut en 1600. Il épousa, en 1562, *Claude de Sempy*, morte en 1584, fille & unique héritière de *François*, Baron d'Ordre, premier Baron du Boulonnais, & de *Marguerite de Vaudricourt*, dont :

XIII. ANDRÉ DE SAINT-BLIMOND, Baron d'Ordre, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII. Il épousa *Marguerite de Saverufe*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur d'Hubersan, Luifenghen & Fren, dont :

XIV. ANDRÉ DE SAINT-BLIMOND, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'Ordre & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épousa *Elisabeth de Fertin*, Dame de Pandé, Sallenelle, Vron, Avesne, Hemencourt, &c., dont :

1. ÉLISABETH, qui épousa, en 1659, *François de Monchy*, Baron de Vifmes ;
2. Et ANDRÉ, qui fuit.

XV. ANDRÉ DE SAINT-BLIMOND, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c., en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Saint-Blimond fut érigée en Marquisat par Lettres Patentes du mois d'Avril 1681, mourut en 1692. Il avoit épousé, en 1679, *Catherine-Elisabeth le Tonnelier de Breteuil*, dont entr'autres enfants :

XVI. CLAUDE, Marquis de SAINT-BLIMOND, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Eltrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c., Chevalier de St.-Louis, Maître de Camp de Cavalerie, qui mourut le 10 Mars 1743. Il avoit épousé, le 5 Avril 1721, *Jacqueline-Louise-Charlotte d'Auxy d'Hanvoile*, morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1739, fille de *Henri*, Comte d'Hanvoile, & de *Marie-Anne-Madeleine de Créqui*, dont :

1. JACQUES-LOUIS, qui fuit ;
2. MARIE-LOUISE-CHRÉTIENNE, morte au Château de Roche, le 22 Décembre 1759, qui avoit épousé, par contrat du 20 Août 1742,

*Claude-Alexandre de Pons*, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, mort le 21 Février 1770 ;

3. Et ANNE-ÉLISABETH-RENÉE, qui épousa, le 18 Février 1755, *Guillaume-François-Nicolas Dubois*, Comte de Bours, Seigneur de Belhôtel, Guechart & Villeroy, fils d'*Alexandre-César du Bois*, & d'*Anne-Julienne de Robillard*.

XVII. JACQUES-LOUIS, Marquis de SAINT-BLIMOND, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Tilloy, Estrebeuf, Vron, Avesne, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Tonnerre, épousa, le 17 Février 1755, *Marie-Vidéme-Françoise de Lamiré*. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 28 & suiv.)

Les armes : d'or, au fautoir dentelé de sable.

SAINT-BONNET. C'est le nom d'une branche éteinte de la Maison du *Caylar*. Voy. CAYLAR (du).

\* SAINT-BRICE, près de Fougères en Bretagne : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie*, en 1498, par la Duchesse ANNE, & depuis en *Marquisat*, par Lettres du 8 Juillet 1645, en faveur de *Jacques de Volvire*, fils puiné de *Philippe*, Marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses 2 fils moururent sans alliance, & *Marie-Anne*, sa fille, devint héritière de ce Marquisat, & le porta à son mari N... *Guerin*, Chevalier, dont les descendants le possèdent encore, & en ont pris le nom & les armes.

\* SAINT-CHAMANS, Bourg situé entre Tulle & Argentat, plus près de cette dernière Ville, dont une partie dépend de la Terre de St.-Chamans.

On croit que le Château & l'Eglise de ce nom ont été bâtis, par un puiné de la Maison d'*Armagnac*, en l'honneur de saint Amans, premier Evêque de Rodez, duquel on fait un Office particulier à St.-Chamans, qu'on dit être de cette Maison, dont les Seigneurs de SAINT-CHAMANS se font crus issus, & en ont conservé l'ancienne livrée. Un testament de l'an 930, d'*Aimxr d'Echelles*, Vicomte du bas Limousin, fait remonter de plusieurs siècles la fondation de cette Eglise de St.-Chamans.

La Terre & Château de St.-Chamans, qui a donné son nom à la Maison dont nous allons parler, est entrée, en 1549, dans celle

de *Hautefort*, par l'alliance de JEANNE de SAINT-CHAMANS, héritière de la Branche aînée, fille de FRANÇOIS de SAINT-CHAMANS, dit le *Baron Blanc*, avec *Alain-Frédéric de Hautefort*, qui fut chargé de porter le nom & les armes de SAINT-CHAMANS. Sa postérité l'a conservée jusqu'en 1746, qu'elle a passé à M. le Marquis d'*Ejcars de Merville*, qui en a hérité de *Marie de Hautefort de Saint-Chamans*, dernière de cette lignée, morte âgée de 5 ans.

YVES DE SAINT-CHAMANS, Chevalier (*Yvo de Sanâo Amantio, Miles*), fut donataire, en 1040, de l'Abbaye de la Chalm, en présence de *Robert de Durfort*. La Comptoirie d'*Escorailles*, érigée en Fief, par le Vicomte de *Carlat*, de la Maison de *Touloufe*, pour un de ses puinés, est entrée, dans le XIV<sup>e</sup> siècle, dans la Maison de SAINT-CHAMANS, d'où elle a passé, au XVII<sup>e</sup>, dans celle de la *Garde de Saignes*, & de là dans celle de *Sedière*.

Eudes de SAINT-CHAMANS (*Odo de Sanâo Amantio*), Grand-Maitre des Templiers, fut fait prisonnier à ce que rapporte l'Histoire de Malte, en 1172, & Saladin lui offrit sa liberté en échange d'un de ses neveux prisonnier de l'Ordre ; mais Eudes de SAINT-CHAMANS répondit qu'il ne vouloit point, par son exemple, autoriser ceux des Religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, se laisseroient prendre, & qu'il ne pourroit donner pour sa rançon que sa ceinture & son couteau. Ce Grand-Maitre jouissoit d'une grande considération à la Cour de PHILIPPE-AUGUSTE, & à celle de RICHARD I, Roi d'Angleterre.

On voit par des actes de 1269, qu'il étoit oncle de PIERRE & de GUILLAUME de SAINT-CHAMANS, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, le dernier mort, à Touloufe, en odeur de sainteté, où l'on voit encore son tombeau dans l'Eglise des Religieux de cette Ville.

ANTOINE de SAINT-CHAMANS fut Grand-Marchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sous le Grand-Maitre Fluvian, & contribua beaucoup, par sa bonne conduite, à la défense de l'Isle de Rhodes.

En 1120, BERTRAND & BELIEU de SAINT-CHAMANS, Chevaliers (*Bertrandus ac Beliedis de Sanâo Amantio, Milites*), donnent tout ce qu'ils avoient au territoire d'Ananie.

Une bulle de 1115, renouvelée en 1154,

confirme aux Seigneurs de SAINT-CHAMANS le droit de sépulture dans l'Eglise de St.-Martin de Tulle, comme le possédant de temps immémorial.

YVES DE SAINT-CHAMANS, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), paroît dans un acte de 1140, avec Thibaud de Durfort, son cousin. La même année, Robert de Durfort, Chevalier, pour la succession d'Etienne Natra, & Guillaume de Noalac de Saint-Chamans, Chevaliers, donnent à l'Abbaye de Vallette ce qu'ils avoient à la Chalm. On croit que ce GUILLAUME étoit père de THIBAUT, & THIBAUT père d'HERCULE, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la Maison de SAINT-CHAMANS, jurée il y a plus de 2 siècles à l'Abbaye de Remiremont.

I. HERCULE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, vivant en 1180, épousa *Félice*, Dame du *Peschier*, Terre encore possédée par la troisième Branche de cette Maison. De ce mariage vinrent :

PHILIPPE, qui suit ;

Et ODON ou EUDES, Grand-Maitre des Templiers.

II. PHILIPPE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, du *Peschier*, d'Escorailles, Chevalier, épousa, en 1212, *Marie d'Escorailles*, sœur d'*Alchayete*, femme de *Henri*, Comte de *Rouergue*, qui fit, en 1224, une donation à l'Abbaye de Vallette. Il eut :

1. BERNARD, qui suit ;

2. Et GUILLAUME, mort en odeur de sainteté, & dont Baluze parle en ces termes, sous l'année 1269 : *Anno eodem Guillelmus de Sando Amantio religiosus qui fuit Prior in multis locis, fuit ille natione Lemovicensis, scilicet ex antiquâ & nobile gente Dominorum de Sando Amantio, qui hodie vocantur de SAINT-CHAMANS. Videner autem fuisse patrius Bertrandi de Sando Amantio, cujus mentio vetat in acris anni 1313, cum Guillelmo & Petro de Sando Amantio, Domicellis, fratribus ejus.*

III. BERNARD DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, épousa, en 1241, l'héritière de la Maison de *Montmeige*, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;

2. & 3. PIERRE & GUILLAUME, Chevalier, qui, dans un acte, se disent neveux d'ODON DE SAINT-CHAMANS, Grand-Maitre des Templiers. GUILLAUME épousa, en 1312, *Galliana d'Ofnac*, fille de *Raimond*, en faveur de

laquelle 67 Seigneurs du Limousin se cotifèrent pour lui fournir une dot assez considérable, pour épouser le Seigneur GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS ;

4. Et HUGON ou HUGUES, dont on ne connoît que le nom.

IV. BERTRAND DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de St.-Chamans, &c., fit hommage de la Terre de ce nom en 1281, & avoit gagné, en 1275, contre le Curé de Monceaux, le procès par lequel il soutenoit posséder, de temps immémorial, la dime dans la Paroisse de Monceaux, dépendante de St.-Chamans. Cet acte a été rapporté dans un procès, & confirmé par le Parlement en 1672. Il épousa, en 1270, *Souveraine de la Tour d'Auvergne*, dont :

OLIVIER, qui suit ;

Et GUI, rapporté après son aîné.

V. OLIVIER DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Co-Seigneur de St.-Chamans, tranfigea en 1333, rendit hommage de sa Terre de St.-Chamans en 1341, & fit une vente en 1376. Il avoit épousé, en 1320, *Ebles de Bellegarde*, dont :

Un fils, marié à *Béatrix de la Porte*, qui en étoit veuve en 1433.

V. GUI DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, rendit hommage pour cette Terre en 1342. Il épousa 1<sup>o</sup> *Catherine de Cofnac* ; & 2<sup>o</sup> *Marie d'Escorailles*. Du second lit vinrent :

1. JEAN, qui suit ;

2. MERCURE, marié à *Ifabeau de Lostanges* ;

3. Et HERCULE, qui fut aussi marié, & eut :

LOUIS, marié à N... de *Terfac*.

VI. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, rendit hommage en 1401, pour la Terre de St.-Chamans, & hérita de son oncle, *Raoul d'Escorailles*, de la Comptoirie d'Escorailles, en Auvergne, qui lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris en 1409. Cette Comptoirie, érigée en Fief pour un Vicomte de *Carlat*, de la Maison des Comtes de Toulouse, qui avoit le droit de recevoir les impositions de la Province d'Auvergne, est restée dans la Maison de SAINT-CHAMANS, jusqu'en 1598, que MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, fille du Baron *Blanc*, porta ce Fief à *Pierre de la Garde-Saignes*, Seigneur de Vallon. JEAN épousa *Marguerite de Gimel*, dont :

1. GUI, qui suit ;



2. GUINOT-PHILIPPE, marié, en 1447, à *Souveraine de Noailles* ;
3. JEANNOT, Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1428, sous le Grand-Maître Fluvian ;
4. BERTRANDE, mariée à N... de *Malafaide* ;
5. MARIE, qui épousa *Antoine de Saint-Christophe* ;
6. CATHERINE, mariée à *Jean d'Ornhac* ;
7. Et MARGUERITE, qui épousa *Guillaume d'Ornhac*. Ces *d'Ornhac* étoient des cadets de la Maison de *Comborn*, & paroïssent, en 1220, avec le titre de *Chevalier*.

VII. GUI DE SAINT-CHAMANS, qualifié dans les titres de *noble, puissant & magnifique Seigneur*, fit faire deux terriers, l'un en 1422, & l'autre en 1433, & épousa, en 1435, *Jeanne de Liffac*, dont :

1. BERTRAND, qui fut ;
2. ARNAULD, Seigneur de Liffac, en partie de Noailles, de la Bonifacie, Sénéchal de Lannes, Chambellan du Roi, son premier Maître d'Hôtel & son Panetier, qui, en 1499, fut médiateur & garant du mariage de Jean de Foix, Comte d'Estampes, avec Anne, fille du Roi de Navarre, qui fut grand'mère de HENRI IV. Il épousa *Catherine d'Esclamars*, dont :

JEAN, Baron de St.-Chamans, de Pazols, Liffac, Rillac & Noailles, qui vendit à un Seigneur de la Maison de Noailles, en 1518, ce qu'il avoit dans le tiers du Château de Noailles. Il y accéda aux charges de son père, & épousa *Catherine de Lévis-Châteaumorand*.

3. EBLES, marié à *Jeanne de Montbetton* ;
4. & 5. PIERRE & GUI ;
6. Et JEANNE, mariée à *Pierre de Chalons*.

VIII. BERTRAND, Seigneur de SAINT-CHAMANS, d'Escorailles, Montmege, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1460, *Marguerite d'Apchier*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et LÉONARD, auteur de la seconde Branche, rapportée ci-après.

IX. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Escorailles, épousa *Marguerite de Saint-Aulaire*, dont :

X. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Escorailles, Co-Seigneur de St.-Chamans & du Pêschier, qui échangea, en 1547, les parts qu'il avoit dans la Terre du Pêschier, contre celles que HÉLIE DE SAINT-CHAMANS avoit dans la Terre de St.-Chamans. Il épou-

sa la 1<sup>o</sup> *Nicole de Morvilliers*, Demoiselle de la Reine ; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Montal*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. JEANNE, mariée à *Alain-Frédéric de Hautefort* ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Jean-Martial de Conros* ;
4. Et MARGUERITE, qui porta la Comptoirie d'Escorailles à *Pierre de la Garde de Saignes*, Seigneur de Vallon en Quercy.

XI. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, après avoir acquis les portions qu'avoit HÉLIE dans la Terre de St.-Chamans, laissa cette Terre à *Alain-Frédéric de Hautefort*, son neveu, à la charge de porter le nom & les armes de St.-Chamans, & mourut sans alliance. De la Maison de *Hautefort*, la Terre de Saint-Chamans est passée, en 1746, dans celle d'*Escars*, comme nous l'avons dit ci-devant.

#### SECONDE BRANCHE.

IX. LÉONARD DE SAINT-CHAMANS (lecond fils de BERTRAND, & de *Marguerite d'Apchier*), Co-Seigneur de St.-Chamans, du Pêschier & de Montmege, mourut en 1518. Il épousa, en 1490, *Jeanne de Royère de Lon*, fille de *Jean*, Seigneur de Lon, & de *Jacquette Hélié de Pompadour*, dont :

1. HUGUES, qui fut ;
2. FRANÇOIS, mort Religieux ;
3. Et MARGUERITE, mariée, en 1506, à *François de Luberfac*.

X. HUGUES DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, du Pêschier & de Montmege, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit l'acquisition de la Terre de Pazayac, fonda une Vicairie, en 1539, à St.-Chamans, & mourut en 1543. Par son testament de 1542, il laissa l'usufruit de son bien à sa femme, & fit légataire universel son fils ELIE. Il avoit épousé, en 1520, *Marguerite de Cornil*, fille de *Rose d'Espagne*, héritière de la Maison de *Durfort*, & Sœur de *Brunette*. Ses enfants furent :

1. ELIE, qui fut ;
2. N... DE SAINT-CHAMANS, mariée à N... d'*Chapt de Rastignac* ;
3. N... DE SAINT-CHAMANS, mariée à N... de *Puymartin* ;
4. JEANNE, qui épousa, par contrat du 5 Dé-

cembre 1564, *Guy de Pons*, Seigneur de St.-Maurice;

5. Et autres JEANNE, qui épousa, le 20 Septembre 1551, *François de Bar*, Seigneur de Molière.

XI. ELIE DE SAINT-CHAMANS, Comte du Pefchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur, en 1555, de Théroouanne & de Mariembourg, contribua à la défense de Metz; & le Maréchal de Vieilleville, qui l'avoit pour Sergent-Major, en fait le plus grand éloge. Il commanda les Arquelets au combat de Vert en Périgord; avoit échangé, en 1547, les portions qu'il avoit dans la Terre de St.-Chamans, contre celles que FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS avoit dans celle du Pefchier. Il épousa, en 1549, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Chabannes*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. MERCURE & ANTOINE, qui eurent le malheur de se laisser entraîner dans le parti de la Ligue. Ils commandèrent les armées dans tout le pays entre la Marne & l'Oise, s'emparèrent du Château de Pierrefont, Place forte en ce temps-là, dont on ne put les déloger, ni de Château-Thierry, ni de la Ferté-Milon. Enfin ils revinrent à l'obéissance de leur légitime Souverain, & remirent à HENRI IV les Places & le Pays qu'ils tenoient. Ce Monarque leur donna les Gouvernements de Verdun, de Théroouanne & de Mariembourg, & 60 mille écus, avec lesquels ANTOINE DE SAINT-CHAMANS acheta la Terre de Méry-sur-Oise. Il ne se maria point, & son neveu recueillit sa succession. Pour MERCURE DE SAINT-CHAMANS, il fut dans la plus grande faveur auprès de HENRI IV, qui l'avoit désigné Chevalier du St.-Esprit, lorsqu'il fut assassiné. Il épousa *Isabelle des Ursins*, qui se remarqua au Marquis de la *Marck-Mauny*;
4. FRANÇOIS, filleul de FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, dit le *Baron Blanc*, qui lui laissa, par son testament, une somme d'argent. Il fit ses preuves pour l'Ordre de Malte en 1622; fut fait prisonnier à la Bataille de Raab, contre les Turcs, & conduit au Château des Sept-Tours, où il fit vœu que s'il pouvoit en échapper, il porteroit ses fers à l'Abbaye de Roquemadour en Limoufin, ce qu'il exécuta;
5. HERCULE, tué devant Sédan;
6. Et JEANNE, mariée, en 1567, à *Jean de Saint-Martial*.

XII. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier,

Comte du Pefchier, Seigneur de Pazayac, Branceilhes, Merchadour, Serillac, & Co-Seigneur de Lofanges, ayant eu laquelle avec MM. de Mies & de Lofanges, où son fils aîné PIERRE, lui servit de second & tua son adverfaire, obtint des Lettres d'abolition en 1606: cela n'empêcha point JEAN de déshériter, par son testament du 3 Novembre 1609, son fils aîné, & de laisser tous ses biens à son fils cadet. Il épousa, en 1571, *Catherine de Gimel*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Matheline d'Auriol*. Ses enfants furent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. EDME, auteur de la branche des Seigneurs du *Pefchier, Branceilhes, & Pazayac*, rapportée ci-après;
3. ANNE, qui épousa N... *d'Esforailles*;
4. LOUISE, mariée à N... *de Saint-Viance*;
5. MARGUERITE;
6. Et FRANÇOISE, femme de N... *de Tournemine*, dont la fille épousa *Annet de Ferrrières*, Baron de Sauvebœuf, & lui porta la Terre & Moulin d'Arnac.

XIII. PIERRE DE SAINT-CHAMANS servit de second à son père, & malgré cela, en ayant été déshérité, il leva des troupes en Limoufin & en Périgord, & mit dans son parti le Vicomte de Turenne. EDME DE SAINT-CHAMANS, son frère cadet, se ligua avec la Maison de Noailles: il y eut de part & d'autre des coups de fusil, & même des canons tirés; mais bientôt après on ôta à ces Seigneurs le pouvoir de se faire la guerre, & leur différend ne forma plus qu'un procès par écrit, qui n'a été terminé qu'en 1729, que la branche cadette, en vertu du testament de JEAN DE SAINT-CHAMANS, a été maintenue dans la possession des Terres du Pefchier & de Pazayac. Quant à PIERRE, dont il est ici question, qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans les titres, il épousa, 1<sup>o</sup> en 1606, *Aimée de Pontallier*, fille de haut & puissant Seigneur *Antoine-Louis*, Seigneur de Châtillon en Bazois, & de *Françoise de Gimel*. Elle lui apporta la Terre de Châtillon en Bazois, & mourut en 1659. Cette Maison de *Pontallier*, éteinte, prétendoit être de la même famille que celle des anciens Comtes de *Champagne*. Une branche a fondu dans la Maison de *Bauffremont*, & une autre dans celle de *Villers-la-Faye*. PIERRE épousa 2<sup>o</sup> *Catherine Maffre de Soulages*, de laquelle il n'eut

point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, tué au siège d'Ypres, commandant un Régiment d'Infanterie ;
3. Un autre garçon, mort en bas âge à Châtillon en Bazois ;
4. MERCURE, tué à la bataille de Lens, en 1648, commandant le Régiment du Cardinal Mazarin. Il avoit épousé *Hippolyte Huchard de Monspcy*, dont :

FRANÇOISE-CHARLOTTE, qui épousa *Pierre de Revol*.

5. Et MADELEINE, mariée à N... de Fenis.

XIV. ANTOINE DE SAINT-CHAMANS hérita de son grand-oncle ANTOINE, du Marquisat de Méry-sur-Oise, fut Guidon des Gendarmes du Cardinal Mazarin, & obligé, à cause de sa fanté, de quitter le service fort jeune. Il épousa, en 1655, *Marie de Leoni*, dont :

1. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, reçu Page le 1<sup>er</sup> Janvier 1672, ensuite Exempt des Gardes-du-Corps en 1688, qui conduisit en cette qualité LOUISE D'ORLÉANS, pour épouser CHARLES II, Roi d'Espagne. Il épousa ensuite *Bonne de Chaftehus*, & eut :

CÉSAR-ARNAUD, Marquis de Méry, mort en 1727, sans avoir été marié, qui laissa à ses sœurs le Marquisat de Méry ;

JUDITH, Comtesse des Barres ;

BONNE, mariée à *Samuel Bernard* ;

ANNE-VICTOIRE, mariée à *Robert*, Marquis de *Pierrepont*, laquelle vendit à *Samuel Bernard*, son beau-frère, la Terre de Méry, qui a passé à Madame la Présidente *Molé*, sa fille.

2. ANTOINE-GALLIOT, qui fuit ;
3. Un autre garçon, Religieux Feuillant ;
4. 5. & 6. Et trois filles, Religieuses.

XV. ANTOINE-GALLIOT DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Montaignillon & de Villenauxe, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1665, obtint d'abord une Compagnie de Cavalerie, successivement le Régiment de St.-Chamans, Cavalerie, en 1703 ; le Régiment Royal-Etranger en 1706, qu'il eut permission de vendre en 1709 ; & ensuite une brigade des Gardes-du-Corps. Il est mort le 18 Juin 1731, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Puy-Laurent, & Grand Bailli d'Épée de la ville de Sezanne. Il avoit acheté, en 1718, la Terre de Villenauxe, & épousa, en 1712, *Marie-Louise Larcher*, d'une des plus an-

Tome XVIII

ciennes Familles du Parlement de Paris, dont :

1. ALEXANDRE-LOUIS, qui fuit ;
2. ANTOINE-MARIE-HIPPOLYTE, rapporté après son aîné ;
3. BONNE-GABRIELLE, née en 1716, mariée 1<sup>o</sup> à *François le Fournier*, Marquis de Wargemont, tué à la bataille de Dettingen en 1743, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ; & 2<sup>o</sup> au Marquis d'*Avesnes de Calonne*, en Auvergne. De son premier lit elle a eu deux garçons & une fille : — le premier est mort Maréchal de Camp ; — l'autre a été Colonel de la Légion de Soubise & Brigadier des Armées du Roi ; — leur sœur a épousé le Marquis de *Querrieu*, qui a deux garçons. BONNE-GABRIELLE a de son second lit un garçon ;
4. Et MARIE-LOUISE, née en 1717, mariée, en 1739, à *Alexandre-Louis*, Comte de *Mailly*, mort en 1749, & sa femme 3 mois après, le 10 Décembre 1749, dont postérité.

XVI. ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de St.-Chamans & de Montaignillon, Vicomte de la Barthe & de Rebenac, Seigneur de la ville de Villenauxe, né le 31 Janvier 1726, entré, en 1740, dans les Gendarmes de la Garde ; fait en 1743, à l'âge de 17 ans, Chevalier de St.-Louis, pour s'être distingué à la bataille de Dettingen ; Brigadier en 1745 ; Maréchal de Camp, en 1748, a commandé les troupes qui défendoient la gauche du Village de Bergen en 1759 ; a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le 17 Décembre de la même année ; s'est distingué pendant toute la dernière guerre, a eu des corps considérables sous ses ordres, tant comme Maréchal de Camp, que comme Lieutenant-Général. Il est Gouverneur de la ville de St.-Venant en Artois, Grand Sénéchal d'Épée de la Province de Béarn, & Chef de toute la Maison. Il épousa, le 10 Mars 1747, *Françoise-Aglæe-Sylvie le Tellier*, née le 21 Septembre 1727, fille de *François-Louis*, Marquis de *Souvré*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant-Général de la Province de Béarn & Maître de la Garde-robe du Roi & de *Jeanne-Françoise Dauvet des Marets*, dont :

1. AMANS, Vicomte de Rebenac, né le 6 Mai 1754, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Champagne ;

F

2. Et AMABLE-FÉLICITÉ-GABRIELLE, née le 21 Août 1759.

XVI. ANTOINE-MARIE-HIPPOLYTE, Comte de SAINT-CHAMANS, Seigneur de Frouville (second fils d'ANTOINE-GALLIOT, & de Marie-Louise Larcher), né le 6 Février 1730, Moufquetaire de la seconde Compagnie, reçu le 7 Septembre 1745, Guidon de Gendarmerie en 1746, second Cornette des Chevaux-Légers Dauphins, puis le 30 Avril 1748, premier Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; fuccéffivement Sous-Lieutenant des Gendarmes Flamands, le 6 Avril 1758; & enfin, le 11 Janvier 1762, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, nommés de Bourgogne avant 1763. Cette Compagnie ayant été réformée, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine en 1763, s'est trouvé, depuis 1766, à toutes les batailles; & à celle de Freidberg, il a battu les Escadrons de l'aile gauche; est, depuis 1770, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & aujourd'hui Gentilhomme d'honneur de M. le Comte d'Artois. Il époufa, le 4 Août 1766, Marie-Françoife de Fougères, fille de Marie-François, Comte de Fougères, Sous-Gouverneur du Roi, Maréchal de Camp, & maintenant premier Maître d'Hôtel de M. le Comte d'Artois, dont :

1. MARIE-GEORGES, né le 6 Juillet 1769, tenu fur les fonts baptismaux, en 1775, par le Roi & par Madame Adélaïde de France;
2. N... de SAINT-CHAMANS, né le 21 Avril 1776, non encore nommé, le devant être par M. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, née le 31 Juillet 1774.

#### BRANCHE

des Seigneurs du PESCHIER, BRANCEILHES, PAZAYAC, &c.

XIII. EDMÉ DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Pefchier, &c. (second fils de JEAN, & de Catherine de Gimel), fut fait héritier univerfel par le testament de fon père du 3 Novembre 1609. Il époufa, par contrat du 9 Novembre 1611, Françoife de Badefol, fille de Gui, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame Ifabeau de Pierrebuffière, dont :

1. JEAN-ANTOINE, qui fuit;

2. LOUIS, mort fans alliance;
3. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1633, à Jean-Georges d'Aubuffon, Chevalier, Seigneur de Petaut, Miremont & Savignac.

XIV. JEAN-ANTOINE DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de Pazayac, du Pefchier, Branceilhes, la Cour, &c., époufa, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1651, Marguerite Green de Saint-Marfault, fille de Charles, Chevalier, Seigneur de Gademoulins, de la Cour, la Foucaudière, la Palu, & de Dame Marie du Breuil, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. MATHIEU, Chevalier, Seigneur de la Cour, qui époufa, en 1683, Gabrielle de Grimoard, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Frauteaux, Maréchal de Camp, & de Charlotte de Villouveys, dont :

LÉONARD, né en 1688, tenu fur les fonts baptismaux par LÉONARD, fon oncle, & reçu Page en 1704, mort fans postérité;

Et N... de SAINT-CHAMANS, qui époufa Jean Bertin, Maître des Requêtes dont :

1. Henri-Léonard-Jean Baptiste, Ministre & Secrétaire d'Etat; — 2. N... Bertin, appelé l'Abbé Bertin, Conseiller d'Etat; — 3. N... Bertin, qui a été Evêque de Vannes; — 4. N... Bertin, mariée à N... de Mellet, Seigneur de Neuvicq; — 5. N... Bertin, qui époufa N... de Fumel, Seigneur de Montfeugur; — 6. & 7. & deux autres filles, mariées, l'une à N... Chappelle de Jumilhac-Cubjac; & la dernière à N... de la Jaurie.

3. Et LÉONARD, marié à N... de Baneuil, dont une fille, femme de N... de la Porte.

XV. CHARLES, Comte de SAINT-CHAMANS, Seigneur de la Cour, du Pefchier, Pazayac, &c., Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, époufa, par contrat du 16 Juillet 1691, Marie-Conflance de Saint-Julien, fille de Joseph, Seigneur de Saint-Marc, Baron de Berne, & de Conflance des Efcures, dont :

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier de Malte;
3. Et N... de SAINT-CHAMANS, mariée à N... Chappelle de Jumilhac-Saint-Jean.

XVI. LOUIS, Marquis de SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Pefchier, Pazayac, St.-Marc, &c., chef de la troisième branche,

né le 12 Février 1694, reçu Page en 1708, a été fait successivement Exempt des Gardes-du-Corps, Maître de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat du 7 Juin 1731, *Louise-Charlotte de Malezieu*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Général de l'Artillerie & des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, &c., & de *Louise-Marthe Stoppa*, dont :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit ;
2. NICOLAS, mort sans postérité ;
3. N... DE SAINT-CHAMANS, mariée à N... de *Douhet*, Baron d'Auzers ;
4. MARGUERITE, qui épousa, en Septembre 1762, *Charles-Jacques-Louis de Meulan*, Ecuyer, Receveur-Général des Finances de Paris ;
5. Une autre fille, morte sans postérité, qui avoit épousé N... de *Sennezergues* ;
6. Et N... DE SAINT-CHAMANS, Dame Maltoise.

XVII. JOSEPH-LOUIS, Vicomte DE SAINT-CHAMANS, né le 23 Septembre 1747, Colonel du Régiment de la Fère, Infanterie, au mois d'Août 1771, épousa, le 22 Décembre 1773, *Céleste-Augustine-Françoise Pinel du Manoir*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Colonel des Milices de la Guadeloupe, & de *Madeleine Giraud d'Orzol*. Elle a été présentée en 1774.

La Maison de SAINT-CHAMANS porte pour armes : *de sinople, à trois fasces d'argent, au chef engrêlé de même*. Supports : *deux sauvages de carnation*. Cimier : *un sauvage tenant sa massue*. Devise : NIL NISI VINCIT AMOR.

\* SAINT-CHAMAS, Terre située dans le Diocèse d'Arles, en Provence, qui a donné son nom à une ancienne famille, maintenue dans sa noblesse par Arrêt du 6 Décembre 1668. Elle remonte à *JEAN DE SAINT-CHAMAS*, ou de *Saint-Amant*, vivant en 1330, & subsiste dans *JEAN-LOUIS DE SAINT-CHAMAS*, Chevalier de St.-Louis, marié, le 22 Juin 1756, à *Madeleine-Alexandre d'Agoult*, issue des Seigneurs de Saint-Michel.

Les armes : *d'azur, au nom de Jésus, en lettres gothiques d'or*. Devise : IN HOC SIGNO VINCES.

SAINTE-CHAMONT : *parti d'argent & d'azur à la fasce de gueules, brochant sur le tout*.

SAINTE-CHERON : *d'or, à une anille de sable*.

SAINTE-CHRISTOPHE. Voy. TENAI.

SAINTE-CLAIR, Branche de la Maison de *Turgot*, originaire de Normandie, qui ne s'est pas moins distinguée que les autres. Voy. TURGOT.

\* SAINTE-CLOUD, Bourg proche Paris, qui s'appelloit anciennement *Nogent-sur-Seine*. Ce nom fut depuis changé en celui de *Sainte-Cloud*, du nom d'un des fils de *CloDOMIR*, Roi d'Orléans, qui s'y retira pour fuir la persécution de ses oncles, & fit don de cette Terre à l'Eglise de Paris.

LOUIS XIV érigea les Seigneuries de *Sainte-Cloud* & autres, en *Duché-Pairie*, au mois d'Avril 1674, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, Prélat Commandeur des Ordres, & de ses successeurs. *Christophe de Beaumont*, Archevêque de Paris, Duc de *Sainte-Cloud*, a prêté serment en cette qualité au Parlement.

SAINTE-CONTEST. Voy. BARBERIE DE SAINTE-CONTEST.

SAINTE-CRICQ. Voy. SAINCRIC.

\* SAINTE-CYR, Terre & Seigneurie proche Vertailles, qui appartenoit à la Maison de *Séguier*, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiste Séguier*, Seigneur de St.-Brisson, vendit à Louis XIV, qui a fait bâtir le Monastère des Dames de St.-Cyr, où sont reçues les filles de condition, sur leurs preuves de noblesse, pour y être élevées.

SAINTE-DELIS d'HEUCOURT, Maison qui portoit : *de sinople à l'épervier d'argent, becqué & membré de gueules, tenant dans ses serres une perdrix d'or*.

SAINTE-DENIS, Ancienne noblesse, l'une des plus considérables de la Province de Normandie, par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. Elle tire son nom de la paroisse de St.-Denis-sur-Sarthon, située à 2 lieues de la Ville d'Alençon. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que la branche des Seigneurs de *Vervaine*, d'où sont sortis les Seigneurs de *Vieuxpont* & de la *Touche* au Maine. Il est parlé de cette dernière branche, qui a été maintenue dans sa noblesse depuis 1418, par ordonnance du 20 Août 1666, dans l'*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 484.

I. N. DE SAINTE-DENIS, Seigneur de St.-

Denis-sur-Sarthon, accompagna en 1066 Guillaume le Conquérant, dans son expédition d'Angleterre. Il laissa

II. N... DE SAINT-DENIS, Seigneur de St.-Denis, qui suivit en 1096 Robert, Duc de Normandie, à la Croisade de la Terre-Sainte. Il eut pour fils

III. GEOFFROY, Seigneur de St.-Denis, qui aumôna en 1132, aux Religieux de St.-Martin de Séz, la tierce partie de la dime de la paroisse de St.-Denis, en présence de son fils,

IV. ROBERT, qui tenta, conjointement avec son fils, de rentrer dans la portion de dime aumônée par son père ; mais ils en furent déboutés par un arrêt de l'Echiquier de 1186. ROBERT fut père de

V. RODOLPHE DE SAINT-DENIS, qui eut

VI. FOUCAULT DE SAINT-DENIS, qui laissa :

1. HENRI, Seigneur de St.-Denis, qui se trouva à la bataille de Bouvines, & mourut sans postérité ;
2. HUGUES, qui suit ;
3. Et MARIE, qui épousa, en 1248, *Henri de Longueil*.

VII. HUGUES, Seigneur de SAINT-DENIS, après la mort de son frère aîné, fut père de

VIII. COLIN, Seigneur de SAINT-DENIS, qui eut

IX. VIVIEN, Seigneur de SAINT-DENIS, Chevalier, tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356, dont

1. PIERRE, Ecuyer, tué le 19 Décembre 1356, avec son père. Leurs armes sont peintes au-dessus de leurs tombeaux dans le Couvent des Cordeliers de Poitiers. Il laissa pour fille unique

MARIE, principale héritière de la Maison, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jean Stuart*, Chevalier Ecossais ; & 2<sup>o</sup> *Jean de Bailleul*, dont descendent les Seigneurs de Bailleul & les Marquis de Creffanville.

2. Et JEAN, qui suit.

X. JEAN DE SAINT-DENIS, Seigneur du Haut, fut père de

XI. JEAN DE SAINT-DENIS, II<sup>e</sup> du nom, qui suivit le parti de Charles VII, au service duquel il mourut. Les Anglais confisquèrent ses biens & en firent don au Général Talbot, Gouverneur d'Alençon & du Mans. Il épousa *Agnès*, Dame de *Garencières*, dont il eut

XII. GUILLAUME DE SAINT-DENIS, Seigneur de Haut, *Garencières*, &c., qui épousa 1<sup>o</sup> *Louise le Rouillé* ; & 2<sup>o</sup> *Louise Tirel*,

filles de *Jean*, dit *le Roux*, Seigneur de Mons, *Vervaine* & *Alonne*, forti d'une ancienne Maison d'Angleterre, & de *Charlotte de Larré*. Du premier lit vint

1. JEAN, qui suit ;

Du second lit est issu :

2. ROBIN ou ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Vervaine*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN DE SAINT-DENIS, Seigneur de *Garencières*, *Lancisière*, &c., laissa

1. FRANÇOIS, chef de la branche de Saint-Denis, établie en Anjou, où elle a subsisté jusque vers 1700 ;
2. JEAN, Seigneur du Bu, *Mieuxé*, *Boaille*, &c., qui épousa *Marie Dumefnil*, dont pour fille unique

MARIE, qui épousa, en 1517, *Gallois d'Aché*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu & de *Larré*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 400 Arquebusiers à cheval, & Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légère de France. De ce mariage sont issus les Seigneurs d'*Aché*, établis proche d'Alençon, & *Marie d'Aché*, qui épousa *Jean de Bailleul*, Seigneur du Renouard, & de laquelle étoit fille *Françoise de Bailleul*, femme de *Gilles de Souvré*, Maréchal de France.

3. Et LÉONOR, qui suit.

XIV. LÉONOR DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, fut père de

XV. GILLES DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, qui épousa *Françoise de Saint-Remy*, dont il eut

XVI. RENÉ DE SAINT-DENIS, Seigneur de Hertray, Châtelain de la Tournerie, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ses Ordonnances, Gouverneur de la Ville & du Château d'Alençon, & Commandant dans l'étendue du Bailliage. Il commença de donner des preuves de son attachement pour le Roi de Navarre, en le recevant à Alençon, dont il s'étoit emparé en son nom. Il enleva la Ville de Frenay au Maine aux Ligueurs, & fut chargé de l'investissement d'Alençon, lorsque Henri IV en fit le siège en personne à la fin de 1589. Le Roi, pour l'en récompenser, lui donna le Gouvernement de la Ville & du Château. En 1590, il défit deux fois Lanfac ; la première, proche Mamers ; la seconde, sous le Château de Mayenne. Il fit à ses frais le siège

de la petite Ville d'Esflay occupée par les Ligeurs, & fut chargé de rassembler cette place. Il se trouva à la retraite de Caudebec avec un corps de troupe considérable. Henri IV, pour le récompenser de ses services, érigea la Terre de Hertray en Baronnie par Lettres Patentes du mois de Juillet 1592, & lui donna pendant sa vie la jouissance des Vicomtes de Beaumont-le-Vicomte & de Frefnay. Il étoit à la veille d'être décoré du suprême degré des honneurs militaires, lorsqu'il fut assassiné. Il avoit épousé N... de Riants de Villeray, dont

XVII. ODET DE SAINT-DENIS, Baron de Hertray, qui succéda à son père dans le Gouvernement de la Ville & du Château d'Alençon. Il épousa *Jeanne de Tournemine* (a), (omise dans Moréri), fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmeur, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Lucrèce de Rohan*, dont

MARTHE, qui épousa *Claude de Boisfon*, Vicomte de Dinan, Gouverneur de Morlaix, Commandant des ban, arrière-ban & Gardes-Côtes de l'Evêché de Léon.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VERVAINE.

XIII. ROBIN OU ROBERT DE SAINT-DENIS (second fils de GUILLAUME, & de *Louise Tirel*), Seigneur de Mores, Vervaine, Alonne, Haut, &c., épousa *Jeanne Clément*, dont

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et JEAN, rapporté après son frère aîné.

XIV. GUILLAUME DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., fut député par la Noblesse du Bailliage d'Alençon en 1497 pour assister aux Etats de Normandie. Il épousa *Jeanne le Porc*, dont entr'autres enfants,

XV. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., qui épousa *Anne du Bouchet*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Saint-Remy*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. & 3. CLAUDE & SONNAR.

(a) Elle étoit sœur de *Renée de Tournemine*, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jean de l'Isle*, Seigneur de Marivault, & 2<sup>o</sup> *Alexandre de Vieupont*, Baron de Neufbourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ses Ordreances, Vice-Amiral de Bretagne.

XVI. ANTOINE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., épousa *Suzanne le Monnier*, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et LOUISE, qui épousa *Jean de Courcillon*.

XVII. FRANÇOIS DE SAINT-DENIS épousa *Antoinette de Bagneux*, dont entr'autres enfants :

XVIII. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Haut, qui épousa *Gabrielle de Fromentières*, fille de *Charles*, Seigneur du Fay, dont

XIX. RENÉ DE SAINT-DENIS, qui épousa *Marie de Courtalin*, dont

Un fils mort sans postérité.

XIV. JEAN DE SAINT-DENIS (second fils de ROBIN), fut Seigneur de Vervaine ; il remit dans sa famille la Terre de St.-Denis-fur-Sarthon, par acquisition, & épousa *Guillemette Caget*, dont

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et JEAN, Prêtre.

XV. FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Seigneur des Terres de Chahains, Gandelain, la Ferrière, Gu, & autres, épousa *Robine Ango*, Dame de Lancisière, dont :

1. JEAN, Seigneur de Saint-Denis-fur-Sarthon, qui ne laissa que

ISABEAU, qui épousa *Antoine de Samson*, Seigneur de la Houfflaye.

2. Et PIERRE, qui fuit.

XVI. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine & de Lancisière, mort en 1594, avoit épousé *Françoise de Belocé*, dont :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. Et JACQUES, Seigneur de Vervaine, auteur d'une branche, dont descend par femmes le Seigneur de la Cervelle, Marquis de la Grande-Barre.

XVII. THOMAS DE SAINT-DENIS, Seigneur de Lancisière, Condé, Vervaine, Piaslé, Béchereau, Clinchemorre, &c., épousa, 1<sup>o</sup> en 1624, *Louise le Vasseur*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Cognier & d'Aillères, & d'*Elisabeth d'Argenson* ; & 2<sup>o</sup> en 1635, *Suzanne de Bérenger*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine-Groigny, & de *Charlotte de Saint-Simon-Courtoimer*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;

2. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie, tué au siège de Courtray ;
3. LOUIS, auteur de la branche de *Piaffé & Vervaine* ;
4. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de la *Brevière*, rapportée plus loin ;
5. MARIE, qui épousa *Henri de Vauborel*, Seigneur de Brenfant-Falnil.

Du second lit est issu :

6. JEAN-ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Touche & de Vieuxpont*, qui viendra en son rang.

XVIII. JACQUES DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine, épousa, en 1652, *Louise de Refuge*, fille de *Jean*, Comte de Coësmes, dont

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Bourbonnois ;
3. JEAN, Officier au même Régiment, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692 ;
4. LOUISE, qui épousa le Sieur de *Boismercard*.

XIX. JACQUES DE SAINT-DENIS, Chevalier, Seigneur de Vervaine, &c., mourut en 1697, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat particulier. Il avoit épousé *Louise de Malortie*, belle-sœur de la fameuse Marquise de Villars, tante de *Jacques - Gustave de Malortie*, Marquis de Boutteville, & grand-tante de *Jean-François de Malortie*, Marquis de Boutteville. Ils n'eurent pas d'enfants.

XVIII. LOUIS DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Seigneur de Piaffé, Montaudin, &c. (troisième fils de *Thomas*, & de *Louise le Vasseur*), épousa 1° *Louise le Poitevin* ; & 2° *Elisabeth du Barquet*. Du premier lit vint :

1. CHARLES, qui suit.
- Du second lit sont issus :
2. & 3. Deux fils, morts sans postérité.

XIX. CHARLES DE SAINT-DENIS épousa *Madeleine de James*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Jores, dont

XX. PIERRE DE SAINT-DENIS, Seigneur de Vervaine & de Montaudin, qui épousa, par contrat du 11 Juillet 1711, *Anne le Monnier*, fille de *Michel*, Seigneur d'Hievville, dont :

1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Vervaine, qui a servi plusieurs années dans le Régiment de Conty, Infanterie, s'est trouvé au siège du fort de Kehl & à celui de Philipsbourg, & est aujourd'hui Lieutenant

- de Noffeigneurs les Maréchaux de France au département d'Alençon ;
2. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Vervaine*, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, mort en 1734 ;
  3. NICOLAS-SIMON-AUGUSTE, Capitaine d'Infanterie ;
  4. LÉONARD, Seigneur d'Ancinnes ;
  5. N... DE SAINT-DENIS, Religieuse à l'Abbaye de Vigerats ;
  6. N... DE SAINT-DENIS, Religieuse à la Vifitation d'Alençon ;
  7. N... DE SAINT-DENIS, Religieuse à la Maison Royale de St.-Cyr ;
  8. N... DE SAINT-DENIS, qui épousa N... de *Villiers*, Seigneur de Rofey ;
  9. Et une autre fille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BREVIÈRE.

XVIII. CHARLES DE SAINT-DENIS (quatrième fils de *THOMAS*, & de *Louise le Vasseur*, sa première femme), Sieur de Vogous, épousa 1° N... *Coflard*, & 2° N... Du premier lit vinrent :

1. N... DE SAINT-DENIS, mort jeune ;
2. Et JOACHIM, qui suit.

Du second lit est issu :

3. CHARLES, Chevalier de St.-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment de Conty, mort à Metz.

XIX. JOACHIM DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Brevière, épousa *Anne de Malortie*, sœur de *Louise*, mariée à JACQUES DE SAINT-DENIS, & de la Marquise de *Colombières-Briqueville*. Il en eut :

1. GUY-HENRI-JOACHIM, tué au service d'Angleterre ;
2. ANNE, qui épousa *Pierre Coflard*, Seigneur de la Brevière ;
3. LOUISE-JUDITH, qui épousa, en 1712, DANIEL-FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont ;
4. Et ANNE-JACQUELINE, qui épousa, en 1712, *Gratien Pollin*, Ecuyer, Seigneur de Valmenil.

#### BRANCHE

des Seigneurs de la TOUCHE  
& de VIEUXPONT.

XVIII. JEAN - ANTOINE DE SAINT-DENIS (cinquième fils de *THOMAS*, & de *Suzanne*



de *Béranger*, sa seconde femme), Seigneur de la Touche au Maine, & de Vieuxpont, dans la Paroisse de Coulombiers, proche d'Anleçon, épousa plusieurs femmes, qui le rendirent père de 18 enfants, entre lesquels vint-ent de *Suzanne Duval* :

1. DANIEL-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et SUZANNE, qui épousa *Gilles-Dumefnil*, Chevalier, Seigneur de Bouzance.

XIX. DANIEL-FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Infanterie, épousa, en 1712, *LOUISE-JUDITH DE SAINT-DENIS*, dont 15 enfants, 5 moururent au berceau, les autres sont :

1. PIERRE-JEAN-FRANÇOIS-ANNE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-HENRI, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, tué à la prise du Fort Dauphin ;
3. PIERRE-JEAN-ANTOINE, Prêtre & Prieur de Dampierre-sur-Bliery ;
4. Autre FRANÇOIS-HENRI, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;
5. NICOLAS-FRANÇOIS, Prêtre ;
6. LOUISE, Religieuse à l'Abbaye de Chelles ;
7. ANNE-LOUISE, qui a demeuré à la Maison Royale de St.-Cyr ;
8. MARIE-ANNE-GRATIENNE ;
9. LÉONORE-FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soissons ;
10. Et LÉONORE-VICTOIRE, morte Religieuse à l'Abbaye de St.-Amand à Rouen.

XX. PIERRE-JEAN-FRANÇOIS-ANNE DE SAINT-DENIS, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, épousa *Angélique-Louise Pioger*, dont :  
FRANÇOIS-LOUIS, fils postume.

Les armes : de *sable, fretté d'argent, au chef couçu du même, chargé d'un léopard passant de gueules.*

SAINTE-DENIS, Famille établie en Normandie & dans la Beauce.

LOUIS DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Seigneur de St.-Denis-le-Gast, épousa *Hélène le Provost*, dont

CHARLES DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Sieur de St.-Denis-le-Gast, qui épousa, en 1496, *Anne-d'Argences*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp. Il eut pour descendant au VII<sup>e</sup> degré

FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Sieur de la Barre, né le 10 Octobre 1653, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance des Commissaires-Généraux députés sur le

fait de noblesse du 18 Juillet 1720. Il avoit épousé *Françoise de la Pouffoire*, dont 4 enfants, entr'autres :

1. ETIENNE-OMER, qui suit ;
2. Et JEAN-JOSEPH-ETIENNE, rapporté ci-après.

ETIENNE-OMER DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Seigneur du Pleffis, &c., né en 1678, Conseiller du Roi, Receveur des Tailles en l'élection de Châteaudun, épousa *Anne-Marie Brandy*, dont

CLAUDE-DENIS-FRANÇOIS DE SAINT-DENIS, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Hugon, qui épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Novembre 1732, *Marie-Madeleine Triballet*, dont

1. CLAUDE-DENIS-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 22 Septembre 1736, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie ;
2. DENIS, Ecuyer, né le 25 Mars 1739, Lieutenant au même Régiment ;
3. JEAN-OMER, né le 29 Mai 1740 ;
4. CLAUDE, Ecuyer, né le 10 Juin 1746, Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Blois ;
5. MARIE-MADELEINE-JEANNE, née le 23 Décembre 1734, qui épousa *Claude de Grenelt*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, Aide-Major de la Place & Ville d'Orléans le 21 Février 1760 ;
6. Et MARIE-MADELEINE, née le 21 Août 1749.

JEAN-JOSEPH-ETIENNE DE SAINT-DENIS (fils puiné de FRANÇOIS, & de *Françoise de la Pouffoire*), Ecuyer, Sieur du Pavillon, épousa, le 16 Janvier 1731, *Barbe Moyer*, dont

1. FRANÇOIS, Sieur de la Barre, né le 3 Septembre 1734, Garde-du-Corps du Roi ;
2. JEAN-JOSEPH, né le 4 Mai 1740 ;
3. Et LOUISE-BARBE, née le 16 Mars 1732, qui épousa *André Guesse*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, & Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie. (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. 11, part. 11.)

Les armes : de *azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'épéron du même, posées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

SAINTE-DIDIER (DE), Maison originaire de Bretagne, & l'une des plus anciennes de la Province, qui reconnoissoit pour un de ses auteurs,

HAIMON DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivant en 1070, dont il est parlé dans le Cartulaire de St.-Florent.

ROBERT DE SAINT-DIDIER, Chevalier, sui-

vant les Archives de Marmoutier, vivoit en 1196 & en 1199.

On trouve dans un titre de Châteaubriand que LUC DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivoit en 1207; dans les Archives de Vitré, RUELAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, en 1240; & à la Chambre des Comptes de Paris, *Erenberge*, veuve de MICHEL DE SAINT-DIDIER, en 1245.

THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier, est nommé avec Robert du Guefclin, Chevalier, Seigneur de Broons, & Hervé de Mauny, exécuteur testamentaire de Jeanne Malemains, Dame de Sens, femme dudit Robert, & mère de Bertrand du Guefclin, par testament du mois de Juin 1350 (*Histoire généalogique de Bretagne*, par le P. du Paz, p. 416).

Le même THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier-Bachelier (suivant l'Histoire de Bertrand du Guefclin, p. 374, & la Chambre des Comptes de Paris), se trouva à la montre de Bertrand du Guefclin en 1371; en 1377, ayant sous lui 6 Ecuers; en 1378, ayant sous lui 3 Chevaliers & 24 Ecuers; la même année, ayant sous lui 2 Chevaliers & 26 Ecuers, & encore la même année, ayant sous lui 16 Ecuers.

TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, la Maistre, Lapté, & autres Terres, se maria, le 26 Mai 1379, avec Messire Louis, Baron de Joyeuse, à condition que lui & ses successeurs écarteleroient leurs armes de celles de SAINT-DIDIER. Il testa le 27 Octobre 1390, & en conséquence de cette condition de TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, leur fille, *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, qui se maria avec HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, mort en 1608, portoit ses armes écartelées de celles de SAINT-DIDIER.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Seigneur de Montigné, épousa, en 1460, *Jehanne Ragueneil*, de la Maison des Vicomtes de la *Belliere* en Pleudihen, qui descendoient des Vicomtes de *Dinan*. Cette *Jehanne de Ragueneil* se maria à *Raffray*, Sire de *Coëtquen*, & eut *Raoul*, Sire de *Coëtquen*, qui eut *Jehan*, Sire de *Coëtquen*.

SERAINE DE SAINT-DIDIER, sœur de JEHAN, épousa *Gohier de Champaigné*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, dans la Paroisse de Vilsèche, qui vivoit en 1368, & signa l'association des Seigneurs de Bretagne en 1379. De ce mariage vint :

JEHAN DE SAINT-DIDIER, dit *le Chevalier Brifart*, à cause de la valeur, qui eut un fils, nommé THEBAUD, Chevalier, Seigneur de Montigné, marié à *Catherine le Voyer*, de la Maison de la *Clarté* en Cornillé, dont il n'eut point d'enfants.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, signa, le 28 Mai 1384, le traité de mariage d'entre Monsieur Gui XII, Seigneur de Laval & de Vitré, & Madame Jehanne de Laval, sa cousine, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille de Monsieur Jehan, Seigneur de Châtillon, & son héritière. A ce contrat de mariage furent présents nobles & puissants Homs Gui de Laval, Seigneur de Pacy, Jehan & Thebaud de Laval, Guillaume de Mathefelon, Seigneur des Roches, Robert Buffon, Robert d'O, & JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevaliers.

Dans un titre de Guémené est mentionné Monsieur JEHAN DE SAINT-DIDIER, arbitre, le 7 Novembre 1389, pour la fixation du douaire de Mahau-d'Aubigné, Dame de Montauban & de Landal. Il avoit épousé *Jehanne d'Aubigné*, fille de Messire *Guillaume*, père aussi de noble Dame *Mahaud d'Aubigné*, mariée à Noble Homs & puissant Seigneur Messire *Olivier*, Sire de *Montauban* & de Landal, lequel eut de son mariage (suivant un titre de Guémené de 1408), noble & puissant *Guillaume*, Sire de *Montauban* & de Landal. JEHAN laissa :

1. Noble Homs Messire JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé.

JEANNE DE SAINT-DIDIER épousa, le 15 Janvier 1648, *Gabriel de Roquelaure*, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, mort en 1668.

*Claude de Mouy*, veuve de *Georges de Joyeuse*, Seigneur de St.-Didier, épousa 2<sup>e</sup> *Henri de Lorraine*, mort en 1601, fils puiné de *Nicolas*, Duc de Mercœur.

La Maison de SAINT-DIDIER, qui portoit un lion dans ses armes, y joignit dans la suite une *bordure de huit fleurs de lis d'or*, que le Roi CHARLES VI lui donna, pour services rendus à l'Etat. Elle s'est éteinte dans celle de *Joyeuse*, par le mariage de TIBURGE DE SAINT-DIDIER, comme on l'a vu ci-dessus, & l'a remarqué Louvan Geliot, Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris en 1661, p. 100 & 429. Elle a eu deux alliances avec la

Maïson des COLIN, Seigneurs de la Briaye, en St.-Julien-de-Vouvantes.

1<sup>o</sup> CATELINE DE SAINT-DIDIER épousa *nobles homs* Messire *Julian Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle étoit sœur de *nobles homs* Messire JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, qui vivoit en 1408. Elle & ledit *Julian Colin*, son mari, fondèrent, en 1400, la Chapellenie de Ste.-Catherine dans l'Eglise de St.-Julien-de-Vouvantes, au Diocèse de Nantes. L'acte de cette fondation porte un sceau à queue, avec l'empreinte d'un écusson de trois merlettes d'un côté, & d'un lion de l'autre. CATELINE, devenue veuve dudit *Julian*, présenta, en cette qualité, l'an 1401, cette Chapellenie à Messire LOUIS DE SAINT-DIDIER, son cousin germain; le titre de cette présentation, signé sur le replis Morel, par le commandement de ladite Dame, & scellé d'un sceau à queue de cire, avec le même écusson que celui attaché à l'acte de fondation de ladite Chapellenie.

2<sup>o</sup> JEHANNE DE SAINT-DIDIER épousa, en 1415, *nobles homs* Messire *André Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, fils de *nobles homs* Messire *Julian*, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière. Ledit *André Colin* comparut au nombre des Chevaliers, le 22 Juin 1420, aux revues que fit Raoul, Sire de Coëtquen, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la personne du Duc de Bretagne, détenu par Olivier de Blois. De ce mariage sortit — *nobles homs* *Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, de la Herbetière & d'Ardenne, qui épousa *Clémence de Rocas*, fille de *nobles homs* Messire *Olivier*, Seigneur de la Vilatte, paroisse de Nozay, Diocèse de Nantes, comme il se voit dans la réformation faite en Bretagne l'an 1443. Ils eurent — *Julian Colin*, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de la Briaye; — & *Jacques Colin*, Seigneur de la Biochaye. *Julian* partagea la succession de ses père & mère, avec son frère Juvigneur *Jacques Colin*, selon l'assise du Comte *Geffroy*, par acte passé le 3 Mai 1507, dans la Jurisdiction de Meilleray, Diocèse de Nantes, signé *Durand* & *Boet*. *Jacques Colin* épousa, par contrat du 22 Juillet 1510, passé dans la Jurisdiction de Nozay (signé *Milfcent*

Tome XVIII.

& *Blanchet*), *Guillemette Huet*, fille de noble homme Messire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Bellière, d'une ancienne Maïson originaire de la Paroisse de Puceul, au Diocèse de Nantes. Il est auteur de la branche subsistante de MM. *Colin de la Biochaye*. Voy. COLIN.

(Notice extraite sur copie en parchemin, collationnée sur les originaux par *Pocquet* & *Morin*, Notaires Royaux à Rennes, le 2 Novembre 1775.)

Les armes : d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs de lis d'or.

SAINT-DIZIER. Les Seigneurs de Saint-Dizier, fortis des Seigneurs de *Dampierre*, ont commencé à

*Guillaume de Dampierre*, Seigneur de St.-Dizier (second fils de *Jean 1<sup>er</sup>*, Seigneur de *Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*) : il vivoit en 1314. Sa postérité a fini à *Edouard*, Seigneur de St.-Dizier, qui servit le Roi dans les guerres de Flandre, comme Chevalier Banneret, en 1381. Il mourut en 1401, & ne laissa point d'enfants de son épouse *Jeanne de Vienne*.

SAINT-EULIEN (DE), ancienne Noblesse de Champagne, dont étoit

YVAIN DE SAINT-EULIEN, Chevalier, Baron de St.-Eulien, de Cirey-lès-Mareille & autres Terres, marié à *Agnès de Saint-Amand*, Dame dudit lieu, dont pour fille & unique héritière :

ALIX DE SAINT-EULIEN, Baronne & Dame de St.-Eulien, de Cirey & de Saint-Amand, qui porta ces Terres en mariage, avant 1425, à *Erard du Châtelet*, 11<sup>o</sup> du nom, surnommé le *Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deully, Maréchal & Gouverneur des Duchés de Lorraine & Barrois, issu de THIERRI DE LORRAINE, surnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Châtelet, dont la postérité a retenu le surnom. Voy. CHATELET

Les armes : d'or, à la croix ancrée de gueules.

SAINT-EVREMOND. Voyez MARQUETEL DE SAINT-DENIS DE SAINT-EVREMOND.

SAINT-EXUPÉRY. JEAN, Comte DE SAINT-EXUPÉRY, Exempt des Gardes-du-  
G

Corps, a eu l'honneur, le 25 Octobre 1754, de monter dans les Carroffes du Roi. Il époufa, le 13 Septembre 1756, *Anne-Jeanne-Madeleine de Cugnac*, née le 6 Février 1730, présentée à la Cour le 22 Mai 1757, par la Comteffe de Noailles.

\* SAINT-FARGEAU, petite Ville de Puyfaye, qui fut confifquée fur *Jacques Cœur*, Argentier du Roi CHARLES VII.

Ce Prince en fit don à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, Grand-Maitre de France, décédé le 25 Décembre 1448. Il fut père de *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin, qui époufa *SUSANNE DE BOURBON*, Comteffe de Rouffillon, dont deux filles : *Antoinette*, l'aînée, eut la Seigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta à fon mari *René d'Anjou*, Seigneur de Mézières, père de *Nicolas*, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Fargeau* fut érigée en *Comté*, avec union de la Châtellenie de Charny, par Lettres du mois de Février 1541. *Renée d'Anjou*, fille unique de *Nicolas*, porta, en 1566, le Comté de Saint-Fargeau & le Marquisat de Mézières à fon mari FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenfier, en faveur duquel le Comté de *Saint-Fargeau* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1575, enregistrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, *MARIE DE BOURBON*, époufa, en 1620, *GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE*, Duc d'Orléans, & fut mère d'*ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS*, dite *Mademoifelle de Montpenfier*, qui, par fon testament du 27 Février 1685, donna à *Antonin-Nompar de Caumont*, Comte, puis Duc de Lauzun, le *Comté de Saint-Fargeau*, dont elle avoit fait defunir, en 1661, la Châtellenie de Charny. Le Duc de Lauzun vendit ce *Comté* à *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Contrôleur des Finances. Son petit-fils le poffède aujourd'hui. Voy. PELLETIER (LE).

SAINTE-FÉRIOL ou SAINTE-FÉRÉOL, en Dauphiné : de *finople*, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent ; au chef d'or.

\* SAINT-FLORENTIN, Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Louis Phélypeaux*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de la Vrillière, père du feu Duc de la Vrillière, ancien Miniftre d'Etat, mort à

Paris le 27 Février 1777. Voy. PHÉLYPEAUX.

\* SAINT-FLORIS, Terre & Seigneurie en Artois, dont *Barbe de la Blanque* devint héritière du chef de fa mère, *Catherine de Goffon*. Elle avoit époufé, le 1<sup>er</sup> Juillet 1570, *Charles de Guifelle*, Seigneur de Provène, de Vaffenar, &, par elle, de Saint-Floris, Gouverneur de la ville & pays de Malines. Il fut père d'*Alexandre*, & aïeul de *Charles*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François*, Seigneur de Saint-Floris, en faveur defquels, & de leur ancienne nobletté, la Terre de *Saint-Floris* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1674. Voy. GUISTELLE.

SAINTE-FORGEUX. Voy. ALBON.

SAINTE-GELAIS, Maifon illuftre & ancienne, qui tire fon nom du Bourg de Sainte-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs de *Lezignem* en Poitou. Auffi ceux de cette Maifon prétendent-ils être fortis de celle de *Lezignem*. La branche des aînés, qui fubfifte encore, prit en même temps le nom de *Lezignem*, & le joignit à celui de SAINTE-GELAIS.

I. PIERRE DE SAINTE-GELAIS, Seigneur de Montlieu, de St.-Aulaye, qui vivoit dans le XV<sup>e</sup> fiècle, époufa *Philiberte de Fontenay*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN, Seigneur de Montlieu, qui vivoit fous le règne de LOUIS XII. Il compofa l'Hiftoire de ce Prince, publiée par Godefroy en 1622 ;
2. OCTAVIEN, né à Cognac vers 1466, Poète français, qui étudia, avec plufieurs de fes frères, au Collège de Ste.-Barbe. Il fut deftiné, par fes parents, à l'état eccléfiaftique ; mais la poéfie & la galanterie l'occupèrent plus que les devoirs de cet état. Introduit de bonne heure à la Cour, il fut reçu favorablement de CHARLES VIII, à la recommandation duquel le Pape ALEXANDRE VI le nomma à l'Evêché d'Angoulême : il fut facré à Lyon dans l'Eglife de St.-Paul, fur la fin de 1495, ou l'année fuivante, & depuis fon élévation à l'Epifcopat, il ne s'occupa plus que des fonctions de fon miniftère ; fit beaucoup de bien à fon Eglife, l'enrichit de préfens confidérables ; & après la mort de CHARLES VIII, au Château d'Amboife en 1498, il fut un des Prélats nommés pour accompagner le corps de ce Prince jufqu'à St.-Denis. Il

mourut à Angoulême en Novembre ou Décembre 1502, & fut inhumé dans une des Chapelles de la Cathédrale. On lui donne pour fils naturel, mais cela n'est pas sûr,

MÉLIN DE SAINT-GELAIS, Poète françois, qui floriffoit dans le XVI<sup>e</sup> siècle, à la Cour des Rois FRANÇOIS I & HENRI II. Il mérita le nom d'*Ovide François*, surpaffa Marot par son érudition & ses poésies; eut pour rival Ronfard, ce qui caufa quelque jalousie entre ces deux beaux-efprits. Il fut Aumônier & Bibliothécaire de HENRI II: on place fa mort en 1558. Voy. Moréri à son article.

3. JACQUES, Doyen d'Angoulême & Evêque d'Uzès, qui fit bâtir la Chapelle où fon frère OCTAVIEN fut inhumé;

4. N... DE SAINT-GELAIS;

5. Et ALEXANDRE, qui fuit.

II. ALEXANDRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Lanfac, de Romefort, &c., Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XII, mourut en 1522; il époufa *Jacquette*, Dame de Lanfac, fille & héritière de *Thomas*, Seigneur de Lanfac, & de *Françoïse d'Escares*, dont

III. LOUIS DE SAINT-GELAIS, dit de *Lezignem*, Baron de la Motte-Stc.-Heraye, Seigneur de Lanfac, de Preffy-sur-Oïfe, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Surintendant de sa Maison. Il parut avec réputation à la Cour sous le règne de HENRI II, & sous celui de ses enfans; se rendit recommandable par son Ambassade à Rome en 1554, & au Concile de Trente. La Reine, qui l'avoit attaché lui & son fils au Roi HENRI III, leur fit prendre depuis le parti de la Ligue, pour faire réuffir le dessein qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette Princeffe, qu'ils fervirent toujours avec beaucoup de zèle. Le père fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Gentils-hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi sous CHARLES IX, puis Chevalier du Saint-Esprit sous HENRI III en 1579; mourut au mois d'Octobre 1589, âgé de 76 ans; & fut inhumé dans l'Eglise de Preffy. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron de la Roche-Andry, & d'*Anne de Beaumont-Genay*; & 2<sup>o</sup> en 1565, *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit vinrent :

1. GUY, qui fuit;

2. CLAUDE, Dame de Preffy, femme de *Charles*, Comte souverain de *Lusse*, en Basse-Navarre.

Et du second lit :

3. CHARLES, mort en 1580;

4. FRANÇOIS, Seigneur de Vernon, Abbé de St.-Lo, Protonotaire du St.-Siège;

5. CLAUDE, Dame de Laye en Béarn.

LOUIS eut pour fils naturel,

URBAIN, Evêque de Comminges, mort en 1613.

IV. GUY DE SAINT-GELAIS, dit de *Lezignem*, Seigneur de Lanfac, connu sous le nom de *Jeune Lanfac*, parce que la Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'employa dans les affaires du Cabinet en même temps que son père, se rendit surtout célèbre par l'Ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de HENRI DE FRANCE, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y suivit depuis ce Prince, auquel la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit époufé *Antoinette Raffin*, fille & héritière de *François*, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Sénéchal d'Agénois, & de *Nicole le Roy-Chavigny*, Dame de Balon, dont :

1. ARTUS, qui fuit;

2. ALEXANDRE, tué au siège de la Fère en 1596, à l'âge de 22 ans;

3. Et JEANNE, morte sans alliance.

V. ARTUS DE SAINT-GELAIS DE LEZIGNEM, Seigneur de Lanfac, Marquis de Balon, époufa *Louise*, ou, selon le P. Anselme, *Françoïse de Souvré*, fille aînée de *Gilles*, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont :

1. GILLES, qui fuit;

2. MARIE, qui époufa *René de Courtarvel*, Seigneur de Pezé au Maine;

3. Et FRANÇOISE, mariée à *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, morte à Montpoupon le 29 Août 1673, dans sa 70<sup>e</sup> année.

VI. GILLES DE SAINT-GELAIS, dit de *Lezignem*, Seigneur de Lanfac, Marquis de Balon, tué au siège de Dôle le 30 Juillet 1636, avoit époufé 1<sup>o</sup> *Françoïse Fouquet de Croisly*; & 2<sup>o</sup> *Marie de Vallée-Foffez*, Marquise d'Everly. Du premier lit il eut :

MARIE-MADELEINE, dite de *Lezignem*, mariée à *Henri-François*, Marquis de *Vaffé*.

Et du second lit

ANNE-ARMANDE, mariée à *Charles*, Duc de

*Créqny*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & morte le 10 Août 1709.

Il ne reste de la branche des Seigneurs de *Séligny* que *JACQUES-HENRI* DE SAINT-GELAIS, marié à *Julie-Henriette Tudert*.

A la branche des Seigneurs de *Montchaude* appartenoit *CHARLES*, Marquis DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, qui épousa, par contrat du 16 Avril 1611, *Marie de Montalembert*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de *Vaux*, & de *Jeanne de Livenne*, dont

*FRANÇOIS* DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, Seigneur de *Montchaude*, qui épousa, le 29 Mai 1638, *Françoise Labbé de Sorlin*, dont

1. *JEAN*, qui fuit;

2. Et *JEANNE*, qui épousa, le 15 Mai 1657, *Auguste Pouffart*, Marquis d'Anguitard.

*JEAN* DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN épousa *Françoise-Angélique Pouffart*, remariée, le 8 Février 1695, à *Pierre de Montalembert*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Vaux*, né le 28 Février 1665.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix alésée d'argent ; aux 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix pièces, au lion de gueules, couronné, armé & lampassé d'or. (Extrait de *Moréri*, édit. de 1759, & de *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome IX, p. 66.)

**SAINT-GENIÈS**, Branche de la Maison de *Thézan*, séparée du tronc en 1596. Voy. **THÉZAN**.

**SAINT-GENIS**, en Baïffe-Normandie, Famille confirmée dans la noblesse en 1667, qui porte : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un chêne du même en pointe.

**SAINT-GEORGES**, Branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Vienne*, originaire de Bourgogne. Elle a commencé à *Hugues de Vienne*, second fils de *Guillaume II*, Seigneur de *Longwy*. Voy. **VIENNE**.

**SAINT-GEORGES DE VÉRAC** : Grande Maison originaire de la Marche *Limoufine*.

*OLIVIER*, Seigneur de *SAINT-GEORGES*, épousa, le 4 Avril 1404, *Catherine de Rochechouart*, dont :

1. *GUICHARD*, qui fuit;

2. Et *GUILLAUME*, auteur de la branche des Seigneurs de *Vérac*, rapportée plus loin.

*GUICHARD*, Seigneur DE *SAINT-GEORGES*, épousa *Catherine d'Aubuffon*, dont :

*JEAN*, Seigneur DE *SAINT-GEORGES*, qui épousa *Ifabeau de Graçay*, dont :

1. *AMABLE*, qui fuit;

2. Et *FRANÇOIS*, auteur de la seconde branche, qui viendra en son rang.

*AMABLE*, Seigneur DE *SAINT-GEORGES*, épousa *Marguerite de Boucard*, dont

*GABRIEL* DE *SAINT-GEORGES*, mort le dernier de sa branche.

#### SECONDE BRANCHE, établie en Forez.

*FRANÇOIS* DE *SAINT-GEORGES* (fils puiné de *JEAN*, & d'*Ifabeau Gracey*), épousa, le 23 Août 1530, *Jacqueline des Ecuries*, dont

*CLAUDE* DE *SAINT-GEORGES*, qui épousa, le 2 Janvier 1586, *Adrienne de Fougières d'Aijs*, dont :

*CLAUDE* DE *SAINT-GEORGES*, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa, le 29 Janvier 1619, *Marie de Crémeaux d'Entraques*, dont

1. *MARC*, qui fuit;

2. Et *CLAUDE*, Archevêque de *Lyon*, mort en 1715.

*MARC* DE *SAINT-GEORGES* eut pour petit-fils

*CLAUDE* DE *SAINT-GEORGES*, III<sup>e</sup> du nom, mort le dernier de sa branche.

#### BRANCHE des Seigneurs de VÉRAC.

*GUILLAUME* DE *SAINT-GEORGES* (fils puiné d'*OLIVIER*, & de *Catherine de Rochechouart*), épousa *Jeanne du Mesnil-Simon*, dont

*GUICHARD* DE *SAINT-GEORGES*, qui eut pour arrière-petit-fils

*OLIVIER* DE *SAINT-GEORGES*, qui épousa, le 29 Janvier 1601, *Anne de Joufferand*, dont

*OLIVIER* DE *SAINT-GEORGES*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Roche des Bords, qui épousa, le 24 Avril 1631, *Marguerite de la Muce*, dont

*OLIVIER* DE *SAINT-GEORGES*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Vérac*, en faveur duquel la Seigneurie de *Couhé* en *Poitou* fut érigée en Marquisat sous le nom de *Couhé-Vérac*, par Lettres du mois de Février 1652. Il étoit Lieutenant-Général & Commandant de la Province de *Poitou*, fut fait Chevalier des

Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, & mourut en Juin 1704. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1662, *Marguerite de Coq*, dont

1. CÉSAR, qui fut ;
2. Et ELISABETH-OLIVE, morte le 23 Avril 1756, à Paris, âgée de 87 ans. qui épousa, le 29 Mai 1695, *Benjamin-Louis Frottier*, Marquis de la Coste-Meffelière, né le 18 Octobre 1668, mort le 5 Septembre 1730.

CÉSAR DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vêrac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, mourut le 11 Février 1741. Il avoit épousé, le 21 Mars 1706, *Catherine-Marguerite de Pioger*, dont

FRANÇOIS-OLIVIER DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vêrac, qui mourut le 10 Juillet 1753. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1741, *Elisabeth-Marguerite de Riencourt*, dont

CHARLES-OLIVIER DE SAINT-GEORGES, Marquis de Vêrac, né le 10 Octobre 1743, Lieutenant-Général de la Province de Poitou, serment prêté le 4 Novembre 1764. Il épousa, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine de Croz*, née en 1741, morte le 27 Février 1776, fille de *Louis-Ferdinand-Joseph*, Duc d'Havré & de *Marie-Louise - Cunégonde de Montmorency-Luxembourg*, dont :

1. ANNE-LOUIS-JOSEPH-CÉSAR-OLIVIER, né le 22 Juillet 1763 ;
2. ARMAND-MAXIMILIEN-FRANÇOIS-JOSEPH-OLIVIER, né le 1<sup>er</sup> Août 1768.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules*.

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Sieur de Rouveron, en Normandie, Election de Vire, noble & très-ancienne Famille, qui s'est alliée aux *Turgot*, aux *la Bazouche* & aux *Farcy*. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants de même*.

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Seigneur du Pots & de la Hedière, en Normandie, Election de Falaise ; ancienne noblesse dont les armes sont : *de gueules, à la fleur de lis d'argent*.

SAINT-GERMAIN, dans la Province de Bresse, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fasce de gueules*.

\* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, Terre

confidérable dans la Marche, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1645, en faveur de *Henri de Foucault*, Gouverneur de la Marche, Maréchal des Camps, frère aîné de *Louis de Foucault*; Comte du Dauphin, créé Maréchal de France le 20 Mars 1653. Voy. FOUCAULT.

\* SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ, Terre au Bailliage de Chartres, qui appartient à une branche de la Maison de *Prunelé*. Elle a pour tige *Jacques de Prunelé*, 1<sup>er</sup> du nom, troisième fils de *Gilles*, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Mesange*. Il eut pour sa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Desiré. Voy. PRUNELÉ.

\* SAINT-GERMAIN-LANGOT, Subdélégation de Falaise, en Normandie ; Terre qui a été possédée, depuis son acquisition, de père en fils, & par succession, par la branche aînée de la Maison d'*Oilliamson* : elle l'est aujourd'hui par *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson*, Chevalier, Marquis de St.-Germain, &c., qui a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, données à Versailles, la réunion & l'érection en *Marquisat*, sous le nom d'*Oilliamson*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Basoque, les Bois de Montaigu, les Loges, qui faisoient partie du Marquisat de Saint-Germain. Voy. OILLIAMSON.

SAINT-GERMAIN-MATINEL. Voy. MATINEL DE SAINT-GERMAIN.

SAINT-GERMAIN DE MÉRIEU, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent*.

SAINT-GERMAIN DE VILLETTE, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois colombes d'argent tenant chacune à son bec une étoile d'or*.

‡ SAINT-GERME (DE), Famille qui, selon la tradition, vient d'Angleterre, & prouve par actes qu'elle étoit au service de France dès 1010. Cette Maison est bien plus remarquable encore par ses services militaires, que par son ancienneté, comme on le verra dans la filiation suivie, par titres, que nous allons rapporter ici, dont le premier connu est :

I. ALEXANDRE DE SAINT-GERME, Chevalier-Légionnaire, qui épousa, par contrat du 8

Décembre 1010, signé d'un vieux paraphe *Peyrette de Filartigue*, dont :

II. CÉSAR DE SAINT-GERME, Légionnaire, qui épousa, par contrat du 15 Mars 1039, *Matée de Jupeyra*, dont :

III. DONZEIL-HECTOR DE SAINT-GERME, Légionnaire, qui épousa, par contrat du 7, Juillet 1071, *Simonnette de Gous*, & en eut :

IV. ARMAND DE SAINT-GERME, Héraut d'armes, qui épousa, par contrat du 20 Mai, 1099, *Jacquette d'Armagnac*, dont :

V. CANEZ-GEORGES DE SAINT-GERME, Héraut d'armes, qui épousa, par contrat du 12 Juin 1132, *Marie de Narbonne*, dont :

VI. CANER-CHARLEMAGNE DE SAINT-GERME, Héraut d'armes & Centenier, qui épousa, par contrat du 11 Janvier 1155, *Marie-Henriette Revignan*, de laquelle il eut :

VII. HENRI DE SAINT-GERME, Ecuyer & Centenier, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1181, *Jeanne de Got*, dont :

VIII. PHILIPPE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Centenier, qui épousa, par contrat du 9 Février 1204, *Françoise de Laverdac*, & eut :

IX. DOMINIQUE-JEAN DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épousa, par contrat du 18 Octobre 1238, *Marie de Correnjau*, dont il eut :

X. DOMINIQUE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui reçut un ordre en 1248, du Sieur Humbert de Beaujeu, de partir pour accompagner le Roi Louis IX à la croisade, comme il paroît par sa lettre du 10 Mai 1248, & s'y conduisit avec tant de distinction, qu'il fut fait Maréchal de France à son retour. Il fit son testament le 14 Novembre 1297, & avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1262, *Marie de Beaujeu*, dont :

XI. GUILLAUME DE SAINT-GERME, Ecuyer, Capitaine & Fondateur du Couvent de Ste.-Claire de Montauban, qui épousa, par contrat du 2 Juin 1319, *Françoise de Mareftang*, & en eut :

XII. PIERRE DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épousa, par contrat du 17 Avril 1341, *Jacquette de Pugent*, dont :

XIII. RAYMOND DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épousa, par contrat du 25 Aout 1372, *Marie de Luffan*, & en eut :

XIV. ARNAUD DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, reçu par commission du 15 Fé-

vrier 1444, Procureur-Général de Gascogne, & qui commanda les armées du Roi. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1402, *Geneviève de Melignan*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et ARNAUD, à qui Charles d'Albret fit une donation du château d'Arconques, en récompense des services de 1460. Il fit son testament le 1<sup>er</sup> Mars 1477, en faveur de Louis son neveu, & lui donna la Terre & Château d'Arconques.

XV. JEAN DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, épousa, par contrat du 16 Septembre 1450, *Catherine de Male*, dont :

XVI. LOUIS DE SAINT-GERME, Ecuyer, Capitaine, qui épousa, par contrat du 25 Décembre 1480, *Anne de Verdufan*, & en eut :

XVII. JANNOT DE SAINT-GERME, Ecuyer & Capitaine, qui épousa, par contrat du 11 Mai 1514, *Jeanne de Filartigue*, dont :

XVIII. JEAN-MARIE DE SAINT-GERME, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Nérac. Enquête faite pour raison de sa noblesse, du 15 Avril 1559. Il eut un de ses fils Chevalier de Malte, de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1561. Le 18 Novembre 1572, JEAN-MARIE reçut commission de Capitaine de 200 hommes de pied ; les 20 & 21 Décembre 1572, lettre du Roi Henri, & commission comme étant le Gentilhomme le plus affidé & le plus fidèle à son service ; il reçut aussi plusieurs autres lettres du même Roi Henri, une du 11 Avril 1573, une du 21 Octobre de la même année, une autre du 23 Mars 1574, une autre du 4 Avril même année, & une autre du 18 Septembre 1588, portant toutes satisfactions de service, fit son testament, le 4 Novembre 1593, retenu par Duprat, Notaire. Il avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1559, retenu par *Dangès*, Notaire, *Jeanne d'Amblard*, dont il eut plusieurs enfants, qui se distinguèrent au service, savoir :

1. GÉRAUD, qui fut ;
2. JEAN, qui se distingua au service en qualité de Capitaine, par commission du 26 Mars 1626 ;
3. ROBERT, aussi Capitaine par commission du 21 Avril 1626 ;
4. ANTOINE, aussi Capitaine par commission du 28 Mars 1619 ;



5. Et PIERRE, également Capitaine, par commission du 20 Mars 1635.

XIX. GÉRAUD DE SAINT-GERME, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, se distingua au service en plusieurs occasions, étant Lieutenant de la compagnie d'Ordonnance du Duc d'Épernon, comme il paroît par les certificats du dudit Duc d'Épernon, par celui du Sieur de la Valette, du 5 Janvier 1590, & par celui du Marquis de Villars, du 17 Avril 1591; il épousa, par contrat du 28 Janvier 1602, retenu par *Deperzet*, Notaire, *Marguerite de Ferrant*, & fit son testament le 20 Mai 1638, retenu par *Toupin*, Notaire, & laissa :

XX. GASTON DE SAINT-GERME D'ARCONQUES, Ecuyer, qui fut Capitaine au Régiment de Boisse, par commission du 20 Mai 1635, Lieutenant-Colonel du même Régiment, le 22 Mars 1645, se distingua beaucoup dans les guerres de 1644, comme il paroît par différents certificats du Maréchal de la Motte & du Comte d'Harcourt; il en a eu aussi plusieurs du Duc d'Épernon; reçut le Brevet de Sergent de Bataille, en date du 23 Avril 1653; reçut aussi une lettre du Roi Louis XIV, écrite de sa main, pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de ses services, en date du 16 Janvier 1655, fut Maréchal de bataille la même année. Certificat de service distingué du Prince de Conti, du 27 Septembre 1655; il fut aussi la même année Lieutenant de Roi de Cadaquets. Son testament est du 8 Septembre 1664, retenu par *Toupin*, Notaire. Il épousa, par contrat du 20 Octobre 1646, retenu par ledit *Toupin*, *Isabeau du Bourda*, dont :

XXI. JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-GERME D'ARCONQUES, Ecuyer, qui fut fait premier Capitaine au Régiment de Boisse, par commission du 8 Février 1654; convoqué avec la Noblesse, comme il paroît par le certificat du Maréchal d'Albret, du 5 Juillet 1674; il fut aussi convoqué en 1690 & en 1692, fit son testament le 6 Décembre 1702, retenu par *Begué*, Notaire. Il avoit épousé, par contrat, retenu par ledit *Begué*, *Jeanne de Bafignen*, dont :

XXII. ANDRÉ DE SAINT-GERME, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 11 Juin 1705, retenu par *Duboy*, Notaire, *Marthe Laverzy*; dont :

XXIII. DANIEL-JEAN DE SAINT-GERME, Chevalier, le seul qui n'ait pas servi le Roi,

à cause de la foiblesse de sa vue. Il épousa, par contrat du 19 Octobre 1743, retenu par *Lapeyres*, Notaire, *Jeanne Correjollès*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, baptisé le 29 Juillet 1746, Seigneur de Trépouy, &c., ancien Officier d'Artillerie;
2. JOSEPH, baptisé le 26 Septembre 1747, Prêtre;
3. JEAN-ANTOINE, baptisé le 30 Novembre 1756, Carde-du-Corps du Roi, Compagnie de Beauvau;
4. Et FRANÇOISE, baptisée le 19 Mars 1745, vivants tous sans alliance, & habitant le château de Trépouy, près Nérac.

Les armes : *au champ d'argent, l'écu partagé en deux; au 1 un lion d'azur monté, couronné d'or, onglé & lampassé de gueules; au 2 quatre bandes de gueules, soutenu par deux lis fleuris.*

(Généalogie rédigée d'après un mémoire dressé sur titres originaux, certifié & signé par M. Geraud Launet, Bachelier en Droit, & Juge du lieu.)

SAINTE-GERMIER. Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maison de *Lautrec*. Ils ont commencé à *Simon de Lautrec*, Seigneur de St.-Germier. Voy. LAUTREC.

SAINTE-GILLES, Ecuyer, Sieur de la Bisfonnaire, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or, becquée & membrée de gueules.*

SAINTE-GILLES, Ecuyer, Sieur du Mesnil; Famille qui paroît être une branche de la précédente, dont les armes sont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, onglée & becquée de gueules.*

SAINTE-GILLES, en Bretagne : *d'azur, semé de fleurs de lis d'argent.*

SAINTE-GIRON. N... Comte de SAINT-GIRON, est Brigadier des Armées & Chef de Brigade des Carabiniers.

SAINTE-HILAIRE (DE), Famille du Bourbonnais.

JACQUES DE SAINT-HILAIRE vivoit en 1470. Il eut pour descendant

Messire EDMÉ DE SAINT-HILAIRE, Chevalier, Seigneur de St.-Hilaire, Comte du St.-Empire Romain, qui épousa *Françoise-Louise de Rugny*, dont

JEANNE, née le 2 Avril 1680, reçue à St.-Cyr,

au mois d'Avril 1688, qui prouva sa noblesse depuis JACQUES, son V<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *d'or, à trois fers de lance, renversés de sable, 2 & 1.*

SAINT-HILAIRE, en Languedoc : *d'azur, au cœur de gueules, enflammé d'or.*

SAINT-IGNON. BERNARD DE SAINT-IGNON, Seigneur de Belleville, épousa, en 1684, Anne-Gabrielle d'Olivier, dont

1. CHARLES-PIERRE, Comte de St.-Ignon, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Chambellan & Général de Cavalerie de l'Impératrice Reine, mort sans alliance en 1750 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Comte de St.-Ignon, Officier Général au même service, mort sans alliance ;
3. MARIE-ANTOINETTE, morte en 1755, veuve d'Antoine, Comte de Gourly ;
4. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, qui épousa NICOLAS-JOSEPH, Comte de SAINT-IGNON DE PULXE, mort le 21 Août 1750.

SAINT-JACQUES, à Marseille, en Provence ; Famille qui remonte à PIERRE DE SAINT-JACQUES, qui étoit Viguier de Marseille en 1213. On trouve parmi les premiers Syndics de cette Ville, PAUL DE SAINT-JACQUES, en 1254 ; PIERRE, en 1336, & un autre PIERRE, en 1408.

PIERRE DE SAINT-JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, fut du nombre des 20 Gentilshommes députés pour aller complimenter, en 1318, Clémence de Hongrie, femme de Louis le Hutin.

Trois branches de cette Famille subsistent aujourd'hui. La première, dans les enfants de GUILLAUME DE SAINT-JACQUES, Trésorier Général de France ; la seconde, dans JOSEPH DE SAINT-JACQUES-SILVABELLES, qui a des enfants ; la troisième, dans ETIENNE-JOACHIM DE SAINT-JACQUES-CALLEMAND, qui a aussi postérité.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné de trois roses, feuillées & tigées, le tout d'or.*

SAINT-JEAN, en Languedoc : *parti d'argent & de gueules ; au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de sable.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'argent, à la fasce vivrée d'azur, accompagnée en chef d'un lambel de quatre pendans au même.*

\* SAINT-JUILLIN, Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1739, enregistrées au Parlement de Grenoble le 11 Décembre suivant, en faveur de Louis de la Poype, Chevalier d'honneur au même Parlement.

SAINT-JULIEN, Famille de Languedoc.

I. CHARLES DE SAINT-JULIEN, Seigneur de la Devèze & du Puech, fut déclaré noble & issu de noble race depuis 1393, par ordonnance du 15 Janvier 1671. Il épousa, le 21 Février 1648, Jeanne Silhol, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ANTOINE-FULCRAND, Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie.

II. FRANÇOIS DE SAINT-JULIEN mourut en Mai 1716. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1686, Jeanne Ranchin, dont

III. GASPARD-FULCRAND DE SAINT-JULIEN, Ecuier, Seigneur du Puech, d'Albaigne & de la Devèze, né le 28 Juillet 1689, qui épousa, le 22 Novembre 1718, Marie d'Alichoux, dont entr'autres enfants :

MARIE-GABRIELLE, née le 21 Décembre 1719. (Voy. l'Armorial gén. de France, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lis du même, & en pointe d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de finople.*

SAINT-JULIEN, en Franche-Comté : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

SAINT-JULIEN, en Berry : *de gueules, au pal de vair.*

\* SAINT-JULIEN-LE-FAUCON, Subdélégation de Falaise, en Normandie. On ne connoit pas le temps de l'érection de la Terre de Saint-Julien-le-Faucou en Baronnie ; cependant elle est très-ancienne. Elle est dans la famille de Messieurs le Prevost, & est possédée aujourd'hui de père en fils par N... le Prevost, Baron de St.-Julien & Seigneur de Grand-Champ, par succession de son père.

SAINT-JULIEN-VENIERS, dans la Marche : *de sable, semé de billettes d'or ; au lion du même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

**SAINST-JUST DE BRILLEMPRÉ**, Famille établie dans le Comté de Guines en Picardie, qui a formé plusieurs branches.

I. MAURICE DE SAINT-JUST, Ecuyer, épousa *Jeanne Jaquetant*, dont

II. BLAISE DE SAINT-JUST, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, qui épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Septembre 1639, *Marie Chrestien*; & 2<sup>o</sup> *Marie Hedde*. Du premier lit vinrent

1. JEAN, tué le 11 Août 1675;
2. ANTOINE, qui suit;
3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. HERCULE-LOUIS, Curé de Balinghen.

Du second lit est issu

5. BLAISE, auteur de la troisième branche, qui viendra en son rang.

III. ANTOINE DE SAINT-JUST, Ecuyer, né le 12 Septembre 1649, Capitaine dans le Régiment d'Artois, obtint une ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 25 Mars 1706, qui le maintint dans sa noblesse & dans les exemptions dont jouissent les Gentilshommes. Cette ordonnance fut confirmée par l'Intendant dudit lieu, le 22 Mars 1715. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite Hébron*; & 2<sup>o</sup> *Françoise le Sage*. Du premier lit vint

IV. ANTOINE DE SAINT-JUST, II<sup>e</sup> du nom, né le 25 Janvier 1686, qui épousa *Marie-Jeanne-Jacqueline Parent*, dont :

1. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Novembre 1720;
2. PHILIPPE-ANTOINE-ALEXANDRE, Ecuyer, né le 17 Mai 1722;
3. JEAN-BAPTISTE-OMER, Ecuyer, né le 9 Septembre 1725;
4. CHARLES-HUBERT, Ecuyer, né le 2 Novembre 1727;
5. MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE, née le 4 Janvier 1718;
6. Et MARIE-MARGUERITE, née le 14 Décembre 1719.

#### SECONDE BRANCHE.

III. FRANÇOIS DE SAINT-JUST (troisième fils de BLAISE I<sup>er</sup>), baptisé le 13 Novembre 1653, épousa, le 13 Janvier 1690, *Bénigne-Gabrielle le Duc*, dont

FRANÇOIS, Ecuyer, né le 12 Mai 1692.

#### TROISIÈME BRANCHE.

III. BLAISE DE SAINT-JUST, II<sup>e</sup> du nom (cinquième fils de BLAISE I<sup>er</sup>), Sieur de Bril-

Tome XVIII.

lempré, né le 13 Avril 1670, fut déchargé du paiement du droit de francs-fiefs, par ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 30 Août 1742, sur la représentation qu'il fit de ses titres. Il servit en qualité d'Ingénieur pour les fortifications de Dunkerque, & depuis a été Subdélégué de l'Intendant de Picardie, dans la ville d'Ardres. Il épousa, le 27 Août 1696, *Marguerite Joires*, dont :

IV. JOSEPH-THOMAS DE SAINT-JUST, Ecuyer, Sieur de Brillempré, né le 21 Mars 1701, Procureur du Roi au Siège Royal d'Ardres, qui épousa, par contrat du 4 Août 1723, *Jeanne-Cécile de Maleray*, dont :

1. JEAN-MARIE-BLAISE-THOMAS, Ecuyer, né le 18 Août 1735;
2. JEAN-LOUIS-HERCULE, né le 5 Avril 1738;
3. MARGUERITE-CÉCILE-JOSÉPHE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1723;
4. FRANÇOISE, née le 13 Septembre 1726;
5. & 6. MARIE-CÉCILE-JACQUELINE, & N... nées jumelles le 25 Juillet 1734;
7. FRANÇOISE-BÉNIGNE-CÉCILE, née le 11 Juin 1741;
8. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 6 Janvier 1743. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. II.)

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une croix aléjée & pattée d'argent, & en pointe d'un lion aussi d'argent, armé & lampassé de gueules.*

\* SAINST-LARY, en latin de *Sancto Hilari*, de *Sancto Lori* & de *Sancto Hilario* : Terre qui a donné le nom à cette Maison, qui a fourni deux Grands Ecuyers, un Maréchal de France, & 3 Chevaliers des Ordres du Roi. Elle est située dans le Comté de Comminges, dont elle est mouvante.

La Généalogie, par filiation suivie, ne commence, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 304, qu'à

I. JEAN LE SAINT-LARY, ou *Hilari*, Seigneur de Geillac, Montgros, Montblanc, St.-Lary, Montalruc & de Frontignan en partie, qui testa le 1<sup>er</sup> Avril 1485, & institua héritier universel son fils,

II. JEAN DE SAINT-LARY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Geillac, Montgros, Montblanc, &c., qui ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne Benque*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Béon*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. GAILLARDINE, mariée à *Carbon*, Seigneur

de *Mont*, qui donna quittance de sa dot, le 15 Janvier 1502, à JEAN & à RAIMOND DE SAINT-LARY, ses frères, & fut présent à cet acte PIERRE OU PEROTON DE SAINT-LARY, enfant de RAIMOND.

Et du second lit :

3. RAIMOND, tige de la branche des Seigneurs de *Bellegarde*, rapportée ci-après.

III. JEAN DE SAINT-LARY, III<sup>e</sup> du nom, transigea avec RAIMOND, son frère, le 1<sup>er</sup> Mars 1498, sur le partage des biens de son père, & eut pour le sien les Terres de St.-Lary, Montblanc & le Moulin de la Mote en Samathan, qui étoient alors en litige entre lui & Bernard Suverès, habitant de Samathan. Il donna aveu de ses Terres au Sénéchal de Toulouse en 1503; fit, le 22 Mai 1514, un bail emphytéotique aux Consuls & aux habitants de St.-Lary, & vivoit encore en 1516. Il épousa *Sibylle d'Ornezan*, qui testa le 27 Mars 1541, fit des legs à toutes ses filles, & institua héritier universel son fils. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CATHERINE, qui épousa *Jean de Saint-Palfour*, Seigneur de Bonrepos. Elle renonça à tous ses droits en faveur de son père, le 24 Septembre 1516;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 2 Juin 1509, à *Jean de Biçe*, Seigneur de Sayas. RAIMOND DE SAINT-LARY, Seigneur de Montastruc, son oncle, fut présent à ce mariage;
4. & 5. JAMETTE, & une autre fille, mentionnées dans le testament de leur mère;
6. ROSE, Religieuse;
7. Et JEANNE, aussi mentionnée dans le testament de sa mère.

IV. FRANÇOIS, SEIGNEUR DE SAINT-LARY & de Montblanc, institué héritier par le testament de sa mère, ne vivoit plus en 1574. Il avoit épousé, par contrat du mois de Septembre 1524, *Françoise de Comenge*, fille de *Raimond*, Baron de Roquefort, & de *Marguerite de Foix-Rabat*. Elle plaidoit en 1574, après la mort de son mari, contre Guillaume, Vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, au sujet de la succession de ses père & mère, dont elle étoit co-héritière & dont ce Maréchal se prétendoit créancier. Ils eurent

ANNE, mariée, par contrat du 22 Janvier 1549, à *Pierre de Montclar*, Baron de Salvamont, fils de *Jean*, Vicomte de *Montclar*. Etant veuve elle testa le 19 Avril 1590, se quali-

fiant *Dame de Montblanc*, confirma la donation qu'elle avoit faite de la Terre de St.-Lary à *Paul de Comenge*, son petit-fils, fils de *Jean-Jacques*, Seigneur de Péguilhan, & de *Françoise de Montclar*, sa fille, à condition que le Donataire porteroit le nom & les armes de Saint-Lary.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BELLEGARDE.

III. RAIMOND DE SAINT-LARY (fils de JEAN II, & de *Jeanne de Béon*, sa seconde femme), transigea avec JEAN, son frère aîné, le 1<sup>er</sup> Mars 1498, & eut les Seigneuries de Montastruc, Montgros, & le Moulin d'Auffan. Il épousa, par contrat du 7 Septembre 1498, *Miramonde de Lagorfan*, fille unique & héritière de *Roger*, Seigneur de Bellegarde, dont :

1. PIERRE OU PEROTON, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saintrailles*, rapportée ci-après;
3. Et ISABEAU, mariée à *Pierre de la Penne*, comme on le voit par le contrat de mariage de *Paule de la Penne*, sa fille, du 12 Janvier 1559, avec *Barthélemy*, Seigneur de *Mun*, en Bigorre.

IV. PIERRE OU PEROTON DE SAINT-LARY, Baron de Bellegarde, fut Capitaine de 50 Hommes d'Armes, rendit hommage au Roi, le 8 Décembre 1540, pour les terres de Montastruc, Savès & Montgros; testa le 29 Octobre 1569, & mourut en 1570, d'une blessure qu'il avoit reçue d'un coup de Mousquet au pied, durant le siège de Mazères, en Octobre 1569. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1522, *Marguerite d'Orbeffan*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Termes*, sœur de *Paul*, Maréchal de France, dont :

1. ROGER, qui suit;
2. JEAN, mentionné après la postérité de son aîné;
3. JEANNE, mariée, le 17 Septembre 1551, à *Jean de Nogaret*, Seigneur de la Valette, de Calaux & de Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général en Guyenne;
4. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 5 Juin 1563, à *Antoine de Saint-Gery*, Ecuier, Seigneur & Baron de Magnas, dont entr'autres enfants : — *Jean*, Ecuier, Seigneur & Baron de Magnas, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, tué au siège de Montpellier en 1622; il épousa, le 19

Novembre 1588, *Marguerite de Las*, Dame de la Motte en Périgord.

V. ROGER DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde, embrassa d'abord le parti ecclésiastique, porta le titre de *Prévôt d'Oulx*; mais pendant qu'il étudioit à Avignon, il eut dispute avec un de ses condisciples, qu'il tua, ce qui l'obligea de se retirer. Il prit depuis la profession des armes, servit sous le Maréchal de Termes, son grand-oncle, qui le fit Guidon de 50 lances de sa Compagnie; eut part aux bonnes grâces du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, qui le fit Colonel de son Infanterie, puis Maréchal de France, par Lettres données à Bourgoing le 6 Septembre 1574; vendit la Terre de Geniâc-Savez à LOUIS DE SAINT-LARY, Seigneur de Frontignan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par acte passé au Château de Saint-Elix. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1578, & mourut subitement de poison au Château de Saluces, où il s'étoit retiré, le 20 Décembre 1579, sans avoir été reçu. Il avoit épousé, par dispense, *Marguerite de Saluces*, veuve de *Paul de Termes*, son grand-oncle, dont :

CÉSAR, qui suit;

ET MARGUERITE DE SAINT-LARY, qui épousa *Joseph de Las*, Seigneur de Tule.

VI. CÉSAR DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde & de Termes, Gouverneur du Marquisat de Saluces, de Saintonge, d'Angoumois & du Pays d'Aunis, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gouverneur de la Rochelle, se trouva à la bataille de Coutras en 1587, chargea des premiers, & fut blessé de 4 coups d'estoc, dont il mourut le 27 Octobre 1587, âgé de 25 ans. Il avoit épousé *Jeanne du Lion*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Preuilly & de Gentilly près Paris, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf de Pierre-Buffière*. Elle étoit alors veuve de deux maris, 1<sup>o</sup> de *François Goumard*, Seigneur de Chilets en Saintonge; & 2<sup>o</sup> de *Léon Bouchard d'Aubertre*, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & elle se remaria en quatrièmes noces à *Jean de Rivery*, Seigneur de Rivery en Picardie, & de Potonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant au Gouvernement de Brouage. De son troisième lit elle eut

VII. OCTAVE DE SAINT-LARY DE BELLE-

GARDE, né posthume, qui fut reconnu légitime par Arrêt du Parlement de Bordeaux; néanmoins le Duc de Bellegarde, son cousin, se mit en possession des biens de sa Maison, & l'obligea à embrasser l'état ecclésiastique. Il fut élevé chez les Bénédictins de l'Abbaye de St.-Germain d'Auxerre. Louis XIII le nomma à l'Evêché de Conserans en 1614. Il passa à l'Archevêché de Sens en 1623; foutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France à l'Assemblée tenue à Mantes en 1640; testa le 15 Janvier 1643, fit son Eglise héritière, mourut le 26 Juillet 1646, au village de Montreuil près de Vincennes, fut enterré dans son Eglise Métropolitaine & ses entrailles déposées en l'Eglise du lieu où il étoit mort.

V. JEAN DE SAINT-LARY (second fils de PIERRE, & de *Marguerite d'Orbesan*), fut d'abord d'Eglise & Abbé de Nifors; mais le Maréchal de Termes, son grand-oncle, l'ayant institué son héritier, à la charge de porter son nom & ses armes, il prit la qualité de *Seigneur de Termes*, fut Seigneur de Montastruc, Lieutenant de 30 Lances de la Compagnie de son père, ensuite Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur de la ville de Metz, & nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1584. Il mourut de maladie, pendant le siège de Chorges en Dauphiné, où il servoit en qualité de Maréchal de Camp, s'étant fait transporter à Sisteron vers le 27 Novembre 1586. Il avoit épousé *Anne de Villemur*, fille de *François*, Baron de St.-Paul, & d'*Anne de Carmain*, dont :

1. ROGER, qui suit;
2. CÉSAR-AUGUSTE, mentionné après son frère aîné;
3. JEAN, mort de la peste à 14 ans;
4. ET PAULE, seconde femme d'*Antoine-Arnaud de Parlaillan*, Seigneur de Montelpain, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps. Voy. PAR-DAILLAN.

VI. ROGER DE SAINT-LARY, Duc de Bellegarde, Marquis de Verfoy, Seigneur & Baron de Termes, né le 10 Décembre 1562, Pair & Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, fait Duc de Bellegarde & Pair de France en 1619, depuis Surintendant de la Maison & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON DE FRANCE,

Duc d'Orléans, mourut à Paris, sans enfants légitimes, le 13 Juillet 1646. Son corps fut porté à Dijon, & enterré dans l'Eglise des Jésuites, & son cœur déposé aux Jésuites de Paris, rue St.-Antoine. Il avoit épousé, en 1596, *Anne de Bueil*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Bueil*. Il eut pour fils naturel

*Pierre de Bellegarde*, dit *le Chevalier de Montbrun*, Seigneur de Soufcarrière près de Grosbois en Brie, légitimé par Lettres du mois d'Avril 1628.

VI. CÉSAR-AUGUSTE DE SAINT-LARY, Baron de Termes & de Montbar (second fils de JEAN DE SAINT-LARY, Seigneur de Termes, & d'*Anne de Villemur*), d'abord Chevalier de Malte, puis Grand Prieur d'Auvergne, ensuite Ecuyer d'Ecurie du Roi, sous le nom de *Baron de Termes*, enfin Grand Ecuyer de France sur la démission de son frère le Duc de *Bellegarde*, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619, mourut d'une blessure qu'il reçut au bras au siège de Clerac, le 22 Juillet 1621, très-regretté de la Cour, & fut enterré dans l'Eglise des Jésuites de Dijon. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1615, *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Coligny*, sa première femme. Elle se remaria à *Claude Vignier*, Seigneur de St.-Liébaud, Président au Parlement de Metz, mourut le 7 Mars 1662, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. De son premier lit il eut :

JEAN, mort jeune ;

Et ANNE-MARIE, mariée, avec dispense, le 14 Octobre 1643, à *Jean-Antoine-Arnaud de Paradaillan*, Marquis de Montelpan, son cousin germain, substitué à tous les biens de la Maison de *Bellegarde*. Il mourut, sans postérité, le 21 Mars 1687, âgé de 95 ans, & fut enterré à St.-Sulpice. Sa veuve décéda le 4 Mai 1715, âgée de 93 ans, 6 mois, 11 jours, & fut inhumée à St.-Jean-le-Rond à Paris.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINTRAILLES.

IV. JEAN DE SAINT-LARY, dit *de Montastruc* (second fils de RAIMOND, Seigneur de Montastruc, & de *Miramonde de Lagorfan-Bellegarde*), fut Capitaine de 300 Hommes

d'Armes, & épousa, par contrat du 17 Février 1555, *Gabrielle de Marast*, remariée le 1<sup>er</sup> Janvier 1572, à *Bernard de Béon du Maffez*, Chevalier, puiné de la Maison de *Béon du Maffez*, qualifié *Seigneur de Bouville*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Angoumois, Saintonge, la Rochelle & Aunis, suivant une transaction faite avec son beau-fils ; elle étoit fille unique & héritière de la Maison, Dame de Saintrailles, Montagnan, Arroux, &c., en Astarac. De son premier lit elle eut

V. GABRIEL DE SAINT-LARY, qui transigea, étant à Angoulême, au mois de Mars 1598, sur les droits de sa mère, avec *Bernard de Béon du Maffez*, second mari de cette Dame. Il épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Janvier 1600, *Olympe de la Motte*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque, Montferrand & Ste.-Cristie en Armagnac, dont :

VI. ANTOINE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Saintrailles, qui épousa, par contrat du 3 Février 1625, *Madeleine du Gout*, fille de *Jean*, Seigneur du Bouzet, dont :

CHARLES, qui suit ;

Et deux filles, Religieuses au Couvent de Ste-Claire à Castelnaud de Magnoac.

VII. CHARLES DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, Seigneur de Saintrailles, épousa, par contrat du 27 Février 1660, *Catherine de Cardaillac d'Ozon*, fille de *Paul*, Seigneur d'Ozon, & d'*Anne de Cardaillac-Lomné*. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. JEAN-PAUL, dit *le Chevalier de Saintrailles*, mort en 1719 ;

3. JEAN-JACQUES, Prieur de Fontrailles, mort en 1697 ;

4. Et MARGUERITE.

VIII. ANTOINE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, 1<sup>le</sup> du nom, Seigneur & Baron de Saintrailles, Montagnan, Arroux, des Marguils & de Montferrand, épousa, le 12 Septembre 1689, *Christine-Angélique de Lafferan de Cazaux*, fille de *N... de Lafferan*, Seigneur de Cazaux & de Castelnaud en Armagnac, dont :

JEAN-GABRIEL, qui suit ;

*N... de SAINT-LARY*, mariée à *N... de la Barthe*, Seigneur de Mondau ;

Et une autre fille.

IX. JEAN-GABRIEL DE SAINT-LARY DE BEL-

LEGARDE, époufa, en 1725, *Catherine de Bouch*, dont :

ANNE-MARGUERITE, mariée, le 27 Janvier 1754, à Meflire Louis-François de Gemit de Lufcan ;

Et ANGÉLIQUE, mariée, le 14 Juillet 1754, à Meflire Gafion, Comte d'Erce. Gouverneur & Sénéchal du Néboufan.

Les armes : d'azur, au lion couronné d'or.

\* SAINT-LAURENT. C'eft l'Isle d'Orléans qui fut érigée en Comté, fous le titre de *Saint-Laurent*, en 1676, en faveur de François Berthelot, Commiffaire-Général d'Artillerie, né en 1626, mort le 3 Février 1712. Quebec eft au bas de l'Isle Saint-Laurent. Voy. BERTHELOT.

SAINTE-LAURENT, Ecuyer, Sieur de Malpère, en Normandie, Eleétion de Caen, du côté de Falaise; famille qui porte pour armes : d'azur, au chevron d'or; au chef coufu de fable, chargé de trois étoiles du fecond émail.

\* SAINT-MAIXENT, dans la Marche.

Seigneurie qui étoit poffédée, au commencement du XIV<sup>e</sup> fiècle, par Roger de la Roche-Aymon, marié à Dauphine de Saint-Flour, & père de Guillaume, Seigneur de St.-Maixent, Sénéchal du Comté de la Marche en 1370, aïeul d'Anet de la Roche-Aymon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de la Marche, en faveur duquel Saint-Maixent fut érigé en Marquisat, par Lettres du mois de Janvier 1615.

SAINTE-MALON, en Bretagne, d'argent, à trois écureuils de gueules, 2 & 1.

SAINTE-MANVIEUX, Ecuyer, Sieur de la Mortière, en Normandie, Eleétion de Mortain; Famille qui porte pour armes : de gueules, fretté d'argent, au franc-canton d'hermines.

\* SAINT-MARC, Seigneurie érigée en Baronnie, en faveur de Denis Charpentier, Seigneur de St.-Marc, par Lettres du mois de Mars 1655, enregiftrées au Parlement le 14 Mai fuivant & en la Chambre des Comptes le 15 Février 1656.

SAINTE-MARC, Famille originaire de la ville & république de Venife, qui a donné 5 Confeillers au Parlement de Provence, &

qui ne fubfifte plus que dans N... DE SAINT-MARC, vivant fans alliance. Les armes : d'azur, au lion d'or, tenant un livre d'argent.

SAINTE-MARCEL. Les Seigneurs de ce nom descendent de ceux de St.-Forgeux, ifus de la maifon d'Albon.

Claude d'Albon, troifième fils de Bertrand, Seigneur de St.-Forgeux, eut en partage la Terre de Sainte-Marcel, que fa mère, Antoinette de Galles, avoit apportée en dot. Il fit une branche qui fubfifte encore. Voy. ALBON.

SAINTE-MARTIN, Seigneur de Bagnac & de Sarzay : Famille établie dans la Baffe-Marche & dans l'Anjou.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Bagnac, Sénéchal de la Baffe-Marche, l'un des 100 Gentilshommes de la maifon du Roi en 1541, fut pourvu de la charge de Sénéchal par Charles, Duc d'Orléans, Comte de la Marche, en 1541, & confirmé dans cet office par les Rois François I<sup>er</sup> & François II, en 1547 & 1560. Il eut pour arrière-petit-fils

JEAN DE SAINT-MARTIN, qui fut maintenu dans fa nobefle par ordonnance de 1667; il époufa, le 24 Septembre 1655, Marguerite Papon, dont

GUILLAUME-ALEXANDRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac, de Cuirat, de la Lande, &c., auffi maintenu dans fa nobefle par ordonnance de 1708. Il époufa, le 18 Février 1678, Marie Soruin, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Sarzay, rapportée ci-après ;
3. Et MICHELLE, qui époufa 1<sup>o</sup> Pierre Barbarin, Ecuyer, Seigneur du Bolt, dont il y a lignée ; & 2<sup>o</sup> Jean d'Anglars, Seigneur de Crézanci, Capitaine de Dragons, dont elle eft veuve fans enfans.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac & de Martinet, Sanfay & Ville-Maixent, époufa, le 8 Octobre 1706, Catherine de Bonneval, fille de Melchior, Ecuyer, Seigneur de Chastain, & d'Antoinette de la Croix, dont entr'autres enfans :

1. LOUIS-BENOÎT, qui fuit ;
2. N... dit le Chevalier de Saint-Martin, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Picardie, mort fans alliance ;
3. MARIE-MICHELLE, encore fille ;

4. Et LOUISE, qui épousa, en 1749, François de la Ric, Chevalier, Seigneur de Château-tifon & de Lobergé.

LOUIS-BENOÎT DE SAINT-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Bagnac, l'un des 200 Chevaliers-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de St.-Louis, né le 1<sup>er</sup> Avril 1711, épousa, par contrat du 7 Février 1749, N... Blondeau de Laurière, dont

Deux garçons & trois filles.

BRANCHE  
des Seigneurs de SARZAY.

JEAN DE SAINT-MARTIN, II<sup>e</sup> du nom (second fils de GUILLAUME-ALEXANDRE, & de Marie Sornin), Ecuyer, Seigneur de Sarzay, fut déclaré noble & issu de noble race par ordonnance du 29 Avril 1715. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Septembre 1708, Jeanne-Catherine Sornin, fille de Jean, Sieur de Lavaud, & de Jeanne Sornin, du Bourg de Morterol, dont :

1. GUILLAUME-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de Sarzay, né le 10 Février 1713, reçu Page de la Reine le 14 Mars 1728, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan;
2. JEAN, dit le Chevalier de St.-Martin, non marié, Lieutenant au Régiment de Rohan, pour lors Aubeterre, tué le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy;
3. JEANNE, Religieuse;
4. MARIE-ANNE, mariée;
5. Et MARIE. (Voy. l'Armorial gén. de France, reg. I, part. II, p. 486.)

Les armes : bandé d'argent & de gueules de six pièces, les bandes d'argent semées de mouchetures d'hermines.

SAINT-MARTIN, Famille de Normandie.

JEAN DE SAINT-MARTIN, Seigneur de la Viérigne, vivoit en 1524. Il eut pour descendant

Messire SCIPION-LOUIS DE SAINT-MARTIN, Chevalier, Seigneur de la Viérigne, près Montfort-l'Amaury, qui épousa Anne-Suzanne l'Escalopier, Dame de Brunel, dont :

MARGUERITE-JEANNE, reçue à St.-Cyr au mois de Mai 1686, qui prouva, lors de sa réception, que JEAN étoit son IV<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : écartelé en sautoir de gueules & d'argent ; le gueules chargé d'une épée

d'argent, & l'argent chargé de trois têtes de lion de gueules, posés 2 & 1.

SAINT-MARTIN, Ecuyer, Sieur de Caivigny, en Normandie, Elefion de St.-Lô; Famille qui porte pour armes : de sinople, à trois glands d'or, la pointe en bas, 2 & 1; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

SAINT-MARTIN : de gueules, au sautoir d'or.

SAINT-MARTIN, en Languedoc : d'azur, à un roc d'or.

SAINT-MARTIN, en Picardie : d'azur, à l'épée d'argent, mise en bande, accompagnée de trois trèfles d'or.

SAINT-MARTIN, en Picardie : d'or, au chevron de fable, accompagné de trois quinte-feuilles de gueules.

\* SAINT-MARTIN-LE-CHASTEL, en Bresse : Seigneurie qui fut donnée le 16 Novembre 1455, par Louis, Duc de Savoie, à Claude de la Baume, Comte de Montrevel, en échange de la Seigneurie de Gordans, & fut érigée en Marquisat par Lettres de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie du 20 Août 1584, enregistrées à Chambéry le 6 Septembre suivant, en faveur de François de la Baume, Dame de Carnavalet, & de son fils Antoine de la Baume, VIII<sup>e</sup> du nom, dont le deuxième fils Philibert eut en partage le Marquisat de Saint-Martin. Voy. BAUME (LA).

\* SAINT-MARTIN-DE-PALLIÈRES, Terre située dans la vigerie de St.-Maximin, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du Mois de Janvier 1671, enregistrées le 14 Mars suivant à Aix, en faveur de Pierre de Laurins, Conseiller au Parlement de Provence.

SAINT-MAUR, en Haute-Marche.

PREMIÈRE BRANCHE.

SYLVAIN DE SAINT-MAUR, Seigneur de Vervi & de Fresselines, épousa Marie-Anne de la Marche, dont il n'a pas d'enfants.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE DE SAINT-MAUR, Seigneur des Jar-



riges, Lieutenant de Carabiniers, épousa, en 1763, *Marguerite de la Marche*, nièce de la femme de son cousin germain.

### TROISIÈME BRANCHE.

JOSEPH-GABRIEL DE SAINT-MAUR, non marié.

Les armes : *d'argent à deux cygnes de sable l'un sur l'autre pattés, becquetés de gueules*. Supports : 2 lions.

SAINT-AURICE, en Languedoc : *d'azur, au paon d'or surmonté de trois étoiles d'argent*.

SAINT-AURIS, en Franche-Comté : Famille dont le nom est marqué parmi les plus nobles du Comté de Bourgogne, dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

JEAN DE SAINT-AURIS, mentionné avec son père, dans un titre de 1251, eut pour descendant.

PIERRE DE SAINT-AURIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Lambré, qui épousa, vers 1560, *Philiberte de Villafans*, dont :

ADAM DE SAINT-AURIS, qui épousa, en 1603, *Bonne de Cornet*, & eut :

FRANÇOIS DE SAINT-AURIS, Sergent-Major de bataille au service du Roi d'Espagne, qui mourut en 1681. Il épousa *Hermeline d'Oyenbruck de Duras*, dont :

CHARLES-EMMANUEL DE SAINT-AURIS, Baron de Châtenoi, Seigneur de Ste.-Marie & de Lambrey, qui épousa, en 1682, *Marie-Françoise de Ligniville*, Chanoinesse à Epinal, dont :

PAUL-FRANÇOIS DE SAINT-AURIS, en faveur duquel la Baronnie de Châtenoi, en Franche-Comté, unie à celle de Villeneuve & à la Seigneurie de Saulx & autres fiefs, fut érigée en Marquisat, sous le nom de Saint-Auris, par Lettres du mois de Février 1705, enregistrées à Belvaçon. Il avoit pour XIV<sup>e</sup> aïeul JEAN, & épousa *Bernarde-Josèphe l'Allemant de Belmont*, dont :

1. GABRIEL-EMMANUEL-XAVIER, Marquis de Saint-Auris, qui épousa, en 1738, *Henriette de Quadt*, fille de *Guillaume*, Marquis de Quadt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis ;
2. CHARLES-EMMANUEL, Chevalier de Malte ;
3. ALEXANDRE-ARDOIN :

4. & 5. Et deux filles, Religieuses à Migette.

Les armes : *de sable, à deux fasces d'argent*.

SAINT-AURIS-MONTBARREY, en Franche-Comté : Maison ancienne & illustre.

CLAUDE-FRANÇOIS-ÉLÉONOR DE SAINT-AURIS, Comte de Montbarrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., mourut en 1751. Il avoit épousé, le 20 Avril 1731, *Marie-Thérèse-Éléonore du Maine du Bourg*, morte en 1732, fille de *Claude-Léonor*, Marquis du Bourg, & de *Marie-Thérèse de Rebé*, dont :

ALEXANDRE-MARIE-ÉLÉONOR DE SAINT-AURIS, Prince de Montbarrey & du Saint-Empire, né en 1732, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général d'Infanterie, Capitaine-Colonel des Gardes-Suisses de Monsieur, en survivance, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1778, Grand d'Espagne de la première classe en 1780, qui épousa, le 29 Octobre 1753, *Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailly*, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix Etoilee, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde de France, fille de *Louis*, Marquis de Nesle, & d'*Anne-Françoise l'Arbaleste de Melun*, dont :

1. LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, appelé le *Prince de Saint-Mauris*, né le 11 Septembre 1754, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan & Capitaine-Colonel des Suisses de la Garde de Monsieur, frère du Roi ; Il épousa, par contrat du 24 Novembre 1782, *Geneviève-Adélaïde Andrault de Langeron* ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, née le 2 Novembre 1761, qui épousa, le 6 Octobre 1779, *Henri-Louis-Charles-Albert*, Prince de *Naffau-Saarbruck*, né le 9 Mars 1768.

SAINT-MEEN, en Bretagne : *d'argent, à trois canes ou obannes, becquées & membrées de gueules*.

SAINT-MELEUC, en Bretagne : *de gueules, à dix roses d'or, 4, 3, 2 & 1*.

SAINT-MELOIR, en Bretagne : *de gueules, à dix molettes d'or*.

SAINT-MESMIN, en Orléanais. JACQUES DE SAINT-MESMIN, Seigneur de la Queu-

vrc, épousa *Bénigne de Maulmont*, fille de *Roch de Maulmont*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mort en 1642, & d'*Elisabeth de Jaucourt*, décédée en 1666; celle-ci fille de *Louis de Jaucourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, Dame de Ménétreux. Voy. MAULMONT & JAUCOURT.

Les armes de Saint-Mesmin font : *d'azur, à la croix componnée d'argent & de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or.*

\* SAINT-MICHEL, en Dauphiné : Seigneurie possédée par une branche de la Maison de *Bruyères*. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATL.

SAINT-MICHEL, en Provence : Famille établie à Marseille, qui subsiste dans

JOSEPH DE SAINT-MICHEL, nommé par le Roi à l'office de premier Président à la Cour des Comptes de Blois, où il a été reçu & installé le 7 Septembre 1758. Il épousa *Madeleine Catelin*, dont :

1. N... DE SAINT-MICHEL ;
2. N... DE SAINT-MICHEL, Garde-Marine au département de Rochefort ;
3. & 4. Et deux filles. (Voy. *Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, p. 376.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants, & en pointe d'une colombe, le tout du même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE : Maison considérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des Chevaliers des Ordres du Roi, & un Maréchal de France.

Le premier dont il soit fait mention est *LOUIS*, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, qui vivoit en 1234. Il eut pour descendant au VII<sup>e</sup> degré

ARMAND, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, qui se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit encore en 1423. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1389, *Algaye de Montmorin* ; & 2<sup>o</sup> *Alix de Sautour*. Du premier lit vint

ANTOINE, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, qui épousa, le 26 Novembre 1435, *Antoinette de Montmorin*, sa cousine, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenilles*, éteinte au III<sup>e</sup> degré.

ANTOINE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de SAINT-

NECTAIRE, épousa, 1<sup>o</sup> le 24 Avril 1472, *Mairie d'Alègre* ; & 2<sup>o</sup> *Isabeau d'Aureilles*. Du premier lit vint

NECTAIRE, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, qui fut Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1558, Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant, Gouverneur & Bailli d'Auvergne, de la Marche & de St.-Pierre-le-Moustier. Il épousa, en 1522, *Marguerite d'Estampes*, qui lui apporta en dot la Terre de la Ferté-Nabert. Ils eurent

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE, Evêque du Puy, mort en 1592 ;
3. Et JACQUES, auteur de la branche des Comtes de *Saint-Vidour* & de *Brinon*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS, Seigneur de SAINT-NECTAIRE & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, &c., servit au siège de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, passa en Ecosse en 1548, servit, au retour, en Picardie ; accompagna le Maréchal de Saint-André, son parent, en Angleterre en 1551 ; servit en Piémont, en 1552 ; défit, en 1553, avec un Corps de Cavalerie, les troupes Espagnoles, & fit le Duc d'Archieot prisonnier ; le trouva au ravitaillement de Marienbourg ; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & du Pays Messin en 1556 ; y resta jusqu'au commencement du règne de CHARLES IX<sup>e</sup> ; servit depuis, en 1561, en qualité de Maréchal de Camp, à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux, en 1562, aux combats de Chafneuil, de la Roche-Abeille & à la bataille de Jarnac ; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 Décembre 1583, & mourut à Paris le 13 Juin 1587. Il épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loué, & de *Louise de Sainte-Maure*, dont

HENRI, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Ambassadeur en Angleterre & à Rome, Ministre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662, âgé de 89 ans. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite de la Châtre*, fille de *Claude*, Seigneur de Maifonfort, Maréchal de France, & d'*Anne Robertet* ; & 2<sup>o</sup> *Anne de Béthune*. Du premier lit vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Marquis

de *Châteauneuf*, qui n'ont formé que deux degrés ;

3. Et GABRIEL, dit le *Chevalier de SAINT-NECTAIRE*, tué au siège de la Mothe en Lorraine, le 30 Mai 1634.

HENRI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, connu sous le nom de *Maréchal de la Ferté*, combattit en plusieurs endroits contre les Religioneux, le distingua au siège de Privas en Languedoc, à l'attaque du Pas de Sufe en Piémont, au secours de Casal, aux sièges de Moyenvic & de Trèves, & à la bataille d'Avèfnes. Il fut fait Maréchal de Camp sur la brèche d'Heldin, gagna le fameux combat de St.-Nicolas en Lorraine, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroy, fut fait peu après Gouverneur de Lorraine, puis Lieutenant-Général : il se signala dans la fuite au siège d'Ypres & à la bataille de Lens. Quelque temps après la prise de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Il fut fait prisonnier au siège de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Montmédy, un an après, Gravelines. Le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres en 1661, & le fit peu après Duc & Pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681, âgé de 81 ans. Il épousa 1<sup>o</sup> *Charlotte de Bauves*, morte en 1654 ; & 2<sup>o</sup> le 25 Avril 1655, *Madeleine d'Angennes*, Dame de la Loupe, morte le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans. Du second lit vint, entr'autres enfants,

HENRI-FRANÇOIS de SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il suivit le Roi en sa conquête de Hollande en 1672 ; eut, en 1674, le Gouvernement de Metz, Pays Messin, Ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du Maréchal, son père. Il servit au siège de Fribourg en 1677, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1684, servit en cette qualité au siège de Luxembourg, en celle de Maréchal de Camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695 ; fut fait Lieutenant-Général en 1696, & mourut le 1<sup>er</sup> Août 1703. Il épousa, le 18 Mars 1675, *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, dont il n'eut que des filles, entr'autres :

ANNE-CHARLOTTE-MARIE, morte le 31 Mars 1713, qui avoit époué, le 16 Janvier 1689,

*Tome XVIII.*

*Gaston-Jean-Baptiste de Levis*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Mirepoix, mort le 26 Juillet 1697.

#### BRANCHE

*des Comtes de SAINT-VICTOUR  
& de BRINON.*

JACQUES de SAINT-NECTAIRE (troisième fils de NECTAIRE, & de *Marguerite d'Estampes*), épousa, en Avril 1575, *Françoise d'Anglars*, Dame de Saint-Victour. Il eut pour descendant

FRANÇOIS, Comte de SENNETERRE, qui épousa *Marie de Bechillon*, dont

JEAN-CHARLES de SAINT-NECTAIRE (vulgairement SENNETERRE), Seigneur, Marquis de Brinon-sur-Sandres, & de Pisani, Baron de Didonne, & de St.-Germain-sur-Vienne en Basse-Marche, Seigneur de Brillac & autres Terres, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1705, Brigadier le 1<sup>er</sup> Février 1719, Maréchal de Camp en Février 1734, Lieutenant-Général le 18 Octobre suivant, Ambassadeur de France à Turin la même année, nommé Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1745, reçu le 2 Février suivant, & Maréchal de France en 1757, mort le 23 Février 1771. Il épousa, le 7 Octobre 1713, *Marie-Marthe de Saint-Pierre*, morte le 17 Septembre 1756, fille de *Henri*, Seigneur de St.-Julien-sur-Callonge, Vassif, Maillot, &c., appelé le *Marquis de Saint-Pierre*, dont pour fils unique :

HENRI-CHARLES, appelé *Comte de SENNETERRE*, né le 3 Juillet 1714, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom ; devenu aveugle par la petite-vérole, mort le 9 Mars 1785. Il avoit époué, le 15 Avril 1738, *Marie-Louise-Victoire de Cruissol*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur, Marquis de St.-Sulpice en Quercy, Baron de Castelnau en Albigeois, dont

1. CHARLES-EMMANUEL, unique fils, né le 19 Octobre 1752 ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Novembre 1750.

Les armes : *d'azur, à cinq fusées d'argent.*

(Voy. sur cette Maison l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 887 & suiv. ; Moréri ; les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mémorial* de M. l'Abbé d'Éstrées, année 1754.)

\* SAINT-NICOLAS-d'ATHÉE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'est une Baronnie, appartenant à Mademoiselle du Bourg.

SAINT-OFFANGE, en Anjou. JEAN DE SAINT-OFFANGE vivoit en 1380. Il fut le VI<sup>e</sup> aïeul de

ARTUS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur de la Frapinière & des Châtelliers, commandant pour le Roi au Château de Rochefort-sur-Loire; il laissa

FRANÇOIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui épousa, le 4 Juillet 1617, *Simone de Riou*, dont

ARTUS-CHARLES DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 31 Juillet 1667. Il épousa, le 14 Décembre 1639, *Jeanne d'Aubigné*, dont

1. PHILIPPE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais.

PHILIPPE DE SAINT-OFFANGE, Seigneur du Vivier & de St.-Sigifmond, Capitaine commandant un Bataillon dans le Régiment de la Marine, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, en Anjou, épousa, le 24 Janvier 1689, *Jeanne-Catherine Courtin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudière, de Lizardière, &c., & de *Catherine Boureau*, dont

ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur du Vivier & de St.-Sigifmond, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, qui épousa, le 26 Septembre 1713, *Louise-Marguerite l'Etourneau*, fille de *François*, Seigneur de Beaumortier, & de *Marguerite Commeau*, dont

ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1714, reçu Page de la Reine le 29 Avril 1726. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. II, p. 488.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes du même.*

SAINT-OMER, Ville située sur les confins de la France & de la Flandre, auprès du Comté de St.-Paul, & dans l'Artois, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or.*

\* SAINT-OUEN, Seigneurie en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau, qui fut

portée en mariage, en 1640, à *Erard III de Lavaulx*. Voy. LAVAULX.

\* SAINT-OUEN, dans le Bailliage de Caux, en Normandie. Famille noble & distinguée par nombre de Chevaliers Bannets connus dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Le premier nom de la maison de Saint-Ouen étoit de *Sancy*. Le premier, dont on ait connaissance, est

GILBERT, Seigneur de SAINT-OUEN, qui figna une charte pour l'Abbaye de Fécamp en 1103, sous le nom de *Gilbert de Sancy*, Seigneur de St.-Ouen.

LOUISE DE SAINT-OUEN, Dame de Crodalle, épousa *Charles*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Mercafel*.

Les armes : *d'azur, au fautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes du même.*

SAINT-OURS-L'ÉCHAILLON, en Dauphiné : *d'or, à un ours de sable.*

SAINT-PAIR, en Bretagne. Une branche de cette Famille s'est établie dans l'Electon d'Avranches, en Normandie.

Les armes : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or.*

SAINT-PAUL, en Languedoc : *d'argent, à trois pals de gueules, chargés d'une croix de Malte de sinople.*

SAINT-PAUL, en Normandie. Voyez SAINT-POL.

\* SAINT-PAUL ou SAINT-POL, Ville & Comté situés dans l'Artois & la Picardie, sur la rivière de Ternois. Les premiers Comtes de SAINT-PAUL étoient originaires des Comtes de Boulogne-fur-Mer, de là vient que ceux-ci ont longtemps tenu le Comté de St.-Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs descendants, qui ont fait la Maison de SAINT-PAUL en Ternois, ce qui arriva après l'incurtion des Normands, vers 881. Ce Comté passa dans la famille des Comtes de *Ponthieu*. *Guillaume*, 1<sup>er</sup> du nom, reprit en 965, sur Arnoul le jeune, Comte de Flandre, les Comtés de Ponthieu & de St.-Paul que ses prédécesseurs avoient usurpés, & il les partagea à ses deux fils. *Hilduin*, l'aîné, eut le Ponthieu; *Hugues*, le cadet, eut le Comté de St.-Paul. Il en prit le nom, & sa postérité en jouit jusqu'à *Elisabeth*, fille aînée & princi-

palé héritière de *Hugues de Candavène*, Comte de St.-Paul, & de *Yolande de Hainaut*, qui porta ce Comté dans la Maison de *Châtillon*, en épousant, en 1220, *Gaucher de Châtillon*, III<sup>e</sup> du nom. Leur postérité en jouit jusqu'à ce que *Mahaut de Châtillon*, Comtesse de St.-Paul, fille de *Jean*, Comte de St.-Paul, & de *Jeanne de Fiennes*, épousa, en 1350, *Guy de Luxembourg*, Comte de Ligny. *Marie de Luxembourg*, Comtesse de St.-Paul, &c., fille de *Pierre*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de St.-Paul, & de *Marguerite de Soiffons*, porta en dot, le 8 Septembre 1487, le Comté de St.-Paul à *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, VII<sup>e</sup> aïeul du Roi Louis XV. Ce Comté resta dans la maison de Bourbon, jusqu'à *Marie de Bourbon*, Duchesse d'Estouteville & Comtesse de St.-Paul, fille de *François*, Comte de St.-Paul & de *Chaumont*, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, qui épousa, en 1563, *Léonor d'Orléans*, Duc de Longueville. Le Comté de St.-Paul a resté dans cette Maison jusqu'au 7 Juin 1707, jour de la mort d'*Anne-Marie d'Orléans*, Comtesse de St.-Paul, veuve de *Henri de Savoie*, Duc de Nemours. Ce Comté a passé à *Elisabeth de Lorraine*, fille de *François-Marie*, Comte de Lillebonne, veuve de *Louis de Melun*, Prince d'Épinoy, dont jouissoit *Louis de Melun*, Prince d'Épinoy, Duc de Joyeuse, Pair de France. Le Maréchal-Prince de Soubise avoit un fils, qui se nommoit *Comte de Saint-Pol*. (Voyez Ferri de Loeres, *Histoire des Comtes de St.-Paul*; Vignier, *Histoire de Luxembourg*; Duchesne, *Histoire de Châtillon*; Carpentier, *Histoire de Cambrai*; Sainte-Marthe, le Mire, le P. Anselme, &c.)

\* SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, Seigneurie érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1682, enregistrées à Aix, en Février 1699, en faveur de *Jean-Baptiste Thomassin*, Conseiller, puis Président au Parlement d'Aix. Voy. THOMASSIN.

SAINT-PÉRIER, Famille de Beauce. HENRI DE SAINT-PÉRIER, Ecuyer, épousa, par contrat reçu par *Montion*, Tabellion à Colomiers, le 1<sup>er</sup> Janvier 1475, *Elisabeth de Meaux*.

GABRIELLE DE SAINT-PÉRIER, reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1686, prouva qu'elle descendoit de HENRI DE SAINT-PÉRIER.

N... DE SAINT-PÉRIER, Lieutenant-Général d'Artillerie, épousa N... de *Gaullier*, dont

CHARLOTTE-ANNE-MARIE, morte le 29 Août 1756, à la Terre de Courbereuse, proche Dourdan, qui épousa, le 8 Novembre 1718, *Henri de Sabrevois*, Seigneur de Coignère & de Bandeville, né le 13 Octobre 1684. Voy. SABREVOIS.

Les armes : écartelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules, brochant sur le tout.

SAINT-PERN DE LIGOUYER, Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches.

BERTRAND DE SAINT-PERN, Chevalier, vivoit en 1350.

JULES DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer & du Lattay, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1574, & Connétable de la Ville de Rennes, épousa, 1<sup>o</sup> le 4 Octobre 1543, *Renée de la Marçelière*, fille de *Renaut*, Seigneur du Fretay, du Pleffis-Giffard, &c.; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Châteaubriant*, veuve de *Jean de Coëtquen*. Du premier lit vint

RENÉ DE SAINT-PERN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Champalaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié Connétable pour Sa Majesté en la Ville de Rennes, qui épousa, le 10 Septembre 1588, *Gabrielle du Parc de Locmaria*, dont

RENÉ DE SAINT-PERN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa, le 3 Janvier 1618, *Mathurine de Saint-Gilles*, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour*, rapportée ci-après.

GABRIEL DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer, de Champalaune, de Launay, de la Villernout, &c., fut maintenu par arrêté des Commissaires-Généraux, en Bretagne, dans la possession de son ancienne noblesse, qu'il justifia depuis BERTRAND. Il épousa, le 27 Septembre 1651, *Marie de Forjans*, dont

JOSEPH-HYACINTHE DE SAINT-PERN, Ecuyer, qui épousa, le 27 Février 1683, *Julienne-Sainte Boterel de Quintin*, Dame de la Villefroy, dont

BONAVENTURE-HILARION DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de Ligouyer, né le 17 Avril 1689, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1704.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA TOUR.

JEAN DE SAINT-PERN (second fils de RENÉ II, & de *Mathurine de Saint-Gilles*), né le 26 Mars 1632, Ecuyer, Seigneur de Champalaune & de la Tour, épousa, le 19 Février 1658, *Marguerite Henry*, Dame de Lisle, dont

GABRIEL DE SAINT-PERN, né le 10 Mai 1659, qui épousa, le 23 Janvier 1683, *Marguerite d'Audigné*, dont

FRANÇOIS DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Kerguen, qui épousa, le 4 Mai 1715, *Françoise-Rodolphe Chérel*, dont entr'autres enfants

JEANNE-FRANÇOISE, née le 13 Mai 1716. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. II, p. 489.)

Les armes: *d'azur, à dix billettes d'argent, percées en carré, & posées 4, 3, 2 & 1.*

SAINT-PHALLE, Noblesse originaire de l'Artois, où elle existoit dès le XII<sup>e</sup> siècle.

I. MICHEL DE SAINT-PHALLE (fils de SCIPION), Ecuyer, Baron, Seigneur de St.-Vaast d'Artois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, a servi avec distinction en cette qualité dès sa tendre jeunesse jusqu'à sa mort. Ce fait est prouvé par des Lettres très-honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après Pâques 1484 par Charles VIII, Roi de France. Il mourut très-âgé à St.-Loup le 22 Novembre 1500; il avoit épousé, le 16 Novembre 1482, *Jeanne de Fretel*, Dame de la Haute-Maison de St.-Loup, de No, Bouy, Auron, &c., veuve de *Guillaume du Bois*, Ecuyer, & fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Claix, & de *Thomasse de Magny*, dont:

1. LOUIS, qui suit;

2. HECTOR, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, dont voici copie de la quittance donnée pour son pallage: *Je frère Etienne Bernard, Prieur de Corbeil, Commandeur de Senlis, Commis à la Recette du commun Trésor du Prieuré de France, confesse avoir reçu d'Hector de Saint-Phalle, Chevalier de notre Ordre, Ecuyer, & fils de feu Michel, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup, de No, au pays de Brie, près Provins, la somme de 100 écus d'or à la couronne pour le paiement de son passage. Je promets acquitter led. Hector envers led. commun Trésor, té-*

*moins la présente signée de ma main le 25 Juin 1505. Signé, BERNARD, avec paraphe;*

3. PHILIPPE, qui épousa, le 8 Juin 1518, *Antoinette Duroux*;

4. & 5. ANTOINE & GABRIEL, morts sans alliance;

6. MARGUERITE, morte sans postérité & inhumée à la Noue-lez-Sezanne, où se voit sa tombe. Elle avoit épousé *André de la Noue*, Ecuyer, Seigneur de la Noue, Beauvais, Songnis, &c.;

7. ET ISABEAU, morte sans enfants, & inhumée à Sancy. Elle avoit épousé *Pierre le Riche*, Ecuyer, Seigneur de Sancy.

II. LOUIS DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup & dudit St.-Loup, de No, Courtons; & par sa femme de Chalmaison ou Charlesmaison, &c., épousa, le 20 Mars 1528, *Jacqueline de Piédefer*, morte le 21 Février 1572, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Aurolles, Charlesmaison, &c., & de *Claude de Villiers l'Isle-Adam*. *Jacqueline* étoit nièce d'*Antoinette de Courtenay*, qui, dans son testament du 9 Octobre 1549, légua à ses petits-neveux & petites-nièces SAINT-PHALLE des fortunes considérables. LOUIS laissa

1. LOUP, qui suit;

2. JOB, mort Page du Maréchal de la Marche, sous le règne de François I<sup>er</sup>, Roi de France;

3. BERNARD, Seigneur de Charlesmaison, mort en 1581, sans postérité;

4. & 5. RENÉE & CHARLOTTE, mortes sans alliance;

6. CLAUDE, qui épousa *Loth de Bonneval*, Ecuyer, Seigneur de Jouy-sur-Morin, & Seigneur de Gratteloup;

7. FRANÇOISE, qui épousa, le 24 Décembre 1561, *Fierabras d'Ancienneville*, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Troignans, Paroisse de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup*, Ecuyer, Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, morte le 26 Décembre 1571;

8. ET JACQUELINE, qui épousa *Jean de Lenhard*, Ecuyer, Seigneur de Tierceleu.

III. LOUP DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de St.-Loup, Courtons, de la Haute-Maison dudit St.-Loup, Charlesmaison, Aurolles, &c., né au mois de Décembre 1528, mourut le 21 Février 1573. Il épousa, en 1555, *Edmée de Railly*, morte à St.-Loup en 1601, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, dont:

1. CHARLES, qui suit;

2. FIERABRAS, auteur de la branche des Sei-

gneurs de la *Brèteche*, rapportée ci-après ;

3. FRANÇOISE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Philippe de Gazeau*, Ecuyer, Seigneur de Voisfeul, dont une fille ; & 2<sup>o</sup> *Pierre le Bégot*, Ecuyer, Seigneur de Villemorin, qui ne lui laissa qu'une fille ;
4. Et JACQUELINE, morte sans alliance.

IV. CHARLES DE SAINT-PHALLE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup, Courtons, de Charlesmaison en partie, &c., fut invité le 24 Juillet 1614 de le trouver à l'Assemblée des États, convoquée à Provins, au sujet de l'arrière-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dresser le cahier de l'Assemblée, & mourut en 1637. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne le Royer*, morte à St.-Loup le 27 Janvier 1617, veuve de N... de Maunois, Ecuyer ; 2<sup>o</sup> le 28 Novembre 1617, *Marie de Maunois*, morte sans enfants, fille du premier lit de N... de Maunois. Du premier lit vint

V. CHARLES DE SAINT-PHALLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup, du dit St.-Loup, de Charlesmaison, &c., Capitaine d'une Compagnie de Cheval-Légers au Régiment de Moulins, qui fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui se donna près Thionville. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 25 Janvier 1613, *Madeleine de Curier*, morte, sans enfants, le 27 Avril 1624, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Poincte-le-Roi, & de *Marie de Lozaine* ; 2<sup>o</sup> *Antoinette Hemard*, morte en 1638, fille de *Robert* Ecuyer, Seigneur de Paron, Conseiller du Roi & Lieutenant-Criminel au Bailliage & Siège Prédial de Sens, & de N... de Bernage ; & 3<sup>o</sup> en 1639, *Marie Goyet*, Dame de Becherelles, morte, sans enfants, en 1688. On lui a payé son douaire pendant 50 ans. Du second lit vint

VI. CHARLES DE SAINT-PHALLE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup & du Fief du Jardin, de Courtons, &c., qui fut amené très-jeune à l'armée par Jean-Baptiste Hemard, son oncle, Ecuyer, Seigneur d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enseigne de sa Compagnie. La première & seule campagne qu'il fit, fut en Catalogne, où une bleffure qu'il reçut à la cuisse au siège de Rozez, lui causa une fièvre si violente, qu'il en mourut au camp devant cette ville, au mois de Juin 1645.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA BRÉTÈCHE.

IV. FIERABRAS DE SAINT-PHALLE (fils puiné de *Loup*, & d'*Edmée de Railly*), Chevalier, Seigneur de la Brèteche, Charlesmaison en partie, Malay, &c., épousa, par contrat passé le 21 Février 1594, par devant *Pierre Cavelier*, Notaire Royal-Juré-Commis sous le Tabellionnage de Provins, *Marie de Meufjard*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroise de Miette*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. 3. & 4. CLAUDE, PIERRE, GABRIELLE, morts sans alliance ;
5. Et CHARLOTTE, qui épousa *Antoine Turgot*, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

V. CHARLES DE SAINT-PHALLE, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de la Brèteche, sise à Betombafoches en Brie, du Colombier-Fortail, & par succession de la Haute-Maison de St.-Loup, &c., épousa, le 2 Juillet 1638, *Antoinette de Gault*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de la Grange-fans-Terre, Valpuifeaux, &c., & de *Claude d'Aribert*, dont :

JEANNE-VICTOIRE, seule & unique héritière, Dame de la Brèteche, du Colombier-Fortail, de la Haute-Maison de St.-Loup, du fief du Jardin de Courtons, Bois-St.-Père, la Cour-Pechée, la Grange-fans-Terre, Mézière & autres lieux, qui épousa, le 25 Janvier 1655, *Charles de Fera*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Rouville. Voy. FERA.

Les armes : de gueules, à trois casques d'argent, 2 & 1, écartelées de celles de Fera.

Leurs alliances principales font les Maisons de *Chanteprime*, *Rochechouart-Viel-Châtel*, *des Marquets*, *Courtenay-Boifchanteau*, *d'Ayelle*, *Fretel*, *Pièdefer*, *Villiers-Pisle-Adam*, *du Roux*, *Bonneval-Railly*, &c., &c.

(Voy. les Preuves de Malte de 1505 & de 1692).

SAINT-PHALLE, en Bourgogne.

## PREMIÈRE BRANCHE.

N... DE SAINT-PHALLE laissa

1. N... DE SAINT-PHALLE, qui suit

2. Et N... DE SAINT-PHALLE, qui eut
  1. N... DE SAINT-PHALLE, Capitaine au Régiment de Piémont;
  2. N... DE SAINT-PHALLE, Doyen de Vezelay.

N... DE SAINT-PHALLE laissa

1. N... DE SAINT-PHALLE, Seigneur de Munois, près Sémur en Auxois, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a pas d'enfants de sa femme;
2. Et N..., Abbé DE SAINT-PHALLE, Prieur de Duy en Bourgogne.

### SECONDE BRANCHE.

DAVID DE SAINT-PHALLE, Seigneur de Villefranche, Colonel, d'un Régiment de Cavalerie de Ion non, mort en 1727, avoit épousé, en 1711, *Marguerite Cornelin*, dont :

1. ALEXANDRE-DAVID, qui suit;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS-MARCOU, ancien Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon, Seigneur de Villefranche & de Francheville par la donation, sur réserve de pension, que son frère lui en a faite en faveur de son mariage, en 1754, avec N... de la Mothe, dont jusqu'ici pas d'enfants.

ALEXANDRE-DAVID DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de Villefranche & de Francheville en Bourgogne, fut Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Roche-Aymon.

Les armes : d'or, à la croix ancrée de sinople.

\* SAINT-PIERRE, Seigneurie en Normandie, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644, en faveur de *Charles Castel*, Seigneur de Clitourps, &c. Voy. CASTEL.

SAINT-PIERRE DES AUTHIEUX.

GILLES DE SAINT-PIERRE, Seigneur des Authieux, épousa *Charlotte d'Hellenvilliers*, Dame de la portion puînée de la Baronnie de la Ferté-Fresnel, fille de *Jacques*, Baron de la Ferté-Fresnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont pour fille unique

FRANÇOISE, qui épousa *Guillaume Vipart*.

Les armes : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or.

\* SAINT-PIERRE-SUR-DIVE, Sub.éc-

légation de Falaife en Normandie. Le Comté de Saint-Pierre-sur-Dive est très-ancien. Il est possédé depuis longtemps par les Religieux de Saint-Pierre-sur-Dive, Ordre de St.-Benoît, par Charte de donation, dont on ne fait ni le nom, ni la date.

\* SAINT-PIERRE-DU-MONT. C'est une Terre & Baronnie, située en Nivernais, Diocèse d'Auxerre, qui fut un ancien partage des Maisons de *Saint-Verain* & de *Beaujeu-Montcoquier*, desquelles elle passa à titre de succession à *Jeanne de Conches*, mariée, en 1444, à *Amé du Verne*, Ecuyer. *Françoise du Verne*, une de leurs descendantes, apporta la Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont à *Jean de Fontenay*, Seigneur de Foucherenes, la Tour-de-Vèvre, &c., qui eut pour fille unique *Philiberte*, Baronne de Saint-Pierre-du-Mont, mariée, le 31 Juillet 1541, à *Gaspard de Babute*, Seigneur de Bredefont. *Hugues de Babute* vendit St.-Pierre-du-Mont en 1635 à *François Acharé de Joumart*, Baron de Sufferte, en Angoumois.

\* SAINT-PIERRE-DE-SALERNE, subdélégation de Bellême, au Perche. La Baronnie de St.-Pierre-de-Salerno a été donnée à l'Evêché d'Avranches. L'Evêque de la même ville en jouit actuellement.

\* SAINT-PIERRE-YETTE. Yette est une Seigneurie dans le Bailliage de Merchtem, en Brabant, qui fut engagée successivement à diverses personnes, avec celles de Ganshorn, Ham, Relegem & Bever, jusqu'en 1644, que le Baron de *Bouchout* l'acheta de Philippe IV, Roi d'Espagne. Elle passa peu après à *François de Kinschot*, Conseiller d'Etat & Chancelier de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie de Rivière fut érigée en Baronnie le 7 Octobre 1654, & celle d'Yette, en Comté sous le nom de St.-Pierre-d'Yette, le 18 Novembre 1659. Sa fille unique, *Anne-Thérèse-Hyacinthe*, la porta à son mari, *Dom Paul-Philippe de Villegas*, Seigneur de Latre, dont le fils aîné, *François-Gérard*, est aujourd'hui possesseur.

\* SAINT-PIERRE-POINT, Comté avec un Château dans le Diocèse de Mende, qui appartient à une branche cadette de la Maison de *Roche-fort d'Ally*, qui en porte le nom. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.



SAINT-POL, Maison répandue dans plusieurs Provinces du Royaume, qui tire son origine des anciens Barons de St.-Pol, connus en Bretagne dès le temps de ses premiers Souverains. Elle se divisa en plusieurs branches il y a près de 400 ans.

PIERRE DE SAINT-POL, Ecuier, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1341. Il laissa deux fils :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Briche, rapportée ci-après.

PIERRE DE SAINT-POL, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1400, & laissa

JEAN DE SAINT-POL, qui vivoit en 1446, & eut

RAOUL DE SAINT-POL, Sieur des Fourneaux, qui vivoit en 1500. Il eut

ROLIN DE SAINT-POL, Ecuier, Sieur des Fourneaux & de Jéfosse, qui épousa, en 1524, *Marie du Crocq*, dont

NICOLAS DE SAINT-POL, Ecuier, Seigneur de Jéfosse, qui rendit aveu à l'Archevêque de Rouen le 3 Février 1518. Il épousa *Marguerite le Roi*, dont :

1. HECTOR, qui suit;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné;
3. Et ETIENNE, qui prenoit la qualité d'Ecuier, Sieur de Vigny. Il vivoit en 1550.

HECTOR DE SAINT-POL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Vernon, vivoit en 1540. Il fit une enquête, le 8 Novembre 1564, à cause du fief de Vigny, & obtint jugement de maintenue des privilèges de noblesse du Commissaire, pour le règlement des tailles, du 16 Avril 1586, dans lequel son frère JEAN est qualifié Ecuier. Il rendit hommage au Roi de Navarre de son fief des Fourneaux, le 20 Juin 1579, & laissa

ANTOINE DE SAINT-POL, Lieutenant de Roi en Champagne, Gouverneur de Reims, Mézières & Vitry en 1592, tué depuis par le Duc de Guise.

JEAN DE SAINT-POL (second fils de NICOLAS), Ecuier, Sieur de Vachereffe, fit un retrait lignager le 11 Octobre 1560, & rendit hommage de Jéfosse & du fief de Vachereffe, à cause de sa femme, au Seigneur du Breuil, le 25 Avril 1561 & le 22 Mars 1604, en qualité d'Ecuier, & comme tuteur de ses enfants, en son nom & celui de sa femme, au Seigneur d'Epéron, de son fief de Vache-

resse. Il épousa, par contrat du 17 Février 1560, *Renée Hébert*, veuve de *Richard de Mohier*, Ecuier, Sieur de Villiers, du Mohier, &c., dont

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARGUERITE.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuier, Seigneur de Vachereffe, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, partagea avec ses co-héritiers la succession de son père, le 12 Février 1597. Il fut maintenu dans les privilèges de noblesse, par sentence des Elus de Dreux, du 23 Juin 1634, & étoit Homme d'Armes en 1607, 1608 & 1609. Il épousa, le 13 Septembre 1592, *Marie de Maillard*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & de *Catherine le Fèvre*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JEANNE, mineure, sous la tutelle de sa mère, avec son frère, en 1616;
3. PÉRONNE;
4. Et ANTOINE, sous la tutelle de Jean de Pondeville, Ecuier, le 30 Mai 1633.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuier, Sieur de Vachereffe & de Mytainville, y demeurant, élection de Montfort, eut commission de lever une Compagnie de Gens de pied au Régiment du Mesnil-Tardieu, le 13 Aout 1636, & fut maintenu dans sa noblesse le 24 Novembre 1668. Il épousa, en 1630, *Léonore de la Chauffée*, fille de *Guillaume*, Ecuier, Sieur de Monillet, & de *Françoise de Comail*, dont :

Dix enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BRICHE.

JEAN DE SAINT-POL (fils puîné de PIERRE I<sup>er</sup>), Ecuier, Seigneur de Miferi, vivoit en 1388. Il eut pour enfants :

1. NOEL;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE SAINT-POL, Seigneur de Hécourt, fut père de

PIERRE DE SAINT-POL, 11<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1458, *Nicole du Moncel*, héri-tière de Boissi en Gassine. Leur postérité prit le nom de Boissi-Saint-Pol. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et CHARLES, qui eut pour enfant :

JACQUES, Comte de Saint-Pol, Maréchal

des Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Thionville.

JACQUES DE SAINT-POL, Seigneur de Boissi, fut père de

PHILIPPE DE SAINT-POL, Seigneur de Boissi, qui eut :

1. CHARLES, Seigneur de Boissi ;
2. Et ETIENNE, qui fut.

ETIENNE DE SAINT-POL, Seigneur de Lemondans, épousa, en 1571, *Gabrielle le Prince de la Bretonnière*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Lemondans, qui viendra en son rang.

FRANÇOIS DE SAINT-POL, Seigneur de la Haie, eut pour enfant

LOUIS DE SAINT-POL, Seigneur de la Briche, qui épousa, en 1641, *Marie de Gelin*, dont

LOUIS DE SAINT-POL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Briche, qui fut père de :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. Et MARIE-ANTOINE, appelé le *Chevalier de St.-Pol*, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis.

GUILLAUME DE SAINT-POL, Seigneur de la Briche, épousa, en 1717, *Catherine de Montagu*, dont :

1. ETIENNE-CHRÉTIEN, qui fut ;
2. N... DE SAINT-POL, marié, sans enfants ;
3. Et MADELEINE, Demoiselle de St.-Pol, qui épousa, le 17 Février 1762, N... *Dumay*, fils du Seigneur de Gouimpy, & de N... de Pas de Feuquières.

ETIENNE-CHRÉTIEN DE SAINT-POL, Chevalier, Seigneur de la Briche, Chevalier de St.-Louis, épousa, par contrat du 26 Décembre 1752, *Françoise-Viçoire de Vigny*, née le 15 Novembre 1732, dont entr'autres enfants :

LOUIS DE SAINT-POL.

### BRANCHE

des Seigneurs de LEMONDANS.

PIERRE DE SAINT-POL, III<sup>e</sup> du nom (second fils d'ETIENNE), eut

PIERRE DE SAINT-POL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Hecourt, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. FRANÇOIS, Prieur des Granges-le-Roi ;
3. Et MARC-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis,

commandant l'Escadre des Vaisseaux du Roi, à Dunkerque, qui a été un des plus braves Capitaines de Marine du XVII<sup>e</sup> siècle. Il commença à fervir fort jeune & fut fait Capitaine de Vaisseau en 1698. Il prit, en 1699, un vaisseau de guerre hollandais de 50 canons à l'abordage ; un autre de pareille force en 1696. Il commanda dans l'Escadre du Prince de Conti au voyage de Dantzick ; prit en 1703 le *Ludlow*, vaisseau anglais, deux autres quelque temps après ; & la même année, défit entièrement une flotte hollandaise de 200 voiles, escortée par 4 vaisseaux de guerre ; enleva en 1705 une flotte de 20 batiments, & de deux vaisseaux de guerre, qui furent conduits à Brest ; & le 31 Octobre 1705, ayant attaqué plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, sur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave Officier reçut un coup de mousquet dans la poitrine, dont il mourut sur-le-champ. Son corps fut conduit à Dunkerque, où il fut inhumé avec les honneurs dus à sa valeur & à sa naissance, & le Roi en vue de ses services accorda une pension à chacun de ses trois neveux. (Voy. les Mémoires du temps.)

PIERRE DE SAINT-POL, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lemondans, laissa :

1. PIERRE, qui fut ;
2. CHARLES, Chevalier, puis Commandeur de Malte ;
3. Et un autre fils.

PIERRE DE SAINT-POL, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lemondans, eut :

N... DE SAINT-POL, Dame de Lemondans, veuve avec enfants de N... *Duris*, Seigneur de Vieuvy, Lieutenant des Maréchaux de France à Etampes.

Les armes : d'argent, au fautoir dentelé de sable.

SAINTE-PRIEST. L'ancienne Maison des Marquis de SAINTE-PRIEST, Seigneurs de la ville de St.-Etienne en Forez, de Furens, premiers Barons du Forez, est issue de

PONS D'URGEL, cadet des Comtes de *Barcelone*, qui fonda l'Abbaye de Valbenoîte en 1150, & dont les descendants ont eu des alliances avec les Maisons d'*Albon*, de *Caderousse*, de *Chevriers-Saint-Mauris*, de *Falque-Allemand*, de *Gaste de Lupé*, de *Grignan*, de *la Rochefoucauld*, de *la Rouë*, de *la Tour du Pin*, de *Levis*, de *Mello*, de *Monaco*, de *Moncha*, de *Montmorin*, de *Montpezat*, de *Randon-Joyeuse*, de *Rouffillon*, de *Sainte-*

*Colombe, de Saint-Porgue, de Tournon, de Vaurion, & de Beck.*

UN DE SAINT-PIEST épousa une fille naturelle du Roi LOUIS XI; & BRIAND, sixième descendant de ce PONS D'URGEL, épousa *Matalone de Jarrest*, qui étoit l'héritière d'une branche cadette des anciens Comtes de *Forez*, issus des premiers Dauphins Viennois, & qui lui apporta en dot la Terre de *Jarrest* avec la Baronnie de *St.-Chaumont*. Cette Baronnie de *Saint-Chaumont* fut le partage d'une branche cadette, que l'héritière, sous FRANÇOIS I<sup>er</sup>, porta aussi par mariage dans la Maison de *Chevriers-Saint-Mauris*, d'où elle passa depuis dans celle de *la Viewville*, qui en jouit aujourd'hui.

Ce fut le même BRIAND qui le premier ne porta plus que le nom de *Saint-Priest*, dont le château, bâti au-dessus de la petite ville de ce nom, étoit dans une situation infiniment flatteuse par le coup d'œil le plus étendu sur toute la ville de *St.-Etienne*, dont il n'étoit éloigné que d'une demi-lieue, & où il dominoit tous les environs, sans être dominé lui-même. Ce lieu avoit été choisi comme une Résidence forte & gracieuse, près la ville de *St.-Etienne*, qui étoit l'apanage de cette branche cadette des Comtes de *Barcelone*, devenus aussi Comtes de *Montpellier*; mais deux incendies que ce Château eussya en 1665 & 1680, ont trop fait sentir l'inconvénient de la petite quantité d'eau qu'il est possible de se procurer dans un lieu si élevé, & l'ont fait abandonner, malgré l'avantage de sa situation.

HUGUES (frère de *Josserand*, élu Archevêque de *Lyon*, & de *Guichard*, III<sup>e</sup> du nom, quatrième descendant de PONS D'URGEL), avoit été, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la tige de la branche de *la Chabaudière*, éteinte, après V générations, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, & qui étoit la seule qui ait conservé le nom d'*Urgel*.

FRANÇOIS, frère cadet de *Pierre de Saint-Priest*, premier Gentilhomme de la Chambre sous le Roi *Henri II*, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut la tige de la branche de *Suzy*, dont étoit *Marie-Anne de Saint-Priest*, alliée à *Camille de Beck*, mère, entre autres enfants, de *Marie-Anne*, Abbesse de *St.-Jean-le-Grand d'Autun*. Cette *Marie-Anne de Saint-Priest* a été la dernière de la branche de *Suzy*. Voy. *BECK* (DE).

*Tome XVIII.*

Mais la branche aînée a fini sur la fin de la minorité de *Louis XIV*, & son héritière épousa *Claude de Chalus*, d'une Maison ancienne du Limoufin, alliée à la Maison de France, par le mariage entr'autres de *Robert de Chalus*, avec l'héritière du rameau des Seigneurs de *Tanlay*, de la branche de *Courtenay*, sous *Charles VI*.

Cette Maison de *Saint-Priest* a produit de grands hommes de guerre, beaucoup de Chevaliers de *Rhodes*; mais surtout une très-grande quantité de Comtes de *St.-Jean de Lyon*, dès l'origine même de cette dignité, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Elle a aussi donné un Archevêque d'*Aix* & un Abbé de *St.-Antoine de Vienne*, mort & enterré à *Nancy* en *Lorraine*, l'an 1518. Depuis une Lettre de *Henri IV*, qui qualifioit *Amar* du titre de *Marquis de Saint-Priest*, & de premier Baron de *Forez*, cette Maison avoit toujours joui de ces deux titres. La Maison de *Chalus* a possédé ce Marquisat, pendant trois générations, malgré une substitution faite, en 1518, par *Gabriel de Saint-Priest*, en faveur des branches cadettes, au défaut des mâles dans la branche aînée, mais elle en a évité les preuves, & elle a vendu cette Terre, en 1722, au père de *Marie-Anne Peirenc de Moras*, mariée, en 1750, à *Charles-Louis*, Comte de *Merle de Beauchamps*, ci-devant Ambassadeur en *Portugal*, qui n'en a eu qu'une fille, mariée, le 27 Juin 1768, à *Pierre-Paul Gilbert de Voisins*. Ce Marquisat de *Saint-Priest* comprenoit alors la petite ville de *Saint-Priest*, celle de *St.-Etienne*, avec les Paroisses de *St.-Genest-Lerps*, & de *Villars*; mais au temps de la substitution, elle comprenoit outre cela les Paroisses de *Roche-taillé*, de *May*, de *Ste-Foy-l'Argentière* & autres, dans lesquelles la branche de *Suzy* seroit rentrée, si elle n'eut point été effrayée des difficultés qu'il y avoit à surmonter, pour faire reconnoître son droit.

Les armes de *Saint-Priest* sont : cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur, ou échi-queté d'or & d'azur de 9 pièces (Voy. les *Maîtres de l'Isle-Barbe*, par *D. Claude le Laboureur*.)

\* *Saint-Priest*. C'est une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de *Novembre 1646*, enregistrées au *Parlement de Grenoble* le 23 Mai 1647,

en faveur de *Jacques-Timoléon de Guignard*, Président en la Cour des Aides de Vienne, né le 14 Août 1604, mort en 1673. Cette terre est aujourd'hui possédée par son arrière-petit-fils, *Jean-Emmanuel*. La postérité de *Jacques-Timoléon* a pris le nom de *Saint-Priest*.

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'or, au sanglier de sable, défendu d'argent, sur une terrasse de sinople.*

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'azur, à cinq échiquiers d'or.*

SAINT-PRIVAT, en Picardie : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'argent, & accompagnée de trois coquilles de gueules mises en orle.*

SAINT-PRIVÉ, Famille de Champagne, établie aussi dans l'Île-de-France, maintenue dans sa noblesse par Ordonnance du 23 Juillet 1667.

MARC DE SAINT-PRIVÉ, Ecuyer, Seigneur d'Arrigny, de Cloye & de Gondcourt, vivoit, en 1520, avec *Nicole de Crifton*, sa femme. Il fut le IV<sup>e</sup> aïeul de

HENRI DE SAINT-PRIVÉ, Ecuyer, Seigneur de Richebourg, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Champagne, qui épousa, le 24 Avril 1717, *Catherine-Michelle Boutet*, dont entr'autres enfants

MARIE-ANNE-MICHELLE, née le 14 Septembre 1720. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. II, p. 490.)

Les armes : *d'argent, à un sautoir de gueules, bordé d'une dentelure de sable.*

SAINT-QUENTIN, Famille de Normandie, furnommée anciennement *Dodin*.

RAPHAEL DODIN, Seigneur de Saint-Quentin-d'Elle, fut maintenu dans sa noblesse de V degrés successifs, par Ordonnance du 28 Mai 1635. Il obtint des Lettres Patentes en Décembre 1641, par lesquelles le Roi lui permit, ainsi qu'à ses descendants nés & à naître, de porter le nom de Saint-Quentin au lieu de celui de Dodin. Il épousa, le 18 Mars 1627, *Catherine Millet*, dont

1. CHARLES, qui suit;
2. Et HENRI-FRANÇOIS.

CHARLES DE SAINT-QUENTIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Quentin, reconnu

noble de quatre races, avec son frère, par Ordonnance de M. de Chamillart, du 31 Janvier 1668, épousa, le 25 Août 1672, *Marie Godefroy*, dont

HENRI-FRANÇOIS DE SAINT-QUENTIN, Seigneur & Patron de St.-Quentin-d'Elle & de Launay, Chevalier de St.-Louis, anciennement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, qui épousa, le 12 Février 1710, *Marie-Françoise-Eléonore de Gonièvre*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Banville, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Banville, & de *Marie-Françoise d'Auxais*, dont

GUILLAUME-HENRI, né en Juin 1720, reçut Page de la Reine le 23 Août 1734. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. II, p. 491.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, & en pointe d'un cygne du même, nageant sur une rivière aufl d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT-QUENTIN, en Franche-Comté : *d'or, à la bande de gueules, au franc-canton d'azur en chef.*

SAINT-QUENTIN, en Champagne : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un tronc d'arbre de gueules, & accompagnée en chef de 3 molettes du second.*

SAINT-QUENTIN DE BLET, dans le Bourbonnais : Maison distinguée par son ancienneté & par ses alliances.

DANIEL DE SAINT-QUENTIN, Baron de Blet, épousa *Marguerite Payen*, dont

ALEXANDRE DE SAINT-QUENTIN, Comte de Blet, qui épousa 1<sup>o</sup> *Susanne de Girard de Vannes* ; & 2<sup>o</sup> le 4 Octobre 1700, *Françoise Hurault*, née à Marigny-sur-Niort, en Poitou, le 4 Avril 1675. Du second lit vint

ALEXANDRE DE SAINT-QUENTIN, II<sup>o</sup> du nom, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant à Berg-op-Zoom, qui étoit en 1727 Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Légers d'Anjou Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie le 20 Mai 1734, puis Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Anglais, le 15 Mars 1740, Brigadier d'armée le 20 Février 1743, & enfin Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mai 1745. Il mourut à Berg-op-Zoom le 23

Février 1748, dans la 46<sup>e</sup> année; il avoit épousé, le 9 Novembre 1724, *Marie de Peirenc de Moras*, morte le 13 Février 1773. (Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, & le *Mercur* de France du mois d'Avril 1748, p. 213.)

Les armes : *d'or, à la fleur de lis de gueules.*

\*SAINT-RAMBERT, petiteville du Bugey, érigée en Marquisat par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 3 Octobre 1576, en faveur d'*Amé de Savoie*, son fils naturel, qui vendit ce Marquisat à *Henri de Savoie*, Duc de Nemours, par contrat du 21 Octobre 1601.

SAINT-REMY, Famille noble, originaire du Maine, de laquelle étoit

AMBROISE DE SAINT-REMY, Ecuyer, marié, par contrat passé en la Cour de Bourg-Nouvel, devant *Gaultier*, Notaire, le 28 Avril 1499, à *Guyonne de Coifnon*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Noereux & de la Roche-Coifnon, & de *Julienne de Feschal*, dont pour fils puiné :

RENÉ DE SAINT-REMY, Ecuyer, Seigneur du Pin, qui épousa *Louïse de Baraton*, fille aînée & principale héritière d'*Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Varenne-Boureau, & de *Louïse de Saillé*. Ce mariage fe justifia par le partage de la succession d'*Hervé de Baraton*, & de son épouse, fait entre ledit RENÉ & *Catherin de Raçinnes*, Ecuyer, Seigneur de la Maison-Neuve (mari de *Renée de Baraton*), du 23 Novembre 1598, passé en la Cour du Mans, par *Mathurin Monteul*. RENÉ eut

URBAIN DE SAINT-REMY, Chevalier, Seigneur du Pin, qui épousa, par contrat du 22 Novembre 1627, passé devant *Bodin*, Notaire Royal en la Cour de St.-Laurent-des-Mortiers, *Françoïse de la Laude*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, de Villenglofe & des Plains, & de *Françoïse de la Roë*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, dans la paroisse de Chaumont en Anjou, & de Terretiens en Craonnois, & de *Jeanne de Chauvigné*. Il en eut :

RENÉ DE SAINT-REMY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c., qui épousa, par contrat passé devant *Peschard*, Notaire au Mans, le 8 Août 1661, *Marie de Bastard*, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur

de la Paragère, & de *Marie le Peltier*, dont pour fille unique & héritière,

RENÉE-ANSELME DE SAINT-REMY, Dame de Coudreuse, la Roche-St.-Bault, &c., mariée, après dispense obtenue en Cour de Rome le 18 Mars 1679, par contrat passé devant *François Crofniér*, Notaire Royal à Angers, le 1<sup>er</sup> Juillet 1681, à *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière. (Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE.)

JEAN-BAPTISTE-JACQUES DE SAINT-REMY, Marquis de Coilé, &c., mort le 7 Mai 1737, âgé de 67 ans, avoit épousé *Marie-Thérèse-Nicole de Montgommery*, dont pour unique héritière,

MARIE-MADELEINE, Dame de la Motte-Fouqué & Mongoubert, Dame & Châtelaine de Pecoux, qui épousa, le 20 Décembre 1725, *Gui-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer. mort le 3 Mai 1738.

Les armes de SAINT-REMY sont : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.*

\*SAINT-REMY-GEST, Seigneurie en Brabant, qui fut unie à celles d'Herbaix & de Petremal, & érigée en Comté par Lettres du 13 Novembre 1662, en faveur des services & de la noble extraction de *Diego de Bohorgues*, Chevalier de St.-Jacques, Seigneur de St.-Remy, Mestre de Camp & Gouverneur de l'Île de Stevens-Wert.

SAINT-ROMAIN, ancienne Maison du Lyonnais, de laquelle étoit issu *Melchior de Harod*, de Senevas, Marquis de St.-Romain, Abbé de Préaux & de Corbigny, qui s'est rendu recommandable dans le XVII<sup>e</sup> siècle par ses négociations. Il mourut, le 14 Juillet 1694, âgé de 80 ans (Voy. les Mémoires du temps.)

SAINT-ROMAIN. N... DE SAINT-ROMAIN laissa

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et CATHERINE, qui épousa *Claude de Mont-D'or*, Chevalier.

Les armes : *palé d'hermines & de gueules, au chef d'or.*

\*SAINT-SAIRE, Seigneurie en Normandie dans le pays de Bray, qui fut apportée en dot par *Louïse de Berneval*, à *Antoine de Boulainvilliers*, Seigneur de Bezancourt. Voy. BOULAINVILLIERS.

**SAINT-SAUVEUR**, en Normandie, Erection de Falaise.

N. . . , Marquis de SAINT-SAUVEUR, Maréchal de Camp des Armées du Roi & Inspecteur-Général de Cavalerie & de Dragons en Avril 1767, épousa, par contrat du 10 Avril 1768, la Dame de *Bar*, Chanoinesse du noble & illustre chapitre d'Alix, nièce du Bailli de Bar.

Les armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules, & d'une rose du même en pointe.*

\* **SAINTE-SERNIN**. C'est une ancienne Baronnie en Languedoc, que *Bourguine de Humières*, fille aînée de *Gaspard*, Baron de St.-Sernin, & de *Marie d'Ebrard-Saint-Sulpice*, porta en dot à son mari *Durand de Lustrac*, père de *Gabriel*, Baron de St.-Sernin, qui, de ses deux femmes, *Anne Rabasteins* & *Madeleine de Lustrac*, n'eut que deux filles: *Madeleine de Lustrac*, née du second lit, eut la Baronnie de St.-Sernin, & épousa, le 22 Juin 1638, *Jean de Malhane*. Voy. MALHANE.

\* **SAINTE-SERNIN**, Seigneurie dans le Méconnais, qui fut portée en mariage par *Henriette de Bussel*, à *Antoine le Prestre*, Comte de Vauban, en faveur duquel elle fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1725. Voy. PRESTRE DE VAUBAN (LE).

**SAINTE-SÉVERIN D'ARAGON**. M. l'Abbé d'Estrées, dans son *Mémorial* de l'année 1754, pour répondre à un écrit, qui lui a été adressé de Londres, au mois de Juin 1750 (où il a été réellement imprimé, & non à Amsterdam, comme le dit cet écrivain), & qui est l'ouvrage d'un aventurier, qui se disoit faussement de cette illustre Maison (a), est entré dans un long détail sur la Famille du Comte de *Saint-Severin d'Aragon*: il en prouve l'antiquité & l'illustration d'après Jacques-Guillaume Imhoff, Conseiller & Trésorier de la Ville de Nuremberg, dans le Palatinat, auteur estimé, qui a écrit en latin sur les plus illustres familles d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre & de France même.

(a) Suivant le témoignage de M. Clairambault, qui, après avoir examiné tous ses papiers, a rapporté à M. le Comte de Saint-Severin d'Aragon, que cet homme ne lui avoit produit que des actes faux.

Parmi les familles d'Italie, on y trouve la Maison de *Saint-Severin*, au Royaume de Naples, dès le XI<sup>e</sup> siècle. Il la prend dans sa première source, & autant que les écrivains d'Italie lui ont fourni de lumières, il l'a suivie dans toutes les branches, de degré en degré jusqu'au bisaïeul du Comte de Saint-Severin d'Aragon. Elle est originaire du Royaume de Naples, & doit son nom & sa première source à une Baronnie de St.-Severin, située dans ce royaume, & qui fut d'abord son seul patrimoine. La possession du nom & des armes d'Aragon est aussi constante dans la ligne des ascendants du Comte de Saint-Séverin d'Aragon, depuis ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN, 1<sup>er</sup> du nom, nommé ANTOINE-MARIE D'ARAGON DE SAINT-SEVERIN, dans un acte du 20 Avril 1498, & dès le 20 Décembre 1490 ce nom est également donné à son fils OCTAVIEN 1<sup>er</sup>, dans un acte fait devant un Commissaire de Jean-Galeas Sforza, Duc de Milan. Jusqu'au grand-père du Comte de Saint-Severin d'Aragon, cette branche a pris indifféremment le nom de Saint-Severin d'Aragon ou d'Aragon-Saint-Severin. Depuis, elle prend constamment pour premier nom celui de Saint-Severin. THOMAS 1<sup>er</sup>, BARON DE SAINT-SEVERIN, ajouta au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle par une alliance à la Baronnie de St.-Severin, le Comté de Marfico. Une persécution de l'Empereur Frédéric II, alors Roi de Sicile, réduisit, en 1244, la Maison de St.-Severin, à un enfant nommé

ROGER DE SAINT-SEVERIN, élevé à Rome par les soins du Pape Innocent IV, qui lui donna sa nièce en mariage, & qui fut rétabli dans tous les domaines de ses ancêtres par Charles, Comte d'Anjou, un des frères du Roi Saint Louis. Ses biens passèrent à ses fils

THOMAS II, BARON DE SAINT-SEVERIN, Comte de Marfico, qui fut père de

- 1 HENRI, qui suit;
2. JACQUES, duquel sont sortis les Comtes de Tricarico dans la Basilicate, les Ducs de Venosa, d'Amalfi, de San-Marco, & de San-Pietro in Galatina, les Ducs de Somma, & les Comtes de Saponara, depuis Princes de Bisignano, en Calabre, qui subsistent encore aujourd'hui, & sont décorés de la Grandesse d'Espagne;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Comtes de *Terlizzo*, éteinte vers 1390;

## 4. Et ROBERT, duquel fortit

MARGUERITE, femme de *Louis de Sicile-Duras*, Comte de Gravina, Prince du sang de France, de la première Maison Royale d'Anjou, & mère de *Charles III*, Roi de *Sicile*, de *Jérusalem* & de *Hongrie*, mort en Février ou Juin 1386.

HENRI DE SAINT-SEVERIN continua la ligne des Comtes de *Marfico*, créés Princes de Salerne en 1463, & éteints en 1572, après avoir produit trois Connétables & un Amiral du Royaume de Naples, & plusieurs nouvelles branches, dont l'aînée étoit dévolue dès le temps d'Imhoff, au bifaisuel du Comte de St.-Severin d'Aragon.

Un fils & un petit-fils cadets de HENRI, formèrent deux rameaux illustres par deux Maréchaux du royaume de Naples, mais éteints dès 1403.

ANTOINE, Eufon DE SAINT-SEVERIN, Comte de Marico, Connétable du royaume de Naples en 1384, eut pour second fils

BERTRAND DE SAINT-SEVERIN, Seigneur de Gaiazzo ou Gaiaffo, dans le royaume de Naples, qui fut père de

LÉONEL ou LÉONET DE SAINT-SEVERIN, Seigneur de Gaiaffo, qui époufa N... *Sforza*, fœur germaine de *François*, premier Duc de Milan, dont

ROBERT DE SAINT-SEVERIN, premier Comte de Gaiaffo, furnommé dans fon temps le *Mars de l'Italie*, un des plus grands Capitaines de fon siècle, auquel Ferdinand I<sup>er</sup>, bâtard d'Aragon, Roi de Sicile à Naples, accorda le nom & les armes d'Aragon; il fut tué commandant les troupes Vénitienues le 9 Août 1488. Il eut trois femmes, & laiffa du premier lit :

## 1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit.

Du second lit vinrent :

2. FRÉDÉRIC, appelé le *Cardinal d'Aragon*, Cardinal & Archevêque de Vienne en Dauphiné, mort le 7 Août 1516 ou 1517.
3. ANTOINE-MARIE, rapporté plus loin;
4. GALEAS, fait Grand Ecuier de France par le Roi Louis XII en Septembre 1505; il fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525.
5. GASPARD, furnommé par sobriquet *Fracassa* (brise-tout), à cause de fa force extrême, auteur d'un rameau qui subsistoit encore il

y a quelques années à Reggio & à Modène.

Du troisième lit font issus :

6. JULES, Marquis de Valence dans le pays d'Alexandrie, Comte de Colorno, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel par le Roi Louis XII; il a été l'auteur d'un rameau fondu en même temps que celui de fon frère, dans les Maisons de *Borromée* & de *San-Vitali*;
7. ANNIBAL, mort en France fans postérité, dit M. l'Abbé d'Estrées. Il époufa, avant 1552, *Françoise de Malcouffe*. Cette branche s'est éteinte en

MARIE, qui époufa, en 1631, *Alexandre de Caullières*, Chevalier, Seigneur de Montbenard, au Duché d'Aumale, dont descend *François-Armand-Jules de Marillac*, Officier au Régiment des Gardes-Françaises.

8. Et ALEXANDRE, Protonotaire apostolique, nommé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, mort en 1522.

JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-SEVERIN fut Comte de Gaiaffo, après fon père. Son sang a passé dans la maison des Comtes de *San-Secundo*, du nom de *Roffi*, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN (second fils de ROBERT), fut Seigneur de Gualinara, dans le Marquisat de Saluces. Il laiffa

OCTAVIEN DE SAINT-SEVERIN, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié dans un acte du 20 Avril 1498, illustre Seigneur, & fils de feu illustre & vaillant Seigneur ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN (a). Il fit son testament le 15 Octobre 1520, & avoit époufé, le 20 Décembre 1490, *Louise Gonfalonieri*, d'une des plus illustres Maisons du Duché de Plaisance, dont :

1. ANTOINE-MARIE, qui fuit;
2. Et POMPÉE, Commandeur des Maisons de St.-Antoine de Parme, de Reggio & de Borgo de San-Domino.

ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN, II<sup>e</sup> du nom, fit son testament le 15 Février 1526. Il avoit époufé *Jeronime de Bellochia* ou

(a) Suivant deux actes de 1498, que le Comte de St.-Severin a bien voulu me communiquer, il est constant qu'ANTOINE-MARIE étoit mort en 1498, par conséquent il faut que Guichardin l'ait pris pour quelqu'un de ses frères, lorsqu'il l'a rapporté vivant en 1500.

*Bellogio* (remariée à *Barthélemy Zanardi de Lando*), dont :

1. OCTAVIEN, qui fuit ;
2. & 3. Un fils & une fille. Ils furent tous trois sous la tutelle de *Pompée*, leur oncle.

OCTAVIEN DE SAINT-SEVERIN, II<sup>e</sup> du nom, testa le 7 Décembre 1591. Il épousa, le 6 Mai 1546, *Baptiste Zanardi de Lando*, fille de *Barthélemy*, dont, entr'autres enfants,

ALPHONSE DE SAINT-SEVERIN, né le 12 Juin 1565, qui épousa 1<sup>o</sup> *Lucrèce Anguiffola* ; & 2<sup>o</sup> le 16 Février 1599, *Lucie Belloti*. Du premier lit vinrent :

Deux fils, qui embrassèrent l'état ecclésiastique.

Du second lit est issu, entr'autres enfants,

CHARLES, qui fuit.

CHARLES DE SAINT-SEVERIN, nommé dans un acte de tutelle du 25 Octobre 1623, & dans le testament de sa mère, du 27 Juin 1650, qualifié illustre Seigneur & Comte le 8 Juin 1628. Il est le premier qui a pris la qualité de Comte, à cause du Comté d'Olza, que ses ancêtres ne possédoient pas, & non pas parce que ce titre lui étoit personnel, comme il l'est auez généralement en Italie. Il épousa, le 15 Juin 1628, *Anne Arcelli*, fille de *Jules-César*, Seigneur d'une noblesse distinguée dans l'Etat de Plaisance, dont

ROBERT-JULES-FÉLIX DE SAINT-SEVERIN d'ARAGON, né le 3 Décembre 1642, qualifié, après son père, illustre Seigneur & Comte. L'Abbé d'Estrées dit qu'il est mort en 1725. Il a fait son testament en 1725, mais il n'est mort qu'en 1727. Il épousa, le 19 Février 1661, *Claire Anguiffola*, dont entr'autres enfants :

1. GALEAS, Comte de Saint-Severin, Prêtre & Chanoine de l'Eglise cathédrale de Plaisance, mort en Septembre 1737 ;
2. Et OCTAVE-JOSEPH-MARIE, qui fuit.

OCTAVE-JOSEPH-MARIE, Comte DE SAINT-SEVERIN, né le 4 Novembre 1666, Ministre Plénipotentiaire de Parme au Congrès de Cambrai (il avoit été auparavant à ceux d'Utrecht & de Bade), où la succession des Duchés de Parme & de Plaisance fut réglée, mourut à la fin de 1725. Il épousa, le 23 Novembre 1698, dans le Palais de la Princesse Isabelle Farnèse, *Blanche Salvatico de Rizzolo*. L'Abbé d'Estrées a cru qu'elle est morte en Juillet 1744, parce que son testa-

ment, remis parmi les titres à M. Clairambault, est de cette date ; mais elle vivoit encore en 1757. Ils eurent :

1. CHARLES, né en 1700, Jésuite ;
2. JOSEPH-ANTOINE, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins ;
3. ALPHONSE-MARIE-LOUIS, qui fuit ;
4. FRÉDÉRIC-PIERRE-MARIE-JOSEPH, Comte d'Olza, appelé l'Abbé, Comte de *St.-Severin d'Aragon*, né à Plaisance le 19 Octobre 1707, qui fut Chanoine de l'Eglise de cette ville en 1737, nommé par le Roi à l'Abbaye de *St.-Maixent*, au Diocèse de Poitiers le 2 Juin 1748, Chanoine de l'Eglise cathédrale de Plaisance, &c., naturalisé avec faculté de tenir bénéfice en France, en Décembre 1749 ;
5. ISABELLE, Religieuse au Monastère de Santa-Franca de la ville de Plaisance, & appelée en religion *Dona Maria-Isabella* ;
6. ANNE, morte Religieuse au Monastère de *Ste.-Marie-Madeleine* de Plaisance, appelée en religion *Dona Bianca-Teresia* ;
7. FRANÇOISE, morte Religieuse au Monastère de Santa-Franca de Plaisance, & nommée en religion *Dona Otavia* ;
8. Et BARBE, qui épousa *Pierre*, Comte d'Anguiffola, Seigneur issu d'une Maison très-distinguée dans le Duché de Plaisance.

ALPHONSE-MARIE-LOUIS, appelé Comte de SAINT-SEVERIN d'ARAGON, né à Plaisance, dans le Duché de ce nom en Italie, le 7 Novembre 1705, Seigneur, Comte d'Olza au même Duché, a été d'abord Envoyé Extraordinaire de Parme en France en 1726, après l'Abbé François Lando, aujourd'hui Cardinal, fait Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Carlos, Duc de Parme & de Plaisance (depuis Roi des Deux-Siciles), avec service & appointment, en Janvier 1731, Colonel d'Infanterie à la suite du Régiment Royal-Italien en Juin 1736, Ambassadeur de France en Suède en Août 1737, naturalisé en Octobre suivant, Ambassadeur auprès du Roi & de la République de Pologne en 1744, Ministre Plénipotentiaire à la Diète de Francfort, pour l'élection de l'Empereur François I<sup>er</sup>, en 1745, & aux conférences d'Aix-la-Chapelle pour la paix, en Décembre 1747, nommé Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1749, ayant eu la permission d'en porter le cordon & la croix le 9 Août 1748, sous l'admission des preuves de sa noblesse & de ses services, en un chapitre extraordinaire tenu à Compiègne le 9 Août 1748 ;



mourut Ministre d'Etat le 7 Mars 1757. Il épousa, le 12 Juillet 1733, *Marie-Louise-Françoise Fillon*, née en 1707, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 11 Janvier 1721, *Louis-Pierre*, Comte de *Houdetot*, mort le 10 Août 1726. Elle étoit fille de *Nicolas-François Fillon*, Sieur de *Villemur*, Seigneur d'*Iffou* & de *Guitrancourt*, près *Mantes-sur-Seine*, l'un des 40 Fermiers-Généraux du Roi. Ils eurent pour fille unique

BLANCHE-ALPHONSINE-OCTAVIE-MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née en Juillet 1736, morte le 20 Janvier 1753, qui avoit épousé, le 14 Décembre 1750, *Casimir Pignatelli*, Comte d'*Egmond*, né le 6 Novembre 1727.

Les armes: parti d'ARAGON, qui est d'or, à 4 pals de gueules, par concession; l'autre, parti de SAINT-SEVERIN, qui est d'argent, à la fasce de gueules, à la bordure du même, chargée de huit étoiles d'or.

\* SAINT-SIMON. C'est un bourg situé dans le *Vermandois*, qui passa de la Maison de *Vermandois* l'ancien, dans celle de *Rouvroy*, par le mariage de *Marguerite*, Dame de *Saint-Simon*, avec *Mathieu de Rouvroy*, dit le *Borgne*, Chevalier. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON.

SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie.

ARTUR DE SAINT-SIMON, Seigneur de *Ste.-Mère-Eglise*, épousa, en 1563, *Eléonore de Beauvoisin*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de *Courtomer*, située dans le *Côten-tin*, à 3 lieues de *Sées*. De ce mariage vint :

JEAN-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Seigneur de *Courtomer*, qui eut un *Jes Régiments Français* entretenus au service de *Hollande*, & obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie de *Courtomer* en *Marquisat*, par Lettres du mois de *Février* 1620, enregistrées au *Parlement* & en la *Chambre des Comptes* de *Rouen* les 2 *Avril* 1621 & 17 *Février* 1623. Il épousa, en 1595, *Marie de Clermont-Gallerande*, dont il eut :

1. CYRUS, alias ANTOINE, Marquis de *Courtomer*, qui épousa *Suzanne Madelaine*, & eut pour fille unique

MARIE, Marquise de *Courtomer*, morte en 1670, pour laquelle ce *Marquisat* fut renouvelé par Lettres du mois de *Mars* 1653, enregistrées le 7 *Mai* suivant. Elle épousa *René de Cordouan* Marquis de

*Langey*, duquel ayant été séparée pour cause d'impuissance, elle se remaria, en 1661, à *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la *Force*, mort le 19 *Avril* 1669.

2. Et LÉONOR-ANTOINE, qui suit.

LÉONOR-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Marquis de *Courtomer*, épousa, en 1644, *Marie de la Noue*, dont :

CLAUDE-ANTOINE, qui suit ;

Et JACQUES-ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère aîné.

CLAUDE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Marquis de *Courtomer*, mort le 14 *Octobre* 1705, âgé de 52 ans, épousa, le 26 *Avril* 1682, *Jeanne de Caumont-la-Force*, morte le 8 *Mai* 1716, dont :

1. JACQUES-ANTOINE, Marquis de *Courtomer*, Colonel du *Régiment de Soissonnais*, mort, sans postérité, le 19 *Juin* 1724. Il avoit épousé, 2 mois avant, *Marie-Renée de Catinat* (remariée, le 29 *Août* 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de *Monttrévaux*), fille de *Pierre*, neveu du *Maréchal de Catinat*, & de *Marie-Fraguier* ;

2. Et GUI-ANTOINE, qui suit.

GUI-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Seigneur, Marquis de *Courtomer*, Haut-Judicier de *Gasprée*, Comte de *Montreuil-Bonin*, Seigneur de la *Motte-Fouqué*, *Montgoubert*, &c., *Châtelain* de *Pescoux*, d'abord reçu *Chevalier de Malte* de minorité au *Grand-Prieuré* de *France* le 21 *Mars* 1700, fut fait, au mois de *Novembre* 1715, *Enseigne* des *Gardes-du-Corps* de feu *Madame la Duchesse de Berri*, en devint depuis *Lieutenant*, & ensuite *Capitaine* par *Brevet* du 1<sup>er</sup> *Mai* 1719. Il obtint aussi dans le même temps un *Brevet* de *Mestre* de *Camp* de *Cavalerie* ; quitta la *Croix de Malte* après le décès de son frère aîné ; & est mort en son *Château* de *Courtomer* en Normandie le 3 *Mai* 1738. Il épousa, le 20 *Décembre* 1725, *Marie-Madeleine de Saint-Remy*, Dame de la *Motte-Fouqué*, &c., morte le 26 *Juin* 1763, fille devenue unique héritière de *Jean-Baptiste-Jacques*, Marquis de *Collé*, &c., & de *Marie-Thérèse-Nicole de Montgomery*. De ce mariage sont issus :

1. NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE, qui suit ;

2. LOUIS-CHARLES-ANTOINE, Chevalier de *Malte*, dit le *Chevalier de Courtomer*, mort le 3 *Novembre* 1755, âgé de 21 ans, au *château* de la *Motte-Fouqué*, en Normandie ;

3. Et MARIE-NICOLE, mariée à N de Cou-

anges, Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie.

NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, né en 1727, Marquis de Courtomer, tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzelberg. Il épousa, en Août 1749, *Louise-Rose de Thiboutot*, fille unique de *Louis-François*, premier Marquis de Thiboutot, & de *Marguerite de la Vieville d'Orvillé*, dont :

ANTOINE-LÉON-PIERRE, Comte de Courtomer.

JACQUES-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer* (second fils de LÉON-ANTOINE), mort en 1728, avoit épousé *Marthe de Chardon*, dont :

1. RAOUL-ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier de Courtomer, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglais, Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, mort le 6 Octobre 1755.

RAOUL-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, entra fort jeune, en 1708, dans les Gardes-Françaises, y fut successivement Enseigne & Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1711, & Capitaine le 22 Décembre 1719, Brigadier le 1<sup>er</sup> Août 1734, Maréchal de Camp le 15 Mars 1740, Lieutenant-Général le 1<sup>er</sup> Mai 1745, & Lieutenant-Colonel de ce Régiment en Juin suivant. Il est mort le 13 Mai 1761, Gouverneur de Thionville; il avoit épousé, en Juillet 1719, *Marguerite Ferrand de Saint-Dizan*, morte le 23 Juillet 1744, fille d'*Etienne*, Seigneur de St.-Dizan, Intendant & Contrôleur-Général de l'argenterie & menus plaisirs de la Chambre du Roi, & d'*Anne Beffet de la Chapelle*. Il en a eu

JACQUES-ETIENNE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, Brigadier des Armées du Roi, marié, le 15 Avril 1741, à *Élisabeth-Olive-Louise Bernard de Coubert*, née le 26 Janvier 1725, fille de *Samuel-Jacques*, Comte de Coubert, & d'*Élisabeth-Louise Frotier de la Coste-Meffelière*, dont :

1. ANTOINE-OLIVIER, né le 3 Septembre 1746, mort le 18 Juillet 1754.
2. Et ÉLISABETH-OLIVE, née en Août 1748, mariée, le 15 Mars 1769, à *Léon-Marguerite le Clerc*, Baron de Juigné.

Les armes : de *sinople*, à *trois lionceaux d'argent*.

La Branche aînée écartèle de *Caumont-la-Force & Clermont-Gallerande*; & la seconde, aux 1 & 4 de LA NOUE, parti de *Bretagne*; aux 2 & 3 de CLERMONT-GALLERANDE.

SAINT-SIXTE : d'argent, à la bande de gueules, bordée d'or, chargée de trois trèfles d'argent, l'écu bordé de gueules.

\* SAINT-SORLIN, petite ville de Bugey qui fut inféodée avec celles de Lavieu & de Vaux, par Louis, Duc de Savoie, & érigée en Marquisat le 26 Février 1460, en faveur de *Gaspard de Varax*, pour lui & les siens. Etant mort sans postérité, ce Marquisat retourna au Duc de Savoie, qui le donna en 1526, en échange de la Seigneurie de Faverges, à *Philippe de Savoie*, Comte de Genevois, puis Duc de Nemours.

\* SAINT-SULPICE, Terre située dans le Quercy, érigée en Marquisat, qui appartient à la Maison de *Cruffol*. Voy. CRUSSOL.

SAINT-SULPIS, en Bresse. Entre les Gentilshommes de Bresse, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, sous Bérard de Châtillon, Evêque de Mâcon, en 1120, il est fait mention de PERNOS DE SAINT-SULPIS, Chevalier. Les armes : de gueules, à la bande d'hermines.

SAINT-SUPLIX, en Picardie : d'or, à trois fasces de gueules, surmontées en chef d'une coquille d'azur.

SAINT-SYMPHORIEN : d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.

\* SAINT-TRICAT ou LE BERCO, Terre mouvante du Roi, situé au village de Saint-Tricat, Gouvernement de Calais, érigée, avec les *Calimottes & Rouge-Cambre*, en Baronnie en 1653.

Elle est possédée par le Prédit *Pigault*, issu d'une Famille noble de ce nom, originaire de Bretagne, maintenue par Arrêt du mois de Juillet 1670, & fixée par la branche cadette, dans le Calaisis depuis 1558. Il appert par cet Arrêt, enregistré à la Chambre des Comptes de Nantes, que *Philippe Pigault* jouissoit, dès 1513, & ses ancêtres, de temps immémorial, de la Terre noble de la Mellatière, exempte de tailles & fouage, & avec les privilèges attachés à l'ancienne Noblesse. Voy. PIGAULT DE LEPINOY.

• SAINT-TRIVIER, petite ville en Bresse, qui fut inféodée avec le titre de Comté, par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 8 Janvier 1575, à *Marie de Gondi*, veuve de *Nicolas de Grillet*. Ce Comté est aujourd'hui dans la Maison de *Crémeaux d'Entragues*. Voyez. CRÉMEAUX.

SAINTE-TRIVIER, en Dombes, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules*.

SAINTE-VALLERY, en Ponthieu. Dès le temps du Roi Lothaire, un des fils de *Guillaume*, Comte de *Ponthieu*, épousa la fille de *RENAUD DE SAINT-VALLERY*; & *GALBERT*, surnommé *l'Avoué de SAINT-VALLERY*, étoit un si grand Seigneur, que *Richard II*, Duc de Normandie, lui donna en mariage *Pappie de Normandie*, sa fille, ainsi que l'assure *Oderic Vitalis*, Religieux de l'Abbaye de *St-Avrout*. Les armes : *d'azur, fretté d'or, l'écu semé de fleurs de lis du même*.

\* SAINT-VALLIER. C'est une Seigneurie en Dauphiné qui fut acquise de la Maison de *Poitiers* en 1584, par *Jean de la Croix de Chevrières*, bisaïeul de *Pierre-Félix*, en faveur duquel la Terre de *St-Vallier* fut érigée en Comté, par Lettres du mois d'Avril 1687, enregistrées au Parlement de Dauphiné la même année. Voy. CHEVRIÈRES.

\* SAINT-VENANT. ALIPS, Dame de *Saint-Venant* & du *Sauchoy*, porta ces Seigneuries dans la Maison de *Clermont*, en *Beauvaisis*, par son mariage avec *Guillaume de Clermont de Néelle*. Voy. CLERMONT.

SAINTE-VERAN, Branche cadette de la Maison d'*Inguibert*. Voyez INGUIMBERT.

SAINTE-VERAN, Branche cadette de la Maison de *Montcalm*. Voy. MONTCALM.

SAINTE-VICTOR. N..., Baron de *Saint-Victor*, Brigadier d'Infanterie, a été nommé en Avril 1766, Commandant-Général des Troupes dans les Iles sous le Vent.

SAINTE-VIDAL, Terre & Baronnie que *Claire de la Tour-Saint-Vidal* porta en mariage, le 1<sup>er</sup> Août 1582, à son mari *Claude de Rochefort*, Baron d'Ally, & que *Pierre-Antoine*, son troisième fils, eut en

Tome XVIII.

partage, à condition d'en porter le nom & les armes. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

SAINTE-VINCENT (DU BOIS-SAINTE-VINCENT) : C'est une Famille noble, originaire du Duché de Savoie, où elle tenoit un rang distingué dès le commencement du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans l'Histoire de la Maison de *Saint François de Sales*, par *Nicolas de Hauteville*, imprimée à Paris en 1669, on lit, p. 79, que la veuve de noble *Jourdain de Sales*, aïeule de ce *Saint*, épousa, en secondes noces, par contrat du 22 Janvier 1428, reçu par *Jean Dupas*, Notaire, noble *VIFREY DU BOIS*, Gentilhomme de Savoie : cet acte se trouve aux Archives de Sales.

Cette Famille noble de *DU BOIS*, qui a ajouté à son nom primitif le surnom de *SAINTE-VINCENT*, sous lequel elle est connue aujourd'hui, s'est transplantée à Apt en Provence, sous le règne de *LOUIS XII*, où noble *MICHEL DU BOIS*, qui suit, & *LOUIS*, son frère, obtinrent des Lettres de naturalité du Roi *FRANÇOIS I*, données à Fontainebleau au mois de Décembre 1540, enregistrées au Parlement de Provence le 27 Janvier 1541, & en la Chambre des Comptes le 26 Mai suivant.

I. *MICHEL DU BOIS* épousa à Apt *Anne de Ris*, issue d'une noble & ancienne Famille de cette Ville, dont :

*ANTOINE*, qui suit;  
Et *BEÑOÏT*, Sieur de *St-Vincent*, qui fut Lieutenant de la Compagnie de 300 hommes du Capitaine *Priflon*, & mourut, en 1557, au service, dans l'armée que le Roi *HENRI II* avoit en Piémont, sous les ordres du Maréchal de *Briffac*. C'est ce qui est prouvé par la procuration que sa veuve fit le 2 Mai 1557, devant *Bourel*, Notaire à Apt, pour réuser ses armes & bagages. Il avoit épousé *Françoise de Vincens* (d'une Famille noble de la ville de *Pertuis*), dont :

*JACQUES*, Sieur de *St-Vincent*, Ecuyer, qui fut Homme d'Armes dans la Compagnie d'Ordonnance de *HENRI DE VALOIS*, Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence; & servit longtemps avec distinction, pendant les guerres de son temps, sous les Rois *HENRI III* & *HENRI IV*. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Avril 1582 (reçu par *Guichard*, Notaire à Apt),

*Eynès de Lauze*, fille de *Guillaume* Gentilhomme d'Avignon, & de *Catherine d'Asuaud*, des Seigneurs de Murs; & 2<sup>o</sup> *Florimonde de Remereville*, fille de *Gaspard*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Marguerite de Cosme*, sa seconde femme. Du premier lit vinrent :

1. MADELEINE, mariée 1<sup>o</sup> à noble *Pierre de Brun de Castellane*, Seigneur du Castellet; & 2<sup>o</sup> à noble *Denis de Gautier*, des Seigneurs de Grambois;
2. LÉONNE, qui épousa noble *Jean Mafse*, Seigneur de Ruffrel, laquelle, par ses pieuses libéralités, fit faire le buste de *Ste. Dauphine* en vermeil, conservé dans l'Eglise des Pères Cordeliers d'Apt. Voy. *l'Histoire de Sainte Dauphine* par le P. Borely, Cordelier, Edit. in-8<sup>o</sup>, p. 602 & suiv., & le nouvel Ouvrage intitulé *Clergé de France*, par l'Abbé Hugues du Tems, tom. 1, p. 63.

Et du second lit vint :

3. ANNE, morte sans alliance.

Et JEANNE, qui épousa le Capitaine *Philippe de Faulcon*.

II. ANTOINE DU BOIS, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Apt en 1557, testa le 12 Juillet 1580, devant *Jean Hortie*, Notaire à Apt. Il avoit partagé la succession de son père avec son frère *Benoît*, par contrat du 3 Février 1552, reçu par *Bourel*, Notaire, & épousa *Elzive de Garcin*, d'une ancienne Famille de Forcalquier, dont :

GABRIEL, qui suit;

Et CATHERINE, qui épousa noble *Touffaint de Marmet*, auteur de la branche des Seigneurs de *Valcroissant* & de *Vaumalle*.

III. GABRIEL DU BOIS embrassa le parti des armes, se distingua parmi les Royalistes lors des troubles occasionnés par la Ligue, & fut tué à la bataille donnée, le 15 Décembre 1591, devant Vinon, lieu de la Vignerie Barjols, où l'armée du Duc de Savoie, appelé en Provence par le parti de la Ligue fut entièrement défaits, & ce Prince forcé de se retirer dans ses Etats. GABRIEL épousa, le 8 Octobre 1582, par contrat passé devant *Hortie*, Notaire à Apt, *Louise de Monier*, fille de noble *Claude*, Capitaine de 100 Hommes de Pied, & laissa :

1. GASPARD, qui suit;

2. GUILLAUME, l'un des Gentilshommes qui suivirent le Maréchal de Lefdiguères en Piémont, contre les Espagnols, en exécution du traité d'Ast. Ce Maréchal ayant eu ordre de rentrer en France, GUILLAUME du Bois resta, avec plusieurs autres Gentilshommes, dans l'armée du Duc de Savoie, & fut tué au secours donné à Vercéil en 1617;
3. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapporté après son frère aîné.

IV. GASPARD DU BOIS, Ecuyer, épousa, en 1614, *Florimonde de Remereville*, veuve de *JACQUES DU BOIS DE SAINT-VINCENT*, & n'en eut que

GABRIELLE, mariée, le 21 Décembre 1634, à *François de Sinéty*, Gentilhomme d'Apt, auteur des branches de cette Maison qui subsistent aujourd'hui;

Et MADELEINE, mariée au Sieur de *Bonadona*, Gentilhomme de Pertuis.

#### SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE DU BOIS, Ecuyer (troisième fils de *GABRIEL*, & de *Louise de Monier*), épousa, par contrat passé le 11 Février 1621, devant *Bermond*, Notaire à Apt, *Pierre de Remereville*, fille de noble *Pierre*, & de *Madeleine de Bot de Cardebat*, dont entr'autres enfants :

V. FRANÇOIS DU BOIS, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé le 21 Juin 1654, devant *Degadret*, Notaire à Apt, *Honorade d'Archias*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Ruffrel, & de *Marguerite de Savournin*, dont:

1. FRANÇOIS, qui entra, en 1687, dans les Cadets-Gentilshommes du Département de Befançon, servit ensuite dans quelques autres Régiments, passa dans celui de Béarn, réformé, dont il devint premier Capitaine; fut fait Chevalier de St.-Louis en 1714, & a été tué à la bataille de Parme en 1734;
  2. JOSEPH, Ecclésiastique;
  3. GABRIEL, qui suit;
- Et plusieurs filles, mortes sans avoir été mariées.

VI. GABRIEL DU BOIS, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de St.-Vincent, Chevalier de St.-Louis & pensionné du Roi après avoir servi avec distinction dans le même Régiment de Béarn réformé, en qualité de Capitaine de Grenadiers & de Major, obtint de Sa Majesté la Majorité de la place de Landrecies en Hainaut, en 1748, & est mort à Apt en 1753, des sui-

tes des bleiſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé à Landrecies, le 25 Novembre 1727, *Anne-Elifabeth-Joſèphe de François*, Dame de Godart, dont

1. CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL, qui fut ;
2. HONORÉ-THOMAS, Lieutenant dans le même Régiment de Béarn, mort à Apt en 1753 ;
3. Et CHARLES-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de Saint-Vincent*, qui a ſervi dans le même Régiment de Béarn juſqu'à la réforme de ce Corps, arrivée le 30 Décembre 1762 ; & a été enſuite fait Capitaine-Aide-Major du Régiment de Lille en Flandre. Ce Régiment ayant auſſi été réformé, il a épouſé à Landrecies, le 3 Janvier 1769 (acte reçu le 29 Décembre précédent, par *Laurent*, Notaire), *Marie-Thérèſe-Joſèphe Piérard*. Il y eſt mort au mois de Juin 1771, laiſſant pour fille unique,

PHILIPPINE-JOſÈPHE-FRANÇOISE, née le 29 Octobre 1769.

VII. CLAUDE-ANTOINE-GABRIEL DU BOIS DE SAINT-VINCENT, Chevalier de St.-Louis, pensionné du Roi, étoit Capitaine-Aide-Major du même Régiment de Béarn, lors de la réforme dont on vient de parler ; fut nommé Major-Général Commandant les Bataillons des Gardes-Côtes, qui campoient dans le pays d'Aunis en 1758 & 1759, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Janvier 1765, devant *Poucet*, Notaire, *Catherine de Maty*, fille d'*Angé-Dominique-Veran*, Gentilhomme de Cavaillon, au Comtat Venaiſin, & de Dame *Catherine de Simon*, dont

JOSEPH-MARIE-PHILIPPE-GABRIEL, né le 10 Novembre 1773.

Les armes de cette Famille ſont : *de gueules, à deux lances d'or poſées en ſautoir.* (Généalogie réſignée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, communiqués au Procureur du Roi de la ville d'Apt, & vérifiés par lui, aſſiſté de M<sup>e</sup> *Fage*, Notaire, dont il a donné ſon certiſicat le 9 Mars 1776.)

SAINTE-VINCENT, en Champagne : *d'azur, au lion d'or.*

SAINTE-VINCENT, en Champagne : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la vache de gueules, accolée & clarinée de ſable, au franc-canton ſéneſtre d'azur, chargé d'une croix potencée & aléſée d'or ; aux 2 & 3 d'or, à la cloche de gueules.*

SAINTE-VITAL-CORONA. JACQUES-

ANTOINE DE SAINT-VITAL-CORONA & Avogadro de Bresse, Marquis de Medefano, de Miano, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maitre de la Maifon de l'Infant d'Espagne, Duc de Parme, appelé *Marquis de Saint-Vital*, né à Parme, le 23 Mai 1699, épouſa, en 1720, *Marie-Gabrielle Genci*, Dame Romaine, dont

1. ALEXANDRE, appelé *Comte de Saint-Vital*, qui épouſa *Conſtance Scotti de Sarmato*, Dame de Plaiſance ;
2. VICTOR-AMÉDÉE, reçu Chevalier de Malte au berceau, Exempt des Gardes-du-Corps de l'Infant, Duc de Parme ;
3. N... DE SAINT-VITAL, Religieuſe Bénédicte dans le Monaſtère noble de St.-Paul de Parme ;
4. Et N... DE SAINT-VITAL, qui épouſa N... *d'Albicini*, d'une Maifon établie à Forli.

\* SAINTE-VRAIN, Baronnie en Champagne, qui fut portée en mariage par *Madeleine de Minette de Breuil*, fille de *François*, Seigneur de St.-Vrain, Hellutier, Bleme, Orçon, &c., & de *Marguerite de Chatenois*, à *Henri d'Ourches*, Seigneur de Cercueil, iſſu de *Lambyrin*, Seigneur d'Ourches, auquel Thiebaut I<sup>er</sup>, Duc de Lorraine, donna le commandement de ſon Infanterie, lorsqu'il fit la guerre en Aſſace. Ce Capitaine, que Richer, Religieux de l'Abbaye de Senones ; & auteur contemporain, appelle Grand-Maitre de la Maifon de Thiebaut, ſe jeta dans Amance, pour défendre cette fortereſſe, contre les forces de Frédéric II, Roi des Romains, qui étoit venu l'aſſiéger en 1218. Le poſte éclatant que *Lambyrin* tenoit dans la Cour du Duc Thiebaut, fait voir en même temps l'éclat de ſa Maifon, auſſi bien que le mérite de ſa perſonne. Voy. OURCHES.

\* SAINTE-VRAIN, Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Février 1658, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Juin & 2 Septembre ſuivants, en faveur de *Nicolas le Vaſſeur*, Conſeiller au Parlement de Paris.

\* SAINTE-WIT. C'eſt une Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du 31 Janvier 1660, enregiſtrées à Dôle, en faveur de *Ferdinand-Mathieu de Saint-Mauris*.

SAINTE-WOLSTONS. Voyez ALEN DE SAINTE-WOLSTONS.

SAINT-YON: Famille noble, originaire de Picardie, dont étoit

PIERRE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruffly, près la ville de Crépy en Valois, qui épousa *Jeanne de Rubempré*, dont

ANTOINE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruffly en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de Nanteuil & de St.-Pol, qui épousa, par contrat passé devant *Robert Bauldé*, Notaire Royal à Meaux-en-Brie, le 18 Août 1525, *Louise de Hecques*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoïse, & de *Marguerite de Saint-Méry*, dont:

JEANNE, mariée, par contrat passé devant *Jean Taillebois*, Notaire Royal à Baugé, résidant à Précigné en Anjou, le 1<sup>er</sup> Juillet 1550, à *Bertrand d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, Homme d'Armes de la Compagnie du Duc de Lorraine. Voy. HARDOUN DE LA GIROUARDIÈRE; dière;

ET MADELEINE, mariée à *Charles du Mollin*, Ecuyer, Seigneur de Farolles, près de Crépy, dont: 1. *Clerembault*, marié à *Barbe de Villiers*; — 2. *Marie*, qui épousa *Charles de Bethancourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 3. & 4. *Marguerite & Françoise*, restées filles.

Les armes de SAINT-YON sont: d'azur, à la croix d'or, lofantée de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées d'azur.

SAINTE-ALDEGONDE, en Artois.

ALBERT-ANDRÉ DE SAINTE-ALDEGONDE, Comte de Genets, épousa, en 1633, *Anne d'Ongnies*, dont entr'autres enfants:

1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Comte de Genets, qui épousa ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE DE SAINTE-ALDEGONDE, sa cousine germaine;
2. PHILIPPE-ALBERT, qui suit;
3. BALTHASAR, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. Et EUGÈNE, auteur de la troisième branche, qui viendra en son rang.

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, épousa, en 1671, *Catherine Monnel*, veuve de *Jean-Claude de la Hamaide*, Seigneur de la Gruerie, dont

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, Baron de Bours, qui mourut le 7 Mars 1746. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 3 Mars 1715, *Augustine-Robertine de Mortagne*, dite de

*Landas*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 14 Août 1727, *Rose-Claire-Dorothee d'Esclaibes*. Du premier lit vinrent:

1. JEANNE-ERNESTINE-ALBERTINE, qui épousa, le 8 Avril 1739, *Frédéric-Engelbert-Maximilien-Joseph d'Ennetières*, Comte de Moufcon;
2. MARIE-FRANÇOISE-GUISLAINE-JOSÈPHE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Etienne à Reims;
3. Et ROBERTINE-AUGUSTINE-GUISLAINE-JOSÈPHE, qui épousa, le 26 Août 1741, *François-Théodore de Cuffine*, Comte de Wiltz & de Loupy.

Du second lit font issus:

4. CHARLES - PHILIPPE - ALBERT - JOSEPH, qui suit;
5. CHARLES-PHILIPPE-ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Noircarmes*, né en Novembre 1731, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
6. AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, né en Janvier 1735, mort en 1764;
7. MAXIMILIEN-JOSEPH-AUGUSTE, né en Septembre 1739, mort le 19 Décembre 1769, Chanoine de la Cathédrale de Tournay;
8. Et ROSE-CLAIRE - DOROTHÉE, née le 12 Juin 1728, Religieuse à l'Abbaye de Flines à Douai.

CHARLES-PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, né à Tournay le 23 Décembre 1730, nommé en 1758, Colonel du Régiment de Cavalerie de la Vieville, aujourd'hui Ste.-Aldegonde, épousa, le 28 Août 1763, *Anne-Louise-Marie-Madeleine-Gabrielle d'Isque*.

#### SECONDE BRANCHE.

BALTHASAR DE SAINTE-ALDEGONDE (troisième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ongnies*), Chevalier, Comte de Genets & de Rosimbois, mourut le 8 Septembre 1707. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> N...; & 2<sup>o</sup> *Marie-Françoise de Lannoy des Pretz*. Du second lit vinrent

1. BALTHASAR-ALEXANDRE, qui suit;
2. FRANÇOISE, veuve du Sieur du Contant, Officier d'Infanterie;
3. MADELEINE-FRANÇOISE-ROBERTINE, dite *Mademoiselle de Sainte-Aldegonde*, non mariée;
4. MARIE-THÉRÈSE-HENRIETTE, Religieuse Ursuline à Lille.

BALTHASAR-ALEXANDRE DE SAINTE-ALDE-

gonde, Comte de Genets, épousa, 1<sup>o</sup> en Mai 1730, *Marie-Jacqueline d'Ennetières*, veuve de N... *d'Ostrel*, Baron de Flers; & 2<sup>o</sup> en Juillet 1750, *Marie-Françoise-Michelle Libert*, veuve de N... *Bidé de la Grandville*. Du premier lit vinrent

1. ALBERT-ALEXANDRE, Comte de Sainte-Aldegonde, né en Mars 1731;
2. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui fut.

Du second lit est issue

3. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, née en 1752.

FRANÇOIS-BALTHASAR, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, & de Genets, épousa à Lille, en Février 1758, N... *Bady*, fille unique du Sieur de Pont & d'Aimeries, dont

1. N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née à Lille en Novembre 1758;
2. Et N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née en 1760.

### TROISIÈME BRANCHE.

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE (quatrième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ougnies*), dit le *Comte de Noircarmes*, épousa *Marie-Hélène-Jacqueline de la Tramerie*, dont

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE, 11<sup>o</sup> du nom, Comte de Noircarmes, qui épousa *Ernestine-Françoise-Quentine de la Pierre*, morte le 2 Novembre 1759, dont

1. LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, qui fut;
2. N..., dit le *Chevalier de Ste.-Aldegonde*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bourbonnais, Infanterie, avec commission de Lieutenant-Colonel d'Infanterie, nommé en 1758 Lieutenant de Roi à Ostende;
3. Et N..., dit l'*Abbé de Ste.-Aldegonde*, Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de Breteuil, Chanoine & Prévôt de Seclin en la Châtellenie de Lille.

LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, dit le *Comte de Ste.-Aldegonde-Noircarmes*, Seigneur de Rieulay, Roisin, &c., épousa, le 15 Décembre 1738, *Marie-Marguerite-Philippine de Landas*, née le 19 Octobre 1714, fille aînée de *Philippe-Albert-Joseph*, Comte de Louvignies, Seigneur de Cowin, Député général & ordinaire du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, mort le 1<sup>er</sup> Mai 1760, & de *Marie-Josèphe-Antoinette de Bellefourière*, la première femme, dont

Un fils unique, né en 1747.

Les armes: *d'hermines, à la croix de gueules, chargée de cinq quinte-feuilles d'or.*

§ SAINTE-COLOMBE DU POYET, ancienne Noblesse qui tire son origine vraisemblablement du Bourg & Paroisse de Sainte-Colombe en Baujolais, fur les limites du Forez, dont elle a pris le nom.

Les plus anciennes Maisons ont été si peu soigneuses de conserver leurs titres, & les anciens dépôts si rares, qu'on ne peut commencer la généalogie de cette famille que du XIV<sup>e</sup> siècle. Les Seigneurs de Sainte-Colombe ont toujours fait profession des armes.

GUILLAUME DE SAINTE-COLOMBE étoit Chanoine de l'Eglise de Lyon en 1237. On fait que ce chapitre n'a admis dans toutes les temps que des sujets qui ont fait preuve de la plus haute noblesse, & que les Chanoines de cette Eglise prennent aujourd'hui la qualité de Comtes de Lyon.

1. GUILLAUD DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur dudit lieu, qualifié *brave & généreux Chevalier*, défendit les droits de sa terre contre les entreprises des Officiers du Comte de Forez & du Baron de Beaujeu. C'est ce qui est prouvé par une sentence des Juges des appellations de la terre de Beaujeu & de la Châtellenie de Lay, en date du dimanche après la fête St.-Pierre & St.-Paul de l'an 1319, par laquelle sentence il fut confirmé dans tous les droits de la justice haute, moyenne & basse, ainsi que ses ancêtres, y est-il dit, en avoient joui de temps immémorial. Cet acte, en latin, est rapporté tout au long, dans un livre imprimé, qui a pour titre: *Histoire généalogique de la Maison de SAINTE-COLOMBE*, & il a été tiré du greffe de la Châtellenie de Lay. Le nom de la femme de ce Seigneur est ignoré, mais il en eut:

1. GIRARD, qui fut;
2. Et GUICHARD, auteur de la branche des Seigneurs du Thil, éteinte.

II. GIRARD DE SAINTE-COLOMBE, qualifié *Damoiseau*, Seigneur dudit lieu, fit hommage à Gui VII, Comte de Forez en 1341. Il étoit alors Ecuyer de ce Comte, & fut fait ensuite Chevalier, qualité qu'il prend dans un autre acte de l'an 1346. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

GUILLARD, qui fut;

Et une fille, mariée dans la Maison de *Franche-lins*.

III. GUILLARD DE SAINTE-COLOMBE, Damoiseau, fut fait Chevalier en 1368, & prend cette qualité dans un hommage qu'il rendit la même année au Comte de Forez. Il épousa, en 1363, *Catherine de Monteux*, fille de Messire *Guillaume*, dit *Cherfala*, Seigneur de St.-Priest-la-Roche dont :

1. JOSSERAND, qui fuit;
2. GIRARD, marié, en 1404, à *Jeanne du Croc*, fille de noble & puissant Seigneur *Jean du Croc*, dit *Allegret*, Chevalier, Seigneur de Curaise, & de *Catherine de Rogemont*. Anne-Dauphine, Duchesse de Bourbon, Comtesse de Forez, honora ses noces de sa présence, & donna 200 francs d'or en augmentation de dot;
3. CATHERINE, mariée à noble *Hugues d'Urgele*, Chevalier, Seigneur de la Chabaudière;
4. Et BÉATRIX, Religieuse, ensuite Prieure, en 1405, à St.-Martin-Lopol, comme parlent les titres, c'est-à-dire le Poulet, dit la Chana à Lyon, Ordre de St.-Benoit.

IV. JOSSERAND DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Sr de Ste-Colombe, fit son testament en 1435, dans lequel il rappelle tous ses enfants. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1401, *Marguerite de Polargues*, fille d'*Amblard*, Damoiseau, & d'*Éléonore de Saint-Priest*, de la branche d'*Epinac*, fille de Messire *Patural*, & de *Béatrix de la Gorse*; 2<sup>o</sup> *Jeanne de Bugnette*, qui lui apporta la Châtellenie d'Ugny, & quantité d'autres biens dans le Nivernais; & 3<sup>o</sup> *Guie de Laye*, de la branche de *Saint-Lagier*. Du premier lit il eut pour fils unique:

1. JOSSERAND, qui a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Priest-la-Roche*.

Du second lit fortirent:

2. ANTOINE, qui fuit;
3. GIRAUD, qui se retira dans le Nivernais, où il mourut sans avoir été marié;
4. MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu;
5. PHILIPPE, Religieuse au même Monastère;
6. JEANNE, mariée à *Guillaume d'Elouf*, Seigneur de Pradines;
7. ANNE, qui épousa noble homme *Louis de Farvages*.

Et du troisième lit vint:

8. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Varennes*, Seigneur de Rappetour.

V. ANTOINE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, épousa *Catherine de l'Orgue*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Aubépin, & de *Jeanne du Croc*, Dame de Curaise, veuve en premières noces de GASPARD DE SAINTE-COLOMBE, oncle dudit ANTOINE. Elle testa en 1462, & fit un codicille en 1464, où sont nommés ses enfants, favoir:

1. LOUIS, qui fuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de l'Aubépin, qui subsiste dans FRANÇOIS-BENOÎT, Marquis de l'Aubépin, Brigadier des Armées du Roi & chef de Brigade de ses Gardes.
3. FRANÇOIS, Religieux à Savigny;
4. & 5. BERNARDIN & JEAN, morts jeunes;
6. GEORGES, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Salins & de Morterol, tué au siège de Rhodes en 1480;
7. JOSSERAND, mort jeune;
8. PHILIPPE, marié à *Jeanne Meynard*, aliàs de *Chafelle*, mort sans postérité;
9. JULIEN, Religieux de l'Abbaye d'Afnay, à Lyon;

10. ARTAUD, Gendarme, Maréchal des Logis & Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Bourbon, marié à *Françoise d'Albon*, fille de Messire *Guichard*, Seigneur de St.-André, son Capitaine, qu'il suivit dans toutes les guerres de son temps: il mourut de la pelle, sans postérité;
11. CATHERINE, Religieuse à Bonlieu;
12. Et COLOMBE, mariée à *Gui Lambert*, Seigneur de la Roche en Dauphiné, fils de *Louis*, & de *Catherine de Toligny*.

VI. LOUIS DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, suivit d'abord le Seigneur de St.-André dans toutes les guerres jusqu'au mariage du Roi avec l'héritière de Bretagne, & épousa ensuite, en 1489, *Amédée de Salamard*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Ruffy, & de *Catherine de Bourbon-Carency*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Carency, dont:

- ETIENNE, qui fuit;
- Et JACQUELINE, mariée 1<sup>o</sup> en 1511, à *Jacques du Vernet*, Seigneur de la Busfière, dont deux filles; & 2<sup>o</sup> à *Claude de la Noyrie*, dont un fils, Religieux, & Prévôt de l'Isle-Barbe.

VII. ETIENNE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe-la-Bury & autres places, suivit Odet de Foy, Seigneur



de Lautrec, Général de l'Armée, que le Roi envoya en Italie pour la délivrance du Pape, détenu prisonnier à Rome. Il accompagna le Roi François 1<sup>er</sup> en 1533, dans un voyage qu'il fit en Provence, pour s'aboucher avec le Pape Clément VII, & ce fut là qu'il obtint de Sa Majesté une quatrième foire pour le Bourg de Sainte-Colombe, par Lettres accordées en considération de ses grands, louables & recommandables services. Il suivit ensuite HENRI II en Allemagne, où il alloit pour la liberté des Princes de l'Empire. Le Maréchal de St.-André, son parent, avoit la principale conduite de l'armée, sous l'autorité du Roi, qui y commandoit en personne. ETIENNE se trouva au siège de Metz, que l'Empereur fut contraint de lever, & à la défaite du Comte de Maguc, Gouverneur de Thionville, ainsi qu'au siège & à la prise de cette place sous les ordres du Duc de Guise. La paix étant faite, ETIENNE se retira chez lui, testa le 19 Octobre 1559, & mourut en 1568, après avoir fait encore plusieurs campagnes contre les Huguenots. Il avoit épousé, en 1529, *Huguette de Nagu*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Varennes, & de *Françoise de Saint-Romain*, de la Maison de Lurcy, dont il eut :

1. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Colombe-Nanton*, dont les descendants sont alliés aux meilleures Maisons de la province, & ont fourni de grands sujets à l'Eglise & à l'Etat, jusqu'en 1737, que cette branche s'est éteinte;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. CLAUDINE, qui épousa *Hippolyte de Varennes*, Seigneur de Rappetour, fils de *N... de Varennes*, & de *Jeanne de Rogemont*;
4. Et MADELEINE, mariée avec dispense, à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur de Saint-Priest-la-Roche, son cousin. Leur fils aîné, CLAUDE, Seigneur de St.-Priest, donna la terre de Saint-Priest-la-Roche à FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE, son oncle, frère de sa mère, laquelle est restée à cette famille.

VIII. FRANÇOIS DE SAINTE-COLOMBE fut envoyé par HENRI IV, qui connoissoit son mérite, vers les habitants de la petite ville de Perreux en Beaujolais, qui s'étoient révoltés, pour ranger à leur devoir les mutins. Il épousa *Anne-Minerve de Ronchevol*, fille de *Jacques*, Seigneur du Poyet en Beaujolais, & de *Denise de Tenau*, laquelle lui

apporta en dot la terre du Poyet. De son mariage vinrent :

1. CLAUDE, Jéuite de la province du Languedoc;
2. GUI-GEORGES, qui suit;
3. NONCIADE, qui épousa *Gabriel*, Seigneur de *Bougnés* en Mâconnais, fils de *Guyot*, & de *Louise de Mestey*;
4. Et CLAUDE, mariée à *Pierre de Faujard*, Seigneur d'Aveife.

IX. GUI-GEORGES DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, porta toute fa vie les armes au service du Roi, à l'exemple de ses ancêtres, & mourut au retour de l'arrière-ban, convoqué en Lorraine sous le Maréchal de la Force en 1636. Il épousa *Laurence de Chevrier*, fille de *Philibert*, Seigneur de la Chaussée en Mâconnais, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, mort sans alliance;
2. PHILIBERT-ALEXANDRE, qui suit;
3. CHARLES, Religieux à Savigny;
4. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem;
5. Et ISABELLE, Chanoinesse à Neuville-les-Dames.

X. PHILIBERT-ALEXANDRE DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, se distingua, comme ses prédécesseurs, dans le service, qu'il quitta pour épouser *Charlotte-Etjabeth de la Magdelaine de Ragny*, fille de *Jacques*, & d'*Elijabeth de Niffey*, mariage avantageux par les belles alliances que la Maison de la Magdeleine a donné à celle de SAINTE-COLOMBE. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ-JOSEPH, mort Capitaine de Dragons sans alliance;
2. JEAN-MARIE, qui suit;
3. JACQUES, connu sous le nom de *Chevalier du Poyet*, mort en 1741, après avoir servi plus de 30 ans dans le Régiment de la Châtre;
4. MARIE-ANNE, mariée à *Pierre de Montjouvant*, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte, des Chalons, Rochefort, Chanay & Bois, dont le petit-fils est aujourd'hui Doyen de la Cathédrale des Comtes de Lyon;
5. Et CLAUDINE-GASPARDE, Chanoinesse de Neuville-les-Dames en Preffe.

XI. JEAN-MARIE DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, fut reçu, jeune, Chevalier de Malte, servit longtemps en cette qualité, fit ses carava-

nes, se trouva à la prise de la grande Sultane, qui alloit à la Mecque; & après la mort de son frère aîné, quitta l'ordre & épousa *Sibylle de Naturel de Valetine*, fille de *Jacques*, & de *Jeanne de Saint-Amours*, d'une ancienne & illustre Maison, qui a donné un Cardinal à l'Eglise, des Chanoines de Brioude & de St.-Pierre de Mâcon, & des Officiers dans les Armées de nos Rois. De ce mariage font issus :

1. JEAN-ELÉONOR, qui suit ;
2. JACQUES, Chevalier de Malte, Commandeur du Chantoin de Villefranche en Berry, mort en cette dernière Commanderie en 1762 ;
3. MARIE-ALEXANDRINE, morte Religieuse aux Ursulines de Roanne ;
4. N... Religieuse, au même Couvent ;
5. Et ANTOINETTE, morte Religieuse de l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon.

XII. JEAN-ELÉONOR DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, fut élevé auprès de M. le Comte de Toulouse, dans le Régiment duquel il servit avec distinction. Il rentra, en 1737, dans la terre de Ste.-Colombe, après l'extinction de la branche aînée de la Maison, & quitta le service assez jeune pour épouser *Marie-Anne de la Balmondrière*, d'une ancienne noblesse du Beaujolais, dont il a eu :

1. JEAN, mort jeune ;
2. JEAN-LOUIS-ELÉONOR, qui suit ;
3. FRANÇOISE, morte jeune ;
4. JACQUELINE, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon ;
5. Et MARIE-ANNE-JACQUELINE, Dame de St.-Priest-la-Roche, terre qui lui a été cédée pour son partage, après la mort de son père.

XIII. JEAN-LOUIS-ELÉONOR DE SAINTE-COLOMBE, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe & du Poyet, épousa, le 18 Avril 1769, *Louise-Pétronille de Guillemin*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Combes, ancien Officier dans le Régiment de Gatinais, d'une bonne famille du Beaujolais, dont les ancêtres ont tous servi avec distinction, & de *Claudine-Marie Bouthier de Rochefort*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, né en 1770 ;
2. Et PIERRETTE-MARIE, née le 9 Septembre 1771.

Les armes : écartelé d'argent & d'azur. Devise : SPES NEA DEUS.

\* SAINTE-COLOMBE, en Béarn. BERNARD, Seigneur de SAINTE-COLOMBE, épousa *Marie d'Aydie*, dont :

1. MENGETTE, qui suit ;
2. Et MADELEINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Imbert de Montefquiou*, Seigneur de Gelas & du Périer ; & 2<sup>o</sup> à *François de Mondenard*, Ecuyer, Seigneur de Moncaup.

MENGETTE, Dame de SAINTE-COLOMBE, porta cette terre en dot, en 1522, à son mari *Jean de Lomagne-Terride*, père d'*Antoine*, qui fut mis à mort par ordre de la Reine de Navarre, après le siège d'Orthez en 1569. Ne laissant pas de postérité, la terre de Ste.-Colombe passa à MADELEINE. Voy. LOMAGNE & MONTESQUIOU.

SAINTE-CROIX ou SANTA CROCE, Famille noble de Rome, qui a donné plusieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques. Voy. Justiniani, *Histoire des Evêques de Tivoli*.

\* SAINTE-CROIX, Baronnie ancienne, avec un Bourg considérable, dans le Bailliage de Châlon-sur-Saône, & mouvant du Roi, à cause de son Duché de Bourgogne. Elle fut acquise dans le dernier siècle de la Maison de Vienne, par *Charles de Baatz de Castelmor*, appelé le *Comte d'Artagnan*, tué au siège de Maertricht en 1673, étant Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires. Son fils, *Louis-Gabriel*, Comte d'Artagnan, la vendit, le 25 Septembre 1741, à *Jean-François-Joseph de Venant*, Chevalier, Seigneur de Famechon, d'Ivergny de Saterault, &c., en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Octobre 1744. Voy. VENTANT.

\* SAINTE-GEMMES, Châtellenie érigée en Baronnie par Lettres du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement le 27 Juillet 1649, en la Chambre des Comptes le 30 Mai 1650, en faveur de *François Lafnier*, Conseiller d'Etat & Ambassadeur de France en Portugal.

SAINTE-HERMINE, en Saintonge & en Angoumois.

JEAN DE SAINTE-HERMINE, Ecuyer, vivoit en 1420, avec *Marguerite de la Duch*, qualifiée Dame du Fa, sa femme. Il eut pour descendant au VIII<sup>e</sup> degré

ÉLIE de SAINTE-HERMINE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Fa & de la Laigne, qui épousa, le 9 Octobre 1607, *Ifabeau de Polignac*, dont :

1. JOACHIM, qui fuit ;
2. Et ÉLIE, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Ste.-Hermine, qui épousa *Anne-Madeleine le Valois de Villette*, dont

1. LOUIS-HENRI, Marquis de Ste.-Hermine, qui épousa *Marie - Geneviève Morel de Putanges*, dont

1. & 2. deux filles ;
3. MARGUERITE-ÉMILIE, qui épousa, à 14 ans, *Jacques Panier d'Orgeville*, Maître des Requêtes, Intendant des Isles, veuve sans enfants ;
4. Une fille ;
5. Et MADELEINE-SYLVIE, morte le 13 Octobre 1725, dans la 34<sup>e</sup> année, qui avoit épousé, le 12 Mars 1721, *André Drummond*, Comte de Melfort.

2. Et ANNE-MARIE-FRANÇOISE, Dame d'Atours de la feuë Reine, morte le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans, qui avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Louis, Comte de Mailly*, mort le 6 Avril 1699, âgé de 37 ans.

JOACHIM de SAINTE-HERMINE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Fa, épousa, le 17 Juin 1635, *Anne de Polignac*, dont

LOUIS de SAINTE-HERMINE, Ecuyer, Seigneur de Chenon & de la Foucherolle, qui fut maintenu dans la noblesse depuis 1497, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 15 Août 1661, *Marie de Livenne*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. ALEXANDRE, Capitaine de Vaisseaux, mort en 1705 ;
3. RENÉ, qui fut successeivement Prieur de Ste.-Catherine de Mérygnac, en Angoumois, Abbé de Notre-Dame de Gondom, Diocèse d'Agén, Grand-Chantre de l'Eglise de Reims, puis Grand-Vicaire de Noyon, & ensuite Aumônier de la Reine ;
4. 5. 6. 7. 8. MARIE ; MARIE-ANNE ; FRANÇOISE-MARIE ; MARIE-MADELEINE, & autre MARIE.

LOUIS de SAINTE-HERMINE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Mérygnac, en Angoumois, Colonel d'Infanterie dans le Régiment des Vaisseaux, & Chevalier de St.-Louis, épousa, le 22 Octobre 1708, *Blanche-Fleur-Geneviève Guibert*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de Coulonges, Gouverneur de St.-

Tome XVIII.

Jean-d'Angély, & Subdélégué des Maréchaux de France dans la même ville, dont

Louis, né le 26 Août 1710, reçu Page de la Reine en 1725. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 492.)

Les armes : *d'argent, semé de mouchetures d'hermines.*

\* SAINTE-MARGUERITE, Terre érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Mars 1586, en faveur de *Nicolas Thomas*. Voyez THOMAS.

SAINTE-MARIE d'AGNEAUX, en Basse-Normandie : Famille noble & ancienne qui possédoit il y a plus de 250 ans les charges de Lieutenants-Généraux de la Basse-Normandie.

RAOUL de SAINTE-MARIE, Ecuyer, Seigneur de St.-Andrieu, au Diocèse de Sées en 1460, épousa *Girette d'Esquay*, qui lui apporta en mariage les Terres d'Agneaux & de Canchi, dont pour arrière-petit-fils

NICOLAS de SAINTE-MARIE, Seigneur d'Agneaux & de Canchi, Capitaine du Château de Valognes, Chambellan de Louis de Bourbon, Prince de Condé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1563, Chevalier de St.-Michel en 1583, Capitaine & Gouverneur des ville & forteresse de Grandville en 1589, qui épousa, le 14 Novembre 1549, *Marie de Longueval*, dont

JACQUES de SAINTE-MARIE, Chevalier, Seigneur d'Agneaux, de la Haye-Belouze & d'Orbeville, Capitaine & Gouverneur de Grandville & des Isles de Chauvei, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Alençon, par Lettres de 1583, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 26 Février 1572, *Catherine de Harlus* ; & 2<sup>o</sup> le 30 Janvier 1589, *Jacqueline Pigouffe*, veuve de *Guillaume le Coq*, Sieur de Lingreville. Du premier lit vint

JACQUES de SAINTE-MARIE, II<sup>e</sup> du nom, Sieur du Pleffis, Seigneur & Patron d'Agneaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Grandville, qui épousa, le 17 Mai 1616, *Barbe de la Luzerne*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et PHILIPPE, Sieur d'Orbeville.

JACQUES de SAINTE-MARIE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Cham-

bre du Roi, Gouverneur de Grandville, maintenu dans la noblesse avec fon frère, par ordonnance de 1624, époufa, le 28 Novembre 1641, *Madeleine Boutin*, dont

FRANÇOIS-LOUIS DE SAINTE-MARIE, Ecuyer, qui époufa, le 1<sup>er</sup> Mai 1666, *Marie-Anne du Moullier*, dont

THOMAS DE SAINTE-MARIE, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Agneaux & de la Haye-Belouze, qui époufa, le 15 Mai 1697, *Marguerite-Renée Mangeon*, fille de *Bernardin*, Ecuyer, Sieur du Coudrai, Seigneur Châtelain & Patron des Marets-de-Nacqueville, & de *Marie des Maires*, dont :

1. JEAN-JACQUES-RENÉ, né le 25 Juillet 1704, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1720 ;
2. Et JEANNE-ANGÉLIQUE, née en 1703.

A cette famille appartenoit

JOSEPH DE SAINTE-MARIE, qui époufa, en 1728, *Marie Jacquier de Fontenay*, fille de *Philippe*, & de *Thérèse Herinx*, dont :

Deux fils, qui ont été Pages du Roi ;  
Et ANGÉLIQUE, qui époufa, le 24 Janvier 1770, au Château d'Agneaux, *Jean-Baptiste*, dit le Comte de *Viffec de Latude*. Voy. VISEC DE LATUDE. (*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *écartelé d'or & d'azur*, le 1<sup>er</sup> & le 4<sup>e</sup> quartiers chargés d'un croissant de gueules.

SAINTE-MARIE D'ESQUILLY, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Auvers, en Normandie, éléction de Coutances. Très-ancienne Famille aujourd'hui éteinte, au moins dans fes principales branches, qui étoient celles des Seigneurs d'Auvers, d'Après & d'Esquilly, dont

JEAN-POMPONNE-AUGUSTE DE SAINTE-MARIE, qui a gouverné pendant 20 ans l'Abbaye du Bec, dont il a fait restaurer les lieux réguliers, presque dans leur entier, & qui, à juste titre, mérite d'être compté au nombre des bienfaiteurs de ce célèbre monastère, est le dernier qui ait vécu.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de gueules*, 3, 2 & 1.

SAINTE-MARIE DE HELETTE, dans le pays d'Arberoué en Basse-Navarre. Maison

de Chevalerie, distinguée par son ancienneté, ses services & ses alliances.

Les Seigneurs de ce nom ont droit de siéger parmi la haute Noblesse aux Etats de Navarre, & sont Patrons de l'Eglise de Helette.

GUICHE-ARNAUD, Chevalier, Seigneur DE SAINTE-MARIE, Patron de l'Eglise de Helette, fut un des Gentilshommes qui prêtèrent ferment au Roi & à la Reine de Navarre, à leur couronnement, en 1402.

GRATIEN, Chevalier, Seigneur Patron DE SAINTE-MARIE DE HELETTE, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port en 1426, se distingua dans les guerres de son temps. Nous ne pouvons donner une filiation, non interrompue, de cette ancienne Noblesse que depuis

I. MARTIN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette & de Lanevielle, qui servit dans les guerres d'Espagne, & époufa, en 1580, MARIE DE SAINTE-MARIE, laquelle étoit veuve en 1609. Ils eurent

PIERRE, qui fut ;

Et autre PIERRE, d'abord Capitaine, puis Major-Général de l'Infanterie Espagnole, Gouverneur de la ville de Saragoſſe en Elpagne, en 1627.

II. PIERRE DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, fit son testament le 16 Avril 1627, & avoit épouſé, par contrat de 1610, *Gratiane d'Urſua*, d'une illustre Maison d'Espagne, dont :

CHARLES, qui fut ;

Et PIERRE, Curé de Ste.-Marie de Helette.

III. CHARLES DE SAINTE-MARIE, Chevalier, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, Capitaine-Major de la Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port, époufa, par contrat du 15 Juillet 1636, *Catherine de Montréal*, fille de *Tristan*, Baron d'Armendarits, dont :

TRISTAN, qui fut ;

Et CLAUDE, mariée, le 22 Novembre 1667, à *Dominique*, Seigneur d'*Irumbery*, au pays de Cize.

IV. TRISTAN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie, époufa, 1<sup>o</sup> le 11 Juin 1667, *Catherine d'Aroué de Saint-Martin*, fille du Vicomte de St.-Martin, & de *Marie d'Alzate d'Urtubie*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> le 9 Janvier 1690,

*Gracie de Ruthie*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Ruthie*, au pays de Soule, dont :

1. *PIERRE*, qui fuit ;
2. Autre *PIERRE*, Capitaine des Gardes-Walones, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de la Vallée d'Aran & de Castellon, mort à Barcelone en 1758 ;
3. *JEAN*, Chanoine de l'Isle-Jourdain, près Touloufe ;
4. Et *ARMAND*, Officier de Marine, mort de la peste à Toulon.

V. *PIERRE DE SAINTE-MARIE*, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, Capitaine d'Infanterie, époufa, le 20 Octobre 1712, *Jeanne de Villeneuve d'Offès*, dont :

*CHARLES*, qui fuit ;  
Et *JEAN*, d'abord Capitaine au Régiment de Cantabres, qui s'est fait ensuite Ecclésiastique & est Curé de Helette.

VI. *CHARLES DE SAINTE-MARIE*, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, époufa, le 25 Novembre 1750, *Catherine d'Andurein*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & d'*Ifidore de Casenave*, dont :

1. *PIERRE* ;
2. *JEAN-BAPTISTE* ;
3. *ISIDORE* ;
4. *FRANÇOISE* ;
5. *SOPHIE* ;
6. Et *JEANNE-ROSE*.

Les armes : *de sable, à 2 lions rampants d'argent, posés en fasce.* (Article dressé sur titres originaux communiqués.)

\* *SAINTE-MARIE -LA-ROBERT*, en Normandie, au Bailliage de Caen, Election de Falaise, Famille qui porte : *de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

La Terre de Ste-Marie-la-Robert a passé par succession de cette ancienne famille à *Antoine le Chevalier*, qui en étoit Seigneur dans le dénombrement des fiefs du Vicomté de Falaise.

*SAINTE-MARTHE*, Famille noble du Poitou, féconde en hommes savants.

*GUILLAUME-RAIMOND DE SAINTE-MARTHE*, Chevalier, Seigneur de Roquebert, servoit le Roi Philippe de Valois en 1350. On croit que de lui est issu

*NICOLAS DE SAINTE-MARTHE* qui fut fait Chevalier au siège de Bayonne en 1451, par le Comte de Foix, Général de l'armée du

Roi Charles VII, contre les Anglais. Il eut pour descendant, au IV<sup>e</sup> degré,

*GAUCHER*, dit *SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE*, né à Loudun, le 2 Février 1536, Président & Trésorier de France, dans la Généralité de Poitiers, qui fut orateur, jurifconsulte, poète, historien, & qui possédoit la langue latine, la grecque & l'hébraïque. Il exerça des emplois considérables, sous les régnes de Henri III & de Henri IV, qui l'honorèrent de leur estime, & mourut le 29 Mars 1623. Il époufa *Renée de la Haye*, dont :

1. *ABEL*, Seigneur d'Estrepied, né en 1566, Conseiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque du Roi, qui étoit à Fontainebleau ; il mourut à Poitiers en 1652 ;
2. *GAUCHER*, dit *SCÉVOLE*, qui fuit ;
3. Et *LOUIS*, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, jumeau du précédent, qui embrassa l'état ecclésiastique, & mourut le 29 Avril 1656.

*GAUCHER*, dit *SCÉVOLE II DE SAINTE-MARTHE*, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, est auteur, avec son frère *LOUIS*, de l'*Histoire généalogique de la Maison de France*, & de la *Gallia Christiana*. Il fut Conseiller, Historiographe du Roi, & mourut le 7 Septembre 1650. Il avoit époufé *Elisabeth du Moulin*, dont :

1. *PIERRE-GAUCHER*, dit *SCÉVOLE*, qui fuit ;
2. *ABEL-LOUIS*, né en 1621, théologien & poète latin, de la Congrégation des Pères de l'Oratoire, dont il fut Général en 1672, qui mourut le 7 Avril 1697 ;
3. Et *NICOLAS-CHARLES* Prieur de Clannai, Conseiller, Aumônier du Roi, qui mourut le 6 Février 1662, âgé de 39 ans.

*PIERRE-GAUCHER*, dit *SCÉVOLE III DE SAINTE-MARTHE*, Historiographe de France, soutint par son mérite & par son savoir la réputation que ceux de son nom s'étoient acquise, & mourut le 9 Août 1690. Il époufa *Anne Stuart*, morte le 18 Juin 1713, âgée de 82 ans, dont :

1. *PIERRE-GAUCHER*, dit *SCÉVOLE IV* ;
2. *GAUCHER-LOUIS* ;
3. Et *ELISABETH-MARIE-ANNE*, morte sans alliance, en Décembre 1682.

\* *SAINTE-MAURE*, Ville & Baronnie en Touraine, qui a donné son nom à une des plus anciennes & illustres Maisons du Royaume. Plus on approfondit son antiquité, plus on y trouve de grandeur. Elle est issue des

Seigneurs de *Preffigny*. Sa filiation remonte à

I. GOSCELIN, Seigneur de Sainte-Maure, qui fouscrivit à la Charte de donation de l'Abbaye de la Ste.-Trinité de Beaulieu, près Loches, en 1009, faites par Foulques Nerra, Comte d'Anjou. Il épousa *Aramburge*, fille du Seigneur de *Chinon*, laquelle consentit à la fondation du Prieuré de St.-Mefmin, près les murs de Ste.-Maure, faite, vers 1030, par HUGUES, un de ses fils; il laiffa :

1. JOSEERT, qui embrassa l'état ecclésiastique;
2. GUILLAUME, mentionné dans le titre de la fondation du Prieuré de St.-Mefmin;
3. HUGUES, qui fuit;
4. GOSCELIN, qui fouscrivit à une tranfaction faite entre Foulques Nerra, Comte d'Anjou, & Gautier, Abbé de St.-Aubin, en 1037; & à la fondation de la Ste.-Trinité de Vendôme en 1040, par Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, avec HENRI, Roi de France, Guillaume, Duc d'Aquitaine, & autres Princes & grands Seigneurs, où l'on voit qu'il fouscrivit avant Hugues, Comte du Mans. Il épousa N... de *Beaupréau*, & n'en eut que

GUILLAUME, mort fans poftérité, enterré à Fontevrault le 4 des Ides de Février, fuisant le Nécrologe de cette Abbaye, dans lequel la qualité de *Princeps de Sandā Maurā* lui est donnée.

5. JACQUELINE, dont on ne connoît que le nom;
6. Et BELUCE, qui épousa *Payen de Mirebeau*, Seigneur de Montbafon.

II. HUGUES DE SAINTE-MAURE fonda, comme on l'a dit, le Prieuré de St.-Memin, du temps d'Albert, Abbé de Micie, depuis 1023 jufqu'en 1030. Il prend dans ce titre la qualité de *Dei gratiā castrī Sandæ Mauræ, jure hereditario possessor & Dominus*; & ce titre est rapporté en entier dans l'Histoire de *Sablé*, par Ménage, livre 9, p. 352. Dans une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, au Monastère de Cormery, en 1070, il est nommé parmi les Barons d'Anjou. Il épousa *Enor de Berlay de Montreuil*, fille de *Gilduin*, Seigneur de Saumur, furnommé *le Danois*, dont :

1. GOSCELIN, qui n'eut point d'enfants. Il épousa *Cassinotte de la Haye*, Dame de la Haye & du Vicomté de Tours;
2. HUGUES, qui fuit;
3. GUILLAUME, mort fans poftérité;

4. Et une fille, qui épousa *Gosbert de Chabrins*.

III. HUGUES DE SAINTE-MAURE, II<sup>e</sup> du nom, fouscrivit à une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de St.-Aubin d'Angers, en 1087; & à une autre par Geoffroi Martel, aussi Comte d'Anjou, en 1105. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

1. GOSCELIN, mort fans poftérité;
2. HUGUES, nommé parmi les Barons, dans un titre de l'Abbaye de la Ste-Trinité de Vendôme, de l'an 1159, fuisant lequel HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, & Comte d'Anjou, étant à Tours en 1159, termina un différend entre ladite Abbaye & celle de Saint-Julien de Tours. Ce HUGUES DE SAINTE-MAURE eut part à un des grands événements de la Monarchie Angloise, occasionnés par la révolte des enfants de HENRI II, Roi d'Angleterre, d'intelligence avec Aliénor de Guyenne, leur mère, en 1173. Tous les Historiens disent que HUGUES prit parti pour la Reine Aliénor, avec Raoul de Faye, en qualité de proche;
3. Et GAUTIER, qui fuit.

IV. GAUTIER DE SAINTE-MAURE prit parti, en 1118, avec ses 2 frères, pour Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, & l'affida dans ses forces dans une guerre qu'il eut contre HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, à la bataille de Séez, qui termina cette guerre. Il fut présent, avec son fils, à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault par le même Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, dès 1120. Le nom de sa femme est ignoré, mais il est certain qu'il eut :

V. GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, qui se croisa pour la Terre-Sainte, & fouscrivit en 1179, à une donation faite dans la ville de Jérusalem, par HENRI I<sup>er</sup>, Comte Palatin de Champagne. Au bas de cette Charte, qui se trouve rapportée dans les Mémoires de l'Abbé de *Villeloin*, tome II, p. 218, il est dit que GUILLAUME portoit : *d'argent, à la fasce de gueules*, & pour cri : SAINTE-MAURE. Il eut pour fille unique :

AVOYE DE SAINTE-MAURE, mariée à *Guillaume*, Seigneur de *Preffigny*, en Touraine, qui prit le nom & les armes de sa femme, & forma ainsi la seconde Maison de SAINTE-MAURE. Ce *Guillaume* étoit frère puiné de *Geoffroi de Loudun*, ainsi qu'il se voit dans

une Charte du Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin, en Touraine, du 8 Octobre 1216, par laquelle ledit *Geoffroi* fonde un Anniversaire en mémoire, est-il dit, de *Béatrix*, sa femme, de *Guillaume de Pressigny*, son frère, ainsi que de ses père & mère, & d'*Aimeri de Loudun*, son aïeul. Ce titre prouve évidemment que *Guillaume de Pressigny* étoit de la Maison de *Loudun*, branche cadette des Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine. C'est en effet la véritable origine de celle de *Sainte-Maure*, & c'est aussi le sentiment de tous les Historiographes les plus accrédités. Si les enfants de *Guillaume de Pressigny* quittèrent leur nom & leurs armes pour prendre celui de *Sainte-Maure*, on ne voit pas que ce dernier fut supérieur en noblesse & en dignité à l'autre; mais la coutume de ce temps-là étoit de relever le nom & la bannière des Maisons qui tomboient en quenouille. Si l'on juge de la puissance des Seigneurs de *Loudun*, par l'étendue du pays qui retient encore aujourd'hui le nom du *Loudunois*, on ne doit faire aucun doute du rang qu'ils tenoient en effet après les Comtes de Poitou & d'Anjou, leurs voisins.

Le titre de 1216, rapporté ci-dessus, fait connoître aussi deux degrés de filiation qui ont précédé *Guillaume de Pressigny*, c'est-à-dire les noms de son père & de son aïeul; & c'est celui-ci par conséquent qui va commencer le premier degré de la seconde Maison de *Sainte-Maure*.

## SECONDE MAISON

### de *Sainte-Maure*.

I. *AIMERI DE LOUDUN*, connu par la Charte rapportée ci-dessus, & en qualité d'aïeul de *Guillaume de Pressigny*, vivoit en 1129. Il fut témoin à une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, par laquelle *Foulques* le Jeune, Comte d'Angers, confirme, avant son départ pour Jérusalem, les fondations qu'il avoit faites à Fontevrault. Ce titre, qui est le 670° du *Clypeus fontis Ebraldansi*, p. 218 & 219, est passé sous le Pontificat de *Louis de Hildebert*, Archevêque de Tours, & celui d'*Ulger*, Evêque d'Angers. *Aimeri* eut

II. *FOULCRES DE LOUDUN*, connu, ainsi que son père, par le même titre ci-dessus, qui épousa *Anthenaise*, Dame de *Pressigny*, dont

I. *GEOFFROI*, Chevalier Banneret, connu par

le titre de l'Abbaye de Villeloin, du 8 Octobre 1216. Il eut

*AIMERI*, mort sans postérité;

*FOULQUES*, mort jeune;

*GEOFFROI*, 40° Evêque du Mans;

Et *MARGUERITE*, mariée à *Gautier de Montforeau*.

2. Et *Guillaume*, qui suit.

III. *GUILLAUME*, Seigneur de *Pressigny*, fonda, en 1190, un Prieuré à *Pressigny* en Touraine, à la prière de *Renaud*, Abbé de *Pontlevoy*. Dans le titre de fondation & dans le livre des Anniversaires de cette Abbaye, il est qualifié *Seigneur de Sainte-Maure & de Pressigny*, ce qui prouve qu'il en avoit déjà épousé l'héritière. Il étoit un des principaux Vassaux de *Jean sans Terre*, Roi d'Angleterre, qui souscrivirent au fameux traité d'alliance, conclu aux Andelys en Normandie, entre ce Prince, & *Baudouin*, Comte de Flandre & du Hainaut, depuis Empereur de Constantinople, en date du 18 Août 1200. Il confirma, l'an 1205, avec son épouse, & ses enfants, un droit de péage, qui avoit été accordé à l'Abbaye de la *Merci-Dieu* en Touraine, par *Guillaume de Sainte-Maure*, son beau-père. Quand les Provinces que les Anglois possédoient alors en France eurent été conquises sur le Roi *Jean*, il redevint sujet de *Philippe-Auguste*, & fut un des Chevaliers Bannerets de Touraine qui se trouvèrent avec *Geoffroi de Loudun*, son frère aîné, à la bataille de *Bouvines* en 1214. Il épousa *Avoye de Sainte-Maure*, dont il eut :

1. *GUILLAUME*, lequel affranchit de tout droit de péage l'Abbaye de *Baugerais*, suivant une Charte de cette Abbaye, en date du 14 Octobre 1218, où l'on voit un sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre les armes de *Sainte-Maure*, qui sont une fasces, au contrefiel, un écu à la bordure composée, qui sont les pièces des armes de *Pressigny*. Il se rendit, en 1218, caution envers le Roi de France pour *Guillaume de Faye*, & contracta l'obligation de 200 *marcs d'argent*, en cas que *Guillaume de Faye* fasse la guerre au Roi ou à ses sujets : ce sont les propres termes de la promesse. Il fit des donations à l'Abbaye de *Pontlevoy*, & n'eut point d'enfants d'*Yolande*;
2. *JESBERT*, qui suit;
3. *HUGUES*, Chanoine, puis Doyen de *St.-Martin* de *Tours* en 1216;
4. *GARCIE*;

5. ARAMBURGE, mariée à *Renaud de Sublaine* ;
6. PÉTRONILLE ;
7. ET DOMETTE. Elles font toutes quatre mentionnées avec leur frère, dans le titre, de 1205, de l'Abbaye de la Merci-Dieu.

IV. JOSBERT DE SAINTE-MAURE succéda, en 1223, après la mort de son frère aîné, dans les Seigneuries de Sainte-Maure, Preffigny & Nouastre, comme on le voit par une Charte confirmative de l'affranchissement qu'il fit, en 1218, de tout péage en faveur de l'Abbaye de Baugerais. Il passa, en 1224, une transaction avec le Chapitre de St.-Martin de Tours, conjointement avec son épouse, & HUGUES, son frère. JOSBERT se croisa contre les Albigeois, & fut l'un des Chevaliers qui scellèrent de leur sceau le traité fait, le 16 Juin 1229, au nom du Roi SAINT LOUIS, avec Roger Bernard, Comte de Foix. Il épousa, *A... de Vendôme*, fille de *Jean*, Seigneur de Montoire (qui devint Comte de Vendôme après la mort de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom. Comte de *Vendôme*, son oncle), & d'*Aiglantine*, dont il eut :

JOSBERT, Chanoine, ensuite Chancelier du Chapitre de St.-Martin de Tours, en 1245 ;  
Et GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sainte-Maure, Preffigny, Marcillac, Aigues, Chevalier, fut un des Barons, au nombre de six, qui scellèrent l'Ordonnance faite à Saumur, en 1250, par CHARLES, fils du Roi de France, Comte de Poitou & de Provence, touchant le salaire des Avocats en Cour laye : l'original est au Trésor des Chartes du Roi. Il souscrivit aussi, en 1269, parmi les Barons de Poitou, dans un traité fait entre ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitou, frère de SAINT LOUIS, & lesdits Barons : son sceau représente *une fasces*. Il traita encore, conjointement avec les enfants, d'un différend avec Hugues l'Archevêque, neveu de sa femme, au sujet de la succession de *Geoffroi de Rancon*, son beau-père, par la médiation du même ALPHONSE DE FRANCE, en 1269. Il épousa *Jeanne de Rancon*, fille de *Geoffroi*, dit *le Jeune*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaugier* rapportée ci-après ;
3. ISABELLE, qui épousa *Philippe de Priex*, Chevalier, Seigneur de *Bulançois* & de *Moullins* ;

4. Et JEANNE, qui épousa *François de Carbonnel*.

VI. GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier Banneret, Seigneur de Sainte-Maure, Preffigny, la Croix de Bléré, du Pleffis-lès-Tours, Nouastre, Chiffey, St.-Espain, Savonnières, Moncontour, la Roche, &c., rendit hommage, de la moitié de la Terre de Marcillac, à l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, en 1271, & de l'autre moitié, à l'Evêque d'Angoulême, en 1274. Il promit, avec Geoffroi de Vendôme, de faire ratifier aux enfants mineurs de Jean, Comte de Vendôme, & d'Aliénor de Montfort, sa femme, à peine de 2000 livres, tout ce qui seroit jugé par les arbitres, au sujet des limites de leur Comté. Il étoit mort en 1300, suivant un dénombrement de la Terre de Marcillac, vendue, cette même année, par sa veuve, qui ne se fit pas connoître sous son nom propre. Il eut pour fille unique :

VII. ISABELLE DE SAINTE-MAURE, Damé de Sainte-Maure & de Marcillac, qui recueillit toute l'immense succession de ses père & mère & mourut le 13 Décembre 1310. Elle fut une héritière si riche que le Roi PHILIPPE le Bel, craignant qu'elle ne portât les grands biens dans quelques Maisons du parti de *Jean de Montfort*, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, avec lequel il étoit en guerre, la fit (suivant un compte du Bailli de Tours), soigneusement chercher, afin de s'assurer de sa personne ; mais ces précautions n'empêchèrent pas qu'elle n'épousât l'année suivante, *Amauri II*, Sire de *Craon*, Seigneur de *Sablé*, Sénéchal d'Anjou & du Maine, mort le 26 Janvier 1332, âgé de 53 ans. Elle fut enterrée, avec son mari, aux Cordeliers d'Angers, où devoient leur représentation sur leurs tombeaux. Ainsi finit cette branche aînée.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTGAUGIER  
& de NESLE.

VI. PIERRE DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, Chevalier (fils puiné de GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Rancon*), fit, en 1324, le mardi avant la Purification, son testament, dans lequel sa femme *Mahaud* n'est énoncée que sous ce nom. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;



2. GUI, auteur de la branche des Seigneurs de *Jonzac*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Chanoine, ensuite Doyen de St.-Martin de Tours, qui fut employé, en 1327, pour différentes négociations en Auvergne, par le Roi PHILIPPE le Bel; & nommé Chancelier de France en 1329. Il en reçut les Sceaux de Jean de Marigny, Evêque & Comte de Beauvais, son prédécesseur, suivant ses Provisions du lendemain de la St.-Martin; fut envoyé, en 1329, par PHILIPPE DE VALOIS, vers le Roi d'Aragon; & l'année suivante à Amiens, pour conclure un traité avec les Plénipotentiaires d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, touchant l'hommage du Duché de Guyenne. Le Pape lui fit offrir l'Evêché de Noyon, mais il le refusa, & exerça l'office de Chancelier depuis 1329 jusqu'en 1334, année de sa mort, après avoir fait son testament le 17 Janvier de la même année, scellé de son sceau;
4. HUGUES, qui n'est connu que par le testament dudit GUILLAUME, son frère. Il eut une fille, dont le nom est ignoré, ainsi que celui de sa femme;
5. ISEULE, qui épousa 1<sup>o</sup> Pierre de Palluau, Chevalier, Seigneur de Montréfor, fils de Geoffroi, IV<sup>o</sup> du nom; & 2<sup>o</sup> Jean de la Jaille;
6. MAHAUT, Abbessé de la St.-Trinité de Poitiers, depuis 1332 jusqu'en 1359;
7. Et LOUISE, qui épousa Geoffroi, dit Bricardeau de Châteaubriant.

VII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, II<sup>o</sup> du nom, dit *Durmois* ou *Drumas* (qui étoit un sobriquet de ce temps-là), Seigneur de Montgaugier & de Vivarenne, Vicomte de Bridiers, mentionné dans les testaments de PIERRE, son père, & de GUILLAUME, son frère, Chancelier de France, fut employé, l'année 1339 & suivantes, parmi les 25 doubles Bannerets, sous le commandement de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & conduisoit sous sa Bannière 5 Chevaliers & 28 Ecuers, ses vassaux. Il épousa 1<sup>o</sup> *Isabeau de Pressigny*, morte sans enfants, fille de *Guillaume de Pressigny*. Par ce mariage ces deux branches de la même Maison, qui s'étoient séparées sous des noms & des armes différentes, se réunirent. Il épousa 2<sup>o</sup> *Marguerite d'Amboise*, fille d'*Ingelger*, Seigneur d'*Amboise*, & de *Marie de Flandres*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. ARMAND, Seigneur de Passacbrin-fur-Aunois,

- Jarzé, Longué & la Faigne, mort sans enfants;
3. HECTOR, Chevalier, Chambellan du Roi, depuis 1402 jusqu'en 1412, mort sans alliance;
4. MARIE, qui épousa *Pierre de la Roche-Rouffe*, Chevalier, Seigneur de Pocé;
5. Et MARGUERITE, qui épousa *Guillaume d'Orgemont*, fils de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voisines*.

VIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Montgaugier, Comte de Benaon, plaidoit, en 1423, contre Louis, Seigneur d'Amboise, au sujet de la succession de Pierre d'Amboise, fils d'Ingelger, son aïeul; rendit hommage des Terres de Beau-préau & de Train au Duc d'Anjou, en 1418 & 1429, & de celle des Ecluses en 1423. Il épousa *Jeanne des Roches*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Beau-préau*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, mort en bas âge;
3. MARIE, morte sans alliance;
4. Et CHARLOTTE, qui épousa *Gui de Laval*, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Loué, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Grand Veneur & Grand Chambellan, Gouverneur & Sénéchal au pays d'Anjou.

IX. JEAN DE SAINTE-MAURE, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Montgaugier & de Nesle, Comte de Benaon, rendit hommage, en 1446, au Roi de sa Terre de Nesle, & fit son testament le 28 Avril 1462. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jacquette de Puisfeul*, fille de *Blanchet*, & de *Racle de Chartres*, nièce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Pair & Chancelier de France; & 2<sup>o</sup> en 1444, *Louise de Rochechouart*, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne Turpin*. Du premier lit fortirent :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANDRÉE, qui épousa *Thibaut de Bellanger*, Seigneur de la Houffaine.

Et du second lit :

3. JEAN, mort sans alliance;
4. LOUIS, vivant en 1507, mort sans alliance;
5. & 6. JACQUES & ANTOINE, morts sans postérité;
7. AGNÈS, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Montbazou; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Beauvais*, Seigneur de la Plesse;
8. Et RENÉE, morte sans alliance.

X. CHARLES DE SAINTE-MAURE, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Comte de Nesle & de Benaon,

Seigneur de Montgaugier, rendit hommage au Roi, en 1457, de la Terre de Nesle, laquelle fut érigée en Comté en 1446, par Lettres Patentes de Louis XI, où il est qualifié *son Cousin & Chambellan*. Il y est fait mention des services qu'il rendit à ce Prince contre les Anglais & autres ennemis de l'Etat. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 26 Septembre 1457, *Madeleine de Luxembourg*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun*; & 2<sup>o</sup> *Catherine d'Esfonteville*, fille de *Robert*, & de *Marie de Sainte-Beuve*. Du premier lit il eut :

1. ADRIEN, mort, sans alliance, en 1479.

Et du second lit :

2. Autre ADRIEN, qui suit;
3. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Carquigny en 1493;
4. JEANNE, qui épousa, en 1486, *Jacques de Montbel*, Seigneur d'Entremont;
5. ANTOINETTE, mariée à *François de Baraton*, Grand-Echanfon de France, le 27 Janvier 1495;
6. Et ANNE, qui épousa N... de la Gratoire.

XI. ADRIEN DE SAINTE-MAURE, Comte de Nesle & de Joigny, épousa, le 16 Novembre 1479, *Charlotte de Châlon*, une des grandes héritières de son temps, Comtesse de Joigny, d'Antigny, Dame de Viteaux, de Lisle-sous-Montréal, de Pierre-Pertuis, Fourmerie, Grignon & de l'Orme-Châlon, fille de *Charles de Châlon*, Comte de Joigny, & de *Jeanne de Banquetun*; & petite-fille de *Jean*, Baron de Viteaux, frère de *Louis de Châlon*, Prince d'Orange. Elle se remarqua à *François d'Alègre*, & eut des enfants de ses deux époux. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, Ecuyer, Baron d'Emery & Seigneur de Joigny en partie, marié, sans enfants, à *Jeanne Herlant*;
3. 4. & 5. ADRIEN, CHARLES & JACQUES, morts sans alliance;
6. CLAUDE, d'abord Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1512, Baron de Pierre-Pertuis & de l'Orme-Châlon, marié 1<sup>o</sup> à *Julienne Eveillechien*; & 2<sup>o</sup> à *Claude de Prié*. Du premier lit vint :

CLAUDE, qui épousa *René de Bellanger*.

Du second lit est issue :

CLAUDE, mariée à *Hugues de Rabutin*.

7. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Origny* en Champagne, rapportée ci-après;
8. BARBE, mariée 1<sup>o</sup> à *Antoine de Dinteville*, Baron de Meurville, qui fut blessé, en 1515, à la Bataille de Marignan, & porté à Milan, où il testa; & 2<sup>o</sup> à *Pierre de Lannoy*, Baron de Dampierre;
9. Et AVOIE, femme de *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel.

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Nesle & de Joigny, épousa, en 1511, *Anne de Humières*, qui étoit veuve en 1526, mourut le 11 Août 1546, & fut entermée auprès de son mari à Nesle, où l'on voit leurs armes. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de *Humières*, & de *Jeanne de Hangeft*. Ils eurent :

1. JEAN, mort sans alliance;
2. LOUIS, qui suit;
3. LOUISE, Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois;
4. Et autre LOUISE, qui épousa *Gilles de Laval*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Loué, Baron de Maillé & de Bresfuiere. Elle lui porta les belles Terres de Nesle, Joigny & autres, par le décès des enfants de LOUIS, son frère.

XIII. LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, Vicomte de Pleumartin, Baron de Cuverville-lès-Merville, fut Capitaine de 50 Lances des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre. Sa Majesté joignit au Comté de *Nesle* les Baronnie de *Beaulieu*, d'*Athies* & de *Capy*, auparavant mouvantes du Roi, & l'érigea, en 1545, en *Marquifat* en sa faveur. Il fut donné en otage, pour le Roi, à ELISABETH, Reine d'Angleterre, en 1559, & avoit épousé 1<sup>o</sup> le 5 Janvier 1540, *Renée de Rieux*, morte, sans enfants, en 1567, fille aînée de *Claude*, I<sup>er</sup> du nom, Sire de *Rieux*, & de *Catherine de Laval*; & 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1569, *Madeleine Olivier*, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Cerifay*. Du second lit fortirent :

1. CHARLES, mort, âgé de 6 ans, à Paris le 2 Novembre 1576;
2. Et ANTOINE, aussi mort en bas âge. Par leur décès, *Jean de Laval*, leur cousin germain, fils de LOUISE, leur tante, succéda à leurs biens, & par conséquent au Marquifat de Nesle, & à d'autres belles grandes Terres.

## BRANCHE

*des Seigneurs d'ORIGNY en Champagne, la seule qui subsiste.*

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Chevalier Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, & de Chaffagne (septième fils d'ADRIEN, Comte de Nesle, & de *Charlotte de Châlon*), n'eut en partage (comme celui des puînés des grandes Maisons est toujours médiocre) que les Seigneuries ci-dessus mentionnées, qui composoient une partie des Terres de Joigny & de Lisle-sous-Montréal en Champagne. Il se qualifioit cependant *Comte de Nesle & de Joigny*, en commun avec son frère aîné, de même que CLAUDE, un de leurs autres frères, comme enfants d'ADRIEN, leur père commun, dans la succession duquel ces Terres étoient; car elles passèrent, par droit de progéniture, à leur frère aîné, lequel continua la postérité des Seigneurs & marquis de Nesle. Il est mentionné avec ses frères NICOLAS, CHARLES & ADRIEN, sous la tutelle de *François d'Alègre*, son beau-père, en 1513, & épousa, en 1523, *Jacqueline Dubos*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Simon & de Bullo, & de *Marguerite de la Ferrière*, dont

XIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., qui passa un échange, le 4 Avril 1551, avec LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Nesle, son cousin germain. Il obtint du Roi main-léevée de la saisie de ses Terres, à cause du ban & arrière-ban, par Lettres données au Camp d'Astraupont le 19 Juillet 1551, par HENRI II, qui s'exprime en des termes avantageux sur ses services. Il épousa, le 16 Septembre 1548, *Renée de Moisson*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Jeanne de Saint-Phalle*; & petite-fille d'*Isabelle de Courtenay*. Etant veuve, elle donna son dénombrement en 1580. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. RENÉE, qui épousa *René Damy*, Seigneur de Beaugard;
3. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Granet*;
4. & 5. CLAUDE & HIPPOLYTE, mortes sans alliance.

XIV. JEAN DE SAINTE-MAURE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., étoit au service en 1578 & 1595, & rendit hommage de la Terre de Marcy-sur-Yonne, au Duc de Nivernais, le 1<sup>er</sup> Février 1582. Il épousa, en 1579, *Françoise de Lombard*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Millery, & de *Jacquette le Blond*. De ce mariage vinrent :

1. GUI, qui fuit;
2. JEAN, mort jeune;
3. FRANÇOIS, marié 1<sup>o</sup> à *Renée de Damoiseau*, fille de N... de *Damoiseau*, Chevalier, Seigneur de Montarin & de Nemois; & 2<sup>o</sup> à N... de *Berbiçy*. Du premier lit vint :

CLAUDE, mort en bas âge.

Et du second :

Une fille, mariée, en 1655, à *Claude de Lanneau*, Chevalier, Seigneur de Maré, auquel elle porta la Terre de Provency.

4. Et JEANNE, qui épousa *Alexandre de Pampeune*, Chevalier, à qui elle porta la Terre de Genouilly, le 2 Février 1625.

XV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Prémieux, servit, en 1639, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc d'ORLÉANS, suivant un certificat du Maréchal de Châtillon, du 18 Juillet audit an, & partagea, le 21 Juin 1629, avec FRANÇOIS, son frère, les biens de la succession de leurs père & mère. Il épousa, le 6 Mai 1610, *Catherine de Saint-Martin*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Prémieux, Montjallin & Agencourt, Gouverneur de la ville & Château de Beaune, & d'*Anne de Vichy*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. FRANÇOISE, morte jeune;
3. Et EOMÉE, mariée à *Nicolas de Davault*, Chevalier, Seigneur de Romanet.

XVI. CHARLES DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., fut sous la tutelle de son père, servit, en 1639 & 1643, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Enghien, & épousa, le 19 Juin 1645, *Susanne du Dessend*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, & de *Marguerite du Pleffis*, de la Maison des Ducs de Liancourt. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN-LOUIS, qui passa en Allemagne au service de l'Empereur, & s'établit près de

- Prague. On ignore s'il a eu postérité ;  
 3. CHARLES, mort sans alliance ;  
 4. LOUISE, mariée, le 25 Mai 1685, à *Jean-Baptiste des Vieux*, Seigneur de la Rivière, mort en 1697, des blessures qu'il reçut à Valence ;  
 5. Et CLAUDE, Religieuse.

XVII. LOUIS DE SAINTE-MAURE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, reçut au siège de Dôle un coup de feu à la tête, qui lui fit souffrir l'opération du trépan, blessure qui l'empêcha de continuer son service, & fut maintenu dans sa noblesse en 1700. Il épousa, le 25 Juin 1681, *Jeanne de Chebrier*, fille de *François*, Officier aux Gardes-Françoises, Chevalier, Seigneur de la Fourcheaume, & d'*Anne de Carfour*, dont :

- GABRIEL-JACQUES, Aide de Camp du Duc de Vendôme, tué au siège de Douai en 1710, à l'âge de 27 ans, ayant eu l'agrément d'un Régiment, & étant Capitaine au Régiment de Montboissier ;
- CÉSAR-DENIS, qui suit ;
- MARIE-ANNE, Religieuse & Supérieure perpétuelle des Dames de Miramion à Auxerre ;
- EDMÉE, mariée à *Philibert d'Hermant*, Chevalier, Seigneur d'Arcilly, Major au Régiment de Beaune, Chevalier de St.-Louis ;
- Et une autre fille, mariée à N... d'*Avout*, morte sans enfants.

XVIII. CÉSAR-DENIS DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Torcy, Capitaine au Régiment de Montboissier en 1705, se trouva à la bataille d'Hochstett, aux sièges de Hambourg, d'Hagenau & de Douai, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épousa, le 28 Avril 1710, *Claude-Madeleine de Choisy*, fille unique de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Torcy, & de *Claude du Bois*, dont :

LOUIS, qui suit ;

Et JEANNE, mariée à *François de Fresne*, Chevalier, Seigneur de Montjallin & de Rumigny, fils de *René*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Jeanne-Renée de Châlon*.

XIX. LOUIS DE SAINTE-MAURE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny & de la Tourdu-Pré, appelé le *Marquis de Sainte-Maure*, fit les 3 campagnes de 1734, 1735 & 1736, en qualité de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, & épousa, le 17 Juin 1739, *Marie de Guérin*, fille de *Pierre*, Chevalier,

Seigneur de l'Etang, &c., Lieutenant-Général d'Épée de la Province de Saintonge, & de *Louise de Mirande*, dont pour fils unique :

XX. LOUIS-MARIE-CÉCILE, appelé *Comte de Sainte-Maure*, Chevalier, Baron de Ruere, Seigneur de St.-Leger, Prey, Sainte-Colombe, Coutarnoult, &c., qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Le feu Comte de SAINTE-MAURE, dernier de la branche de *Fougeray*, premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, mort en 1763, n'ayant point eu d'enfants de *Marie des Chiens de la Neuville*, sa femme, voyant la branche s'éteindre en sa personne, & qu'il ne restoit plus après lui d'autre descendant mâle de la Maison de SAINTE-MAURE, que LOUIS-MARIE-CÉCILE, Comte de SAINTE-MAURE, l'institua son légataire universel par son testament du 20 Octobre 1744. Il a recueilli sa succession, conjointement avec *Aimeri de Dursfort*, Marquis de Civrac, Maréchal de Camp, Menin de feu M. le Dauphin, qui y avoit ses droits, comme héritier & neveu dudit feu Comte de SAINTE-MAURE. Il a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 3 Février 1771, *Viçoire-Françoise Sauvage*, fille d'*André-Jean*, Chevalier, Grand-Audencier de France, & de *Marie-Viçoire de la Fontaine*, dont :

- ALEXANDRE-ANDRÉ-MARIE, né le 6 Janvier 1772, mort le 3 Mars 1773 ;
- LOUIS-AUGUSTE-MARIE-CÉSAR, né le 7 Mai 1774 ;
- Et ANDRÉ, né le 1<sup>er</sup> Décembre 1775.

#### BRANCHE

des Seigneurs de JONZAC.

VII. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Jonzac & de Montausier (second fils de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, & de *Mahaud*), passa en Guyenne du temps des premières guerres avec les Anglois, en 1327, & s'établit en cette Province, où il épousa *Marguerite*, Dame de Montausier, fille & héritière de *Foucaud*, Baron de Montausier, & de *Perrenelle de Mofnac*, Dame de Jonzac en Saintonge, Chaux & Mofnac. Il en eut :

- PIERRE, qui suit ;
- RENAUD, qui servit en qualité d'Ecuyer,

suivant plusieurs montres de Compagnies & d'Ordonnances, depuis 1367 jusqu'en 1389. Il avoit épousé *Jeanne de Saint-Yrier*, laquelle, devenue veuve sans enfants, se remaria à *Jean Mayny* ;

3. Et ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Chamborant*, Chevalier.

VIII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montaufier, Jonzac & Mofnac, porta, en 1352 & les années suivantes, les armes contre les Anglais, en qualité d'Ecuyer, ainsi qu'il est mentionné dans 3 montres de Guichard d'Angle, Sire de Pleumartin, Sénéchal de Saintonge; mais le traité de Breteigny & les malheurs du temps le forcèrent à rendre hommage à Edouard, Prince de Galles, dans la salle du Château d'Angoulême, le 19 Août 1363 : il y est nommé PIERRE DE SAINTE-MAURE, *Seigneur de Montaufier, Baron*. Le 14 Août 1364, par la même nécessité, il rendit un autre hommage à ce Prince dans l'Eglise Cathédrale de St.-Pierre de Saintes, à cause de la Terre qu'il tenoit en Albanois. Aussitôt que la Conjoncture le permit, il reprit les armes contre le Roi d'Angleterre. Il rendit hommage de sa Terre de Jonzac, à l'Abbé de St.-Germain-des-Prés, en 1376, & épousa, en 1365, *Miramonde de la Mothe*, Dame de Chauz & de Cadillac, dont :

1. JEAN, mort sans alliance ;
2. ARNAUD, qui suit ;
3. & 4. JEANNE & THOMASSE, mortes sans alliance.

IX. ARNAUD DE SAINTE-MAURE, Baron de Montaufier, Seigneur de Jonzac, Mofnac, Chauz, Saint-Severin, &c., mentionné dans les titres indifféremment sous les noms d'ARNAUD & de RENAUD, servit avec beaucoup de valeur dans les guerres contre les Anglais, en 1368 & 1373, & en qualité de Chevalier-Bachelier, suivant la montre, étant sous le commandement de M. d'Albret, Connétable de France, du 22 Juillet 1405. Les Anglais le firent prisonnier en 1406, & le conduisirent en Angleterre, où il resta 10 ans. Il fut fait une seconde fois prisonnier, en défendant courageusement contre eux sa ville & château de Jonzac, & paya la somme de 15000 livres pour sa rançon. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marchande de Montendre*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> *Perrette Marchand*, veuve d'*Aimard d'Archiac*, Chevalier, & fille d'An-

dré, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & de *Jeanne de la Gravelle*. Du second lit fortirent :

1. RENAUD, qui suit ;
2. LÉON, tige de la branche des Seigneurs de *Montaufier*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, mariée, le 8 Août 1452, à *Jean de la Mothe-Fouqué*, de Normandie ;
4. BÉATRIX, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jacques Chesnel*, Seigneur de Moing ; & 2<sup>o</sup> *Guiot de Brouffe*, Seigneur de Juffac ;
5. Et CATHERINE, mariée à *Etienne du Puy*, Seigneur de Cazes.

X. RENAUD DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Jonzac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut rétabli, par Lettres de CHARLES VII, du 5 Juillet 1451, dans ses Terres au pays de Guyenne, qui avoient été usurpées par les Anglois. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 19 Mai 1456, *Françoise Chabot*, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau de Rochechouart* ; & 2<sup>o</sup> le 17 Novembre 1478, *Claire de Chaffenet*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. FOUCAUT, Ecclésiastique ;
2. JEAN, qui suit ;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaux*, mentionnée ci-après ;
4. FRANÇOIS, marié à *Anne du Puch*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Souveraine de Marillac*, dont il n'eut point d'enfants ;
5. LOUISE, qui épousa, en 1478, *René de Montberon*, veuf de *Marguerite d'Elampes* ;
6. ISABEAU, mariée à *Audebert du Barry*, Seigneur de Coux & de Gaure en Limoufin ;
7. Et ROBERTE.

XI. JEAN DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Jonzac & Mofnac, servit, en 1491, au ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de Saintonge, convoqué en Bretagne sous la charge de M. Bauld de Saint-Gelais, dont la revue y fut faite par Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronzac, Maréchal de France. Il fonda, le 13 Octobre 1505, le Couvent des Carmes de Jonzac, & testa le 10 Avril 1523. Il épousa 1<sup>o</sup> *Louise de Clermont*, morte sans enfants, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau de Chaudrier* ; & 2<sup>o</sup> en 1516, *Marie d'Archiac*, fille d'*Odet*, & de *Sufanne Dupuy du Coudray-Monin*. De ce second mariage il eut :

1. ALAIN, Seigneur de Jonzac, marié à *Anne de Ponthieu*, dont :

JEAN, qui n'eut point d'enfants. Il époufa *Marguerite de Dieuuxay* ;

Et ELISABETH, Dame de Jonzac après la mort de fon frère, mariée à *Jacques le Vasseur*, Seigneur de Coigné, & morte fans enfans.

2. GEOFFROI, mort jeune ;
3. Et ANTOINE, qui fuit.

XII. ANTOINE DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Mofnac, Fleac, Reauls, Neulles & de Chailleret, étoit homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu en 1544, & fit fon testament le 24 Juin 1567. Il époufa, le 15 Mai 1547, *Marie Arnoul*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chantillac, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Philippe de Quiffarnes d'Anzay*, dont :

GEOFFROI, qui fuit ;

Et BONAVENTURE, mariée 1<sup>o</sup> à *François de Reillac*, Vicomte de Brigueil ; & 2<sup>o</sup> à *Pierre de la Boiffière*, Seigneur de Rochebrune ; elle mourut fans poftérité.

XIII. GEOFFROI DE SAINTE-MAURE, Seigneur d'Ozillac, Mofnac & Fleac, fut Conseiller d'Etat, par Brevet du 3 Août 1614, & le 25 du même mois, Député de la Noblesse de Saintonge aux Etats-Généraux, tenus ladite année. Il époufa, le 12 Septembre 1598, *Vivienne de Polignac*, fille de *Léon*, Chevalier, Seigneur d'Escoveux, Gouverneur de Saintes, & de *Catherine Tifon d'Argence*, & en eut :

XIV. LÉON DE SAINTE-MAURE, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Mofnac & de Fleac, Conseiller du Roi en fes Conseils d'Etat & Pivé, qui obtint de LOUIS XIII, par Lettres du mois de Décembre 1623, l'érection en fa faveur de la Baronnie d'*Ozillac* en *Marquisat*. Il fut Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1627, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, Lieutenant-Général, pour le Roi, au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac en 1633 ; fait la même année Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu Chevalier de fes Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut le 22 Juin 1671. Il époufa, le 30 Janvier 1622, *Marie d'Esparbès de Luffan*, fille de *François*, Maréchal de France, & de *Marie Bouchard*, Dame d'Aubeterre, dont :

1. LÉON, mort fans alliance en 1649 ;

2. ALEXIS, qui fuit ;

3. & 4. HIPPOLYTE & ANTONETTE, mortes fans alliance.

XV. ALEXIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Jonzac & d'Ozillac, premier Ecuyer de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, fut d'abord Capitaine au Régiment du Cardinal Mazarin, enfuite Maître de Camp du Régiment de Jonzac, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, & décéda en 1677. Il époufa, en 1661, *Sufanne Catelan*, fille de *François*, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Sufanne Brachet de la Milletière*, dont il n'eut que :

1. JULIE-MICHELLE, née en 1662, morte à Paris le 6 Octobre 1726, mariée, en 1678, à *Pierre Bouchard d'Esparbès de Luffan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées ;
2. ELISABETH, mariée à *Jean-Baptiste de Vernon*, Chevalier, Seigneur de Melziard, fils d'*Henri*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Roland*. Il fut tué au fiége de Coni ;
3. JUDITH, née le 24 Octobre 1673, mariée à *Louis de Bremond*, Seigneur d'Ars, Capitaine de Vaiffeaux du Roi ;
4. FRANÇOISE-GENEVIÈVE, mariée, le 4 Novembre 1695, à *Philibert - Joseph Devezeau*, Seigneur de Chaffeneuil ;
5. Et N... DE SAINTE-MAURE, Religieuse à Piberlan en Poitou.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHAUX.

XI. PHILIPPE DE SAINTE-MAURE, Ecuyer, Seigneur de Chaux, de St.-Germain & Co-Seigneur de Cadillac (troisième fils de RENAUD, Seigneur de Jonzac, & de *Françoise Chabot*, la première femme), fit fon testament le 22 Janvier 1540. Il époufa, en 1503, *Catherine de Lannes*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, qui servoit, en 1539, dans la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Bufançois, &, en 1551, dans celle de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu. Il testa le 5 Juillet 1580, & avoit épousé *Françoise Regnault*, dont

CATHERINE, qui époufa *Gilles de la Guionie*, Ecuyer, Seigneur de Ste.-Colombe ;

MARTHE, qui époufa *François de l'Epinais*, Ecuyer ;

SUSANNE, qui ne paroît pas avoir pris d'alliance ;

Et ESTHER, morte sans alliance.

3. FRANÇOISE, mariée à *Jean Green de Saint-Marfaul*, Seigneur de Rochemeaux, Gouverneur de Dijon;
4. CLAUDE, mariée à *Balthazard Buatier*, Ecuyer;
5. ISABELLE, qui épousa *Jean de la Roche*, Ecuyer, Sieur de Soubrain;
6. Et CHARLOTTE, mariée au Sieur de *Long-champs*.

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, Ecuyer, Seigneur de Chaux en partie, épousa *Catherine d'Epinay*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Segré & d'Uillé, & de *Lucrece de Pons*, dont :

ALAIN, qui suit;

Et FRANÇOISE, qui ne paroît pas avoir été mariée.

XIII. ALAIN DE SAINTE-MAURE, Baron de Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 9 Avril 1611, *Lydie de Lannes*, de laquelle il n'eut point d'enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTAUSIER.

X. LÉON DE SAINTE-MAURE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Montausier (second fils d'ARNAUD, & de *Perrette Marchand*, sa seconde femme), épousa, en 1450, *Jeanne le Bourfier*, fille de *Jean*, Maître d'Hôtel du Roi, Général de France, Chef des Vaisseaux qui battirent les Anglais à Blaye en 1451. Il en eut :

1. LÉON, qui suit;
2. JACQUES, qui fut marié, ainsi qu'il paroît par le partage qu'il fit, avec son frère aîné, le 4 Novembre 1493. Le nom de sa femme est ignoré;
3. CATHERINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Pregent d'Aix*, Seigneur de Touverac; & 2<sup>o</sup> à *Jean Dupont*;
4. BÉATRIX, mariée à *Gui de la Touche*, Ecuyer;
5. Et JEANNE, mentionnée, avec ses sœurs, dans le partage fait avec ses frères. On ignore si elle a été mariée.

XI. LÉON DE SAINTE-MAURE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montausier, rendit hommage de ses Terres, le 7 Septembre 1479, à *Charles*, Comte d'Angoulême, & épousa, en 1502, *Anne d'Appelvoisin*, fille de *Guillaume*, Sei-

gneur de Puigné & de la Guiraffe en Poitou, & d'*Ifeule de Linières*, dont :

1. GUI, qui suit;
2. LÉON, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1531;
3. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la *Guirafe*, rapportée ci-après;
4. 5. 6. & 7. CATHERINE, BÉATRIX, JACQUELINE, & JEANNE. La première & la dernière, Religieuses.

XII. GUI DE SAINTE-MAURE, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Montausier, Echançon du Roi depuis 1540 jusqu'en 1560, ensuite Ecuyer-Tranchant du Duc d'ORLÉANS, mort en 1569, épousa, en 1538, *Marguerite de Lannes*, fille de *Clinet*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chalais, Cazadès & Belzades, & de *Catherine de Mortemer*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUISE, qui épousa *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limousin, le 29 Juin 1567;
3. Et ANNE, qui épousa *Charles de Nocey*, Seigneur de la Forge en Poitou.

XIII. FRANÇOIS DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montausier, de Puigné, &c., mort en 1588, épousa, en 1572, *Louise de Giliér*, remariée à *Jean de Baudean*, Seigneur de Parabère, Baron de la Mothe-Ste.-Heraye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Poitou & Gouverneur de Niort. Elle étoit fille de *René*, Seigneur de Salles & de Fougeray, & de *Renée de Choisy*. Elle eut de son premier lit :

1. CHARLES, tué, en 1594, au siège de Laon;
2. LÉON, qui suit;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Salles, tué en duel à Paris, sur la Place Royale, par le Sieur de Rouillac, le 30 Janvier 1614;
4. GUI, auteur de la branche des Seigneurs de *Fougeray*, rapportée ci-après;
5. Et CATHERINE, première Dame d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, par Brevet du 13 Novembre 1638, & morte le 14 Mai 1645, qui avoit épousé *Jean de Galard de Béarn*, Comte de Brassac, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Chevalier des Ordres, Ambassadeur à Rome, Gouverneur des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, & Ministre d'Etat.

XIV. LÉON DE SAINTE-MAURE, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Montausier, Seigneur de Salles,

Puigné, &c., épousa, le 3 Avril 1606, *Marguerite de Châteaubriant*, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritaud, & de *Gilberte du Puy du Fou*, dont :

1. HECTOR, appelé le *Marquis de Montausier*, qui, dès l'âge de 20 ans, lorsque Casal fut assiégé pour la première fois par les Espagnols, se travestit en habit de Religieux, & contribua notablement, par sa valeur, à la défense de cette Place. Après la mort du Marquis de Beuvron, qui y commandoit, tous les gens de guerre, d'un commun consentement, l'éurent pour leur Chef, & obligeant les Espagnols de changer le siège en blocus, il donna le temps à Louis XIII de venir les forcer à le lever, après avoir été un an entier devant cette Place. Ensuite ayant attaqué en Italie & forcé les ennemis dans un lieu appelé *les Bains de Borno*, il y reçut une blessure, dont il mourut, âgé de 27 ans, en 1635, sans avoir été marié;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et CATHERINE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1635, à *Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville; & 2<sup>o</sup> en 1645, à *Philbert-Hélène de Pompadour*, Marquis de Laurière & du Ris, Gouverneur & Sénéchal du Périgord.

XV. CHARLES DE SAINTE-MAURE, appelé d'abord *Baron de Salles* du vivant de son frère aîné, puis *Marquis*, & enfin *Duc de Montausier*, Pair de France en 1665, né le 6 Octobre 1620, se distingua à la bataille de Cernay, où il prit, de sa propre main, trois étendards aux ennemis, & servit seul de Maréchal de Camp dans l'Armée que commandoit le Maréchal de Guébriant. Dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV, il maintint dans l'obéissance la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement, chassa les ennemis des Places de Saintes & de Taillebourg, les défit à Montaucaÿ, quoiqu'il fut très-inférieur en nombre, & sans que les blessures qu'il reçut au bras gauche, dont il demeura estropié, ralentissent l'ardeur avec laquelle il combattit. Le Roi, qui avoit érigé en *Marquisat*, pour lui & ses successeurs, la Baronnie de *Montausier*, l'érigea en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1664, enregistrées au Parlement de Paris le 2 Décembre 1665. Le Roi le nomma, en 1668, Gouverneur de M. le Dauphin, ensuite son premier Gentilhomme de la Chambre, & successivement Chevalier de ses Ordres,

Gouverneur de Normandie, Saintonge & Angoumois, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la haute & basse Alsace, Gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont de l'Arche. Il mourut à Paris le 17 Mai 1690, avec la réputation d'une rare probité, d'une grande érudition, & regretté de toute la France, & des gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Ses Oraisons funèbres furent faites par l'Abbé Fléchier, le P. Anselme & l'Abbé du Jarri. Il épousa, le 13 Juillet 1645, *Julie-Lucie d'Angennes*, Dame d'honneur de la Reine & Gouvernante des Enfants de France, morte le 15 Novembre 1671, à 64 ans, fille de *Charles*, marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Vivonne*, dont :

Un fils unique, mort jeune;

Et JULIE-MARIE, morte le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & enterrée aux Carmélites de la rue St-Jacques, à côté de ses père & mère; elle avoit épousé, le 16 Août 1664, *Emmanuel de Cruffol*, II<sup>e</sup> du nom, Duc d'Uzès, né le 5 Janvier 1642, mort le 1<sup>er</sup> Juillet 1692.

## BRANCHE

### des Seigneurs de la GUIRAIE.

XII. RENÉ DE SAINTE-MAURE, Ecuier, Seigneur de la Guiraie (fils puiné de LÉON, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne d'Appelvoisin*), épousa *Françoise de l'Esperonnière*, fille de *François*, Seigneur de l'*Esperonnière*, & de la Roche-Bar-doul, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont :

XIII. JOSIAS DE SAINTE-MAURE, Ecuier, Seigneur de la Guiraie, mort en 1617. Il épousa *Louise de la Foreix*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine de Marvilleau*, & en eut :

1. RENÉ, qui suit;
2. JOACHIM, tué au siège de Montpellier en 1621;
3. ANTOINE, tué au siège de la Rochelle en 1628;
4. HILAIRE, Ecclésiastique;
5. FRANÇOISE, mariée à N..., Seigneur de la *Marfautière*;
6. Et GABRIELLE, Religieuse au Couvent de N.-D. de Bessuire.



XIV. RENÉ DE SAINTE-MAURE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Guirraie, fut Sergent de Bataille, & fuivant quelques Auteurs, premier Capitaine de la Galère Patronne de France en 1637, lors de la reprise des Isles St.-Honorat & Ste-Marguerite, desquelles les Espagnols s'étoient emparées, & qui furent emportées par la valeur des François. Il fut aussi Lieutenant de Roi au Gouvernement du Havre de Grace, & épousa *Jeanne Gabriau de Riparfonds*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Vielle*, dont :

PIERRE, mort jeune ;

ET LOUISE, Dame de la Guirraie, mariée, en 1658, à *René d'Appelvoisin*, Seigneur de la Bodinatière.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de FOUGERAY.

XIV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Fougeray (quatrième fils de François, Seigneur de Montausier, & de *Louise de Gilier*, Dame de Salles & de Fougeray), fut Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Dourlens, & contribua à maintenir dans l'obéissance du Roi les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il épousa *Louise de Jussac*, fille de François, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau de Bourdeilles*. Elle étoit sœur de François, Marquis de St.-Preuil, Gouverneur d'Arras, qui défit souvent les Espagnols, & étoit connu sous le nom de *Brave Saint-Preuil* : il fut une des illustres victimes de la haine & de la vengeance du Cardinal de Richelieu, & perdit la tête sur un échafaud à Amiens, sous l'ombre de crime de Lèse-Majesté. Elle hérita de la Terre de Chauv, que son frère avoit acquis, par décret, sur les héritiers de PHILIPPE, de la branche des Seigneurs de Chauv, & la transmit à ses enfants :

1. FRANÇOIS, mort au service à Dourlens ;

2. HENRI, Prêtre de l'Oratoire, Abbé Commandataire de Baigue, mort en 1684 ;

3. CLAUDE, qui suit ;

4. RENÉ-FRANÇOIS, mort jeune ;

5. GUI, Seigneur des Bords, qui épousa *Nicole Dubois*, & n'en eut que

FRANÇOISE, morte jeune, sans alliance.

6. JEAN, Seigneur de Buffac, dit le *Chevalier de Sainte-Maure*, mort, sans postérité, en 1722, âgé de 87 ans ;

7. CATHERINE, mariée à *Honoré de Lur de Saluces*, Comte d'Uza, fils de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte-Catherine de Saluces* ;

8. FRANÇOISE, morte fille ;

9. ET ELISABETH, morte sans alliance.

XV. CLAUDE DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Fougeray & de Chauv, épousa *Marie Paulte*, fille de *Bertrand*, Baron d'Auger & de *Marguerite de Jay*. Leurs enfants furent :

1. GUI, qui suit ;

2. HONORÉ, appelé le *Comte de Sainte-Maure*, Colonel d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Beauvoisis, & un des 6 Menins de M. le Dauphin, fils de Louis XIV, en suite premier Ecuyer de M. le Duc de Berri, & successivement premier Ecuyer Commandant la grande Ecurie du Roi, mort, sans alliance, le 7 Novembre 1731 ;

3. CHARLES, né le 16 Mars 1655, d'abord Chevalier de Malte, reçu en 1682. Il servit dans la Marine, fut fait Chef d'Escadre le 16 Octobre 1712, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1720, Commandant la Marine à Rochefort ; parvint ensuite au grade de Vice-Amiral de France ; & épousa *Jeanne Porée-Eon*, riche veuve, dont :

Un seul enfant, mort jeune.

4. CATHERINE, morte sans alliance ;

5. ET JULIE, mariée à *Béat-Jacques*, Comte de Zurlauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ses blessures à Hochstett, en 1704.

XVI. GUI DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chauv, Baron d'Auger, épousa *Louise-Thérèse des Porcellets*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Maillane, & de *Madeleine d'Augier*, dont :

1. ALEXANDRE-CHARLES, mort en bas âge ;

2. LOUIS-MARIE, qui suit ;

3. CHARLES-ADÉLAÏDE, appelé le *Marquis de Sainte-Maure*, Capitaine de Cavalerie, mort, sans alliance, en 1759 ;

4. CATHERINE, Religieuse ;

5. & 6. Deux filles, mortes jeunes ;

7. ET GABRIELLE, mariée, en 1723, à *Aimery de Durfort-Civrac*, Comte de Blaignac.

XVII. LOUIS-MARIE DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chauv & d'Archiac, Baron d'Auger, appelé *Comte de Sainte-Maure*, premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, Colonel du Régiment Royal-Etranger en 1720, Brigadier, ensuite Maréchal de Camp en 1740, épousa, le 12 Février 1720,

*Marie des Chiens*, fille de *Charles*, Intendant de Franche-Comté, & de *Jeanne des Bordès*. N'ayant point eu d'enfants, & voyant qu'il ne restoit plus de descendant mâle de sa Maison en état de la perpétuer que *Louis-Marie-Cécile de Sainte-Maure*, fils unique de *Louis*, Marquis de *Sainte-Maure*, de la branche d'*Origny*, il l'institua son légataire universel par son testament, & mourut le 14 Septembre 1763, sans postérité.

Cette Maison portoit anciennement pour armes : un écu à la bordure composée; mais ayant hérité de la Terre de Sainte-Maure de *Guillaume*, Seigneur de *Sainte-Maure*, mort en 1205, elle en prit les armes, qui étoient : d'argent à la fasce de gueules, qu'elle a retenues depuis jusqu'à aujourd'hui. Cimier : une tête de Reine couronnée posée un peu de profil, ayant les cheveux épars, & cachant de ses habillements les deux côtés du heaume, sur lequel est écrit *Sainte-Maure*, qui étoit le cri de tous les anciens Chevaliers Bannerets de cette Maison. Supports : deux Anges. (Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

\* *Sainte-Maure*, Terre située en Champagne, Diocèse de Troyes, possédée depuis plus d'un siècle, par la famille noble de *Guillaume*, connue depuis environ 150 ans sous le nom de *Chavaudon*. Longtemps avant elle étoit en possession de la Terre de *Chavaudon*, située dans le ressort de la Coutume de Troyes.

\* *Sainte-Mère-Église*, Ecuyer, Seigneur d'Omonville, éléction de Valognes, en Normandie. La Terre de *Ste.-Mère-Eglise*, située dans le bailliage du Côtentin, en Normandie, a donné le nom à une ancienne noblesse, éteinte.

*Guillaume de Sainte-Mère-Église*, Évêque d'Avranches, mort vers 1269, pouroit bien avoir été de cette famille, qui portoit pour armes : d'azur à six aigles d'or, 3. 2 & 1.

\* *Sainte-Mesme*, Terre dans la Beauce, que *Louise de Poiseux* porta, le 8 mars 1516, à son mari *Aloph de l'Hôpital*, dont le fils puiné, *René*, eut cette Terre ne partage avec celle de *Mesnil* en Poitou. Voy. *HOPITAL*.

\* *Sainte-Sévère*, Ancienne Baronnie du Berry, qui fut acquise par *Léonor de Flécelles*, Marquis de Brégy. Voy. *FLÉCELLES*.

\* *Sainte-Vaubourg*, en Normandie, Subdélégation de Conches. C'est une Baronnie qui appartient à M. le Président Portail.

*Saisseval*, ancienne Noblesse originaire de Picardie, Election d'Amiens.

*Enguerrand de Saisseval*, Ecuyer, fit, conjointement avec sa femme, en 1023, hommage au Seigneur de Pecquigny, à cause de son fief de Saisseval, de ceux de Brailly & de St.-Vuats.

*Vautier de Saisseval*, Chevalier, est mentionné parmi les Chevaliers du vieux temps, dans une Charte de la Cathédrale d'Amiens, & souscrivit le don fait à cette Eglise en 1174.

*Enguerrand de Saisseval*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, fit hommage au Seigneur de Pecquigny, de ce qu'il tenoit noblement de lui, tant pour lui que pour sa femme & ses héritiers, en 1229.

*Guérin de Saisseval*, Chevalier, fit pareillement hommage au même Seigneur de Pecquigny, en 1244, pour lui, sa femme & ses héritiers, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en fief.

*Pierre de Saisseval*, Chevalier, fit hommage au Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui à Saisseval en Justice & Seigneurie, en 1273 & 1274.

*Jean*, Sire de *Saisseval*, Chevalier, Seigneur de Pissy, reconnu, pour son cousin, *Gilles* (auteur de la seconde branche, rapportée ci-après), dans une vente qu'il fit, en 1348, à l'Abbaye de St.-Lucien de Beauvais, de toute la Terre qu'il avoit à Pissy, sous plusieurs réserves, en faveur de son *amé cousin Gilles*, Ecuyer, dit *Fieret*. *Jean* épousa *Marie d'Oisy*, & en eut :

*Jacques*, Sire de *Saisseval*, Chevalier, qui donna son aveu à *Raoul de Raineval*, Chevalier, en 1364, tant de son Manoir sis en la ville de Saisseval, que de tout ce qu'il possédoit en Fief, Justice haute, moyenne & basse, sous sa mouvance. Il tenoit le manoir de l'Estagne, en 1372, ainsi qu'il est rapporté dans le dénombrement du Comte de Clermont, & portoit dans les armes 2 bars adof-

*Jés d'argent.* Il épousa *Françoise de Bigaud*, dont :

MARIE, Dame DE SAISSEVAL, qui épousa *Raoul de Senicourt*. Elle porta la Terre de Saisseval dans cette Maison d'où elle est passée dans celle de *Laureth* ; & en elle finit cette branche des SEIGNEURS DE SAISSEVAL.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de Pissy.*

I. GILLES DE SAISSEVAL, Ecuier, dit *Fieret*, reconnu par JEAN, Sire DE SAISSEVAL, Chevalier, pour son cousin, rendit aveu, l'an 1362, de ce qu'il tenoit noblement & en Fief sous la mouvance de Raoul de Raineval, Vidame d'Amiens, à Pissy. Il épousa *Marie-Catherine*, dont :

II. JACQUES DE SAISSEVAL, Ecuier, Seigneur de Pissy en partie, qui fit hommage au Seigneur de Pecquigny, Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en Fief dans la ville de Pissy, par acte de l'an 1399, Il épousa *Marie de Bullote*, dont :

JEAN, qui suit, comme il est prouvé par un contrat de vente d'une pièce de pré & terre à Pissy, que JEAN reconnoit provenir de sa mère, veuve de JACQUES, son père, & par autres titres en forme.

III. JEAN DE SAISSEVAL, Ecuier, Seigneur de Pissy, fit hommage de cette Terre, en 1420, au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, & suivit le parti du Roi contre le Duc de Bourgogne. Sa Majesté lui fit don de la Terre de Baillif, pour le récompenser de ses services & des blessures qu'il avoit reçues en plusieurs importantes occasions, où il avoit signalé son courage & sa valeur. Cette Terre de Baillif étoit encore dans la Maison au XVI<sup>e</sup> siècle. Il épousa N... de *Bigaud*, fit son testament le 11 Février 1476, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de St.-Lucien de Pissy, & fit plusieurs legs à ses deux fils, savoir :

JEAN, qui suit ;

Et NICOLAS, Ecuier, dont le fils,

FRANÇOIS, fut obligé de recourir au Roi, pour être relevé d'une dérogeance causée par le peu de fortune de son père ; mais depuis il fut maintenu dans son ancienne noblesse d'extraction, & épousa *Jeanne de Sacquespée*. Cette branche s'est éteinte dans JEAN-BAPTISTE DE  
Tome XVIII.

SAISSEVAL - BLERVILLE, qui n'eut que trois filles.

IV. JEAN DE SAISSEVAL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Pissy, fit hommage au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, de tout ce qu'il possédoit, sous sa mouvance en toute Justice, & reçut, en 1482, aveu de plusieurs Fiefs relevant de lui. Il signa, en 1507, le procès-verbal de la rédaction de la Coutume d'Amiens, comme l'un des plus qualifiés du Corps de la noblesse de Picardie. Ce fut lui qui vint, à la tête de l'une des députations de cette Noblesse, faire des représentations au Roi pour les besoins de cette Province. Il épousa *Marie le Normant*, dont :

CHARLES, Ecuier, auquel son père fit donation d'un fief sis audit Pissy, par acte passé le 4 Juin 1517, devant Antoine Legallois & Jean Leriche, Notaires à Amiens. Il fut tué dans un combat proche de Biagra, étant Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Comte de Saint-Pol ;  
Et FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, Ecuier, Seigneur de Pissy, transigea avec CHARLES, son aîné, le 6 Novembre 1525, sur la succession de leur père, par acte passé devant Jean d'Ainval & Gui Beaudouin, Notaires à Amiens ; & fit relief, le 24 Août 1530, devant le Bailli d'Argoeuvres, comme héritier, par bénéfice d'inventaire, dudit CHARLES, son frère, à cause de son Fief de Hangés. Ce fut lui qui défendit Péronne avec tant de bravoure, conjointement avec le Seigneur de Sarcus, à la tête chacun de 1000 Hommes de Pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit. La Ville de Péronne porte tous les ans à la Procession une bannière, aux armes des Seigneurs DE SAISSEVAL & de Sarcus, en reconnaissance de ce qu'ils ont fait lever le siège de cette Place. Il épousa, le 14 Juillet 1538, *Antoinette le Bouracher*, fille de Jean, Seigneur de St.-Pierre-des-Champs, & de *Jeanne Frérot*, dont :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et THIBAUT, Chevalier de Malte en 1566.

VI. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Pissy, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. de Broisse, épousa, par contrat du 19 Juillet 1575, passé devant *Adrien Perzé* & *Jean Quignon*, Notaires à Amiens, *Marie d'Ar-*

*dres*, Dame de Meraucourt, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Quefnoy, ancien Mateur de la ville d'Amiens, & d'*Anne de Calonne*. Il étoit cousin de CHARLES-ARMAND DE SAISSEVAL, Gouverneur de Beauvais, qui remit cette Place à HENRI IV, si généreusement, en disant qu'il ne vouloit pas vendre à son Maître son propre héritage, comme avoient fait beaucoup d'autres. Marie d'Ardres, étant restée veuve, fit foi & hommage, le 5 Août 1579, devant le Bailli de Belloy & de Boucquainville, & ne vivoit plus le 17 Février 1595, que Charles d'Ardres, Ecuyer, Seigneur de Feuquerolles, eut, par acte passé devant Rogeau & Limeu, Notaires à Amiens, la tutelle de ses enfants mineurs :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et ADRIENNE, mariée, à Amiens par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1598, à François de Gueluy, Ecuyer, Sieur de Rumigny.

VII. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Piffy, Meraucourt, &c., épousa, par contrat du 5 Juin 1607, passé devant d'Heriffart, Notaire à Laon, Louise Poulet, fille de Gabriel, Ecuyer, Seigneur de la Galardou, du Vivier, &c., Intendant de la Maison du Duc de Guise, & de Louise de Ponthieu. Il fit son testament le 13 Août 1641, par-devant Hodeucq, Notaire à Poix, par lequel il donne un demi-muid de bled aux pauvres, en exécution du testament d'Antoine d'Ardres, son grand-père maternel, & fait des legs à tous ses enfants, savoir :

1. CHARLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Meraucourt ;
3. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de Nommande ;
4. CLAUDE, auteur de la branche de Meraucourt, Feuquières, &c., rapportée ci-après ;
5. NICOLAS ;
6. LOUIS ;
7. & 8. MARGUERITE & ISABELLE.

VIII. CHARLES DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Piffy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de la ville d'Amiens, par Provisions du 9 Avril 1649, épousa, par contrat du 6 Novembre 1639, passé devant Bergeon & Brumeau, Notaires au Châtelet de Paris, Anne Jabin, fille de Philippe, Ecuyer, Seigneur de Raincis, & de Marie le Chennevis. Il testa, conjointement avec sa femme, le 8 Avril 1676, devant Jean

Dais & Jean Baye, Notaires à Amiens. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANNE - ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Franqueville, Capitaine au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 10 Février 1679, passé devant Henri Hallets, Notaire à Liège, à Jeanne d'Iurar, fille de Don Juan, Capitaine des Cuirassiers au service de Sa Majesté Catholique, & de Jeanne Gobert ;
3. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté ci-après ;
4. Et CLAUDE-LOUIS, Seigneur de Flers, reçu Chevalier de Malte en 1666, puis marié, par contrat du 23 Avril 1683, à Charlotte de Taffart, fille de Charles, Chevalier, Seigneur de Blamont, ancien Major de la ville & Gouvernement d'Amiens, & de feu Marie Mouquet.

IX. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Piffy, Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, par Provisions du 10 Mars 1674, épousa, par contrat du 23 Juillet 1675, passé devant Delaunay & de Saint-Jean, Notaires au Châtelet de Paris, Geneviève Fraguier, fille de Nicolas, Conseiller du Roi, Préfident au Bureau des Finances à Paris, & de Denise Jabin, dont :

1. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié à Anne de Cuchelet, dont il ne laissa que  
Une fille, qui a porté la Terre de Piffy à N... de Beaumont, dont elle a eu un fils unique, qui jouit de cette Terre. Elle est morte il y a 5 ou 6 ans au plus.
2. FRANÇOIS-LOUIS ;
3. CHARLES-DENIS ;
4. NICOLAS-LOUIS, qui suit ;
5. Et GENEVIÈVE-MADELEINE.

X. NICOLAS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, épousa Marie-Catherine Dragon, dont :

1. MAXIMILIEN, Capitaine en second au Régiment Royal-Artillerie ;
2. JEAN, qui a été Mousquetaire du Roi ;
3. Et CHARLES.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur d'Auge (fils puiné de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Piffy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, & d'Anne Jabin), fut Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Départe-

ment d'Amiens. Il épousa, par contrat du 29 Janvier 1683, passé devant *Caron*, & son Confrère, Notaires de cette Ville, *FRANÇOISE-YOLANDE DE SAISSEVAL*, fille de feu N... DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, & de *Madeleine de Gouffancourt*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE, né le 26 Avril 1690;
2. JEAN, né le 29 Décembre 1693;
3. CHARLES-LOUIS, né le 30 Janvier 1698;
4. MARIE-FRANÇOISE-YOLANDE, née le 26 Janvier 1684;
5. Et GENEVIÈVE, née le 14 Mai 1691. Ces enfants font morts sans alliance.

## BRANCHE

des Seigneurs de MERAUCOURT,  
FEUQUIÈRES, &c.

VIII. CLAUDE DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt & de Vieville (quatrième fils de FRANÇOIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pilly, & de *Louise Poulet*), épousa, par contrat du 28 Février 1648, passé devant *Martin de Heriffart*, Notaire à Grandvillers, *Madeleine Dupont*, fille d'*Antoine*, Ecuier, Seigneur de Bernacoufture, & de *Catherine de Saint-Clair*. Il fit son testament le 5 Mars 1679, par lequel il fonde un *Obit* pour son épouse, & fait des legs à ses six enfants, favoir :

CLAUDE, qui suit ;  
NICOLAS ;  
CHARLOTTE-ANNE ;  
JACQUELINE-SUSANNE ;  
ANTOINETTE & CATHERINE.

IX. CLAUDE DE SAISSEVAL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, la Vieville, mort le 3 Juillet 1716, avoit épousé, par contrat du 9 Avril 1682, passé devant *le Prestre*, Notaire de Ponthieu, *Marie-Madeleine d'Ardes*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Feuquières & de Feuquerolles, & de *Marguerite le Queu*, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 24 Décembre 1689 ;
3. PIERRE, né en 1698 ;
4. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1684 ;
5. GENEVIÈVE-MARGUERITE, née le 18 Août 1685 ;
6. ANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juillet 1687 ;
7. Et SUSANNE, née le 5 Janvier 1689.

X. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte de SAISSEVAL,

Chevalier, Seigneur de Feuquières, Meraucourt, Froyelle, Feuquerolles, Elincourt, la Ferrière, &c., né le 20 Février 1683, Major du Régiment d'Ormy, Chevalier de St.-Louis, puis Commandant pour le Roi des ville & Gouvernement d'Ardes, y est mort en 1748. Il avoit épousé, le 13 Février 1714, *Louise-Catherine-Françoise de Verduzan*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomel, Commandant au Fort de Nieulay, près Calais, & de *Catherine de Jacomel*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né le 27 Juin 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 17 Décembre 1732, mort en 1736 ;
2. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. Et ANNE-ELISABETH, mariée à *Antoine de la Rue*, Chevalier, Seigneur du Rofois.

XI. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, Comte de SAISSEVAL-FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, la Ferrière, Meraucourt, Feuquerolles, Elincourt, &c., Guidon des Gendarmes de Berri, le 1<sup>er</sup> Février 1749, puis Guidon des Gendarmes Ecoislois le 6 Avril 1758, mort en 1761, avoit épousé, en 1752, *Henriette-Philberte du Brocard de Barillon*, morte en 1761, fille de *Louis-Alexandre*, Ecuier, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite-Jeanne Brunault*, & nièce de *Henri du Brocard* Lieutenant-Général, & commandant le Corps de l'Artillerie, tué à la bataille de Fontenoy. Ils eurent :

CLAUDE-LOUIS, appelé *le Marquis de SAISSEVAL*, né le 12 Janvier 1754, Capitaine de Dragons ;  
Et CLAUDE-JEAN-HENRI, dit *le Comte de SAISSEVAL*, né le 2 Septembre 1755. Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à deux bars adossés d'argent*. Supports : *deux lévriers*. Cimier : *une licorne*.

SAIX (DU), Famille de Dauphiné.

CLAUDE DE SAIX, Seigneur de Reflins, épousa, en 1500, *Alix de Girardières*. De lui étoit issu au V<sup>e</sup> degré,

JEAN DU SAIX, Seigneur de Chervé, qui épousa *Gabrielle du Boff*, dont :

CLAUDINE, née le 31 Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1691, qui prouva qu'elle étoit issue au VI<sup>e</sup> degré de CLAUDE.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules*.

SALABERRY. Voy. IRUMBERRY DE SALLABERRY.

SALART, ancienne Famille de Flandre, originaire du Brabant. On trouve OLIVIER SALART, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand Fauconnier de France avant 1464, qui mourut en 1503.

Cette famille s'est éteinte dans ARMAND-NICOLAS DE SALART, Capitaine au Régiment des Gardes-Française, qui fut fait prisonnier à la bataille de Cassel en Avril 1677, & mourut le 10 Janvier 1684.

Les armes : *écartelé, au 1<sup>er</sup> de gueules, au fautoir d'argent, cantonné de quatre billetes d'or; au 2<sup>e</sup> de gueules, au lion d'argent, lampassé d'or; au 3<sup>e</sup> d'argent, au fautoir engrelé de gueules; au 4<sup>e</sup> d'or, au chef échiqueté d'argent & de sable de deux traits.*

SALAZAR, Famille originaire de Biscaye. JEAN DE SALAZAR vint en France servir Charles VII, Roi de France, & mourut à Troyes en Champagne, le 12 Novembre 1479. Il laissa :

1. GALEAS, qui suit;
2. TRISTAN, qui prit possession de l'Évêché de Meaux le 26 Octobre 1474. Il fut reçu, le 17 Février 1475, Archevêque de Sens, par son mérite, & le grand crédit qu'il s'étoit acquis à la Cour de Louis XI. Il étoit à la reprise de Gènes le 28 Avril 1507;
3. Et HECTOR, qui épousa *Hélène de Châteaus*, fille de *Jean*.

GALEAS DE SALAZAR, Ecuyer, Seigneur de Ferrière, Vaudeurs, les Sièges, &c., qui s'est rendu célèbre à la bataille du Cormier donnée le 28 Juillet 1488, mourut le 9 Février 1522; il laissa :

1. JEAN, Archidiacre de Sens, qui en fut élu Archevêque en 1525, & prêta serment le 14 Juin. Il mourut le dernier de sa branche;
2. CLAUDE, qui épousa, par contrat passé devant *L'Épine*, Notaire Royal en la Prévôté de Ceriziers, le 13 Novembre 1540, *Jean de Baubard*, Ecuyer, Seigneur de Chambour;
3. Et BERNARDE, qui épousa *Jean de Sains*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à cinq fers de pique de sable, posés en fautoir; aux 2 & 3 de gueules, à cinq étoiles en fautoir, & sur le tout d'argent, à une aigle à deux têtes d'azur.*

SALENEUVE : *palé d'argent & de gueu-*

*les de six pièces, à la bande d'or, brochant sur le tout.*

SALES, en Bresse : *de sinople à cinq lionceaux d'argent, posés en fautoir.*

SALES, Seigneur de Lescure en Rouergue. Cette maison est éteinte.

I. GILBERT DE SALES, Chevalier, épousa, en 1370, *Jacquette de Gallande*, dont :

II. ÉTIENNE DE SALES, qui épousa, en 1392, *Isabeau de Penevayre*, dont :

1. BEGON, qui suit;
2. Et BERNARD, Commandeur de Ste.-Ulalie, puis Grand Prieur de Ste.-Gilles.

III. BEGON DE SALES, Seigneur de Lescure, épousa 1<sup>o</sup> *Jacquette de Montméjan*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Flavins*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES;
2. Et TRISTAN, Commandeur de St.-Félix, tué au siège de Rhodes en 1522.

Du second lit est issu :

3. PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE DE SALES, épousa *Benoîte-Bernardine d'Elbes*, d'une Maison de Provence, dont plusieurs fils, entr'autres :

1. JEAN, qui suit;
2. Et GAILLARD, Commandeur de St.-Félix après la mort de son oncle.

V. JEAN DE SALES, premier Gentilhomme ordinaire de la Reine de Navarre, épousa *Flore de Caulice*, d'une Maison fort ancienne du Haut-Rouergue, éteinte, dont entr'autres enfants,

VI. PIERRE DE SALES, II<sup>e</sup> du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui commanda en chef les Catholiques du Haut-Rouergue. Il fut tué dans sa maison de Vayrières par les Calvinistes. Il avoit épousé *Valérie de la Valette-Parifot*, nièce du Grand-Maitre de Malte, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JACQUES, rapporté plus loin.

VII. JEAN DE SALES, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Rose*, héritière de *Bar*, dont :

VIII. JEAN DE SALES, III<sup>e</sup> du nom, qui mourut sans postérité. Il avoit épousé *Gabrielle de Galard-Brassac*.

IX. JACQUES DE SALES (fils puiné de PIERRE II), épousa *Gabrielle de Berail-Maqerolles*, d'une branche cadette de celle de *Caillac*.

Sa postérité s'est éteinte dans ce siècle. Il eut :

SIMON, qui eut pour fils

N... DE SALES, qui laissa

N... DE SALES, qui épousa à Villefranche N... d'Arribat, elle est veuve depuis longtemps.

Les armes : d'or, à un faule ou autre arbre de finople, parti d'azur, à trois barres d'or.

Il est parlé de cette famille dans une vieille généalogie, qui est en manuscrit, & dans la liste des Chevaliers de Malte, *Histoire de Malte*, tome III, in-4°, où les armes sont données faussement.

SALES, en Savoie : d'azur, à deux fasces d'or remplies de gueules, accompagnées d'un croissant d'argent au chef, & de deux étoiles aussi d'argent, une en cœur, & une en pointe.

SALETTES, famille originaire de Béarn, qui a donné deux Evêques de Lescar, & un d'Oléron. La Seigneurie de Denguin, en Béarn, fut érigée en Baronnie en faveur de N... DE SALETTES, dont la postérité subsiste.

SALIGNAC DE FÉNELON. Cette Maison, dont le nom se trouve écrit dans les anciens titres SALAGNAC, SALANHAC & SALIGNAC, est connue avant l'an 1000 dans le Périgord, où est située la Terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat.

Elle est illustre par ses alliances & par les grands hommes qu'elle a produits, comme deux Archevêques de Bordeaux, six Evêques de Sarlat, un Evêque de Cominges, plusieurs Abbeses d'un mérite distingué, des Grands Sénéchaux de Périgord & de Quercy des Chevaliers de l'Ordre du St.-Esprit, &c. Le Baron de SALAGNAC fut célèbre par son Ambassade de Constantinople sous le règne de HENRI le Grand.

MAYNARD, Seigneur de SALIGNAC ou SALAGNAC, qui vivoit dans le XIII<sup>e</sup> siècle, eut pour descendant

RAIMONDE SALIGNAC, qui eut pour second fils JEAN DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, dont

HÉLIE DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, de la Mothe, de Gaulejac, de Mareuil & de Contenac, qui épousa Catherine de Ségur de Théobon, & en eut :

ARMAND, qui suit :

Et BERTRAND DE SALIGNAC, Seigneur de la Mothe-Fénelon, Vicomte de St.-Julien, Baron de Loubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Ambassadeur en Angleterre, puis en Espagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1579, mort le 13 Août 1599, sans avoir été marié.

ARMAND DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, mort en 1579, laissa :

JEAN DE SALIGNAC, Chevalier, qui épousa Anne de Pelegrue, dont :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Baron de la Motte-Fénelon, marié, le 12 Mars 1599, à Marie de Bonneval, Dame de Salagnac & de Magnac, fille unique d'Horace, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, & de Marguerite de Neuville, Dame de la Baronnie de Magnac. Par cette alliance il fit rentrer dans sa Maison la Terre de Salignac ou Salagnac. Ils eurent :

1. PONS, qui suit ;

2. Et ANTOINE, Marquis de Magnac, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Haute & Basse-Marche, qui obtint en sa faveur l'érection de la Baronnie de Magnac en Marquisat, par Lettres du mois de Mai 1650, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 Avril & 30 Juillet 1653. Il fut nommé à l'Ordre du St.-Esprit, & mourut en 1683. Il épousa Marguerite de Monteron, Dame de Fontaine-Chalandray, dont

MARIE - THÉRÈSE-FRANÇOISE, Marquise de Magnac, Dame de Fontaine-Chalandray, morte en 1726. Elle avoit épousé 1<sup>o</sup> en 1681, Pierre, Marquis de Laval-Lezay, & 2<sup>o</sup> en 1693, son cousin-germain JOSEPH-FRANÇOIS DE SALIGNAC, mort en 1735, sans postérité.

PONS DE SALIGNAC, Marquis de la Mothe-Fénelon, épousa 1<sup>o</sup> Ifabeau d'Esparbès de Luffan, & 2<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1647, Louise de la Cropte, fille de François. Du premier lit il eut.

PONS, qui suit.

Et du second lit :

FRANÇOIS, né le 6 Août 1651, au Château de Fénelon en Quercy, Archevêque Duc de Cambray, Prélat distingué autant par son esprit que par sa piété, & si connu par ses

Ouvrages, mort à Cambrai le 7 Janvier 1715. Voy. son article dans Moréri.

PONS DE SALIGNAC, Comte de la Mothe-Fénelon, épousa *Anne du Lac*, Dame de la Parède, dont :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Marquis de la Mothe-Fénelon, mort le 12 Janvier 1742, qui épousa *Elisabeth de Beaupoil-Sainte-Aulaire*, dont :

1. N... DE SALIGNAC, qui a été très-longtemps Doyen du Chapitre Royal de Tarascon en Provence, & est mort à Paris ;
2. GABRIEL-JACQUES, qui suit ;
3. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY, Evêque de Pamiers aussi mort à Paris ;
4. HENRI-JOSEPH, appelé *le Chevalier de Fénelon*, Officier aux Gardes-Françaises, mort à Paris ;
5. FRANÇOIS-ALEXIS, aussi nommé *le Chevalier de Fénelon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Fontainebleau, où il faisoit son service ;
6. ARMAND, Garde du Pavillon, mort fort jeune dans le Vaifseau qui revenoit de St.-Domingue ;
7. FRANÇOIS, Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Poitou, mort fort jeune, en allant joindre le Régiment ;
8. JACQUES DE SALIGNAC, Comte de Fénelon, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Chevalier Commandeur de l'Ordre Militaire de St.-Lazare, N.-D. de Mont-Carmel de Jérusalem, qui a épousé, le 12 Février 1757, *Renée-Mathurine le Provost de la Touche*, fille de Messire *François-Louis*, Chevalier, Seigneur de la Touche, Sous-Doyen de la Noblesse de Bretagne. Ils vivent & n'ont point d'enfants ;
9. MARIE-ANTOINETTE-AUGUSTINE DE SALIGNAC, vivante, veuve du Marquis de *Poyreaux de Royère* ;
10. CATHERINE-ÉLISABETH, veuve du Comte de *Poyreaux*, frère du Marquis. Elle en a un fils & plusieurs filles ;
11. MARIE-ANNE, morte fort jeune, laissant de son mariage avec le Marquis de *Saint-Viance de Puymege*, un fils, qui vit ;
12. ANNE, mariée au Marquis de *Bonneguisse*, premier Gentilhomme du feu Comte d'Eu, & frère de feu l'Evêque d'Arras : ils vivent sans enfants ;
13. Et GABRIELLE, Abbesse de Tarascon, où elle est morte, enterrée dans cette Abbaye.

GABRIEL-JACQUES DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, nom-

mé Ambassadeur ordinaire en Hollande au mois de Mai 1724, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soissons le 31 Août 1727, Gouverneur du Quélnoy en Avril 1735, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mars 1738, Conseiller d'Etat d'Epée au mois de Septembre suivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1740, est mort le 11 Octobre 1746, âgé de 58 ans ou environ, de la blessure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Rocoux. Il avoit épousé, en Décembre 1721, *Louise-Françoise le Pelletier*, fille de *Louis*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, alors premier Président du Parlement de Paris, & de *Charlotte-Henriette le Mairat*, sa seconde femme, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
2. HIPPOLYTE-ÉTIENNETTE-CHARLOTTE, mariée, le 28 Octobre 1741, à *David-François de la Cropte*, Marquis de Beauvais-Chantereau en Périgord ;
3. ANNE-CHARLOTTE-LOUISE, mariée, le 22 Octobre 1753, à *François-Pierre de Delay de la Garde*, Maître des Requêtes ;
4. Et MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, mariée, le 5 Mai 1760, à *Sébastien-François-Ange le Normant de Mijsy*, Conseiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf de *Elisabeth le Coiffier*.

FRANÇOIS-LOUIS DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, &c., né le 7 Novembre 1722, Colonel du Régiment de la Fère en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747, Maréchal de Camp le 10 Février 1759, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent, mort le 10 Octobre 1767, avoit épousé, le 7 Novembre 1747, *Marie-Charlotte de Malon de Bercy*, née le 18 Mai 1729, morte le 9 Septembre 1760, fille de *Louis-Claude*, Marquis de Bercy, Capitaine aux Gardes-Françaises, & de *Henriette-Vidoire Collart*, dont postérité.

Les alliances de la Maison de SALIGNAC sont avec celles de *Laval*, la *Trémoille*, *Thémines*, *Sainte-Maure*, *Gontaut-Biron*, *Maillé*, *Crevant*, *Aubuffon*, *Tour d'Auvergne*, les Ducs de *Gramont*, les Ducs de *Navailles*, les d'*Uzès*, les *Luffan d'Esparbès d'Aubeterre*, les *Galard de Béarn*, les *Talleyrand*, *Beaumont du Gibeau*, de *Saintonge*, d'*Escars*, *Bourdeille*, du *Maine*, du



*Bourg*, enfin les *Caumont*, *Saillant*, d'*Eftaing*, d'*Harcourt*, &c.

Les armes : *d'or*, à *trois bandes de sable*.

Il est parlé de cette Maison dans les *Mercures de France* des mois de Septembre 1735, p. 2118, & de Novembre 1746, p. 202 & 203 ; & aussi dans le *Dictionnaire des Gaules*, in-fol., tome IV, au mot *MAGNAC*, d'où nous avons extrait en partie cet abrégé généalogique.

**SALIGNÉ**. **PAUL-PIRUS DE SALIGNÉ**, Baron de la Cheze, épousa *Marie Aimon*, dont :

**JULIEN DE SALIGNÉ**, Baron de la Cheze-le-Vicomte, qui obtint par Lettres du mois de Mars 1697, l'érection de la Baronnie de la Cheze en Marquisat. Il épousa *Périne de Boylesve*, dont :

1. **FRANÇOIS**, qui suit ;
2. **ANNE-MARIE-CHARLOTTE**, qui épousa *Jean-Baptiste Charon*, Marquis de Menars, dont elle fut séparée ;
3. Et **MARIE-PÉRINE**, qui épousa *César-Léon Rojcal de Réal*, Comte de Mornac.

**FRANÇOIS DE SALIGNÉ**, Marquis de la Cheze, Lieutenant de Roi en Poitou, épousa *Marie-Louise Binet de Marcognet*, remariée, le 29 Octobre 1706, à *Donatien de Maillé*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Carman, né en Juin 1675, mort le 22 Octobre 1745, **FRANÇOIS** ne laissa qu'une fille, morte sans alliance. Elle eut pour héritières ses tantes, **ANNE-MARIE-CHARLOTTE** & **MARIE-PÉRINE**.

\* **SALIGNY**. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Coligny*. Voy. **COLIGNY**.

**SALINS**. Ce nom a été commun à plusieurs Maisons du Comté de Bourgogne, différentes entr'elles d'origine, de puissance & de splendeur. La plus célèbre est celles des anciens Sires de *Salins*, dont le commencement se rapporte à *Albéric*, Comte de Mâcon, & qui finit par une fille qui en transmit le nom, & les biens à l'illustre maison de *Vienne*.

**SALINS** : *d'or*, au lion *d'azur*.

**SALINS-LA-BANDE**. Cette Maison a toujours été regardée comme issue de **GÉRARD**, fils naturel de **GAUCHER**, IV<sup>e</sup> du nom, Sire de **SALINS**. L'entière ressemblance de ses armes avec celles des Seigneurs de Salins, a favori-

fé cette opinion. Elle portoit : *de gueules*, à *la bande d'or*.

**SALINS-LA-TOUR**, en Franche-Comté. Famille ainsi nommée à cause de ses armes, qui étoient : *d'azur*, à *la Tour d'or maçonnée de sable*.

**HUMBERT DE SALINS**, Chevalier, dit de la Tour, qui transigea en 1212, en présence d'Amédée, Archevêque de Besançon, paroît en avoir été l'auteur.

Un du nom de **SALINS**, mort Fermier-Général, portoit : *la Tour d'argent*, écartelée de Brunet.

Voy. *l'Histoire Généalogique des Sires de salins*, au comté de Bourgogne ; *l'Histoire de la ville de Salins* ; *l'Histoire & la Généalogie de ses Vicomtes* ; celle de toutes les Maisons qui ont porté le nom de Salins, par M. J. B. Guillaume, prêtre, associé de l'Académie Royale de Besançon, en 2 vol. in-4<sup>o</sup> impr. à Besançon, l'un en 1757, & l'autre en 1758.

**SALINS-VINCELLES** : *d'azur*, à *trois fusées d'or*, posées en safce.

**SALIS**, Famille originaire de Côme en Lombardie établie en Grisons depuis le X<sup>e</sup> siècle.

**GUBERT DE SALIS** laissa :

1. **RODOLPHE**, qui suit ;
2. Et **DIÉTÉGAN**, né en 1473, Colonel des Grisons sous François I<sup>er</sup> & Henri II.

**RODOLPHE DE SALIS**, dit *le Long*, Gouverneur de Pavie étoit Général des Grisons à Marignan, où il fut tué le 14 Septembre 1515, & laissa

**HERCULE DE SALIS**, né en 1503, Colonel des Grisons sous François I<sup>er</sup> & Henri II, mort en 1578, qui eut :

1. **RODOLPHE**, né en 1529, qui fut Général d'Artillerie sous l'Empereur Maximilien II, qui le créa Baron & le fit Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut le 31 Mars 1600 ;
2. Et **N...**, qui suit.

**N... DE SALIS** laissa

**HERCULE DE SALIS**, dont :

1. **RODOLPHE**, né en 1589, mort le 19 Octobre 1625 ;
2. Et **ULYSSE**, qui suit.

**ULYSSE DE SALIS**, né le 24 Juillet 1594, eut un Régiment puis une Compagnie aux Gardes-Suisses, & mourut le 3 Février 1674,

Maréchal des Camp & Armées du Roi, laiffant :

1. JEAN-BAPTISTE, tué en 1646 au fiége de Mardick ;
2. Et HERCULE, qui fuit.

HERCULE de SALIS, né en 1618, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, mort le 17 Mars 1686, laiffa pour arrière-petit-fils

RODOLPHE-ANTOINE-HUBERT, Baron de SALIS, de Marſchlin, né le 24 Février 1732, Colonel d'un Régiment Grifon au ſervice de France, qui épouſa *Cornélie-Adélaïde*, Comteſſe de *Leyden*, en Hollande.

A une des branches de cette maifon appartenoit JEAN-GAUDENCE, tué à la tête de fon Régiment le 18 Juillet 1744.

Cette famille eſt très-nombreuſe, & il ſe trouve actuellement qu'il y a 2 Maréchaux de Camp, un Colonel, un Capitaine aux Gardes-Suiſſes, un Lieutenant-Colonel & 9 Capitaines ou Subalternes de cette famille au ſervice du Roi.

Les armes : *coupé, au 1<sup>er</sup> d'or, au fauſe de ſinople ; au 2<sup>d</sup> d'argent, à deux pals de gueules.*

SALIVES. N... DE SALIVES laiffa :

1. CHARLES-OCTAVE. Marquis de Salives, reçu à la confrérie de St.-George en 1722, qui mourut fans enfants ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit.

CLAUDE-FRANÇOIS DE SALIVES a quitté l'Ordre de Malte après la mort de ſon frère. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de Valeroi fut érigée en Comté ſous le nom de Salives par Lettres du mois de Septembre 1747, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle.

Les armes : *palé d'argent & de gueules de fix pièces, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'or.*

\* SALLE (LA). La Terre & Seigneurie de Champonel en Normandie fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de la *Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant, au Parlement de Rouen, en faveur de

*Louis Caillebot*, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le titre de *Marquiſat de la Salle* a été depuis transféré ſur la Terre de *Montpinçon*, par Lettres du mois de Juillet

1730, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 20 Janvier 1732. Voy. CAILLEBOT DE LA SALLE.

\* SALLE (LA). Seigneurie dans le Lyonnais, érigée en Comté, avec Vaux & Quincieux, par Lettres du mois de Juillet 1654, enregiſtrées le 7 Septembre ſuivant, en faveur de *François Baglion*, Seigneur de la Salle. Voy. BAGLION.

\* SALLE (LA). C'eſt une Baronnie qui a été unie avec la Terre de Lardière, au Duché-Pairie de St.-Aignan, par Lettres du mois de Février 1702, enregiſtrées le 7 Septembre 1705.

SALLE (LA), Famille noble de Guyenne.

JEAN-MARTIN DE LA SALLE, Baron de Roquefort, Préſident en la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Bordeaux, épouſa *Jeanne de Mons*, dont

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Sarraziet, qui épouſa, le 26 Septembre 1720, *Catherine de la Roque*, fille unique de *François*, Colonel d'Infanterie, & de *Thérèſe de Medahers*, dont :

1. JEAN-MARTIN ;
2. PIERRE-FRANÇOIS ;
3. Et JEANNE-HIPPOLYTE.

3. GUILLAUME-GASTON, né en Décembre 1699 ;
4. FRANÇOIS, né en Juin 1707, Capitaine dans le Régiment de Poitou ;
5. JEANNE, baptifée le 18 Juin 1701, qui épouſa le 2 Juin 1722, *Bernard-François de Caltelnaud*, Baron de Brocas ;
6. ANGÉLIQUE, Religieuſe Urfuline ;
7. Et PAULINE-ANGÉLIQUE-CATHERINE, baptifée le 1<sup>er</sup> Mai 1706, qui épouſa, le 2 Mars 1726, *Jean de Cours*, Seigneur de Vigneau.

PIERRE-FRANÇOIS DE LA SALLE, né le 5 Novembre 1694, Chevalier d'honneur au Parlement de Bordeaux, obtint que la Terre de Roquefort fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Septembre 1739, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 16 Novembre ſuivant. Il épouſa, le 5 Juin 1721, *Elifabeth-Françoïſe de la Roque*, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle. (*Tabl. gén.*, part. IV, p. 223.)

Les armes : *d'azur, au lion de gueules, écartelé d'azur, à neuf loſanges d'or, poſſées 3, 3 & 3.*

SALLE (L.A.), Famille d'Auvergne.  
ANTOINE DE LA SALLE, Seigneur d'Aulhac, vivoit en 1492. Il fut le quatrième aïeul de JACQUES DE LA SALLE, Ecuyer, Seigneur de St.-Poncy, qui épousa *Amable de la Fage*, dont :

FRANÇOISE, née le 1<sup>er</sup> Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1691, après avoir prouvé sa noblesse depuis ANTOINE DE LA SALLE, fon V<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, & deux bâtons écotés d'or, posés en pointe & passés en sautoir.*

SALLMARD. JEAN DE SALLMARD, Chevalier, Seigneur de Reffis & de Montfort, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnais, épousa, par contrat du 25 Mars 1636, *Juyline-Madeleine de Gramont-Vachères*, fille de *Louis*, & de *Louise d'Ancezure*, dont il eut :

JUSTE-DIANE-MADELEINE, qui épousa, le 22 Février 1654, *Jean de Mont d'Or*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hoirieu.

Les armes : *coupé d'argent & de sable, à la bande dentelée de l'un en l'autre.*

SALLEN, en Normandie, élection de Bayeux ; Famille qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois annelets du même.*

SALLES (DES), ancienne & illustre Maison de Lorraine.

ANTOINE DES SALLES, marié à *Anne de Gout de Rouillac*, fut père de

PIERRE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, le premier qui s'établit en Lorraine en 1475. Il commandoit avec Odet de Rouillac, son parent, 400 Lances, sous les ordres de George, Sire de la Trémoille, envoyés par Louis XI au secours de René d'Anjou, Duc de Lorraine. Il épousa, en 1490, *Nicole de Vernancourt*, qui fut mère de

PHILIPPE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, de Chardogne, &c., Gouverneur de Neufchâteau, Chambellan d'Antoine, Duc de Lorraine, mort en 1560. Il avoit épousé, en 1531, *Renée d'Hauffonville*, dont entr'autres enfants,

CLAUDE DES SALLES, Chevalier, Baron de

Mercy & de Gouhécourt, Seigneur de Coufey, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui épousa, le 28 Août 1572, *Catherine de Rivière*, dont :

HENRI DES SALLES, Chevalier, Baron de Rorté, Guidon des Gendarmes du Duc de Lorraine, décédé en 1628. Il avoit épousé, le 20 Novembre 1595, *Elisabeth de Mérode*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. HENRI, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et EYVARD (auteur de la branche des Barons de *Gouhécourt*, éteinte dans les mâles), qui eut pour fils :

FRANÇOIS, Baron de Gouhécourt, marié, le 12 Septembre 1672, à *Anne Elisabeth de Villemeur*, dont :

MARIE-URSULE, née le 2 Novembre 1676, reçue à St.-Cyr au mois de Mars 1687, après avoir prouvé que PIERRE étoit son V<sup>e</sup> aïeul.

CLAUDE DES SALLES, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Rorté, Colonel du Régiment de Bassigny, Conseiller d'Etat, & Chevalier de la Chambre du Roi, Ambassadeur en Suède, en Pologne, &c., mourut en Mai 1648. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1618, *Anne Chevalier de Malpierre*, dont il eut :

FRANÇOIS DES SALLES, Baron de Rorté, Seigneur de Malpierre, Capitaine d'une Compagnie de Cheval-Légers, &c., qui mourut le 16 Mars 1688. Il avoit épousé, le 15 Mars 1639, *Marie d'Aucy de Vroncourt*, dont il eut :

1. CLAUDE-GUSTAVE-CHRÉTIEN ;
2. JOSEPH, dit de Malpierre ;
3. FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DES SALLES, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Rorté, fut Lieutenant commandant l'une des Compagnies des Cheval-Légers de la Garde de S. A. R., & Bailli du Pont-à-Mousson. C'est en sa faveur que la Terre & Prévôté de Bullegneville en Lorraine (composée du bourg de Bullegneville, de 9 Villages, Terres & Seigneuries) fut érigée en Comté par Lettres de Léopold, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en Marquisat par d'autres du 8 Juin suivant, registrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois. Il épousa, le 10 Juillet 1703, *Catherine-Louise de Ficquelmont*, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, dont

CLAUDE-GUSTAVE-CHRÉTIEN, Marquis DES SALLES & de Bullegueville, né le 8 Juillet 1706, Gouverneur de Vaucouleurs, Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant-Général en 1759, Gouverneur de Rhinfeld, qui épousa, le 6 Février 1730, *Adélaïde-Louise-Candide de Brancas*, née le 14 Avril 1713, Dame du Palais de la feue Reine de Pologne, morte le 8 Avril 1740, fille de *Louis-Antoine*, Duc de Villars, & de *Marie-Angélique Freymy*, dont :

1. LOUIS-ANTOINE-GUSTAVE, Comte des Salles, Maître de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom en 1748, Gouverneur & Grand Bailli de Neuchâteau en Lorraine, Maréchal de Camp en 1762, qui épousa, le 17 Février 1760, *Marie-Louise-Barnabé Malet de Graville*, née le 20 Février 1739, morte en 1761 fille de *Louis-Robert*, Comte de Graville, & de *Madeleine-Marie-Françoise Bouton de Chamilly* ;
2. Et RENÉ-HENRI, Chevalier de Malte.

#### SECONDE BRANCHE.

HENRI DES SALLES (second fils de HENRI, & d'*Élisabeth de Mérode*), Seigneur de Vouthons, fut Colonel de deux Régiments de Cavalerie & d'Infanterie pour le service du Roi Louis XIII, & épousa, le 22 Août 1623, *Marie-Madeleine d'Autry*, fille de *Jean*, Baron d'Autry, Seigneur de Genicourt, Conseiller d'Etat, dont :

LOUIS DES SALLES, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Vouthons, de Genicourt, de Condé, Bailli du Bassigny, Lieutenant-Colonel du Régiment de Marchin, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, qui épousa, le 12 Octobre 1665, *Marie de Louviers*, fille de *Louis*, Seigneur de Maurevert, Mongimont, &c., Chevalier d'Honneur de la Reine, & de *Marie le Pré-vôt de Champrose*, dont :

LOUIS DES SALLES, 1<sup>er</sup> du nom, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Genicourt, Maurevert, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Boufflers, Bailli de Gondrecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, qui épousa, le 24 Mai 1694, *Denise-Agathe de Louviers*, fille de *Louis*, Comte de Maurevert, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Gouverneur de Melun & de Moret, & de *Denise de Mouceau*, dont

LOUIS-ALEXANDRE, Comte des Salles, Ba-

ron de Rorté, Seigneur de Vouthons, Bertheville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui épousa, vers 1716, *Marie-Louise de Beauvau*, fille de *Louis*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Beauvau, & de *Jeanne-Marie-Madeleine de Ludres*, dont il eut :

1. LOUIS-DENIS, Marquis de Noviant, Baron de Rorté, Seigneur de Bertheville-Chemisey, &c., qui épousa, le 3 Mars 1751, *Lucie de Rosières*, fille de *Benoît-Joseph*, Comte de Rosières, Seigneur de Marville, &c., Chambellan du Duc Léopold, & de *Barbe Vignoles* ;
2. Et ALEXANDRE-LOUIS, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, qui a quitté la Croix de Malte, & est Gouverneur des enfants de Monseigneur le Duc d'Orléans. Il épousa, le 7 Août 1754, *Philippine-Élisabeth de Vimeur*, fille de *Joseph-Charles*, Marquis de Rochambeau, Grand Bailli du Vendômois, & de *Marie-Claire-Thérèse Bégon*. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 107, & part. VII, p. 76.)

Les armes : *d'argent, à la tour donjonnée de sable, le premier donjon sommé d'un autre donjon du même, & posée sur un tertre à trois coupeaux de sinople.*

SALLET, Ecuyer, Sieur du Repas, en Normandie, élection de Falaise, Famille qui porte : *d'argent, à deux roses de gueules en chef, & un cœur du même en pointe.*

SALLET, Ecuyer, Sieur de Boisbiflon, en Normandie, élection de Caen. Mêmes armes que la précédente famille.

\* SALM. Ce Comté est divisé en haut & bas. Le haut est en Lorraine ; le bas est dans les Ardennes.

HENRI II, Comte du haut SALM & de Blamont, fit bâtir le Château de Salm en Vosges, & eut pour descendant au IX<sup>e</sup> degré

JEAN V, Comte de SALM, mort en 1431, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne de Joinville* ; & 2<sup>o</sup> *Hildemunde de Frife*. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui suit.

Du second lit est issu :

2. SIMON, Comte de SALM en partie, qui épousa *Jeanne de Rotzlar*, dont pour fille unique

JEANNE, qui porta les biens de sa branche à son mari *Jean V, Wild & Rhingrave*

de Daun, mort en 1491. Voy. RHIN-GRAVE.

JEAN VI, Comte de SALM, mourut en 1451, laissant de *Marguerite de Sirck*, son épouse,

JEAN VII, Comte de SALM, Baron de Vievier, Grand Bailli d'Allemagne, qui épousa *Anne d'Haraucourt*, fille d'*André*, Seigneur en partie d'Haraucourt, & de *Marguerite de Fenestranges*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et NICOLAS, auteur de la branche de *Salm-Neubourg*, rapportée ci-après.

JEAN VIII, Comte de SALM, mourut en 1548. Il avoit épousé *Louise de Stainville*, dont :

1. JEAN IX, mort sans alliance en 1600 ;
2. Et PAUL, qui suit.

PAUL, Comte de SALM, épousa *Marie le Veneur de Tillières*, dont pour fille unique

CHRISTINE, héritière de la moitié du haut Comté de Salm, morte le 9 Décembre 1627, qui avoit épousé *François de Lorraine*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Vaudemont, né le 27 Février 1572, mort le 15 Octobre 1632.

#### BRANCHE

de SALM-NEUBOURG.

NICOLAS de SALM (fils puîné de JEAN VII) mourut le 20 Décembre 1550. Il eut pour descendant au VII<sup>e</sup> degré

ERNEST-LÉOPOLD-IGNACE, Comte de SALM-NEUBOURG, mort en 1722, qui avoit épousé, en 1705, *Marie-Françoise*, Comtesse de *Lichtenstein-Castelborn*, dont :

ERNEST, Comte de SALM, qui succéda à son père dans les Seigneuries de Neubourg & de Tobitfchau.

#### Comtes du bas SALM.

HENRI IV, Comte de SALM, mort vers 1339, laissa :

1. & 2. GUILLAUME & WALERAN, morts sans postérité ;
3. Et HENRI, qui suit.

HENRI V, Comte de SALM, devenu héritier du bas Salm, situé dans les Ardennes, par le décès de ses frères, mourut en 1362, laissant pour petit-fils

HENRI VI, Comte de SALM, qui, ayant perdu ses enfants, institua pour son héritier JEAN IV, Seigneur de *Reifferscheidt*, dont la postérité a pris le surnom de SALM, & mou-

rut en 1413. Il avoit épousé *Adélaïde de Schonvorß*, dont :

1. HENRI, tué à la bataille d'Oihée en 1408 ;
2. Et MARIE, morte sans postérité en 1415, qui avoit épousé *Othon Raigrave*.

#### BRANCHE

de SALM-REIFFERSCHEIDT.

JEAN IV, Seigneur de *Reifferscheidt*, mort en 1414, eut pour descendant au V<sup>e</sup> degré

ERNEST-FRÉDÉRIC, Comte de SALM-REIFFERSCHEIDT, mort le 13 Septembre 1639, qui avoit épousé *Marie-Ursule*, Comtesse de *Linnange*, dont :

1. ERIC-ADOLPHE, qui suit ;
2. Et ERNEST-SALENTIN, auteur de la branche de *Salm-Reifferscheidt-Dyck*, rapportée ci-après.

ERIC-ADOLPHE, Comte de SALM-REIFFERSCHEIDT, mort en 1678, avoit épousé, *Ernestine-Barbe-Dorothee*, Comtesse de *Lawenstein-Wertheim*, remariée, en 1678, à *Jean-Charles*, Comte de *Serini*, morte en Novembre 1698, laissant :

FRANÇOIS-GUILLAUME, Comte de SALM-REIFFERSCHEIDT, Grand Ecuier de l'Impératrice Amélie, mort le 4 Juin 1734, qui épousa 1<sup>o</sup> le 29 Octobre 1692, *Marie-Agnès de Slavata*, morte le 2 Octobre 1718, fille de *Jean-George-Joachim*, Comte de Slavata ; & 2<sup>o</sup> le 14 Mai 1719, *Marie-Caroline-Joséphine de Liechtenstein*, née le 21 Octobre 1694, morte le 17 Juillet 1735, fille de *Antoine-Florian*, Prince de Liechtenstein. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTINE-WILHELMINE, née en 1695, qui épousa, en 1727, *Jean-Joseph*, Comte de *Brenner* ;
2. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, qui suit ;
3. Et FRANÇOIS-ERNEST, né le 6 Juin 1698, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, Evêque de Tournay le 11 Octobre 1731.

Du second lit font issus :

4. LÉOPOLD-ANTOINE, Général - Maréchal - Lieutenant de l'Impératrice-Reine, qui épousa, le 2 Février 1742, *Caroline de Dietrichstein*, née le 20 Février 1722, fille de *Jacques-Antoine*, Comte de Dietrichstein, dont :

JOSEPH-FRÉDÉRIQUE-GERTRUDE, née le 17 Mars 1743.

5. Et ANTOINE, né en 1721, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Septembre 1743, *Raphaëlle de Roggendorf*,

née en 1726, fille de *Maximilien-Louis*, Comte de Roggendorf, dont :

Un fils, né le 9 Septembre 1744.

CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, Comte de Salm-Reifferscheidt, né en 1697, Maréchal héréditaire de l'Electorat de Cologne, épousa, le 13 Janvier 1720, *Marie-Françoise-Eléonore d'Esferházy*, fille de *Gabriel*, Comte d'Esferházy, dont :

FRANÇOIS-NICOLAS, né le 1<sup>er</sup> Août 1721.

#### BRANCHE

de Salm-Reifferscheidt-Dyck.

ERNEST-SALENTIN DE Salm-Reifferscheidt (second fils d'Ernest-Frédéric), eut en partage Dyck & Hackenbroich, & mourut en Août 1684. Il avoit épousé *Claire-Madeleine*, Comtesse de *Manderscheid-Kehl*, morte le 9 Février 1692, fille du Comte *Philippe-Frédéric*, dont

FRANÇOIS-ERNEST, Comte de Salm-Reifferscheidt-Dyck, mort en Décembre 1721, qui épousa, le 20 Janvier 1706, *Anne-Françoise de la Tour & Taxis*, née le 25 Février 1683, morte en Janvier 1763, fille d'*Eugène-Alexandre*, Prince de la Tour & Taxis, dont :

1. AUGUSTE-EUGÈNE-BERNARD, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC-ERNEST, né le 7 Mars 1709, Chanoine de Cologne ;
3. MARIE-ANNE-LOUISE, née le 25 Mai 1712, qui épousa en 1735 *Joseph-François Truchsess de Waldbourg*, Comte de Wolfegg-Wolfegg, né le 14 Décembre 1704, mort en 1775.

AUGUSTE-EUGÈNE-BERNARD, Comte de Salm-Reifferscheidt-Dyck, né le 25 Septembre 1707, épousa, le 4 Septembre 1738, *Sabine-Claire de Mérode*, née le 28 Juin 1714, fille de *Philippe-François*, Prince de Rubempré, & de *Louise-Brigitte de Rubempré*. (*Tabl. gén.*, part. II, p. 113.)

SALMON, Famille établie dans le Vendômois, le Maine & la Touraine. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. IV.

JEAN DE SALMON, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Léhon, natif du pays de Vendômois, suivant un acte passé à Tours le 30 Juillet 1449, ne vivoit plus le 7 Septembre 1487. Il épousa *Marie*, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;

2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs du *Chastellier*, rapportée ci-après ;
3. Et JEANNE.

NICOLAS SALMON, Ecuyer, Seigneur du Léhon, mourut avant le 24 Janvier 1507. Il épousa *Roberde Fleury*, dont

LOUIS SALMON, Ecuyer, qui laissa ALEXANDRE SALMON, dont on ignore la postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs du CHASTELLIER.

CLAUDE SALMON (fils puîné de JEAN 1<sup>er</sup>), Ecuyer, Seigneur du Chastellier & de la Gillotière, Trésorier du Comté de Vendômois, acquit en 1494, de Lorin de Cillé, les Fief, Terre & Seigneurie du Chastellier, dans la Paroisse de Savigny-sur-Braye, ayant droit de haute, moyenne & basse justice. Il épousa, avant le 8 Janvier 1494, *Jeanne de Cherbeye*, remariée à *François le Beneux ou le Beveux*, Ecuyer, Seigneur de Prefec & de Mermande, dont entr'autres enfants :

JEAN DE SALMON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Duc de Vendôme, & depuis Maréchal des Logis de la même Compagnie, qui mourut au siège de Théroüanne en 1537. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1530, *Marie le Boucher*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUISE, qui épousa 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Septembre 1551, *Jean de Vancai*, Ecuyer, Seigneur de Rocheux & de la Malecleche ; & 2<sup>o</sup> *Vincent de Palvoisin* ;
3. Et MADELEINE, qui épousa N... le *Boucher*.

FRANÇOIS DE SALMON, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, de la Fertière, de la Gillotière, du Fief Vaudour, de la Roncière, d'Estange, de Montcimir, de Boismoreau, de la Jouairière, des Tuandières, de la Rougonnière & des Creneaux, Maître d'Hôtel de Marie de Bourbon, Duchesse de Longueville, Ecuyer de Henri d'Orléans, son fils, Duc de Longueville, dont il fut aussi Maître d'Hôtel, & Gentilhomme ordinaire de François, Comte de St.-Pol, fut fait Capitaine & Gouverneur du Château de Briquibec. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par jugement des Commisaires du Roi en la Généralité d'Orléans, rendu le 9 Décembre 1598,

& épousa, le 29 Août 1563, *Jacqueline de la Beschère*, fille & principale héritière de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Fertière, & de *Jeanne de Thibivillier*, dont 6 enfants, entr'autres :

JEAN DE SALMON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Chastellier, de la Fertière, &c., Homme d'Armes de la Compagnie du Comte de St.-Pol, le 28 Juillet 1597. Il acquit, en 1624, le fief de la Fontaine, dans la paroisse de Savigny, de Jean de Rouffard, Seigneur de la Lunotterie, &c., & épousa, par contrat du 26 Avril 1593, *Renée de Coutances*, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et LÉONOR, auteur de la branche des Seigneurs de *Courtemblay*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE SALMON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chastellier, de la Fertière, &c., mourut en 1635. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1622, *Anne de Menon*, fille de *François*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine de Maillé de la Tour-Landry*, dont :

1. FRANÇOIS ;
2. URBAIN, qui suit ;
3. 4. & 5. LÉONOR, MADELEINE & ANNE.

URBAIN DE SALMON, Seigneur de Chastellier, d'Auvines, des Roches, &c., fut maintenu dans la possession de sa noblesse, par Ordonnances des Intendants de la Généralité d'Orléans des 6 Juin 1667, & 14 Septembre 1673. Il épousa, le 27 Février 1650, *Marie Martin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Président en la Chambre des Comptes de Blois, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Brosse*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES-CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Loiré*, qui suivra ;
4. HENRI ;
5. 6. 7. MARIE-ANNE, THÉRÈSE & JEANNE ;
8. Et CATHERINE, qui épousa, par contrat du 9 Juin 1696, *César-François de Renty*, Seigneur de la Bullière.

FRANÇOIS DE SALMON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Chastellier, de Marfon, des Roches, & d'Auvines, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, mort en 1708, épousa, le 24 Juillet 1692, *Marie-Catherine de la Barre*, dont pour fils unique,

FRANÇOIS DE SALMON, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Chastellier, de Ste.-Carotte, de Van, de la Gillotière, d'Auvines & des Roches, né en Septembre 1695, pourvu d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Duché de Vendômois, épousa, le 26 Juin 1723, *Elisabeth-Anne Gigault de Bellefonds*, sœur de l'Archevêque de Paris, fille de *Charles*, Seigneur de Bellefonds, & de *Marie-Catherine-Anne Binet de Montifroy*, dont :

1. CHARLES-ALEXANDRE, né le 16 Octobre 1726, reçu en 1742 Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
2. FRANÇOIS-JACQUES, né le 30 Décembre 1728, reçu en 1744, Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
3. Et ELISABETH-JEANNE, née le 17 Septembre 1730.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA BROSSÉ.

ANTOINE DE SALMON (second fils d'URBAIN, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur de la Giraudière, de la Lande, & en partie des Fief, Terre & Seigneurie de la Brosse, mourut le 22 Février 1715. Il avoit épousé, le 24 Janvier 1696, *Polixène Davy de la Pailleterie*, dont entr'autres enfants :

ANTOINE-FRANÇOIS DE SALMON, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, Seigneur Châtelain de Chenusson, Capitaine dans le Régiment de la Père, Infanterie, mort en Mai 1746, qui avoit épousé, par contrat du 26 Mars 1731, *Louise-Charlotte Hubert de Laubardière*, dont :

1. ANTOINE-LOUIS, Ecuyer ;
2. ALEXANDRE-CÉSAR ;
3. AUGUSTE ;
4. Et CHARLES-LOUIS, tous Ecuycrs.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LOIRÉ.

CHARLES-CLAUDE DE SALMON (troisième fils d'URBAIN, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur du Grand & du Petit Loiré, de Gâtineau, &c., Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, en 1695, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de Tours le 12 Juillet 1716. Il épousa,

par contrat du 13 Février 1695, *Marie-Anne de Gagné*, dont :

1. RENÉ-CHARLES, mort sans alliance ;
2. HONORAT-JOSEPH-FRANÇOIS-JEAN, qui suit ;
3. 4. & 5. URBAIN-HONORAT-FRANÇOIS, JEAN-MATHURIN & RENÉ-MARIE, morts jeunes ;
6. 7. & 8. JEANNE, MARIE-ANNE & CATHERINE-BONNE.

HONORAT-JOSEPH-FRANÇOIS-JEAN DE SALMON, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Loiré, épousa 1<sup>o</sup> *Marie-Françoise du Noyer* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Janvier 1730, *Andrée-Françoise Hubert*. Du premier lit vint :

1. FRANÇOISE, qui épousa, en 1745, N... de Charbon, Seigneur de la Morellerie.

Du second lit sont issus :

2. ANDRÉ-MICHEL-HONORAT, Ecuyer, né le 10 Janvier 1731 ;
3. ANTOINE-FRANÇOIS-ANDRÉ, Ecuyer, né le 27 Septembre 1733 ;
4. Et CATHERINE.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de COURTEMBLAY.

LÉONOR DE SALMON, 1<sup>er</sup> du nom (second fils de JEAN III, & de *Renée de Coutances*), Ecuyer, Seigneur de Negron & de la Fertière, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des Elus de Vendôme du 7 Juin 1634, & mourut avant le 7 Janvier 1660. Il épousa, le 28 Avril 1627, *Marie Dionneau*, dont entr'autres enfants :

LÉONOR DE SALMON, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Liandon & de la Vignonnaire, qui épousa, le 12 Novembre 1663, *Anne de Guillot*, fille aînée & principale héritière de *Balthazar*, Ecuyer, Sieur de Perray, de la Manfraisnière, du Coudray, &c., dont :

LÉONOR DE SALMON, 111<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay, du Coudray & de la Fertière, né le 25 Octobre 1664, qui fut Cornette dans le Régiment de Vaillac, & épousa, le 5 Septembre 1698, avec dispense de Rome, *Marie-Anne de Petitjean*, sa cousine germaine, fille aînée & principale héritière de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Rouffardière, & de RENÉE DE SALMON, dont :

1. LÉONOR-JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 9 Août 1702, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Chartres, tué le 27 Juin 1743, au combat de Dettingen ;

3. PIERRE, né le 2 Août 1705, Prêtre, Chanoine & Prévôt de la Collégiale de St.-Martin de Tours ;
4. RENÉ-LOUIS, né le 13 Mai 1708, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Imbault, qui épousa, en 1736, *Eléonore le Jeune de Malherbe* ;
5. JEAN-LOUIS, né le 14 Mai 1710, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Collégiale de St.-George de Vendôme ;
6. Et MARIE-MADELEINE, née le 2 Février 1712.

LÉONOR-JACQUES DE SALMON, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay & d'Épuzay, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Chartres, épousa, par contrat du 17 Novembre 1727, avec dispense de Rome, *Renée de Bellanger*, sa cousine germaine, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Bizerais, & de *Renée de Petitjean*, dont :

1. JACQUES, Ecuyer, né le 26 Mai 1729, mort en 1744 ;
2. Et RENÉ-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 26 Mars 1732.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion du même, arrachées & languées de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SALNOE, Famille de Normandie. JACQUES DE SALNOE, Seigneur de Fontaines, vivoit en 1550. MARGUERITE DE SALNOE, née le 29 Mars 1676, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1686, prouva que JACQUES étoit son 11<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, la queue nouée & passée en sautoir, lampassé & armé de gueules, au chef du même.*

SALOMON. Cette famille, qui depuis qu'elle est établie en Provence a toujours habité Marseille, est originaire de Sicile, & une des plus anciennes de cette Ile, où elle a même possédé plusieurs belles terres, entr'autres Castro-Novo & Militello. Castro-Novo, qui est à présent ville royale, fut aliénée il y a déjà fort longtemps, & Militello fut échangée il y a un peu plus d'un siècle, pour la Baronnie del Grano, possédée encore de notre temps par ceux de cette Famille.

#### Branche établie en Provence.

N... SALOMONÉ eut pour enfants :

1. N... SALOMONÉ, qui suit ;
2. Et N... SALOMONÉ, qui fut :



LOUIS, père d'ANTOINE, qui eut pour fils Dom VINCENZO, qui laissa Dom ROGER, lequel vivoit encore en 1579, & possédoit la Baronnie del Grano en Sicile, comme on l'apprend d'une lettre qu'il écrivit à ses parents à Marseille. Sa postérité subsiste en Sicile.

N... SALOMONÉ laissa :

1. ARNAUD, qui fuit ;
2. Et FRANCISCO, qui fut Colonel d'Infanterie sous Ferdinand, Roi d'Espagne, & qui fut choisi par ce Prince, pour être l'un des treize du parti d'Espagne, qui, en 1502, firent ce fameux combat proche la ville de Barlette, contre un pareil nombre de Français, rapporté au long par Sorius & Guichardin, écrivains Italiens. Il épousa, à Rome, N..., dont

CLELIE, Dame du Plan-Mellet, dans le Duché d'Urbain.

ARNAUD SALOMON eut pour enfant :

GÉRARD SALOMON, qui étoit fort jeune lors de la mort de son père, ce qui obligea FRANCISCO, son oncle, de le mener avec lui à Rome, où il demeura jusqu'à ce que M. de Lautrec, Maréchal de France, ayant mené une puissante armée pour assiéger Naples, il quitta Rome pour se jeter dans l'armée de ce Maréchal. Il y donna d'abord des marques de sa valeur & de son courage. Il gagna si fort l'estime du Comte de Tende, qui commandoit une partie de l'armée, qu'il lui donna le commandement de 500 hommes. Après la fin de cette guerre, le Comte de Tende le voulut retenir auprès de lui, & l'emmener en Provence, dont il étoit Gouverneur. Il le fit son premier Gentilhomme, & Capitaine d'une des Galères du Roi en 1539, il lui donna commission en 1548, conformément aux ordres de Sa Majesté, de faire fortifier la ville d'Antibes, & de lever, pour cet effet, des gens de guerre pour les y mettre en garnison. Et en 1552, il le fit Gouverneur de son Comté de Tende. Le Roi, en récompense de tant de services rendus par le Capitaine *Gérard Salomon* lui donna le Gouvernement de la Ville d'Entrevaux, par Lettres du 11 Septembre 1559. Il parvint à une grande vieillesse & fit son testament le 26 Mars 1569. Il épousa à Marseille en 1541 *Françoise de Gras*, dont :

GERMAIN SALOMON, qui fut Homme de Lettres & fort considéré par son grand favori, ayant été élu 3 fois Assesseur de la ville de Marseille, pour les années 1571, 1578 &

1596. Il épousa, en 1575, *Hélène de Bus*, veuve de *Louis Diodé*, dont :

PIERRE DE SALOMON, qui fut élu premier Consul de Marseille le 28 Décembre 1625 ; quoique cette charge fût annuelle, il l'exerça pourtant jusqu'au 12 Février 1627. Il épousa, en 1606, *Marquise de Beiffan*, fille de *Julien*, dont :

BLAISE DE SALOMON, qui fut maintenu dans sa noblesse le 6 Septembre 1667. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne d'Espinaffy*, fille de *Frédéric* ; & 2<sup>o</sup> N.... Du premier lit vinrent :

1. & 2. VINCENT & FRANÇOIS.

Il ya de cette Famille plusieurs branches, entr'autres une divisée en plusieurs rameaux établis dans l'Angoumois & la Saintonge, dont un de ce nom est Seigneur en partie de la Baronnie de Bourg-sur-Charente près de Cognac, qui a une nombreuse postérité, & entr'autres plusieurs garçons au service.

Les armes : *parti d'azur par un trait de sable ; au premier, à trois bandes d'or, & au second, une contrebande du même*. Cimier : *une sirène tenant de sa main droite une baguette d'or, & de sa gauche un miroir d'argent*.

(Voy. l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par M. l'Abbé Robert de Briançon. Ceci est tiré d'un mémoire fourni par la famille.)

SALORNAY, en Mâconnais, Famille qui porte pour armes : *cinq points d'or équipolés à quatre de gueules*.

SALSE, ancienne Noblesse originaire de Catalogne, établie en Champagne depuis 1655.

Il est vraisemblable qu'elle descend de SANCHE DE SALSE, un des principaux guerriers qui suivirent Geoffroi, Comte de Barcelone, contre les Normands, au rapport d'Iolaligus, auteur Catalan, dans son Traité des faits héroïques de la Maison d'Aragon. En voici la Généalogie, dressée par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, d'après le Procès-verbal de M. de Caumartin, sur la recherche de la Noblesse de Champagne en 1667, & des *Mémoires* particuliers.

I. MARC DE SALSE, Ecuyer, Seigneur de Lhers en Guyenne, vivoit en 1460, & épousa *Catherine de Laubepin*, dont, pour fils unique,

II. BLAISE DE SALSE, mort en 1535, qua-

lifié *Chevalier* dans son contrat de mariage, passé le 29 Janvier 1515, devant *Solomé*, Notaire à Aulbin, avec *Bernardine Gourdon de Vaillac-Genouillac*, fille de *Charles*, & de *N... de Gontaut*, dont :

CHARLES, qui fuit ;

RAIMOND & JEANNE, morts jeunes.

III. CHARLES DE SALSE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Lhers, testa le 11 Mars 1588, & mourut en 1592. Il épousa, par contrat du 23 Avril 1562, passé devant *la Barthe*, Notaire à Aulbin, *Jeanne de Bramarie*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lescun, & de *Jeanne Sequier*. Il est dit, dans son contrat de mariage, NOBLE *ex utroque latere*. Ses enfants furent :

RAIMOND, dont la postérité est éteinte ;

Et MARC, qui fuit.

IV. MARC DE SALSE, 2<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Montgiroud, épousa, par contrat passé le 24 Avril 1594, devant *Bouqueti*, Notaire à Roquefeuil, *Fleurette d'Aubignac d'Hauteride*, fille de *Gaspard*, Seigneur de la Roquevielle, & de *Fleurette Maffy de Bournazel*, dont :

Plusieurs enfants, morts sans postérité ;

Et PIERRE, qui fuit.

V. PIERRE DE SALSE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, d'Écancourt & d'Hauteride, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauport sous Louis XIII, & Maréchal de Camp dans l'armée du Duc de Rohan, suivant les Mémoires, & l'Histoire de France de Jean de Serre, épousa, par contrat passé le 21 Janvier 1625, devant *Ledieu*, Notaire à St.-Jean-du-Breuil, *Françoise de Liquières*, fille de *François*, Seigneur de la Maincrie, & d'*Isabelle Guichard*, dont :

LEVI, qui fuit ;

Et PIERRE, rapporté après son aîné.

VI. LEVI DE SALSE, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, connu particulièrement sous ce nom, Seigneur de Son, Begny & Doumelie, à cause de sa femme, est le premier qui s'établit en Champagne; fut pourvu, à l'âge de 18 ans, d'une Compagnie de Chevaliers-Légers, obtint dans la suite un Régiment de Cavalerie de son nom, suivant son Brevet de Maître de Camp du 28 Août 1674 ; fut fait Brigadier, après s'être distingué en plusieurs occasions, sous les ordres du Maréchal de

Créqui, en 1678, notamment à l'affaire de Statmate, où, avec 120 Dragons & 400 chevaux de son Régiment, il empêcha les ennemis, au nombre de 1200 qui se retranchoient, de former un pont sur le Rhin. Il fit mettre pied à terre à sa troupe, les attaqua vigoureusement qu'il les dispersa : 300 furent noyés, 200 tués sur la place, & 500 blessés ou faits prisonniers. Cette action lui valut plusieurs Lettres flatteuses du grand Condé, conservées parmi les papiers de M. le Marquis DE SALSE, & il en est parlé dans l'Histoire Militaire de Louis XIV, par le Marquis de Quincy. Il mourut de ses blessures, sans enfants. Il épousa, le 12 Avril 1655, *Marie-Anne de Suève*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Milly, Conseiller d'Etat & Chambellan de S. A. R. de Lorraine, Gouverneur de Dun, & de *Barbe de Leger*.

VI. PIERRE DE SALSE, 2<sup>e</sup> du nom (frère du précédent), Chevalier, Seigneur d'Écancourt, fut fait Capitaine de Cavalerie, le 3 Septembre 1674, au Régiment de son frère, sous les ordres duquel il servoit, & se distingua. Il épousa, par contrat du 21 Juillet 1663, passé devant *Moletteau & Bretton*, Notaires à Vagny, *Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Jean*, Seigneur de Son, & de *Marie-Anne de Suève*, sa belle-sœur. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Son, pourvu, fort jeune, d'une Cornette de Cavalerie, marié, par contrat du 22 Août 1682, à *Paule-Antoinette d'Ernecourt*, fille de *Anne-Henri*, Seigneur de Port-sur-Seilles, & de *Madeleine-Marthe-Barbe de Raigecourt*, Dame de Bayonville. Il mourut sans postérité. La succession de sa femme, décédée peu de temps avant lui, qu'elle lui avoit assurée par contrat de mariage, lui fut contestée par ses héritiers. La Terre de Bayonville lui resta, par transaction passée entr'eux & lui, ou son frère ; celle de Port-sur-Seilles retourna à M. de *Raigecourt*, & le reste des biens de Madame DE SALSSE passa à M. de la *Châtre*, Comte de Nancy, ses héritiers du côté paternel ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. & 4. ISABELLE & JEANNE, mortes Religieuses au Couvent de la Congrégation à Réthel.

VII. PIERRE DE SALSE, 3<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Son, Bayonville, Balay, Doumelie & Givron, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Roquevielle, suivant son Brevet du 18 Juillet 1684, & épousa, par

contrat du 19 Août 1697, passé devant *Mamiel*, Notaire à Metz, *Charlotte le Goullon*, fille de *Charles*, Seigneur de Borny & de Cuvry, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Charlotte de Vilers*, dont :

1. PAUL, Ecclésiastique, né en 1700, mort en 17..;
2. CHARLES, qui fuit;
3. HENRI, mort en bas âge;
4. HUBERT, tué le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen, étant Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie;
5. FRÉDÉRIC, auteur de la branche des Seigneurs d'Apremont, établie en Champagne, rapportée ci-après;
6. JEAN-BAPTISTE, dont il fera parlé après ses frères;
7. CHARLOTTE, née en 1699, morte en 1763, mariée, en 1725, à *Jean-Joseph de Berry*, Seigneur de Beauvallon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie;
8. Et MARIE-SCHOLASTIQUE, née en 1710, morte sans alliance.

VIII. CHARLES DE SALSE, H<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Maranges en Lorraine, né en 1702, a servi 30 ans au Régiment d'Infanterie de Languedoc, a été blessé à la bataille de Rocoux, d'un coup de fusil à travers de l'épaule; s'est retiré Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Languedoc, avec la Croix de St.-Louis & 500 livres de pension, & est mort en Juillet 1775. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 27 Juin 1730, *Thérèse Joannès*; & 2<sup>o</sup> en 1735, *Louise de Saint-Blaise*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Landonvillé, Conseiller au Parlement de Metz, & de *N... de Montvaux*. Du premier lit font issus:

1. ARMAND, qui fuit;
2. & 3. Deux enfants morts en bas âge.

Et du second lit:

4. MICHEL, Enseigne au Régiment de Languedoc, mort en 1747, à l'armée d'Italie;
5. MARIE-SCHOLASTIQUE, dite *Mademoiselle DE SALSE*;
6. SUZANNE, Dame de l'Abbaye Royale de Sainte-Glofinde;
7. Et NICOLE, dite *Mademoiselle d'Ecan-court*.

IX. ARMAND DE SALSE, Chevalier, Seigneur de Maranges, a servi 32 ans dans le Régiment de Languedoc, où il a été Capitaine de

*Tome XVIII.*

Grenadiers, est Chevalier de St.-Louis, & aujourd'hui Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan-Soubise, ci-devant Quercy.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'APREMONT,  
établis en Champagne.

VIII. FRÉDÉRIC DE SALSE, Chevalier, Seigneur d'Apremont (cinquième fils de *PIERRE*, & de *Charlotte le Goullon*), a servi longtemps dans le Régiment de Normandie, où il a eu une Compagnie, qu'il a quittée pour épouser, en 1738, *Anne-Claude-Angélique Canel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & d'Ixermont, Lieutenant-Général du Bailliage de Charleville, & d'*Anne d'Espimoy*. Elle est morte, & a eu:

1. JEAN-CHARLES-LAURENT, qui fuit;
2. 3. ANTOINE-RENÉ & VALENTIN, morts en bas âge;
4. Et ANNE-CHARLOTTE, mariée, au mois de Février 1762, à *Jérôme-Antoine de Joybert*, Chevalier, Seigneur de Villers-sur-Marne, ancien Capitaine d'Infanterie.

IX. JEAN-CHARLES-LAURENT DE SALSE, Chevalier, Vicomte de Ville, Seigneur de Chatel, né en 1739, a servi plusieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Normandie, & est mort en 1766. Il épousa, en 1758, *Madeleine-Louise-Thérèse d'Erne-court*, fille de *Louis-Hippolyte*, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville, & d'*Angélique-Françoise Guillaume de Saint-Heulien*, dont:

1. LOUIS-HIPPOLYTE-CHARLES, Chevalier, Vicomte de Ville, né en 1760, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par Brevet du 18 Janvier 1775, d'où il a passé, en la même qualité, au Régiment de la Reine, Cavalerie, le 8 Décembre 1776;
2. LOUIS-MARIE-CHARLES, né au mois d'Août 1761, Sous-Lieutenant au Régiment de Quercy, actuellement Rohan-Soubise, par Brevet du 5 Septembre 1775;
3. Et MARIE-SCHOLASTIQUE, dite *Mademoiselle DE SALSE D'APREMONT*, née en 1765.

#### BRANCHE

établie à Milly en Clermontois.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE SALSE (sixième fils de *PIERRE*, & de *Charlotte le Goullon*), Che-

valier, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, a été bleffé à Pépaula au combat de Nelle fous Gand, en 1745, & a quitté le fervice. Il époufa 1<sup>o</sup> *Marie-Jofephe de Pouilly*, fille de *Charles*, Seigneur de Charmoy, & de *Charlotte d'Herbemont*; & 2<sup>o</sup> *Françoïfe de Suève*, fille de N... de Suève, Seigneur de Creux, en Lorraine, & de N... du *Pleffis*. Du premier lit vinrent plufieurs enfans, morts en bas âge.

Du fecond lit eft né :

FRÉDÉRIC, né en 1769.

Lesarmes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampaffé de gueules*. Supports : *deux Sauvages, tenant chacun une mafque*.

SALUCES, Marquisat d'Italie, proche des Alpes, qui a pour capitale la ville de Saluces, qui eft l'*Augusta Vagiennorum* des anciens. Elle a eu fes Seigneurs particuliers, qui ont eu pour tige, à ce qu'on prétend, *Guillaume*, Comte en Italie, qui vivoit en 910.

AMÉDÉE DE SALUCES, Evêque de Valence en 1383, fut créé Cardinal par le Pape Clément VII, dont il étoit coufin iflu de germain. Le dernier Marquis de ce nom eft *Thomas III*, mort fort âgé en 1416. Depuis le Marquisat de Saluces fut uni à la Couronne de France. Le Duc de Savoie le prit en 1588, & Henri IV, Roi de France, l'échangea pour la Breffe en 1600, contre Emmanuel, Duc de Savoie.

SALVAING, Maifon noble & ancienne du Dauphiné, qui eft une branche de celle d'*Alinges* en Savoie. La Terre de Salvaing, qui lui a donné fon nom, eft fituée près du lac de Genève. Ceux de cette Maifon quittèrent le pays de leur origine vers 1100, pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illuftres, un Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1285, & divers excellents efprits.

MARGUERITE D'ALINGES DE SALVAING époufa, par contrat paffé le jour de l'octave de la fête St.-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, *Antoine Sieuri*, Comte de Mercaillet.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de fable, bequée, membrée & diadémée de gueules, à la bordure d'azur, femée de fleurs de lis d'or*. (Voy. Chorier, *Hiftoire du Dauphiné*, & l'*Hiftoire de la Maifon de Salve-*

*nage*, qui a pris deux alliances dans celle de SALVAING.)

SALVAN, d'Albi en Languedoc. JEAN-LOUIS DE SALVAN époufa *Marie de Jeannin de Gabriac*, dont :

PIERRE-MICHEL SALVAN D'HAUTERIVE, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Chevalier de St.-Louis, qui s'eft retiré du fervice en 1758; il époufa, en 1747, *Marie de Laprunce*, fille du Marquis de Laprunce-Montbrun, dont

Un fils, qui eft Officier de Cavalerie dans le Régiment de Berry.

SALVE, en Provence : Famille maintenue dans fa noblèffe le 27 Septembre 1668, qui a pour auteur :

I. LAURENT-CHARLES DE SALVE, qualifié d'Ecuyer dans les actes de Famille de fon temps, qui laiffa :

1. ISNARD, qui fuit ;
2. Et BAUDET, Prêtre.

II. ISNARD DE SALVE, Ecuyer, époufa, en 1539, *Marguerite Aubanel*, dont :

III. MICHEL DE SALVE, qui époufa N..., dont

IV. JEAN DE SALVE, qui commanda une Compagnie de Cavalerie de 100 Maîtres par commiffion du Roi Henri IV, le 20 Juillet 1595. Il fe diftingua dans les guerres de fon temps, étoit connu fous le nom de Capitaine JEAN, & époufa, en 1597, *Catherine de Giraud*, dont :

1. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte en la perfonne d'un autre ANDRÉ, Capifcol de l'Eglife de Barjols, & en CLAIRE, fa fœur ;
2. HERCULE, qui fuit ;
3. Et PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment Royal des Vailleaux, mort à Lérیدا.

V. HERCULE DE SALVE, Officier dans le même Régiment, époufa, en 1664, *Claire de Giles de Lambefe*, dont :

- 1 GASPARD, qui fuit ;
2. ESPRIT, qui époufa *Hélène d'Aguillery*, dont

JEAN, mariée à N... *Bourguignon-la-Mère*, dont pour fils ainé,  
JOSEPH, qui a été Chanoine à Péronne ;

3. Et JOSEPH, qui fut longtemps Gouverneur du Baftion de France, & époufa à Marfeille N... de *Gondon*, morte fans poftérité.

VI. GASPARD DE SALVE épousa, le 20 Février 1708, *Gabrielle de Fabre-Mazan*, dont :

1. LOUIS-HERCULE, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS & JOSEPH ;
4. Et CLAIRE.

VII. LOUIS-HERCULE DE SALVE DE VILLE-DIEU, épousa, par contrat passé à Marseille le 18 Mai 1742, *Thérèse-Françoise-Marie de Candolle*, dont :

JOSEPH-GASPARD-PANCRAGE. (Voy. l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, pag 377.)

Les armes : d'argent, au loup passant de sable, à la bordure de gueules dentelée.

SALVERT, Famille noble de la province d'Auvergne, dont le nom propre est *Montroignon*, & dont l'ancienneté remonte jusqu'aux Comtes souverains d'Auvergne, de qui elle descend ; ce qui est confirmé par le testament de Robert II, Comte de Clermont & Dauphin d'Auvergne, de l'année 1281, qui fait un legs au Seigneur de Montroignon, son parent. Cette noblesse est illustre pour avoir produit un Evêque de Clermont dans le XII<sup>e</sup> siècle, & un Grand-Prieur de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, pour la province d'Auvergne, dans le XIII<sup>e</sup>. Elle est aussi très-recommandable par ses alliances avec les Maisons de *Rouhault-Gamaches*, la *Chastre*, *Langeac*, *Robert de Lignerac*, *Gaucourt*, *Cardaillac*, *Bracket*, la *Baume*, & autres anciennes Maisons du Royaume. Nous ne rapporterons ici cette généalogie, faite de mémoires de filiation suivie, que depuis 1490, que vivoit

BERTRAND DE MONTRIGNON, dit de SALVERT, Chevalier, Seigneur de ce lieu, de Valeron & de Rouziers, qui épousa, le 6 Février 1496, *Antonia de Rouziers*, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui eut en partage la Seigneurie de Rouziers. & épousa, le 15 Mars 1527, *Catherine de la Rochebriant*, dont la postérité a formé les branches des Seigneurs de *Villate*, du *Luc* & de la *Motte-d'Arjon* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>) ;
2. Et PIERRE, qui suit,

PIERRE DE SALVERT eut les Terres de Valeron & de Rillemerie, & épousa, en 1533, *Françoise de Confolant*, dont

ANTOINE DE SALVERT, Seigneur de Neuville

& de Valeron, qui épousa en 1564 *Gilberte de la Rochedragon*, dont

ANTOINE DE SALVERT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Neuville & autres lieux, qui épousa, en 1594, *Catherine du Peyroux*, fille de *François*, Seigneur des *Mazières*, du Vernet & de la Chaux-Brandon, & de *Claude de la Chastre*, dont il eut

LOUIS DE SALVERT-MONTRIGNON, Seigneur de Neuville, la Chaux, &c., qui épousa, en Février 1622, *Alix de Plantadis*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Lery, & de *Jacqueline de Langeac*, dont

JEAN DE SALVERT, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, Noifac, St.-Allevard & la Roche-Cussac, qui fit ses preuves de noblesse devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & Commissaire départi pour la recherche des usurpateurs de la noblesse, lequel obtint, le 20 Décembre 1667, un arrêt de maintenue qui le confirme dans sa qualité d'Ecuyer, & issu de noble & ancienne extraction. Il épousa, le 8 Janvier 1652, *Françoise de la Salle*, fille de *Jean*, Baron de la Rodde, Marze & la Garde, & de *Claude Robert de Lignerac*, dont

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Clavières*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS, dit le *Marquis de Salvert*, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, &c., épousa, en 1688, *Gilberte de la Salle*, sa cousine germaine, fille de *Gilbert*, Baron de la Rodde, Marze & la Garde, & de la Dame de *Brachet-Malaurens*, dont

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et GILBERT, dit le *Chevalier de Salvert*. Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Beauvilliers, & Chevalier de St.-Louis, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec *Michelle de Canablin*, qui est morte en Avril 1756.

GUILLAUME, dit le *Marquis de Salvert*, Baron de la Rodde, Marze & la Garde, Seigneur de Neuville, St.-Allevard, la Chaux & autres places, épousa, en 1712, *Gilberte-Albertine-Rosalie de Gaucourt*, morte le 27 Septembre 1737, à Paris, âgée de 47 ans, remariée à *André-Abraham de Lescaux*, Seigneur de St.-Bohaire, & fille de *Charles*, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cluis & de Boiffes, & d'*Albertine-Brigitte de la Baume*, sa seconde femme, dont entr'autres enfants :

GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de SALVERT, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, qui a longtemps servi dans les Mousquetaires Gris, & mourut en Septembre 1762. Il avoit épousé, le 16 Août 1738, *Jeanne-Marie de Méallet de Fargues*, fille de *Louis*, Seigneur de Vitrac & du Trioulou, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Perche & Chevalier de St.-Louis, & de *Catherine de la Carrière*, dont :

CLAIRE-CATHERINE, née en 1742, qui épousa, en Juillet 1762, *Marc-Antoine*, Marquis d'Uffel. Capitaine dans le Régiment de Conty, Cavalerie.

## BRANCHE

des Seigneurs de CLAVIÈRES.

LOUIS DE SALVERT (fils puîné de JEAN, & de *Françoise de la Salle*), Seigneur de Noifac, Clavières, de Rubeyreix & Laspoules, servit longtemps en qualité de Cornette & de Lieutenant dans le Régiment Royal des Carabiniers, & quitta le service du Roi en 1703, par défaut de fanté. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 29 Janvier 1699, *Isabeau de Brachet-Peyruffe*, fille de *François*, Seigneur de Rubeyreix, Clavières, Laspoules, &c., & de *Claude de Cardaillac*; 2<sup>o</sup> en 1710, *Anne de la Roche-Aymon*; & 3<sup>o</sup> en 1716, *Aimée de Lentilhac*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-GILBERT, qui fuit;
2. Et LÉONARD, mort en bas âge.

FRANÇOIS-GILBERT DE SALVERT-MONTRIGNON, Seigneur de Clavières, Vours, Laspoules & autres lieux, mort le 20 Décembre 1759, avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1729, *Marie-Anne du Fayet de la Tour de Clavières* (reçue en 1710 au nombre des Demoiselles de St.-Cyr, & à laquelle Madame de Maintenon fit un legs par son testament), morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> le 2 Janvier 1732, *Philiberte-Antoinette de Gaultier*, fille de *Joseph*, Seigneur de Vours, & de *Philiberte de Cébié*, dont :

1. FRANÇOIS-MARIE-HENRI, qui fuit;
2. Et MARIE-JEANNE, qui épousa, en Avril 1760, *Pierre Dudat*, Ecuyer, Sieur de Boisfieux.

FRANÇOIS-MARIE-HENRI, dit le *Comte de SALVERT-MONTRIGNON*, né en 1736, Seigneur de Clavières & autres places, Mousquetaire de la seconde Compagnie, épousa, le 5 No-

vembre 1754, *Charlotte-Henriette de Sabrevois*, fille de *Henri*, Comte de Sabrevois, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, dont :

1. FRANÇOIS-GILBERT-HENRI, né le 23 Octobre 1755;
2. HENRI-ETIENNE, dit le *Chevalier de Salvert*, né le 11 Octobre 1756;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : d'azur, à la croix ancrée d'argent. Supports : deux griffons, & une couronne de Marquis.

SALVIATI, une des plus anciennes Maisons & des plus illustres d'Italie, dès 1200.

LAURENT SALVIATI fut choisi entre les 48 Conseillers qu'on donna à Alexandre, Duc d'Urbin, élu en 1331, perpétuel Souverain de la République de Florence.

JEAN SALVIATI fut Grand Gonfalonier en 1471. Il épousa, en 1455, *Madeleine de Gondi*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et ALAMANNE, qui vint Ambassadeur en France sous Louis XII. Il est auteur de la branche des Marquis de Salviati d'aujourd'hui.

JACQUES SALVIATI, Grand Gonfalonier en 1513, épousa, en 1486, *Lucrece de Médicis*, dont :

1. JEAN, né le 24 Mars 1490, fait Cardinal par le Pape Léon X, son oncle, le 1<sup>er</sup> Juillet 1517, mort le 28 Octobre 1553;
2. BERNARD, Evêque de Clermont & de St.-Papoul, puis Grand Aumônier de la Reine Catherine de Médicis, la parente, fait Cardinal par le Pape Pie IV en 1561, mort le 6 Mai 1568;
3. LAURENT, qui épousa *Constance Conti*, dont ANTOINE-MARIE, né en 1507, dit le *Grand Cardinal*, à cause de ses vertus; Cardinal le 23 Décembre 1583, mort le 28 Avril 1602.
4. PIERRE, marié, puis Grand Prieur de Rome;
5. ALAMANNE, qui continua la postérité;
6. Et MARIE, qui épousa *Jean de Médicis*.

SAMAY, au Perche, Election de Mortagne; Famille dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, 2 & 1.

\* SAMPIGNY, Terre & Seigneurie sur la

Meuse, dans le Barrois non mouvant, Baili-  
age de St.-Mihel, qui fut érigée en Comté  
par Lettres du 13 Juillet 1712, en faveur de  
*Louis-Ignace-René d'Ifoncourt*, Seigneur  
de Pont-fur-Meuse, Melnil-la-Horgne, Con-  
seiller d'Etat du Duc Léopold, Gouverneur  
des Ville, Château & Principauté de Com-  
mercy, qui vendit ce Comté, par contrat du  
26 Janvier 1720, à *Antoine Paris, Claude*,  
Sieur de la Montagne, *Joseph*, Sieur de Ver-  
nei, & *Jean*, Sieur de Montmartel, frères.  
Ce dernier en est aujourd'hui possesseur ; &  
il a été de nouveau érigé en Comté en sa fa-  
veur, par Lettres du 2 Mars 1730. Voyez  
PARIS. (Tabl. gén., part. VII, p. 183.)

SAMSON ou SANSON, Ecuyer, Sieur de  
Bois, en Normandie, Élection de Verneuil ;  
Famille qui porte pour armes : *d'azur, au*  
*chevron d'argent, surmonté d'un croissant*  
*d'or, & accompagné de trois bourses du*  
*même, posées 2 & 1.*

\* SANCERGUES, Seigneurie en Berry,  
unie à celle de Precy & de St.-Martin, &  
érigée en Marquisat au mois d'Octobre 1658,  
en faveur de *Bernard-Anne Bouchu*, Maître  
des Requêtes. Ce Marquisat a été vendu, en  
1716, à *Charles-Bonaventure Quentin de*  
*Richebourg*, Maître des Requêtes & Inten-  
dant de Rouen, qui obtint en 1722 de nou-  
velles Lettres d'érection en sa faveur. Voyez  
BOUCHU & QUENTIN DE RICHE-  
BOURG.

\* SANCERRE. Les Comtes de Sancerre  
commencent à

*Etienne de Champagne*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte  
de Sancerre en Berry, dont la postérité prit  
le furnon ; il étoit le troisième fils de *Thi-*  
*baut*, IV, dit le *Grand*, Comte Palatin de  
*Champagne*, & de Brie. Il mourut au siège  
d'Acre en 1191. Sa postérité a formé VIII  
degrés, & a fini à *Marguerite*, Comtesse de  
Sancerre, qui eut de son second mari, *Be-*  
*raut*, Comte de *Clermont*, entr'autres en-  
fants,

*Marguerite-Dauphine*, mariée à *Jean II*,  
Sire de *Bueil*, Maître des Arbalétriers de  
France, qui fut père de *Jean III*, Comte de  
*Bueil* & Comte de Sancerre, Amiral de Fran-  
ce, duquel descendent les autres Comtes de  
Sancerre. *René de Bueil* vendit le Comté de  
Sancerre à *Henri de Bourbon*, Prince de

Condé, trisaïeul de *Louise-Elisabeth de*  
*Bourbon*, Princesse de Conti, à laquelle le  
Comté de Sancerre est échu en partage.

SANCHON ou SENCHON, en Provence,  
Famille qui subsiste dans N... DE SANCHON,  
Seigneur de Bournissac, qui épousa *Angéli-*  
*que de Leutres*, fille de *Etienne*, Seigneur  
de Canillac, & de *Marie-Rose de Gabriel-*  
*ty*, dont :

Trois garçons, tous Officiers dans le Ré-  
giment Dauphin. Infanterie ;  
Et trois filles, dont deux sont Religieuses à  
Cavaillon.

SANCIA, en Bresse, Famille qui porte  
pour armes : *de gueules, au fautoir d'or,*  
*engoulé de quatre musflles de léopard du*  
*même, & un musfle de léopard aussi d'or,*  
*mis en cœur sur le fautoir.*

SANDRAS, en Champagne : *d'argent, à*  
*trois char bons de sable, allumés de gueules.*

SANDRICOURT. Voy. ROUVROY DE  
SAINT-SIMON.

SANDYS, ancienne Maison du Comté de  
Haut en Angleterre

GUILLAUME SANDYS avança beaucoup sa fa-  
mille sous les régnes de Henri VII & de  
Henri VIII, par les services qu'il rendit. Il  
fut fait Chevalier de la Jarretière & employé  
par Henri VIII dans les guerres contre la  
France. Il fut fait ensuite Lord Sandys &  
Grand Chambellan. Un de ses descendants,

GUILLAUME, Lord SANDYS, fut un des Pairs  
qui jugèrent *Marie*, Reine d'Ecosse. Voyez  
Imhoff & Moréri.

SANGLIER, en Poitou, ancienne No-  
blesse, dont il est parlé dans *l'Histoire de*  
*Châtillon*. Elle avoit des armes parlantes,  
qui sont : *d'or, au sanglier de sable, denté*  
*& allumé d'argent.*

♠ SANGUIN DE LIVRY, ancienne Mai-  
son, de laquelle il est parlé dans la 1<sup>re</sup> édit. de  
ce Dictionnaire, tom. III, pag. 261, &  
tom. IV, p. 364 & suivantes. Mais cet article  
ayant été absolument confondu par l'auteur  
faute d'instructions sur cette Maison, nous  
allons en donner ici une notice, dressée sur  
titres, vus & vérifiés par le Juge d'Armes de  
France, & généalogiste dans les différentes

circonstances où il a fallu faire des preuves. Sa filiation est suivie depuis

1. SIMON SANGUIN, Capitaine Gruyer, pour le Roi, des Forêts de Livry & de Bondy, Seigneur de Livry, Couberon & Vaujour, qui acquit, en 1474, la Terre de Fontenay-le-Bel, de Florimond de Sailly. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie Martin*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite Lecocq*, fille de *Gérard*, Seigneur d'Esgrény & de Coupvray, & de *Gillette de Corbie* (tante d'*Ambroise de Corbie*, femme de CLAUDE SANGUIN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Seigneur de Rodemont, Marchais & Prunelay, en Brie, & Dame d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis.) *Jean Lecocq*, Seigneur d'Esgrény, son quatrième aîné étoit frère de Robert, Evêque & Duc de Laon, Pair de France en 1351. Il eut de son premier mariage :

1. NICOLAS, qui suit.

Et du second :

2. « CLAUDE, auteur de la branche de *Sanguin de Roquencourt*, qui viendra en son rang; »  
3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Fontenay-le-Bel, qui épousa, le 17 juillet 1517, *Anne de Corbie*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Jagny, en France, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi; il eut pour descendant au 5<sup>e</sup> degré,

CHARLES-AUGUSTE FRANÇOIS, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de St.-Louis, vivant en 1740. »

4. Et plusieurs autres fils, qui ont formé différentes branches, toutes éteintes, & entr'autres celles des Seigneurs de *Vignon*, de *Venteuil* & de *Mont-Louis*, & cette première établie en Bretagne, & maintenue en la noblesse d'ancienne extraction, & en la qualité de Chevalier, par l'arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de cette province, du 17 Juin 1670.

II. NICOLAS SANGUIN, Seigneur de Livry, de Vaujour, de Couberon, & de Fourches, fit hommage au Roi de sa terre & Seigneurie de Livry, le 6 Novembre 1518, & mourut le 30 Novembre 1545. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne Sauvage*; & 2<sup>o</sup> le 6 Septembre 1521, *Jeanne de Louviers*, Dame de Sorges, fille de *Jean*, Seigneur de Cannes & de Maurevert, Échançon du Roi, & de *Guillemette de Corbie*, arrière-petite-fille du Chancelier de ce nom, ainsi que sa belle-mère. Du premier lit vinrent :

CATHERINE, morte le 10 Mai 1544; elle avoit épousé, le 22 Janvier 1533, *Christophe de Radeval*, Seigneur d'Arzillemont, d'Aubigny & de Sévigny;

Et MARIE, mariée à *Jean de Postel*, Seigneur d'Ormy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: elle en étoit veuve en 1572.

Du second lit sont nés :

JACQUES, qui suit, & CHRISTOPHE, Chanoine de l'Eglise de Paris.

III. JACQUES SANGUIN, Seigneur de Livry & de la Guette, épousa, le 22 Novembre 1547, *Barbe de Thou*, Sœur de *Nicolas de Thou*, Evêque de Chartres, & de *Christophe de Thou*, premier Président du Parlement de Paris, & fille d'*Augustin de Thou*, Président à Mortier, & de *Claude de Marie de Verigny*, petite-fille du Chancelier de ce nom; ils eurent de ce mariage :

JACQUES, qui suit;

CHRISTOPHE, Prieur de Ceton, & Chanoine de l'Eglise de Paris;

Et JEANNE, qui épousa, le 24 Avril 1569, *Geoffroy Camus*, Chevalier, Seigneur de Pont-Carré & de Torey, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé.

IV. JACQUES SANGUIN, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Livry, épousa, le 1<sup>er</sup> Septembre 1577, *Marie Dunefnil*, fille de *Denis*, Seigneur de Crequelaine, dont :

1. CHARLES, qui suit;

2. NICOLAS, Seigneur de Bonneuil, sacré Evêque de Senlis, le 12 Mars 1623, sur la démission du Cardinal de la Rochefoucauld. Il fut admis par le Roi Louis XIII en son Conseil d'Etat, chargé, avec le même Cardinal de travailler à la réforme de l'Abbaye de Saint-Vaast; il avoit refusé en différents temps les Archevêchés d'Arles & d'Embrun, le démit de l'Evêché de Senlis, en faveur de DENIS son neveu, & mourut le 15 Juillet 1653;

3. JACQUES, Chevalier de Malte, qui fit ses preuves en 1608;

4. AUGUSTIN, Seigneur de Villeneuve, un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, mort le 6 Mai 1652;

5. AUGUSTIN, Gentilhomme & Capitaine des Gardes du Prince de Condé, mort sans alliance;

6. CHARLES, Chanoine de la Sainte-Chapelle;

7. DENIS, Aumônier du Roi, mort le 28 Mars 1670;

8. HENRI, Seigneur de Chasseuil, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans;



9. MARIE, Religieuse à Ste.-Claire, à Senlis, morte âgée de 77 ans.
10. MADELEINE, aussi Religieuse à Ste.-Claire, morte le 28 Décembre 1670, âgée de 80 ans. Elle avoit gouverné jusqu'à sa mort le monastère de la présentation de la Ste-Vierge, fondé par l'Evêque de Senlis son frère ;
11. Et ANNE, qui épousa, par contrat du 4 Novembre 1601, *André du Lorant*, Seigneur de Ferrière, Médecin du Roi HENRI IV,

V. CHARLES SANGUIN, Chevalier, Seigneur de Livry, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, fit le partage des biens de ses père & mère, en 1627 & 1629, avec ses frères & sœurs, & mourut le 23 Novembre 1666. Il avoit épousé, le 29 Novembre 1619, *Marie Dolé*, fille de *Louis*, Seigneur du Vivier, & de *Marie Conflant*, dont il eut :

1. DENIS, Evêque de Senlis, par la résignation de son oncle ; il avoit été sacré par lui, à Paris, le 14 Janvier 1652, & y mourut Doyen des Prélats de France, le 13 Mars 1702, âgé de 81 ans, & fut transporté à Senlis dans l'Eglise de la présentation de N.-D., auprès de son oncle, ancien Evêque de Senlis ;
2. Et JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES SANGUIN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Livry & du Genitoy, fut fait Capitaine des chasses & plaines des forêts de Livry & de Bondy, sur la démission du Marquis de Mailly, par Lettres de 1622, & pourvu de la charge de premier Maître d'Hôtel du Roi, le 10 Juillet 1676, à la place du Maréchal de Bellefonds, & mourut le 1<sup>er</sup> Septembre 1680. Il avoit épousé, le 5 Janvier 1647, *Marie de Bordeaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Neuville & du Genitoy (& nièce de M. de *Bordeaux*, Ambassadeur en Angleterre). De ce mariage naquit :

VII. LOUIS SANGUIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Livry & du Genitoy, né le 4 Juillet 1648, qui fut Enseigne des Genjarmes de Bourgogne, Mestre de Camp de Cavalerie, & Aide de Camp du Roi, par Brevet du 25 Avril 1684, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la guerre ; il fut depuis Maréchal de Camp, succéda à son père en 1676, dans la place de Capitaine des Chasses de Livry & de Bondy, fut pourvu de la charge de premier Maître d'Hôtel du Roi en survivance de son père ; obtint du Roi, au mois de Février 1688, des Lettres d'érection en

Marquifat, de la terre de Livry, & mourut à Versailles le 6 Novembre 1723. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1678, *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, morte le 13 Octobre 1729, fille de *François*, Duc de St.-Aignan, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & sœur de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France & Gouverneur des Princes petits-fils de Louis XIV. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Auditeur de Rote, Abbé de St.-Servin de Touloufe, de St.-Arnould de Metz, de Fontenay, de Livry & de Beaulieu, mort le 15 Février 1729, ayant refusé plusieurs Evêchés ; il fut Ambassadeur en Portugal, en Espagne & en Pologne ; le Roi Auguste de Pologne lui avoit accordé sa nomination au Cardinalat, plusieurs années avant sa mort ;
3. PAUL-HIPPOLYTE, né le 17 Octobre 1682, Chevalier de Malte, Commandeur de la Commanderie de Clichy en Aulnois, fut nommé, le 16 Novembre 1704, Colonel du Régiment de Nivernois, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, le 28 Octobre suivant, mort Maréchal de Camp, le 4 Octobre 1720 ; il avoit été blessé à la bataille de Spire en 1703 ;
4. Et HENRIETTE, Religieuse à Ste.-Marie de St.-Denis.

VIII. LOUIS SANGUIN, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Livry, nommé par Louis XIV, & la Reine, son épouse, le 5 Avril 1679, fut premier Maître d'Hôtel de S. M., & nommé, au mois de Décembre 1701, l'un des Seigneurs qui devoient accompagner le Roi d'Espagne jusqu'à la Frontière ; il avoit été fait Colonel du Régiment de Tournefort en 1699, Brigadier en 1704, & successivement Maréchal de Camp & Lieutenant-Général ; il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 3 Juin 1724. Il épousa, le 7 Décembre 1706, *Marie-Madeleine-Françoise Robert de la Fortelle*, fille de *Louis*, Seigneur de la Fortelle, Conseiller d'Etat ; leurs enfants furent :

1. PAUL, Marquis de Livry, né à Versailles, en 1709, premier Maître d'Hôtel du Roi, Colonel du Régiment de Perche, mort sans postérité le 16 Mai 1758. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Mars 1741, *Marie-Christine de Maniban*, fille de *Joseph-Gaspard*, Marquis de *Maniban*, premier Président du Parlement de Touloufe, & de *Jeanne-Christine de Lamignon* ;

2. LOUIS-MARIE, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Livry, au mois de Mai 1729, & mort le 18 Juillet 1739;
3. HIPPOLYTE-FRANÇOIS, qui suit;
4. LOUIS, né le 28 Juillet 1723, nommé à l'Abbaye de Livry, à la mort de son frère, & mort en 1745;
5. MADELEINE-URSULE, Religieuse aux Bénédictines de Montargis, morte en 1767.

IX. HIPPOLYTE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre des armées navales, resté seul de son nom par la mort du Marquis de Livry, son frère, quitta la croix de Malte, en 1760, & épousa, le 15 Avril 1760, *Thérèse-Bonne Gillain de Benouville*, fille d'*Antoine*, Marquis de Benouville, Maître de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, le dernier de la Branche du nom de *Gillain*, qui passa d'Ecôle en Normandie à la réunion de cette province avec la France, en 1203, & de *Bonne-Charlotte Hue de Langrune*; de ce mariage font issus :

1. HIPPOLYTE-ANTOINE-AGLAÉ, Comte de Livry, né le 26 Juillet 1762, Capitaine au Régiment Royal-Gravatte;
2. HIPPOLYTE, né le 28 Janvier 1765, reçu Chevalier de Malte au mois d'Avril suivant, Sous-Lieutenant au quatrième Régiment de Chasseurs;
3. MARIE, Vicomte de Livry, né le 15 Mai 1766, Enseigne au Régiment de Ligne;
4. HÉLÈNE-THÉRÈSE, mariée le 14 Mai 1781, au Marquis de *Morant*.
5. Et ADOLPHE-CHRISTINE-ADÉLAÏDE.

#### BRANCHE

de SANGUIN de ROQUENCOURT.

II. « CLAUDE SANGUIN (fils puîné de SIMON), Seigneur de Santeny, en Brie, élu Echevin de la ville de Paris en 1523, puis Bailli du Louvre, fut père de

III. JEAN SANGUIN, Seigneur de Vauluseau, de Santeny & Roquencourt, Notaire & Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France & de les Finances en 1558, élu Echevin de la ville de Paris en 1564, qui épousa, le 7 Février 1556, *Marie de Baugé*, & fut le trisaïeul de

VII. JEAN-PHILIPPE SANGUIN, Seigneur de Roquencourt, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 6 Novembre 1705, *Marie Goujon*, dont il n'a eu qu'une fille; & 2<sup>o</sup> le 15 Mars 1711, *Madeleine de la Barre*. Du second lit vinrent :

1. CHARLES-ESPRIT-PHILIPPE, Ecuyer, né le 1<sup>er</sup> Mai 1714;
2. & 3. AGUSTE-NICOLAS & ARSÈNE-NICOLAS-MARIE, morts jeunes;
4. MADELEINE-ANGÉLIQUE-VICTOIRE, née le 4 Février 1712;
5. MARGUERITE-ANTOINETTE-EUGÉNIE, née le 19 Mai 1713, reçue à St.-Cyr le 3 Juillet 1722;
6. FRANÇOISE-MÉLANIE, née le 15 Février 1718, reçue à St.-Cyr le 6 Octobre 1725;
7. CHARLOTTE-GENEVIÈVE-THÉRÈSE, née le 8 Juin 1719;
8. Et MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE, née le 28 Septembre 1721. »

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 & 1, & en pointe, de deux pattes de griffon du même, mises en bande, & de trois demi-rôles d'argent posées en orles, & mouvantes du bord de l'écu.*

SANGUIN de MEUDON. Cette Maïson a pour auteur :

GUILLAUME SANGUIN, Changeur & Bourgeois de Paris, dont un des fils, JEAN SANGUIN, fut annobli en 1400 : ANTOINE SANGUIN, Seigneur de Meudon, épousa *Marie Simon*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ANTOINE, dit le *Cardinal de Meudon*, parce qu'il étoit Seigneur de ce lieu & qu'il en fit commencer le château, fut Evêque d'Orléans, ensuite Archevêque de Toulouse; ce fut par le crédit de la Duchesse d'Etampes, sa nièce, qu'il fut élevé aux dignités les plus éclatantes de l'Eglise. Le Pape Paul III le créa Cardinal; il en reçut le chapeau des mains du Cardinal Farnèse, Légat en France, & fut créé Grand Aumônier de France en 1543. C'est le premier qui ait pris ce titre. Il mourut à Paris en 1559;
3. Et ANNE, qui épousa *Guillaume de Piffelleu*, Chevalier, Seigneur de Hecilly.

CLAUDE SANGUIN, Seigneur de Rademont & de Villemenon, épousa *Etiennette de Martines*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MARIE, qui épousa, le 28 Décembre 1558, *Jean de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Montpoulin, fils de *Compagnet*, Seigneur de Montpoulin, & de *Françoise d'Hédouville*;
3. Et ETIENNETTE, qui épousa, en 1570, *Claude Desmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brières-les-Scellés & de Marchais en partie, dont

*Gédéon*, dit SANGUIN, à cause de la substitution aux nom & biens de CLAUDE SANGUIN, son oncle maternel.

CLAUDE SANGUIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rademont, Marchais & Pruneloy en Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, mort le dernier de sa branche, épousa *Ambroise de Corbie*, dont il eut :

ANNIBAL & GASPARD, qui périrent malheureusement en 1590, en venant de Corbeil à Paris, dans un bateau qui fit naufrage.

Les armes : *d'argent, à la croix entée de sable, cantonnée de 4 merlettes du même.* (Voy. le P. Anselme.)

§ SANSON. Ce nom est connu en différents royaumes & en différentes provinces de France, & même en différents pays étrangers; mais la Famille de SANSON, dont nous avons à parler ici, est originaire d'Abbeville, en Picardie, & il en est parlé, dans plusieurs endroits, dans le Nobiliaire de cette province, par Haudicquer de Blancourt.

Le premier dont on ait connaissance est :

I. JACOB SANSON, vivant en 1429, sous le règne du Roi Charles VII; il servit ce Prince en qualité de Cornette de Cavalerie, lorsque la Pucelle d'Orléans aidoit à délivrer la France de l'oppression des Anglais. Il épousa une Demoiselle de la noble Maison *des Pantouis*, en Angleterre, dont il eut :

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. & 3. PIERRE & JEAN, qui ont aussi fait lignée, mais dont nous ne pouvons donner qu'une notice bien abrégée, après la postérité de leur aîné.

II. BALTHAZAR SANSON, I<sup>er</sup> du nom, épousa *Jeanne Lamiré*, sœur de *Gilles*, Seigneur de Caumont, de la noble Maison de Nouvion, dont il eut pour fils unique,

III. JEAN SANSON, I<sup>er</sup> du nom, qui fut Echevin d'Abbeville en 1493, & épousa *Catherine de Luffé*, d'une Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules.* De ce mariage sont sortis :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. GUILLAUME & MATTHIEU, qui ont chacun fait branche, rapportées après la postérité de leur aîné;
4. MARIE, Religieuse de St.-François;
5. PERRINE, qui épousa N... *Buquin*;

6. BARBE OU JACQUELINE, qui épousa *Jean-le-Bel*, Seigneur d'Huchanneville, Maître d'Abbeville en 1573;

7. Et GILLETTE, mariée à *Antoine de Beauvarlet*, dont est issu *Joffe*, Conseiller au Prévôt d'Abbeville.

IV. JEAN SANSON, II<sup>e</sup> du nom, fut Echevin d'Abbeville en 1516, & épousa *Marie de Chepy*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. EUSTACHE, Echevin d'Abbeville en 1573, qui épousa 1<sup>o</sup> N... *le Bel*; & 2<sup>o</sup> *Anne Gamot*, dont :
  1. & 2. JEAN & GEORGE;
  3. Et MARIE, mariée à *Jean de Quen*.

3. BALTHAZAR, qui fut Prêtre;

4. Et MELCHIOR, qui épousa *Nicole Mannuffier*, dont :

1. NICOLAS, Chartreux à Montreuil;
2. ANTOINE, qui épousa *Françoise Leroy Domguese*, dont :
  1. NICOLAS, qui épousa *Jacqueline du Festel*;
  2. CATHERINE, qui épousa *Pierre Gatte*;
  3. Et MARIE, Religieuse de St.-François;

5. Et JEAN, qui épousa *Isabelle Gallette*, dont est issu :

JEANNE, mariée à *Jean Dupuy*, dont est née *Catherine Dupuy*.

V. NICOLAS SANSON épousa 1<sup>o</sup> *Guyotte le Febvre*; & 2<sup>o</sup> *Antoinette Foublin*. Du premier lit vinrent :

1. MATTHIEU, qui se fit Capucin, connu sous le nom de *Père Matthieu*, d'Abbeville, célèbre prédicateur considéré du Roi Henri IV. Il en prononça l'oraison funèbre à Paris, où il mourut, au Couvent des Capucins de St.-Honoré, ayant été empoisonné par les hérétiques, pour avoir converti une grande Dame à la Foi;
2. ISABEAU, qui épousa *Jean Vuané*;
3. MARGUERITE, qui épousa *Jean Apault*;
4. JACQUES, né le 10 Février 1596, qui entra chez les Carmes Déchaussés, sous le nom de *Père Ignace-Joseph de Jésus-Maria*, & mourut le 19 Août 1665;
5. FRANÇOIS, qui se fit Chartreux à Abbeville;
6. MARGUERITE, Religieuse Ursuline à Mont-Didier, connue sous le nom de *Sœur Marguerite de Sainte-Agnès*;
7. CHARLOTTE, qui épousa *Charles Marcotté*, dont il eut un fils qui se fit Carme Dé-

- chauffé, sous le nom de *Père Archange* ;  
 8. MARGUERITE, qui épousa *Philippe de Beauvarlet* ;  
 9. ET ISABELLE, qui épousa *Pierre de la Varde*.

SECONDE BRANCHE,

*sortie de la précédente.*

IV. GUILLAUME SANSON (second fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine de Luffé*), fut Echevin d'Abbeville en 1546, & épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Labbie* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Brouilly*. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. VULFRAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. & 4. MARGUERITE & GUILLEMETTE.

Du second lit font nés :

5. Autre LOUIS, dit *le Jeune*, auteur de la quatrième branche, qui viendra en son rang ;
6. SIMON, Religieux Bénédictin, & Prieur de l'Abbaye de St.-Valéry ;
7. CHARLES, qui épousa *Antoinette Courtier* ;
8. JEAN, Chanoine de l'Eglise Collégiale de St.-Vulfran ;
9. NICOLAS, Avocat, Procureur-Général, & un des sept premiers Conseillers du Siège préférial d'Abbeville ;
10. FRANÇOIS, qui épousa *Marie Poulhier*, dont :

1. FRANÇOIS, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame d'Amiens ;
2. MARIE, mariée à *René Becquelin*, Sieur de la Chauffée, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Clermont en Beauvoisis ;
3. Autre MARIE, mariée à *Robert Correur*, de la ville d'Amiens ;
4. ET BARBE SANSON, femme de *Nicolas Dubos*.

V. LOUIS SANSON fut Echevin d'Abbeville en 1588, & eut d'une demoiselle nommée *Jeanne*, dont le nom de famille est ignoré,

VI. ANTOINE SANSON de l'ETOILE, qui épousa *Françoise Duval*, dont

VII. ANGINE SANSON, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa 1<sup>o</sup> *Suzanne Flamen* ; & 2<sup>o</sup> *Barbe des Préaux*. Il eut du premier lit :

1. MARIE, Religieuse aux Filles de Ste.-Marie ;
2. 3. & 4. CATHERINE, ANNE, & MARGUERITE ;

Et du second lit :

5. & 6. ANTOINE & JACQUES, dont nous ignorons la destinée.

TROISIÈME BRANCHE.

V. VULFRAN SANSON (second fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Labbie*), épousa *Antoinette Hocquet*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. ANNE, qui épousa *Gentien le Vasseur* ;
3. MARIE, qui épousa *Gabriel Boutard* ;
4. ET FRANÇOISE, mariée à *Claude le Blond*.

VI. NICOLAS SANSON, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Jeanne Thomas*, de laquelle naquirent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Docteur en Théologie, Chanoine de St.-Vulfran, Doyen & Curé de Guynes ;
3. PHILIPPE, Religieux de St.-François ;
4. MARIE, qui épousa *Pierre Duval* ;
5. MARGUERITE, qui épousa *Jacques Pasquier* ;
6. ANNE, mariée à *Nicolas Duval* ;
7. ET CHARLOTTE, femme de *N... du Caurroy*, fils du Seigneur de Boidembourg.

VII. NICOLAS SANSON, III<sup>e</sup> du nom, né le 20 Décembre 1600, envoyé par son père, avec ses deux frères, au Collège d'Abbeville, pour y faire ses études, & fit de si grands progrès dans les sciences, & surtout la géographie, qu'en peu de temps il s'acquit la réputation du plus grand Géographe de son siècle. Louis XIV le nomma son Géographe ordinaire, & Conseiller d'Etat. Il mourut le 7 Juillet 1667. Voy. au mot SANSON (NICOLAS), Bayle, Moréri ; les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, par Pierre Nicéron. Il épousa *Isabelle le Moitier*, dont :

1. NICOLAS, qui fut si courageux, qu'à l'âge d'environ 22 ans, il exposa sa vie dans un tumulte populaire, pour sauver celle du grand Pierre Séguier, Chancelier de France ;
2. ADRIEN, mort le 7 Septembre 1718 ;
3. GUILLAUME, mort le 15 Mai 1703 ;
4. CHARLES ;
5. MARIE, mariée à *Denis Guérin*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris ;
6. FRANÇOISE, qui épousa *Pierre Moulart*, Sieur de Vifé-Marets ;
7. ELISABETH (tous nés à Abbeville, qui virent leur père à Paris ; nous en ignorons la postérité).

QUATRIÈME BRANCHE.

V. LOUIS SANSON, II<sup>e</sup> du nom, dit *le Jeune* (fils puiné de GUILLAUME, & de *Jeanne Brouilly*, sa seconde femme), fut Echevin d'Abbeville

en 1580, & épousa *Marie Belle*. Ses enfants furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. SIMON, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Vulfran, & Curé de St.-Nicolas, en la même Eglise ;
3. MARIE, mariée à *Nicolas Griffon* ;
4. GILLETTE, qui épousa *Jean de Godemont* ;
5. Et CHARLOTTE, qui épousa *Antoine du Caudas*.

VI. GUILLAUME SANSON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Haut-Menil, Maître d'Abbeville, és-années 1636 & 1637, épousa *Hippolyte Brulet*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à *Louis Morel* ;
3. CHARLOTTE, qui épousa *Nicolas Dupont* ;
4. Et MARIE, mariée à *Pierre Godemont*.

VII. LOUIS SANSON, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi au Siège Prédial d'Abbeville, épousa *Marie Gaillard*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. LOUIS, FRANÇOIS-HYACINTHE, CHARLES & JEAN-BAPTISTE.

VIII. GUILLAUME SANSON, Ecuyer Seigneur du Haut-Mefnil, Maître-Commandant pour le Roi de la ville d'Abbeville, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée de Ponthieu, & Siège Prédial, épousa *Marie d'Arrest*, fille unique & héritière de *Gui*, Ecuyer, Seigneur de Chatigny, & d'*Hippolyte Rouhault*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. N... SANSON, Seigneur de Becquerel, Chanoine de l'Eglise Royale de St.-Vulfran ;
3. FRANÇOIS-HYACINTHE, Ecuyer, Conseiller du Roi ;
4. CHARLES, Docteur en Théologie & Curé de St.-Georges d'Abbeville ;
5. Et JEAN BAPTISTE, Ecuyer, Seigneur d'Auberville, marié à *Catherine le Fevre de la Poterie*.

IX. LOUIS SANSON, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Haut-Mefnil, Mouchaux, Acheux, Berneville en partie, & Baron de la Terre de Frière, Maître-Commandant d'Abbeville, pour le Roi, en 1730, Doyen des Conseillers du Siège prédial de cette ville, Procureur du Roi de la Maréchaussée, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France, épousa *Marguerite-Françoise d'Arrest*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Valmoutier, & d'*Anne de Doullens*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;

2. MARIE, mariée à *Charles Gaillard*, Ecuyer, Seigneur, Vicomte de la Terre de Gappenne ;
3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse Carmélite à Abbeville, connue en religion sous le nom de révérende Sœur *Marie-Françoise de Saint-Joseph*, qui a été longtems Supérieure & Maitresse des Novices, & est morte faiblement le 21 Janvier 1722 ;
4. Et AGNÈS-FRANÇOISE, morte fille.

X. LOUIS SANSON, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la terre & Baronnie de Frière, & des terres du Mefnil, du Haut-Mefnil, Mouchaux & autres lieux, épousa, en 1742, *Marie-Nicolas-Jeanne le Sellier de Hame*, Dame de Hauchy, Frifœulles, Joffeux, Magneville, fille aînée & héritière de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Festonval, dont :

- JEAN-LOUIS, qui suit ;  
Et MARIE-LOUISE SANSON DE FRIÈRE, appelée *Mademoiselle de Holloy*.

XI. JEAN-LOUIS SANSON est Chevalier, Seigneur de Frifœulles, Hauchy, Magneville, &c.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

IV. MATHIEU SANSON (troisième fils de JEAN 1<sup>er</sup>, & de *Catherine de Luffé*), épousa *Catherine Briet*, dont :

V. JEAN SANSON, III<sup>e</sup> du nom, Echevin d'Abbeville en 1545, qui épousa *Antoinette Canneçon*, dont :

1. VULFRAN, qui suit ;
2. ANDRÉ, Chanoine de St.-Vulfran ;
3. CHARLES, rapporté après son frère aîné ;
4. JEAN, qui viendra en son rang ;
5. ANTOINETTE, mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de St.-Lau ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Riquet Sapin*.

VI. VULFRAN SANSON, Seigneur de la Ramée, dit le *Capitaine Sanfon*, fut un fameux Ligueur, qui périt dans une rencontre où il fut attaqué par une troupe d'élite conduite par Henri IV ; le danger fut grand pour ce Prince, ce qui lui fit dire, après l'action, *que dans plusieurs autres occasions où il s'était trouvé, il avoit combattu pour la gloire, mais que, dans celle-ci, il avoit combattu pour la vie*. VULFRAN avoit épousé *Jacqueline de la Chapelle*, de laquelle vint :

1. CHARLES, qui alla s'établir à Amiens, & dont nous ignorons la postérité ;
2. ANNE ;

3. Et ANTOINETTE, qui époufa N... le Sieur.

VI. CHARLES SANSON (fils cadet de JEAN III), époufa la veuve de *Guillaume de Vienne*, dont il eut :

1. CHARLES, Chapelain de St.-Vulfran ;
2. ALEXANDRE, qui fuit ;
3. JÉRÔME, rapporté après fon frère aîné ;
4. Et MARGUERITE.

VII. ALEXANDRE SANSON époufa N... *De-roches*, dont :

1. CHARLES, Chanoine de N.-D. de Chartres ;
2. JACQUES, dont nous ignorons la poftérité, ainfi que celle de JEANNE & MARIE, fes fœurs.

VII. JÉRÔME SANSON (troisième fils de *Charles*), époufa 1<sup>o</sup> *Joffeline l'Évêque*, morte fans enfans ; 2<sup>o</sup> *Marguerite de Gribeménil*, dont :

1. CLAUDE, Religieux de l'Ordre de St.-François ;
2. FRANÇOIS, qui alla s'établir à Haute-Brière ;
3. MARIE, qui époufa *Jean l'Enfant* ;
4. Et CATHERINE, dite de *St.-Maur*, Religieufe Bénédictine de Ste.-Auffreberte.

VI. JEAN SANSON (troisième fils de JEAN II, & d'*Antoinette Canneçon*) fut Echevin d'Abbeville en 1589, & époufa *Anne le Roy*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. ANNE, qui époufa le Sieur *Parmentier* ;
3. Et ISABEAU, qui époufa *Jacques le Sault*.

VII. NICOLAS SANSON époufa *Jeanne Saunier*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Une fille, qui époufa le Sieur de *Crède*.

VIII. NICOLAS SANSON, II<sup>e</sup> du nom, époufa N... *Toulet*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

JEAN-BAPTISTE, Chanoine de St.-Vulfran.

Les armes : *d'or, à trois merlettes de fable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIERRE SANSON (second fils de JACOB, tige de la Famille), eut pour descendant

N... SANSON, qui eut pour fils

1. N... SANSON, dont :  
PIERRE, qui fuit.
2. Et PIERRE, Religieux Chartreux, qui vivoit en 1520, dans la Chartreuse d'Abbeville.

PIERRE SANSON, Echevin d'Abbeville en 1539, époufa, vers 1530, N... d'*Arreß*, dont :

JEAN SANSON, qui époufa N... de *Mauvoifin*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. ANNE, qui époufa *Jacques le Maire* ;
3. JEANNE, qui époufa le Sieur de *Calonne* ;
4. Et MARGUERITE, qui époufa 1<sup>o</sup> le Sieur de *la Combe* ; & 2<sup>o</sup> le Sieur *Maffon*, d'Amiens.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de fable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Devife : *ex forti dulcedo.*

JEAN SANSON (troisième fils de JACOB) laiffa :  
JEAN SANSON, II<sup>e</sup> du nom, qui eut :

ANDRÉ SANSON, qui fut Echevin d'Abbeville, en 1515, & laiffa :

FRANÇOIS SANSON, qui époufa *Jacqueline Froment*, dont :

FRANÇOIS SANSON, II<sup>e</sup> du nom, Quartinier de la ville de Paris, qui époufa *Marguerite Guillemau*, dont :

1. FRANÇOIS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris ;
2. Et PHILIBERT.

A cette branche appartenoit :

GILETTE, qui époufa *Guillaume Dufour*.

Ceux qui font defcendus de JEAN I<sup>er</sup> ont porté les armes au fervice de nos Rois, tant en France que dans les pays étrangers, & fur mer & fur terre.

Les armes de cette branchefont : *d'argent à la culaffe de fable, accompagnée de trois merlettes du même, becquées & patées, 2 en chef & 1 en pointe*, avec la même devife, qui eft commune aux trois branches : *ex forti dulcedo.*

Le fieur de Bury, dans fon *Hiftoire de Saint Louis*, parle d'un SANSON, Archevêque ou Evêque. Nous ignorons s'il étoit de la même Famille. M. de Pérefix, dans fon *Hiftoire de Henri IV*, parle d'un SANSON renommé par fon expérience dans le métier des armes, qui commandoit alors dans une partie de l'armée Efpagnole. Nous le croyons le même que ce Capitaine SANSON, Seigneur de la Ramée, nommé VULFRAN SANSON, qui fut tué par un Corps de troupes d'élite conduit par Henri IV. L'hiftoire du Comté de Ponthieu fait mention d'un SANSON DE GOURLAN, qui fe trouve dans la lifte des Sénéchaux de Ponthieu.

Les principales alliances de cette branche font, entr'autres, avec les Mailons de *le Sel-*

lier, de *Boufflers*, & de *Wignacourt*. On fait que celle-ci a donné un Grand-Maitre de Malte dans Adrien de Wignacourt. Il ne faut pas aussi oublier la Maison d'*Arrest*, ni celle de *Beauvarlet*, & bien d'autres mentionnées dans la généalogie, d'après un mémoire dressé sur les titres.

SANSON, Ecuyer, Sieur de Groucy, du Bosq & de la Vallée, ancienne Noblesse, élection de Carentan, en Normandie, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 3 bourfes d'or, 2 & 1.*

\* SANSY, ou SANCY, Terre & Seigneurie située dans le Duché de Bourgogne, diocèse de Langres, & qui relève du Seigneur de la ville de Noyers.

En 1347, Dame *Guillaume de Verilly*, veuve de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de SANSY, en reprit de fief, tant pour elle, que pour JEAN, son fils mineur. En 1351, *Jeanette des Granges* étoit Dame de Sanfy en partie, & *Girard de Manus*, Ecuyer, l'étoit aussi en partie en 1391. Cette terre de Sanfy, en 1482, fut partagée entre les enfants d'*Etienne de Mazières*, & d'*Hermen Douhenne*, son épouse ; & en 1508, *Jean de Mazières* en donna la troisième partie à *Philiberte de Barges*, sa nièce, fille de *Jean*, & de *Marie de Mazières*. C'est par le second mariage de cette *Philiberte*, avec *Jean du Boutet*, que cette terre est entrée, en 1511, dans la Famille du *Boutet*, où elle est restée jusqu'à *Louis du Boutet*, qui la vendit, en 1698, à N... le *Basle de Moulins*, lequel l'a aussi vendue depuis peu d'années ; mais nous ignorons à qui.

\* SANTENAY, Seigneurie en Bourgogne, dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Novembre 1644, enregistrées en la Chambre des Comptes, le 6 Avril 1645, en faveur de *Dennis le Goux*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis premier Président du Dauphiné. Ce Marquisat appartient à présent à N... *Pari-got*, Ecuyer, qui le tient en simple fief.

SANZAY ou SANSAY, en Poitou : *d'or à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules, un écu sur le tout en abîme, échiqueté d'or & de gueules.*

SAON (ou), Ecuyer, Sieur de la Garenne,

en Normandie, élection de Bayeux. Famille qui porte : *d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

SAPORTA ou SAPORTE. Cette Maison, de la ville d'Apt en Provence, est originaire de Saragoffe, où elle a toujours été comprise dans les Familles les plus distinguées.

LOUIS DE SAPORTE fut le premier qui vint en France. Il établit sa demeure à Marseille, & laissa de sa femme :

1. LOUIS, qui fut ;
2. Et FRANÇOISE, qui épousa, par contrat passé devant *Jean Carradet*, Notaire à Marseille, le 28 Mai 1499, Noble *Guillaume Autric*, Seigneur de Beaumettes.

LOUIS DE SAPORTA, 1<sup>o</sup> du nom, passa à Toulouse, où il épousa, le 13 Avril 1508, par contrat passé devant *Maguelon Volontier*, Notaire à Montpellier, noble *Marguerite de Navarre*, dont plusieurs enfants. L'aîné,

ANTOINE DE SAPORTA, alla s'établir à Montpellier. Il étoit fort attaché à la Cour de Marguerite, Reine de Navarre. Ce fut là où il quitta la religion de ses pères pour embrasser la religion prétendue réformée. Il épousa à Montpellier *Isabelle de l'Abia*, dont :

JEAN DE SAPORTA, qui avoit servi dans l'armée de l'Amiral de Coligny, d'abord en qualité de Capitaine, ensuite de Colonel. Après la journée de la St.-Barthélemy, il se jeta dans la Rochelle, où il donna des preuves de sa valeur. Il est dit dans l'*Histoire de la Rochelle* qu'il fut dangereusement blessé en défendant cette place. Il épousa, en 1600, par contrat passé devant *Debusen*, Notaire à Montpellier, *Madeleine d'Almaric*, dont :

ETIENNE DE SAPORTA, qui fut Président à Montpellier. Il avoit fait abjuration avant que d'être pourvu de cet office, & mourut étant à la suite de la Cour, où il avoit été pour-lors mandé, à cause du zèle qu'il avoit montré pour son parti contre le Roi. Il épousa, le 14 Février 1625, par contrat passé devant *Jean*, Notaire à Nîmes, *Françoise de Gevaudan*, dont il eut :

FRANÇOIS-ABEL DE SAPORTA, qui entra dans les Mousquetaires. Il fut ensuite Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes de Pied, puis se retira en Provence pour y jouir des grands biens que son mariage lui procura. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 18

Février 1668, & épousa, le 20 Octobre 1655, devant *Jean Puser*, Notaire à Avignon, *Jeanne de Gérard*, fille de *Pompée*, Seigneur de Châteauneuf-les-Mouftiers & de Beaufrepos, dont :

PIERRE-JOSEPH DE SAPORTA, Seigneur de Châteauneuf-les-Mouftiers & de Beaufrepos, qui entra dans le service. Il étoit Capitaine de Dragons lorsqu'il se maria. Il faisoit sa demeure à Cavaillon dans le Comtat Venaissin; mais son fils eut une affaire d'honneur, ce qui l'obligea d'en sortir. Il vint alors s'établir à Apt. PIERRE-JOSEPH avoit épousé, en 1681, par contrat passé devant *Jean Rey*, Notaire à Cavaillon, *Vérane de Raymond*, dont il eut

PIERRE DE SAPORTA; quoiqu'il eût quitté le service du Roi, il fut plusieurs fois employé en qualité de Commandant des Milices. Son fils,

ETIENNE-JEAN DE SAPORTA, Seigneur de Monfallier & de Beaufrepos, prit aussi le parti des armes, mais ses incommodités ne lui ayant pas permis de continuer le service, il se retira étant Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis avec une pension accordée par Sa Majesté. Malgré son peu de santé, il commanda encore les Milices de nouvelles levées en 1746, lorsque les Autrichiens firent une descente en Provence. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 9 Juin 1724, *Marthe-Françoise de Langier*, fille de noble *Jean-Joseph*, Chevalier de St.-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons; & 2<sup>o</sup> le 23 Février 1739, *Anne-Rose Gautier*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur du Poët & du Vernegues, dont il a postérité. (Voy. l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome II, page 381.)

Les armes: d'azur, à un portail d'or, & un chef de gueules, chargé d'un lion d'or, passant.

SAQUI, Famille originaire du Comté de Nice, qui subsiste dans

CHARLES-FRANÇOIS DE SAQUI, Baron de Sanes & Seigneur de Colobrières, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, le 17 Octobre 1735, qui épousa N... de *Puget-Bras*, dont un garçon. (Voy. l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome II, p. 381.)

Les armes: de gueules, au chevron d'ar-

gent, accompagné d'un ancre de vaisseau à quatre branches du même.

SARBRUCK, ou SARREBRUCKE. Maison originaire du pays Messin.

JEAN 1<sup>er</sup>, Comte de SARREBRUCKE, mourut le 23 Janvier 1340. Il avoit épousé *Marguerite de Grancey*, dont :

1. SIMON, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Commercy, rapportée ci-après.

SIMON, V<sup>o</sup> du nom, mourut en 1336. Il avoit épousé, en 1309, *Marguerite de Savoie*, morte en 1344, veuve de *Jean de Châlon*, Seigneur de Vignori, dont :

JEAN, II<sup>o</sup> du nom, Comte de SARREBRUCKE, Sire de Commercy en Lorraine, qui fut Bouteiller de France, & mourut en 1381. Il avoit épousé, en 1334, *Gisle de Bar*, dont :

JEANNE, morte le 21 Octobre 1381, qui porta le Comté de Sarrebrucke en dot à *Jean*, Comte de *Nassau-Weilbourg*, mort en 1371.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de COMMERCY.

JEAN DE SARREBRUCKE (second fils de JEAN 1<sup>er</sup>, & de *Marguerite de Grancey*), Seigneur de Commercy, épousa *Mahaut d'Alpremont*. Il eut pour arrière-petit-fils

ROBERT DE SARREBRUCKE, Sire de Commercy, qui épousa, en 1417, *Jeanne*, Comtesse de Roucy, morte le 4 Septembre 1459, dont les descendants ont joint le nom à celui de Sarrebrucke. Ils eurent

JEAN DE SARREBRUCKE, Comte de Roucy, par la donation que sa mère lui fit le 11 Mars 1439, à condition de porter le nom & les armes de Roucy. Il épousa, le 16 Mars 1468, *Catherine d'Orléans*, dont il n'eut point de postérité, & mourut le 19 Juin 1497, laissant pour enfants naturels :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et une fille.

LOUIS DE SARREBRUCKE-ROUCY a été l'auteur de la branche des Seigneurs de *Siffonne*. Il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. Et JOACHIM, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Preuve*, dont le dernier, VALENTIN, n'a eu que deux fils, l'un mort jeune & l'autre sans alliance.



HENRI DE SARREBRUCKE-ROUCY eut pour descendant au VI<sup>e</sup> degré

FRANÇOIS-CÉSAR DE SARREBRUCKE - ROUCY, Comte de Siffonne, Page de la Grande Ecurie du Roi en 1673.

Les armes : *d'azur, femé de croix recroisetées au pied fiché d'or, au lion d'argent, couronné d'or sur le tout.*

SARCILLY, Ecuyer, Sieur de Brucourt, d'Anfernet, &c., ancienne noblesse, Election de Caen en Normandie, dont les armes sont : *d'argent, à une moucheture de sable, écartelée de gueules, à trois fasces d'argent, chargée de six merlettes de sable, 3, 2 & 1.*

SARCUS, Famille de Picardie. AMBROISE DE SARCUS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Courcelles, époufa, en 1529, *Jeanne d'Estrées*. Il fut le IV<sup>e</sup> aïeul de

FRANÇOISE-AGNÈS, née le 28 Février 1672, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1687.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes du même.*

\* SARDAIGNE. L'île de Sardaigne, conquise par les Sarrasins, fut reprise par les Génois & les Pisans qui s'en disputèrent longtemps la possession. Elle fut gouvernée par 4 Princes appelés juges. L'Empereur Frédéric 1<sup>er</sup> donna, en 1164, le titre de Roi de Sardaigne à Barifone, Juge ou Prince d'Arborée. Frédéric II donna, en 1234, le même titre à son fils naturel Entius, qui fut pris en 1248 par les Bolonais, & mourut prisonnier à Bologne en 1271. Le Pape Boniface VIII ayant permis aux Rois d'Aragon de conquérir cette île, elle a été possédée par les Rois d'Espagne jusqu'en 1706, que les Anglais la prirent, pour l'Archiduc Charles, depuis Empereur, qui en 1720 la donna en échange à Victor-Amédée, Duc de Savoie.

SARE (VAN DER), en Flandre. Cette Famille est connue dans la magistrature de Gand dès 1406, & alliée à celles de *van Royen, Vilain, Vryts, van der Méeeren, de Clercq, van der Gracht, Schynkele*, & plusieurs autres des Pays-Bas Autrichiens.

JEAN VAN DER SARE, Conseiller & Receveur Général du pays de Waës, mourut le 23 Avril 1723. Il époufa *Joffine Kerremans*, morte le 10 Mars 1704, dont :

JACQUES-FERDINAND VAN DER SARE, Seigneur

de Maneghem, &c., Haut Echevin, & après Grand Bailli du pays de Waës, mort le 27 Mai 1745, qui époufa *Isabelle-Cornélie Gielis-Hujoel*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Spormoy, Maître aux Requetes du Palais & Conseiller au Grand-Conseil, & de *Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck*, dont :

1. ISABELLE-GRATIANNE, qui époufa, le 27 Août 1754, *Jacques le Fevre*, Seigneur de Tenhove, &c.;
2. JACQUES-HENRI, qui fuit;
3. & 4. MARIE-LIVINE & COLETTE-GERTRUDE, toutes les deux encore à marier.

JACQUES-HENRI VAN DER SARE, Seigneur de Maneghem, &c., Conseiller & Receveur-Général héréditaire du pays de Waës, est chef du nom & des armes de sa Famille.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'or.*

\* SARGANS, ancien Comté, que GEORGE, Comte de SARGANS, vendit en 1483 aux sept anciens cantons suisses, auxquels le canton de Berne a été affocié en 1712.

SARIAC & SERIGNAC, Maison d'ancienne Chevalerie, du pays de Magnoac, une des 4 Vallées d'Aure, où sont situés les Château & Terre de son nom, près la ville de Castelnau de Magnoac, à 6 lieues d'Auch.

Le nom des Seigneurs de SARIAC se trouve diversément écrit dans les titres, DE SARIAC, DE SERIGNAC & DE SERIAC. La branche des Seigneurs de *Belmont*, en Armagnac, a plus constamment retenu celui de SERIGNAC, qu'elle porte encore aujourd'hui. Le premier, connu par titres, est

I. ARNAUD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui vivoit en 1136. Il fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue, au Diocèse d'Auch, en 1150, & eut pour enfants :

ARNAUD, qui fuit;

Et autre ARNAUD, Abbé de Berdoue en 1186, mort en 1190.

II. ARNAUD DE SARIAC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, partant pour la Terre-Sainte sous PHILIPPE-AUGUSTE, fit donation de plusieurs Terres à l'Abbaye de la Cafe-Dieu, au Diocèse d'Auch. Il eut pour fils :

III. ODON DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue en 1184 & 1207. Ses enfants furent, entr'autres,

BERNARD, qui fuit ;  
& AUGER, Chevalier.

IV. BERNARD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, fit, avec son frère, plusieurs dons à l'Abbaye de la Cafe-Dieu en 1244 & 1248. Il eut :

1. ARNAUD, qui fuit ;
2. AUGER ;
3. PELERIN ;
4. BERNARD ;
5. Et ALEMANDE, mariée à *Bernard de Marciac*, Chevalier, Grand Sénéchal de Toulouse & d'Armagnac (lesquels firent des dons à l'Abbaye de Nifors en Néboutan).

V. ARNAUD DE SARIAC, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., passa, le 22 Septembre 1270, ainsi que ses frères, un accord & transaction avec l'Abbé & les Religieux de la Cafe-Dieu, au sujet de certains droits & usages que le Monastère prétendoit sur la Terre & Forêt de Damiés, dans le Comté de Pardiac. Ses enfants furent :

ODON, qui fuit ;  
DOUCET & ARNAUD.

VI. ODON DE SARIAC, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., vendit, conjointement avec ses frères, en 1297, au Monastère de la Cafe-Dieu, les Terres de Bogalo, de Gayan & du Falgar, & eut pour fils

VII. ODON DE SARIAC, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, &c., qui servit dans les guerres contre les Anglais, & rendit hommage au Comte d'Armagnac, en 1322, de ses Châteaux & Terres de Sariac, de Serignac & Cizos. Il eut pour enfants :

ODON, qui fuit ;  
Et ARNAUD-GUILLAUME.

VIII. ODON DE SARIAC, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., donna, par acte de 1333, à cens & à fief, aux habitants de la ville de Castelnau, le terroir de Lanes-Periffas ; servit dans les guerres contre les Anglais, avec les Seigneurs de la Barthe & de Castelbajac, ainsi que BERTRAND & GASSION DE SARIAC, aux sièges de Condom, Marmande & la Réole. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. RAIMOND-ARNAUD, qui fuit ;
2. BERNARD ;
3. CARBONEL ;
4. DOMINIQUE ;

5. Et ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

IX. RAIMOND-ARNAUD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, rendit hommage de ses Terres au Comte d'Armagnac, les 1<sup>er</sup> Septembre 1378 & 24 Mai 1401. Il servit dans la guerre du même Comte, contre celui de Foix, & eut, entr'autres enfants,

X. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui servit dans la guerre de Gascogne contre les Anglois, en 1425 & 1430, & fit son testament le 23 Février 1471. Il avoit épousé, en 1420, *Condor de Lube*, Dame de Lube en Bigorre, dont entr'autres enfants :

XI. JEAN DE SARIAC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui servit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne. Il épousa *Marguerite de la Mothe*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la *Mothe-Gière*, en Armagnac, Maison alliée à celles de *Fauudoas* & de *Montlezun-Montcaffin*. Elle fit son testament le 21 Juin 1471, & eut pour enfants :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Pouyquentut*, *Tillac* & *Muras*, rapportée en son rang ;
3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Saint-Etienne de Toulouse ;
4. JEAN, aussi Chanoine ;
5. FLORETTE, mariée, en 1479, à *Bernard de Devèze*, Chevalier, Seigneur de St.-Brix ;
6. Et JEANNE.

XII. BERNARD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., servit avec distinction dans les guerres d'Italie, & mérita l'estime du Duc de Milan. Le Roi CHARLES VIII l'honora de plusieurs récompenses militaires, & lui donna la Châtellenie de Bramebaque, ce qui lui fut confirmé par Lettres du Roi LOUIS XII, de Pan 1498 : il mourut en 1525. On voit encore son tombeau dans le Sanctuaire de l'Eglise de Sariac, sur lequel est une longue épitaphe qui fait mention de ses services, avec ses armes représentant une *Cornielle*. Il épousa, par contrat du 22 Mai 1479, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de *Lordat* & de *Cazenove*, & de *Marguerite de Serres*, d'où sortent les Comtes de *Lordat*. Ils eurent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;

2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Navarron* & de *Canet*, rapportée ci-après ;
3. MICHEL, Chanoine de Ste.-Marie d'Auch ;
4. JEANNE, mariée, en 1499, à *Jean de Cazaux*, Seigneur de Laran, dont les Marquis de *Cazaux* & de *Nestier* ;
5. FRANÇOISE, qui épousa, en 1518, *Pons de la Forgue*, Seigneur de Ste.-Gemme & de St.-Jacques-de-Villeneuve ;
6. Et MARGUERITE.

XIII. PHILIPPE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, de Cizos, de Vieuzan, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne, & épousa, le 23 Juillet 1520, *Geraude de Vidou*, fille du Seigneur d'Artiguedieu, & nièce de l'Abbé de *Gimont*, de ce nom. Ses enfants furent :

1. AIMERIC, qui suit ;
2. DOMINIQUE ;
3. Et ANTOINETTE, mariée 1<sup>o</sup> au Seigneur de *Ju* en Armagnac ; & 2<sup>o</sup>, en 1571, à *Jacques de Caffagnet de la Marque-Tilladet*, Maison fondue dans celles de *Narbonne*, de *Preifjac d'Esclignac*, & de *Goas*.

XIV. AIMERIC DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, se distingua dans les guerres de son temps, & fit son testament le 7 Mars 1591. Il épousa, le 26 Mars 1551, *Isabeau de Lau*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Baron de *Lau* en Armagnac, des Comtes de *Lau*, Marquis de *Lusignan*, dont :

1. CARBON, qui suit ;
2. BERNARD ;
3. & CATHERINE, mariée, le 3 Décembre 1579, à *Paul de Bruyères-Chalabre*, Seigneur d'Étampes en Pardiac.

XV. CARBON DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, d'abord Lieutenant, puis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, rendit des services importants durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 28 Octobre 1570, *Marie de Béon*, fille d'*Aimery*, Seigneur du *Maffés*, Capitaine de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Casteljajac*. Elle étoit sœur de *Bernard*, Baron de *Boutteville*, Lieutenant-Général aux Gouvernements de *Saintonge*, d'*Aunis* & du *Limousin*, marié à *Louise de Luxembourg*, fille de *Jean*, Comte

Tome XVIII.

de *Brienne*, & de *Guillemette de la Marck*. CARBON eut pour enfants :

1. AIMERY, qui suit ;
2. BERNARD, Evêque d'Aire en Gascogne, Abbé de l'Éscale-Dieu, qui fit rebâti le Château de Sariac, tel qu'il est aujourd'hui, & mourut en 1672 ;
3. Et ISABEAU, mariée, en 1611, à *François de Patras*, Seigneur de *Campagno* & *Ligardes*.

XVI. AIMERY DE SARIAC, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 27 Septembre 1610, *Mathive de Barrau d'Éparron*, fille du Baron de *Montegut*, dont :

- JEAN-DENIS, qui suit ;  
Et FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de *Champagne*, tué au service.

XVII. JEAN-DENIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment de *Champagne*, puis Mestre de Camp d'un Régiment de *Cavalerie*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de *Perpignan* & du pays de *Rouffillon*, épousa, le 14 Juillet 1648, *Françoise de Foix-Mauléon*, fille de *Paul*, Vicomte de *Conferans*, & de *Marie de Clary*, & petite-fille de *N... de Foix*, & de *Catherine de Narbonne-Finarcou*. Ils moururent sans postérité.

Les Terre & Château de Sariac appartiennent aujourd'hui à *M. d'Arroux*, Seigneur d'*Estanfan*, d'*Estarville* & de *Thiloufé*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de NAVARRON & de CANET.

XIII. HUGUES DE SARIAC, Écuyer (ils puiné de *Bernard*, Seigneur de Sariac, & de *Brunette de Lordat*), devint Seigneur de *Navarron*, par son mariage, contracté en 1516, avec *Aimée de la Violette*, fille & héritière de *N... de la Violette*, Seigneur de *Navarron* en *Pardiac*, & de *N... de Montlezun*. Il en eut :

1. DOMINIQUE, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ardenne*, rapportée ci-après ;
3. Et ANDRÉ, Seigneur de *Canet*.

XIV. DOMINIQUE DE SARIAC, Écuyer, Seigneur de *Navarron*, épousa, le 14 Août 1542, *Jeanne de Forgues*, fille de *Jean*, Seigneur

d'Espas en Armagnac, & d'Anne de Lupé, dont :

1. OGIER, qui fuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Mont & de la Terrade, marié, le 20 Janvier 1591, à *Mathive de Martres*, fille de *Jean*, Capitaine de 200 Hommes d'Armes, & de *Catherine de Gestas*, dont entr'autres enfants :

FRANÇOISE, mariée à *Jean-Auguste de la Paffe*.

XV. OGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Navarion, Lieutenant d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, testa en 1611. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Françoise de Lupé* ; & 2<sup>o</sup> le 12 Mai 1592, *Louise de Preifjac*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gavarrat, de Miremont, &c., dont :

1. AIMERY, qui épousa *Jeanne de Montlezun*, & eut  
HECTOR & ANTOINE, morts sans postérité masculine.
2. MARGUERIN, qui fuit ;
3. SIMONE ;
4. FRANÇOISE, mariée à *André de Juffan*, Seigneur de Laveraet ;
5. Et HILAIRE, qui épousa *Jean de Mora*, Seigneur de Mazeroles en Bigorre.

XVI. MARGUERIN DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Pequés & de Canet, épousa, le 17 Avril 1617, *Éléonore de Devèze*, dont :

1. ETIENNE, Seigneur de Canet & d'Arné, qui eut  
JEAN, marié à N... du *Faur*, Dame du Colomé à Riscle.
2. Et JEAN-ROGIER, qui fuit.

XVII. JEAN-ROGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Pequés, épousa, le 17 Novembre 1659, *Jeanne de Luzarey*, dont :

XVIII. JACQUES DE SARIAC, Ecuyer, qui épousa, en 1687, *Marie du Puy* (d'Hozier ne donne pas ce degré), & en eut

XIX. JACQUES-NICOLAS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Canet & d'Arné, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Rivière, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur des Pages de son Altesse Royale M. le Duc d'Orléans ; il fut maintenu dans sa noblesse depuis 1542, par ordonnance du 22 Mai 1700, & épousa, le 22 Septembre 1714, *Marie-Françoise Grandhomme*, dont :

1. JEAN-JACQUES-NICOLAS, Seigneur de Canet, né le 30 Avril 1722, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Lazare ;

2. N... qui fuit ;

3. MARIE-FRANÇOISE, née le 22 Mars 1715, reçue à St.-Cyr le 12 Septembre 1722 ;
4. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 7 Décembre 1723.

XX. N... DE SARIAC, Capitaine au Régiment de Chartres & Chevalier de St.-Louis, a épousé, en 177..., N... d'*Auteville*, fille de N... d'*Auteville*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie dans le pays de Hainaut.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ARDENNE & DU PLAN.

XIV. JEAN DE SARIAC, Ecuyer (fils puiné de HUGUES, Seigneur de Navarion, & d'*Aimée de la Violette*), rendit hommage de la Terre d'Ardenne en 1544, reconnu les reconnaissances de ses vassaux en 1558, & testa le 9 Février 1599. Il avoit épousé *Candide*, fille & héritière du Seigneur d'*Ardenne*, dont

XV. JEAN DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, qui épousa *Jeanne du Pouy*, dont :

1. BERNARD-OGIER, qui fuit ;
2. BERNARD, qui épousa *Marie de Sainte-Colome*, & eut  
GABRIEL, marié à N... d'*Antras*, dont  
DOMINIQUE.
3. Et ANNE.

XVI. BERNARD-OGIER DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, testa le 16 Juillet 1653. Il épousa 1<sup>o</sup> *Catherine de Ponfan* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 22 Février 1632, *Anne de Par-dailan-Gondrin*. Du premier lit il eut :

1. AIMERY, Seigneur d'Ardenne, marié à JEANNE-URSULE DE SARIAC, dont :  
ANNE, qui épousa *Pierre de Baron*.

Et du second lit :

2. PIERRE, qui fuit.

XVII. PIERRE DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur du Plan, habitant à la Castagnère, Baronnie de l'Isle de Noé, fut maintenu dans sa noblesse d'extradition par M. Pellot, Intendant de Guyenne en 1667. Il avoit épousé, le 3 Avril 1659, *Anne d'Aure*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Paule de Bonlouix*, Maison alliée à celle de *Bourbon-Malause-Lavedan*, dont :

- SAMUEL, qui fuit ;
- Et ANTOINE DE SARIAC, marié à *Marie du Pouy*.

XVIII. SAMUEL DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur du Plan, épousa, le 9 Juin 1730, *Gillette de Ferrabouc*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur d'Ardenne, & de *Catherine de Serres*, dont :

XIX. JOSEPH DE SARIAC, Ecuyer, marié, le 1<sup>er</sup> Mars 1756, à *Jeanne de Moudenx*, dont :

1. JOSEPH-ANTOINE-AUGUSTE ;
2. FRANÇOIS ;
3. ARNAUD ;
4. JEAN-BAPTISTE ;
5. Et MARIE-ANNE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TILLAC, de POUCHENTUT, MURAS, &c.

XII. JEAN DE SARIAC, Ecuyer (second fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, & de *Marguerite de la Mothe-Gière*), fut Seigneur de Tillac à cause de sa femme. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandre & d'Italie, & donna quittance de ses droits paternels & maternels à JEAN, son frère aîné, le 6 Décembre 1404. Il épousa *Florette d'Aurignac*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Puybrassac, & d'*Amette de Manas*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Armagnac, alliée à celles de *Foix*, de *Montlezun* & de *Montesquiou*. Leurs enfants furent :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et CATHERINE, mariée, le 19 Octobre 1516, à *François de Montesquiou*, Seigneur de Marfan, de la branche des *Montesquiou d'Artagnan*.

XIII. FRANÇOIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, de Muras, Co-Seigneur d'Oms, nommé aussi dans les titres de SERIGNAC, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne, & rendit hommage de ses Terres au Comte d'Armagnac en 1540 & 1554. Il épousa *Anne de Dangereux de Beaupuy*, d'une illustre Maison fondue dans celles des Ducs de *Maille de Brézé*, & des Princes de BOURBON-CONDÉ. Ils eurent :

JEAN-GILLES, qui suit ;

Et BERTRAND, Seigneur de la Terrade, marié, le 3 Janvier 1577, à *Anne de la Serre*.

XIV. JEAN-GILLES DE SARIAC & DE SERIGNAC, Seigneur de Tillac, Muras, Co-Seigneur d'Oms, servit durant les guerres de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 10 Mai 1565, *Paule de Bazordan*, fille de *Bernard*, Sei-

gneur de Luc, St.-Loup, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Camille du Gout*, Maison alliée à celles de *Narbonne*, de *Durfort-Duras*, de *Périgord-Talleyrand*, de *Groffolles-Flamarens*. Cette *Camille du Gout* étoit de la même Maison que le Pape CLÉMENT V, & que *Regine de Goth*, Vicomtesse de Lomagne, femme de *Jean*, Comte d'Armagnac. JEAN-GILLES eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de Pouchentut, qui testa le 13 Août 1597, en faveur de JEAN, son frère ;
3. PAUL, Seigneur de Tillac, marié à *Cécile de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur de Maravat, & d'*Anne de Pins*, dont JEANNE, mariée, en 1611, à *Phinès de Lupé*, Seigneur de Maravat.
4. Et ELISABETH, mariée à *Jean de Noé*, frère puîné du Baron de l'Isle de Noé.

XV. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, Muras, Pouchentut, Co-Seigneur d'Oms, partagea avec PIERRE, son frère, le 3 Mai 1611, & rendit hommage de ses Terres le 27 du même mois. Il avoit épousé, le 7 Avril 1610, *Marthe de Betcave*, fille de *François*, Seigneur de Clarac, dont les Marquis de *Cardailiac-Bioule* d'aujourd'hui. Il en eut, entr'autres enfants,

XVI. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouchentut & Muras, qui servit dans le Régiment des Gardes-Françaises en 1636. Il épousa, le 2 Novembre 1638, *Olympe de Lupé*, dont :

1. PHINÉES, qui suit ;
2. ALEXANDRE ;
3. JACQUES ;
4. PAULE, mariée, le 16 Août 1673, à *Jacques de Poudenas*, Seigneur de Samadet ;
5. & 6. PERCIDE & MARTHE.

XVII. PHINÉES DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouchentut, Muras, Capitaine au Régiment d'Humières, fut maintenu dans sa noblesse d'extradition, sur ses titres & preuves de filiation depuis 1333, par Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 1<sup>er</sup> Juin 1667, & testa le 22 Novembre 1687. Il épousa, le 7 Février 1672, *Louise de Bourbon-Lavedan*, fille de *Gédéon*, & de *Louise d'Alba*, & petite-fille de *Samuel*, & d'*Elisabeth d'Astarac* ; celle-ci fille de *Michel*, Baron de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, & d'*Iffabeau de Goutant-Biron* : *Anne de Bourbon* étoit issue de *Jean*, Duc de Bourbon, Conné-

de France, mort en 1488. PHINÉES eut pour fils & héritier

XVIII. LOUIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Muras, Pouychentut, Capitaine au Régiment de Guyenne en 1714. Il épousa, le 14 Février 1719, *Anne de Donzeil*, fille de *Jean*, Seigneur de Cheillan, Aigues-Mortes, d'une ancienne noblesse, & d'*Elisabeth de Barrau d'Eparron*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN-JACQUES, Ecclésiastique, mort en 1768;
3. LOUIS, tué au siège de Berg-op-Zoom, en 1747;
4. CÉSAR-ÉTIENNE-CLÉMENT, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Piémont, puis Colonel d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, Ecuyer ordinaire de Madame SOPHIE DE FRANCE;
5. FRANÇOIS-LOUIS, Pensionné du Roi en considération des blessures considérables qu'il a reçues dans les dernières guerres. Il sert dans le Régiment d'Aquitaine;
6. ÉTIENNE-CLÉMENT, Elève de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui sert dans le Régiment de l'Isle-de-France;
7. ELISABETH, mariée à N... de la Tour de Restes;
8. PAULE;
9. CATHERINE, mariée à *Pierre-Elisabeth de Barrau d'Eparron*, Baron de Montegut;
10. Et ELISABETH-JACQUETTE, non mariée.

XIX. ANTOINE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Chevalier de St.-Louis, successivement Lieutenant au Régiment de la Couronne, Capitaine de Cavalerie, Major de la Citadelle de Wesel sur le bas Rhin, Lieutenant de Roi de Meurs, au Duché de Clèves, & Commandant de la ville de Bagnères en Bigorre, par Brevet du 28 Mars 1764, n'est pas encore marié.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SERIGNAC, Marquis de BELMONT en Armagnac.

IX. ARNAUD DE SARIAC DE SERIGNAC (cinquième fils d'Odou, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac), fut Seigneur de Guiferits & de Genereff, dans le pays de Magnoac, par donation que lui en fit Jean, vicomte souverain de la Barthe & des quatre Vallées d'Aure, par acte de 1390, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la guerre. Le même Vicomte lui fit un legs, ainli qu'à RAIMOND-

ARNAUD, Seigneur de SARIAC, & à CARBONEL DE SARIAC, ses frères, par testament de l'an 1392. Le Comte d'*Armagnac* ayant succédé au Vicomte de la Barthe, son oncle, proposa à ARNAUD DE SERIGNAC, l'échange des Terres de Guiferits & de Genereff, pour la moitié de celle de Belmont en Armagnac, qui lui appartenoit en propre en toute Justice, ce qui fut accepté par acte du 3 Novembre 1393. Il prit possession de Belmont la même année, & en rendit hommage le 3 Décembre 1401, & encore en 1418. Il eut, entr'autres enfants,

X. BERTRAND DE SARIAC DE SERIGNAC, Chevalier, Co-Seigneur haut Justicier de Belmont, qui servit dans les guerres de Guyenne contre les Anglais, & rendit hommage de ses Terres au Comte d'*Armagnac*, le 2 Avril 1469. Il eut :

JEAN, qui suit;

Et BERTRAND, Chevalier, qui, étant au service, testa en faveur de JEAN, son frère, le 28 Janvier 1480.

XI. JEAN DE SARIAC DE SERIGNAC, Chevalier, Co-Seigneur haut Justicier de Belmont, passa une transaction avec *Odet de Feragut*, Seigneur de Gignan, son voisin, au sujet du bois & terroir de la Barthe, devant *Dupin*, Notaire de Lupiac, le 10 Février 1476; rendit hommage de ses Terres au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, en 1490; fut un des exécuteurs testamentaires de Jean de Montefquiou, Cadet des Barons de Montefquiou, Co-Seigneur de Belmont en 1521, & eut, entr'autres enfants,

XII. JEAN DE SARIAC DE SERIGNAC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Landie, Co-Seigneur de Belmont, mentionné fils de JEAN, Seigneur de Belmont, dans le testament de Jean de Montefquiou, son parrain, du 21 Juillet 1521, par lequel il lui fit un legs de 100 écus d'or. Il servit dans les guerres du Piémont & d'Italie, donna avec & dénombrement de sa Terre devant le Sénéchal d'Armagnac, en 1540 & 1552; testa en Décembre 1562. Il avoit épousé, vers 1525, *Catherine de Ferrabouc*, d'une ancienne Noblesse d'Armagnac, dont :

BERTRAND, qui suit;

Et JEAN.

XIII. BERTRAND DE SARIAC DE SERIGNAC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur haut Justicier de Belmont, Landie, fit un échange de fief, du consentement de son père, avec le

Seigneur de Boulonix, par acte du 14 Janvier 1558; servit avec distinction durant les troubles de la Ligue & de la Religion; fit son testament au Château de Lefcurry en Bigorre, le 26 Mars 1570, étant grièvement blessé d'un coup d'arquebuse par les ennemis du Roi; & fonda un *Obit*, à perpétuité, dans l'Eglise de Belmont. Il époula 1<sup>o</sup> *Jeanne de Clarac*, & 2<sup>o</sup> par contrat du 6 Mai 1566, *Anne de Bruyères-Chalabre*, fille de *Gabriel*, Chevalier, & de *Catherine d'Estaing*, Dame d'Estampes, de Riucoart, Costelieloux & Mingot en Pardiac. Du premier lit vinrent :

1. JEAN-PIERRE, mort sans enfants de *Marie du Faur-Pibrac*;
2. JEAN-JACQUES, auteur de la branche de *Colome* & de *Buzon*, éteinte.

Et du second lit :

3. CHARLES-OGIER, qui fuit ;
4. Et ANNE, mariée à *Jean de la Salle*, Seigneur de Sarraziet.

XIV. CHARLES-OGIER DE SERIGNAC, Chevalier, Baron de Belmont, Capitaine aux Gardes-Françoises, puis Capitaine de 150 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fe distingua au siège de Caen, où il fut grièvement blessé. Louis XIII, en récompense, lui accorda une pension de 2000 livres, par Brevet du 20 Juillet 1620, & le Gouvernement de la ville & Citadelle de Clerac, le 5 Décembre 1623. Le même Prince, par Lettres-Patentes du 5 Décembre 1610, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres rendus aux Rois ses prédécesseurs, le confirma dans la haute Justice de la Baronnie de Belmont, qui avoit été donnée à ARNAUD, son auteur, en échange des Terres de Guiferits & de Generet, par Bernard, Comte d'Armagnac, en 1398. Il transigea avec JEAN DE SERIGNAC, son frère, par acte de l'an 1599, testa le 4 Novembre 1636, & avoit époué, le 20 Novembre 1605, *Diane de Feragut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gignan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, & de *Madeleine de Bats*, dont :

ANTONIN, qui fuit ;

Et JEAN-PIERRE, Lieutenant-Colonel de Carabiniers, tué à la tête de son Régiment en Piémont, sous le Duc d'Harcourt.

XV. ANTONIN DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, Mont, la Serrade, Montpezat, &c., Capitaine au

Régiment de Chappes en 1630, Gouverneur de la ville & Citadelle de Clerac, par Lettres du 30 Décembre 1639, époula, par contrat du 4 Janvier 1635, *Lucienne de Mont*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Serrade, Montpezat & Gaudet, & de *Gabrielle d'Andouins*, Maison fondue dans celle des Ducs de Gramont, & nièce de *Blaise de Mont*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte. Elle testa le 8 Avril 1668, & laissa :

1. CHARLES-PHILIPPE, qui fuit ;
2. JEAN-BLAISE, mort Capucin non Profès à Paris ;
3. DOMINIQUE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyfégur, Cavalerie, qui devint Seigneur de Ponfan par son mariage, contracté en 1691, avec *Anne de Vignes*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Ponfan, & de *Louise de la Barthe*, dont
  1. GUILLAUME, Seigneur de Ponfan, non marié ;
  2. PHILIPPE-PIERRE, qui n'a point pris d'alliance ;
  3. & 4. ANTOINE & FRANÇOIS, morts sans alliance ;
  5. MARGUERITE ;
  6. Et FRANÇOISE-LOUISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Joseph de Durfort-Duras*, Marquis de Castelbajac, & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Juillet 1732, à *Jean du Haget*, Seigneur du Haget, Comte de Peguillan en Comminges, Capitaine au Régiment du Maine, dont — *Jacques-Philippe*, appelé le Comte de Vernon, Colonel en second du Régiment de Vermandois, héritier présomptif de ses oncles MM. DE SERIGNAC. Il a époué, par contrat du 6 Avril 1774, *Louise-Anne-Vidoire-Charlotte de Gontaut-Biron*, fille d'*Armand-Alexandre*, Comte de Gontaut, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, & de *Françoise-Madeleine de Preiffac d'Esclignac*. Le Comte de Vernon a pour frère unique le Chevalier du Haguët, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment Dauphin.

4. MARGUERITE ;

5. JEANNE, Religieuse au Brouilh ;

6. Et PHILIBERTE.

XVI. CHARLES-PHILIPPE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, la Serrade, Gaudet, Montpezat, Francon, d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie, époula, le 11 Février 1672, *Marguerite de la Barthe*, de la même Maison que le Maréchal

de Termes, fille & héritière de Jean, Seigneur de Gifcaro, Capitaine-Enseigne au Régiment des Gardes du Roi, Maître de Camp d'Infanterie & d'une Cornette de Cavalerie, & de Marie de Polastron-la-Hilrière. Il testa le 30 Septembre 1674, & laissa :

ANTOINE, qui suit ;  
Et DOMINIQUE.

XVII. ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, la Serrade, Castra, Gaudet, Montpezat, &c., Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, par Commission du 6 Décembre 1693, épousa, le 8 Novembre 1701, Claire d'Aspe, fille d'Irénée d'Aspe, & d'Anne de Gestas de Floran, dont :

1. DOMINIQUE, qui suit ;
2. JOSEPH-MARIE, mort au service du Roi ;
3. Autre JOSEPH-MARIE, Ecclésiastique, mort au Séminaire de St.-Sulpice à Paris ;
4. JEANNE-PHILIBERTE, mariée, en 1730, à Germain d'Armagnac, Seigneur de Horgues en Bigorre ;
5. MARIE-FRANÇOISE, qui épousa Joseph de Tenet, Seigneur de Rambos, Lezian & l'Aubarède ;
6. Et PÉTRONILLE, mariée à Bernard, Seigneur de Sentis.

XVIII. DOMINIQUE DE SERIGNAC, Chevalier, Marquis de Serignac, Seigneur, Baron de Belmont, d'Ardenx, de la Serrade, Castra, St.-Jean-Pouge, Laujusfan, &c., épousa, le 27 Juin 1738, Laurence de Sedilhac, morte en 1768, fille d'Alexandre, Seigneur de Savonières, & de Claude de Montmechin ; & fœur de la Marquise de Gironde-Montcornéil, dont :

1. LOUIS-ANTOINE, qui suit ;
2. CHARLES, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois en 1766 ;
3. Et LAURENCE, non mariée.

XIX. LOUIS-ANTOINE DE SERIGNAC, Chevalier, Comte de Serignac, Seigneur du Patis en Vendômois, Laymont, Guerre, Savigny, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Commission du 3 Août 1758, épousa, le 17 Septembre 1774, Marie-Claude-Louise de la Chastre, fille de Charles-Louis, Comte de la Chastre, dont :

1. DOMINIQUE-ÉLÉONOR-LOUIS, né le 14 Septembre 1775 ;
2. CHARLOTTE-FRANÇOISE-PHILIBERTE, née le 12 Décembre 1776.

Les armes de la Maison de SARIAC font : *d'argent, à une corneille de sable, becquée & membrée de gueules.*

La branche des Seigneurs de SERIGNAC-BELMONT, comme cadette, les a changées, & porte : *d'argent, à trois corneilles de sable, perchées sur trois pointes de rocher ou montagne de sinople, celle du milieu plus élevée.* (Généalogie dressée sur titres originaux, déposés aux Archives des Châteaux de Sariat, de Pouychentur, d'Ardenne, de Belmont, &c.)

SARRASIN, en Provence : *d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois lions, 2 en chef affrontés, & 1 en pointe du même, armés & lampassés de gueules.*

SARRAZIN, en Languedoc : *d'or, à trois têtes de femme de sable, le visage de carnation.*

SARRAZIN, Famille du Limoufin.

GUILLEMIN SARRAZIN, Seigneur de St.-Dionis, qui vivoit en 1463, fut le 1<sup>er</sup> aïeul de

N.... SARRAZIN, qui épousa Marie de Bofredon (a), fille de Jean, Ecuyer, Seigneur des Salles, & de Madeleine de Calvimont, dont :

N... SARRAZIN, qui épousa Jeanne Méri-got, qui portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de sable, & accompagné de trois molettes d'argent.* Elle étoit fille de Gabriel, Chevalier, Seigneur de Ste.-Fère, Sénéchal de la Marche. Ils eurent :

GABRIELLE, née le 10 Août 1674, dans la Paroisse de St.-Dionis, au Diocèse de Limoges, & reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre 1686.

On voit dans les preuves qu'elle fit pour lors, que GUILLEMIN étoit son 1<sup>er</sup> aïeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

SARRET DE FABRÈGUES, ancienne Noblesse qui a formé plusieurs branches, dont deux subsistent aujourd'hui : l'aînée à Béziers en Languedoc, & la seconde à Aurillac, dans la haute Auvergne.

Cette Famille s'est distinguée par ses fer-

(a) Bofredon porte pour armes : *de gueules, au lion couronné d'or, écartelé de vair.*



vices militaires & autres, ainsi qu'il est rapporté dans un Procès-verbal fait juridiquement à Montpellier, le 8 Septembre 1622. HENRI DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Commandant un Régiment de son nom au siège de Montpellier, où le Roi se trouva en personne, y fut tué : il étoit Maréchal des Camps & Armées, & Gouverneur de Pézénas. FRANÇOIS-ANTOINE DE SARRET, Marquis de Fabrègues, Conteller du Roi en ses Confeils, fut aussi Maréchal de ses Camps & Armées. Il y a eu de ce nom plusieurs Capitaines de Cavalerie, de Dragons, d'Infanterie, & dans la Maison du Roi, qui ont tous servi avec distinction. L'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, tome VI, p. 82, parle de plusieurs Chevaliers de Malte du nom de SARRET DE FABRÈGUES. Enfin cette Maison ne s'est pas moins distinguée dans l'Eglise & dans la Robe. FRANÇOIS DE SARRET fut Evêque d'Aire; PHILIPPE DE SARRET fut Conseiller du Roi & Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; JEAN-PIERRE & FRANÇOIS DE SARRET furent aussi Conseillers de la même Cour.

I. PIERRE DE SARRET, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Pouget en 1351, eut pour fils PIERRE, qui suit, comme il est rapporté dans l'*Histoire de la Noblesse du Languedoc*, par M. de Bafville, imprimée à Amsterdam. Il a la qualité de Noble dans un titre du 28 Mars 1356, déposé aux Archives de la Famille de SARRET à Béziers. Ils s'établirent dans ce temps en Languedoc, avec la qualité de Noble.

II. PIERRE DE SARRET DU POUGET, 11<sup>e</sup> du nom, épousa noble Catherine d'Azemar ou Adémars, dont :

PIERRE, qui suit ;

Et JEANNE, mariée, qui donna quittance de fa dot le 27 Février 1392, & les années postérieures.

III. PIERRE DE SARRET, 111<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fabrègues, qualifié Noble, comme son père & son aïeul, accompagna CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, ainsi qu'il est rapporté dans une Enquête de Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes, pour raison de la noblesse de la Maison de SARRET DE FABRÈGUES, établie en Auvergne. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1446, *Guifette de Montaut*, dans lequel il est prouvé qu'il est fils de

PIERRE DE SARRET & de Catherine d'Azemar. Ses enfants furent :

PIERRE-RAYMOND, qui suit, tige de la branche établie à Béziers en Languedoc ;

Et ANTOINE, auteur de celle établie à Aurillac en Auvergne, rapportée ci-après.

IV. PIERRE-RAYMOND DE SARRET DE FABRÈGUES eut en don de sa mère, par acte du 20 Octobre 1487, une portion des Seigneuries de Fabrègues & d'Agnac. Il épousa, par contrat du 9 Février 1511, passé devant Martin, Notaire, *Jacquette Arnaud de Bozèna*, fille de noble Arnaud, Seigneur du lieu d'Arbora, & fit son testament le 4 Décembre 1526, par lequel il institua héritier général & universel son fils,

V. JEAN DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Couffergues & autres lieux, qui épousa, le 24 Octobre 1527, *Françoise de Rochemore*, fille de Pierre-Raimond, & de *Jacquette Arnaud de Bozèna* : son père fut présent à ce mariage. Il testa le 28 Août 1555, devant *Jacques Bartolomy*, Notaire, & eut :

ANTOINE, qui suit ;

Et JEAN, Chevalier de Malte.

VI. ANTOINE DE SARRET, Baron de Fabrègues, épousa *Louise d'Albenas*, dont :

HENRI, qui suit ;

Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VII. HENRI DE SARRET, Chevalier, Seigneur de Fabrègues, Gouverneur de Pézénas, Colonel d'un Régiment de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa *Marie de Caladou*, dont :

VIII. JEAN-JACQUES DE SARRET, Seigneur de Couffergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, mort le 18 Décembre 1685, qui avoit épousé, le 30 Mars 1665, *Catherine de Trinquère*, seconde fille d'André, Seigneur de Montels, & de *Marguerite de Portalis*, dont :

IX. JEAN-HENRI DE SARRET, Seigneur de Fabrègues, Capitaine de Dragons, mort le 26 Mai 1742, qui laissa :

X. ANTOINE-HENRI DE SARRET, Seigneur de Couffergues, né en 1711, marié, le 3 Septembre 1749, à *Marguerite-Françoise-Guillemine de Joubert*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-ETIENNE, né en 1756 ;

2. LOUIS, né le 29 Juillet 1759, qui n'est point encore marié ;

3. Et ANTOINE-GASPARD, né le 13 Décembre 1760. C'est ce que nous favons sur cette branche qui subsiste, de laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*.

A la branche de *St.-Laurent* appartenait :

PHILIPPE-MAURICE DE SARRET, Seigneur de St.-Laurent, dans les Cévennes, qui épousa *Françoise de Quoy*, dont :

FRANÇOISE, qui épousa, au mois de Janvier 1743, *Louis de Viffec*, Marquis de Ganges. (Voy. le *Mercur de France*, du mois d'Avril 1743, p. 819 & 820.)

#### BRANCHE

*établie à Aurillac, en Auvergne.*

IV. ANTOINE DE SARRET, 1<sup>er</sup> du nom (second fils de PIERRE III, & de *Guissette de Montaut*), s'établit à Aurillac. Il transigea, le 20 Avril 1519, devant *Vigeri*, Notaire Royal, avec noble PIERRE-RAIMOND DE SARRET DE FABRÈGUES, du Diocèse de Montpellier, pour les droits successifs de leurs père & mère. Cette transaction annonce letort que la mère avoit fait à ANTOINE, second fils, en faisant donation à PIERRE-RAIMOND, son aîné, par acte du 20 Octobre 1487, d'où on doit conclure qu'elle en vouloit priver ledit ANTOINE, ce qui donna lieu à un grand procès. La perte des titres causée par les guerres civiles, fait que l'on ne connoît point la femme d'ANTOINE, mais il est prouvé, par la transaction ci-dessus citée, qu'il eut pour fils autre ANTOINE, qui suit. Dans le même temps vivoit un DE SARRET, Secrétaire des Commandements des Fils de France.

V. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, eut procès contre Antoine Frailly, Curé d'Aurillac, au sujet des dimes qu'il prétendoit lui appartenir & avoir droit de lever comme dimes inféodées ; & demanda d'être admis à la perte de ses titres, occasionnée par les guerres de Religion arrivées à Aurillac en 1562. Le Curé, malgré ce grand procès, ne lui avoit jamais refusé dans ses écritures la qualité de *Noble*. Suivant un plan de devis, déposé aux Archives de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de N.-D. de la ville d'Aurillac, la Famille de SARRET DE FABRÈGUES avoit le premier tombeau de la Ville. Les Procès-verbaux de cette ville constatent les pillages des Huguenots. La preuve en est

aussi rapportée dans un *Dictionnaire Géographique portatif de la France*, qui se vendoit chez Bauche, Libraire à Paris, Quai des Augustins. Il épousa *Anne de Cebié*, comme il est prouvé 1<sup>o</sup> par le testament de son fils ANTOINE, en date du 26 Septembre 1576 ; 2<sup>o</sup> par la transaction ci-dessus, du 20 Avril 1519, devant *Vigeri* ; 3<sup>o</sup> & par une procuration du 27 Septembre 1557, passée devant *Nicolas*, Notaire-Royal, consentie par *Charles de Seneçterre*, Abbé, Seigneur Comte d'Aurillac, audit noble ANTOINE.

VI. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vours, Président au Présidial du haut pays d'Auvergne, qui rendit de grands services sous Henri III, lors de la Ligue, comme il est rapporté dans une Enquête des Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes. Il fut Maître des Requêtes ordinaire de la Maison du Duc d'Anjou & d'Auvergne, ce qui est prouvé par un contrat d'échange du 26 Juillet 1573, & par des Provisions accordées le 24 Septembre suivant, par le Roi de Pologne (comme Duc d'Auvergne), qui monta sur le Trône de France, après la mort de Charles IX, en 1574 : ANTOINE fit même les fonctions de Secrétaire d'État. Il épousa noble *Raimonde de Vialard*, Dame de Vours, comme il est prouvé par le testament qu'il fit le 26 Septembre 1576, & laissa PIERRE, qui suit, ainsi qu'il conste par un acte du 14 Décembre 1589, passé devant *Conenot & Charles Ferand*, Notaires au Châtelet de Paris, & du 21 Mars 1592, &c.

VII. PIERRE DE SARRET DE FABRÈGUES, Chevalier, Seigneur de Vours & autres lieux, servit, lors de la Ligue, sous HENRI IV, accompagna *M. de Vic*, dit *Sarret*, son parent, à l'armée, & se trouva au siège de Guerret dans la Marche, Ville qui fut prise & réduite sous l'obéissance du Roi de France. C'est ce qui est prouvé par des Lettres de grâce que HENRI IV lui accorda au mois de Janvier 1591 (duement scellées & entérinées par Sentence du Présidial d'Aurillac, rendue le 28 Juillet 1595), ayant été forcé de se battre contre un inconnu qui l'avoit insulté, & qu'il tua. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1617, passé devant *Bayor*, Notaire, *Jeanne de Pralat de Puechmeghe*, d'une Famille noble & ancienne éteinte, dont l'origine remontoit au XI<sup>e</sup> siècle, laquelle étoit fille de

noble *Gabriel*, & d'*Anne de Burg*, & tante d'*Antoine de Pralat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ce mariage fortirent :

ANTOINE, qui fuit ;

Et PIERRE, Ecuyer, mort sans postérité, suivant son testament du 30 Juillet 1674, reçu par *Pipy*, Notaire Royal à Aurillac.

VIII. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, donna, le 14 Novembre 1669, le dénombrement de ses Terres & fiefs relevant en arrière-fief du Roi, dans lequel tout rappelés les foi & hommage qui en avoient été ci-devant rendus à Sa Majesté. Lors de la recherche de la Noblesse, il obtint un Arrêté d'évocation au Conseil d'Etat, donné à St.-Germain-en-Laye le 11 Août 1670, dans le vû duquel il se qualifie noble d'*extrañion*, & il y est rapporté que ses auteurs ont tenu, sous HENRI III & HENRI IV, la ville d'Aurillac en leur obéissance, & fut convoqué au ban de la Noblesse le 30 Juillet 1674. Il épousa, par contrat du 23 Juillet 1656, *Marguerite de Giou de Caylus*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Caylus, &c., & de *Gabrielle de Souillac d'Azerat*, dont :

FRANÇOIS, qui fuit ;

Et JOSEPH, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyfégur, Infanterie, mort le 16 Octobre 1707, âgé d'environ 34 ans.

IX. FRANÇOIS DE SARRET DE FABRÈGUES, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siège Présidial d'Aurillac le 29 Juillet 1693, épousa, par contrat du 31 Juillet 1713, passé devant *Boiffet*, Notaire Royal, *Antoinette de Beauclair*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Grillière, Meillac, Glénat & autres lieux, & de *Jeanne de Corn de Caiffac* ; & sœur de *François*, mort Mestre de Camp de Cavalerie. La Maison de *Beauclair* est une des plus distinguées par ses alliances, & par ses services rendus à l'Etat. Elle a donné des Gouverneurs, Officiers Généraux, un Chevalier des Ordres du Roi, un Bailli des Montagnes d'Auvergne, &c. FRANÇOIS eut pour enfants :

1. JOSEPH, qui fuit ;

2. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui a servi en qualité d'Officier dans le Régiment de Picar-

die, & a épousé, par contrat passé le 16 Septembre 1758, devant *Brunon*, Notaire à Aurillac, *Marie-Jeanne de Bonnefons*, dont pour fille unique,

MARGUERITE-XAVIER.

3. FRANÇOIS, qui sert en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Sarre, & est Chevalier de St.-Louis ;
4. CLAUDE, mariée avec *Antoine-André Daudin de Breyffe*, Ecuyer ;
5. GENEVIÈVE-MARIE, qui épousa *Charles de Salles*, Ecuyer, Seigneur du Doux ;
6. & 7. Et deux filles, Religieuses à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac.

X. JOSEPH, COMTE DE SARRET DE FABRÈGUES, Seigneur de Nozières, né & baptisé à Aurillac le 3 Janvier 1723, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siège Présidial d'Aurillac, par Provisions du 12 Février 1753, & Sentence d'infatallion du 5 Février 1754, Lieutenant de Roi au Département de la Haute-Auvergne le 9 Septembre 1767, serment prêté entre les mains de Sa Majesté le 20 des même mois & an, a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1768, l'érection de ses Terres en Comté, unies & incorporées sous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*, & a épousé, par contrat du 28 Février 1745, reçu par *Pepin*, Notaire Royal à Aurillac, *Clémence-Geneviève de Broffinhac de Saint-Mamet*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de St.-Mamet, & de *Marguerite de Valette*, & sœur de *Marguerite de Broffinhac*, Religieuse à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac, morte en 1770. Elle a apporté à son mari la Terre de St.-Mamet, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Sarret. Par leur contrat de mariage ils ont substitué la moitié de leurs biens à un des enfants mâles qui sera choisi par le père, & au défaut du père, par la mère ; & dans le cas que l'un & l'autre n'y nommassent pas, ce sera suivant l'ordre de primogéniture. La Maison de *Broffinhac* est distinguée par ses services & ses alliances. De ce mariage font issus :

1. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 9 Février 1752, connu sous le nom de *Comte de Saint-Mamet*, Lieutenant dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, depuis le mois d'Août 1767 ;
3. ETIENNE-ANDRÉ, né le 21 Septembre 1758, connu sous le nom de *Saint-Cernin* ;
4. & 5. MARIE-ANNE, née le 13 Décembre

1754, & GENEVIÈVE, née le 13 Octobre 1756, toutes les deux baptisées à Aurillac, ainsi que leurs frères.

XI. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE DE SARRRET, né le 11 Janvier 1751, connu sous le nom de *Comte de Fabrègues de Nozières*, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, n'est pas encore marié en 1777.

Cette Famille a signé SARRRET depuis 1351 jusqu'en 1573, que les descendants ont signé SARRRE; mais JOSEPH, fils de FRANÇOIS, a continué de signer comme les premiers, avec un *t* à la fin du nom.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, surmontés d'une étoile d'argent, & posés sur un rocher de six copeaux de même.* La branche établie en Auvergne a ajouté à ses armes : *parti d'azur, à une colonne d'or en pal, empoignée, au milieu, par deux mains de carnation, mouvantes des flancs, ladite colonne accompagnée en pointe d'une fleur de lis d'argent.*

SARRON. ANTOINE DE SARRON, Chevalier, Seigneur des Forges, Fourneaux, &c., épousa *Anceïse de Chandieu*, dont :

1. RAOUL-BENOIT ;
2. PHILIBERT ;
3. Et BARBE, qui épousa, par contrat du 6 Août 1512, *Anoine de Mont d'Or*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hoïrieu, de Vaux & de Montragier.

Les armes : *d'argent, au griffon de gueules, armé & beccué d'azur, surmonté d'un lambel de trois pendants du même.*

\* SARS, Seigneurie en Hainaut, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du Roi Catholique, du 1<sup>er</sup> Septembre 1689, en faveur de *Wolfgang de Bournonville*. Voy. BOURNONVILLE.

SARSFIELD, Famille originaire d'Irlande, d'une noblesse très-ancienne, & distinguée par ses illustrations. Elle descend de THOMAS SARSFIELD, qui suivit à la conquête du royaume d'Irlande Henri II, Roi d'Angleterre, dont il étoit premier Porte-Bannièr, & qui mourut en 1189. Les descendants de THOMAS formèrent plusieurs branches, qui ont possédé de grands établissements en différentes parties d'Irlande, entr'autres la branche des Comtes de *Lucan*, Pairs d'Irlande, qui s'établit dans le Comté de Dublin; la branche des Vicomtes de *Kilmallock*,

aussi Pairs d'Irlande, & plusieurs autres, dont une partie fut obligée de s'expatrier, pour cause de religion, lors des révolutions d'Angleterre sous Cromwel. Il y en eut qui se réfugièrent en Espagne, d'autres en France.

N... de SARSFIELD laissa :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et DOMINIQUE, auteur de la branche des Vicomtes de *Kilmallock*.

JEAN, Comte de SARSFIELD, eut pour arrière-petit-fils

JACQUES DE SARSFIELD, établi à Limerick, qui laissa :

PAUL, Comte de SARSFIELD, qui, ayant été obligé de quitter ses biens & son pays, se réfugia à Nantes, en Bretagne, où il fixa son établissement. Le Roi Jacques II, en reconnaissance des services rendus à lui, & aux Rois ses prédécesseurs, par la Maison de SARSFIELD, lui accorda des Lettres de notoriété, à l'effet de le reconnoître & conserver, lui, ses enfants & postérité nés & à naître, dans l'ancienneté, droits & privilèges de noblesse, dans laquelle ils ont été pareillement reconnus & conservés en conséquence, par des Lettres Patentes accordées par le Roi à Fontainebleau, au mois d'Août 1711. PAUL épousa *Guyonne - Françoise de la Briandière*, dont

JACQUES, Comte de SARSFIELD, Chevalier, Vicomte de la Motte-St.-Armel, Seigneur de Chambière, Kervern, Kercadio, Pould, Douran, &c., qui mourut à Paris, le 20 Janvier 1748. Il avoit épousé, le 2 Février 1716, *Marie-Jeanne Loz*, fille de *Claude-Hyacinthe*, Comte de Beaulieu, & de *Françoise Magon*, dont :

1. GUY-CLAUDE, qui fut ;
2. JACQUES-HYACINTHE, Chevalier, puis Vicomte de SARSFIELD, Gentilhomme à drapeau au Régiment des Gardes-Françaises, puis Capitaine au Régiment de Bourbon-Buffet, Cavalerie, Maréchal de Camp, Inspecteur Général de Cavalerie en Avril 1767, qui épousa, le 28 Octobre 1766, *Marie de Levis*, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, 1<sup>e</sup> le 22 Janvier 1756, à *Philippe-Christophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, né le 30 Décembre 1711, mort le 12 Août 1759. Elle étoit fille de *Marc-Antoine*, Baron de Lugny, & de *Marie-Françoise de Gelas de Leberon* ;
3. Et FRANÇOISE-MODESTE.

GUY-CLAUDE, Comte, puis Marquis. de

SARFIELD, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, puis Colonel du Régiment de Provence & Chevalier de St.-Louis (Voy. le *Mercur de France*, du mois de Mars 1748, p. 209.)

SARTIGES DE LAVANDÈS, Famille d'Auvergne.

BERTRAND DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, vivoit avant 1445. Il fut le VI<sup>e</sup> aîné de

JEAN-GABRIEL DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, maintenu dans sa noblesse depuis 1572, par Ordonnance du 15 Décembre 1666. Il eut pour petit-fils

CLAUDE DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Juillet 1699, *Marguerite-Françoise de Joncoux*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Fangoué, & de *Marguerite le Couvreur*, dont :

1. 2. 3. 4. & 5. FRANÇOIS, AYMON, JACQUES, ANNE & MARIE-LOUISE ;
6. ET MARIE, née le 24 Septembre 1715, reçue à St.-Cyr le 9 Juin 1727. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 502.)

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

SARTINE (DE). De cette Famille est

ANTOINE-RAIMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINE, Chevalier, Comte d'Alby, né à Barcelone le 12 Juillet 1729, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Il a été d'abord reçu Conseiller au Châtelet le 15 Avril 1752, Lieutenant-Criminel le 12 Avril 1755, Lieutenant-Général de Police le 1<sup>er</sup> Décembre 1759, Maître des Requêtes le 9 dudit mois, Conseiller d'Etat le 5 Octobre 1767, & Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine le 25 Août 1774. Il a épousé, le 9 Juillet 1759, *Marie-Anne Hardy du Plessis*, née à Paris le 5 Septembre 1739, fille d'*Etienne*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Marie-Bonne de Colabau*, dont pour fils unique :

CHARLES-MARIE-ANTOINE, Chevalier, né le 27 Octobre 1760, faisant actuellement son Droit.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fardines d'argent.*

\* SARTIRANNE, en Piémont. *Ferdinand*

*Arborio* (issu des Marquis & Comtes de Gattinare en Piémont), Comte de Sartiranne dans la province de Lomellina & autres Terres, né à Casal le 20 Février 1717, a été fait d'abord Capitaine d'Infanterie en 1734, nommé Envoyé Extraordinaire à Gênes le 7 Juillet 1750, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & son Ambassadeur en France, le 19 Février 1752, épousa, 1<sup>o</sup> le 23 Janvier 1735, *Thérèse Pelet*, Dame Piémontaise, morte sans enfants le 28 Mars 1736 ; & 2<sup>o</sup> le 23 Novembre 1746, *Marie-Madeleine-Charlotte Solar*, fille de *Louis*, Marquis de la Chuse en Piémont, dont :

1. DOMINIQUE-CLÉMENT ARBORIO, Comte de Gattinare, né à Turin le 23 Novembre 1746 ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, Comte de la Tour, né à Turin le 24 Mai 1752 ;
3. LOUIS-JOSEPH, né à Paris le 28 Août 1754, tenu sur les fonts baptismaux à Versailles par le Roi & la Reine de France, en personne le 1<sup>er</sup> Décembre suivant ; reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de France ;
4. ET CONSTANCE-AGATHE-PAULE-VICTOIRE, appelée *Mademoiselle de Sartiranne*, née à Turin le 5 Février 1745.

\* SARWERDEN, situé dans la Lorraine Allemande, étoit un fief relevant de l'Evêché de Metz. CATHERINE DE SARWERDEN se maintint en possession de ce Comté, contre le Duc de Lorraine, à qui Jean de Lorraine, Evêque de Metz, avoit donné ce fief. *Jean de Nassau*, fils de CATHERINE, mourut sans postérité en 1574, ayant institué héritiers de tous ses biens, les Comtes *Albert & Philippe de Nassau*, ses cousins, au préjudice des enfants de sa sœur, *Catherine*, mariée à *Emicon XII*, Comte de *Linange-Dachbourg*, dont les droits sur le Comté de Sarwerden ont été réservés par le traité de Westphalie. En 1629, la cause entre les Comtes de Nassau & le Duc de Lorraine, portée à la Chambre impériale de Spire, fut jugée en faveur du Duc de Lorraine, qui est demeuré en possession, en attendant un jugement définitif de la Chambre impériale, à laquelle la révision de ce procès a été renvoyée, & où il est encore pendant.

\* SASSENAGE, Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné son nom à une des plus illustres Maisons de la Province.

Les Seigneurs DE SASSENAGE tirent leur

origine d'HECTOR, fils puîné d'ARTAUD, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. Il eut pour descendant au VII<sup>e</sup> degré :

FRANÇOIS I, Seigneur de SASSENAGE, qui mourut en 1328. Il épousa *Agnès de Joinville*, fille de *Simon de Joinville*, dont

ALBERT II, Seigneur de SASSENAGE, &c., Conseiller du Dauphin, & son Ambassadeur en France, qui mourut, sans alliance, en 1339. Et BÉATRIX, qui suit.

BÉATRIX épousa en 1292 *Aimard de Bérenger*, Seigneur de Pont-de-Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisième fils d'*Artaud III*, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1315. Elle en eut :

HENRI, Baron de SASSENAGE, de son chef, & Seigneur de Pont, du chef de son père. Il quitta le nom & les armes de *Bérenger*, pour prendre ceux de SASSENAGE, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Seigneur de SASSENAGE, son aïeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa Maison, en cas qu'ALBERT II, son fils, mourut sans enfants. De HENRI est issu au XIII<sup>e</sup> degré :

CHARLES-LOUIS-ALPHONSE, BARON DE SASSENAGE, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 14 Septembre 1651, *Christine de Salvaing*, morte le 24 Janvier 1668; & 2<sup>o</sup> le 3 Mars 1669, *Claude de la Motte*. Du second lit vinrent :

1. GABRIEL-ALPHONSE, BARON DE SASSENAGE, qui fut fait prisonnier à la bataille de Hochstett le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il épousa, le 18 Mai 1704, *Catherine-Ferdinand d'Hofstun*, fille de *Camille*, Duc d'*Hofstun*, & de *Marie-Catherine de Golée*, dont pour fille unique,

MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE, qui épousa, le 9 Juin 1718, son cousin CHARLES-FRANÇOIS DE SASSENAGE.

2. Et ISMIDON-RENÉ, qui suit.

ISMIDON-RENÉ, Comte de SASSENAGE, né en 1672, mourut le 16 Avril 1730. Il avoit épousé, le 6 Août 1698, *Marie-Thérèse d'Albert*, morte le 5 Février 1743, veuve de *Michel-Aldebert de Radriborsko*, Comte de Morstein, mort le 18 Juillet 1695. Ils eurent :

CHARLES-FRANÇOIS, chef des nom & armes de SASSENAGE, Seigneur de Pont en Royans, & d'Iferon en Dauphiné, Comte de Montéliér, en Valentinois, second Baron &

Commis né dans les Etats de la Province, Protecteur, Défenseur & Avoué-né des Evêchés de Valence & de Die, appelé *Marquis de Saffenage*, qui a eu d'abord la survivance de Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné en 1720, & Commission de Colonel le 1<sup>er</sup> Juin 1721, a été fait Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom en Novembre 1722, est devenu titulaire de la Lieutenant-Générale de Dauphiné en 1730, fut reçu en 1732, fait Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Août 1734, a quitté son Régiment en Octobre 1740, a été fait un des huit Menins de feu M. le Dauphin en Février 1745, s'est démis de la Lieutenant-Générale de Dauphiné en 1746, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine le 25 Avril suivant; fut reçu Chevalier des Ordres le 25 Mai; est devenu titulaire de la place de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, le 4 Septembre 1752, & mourut le 2 Juin 1762, à 68 ans. Il épousa, le 9 Juin 1718, *MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE DE SASSENAGE*, fille unique & héritière de *GABRIEL-ALPHONSE*, son cousin germain, & avant lui chef des nom & armes de SASSENAGE, substitués à ceux de *Bérenger*. Leurs enfants sont :

1. *MARIE-FRANÇOISE*, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Octobre 1740, *Louis-François*, Comte de *Maugiron*, Lieutenant-Général, le dernier de sa Maison, mort le 15 Mars 1767; & 2<sup>o</sup> le 23 Août 1768, *Armand-Sébastien de Bruc*;
2. *MARIE-JUSTINE*, mariée, le 3 Juin 1750, à *César-Marie*, Marquis de *Talaru*, né le 8 Juin 1725;
3. *ANNE-GABRIELLE*, Religieuse en l'Abbaye Royale de *Soyon*, Diocèse de *Valence* en Dauphiné;
4. *MARIE-FRANÇOISE-CAMILLE*, mariée, le 2 Juillet 1755, à *Raimond-Pierre*, Marquis de *Bérenger*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, en exercice le 2 Mai 1762, Colonel du Régiment de l'*Isle-de-France*, Infanterie, fils du feu Comte de *Bérenger*, Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres, de la même Maison que le Marquis de SASSENAGE;
5. Et *MARIE-THÉRÈSE* mariée, en Juillet 1764, à *Claude-Jean-Baptiste*, Marquis de *Franqueville*.

Les armes de la Maison de SASSENAGE sont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné*

d'or. (Voy. CHORIER, *Hist. de la Maison de SASSENAGE*.)

SASSY, Famille originaire d'Auvergne, d'où noble GUILLAUME DE SASSY vint s'établir à Draguignan. Il eut pour descendant au VII<sup>e</sup> degré

JACQUES DE SASSY, Lieutenant Particulier & Criminel, & premier Conseiller au Siège de Draguignan, qui épousa, le 20 Janvier 1752, *Blanche-Eugénie de Donodey*, fille de *Pierre*, Seigneur de St.-Laurent, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Roux-Saint-Laurent*, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS-MELCHIOR ;
2. Et ANNE-BLANCHE. (Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 383.)

Les armes : *d'azur, à deux lances, surmontées d'une étoile à six rais, & accompagnées en pointe d'une pomme de pin renversée, le tout d'or.*

\* SATILIEU, Seigneurie dans le Vivarais, qui fut érigée en Marquisat en faveur de *Louis du Faure de Saint-Sylvestre*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1693. Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

SAUBOLE DE VERVINS. Les Seigneurs de Saubole, Marquis de Vervins, descendent d'*Aimeri de Cominges* (second fils d'*Aimeri*, Seigneur de Puiguilhem), né en 1470, qui eut pour descendant au V<sup>e</sup> degré

*Louis de Cominges*, Marquis de Vervins, qui épousa *Anne-Dieudonnée de Fabert*, remariée, en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Trélon, dont :

*Louis de Cominges*, Marquis de Vervins, né posthume le 30 Avril 1664, qui vivoit en 1704.

\* SAUCHAY-LE-HAUT & SAUCHAY en Rivière : Ancienne Baronnie, située en Normandie, mouvante du Comté-Pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie. Elle fut vendue en 1651, par Madame la Duchesse de Guise, Procuratrice du Duc de Guise, son fils, à *Antoine le Blond*. Voy. BLOND (LE).

SAUCIÈRES-TENANCE, Famille établie en Champagne & en Bourgogne, maintenue dans sa qualité de Noble & d'Ecuyer depuis

1546 par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Juillet 1668.

PIERRE DE SAUCIÈRES, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Goutière & de Récécourt, épousa *Marguerite de la Tour*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. Et ANDRIEU, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, où il fut reçu en 1546.

CHRISTOPHE DE SAUCIÈRES, Seigneur de Tenance, de Villiers-sur-Suize, de Penfésolie & de Marchais-Béton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre & Capitaine de 300 Arquebustiers à cheval pour le service de Sa Majesté, épousa, le 18 Août 1574, *Louise de Vieilhôtel*, veuve de *Jean du Pleffis*, Seigneur d'Anières. Il fut le trisaïeul de

FRANÇOIS-ANTOINE DE SAUCIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Tenance, de Sérigny & de Fontaine-Géri, baptisé le 6 Août 1682, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Janvier 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villepreux, qui épousa, le 5 Mai 1716, *Marguerite Roland*, fille de *Balthélemy*, Ecuyer, ancien Major de Brigade des armées du Roi, & Major-Général de l'armée de Catalogne, dont :

ANTOINE-NICOLAS, né le 6 Mars 1717, qui fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi, le 22 Décembre 1731. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 504.)

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné de même.*

\* SAUCOURT. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Créqui*. Voy. CREQUI.

SAUCQUES (DE), en Normandie, Election de Caen ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces de sable.*

SAUGÈRE (DE LA), ancienne Noblesse originaire d'Anjou, fondue dans la Maison d'*Hardouin de la Girouardière*, de la même Province, sur les titres originaux de laquelle nous avons dressé la Notice suivante :

I. JEAN DE LA SAUGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Fougeray & de la Bouffardière, épousa, par contrat du 21 Juin 1557, *Anne de Paignes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meneville, & de *Jeanne de Chourfes*, dont :

II. PAUL DE LA SAUGÈRE, Ecuyer, Seigneur de la Bouffardière, &c., marié, par contrat du 30 Juillet 1593, à *Louise Errault*, fille de *René*, Ecuyer, & de *Louise de Scepeaux*, Seigneur & Dame de Chemans & de Gaubert, dont pour fils aîné :

III. ANDRÉ DE LA SAUGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouffardière, &c., qui épousa, par contrat du 2 Mars 1620, *Françoise du Pleffis*, fille puînée de Messire *Guillaume*, & de *Julienne de Grafmcnil*. Leurs enfants furent :

PAUL, qui suit ;  
Et CHARLES, rapporté après son aîné.

IV. PAUL DE LA SAUGÈRE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bouffardière, épousa *Marguerite d'Ecuillé*, & en eut :

1. N... DE LA SAUGÈRE, mort sans alliance ;
2. PAUL-CHARLES, Prêtre, qui, devenu héritier par le décès de son frère & de ses sœurs, fit donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée de sa famille, à *Joseph-René-François d'Hardouin*, mort Enseigne de Vaisseau à Brest, fils puîné de *Philippe-René*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière, &c., & d'ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE LA SAUGÈRE, sa cousine germaine ;

3. 4. 5. & 6. Et 4 filles, mortes sans alliance.

IV. CHARLES DE LA SAUGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, &c. (fils puîné d'ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouffardière, &c., & de *Françoise du Pleffis*), épousa, par contrat du 14 Novembre 1652, *Renée Jarret*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Palice, & de *Renée de Criquebauf*, dont

V. CHARLES DE LA SAUGÈRE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Fefchal, la Mauguinière, Champaigné, &c., marié, par contrat du 31 Janvier 1681, passé devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, à *Jacquette d'Hardouin*, fille aînée de *Philippe-Emanuel*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, & de *Jacquette Jaquelot*. De ce mariage fortirent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons au Régiment de Vercel, tué en 1704, sans alliance, commandant un détachement ;
2. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE, qui fut ;
3. Et CHARLOTTE, Religieuse au Couvent des Ursulines à Châteaugontier.

VI. ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE LA SAUGÈRE,

héritière de sa Famille, Dame de Fefchal, la Mauguinière, Gaubert & Champaigné, Terres situées aux environs de la ville de Craon en Anjou, obtint dispense de la Cour de Rome le 13 Septembre 1706, & épousa, par contrat passé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, résidant au Bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardière, Chantenay, Coudeuse, la Roche-St.-Bault, Moyré & autres lieux, Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises, dont postérité. Ainsi les biens de la Famille DE LA SAUGÈRE ont passé dans celle d'*Hardouin de la Girouardière*, dont nous avons donné la Généalogie.

Les armes : de sable, à six fleurs de lis d'argent, 3, 2 & 1.

\* SAULON. C'est une Terre & Seigneurie dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1657, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Juin 1658, en faveur de *Jacques le Grand*, Président en la Chambre des Comptes de ladite ville, dont le fils, *Pierre-François-Bernard*, Comte de Saulon, Président à Mortier du Parlement, mourut le 21 Mars 1715, sans laisser de postérité. Il avoit épousé N... *Gagne de Périgny*. Cette Dame posséda aujourd'hui le Comté de Saulon.

SAULT, en Provence : d'or, au loup rampant d'azur. Voy. AGOULT.

‡ SAULX-TAVANNES(DE). Cette Maison est une des plus anciennes & des plus illustres de la Province de Bourgogne ; la Terre de Saulx, & le château auquel elle a donné son nom, sont situés en Bourgogne, à cinq lieues au nord de Dijon. Dans les anciens titres il est appelé *Castrum de Salione* ou *Salicum* : on ne voit pas le commencement de la noblesse de cette Maison ; elle a été soutenue de mâle en mâle jusqu'à nos jours, connue par les titres des Marquis, Comtes, Vicomtes de SAULX, DE SAULX-TAVANNES ; dans les titres latins, sous ceux de *Domini Salionis*, *Saliendi*, *de Salione*, *de Salico*, *de Salcibus*, *de Salcio*, *de Salciaco* ; dans les titres français, sous ceux de SAUX, DE SAULX, DE SAUS, DE SAULS, DE SAUZ & DE SAULZ.

On va être à portée de juger de son anti-



quité, ainsi que de ses possessions, de ses alliances & des dignités qui l'ont illustrée.

I. GUI, 1<sup>er</sup> du nom, fut Comte de Saulx, & en même temps Seigneur de Grancey, *Guido Granciaci Dominus, Comes Salici* (a). Il étoit issu des anciens Gouverneurs-Bénéficiaires du Langrois; & ce Comté, devenu héréditaire dans la Maison de SAULX, n'en sortit que par l'échange qu'en fit GUI III avec HUGUES III, Duc de Bourgogne, qui le donna l'an 1179 à GAUTIER, Evêque de Langres, son oncle (b).

Les Comtes de SAULX possédoient plusieurs grandes Seigneuries: on remarque dans la Charte de fondation de l'Abbaye d'Auberive, Ordre de Cîteaux (c), combien étoient étendues les possessions des Sires de SAULX & de Grancey, qui fortoient de la même souche: effectivement, toutes les donations que Willincus de Grancey fit à l'Abbaye d'Auberive furent consenties par EBLON DE SAULX, petit-fils de GUI I.

GUI vivoit sur la fin du X<sup>e</sup> siècle l'an 1057: il traita avec l'Abbaye de St.-Benigne de Dijon sur les contestations qui s'étoient élevées touchant la Seigneurie de Diéna; il est qualifié dans l'acte, *Comes Casfri Salicum* (d): on ne fait pas précisément le temps de sa mort, ni le nom de sa femme. Il laissa

II. GUI II<sup>e</sup>, qui fit plusieurs donations à l'Abbaye de Conques, Diocèse de Rodez; sa femme consentit aux cessions que faisoit son mari (e); & dans la suite, leurs descendants ratifièrent ce qui avoit été fait à cet égard. GUI mourut avant 1110; il avoit épousé *Li-garde*, dont:

1. EBLON, qui suit;
2. GUILLAUME, qui traita l'an 1130 avec les Chanoines de Langres;
3. THÉODORIC, relaté dans le traité de GUILLAUME son frère, avec les Chanoines de Langres;
4. HODIERNE, mariée à *Josbert de Maizy*;
5. DOMINIQUE, qui fut père de

GUILLAUME, vivant l'an 1154.

III. EBLON, nommé aussi EVILLON dans quelques Chartes, avoit succédé à son père

- (a) Pérard, *Recueil*, p. 74.  
 (b) *Gall. Christ.*, t. 4, col. 187 des Preuves.  
 (c) *Ibid.*, t. 4, col. 166 des Preuves.  
 (d) Plancher, t. 1, p. xxviii.  
 (e) *Ibid.*, t. 1, p. 1 des Preuves.

l'an 1110, ainsi qu'il paroît par la confirmation des donations faites à l'Abbaye de Ste-Foy (f) l'an 1130. Il engagea son frère GUILLAUME à se défilier de ses prétentions sur quelques fers appartenants à l'Eglise de Langres l'an 1133: il le trouva à une Assemblée tenue à Langres, où assistèrent les principaux Seigneurs du Diocèse; il y ratifia les donations que fit Willincus de Grancey, Evêque de Langres, à l'Abbaye d'Auberive, & contribua lui-même à la dotation de ce Monastère, du consentement de sa femme, de ses fils GUI & GÉRARD, & de GUILLAUME son frère (g). EBLON mourut vers 1150. Il avoit épousé *Reine*, dont il eut:

1. GUI, qui suit;
2. GÉRARD;
3. MILON, Chanoine de Langres, présent l'an 1170 à un Traité entre le Duc & les Chanoines de Langres (h);
4. EBLES, qualifié frère de GUI, dans une Charte de GAUTIER, Evêque de Langres, de l'an 1175.

IV. GUI III fut présent l'an 1170 au Traité entre le Duc de Bourgogne & les Chanoines de Langres (i); il échangea le Comté de Langres en 1179 avec HUGUES III, Duc de Bourgogne, qui le donna à l'Evêque GAUTIER son oncle paternel: on ignore ce que le Duc donna en échange pour le Comté de Langres; mais dans la cession qu'il en fit à GAUTIER son oncle, il fait mention des enfants du Comte GUI (j). Vers 1180, ETIENNE II, Evêque d'Autun, délégué par le Pape ALEXANDRE, termina les différends qui s'étoient élevés entre GUI DE SAULX & l'Abbaye de St.-Benigne, touchant Diéna (k). GUI mourut avant 1132, laissant

1. OTHON;
2. Et HENRI. Il est parlé des fils de HENRI dans un traité de 1208 entre GUI DE SAULX & Eudes de Grancey (l).

V. OTHON termina les difficultés qui régnoient depuis longtemps entre ses prédécesseurs & l'Abbaye de St.-Benigne, au sujet de Diéna. Dans le traité de GUI, père d'O-

- (f) Plancher, t. 1, p. 1 des Preuves.  
 (g) *Gall. Christ.*, t. 4, col. 166.  
 (h) Plancher, t. 1, p. lii.  
 (i) *Ibid.*  
 (j) *Gall. Christ.*, t. 4, col. 187.  
 (k) Pérard, p. 254.  
 (l) Plancher, t. 1, p. lxxxvii.

THON, il est fait mention de MILON, Chantre de Langres, son oncle (a). OTHON étoit aussi Seigneur de Vantoux; il donna l'an 1186, 15 fols Dijonnais à l'Abbaye de St.-Benigne, à prendre sur cette terre (b); il donna aussi à l'Abbaye de St.-Seine des fiefs à Léry, du consentement de sa femme, de ses fils, GUI, GUILLAUME & HUGUES (c); il traita, en 1187, avec l'Abbaye de St.-Benigne, touchant les moulins qu'il avoit fait construire à Villecomte; *Guillemette* son épouse & GUI son fils aîné furent présents à l'accord (d). Il mourut vers 1197, laissant :

1. GUI, qui suit;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de *Fonraines*, rapportée ci-après;
3. HUGUES, qui fut Chanoine à Langres; GUI son frère fonda un anniversaire pour lui;
4. GIRARD, Seigneur de Vernot & de Sancy, qui donna à l'Abbaye de St.-Benigne des fonds à Sancy: il fut caution pour GUI son frère, dans l'accord que celui-ci fit avec le Seigneur de Grancey; il fut père de:  
JULES & GUILLAUME.
5. SIBYLLE, mariée à *Jacques de Digoine*;
6. DAMERON, mariée à *Guillaume de Châteauneuf*;
7. N..... mariée à *Gauthier*, Seigneur de Bannoufe;
8. Et DAMFREROT.

VI. GUI IV, Seigneur de Saulx, de Courtivron & de Vantoux, fonda l'an 1197 sept Canonicats dans l'Eglise de N.-D. de Saulx (e). Sa femme *Elisabeth* & GUI son fils aîné font rappelés dans l'acte & dans une donation faite à l'Abbaye d'Auberive (f); il est fait mention de BÉATRIX, fille de GUI. L'an 1208, il traita avec Eudes de Grancey, relativement à quelques droits féodaux; Robert de Châtillon, Evêque de Langres, fut arbitre de leur différend: ils donnèrent chacun dix Seigneurs, leurs feudataires, *casati*, pour garants de l'accord; GÉRARD, oncle de GUI, étoit le premier de ceux que fournit son neveu (g).

L'an 1226, il ratifia la vente que GUI, Chevalier de Villecomte, avoit faite à l'Abbaye

(a) Plancher, p. LIX.

(b) Ibid. p. LXI.

(c) Ibid. p. CII.

(d) Pérard, p. 263.

(e) Pérard, p. 233.

(f) Chifflet, p. 495.

(g) Plancher, t. 1, p. LXXXVI.

de St.-Seine des droits qu'il avoit sur Freney, & reçut 100 livres Dijonnoises (h). L'an 1230 il se désista, conjointement avec son fils BARTHÉLEMY, de ses prétentions sur la rivière de Courtivron (i): deux ans après, il reconnut que DAMFREROT ni ses fils n'avoient point de droit sur les tierces de Mémont, mais qu'elles appartoient à l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut peu après l'an 1232, & eut pour enfants:

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. JEAN, Chanoine & Doyen de Langres, suivant une Charte de l'Evêque Robert, de l'an 1234;
3. GAUTHIER, auteur de la branche de *Courtivron*;
4. Et BÉATRIX.

VII. BARTHÉLEMY, Seigneur de Saulx, ratifia la fondation du Chapitre de Saulx par son père, à laquelle il fut présent en 1197. Il ne prenoit en 1231 que la qualité de Seigneur de Courtivron: mais après la mort de son père il jouit du Comté de Saulx; il remit à l'Abbaye de St.-Seine quelques prés & autres fonds dont il avoit joui, quoiqu'ils fussent du domaine de cette Eglise, & mourut vers 1240. Il avoit épousé *Anne de Rufsey*, sœur de *Guillaume*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et PONCE, auteur de la branche de *Vantoux*, rapportée ci-après.

VIII. JACQUES, Seigneur de Saulx, confirma les donations que GUI, son aïeul, avoit faites pour la dotation du Chapitre de Notre-Dame de Saulx (j). En 1246 il affranchit les Habitants de Saulx, & donna pour garants GAUTHIER de COURTIVRON son oncle, & dix autres Seigneurs, tous Chevaliers, qui tenoient de lui des fiefs (k): il vendit aux Chanoines une partie des dîmes, partit en 1248 pour la Terre Sainte, & mourut en route. Il avoit épousé *Marie de Mont-Saint-Jean*, sœur d'*Etienne*. Elle s'est remariée à *Jean de Passavant*. JACQUES eut pour enfants :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JEANNE, qui fonda dans l'Eglise Collégiale de Saulx l'anniversaire de *Marie*, fa

(h) Plancher, CII.

(i) Ibid.

(j) Chifflet, *Généal. ill.*, p. 497.

(k) Pérard, p. 461.

mère, du consentement de *Jean de Passavant*. Elle avoit épousé *Guiot de Pléopape* (a).

IX. GUILLAUME DE SAULX ferendit hommelige de HUGUES IV, Duc de Bourgogne (b) en conséquence, il rendit hommage au Duc ROBERT II l'an 1272 (c), comme chef de sa Maison; il fournit à l'Évêque de Langres la déclaration de ses fiefs & de ceux que possédoient ses parents: favoir, des Ville & châteaux de Saulx, de Lesferoi; de Vantoux, & de ses dépendances; de la moitié de Courtivron, de la Garde, de Chevigny, Ste.-Foix, Sancy & ses dépendances; du Val-de-Suzon, que tenoit PONCE en arrière-fief; du Village de Poiseul-lès-Saulx, de la moitié de Villey-sur-Tille, que tenoit de lui *Guiot de Pléopape*, son beau-frère; de l'autre moitié de Courtivron, du château & maison-forte de Vernot; l'acte est de 1275. Au moyen d'une somme de 200 livres tournois qu'il avoit reçue de Gui de Genève, Evêque de Langres, il reprit en 1281 pour plusieurs domaines, qu'il avoit possédés jusqu'alors en franc-aleu (d). Il confirma en 1285 l'affranchissement des Habitants de Saulx, du consentement de son épouse (e). Il fit son testament en 1286, choisit PONCE pour son exécuteur testamentaire; *Etienne de Mont-Saint-Jean*, son oncle maternel, mit son sceau au testament (f). Il mourut en 1286. Il avoit épousé *Marguerite de Vienne*, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. ISABELLE, mariée à *Philippe de Chauvirey*, qui vendit par forme d'échange au Roi *Philippe-le-Bel*, en 1299, la terre de Saulx & dépendances, dont la femme ISABELLE DE SAULX avoit hérité de son frère JACQUES, mort avant elle: les conditions de l'échange ne furent point remplies, la guerre étant survenue (g);
3. ALIXAN, mariée à *Etienne de Chancenay*;
4. ALISON, Religieuse à Remiremont.

X. JACQUES II reprit de fief, & rendit hommage au Duc Robert II en 1293 (h), pour

- (a) Chifflet, p. 617.  
 (b) Pérard, p. 520.  
 (c) Idem, p. 524.  
 (d) Cartulaire de Langres, p. 39.  
 (e) Pérard, p. 461 & suiv.  
 (f) Chifflet, p. 499.  
 (g) Pérard, p. 585.  
 (h) Registre des Fiefs de Dijon, cote 32.

100 livres de rente assignées sur les marcs de Dijon; & pour ses autres possessions, il requit *Etienne de Mont-Saint-Jean* son oncle de mettre son sceau à l'acte de reconnaissance. On ne fait s'il fut marié; les actes font connoître qu'il n'a point laïffé d'enfants. En lui a fini la branche aînée de cette Maison: de la même tige sont sorties 3 autres branches, connues sous le nom de SAULX, qui leur étoit commun, & distinguées entr'elles par les noms des terres qu'elles eurent en partage, comme on le verra ci-après.

## BRANCHE AÎNÉE

*des Sires DE SAULX, dite DE VANTOUX.*

VIII. PONCE DE SAULX (fils puîné de BARTHELEMY, & d'*Anne de Ruffey*), & oncle de JACQUES II (i), avoit eu en partage la Seigneurie de Vantoux; il posséda aussi celle de Saucis; il eut des difficultés avec Henri d'Arc, Chambrier de l'Abbaye de St.-Benigne, au sujet des dîmes de Saucis: ils les terminèrent à l'amiable l'an 1289. Il est fait mention dans le traité, de GUIOT, fils de PONCE, qui étoit marié; les noms des autres enfants & de leur mère sont inconnus. PONCE mourut l'an 1307, suivant l'épigramme qui est sur sa tombe dans l'Eglise de St.-Jean de Bonvaux.

IX. GUIOT DE SAULX succéda à son père dans la Seigneurie de Vantoux: on ne connoît ni le nom ni la famille de son épouse; il en eut entr'autres, trois fils, qui parurent dans les Montres des troupes de Bourgogne des années 1358 & 1359, sous le nom de SAULX DE VANTOUX, favoir:

1. EUDES, qui suit;
2. PERRIN;
3. Et HENRI.

X. EUDES succéda à son père l'an 1330; il fut du nombre des Chevaliers de Bourgogne, auxquels le Roi PHILIPPE DE VALOIS fit écrire de se tenir prêts pour marcher à son ordre quand ils seroient mandés; ils ne le furent point, parce que le Roi mourut sur la fin du même mois. EUDES fut arbitre, avec *Edme d'Ambrin*, des différends qui s'étoient élevés entre les enfants de HUGUENIN DE SAULX, Seigneur de Fontaine-lès-Dijon, troisième

(i) Chifflet, p. 499.

mari de *Simonne de Pontailleur*, & ceux que cette Dame avoit eus de ses deux premiers maris (a). Eudes fut du Parlement qui se tint à Beaune en 1357: il marcha avec les autres Seigneurs de Bourgogne contre les Anglais en 1359. Il avoit épousé *Jeanne*, héritière de la branche aînée de l'ancienne Maison d'*Arc-sur-Tille*, qui lui apporta en dot cette Seigneurie; elle choisit sa sépulture auprès de *Henri d'Arc*, son frère, Doyen de la Chapelle de Dijon. Eudes mourut après l'an 1371, laissant :

1. THOMAS, qui suit;
2. HUGUES, qui prit d'abord le parti des armes, & parut dans les Montres de Gens d'Armes, & ensuite se retira à l'Abbaye de St.-Benigne, où il embrassa l'état monastique;
3. JEANNE;
4. MARGUERITE;
5. MARIE, toutes trois Religieuses à Larrey près Dijon.

XI. THOMAS DE SAULX, dit *le Loup*, qui avoit été dans les Montres avec HUGUES son frère l'an 1358, parut encore en 1364 dans celle du Seigneur d'Époisse, reçue à Avallon: il accompagna le Duc PHILIPPE-le-Hardi, dans les guerres de Flandre, & le servit avec tant de fidélité, qu'il en reçut des gratifications (b); il fut envoyé par le même Duc vers celui d'Anjou. En 1376 il fut créé Chambellan, & en cette qualité il reçut en 1382, à Paris, la montre de Jean de Vienne, Amiral de France; l'an 1385, il traita avec les Chanoines de la Ste.-Chapelle, & retira les fonds que sa mère avoit engagés à titre de fondation. Il mourut l'an 1391, suivant l'épithaphe gravée sur sa tombe à la Ste.-Chapelle. Il avoit épousé N..., dont:

1. JEAN, qui suit;
2. SIMON, Moine à Ste.-Benigne;
3. Et HUGUENIN, auteur de la branche d'*Arc-sur-Tille*, qui viendra en son rang.

XII. JEAN DE SAULX, Seigneur de Vantoux, surnommé *Louvet*, eut, avant la mort de son père, des démêlés avec Guillaume de Bessy, & avec Jean, frère de Guillaume: Jean de Vergy, Seigneur de Fouvent, Sénéchal de Bourgogne, & Jacques de Vergy, Seigneur d'Autrey, son frère, s'entremirent pour

(a) Chifflet, p. 599.

(b) Compte de Jean de Douay.

accorder les Parties; le traité de pacification fut conclu le 28 Avril 1384. JEAN fut arbitre l'an 1395 entre les Maire & Echevins de Dijon & l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut en 1404, ayant épousé N.... d'*Amanges*, fille de *Gui*, & de *Simonne d'Albans*, dont:

1. GÉRARD, qui suit;
2. Et HENRI, auteur de la branche de *Beyre*, rapportée plus loin.

XIII. GÉRARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, rendit foi & hommage, & donna son dénombrement de la terre de Vantoux en 1429. On fixe la mort de GÉRARD à l'an 1437. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de *Rive* & d'*Invoir*, veuve de *Jean de la Roche*. Il en eut:

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN;
3. SIMON, Abbé de Bèze, mort en 1473;
4. ALEXANDRE, dit *le Jeune*, qui acquit la terre de Fontenelles; il avoit épousé CLAUDINE DE SAULX, fille d'ALEXANDRE l'aîné, dont une fille unique,

ANNE, qui épousa *Jean de Pouilly*.

5. JEANNE, mariée à *Louis de Rye*;
6. FRANÇOISE, qui épousa *Jean d'Anel*;
7. Et GAUTIERE, mariée à *Thibaut de Rougemont*.

XIV. CLAUDE DE SAULX, Seigneur de Vantoux, épousa *Claudine de Beaufort*, Dame de Frontenai & de Savianges, fille de *Jean de Beaufort*. *Jean de Rye*, son oncle maternel, Seigneur de Til-Châtel, le fit son héritier avec son frère ALEXANDRE. CLAUDE mourut en 1496, laissant

XV. FRANÇOIS DE SAULX, qui épousa *Anne de Poupet*, dont il eut une fille unique,

FRANÇOISE, qui épousa *Hugues du Bos*, Seigneur du Roufflay.

#### SECONDE BRANCHE

des Seigneurs DE SAULX-VANTOUX, dite d'ARC-SUR-TILLE.

XII. HUGUENIN DE SAULX, dit *le Borgne* (fils de THOMAS), donna l'an 1392 sa procuration, conjointement avec JEAN son frère, à Guillaume Paillet, pour régir leurs biens: il étoit mort en 1413, & avoit épousé *Agnès de Bauffremont*, dont:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de Trestondan*.

XIII. GUILLAUME DE SAULX, Seigneur d'Arc-

fur-Tille, de Vantoux en partie, de St.-Thibaut, Conseiller-Chambellan de PHILIPPE-LE-BON, Duc de Bourgogne, fut envoyé en 1435 vers les Anglais avec Jean de Rochefort, Maître de l'Artillerie de Bourgogne, pour les engager à rendre les places de Nogent & de Montigny-le-Roi, dont ils s'étoient faisis. Il fut chargé, en 1436, d'aller trouver le bâtard de BOURBON, pour l'empêcher d'entrer en Bourgogne, & mourut le 13 Septembre 1457. Il avoit épousé *Guillemette de Baudoncourt*, fille d'*Edme*, Seigneur de Beire, dont:

1. ERARD, qui suit ;
2. GUIART, qui servit le Duc de Bourgogne dans la guerre contre les Liégeois, où il fut fait Chevalier; il étoit mort avant 1497. Il avoit épousé *Eve de Ligneville*, dont

JEAN, Seigneur d'Arc en partie, qui en 1525 fut Curateur des enfants de HENRI DE SAULX DE VANTOUX & de *Marie de Quingey*, avec un autre JEAN DE SAULX, dit d'ORRAIN, son cousin; JEAN fut père de

THEODORE, aussi Seigneur d'Arc en partie & de Prangey, qui donna son dénombrement de cette dernière terre en 1533.

3. Et CATHERINE mariée en 1453 à *Jean de Saint-Seine*.

XIV. ERARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, d'Arc-sur-Tille & d'Orrain en partie, servit le Duc CHARLES dans la guerre contre les Liégeois; il y fut fait Chevalier, & mourut en 1495. Il avoit épousé *Antoinette d'Inteville*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. EDME, Seigneur de Dampierre-sur-Salon, qui mourut sans alliance, & inflitua pour son héritier JEAN, Seigneur d'Orrain, son frère; Il choisit pour exécuteur, testamentaire JEAN, Seigneur d'Arc-sur-Tille, son cousin, & *Jean de Grammont* son beau-frère;
3. Et CLAUDINE, mariée à *Jean de Grammont*.

XV. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain & d'Arc-sur-Tille en partie, Gruyer & Grand-Louvetier de Bourgogne, épousa *Marguerite de Tavannes*, fille de *Jean de Tavannes*, Seigneur de Dale, de Vandey, de Gavanches & de St.-Julien, & sœur de *Jean de Tavannes*, de l'ancienne Maison de ce nom, originaire d'Ecosse. Cette Maison suivit en Suisse une Princesse BERTHE (fille d'un Roi d'E-

cosse), qui épousa un Souverain d'Oltsaffe, Principauté appartenant au Duc de WURTEMBERG, & fonda l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux, au Diocèse de Bâle en Suisse, où elle résidoit (a). *Vernier de Tavannes*, qui étoit son cousin, dirigea les grands ouvrages que fit faire en Suisse cette Princesse, particulièrement le chemin dans la Roche-Moutiers-Grandvaux pour aller à Berne, avec un pertuis au travers de cette roche, nommé encore aujourd'hui *Pierre-Pertuis* : il y bâtit un château auquel il donna son nom, & en reprit de fief de l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux en 692. *Jean de Tavannes*, l'un de ses descendants, dont JEAN DE SAULX épousa la sœur, passa de Suisse au service de la France, & y amena les bandes noires des Lansquenets, à la tête desquelles il rendit des services signalés à l'Etat, sous les Rois Louis XII & HENRI II, dans les guerres contre les Anglais. Ce *Jean de Tavannes* étant mort sans postérité, la Ville de Tavannes, située dans l'Evêché de Bâle, à deux lieux sud de Delsperg, retourna par droit de fief à l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux. En lui finit la Maison de TAVANNES; & le Roi de France, en mémoire de ses services, voulut que GASPARD DE SAULX, son neveu, fils de *Marguerite de Tavannes*, ajoutât le nom de TAVANNES à celui de SAULX, ce qu'il fit. JEAN DE SAULX fonda 6 Chanoines à St.-Nicolas de Dijon, & mourut en 1538, laissant :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GASPARD, qui succéda à GUILLAUME ;
3. CLAUDE, Prieur de St.-Léger, & Protonotaire du St.-Siège ;
4. Et BÉNIGNE, mariée à *Léon de Neuchèse*.

XVI. GUILLAUME DE SAULX, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, fut Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Baron de Sully, Seigneur de Pouilly, Mont-St.-Vincent, Villefrancon, Igornai, Orrain & Dampierre-sur-Salon. FRANÇOIS 1<sup>er</sup> lui donna pouvoir d'entrer à la Chambre des Comptes, & d'assister à tous les Conseils qui se tiendroient pour les affaires de Sa Majesté au Pays de Bourgogne, en l'absence de M. DE TAVANNES, son frère. Il fut nommé au mois de Février 1556 Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut le 12

(a) Chronique de Velay & de Moutiers-Grandvaux.

Mars 1563, sans laisser d'enfants de *Claudine de Cuzance*, son épouse.

XVI. GASPARD DE SAULX est plus connu sous le nom de TAVANNES, qu'il ajouta à celui de SAULX par ordre du Roi. Il succéda à GUILLAUME, son frère, & fut Baron de Sully, d'Igornai, de St.-Julien de Bonnencontre, de la Marche, de Chancey, de Mothey, de Donjon, Seigneur d'Orrain, du Pailly, de Névilles, de Damphales, de Prangey, de Vèvres, de Brognon, de Dampierre-sur-Salon, de Baudoucourt de Dampierre-sur-Vingenne, de Courchamp, de Percy-le-Grand, Vicomte de Ligny-le-Châtel, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en son Conseil Privé, Capitaine de 100 Hommes d'Armes de son Ordonnance, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi dans la même Province, Lieutenant-Général des Camps & Armées du Roi, Bailli de Dijon, Amiral des mers du Levant, Gouverneur de Provence, & enfin Maréchal de France. Héritier de la valeur de ses ancêtres, on le vit se signaler à la bataille de Renty, où il contribua beaucoup à la victoire remportée par HENRI II. Ce Prince, après l'action, ôta de son col le Collier de l'Ordre du St.-Esprit, & le mit à celui de GASPARD, en l'embrassant, & accompagnant cette grâce des plus grands éloges sur les services qu'il lui avoit rendus dans cette journée. Il se distingua également dans les batailles de Jarnac & de Moncontour. On voit même, par les lettres que lui écrivoit le Duc d'Anjou, combien ce Prince, & le Roi CHARLES IX son frère, comptoient sur ses talents militaires. Pour l'en récompenser, on créa une cinquième place de Maréchal de France, dont il fut pourvu, mais qui devoit être supprimée à sa mort, ou lorsqu'il auroit été pourvu d'une des 4 premières, si aucune venoit à vaquer pendant sa vie. La Reine Régente, instruite qu'on répandoit en Bourgogne le bruit qu'elle prenoit tantôt le parti de l'Amiral de Coligny, tantôt celui des Princes de Guise, écrivit le 23 Mars 1562 au Maréchal de TAVANNES. Elle proteste d'abord qu'elle n'a en vue que le bien du Royaume; elle ajoute ensuite : *C'est ce qui me fait vous prier d'en répondre à ceux qui vous diront le contraire, & n'ajoutez foi à ceux qui vous disent des mensonges.* Le grand crédit de GASPARD servit à conserver à la France les Princes du Sang Royal,

dont les descendants occupent aujourd'hui le Trône. Dans le Conseil orageux qui précéda le massacre de la St.-Barthélemy, le Maréchal de TAVANNES, quoique d'avis que l'on fit main-basse sur les Huguenots, fit cependant des représentations si fortes contre l'avis de ceux qui penchoient à y envelopper HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre, & les Princes de son nom, qu'il fut arrêté, non-seulement qu'il n'y seroient pas compris, mais même qu'on prendroit des moyens sûrs de les mettre à couvert. GASPARD mourut le 19 Juin 1573. Il avoit épousé, le 16 Décembre 1546, *Françoisse de la Baume de Montrevel*, fille de *Jean*, Comte de Ligny, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Vicomtes de *Tavannes*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée, le 1<sup>er</sup> Janvier 1570, à *René de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart ;
4. CLAUDINE, mariée, le 21 Janvier 1588, à *Louis*, Marquis de la *Chambre*, Vicomte de Maurienne; 2<sup>o</sup> à *Louis d'Ancienville-Bourdillon*, mort en 1639, fils du Maréchal de France de ce nom.

XVII. GUILLAUME DE SAULX-TAVANNES, Bailli de Dijon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ses Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, fut fait Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit par le Roi HENRI III, & eut la commission de convoquer les Etats de la Province en 1581 & en 1587, dans les troubles qui agitérent la Bourgogne à l'occasion de la Ligue. GUILLAUME demeura constamment attaché aux Rois HENRI III & HENRI IV : il soutint le parti du dernier avec tant de zèle & de capacité, que l'an 1596 la Bourgogne fut entièrement soumise à son légitime Souverain ; il donna ensuite sa démission de la charge de Lieutenant-Général du Gouvernement de Bourgogne, & le Roi HENRI IV lui fit une pension de 1500 écus. Il épousa, le 18 Octobre 1570, *Catherine Chabot*, morte en Juillet 1609, fille d'*Eléonor*, qui lui porta en dot le Comté de Beaumont-sur-Vingenne; & 2<sup>o</sup> *Béatrix de Pontaillier*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JOACHIM, mort sans alliance en 1635 ;
3. LÉONORE, mariée, le 30 Décembre 1596,

à *Joachim d'Inteville*; & 2° à *Edme de Rochechouart*;

4. *Françoise*, morte en Avril 1654, mariée à *Joachim de Buffi*, Comte de Brion;

5. *Jeanne*;

6. *Anne*, mariée, en 1623, au Vicomte de *Corbeil*, Seigneur de Tigeri.

Du second lit il eut :

7. *Jean*, auteur de la branche des Vicomtes de *Ligny*, qui viendra en son rang.

XVIII. *Claude de Saulx*, Comte de Tavannes & de Beaumont, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. LE PRINCE, fit ériger la Baronnie de Beaumont en Comté, & mourut à Bayonne l'an 1638; il avoit épousé, en 1613, *Françoise*, fille de *Nicolas Brulart*, Conseiller d'Etat, premier Président au Parlement de Bourgogne, dont :

1. *Gaspard*, Abbé de Ste.-Marguerite, mort en 1670;

2. *Jacques*, qui suit;

3. *Noël*;

4. *Nicolas*, tué en 1659;

5. *Joachim*;

6. *Marie*, qui épousa N... de *Gallois*, Capitaine des Gardes de M. LE PRINCE;

7. *Charlotte*, Urfuline à Dijon;

8. *Rose*;

9. *Madeleine*;

10. *Philippine*;

11. *Royer*, fils posthume.

XIX. *Jacques de Saulx*, Comte de Tavannes, de Buzançois, de Beaumont, Seigneur d'Arc-sur-Tille, de Sully, &c., Bailli de Dijon, Lieutenant de 100 Hommes d'Armes de la Compagnie de M. LE PRINCE, fut gratifié par le Roi & la Reine Régente d'une pension de 3000 livres. Le 18 Février 1645, il fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il assista en 1648 à l'ouverture des Etats comme Conseiller d'Etat; fut nommé Lieutenant-Général des Armées sous le Maréchal d'Aumont. Il a laissé des Mémoires sur les guerres de 1650 & de 1653, & mourut à Paris le 22 Décembre 1683, âgé de 63 ans. Il épousa, l'an 1644, *Louise-Henriette de Potier*, morte en 1680, veuve d'*Emmanuel d'Averton*, Comte de Blin, dont :

1. *Charles-Marie*, qui suit;

2. *Henri*, auteur du troisième rameau sorti des Comtes de *Tavannes*, qui viendra en son rang;

3. *Reni*, tué au siège de Candie en 1669;

4. *Gaspard*, tué à la bataille de Caffel en 1677;

5. Et *Jeanne*.

XX. *Charles-Marie de Saulx*, Comte de Tavannes, de Beaumont, Baron de Lux, Seigneur du fief de Gemeaux, du Pailly, &c., servit à l'âge de 20 ans dans la Brigade du Comte de St.-Paul, qui lui donna en 1668 un certificat de ses services distingués en Candie : en 1670, il fut Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, ensuite Aide de Camp en 1672, Commandant d'un Escadron de Cravates en Juin 1683. Il servit avec sa Compagnie dans l'Armée du Maréchal de Bellefond en 1684. Il étoit Lieutenant-Général dans l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois. Il mourut à Paris le 29 Juin 1703, âgé de 53 ans. Il avoit épousé, le 4 Février 1683, *Marie-Catherine d'Agueffeau*, fille de *Henri*, Maître des Requetes, Intendant de Languedoc, & de *Claire le Picart de Périgny*, dont :

1. *Léon-Charles*, Comte de Tavannes, Guidon des Gendarmes de Berry, mort à Paris, le 14 Avril 1705, âgé de 20 ans;

2. *Henri-Charles*, qui suit;

3. *Nicolas-Charles*, appelé le *Cardinal de Tavannes*, né le 19 Septembre 1690, qui a été d'abord nommé Evêque, Comte de Châlon, le 11 Janvier 1721, sacré le 9 Novembre suivant, reçu au Parlement comme Pair le 4 Décembre, nommé premier Aumônier de la Reine en 1725, a été transféré à Rouen en 1733, avec le même brevet que l'Archevêque de Cambrai, pour la conservation des honneurs de la Pairie; fait Grand Aumônier de la Reine, après le feu Cardinal de Fleuri, en Janvier 1743, a été reçu Prélat Commandeur de l'Ordre le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, Cardinal en Juin 1756, Grand Aumônier de France, mort en 1759;

4. Et *Charles-Henri*, appelé le *Marquis de Saulx*, Comte de Beaumont, en Bourgogne, né en 1697, qui a été fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1724, & a quitté le service. Il est mort le 21 Juillet 1768.

XXI. *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, Marquis de Tilchatel, d'Arc-sur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, &c., né en Décembre 1687, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry en 1705; 3 ans après, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Monseigneur LE DAUPHIN;

la même année, Mestre de Camp de Cavalerie ; quelques années après, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, Lieutenant-Général aux Pays d'Auxois, Autunois, Auxerrois, Dijonnais, Mâconnais & Charolais ; Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de France en 1716. Il fut nommé Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres. Il tint les Etats-Généraux de Bourgogne en 1722 & en 1724, en l'absence de M. le Duc. Le 8 Février 1728, le Roi lui donna le commandement du Duché de Bourgogne. Il est mort au château de Lux en 1761. Il épousa, le 13 Mai 1712, *Marie-Anne-Ursule Amelot*, fille de *Michel*, Marquis de Gournay, Conseiller d'Etat & Ambassadeur en Espagne sous Louis XIV, & de *Catherine le Pelletier de la Houffaié*, dont :

1. CHARLES-MICHEL-GASPARD, qui suit ;
2. NICOLAS-CHARLES, dit l'*Abbé de Tavannes*, nommé en 1739 à l'Abbaye de la Cresse, du diocèse de Langres, mort en Juillet 1745 ;
3. CHARLES-HENRI, appelé *Vicomte de Saulx*, mort en Août 1739 ;
4. HENRIETTE-MARIE-PÉLAGIE, née en Juillet 1716, qui épousa, au mois d'Avril 1731, *Louis-Henri*, Comte de Vienne ;
5. Et MARIE-FRANÇOISE-URSULE, née en Avril 1718, qui épousa, le 29 Décembre 1734, *Claude-René Thibaud de Noblet*, appelé le Marquis des Prés.

XXII. CHARLES-MICHEL-GASPARD DE SAULX-TAVANNES, Comte de Saulx, né le 30 Novembre 1713, Marquis de Tilchatel & d'Arc-sur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, &c., Lieutenant-Général du Dijonnais ; d'abord Enseigne au Régiment d'Infanterie de Quercy, Colonel du même Régiment en 1731, Brigadier le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Menin de Monseigneur LE DAUPHIN le 29 Septembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Gouverneur du Château du Taureau en Juillet 1752, Chevalier d'honneur de la Reine en 1758, Chevalier des Ordres du Roi en Janvier 1764, épousa, le 4 Mars 1734, *Marie-Françoise-Casimire de Froulay de Teflé*, née en Août 1714, nommée en 1747 Dame du Palais de la Reine, & morte le 15 Aout 1753, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS-CASIMIR, qui suit ;
2. CHARLES - DOMINIQUE - SULPICE, rapporté après son frère aîné ;
3. Et MARIE-ANNE, née le 15 Septembre 1749, morte, qui avoit épousé *Louis-François*, Sire, comte de Rieux.

XXIII. CHARLES - FRANÇOIS - CASIMIR DE SAULX, Comte de Tavannes, né le 11 Aout 1739, Marquis de Tilchatel & d'Arc-sur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, Seigneur de Saulx-le-Duc, Baron d'Aunay en Basse-Normandie, a été d'abord Mouffquetaire en 1753, Enseigne au Régiment d'Infanterie du Roi en 1756, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Vienne en 1758, Menin de Monseigneur LE DAUPHIN la même année, Colonel aux Grenadiers de France en 1759, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de la Reine en 1762, Brigadier en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1780, & depuis 1779 Chevalier d'honneur de la Reine, a épousé, le 15 Avril 1759, *Marie-Eléonore-Eugénie de Lévis-Châteaumorand*, dont :

1. N.... DE SAULX, Marquis de Tavannes, mort à l'âge de 3 ans ;
2. CHARLES-MARIE-CASIMIR, né le 5 Octobre 1769 ;
3. GABRIELLE-CHARLOTTE-ÉLÉONORE, née le 8 Mars 1764 ;
4. Et CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE, née le 24 Octobre 1767.

XXIII. CHARLES - DOMINIQUE - SULPICE DE SAULX, Vicomte de Tavannes (second fils de CHARLES - MICHEL - GASPARD, & de *Marie-Françoise-Casimire de Froulay de Teflé*), né le 19 Janvier 1751, d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, aujourd'hui (en 1782) Mestre de Camp du même Régiment, a épousé, le 8 Mai 1771, *Antoinette-Catherine-Pauline Feydeau de Brou*, morte à Nancy en Octobre 1780, dont :

1. CHARLES-JOSEPH-DOMINIQUE, né le 4 Aout 1772 ;
2. GASPARD-LOUIS-HENRI, appelé le *Chevalier de Tavannes*, né le 7 Décembre 1777 ;
3. AGLAÉ-CAROLINE-JUSTINE, née le 25 Décembre 1773.

#### PREMIER RAMEAU

*forti des Comtes de TAVANNES, Vicomtes de LIGNY.*

XVIII. JEAN DE SAULX (fils de GUILLAUME,



Comte de Tavannes, & de *Jeanne-Béatrix de Pontaillier*, la seconde femme), connu sous les titres de Marquis de TAVANNES, de Vicomte de Ligny, Baron de Sully, mourut le 17 Octobre 1665 ; il avoit épousé, par contrat passé le 17 Octobre 1643, *Jeanne-Françoise de Pontaillier*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. ÉLÉONORE, mariée, le 31 Octobre 1665, à *Michel du Faur*, Comte de Pibrac, fils de *Gui*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XIX. JEAN DE SAULX, Chevalier, II<sup>e</sup> du nom de son rameau, né le 14 Janvier 1644, mourut le 14 Novembre 1717. Il épousa, en 1672, *Anne-Louise de Bourbon-Buffet*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Châlus, & d'*Hélène de la Queille*, dont :

1. CÉSAR-PHÉBUS DE SAULX, dit *le Comte de TAVANNES*, né le 23 Juin 1675, Mousquetaire dans la première Compagnie en 1698, Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises le 30 Juillet suivant & Sous-Lieutenant le 29 Décembre 1699, mort sans alliance le 6 Mars 1706 ;
2. NICOLAS, qui suit ;
3. JACQUES, mort âgé de deux ans ;
4. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 29 Mars 1715, à *Claude-Joseph de Digoine*, Marquis du Palais ;
5. LÉONORE-LOUISE, née le 6 Février 1674, mariée, par contrat du 5 Avril 1705, à *Paul de Loriol*, Comte de Digoine, Seigneur de Poule ;
6. & 7. Et 2 autres enfants morts jeunes, dont nous ignorons les noms.

XX. NICOLAS DE SAULX, Chevalier, Marquis de Tavannes, Vicomte de Piramont, Baron de Montgilbert (second fils de JEAN II), né à Autun en Mars 1677, Mousquetaire dans la première Compagnie le 14 Mars 1699, en suite Lieutenant aux Gardes-Françaises en la place de son frère aîné en 1705, épousa, par contrat du 14 Juillet 1714, *Antoinette de Sève*, fille de *Pierre*, Baron de Flechère, premier Président & Lieutenant-Général du Siège & Sénéchaussée de la Ville de Lyon, & d'*Anne-Marie Verot*. Il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. BENOÎTE-MARIE, née à Lyon le 6 Janvier 1716, qu'on ne croit pas avoir été mariée ;
3. MARIE-ANNE-HORACE, qui entra aux Dames de Marigny en 1730 ;
4. VIRGINIE, dite *Mademoiselle de PIRAMONT*, née le 7 Juin 1719, dont on ne dit rien.

XXI. PIERRE DE SAULX, Marquis de Tavannes, né le 17 Juin 1717, fut Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises. En lui finit cette branche.

#### SECOND RAMEAU

*forti des Comtes de TAVANNES, Marquis de MIREBEL.*

XIX. NOEL DE SAULX-TAVANNES, Marquis de Mirebel (troisième fils de CLAUDE DE SAULX, Comte de Tavannes, & de *Françoise Brulart*), mort en 1679, avoit épousé, en Août 1649, *Gabrielle Jaubert de Barrault*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Conseiller d'Etat, & de CLAUDE DE SAULX-TAVANNES, dont :

1. NICOLAS, mort Jésuite à Dijon ;
2. LOUIS-ARMAND-MARIE, qui suit ;
3. CLAUDE, né le 27 Mai 1653 ;
4. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée, 1<sup>o</sup> le 17 Mars 1678, à *Louis*, Marquis de *Montfaulain du Montal*, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1686 ; & 2<sup>o</sup> à *Eustache-Louis Marion*, Marquis de *Druy*, en Nivernois, morte 4 Octobre 1693.

XX. LOUIS-ARMAND-MARIE DE SAULX, dit *le Marquis de TAVANNES*, mort en 1733, avoit épousé *Catherine de Choiseul de Chevigny*, dont :

1. LOUIS-HENRI, Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, né le 27 Juin 1705 ;
2. N... DE SAULX ;
3. MAXIMILIENNE-EMMANUELLE-MARIE-ANNE, née le 24 Mars 1704, Abbesse de Lancharres, à Châlons, en Bourgogne ;
4. & 5. N. & N... DE SAULX, Religieuses à Fontevault ;
6. N... DE SAULX, Religieuse aux Ursulines de Dijon ;
7. N... DE SAULX, Religieuse aux Filles Ste.-Claire, à Auxonne.

XXI. LOUIS-HENRI DE SAULX, Marquis de Mirebel, mort sans avoir été marié, le 13 Janvier 1747, à 41 ans.

#### TROISIÈME & DERNIER RAMEAU

*forti des Comtes de TAVANNES.*

XX. HENRI DE SAULX-TAVANNES (second fils de JACQUES, Comte de Tavannes, & de *Louise-Henriette de Potier*), fut d'abord Abbé Commandataire de l'Abbaye de Ste.-Marguerite, connu depuis sous le nom de *Chevalier de TAVANNES*. Il fut Capitaine

d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine, où il donna des preuves de sa valeur, & de son zèle pour le service du Roi. Sa Majesté, qui en eut connoissance, le nomma Enseigne dans la Compagnie d'Hommes d'Armes de ses Ordonnances, sous le titre de la Reine, par brevet du 20 Mai 1682. Les grands services qu'il rendit dans cette place lui méritèrent en 1683 celle de Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, par brevet donné à Verdun le 19 Juillet 1683. Il prit alors le titre de Comte de SAULX. Il continua ses services, fut Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, & mourut à Paris le 13 Août 1731. Il avoit épousé, en 1682, *Marie de Grimouville*, morte le 25 Juillet 1715, veuve de *René de Potier*, Président au Parlement de Paris, & fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Meilleraie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Goblin*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit;
2. LÉON, né à Paris le 19 Février 1686, qui fut Abbé de l'Abbaye des Trois-Rois, en la Comté de Bourgogne, & mourut à Paris âgé de 33 ans;
3. N... DE SAULX, dit le *Chevalier* de TAVANNES, tué étant Garde-Marine sur les vaisseaux du Roi;
4. LOUIS-ARMAND-MELCHIOR, dit le *Chevalier* de TAVANNES, né à Paris le 2 Janvier 1691, qui fut Capitaine au Régiment d'Enghien, puis Mestre de Camp du Régiment d'Infanterie de Soissonnais par brevet du mois de Juin 1724;
5. N..., dont on ne dit rien;
6. MARIE-THÉRÈSE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Jouard, Ordre de St.-Benoît, & Abbessé de St.-Andoche, à Autun, en 1721;
7. Et une autre fille, morte en bas âge à l'Abbaye-au-Bois, à Paris.

XXI. CHARLES-HENRI-GASPARD DE SAULX-TAVANNES fut en 1702 Colonel d'un Régiment d'Infanterie qui fut réformé. Il fut conservé Colonel à la suite du Régiment de Gervelaye par brevet du 31 Janvier 1714, donné à Versailles; en 1718, nommé Brigadier des Armées du Roi; le 1<sup>er</sup> Février 1719, Lieutenant-Général pour le Roi au Bailliage du Mâconnais, Capitaine & Gouverneur de Mâcon & du Pays Mâconnais, ainsi que de la Tour du Pont de Mâcon, dans laquelle place le Vicomte de TAVANNES lui succéda.

Par commission du 7 Juillet 1723, il fut nommé Mestre de Camp du Régiment d'Infanterie de Quercy, reçu Chevalier des Ordres du Roi dans le Chapitre tenu à Versailles le 3 Juillet 1724, & mourut le 4 Novembre 1753, dans son Gouvernement de Mâcon. Il avoit épousé, le 23 Juin 1721, *Elisabeth de Mailly du Breuil*, morte à Paris en 1728, dont il n'eut que

FRANÇOISE-HENRIETTE, née le 13 Juin 1722, morte en 1728.

### BRANCHE

#### des Vicomtes de TAVANNES.

XVII. JEAN DE SAULX, Vicomte de TAVANNES (fils puiné de GASPARD, & de *Françoise de la Baume*), s'attacha au Duc de Mayenne & au parti de la Ligue, tandis que GUILLAUME, son frère aîné, tenoit pour le Roi Henri IV. Mais lorsque le Roi se fut rendu maître de la Ville de Dijon, le Vicomte de TAVANNES fut un des premiers à se soumettre: il remit le Château de Talant, dont il étoit Gouverneur. Comme il avoit été fait Maréchal de France par le Duc de Mayenne, HENRI IV lui permit d'en prendre le titre jusqu'à ce qu'il y eût une des quatre places vacante, dont il lui promit de le pourvoir. Il épousa 1<sup>o</sup> *Catherine Chabot*, morte en 1587, fille de *François*, & de *Françoise de Ligny*; & 2<sup>o</sup> *Gabrielle Delprez de Montpezat*, morte en 1653. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. & 3. Deux filles.

Du second lit font nés :

4. HENRI, connu sous le nom de *Marquis de Mirebeau*, rapporté après CHARLES, son frère consanguin;
5. MELCHIOR, Abbé de Ste.-Marguerite de Troyes;
6. LAZARE-GASPARD, Chevalier de Malte, Mestre de Camp, tué au siège de Quiers en 1637;
7. JACQUES, mort en 1621;
8. GUILLAUME, mort en 1641;
9. EMMANUEL;
10. LÉONORE;
11. ANNE, morte en 1665, qui avoit épousé *André de Grimaldi*, Comte de Bueil;
12. CLAUDINE;
13. Et JEANNE.

De tous ces enfants il ne resta, après la mort de leur mère, que le seul HENRI; tous les autres moururent sans postérité.

XVIII. CHARLES DE SAULX, appelé le *Baron de TAVANNES*, Bailli du Mâconnais, épousa *Philiberte d'Aucourt*, dite de la *Tour*, Dame de Lieufranc, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CLAIRE-FRANÇOISE, qui hérita de CLAUDE-FRANÇOIS, son frère, mort sans postérité. Elle épousa, le 2 Janvier 1647, *Charles François de la Baume*, Marquis de St.-Martin, mort en Mai 1666.

XIX. CLAUDE-FRANÇOIS DE SAULX-TAVANNES succéda aux terres & charges de son père, & mourut en Septembre 1647, sans postérité.

XVIII. HENRI DE SAULX, Vicomte de Tavannes, Marquis de Mirebeau (fils aîné du second lit de JEAN, Vicomte de TAVANNES, & de *Gabrielle de Montpezat*), fut nommé à l'office de Chevalier d'honneur au Parlement de Dijon, que possédoit auparavant son père. Il eut un brevet pour aller commander les Troupes à Casal, Montferrat & ailleurs. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'année suivante, aux instances du Duc de Mantoue, Commandant de toutes les Troupes Françaises, & même des Troupes Italiennes à Casal & au pays de Montferrat. Le Roi, croyant qu'il étoit nécessaire qu'il y eût sur les lieux une personne d'autorité, sur la valeur & la fidélité de laquelle il pût compter, le nomma encore Capitaine de 100 Hommes d'Armes de ses Ordonnances dans la Province de Bourgogne, & donna ordre de recevoir dans les Places le Marquis de TAVANNES, Lieutenant-Général, avec tel nombre de Troupes qu'il lui plairoit. Il continua ses fonctions de Lieutenant-Général sous M. de Vendôme, & mourut 3 ans après, le 11 Octobre 1653, dans la 55<sup>e</sup> année de son âge, sans laisser d'enfants. Il a survécu à tous les enfants mâles des deux mariages du Vicomte, son père; & n'en ayant pas laissé après lui, la ligne masculine du Vicomte de TAVANNES, fils puîné du Maréchal, a fini en lui, après avoir duré 80 ans seulement. Il épousa, en Novembre 1635, *Marguerite Potier de Tresmes*, morte en 1669, seconde fille de René, Duc de Tresmes, Pair de France, & de *Marguerite de Luxembourg*.

Tome XVIII.

### TROISIÈME BRANCHE

DE SAULX-VANTOUX, dite DE BEYRE.

XIII. HENRI (fils puîné de JEAN DE SAULX, surnommé *Louvet*), étoit encore mineur à la mort de son père, arrivée l'an 1404. Il fut sous la tutelle de son frère, & donna son dénombrement l'an 1429 de la terre de Vantoux en partie. Il eut de sa femme :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Courtivron & du Meix, qui épousa *Jeanne de la Marche*, dont il n'eut point d'enfants : ils donnèrent leurs biens à CATHERINE, fille d'ALEXANDRE, leur frère; l'acte en fut passé à Courtivron le 28 Avril 1488 ;
3. CLAUDINE, mariée à ALEXANDRE DE SAULX, le jeune.

XIV. ALEXANDRE DE SAULX, dit *l'aîné*, Seigneur de Beyre & de Vantoux en partie, épousa *Jeanne de Crux*. Il mourut en 1502. Ses enfants furent :

1. CLAUDE, Seigneur de Beyre, qui épousa *Louise de Salins*, dont : ANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Simon de Vaudrey*, Seigneur de Mons; 2<sup>o</sup> à *Philibert de Drey* ;
2. HENRI, qui suit ;
3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saint-Broin* ;
4. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Salins*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Corabœuf.

XV. HENRI, Seigneur de Vantoux, hérita de la portion d'ALEXANDRE le jeune, qui lui fut contestée sans succès par les Dames de Rye. Il étoit en même temps Seigneur de Montremantier. Il mourut en 1524, après avoir épousé *Marie de Quingey*. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Arc-sur-Tille, & JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain, furent Curateurs de ses enfants, qui furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Vantoux en partie, de Montboillon, St.-Seine-sur-Vingenne, Saint-Thibaut, Biery, Chaudenay, Ste-Sabine, de Lheulley pour le tiers, partageable avec le Seigneur de Mally, Gouverneur de la Ville d'Auxonne, marié en 1540 à *Philiberte de Clerembaud* ;
3. SIMON, qui succéda à ALEXANDRE dans ses terres & emplois : il eut PHILIBERTE, mariée à *Claude de Joyeuse*; Et un fils naturel nommé PIERRE, vivant en 1588.
4. Et ANNE, mariée à *Aymé de Balay II*, Seigneur de Longwy, Grand-Bailli de Dôle.

XVI. CLAUDE DE SAULX, Seigneur de Vantoux en partie, de Gilly, de Pierrecourt, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Ordonnance, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne en l'absence du Duc d'Aumale & du Maréchal de TAVANNES. Il vendit la terre de St.-Julien, & fut, avec son frère ALEXANDRE, exécuteur testamentaire du Maréchal de TAVANNES. Il épousa *Christine de Vergy*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GASPARD, mort jeune ;
3. HENRIETTE, mariée à *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche & d'Is-sur-Tille ;
4. Et CATHERINE, mariée à *Hugues de Plaines*, Baron de Courcelot.

XVII. PIERRE DE SAULX-VANTOUX, Seigneur de Pierrecourt, Gilly, Pernant, Gouverneur du Château de Beaune, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut sans postérité.

#### BRANCHE

des anciens Sires DE SAULX, dite DE FONTAINES.

VI. GUILLAUME DE SAULX (second fils d'OTHON), épousa *Belot* ou *Belotte*, fille d'un Seigneur de Fontaines, dont :

1. JEAN, qui ne paroit pas avoir été marié ;
2. CALON, qui suit ;
3. OTHON ou OTTENIN, dont on ne dit rien.

VII. CALON DE SAULX prit, après la mort de son aîné, la qualité de Seigneur de Fontaines. Il épousa *Dannez*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, qui prit le titre de Seigneur d'Aubigny, mort en 1307.

VIII. JEAN DE SAULX ne parut avec la qualité de Seigneur de Fontaines qu'en 1284, dans un acte de foi & hommage. Il épousa *Marie*, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. DANNOT ou DANNEZ, mariée à *Emmonin de Montoilot* ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Hugues de Bufson*.

IX. GILLES DE SAULX, qualifié seulement, dans son testament, Sire de Fontaines, épousa *Agnès de Chartretes*, dont :

1. HUGUES ou HUGUENIN, qui suit ;

2. GUI ou GUIOT, Chanoine de Langres ;
3. AGNÈS, Religieuse à Saint-Jean d'Autun ;
4. MARGUERITE ;
5. & 6. deux autres filles, Religieuses.

X. HUGUES ou HUGUENIN DE SAULX, Seigneur de Fontaines, épousa *Simone de Pontaillier*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ROBERT, Seigneur de Fontaines après son frère aîné ;
3. RICHARD, rapporté après ses deux frères ;
4. ISABEAU ;
5. Et JEANNE.

XI. JEAN DE SAULX DE FONTAINES, Ecuyer, Seigneur en partie de Fontaines, pour son droit d'aînesse, eut la Messerie du lieu. Après la mort de JEAN, & celle de son frère ROBERT, arrivée peu de temps après, le seul Seigneur de Fontaines qui restât fut RICHARD DE SAULX, qui suit. JEAN épousa N..., dont :

AGNÈS & JEANNE.

XI. RICHARD DE SAULX, qui succéda à les frères & à sa mère, posséda seul ce qu'ils avoient partagé. Il fit foi & hommage au Duc de Bourgogne comme Tuteur d'AGNÈS & de JEANNE, ses nièces, filles de son frère aîné. Il épousa PHILIPPE DE SAULX, dont il n'eut que

MARIE, qui fut la dernière Dame de Fontaines, de la maison DE SAULX, morte en 1429 ; elle épousa *Guillaume de Marcy*, Seigneur de Giry & de Gippy, au Comté de Nevers, à qui elle porta la terre & seigneurie de Fontaines : elle en eut plusieurs enfants. Ainsi finit la branche DE SAULX, dite DE FONTAINES.

RICHARD eut un fils naturel nommé EUDES ou ODOT DE FONTAINES.

#### BRANCHE

des anciens Sires DE SAULX, dite DE COURTIVRON.

VII. GAUTIER DE SAULX, Seigneur de Courtivron (second fils de GUI, IV<sup>e</sup> du nom), eut en 1233 la terre & seigneurie de Courtivron, dont il prit le nom, & qu'il transmit à ses descendants. Il eut, comme Seigneur de Courtivron, quelques différends avec l'Abbé & les Religieux de St.-Seine ; fut un des 11 Chevaliers & Damoiseaux qui jurèrent de faire garder l'affranchissement accordé en 1246 par JACQUES DE SAULX aux Habitants du Bourg de Saulx. Ce Seigneur de Courtivron

ne prend dans quelques titres que le nom de fa terre de Courtivron ; mais dans un acte de 1254, il prend celui de SAULX. Il mourut en 1267. Le nom de fa femme est ignoré. Il eut pour fuccesseur :

VIII. ODON ou EUDES, Seigneur de Courtivron, qui laiffa de fa femme, nommée, à ce que l'on croit, *Ifabeau*,

1. EUDES, Sire de Courtivron, mort âgé de 10 ans ;
2. GAUTIER, qui fuit ;
3. Et MARIE, mariée à *Edme de St.-Seine*.

IX. GAUTIER DE SAULX, II<sup>e</sup> du nom, fut Gruyer en Bourgogne en 1335. Il affiffa au Parlement des années 1352 & 1354, & époufa *Marguerite*, Dame de Magny-fur-Tille, dont :

1. JACQUES, dont on ne parle point ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. AGLANTINE, morte en 1352, mariée à un Seigneur de Beyre.

X. JEAN DE SAULX, Seigneur de Courtivron, fut Châtelain de Saulx, de Salives & de Fouchanges ; fut mandé en 1361, avec plusieurs autres Seigneurs de Bourgogne, par le Gouverneur, pour fe trouver en armes & en chevaux, afin de fervir en Auxois le Dimanche d'après la quinzaine de St.-Jean-Baptifte, pour réfifter aux ennemis qui vouloient entrer en Bourgogne. Il donna fon dénombrement de ce qu'il tenoit en fief du Duc le 24 Avril 1372. Il avoit époufé *Marie Aubriot*, fœur de *Hugues*, Bailli de Dijon en 1360, enfuite Prévôt de Paris, également fœur de *Jean*, Evêque de Châlon-fur-Saône. De ce mariage vinrent :

1. EMMONIN, qui fuit ;
2. GUILLAUME ;
3. Et SIMON.

XI. EMMONIN DE SAULX ne porta pas le nom de Seigneur de Courtivron. Il fut Châtelain de Saulx, & mourut vers l'an 1392. Il avoit époufé *Jeanne de Pommard*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PHILIBERT, qui fut Evêque de Châlons & d'Amiens ;
3. JACQUES ;
4. MARIE, qui époufa 1<sup>o</sup> *Henri de Bonvalot*, Chevalier, Citoyen de Befançon ; & 2<sup>o</sup> *Thomas de Grammont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fuivant un acte de 1412.

Les trois derniers enfants nommés partagèrent les biens de leur père, de concert avec

JEAN, Sire de Courtivron, leur aïeul, qui vivoit encore, & qui donna à JEAN, fils aîné d'EMMONIN, les terre, château & feigneurie de Courtivron, avec toutes leurs dépendances, pour en jouir à l'avenir comme lui aïeul, & *Marie Aubriot*, fa femme, en jouiffoient. Les Lettres Patentés lui en furent accordées le 2 Février 1393.

XII. JEAN DE SAULX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Courtivron, fuccéda à JEAN, fon aïeul, en la maifon-forte ou château de Courtivron. Il y avoit déjà plus de 20 ans qu'il étoit au fervice du Duc de Bourgogne. Dès 1374, il étoit Maître des Requêtes de fon Conseil : en 1404, il fut nommé Chancelier de Bourgogne, & CHARLES VII, Roi de France, le fit en 1412 Confeiller de fon Grand-Confeil. Il fe trouva à l'Assemblée des Etats convoqués par la Ducheffe, en l'abfence de fon mari ; plusieurs Seigneurs du Duché & Comté de Bourgogne y affifèrent ; il y préfida fous la Ducheffe, & fit rédiger par écrit les fentiments de l'Assemblée, dont il mérita la confiance. Il reçut des marques de fatisfaction de PHILIPPE le Hardi, de JEAN Jans Peur, & de PHILIPPE le Bon, qui le donna pour Confeil au Comte de Charolois, fon fils, dernier Duc de Bourgogne. Il mourut en 1420, comblé d'honneur & de gloire. Il avoit époufé *Perrette de Marey*, dont :

AGNÈS, morte en 1443, fans enfants, qui avoit époufé *Pierre de Bauffremont*, Chevalier, Chambellan de PHILIPPE le Bon.

Les contrats de mariage, actes de baptême, testaments, Provisions de charges, & autres actes cités par Dom Plancher, dans fon *Hiftoire de Bourgogne*, tome II, où l'on trouve la Généalogie de cette maifon très-détaillée, prouvent clairement la filiation de chacune des différentes branches & rameaux dont il vient d'être parlé.

Les armes de cette Maifon font : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaffé de gueules, & deux griffons pour supports*.

SAUMAISE *d'azur, au chevron d'or, chapé, accompagné de trois glands du même, à la bordure engrêlée d'azur*.

SAUMARESCQ (DE), en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, & surmonté d'une tête de léopard auffi d'argent*.

SAUMERY. Voy. JOHANNE.

SAURIN. Ce nom est connu en Provence depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. ISNARDUS SAURINI paraît souscrit avec les autres Seigneurs de la province, dans un acte passé en 1256, entre Charles I<sup>er</sup>, Roi de Naples & Comte de Provence, & Guillaume de Vintimille.

I. PHILIPPINUS SAURINI, député de la ville de Grasse aux Etats tenus à Aix en 1374, offre de se trouver avec 200 hommes, pour aider à détruire les Truchins, qui défolioient alors la Provence. Il laissa :

II. RAYMOND SAURIN, qui fut tué à Nice, en défendant cette place; il eut :

III. PIERRE SAURINI, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Sartoux, qui testa le 21 Août 1436, & eut :

1. ALBIN, qui suit ;

2. PIERRE ;

3. Et HONORÉ, Prieur claustral de l'Abbaye de Lérins, aux années 1460, 1464, 1480 & 1482.

IV. ALBIN DE SAURIN, & son fils PIERRE II, rapporté ci-après, sont auteurs de plusieurs branches, qui se sont formées en Provence, en Languedoc, en Lorraine & au Marquisat de Brandebourg, toujours distinguées dans les armées de nos Rois par des emplois honorables, & encore par les savants qu'elles ont produits. Messieurs de Sainte-Marthe & le père Colomby, Jésuite, parlent avec éloge de NICOLAS SAURIN, Chanoine & Théologal de l'Eglise de Sisteron, qui vivoit en 1549. ELIE, né le 28 Août 1639, mort en 1703, & JOSEPH (tous deux fils d'un PIERRE), & JACQUES, sont connus de tous les savants de l'Europe. Ce JOSEPH, né en 1659, fut un des plus savants géomètres du royaume de France, & Membre de l'Académie des Sciences de Paris. Il fit abjuration en 1690, de la Religion prétendue réformée, entre les mains du grand Bossuet. C'est lui auquel le célèbre poète Jean-Baptiste Rousseau attribuoit ces couplets dont on a tant parlé. Il mourut le 29 Décembre 1737. JACQUES (cité plus haut), né en 1677, fut le plus grand prédicateur que les Calvinistes aient jamais eu. Il mourut le 30 Décembre 1730, & avoit épousé, en 1703, *Catherine Boiton*.

V. PIERRE DE SAURIN, 11<sup>e</sup> du nom, fut confirmé dans son ancienne noblesse en 1476, par le Roi René, Comte de Provence, & par de nouvelles Lettres, le 4 Juin 1710,

sous le règne de Louis XIV, & mourut à Aix. Il laissa

VI. ANTOINE DE SAURIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Magagnoc, qui épousa RENÉE DE SAURIN, sa cousine, dont :

VII. FRANÇOIS DE SAURIN, qui laissa

VIII. ANTOINE DE SAURIN, 11<sup>e</sup> du nom, qui servit avec distinction pendant les troubles de la Ligue, sous le Grand Prieur d'Angoulême, Gouverneur de Provence, & épousa *Sufanne Augier de Thorame*, dont :

IX. ANTOINE DE SAURIN, 111<sup>e</sup> du nom, un des plus habiles Jurisconsultes de son temps, qui épousa, par contrat du 26 Juillet 1628, *Anne de la Meyssonery*, fille de *Louis*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII, & de *Sibylle de Margaret*, dont :

1. JOSEPH-IGNACE, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, Casuiste d'une grande réputation, Curé de Joyeuse, qui a acquis à sa famille la protection distinguée de la Maison de Lorraine.

X. JOSEPH-IGNACE DE SAURIN, grand Jurisconsulte, considéré dans les provinces voisines comme l'oracle du droit, Assesseur d'Aix, Procureur du pays aux années 1682 & 1691, premier Président au Sénat de cette ville, après la réduction, Syndic de la Noblesse, & député vers Sa Majesté en 1702, épousa, par contrat du 2 Avril 1669, *Marguerite le Brun*, fille d'un Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, dont :

1. PIERRE, 111<sup>e</sup> du nom, Jurisconsulte versé dans la connoissance du Droit, Assesseur d'Aix, Procureur du pays aux années 1710 & 1724, mort sans alliance ;

2. CHARLES, qui suit ;

3. ANDRÉ, Prieur de St.-André de Valborgne en Languedoc ;

4. JEAN-ANTOINE, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie en Gévaudan, député à la Cour au temps de la Régence, par le Chapitre de St.-Victor de Marseille, dont il étoit Chanoine régulier ;

5. Et ISABEAU, qui épousa *Louis de Vitalis*, Ecuier, dont postérité.

XI. CHARLES DE SAURIN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Vaisseaux au département de Toulon, s'est signalé en différents combats contre les Anglais, & est mort gratifié d'une pension de 1000 livres. Il épousa, en 1712, *Elisabeth de Thézan*, fille de *Thomas*, 11<sup>e</sup> du nom, Vicomte du Pujol, dont :

1. THOMAS-IGNACE-ALBIN, qui fuit ;
2. CHARLES, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de St.-Louis avec une pension de 800 livres, mort âgé de 42 ans, fort regretté ;
3. LOUIS-RAYMOND, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie ;
4. Et MADELEINE-RENÉE, qui épousa le Seigneur de *Claret* & du Villard, de la ville de Sifteron.

XII. THOMAS-IGNACE-ALBIN DE SAURIN, Conseiller en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 19 Juin 1745, épousa, le 3 Mars 1745, *Louise Paillez*. (Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 385.)

Les armes : de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un léopard de sable. Devise : VERD ET MUR.

SAUSSAY (DU), Ecuyer, Sieur de St.-Clair, de Longueval & de Servigny ; Famille de Normandie.

AMBROISE DU SAUSSAY vivoit en 1550, & fut le bifaièul de

JEAN DU SAUSSAY, Ecuyer, qui épousa *Jeanne Tesson*, dont :

FRANÇOISE-LOUISE, née en 1685, qui fut reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1692, & prouva sa noblesse depuis 1550.

Les armes : d'hermines, à un sautoir de gueules.

SAUSSAY (DU), en Normandie, Elektion d'Avranches ; Famille qui porte pour armes : d'azur, à deux molettes d'argent en chef, & un fer de pique d'or en pointe.

SAUSSURE, ancienne Noblesse de Lorraine, où elle a possédé plusieurs Terres seigneuriales, des offices & des dignités distingués, singulièrement celle de Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar, dont a été revêtu noble

I. MONGIN DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil & de Dommartin-sous-Amance, par Patentes du Duc Antoine, du 17 Septembre 1520, qui fut Conseiller d'Etat & Capitaine de Bouconville, & Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar. Par nombre d'actes de LL. EE. de Berne, il paroît que depuis 1552 cette Famille de SAUSSURE est sous leur domination. Elle y est constamment titrée de noble depuis cette époque, nommément par un

acte en parchemin du 19 Avril 1645, dans lequel acte cette Famille est qualifiée de noble. Il épousa, en 1503, *Catherine de Clemery*, fille de *Jacques*, dont :

II. ANTOINE DE SAUSSURE, Seigneur de Monteuil, &c., qui épousa *Antoinette d'Augy*, dont :

III. JEAN DE SAUSSURE, Seigneur de Bouffens, qui épousa N... de *Budé*, fille de *Jean*, Seigneur de *Vérace*, dont

IV. DANIEL DE SAUSSURE, Seigneur de Vernand, qui épousa *Dorothee de Dortan*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de *Berché*, dont :

V. GEORGES DE SAUSSURE, Seigneur de *Berché* & de *Vernand*, qui épousa *Urbaine Polier*, fille de *Jean*, Seigneur du Château de *Gumoens*, d'une Famille reconnue de tout temps dans le pays de *Berne*. Elle y a possédé des Terres seigneuriales. Ils eurent :

VI. JEAN-LOUIS DE SAUSSURE, Baron de *Berché*, Seigneur de *Bavois*, &c., qui se distingua dans sa Patrie par ses vertus & ses belles actions à la bataille de *Vilmergue*. Il épousa, par contrat du 11 Août 1694, *Françoise de Perrotat*, fille de *David*, Seigneur de *St.-Quintin*, *Victor* & *Matlargues*, Gentilhomme de *Languedoc*, & de *Roje Boileau de Castellau*, dont :

ROSE, mariée, par contrat passé à *Lausanne* le 15 Novembre 1721, à *Samuel Constant de Rebecque*, mort Major-Général au service des Provinces-Unies, le 16 Janvier 1756. (Voy. CONSTANT DE REBECQUE.)

\* SAUTOUR : c'est une terre qui appartenoit à la Maison des *Effars*, & qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Mars 1555, enregistrées le 5 Juin 1556, en faveur de *Gabrielle Gouffier*, veuve de *Claude des Effars*. Voy. ESSARS (DES).

SAUVAGE, en Normandie, Elektion de *Valognes* ; Famille dont les armes sont : d'azur, au tronc de chêne d'argent à trois chicots, 2 à dextre & 1 à fenestre, cantonné de deux glands d'argent, à l'écorce d'or en chef, & de deux feuilles de chêne aussi d'argent en pointe.

‡ SAUVAGE (DE). C'est une ancienne & noble Famille d'extraction, originaire de *Bourgogne*, sur les confins du *Nivernais*. Ses anciens titres ayant été brûlés dans un incendie arrivé le 15 Juin 1615, dans la maison

feigneuriale de Montbaron. On ne peut remonter la filiation qu'à

I. CLAUDE DE SAUVAGE, qui épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 3 Août 1553, devant *Poffalier*, Notaire, en présence d'*Edmé-Alops* & de *Matthieu*, frères de la future, *Marguerite de la Croix*, fille de *Philbert*, Écuyer, Seigneur de Ramilly, de Pallemasse & du Tremblay. Par ce contrat de mariage, il lui fut accordé la Terre & Seigneurie de Montbaron, située dans la Paroisse de Cervon, quitte de toutes les hypothèques dont ladite terre auroit pu être chargée pendant leur communauté; & 2<sup>o</sup> *Barbe Masquin*, qui transigea, le 6 Juillet 1567, avec son beau-père, pour régler ses droits comme veuve. On ne croit pas que CLAUDE ait eu des enfants de ce second mariage. Du premier lit vint:

II. LÉONARD DE SAUVAGE, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, qui servit le Roi, suivant un certificat daté du 1<sup>er</sup> Juillet 1562, signé La Fayette. Il donna quittance, avec sa seconde femme, à la Dame de St.-Aubin, par acte retenu devant de Placas, le 30 Juillet 1581, & vivoit encore le 14 Août de la même année, suivant une autre quittance que lui donna à cette époque noble & puissant Seigneur Jean de Brechard, Seigneur de Vallard, Chevalier de l'Ordre du Roi, son beau-frère. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 9 Janvier 1558, devant d'*Acqueton*, Notaire, sous l'autorité de Matthieu de la Croix, son oncle maternel & son curateur, *Christine de l'Enfernat*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Premières & de Ville-Vallet; & 2<sup>o</sup> *Philiberte de Brechard*. Du premier lit vint:

1. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second :

2. LOUIS, rapporté après son frère aîné.

III. FRANÇOIS DE SAUVAGE servit le Roi dans ses Armées. Il transigea avec son père, & accepta la terre de Jailly, située dans la Paroisse de Gâcogne, en renonçant à tous autres droits, par acte passé le 7 Février 1584, en présence de *Gilles Hermand*, Garde-Note, demeurant à Monceau. Le nom de sa femme est ignoré; mais on fait qu'il eut:

JEANNE, mariée à *Mathurin de Mullot*, Ecuyer, Seigneur de Fay, ainsi qu'il paroît par une transaction passée le 3 Juillet 1610, devant *Etienne Caillet*, Notaire à Billy, entre cette JEANNE & LOUIS, son oncle, par

laquelle elle renonce aux droits de *Christine de l'Enfernat*, son aïeule, ainsi qu'à l'héritage de *Philiberte de Brechard*, mère de Louis.

III. LOUIS DE SAUVAGE (second fils de LÉONARD, & de *Philiberte de Brechard*, sa seconde femme). Ecuyer, Seigneur de Montbaron, servit le Roi au ban & arrière-ban, & obtint un certificat de Sa Majesté du camp de la Madeleine, le 30 Septembre 1590, signé HENRI. Sa maison seigneuriale de Montbaron ayant été totalement incendiée le 15 Juin 1615, sans avoir pu sauver aucun de ses titres & papiers, il en demanda acte de notoriété, pour y avoir recours & les siens en tant que de besoin, aux Chanoines & Curé de l'Eglise de St.-Barthélemy de Cervon & autres Habitants de la Paroisse, qui le lui donnèrent le 10 Août 1615, par-devant *Guillemin*, Notaire. Il épousa, par contrat passé au château de Chaffy, le 24 Novembre, devant *Defmoulins*, Notaire à Monceau (en présence des Nobles Seigneurs *Dieudonné* & *Philibert de Caroble*, Ecuyers, Seigneurs de Chaffy, oncles maternels d'*Edmée*), *Edmée de Lavvaux*, fille de Noble *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Aulus & de la Mothe-St.-Thibault, & de *Philiberte de Caroble*, dont il eut:

1. ALOPS, qui suit;

2. FRANÇOISE, mariée, le 19 Juillet 1626, dans l'Eglise Paroissiale du Nuaire, à *Jacques le Prestre*, oncle de *Sebastien le Prestre*, Seigneur de Vauban, Maréchal de France. Voy. PRESTRE DE VAUBAN [LE].

IV. ALOPS DE SAUVAGE, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, fut autorisé, par son père & son tuteur, à rendre foi & hommage de la terre de Montbaron par acte passé devant *Connetable* le 1<sup>er</sup> Novembre 1610. Il entra au Service en qualité d'Enseigne dans une Compagnie de Chevaux-Légers commandée par M. le Baron de Jaucourt; fut ensuite Lieutenant au Régiment de St.-Luc, dans la Compagnie de M. de Foissy, comme le constate un certificat donné le 7 Juillet 1606, par M. d'Osfeu, Commandant pour le Roi à Calais, dans lequel il déclare que le Sieur ALOPS, Lieutenant au Régiment de M. le Maréchal de St.-Luc, a combattu vaillamment dans une sortie faite contre les ennemis, mais que la supériorité de leurs forces l'ayant fait succomber, il fut conduit prisonnier à Gravelines, où il a été retenu l'espace de deux



mois. Par un autre certificat du même Commandant, daté du 18 Février 1639, on voit qu'à cette époque il étoit Capitaine au Régiment de St.-Luc. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Octobre 1639, devant *Rans*, Notaire à l'Orme, *Charlotte de Bault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe & de *Vilaines*, Garde-du-Corps du Roi, & d'*Edmée de Courvol*. Ladite *Charlotte de Bault* fut autorisée de *Marie de Montfaulnin*, épouse de *Philibert de Courvol*, Ecuyer, Seigneur des Aubus, son curateur, ayant pouvoir de son mari pour l'effet des présentes, assistée de *Jean de Courvol*, Ecuyer, Seigneur de Grandvaux, & de *François de Courvol*, Seigneur de Montas, ses oncles maternels; & *ALOPS* fut assisté de *Jacques le Prestre*, Ecuyer, Seigneur de Vauban, son beau-frère, & encore des Seigneurs de Marilly, du Cluseau & de Cussy, les cousins. Il eut :

1. PHILIBERT, qui suit;
2. ANTOINE, né le 9 Février 1643, baptisé à Nuarre, qui servit dans le Régiment de Champagne, & mourut à Aulsi, sans postérité, le 29 Juin 1659;
3. FRANÇOIS, né le 8 Janvier 1645, Capitaine au Régiment de Navarre, ensuite Ingénieur ordinaire du Roi, & en cette qualité travailla, par ordre de Sa Majesté, aux fortifications de Neuf-Brifach, sous la direction du Maréchal de Vauban, son allié; fit aussi un voyage d'Afrique pour le service du Roi; mourut à Paris le 25 Décembre 1675, sans avoir contracté d'alliance, & fut inhumé dans l'Eglise des R. P. Cordeliers, à l'aile droite du chœur, où il avoit désigné sa sépulture, sur laquelle on doit voir encore son épitaphe & l'écusson de ses armes;
4. CHARLES, né le 11 Octobre 1649, Enseigne au Régiment de Clermont, mort garçon au château de St.-Thibault le 8 Février 1669;
5. ALEXANDRE, Auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
6. Et LOUISE, Religieuse Bernardine à l'Abbaye du Réconfort.

V. PHILIBERT DE SAUVAGE, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, Montlouis, Nuarre, &c., né le 29 Juin 1641, baptisé dans l'Eglise de Nuarre, servit le Roi dans le Régiment de Navarre, où il fut Capitaine par commission délivrée à St.-Germain-en-Laye le 10 Décembre 1671; étoit Commandant d'un

bataillon au même Régiment, lorsque des incommodités fréquentes, que lui faisoit sentir l'effet des blessures qu'il avoit reçues dans divers combats, l'obligèrent de se retirer du Service. On conserva dans la famille des lettres remplies d'affection & de confiance que lui écrivoit le Maréchal de Vauban, son allié, par lesquelles il paroît que ce grand homme l'estimoit beaucoup & le regardoit comme très-bon Officier. Il fut maintenu dans les droits de son ancienne noblesse, d'après la production de ses titres, au mois d'Avril 1700, devant les Commissaires départis de Sa Majesté pour la recherche de la noblesse, & ses armes furent enregistrées dans l'*Armorial gén. de France*, le 25 Juin 1700, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, au registre coté *Généralité de Paris*. Il avoit épousé, par contrat passé au château de Traffly, le 1<sup>er</sup> Novembre 1662, devant *Pellin*, Notaire à Sancerre, *Edme-Françoise d'Estud*, sa cousine, fille de Haut & Puissant Seigneur *Jean*, Ecuyer, Comte de Tracy, Seigneur de Chassy, &c., & de *Gilberte de Caroble* : il en eut dix-huit enfants, dont quinze sont morts en bas âge : les trois autres furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLOTTE, née à Montharon & baptisée à Vaucluis le 20 Août 1663, mariée à *Gaspard de Champs*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, & morte sans enfants à la fin de 1732.
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jean-Michel de Meun de la Ferté*, Ecuyer, Seigneur de la Cave, près Nevers, dont un fils Grand-Vicaire de Lisleux; un autre, mort sans alliance; une fille mariée au Marquis de *Vieux-voisin*; & une autre fille, qui épousa 1<sup>o</sup> M. de la *Buffière*; & 2<sup>o</sup> M. de *Longueville*, Seigneur de Champmoreau, Chevalier de St.-Louis.

VI. FRANÇOIS DE SAUVAGE, 11<sup>o</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Montlouis, Nuarre, St.-Thibaut, Bonneçon & Saify en partie, servit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, ensuite fut Gendarme de la Garde du Roi, & se retira après la guerre d'Espagne, dans laquelle il avoit reçu des blessures, dont les suites accélérèrent sa mort. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Juin 1715, devant *François*, Notaire à St.-Saulge, *Madeleine de Burdelot de Fontenille*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Ecuyer, Seigneur de Tronches & de la Vernière, & fille

de Noble François, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, les Forêts, Malfontaine, &c., & de Marie de la Buffière, en présence d'Edme de Burdelot, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, & de François de Burdelot, Ecuyer, Seigneur de Malfontaines, Chevaliers de St.-Louis, ses frères. De ce mariage font sortis :

1. GASPARD-LOUIS, qui suit ;
2. CHARLOTTE-REINE, mariée à Léon de Toulongeon, Ecuyer, Seigneur de Mirebeau & de Laubois, dont une fille unique, mariée à Hippolyte-Joachim de Clerget de Saint-Leger, demeurant à Moulins ;
3. MARIE-GABRIELLE, mariée avec Eustache de Chargère, Ecuyer, Seigneur de St.-Honoré, dont aussi une fille unique qui épousa son parent Charles de Chargère, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Champagne.

VII. GASPARD-LOUIS DE SAUVAGE, Ecuyer, Seigneur de Nuarre, Mont-Louis, Bonneçon, Saify en partie & Bazolle, né le 20 Août 1716, épousa, par contrat passé le 28 Mars 1745, devant Reuche, Notaire à Monceau-le-Comte, Marie Andras de Serre, fille de Noble Pierre, Chevalier, Comte de Marcy, Baron de Poiseux, Seigneur de Serre, & de Françoise des Prez, dont :

1. LOUIS-ANTOINE-DIEUDONNÉ, mort sans alliance à Lill, en Flandre, le 10 Janvier 1768, étant Lieutenant au Régiment de Lyonnais ;
2. Et MARIE-MADELEINE-GENEVIEVE, héritière de sa branche aînée, Dame de Nuarre, Bonneçon, Montlouis, Saify en partie, mariée, par contrat passé au château de St.-Thibault le 4 Mai 1774, devant Ragon, Notaire de la Paroisse de St.-Aubin-des-Chaulmes, à Messire Edme-Antoine de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Chéry, de Coulangeron & de Saully, son parent, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment d'Auvergne, Pensionnaire du Roi, fils de Dieudonné, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de Françoise-Antoinette d'Assigny, dont, jusqu'à présent, en 1781, Charles-Antoine, né le 22 Novembre 1777, & Marie-Madeleine Augustine, née le 28 Août 1775.

#### SECONDE BRANCHE.

V. ALEXANDRE DE SAUVAGE (cinquième fils d'Alops, & de Charlotte de Bault), Ecuyer, Seigneur de St.-Thibault & de Champilly, servit d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Champagne ; fut

ensuite Capitaine au Régiment de Crillon. Il vendit à PHILIBERT, son frère aîné, Seigneur de Montbaron, & à Françoise d'Estud, son épouse, par contrat passé à St.-Thibault le 18 Avril 1673, devant Jean Beaudouin, Notaire à Neufontaine, tous les droits, tant mobiliers qu'immobiliers, qui lui étoient échus par le décès de ses père & mère. Il leur donna quittance de la somme de 1300 liv. pour final paiement de cette acquisition, par acte aussi passé devant Jean Baudouin le 7 Mai 1675. Il fit de plus une renonciation de tous ses biens à la succession de défunt FRANÇOIS, son frère, en faveur du même PHILIBERT, par acte passé le 2 Janvier 1676, devant Buon & Ferret Notaires au Châtelet de Paris. ALEXANDRE ayant vendu & dissipé tous ses biens, & ne pouvant plus, par cette raison, continuer la dépense nécessaire dans le Régiment où il servoit, se décida à passer en Amérique ; & après avoir obtenu du Roi les grâces qu'il demandoit, il s'embarqua à Marseille & arriva à l'Isle St.-Christophe, où il remplit avec distinction l'emploi militaire qui lui avoit donné : il s'y maria ensuite. La mort d'ALEXANDRE DE SAUVAGE, & les vexations continuelles des Anglais, qui tenoient dès-lors à se rendre les seuls maîtres de cette Isle, décidèrent la veuve d'abandonner ses biens considérables qu'elle y avoit & de passer avec ses enfants à celle de St.-Domingue, où elle s'établit en y transportant les débris de sa fortune. Il avoit épousé Renée Duclot, dont :

JOSEPH, qui suit ;

Et trois filles.

VI. JOSEPH DE SAUVAGE, Ecuyer, né à l'Isle St.-Christophe & transplanté à St.-Domingue, y fit l'acquisition d'un bien considérable situé dans le quartier de Jaczy, Paroisse du Terrier-Rouge. Il fit son testament olographe le 1<sup>er</sup> Mai 1760, par lequel il légua à l'Eglise paroissiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge la somme de 1000 livres, destinée à la fondation d'une Messe annuelle & perpétuelle pour le repos de son âme & celle de sa femme, & mourut peu de jours après. Il épousa Eléonore Bourgeois, morte au mois d'Octobre 1754, dont :

1. JOSEPH, qui servit dans les Milices du bataillon Dauphin en qualité de Capitaine de Dragons, & étoit Commandant de la division du Terrier-Rouge, lorsqu'il mourut

fans alliance le 13 Juillet 1778, après avoir fait son testament olographe le 1<sup>er</sup> Février de la même année, dans lequel il institue ses légataires universels les enfants de Luc, son frère.

2. LUC, qui fuit ;
3. JEAN, Prêtre & Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Martin d'Angers ;
4. Et RENÉE, morte à Nantes en Bretagne le 28 Août 1778, mariée à St.-Domingue, par contrat passé le 8 Juin 1743, devant de Lacour, Notaire au Fort Dauphin, à Etienne-Marc-Antoine du Tour, né le 7 Juin 1716, Chevalier, ancien Lieutenant au Régiment de Monconseil, laissant deux garçons. VOY. TOUR (DU).

VII. LUC DE SAUVAGE, Ecuyer, Sieur des Marons, né à St.-Domingue, a servi dans les Milices de cette Isle, d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie; ensuite a été fait Capitaine de Dragons par commission du Roi donnée à Compiègne le 29 Juillet 1771. Il obtint de M. le Comte d'Argout, Gouverneur de St.-Domingue & des Isles Sous-le-Vent, un congé pour passer en France, daté du 8 Juillet 1777, & il s'embarqua dans un Navire Bordelais, sur lequel il mourut le 26 Août suivant. Il épousa, par Bref de dispense de Rome donné le 17 Août 1754, contrat passé à St.-Domingue le 21 Avril 1755, au quartier de Lartibonite, Marie-Elisabeth Dieu-le-Fils des Barres, sa cousine germaine (morte à Nantes, en Bretagne, le 21 Juillet 1767, & inhumée dans le Cloître des Dominicains de cette Ville), fille de Pierre, & d'Elisabeth Bourgeois. Cette Famille de Dieu-le-Fils est originaire du Poitou, & porte pour armes: *d'azur à trois étoiles d'argent*. Sa branche aînée, professant la Religion Protestante, alla s'établir en Angleterre lors de la révocation de l'Édit de Nantes, & y existe toujours sous le nom de *God Son*. Ils eurent:

1. MARIE-LUC-MICHEL-PIERRE-JOSEPH-BENONI, qui fuit ;
2. MARIE-ELISABETH-PIERRE-JOSEPHE-LUC-RENÉE, née en 1755, morte sans alliance en 1777 ;
3. MARIE-JOSEPHE-AIMÉE, née à St.-Domingue le 18 Juin 1757, ondoyée le même jour, & baptisée en l'Eglise paroissiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge le 5 Août 1760, épousa à Nantes, par Bref de dispense du Pape donné à Rome le 8 Janvier 1779, contrat passé devant Jalaber, Notaire, le 13

Tom. XVIII.

Février de la même année, *Joseph du Tour*, né le 29 Octobre 1747, Chevalier, Cheval-Léger de la Garde du Roi, son cousin germain, fils d'Etienne-Marc-Antoine, Chevalier, & de RENÉE DE SAUVAGE ;

4. Et ÉLÉONORE-MARIE-PIERRE-AIMÉE, née à St.-Domingue le 18 Novembre 1762, ondoyée le 15 Août suivant, & baptisée à Tours le 20 Février 1768 dans l'Eglise paroissiale de St.-Venant, qui épousa à Bordeaux, par Bref de dispense donné à Rome au mois de Novembre 1780, contrat passé le 11 Décembre de la même année, devant Raufan, Notaire, Etienne-Marc-Antoine-Richard du Tour, né le 24 Juin 1744, Chevalier, Cheval-Léger de la Garde du Roi, son cousin germain, frère aîné de *Joseph du Tour*, mentionné ci-dessus.

VIII. MARIE-LUC-MICHEL-PIERRE-JOSEPH-BENONI DE SAUVAGE, né à St.-Domingue le 11 Juin 1765, a été baptisé le 29 du même mois dans l'Eglise paroissiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge. Il fait actuellement, en 1781, ses études au Collège Royal de Sorèze.

Les armes : *bandé d'or & d'azur, de six pièces, les bandes d'azur chargées chacune d'une étoile d'argent, couronne de Comte*. Supports : 2 léopards.

(Généalogie extraite des titres originaux qui sont en grande partie dans les archives du château de St.-Thibault.)

SAUVAGERE, VOY. ROYER DE LA SAUVAGERE (LE).

SAUVAGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Cerfontaine, en Normandie, Election de Lisieux; Famille dont les armes sont : *parti, au 1<sup>er</sup> coupé d'or, à une tour de sable & d'or, à trois fasces ondes d'azur; au 2<sup>d</sup> d'argent, au lion de gueules*.

SAUVESTRE, Seigneur de Clifton. ANNE-BERNARD SAUVESTRE, Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes-Françaises, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, mourut âgé de 74 ans, le 21 Février 1729.

Les armes : *palé d'argent & de sable, les pals d'argent semés de trefles de gueules*.

SAUVEUR DE VILLENEUVE. LOUIS SAUVEUR DE VILLENEUVE, Ambassadeur de France à la Porte, eut pour fils

N... SAUVEUR DE VILLENEUVE, Colonel du

Régiment des Landes, qui épousa N..., Dame de *Pourrières*.

SAUZAY ou SAUSAY (DU). DOMINIQUE DU SAUZAY, Chevalier, Seigneur de Jarnoffe & autres lieux, laissa

JEAN-BAPTISTE, Marquis DU SAUZAY, Rebé, Amblepuis, St.-Jean-de-la-Buxière, Rono, Jarnoffe & autres dépendances, né en 1716, entré au Régiment des Gardes-Françaises, le 27 Février 1732, Enseigne à drapeau le 12 Mars 1734, Enseigne à pique le 12 Mars 1735, Enseigne de Grenadiers le 10 Juin 1745, Sous-Lieutenant le 31 Janvier 1743, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 6 Septembre suivant, Lieutenant le 30 Août 1744, avec rang de Lieutenant-Colonel en 1752, & Capitaine avec rang de Colonel le 25 Décembre 1758. Il a été nommé Major des Gardes-Françaises à la mort du Marquis de Cornillon, & présenté au Roi le 23 Mars 1766. Il épousa, le 8 Janvier 1755, *Marguerite de Blottière*, fille de *Nicolas*, Marquis de Vauchelles.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, sur une terrasse de sinople, accostée de deux étoiles d'argent en chef.*

SAVALETTE DE MAGNANVILLE. CHARLES-PIERRE SAVALETTE, ci-devant Intendant de Tours, depuis Garde du Trésor Royal, épousa *Marie Joli de Choin*, fille du Marquis, & de *Marie-Olympe Poullétier*.

SAVARY (DE), en Touraine. Cette Maison a servi nos Rois & l'Etat dès le XI<sup>e</sup> siècle, qu'elle est connue entre les plus nobles de cette Province, par d'illustres alliances; des dons faits à des Abbayes du temps des Croisades; par la possession de fiefs mouvants directement de la Couronne; & enfin par celle de la Seigneurie de Lancosme depuis plus de 500 ans.

Elle a donné un Chevalier du St.-Esprit, des Chambellans, Ambassadeurs, Capitaines de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres Officiers distingués. Elle forme aujourd'hui 3 branches.

LOUIS SAVARY, Marquis de Lancosme, épousa *Anne de Contances*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et ALEXANDRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

LOUIS-FRANÇOIS SAVARY, Marquis de Lancosme, épousa, par contrat du 19 Février 1690, N... de *Préaux*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur de *Préaux*, & de *Françoise de Villebrefne*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui fuit;
2. LOUIS-ANTOINE, Bailli de l'Ordre de Malte, qui a eu un bras emporté au siège de Philippsbourg en 1734, étant Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françaises, & a quitté le service, étant Lieutenant au même Régiment;
3. Et N..., Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, tué en 1734, au siège de Philippsbourg.

LOUIS-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SAVARY, Seigneur & Marquis de Lancosme, en Touraine, & autres Terres en Berri, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, mourut le 12 Juin 1755, dans son château de Lancosme, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1725, *Marie-Anne de Vaillant*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Avignon, & de *Marguerite de la Bouchardière*, dont :

1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Bailli de l'Ordre de Malte;
3. Et LOUIS-FRANÇOIS, appelé l'*Abbé de Lancosme*.

LOUIS-JEAN-BAPTISTE SAVARY, Seigneur & Marquis de Lancosme, Chef des nom & d'armes, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, épousa, en Septembre 1749, *Louise-Renée Barjot de Roncée*, morte le 16 Mai 1765, dont :

1. LOUIS-ALPHONSE, qui fuit;
2. LOUIS-MARC;
3. Et LOUISE-ANGÉLIQUE, qui épousa, le 10 Mai 1773, *Marie-Pierre-Antoine de Cugnac*, Marquis de Dampierre, né le 2 Juin 1738.

LOUIS-ALPHONSE SAVARY, Marquis de Lancosme, né en 1750, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bourgogne, épousa, en 1774, *Marie-Charlotte de la Bourdonnaye*.

#### SECONDE BRANCHE,

*établie dans la province du Perche.*

Elle y possède la Terre de la Chenelière, qui lui est passée par alliance avec les Maisons de *Préaux* & de *du Bellay*.

ALEXANDRE SAVARY (fils puîné de LOUIS) épousa, par contrat du 15 Avril 1694, N... de Préaux, fille de Jean-Claude, Chevalier, Seigneur de Préaux, & de Françoise de Vittebreffme, dont :

1. Un fils, mort au service, dans le Régiment de Berri, Cavalerie ;
2. Un fils, mort au service, dans le Régiment de la Marche ;
3. Et LOUIS, qui fuit.

LOUIS SAVARY a été Page du Grand-Maitre de Malte, Perolles ; a fait ses caravanes en 1723, en outre plusieurs campagnes, dont deux en qualité d'Enseigne sur la Frégate Ste.-Thérèse ; a eu l'honneur de présenter les faucons au Roi en 1728, & a eu l'agrément, en se mariant, de porter la Croix de Malte, tant en faveur de ses services rendus à l'Ordre, que de ceux rendus par sa Maison. Il laissa :

1. JEAN-CHARLES, qui fuit ;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS, Capitaine de Carabiniers, qui a fait les campagnes de 1761 & 1762, & a eu la permission, quoique marié, de porter la Croix de Malte, dont il étoit décoré depuis sa naissance.

JEAN-CHARLES SAVARY, Capitaine de Carabiniers, a fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 60, 61 & 1762 ; il a eu l'honneur d'être présenté, en 1777, au Roi & à la Famille Royale, & a fait ses preuves pour monter dans les carrosses & chasser avec Sa Majesté.

#### BRANCHE

de SAVARY-BRÈVES.

Elle a pour auteur

DENIS SAVARY (fils d'HONORÉ, Seigneur de Lancosme, & de CATHERINE SAVARY), Ecuyer, Seigneur de Lugny & de Brèves, qui épousa, le 9 Décembre 1544, Françoise de Damas, qui devint, par la mort d'Antoine de Damas, son neveu, héritière de la Terre de Brèves, en Nivernais. Elle étoit fille de François, Seigneur de Brèves, & d'Yabeau d'Arces. Ils eurent

FRANÇOIS SAVARY, Seigneur de Brèves, Marquis de Maulevrier, &c., qui suivit à Constantinople JACQUES SAVARY-LANCOSME, son parent, ci-devant Colonel d'Infanterie, nommé, en 1582, par HENRI III, Ambassadeur à la Porte, où, étant mort en 1591, le Seigneur de Brèves fut nommé en sa place, & y resta jusqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 Mai 1604, avec le Sultan ACHMET, un traité

très-avantageux à la Nation Française & à la Religion. Il fut reçu, en 1607, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Roi, en prêta le ferment le 6 Janvier 1607 ; fut nommé, en 1608, Ambassadeur à Rome, où il soutint, au contentement de Sa Majesté & de la Reine Régente, la dignité de la Couronne contre l'Ambassadeur d'Espagne, comme il paroît par leurs Lettres des 30 Juin & 31 Août 1610. Le Roi le choisit & le nomma, par Brevet & Lettres Patentes, scellées du grand sceau, des 18 Décembre 1610 & 4 Juillet 1611, Gouverneur de la personne du Duc d'Anjou, frère unique du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant de sa Compagnie de 200 Hommes d'Armes & Surintendant de sa Maison. Par Brevet du Conseil de Sa Majesté du 29 Septembre 1614, l'entrée auprès de sa personne lui fut permise, même aux heures les plus secrètes, & la Reine Mère du Roi, par Brevet du 21 Octobre 1624, le fit son premier Ecuyer, dont il prêta ferment le même jour. Par Lettres Patentes du mois de Mai 1625, le Roi érigea la Terre de Brèves en Comté pour lui & ses descendants ; il fut nommé Chevalier du St.-Esprit le 13 Novembre 1625, & ses preuves admises devant MM. le Duc de la Roche-Guyon, François de Sully, Grand-Louvetier de France, & le Marquis de Mofny, Louis de la Marck, Capitaine des Gardes-du-Corps & premier Ecuyer de la Reine, Chevaliers du St.-Esprit, Commissaires nommés à cet effet par Sa Majesté pour la vérification desdites preuves. Enfin il fut invité par Lettres du Roi, du 15 Novembre 1626, de se trouver à l'Assemblée des Notables du Royaume, indiquée à St.-Germain-en-Laye ; & par Brevet du 28 Août 1627, le Roi le retint Conseiller en son Conseil des Dépêches. Il épousa, par contrat du 27 Février 1607, Anne de Thou, fille de Christophe-Auguste, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'Anne de Neufville-Villeroy, dont :

1. CAMILLE, qui fuit ;
2. COSME, Marquis de Maulevrier, Maître de la Garde-Robe de S. A. R. Monsieur Gaston de France, frère du Roi, mort sans alliance ;
3. Et GASTON-JEAN-BAPTISTE, Abbé de Montmajor, de Grestin, de St.-Gildan de Ruis & de Gimont, Aumônier du Roi.

CAMILLE DE SAVARY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Comte de Brèves, Seigneur d'Auvours, &c., Maître de la Garde-Robe de Gaffon de France, par Brevet du 12 Novembre 1616 sur la démission d'Annibal d'Éstrées, Marquis de Cœuvres, pour exercer ladite charge conjointement, ou par fémestre, avec COSME, son frère, épousa, par contrat du 22 Février 1634, *Catherine du Pleffis-Jarzé*, fille de François, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*, dont

CAMILLE DE SAVARY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Comte de Brèves & autres lieux, qui fut successivement Capitaine & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie du Sieur de Ferron, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, suivant les Brevets des 31 Janvier 1637 & 18 Mars 1658. Il épousa, par contrat du 29 Septembre 1661, *Hélène de Bartholi*, fille unique de François, Chevalier, Baron de St.-Bonnet, & d'*Édmée de Damas d'Anlezey*, dont

CAMILLE DE SAVARY, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Brèves, devenu Marquis de Jarzé, par héritage de sa bisaincèle maternelle, &c., Capitaine de Cavalerie, blessé dangereusement en 1691 au combat de Leuze, qui épousa 1<sup>o</sup> N... ; & 2<sup>o</sup> le 30 Avril 1717, *Marie-Madeleine Cholet*, remariée, en 1746, à *Jean-François de Briqueville*, Comte de la Luzerne, mort en 1755. Du second lit vinrent :

1. PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE-ALEXANDRINE, qui épousa, par contrat du 25 Janvier 1746, *François-Philibert*, Comte de Briqueville, mort le 11 Avril 1762.

PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE SAVARY, Marquis de Jarzé, épousa, par contrat du 24 Avril 1739, *Bonne-Damaris de Briqueville*, morte le 11 Juin 1763, âgée de 45 ans, fille de *Jean-François*, Comte de la Luzerne, & de *Marie-Françoise-Philiberte-Damaris de Froulay*, dont :

1. MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE, qui suit ;
2. MARIE-BONNE-FÉLICITÉ, inhumée le 17 Mai 1768, qui épousa, le 6 Février 1755, *Charles-René*, Comte de Maillé, né le 5 Octobre 1732 ;
3. Et MARIE-LOUISE, Chanoinesse du Chapitre de Poulangy.

MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE SAVARY, Comte de Brèves, est Colonel en second au Régiment d'Enghien.

La Maison de SAVARY porte pour armes : *écartelé d'argent & de sable*. Voy. les Mémoires de l'Abbé de Marolles, tome II, p. 230 ; le *Mercuré François*, tome I, p. 29 & tome II, p. 262 ; l'Histoire de Louis XIII, par Michel le Vassor, tome III, part. I, p. 6 ; les Mémoires d'Histoire critique & Littérature, par l'Abbé d'Artigny, tome IV, p. 345 ; les *Tablettes Généalogiques*, part. 5 & 7 ; les *Lettres du Cardinal d'Osfat* ; les *Mémoires de l'Etoile*, p. 332, Edit. de 1719 ; la dernière Edit. du *Journal de Henri III* ; les *Réflexions historiques sur la mort de HENRI IV*, dans un Recueil intitulé : *Mémoires historiques & secrets concernant les Amours des Rois de France*, in-12, Holl. 1739 ; les *Mémoires du feu Duc d'Orléans*, imprimés à la Haye chez Adrian Moet-Jens, in-16, année 1685 ; l'*Histoire de M. de Thou* ; l'*Histoire générale des Turcs*, traduite par Blaise de Vigenère, continuée par Thomas Artus, & par Mézeray jusqu'en 1661, tome I, p. 891.

SAVATTE, en Poitou. N... SAVATTE laissa :

1. N... SAVATTE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE, appelée *Mademoiselle de la Voulernie*, morte sans enfants, qui avoit épousé, le 15 Août 1720, *Jacques de Raity*, Chevalier de Vitry ; & 2<sup>e</sup> *Etienne de Joufferant de la Voulernie*.

N... SAVATTE eut

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle du Coudret*.

RENÉ SAVATTE, appelé *M. du Coudret*, Seigneur du Coudret & de Mouflac, épousa, en 1748, *Marie-Radegonde de Maisfondieu*, dont :

1. JACQUES-HIPPOLYTE, né le 17 Juillet 1757 ;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier du Coudret*, né le 7 Mars 1759 ;
3. Et MARIE-AMABLE, née le 12 Décembre 1761.

SAVEUSE, en Picardie, Famille qui remonte à PHILIBERT, Sire de SAVEUSE, vivant en 1310.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes du même, 3 & 3.*

\*SAVIGNAC, Terre située à une demi-lieue de Villefranche en Rouergue, laquelle

entra dans la Maison de *Gautier*, une des plus anciennes de cette Province, en 1280, par le mariage de *Bertrand de Gautier*, le Vieux, avec N... de *Najac*, Dame de Savignac, fille & héritière de *Guillaume-Raimond de Najac*, Chevalier, Seigneur de Savignac.

Cette Terre est restée dans cette Maison pendant près de 300 ans, & elle passa en partie dans celle de *Benevant*, par le mariage, en 1575, de *François de Benevant*, Chevalier, avec l'héritière de la branche ainée de la Maison de *Gautier*. Elle est aujourd'hui dans celle de *Crugy*, Comte de Marcillac, dans laquelle a fondu celle de *Benevant* en 1648, par le mariage de *Marie-Anne de Benevant*, Dame de Savignac, fille d'*Antoine-Thibaut*, Chevalier, & de *Marie-Madeleine du Guafquet*, avec Messire *Sylvestre de Crugy*, Comte de Marcillac.

La Maison de *Gautier* a donné, dans des siècles reculés, son nom à une des rues de Villefranche, nommée encore aujourd'hui la rue de la *Gautierie*. Elle a formé trois branches établies en Quercy (Voy. GAUTIER DE SAVIGNAC); la troisième branche ne subsiste plus que dans Demoiselle *Jeanne de Gautier*, dite *Mademoiselle de Laffale*, fille & héritière de *François de Gautier*, Seigneur de Laffale, & de *Marie de Deshous de Favols*. Ce François étoit fils du second mariage de *Gajpard de Gautier*, Seigneur de Laffale, avec *Jeanne de Galard*, auteur de la seconde branche.

Partie de la Terre de Savignac étoit encore en 1609 dans la branche cadette de la Maison de *Gautier*. Ils en quittèrent le titre de Co-Seigneurs à l'époque de la vente qu'en fit, cette même année, *Jean-François de Gautier*, par acte passé devant *Cabrol*, Notaire de Villefranche en Rouergue.

SAVIGNHAC, ancienne Noblesse établie, depuis 3 générations, en Bretagne, laquelle a été longtemps domiciliée en Auvergne.

Elle est originaire de Rouergue, où est située la Terre de son nom, & ce nom est rappelé depuis l'an 1323, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* & autres Ouvrages, à cause de ses alliances avec de bonnes Maisons. Le Jugement de la Commission intermédiaire du Parlement de Bretagne, qui maintient les Seigneurs de SAVIGNHAC dans le droit d'entrée, séance & voix délibérative aux Etats de cette Province

dans l'Ordre de la noblesse, est fondé sur les preuves justificatives de la filiation suivante :

I. JEAN DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Flourat, Saufion & Fefchal, résidant dans la Ville d'Ardes en Auvergne, né vers l'an 1475, épousa, par contrat du 21 Avril 1509, *Catherine de Veze*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Dans un aveu rendu le 8 Novembre 1536, à Antoine, Duc de Lorraine, de Calabre, Bar, & Baron de Mercœur, à raison de cette Baronnie, ledit Seigneur de SAVIGNHAC déclare tenir ses Seigneuries de Flourat, Saufion, & Fefchal, en Fief-Franc, noble & lige en basse Justice. Il eut de son mariage,

II. ANTOINE DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Florat ou Flourat, de Chatefeaux, &c., qui épousa, par contrat passé devant les Notaires Royaux d'Ardes, le 20 Décembre 1547, *Jeanne d'Avreille*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Triboulion, Achiat, &c., & d'*Alix de Pons*, d'un nom illustre & connu, dont

III. FRANÇOIS DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Saufion, &c., marié, par contrat passé devant les Notaires de Riom, le 2 Janvier 1583, à *Marguerite Ravier*, fille de noble *Etienne*, Conseiller-Secrétaire du Roi, & d'*Antoinette du Marçay*, dont

IV. GUILLAUME DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Prella, la Volpilière, &c., qui épousa, par contrat passé à Montferrand le 30 Novembre 1642, *Jacquette Perrier*, fille de Messire *François*, Bailli & Lieutenant-Général de la Ville de Breuille en Bourbonnais, & de *Gilberte Auclerc*, dont

V. ETIENNE DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat & de la Volpilière, qui se rendit à l'Assemblée de la Noblesse convoquée à Riom en 1674, & assista dans l'Ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, tenus à St.-Brieuc en 1687. Il servit dans les Chevaux-Légers jusqu'à la paix de Nimègue, fut ensuite Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, & mourut en 1691, des blessures qu'il reçut au siège de Coni en Piémont. Il épousa, par contrat passé devant les Notaires de *Becherel*, le 20 Février 1685, *Marie de France*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Chauchix, d'une ancienne Noblesse de la Province, & de *Gillette Brindel*, dont :

JEAN-JOSEPH-MARIE, qui suit;  
Et 3 filles, mortes sans alliance.

VI. JEAN-JOSEPH-MARIE DE SAVIGNHAC, Ecuyer, fit plusieurs voyages sur mer, & épousa par contrat passé devant les Notaires Royaux de Vannes, le 26 Juin 1724, *Jacquette le Taneulx*, fille de noble homme *Charles*, & de *Guillemette Goubin*, dont :

JOSEPH-RENÉ, qui suit ;

Et JACQUETTE-PERRINE, mariée à *Louis-Joseph de Bouan*, Chevalier, Seigneur de Chef-du-Bos, chef des noms & armes de sa famille, dont postérité.

VII. JOSEPH-RENÉ DE SAVIGNHAC, Ecuyer, héritier principal & noble, puis Seigneur par acquisition de la Villevoisin, Roaler, &c., ancien Lieutenant en premier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, reconnu & confirmé dans tous les droits de sa naissance par Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général du Roi en ladite Cour, & le Procureur-Général Syndic des Etats, le 30 Juillet 1777, épousa la même année *Marquise du Moulin* fille de *Daniel-Pierre-Etienne*, Chevalier, Seigneur du Broilay, de la Briandière, du Boisbaffet, &c., & d'*Emilie Jeanne-Marguerite Doudart de Vohamon*. Voy. MOULIN (ou).

D'une autre branche étoit CÉSAR DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Perpezat, Cornette de Cavalerie, Parent d'ETIENNE DE SAVIGNHAC, mentionné ci-devant (mais on ne fait à quel degré, faute de Mémoire). Il épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Février 1651, *Suzanne Ranvier* ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Amable de Luzenne*, dont

JEAN DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de l'Argelier, Officier au Régiment d'Entragues, qui épousa, par contrat du 7 Février 1711, passé à Pont-à-Mouffon, *Anne-Thérèse Maclot*, fille de *Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Baaslon, & de *Catherine Philippin*. A ce contrat de mariage assistèrent *Gabriel de Romade*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré, son cousin issu de germain, Capitaine-Commandant audit Régiment d'Entragues, & *Pierre d'Audigier*, Ecuyer, Capitaine de Grenadiers audit Régiment.

Les armes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de fable, 2 en chef & 1 en pointe.

SAVIGNY (DE), en Normandie, élection de Coutances. Le nom autrefois étoit *Gambier*. *Henri de Gambier* se fit autoriser en 1544 à changer ce nom en celui de SAVIGNY.

Les armes : de fable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes du même, posées 2 & 1.

SAVIGNY D'ANGLURE. CHRÉTIEN DE SAVIGNY, Seigneur de Rosne, de Tonnois, &c., Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, Maréchal de Camp, Général de l'armée du Roi d'Espagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au siège de Hulz en 1596, avoit épousé, en 1572, *Antoinette d'Anglure*, Vicomtesse d'Estoges, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et ANTOINETTE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour son service ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 7 Octobre 1611, *Lancelot de la Taille*, Seigneur de Bondaroi, Faronville, Combreaux, d'Ambleville, &c. Voy. TAILLE (LA).

CHARLES DE SAVIGNY, substitué aux nom & armes de son aïeul maternel, épousa *Marie Babou*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et ANNE, qui épousa *Charles de Livron*.

ANTOINE DE SAVIGNY D'ANGLURE, Comte d'Estoges, épousa, le 11 Avril 1646, *Louise-Angélique de Braux*, dont :

1. MARC-ANTOINE-SALADIN, qui suit ;
2. Et ANNE-ANGÉLIQUE.

MARC-ANTOINE-SALADIN DE SAVIGNY D'ANGLURE, Comte d'Estoges, épousa *Marie-Jeanne de Rouville*, dont :

1. CHARLES-NICOLAS-SALADIN ;
2. Et MARC-ANTOINE-SCIPION.

Les armes : de gueules à trois lionceaux d'or.

\* SAVIGNY, en Revermont. C'est un bourg & une Seigneurie dans la Bresse Châlonnaise, qui fut érigée en Comté en faveur de *Jean de la Chambre*, Baron de Montfort, par Lettres du mois de Juillet 1596, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 27 Août 1597.

\* SAVINE. C'est une Seigneurie en Embrunois, qui fut portée en mariage par GÉRAUDE DE SAVINE, à *Raoul de la Font*, qui en fit hommage le 13 Juillet 1683. Voy. FONT (LA).



SAVOIE : La Savoie, dont Chambéry est la capitale, est le pays des anciens Allobroges. Elle fuivt le sort des autres provinces méridionales du royaume, & fut soumise en 1150, par l'Empereur Frédéric Barberousse, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, & de ses successeurs. Mais les Comtes, qui ont longtemps préféré le titre de Comtes de Maurienne à celui de Comtes de Savoie, se font rendus par la fuite indépendants & souverains. L'origine de cette ancienne Maison se perd dans les temps les plus reculés. On lui trouve une succession non interrompue de mâles en mâles jusqu'à présent, qu'elle forme 23 degrés. Sa Noblesse s'est toujours augmentée. Il n'y a pas de puissance de l'Europe avec laquelle elle ne soit alliée de temps immémorial. Les auteurs sont partagés sur la véritable origine de cette auguste Maison. L'opinion la plus commune est que les Comtes de Maurienne ont donné naissance aux Comtes de Genève, & ceux-ci à la Maison de SAVOIE, qui est incontestablement une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été exposée, comme toutes les autres, aux fables & aux chimères des Généalogistes. En voici l'origine rapprochée de la vérité historique :

*Bozon*, Comte d'*Ardenne*. se fit élire Roi de Provence par les États du pays, assemblés à Mental, au mois d'Octobre 879, & épousa, sur la fin du IX<sup>e</sup> siècle, *Ermengarde*, fille de *Louis II*, Empereur d'*Italie*, dont

*Louis*, Roi d'*Italie*, & nommé l'*Aveugle*, parce qu'allant prendre possession de ce royaume, il fut arrêté par Bérenger qui lui fit crever les yeux. Il épousa *Adelaïs*, dont :

*Charles-Constantin*, Prince de Vienne, qui épousa *Thiberge*, dont *Amédée*, qui laissa :

1. *HUMBERT*, surnommé aux *Blanches-Mains*, qui fut Comte de SAVOIE & de Maurienne vers 1023, & est le chef de sa Maison. L'Empereur Conrad le Salique lui donna, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, les Seigneuries de Chablais & de Valais, avec la propriété de St.-Mauris, par reconnaissance pour les services qu'il lui avoit rendus contre Eudes, Comte de Champagne, son compétiteur au royaume de Bourgogne. *HUMBERT* mourut en 1048; il avoit épousé *Ancilie*, dont on n'a encore pu découvrir la Maison. Il en eut :

1. *AMÉDÉE I<sup>er</sup>*, mort en 1047, qui avoit épousé *Adée* ou *Adalegide*;

2. Et *ODON*, qui fuit.

II. *ODON*, Comte de Maurienne & de SAVOIE, fit entrer dans la Maison, par son mariage, le Marquisat de Sufe, le Val d'Aoste, le Duché de Turin, avec plusieurs Principautés sur la côte de Gènes, & mourut en 1060. Il avoit épousé, en 1040, *Adélaïde*, Marquise de *Sufe* & d'*Italie*, morte en 1091, veuve de *Hermann*, Duc de *Souabe*, mort en 1038. *ODON* eut pour enfants :

1. *PIERRE*, Marquis de Sufe, qui épousa *Agnès de Poitiers*, dont :
  1. *AGNÈS*, qui épousa *Frédéric de Montbéliard*;
  2. Et *ALIX*, qui épousa *Boniface*, Marquis de *Saluces*.
2. Et *AMÉDÉE*, qui fuit.

III. *AMÉDÉE II*, Comte de SAVOIE, mourut vers 1095. Il avoit épousé *Jeanne de Genève*, dont

IV. *HUMBERT II*, dit le *Renforcé*, Comte de SAVOIE, qui recueillit la succession d'*Adélaïde*, son aïeule, à l'exclusion des enfants des filles de *PIERRE*, & mourut en 1103; il avoit épousé *Gisèle de Bourgogne*, mariée à *Rainier*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis de *Montferrat*, dont il eut :

1. *AMÉDÉE*, qui fuit;
2. Et *ADÉLAÏDE*, morte en 1154, qui épousa 1<sup>o</sup> en 1115, *Louis VI*, dit le *Gros*, Roi de France, mort le 1<sup>er</sup> Août 1137; & 2<sup>o</sup> *Mathieu*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Montmorency*, Connétable de France, mort en 1160.

V. *AMÉDÉE III*, Comte de SAVOIE, reçut le titre de Vicair de l'Empire, de l'Empereur, Henri V, son cousin, & mourut le 1<sup>er</sup> Avril 1149. Il épousa *Mahaut d'Albon*, dont

VI. *HUMBERT III*, dit le *Saint*, Comte de SAVOIE, né le 1<sup>er</sup> Août 1136, mort le 4 Mars 1188, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> *Faydide de Toulouse*; 2<sup>o</sup> *Germaine de Zaehringen*, morte en 1162; 3<sup>o</sup> *Béatrix de Vienne*, morte en 1184; & 4<sup>o</sup> *Gertrude d'Alsace*. Du troisième lit vint :

VII. *THOMAS I<sup>er</sup>*, Comte de SAVOIE, né le 20 Mai 1177, mort le 20 Janvier 1233, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> *Béatrix de Genève*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Faucigny*, fille de *Guillaume I<sup>er</sup>*, Seigneur de Faucigny. Du second lit vinrent :

1. *AMÉDÉE IV*, Comte de SAVOIE, né en 1197,

qui reçut de l'Empereur Frédéric le titre de Duc de Chablais & d'Aoste, avec la confirmation de Vicaire-Général de l'Empire en Piémont, & mourut en 1253. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marguerite de Coligny*; & 2<sup>o</sup> en 1244, *Cécile de Baux*. Du second lit vint:

BONIFACE, dit *Roland*, né le 1<sup>er</sup> Décembre 1244, qui donna des marques de valeur dans fa tendre jeunesse au siège de Turin, & mourut sans alliance en 1263.

2. THOMAS, qui fut;
3. PIERRE, surnommé le *petit Charlemagne*, Comte de Savoie, né en 1203, qui prit le premier la croix pour armes, & mourut le 7 Juin 1268, sans enfants mâles. Il épousa, en Février 1233, *Agnès de Faucigny*;
4. Et PHILIPPE, né en 1207, d'abord Archevêque de Lyon, qui succéda à PIERRE, comme Comte de Savoie. Il épousa *Alix de Méranie*, & mourut en 1283, sans enfants.

VIII. THOMAS II de SAVOIE, Comte de Maurienne, né en 1199, mort en 1259, avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1236, *Jeanne de Flandres*, morte en 1244, veuve de *Fernand*, Prince de Portugal, né en 1186, mort en 1233; & 2<sup>o</sup> en 1244, *Béatrix de Fiefque*. Du second lit vinrent:

1. THOMAS, III<sup>e</sup> du nom, né en Novembre 1248, mort le 15 Mai 1282, qui eut PHILIPPE, né en 1278, mort le 27 Septembre 1334, auteur de la branche des Princes d'*Achaïe* & de *Morée*. Il laissa:

JACQUES, mort le 17 Mai 1366, dont:

1. AMÉDÉE, mort le 7 Mai 1402;
2. Et LOUIS, mort le 11 Décembre 1418, qui eut pour bâtard LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Raconis*, de *Pançalier*, de *Cavours*, &c.

PHILIPPE eut pour fils naturel

ANTELME, auteur de la branche des Seigneurs de *Colegno*.

2. AMÉDÉE, qui fut;
3. Et LOUIS, né en Octobre 1250, mort en Janvier 1302, auteur de la branche des Barons de *Vaud*.

IX. AMÉDÉE V, Comte de SAVOIE, né le 4 Septembre 1249, mérita, pour sa valeur, le surnom de *Grand*. Il fut choisi pour successeur par son oncle PHILIPPE, & mourut le 26 Octobre 1323. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> en 1272, *Sibylle de Bauge*, morte en 1294; & 2<sup>o</sup> en 1304, *Marie de Brabant*. Du premier lit vinrent:

1. ÉDOUARD, surnommé le *Libéral*, mort le 4

Novembre 1329, qui avoit épousé en 1307 *Blanche de Bourgogne*, morte en 1348, dont, pour fille unique,

JEANNE, morte en 1347, qui épousa, le 21 Mars 1329, *Jean de Dreux*, III<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, mort en 1341.

2. Et AÏMON, qui fut.
- X. AÏMON I<sup>er</sup>, Comte de SAVOIE, né le 15 Décembre 1291, succéda à son frère, & mourut le 24 Juin 1343. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Mai 1330, *Yolande Paléologue*, morte le 14 Décembre 1343, dont:

AMÉDÉE, qui fut.

AÏMON I<sup>er</sup> eut plusieurs enfants naturels, entr'autres:

HUMBERT, dont sont fortis les Seigneurs d'*Arvillars* Voy. ARVILLARS.

XI. AMÉDÉE VI, surnommé le *Vert*, Comte de SAVOIE, né en 1334, eut un règne heureux, institua en 1362 l'Ordre de Savoie, nommé l'*Annonciade*, & mourut le 2 Mars 1383. Il avoit épousé, en Août 1355, *Bonne de Bourbon*, veuve de *Godefroy de Brabant*, morte le 19 Janvier 1402. Il eut:

XII. AMÉDÉE VII, surnommé le *Rouge*, Comte de SAVOIE, né en 1360, mort le 1<sup>er</sup> Novembre 1391, qui avoit épousé, le 8 Mai 1372, *Bonne de Berry*, dont:

XIII. AMÉDÉE VIII de SAVOIE, surnommé le *Pacifique*, né le 4 Septembre 1383, qui augmenta ses Etats, obtint de l'Empereur Sigismond le titre de Duc de Savoie le 19 Février 1416, & se fit élire Pape au Concile de Bâle en 1439, sous le nom de Félix V. Ce Prince, ami de la paix & de la tranquillité de l'Eglise, abdiqua volontairement en 1449, & mourut à Genève le 7 Janvier 1451. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1393, *Marie de Bourgogne*, morte le 6 Octobre 1428, dont, entr'autres enfants,

XIV. LOUIS I<sup>er</sup> DE SAVOIE, né le 24 Février 1402, qui gouverna d'abord la Savoie en qualité de Lieutenant-Général, n'eut le titre de Duc qu'en 1440, & mourut le 29 Janvier 1465. Il avoit épousé, en Février 1433, *Anne de Lusignan*, morte le 11 Novembre 1462, dont:

1. AMÉDÉE IX, Duc de SAVOIE, né le 24 Février 1435, mort en 1472, qui avoit épousé, en 1452, *Yolande de France*, née le 23 Septembre 1434, morte le 29 Août 1478, fille du Roi *Charles VII*, & de *Marie d'Anjou*, dont:

1. CHARLES, Prince de Piémont, né le 15 Septembre 1456, mort en 1471;
2. PHILIBERT 1<sup>er</sup>, surnommé le *Chasseur*, Duc de Savoie, née le 7 Août 1465, mort le 22 Avril 1482;
3. Et CHARLES 1<sup>er</sup>, dit le *Belliqueux*, Duc de Savoie, né le 29 Mars 1468, qui prit, en 1487, le titre de Roi de Chypre, & mourut le 13 Mars 1489. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Avril 1485, *Blanche Paléologue*, morte le 31 Mars 1509, dont

1. YOLANDE-LOUISE, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500, qui épousa, le 12 Mai 1496, PHILIBERT II, Duc de SAVOIE;
2. Et CHARLES-JEAN-AMÉDÉE, Duc de SAVOIE, né le 24 Juin 1488, mort le 16 Avril 1496.

2. Et PHILIPPE, qui suit.

XV. PHILIPPE DE SAVOIE, dit *sans Terre*, né en 1438, hérita du Duché de Savoie le 16 Avril 1496, fut un des grands Capitaines de son siècle, & mourut le 7 Novembre 1497. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1472, *Marguerite de Bourbon*, morte le 24 Avril 1483; & 2<sup>o</sup> en 1485, *Claudine de Broffe*, dite de *Bretagne*, morte le 13 Octobre 1513. Du premier lit vinrent :

1. LOUISE, née en 1476, morte le 22 Septembre 1531, qui avoit épousé, par contrat du 16 Février 1488, *Charles d'Orléans*, Comte d'Angoulême, né en 1458, mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1495;
2. Et PHILIBERT II, Duc de Savoie, né le 10 Avril 1480, mort le 10 Septembre 1504, sans enfants, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 12 Mai 1496, YOLANDE-LOUISE DE SAVOIE, sa cousine, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500; & 2<sup>o</sup> le 26 Septembre 1501, *Marguerite d'Autriche*, née le 10 Janvier 1480, morte le 30 Novembre 1530, veuve de *Jean*, Infant d'*Espagne*, Prince de Castille, né en 1478, mort le 2 Octobre 1497.

Du second lit font nés :

3. CHARLES, qui suit;
  4. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Ducs de *Nemours*, qui viendra en son rang.
- PHILIPPE eut pour fils naturel, de *Bonne de Romagne*,

RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Tende* & de *Villars*, mentionnée plus loin.

XVI. CHARLES III, dit le *Bon*, Duc de SAVOIE, né le 10 Octobre 1486, eut un règne

des plus malheureux, & mourut dépourvu de presque tous les Etats le 16 Septembre 1553. Il avoit épousé, le 26 Mars 1521, *Béatrix de Portugal*, née en 1504, morte le 8 Janvier 1538, dont

XVII. EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de SAVOIE, né le 8 Juillet 1528, qui eut besoin de son courage pour réparer les pertes que son père avoit faites. Sa valeur & sa fermeté le firent connoître, & lui méritèrent le surnom de *Tête de Fer*. Il mourut le 30 Août 1580, paisible possesseur de ses Etats. Il épousa, le 9 Juillet 1559, *Marguerite de France*, née le 5 Juin 1523, morte le 14 Septembre 1574, dont :

XVIII. CHARLES-EMMANUEL 1<sup>er</sup>, surnommé le *Grand*, Duc de SAVOIE, né le 12 Janvier 1562, qui eut une ambition & un esprit qui l'entraînèrent dans des guerres continuelles. Il fut un des Princes de sa Maison qui se firent le plus confidérer, & mourut le 26 Juillet 1630. Il avoit épousé, le 11 Mars 1585, *Catherine d'Autriche*, née en 1567, morte le 6 Novembre 1597, fille de *Philippe II*, Roi d'*Espagne*, & d'*Elisabeth de France*, dont un grand nombre d'enfants, entr'autres :

1. VICTOR-AMÉDÉE, qui suit;
2. Et THOMAS-FRANÇOIS, auteur de la branche des Princes de *Carignan*, rapportée ci-après.

CHARLES-EMMANUEL 1<sup>er</sup> eut encore :

6 enfants naturels qui furent avoués, & 4 autres qui ne le furent pas.

XIX. VICTOR-AMÉDÉE 1<sup>er</sup>, Duc de SAVOIE, né le 6 Mars 1587, jouit de tous ses Etats par la paix conclue à Ratisbonne en 1630 entre la Maison d'Autriche & celle de France, & mourut au service de la France le 7 Octobre 1637. Il avoit épousé, le 10 Février 1619, *Christine de France*, née le 18 Février 1606, morte le 27 Décembre 1663, fille du Roi *Henri IV*, & de *Marie de Médicis*, dont :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, Duc de SAVOIE, né le 14 Septembre 1632, mort le 4 Octobre 1638;
2. CHARLES-EMMANUEL, qui suit;
3. MARGUERITE-YOLANDE, née le 15 Mai 1635, morte le 29 Avril 1663, qui épousa, le 29 Avril 1660, *Ranuce Farnèse*, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de Parme, né le 17 Septembre 1630, mort le 8 Décembre 1694;
4. Et ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 6 Novem-

bre 1636, morte le 18 Mars 1676, qui avoit épousé, le 4 Décembre 1650, *Ferdinand-Marie*, Electeur Duc de *Bavière*, né le 21 Octobre 1636, mort le 27 Mai 1679.

XX. CHARLES-EMMANUEL II, Duc de SAVOIE, né le 20 Juin 1634, devint par la paix des Pyrénées, en 1659, paisible possesseur de ses Etats. Il y fit fleurir les arts & le commerce. Le chemin qu'il a fait pratiquer au travers du Mont Viso, pour faciliter le transport des marchandises de France en Italie, est un monument qui éternise sa mémoire. Il mourut le 12 Juin 1675, après un règne de 37 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Mars 1663, *Françoise-Madeleine de Bourbon-Orléans*, née le 13 Octobre 1648, morte le 14 Janvier 1664; & 2<sup>o</sup> le 11 Mai 1665, *Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours*, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724. Du second lit vint

XXI VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE, né le 14 Mai 1666, qui n'étoit âgé que de 9 ans, quand il commença à régner. Trompé par ses alliés, il s'attira les armes des Français, qui lui enlevèrent toute la Savoie en 1690, & il fut contraint de faire la paix en 1696. La France lui rendit tous ses Etats; mais oubliant les bienfaits de Louis XIV, il s'en vit encore dépouillé, & il ne les recouvra entièrement qu'à la paix d'Utrecht en 1713. Ce fut en vertu du même traité que l'Espagne lui céda la même année le royaume de Sicile. Les Espagnols le lui enlevèrent 5 ans après; mais à leur tour ils furent obligés de le rendre à l'Empereur, qui en dédommagement donna au Duc de Savoie en 1720 le royaume de Sardaigne. Ce Prince, qui se fit rechercher & craindre par les puissances voisines, abdiqua volontairement la couronne le 2 Septembre 1730, & mourut le 31 Octobre 1732. Il avoit épousé, le 10 Avril 1684, *Anne-Marie de Bourbon-Orléans*, née le 27 Août 1669, morte le 26 Août 1728, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit;
2. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 6 Décembre 1685, morte le 12 Février 1712, qui avoit épousé, le 7 Décembre 1697, *Louis de Bourbon*, Duc de Bourgogne, né le 6 Août 1682, mort le 18 Février 1712;
3. Et MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 17 Septembre 1688, morte le 14 Février 1714, qui épousa par procurateur le 11 Septembre 1701, & en personne, le 2 Novembre suivant, *Philippe V*, Roi d'Espagne, né le 19

Décembre 1683, mort le 9 Juillet 1746.

VICTOR-AMÉDÉE II eut pour enfants légitimés :

1. VICTOIRE-MARIE-ANNE, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, qui avoit épousé, le 7 Novembre 1714, VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan;
2. Et VICTOR-FRANÇOIS-PHILIPPE-BENOÎT, titré *Marquis de Suse*, né le 13 Mai 1692, légitimé en Août 1701, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Général de l'Infanterie Piémontaise, mort le 20 Mars 1762.

XXII. CHARLES-EMMANUEL III DE SAVOIE, né le 27 Avril 1701, titré d'abord *Duc d'Aoste*, fut Roi de Sardaigne & de Chypre, Duc de Savoie, de Montferrat, d'Aoste, de Chablais & de Genève, Prince de Piémont & d'Oncelle, Marquis d'Italie, de Saluces & d'Ivrée, Comte de Maurienne, de Tende, de Romont & d'Ast, Baron de Vaud & de Faucigny, Seigneur de Verceil, de Pignerol, de la Tarantaise & autres terres, Prince & Vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, Souverain Chef & Grand-Maître de l'Ordre de l'Annonciade & des Ordres des SS.-Maurice & Lazare. Devenu Roi, le 2 Septembre 1730, par l'abdication de son père, il trouva le moyen d'entendre ses Etats du côté de la Lombardie & du Duché de Milan, pays qui étoit fort à sa bienfaisance; il a gouverné avec autant d'équité que de courage & de grandeur d'âme; & l'on peut assurer que ce Prince étoit un de ceux qui entendoit le mieux l'art si difficile de régner. Il mourut à Turin le 20 Février 1773. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 16 Février 1722, *Anne-Christine-Louise de Bavière*, née le 3 Février 1704, morte le 12 Mars 1723, fille de *Théodore*, Comte Palatin du Rhin, & de *Marie-Eléonore-Amélie de Hesse-Rothembourg*; 2<sup>o</sup> le 2 Juillet 1724, *Polixène-Christine-Jeanne de Hesse-Rheinfels-Rothembourg*, née le 21 Septembre 1706, morte le 13 Janvier 1735; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Avril 1737, *Elisabeth-Thérèse de Lorraine*, née le 16 Octobre 1711, morte le 3 Juillet 1741. Du second lit vinrent :

1. VICTOR-AMÉDÉE-MARIE, qui suit;
  2. ELÉONORE-MARIE-THÉRÈSE, née le 28 Février 1728, morte le 14 Août 1781;
  3. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 25 Mars 1729, morte le 22 Août 1767;
  4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Mars 1730.
- Du troisième lit est issu :

5. BENOÎT-AURICE-MARIE, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741, qui épousa, le 19 Mars 1775, MARIE-ANNE-CHARLOTTE-GABRIELLE DE SAVOIE, née le 17 Décembre 1757.

XXIII. VICTOR-AMÉDÉE III DE SAVOIE, né le 26 Juin 1726, titré *Duc d'Aoste & Duc de Savoie*, en 1730, Roi de Sardaigne en 1773, épousa, le 31 Mai 1750, *Marie-Antoinette-Ferdinande*, Infante d'Espagne, née le 17 Novembre 1729, dont :

1. CHARLES - EMMANUEL - FERDINAND - MARIE, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, qui épousa, le 27 Août 1775, *Marie-Adélaïde-Cloïlde-Xavière de France*, née à Versailles, le 23 Septembre 1759;
2. MARIE-JOSÉPHINE-LOUISE, née le 2 Septembre 1753, qui épousa, le 14 Mai 1771, *Louis-Stanislas-Xavier de France* (Monseigneur), né le 17 Novembre 1755;
3. AMÉDÉE-ALEXANDRE-MARIE, Duc de Montferrat, né le 5 Octobre 1754, mort le 30 Avril 1755;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 31 Janvier 1756, qui épousa, le 16 Novembre 1773, *Charles-Philippe de France*, Comte d'Artois, né le 9 Octobre 1757;
5. MARIE-ANNE-CHARLOTTE-GABRIELLE, née le 17 Décembre 1757, qui épousa, le 19 Mars 1775, BENOÎT-AURICE-MARIE DE SAVOIE, Duc de Chablais, son oncle;
6. VICTOR-EMMANUEL-CAJETAN, Duc d'Aoste, né le 24 Juillet 1759;
7. MAURICE-JOSEPH-MARIE, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762;
8. MARIE-CHARLOTTE-ANTOINETTE-ADÉLAÏDE, née le 17 Janvier 1764;
9. CHARLES-FÉLIX-JOSEPH-MARIE, Duc de Genevois, né le 6 Avril 1765;
10. Et JOSEPH-BENOÎT-MARIE-PLACIDE, Comte de Maurienne, né le 5 Octobre 1766.

#### BRANCHE

#### des Princes de CARIGNAN.

XIX. THOMAS-FRANÇOIS DE SAVOIE (fils puîné de CHARLES-EMMANUEL I<sup>er</sup>, & de *Catherine d'Autriche*), né le 21 Décembre 1596, reçut en apanage la principauté de Carignan. Son mariage le mit en possession du Comté de Soissons, en 1641, après la mort de son beau-frère. Il le donna à son troisième fils. Attaqué de maladie pendant le siège de Pavie, THOMAS-FRANÇOIS se fit transporter à Turin où il mourut le 22 Janvier 1656. Il avoit épousé, le 6 Février 1625, *Marie de Bourbon*, née le 3 Mai 1606, morte le 3 Juin 1692,

filles de *Charles*, Comte de Soissons, & d'*Anne de Montafé*, dont :

1. EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE, qui fuit;
2. JOSEPH-EMMANUEL-JEAN, né le 24 Juin 1631, mort le 12 Janvier 1656;
3. Et EUGÈNE-AURICE, auteur de la branche des Comtes de *Soissons*, rapportée ci-après.

XX. EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan, né le 20 Août 1630, quoique sourd & muet de naissance, répara ce défaut par une sagacité & une étendue d'esprit extraordinaire, & mourut le 23 Avril 1709. Il avoit épousé, en Novembre 1684, *Angélique-Catherine d'Esle*, née en 1656, morte le 18 Juillet 1722, dont :

1. MARIE-VICTOIRE, née le 12 Février 1687, morte le 18 Mai 1763;
2. ISABELLE-LOUISE, née le 30 Juin 1688, morte le 2 Mai 1767;
3. Et VICTOR-AMÉDÉE, qui fuit.

XXI. VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE, né le 29 Février 1690, Prince de Carignan en Piémont, & Comte de Soissons en France, fut fait Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie & Général des Places qui appartenoient au Roi de Sardaigne dans le Milanais; il remplit ces places avec honneur. Le Duc de Savoie, VICTOR-AMÉDÉE II, le créa Chevalier de l'Annonciade en 1696; & ayant servi sur le Rhin en 1734, il y commanda en qualité de Lieutenant-Général des armées de France & de Savoie, & mourut le 4 Avril 1741. Il avoit épousé, le 7 Novembre 1714, VICTOIRE-MARIE-ANNE, légitimée de SAVOIE, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, dont :

1. ANNE-THÉRÈSE, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1717, morte le 5 Avril 1745, qui avoit épousé, le 5 Novembre 1741, *Charles de Rohan*, Prince de Soubise, né le 16 Juillet 1715, mort le 4 Juillet 1787;
2. Et LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE-JOSEPH, qui fuit.

XXII. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE-JOSEPH DE SAVOIE, Prince de Carignan, &c., Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Lieutenant-Général des armées du Roi de Sardaigne, &c., né à Paris le 25 Septembre 1721, mourut le 16 Décembre 1778. Il avoit épousé, le 4 Mai 1740, *Christine-Henriette de Hesse-Rheinfels*, née le 24 Novembre 1717, morte le 31 Août 1778, dont :

1. CHARLOTTE-MARIE-LOUISE, née le 17 Août 1742;

2. VICTOR-AMÉDÉE-LOUIS-MARIE-WOLFGANG, qui suit ;
3. LÉOPOLDINE-MARIE, née le 21 Décembre 1744, qui épousa, le 6 Mai 1767, *Jean-André, Prince Doria-Pamphili*, né en 1744 ;
4. POLIXÈNE-MARIE-ANNE, née le 31 Octobre 1746, morte le 20 Décembre 1762 ;
5. GABRIELLE-MARIE, née le 17 Mars 1748, qui épousa, le 10 Juillet 1769, *Ferdinand-Philipp-Joseph, Prince de Lobkowitz*, né le 27 Avril 1724, mort le 11 Janvier 1784 ;
6. MARIE-THÉRÈSE-LOUISE, née le 8 Septembre 1749, qui épousa, le 17 Janvier 1767, *Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon*, Prince de Lamballe, né le 5 Septembre 1747, mort le 6 Mai 1768 ;
7. THOMAS-AURICE, né le 6 Mars 1751, mort le 23 Juillet 1753 ;
8. EUGÈNE-MARIE-LOUIS, né le 21 Octobre 1753, mort le 30 Juin 1785 ;
9. Et CATHERINE-MARIE-LOUISE, née le 4 Avril 1762.

XXIII. VICTOR - AMÉDÉE - LOUIS - MARIE - WOLFGANG DE SAVOIE, Prince de Carignan, né le 31 Octobre 1743, Général d'Infanterie du Roi de Sardaigne, mourut le 20 Septembre 1780. Il avoit épousé, le 18 Octobre 1768, *Marie-Josèphe-Thérèse de Lorraine*, née le 26 Août 1753, fille de *Louis-Charles*, Comte de Brionne, & de *Louise-Julie-Constance de Rohan-Rochefort*, dont

XXIV. CHARLES-EMMANUEL-FERDINAND DE SAVOIE, Prince de Carignan, né le 24 Octobre 1770.

#### BRANCHE

##### des Comtes de SOISSONS.

XX. EUGÈNE-AURICE DE SAVOIE (troisième fils de THOMAS-FRANÇOIS, & de *Marie de Bourbon*), né le 3 Mai 1635, destiné à l'état ecclésiastique, quitta ce parti après la mort de son frère JOSEPH-EMMANUEL, en 1656, & prit le titre de Comte de Soissons, du chef de sa mère, héritière de cette branche de *Bourbon*, ce qui l'attacha à la France, qu'il servit avec gloire en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il fut Colonel-Général des Suisses & Grisons, & Gouverneur de Champagne & de Brie. La Terre d'Ivoy, située dans le pays de Luxembourg, fut en sa faveur érigée en Duché sous le nom de Carignan. Il mourut le 7 Juin 1673, & avoit épousé, le 20 Février 1657, *Olympie Mancini*, morte le 9 Octobre 1708, Surintendante

de la Maison de la Reine, fille de *Michel-Laurent*, Baron romain, & de *Jérôme Marzari*, dont :

1. LOUIS-THOMAS, qui suit ;
2. PHILIPPE, né le 8 Avril 1659, Chevalier de Malte, Abbé de St.-Pierre de Corbie, de St.-Médard de Soissons, & de Notre-Dame du Gard, mort à Paris le 4 Octobre 1693 ;
3. LOUIS-JULES, dit le *Chevalier de Savoie*, né le 2 Mai 1660, Gouverneur de Saluces, qui fut tué au service de l'Empereur en Hongrie, le 13 Juillet 1683 ;
4. EMMANUEL, Comte de Dreux, né le 16 Octobre 1662, mort le 28 Avril 1676 ;
5. EUGÈNE-FRANÇOIS, dit le *Prince Eugène*, né le 18 Octobre 1663, qui porta d'abord le nom de *Chevalier de Carignan*, puis celui d'*Abbé de Savoie*. Ayant quitté l'habit ecclésiastique, il fut servir dans les guerres de Hongrie. La défaite de 30 mille Ottomans, au passage de la Thèiss, près de Zenta, du 11 Septembre 1697, fut le coup d'essai de ce héros si célèbre depuis le commencement de ce siècle dans les guerres contre la France & l'Empire Ottoman. Il mourut le 21 Avril 1736 ;
6. MARIE-JEANNE-BAPTISTE, dite *Mademoiselle de Soissons*, née le 1<sup>er</sup> Janvier 1665, morte le 30 Mai 1730 ;
7. LOUISE-PHILIBERTE, dite *Mademoiselle de Carignan*, née le 26 Novembre 1667, morte le 22 Février 1726 ;
8. Et FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Dreux*, née le 24 Octobre 1668, morte le 24 Février 1671.

XXI. LOUIS-THOMAS DE SAVOIE, Comte de Soissons, né le 16 Décembre 1658, Chevalier de l'Annonciade, servit le Roi en qualité de Maréchal de ses Camps & Armées, & fut Colonel du Régiment de Soissons. Il passa en 1695 au service de l'Empereur, qui le fit Général de son Artillerie au siège de Landau en 1702. Il y reçut 2 blessures, dont il mourut, quelques jours après, le 24 Août 1702. Il épousa, le 17 Décembre 1682, *Uranie de la Crote*, morte le 4 Novembre 1717, âgée de 61 ans, dont :

1. ANNE-VICTOIRE, dite *Mademoiselle de Soissons*, née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763, qui avoit épousé, le 15 Avril 1738, *Joseph-Frédéric-Guillaume-Hollandin*, Prince de Saxe-Hildbourghausen, né le 5 Octobre 1702 ;
2. THÉRÈSE-ANNE, dite *Mademoiselle de Carignan*, née le 10 Novembre 1686 ;
3. THOMAS-EMMANUEL-AMÉDÉE, qui suit ;

4. EUGÈNE, Chevalier de Soiffons, né le 29 Janvier 1690, mort le 7 Mars 1712 ;
5. MAURICE, né le 4 Juillet 1692, mort à Barcelone le 15 Mars 1710 ;
6. Et un fils, né en Mars 1697.

XXII. THOMAS-EMMANUEL-AMÉDÉE, Comte de Soiffons, né le 8 Décembre 1687, Chevalier de la Toison d'Or, servit aussi l'Empereur avec beaucoup de gloire, & mourut le 28 Décembre 1729. Il avoit épousé, le 24 Octobre 1713, *Thérèse-Anne-Félicité de Lichtenstein*, née le 11 Mai 1694, morte le 20 Février 1772, dont :

XXIII. EUGÈNE-JEAN-FRANÇOIS DE SAVOIE, Comte de Soiffons, né le 23 Septembre 1714, Chevalier de la Toison d'Or, s'est attaché comme son père au service de l'Empereur, & mourut sans alliance le 24 Novembre 1734, le dernier de sa branche.

#### BRANCHE

##### des Ducs de NEMOURS.

XVI. PHILIPPE DE SAVOIE (fils puîné de PHILIPPE, & de *Claudine de Broffe*, dite de *Bretagne*, sa seconde femme), né en 1490, quitta, en 1510, l'état ecclésiastique pour prendre le parti des armes. François 1<sup>er</sup> l'attira à sa Cour, & lui donna le Duché de Nemours, que sa sœur Philiberte avoit possédé. PHILIPPE mourut le 25 Novembre 1533. Il avoit épousé, le 22 Décembre 1528, *Charlotte d'Orléans*, morte le 8 Septembre 1549, fille de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEANNE, née en 1532, morte le 4 Juillet 1568, qui épousa, le 24 Février 1555, *Nicolas de Lorraine*, mort le 24 Janvier 1577.

PHILIPPE eut pour fils naturel !

PHILIPPE, Abbé de Pignerol, mort en 1567.

XVII. JACQUES DE SAVOIE, Duc de Nemours, né le 12 Octobre 1531, âgé de 2 ans, lorsque son père mourut, élevé sous les yeux de la Duchesse, sa mère, parut à la Cour à 15 ans, où son mérite & ses services le mirent en considération. Il fut grand Capitaine & amateur des beaux-arts. La physique, la peinture, la sculpture & l'architecture firent ses amusements. JACQUES mourut le 15 Juin 1585. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Françoise de Rohan*, Dame de Garnache, fille de *René*, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Léon,

& d'*Ijabeau d'Albret* ; mais ce mariage fut cassé par le Pape, comme clandestin (Voy. l'Hist. de M. de Thou, sur le grand procès que causa cette affaire) ; & 2<sup>o</sup> en 1566, *Anne d'Este*, née le 16 Novembre 1531, morte le 7 Mai 1607, veuve de *François de Lorraine*, Duc de Guise, né en 1519, mort le 24 Février 1563. Du premier lit vint :

1. HENRI, Comte de Genevois, mort en 1596.

Du second lit font nés :

2. CHARLES-EMMANUEL, Duc de Nemours, né en Février 1567, Chevalier de l'Annonciade, qui, oubliant les bons avis de son père pour son attachement envers le Roi de France, entra dans le parti de la Ligue, & prévoyant sa perte, se retira à Ancey, où il mourut sans alliance, en Juillet 1595, accablé de chagrin ;
3. Et HENRI, qui suit.

XVIII. HENRI DE SAVOIE, Duc de Nemours, né le 2 Novembre 1572, Marquis de St.-Sorlin, Chevalier de l'Annonciade, sollicité par les Ducs de Savoie & les Princes de Lorraine, prit le parti de la Ligue ; mais il se remit sous l'obéissance du Roi, & par son mariage, il fit entrer dans sa Maison le Duché d'Aumale & de Chartres, & mourut le 10 Juillet 1632. Il avoit épousé, par contrat du 14 Avril 1618, *Anne de Lorraine*, morte en Mars 1638, fille de *Charles*, Duc d'Aumale, & de *Marie de Lorraine*, dont :

1. FRANÇOIS-PAUL, mort à 8 ans ;
2. LOUIS, Duc de Nemours, né en 1621, mort au siège d'Aire le 16 Septembre 1641 ;
3. CHARLES-AMÉDÉE, Duc de Nemours, né en Avril 1624, qui eut de belles qualités, & rendit de grands services à la France sous la minorité de Louis XIV. Quelques dédémés s'étant élevés entre lui & le Duc de Beaufort, son beau-frère, ils le vidèrent par un duel au pistolet. Le rendez-vous fut à la porte de Richelieu, où CHARLES-AMÉDÉE fut tué le 30 Juillet 1652. Il épousa, le 11 Juin 1643, *Élisabeth de Vendôme*, morte le 19 Mai 1664, âgée de 50 ans, fille de *César de Bourbon*, Duc de Vendôme, & de *Françoise de Lorraine*, dont :

1. MARIE-JEANNE-BAPTISTE, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724, qui avoit épousé, le 20 Mai 1665, CHARLES-EMMANUEL II, Duc de Savoie ;
2. MARIE-FRANÇOISE-ÉLISABETH, née le 21 Juin 1646, morte le 27 Décembre 1683, mariée, 1<sup>o</sup> le 25 Juin 1666, à *Alphonse*

VI, Roi de Portugal, né le 21 Août 1643, mort le 12 Septembre 1683 (ce mariage fut déclaré nul en 1668); & 2<sup>o</sup> le 2 Avril 1668 à Pierre II, Roi de Portugal, né le 26 Avril 1648, mort le 9 Décembre 1706;

3. FRANÇOIS, né le 10 Mai, mort le 12 Décembre 1650;

4. Et CHARLES-AMÉDÉE, né le 26 Février mort le 10 Mars 1651.

4. Et HENRI, qui fuit.

HENRI eut pour fils naturel

N..., Aumônier du Duc de Savoie, mort le 26 Août 1679.

XIX. HENRI DE SAVOIE, II<sup>o</sup> du nom, Duc de Nemours, né en 1625, quitta l'Archevêché de Reims, qu'il possédoit sans être dans les Ordres, pour succéder à son frère en 1652, & mourut, le 14 Janvier 1659, sans enfants & le dernier de sa branche, & ses nièces, en 1689, vendirent au Roi Louis XIV le Duché de Nemours. Il épousa, le 22 Mai 1657, Marie d'Orléans, née le 5 Mars 1625, morte le 16 Juin 1707, fille de Henri II, Duc de Longueville, & de Louise de Bourbon.

### BRANCHE

des Seigneurs de Tende & de Villars.

XVI. RENÉ DE SAVOIE (fils naturel de Philippe, dit sans Terre, & de Bonne de Romagne), légitimé par son père, reçut en apanage le Comté de Villars en 1433, auquel il ajouta ceux de Tende & de Vintimille, &c., par son mariage. Ce Prince, par mécontentement, quitta la Savoie, & se retira en France, où il servit glorieusement dans les batailles de Marignan en 1515, & de Pavie en 1525. Il fut blessé cette dernière, & mourut peu de temps après. Il avoit épousé, en 1501, Anne de Lascaris, fille de Jean, dont :

1. CLAUDE, qui fuit;

2. HONORAT, Marquis de Villars, né en 1509, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, mort en 1580, qui avoit épousé Françoise de Foix, dont pour fille unique

HENRIETTE, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommariva, morte à Soissons sur la fin d'Octobre 1611. Elle avoit épousé 1<sup>o</sup> Melchior des Prez, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou; & 2<sup>o</sup>, le 23 Juillet 1576, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, mort le 4 Novembre 1611. La fille de HEN-

RIETTE porta ses biens dans la Maison de Tavannes.

3. MADELEINE, mariée, le 10 Janvier 1526, à Anne, Duc de Montmorency, Connétable de France, né en 1493, mort le 12 Novembre 1597;

4. MARGUERITE, mariée, le 7 Mars 1535, à Antoine de Luxembourg, II<sup>o</sup> du nom, Comte de Brienne, mort le 8 Février 1557;

5. Et ISABEAU, qui épousa René de Batarnai, Comte de Bouchage.

XVII. CLAUDE DE SAVOIE, Comte de Tende, né le 17 Mars 1507, foutint par sa valeur la réputation de son père, & rendit de grands services au Roi Charles IX, dans la guerre de Provence; il fut fait Gouverneur de cette province en 1562, & assassiné le 23 Avril 1566, à Fréjus, au retour de Savoie. Le Duc EMMANUEL-PHILIBERT l'avoit déclaré, en 1562, lui & ses descendants capables de succéder au Duché au défaut des Princes légitimes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 10 Mai 1534, Marie de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes, II<sup>o</sup> du nom, Maréchal de France, & de Marie de Melun; & 2<sup>o</sup> Françoise de Foix, fille de Jean, Vicomte de Meille. Du premier lit vinrent :

1. HONORAT, qui fuit;

2. RENÉ, Baron de Cypierre, mort en 1568, sans postérité;

3. RENÉE, mariée à Jacques, Seigneur d'Urfé.

Du second lit est née :

4. ANNE, mariée 1<sup>o</sup> à Jacques de Saluces, Comte de Cardé; 2<sup>o</sup> à Antoine de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel, mort le 24 Août 1572; & 3<sup>o</sup> à Georges de Clermont, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de Gallerande.

CLAUDE laissa aussi un fils naturel nommé ANNIBAL.

XVIII. HONORAT DE SAVOIE, Comte de Tende, né en 1538, succéda à son père, & ne lui céda ni en mérite ni en réputation. Les services qu'il rendit à la France dans la Guerre des Huguenots, lui procurèrent la confiance du Roi, ce dont quelques Seigneurs furent jaloux. Il mourut à Avignon, soupçonné d'avoir été empoisonné en 1572, sans postérité. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Clarisse Strozzi, fille de Pierre, Maréchal de France; & 2<sup>o</sup> Madeleine de la Tour, fille de François, III<sup>o</sup> du nom, Vicomte de Turenne. La succession d'HONORAT passa à sa sœur RENÉE, mariée à Jacques d'Urfé. Après la mort de son mari, elle remit, en 1575, à Emmanuel-



Philibert le Comté de Tende. Le Duc lui donna en échange les Terres de Recoles & de Bauge, qu'il érigea en Marquisat pour elle & ses descendants.

Les armes: *Ecartelé, au 1 contre-écartelé, au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem; au deuxième burelé d'argent & d'azur, au lion couronné de gueules, lampassé & armé d'or, ayant la queue fourchée & passée en sautoir, qui est de Lusignan; au troisième d'or, au lion de gueules, lampassé, armé & couronné d'azur, qui est d'Arménie; au quatrième d'argent, au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, ayant la queue fourchée, nouée & passée en sautoir, qui est de Luxembourg; au 2 parti de pourpre, au cheval gai effaré d'argent contourné, qui est de la Haute-Saxe; & fascé d'or & de sable de 8 pièces, au crancelin de sinople, en bande, qui est de la Saxe-Moderne; la pointe de ce 2<sup>me</sup> quartier entée en forme de triangle d'argent, à trois bouterolles de gueules, qui est d'Angrie; au 3 parti d'argent, semé de billettes de sable, au lion du même, lampassé & armé de gueules, qui est de Charblais; & de sable, au lion d'argent, lampassé & armé de gueules, qui est d'Aoste; au 4 parti à cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur, qui est de Genève; & d'argent, au chef de gueules, qui est de Montferrat; en pointe du grand écusson enté d'or, à l'aigle de sable, qui est de Maurienne; sur le tout d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 têtes de Maure de sable, qui est de Sardaigne; & sur le tout du tout de gueules, à la croix d'argent, qui est de Savoie.*

SAVOISY, ancienne Maison de Bourgogne. Le premier dont il soit fait mention est GAUTIER DE SAVOISY, Ecuyer, qui eut pour fils:

JEAN & GUYOT, qui partagèrent les biens de leurs père & mère en 1337.

HEMONIN, Seigneur de SAVOISY, laissa de la femme, nommée *Conegan* :

1. EUDES, qui suit ;

2. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Seignelay*, rapportée ci-après.

EUDES, Seigneur de SAVOISY, eut entr'autres enfants,

HENRI, Archevêque de Sens en 1415, mort au château de *Seignelay* le 13 Mars 1421.

## BRANCHE

*des Seigneurs de SEIGNELAY.*

PHILIPPE DE SAVOISY, 1<sup>er</sup> du nom (fils puîné de HEMONIN), Chevalier, Seigneur de *Seignelay*, mourut le 25 Juillet 1398. Il épousa *Marie de Duifz*, dont :

1. CHARLOT, mort en 1372, qui avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1371, *Marguerite de Châtillon*, remariée à *Guillaume de Fayel*, dit le *Bègue*, Vicomte de Breteuil ;

2. PIERRE, mort le 13 Septembre 1412 ;

3. LOUIS ;

4. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES DE SAVOISY, Seigneur de *Seignelay*, Conseiller & premier Chambellan du Roi Charles VI, & Grand Échançon de France, mort en 1420, avoit épousé, en 1410, *Yolande de Rodemach*, dont :

1. PHILIPPE, qui suit ;

2. Et MARIE, qui épousa, le 19 Janvier 1435, *Claude de Beauvoir*, Seigneur de *Chasselux*, mort en Mars 1453.

PHILIPPE DE SAVOISY, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Seignelay*, mort en 1487, avoit épousé, le 24 Mars 1455, *Marguerite de Lugny*, dont :

CLAUDE DE SAVOISY, Seigneur de *Seignelay*, &c., mort en 1517, sans enfants & le dernier mâle de sa branche, qui épousa, le 2 Octobre 1472, *Louise de la Baume-Montrevel*.

Les armes: *de gueules, à trois chevrons d'or, la bordure engrêlée d'azur.* (Voy. le P. Anselme, tome VIII, p. 548 & suiv.)

\* SAVONNIÈRES, Seigneurie dans l'Anjou, que le vulgaire appelle *Savennières*, mais tous les titres disent *Savonnières*. C'étoit anciennement une Bannière en titre de Châtellenie, située sur la rivière du Loir, entre les Châteaux de *Serrant* & de la *Possonnière*, peu éloignés de la ville d'Angers. Il ne reste plus qu'un vieux Château, qui relève du Roi, bâti par les Seigneurs du nom de SAVONNIÈRES, qui furent moult grands & vertueux, dit *Trincant*, Auteur de la Généalogie de la Maison de SAVONNIÈRES, & de plusieurs autres de l'Anjou, imprimée à Poitiers en 1641, qui ajoute encore que SAINT-RENÉ, huitième Evêque d'Angers, étoit de cette Maison. La Terre & Seigneurie de SAVONNIÈRES, après avoir passé dans plusieurs Maisons, est restée dans celle de *Brie*: elle fait aujourd'hui partie du Comté de *Serrant*,

& appartient au Comte de *Serrant*, du nom de *Walsh*.

La filiation de cette Maison, suivant *Trincant*, remonte à

I. BERNARD DE SAVONNIÈRES, Chevalier, ainsi qualifié dans les Cartulaires de l'Abbaye de Fontevrault, qui se trouva présent, entre les plus signalés personnages d'Anjou, à une donation faite lors de la fondation de cette Abbaye, & du vivant de Pétronille, première Abbesse. Cette Charte intitulée : *Carta concordia inter ecclesiam Sancti Laudi & ecclesiam fontis Ebraudi*, transcrite au grand Cartulaire, fut passée à Angers la veille de la Fête des Apôtres *Saint-Pierre & Saint-Paul*, le 4 des Calendes de Juillet 1109; & BERNARD y est qualifié *vir illustris Bernardus de Savonariis, Eques*, & il est dénommé le premier entre les Seigneurs Angevins présents à cette donation. Il eut pour fils

II. MACÉ, Seigneur & Baron de SAVONNIÈRES, aussi mentionné dans une autre Charte de la même Abbaye, de l'an 1136, qui fut un *preux Chevalier & grandement dévotieux*, disent les anciennes Chroniques, & fit plusieurs donations considérables aux Abbayes de Saint-Florent & de Fontevrault. Il fut père de :

III. MACÉ, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de SAVONNIÈRES, Chevalier Banneret, qui vivoit encore en 1200, suivant un titre qui fait mention de lui. Ses enfants furent :

MACÉ, qui suit;

Et GUILLAUME de SAVONNIÈRES, marié à *Catherine*, de laquelle, dit *Trincant*, je n'ai pu trouver le furnom; mais seulement que d'elle sortit :

ROBERT de SAVONNIÈRES, Varlet, qui, par un titre de 1277, se dit homme de foy d'André de Doué, Chevalier, Seigneur de Gifeux, pour certaines choses que son aïeul Monsieur ou Monseigneur MACÉ de SAVONNIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur dudit lieu, avoit délaissées à feu son grand-père MACÉ, sur le dos duquel titre est écrit que *Catherine*, femme du feu Chevalier GUILLAUME de SAVONNIÈRES, avoit auparavant fait la même reconnoissance pour son fils.

IV. MACÉ, 111<sup>e</sup> du nom, Baron de SAVONNIÈRES, fut, comme son père, disent les Annales d'Anjou, un *preux & vaillant Chevalier*. Il se croisa & mourut au siège de Damiette

en 1249. Il épousa *Nicole de Chemillé*, fille du Seigneur de *Chemillé* en Anjou, laquelle apporta, dans la Maison de son mari, les Fief & Châtellenie de la Guierche. On lit dans *l'Histoire de la Maison du Bellay*, qu'il portoit une *croix d'or sur un écusson de gueules*, avec ces mots : *Diex el voit*, langage du temps qui signifie *Dieu le veut*. Ses descendants ont conservé pour armoiries une *croix pattée d'or en champ de gueules*, que cette Maison porte encore aujourd'hui. MACÉ, 111<sup>e</sup> du nom, eut deux fils :

1. CLOVIS ou LOUIS, mort jeune, Bachelier du vivant de sa mère. La Généalogie de la Maison de la *Jumelière*, sans dire dans laquelle il avoit été marié, rapporte seulement que de lui sortit :

ISABEAU, principale héritière de Macé III (son grand-père), Dame de Savonnières, laquelle porta cette Terre dans la Maison de la *Haye*, par son mariage avec *HarJouin*, Seigneur de la Haye, fils de *Monfor Jouflain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Plessis-Macé.

2. Et BAUDOUIN, qui suit.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LA GUIERCHE.

V. BAUDOUIN de SAVONNIÈRES, dit *le Barbu*, (second fils de MACÉ, 111<sup>e</sup> du nom, & de *Nicole de Chemillé*), eut, par le testament de son père, les Fief & Seigneurie de la Guierche. Il mourut fort puissant, & après avoir fait de grandes donations & aumônes à l'Église de Saint-Aubin, sa Paroisse, où il fut inhumé. On lui éleva un beau Mausolée, sur lequel on voit son écu, & les armes de sa femme d'un autre côté, qui sont : *de gueules, à une escarboucle fleuronnée & pommelée d'or, à l'étoile d'azur en pointe*. Il épousa, en 1269, du vivant de sa mère, *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*, unique héritière de sa Maison, que l'on disoit alors être sortie de celle de Rochefort-sur-Loire (apanage des puînés des Comtes d'Anjou.) Leurs enfants furent :

HARDOUIN, qui suit;

Et HENRI, aïeul de la branche des Seigneurs de la *Bretesche*, rapportée ci-après.

VI. HARDOUIN de SAVONNIÈRES, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, fit plusieurs belles actions aux guerres, & fut réputé l'un des plus généreux

Chevaliers de ce temps-là. Il épousa *Eloy* ou *Eloyse de Sanfay*, fille, comme on disoit alors, de Monseigneur de *Belleville*, qui portoit le nom de *Sanfay*, en Poitou. On voit aussi les armes dans l'Eglise de Saint-Aubin, ainsi que celles de sa femme, qui sont : *échiqueté d'or & de gueules*. HARDOUN laissa un seul fils, nommé

VII. BAUDOUN DE SAVONNIÈRES, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, qui fut aussi un *preux & vaillant Chevalier*. Il lut créé trois fois Maréchal d'Armée, & enfin tué à la bataille de Crécy en Ponthieu, le 26 août 1346. Il avoit épousé *Philippe de Saint-Cassien*, fille de *Hugues*, & de la Dame de *Saint-Clair*, dont :

1. BAUDOUN, qui fuit ;
2. Macé, Seigneur de Seigné & de la Folletière, qui ne laissa point d'enfants de la Dame de *Pleffs-Mil-Homme*, son épouse ;
3. BRIAND, mort à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356 ;
4. N... DE SAVONNIÈRES, mort Abbé de Beauvais ;
5. MARGUERITE, femme de *Macé de la Jumelière*, Seigneur de la Roche-aux-Aubières, fils de *Macé*, & de la Dame de la *Roche-aux-Aubières* ;
6. AGNÈS, mariée 1<sup>o</sup> à *Thibaut de Milly*, Chevalier ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Sacé*, qui étoit aussi veuf, fils de *Pierre*, Varlet, Seigneur des Hayes, Rougebec, à cause de N... de *Rougebec*, sa femme.

MM. de Sainte-Marthe, dit Trincant, rapportent qu'en outre des six enfants ci-dessus, BAUDOUN II avoit encore eu d'une concubine :

SALDEBREUL DE SAVONNIÈRES, dit le *Bâtard*, qui combattit vaillamment, & mourut en guerre contre les Flamands, sans avoir été marié.

VIII. BAUDOUN DE SAVONNIÈRES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, épousa la Dame héritière de Saulonne, du nom de *Sauveran*, nièce de M. de *Maulevrier*, dont il n'eut que

PHILIPPE DE SAVONNIÈRES, Dame de la Guierche & de St.-Aubin, mariée, du vivant de ses père & mère, à *Jean de la Jumelière*, fils d'*Olivier*, & de *Margot Picard* ;

Et MARGUERITE, laquelle, comme puinée, fut partagée de la Terre & Seigneurie de Saulonne, & épousa 1<sup>o</sup> *Hugues Pelaut*, Seigneur de Bouzillé ; & 2<sup>o</sup> *Jean de Ver*, Seigneur de la Poillrière.

Tome XVIII.

## BRANCHE

des Barons & Marquis de LA BRETESCHE.

VI. HENRI DE SAVONNIÈRES (fils puiné de BAUDOUN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Guierche, & de *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*), vivoit dans le XIII<sup>e</sup> siècle, suivant une vente qu'il fit, en 1290, le Jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, à Hardoun Davoir, Chevalier, pour le prix de 400 liv. monnaie courante. Il épousa *Jeanne*, Dame de la *Bretesche*, dont :

VII. JEHAN DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Brehery, de Lorilloines, & par sa mère, Châtelain de la Bretesche, qui épousa, par contrat passé le Jeudi après la St.-Nicolas d'été, en 1302, en présence de ses parents & amis, & ceux de la future, *Jeanne de Beaupréau*, fille unique du premier mariage de *Joffelin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont :

1. JEHAN, qui fuit ;
2. BAUDOUN, qui fut partagé par son frère aîné, de la Terre de Brehery, à la charge qu'elle releveroit de lui & de ses hoirs, par accord passé sous la Cour de Chantoceaux le Jeudi après la Chandeleur, en 1338. Il en eut encore 300 livres une fois payées, par contrat passé sous ladite Cour de Chantoceaux, le Mardi après la Ste-Luce l'an 1243, à la charge de tenir dudit JEHAN DE SAVONNIÈRES, Chevalier, & de ses hoirs, 12 deniers de franc-devoir rendus au fief de Machecoul. Quelque temps après la mort de son frère aîné, il eut un procès avec sa veuve qui fut accordé par deux transactions, l'une du Lundi après la Saint-Jacques & Saint-Chrillophe, & l'autre du Lundi après l'Angevine, l'an 1347. BAUDOUN épousa, par contrat passé le Mercredi après la Décollation de St.-Jean-Baptiste l'an 1351, *Jeanne Chappron*, fille de *Philippe*, Varlet, dont :

JEAN, mort sans alliance ;

Et CATHERINE, mariée à *Jean du Bois*, Varlet.

3. Et JEAN, dit le *Jeune*, marié deux fois. On ne connoît point le nom de sa première femme. Sa seconde fut *Hermine Chenard*, fille de *Raoul*, dont il n'eut point d'enfants. De la première fortit

BÉATRIX, qui, après la mort de son père, eut un procès avec sa belle-mère, lequel fut accordé le 18 Novembre 1362.

Dans cet accord il est dit que cette *Hermine Chenard* prendroit son douai-

refur toutes les Terres defeu fon mari, fitués tant en Anjou, qu'en Bretagne & en Poitou. BÉATRIX époula noble homme *Jamet de la Muce*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEHAN DE SAVONNIÈRES, II<sup>e</sup> du nom, époula *Euyfache Amenard*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de Chanzé, & de *Catherine de Bauffay*, dont :

JEHAN, qui fuit ;

N..., mariée à *Philippe de l'Isle-Ogier*, Seigneur de Daon ;

Et N..., mariée à un Chevalier du nom de *Cotereau*, dont *Guillaume* & *François*.

IX. JEHAN DE SAVONNIÈRES, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Brehery, la Bretefche Machecoul & Veillan, époula, par contrat passé en 1390, *Marguerite de Blais*, fille de noble homme *Robin*, & d'*Uteffe*, Dame de la *Coindrière*. Cette alliance fit entrer, par la fuite, dans la Maifon de SAVONNIÈRES, les Terre & Châtellenie de la Cour de Blais, aujourd'hui réunie à celle de la Bretefche, d'autant que *Jean de Blais*, frère de *Marguerite*, n'eut que des filles, qui toutes moururent fans enfans ; & leur fuccession fut recueillie par FÉLIX DE SAVONNIÈRES, mentionné ci-après. De ce mariage vinrent :

JEHAN, qui fuit ;

Et MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 12 Mai 1407, à *Boucharde Geflin*, Ecuyer, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Marrelle, & de *Jeanne Rochette*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> à *Jean Buor*, Chevalier, Seigneur de la Gerbaudière & de la Mothe-Freslon. Pendant ce second mariage elle eut plusieurs procès avec fon frère, qui furent accordés par deux tranfactions, l'une du 8 Février 1424, & l'autre passée à Poitiers le 18 Décembre 1427.

X. JEHAN DE SAVONNIÈRES, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bretefche, &c., qui combattit vaillamment aux guerres, fut doué d'une fi grande intelligence dans les affaires, que Jean Chappron, Chevalier, prévoyant qu'il arriveroit du trouble à fa mort, engagea le Seigneur de la Bretefche, fon ami, de fe porter contre fes héritiers ; & pour cet effet ils firent tous les deux une espèce de traité, par lequel ils s'engagèrent mutuellement, fur leur foi de Chevalier, d'arranger les difficultés qui naîtroient après leur mort. Chappron décéda le premier, & le Seigneur de la Bre-

tefche remplit les engagements qu'il avoit pris, & fit terminer avantageusement les affaires de fon ami, en mettant les héritiers d'accord. Il fonda une Chapelle confidérable fous l'invocation de *St.-René*, & affecta 100 boiffeaux de bled, deux pipes de vin & 50 livres de rente annuelle, à prendre fur tous fes biens, pour la deferte de cette Chapelle ; mais elle fut brûlée de fon vivant. Il fut tué en 1449, en Normandie, en combattant contre les Anglais, qui étoient entrés dans cette Province. Il époula *Jeanne de Saro*, Dame de l'Espiny, dont :

1. JEHAN, qui fuit ;

2. FRANÇOIS, mort au fervice, fans avoir eu d'enfans ;

3. autre JEAN, marié, avec difpenfe, à *Perine de Blais*, fa cousine au troifième degré, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne Chardon*, dont il n'eut point d'enfans ;

4. MARGUERITE, mariée, par contrat du 19 Mars 1444, du vivant de fes père & mère, avec *François Ourceau*, Chevalier, fils de *Bertrand*, Ecuyer, Seigneur de Noyers-Ourceau, en Anjou, & de *Marie de la Roche du Maine*. Elle mourut fans enfans, avant fon mari, après avoir fait fon testament le 9 Novembre 1472, par lequel elle fit, entr'autres donations, un legs de 20 écus d'or & d'une houplande d'écarlate à Pierre du Bois, fon Page ;

5. Et CATHERINE, qui époula *Pierre Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Hamlinière, Gouverneur, pour le Roi Louis XI, du Château de St.-Florent-le-Viel-sur-Loir, fils de *Jean*, & de *Jeanne*, Dame de *Barboutin*. Sa tante, MARIE DE SAVONNIÈRES, lui avoit fait un don, duquel elle traita, le 7 Juillet 1458, avec JEHAN DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Bretefche, pour une somme de 200 écus d'or neuf.

XI. JEHAN DE SAVONNIÈRES, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Bretefche, &c., époula *Anne de Rougebec*, fille & unique héritière de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Meaulne & d'Entre-deux-Bois. Il eut un procès, à caufe de fa femme, avec Charles de la Porte, Ecuyer, & Perrette de Rochebonne, fa mère, veuve de Jean de la Porte, lequel fut accordé le 29 Décembre 1450 ; devint héritier avec Jean de Laval, Seigneur de Brie, à caufe de leurs femmes, qui étoient cousines germaines de Jeanne de Montigny, Dame de la Chetardiéfe, épouse de Jean de Brecey, Chevalier, Bailli de Gisors. Il ne fut héritier

que pour une tierce partie, & eut en son partage les Fiefs, Terres & Seigneuries du Vivier, Linières, de la Troche, du Vivier-des-Landes, de la Brofflonière, de Peau-de-Loup, Harouard, du Coudray, Maigné-le-Vicomte, la Chomeraudière, la Naulerie, &c.; testa le 27 Octobre 1459, & fut inhumé, le mois de Novembre suivant, dans la Chapelle N.-D. de l'Eglise de la Madeleine de Chantoceaux, que ses prédécesseurs avoient fondée. De son mariage il laissa :

FÉLIX, qui suit ;

Et CHARLES, qui fut Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem.

XII. FÉLIX DE SAVONNIÈRES, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Bretesche, Macheoul, Meaulne, Entre-deux-Bois, &c., d'abord Page de M. d'Armagnac, Comte de Guise, dont il fut depuis Lieutenant, se trouva à la tête des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Noblesse d'Anjou, convoqué en 1489; fit plusieurs fondations & dons considérables aux Religieux de Marmoutier, & aux Augustins de la ville d'Angers; donna, par son testament du 22 Novembre 1500, à CLAUDE, son fils puîné, la Seigneurie du Menil, à condition qu'il ne se marieroit point, & qu'après sa mort cette Seigneurie retourneroit à son fils aîné, donna à Raouline & Amélie, Demoiselles de la Dame son épouse, à chacune le drap d'une robe, & fit des legs aux Sieurs le Goux & du Bois, ses Pages. Il avoit épousé, par contrat passé à Angers le 7 Novembre 1469, Marie de Brie, fille de Gilles, Seigneur de Serrant, vaillant Chevalier, surnommé le Fléau des Anglais, & d'Anne Giffard. Son père promit de lui donner en mariage 2000 écus d'or, & s'engagea à la nourrir avec son mari, leurs Pages, Chevaux, Domestiques, &c., pendant 3 années, parce qu'ils étoient jeunes. Leurs enfants furent :

1. JEHAN, qui suit ;
2. CLAUDE, mort Abbé de Cadouin en 1559 ;
3. CHARLES, mort jeune ;
4. CATHERINE, mariée à Ambroise le Cornu, Seigneur de la Courbe de Brée ;
5. JEANNE, mariée, le 29 Janvier 1491, à Henri Bonnet, Ecuyer, Sieur de Brillac ;
6. GILLETTE, mariée, en 1498, à René du Pont, Ecuyer, Seigneur de Villours en Berri ;
7. Autre JEANNE, Religieuse au Couvent de St.-François de Cholet ;
8. Et MARGUERITE, reçue Religieuse à Fonte-

vault, le 15 Novembre 1494, par Madame RENÉE DE BOURBON, Abbesse dudit lieu.

XIII. JEHAN DE SAVONNIÈRES, VI<sup>e</sup> du nom, Baron de la Bretesche, Seigneur de Meaulne, &c., fut Page de Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, Guidon de sa Compagnie d'Hommes d'Armes, ensuite Enseigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 21 Décembre 1544, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Jeanne de Saint-Père, fille de Jean, Seigneur de Saint-Père, &c., & de Béatrix de Montfaucou, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> par contrat passé le 9 Mars 1512, Olive de Matheslon, fille de Pierre, haut Baron d'Anjou, Chevalier, Seigneur de Lenchenil, de Clermont, Laumont, &c., & de Catherine de Chourfes de Malicorne, dont :

1. JEHAN, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la Troche, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de Linières, mentionnée en son rang ;
4. MATHURIN, Abbé de N.-D. d'Eaulnes, Aumônier du Roi, son Conseiller d'Etat & Privé, nommé Evêque de Bayeux le 7 des Ides de Mars 1582, mort le 11 Mai 1586 ;
5. Autre CHARLES, né le 27 Septembre 1534, reçu Chevalier de Malte en 1550, mort en 1555 ;
6. JACQUES, Protonotaire du St.-Siège, Abbé de Cadouin, Archidiacre d'Ulmes, ensuite Abbé de N.-D. de la Melleraye, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Nantes, mort à Rome, n'étant âgé que de 35 ans ;
7. JEANNE, morte Abbesse de l'Abbaye de Cordillon en Normandie ;
8. LOUISE, morte Abbesse de Bonlieu ;
9. Et autre JEANNE, mariée, par contrat passé le 10 Août 1540, à Geoffroi d'Espagne, Seigneur d'Aunay & Venevelles.

XIV. JEHAN DE SAVONNIÈRES, VII<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bretesche, Meaulne, Macheoul & d'Entre-deux-Bois, né le 27 Mai 1516, servit dès l'âge de 16 ans en Piémont, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de la Roche du Maine. FRANÇOIS I<sup>er</sup> le fit Gentilhomme de sa Chambre, & HENRI II l'admit au nombre des Chevaliers de l'Ordre de St.-Michel. Il fut ensuite Capitaine de 100 Hommes d'Armes d'Ordonnance, comme il paroit par la Commission qu'il eut du Roi CHARLES IX, en date du 5 Avril 1571, pour recevoir Chevalier de

St.-Michel le Sieur du Pleffis de Lomes. Il fut affaîné sur le chemin de Paris, comme il alloit à la Cour, en 1573. Il avoit épousé, par contrat passé le 2 Août 1549, *Guyonne de Beauvau*, fille de *René*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Masson*, Dame de Foulletourte. Elle obtint une exemption de l'arrière-ban de CATHERINE DE MÉDICIS, tant pour valoir dans les différents ressorts & juridictions es quels étoient situés ses biens, que pour ceux des enfants qu'elle avoit eus de son mariage, à cause de l'amitié & singulière affection que ladite Reine de France, Régente, avoit pour la Dame de la Bretèche, & en mémoire & considération des bons, loyaux & recommandables services que feu son mari, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit rendus à la Couronne. Cette exemption, donnée à Paris, est datée du 10 Juillet 1579. Ses enfants furent :

1. RENÉ, tué à l'âge de 19 ans, étant Guidon de la Compagnie d'Hommes d'Armes de son père ;
2. CHARLES, qui fut ;
3. JACQUELINE, Demoiselle de la Reine, mariée à *René de Brillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur d'Argy en Berri, & de Mons en Loudunois, veuf de *Jeanne d'Escoubleau*, & fils de *Jacques*, & de *Geneviève de Poisseux*. Elle mourut sans enfants ;
4. LOUISE, mise, dès ses jeunes ans, Demoiselle d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte le 20 Décembre 1625, âgée de 62 ans, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé au Château de St.-Maur-des-Fossés le 8 Juillet 1586, *René de Villequier*, dit *le Jeune & le Gros*, Baron de Clervaux, d'Aubigny & d'Ivry-le-Château, Chevalier du St.-Esprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, fils de *Baptiste*, Baron de *Villequier*, & d'*Anne de Rochehouart*, dont elle resta veuve avec un fils, *Claude*, mort à Fontainebleau, âgé de 19 ans. Elle épousa, 2<sup>o</sup> le 31 Mars 1599, *Martin du Bellay*, Prince d'Ivetot, Marquis de Thouarcé, Baron de Comequiers, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, & laissa pour fils unique, *Charles*, Marquis du *Bellay*, Prince d'Ivetot, qui fit travailler au mausolée que son père avoit fait commencer pour sa mère.

XV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur, Baron de la Bretèche, Meaulne, Machecoul, Entre-deux-Bois, Co-Seigneur de Chantoceaux, servit en Poitou, pendant les guerres de Religion, dans la Compagnie d'Hommes d'Armes du Marquis du Bellay, ensuite dans les guerres de la Ligue, en qualité de Lieutenant des Gendarmes du Prince de Conti, qu'il accompagna toujours. Comme il étoit mineur, & avoit pour tuteur Guillaume de la Roche-Serrant, il se maria, du consentement de l'Evêque de Bayeux, son oncle, & de ses autres parents & amis. Il mourut en 1606, & fut inhumé dans l'Eglise de Chantoceaux, sépulture de plusieurs de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 2 Janvier 1584, *Hardie Tortreau*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tortrelière, & d'*Anne Hervé* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 10 Août 1597, *Jeanne de Bréhan*, fille aînée d'*Alain*, Seigneur de la Roche-Bréhan, en Bretagne, & de *Françoise du Chastelier*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. LOUIS, Ecclésiastique ;
3. CHARLES, mort âgé de 18 ans, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied ;
4. RENÉ, reçu Chevalier de Malte dans le Chapitre tenu à Poitiers le 10 Mai 1610, mort en Candie, Commandeur de St.-Remi ;
5. ANNE, qui épousa *Charles de Broc*, Chevalier Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers, fils de *Charles*, & de *Charlotte de Jalefne*.

Et du second lit :

6. ROCH, auteur de la branche des Seigneurs d'Entre-deux-Bois, rapportée ci-après ;
7. PHILIPPE, reçu Page de la Petite Écurie du Roi, ensuite Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises, où il mourut à l'âge de 19 ans ;
8. DAMIEN, reçu de minorité Chevalier de Malte, le même jour que RENÉ, son frère aîné confanguin, & mort au siège d'Arras en 1640 ;
9. CHRISTOPHE, Commandant une Compagnie de 100 Arquebustiers, mort au siège de Casal en 1640 ;
10. GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, marié, en Bretagne, à *Françoise de Villarmois*, fille du Seigneur du Chastel, dont plusieurs enfants ;
11. CHARLES, Seigneur de Charmacé, marié à

*Urbanette de Chivré*, fille puînée de *Simon* & de *Jacqueline de la Barre* ;

12. Autre FRANÇOIS, tué au secours de Cafal en 1640 ;
13. Et LOUISE, Religieuse Carmélite à Court près Nantes.

XVI. FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Bretefche, de Meaulne, Machecoul & Lorillonière, fit le voyage de Malte avec ses frères ; & la guerre étant survenue après la mort de HENRI IV, il revint en France, & fut employé en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Bellay. Il épousa, le 8 Octobre 1623, *Madeleine de Monteclerc*, fille d'*Urbain*, Baron de Charné, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, Capitaine de 50 Hommes d'Armes d'Ordonnance, & de *Marie de Froulay-Teffé*, dont :

1. MARTIN, qui suit ;
2. GABRIEL, mort dans un combat où s'étoient engagés les Chevaliers de la Bretefche & de Monteclerc, ses frère & oncle ;
3. CHARLES, reçu Chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> Novembre 1634, qui fit la guerre contre les Turcs pendant l'espace de 7 ans, leur enleva 9 vaisseaux ; mérita de parvenir aux grandes dignités de son Ordre ; eut, en 1660, la Commanderie du Temple d'Angers ; fut nommé, par le Roi, Capitaine de ses Vaisseaux ; devint Bailli de la Morée, Grand-Hospitalier de son Ordre, & étoit Chef d'Escadre commandant les Galères à Marseille, lorsqu'il y mourut au commencement de ce siècle ;
4. FÉLIX, tige de la branche des Seigneurs de Meaulne, rapportée ci-après ;
5. ARMAND-LOUIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort en 1669, âgé de 39 ans ;
6. 7. & 8. LOUISE, HÉLÈNE & URBANNE.

XVII. MARTIN DE SAVONNIÈRES, Marquis de la Bretefche, Seigneur de Machecoul, né en 1625, fut Guidon des Gendarmes d'Enghein en 1647, successivement Maréchal de Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda sur les Côtes de Bretagne, & mourut en 1690. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1658, FRANÇOISE DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, sa cousine, fille de *Simon*, Chevalier, Seigneur de la Troche, St.-Germain, &c. Devenue veuve, elle vendit, tant en son privé nom, que comme procuratrice de ses enfants, la Terre de la Bretefche, pour faire honneur aux dettes qu'avoit laissées son mari : cette Terre étoit possédée de père en fils depuis HENRI

DE SAVONNIÈRES, marié, avant 1290, avec *Jeanne*, Dame de la Bretefche. MARTIN laissa :

1. LANCELOT-AUGUSTE, dit le Comte de la Bretefche, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, qui vendit son Régiment pour achever de payer les dettes de son père. N'ayant plus de fortune, il se fit Chevalier Profès dans l'Ordre de Malte en 1693, & mourut peu de jours après ;
2. LAURENT-BOVAVENTURE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1665, mort fort jeune, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;
3. & RENÉE, qui épousa N... *Robin*, Marquis de la Tremblaye.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE MEAULNE.

XVII. FÉLIX DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Meaulne (quatrième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Bretefche, & de *Madeleine de Monteclerc*), épousa *Françoise des Loges*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Peray, & de *Catherine de Broc*, dont :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, dit le Chevalier de SAVONNIÈRES, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort au Château de Meaulne en 1758, âgé de plus de 80 ans ;
3. CATHERINE-FRANÇOISE, morte en 1709, qui épousa, en 1689, *Nicolas d'Orglandes*, Marquis de Briouze.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Meaulne & du petit Peray, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, est mort au Château de Meaulne en 1761, âgé de 94 ans. Il avoit épousé, en 1710, *Marie-Hélène des Champs*, dont il n'eut que

MARIE-FRANÇOISE, née le 7 Août 1711, mariée, le 3 Juin 1730, à *Charles-Louis*, Comte de *Maillé-la-Tour-Landry*, Baron d'Entrames, dont postérité. Voy. MAILLE.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ENTRE-DEUX-BOIS.

XVI. ROCH DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois (fils aîné de CHARLES, & de *Jeanne de Bréhan*, sa seconde femme), épousa, par contrat passé le 22 Février 1638, *Urbanne de Chivré*, fille aînée & principale héritière de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Vaillannes, de la Courdenet, & de *Jacqueline de la Barre*. Il en eut, entre autres enfants,

XVII. JEAN-GUILLAUME DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, de la Courdenet &, par sa grand'mère, du Val en Bretagne, né en 1640, qui testa le 1<sup>er</sup> Août 1700, & mourut le 12 du même mois. Il avoit épousé, le 15 Juin 1661, *Marie de la Haye*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Raileux, & de *Jacquine Guyard*. Il laissa, entr'autres enfants,

XVIII. TIMOLÉON-MAGDELON DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, &c., Capitaine-Aide-Major au Régiment du Saufay, mort en 1752, qui avoit épousé, le 22 Janvier 1711, *Renée le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Montaupin, & de *Louise de Broc*, dont

XIX. TIMOLÉON-MAGDELON-HENRI DE SAVONNIÈRES, né le 9 Décembre 1714, Chevalier, Seigneur du Val, Terre que son père lui céda en le mariant. Il étoit Officier d'Artillerie en 1730, fit les campagnes de Bohême, fut blessé dangereusement d'un coup de canon devant Egra, assiégé par le Comte de Saxe, en 1742, mais non pas tué, comme l'a dit la Gazette de France. Il ne mourut que le 11 Avril 1750. Il avoit épousé à Metz, en Janvier 1744, *Marie-Barbe-Suzanne de Fauvau*, fille unique de N... de *Fauvau*, Seigneur de Berjon en Périgord, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, dont:

1. TIMOLÉON-MAGDELON-FRANÇOIS, qui fut ;
2. MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née à Metz, en Juillet 1747, qui épousa, par contrat du 3 Décembre 1767, *Jean-Nicolas-Étienne de Bock*, né le 14 Janvier 1747, Baron du St.-Empire, Seigneur de Furlit ;
3. Et LOUISE-JEANNE-JACOBINE, née à Metz, en Février 1750.

XX. TIMOLÉON-MAGDELON-FRANÇOIS, Marquis de SAVONNIÈRES, né le 28 Novembre 1744, devenu chef des nom & armes de sa Maison, Enseigne au Régiment de Normandie en 1755, Capitaine en 1760, est Aide-Major depuis 1767.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de LA TROCHE.*

XIV. ANTOINE DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Troche (second fils de JEHAN, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Olive de Matheslon*), né le 21 Juillet 1521, servit sous FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, se

distingua dans les guerres d'Italie en 1536, s'acquit l'amitié du Seigneur de la Roche du Maine, qui l'employa presque toujours; fut blessé à la journée de Moncontour, &, malgré sa blessure, servit au siège de St.-Jean-d'Angely, où il reçut un coup d'arquebuse à la cuisse en 1569. En récompense de ses services, CHARLES IX l'admit au nombre des Chevaliers de son Ordre, dans lequel il fut reçu par le Seigneur de Chourfes de Malicorne, le 11 Août 1570, par Lettres de Commission du Roi, données à Gaillon le 4 Juillet de la même année. Il mourut en 1580, comme on le voit par son épitaphe placée sur sa tombe, en l'Église de St.-Germain d'Arrecé, sa paroisse, & avoit épousé, en 1561, *Charlotte de St.-Germain*. Après avoir fait son testament, elle mourut en 1583 & fut inhumée à côté de son mari. Elle étoit fille unique & seule héritière de *René*, tué à Blois, & de *Madeleine de Rivande*. Elle lui apporta les Terres & Châtellenies de St.-Germain d'Arrecé & des Hayes en Anjou. Leurs enfants furent:

1. CHARLES, qui fut ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *des Hayes*, rapportée ci-après ;
3. MATHURIN, Capitaine d'une Compagnie de Gens de Pied, tué à la défense de Castillon, assiégé par le Duc de Mayenne en 1586, n'étant âgé que de 21 ans ;
4. LOUIS, Capitaine au Régiment du Seigneur de St.-Paul en Champagne, tué en 1590, à l'âge de 25 ans ;
5. ANTOINE, qui, ayant commencé à servir jeune, se trouva, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, aux sièges d'Estampes & de Paris, sous la charge de Pierre du Bellay, Baron de Thouarcé, qui le fit depuis Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes. Il servit encore aux sièges de Rouen & de Laon, & contribua beaucoup à la défaite du Colonel de la Cavalerie légère du Connétable de Castille, en Franche-Comté. Il épousa *Anne de la Trémolle*, veuve de *François de Menon*, dont il n'eut point d'enfants ;
6. Autre LOUIS, Seigneur de la Gaillardière, Capitaine au Régiment de son frère: il fut blessé dans une rencontre près Laval, âgé de 20 ans, & une autrefois au siège du Pleffis-Bertrand en Bretagne, de laquelle blessure il mourut sans avoir été marié ;
7. Autre ANTOINE, dit *le Jeune*, auteur de la branche de la *Gaillardière*, mentionnée ci-après ;



8. JACQUES, Religieux, ensuite Abbé de l'Abbaye de Bourgueil, mort par accident ;
9. RENÉ, aussi Religieux, mort Prieur de Saint-Aubin d'Angers ;
10. CÉSAR, Religieux en l'Abbaye de la Trinité de Vendôme ;
11. OLIVE, mariée, le 22 Août 1571, à *Jean de Meaulne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de Migné-le-Vicomte, fils aîné de *Joaachim*, & de *Marie de la Roche* ;
12. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Petitjean*, Ecuyer, Seigneur de Linières-Bouton, Maréchal des Logis de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de Puygaillard ;
13. ANTOINETTE, qui épousa *Jacques de Maubert*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-du-Lignon, Gentilhomme servant des Rois HENRI III & HENRI IV ;
14. MARIE, épouse de *René d'Espagne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche de Migny, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis de Villaines ;
15. Et RENÉE, Religieuse à Fontevault.

XV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, né en 1562, s'attacha au Duc d'Anjou, depuis HENRI III ; servit pendant les guerres de la Ligue ; fut Guidon des Gendarmes du Comte de Rochepot, Gouverneur pour le Roi de la Province d'Anjou ; passa, le 23 Janvier 1589, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte du Lude ; eut, le 12 Mars suivant, une Commission particulière du Roi, scellée du grand sceau, pour se jeter dans l'Abbaye de Mehuois, qu'il défendit avec la plus grande valeur ; & ayant appris la mort du Roi HENRI III, il alla offrir les services à HENRI IV, le suivit à la journée d'Arques. Ce Prince, à la retraite du Duc de Mayenne, lui donna ordre de se rendre en diligence en Anjou pour son service, où il reçut une Commission du Conseil du Roi établi à Tours, pour se jeter dans le Château de la Guierche & le défendre, ce qu'il fit heureusement, & y établit bonne garnison. Il servit ensuite sous le Prince de Conti en qualité de son Lieutenant, aux sièges & prises de Lavardin, de Baupréau, de Chemillé & autres Places ; fut depuis Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, & le Roi l'employa toujours. Il seroit parvenu aux plus grands emplois militaires, mais il mourut à Paris le Dimanche 12 Février 1606. Son corps fut porté en Anjou & inhumé en l'Eglise de St.-Germain d'Arrecé, où l'on voit son épitaphe. Il épousa

*Gabrielle le Gay*, fille de *François*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Vicomte de Sorges, Seigneur de la Faultrière & du Pleffis-Renou, & de *Marquise du Bois des Arpentis*, dont :

1. SIMON, qui suit ;
2. GABRIEL, tué en duel par le Comte de Vertus, sans avoir été marié, & inhumé en l'Eglise de St.-Germain d'Arrecé, sépulture de ses ancêtres ;
3. CHARLES, distingué par sa science & sa piété, mort Abbé de la Roë, au Diocèse d'Angers ;
4. & JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de Fontevault.

XVI. SIMON DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, perdit jeune son père, fut sous la tutelle de sa mère ; servit en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Bellay ; augmenta de 100 livres de rente la fondation que ses prédécesseurs avoient faite en l'Eglise des Augustins d'Angers ; fit son testament le 20 Février 1621, & mourut peu de temps après, âgé de 28 ans. Il avoit épousé, à l'âge de 17 ans, *Jeanne Raoul*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Clos, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'*Helène de la Tour d'Evié*, en Angoumois, dont :

- MARTIN, qui suit ;  
& FRANÇOISE, qui épousa MARTIN DE SAVONNIÈRES, Marquis de la Bretesche.

XVII. MARTIN DE SAVONNIÈRES, dit *le Marquis de la Troche*, hérita de son grand-père maternel, *Etienne Raoul*, de la charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, fut lui-même Conseiller honoraire à ce Parlement. Ayant été recherché par le Procureur de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de la Province de Bretagne, par Lettres Patentes de Sa Majesté du mois de Janvier 1668, il prouva qu'il étoit de la Maison de SAVONNIÈRES d'Anjou, qu'il descendoit en légitime mariage de noble & puissant homme Monsieur HENRI DE SAVONNIÈRES, Chevalier, par *Jeanne de la Bretesche*, sa compagne, en 1270, qui père & mère étoient de noble & puissant homme JEHAN DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Bretesche, époux, en 1302, de *Jeanne de Beaupréau*, qui père & mère étoient de noble & puissant homme Monseigneur JEHAN DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, époux d'*Euf-*

*tache Amenard*, & ainsi de suite de père en fils jusqu'à lui, en vertu desquels titres, actes, contrats & autres preuves, la Chambre faisant droit sur l'instance, déclara ledit MARTIN, FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, son fils, l'un des Pages de la Grande Ecurie du Roi, & enfin FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, fils de défunt GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, & de *Françoise de la Villarmois*, aussi établis en cette Province, & leurs descendants en mariage légitime, Nobles, issus d'ancienne Chevalerie, &c., & comme tels permit audit Seigneur de la Troche de prendre les qualités de *haut & puissant Seigneur, Chevalier*, & les maintint en droit d'avoir armes & écusson de Savonnières timbrés, appartenant auxdites qualités, & de jouir de tous droits, prééminence à eux attribués; & ordonna que leurs noms seroient employés aux Rôle & Catalogue des Nobles de cette Province; favoir ledit Marquis de la Troche & son fils, de la Sénéchaussée de Nantes, & ledit FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES de la Sénéchaussée de Rennes. Fait en ladite Chambre à Rennes le 12 Septembre 1670. MARTIN épousa, le 28 Novembre 1641, *Marie Goddes de Varenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Perrière, Conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de *Marie Dagnet*, dont, pour fils unique,

XVIII. FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, qui, au sortir des Pages, fut successivement Capitaine de Cavalerie, Exempt, Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & fait Maréchal de Camp en 1679. Il fut tué au combat de Leuze le 15 Septembre 1691, à l'âge de 35 ans. Il est parlé de lui dans les Lettres de Madame de Sévigné, & nous ignorons, faute de *Mémoire*, dans quelle Maison il fut marié, & si sa postérité existe.

#### BRANCHE

des Seigneurs DES HAYES.

XV. JEAN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, Seigneur des Hayes (second fils d'ANTOINE, & de *Charlotte de St.-Germain*), porta bien jeune ses premières armes au service du Roi HENRI III; se fit connoître de HENRI IV au siège de Rouen, où, en récompense de sa valeur, Sa Majesté lui donna un Régiment, vacant par la mort du Seigneur de Lefel. Il

fut blessé au siège de la Garnache de deux arquebusades, l'une à la main & l'autre à la cuisse, dont il resta boiteux, ce qui fit que HENRI IV ne l'appeloit point autrement que *le Crochu*; se signala encore au siège & à la prise du Mans en 1589; & étant en garnison dans la ville de St.-Denis en France, ayant eu querelle pour le rang avec le Seigneur de Béthune, aussi Mestre de Camp, il l'appela en duel & le tua. HENRI IV voulut bien lui accorder sa grâce, & l'envoya au blocus de Poitiers en 1593, avec son Régiment, & en outre le commandement de 200 Arquebusiers à cheval. Le Comte de Briffac, qui commandoit dans la Ville, fit une sortie sur le quartier du Marquis de la Troche; mais celui-ci le repoussa si vivement, que le Comte ayant été blessé, fut forcé de se retirer avec perte d'un grand nombre des siens. Le Seigneur de la Troche, avec le Seigneur de la Tremblaye-Greffile, désirèrent encore Jean d'Avaugour, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant du Duc de Mercœur au combat de Messac en Bretagne en 1597, où les Ligueurs perdirent 150 hommes, & Tremerac, frère du Seigneur de St.-Laurent, y fut fait prisonnier. Tant que JEAN DE SAVONNIÈRES vécut, il fit voir un grand zèle pour le service de HENRI IV, qui l'aimoit & le regardoit comme un de ses plus braves Capitaines. Après la mort tragique de ce grand Prince, il se retira en Anjou, mourut le 25 Septembre 1612, âgé de 48 ans, deux mois, & fut inhumé dans l'Eglise de Chaunay, sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Jacqueline de Menou*, en Anjou, dont, pour fille unique,

XVI. MADELEINE DE SAVONNIÈRES DE LA TROCHE, mariée 1<sup>o</sup> à N... de *Frezeau*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur d'Amaillou & de la Frezelière, mort devant Hedin en 1639, & 2<sup>o</sup> au Marquis de *Fouville*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA GAILLARDIÈRE.

XV. ANTOINE DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Gaillardière (septième fils d'ANTOINE, Seigneur de la Troche, & de *Charlotte de Saint-Germain*), Capitaine au Régiment de la Troche, dont son frère étoit Mestre de Camp, fut tué à la prise de Châteaubriant en

Bretagne, en 1596, âgé de 25 ans 2 mois. Il épousa *Julienne de Dampierre*, fille & unique héritière de *Louis*, Seigneur de Bruslon en Touraine, & d'*Anne de Lourné*, dont

XVI. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Gaillardière & de Bruslon, qui servit dans la Marine, fut successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi, & mourut à Toulon en 1669, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, en Provence, *Françoise de Ronger*, dont, entr'autres enfants,

1. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Picmont, mort sans postérité ;
  2. CHARLES, qui suit ;
- Et plusieurs autres enfants, dont on ignore les alliances & la postérité.

XVII. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Capitaine des Vaisseaux du Roi, a eu

XVIII. N... DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Maison-Rouge, qui laissa

XIX. JACQUES DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Maison-Rouge, qui épousa *Renée de la Rivière*, morte en 1766, fille de N... de la Rivière, & de N... de la Haye, dont :

Une fille, née en 1765.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LINIÈRES.

XIV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Linières (troisième fils de JEHAN, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bretesche, & d'*Olive de Mathefelon*, sa seconde femme), né le 2 Mars 1529, fut tué le 6 Décembre 1562, par un de ses proches alliés qui avoit eu querelle avec lui. Ses enfants furent sous la tutelle & garde-noble de leur mère, laquelle, en cette qualité, accepta pour eux la Terre & Seigneurie du Breuil, pour leur partage de la succession de JEHAN VI, & d'*Olive de Mathefelon*, leurs grand-père & grand-mère, par acte passé le 7 Juin 1667. CHARLES avoit épousé *Marguerite de Beauvau*, fille puînée de *René*, Baron de Précigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Masson*. De ce mariage vinrent :

MATHURIN, qui suit ;  
Et CATHERINE, Religieuse en l'Abbaye de Cordillon, & ensuite Abbessé, après JEANNE DE SAVONNIÈRES, sa tante.

Tome XVIII.

XV. MATHURIN DE SAVONNIÈRES-LINIÈRES, Chevalier, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, porta les armes quelque temps pour le service du Roi HENRI IV, & épousa, à Paris, *Elijabeth Ligier*, fille de N... *Ligier*, Seigneur de Graville en Normandie, Conseiller & Secrétaire du Roi. Ils moururent à 4 jours l'un de l'autre, & furent inhumés dans l'Eglise de Parcé en Anjou, où se voyent leur tombe & épitaphe. Leurs enfants furent :

1. HENRI, dit de Linières, mort au siège de Monheurt en Guyenne, en 1621, sans avoir été marié ; son corps fut porté en Anjou pour y être inhumé en la sépulture de ses père & mère ;
2. RENÉ, qui suit ;
3. MATHURIN, mort enfant, étant au Collège à Paris ;
4. LOUIS, qui fut Page de la Reine, entra ensuite au Régiment des Gardes-Françaises, & mourut, à l'âge de 17 ans, au retour du siège de la Rochelle, dans la ville de Loches, où il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers en 1628 ;
5. Et FRANÇOISE, Religieuse, puis Coadjutrice de l'Abbesse de Cordillon, sa tante.

XVI. RENÉ DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, sur la fin de 1636, *Marie le Mairat*, fille de *Jean*, Seigneur de Droux en Champagne, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, &c. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, né à Paris le 26 Juillet 1637 ;
  2. GEORGES, né à Paris en 1638, qui mourut sans postérité ;
- Et d'autres enfants, dont les alliances sont ignorées ; mais leur postérité peut encore subsister aujourd'hui, puisque le Chevalier DE SAVONNIÈRES, tué au combat naval du Croisic en 1759, étoit issu de cette branche.

Les armes de la Maison de SAVONNIÈRES sont : de gueules, à la croix pattée & alésée d'or. Cri de guerre : DIEX EL VOLT.

SAVOT D'OGNY : d'or, à 3 merlettes de sable.

SAVOURNIN, en Provence, Famille ancienne, dont le premier connu par titres authentiques est

DOMINIQUE SAVOURNIN, qualifié noble dans les actes qu'il passa de son temps; il testa en 1585. Ses fils partagèrent entr'eux la succession, le 15 Septembre 1616. Il épousa, le 23 Juin 1578, *Catherine de Laurens*, dont :

1. JACQUES ;
2. HONORÉ, qui fut ;
3. Et THÉOPHILE, qui épousa, en 1614, *Anne de Mevouillon*.

HONORÉ DE SAVOURNIN, qualifié noble avec ses frères dans l'acte de partage de 1616, épousa, en 1618, *Sara du Loubet*, des Seigneurs de Ferlvaux & de Corps en Dauphiné, dont :

1. GÉDÉON, qui épousa N... de *Beaumont*, dont

JACQUES, qui fut père de

PAUL, réfugié en Hollande, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes.

2. PHILIPPE, qui fut ;
3. MARIE, qui épousa noble *Claude de Ferron* ;
4. Et MARGUERITE, qui épousa noble *Alexandre de Ventailac*, Seigneur d'Eygallier, de la province du Dauphiné.

PHILIPPE DE SAVOURNIN, Ecuier, épousa, le 20 Décembre 1660, *Elisabeth Bouard*, dont il eut

Noble JEAN DE SAVOURNIN, qui épousa, en 1693, *Isabeau de Savournin*, sa cousine, dont JEAN-JOSEPH DE SAVOURNIN, Ecuier, Seigneur de St.-Jean, qui laissa

Deux fils, Officiers au Régiment d'Archiac, Cavalerie ;

Et deux fils, Officiers au Régiment de la Sarre, Infanterie.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or appointés, parti aussi d'azur, au bâton écoté d'or, soutenu d'un croissant, & surmonté d'une étoile, le tout d'or.* (Voy. l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tom II, p. 384 & suiv.)

SAXE, grand pays d'Allemagne, considéré, ou comme électorat, ou comme une région plus étendue. On la divise en cercle de la Haute & Basse Saxe. Le cercle de la Haute contient la Marche ou le Marquisat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Misnie, le Duché de Saxe & la Principauté d'Anhalt. Le

cercle de la Basse Saxe comprend les Duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Brême, de Meckelbourg, Holstein & Lauenbourg, les Principautés de Verden & d'Halberstadt & l'Évêché d'Hildesheim. La Saxe propre, qui est le Duché & Électorat de Saxe, est une petite province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes sont Dresde, Wittenberg, Torgau, &c. Le Duc de Saxe est sixième Electeur & Grand Maréchal de l'Empire par son électorat. Il possède le Duché de toute la Haute Saxe, la Misnie, le Marquisat de Lusace & les Mines. Son revenu monte à plus de 3 millions. Il peut aisément mettre en campagne 8000 chevaux & 2000 Hommes de Pied. Le premier Electeur de Saxe se nommoit :

BERNARD, Duc d'Angrie, mort en 988.

BERNARD d'ASCANIE (second fils d'ALBERT, dit *l'Ours*, Electeur de *Brandebourg*), fut investi du Duché de Saxe en 1180, & mourut en 1202, laissant :

1. ALBERT, qui fut ;
2. Et HENRI, mort en 1252, tige de la Maison d'Anhalt.

ALBERT 1<sup>er</sup>, Electeur de Saxe, mort en 1260, eut :

1. ALBERT, qui fut ;
2. Et JEAN, qui fit bâtir la ville de Lauenbourg, prit le nom de Duc de *Saxe-Lauenbourg*, que sa postérité a conservé, & mourut le 30 Juillet 1285. Il eut pour descendant au XI<sup>e</sup> degré,

JULES-FRANÇOIS, Duc de Saxe-Lauenbourg, né à Prague le 16 Septembre 1641, qui renouela les prétentions de sa Famille sur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ses armées, ce qui fut cause d'un traité de succession mutuelle entre la Maison électorale de Saxe, & celle de Lauenbourg. Il mourut sans enfants mâles le 29 Septembre 1689, & sa succession de Saxe-Lauenbourg a été retenue par l'Electeur de Hanovre.

ALBERT II, Electeur de Saxe, mort en 1298, laissa pour arrière-petit-fils ALBERT III, Electeur de Saxe, mort en 1422. L'électorat fut alors disputé par les Ducs de Saxe-Lauenbourg, par les Comtes Palatins & les Marquis de Brandebourg. L'Empereur Sigismond en priva les Ducs de Saxe-Lauenbourg, qui y avoient plus de droit que les autres, & en investit *Frédéric*, qui fut.

## GÉNÉALOGIE

de la Maison de SAXE.

On ne fauroit disconvenir que cette Famille ne soit la plus ancienne & une des plus illustres de l'Allemagne. Il suffit, pour en faire connoître la grandeur & la dignité, de remarquer que les Marquis de Misnie, dont elle descend, viennent d'une branche cadette de la postérité du célèbre Witikind, qui soutint pendant 32 ans la guerre contre Charlemagne. On fait que du chef de cette Maison font venus les premiers Empereurs qui ont occupé le trône impérial après la Maison de Charlemagne. Celle de Witikind posséda au XI<sup>e</sup> siècle le Duché de Saxe; au XII<sup>e</sup> elle disputa l'Autriche; au XIV<sup>e</sup> elle fut revêtue de la dignité électorale; & de nos jours elle a soutenu avec gloire la couronne de Pologne.

I. **FRÉDÉRIC le Belliqueux**, Landgrave de Thuringe & Marquis de Misnie, né en 1367, Electeur & Duc de SAXE le 6 Juin 1423, mort le 4 Janvier 1428, laissa de *Catherine de Brunswick*,

II. **FRÉDÉRIC II**, Electeur & Duc de SAXE, né le 24 Août 1411, mort le 7 Septembre 1464, qui avoit épousé, en 1431, *Marguerite d'Autriche*, morte le 6 Février 1486, fille d'*Ernest*, Duc d'*Autriche*, dont :

1. ERNEST, qui suit;
2. Et ALBERT, auteur de la branche *Albertine*, qui viendra en son rang.

## BRANCHE ERNESTINE.

III. **ERNEST**, Electeur de SAXE, né le 25 Mars 1441, mort le 26 Août 1486, laissa :

1. **FRÉDÉRIC le Sage**, né le 17 Janvier 1463, mort le 5 Mai 1525;
2. Et JEAN, qui suit.

IV. **JEAN le Constant**, Electeur de SAXE, né le 29 Juin 1469, mort le 13 Août 1532, laissa

V. **JEAN-FRÉDÉRIC le Magnanime**, Electeur de SAXE, né le 30 Juin 1503; il s'attira la haine de l'Empereur Charles V, qui le dépouilla de son électorat & de la plupart de ses biens, qui furent donnés à son cousin MAURICE, & mourut le 3 Mars 1554, laissant :

1. **JEAN-FRÉDÉRIC II**, né le 8 Janvier 1529, mort le 9 Mai 1595, qui eut  
**JEAN-CASIMIR**, né le 12 Juin 1564, mort le 16 Juillet 1633.
2. Et **JEAN-GUILLAUME**, qui suit.

VI. **JEAN-GUILLAUME**, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 3 Mars 1530, mort le 2 Mars 1573, laissa :

1. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME**, qui suit;
2. Et **JEAN**, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Weimar*, rapportée ci-après.

## BRANCHE

des Ducs de SAXE-ALTENBOURG.

VII. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME I<sup>er</sup>**, Duc de SAXE-ALTENBOURG, né le 25 Avril 1562, mort le 7 Juillet 1602, laissa :

1. **JEAN-PHILIPPE**, né le 26 Janvier 1597, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1639, qui eut  
**ELISABETH-SOPHIE**, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, qui avoit épousé, le 24 Octobre 1636, **ERNEST**, Duc de SAXE-GOTHA.
2. Et **FRÉDÉRIC-GUILLAUME**, qui suit.

VIII. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME II**, Duc de SAXE-ALTENBOURG, né le 12 Février 1603, mort le 2 Mai 1669, laissa

IX. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME III<sup>e</sup>** du nom, Duc de SAXE-ALTENBOURG, né le 12 Juillet 1657, qui mourut le 14 Avril 1672, le dernier de sa branche. Ses biens & Seigneuries passèrent à la branche de *Weimar*.

## BRANCHE

des Ducs de SAXE-WEIMAR.

VII. **JEAN** (fils puîné de **JEAN-GUILLAUME**), Duc de SAXE-WEIMAR, né le 22 Mai 1570, mort le 31 Octobre 1605, eut pour enfants :

1. **JEAN-ERNEST**, né le 21 Février 1594, mort le 4 Décembre 1626;
2. **FRÉDÉRIC**, né le 1<sup>er</sup> Mars 1596, mort le 19 Août 1622;
3. **JEAN**, né le 31 Mars 1597, mort le 6 Octobre 1604;
4. **GUILLAUME**, qui suit;
5. **ALBERT**, né le 17 Juillet 1599, mort le 20 Décembre 1644;
6. **JEAN-FRÉDÉRIC**, né le 19 Septembre 1600, mort le 17 Octobre 1628;
7. **ERNEST**, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Gottha*, qui viendra en son rang;

8. Et BERNARD, né le 6 Août 1604, fameux Capitaine, mort le 8 Juillet 1639.

VIII. GUILLAUME, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 11 Avril 1598, mort le 17 Mai 1662, fut père de :

1. JEAN-ERNEST, qui suit ;
2. JEAN-GUILLAUME, né le 16 Août 1630, mort le 16 Mai 1639 ;
3. ADOLPHE-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668, qui avoit épousé, le 18 Janvier 1663, *Marie-Elisabeth de Brunswick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, remariée, le 18 Juillet 1676, à ALBERT, Duc de SAXE-COBOURG. Elle étoit fille du Duc *Auguste* ;
4. Et JEAN-GEORGE, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Eisenach*, rapportée ci-après.

IX. JEAN-ERNEST, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 11 Septembre 1627, mort le 25 Mai 1683, laissa :

1. GUILLAUME-ERNEST, né le 19 Octobre 1662, mort le 19 Août 1728 ;
2. Et JEAN-ERNEST, qui suit.

X. JEAN-ERNEST, II<sup>e</sup> du nom, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 22 Juin 1664, mort le 10 Juin 1707, épousa, 1<sup>o</sup> le 11 Octobre 1685, *Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst*, née le 9 Mars 1663, morte le 14 Septembre 1694 ; & 2<sup>o</sup> le 4 Novembre 1694, *Charlotte-Dorothee-Sophie de Hesse Hombourg*, née le 17 Juin 1672. Du premier lit vint

XI. ERNEST-AUGUSTE, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 19 Avril 1688, mort le 19 Janvier 1748, qui épousa 1<sup>o</sup> le 24 Janvier 1716, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Coethen*, née le 7 Mai 1696, morte le 30 Août 1726, fille du Prince *Emmanuel-Lebrecht*, & veuve de FRÉDÉRIC-ERDMANN, Duc de SAXE-MERSEBOURG, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714 ; & 2<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Avril 1734, *Sophie-Charlotte-Albertine de Brandebourg-Culmbach*, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747. Du premier lit vint, entr'autres enfants :

1. ERNESTINE-ALBERTINE, née le 28 Décembre 1722, qui épousa, le 6 Mai 1756, *Philippe-Erneft II*, Comte de *Lippe-Schaumbourg*, mort le 13 Février 1787.

Du second lit lont nés :

2. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, qui suit ;
3. Et ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 5 Janvier 1740, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Juillet 1758, ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

XII. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 2 Juin 1737, mort le 28 Mai 1758, épousa, le 16 Mars 1756, *Anne-Amélie de Brunswick-Wolfenbützel*, née le 24 Octobre 1739, fille du Duc *Charles*, dont :

1. CHARLES-AUGUSTE, qui suit ;
2. Et FRÉDÉRIC-FERDINAND-CONSTANTIN, né le 8 Septembre 1758.

XIII. CHARLES-AUGUSTE, Duc de SAXE-WEIMAR, né le 3 Septembre 1757, épousa, le 3 Octobre 1775, *Louise*, Princesse de *Hesse-Darmstadt*, née le 30 Janvier 1757, dont :  
LOUISE - AUGUSTE - AMÉLIE, née le 3 Février 1779.

#### BRANCHE

des Ducs de SAXE-EISENACH.

IX. JEAN-GEORGE (quatrième fils de GUILLAUME, Duc de SAXE-WEIMAR), Duc de SAXE-EISENACH, né le 12 Juillet 1634, eut la Seigneurie d'Eisenach après la mort de son frère ADOLPHE-GUILLAUME, & mourut le 19 Septembre 1686. Il épousa, le 29 Mai 1661, *Jeanne de Sayn-Wittgenstein*, née le 27 Avril 1632, morte le 6 Octobre 1701, veuve de *Jean*, Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, né le 17 Juin 1609, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1651. Elle étoit fille du Comte *Ernest*. Ils eurent :

1. JEAN-GEORGE II, né le 25 Juillet 1665, mort le 10 Novembre 1698 ;
2. Et JEAN-GUILLAUME, qui suit.

X. JEAN-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH, né le 17 Octobre 1666, mort le 4 Janvier 1729, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 28 Novembre 1690, *Amélie de Nassau-Dietz*, née en 1654, morte le 26 Février 1695 ; 2<sup>o</sup> le 27 Février 1697, *Christine-Julienne de Bade*, née le 12 Septembre 1678, morte le 10 Juillet 1707 ; 3<sup>o</sup> le 28 Juillet 1708, MADELEINE-SIBYLLE DE SAXE-WEISSENFELS, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726 ; & 4<sup>o</sup> le 30 Mai 1727, *Marie-Christine-Félicité de Linange*, née le 29 Décembre 1692, veuve de *Christophe*, Margrave de *Bade-Dourlach*, né le 28 Septembre 1684, mort le 2 Mai 1723. Du premier lit vint

1. GUILLAUME-HENRI, qui fuit.

Du second lit font nées :

2. JEANNE-ANTOINETTE, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 AVRIL 1726, qui épousa, le 8 Mai 1721, JEAN-ADOLPHE, Duc de SAXE-WEISSENFELS;
3. CAROLINE-CHRISTINE, née le 15 Avril 1699, morte le 25 Juillet 1743, qui avoit épousé, le 24 Novembre 1725, Guillaume, Landgrave de Hesse-Philippsthal, né le 2 Avril 1692, mort le 13 Mai 1761;
4. Et CHARLOTTE-WILHELMINE, née à Erfurt, le 27 Juin 1703.

XI. GUILLAUME-HENRI, Duc de SAXE-EISENACH, né le 10 Novembre 1691, mort le 26 Juillet 1741, avoit épousé, le 14 Février 1713, *Albertine-Julienne de Nassau-Idstein*, née le 29 Mars 1698, morte le 10 Octobre 1722; & 2<sup>o</sup> le 3 Juin 1723, *Anne-Sophie-Charlotte de Brandebourg*, née le 22 Décembre 1706, fille du Margrave *Albert-Frédéric*, & de *Marie-Dorothée de Courlande*.

#### BRANCHE

des Ducs de SAXE-GOTHA.

VIII. ERNEST (septième fils de JEAN, Duc de SAXE-WEIMAR), Duc de SAXE-GOTHA, né le 25 Décembre 1601, mort le 16 Mars 1675, épousa, le 24 Octobre 1636, ÉLISABETH-SOPHIE de SAXE-ALTENBOURG, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, dont 18 enfants, entr'autres :

1. ÉLISABETH-DOROTHÉE, née le 3 Janvier 1640, morte le 29 Août 1709, qui épousa, le 5 Décembre 1666, Louis VI, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 25 Janvier 1630, mort le 24 Avril 1678;
2. FRÉDÉRIC, qui fuit;
3. ALBERT, Duc de SAXE-COBURG, né le 24 Mars 1648, Général des Armées de l'Empereur, qui eut Cobourg pour son partage, & mourut le 6 Août 1699. Ses biens passèrent à BERNARD, son frère. Il épousa, le 18 Juillet 1676, *Marie-Élisabeth de Brunfwick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, veuve d'ADOLPHE-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668; & 2<sup>o</sup> le 24 Mai 1688, *Sufanne-Élisabeth*, Comtesse de *Kimperki*. Du premier lit vint :

ERNEST-AUGUSTE, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1677, mort le 18 Août 1678.

4. BERNARD, auteur de la branche des Ducs

- de *Saxe-Meiningen*, rapportée plus loin;
5. HENRI, Duc de SAXE-ROEMHILD, né le 16 Novembre 1650, Général des Ingénieurs dans les Armées de l'Empereur, mort le 13 Mai 1710, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Mars 1676, *Marie-Élisabeth de Hesse-Darmstadt*, née le 11 Mars 1656, morte le 16 Août 1715, fille du Landgrave Louis VI;
  6. CHRISTIAN, Duc de SAXE-EISENBERG, né le 6 Janvier 1653, mort le 28 Août 1707, épousa, le 13 Février 1677, CHRISTINE de SAXE-MERSEBOURG, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679; & 2<sup>o</sup> le 8 Février 1681, *Sophie-Marie de Hesse-Darmstadt*, née le 7 Mars 1661, morte le 22 Août 1712. Du premier lit vint, pour fille unique, CHRISTINE, née le 4 Mars 1679, morte le 24 Mai 1722, qui épousa, le 15 Février 1699, *Philippe-Erneft*, Duc de *Holstein-Glucksbourg*, né le 5 Mai 1673, mort le 12 Novembre 1729.
  7. DOROTHÉE-MARIE, née le 12 Février 1654, morte le 17 Juin 1682;
  8. ERNEST, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hildburghausen*, rapportée plus loin;
  9. Et JEAN-ERNEST, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Saalfeld*, qui viendra en son rang.

IX. FRÉDÉRIC, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de SAXE-GOTHA, né le 15 Juillet 1646, mort le 2 Août 1691, laissa

X. FRÉDÉRIC II, Duc de SAXE-GOTHA, né le 28 Juillet 1676, mort le 23 Mars 1732, qui avoit épousé, le 7 Juin 1696, *Madeteine-Auguste d'Anhalt-Zerbst*, née le 12 Octobre 1679, morte le 11 Octobre 1740, dont :

1. FRÉDÉRIC, qui fuit;
2. GUILLAUME, né le 12 Mars 1701, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de l'Empire;
3. JEAN-AUGUSTE, né le 17 Février 1704, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au service de l'Impératrice Reine de Hongrie, qui épousa, le 6 Janvier 1752, *Louise*, Comtesse de *Reuff-Schleiz*, née le 3 Juillet 1726, veuve de CHRISTIAN-GUILLAUME, Prince de SAXE-GOTHA, dont
  1. AUGUSTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE, née le 30 Novembre 1752;
  2. Et LOUISE, née le 9 Mars 1756, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Juin 1775, *Frédéric-François*, Duc de *Mecklenbourg-Schwérin*, né le 10 Décembre 1756.
4. CHRISTIAN-GUILLAUME, né le 28 Mai 1706, qui épousa, le 28 Mai 1743, *Louise de*

*Reuff-Schleiz*, née le 3 Juillet 1726, remariée, le 6 Janvier 1752, à JEAN-AUGUSTE, Prince de SAXE-GOTHA ;

5. LOUIS-ERNEST, né le 29 Décembre 1707, Lieutenant-Général au service de Cologne ;
6. MAURICE, né le 11 Mai 1711, Général-Major au service de Hesse-Cassel ;
7. FRÉDÉRIQUE, née le 17 Juillet 1715, qui vit à Langensalza ; elle épousa JEAN-ADOLPHE, Duc de SAXE-WEISSENFELS ;
8. AUGUSTE, née le 29 Novembre 1719, morte le 8 Février 1772, qui épousa, le 8 Mai 1736, *Frédéric-Louis de la Grande-Bretagne*, Prince de Galles, né le 31 Janvier 1707, mort le 31 Mars 1751 ;
9. Et JEAN-ADOLPHE, né le 18 Mai 1721, Général d'Infanterie de l'Électeur de Saxe.

XI. FRÉDÉRIC III, Duc de SAXE-GOTHA, né le 14 Avril 1699, mort le 10 Mars 1772, épousa, le 17 Septembre 1729, LOUISE-DOROTHÉE de SAXE-MEININGEN, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, dont :

1. FRÉDÉRIC, né le 20 Juin 1735, mort le 9 Juin 1756 ;
2. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 30 Janvier 1741 ;
3. ERNEST, qui suit ;
4. Et AUGUSTE, né le 14 Août 1747.

XII. ERNEST II, Duc de SAXE-GOTHA, né le 30 Janvier 1745, épousa, le 21 Mars 1769, MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE de SAXE-MEININGEN, née le 11 Septembre 1751, dont :

1. ERNEST, né le 27 Février 1770 ;
2. EMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1772 ;
3. Et FRÉDÉRIC, né le 28 Novembre 1774.

#### BRANCHE

des Ducs de SAXE-MEININGEN.

IX. BERNARD (troisième fils d'ERNEST, Duc de SAXE-GOTHA), Duc de SAXE-MEININGEN, puis de COBOURG, né le 10 Septembre 1649, mort le 27 Avril 1706, épousa, 1<sup>o</sup> le 20 Novembre 1671, *Marie-Hedwige de Hesse-Darmstadt*, née le 26 Novembre 1647, morte le 19 Avril 1680 ; & 2<sup>o</sup> le 25 Janvier 1681, *Élisabeth-Éléonore de Brunswick*, née le 30 Septembre 1658, morte le 17 Mars 1729, veuve de *Jean-George*, Duc de *Mecklenbourg-Schwérin*, né le 5 Mai 1629, mort le 9 Juillet 1675. Du premier lit vint :

1. ERNEST-LOUIS, né le 7 Octobre 1672, mort le 24 Novembre 1724, qui laissa

1. ERNEST-LOUIS II, né le 8 Août 1709, mort le 24 Février 1729 ;
2. LOUISE-DOROTHÉE, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, qui avoit épousé, le 17 Septembre 1729, FRÉDÉRIC III, Duc de SAXE-GOTHA ;
3. Et CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 18 Juillet 1712, mort le 18 Avril 1743.

Du second lit vinrent :

2. ELISABETH-ERNESTINE-ANTOINETTE, née le 3 Décembre 1681, Abbesse de Gandersheim ;
3. Et ANTOINE-ULRIC, qui suit.

X. ANTOINE-ULRIC, Duc de SAXE-MEININGEN, né le 22 Octobre 1687, mort le 27 Janvier 1763, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Philippine-Élisabeth-Césarée Schurman*, née le 11 Février 1692 ; & 2<sup>o</sup> le 26 Septembre 1750, *Charlotte-Amélie de Hesse-Philippsthal*, née le 10 Août 1730, fille du Landgrave *Charles*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPINE-ANTOINETTE, née le 2 Août 1712 ;
2. PHILIPPINE-ÉLISABETH, née le 10 Septembre 1713 ;
3. PHILIPPINE-LOUISE, née le 10 Octobre 1714 ;
4. BERNARD-ERNEST, né le 24 Décembre 1716 ;
5. ANTOINE-AUGUSTE, né le 29 Décembre 1717. Ces deux fils n'ont pas succédé à cause de leur mère qui n'étoit pas Princesse.

Du second lit sont nés :

6. MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, née le 11 Septembre 1751, qui épousa, le 21 Mars 1769, ERNEST II, Duc de SAXE-GOTHA ;
7. WILHELMINE-LOUISE-CHRISTINE, née le 6 Août 1752 ;
8. AUGUSTE-FRÉDÉRIC-CHARLES-GUILLAUME, Duc de SAXE-MEININGEN, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782, qui épousa, le 5 Juin 1780, *Louise*, Princesse de *Stolberg-Gedern*, née le 13 Octobre 1764 ;
9. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né le 16 Mars 1756 ;
10. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 Novembre 1757 ;
11. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui suit ;
12. Et AMÉLIE-AUGUSTE-CAROLINE-LOUISE, née le 4 Mars 1762.

XI. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de SAXE-MEININGEN, est né le 4 Février 1761.



## BRANCHE

des Ducs de SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

IX. ERNEST (sixième fils d'ERNEST, Duc de SAXE-GOTHA), Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 12 Juin 1655, se signala à la bataille de Fleurus, & au combat de Leuze en Flandre, à la tête d'un Régiment de Cavalerie, pour le service des Etats-Généraux, & mourut le 17 Octobre 1715. Il laissa :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. Et JOSEPH-FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HOLLANDINUS, né le 5 Octobre 1702, Général de l'Empire, & Feld-Maréchal de feu l'Impératrice Reine, qui épousa, le 15 Avril 1738, *Anne-Vidoire*, Princesse de Savoie-Soissons, née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763.

X. ERNEST-FRÉDÉRIC I<sup>er</sup>, Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 21 Août 1681, mort le 9 Mars 1724, avoit épousé, le 4 Février 1704, *Sophie-Albertine*, Comtesse d'*Erbach*, née le 29 Septembre 1683, morte le 22 Novembre 1727, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 11 Septembre 1710, qui épousa *Christine-Louise*, Princesse de *Holfstein-Plœn*, née le 27 Novembre 1713, veuve de *Louis-Frédéric-Albert*, Comte de *Hohenlohe-Weickersheim*, né le 24 Mars 1716, mort le 9 Juillet 1744 ;
3. Et ALBERTINE-ÉLISABETH, née le 3 Avril 1717, qui épousa, le 5 Février 1735, *Charles-Louis-Frédéric I<sup>er</sup>*, Duc de *Mecklenbourg-Strélitz*, né le 3 Février 1708, mort le 4 Juin 1752.

XI. ERNEST-FRÉDÉRIC II, Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 17 Décembre 1707, mort le 13 Août 1745, avoit épousé, le 19 Juin 1726, *Caroline*, Comtesse d'*Erbach-Furflenau*, née le 29 Septembre 1700, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, né le 8 Octobre 1730, Lieutenant-Général d'Infanterie au service de Danemark, qui épousa, le 13 Mars 1778, sa nièce CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, née le 4 Décembre 1761 ;
3. Et SOPHIE-AMÉLIE-CAROLINE, née le 21 Juillet 1732, qui épousa, le 28 Janvier 1749, *Louis-Frédéric-Charles*, Prince de *Hohenlohe-Neuenstein*, né le 23 Mai 1723.

XII. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 10 Juin 1727, mort le 23 Septembre 1780, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Octobre 1749, *Louise*, Princesse de *Danemark*, née le 19 Octobre 1726, morte le 8 Août 1756 ; 2<sup>o</sup> *Christienne-Sophie-Charlotte de Brandebourg-Culmbach*, née le 15 Octobre 1733, fille du Margrave *Frédéric-Christian* ; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juillet 1758, ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE de SAXE-WEIMAR, née le 5 Janvier 1740. Du second lit vint :

1. FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-MARIE, née le 4 Octobre 1757.

Du troisième lit font nés :

2. ERNESTINE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, née le 22 Février 1760, qui épousa, en 1776, FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ANTOINE, Prince de SAXE-SAALFELD, né le 15 Juillet 1750 ;
3. CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE, née le 4 Décembre 1761, qui épousa, le 13 Mars 1778, FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, Prince de SAXE-HILDBOURGHAUSEN ;
4. Et FRÉDÉRIC, qui suit.

XIII. FRÉDÉRIC, Duc de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, est né le 29 Avril 1763.

## BRANCHE

des Ducs de SAXE-SAALFELD.

IX. JEAN-ERNEST (septième fils d'ERNEST, Duc de SAXE-GOTHA), Duc de SAXE-SAALFELD, né le 22 Août 1658, mort le 17 Décembre 1729, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 18 Février 1680, SOPHIE-HEDWIGE de SAXE-MERSEBOURG, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686 ; & 2<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Décembre 1690, *Charlotte-Jeanne de Waldeck*, née en 1664, morte le 1<sup>er</sup> Février 1699. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTIAN-ERNEST, Duc de SAXE-SAALFELD, né le 18 Août 1683, mort le 4 Septembre 1745, qui épousa, le 18 Août 1724, *Christine-Frédérique de Coss*, née le 16 Août 1686 ;
2. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 4 Juin 1685, qui épousa, le 26 Décembre 1705, *Philippe-Reinhard*, Comte de *Hanau*, né le 2 Août 1664, mort le 3 Octobre 1712.

Du second lit est né :

3. Et FRANÇOIS-JOSIAS, qui suit.
- X. FRANÇOIS-JOSIAS, Duc de SAXE-SAALFELD, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764, avoit épousé, le 2 Janvier

1723, *Anne-Sophie de Schwarzbourg-Rudolstadt*, née le 9 Septembre 1700, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui fuit ;
2. CHRISTIAN-FRANÇOIS, né le 25 Janvier 1730, Colonel dans les Troupes Impériales, puis Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de feu l'Impératrice Reine ;
3. CHARLOTTE-SOPHIE, née le 24 Septembre 1731, qui épousa, le 14 Mai 1755, *Louis*, Prince de Mecklenbourg-Schwérin, né le 6 Août 1725, mort le 12 Septembre 1778 ;
4. FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 24 Juin 1735, qui épousa, le 22 Novembre 1754, *Christian-Frédéric - Charles-Alexandre*, Margrave de Brandebourg-Anspach, né le 24 Février 1736 ;
5. Et FRÉDÉRIC-JOSIAS, né le 26 Décembre 1737, Général-Feld-Maréchal de feu l'Impératrice Reine.

XI. ERNEST-FRÉDÉRIC, Duc de SAXE-SAALFELD, né le 8 Mars 1724, épousa, le 23 Avril 1749, *Sophie-Antoinette de Brunswick-Wolfenbüttele*, née le 23 Janvier 1724, fille du Duc *Ferdinand-Albert*, dont :

1. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ANTOINE, qui fuit ;
2. CAROLINE-ULRIQUE-AMÉLIE, née le 19 Octobre 1753, Chanoinesse de Gandersheim ;
3. LOUIS-CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 2 Janvier 1755 ;  
Et FERDINAND-AUGUSTE, né le 12 Août 1756 ;

XII. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ANTOINE, Duc de SAXE-SAALFELD-COBURG, né le 15 Juillet 1750, épousa, 1<sup>o</sup> en 1776, ERNESTINE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE de SAXE-HILDBOURGHAUSEN, née le 22 Février 1760 ; & 2<sup>o</sup> le 13 Juin 1777, *Auguste - Caroline - Sophie*, Comtesse de *Reuß-Eberdorf*, née le 19 Janvier 1757. Du second lit vinrent :

1. SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-LOUISE, née le 19 Août 1778 ;
2. Et ANTOINETTE-ERNESTINE-AMÉLIE, née le 28 Août 1779.

BRANCHE CADETTE DE SAXE,  
qui est à présent l'Électorale, surnommée  
ALBERTINE.

III. ALBERT DE SAXE, dit le *Courageux* (ils puîné de FRÉDÉRIC II), né le 27 Juillet 1443, mort le 12 Septembre 1500, laissa :

1. GEORGE, Duc de SAXE, né le 27 Août 1471, mort le 17 Avril 1539 ;
2. Et HENRI, qui fuit.

IV. HENRI, Duc de SAXE, né le 17 Mars 1473, mort le 18 Août 1541, eut :

1. MAURICE, Électeur de SAXE, né le 21 Mars 1521, mort le 11 Juillet 1553 ;
2. Et AUGUSTE, qui fuit.

V. AUGUSTE, Électeur de SAXE, né le 31 Juillet 1526, mort le 11 Février 1586, laissa,

VI. CHRISTIAN I<sup>er</sup>, Électeur de SAXE, né le 29 Octobre 1560, mort le 25 Septembre 1591, qui laissa :

1. CHRISTIAN II, Électeur de SAXE, né le 23 Septembre 1583, mort le 23 Juin 1611 ;
2. Et JEAN-GEORGE, qui fuit.

VII. JEAN-GEORGE I<sup>er</sup>, Électeur de SAXE, né le 5 Mars 1585, mort le 8 Octobre 1656, eut :

1. JEAN-GEORGE, qui fuit ;
2. AUGUSTE, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hall* ou *Weiffenfels*, rapportée ci-après ;
3. CHRISTIAN, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Marbourg*, qui viendra en son rang ;
4. Et MAURICE, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Zeit*, mentionnée plus loin.

VIII. JEAN-GEORGE II, Électeur de SAXE, né le 31 Mai 1613, mort le 22 Août 1680, laissa

IX. JEAN-GEORGE III, Électeur de SAXE, né le 20 Juin 1647, mort le 12 Septembre 1691, qui eut :

1. JEAN-GEORGE IV, Électeur de SAXE, né le 18 Octobre 1668, mort le 27 Avril 1694 ;
2. Et FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui fuit.

X. FRÉDÉRIC-AUGUSTE I<sup>er</sup>, Électeur de SAXE, né le 12 Mai 1670, élu Roi de Pologne en 1697, sous le nom d'AUGUSTE II, mourut le 1<sup>er</sup> Février 1733. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1693, *Christine-Eberhardine de Brandebourg-Baireuth*, née le 19 Décembre 1671, morte le 5 Septembre 1727, dont :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui fuit.

Il eut pour enfants naturels légitimés :

2. MAURICE, Comte de SAXE, né le 19 Octobre 1696, Duc de Courlande & de Sémigalle,

Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi de France, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc. Il avoit été comblé de marques d'estime & de bienfaits par le Roi, qu'il avoit bien servi, & de louanges par toute la nation, qui s'étoit empressée de rendre justice à son mérite. Objet d'amour & de confiance pour les troupes qu'il commandoit & qu'il animoit par son exemple, il s'étoit rendu redoutable à celles qu'il avoit à combattre. Aussi savant par théorie dans toutes les parties de l'art de la guerre, qu'habile à réduire en pratique tout ce qu'il peut enseigner ; aussi propre aux attentions de la guerre défensive, qu'à l'activité de l'offensive ; incapable d'être retardé dans la carrière de la gloire, ni par le dérangement de sa santé, ni par les obstacles des saisons, ni par les difficultés imprévues, il joignit au courage le plus intrépide, la sagesse & l'étendue des vues dans les projets ; la vivacité, l'ordre & le coup d'œil dans l'exécution, & la solidité des mesures pour assurer les suites des succès. La campagne de 1744, les batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfeld ; Bruxelles, & 18 bataillons emportés au milieu de l'hiver ; l'incomparable marche qui conduisit l'armée française devant Maëstricht, & mit les ennemis hors d'état de secourir cette place ; quantité d'autres actions éclatantes affurent à la mémoire de ce grand Général une immortalité due à la supériorité de ses talents. Il mourut le 30 Novembre 1750, au château de Chambord après 8 jours de maladie (*Mercur*, Décembre 1750). MAURICE étoit fils de *Marie-Aurore*, Comtesse de *Koenigsmark*, morte au mois de Mars 1728 ;

3. GEORGE (fils de *Catherine*, Princesse *Lubomirski*, depuis Princesse de *Teschén*), appelé le *Chevalier de Saxe*, né en 1704, Chevalier de l'Ordre de Malte, Capitaine des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, puis Général de Cavalerie au service de Saxe ;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comtesse *Spiegel*), appelé le *Comte de Rutomski*, né le 19 Juillet 1705, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Général-Feld-Maréchal des Armées de Saxe, mort en 1764, avoit épousé, le 4 Janvier 1739, *Louise-Amélie Lubomirski*, née le 21 Mai 1722, troisième fille du Prince *Jacques-Alexandre*, dont un fils unique, mort en 1751 ;
5. MARIE-ANNE, née en 1706, créée alors Comtesse *Rutomka*, qui épousa, 1<sup>o</sup> au mois d'Octobre 1725, *Michel*, Comte *Bielinski*, Grand Echanfon de la Couronne de Polo-

- gne ; & 2<sup>o</sup> en 1736, *Claude-Marie*, Comte de *Bellegarde*, mort le 26 Février 1755 ;
6. ANNE (fille d'une Demoiselle de Varsovie), née le 26 Novembre 1707, créée Comtesse d'*Orzelka*, morte en 1769, qui avoit épousé, le 10 Août 1730, *Charles-Louis*, Duc de *Holfstein-Beck*, né le 18 Septembre 1690, mort le 22 Septembre 1774 (séparés en 1733) ;
  7. FRÉDÉRIQUE (fille de la Comtesse de *Cofel*), née le 23 Janvier 1709, qui épousa, le 18 Février 1730, *Antoine*, Comte *Moszczenky*, Grand Trésorier de la Couronne de Pologne, mort le 14 Septembre 1737 ;
  8. Et FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comtesse de *Cofel*), appelé le *Comte de Cofel*, né le 16 Octobre 1716, Général d'Infanterie au service de Saxe, qui épousa, en Juin 1749, *Frédérique-Christine* de *Holzendorf*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Gaspard de Schomberg*, Conseiller en la Chambre des Comptes de l'Électorat de Saxe, & fille du Comte *Christian-Gottlieb*, dont :

Un fils, né en Juin 1750.

XI. FRÉDÉRIC-AUGUSTE II DE Saxe, né le 7 Octobre 1696, d'abord titré Prince électoral de Saxe & Prince Royal de Pologne, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc par le Roi son père le 20 Novembre 1708, & devenu Electeur, Duc de Saxe, le 1<sup>er</sup> Février 1733, a été élu Roi de Pologne le 5 Octobre suivant, sous le nom d'*AUGUSTE III*, couronné à Cracovie le 17 Janvier 1734, reçu Grand Maître de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le même jour, a été nommé Chevalier de l'Ordre de St.-André de Russie le 24 Juin 1736, Chevalier de la Toison d'Or, Archi-Maréchal de l'Empire, & est mort le 5 Octobre 1763. Il épousa, le 2 Septembre 1719, *Marie-Joséph-Bénédict*, Archiduchesse d'*Autriche*, née le 8 Décembre 1699, Dame de l'Ordre de St.-Catherine de Russie, couronnée Reine de Pologne le 17 Janvier 1734, morte le 17 Novembre 1757. Elle étoit fille aînée de l'Empereur *Joséph 1<sup>er</sup>*. Ils eurent :

1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD, qui fut ;
2. MARIE-AMÉLIE-CHRISTINE, née le 24 Novembre 1724, morte le 27 Septembre 1760, qui épousa, le 19 Juin 1738, *Charles III*, Roi d'*Espagne*, né le 20 Janvier 1716 ;
3. MARIE-ANNE-SOPHIE, née le 29 Août 1728, qui épousa, le 8 Juillet 1747, *Maximilien-Joséph*, Electeur de *Bavière*, né le 28 Mars 1727, mort le 30 Décembre 1777 ;
4. FRANÇOIS-XAVIER-AUGUSTE-ALBERT, connu

en France sous le nom de *Comte de Luface*, né le 25 Août 1730, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qu'il a rétabli en Septembre 1768, & de celui de St.-André de Ruffie, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C., Administrateur-Général de l'Électorat de Saxe pendant la minorité de son neveu FRÉDÉRIC-AUGUSTE ;

5. MARIE-JOSEPH, née le 4 Novembre 1731, morte le 13 Mars 1767, qui avoit épousé, le 9 Février 1747, le Prince *Louis*, Dauphin de France, né le 4 Septembre 1729, mort le 20 Décembre 1765 ;
6. CHARLES-CHRISTIAN-JOSEPH, né le 13 Juillet 1733, infallible Duc de Courlande & de Sémigalle le 8 Janvier 1750, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand-Croix en Septembre 1768 de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qui épousa, le 25 Mars 1760, *Françoise de Corvin-Krafinfka*, née le 9 Mars 1712 ;
7. MARIE-CHRISTINE, née le 12 Février 1735, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, Abbesse de Remiremont en 1764 ;
8. MARIE-ÉLISABETH, née le 9 Février 1736, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée ;
9. ALBERT-CASIMIR, Prince de Saxe-Telshen, né le 11 Juillet 1738, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août suivant, Feld-Maréchal des Troupes Impériales, Capitaine-Général du Royaume de Hongrie, qui épousa, le 8 Avril 1766, *Marie-Christine*, Archiduchesse d'Autriche, née le 10 Mai 1742, dont

Une fille, née le 16 Mai 1767, morte le lendemain.

10. CLÉMENT-VENCESLAS, né le 28 Septembre 1739, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1740, élu Evêque de Freisingen, proposé à Rome le 22 Août, & en a pris possession en Septembre 1763, proposé le 4 Mai 1764 par le Pape pour l'Evêché de Ratisbonne, pris de possession le 1<sup>er</sup> Juin suivant, & élu d'une voix unanime par le chapitre d'Augsbourg pour Coadjuteur de cet Evêché en Novembre 1764, titulaire le 20 Août 1768, Electeur Archevêque de Trèves le 10 Février 1768, coadjuteur d'Ellwangen en 1770 ;
11. Et MARIE-CUNÉGONDE, née le 10 Novembre 1740, Abbesse & Princesse de Thorn & d'Essen le 7 Octobre 1777.

XII. FRÉDÉRIC - CHRISTIAN - LÉOPOLD DE SAXE, né le 5 Septembre 1722, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1732, de celui de l'Éléphant le 30 Juil-

let 1733, de celui de St.-Janvier le 3 Juillet 1738, Chevalier des Ordres de St.-Henri de Naples & de St.-André de Ruffie ; Electeur Duc de Saxe le 5 Octobre 1763, mort le 17 Décembre 1763, avoit épousé, le 20 Juin 1747, *Marie-Antoinette - Walpurgé-Symphorose de Bavière*, née le 19 Juillet 1724, morte le 23 Avril 1780, dont :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui suit ;
2. CHARLES-MAXIMILIEN, né le 24 Septembre 1752, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, mort le 8 Septembre 1781 ;
3. JOSEPH-MARIE-LOUIS, né le 26 Janvier 1754, mort le 31 Mars 1763 ;
4. ANTOINE-CLÉMENT-THÉODORE, né le 27 Décembre 1755, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc ;
5. MARIE-AMÉLIE, née le 26 Septembre 1757, qui épousa, le 12 Février 1771, *Charles-Auguste-Christian*, Duc de Deux-Ponts, né le 29 Octobre 1716 ;
6. MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH, né le 13 Avril 1759 ;
7. Et MARIE-ANNE, née le 27 Février 1761.

XIII. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Electeur de SAXE, né le 23 Décembre 1750, épousa, le 29 Janvier 1769, *Marie-Amélie-Auguste*, Princesse Palatine de Deux-Ponts, née le 10 Mai 1752.

#### BRANCHE

#### des Ducs de SAXE-HALL ou WEISSENFELS.

VIII. AUGUSTE (second fils de JEAN-GEORGE 1<sup>er</sup>, Electeur de SAXE), Duc de SAXE-HALL, né le 13 Août 1614, fut Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & fit sa résidence à Hall. Mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfels sur la Saale, dont fa postérité a retenu le nom, & mourut le 4 Juin 1680. Il laissa :

1. JEAN-ADOLPHE, qui suit ;
2. AUGUSTE, né le 3 Décembre 1650, mort le 11 Août 1674 ;
3. Et HENRI, Duc de SAXE-BARBY, né le 29 Septembre 1657, mort le 16 Février 1728, qui épousa, le 30 Mars 1686, *Élisabeth-Albertine*, Princesse d'Anhalt-Deffau, née le 1<sup>er</sup> Mai 1665, morte le 5 Octobre 1706, dont :

1. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 2 Juillet 1692, mort en Hollande le 12 Novembre 1711 ;

2. GEORGE-ALBERT, Duc de SAXE-BARBY, né le 8 Avril 1695, mort le 12 Juillet 1739 ;
3. Et HENRIETTE-MARIE, née le 14 Mars 1697, morte le 10 Août 1719.
4. Et ALBERT, né le 14 Avril 1659, mort le 9 Mai 1692, dont  
ANNE-CHRISTINE, née le 27 Juillet 1690, qui étoit catholique, & mourut le 5 Mars 1763.

IX. JEAN-ADOLPHE I<sup>er</sup>, Duc de SAXE-WEISSENFELS, né le 2 Novembre 1649, mort le 24 Mai 1697, laissa :

1. MADELEINE-SIBYLLE, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726, qui épousa, le 28 Juillet 1708, JEAN-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH ;
2. JEAN-GEORGE, Duc de SAXE-WEISSENFELS, né le 13 Juillet 1677, mort le 16 Mars 1712, qui laissa  
JEANNE-MADELEINE, née le 17 Mars 1708, qui épousa, le 25 Septembre 1730, *Ferdinand Kettler*, Duc de Courlande, né le 2 Novembre 1655, mort le 4 Mai 1737.
3. CHRÉTIEN, Duc de SAXE-WEISSENFELS, né le 23 Février 1682, mort en Juin 1736 ;
4. Et JEAN-ADOLPHE, qui suit.

X. JEAN-ADOLPHE II, Duc de SAXE-WEISSENFELS, né le 4 Septembre 1685, mort en 1746, épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Mai 1721, JEANNE-ANTOINETTE DE SAXE-EISENACH, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 Avril 1726 ; & 2<sup>o</sup> FRÉDÉRIQUE DE SAXE-GOTHA, née le 17 Juillet 1715. Cette branche est réunie à la Maison Électorale.

#### BRANCHE

des Ducs de SAXE-MERSEBOURG.

VIII. CHRISTIAN (troisième fils de l'Électeur JEAN-GEORGE I<sup>er</sup>), Duc de SAXE, né le 27 Octobre 1615, fut Administrateur de Mersebourg, & mourut le 18 Octobre 1691. Il laissa :

1. CHRISTIAN, qui suit ;
2. CHRISTINE, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679, qui épousa, le 13 Février 1677, CHRISTIAN, Duc de SAXE-EISENBERG ;
3. SOPHIE-HEDWIGE, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686, qui avoit épousé, le 8 Février

- 1680, JEAN-ERNEST, Duc de SAXE-SAALFELD ;
4. Et HENRI, né le 2 Septembre 1661, mort le 28 Juillet 1738, le dernier de sa branche.

IX. CHRISTIAN II, Duc de SAXE-MERSEBOURG, né le 19 Novembre 1653, mort le 20 Octobre 1694, avoit épousé, le 14 Octobre 1679, ERDMUTH-DOROTHÉE DE SAXE-ZEITZ, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, dont :

1. MAURICE-GUILLAUME, qui suit ;
2. Et FRÉDÉRIC-ERDMANN, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714, qui avoit épousé, le 15 Février 1714, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Cœten*, née le 7 Mai 1695, remariée, le 24 Janvier 1716, à ERNEST-AUGUSTE, Duc de SAXE-WEIMAR, & morte le 30 Août 1726.

X. MAURICE-GUILLAUME, Duc de SAXE-MERSEBOURG, né le 5 Février 1688, mort le 21 Avril 1731, avoit épousé, le 4 Novembre 1711, *Henriette-Charlotte de Nassau-Idstein*, née le 9 Novembre 1693.

#### BRANCHE

des Ducs de SAXE-NAUMBOURG OU ZEITZ.

VIII. MAURICE (dernier fils de JEAN-GEORGE I<sup>er</sup>), Duc de SAXE, né le 28 Mars 1619, fut Administrateur de l'Évêché de Naumbourg, & du Bailliage de Thuringe, de l'Ordre Teutonique. Il mourut le 14 Décembre 1681, & laissa :

1. ERDMUTH-DOROTHÉE, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, qui avoit épousé, le 14 Octobre 1679, CHRISTIAN II, Duc de SAXE-MERSEBOURG ;
2. MAURICE-GUILLAUME, Duc de SAXE-ZEITZ, né le 12 Mars 1664, mort le 14 Novembre 1718, avoit épousé, le 25 Juin 1689, *Marie-Amélie de Brandebourg*, née le 16 Novembre 1670, morte le 17 Novembre 1739, fille de *Frédéric-Guillaume*, & de *Louise-Henriette de Nassau*, & veuve de *Charles de Mecklenbourg-Gustrow* ;
3. CHRÉTIEN-AUGUSTE, né le 9 Octobre 1666, Cardinal le 17 Mai 1706, mort le 20 Août 1725 ;
4. Et FRÉDÉRIC-HENRI, qui suit.

IX. FRÉDÉRIC-HENRI, Duc de SAXE-ZEITZ, né le 21 Juillet 1668, mort le 18 Décembre 1713, laissa

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, Duc de

SAXE-ZEITZ, né le 1<sup>er</sup> Décembre 1702, Archevêque de Pharfale & Evêque de Leitmeritz.

(Voy. sur la Maison de SAXE, Heiff, *Hist. de l'Empire*, liv. 6; Imhoff, *Notit. impér.*, &c.)

SAXI, en Provence: *d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé d'une tête de léopard de gueules, & soutenu de fable.*

SAY. Cette ancienne Maison tire son nom de la Terre de Say, située dans le Bailliage d'Alençon, sur les bords de la forêt d'Argentan, proche de l'Abbaye de Sully.

Après que le Duc Guillaume, avec l'aide des Seigneurs de Normandie, eut conquis le Royaume d'Angleterre, il récompensa la plupart de ceux qui l'avoient suivi, de Terres & de Domaines en ce pays-là; ce qui fit que plusieurs s'y habituèrent. Celle-ci fut du nombre; mais il en resta une branche en Normandie, qui portoit pour armes: *d'argent, au lion de fable, l'écu semé de billettes du même.*

La branche passée en Angleterre porta: *de gueules, à deux fasces de vair.*

SAYVE du THIL: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois couleurs de gueules.*

SCARRON: *d'azur, à la bande breteffée d'or.*

\* SCEAUX ou SEAUX, Châtellenie érigée en Baronnie, en faveur de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, par Lettres du mois de Décembre 1679, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 14 & 15 Mars 1680.

SCELLES, Ecuyer, Sieur de l'Estanville, en Normandie, Élection de Bayeux, qui a pour armes: *d'argent, au chevron de fable, accompagné de trois lions du même, armés & lampassés de gueules.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur de Cibrentot, en Normandie, Élection de Carentan, qui porte pour armes: *de gueules, à trois boucles d'or, 2 & 1.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur d'Artigny, en Normandie, Élection de Bayeux, dont les

armes sont: *d'or, au lion de fable, écartelé de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

♠ SCÉPEAUX (DE), au Maine & en Anjou. Maison ancienne & illustre, qui prend son nom d'une Châtellenie située dans la Paroisse d'Affillé, au Comté de Laval, entre Craon & Laval. Elle est nommée en latin DE CEPPELLIS, & en Français, DE CEPEAUX, D'ESPEAUX, D'ESCEPAUX, ou DE SPEAUX, & aujourd'hui DE SCÉPEAUX. Quoiqu'elle ait possédé de grandes Terres, dans les provinces de Bretagne, Normandie & Poitou, & qu'elle ait été partagée en différentes branches, elle n'a formé aucun établissement hors des provinces du Maine & d'Anjou, où elle a figuré depuis plus de 700 ans, avec la plus Haute Noblesse. Elle avoit autrefois sa sépulture dans l'Abbaye de Belle-Branche, au Maine, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de plusieurs de ce nom, ornés de leurs armes, avec les armures de Chevalier, dès les XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles. Dom Lobineau observé, en l'honneur de la Maison de SCÉPEAUX, 1<sup>o</sup> que dès le temps que les armoiries ont commencé à se fixer, celles de cette Maison ont été peintes dans l'Eglise de St.-Nicolas d'Angers, lors de la fondation de cette Abbaye, faite en 1020, par Foulque Nerra, Comte d'Anjou, ou du moins au temps de la dédicace de l'Abbaye, faite peu d'années après; 2<sup>o</sup> qu'elles y font peintes aux lieux les plus honorables qui font les arcades du chœur & de l'autel, & les ceintres de la nef; 3<sup>o</sup> qu'il n'y a, avec ces armoiries, que celles de cinq ou six des plus grandes Maisons d'Anjou, comme *Craon, Mathefelon, Chemillé, la Haye, &c.*; 4<sup>o</sup> qu'elles y font répétées plus de cent fois. Il faut conclure, de tout cela, qu'elles y font, ou comme armes de Seigneurs distingués, qui ont affilé à la fondation ou à la dédicace de l'Eglise, ou plutôt comme armes des alliances du Comte d'Anjou, fondateur, ou enfin comme armes des principaux bienfaiteurs de cette Abbaye. Quelque parti que l'on prenne, il en résulte, que le nom de SCÉPEAUX a un éclat peu commun.

La généalogie de cette Maison a été donnée par plusieurs Auteurs. Ici nous suivrons celle inférée dans *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 223 & suiv. en faisant mention de tous les actes recouverts depuis qu'elle a été imprimée.

SYLVESTRE DE SCÉPEAUX & ROBERT, son fils aîné, Chevaliers, donnèrent à l'Abbaye de Clermont, diocèse du Mans, toutes les dîmes qu'ils avoient dans les Paroisses de Lovion, d'Hahuilé, Montigny, d'Asfillé, & la Terre de la Rousselière, par acte de 1221, titres qui se trouvent à l'Abbaye de Clermont entre Laval & Vitré. Cette donation fut confirmée par Maurice, Evêque du Mans, au mois de Juin 1221. Leurs armes, comme principaux bienfaiteurs, se voient encore aujourd'hui en la Maison de ces Religieux. Le même titre prouve que SYLVESTRE DE SCÉPEAUX contractoit, de concert avec ROBERT, son fils, en âge de confirmer une donation aussi considérable, & qui devoit être né vers 1160, ou 1170. C'est par lui que nous allons commencer cette généalogie.

I. SYLVESTRE DE SCÉPEAUX, Chevalier, fut très-connu par les exercices ordinaires à l'ancienne noblesse, comme la chasse & le tournoi, ainsi que dans les guerres contre les Anglais, qui lui occasionnèrent de grandes dépenses. Il accompagna Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, combattit près de sa personne, & eut part à la victoire que ce Prince remporta en Poitou, en 1214, sur le Roi d'Angleterre. Il eut

II, ROBERT DE SCÉPEAUX, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de SCÉPEAUX, qui avoit fait ses premières armes sous son père, continua de se distinguer par ses services, dans les guerres que le Roi Louis VIII eut à soutenir à son avènement à la Couronne, contre les Anglais, en 1223 & 1224. Il laissa

III. ROBERT DE SCÉPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, mentionné dans un registre de collation de l'Evêché d'Angers, de 1250, & peu d'années après dans une donation qu'il fit aux Religieux du Prieuré de Port-Ringard, fondé l'an 1233, par Thibaut de Mathefelon, Chevalier, Seigneur d'Entrames. Il eut

IV. MACÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, etc., qui fut l'un des Députés de la Noblesse du Maine, en 1301, pour en soutenir les droits devant les Commissaires nommés par le Roi PHILIPPE-le-BEL, pour juger un différend qui étoit entr'elle & Charles de France, Comte de Valois, d'Anjou & du Maine, au sujet d'une aide deman-

dée par ce Prince, pour le mariage de sa fille. Entre les Nobles des provinces d'Anjou & du Maine, qui s'opposèrent à cette prétention, se trouvent YVON & YVONNET de SCÉPEAUX, Geoffroi de Mathefelon, Jean de Landevy, Hardouin de Maillié, Guillaume de Coesme, Patry de Chourfe, & Macé Quatrebarbes, &c. Il épousa *Marie d'Amboise*, dont :

V. YVON DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, &c., qui s'opposa aux prétentions du Comte du Maine avec son père & les Nobles de la même province. Il fit un hommage simple & un hommage lige à Gui, Seigneur de Laval, XII<sup>e</sup> du nom, le Mercredi avant la St.-Vincent 1349; le premier, pour ce qu'il tenoit de lui sans le déclarer; & le second, pour les fiefs & domaines de Scépeaux, *que je tiens de vous*, dit-il, *à cette foi, à cause de Madame* (Louise) *de Châteaubriens, votre compaigne.* (Archives de Laval.) Il eut :

VI. JEAN DE SCÉPEAUX, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, la Touche, Baron de l'Espronnière & de Bouche-d'Ufure, qui servit le Roi en qualité de Chevalier-Bachelier avec SYLVESTRE & YVON DE SCÉPEAUX, ceux-ci comme Ecuyers, dans la Compagnie de Jean de la Teillaye, revue au Mans le 22 Août 1380. (*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, aux preuves, t. II, p. 254.) Il épousa *Marie de Beaumont*, fille de *Jean*, Vicomte de Beaumont, & d'*Isabeau d'Harcourt*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de l'Espronnière, rapportée ci-après;
3. YVON, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert*, qui viendra en son rang;
4. Et CHARLOTTE, mariée à *Brijgaud*, Seigneur de *Courcier*.

VII. JEAN DE SCÉPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, la Motte-de-Bouchans, l'Isle-d'Athée, Douet-Sauvage & Vieilleville, servit le Roi, d'abord en qualité d'Ecuyer, dans la Compagnie de Hugues d'Arguenne, Chevalier-Bachelier, dont la revue fut faite à Angers les 1<sup>er</sup> Octobre 1379 & 1<sup>er</sup> Janvier 1380; puis en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de Jean, Sire de Landevy, revue à Man-

tes, le 5 Septembre 1386. (*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. II, p. 660; par Dom Morice, preuves, t. II, p. 526.) Il reçut, en 1387, un aveu d'héritages mouvants de la Terre du Douet-Sauvage, fit hommage simple, le 2 Avril 1388, à Louis de France, Duc d'Anjou & de Touraine, à cause de sa Justice de Vieilleville, du Port de Perrigne, de la Rongnerie & de l'Isle-Bruneau, relevant de la Châtellenie de Baugé. La même année Aimeri de Breon, Seigneur de la Chevrière, lui donna aveu d'héritages mouvants de lui. Il en reçut un autre, en 1389, de la Terre de la Suhardière, relevante de lui à cause de la femme. Il suivit le Duc de Bourgogne dans le voyage qu'il fit en Bretagne, en 1394, comme on l'apprend de la quittance qu'il donna à Jean Chanteprime, Trésorier des guerres de 67 francs & demi sur ses gages, à Angers, le 31 Juillet 1394. Cette quittance est scellée de son sceau, en cire rouge, chargé d'un *vairé*, & ayant pour supports : *deux léopards*. (Bibliothèque du Roi, Cabinet de Guignières.) Il est nommé dans l'aveu rendu le 5 Novembre 1406, par Gilles Quatrebarbes, à Charles d'Albret, Baron de Craon, pour la Motte-Chevrin, le Refoul, & l'Isle-d'Athée, sous la redevance annuelle d'une lance dorée pour jouër. Il est qualifié Seigneur de Scépeaux, Landevy, dans un aveu qui lui fut rendu en 1406; rendit aveu au Seigneur de Craon, le 3 Janvier 1407, des Terres qu'il possédoit dans la mouvance de Craon; favor, la Motte-de-Bouchans, le fége qu'il avoit sur le domaine de l'Espronnière, dont étoit son homme de foi simple SYLVESTRE DE SCÉPEAUX, son neveu; le fége qu'il avoit sur le domaine de la Touchardière, dont étoit encore son homme de foi simple ledit SYLVESTRE DE SCÉPEAUX, à cause de sa femme; & la Terre de l'Isle-d'Athée, tant pour ce qui lui appartenoit qu'à son même neveu, à cause d'YVON DE SCÉPEAUX, son frère, & à Guillaume de Monteclerc, mari de Charlotte de Courceriers, sa nièce, comme ayant le bail de Jean de Monteclerc, leur fils. Il fit encore hommage à Gui, Sire de Laval, en 14... par lequel il déclara devoir quinze jours de garde à la porte Becheresse; fut présent à l'aveu que ce Seigneur fit à Louis, Roi de Jérusalem & de Sicile, Comte du Maine, en 1407, est mentionné comme Seigneur de l'Isle-d'Athée, dans les aveux

rendus en 1408 & 1409, par SYLVESTRE, son neveu, & par YVON, son frère, des biens démembrés de cette Terre; & est qualifié noble & puissant Seigneur dans celui qu'il reçut le 16 Février 1409, d'héritages mouvants de lui, à cause du fége de Bouchans; ceci est tiré du Trésor de la Terre de la Lande. JEAN épousa Marie de Landevy, fille de Guillaume, & de Jeanne Quatrebarbes, & petite-fille du Seigneur de Landevy, & de N..., fille puinée de Guillaume, Seigneur de St.-Brice & de la Chatière. Elle devint héritière des Terres de Landevy & du Boisbatard, par la mort de Jean, son frère aîné, en 1403. Ce fut de son chef que celles de St.-Brice & de la Chatière passèrent à JEAN, Seigneur de Scépeaux, son petit fils, après la mort d'Olivier, Sire des Prés, petit-fils de Fresline de Saint-Brice, sœur aînée de son aïeule. JEAN, 1<sup>o</sup> du nom, eut 8 enfants, entr'autres :

Gui, qui suit ;

Et JEANNE, mariée, par contrat passé à la Cour de Bourg-Nouvel, le 13 Avril 1392, à Guillaume de Brée, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, Monteclerc & St.-Denis au Maine. Son père lui donna en dot 400 écus d'or à la Couronne, & promit de lui afferir 80 livres de rente sur la Terre du Douet-Sauvage.

VIII. GUI DE SCÉPEAUX, Ecuyer, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, du Boisbatard, &c., est qualifié Sire de Scépeaux & de Landevy dans des Lettres d'Olivier, Sire des Prés, de Vançay, de St.-Brice & de la Chatière, données à Angers, le 19 Août 1420, par lesquelles il déclara qu'au cas qu'il mourut sans enfants, lui Sire de Scépeaux étoit son héritier du chef de sa mère. Il étoit sous la curatelle & garde de sa femme, laquelle fit aveu à Jeanne, Dame de Laval, de la Terre de Scépeaux. (Archives de Laval.) Il est dit mort, dans une transaction passée entre son fils aîné, & Jean de Brée, son neveu, le 15 Septembre 1434. Il épousa Guillemette de Montenay, fille aînée de Guillaume, Chevalier, Seigneur de Montenay & de Grençières, & de Jeanne de Mathefelon. Elle reçut, en 1416, un aveu de la Seigneurie de Bouchans, mouvante de celle du Douet-Sauvage; avoit la curatelle & garde-noble de ses enfants, en 1424, & étoit morte en 1466. Ses enfants furent :

JEAN, qui suit ;



Et Yves, Chevalier, Seigneur de Landevy, de Fromentières, de Vieilleville, &c., premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de Dauphiné. Il fut reçu d'abord Conseiller au Parlement de Paris, le 9 Mars 1438, troisième Président, le 4 Juillet 1441, & Chancelier de Dauphiné; se trouva en cette qualité avec le Dauphin, depuis Louis XI, aux Etats de cette province, le 20 Janvier 1450, tenus à Romans; fut un des Ambassadeurs que ce Prince envoya au Duc de Savoie, pour traiter de son mariage avec Charlotte, fille de ce Duc, & remit, en 1450, la charge de Chancelier de Dauphiné, sa retraite étant, à ce qu'on croit, l'une des raisons qui déterminèrent le Dauphin à changer le Conseil Delphinal en Parlement, entra alors dans celui de Paris, dont il fut fait premier Président, le 19 Août 1457; remplit cette charge avec tant de distinction, qu'on l'appela par excellence le *Grand Président*. Il est qualifié noble & puissant Seigneur, dans une transaction qu'il passa à la Cour de Craon, le 24 Mai 1454, avec *Guyon de Brée*, fils de *Jean*, son cousin germain, au sujet d'une rente assignée sur la Terre de Landevy, à *Anne du Bu*, Dame de Cordouan, femme dudit *Guyon*, & dans la ratification faite par ladite Dame, le 22 Juin suivant. Il reçut, le 16 Mai 1457, un aveu d'héritages mouvants de la Terre de Fromentières, dans lequel il est qualifié, très-noble & puissant Seigneur, *Monseigneur Président en la Cour de Parlement, Conseiller du Roi*, Seigneur de Lofley, &c. Il mourut, le 2 Novembre 1451, sans enfants. Il avoit épousé *Charlotte de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Précigny, Chambellan du Roi, Président en la Chambre des Comptes, Grand-Conservateur de son Domaine, & de *Françoise de Brézé*. Elle transigea avec le Seigneur de Scépeaux, son beau-frère, en 1463, & 1466, & eut, sa vie durant, la jouissance des Terres de Landevy, Mauffon, la Motte, la Bouée, le Domaine de Laubriage, & la propriété, pour elle & ses héritiers, de la Terre de Fromentières. Elle testa le 16 Août 1493, & ordonna sa sépulture dans la chapelle qu'elle avoit fait bâtir aux Augustins d'Angers.

IX. JEAN DE SCÉPEAUX, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, Landevy, St.-Brice, la Chatière, l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, Cherviers, du Douet-Sauvage, & Boisbatard, Chambellan du Duc d'Anjou, transigea avec *Jean de Brée*, son cousin, sur les droits de celui-ci, dans la succession

de *Jean de Landevy*, son grand-oncle paternel, par acte passé en la Cour d'Angers, le 15 Septembre 1434, & promit de lui allouer une rente sur la Terre de Landevy, alors occupée par les Anglais, lorsqu'il en seroit paisible possesseur. Il est compris avec Thibaut de Laval & Louis de Melun, dans un état des Chambellans de Charles d'Anjou, Duc du Maine, d'environ l'an 1442. Il rendit aveu de la Terre de Scépeaux, à Anne, Dame de Laval, le 28 Juin 1450, lequel aveu, suivant les Archives de Laval, fut reçu le 6 Août suivant. Il y est qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, & c'est le même, qui, par méprise, dans l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. I, p. 651, & t. II, p. 1143, est nommé GUI DE SCÉPEAUX, Sire de St.-Brice, qui fut l'un des Bannerets appelés aux Etats de Bretagne, tenus à Vannes, le 26 Mai 1451. Il est qualifié noble & puissant Seigneur, Messire JEAN, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, dans le contrat de mariage de JEAN, fils du Seigneur de Gaubert, avec *Jeanne de Feschol*, du 22 Novembre 1453, par lequel mariage, en considération de ce qu'il étoit son proche parent & lignager, il lui fit don d'une rente de 50 livres, assise sur la Seigneurie de Cherviers, dans la Baronnie de Craon, ou sur celle de l'Isle-d'Athée, à son choix, ou sur les autres Seigneuries d'Anjou & du Maine. Il est qualifié de même dans une transaction passée avec son frère & *Guyon de Brée*, le 24 Mai 1454; reçut aveu d'un séage relevant de la Terre de la Motte-de-Bouchans, le 10 Octobre 1458. RENÉ, son parent, lui rendit aveu des Terres de la Touchardière & de l'Espronnière, le 31 Août 1458, & le 12 Février 1459, s'opposa en 1463, avec son frère, à la vente de la Terre de Milly en Gâtinois, qui avoit appartenu à la Maison de *Montenay*, dont étoit sa mère; transigea avec *Charlotte de Beauvau*, sa belle-sœur, sur ses reprises en 1463 & en 1466. Il est qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de St.-Brice, dans l'aveu qu'il rendit, le 4 Août 1464, de la Terre de la Motte-de-Bouchans, mouvante de Craon, & déclare son homme de fief simple RENÉ, Chevalier, à cause de l'Espronnière & de la Touchardière, mouvantes de ladite Terre. Il mourut en 1467, & avoit épousé *Louise de la Haye*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemillé, de Passavant, Mortagne, & de

*Thomine de Dinan*. Elle étoit veuve, & avoit le bail de ses enfants, les 5 Septembre & 5 Décembre 1468, qu'elle tranfigea avec *Jean de Brée*, pour le retrait de la Terre du Douet-Sauvage, dont elle consentit qu'il jouiroit jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars 1472, & qu'il en resteroit en possession, s'il n'étoit dédommagé par des héritages équivalents. Ce fut de son chef que les Terres de Beaupréau & de Chemillé passèrent dans la Maison de Scépeaux, après l'extinction des descendants de JEAN & de BERTRAND, ses frères. Ses enfants furent :

1. JEAN, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Anthée, la Motte-de-Bouchans, &c., qui rendit hommage de la Terre de Scépeaux, en 1472, & mourut sans enfants. Il épousa *Jeanne de Châteaubriant*, fille de *Théode*, Baron du Lyon-d'Angers, & de *Françoise Odart de Cursay*, Dame de Loigny ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Ufure, Vieilleville, la Motte-de-Bouchans, Virey, &c., après la mort de son frère aîné, est qualifié Chambellan & Conseiller du Roi dans l'hommage qu'il rendit des Terres de Virey & d'Ernays, sises au Bailliage de Mortain, le 14 Juillet 1484. Gui, Comte de Laval, XIV<sup>e</sup> du nom, lui donna la Haute-Justice, à 3 piliers dans sa Terre de Scépeaux, par Lettres du 1<sup>er</sup> Janvier 1489, dans lesquelles il le qualifie, suivant les archives de Laval, *son cher & bien aimé cousin FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, &c.* Il épousa *Marguerite d'Estouteville*, Dame de Mauffon, près Landevy, fille de *Michel*, Sire d'Estouteville, de Vallemont, & de *Marie de la RocheGuyon*, dont :

1. GUI, qui suit ;
2. Et RENÉ, auteur de la branche des Sires de Vieilleville, rapportée ci-après.

XI. GUI DE SCÉPEAUX, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Ufure, la Motte-de-Bouchans, &c., qualifié *noble & puissant Seigneur, Baron de St.-Brice*, dans un hommage rendu le 9 Septembre 1505, vendit en 1513 les Terres de St.-Brice & de la Chatière à Philippe de Montauban, Chevalier, Baron de Grenoville. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Longny*, fille de *Philippe*, Seigneur

de Pagny, Givry, &c., & de *Jeanne de Bauffremont*, Dame de Mirebeau, & tante de *Jacqueline de Longny*, Duchesse de Montpensier ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de la Rivière*, veuve de *Jean Anger de Crapado*, Seigneur du Pleffis-Anger, mort en 1525. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de la Rivière, en Bretagne, & d'*Aliette de Pontcalleck*. Du premier lit vinrent :

1. GUI, qui suit ;
2. LOUISE, qui épousa *René Anger*, Seigneur de Crapado, en Bretagne, & de la Rivière ;
3. Et FRANÇOISE, Fille d'Honneur de Mefdames de France, depuis 1530 jusqu'en 1535, mariée à *Méry*, Seigneur de *Chefpo*y & de Bretigny, Vice-Amiral de Bretagne & Chambellan du Roi.

XII. GUI DE SCÉPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Chemillé, Baron de Mortagne, Seigneur de Landevy, Mauffon, Bouche-d'Ufure, Bain, Beaumanoir, Guilledo, Miniac, la Hardouinaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ses Ordonnances, fut après la mort, sans enfants, de Philippe de Montepedon, veuve de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-fur-Yon, héritier dans les Terres de Chemillé & de Mortagne, comme représentant *Louise de la Haye*, sa bifaïeule, sœur de Bertrand, bifaïeul de cette Princesse. Il prend la qualité de son héritier dans une requête qu'il présenta au Roi pour reprendre le procès qu'elle avoit contre le Connétable de Montmorency, au sujet de la Terre de Châteaubriant, & il hérita, du chef de sa bifaïeule, des Terres de Bain, de Beaumanoir, de Guilledo & de la Hardouinaye, après la mort de Jean de Laval, Baron de Châteaubriant, arrivée en 1542. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Mathurine Anger de Crapado*, fille de *Jean*, Seigneur du Pleffis, & de *Jeanne de la Rivière* ; & 2<sup>o</sup> par contrat passé en la Cour d'Antrain, en 1555, *Charlotte de la Marzelière*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Marzelière & de Bonnefontaine, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Françoise de Porcon*. Elle fit une donation de 2 messes & autres prières, dans l'Eglise des Carmes d'Angers, le 21 Mars 1605. Du second lit vinrent :

- GUI, qui suit ;  
Et ROBERT, Baron de Beaumanoir, Seigneur

de Landevy & de Mauffon, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1630, sans avoir été marié.

XIII. GUI, III<sup>e</sup> du nom, Sire de SCÉPEAUX, Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Beau-préau, Comte de Chemillé, Vicomte de la Hardouinaye & de Miniac, Baron de Mortagne, de Beaumanoir & du Châtel, Seigneur de Bain, Mauffon, etc., Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, présida aux Etats de Bretagne, tenus à Nantes, en 1579; fut tué en 1597, à la tête d'un Corps de troupes qu'il commandoit en Poitou, pour le service du Roi HENRI IV, contre la Ligue. Il épousa *Marie de Rieux*, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame du *Châtel*. Elle fut servéc à son mari, & eut pour fille unique:

JEANNE, Duchesse de Beaupréau, & de Chemillé, héritière des autres Terres de sa branche, mariée 1<sup>o</sup> à *Henri de Montmorency*, fils aîné de *Henri*, Pair & Connétable de France, & de *Louise de Budos*. Ce mariage n'ayant point été consommé, elle épousa 2<sup>o</sup> le 15 Mai 1610, *Henri de Gondî*, Duc de Retz, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1590, mort le 12 Août 1659, fils de *Charles*, Général des Galères de France, & d'*Antoinette d'Orléans-Longueville*. Ils eurent *Catherine*, née le 28 Décembre 1612, morte le 30 Septembre 1679, mariée, en 1633, à *Pierre de Gondî*, Duc de Retz, mort le 29 Avril 1676, dont postérité; & *Marguerite-Françoise*, morte le 31 Mai 1670, qui porta la Terre de Beaupréau en dot, en 1645, à *Louis de Coffé*, Duc de Briffac, qui en eut *Marie-Marguerite*, qui épousa *François de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

#### BRANCHE

des Sires de VIEILLEVILLE.

XI. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Baron de Duretal & de Mathefelon (fils puîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite d'Estouteville*), fut Seigneur de Vieilleville, par partage qu'il fit avec *Gui*, son frère aîné. Il est qualifié noble & puissant Seigneur, Chevalier de Vieilleville, dans le contrat de mariage de CHARLOTTE, sa fille, de 1534, où il est dit mort. Il fut Lieutenant de la Compagnie de

Tome XVIII.

100 Hommes d'Armes de François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, se distingua à la bataille de Marignan en 1515, & quelques temps après, au combat de Paz, contre les Anglais. Il avoit épousé *Marguerite de la Faille*, Dame de la Baronnie de Duretal, de Mathefelon & de St.-Michel-du-Bois, veuve de *René du Mas*, Chevalier, Seigneur de la Vaizouzière, & fille de *François*, Baron de Duretal & de Mathefelon, & de *Jeanne de la Chapelle-Rainfouin*. Leurs enfants furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Thevalle*, Seigneur de Bouillé, de Soichon, de St.-Sauveur & d'Aviré, Gouverneur, & premier Chambellan du Duc d'Alençon;
3. & CHARLOTTE, mariée, par contrat passé en la Cour de Duretal, le 8 Mars 1534, à *Louis du Pleffis*, Seigneur du Pleffis-Châtillon, Chauvigné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

XII. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Sire de Vieilleville, « fut élevé enfant d'honneur de Louise de Savoie, mère du Roi François 1<sup>er</sup>. Il se trouva à la prise de Pavie & de Melpe en 1528, se signala en un combat naval donné près de Naples, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant. Il servit au siège de Perpignan, & y fut fait Chevalier en 1541. Il se trouva de plus à ceux de Landrecies, de St.-Dizier, d'Heldin & de Théroouanne; assista le Comte d'Enghien à faire lever le siège de Nice, combattit à la bataille de Ceri-foles en 1544, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui l'avança à la Cour. Il se trouva au siège de Bologne en 1549, eut le gouvernement des Évêchés de Metz, Toul & Verdun en 1553, forma le siège de Thionville en 1558, & contribua beaucoup à sa prise. Le Roi le fit Maréchal de France en 1562. Durant les troubles des Huguenots, il servit au siège du Havre-de-Grace, & à celui de St.-Jean-d'Angély. Après le décès du Vicomte de Martigues, il fut établi Gouverneur de Bretagne, & mourut de poison le 30 Novembre 1571, ayant acquis beaucoup de réputation dans 5 Ambassades qu'il fit en Allemagne, en Angleterre & en Suisse. » Il épousa *Renée le Roux*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemans & de la Roche-des-Aubières, & de

A a

*Catherine de Saint-Aignan*, dont il n'eut que :

MARGUERITE, Comtesse de Duretal, Baronne de Mathélon & de Vieilleville, morte à Rennes, le 26 Mars 1603. Son corps fut porté à Champeau, au tombeau de son mari. Elle épousa *Jean*, Marquis d'*Espinay* ; Et JEANNE, Dame de St.-Michel-du-Bois, de la Houberdière & de la Bardière, Dame d'Honneur de Claude de France, Duchesse de Lorraine, mariée, 1<sup>o</sup> en 1555, à *Aubry du Châtelet*, Chevalier, Baron de Deuilley, Seigneur de Gerbevilliers, de Bulgnéville, mort en 1569 ; & 2<sup>o</sup> avant le 24 Juin 1573, à *Antoine d'Espinay*, Seigneur de Broom & du Mollay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de l'ESPRONNIÈRE.*

VII. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier (second fils de JEAN, & de *Marie de Beaumont*), eut pour son partage la Terre de l'Espronnière, dans la Paroisse de Livré en Craonnois. Il fut fait Chevalier à la bataille de Cocherel, gagnée par Du Guesclin, le 6 Mai 1364, & accompagna, la même année, le Roi Charles V à son sacre à Reims. Il épousa *Simonne Rouffard*, sœur de *Drouet*, Chevalier, Seigneur de la Rouffardière, dont :

1. SYLVESTRE, qui suit ;
- 2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de la *Cherbonnerie*, rapportée ci-après.

VIII. SYLVESTRE, dit *Sauvestre* de SCÉPEAUX, Ecuyer, Seigneur de l'Espronnière, & de la Touchardière, servit avec YVON DE SCÉPEAUX, son oncle, dans la Compagnie de Guillaume de Courciers, en 1380, & avec JEAN, Sire de Scépeaux, son autre oncle, dans celle de Jean, Sire de Landevy, en 1386. Il est dit *homme de foi simple dudit Sire de Scépeaux, son oncle*, à cause des Terres de l'Espronnière & de la Touchardière, & tenir la dernière comme bail de ses enfants, dans l'aveu que ce dernier rendit de la Terre de la Motte-de-Bouchans, en 1407. Il rendit aveu à M. d'Albret, comme Baron de Craon, des lieux de la Rivière, de Chasteignon, le 29 Février 1408, & déclara que ses biens consistoient tant en fiefs que domaines, qui partirent naguère de la Terre de l'Isle-d'Athée, alors possédée par M. DE SCÉPEAUX, & des

choses que tenoient YVON DE SCÉPEAUX, & Jean de Montclerc, qui partirent de la même Terre. Il est aussi nommé dans l'aveu de Mongendrière, rendu par YVON, son oncle, en 1409 ; confentit, le 14 Juillet 1420, que les acquisitions que BERTRAND, son frère, avoit faites ou pourroit faire à l'avenir, demeurassent à lui ou à ses héritiers, & lui donna en héritage une rente en argent & en feigle, à prendre sur la Terre de l'Espronnière, par acte du 14 Novembre 1435. Il vivoit encore en 1446. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Marie Touchard*, Dame de la Touchardière, morte le 3 Janvier 1407, fille aînée, principale héritière de *Geoffroi*, Seigneur de la Touchardière dans la Paroisse de Balou ; & 2<sup>o</sup> N... *le Connétable*, Dame de la Raudière en Quélaine, pour laquelle il plaidoit en 1446. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. SYLVESTRE, dit *le Jeune*, mort sans enfants, avant 1456 ;
3. CATHERINE, mariée à *Pierre Gaultier*, Chevalier, Seigneur de la Bougonnière ;
5. Et autre CATHERINE, Dame de Tuillé, vivante en 1456.

IX. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Espronnière & de la Touchardière, qualifié Chevalier dans l'aveu de la Terre de la Motte-de-Bouchans, rendu par JEAN, Sire de SCÉPEAUX, son cousin issu de germain, le 24 Août 1464, épousa *Catherine d'Angennes*, fille de *Jean*, dit *Sapin*, Seigneur de Rambouillet, & de *Jeanne Courtemblay*, dont

X. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de l'Espronnière, de la Touchardière & de la Rivière, qui est employé dans un compte de Raoul de Launay, Trésorier & Receveur-Général du Duc de Bretagne, fini le 1<sup>er</sup> Décembre 1452. (Voy. l'Hist. de cette province par Dom Morice, t. II, aux preuves, pag. 1607.) Il fut commis par le Roi pour accompagner l'Amiral de Bueil, par Lettres du 10 Mars 1453 ; rendit aveu du domaine de la Rivière au Seigneur de Craon, les 6 Août 1456, & 15 Novembre 1459 ; fut présent à la transaction passée entre l'Amiral de Bueil & Jacques de Bueil, son neveu, le 10 Avril 1464 ; est dit *homme de foi simple de JEAN, Sire de SCÉPEAUX*, à cause de son hébergement, moulin & refoul de l'Espronnière,

mouvant de la Motte-de-Bouchans, dans l'aveu que celui-ci rendit de cette Terre, le 6 Août suivant; il fut nommé exécuteur, avec l'Amiral de Bueil, du testament de Louïse de Fontaines, femme de Jacques de Bueil, Seigneur de Bois, veuve dudit Amiral, du 28 Janvier 1469. Il étoit mort le 25 Août 1485, & eut de la femme dont le nom est ignoré :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Touchardière, de l'Espronnière, de la Rivière, &c., qui rendit aveu du Domaine de la Rivière, mouvant de Craon, à Louis, Sire de la Trémoille, le 1<sup>er</sup> Mars 1484, & le sceilla de son sceau. Il est dit *homme de foi lige & simple* de FRANÇOIS, Sire de Scépeaux, son parent, à cause de ses Terres de l'Espronnière & de la Touchardière dans l'aveu rendu, par ce Seigneur, de la Motte-de-Bouchans, le 26 Août 1485, & il mourut sans postérité;
2. ANTOINETTE, Dame de l'Espronnière & de la Touchardière, mariée, vers 1500, à *Georges de Chauvigné*;
3. Et RADEGONDE, mariée à *Jean de Pannard*, Seigneur de Ravigné.

## BRANCHE

des Seigneurs de la CHERBONNERIE,  
Marquis du CHALONGE.

VIII. BERTRAND DE SCÉPEAUX, Ecuyer (second fils de JACQUES, Seigneur de l'Espronnière, & de *Simonne Rouffard*), acquit une rente de 10 boisseaux de seigle, par acte passé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1417; & SYLVESTRE, son frère, consentit, le 14 Juillet 1420, que toutes les acquisitions, qu'il avoit faites ou pourroit faire dans la suite, fussent pour lui & pour ses héritiers. Il acquit les Terres de Beauchefne & de la Courtillerie-de-Meaunles, y contiguës, sises dans la Paroisse de Balou, les 15 Août 1420 & 15 Septembre 1424; & celle de la Cherbonnerie, le 14 Septembre 1433. SYLVESTRE, son frère, lui donna héritage, pour lui & ses héritiers, le 14 Novembre 1435, d'une rente de 60 sols, & de 8 septiers de seigle, à prendre sur la Terre de l'Espronnière. Il épousa *Jacquette de Montbourcher*, fille de *Jacques*, & de *Guillemette de Vandigné*. Elle vivoit avec son mari en 1424. Ils eurent :

IX. JEAN DE SCÉPEAUX, Seigneur de Beauchefne & de la Cherbonnière, qui acquit, par échange, divers héritages dans la Paroisse

de Balou, le 25 Octobre 1466; comparut en équipage de guerre aux montres de la noblesse d'Anjou, à Craon, le 15 Novembre 1467, partagea avec Pierre de Baubigny, Ecuyer, & Jeanne de Beaucé, la succession de son beau-père, comme on l'apprend de la ratification qui en fut faite après sa mort, par JEAN, son fils, le 3 Mars 1476. Il se trouva aux Etats tenus à Tours en 1468, & suivit le Roi LOUIS XI au siège de Liège, où il fut dangereusement blessé. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Guillemette Maimbier*, morte en 1423, fille de *Bertrand*. Le nom de sa seconde femme est ignoré. Il eut de la première :

1. JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Beauchefne & de la Cherbonnerie, qui ratifia en la Cour de Château-Gontier, le 3 Mars 1476, le partage fait entre son père & Pierre de Baubigny, & Jeanne de Beaucé, sa femme, de la succession de *Bertrand Maimbier*, son aïeul maternel; donna à ferme, le 16 Juin 1479, pour 9 années, une rente de 8 septiers de seigle qu'il avoit droit de prendre sur le Domaine de l'Espronnière, & présenta requête à la Dame de l'Espronnière, pour qu'elle en permit la perception. Il mourut sans enfants, avant le 27 Novembre 1483;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. JEANNE, morte avant 1483;
4. RENÉE, qui épousa, le 27 Novembre 1483, *Guillaume d'Orçifès*, Ecuyer;
5. Et MATHURINE, morte avant 1507.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & de la Jarriaye, tranliga, avec son beau-frère, sur le partage des successions de ses père & mère, & de celles de ses frères & sœurs, à Craon, le 27 Novembre 1483, & se chargea d'acquitter le douaire de sa belle-mère. Il acquit, avec sa femme, des héritages dans la Paroisse de Balou, en 1485, & étoit mort le 28 Juin 1510. Il épousa *Jeanne de Mauviel*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Luzardière en Craonnois. Elle vivoit en 1510, & eut :

1. BERNARDIN, qui suit;
2. MARGUERITE, qui épousa *Olivier Prévost*, laquelle vendit, le 4 Juin 1518, à BERNARDIN, son frère, la part qui pouvoit lui appartenir dans les successions de leurs père & mère, & de JEANNE, leur sœur;
3. JEANNE, morte avant le 4 Juin 1518;
4. Et ROBERTE, qui partagea avec son frère en 1533.

XI. BERNARDIN DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchefne & de la Grange-Fournelière, acquit de Guillaume & Guyon d'Orcifès, ses oncle & cousin, le 1<sup>er</sup> Septembre 1507, ce qui leur appartenait sur la Terre de la Fournelière; tranfigea, le 28 Juin 1510, en son nom & en ceux de sa mère & de ses sœurs, avec René de Baubigny, Seigneur de Villette, sur le paiement d'une rente que celui-ci avoit été condamné de leur payer, comme représentant son père dans la succession de feu Jean de Montboucher, & remit tous ses droits audit Seigneur de Villette, moyennant la cession que lui fit celui-ci du lieu de la Grange-Fournelière. Il fut renvoyé, par sentence donnée aux plaids de la Brosse, le 20 Octobre 1512, de la demande qu'on avoit faite à son père, pour qu'il eût à rendre des contrats d'acquisitions faites par BERTRAND DE SCÉPEAUX, sur Guillaume le Breton, & par JEAN DE SCÉPEAUX, avec Louis le Hayier. Il acquit, le 4 Juin 1518, les droits de MARGUERITE, sa sœur, dans les successions de leurs père & mère, & de JEANNE DE SCÉPEAUX, leur sœur; partagea avec ROBERTE, son autre sœur, en 1533, & reçut quittance du paiement de la dot de JEANNE, sa fille, le 1<sup>er</sup> Juin 1535. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juin 1511, *Marguerite de Breon*, fille aînée de Jacques, Seigneur du Coudray & de la Giraudière, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. CHARLES, Seigneur de Beauchefne, par la cession que son frère lui en fit, le 28 Janvier 1547, en faveur de son mariage avec *Julienne du Layeul* (qu'il avoit épousée le même jour), fille de *Jean*, Seigneur des Alleux, & de *Guyonne des Salles*;
3. & 4. MARGUERITE & MARIE, partagées le 22 Janvier 1544;
4. JEANNE, mariée, le 6 Mars 1534, à *Mathurin de Beauvevis*, Seigneur de la Breche-tière;
6. Et RENÉE, mariée à *Joachim de la Moralerie*, Ecuyer, Seigneur de la Courfourée.

XII. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, Beauchefne & du Coudray, servit au ban & arrière-ban, suivant un certificat donné par François, Seigneur du Hommet, Capitaine des Gentilshommes du ban d'Anjou, le 6 Octobre 1536. Il partagea, le 8 Avril 1545, au nom de sa femme,

les biens de son beau-père, avec *Antoinette du Mortier*, sa belle-sœur, âgée de 16 à 17 ans, à laquelle il céda les Terres de la Jolifierie & de la Gilletterie, Paroisses de Bouchamp. Il épousa *Mathurine du Mortier*, Dame du Vivier, fille de *Thibaut*, Seigneur du Vivier & de la Telisière, & de *Louise Briand*. Elle étoit veuve en 1569, & eut :

FRANÇOIS, qui fuit ;  
Et RENÉE, mariée, par contrat du 9 Décembre 1562, à *Georges Gilet*, Seigneur de Montfranc & de la Gonnière, fils de *Pierre*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Christophlette de Landevy*.

XIII. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchefne & du Coudray, vendit, conjointement avec sa mère, le 17 Mai 1569, un pré nommé la petite rivière, à Guillaume Boyeau, Vicaire de Neuville, & fut condamné, par sentence du Lieutenant-Particulier du Sénéchal d'Anjou, du 19 Décembre 1587, à faire la recouffe, aliàs retrait, de la moitié du moulin de Chovaines, Paroisse de St.-Clément de Craon. Il étoit Homme d'Armes dans la Compagnie du Maréchal de Vieilleville, en 1571; passa, en 1572, en la même qualité, dans la Compagnie de 50 Hommes d'Armes de Gui, Comte de Chemillé, de laquelle il fut fait Guidon en 1577, & Lieutenant en 1579. Il épousa, par contrat du 30 Janvier 1570, *Jacqueline de la Touche*, veuve d'*Olivier*, Seigneur de *Chauble* ou *Chouble*, & fille de *Jacques*, Seigneur de la Fontaine, & de *Marie de la Bouvraye*. Elle survécut à son mari, & eut :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauchefne*, Marquis de *Beaupréau*, rapportée ci-après ;
3. & 4. MARGUERITE & FRANÇOISE, partagées par leur frère, le 18 Novembre 1601.

XIV. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, est nommé, avec sa mère, dans un transport du 15 Avril 1597. Il partagea, le 18 Novembre 1601, les biens de ses père & mère avec son frère & ses sœurs; reçut quittance, le 16 Mai 1624, de *Charlotte de Cheverue*, veuve de son frère, & partagea, du consentement de sa femme, leurs biens à ses enfants, le 10 Juillet 1630. Il obtint, le 10 Mai 1635, acte de la

représentation de ses titres de noblesse, dans laquelle il fut maintenu avec PIERRE, son fils, par ordonnance des Commissaires du Roi, au réglemeut des Tailles de la généralité de Touraine. Il épousa, par contrat du 17 Août 1594, *Jeanne Balue*, Dame du Chemin, fille de *Claude*, Seigneur du Bois & du Bois-Noûlet, & de *Guyonne Bretonnière*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs du *Chemin*, rapportée ci-après ;
3. Et PERRINE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1626, à *Louis le Picart*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maison, fils aîné de *Guy*, & de *Catherine d'Andigné*. Ils furent présents au mariage de MICHEL DE SCÉPEAUX, leur neveu, en 1646.

XV. PIERRE DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, du Coudray, & de la Fontaine, partagea, le 10 Juillet 1630, les biens de ses père & mère avec son frère & sa sœur. Il épousa, par contrat du 23 Mai 1619, *Louise Cheminard*, Dame de Cheviré, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, & de *Barbe de Maillé*, Seigneur & Dame de Chalonge. Elle vivoit encore avec son mari le 23 Mai 1646. Leurs enfants furent :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. GABRIEL-RAPHAEL, Seigneur du Coudray, maintenu dans sa noblesse avec son frère MICHEL, le 25 Mars 1667.

XVI. MICHEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Coudray & du Chalonge, Paroisse du Châtellais en Anjou, demuroit au Chalonge lorsqu'il obtint, le 25 Mars 1667, acte de la représentation de ses titres de noblesse pour lui, pour son frère & ses cousins, devant M. Voisin de la Noiraye, Intendant en Touraine. Il épousa, le 21 Mai 1646, *Françoise Martin*, fille de *François*, Seigneur de Boistailié, & de *Catherine Guérin*, dont :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. N... DE SCÉPEAUX, Ecclésiastique ;
3. LOUISE, née le 10 Mai 1650 ;
4. MARIE, née le 11 Mai 1659 ;
5. MADELEINE-ÉLISABETH, née le 20 Octobre 1662 ;
6. FRANÇOISE, née le 11 Avril 1666 ;
7. Et LOUISE-VICTOIRE.

XVII. GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier,

Seigneur du Coudray, du Chalonge & de la Boiffière, fut maintenu dans sa Noblesse par M. Chauvelin, Intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il épousa, par contrat du 18 Novembre 1678, *Anne-Madeleine-Geneviève Sevin*, fille de *Marin*, Seigneur de la Rivière, près Beaumont-le-Vicomte & de Frefnay au Maine, & de *Renée le Fèvre*, sa première femme, dont :

1. PIERRE-MARIN-GABRIEL, qui fuit ;
2. Et MARIE-HENRIETTE, Religieuse à la Visitation d'Angers.

XVIII. PIERRE-MARIN-GABRIEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Chalonge & de la Boiffière, maintenu dans sa Noblesse avec son père, en 1715, fut Capitaine de Dragons au Régiment de Senneterre, & est mort en 1727. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1709, *Marie-Anne d'Espinay*, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Haute-rivière, & d'*Anne de la Barre-Goupil*, dont :

1. GABRIEL-PIERRE, Seigneur du Chalonge, de la Boiffière, de la Blerie & de la Hauterivière, né le 15 Novembre 1710, reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie, le 22 Mars 1727, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 2 Février 1756, sans enfants. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1734, *Madéleine-Éléonore - Emilie Hullin de la Selle* ;
2. RENÉ-PAUL, qui fuit ;
3. ANNE-MADELEINE, Religieuse, Chanoinesse à l'Abbaye Royale du Ronceray à Angers ;
4. Et MARIE-LUCIE,

XIX. RENÉ-PAUL, Comte DE SCÉPEAUX, Chevalier du Chalonge, de la Boiffière, &c., né en 1712, est entré Cornette de Cavalerie au Régiment de Toulouse, en 1733 ; a été fait Capitaine audit Régiment en 1735 ; Aide-Maréchal des Logis de la Cavalerie en 1748 ; Mestre de Camp de Cavalerie en 1749 ; Lieutenant-Colonel du même Régiment, aujourd'hui Penthievre, en 1753 ; Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Chef de Brigade de ses Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, est mort le 27 Mai 1776. Il épousa, le 11 Juillet 1751, *Marguerite du Vivier*, dont

MARIE-RENÉ-PIERRE-LOUIS, né le 19 Octobre 1756.

## BRANCHE

des Seigneurs DU CHEMIN,  
DU HOUSSAY, &c.

XV. RENÉ DE SCÉPEAUX (second fils de RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, & de *Jeanne Balue*), fut Seigneur du Chemin & de la Grande-Chauffée, par le partage que son frère lui fit le 10 Juillet 1630. Il vivoit encore le 28 Juin 1652, lors de l'acte de curatelle de ses enfants mineurs. Il épousa, par contrat du 28 Juin 1640, *Jacquine Gouezaut*, fille de *Robert*, Conseiller du Roi, en l'Élection d'Angers, & de *Marie Couffard*. Elle étoit morte en 1652, & eut :

1. ANNE, nommé dans l'acte de curatelle de 1652, & mort sans alliance;
2. PIERRE, qui suit;
3. ÉLISABETH, mariée, en 1670, à *Claude Mabile*, Seigneur de la Pommelière;
4. RENÉE, mariée, en 1670, à *Louis de Menières*, Seigneur de la Gaudinière;
5. Et LOUISE, mineure en 1652.

XVI. PIERRE DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houllay, baptisé en la Paroisse de St.-Sauveur de Flée, le 11 Août 1643, testa le 20 Juin 1686. Il épousa, par contrat du 17 Juillet 1665, *Catherine Gandon*, fille de *Jean*, & de *Sainte de Rouez*, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur du Moulin-Vieux & de Langlée, né le 10 Décembre 1668, qui fut élevé Page de la Reine de Suède, où il a servi plusieurs années; revint en France; fut Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il épousa, par contrat du 9 Janvier 1709, *Marie-Antoinette des Hayes*, fille de *Henri*, Seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie Hesnaut*, dont :

1. CLAUDE-GASTON, Seigneur du Moulin-Vieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711, reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 3 Mars 1728; Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment de Villeroy, Cavalerie, en 1730; Capitaine dans le même Régiment en 1735; Mestre de Camp de Cavalerie en 1744; Enseigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, en 1747; Brigadier des Armées du Roi en 1748,

Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la même Compagnie en 1755, Maréchal de Camp & Gouverneur du Fort d'Escarpe;

2. PIERRE, Cornette dans le Régiment de Montrevel, en 1733; Capitaine au même Régiment, sous le nom de *Vogué*, en 1737; Mestre de Camp, en 1749; Enseigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, en 1755; Brigadier des Armées du Roi, & nommé, en 1767, Commandant des provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais;
3. GUILLAUME-FRANÇOIS, mort jeune;
4. ALEXANDRE, Major du Régiment de St.-Jacques, Cavalerie;
5. GABRIEL, Capitaine au Régiment de Conti;
6. FRANÇOIS, mort jeune;
7. MARIE, née en 1713;
8. Et JOSÉPHE-MADELEINE - ELÉONORE - CATHERINE, née le 14 Novembre 1714, reçue à St.-Cyr le 21 Novembre 1722, Doyenne de l'Abbaye d'Étival au Maine.
3. PIERRE, Seigneur du Chemin, qui épousa, le 9 Novembre 1704, *Angélique du Guefclin*, morte sans enfants, le 2 Mars 1709, fille de *René*, Seigneur de Beaucé, & d'*Anne Couffnot*;
4. Et N... DE SCÉPEAUX, dit de la *Chauvière*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Lande, tué en 1714, au siège de Barcelone.

XVII. JOSEPH DE SCÉPEAUX, Seigneur du Chemin & du Houffay, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, blessé dangereusement au siège de Charleroi, servant d'Aide de Camp au Maréchal de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment Wallon au service du Roi d'Espagne, Brigadier des Armées, Gentilhomme de la Clef d'or de sa Chambre, avec titre de *Marquis de Castille*, le 6 Octobre 1715, depuis Brigadier d'Infanterie en France, & Chevalier de St.-Louis en 1719, eut une pension de 4000 livres, & est mort en 1723. Il avoit épousé *Catherine Chailland*, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
2. PIERRE-HENRI, Comte de Scépeaux, Capitaine des Gardes Wallones en Espagne, Brigadier des Armées, en 1745, Gentilhomme de la Clef d'or au mois de Janvier, Commandeur de l'Ordre de St.-Jacques, Maréchal de Camp, au mois de Janvier 1746, tué au combat de Calone en Italie, dans l'Etat de Venise, au mois de Mai 1746;
3. & 4. LUCIE & MARIE-ANNE.



XVIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Houffay & des Châtellenies de Louvaines & de St.-Martin-du-Bois, & de la Terre de Lorraine, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de son père, en Espagne, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, au service de France, Chevalier de St.-Louis, mort en 1757, épousa, 1<sup>o</sup> le lundi après la Pentecôte 1728, *Marie-Anne de Baglion*, veuve de PIERRE-MARIN-GABRIEL DE SCÉPEAUX; morte sans enfants; 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Février 1744, *Françoise Girard de Gassines*; & 3<sup>o</sup> par contrat du 19 Juin 1749, *Louise-Madeleine de Baglion de la Dufferie*, morte à Paris, le 4 Juin 1773, dans la 50<sup>e</sup> année de son âge, fille de *Jacques*. Du second lit vint :

1. JEAN-MARIE-GABRIEL, né en 1746.

Du troisième lit font né

2. LOUIS-JOSEPH;  
3. Et JACQUELINE-MARIE-LOUISE-JOSEPHE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUCHEFNE & de  
LA ROCHE-NOYANT,  
aujourd'hui Marquis de BEAUPRÉAU.

XIV. JEAN DE SCÉPEAUX, Chevalier (second fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Cherbonnerie, & de *Jacqueline de la Touche*), Seigneur de Beauchefne & de la Grange-Fournelière, par le partage que son frère lui fit, le 18 Novembre 1601, épousa, par contrat du 14 Novembre 1601, *Charlotte de Cheverue*, qui étoit veuve le 6 Mai 1624, & fut tutrice des enfants. Elle étoit fille de *Pierre*, & de *Léonarde Baudin*, Dame de la Lande-de-Cheverue. Ils eurent :

1. CHARLES, qui suit;  
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Bois-Guinet & de la Foucheraye, rapportée ci-après.

XV. CHARLES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Beauchefne, fut maintenu dans la Noblesse avec RENÉ, son oncle, le 10 Mai 1635, & épousa, le 10 Octobre 1636, *Renée Laillier*, Dame de la Roche-Noyant, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Frefnaye,

& d'*Anne de Breon*, Dame de la Corbinière, dont :

CHARLES, qui suit;  
Et FRANÇOIS.

XVI. CHARLES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, demeurant à la Roche-Noyant, Élection d'Angers, fut maintenu dans la Noblesse, par M. Voifin de la Noiraye, le 25 Mars 1667, & épousa, par contrat du 12 Mai 1656, *Isabelle Menardeau*, fille de *Noël*, Ecuyer, Seigneur de la Hulonnière & de Maubreil, dont :

GUI-MICHEL, qui suit;  
Et ANNE-ELISABETH, mariée le 5 Décembre 1694, à *Jean-René le Maître*, Chevalier, Comte de la Garlaye, Seigneur de l'Orme, de Cheral, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, Infanterie.

XVII. GUI-MICHEL DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, la Gravoyère & la Corbinière en Anjou, Marquis de Scépeaux, servit plusieurs années en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Asfeld; fut maintenu dans la Noblesse, par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 27 Août 1715, & mourut le 27 Juin 1721. Il épousa, le 11 Février 1692, *Madeleine-Marguerite Chotard*, morte en 1731, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Laurencin*, dont :

1. N... DE SCÉPEAUX, mort en Anjou, âgé de 19 ans, en 1715;  
2. CHARLES, Comte de Scépeaux, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli, en 1730;  
3. JACQUES-BERTRAND, qui suit;  
4. MARGUERITE-ANGÉLIQUE-CONSTANCE dite *Mademoiselle de Scépeaux*, morte fille;  
« 5. MICHELLE, dite *Mademoiselle de la Roche-Noyant*, née le 1<sup>er</sup> Mai 1699; »  
6. N... DE SCÉPEAUX, dite *Mademoiselle de la Gravoyère*, née le 8 Septembre 1703;  
7. Et ANNE-ELISABETH, dite *Mademoiselle de la Corbinière*, « née en Avril 1705. »

XVIII. JACQUES-BERTRAND DE SCÉPEAUX, Marquis de Beaupréau, Seigneur des Châtellenies de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, né le 25 Février 1704, fut d'abord Lieutenant en second de la Mestre-de-Camp du Régiment de Villeroy, en

1721, puis Capitaine dans le Régiment de Montrevel, en 1722; Colonel du Régiment de Lyonnais, en 1734; Lieutenant-Général de la province d'Anjou, & pays Saumurois, en 1738; Brigadier en 1743, Maréchal de Camp en 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, mort le 10 Janvier 1778. Il épousa, par contrat du 29 Mars 1740, *Elisabeth-Louise Duché*, morte le 29 Juillet 1754, à Paris, âgée de 42 ans, fille unique de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Passy en Brie, Chevalier d'Honneur au Bureau des Finances de la Rochelle, & de *Marie Mouchard*, dont :

1. FRANÇOIS - MADELEINE - BERTRAND, né en Août 1744, mort en Février 1751 ;
2. ELISABETH-LOUISE-ADÉLAÏDE, dite *Made-moiselle de Beaupréau* ;
3. ET MARIE-FRANÇOISE-ROSALIE, dite *Made-moiselle de Scépeaux*, mariée, par contrat du 23 Octobre 1769, (célébration le 20 Novembre) à *Nicolas-François-Julie*, Comte de la *Tour d'Auvergne*, né le 10 Août 1720.

## BRANCHE

des Seigneurs du Bois-GUINOT  
& de la FOUCHERAYE.

XV. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX (second fils de JEAN, Seigneur de Beauchefne, & de *Charlotte de Cheverue*), Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, fut maintenu dans la Noblesse avec CHARLES, son frère, le 10 Mai 1635, & vivoit encore le 12 Mai 1656, avec sa femme. Il épousa, par contrat du 11 Mai 1631, *Jacqueline du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beligné, & de *Claude de Roirand*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. 3. & 4. JEANNE, MARIE & ANGÉLIQUE.

XVI. JACQUES DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, résidoit à la Roche-Noyant, lorsqu'il fut maintenu dans la Noblesse, le 25 Mars 1667, par M. Voisin de la Noiraye, Intendant de Tours. Il épousa, par contrat du 9 Octobre 1663, *Elisabeth d'Aubert*, fille de N... *d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur de la Criberie, & de *Renée Jaret*, dont :

XVII. RENÉ-JOSEPH DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot maintenu dans

la Noblesse, le 27 Octobre 1715, par M. Chauvelin, Intendant de Tours. Il épousa, le 19 Juillet 1702, *Perrine-Roje le Prefre*, dont :

1. RENÉ-GUI, Ecclésiastique ;
2. 3. & 4. PIERRE-FRANÇOIS MAURICE & CHARLES, tous les 3 morts ;
5. FRANÇOIS-GABRIEL, Vicaire-Général du Diocèse de Langres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Hambie, en 1744, & de Remy en 1754, mort le 25 Avril 1772 ;
6. MATHIEU, qui fuit ;
7. ET PERRINE.

XVIII. MATHIEU DE SCÉPEAUX, Vicomte de Scépeaux, ancien Capitaine d'Infanterie, épousa, par contrat du 23 Novembre 1763, *Marie-Louise Greffin*, dont :

1. MARIE-PAUL-ALEXANDRE-CÉSAR, né le 23 Mai 1766 ;
2. MARIE-PAUL-ALEXANDRE-CÉSAR, dit *Jeune*, né le 28 Septembre 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 10 Juin 1769 ;
3. MARIE-FRANÇOISE-AGATHE-GENEVÈVE, née le 4 Septembre 1764 ;
4. ET MARIE-RENÉE-MARGUERITE, née le 5 Septembre 1767.

## BRANCHE

des Seigneurs de GAUBERT.

VII. YVON DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Touche, Baron de la Motte-de-Balou, &c., & en partie de l'Isle-d'Athée (troisième fils de JEAN, Seigneur de Scépeaux, & de *Marie de Beaumont-Brienne*), étoit, ainsi que SYLVESTRE, son neveu, au nombre des Ecuyers de la Compagnie de Guillaume de Courcieris, Chevalier, dont la revue fut faite à Craon, le 1<sup>er</sup> Février 1380. Il étoit un de ceux de la Compagnie de Jean Giffart, Chevalier à la revue faite à Angers le 19 Octobre 1394. Il est dit *homme de foi simple de Gilles de Quatrebarbes*, à cause de sa Châtellenie de la Touche-Baron, dans l'aveu rendu par celui-ci à Charles d'Albret, Sire de Craon, de sa Terre de la Motte-Cheorchin, le 4 Novembre 1406 ; est qualifié Seigneur de l'Isle-d'Athée, avec JEAN, Sire de Scépeaux, son frère, & avec Jean de Montclerc, dans l'aveu que son frère rendit de cette Terre le 5 Janvier 1407 ; est encore nommé, avec Jean de Montclerc, comme tenant des biens détachés de l'Isle-d'Athée, dans l'aveu rendu par SYLVESTRE, son neveu, à N...

d'Albret, Sire de Craon, le 27 Février 1408, des Domaines de la Rivière & de Chasteignon. Il rendit aveu, le 22 Octobre 1409, à M. d'Albret, à cause de sa Terre de Craon, des Lieux & Domaines de la Maugendrière & de Malaumofne, fis dans les Paroisses d'Athée & de Livré, & démembrés de la Terre de l'Isle-d'Athée, tenue par Jean, son frère. Il est encore fait mention de lui, à cause de sa Terre du Pleffis-Brochart, dans l'aveu que Jean, Comte d'Alençon, donna en 1413, au Roi de Jérusalem & de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Renée Brochart*, Dame du Pleffis-Brochart, dont :

1. AMAURI, qui fuit ;
2. MARGUERITE, Dame du Pleffis-Brochart, qu'elle eut en partage avec sa sœur, qui rendit aveu au Comte d'Alençon en 1435, & épousa *Jean de Villarmois*, Ecuyer, Seigneur de Villarmois, avec lequel elle vendit, du contentement de ROBERTE, sa sœur, le fief du Pleffis-Brochart en 1437 à Henri de Villebranche, Chevalier, Seigneur de Martigné-Ferchaut ;
3. Et ROBERTE, qui épousa *Jean Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Villetremaisé & de St.-Cyr au Maine.

VIII. AMAURI DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Motte-de-Balou & de la Touche-Baron, épousa *Jeanne de Mailé*, dont :

RENÉ, qui fuit ;

Et JEAN, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, marié par contrat passé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1453, à *Jeanne de Feschal*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de l'Espinau, & de *Philippe de Landevy*, alors mariée à *Michel de St.-Aignan*, Ecuyer. Par ce contrat, *Jean*, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, son proche parent & lignager, lui assigna une rente de 50 liv. sur sa Terre de Cherviers. Il étoit, en 1460, l'un des Hommes d'Armes de la Compagnie de 70 Lances de M. le Comte du Maine, comparut aux Montres des Nobles d'Anjou, faites à Craon, le 15 Novembre 1467, & au Lion d'Angers, le 15 Décembre 1470.

IX. RENÉ DE SCÉPEAUX, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou & de la Bodinière, épousa *Yoland le Maire*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Jacquin, & d'*Ijabeau Quatrebarbes*, dont :

X. JEAN DE SCÉPEAUX, Seigneur de Gau-

Tome XVIII.

bert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, qui est nommé comme tenant le Domaine de Gaubert en hommage simple de Gilles de Laval, Seigneur de Lone, dans l'aveu que celui-ci rendit de la Terre de Pomerieux, à la Baronnie de Craon, le 20 Février 1535. Il déclara, en 1550, devant le Procureur du Roi à Angers, tenir la Terre de Gaubert, du Seigneur de Congé; celle de la Motte-Balou, de la Baronnie de Craon, celle de la Bodinière du Seigneur d'Annebault, comme Seigneur de St.-Péan, & celle de Viaulnay du Seigneur de Monceaux. Il épousa *Jeanne Mainguy*, Dame de Viaulnay, Paroisse de Loigné, près Château-Gonthier & de la Péanière, dont :

1. CLAUDE, Dame de Gaubert, de la Péanière & de Viaulnay, qui épousa *Jean de Beucé*, Ecuyer, Seigneur de Beucé, près Sablé, morte sans postérité ;
2. LOUISE, Dame de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, mariée, en 1561, à *Olivier-Brigitte-René Erault*, Seigneur de Chemans ;
3. Et RENÉE, qui épousa *Paul de la Saugère*, Seigneur de la Bouffardière.

Les armes : *vairé d'argent & de gueules*. Supports : *deux lions*. Devise : *IN SPEN CONTRA SPEN*. (Extrait d'une généalogie imprimée, à la fin de laquelle se trouve l'histoire du Maréchal de la Vieilleville, où nous le voyons).

SCEY - MONTBÉLIARD. ALEXANDRE-ANTOINE, Comte de SCEY-MONTBÉLIARD, est Maréchal de Camp. Voy. CEYS.

\* SCEY-SUR-SAONE. C'est une ancienne Baronnie du Comté de Bourgogne, qui fut donnée en 1237, par l'Empereur Frédéric II, à *Raynard III*, Sire de *Choiseul*, marié à *Alis de Dreux*, & aïeul de *Marguerite de Choiseul-Traves*, qui eut cette Baronnie en partage, & la porta en dot à son mari *Liébaud*, Baron de *Baufremont*, Maréchal de Bourgogne.

SCHIFFER. ULRIC, BARON DE SCHIFFER, Chevalier de l'Ordre de l'Épée, né le 5 Août 1716, a été d'abord Général-Adjudant au service de Suède, sous le feu Général Comte de Loewenhaupt; a eu en France commission de Capitaine, à la fuite du Régiment Royal-Suédois, le 16 Avril 1745; a été fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Ferfen, Infan-

terie Allemande, à sa création le 1<sup>er</sup> Novembre 1745; à eu commission & rang de Colonel le 15 Août 1747; a quitté le Régiment en 1751, & a été nommé Ministre Plénipotentiaire de Suède, à la Cour de France, le 8 Juin 1752. Il n'est pas marié.

SCHENCK DE NYDEECKEN. ARNOULD SCHENCK DE NYDEECKEN obtint, par Lettres du 21 Décembre 1695, l'érection en Marquisat de ses Terres & Seigneuries de Hillenraedt & de Swalmen en Gueldre.

SCHETZ, ancienne & illustre Maison des Pays-Bas catholiques.

I. ERASME SCHETZ, Ecuyer, Seigneur de St.-George, testa à Aix-la-Chapelle, le 2 Octobre 1442; il avoit épousé *Catherine de Trenglin*, dont

II. CONRAD SCHETZ, qui vivoit en 1485, & épousa *Marie Krans*, dont

III. ERASME SCHETZ, 11<sup>e</sup> du nom, qui acheta, le 15 Juillet 1545, de Philippe de Jauche la Seigneurie de Grobbendonck dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la Maison de Craynhem, & mourut le 30 Mai 1550. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 11 Juillet 1511, *Ide van Rechterghem*; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Cock van Opinen*. Du premier lit vint

IV. GASPARD SCHETZ, Seigneur de Grobbendonck, Baron de Wefemael, Trésorier-Général des Finances du Roi catholique dans les Pays-Bas, mort le 7 Novembre 1584, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marguerite van der Brugge*; & 2<sup>o</sup> *Catherine d'Urzel*, fille de *Lancelot*, Bourgmestre d'Anvers en 1532 & 1570, & de *Barbe de Lière*, sa première femme. Du second lit vinrent, entr'autres enfants :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et CONRAD, auteur de la branche des Comtes, puis Ducs d'Urzel, rapportée ci-après.

V. ANTOINE SCHETZ a été Gouverneur de Bois-le-Duc & Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques. C'est en sa faveur que la Seigneurie de Grobbendonck fut érigée en Baronnie par Lettres de l'Archiduc Albert, & de l'Archiduchesse Isabelle, sa sœur, du 4 Mars 1602, & depuis en Comté par Lettres de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 3 Juillet 1637. Il mourut en 1640; il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Barbe Kerremans*, morte le 14 Juillet 1599;

& 2<sup>o</sup> *Marie de Maljen*. Du second lit vint pour fils aîné

VI. LANCELOT SCHETZ, Comte de Grobbendonck & de Durbuy, Gouverneur du Duché de Limbourg, mort en Octobre 1664, qui épousa *Marguerite-Claire de Noyelles*, dont il eut :

1. ANTOINE-IGNACE, mort sans postérité;
2. Et CHARLES-HUBERT-ADJUSTIN, Lieutenant-Général au service de Sa Majesté Impériale, & Gouverneur de Malines; il mourut le 11 Février 1726, âgé de 74 ans, le dernier de sa branche. Le Comté de Grobbendonck est retourné à la branche d'Urzel.

#### BRANCHE

des Comtes, puis Ducs d'URSEL.

V. CONRAD SCHETZ (fils puîné de GASPARD), Baron d'Hoboken & de Wefemael, prit le nom & les armes d'Urzel en vertu de l'adoption faite en sa faveur par sa tante *Barbe d'Urzel*, héritière & dernière de son nom. Il fut Conseiller & Commis des Finances de l'Archiduc Albert, & de l'Archiduchesse Isabelle, & épousa *Françoïse de Richardot*, dont

VI. CONRAD, Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold-Guillaume, qui fut créé, le 22 Janvier 1638, Comte d'URSEL & du St.-Empire, & mourut le 15 Mai 1659. Il avoit épousé, le 24 Avril 1624, *Anne-Marie de Robbles*, dont

VII. FRANÇOIS, Comte d'URSEL & du St.-Empire, Grand Veneur & Haut Forestier de Flandre, Colonel & Général de bataille au service de Charles II, Roi d'Espagne, mort le 10 Août 1696; il avoit épousé *Honorine-Marie-Dorothee de Hornes de Baucignies*, morte le 5 Décembre 1694, dont :

1. CONRAD-ALBERT-CHARLES, qui suit;
2. Et ANGÉLIQUE-FLORENCE, morte le 24 Avril 1717, qui avoit épousé, en 1708, *Wolfgang-Guillaume*, Marquis de Bournonville, mort le 17 Septembre 1734.

VIII. CONRAD-ALBERT-CHARLES D'URSEL, Gentilhomme du Roi d'Espagne, Mestre de Camp Général de ses Armées, fut créé Duc d'Urzel & d'Hoboken par diplôme de l'Empereur Charles VI, Souverain des Pays-Bas, du 24 Avril 1717, & mourut le 3 Mai 1738.

Il avoit épousé, en 1714, *Élisabeth-Éléonore-Christine de Salm*, née le 14 Mars 1678, morte le 23 Mars 1737, fille du Prince *Charles-Théodore-Othon*, & de *Louise-Marie de Bavière*, dont :

1. CHARLES-ÉLISABETH-CONRAD, qui fuit ;
2. Et BENOÎTE-CHARLOTTE, née le 5 Février 1719, morte le 11 Mars 1778, qui épousa, le 5 Décembre 1738, son cousin germain *François-Albert-Charles*, Duc de *Bournonville*, né le 15 Février 1710, mort en 1769.

IX. CHARLES-ÉLISABETH-CONRAD, DUC D'URSEL & d'Hoboken, Prince d'Arche & de Charleville, Comte de Grobendonck, Baron de Wefemael, né le 26 Juin 1717, Chambellan de L. L. M. I., Général-Major de leurs troupes, mort le 11 Janvier 1775, épousa, le 15 Août 1740, *Marie-Josèphe-Éléonore*, Princesse de *Lobkowitz*, née le 23 Novembre 1726, morte le 9 Mai 1756, dont :

1. CHARLOTTE, née le 20 Novembre 1741, Chanoinesse à Mons ;
2. MARIE-HENRIETTE, née le 29 Janvier 1743 ;
3. LOUIS, né en Juin 1747 ;
4. EMMANUEL, né en Décembre 1748 ;
5. Et WOLFGANG-GUILLAUME, qui fuit.

X. WOLFGANG-GUILLAUME, DUC D'URSEL, né le 28 Avril 1750, épousa, le 18 Avril 1771, *Marie-Flore d'Arenberg*, née le 25 Juin 1752. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 184.)

\* SCHILDE. C'est une Terre & Seigneurie située dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, qui a été acquise, en 1722, des enfants & héritiers de *Charles van de Werve*, premier Bourgmestre d'Anvers, par *Paul-Jacques*, Baron de *Cloots*, Conseiller de l'Empereur Charles VI, issu d'une très-noble & ancienne Famille du Duché de Limbourg, en faveur duquel ce Prince l'érigea en Baronnie par Lettres du 15 Janvier 1723.

SCHOCKAERT. GUILLAUME SCHOCKAERT épousa *Jeanne Mariens*, dont

JEAN SCHOCKAERT, qui épousa *Anne Vits*, fille d'*Albert*, Bourgmestre de Bruxelles, & de *Marie du Pon*, dont

JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE SCHOCKAERT, né le 20 Septembre 1672, Chevalier, par Lettres Patentes du 14 Novembre 1693, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes

à Bruxelles, qui mourut le 6 Février 140. Il avoit épousé *Jeanne-Catherine van den Kerckhoven*, morte le 8 Juin 1746, dont entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui fuit ;
2. Et JEAN-DANIEL-ANTOINE, Chevalier, Echevin de Bruxelles, puis Conseiller du Conseil de Brabant, ensuite du Conseil Privé, & depuis 1739, Conseiller d'Etat & Chancelier de Brabant, qui mourut le 16 Juin 1756, âgé de 58 ans. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Thérèse Fernandez de Ribades*, fille du Gouverneur de Ceuta, & petite-fille de *Thomas*, Lieutenant-Colonel au service d'Espagne ; & 2<sup>o</sup> le 23 Décembre 1753, *Marie-Caroline Snoj*. Du premier lit est née une fille.

FRANÇOIS-HYACINTHE SCHOCKAERT mourut le 29 Avril 1748, Major de la ville de Bruxelles. Il avoit épousé N... de *Kerremans*, dont :

1. N... mariée, en 1750, au Baron *van Weerden* ;
2. Et une fille.

Cette ancienne Famille porte : *d'argent, au coq de sable, créte, barbé, membré & allumé de gueules, issant de flammes au naturel.*

SCHOMBERG. L'ancienneté de la noblesse de cette illustre Maison est prouvée par les titres présentés par HENRI DE SCHOMBERG, Maréchal de France, pour l'Ordre du St.-Esprit, certifié par Bernard de Polnitz, Chancelier de Chrétien, Duc de Saxe, en vertu des commissions données par les Rois Henri IV & Louis XIII. Ils font mention de ses alliances avec les Maisons de Schleinitz, Paslge & Bünau appelées par prérogative avec la Maison de Schomberg, les 4 colonnes de la noblesse de Misnie. Elles étoient nombreuses en branches & en personnes, toutes appelées pour se succéder les unes aux autres, ce que les Ducs Chrétien 1<sup>er</sup> & Frédéric-Guillaume, Administrateurs de Saxe, confirmèrent en faveur de GASPARD DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, & depuis Chrétien II pour HENRI, fils de GASPARD. Reutnerus fait mention de HENRI DE SCHOMBERG, au tournoi de 1209, à Worms ; de WOLF, à Wurtzbourg, en 1235 ; de MATHIAS, à Schweinfurt, en 1296 ; de NICOLAS, Evêque de Capoue, Cardinal de St.-Sixte, célèbre par ses Ambassades vers l'Empereur

Charles V, les Rois de France & d'Angleterre, pour les Papes Léon X & Clément VII; de DIEDRIC, & de GASPARD, Evêques de Meiffen en 1463 & 1476.

I. GASPARD DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, Colonel des Reiftres ou des Allemands entretenus en France, mourut le 17 Mars 1599. Il avoit époufé, le 15 Juillet 1573, *Jeanne Chaffeignier*, née le 5 Avril 1543, morte le 23 Décembre 1622, veuve de *Henri Clutin*, Seigneur de la Villeparifis & de St.-Aignan au Maine, mort en 1566. Il laiffa pour fils aîné

II. HENRI DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, né au mois de Juillet 1575, qui fuccéda à fon père au gouvernement de la haute & baffe Marche & à la charge de Maréchal de Camp-Général des Troupes Allemandes pour le fervice du Roi. Il fut Lieutenant de Roi en Limoufin en 1608, Ambaffadeur extraordinaire en Allemagne en 1617, commanda fous le Maréchal de Lesdiguières dans l'Armée de Piémont, & contribua à la prife de plusieurs places; fut fait Surintendant des Finances en 1619; ferveit à la réduction des villes de Rouen, de Caen, de la Flèche, du Pont de Cé & de Navarrenx en 1620, & aux fiéges de St.-Jean-d'Angely & de Montauban; fut par commiffion Grand-Maitre de l'Artillerie de France, depuis la prife de Clerac jufqu'à celle de Montpellier; fe trouva à la prife de Noyan, Negrepeliffé, Martillargues, & autres places du Languedoc, fur les Huguenots; eut le gouvernement des pays de Limoufin, Saintonge & Angoumois en 1622; fut éloigné de la Cour en 1623, & rappelé en 1624, admis au Confeil d'Etat du Roi; créé Maréchal de France en Juin 1625, défit les Anglois au combat de l'île de Ré, le 8 Novembre 1627, commanda l'Armée du Roi avec les autres Généraux au fiége de la Rochelle en 1628, força le Pas de Sufe, où il fut bleffé le 6 Mars 1629, fe rendit maitre de Pignerol le 22 Mars 1630, & de Veillane; fecourut Casal, défit & fit prifonnier le Maréchal Duc de Montmorency, au combat de Caftelnaudary, le 1<sup>er</sup> Septembre 1632; eut la même année le gouvernement de Languedoc, & mourut d'apoplexie à Bordeaux le 17 Septembre 1632, avec la réputation d'homme d'honneur & de grand Capitaine. Il époufa, 1<sup>o</sup> le 23 Novembre 1598, *Françoife d'Efpinay*, morte le 6 Janvier 1602, fille de *Claude*;

& 2<sup>o</sup> le 21 Février 1631, *Anne de la Guiche*, morte le 20 Avril 1663. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et JEANNE, morte le 14 Juin 1674, qui avoit époufé, 1<sup>o</sup> en Avril 1618, *François de Coffé*, Comte de Briffac, mort le 3 Décembre 1651 (ce mariage fut caffé); & 2<sup>o</sup> *Roger du Pleffis-Liancourt*, Duc de la Rocheguyon.

Du fecond lit eft née :

3. JEANNE-ARMANDE, née pofthume, baptifée le 5 Mars 1633, morte le 10 Juillet 1706; elle avoit époufé, le 10 Janvier 1653, *Charles de Rohan*, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de Montbazon, mort le 3 Juillet 1699.

III. CHARLES DE SCHOMBERG, Marquis d'Efpinay, Comte de Doretal, né le 16 Février 1601, élevé enfant d'honneur auprès du Roi Louis XIII, commença à fe faire connoître au fiége de Sommières en Languedoc, où il fut bleffé; fe trouva à l'attaque du Pas de Sufe, & à la prife de Privas en 1629; fuivit le Roi en Savoie en 1630; il fut dangereufement bleffé au combat de Rouvroy en Barrois, le 19 Juin 1632; le Roi l'honora en 1633, de l'Ordre du St.-Efprit; lui donna le gouvernement du Languedoc, & de la citadelle de Montpellier; le fit Maréchal de France le 26 Octobre 1637, après la victoire fur les Efpagnols près Leucate en Rouffillon; il eut plusieurs autres avantages les années fuivantes; emporta les villes de Perpignan, & de Salces en 1642, eut la charge de Colonel-Général des Suiffes & Grifons le 1<sup>er</sup> Mai 1647, fut envoyé en Catalogne, en qualité de Vice-Roi; prit d'affaut la ville de Tortofe, au mois de Juillet 1648, mourut à Paris de la pierre le 6 Juin 1656, & fut enterré dans l'Eglife du Prieuré de Nanteuil auprès de fon père. Ce fut en faveur de CHARLES & de la femme, que Louis XIII, en Décembre 1620, continua le Duché-Pairie fur la Terre de Maignelais, fous le nom de Hallwin, pour eux, & leurs enfans mâles. Ils moururent fans pofférité, & ce Duché-Pairie fut entièrement éteint. CHARLES avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1620, *Anne de Hallwin*, morte au mois de Novembre 1641, mariée, 1<sup>o</sup> en 1611, à *Henri de Nogaret de la Valette*, Comte de Candale, mort le 11 Février 1639. (Ce mariage avoit été déclaré nul.) CHARLES époufa, 2<sup>o</sup> le 24 Septembre 1646, *Marie de Hautefort*, morte le 1<sup>er</sup> Août 1691.

Les armes : *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople.*

SCHOMBERG, Maison autrefois établie dans le Diocèse de Trèves sur le Rhin, différente de celle de Misnie, qui descend, dit-on, de celle des Ducs de Clèves, dont elle porte les armes.

I. JEAN-MENARD, Comte DE SCHOMBERG, Maréchal du haut & bas Palatinat, Gouverneur de Juliers & de Clèves, épousa *Anne Dudley*, dont

II. FRÉDÉRIC-ARMAND, Comte DE SCHOMBERG, & de Mertola en Portugal, Baron de Laberfen & d'Altroff en Allemagne, Comte de Coubert & de Vitry en Brie, Grand de Portugal, Gouverneur de la Prusse Ducale, Ministre d'Etat de l'Electeur de Brandebourg, Généralissime de ses Armées, Duc de Tetford en Angleterre; il fit ses premières armes en Allemagne, & ensuite en Hollande, passa en France, après la mort de Guillaume II, Prince d'Orange, où il se signala en plusieurs occasions, & à la paix de 1659, entre la France & l'Espagne; alla servir en Portugal, contre l'Espagne, où il fit des prodiges de valeur. Quand la paix fut conclue entre ces deux couronnes en 1668, il revint en France, & eut le commandement de l'Armée du Roi en Catalogne; fut honoré de la charge de Maréchal de France, au siège de Condé en 1676; la Religion protestante étant abolie en France, il se retira en Allemagne, du contentement du Roi; passa en Angleterre, en 1688, avec le Prince d'Orange, fut envoyé en Irlande, sur la fin de 1689, & y empêcha les progrès de l'Armée du Roi Jacques. Il fut tué à la bataille donnée au-delà de la rivière de Boyne, le 22 Juillet 1690. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> JEANNE-ÉLISABETH DE SCHOMBERG, sa cousine, fille de HENRI-DIETRIC, Comte DE SCHOMBERG-WESEL; & 2<sup>o</sup> *Suzanne d'Aumale*. Du premier lit vinrent :

1. FRÉDÉRIC, Comte de SCHOMBERG, qui commanda sous son père en Portugal, & fut Enseigne des Gendarmes Ecoisais. Il épousa *Catherine-Ernestine de Buchold* ;
2. OTHON, tué au siège de Valenciennes, dans une sortie, en 1656 ;
3. MENARD, qui suit ;
4. HENRI, mort à Bruxelles, des blessures qu'il reçut dans un combat en Flandre, où il fut prisonnier.

5. Et CHARLES, Duc de Tetford, en Angleterre, mort en 1693.

III. MENARD, Comte, puis Duc DE SCHOMBERG, Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1673, &c., fortit de France avec son père; il fut Général de la Cavalerie Anglaise, & Lieutenant-Général du Prince d'Orange, qui le créa Duc de Leinster en 1691; commanda les Troupes des Alliés en Piémont, sous le règne du Roi Guillaume, & en Portugal sous celui de la Reine Anne; se retira mécontent à la maison de campagne d'Hillington, pour y mener une vie privée, & y mourut le 16 Juillet 1719, âgé de près de 80 ans. Il avoit épousé, en 1683, *Caroline Rhingrave*, née en 1660, morte le 6 Juin 1696, fille naturelle de *Charles-Louis*, Electeur Palatin, dont :

CHARLES, Comte DE SCHOMBERG, Marquis d'Harwich, né le 15 Décembre 1683, mort en Irlande sur la fin de 1713.

Les armes : *de sable, à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdelisés d'or, passés en croix & en sautoir, qui est SCHOMBERG, & sur le tout d'argent, au cavalier armé de sable, qui est MERTOLA.*

SCHENEBORN. Cette Maison est connue parmi la noblesse du Rhin dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Suivant une généalogie imprimée en 1745, par les soins de Jean-Godfried Biederman, elle a pour auteur

EUCHAIRE DE SCHENEBORN, Chevalier, qui vivoit en 1180 & 1190

I. GEORGE DE SCHENEBORN épousa *Marie-Barbe de Leyen*, dont :

1. JEAN-PHILIPPE, né le 6 Août 1605, élu en 1647 Archevêque & Electeur de Mayence, mort le 12 Février 1673 ;
2. Et PHILIPPE-ERWIN, qui suit.

II. PHILIPPE-ERWIN, Baron libre DE SCHENEBORN & du Saint-Empire, mort le 4 Novembre 1668, épousa, en 1635, *Marie-Ursule de Greiffenklau*, morte le 28 Août 1682, dont :

1. MELCHIOR-FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. Et LOTHAIRE-FRANÇOIS, né le 4 Octobre 1655, Archevêque & Electeur de Mayence en 1695, mort le 29 Janvier 1729.

III. MELCHIOR-FRÉDÉRIC DE SCHENEBORN, né

en 1640, fut élevé en 1690 avec sa postérité au rang de Comte du St.-Empire, où il a été admis dans la classe des Comtes de Franco-nie, & mourut le 19 Mai 1717. Il avoit épou-sé, en 1668, *Anne-Sophie de Boyneburg*, morte le 11 Avril 1726, dont entr'autres en-fants :

1. DAMIEN-HUGUES-PHILIPPE-ANTOINE, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1676, Cardinal en 1715, E-vêque de Spire en 1719;
2. ANSELME-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et FRANÇOIS-GEORGE, né le 15 Juin 1682, Archevêque & Electeur de Trèves en 1729.

IV. ANSELME-FRANÇOIS, Comte de SCHEN-BORN, né le 4 Janvier 1681, Chambellan de l'Empereur Charles VI, Général de Cavale-rie, Commandant-Général des Troupes du Cercle du Haut Rhin, mourut le 10 Juillet 1726. Il avoit épou-sé, le 10 Mars 1717, *Marie-Louise*, Comtesse de *Montfort*, née en 1698, dont

V. FRANÇOIS-ERWIN-EUGÈNE, Comte DE SCHENBORN & du St.-Empire, né en Janvier 1727, Chambellan de l'Empereur, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Evêque & Prince de Wurtzbourg, qui épousa, le 3 Août 1751, *Marie-Elisabeth*, Princesse de *Salm*, née le 4 Avril 1729, fille de *Nicolas-Léo-pold*. (*Mercur de France*, Novembre 1751.)

SCHONEN, SCHONNO ou SCHONN, ainsi qu'il est écrit dans les actes publics. Ancienne Famille Patricienne, originaire de Zurich, où elle jouissoit d'une grande considération dès le XIII<sup>e</sup> siècle, tant par ses alliances que par les dignités dont ceux de ce nom ont été revêtus. Elle est établie à Sierck, au Diocè-se de Trèves, depuis un siècle. Le premier, dont les actes publics font mention, est :

1. JEAN SCHONEN, né vers 1220. Il vendit, en 1270, au Prévôt & Chapitre de l'Eglise Collégiale des Saints-Félix & Regule, des vignes situées au Seeweld, près de la ville de Zurich, dont ils assignèrent la jouissance & l'usufruit au Chapelain de la Chapelle de ces Saints Martyrs, située auprès de la rivière. Son épouse, *Gutta Binder*, qui vivoit encore en 1307, renonça formellement, la même année, à un vignoble situé à Fluclen, en fa-veur de l'Abbaye noble des Bénédictines de Zurich. De cette Famille de *Binder* étoit

*Rudi*, un des principaux Chefs de la Répu-blique, qui fut assassiné, pour la défense de la Patrie, la nuit du massacre de Zurich en 1350. JEAN eut :

HENRI, qui suit ;

Et VERENE, mariée, en 1277, à noble *Rodolf de Meiff*, Chevalier, Sénateur de la Répu-blique. Ils firent l'un & l'autre une dona-tion au Couvent des Religieuses Augustines à Joff, à condition d'y célébrer leur anni-versaire.

II. HENRI SCHONEN, 1<sup>er</sup> du nom, né en 124..., assista, en 1295, avec son fils, aussi nommé HENRI, comme témoins à l'accord passé entre le Prévôt & le Chapitre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, hors de la Ville, sur la montagne, & l'Abbé de Ruti, au sujet des arbres plantés entre leurs vignobles, situés à Hesslibach. Une chronique allemande, imprimée à Bâle en 1541, par Barthélemy Wes-themmer, lui donne pour femme *Gutta La-va-ter*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. JACQUES, pour lequel on fonda un anniver-saire dans l'Eglise Collégiale des Chanoines de Zurich, qui se célébroit le 19 Janvier;
3. Et ITA, mariée à noble *Henri Rudger de Hohenreyn*, dont le nom se trouve dans les actes publics de l'année 1336.

III. HENRI SCHONEN, II<sup>e</sup> du nom, assista, en 1295, avec son père, à l'accord ci-dessus énon-cé, entre les Chanoines Réguliers de St.-Augustin & l'Abbé de Ruti. Il vivoit encore en 1340, & avoit épou-sé *Richenza Mullner*, fille de *Jacob*, qui, dans les guerres que Ro-dolf de Habsbourg, avant son avènement à l'Empire, entreprit pour les intérêts de Zu-rich, contre le Seigneur de Regensperg & autres, fauva, par sa valeur, la vie à Rodolf; son cheval étant renversé mort dans le combat, Mullner courut à son secours, tua les ennemis qui l'environnoient, le délivra, lui donna son propre cheval, & continua le com-bat avec son armure à pied. Rodolf devenu depuis Roi des Romains, en considération d'un si grand service, l'arma *Chevalier*, en présence des Princes de l'Empire à Mayence, le jour même de son couronnement, en 1274, en disant que *sans la valeur de ce Chevalier il ne seroit jamais devenu Roi*. De ce mariage vinrent :

RODOLF, qui suit ;



2. JEAN, vivant encore en 1350, qui vendit à son frère des Terres situées à Hesslibach.

IV. RODOLF SCHONEN, 1<sup>er</sup> du nom, Trésorier de la République en 1343, parvint à des dignités très-distinguées; affilia, comme témoin, à une donation faite aux Religieuses de la Congrégation de Ste.-Verene, d'un jardin situé près de leur Couvent; fut un des Administrateurs, avec Rodolf de Glarus, Chevalier, & Henri de Lidig, de l'Abbaye noble de Zurich, en attendant que l'Empereur donnât un Arrêt définitif au sujet d'une Election litigieuse d'une Abbessé, qui fut ensuite Fidès de Klingen, laquelle confirma, de plein gré, les sages Ordonnances que les trois Administrateurs avoient dressées. Il vivoit encore en 1356, qu'il fit à l'Hôpital une donation de feschamps, situés à Hottinguen. On ignore l'année de sa mort; les Chanoines célébroient son Anniversaire le 16 Février. Il avoit épousé *Verene Brunn*, fille de *Rodolf*, Chevalier, Bourgmeistre de Zurich, dont :

1. RODOLF, qui suit;
2. GOTTFRID, rapporté après son aîné;
3. BÉATRIX, vivante après 1370, mariée à noble *Rodolf Stufsi*, père de l'illustre Bourgmeistre *Rodolf Stufsi*, Chevalier. Elle mourut sans enfants, & son mari épousa 2<sup>e</sup> *Adelheid*;
4. Et RICHENZA, mariée à noble *Jean-Ulric de Beggenhoven*, Sénateur, auquel elle légua une rente placée sur l'impôt du vin, qu'elle avoit achetée du Magistrat en 1372. Le Bourgmeistre RODOLF, son frère, fut tuteur de leur fille unique, nommée *Adelheid*.

V. RODOLF SCHONEN, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, jouit, comme son père, de l'estime & de la confiance de ses concitoyens, fut revêtu des premières dignités de l'Etat, élu Sénateur de la République en 1374, puis Conseiller d'Etat en 1377, & Adjoint aux Sénateurs qui avoient l'inspection toute particulière, & les clefs du Trésor public. Il servit de témoin à la vente que fit, en 1384, la Baronne d'*Ufinghen*, veuve de très-noble *Pierre d'Ebersperg*, au Conseil de la République de Zurich, de la belle Seigneurie de Meyla sur le Lac; fut chargé, en 1386, par un Arrêt du Conseil, du soin important de veiller au bien de l'Etat, & à l'administration vigoureuse du Gouvernement, lors de l'absence du Consul (c'étoit dans les circonstances de la sanglante bataille de Sempach). On lui confia les rênes de l'Etat en 1390, & on le nomma Chef de la Ré-

publique après le décès du Bourgmeistre Schwend. Il s'appliqua à rendre l'Etat florissant, & à maintenir la tranquillité, le calme & la prospérité, qui en avoient été bannis par les entreprises & les derniers efforts de la Maison d'AUTRICHE. La paix fut conclue & renouvelée avec cette Puissance voisine; mais les Confédérés en prirent de l'ombrage. La Bourgeoise fut aigrie, & le Grand-Conseil déposa quelques Sénateurs, en bannit d'autres: RODOLF SCHONEN cessa d'être Bourgmeistre, & perdit la confiance de ses concitoyens, précisément par les motifs qui auroient dû la lui fixer pour toujours. Il mourut en 1393, & avoit épousé 1<sup>o</sup> *Ursule Kilchmatter*, fille de noble *Jean*, Sénateur à Zurich, Seigneur de Tertz & de Mols; & 2<sup>o</sup> *Verene de Meiff*, qui ne vivoit plus en 1399. Ses enfants furent :

1. JEAN, né en 137., auquel le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Allemagne, conféra, en 1403, l'administration de la Commanderie de Wedenschweil sur le Lac de Zurich, faisant alors partie de l'apanage du Grand-Prieuré d'Heitersheim. Il fit, en 1448, une donation de 2 arpens de vigne, situés à Zollicon, à la Commanderie de Bubicon, sous la condition que le Commandeur & les Chevaliers feroient célébrer son anniversaire;
2. PIERRE, né vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Juge de la Cour des Caufes civiles en 1419, & élu dans le Conseil Souverain en 1431. Il fut chargé, la même année, avec quelques autres Sénateurs, de faire la répartition de la somme que coûta la nouvelle Fontaine à la rue Rennweg, entre les Bourgeois qui y participoient, & acquit, en 1432, la Seigneurie d'Otwil du Baron Lupold de Busingen, pour le prix de 115 florins d'or. Il fit, en 1433, à son épouse, nommée *Gertrude*, donation d'une rente viagère; vendit, en 1435, à noble Jean-Conrad Meyer de Knonau, un des premiers & des plus illustres Sénateurs de la République, les Seigneuries de Wyingen, d'Engltringen, de Fahr & de Gerolfsyl, moyennant la somme de 800 florins du Rhin. Ladite *Gertrude*, sa femme, obtint, en 1443, la permission de léguer 200 florins en fondations pieuses. Elle étoit veuve en 1447, qu'elle acheta une rente placée sur les revenus de l'Etat. Son anniversaire étoit célébré par le Chapitre de l'Eglise Collégiale le 5 Mai; & celui de son mari étoit le 2 Décembre;
3. Et ELISABETH, mariée au Conseiller *Hartman Wezweiler*, mort en 1410.

V. GOTTFRID SCHONEN, dit *d'Uf-Dorf* (fils puîné de RODOLF, & de *Verene Brunn*), parvint, en 1383, à la dignité de Sénateur, qu'il conserva jusqu'aux troubles de 1393, & se trouva à la bataille de Sempach en 1386, suivant la Chronique de Westhemmer. Il parut, comme témoin, dans le contrat de vente de la Seigneurie de Meyla, que le Magistrat de Zurich acheta en 1384; possédoit quelques droits Seigneuriaux à Hoeng, comme il conste par des contrats de vente qu'il scella; avoit aussi des prétentions au pontnage de Raperfchweyl à Hurden, sur le Lac de Zurich, droit que lui & son beau-frère le Bourgmestre *Glentner*, foutenoient avoir acquis de leurs femmes. La ville de Raperfchweyl le leur contestoit & produisoit un Diplôme, pour prouver qu'elle tenoit ces droits des Ducs d'Autriche: l'affaire fut d'abord poussée avec vigueur, & enfin terminée à l'amiable. On choisit 5 Sénateurs de Zurich pour arbitres, qui prononcèrent en faveur de Raperfchweyl, à la charge que cette Ville payeroit à MM. *Glentner* & *SCHONEN*, la somme de 100 florins du Rhin en or, & que leurs personnes seroient exemptes de tous péages. Cette convention fut passée le Mardi, veille de St.-Urban, en 1418. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Élisabeth Keller*, dont il hérita de ces prétentions audit pontnage; & 2<sup>o</sup> *Marguerite*, inhumée dans l'Eglise Collégiale près du portail. Le Chapitre célébroit son anniversaire le 7 Juillet, & celui de GOTTFRID, le 28 Septembre. Du premier lit il eut:

RODOLF, qui suit;

Et HENRI, Juge de la Cour des Causes civiles en 1398, nommé, comme témoin, dans le contrat de vente d'une maison que la Prieure & le Couvent des Religieuses de l'Ordre de St.-Dominique vendirent au citoyen *Conrad Ampz*, le jour de Ste.-Agathe de ladite année. Il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. RODOLF SCHONEN, II<sup>e</sup> du nom, dit *Indér Bek*, Intendant des Bâtimens en 1387, fut témoin lorsque l'Abbé de Ruti, de l'Ordre de Cîteaux, bailla en fief à *Burkard Muller*, le moulin de Kufnacht en 1401; autorisa & scella un contrat de vente d'une maison située dans le quartier de la Ville appelé *le Rhey*, que *Jacob Richenbach*, qui la tenoit en fief héréditaire de RODOLF SCHONEN, venoit de vendre à *Conrad Nadler*. Il mourut en 1412: le Chapitre célébroit son anniversaire le 18 Juillet,

& le 26 du même mois celui de son épouse *Élisabeth Trugsaefless-Raperfchweyl*, d'une Famille puissante & illustre. Leurs enfants furent:

1. FRÉDÉRIC, né vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, qui parvint, en 1420, à la dignité de Sénateur, & en jouit pendant plusieurs années. Il vendit, en 1430, une de ses maisons, sise dans la grand'Ville, à *Rodolf de Sooit*, pour 258 florins, & la même année, à l'Abbaye des Bénédictines, sa métairie d'Ebmatigen, pour 600 florins du Rhin. Il légua à sa femme, nommée *Verene*, 1000 florins, & une rente de 20 florins placée sur des vignes que *Jean Kien* possédoit; fit aussi un legs de 200 florins d'or aux deux enfants de son frère *JEAN*. Il étoit mort sans laisser d'enfants, en 1447, que sa veuve vendit un capital de 80 florins, qui payoit un intérêt de 4 florins du Rhin, placé sur sa maison, située dans la Ville. Il possédoit de son grand-père quelques droits seigneuriaux à Hoeng. Son anniversaire se faisoit le 27 Juin;
2. *JEAN*, qui suit;
3. Et *ANNE*, mariée à noble *Jean de Schwend*, Chevalier, Sénateur & Bailli de *Bulach*; morte en 1429. Le Chapitre de la Collégiale faisoit son anniversaire le 27 Février.

VII. JEAN SCHONEN, II<sup>e</sup> du nom, vivant environ l'an 1420, mourut quelques années après son mariage, laissant de *Marguerite de Reinach*, d'une Famille illustre, qui, dans les troubles de 1370, quitta Zurich, & subsista avec gloire en Alsace,

RODOLF, vivant en 1433, qui acquit, en 1443, une rente annuelle de cinq sacs de bled, placée sur des champs situés au *Sceweld*. On ignore s'il eut des enfants de sa femme, nommée *Urfule*;  
Et FRÉDÉRIC, qui suit.

VIII. FRÉDÉRIC SCHONEN, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1437, épousa *Urfule Stuffs* fille de l'illustre Bourgmestre *Rodolf*, Chevalier, qui perdit la vie pour la Patrie, en défendant lui seul, une hache d'armes à la main, contre une multitude d'ennemis, le passage du pont de la Syl, en 1443. Sa femme vivoit encore en 1450. Son anniversaire étoit le 17 Septembre, & celui de son mari le 22 Mai. De leur mariage vint:

IX. RODOLF SCHONEN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui, las de voir sa Patrie en proie aux horreurs d'une guerre intestine & meurtrière, qui ravageoit tout le Corps Helvétique, &

furtout le Canton de Zurich, contre lequel on s'étoit armé, s'attacha à MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empereur sous le nom de MAXIMILIEN 1<sup>er</sup>, qui, par un Diplôme du 10 Octobre 1494, pendant la défection de différents vassaux du Duché de Luxembourg, lui ordonna de lever & conduire contre eux 100 hommes bien intentionnés pour son service. Sa fidélité pour ce Prince lui mérita une dignité dans l'Empire, puisqu'il lui permit de timbrer son écu d'une *aigle impériale* : c'est ce qui appert par le testament de son fils FRÉDÉRIC, scellé de ce sceau, dans lequel acte il a la qualité de *Baron*. Il épousa *Adelheid de Villers-la-Tour*, d'une Maison noble & ancienne du Duché de Luxembourg, dont :

X. FRÉDÉRIC SCHONEN, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, né vers 1486, qui porta, comme son père, les armes pour l'Empereur MAXIMILIEN. Il fit son testament à Arlon le 7 Mars 1558, dans lequel il rappelle ses père & mère, son épouse & ses deux enfants, & légua une médaille d'or avec sa chaîne à l'effigie de l'Empereur RODOLF I, qu'il tenoit de ses ancêtres (ou de *Richenza Mullner*, une de ses aïeules maternelles, femme de HENRI SCHONEN, 11<sup>e</sup> du nom, qui la porta, par droit d'héritage, dans la Maison de SCHONEN), à Jacques, Sire de Raville & de Sept-Fontaines, auquel il recommanda ses deux fils, & le prie de leur servir de père; choisit sa sépulture dans la Paroisse d'Arlon, près de son épouse; donne en aumônes, pour le salut de son âme, de sa femme & de celles de ses père & mère, 100 florins, &c.; nomme ses deux fils héritiers par égales portions de tous ses biens meubles & immeubles, situés à Arlon & à Hondelange. Il épousa *Claire de Busleiden*, d'une Maison noble & ancienne du Duché de Luxembourg, qui a donné des Cardinaux, des Ministres à l'Espagne, & des Archevêques à Befançon. Il eut :

JEAN; on ignore s'il fut marié;

Et RODOLF, qui fut.

XI. RODOLF SCHONEN, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, né en 1540, Centenier Militaire au service d'Espagne comme son père, donna à la Paroisse de Sept-Fontaines, le 8 Janvier 1598, 100 florins communs, pour que les Meilles qu'il avoit fondées pour le repos de l'âme de sa femme, fussent célébrées avec exactitude, & abandonna, à cet effet, tant en son nom,

*Tome XVIII.*

qu'en celui de RODOLF, son fils, un jardin situé près du Pont, jusqu'au payement de 100 autres florins, payables & profitables à ladite Eglise. Il mourut le 4 Février 1615, & avoit épousé *Jeanne de Pallant*, morte en 1590, d'une Maison noble & ancienne, fille de N... de *Pallant*, duquel le Mausolée est dans l'Eglise de Sierck. De ce mariage il eut :

XII. RODOLF SCHONEN, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Capitaine au service d'Espagne, tué à la bataille livrée près d'Avein, en 1635, par les Maréchaux de Châtillon & de Brézé, contre le Prince Thomas de Savoie. Il épousa *Marie de Ragis*, d'une Maison noble originaire d'Espagne. L'un & l'autre avoient abandonné un Pré situé proche du Pont, pour entretenir la fondation d'un anniversaire fait à Sept-Fontaines. Elle mourut le 3 Juin 1636, laissant :

XIII. THÉODORE DE SCHONEN, Chevalier, baptisé dans la Paroisse de Sept-Fontaines le 21 Avril 1635, qui, après le décès de ses père & mère, eut pour tuteur, le 10 Juin 1636, le Seigneur Mathieu Rivius de Themmels. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ragis au service d'Espagne, puis Bailli d'Épée pour Sa Majesté Catholique CHARLES II, à Igel dans le Duché de Luxembourg, & se retira ensuite à Sierck, où ses descendants continuent la postérité. Il y paya généralement la rançon de plusieurs habitants de cette Ville, faits prisonniers de guerre par l'armée des Alliés en 1705, laquelle somme, jointe aux arrérages qui lui étoient dus par la Cour d'Espagne de ses appointements, dans le détail desquels les Rois, successeurs de CHARLES II, ont refusé d'entrer, dérangea considérablement sa fortune. Il mourut à Sierck le 8 Février 1726, étant veuf de *Marguerite de Frantzin*, fille de *Joseph*, & d'*Anne Schleffer*, & fut inhumé à côté d'elle dans le Chœur de l'Eglise. De ce mariage est issu pour fils unique :

XIV. FRANÇOIS-ERNEST DE SCHONEN, Chevalier, baptisé en la Paroisse de St.-Martin de Rulorff le 2 Octobre 1692, qui remplit à différentes fois des charges de Magistrature de la ville de Sierck, est mort le 20 Mars 1773, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Sierck. Il avoit épousé *Anne-Marie de Boler*, née à Sierck le 14 Février 1698, d'une Maison noble du Duché de Lorraine, fille de *Grégoire*, allié à plusieurs Familles titrées du

Brabant & du Luxembourg, & d'Anne-Françoise Ritter. Il a laïssé :

1. FRANÇOIS, baptisé le 20 Novembre 1725, ancien Trésorier du Roi & Maire à Sierck ;
2. GASPARD, qui fuit ;
3. MADELEINE, mariée à François Boës, résidant à Kedange ;
4. ANNE, mariée à Jacques-François Vesques, résidant à Vic ;
5. Et CATHERINE, Demoiselle.

XV. GASPARD, appelé le Chevalier de SCHONEN, né le 7 & baptisé le 8 Mars 1736, ci-devant Capitaine-Commandant au Régiment Royal Corse, est actuellement Major du 4<sup>e</sup> Régiment de l'Etat-Major de l'Armée.

Les armes : d'argent, à la fleur de lis antique, au pied patté de sable ; casque & lambrequins de Chevalier. C'est ainsi qu'on les trouve dans les anciens sceaux & documents. ROLAND SCHONEN, III<sup>e</sup> du nom, a ajouté derrière l'écusson de ses armes, par une concession de l'Empereur MAXIMILIEN I, une aigle Impériale de sable, couronnée, becquée & armée de gueules. Cimier, une fleur de lis de sable.

Cet e Famille a porté aussi : de gueules, à la fleur de lis d'argent, & d'argent, à la fleur de lis de gueules. On présume que ces armes étoient ceiles des branches cadettes.

Ses principales alliances font avec les Maisons de Binder, Mullner, Lavater, Brunn, Trugsæffes, Reimach, Stussi, Meiff, Villers-la-Tour, Busseiden, Pallant, Frantzin, Weis, Roffinon, Beyer, Loos-Corffwarem, de Hanc de Schverdorff, Bryas, Katzner, Walderfanges, Boler, Lemmestorf, Murbach, Ritter, Heyffen, de la Renaudie, Sahuguet d'Espagnac, d'Antpont, Grimberg, Libot, Ville-sur-Iron, &c. (Généalogie dressée sur un inventaire de titres originaux, certifié & légalisé par les Juges des lieux.)

SCHOORE. CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS de SCHOORE, Ecuyer, Seigneur de Marckhove, Bourgmestre du pays & terroir du Franc de Bruges, & Député des Etats de Flandre, fut fait & créé Comte par Lettres du 27 Mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque Terre qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

SCHORE (VAN). LOUIS VAN SCHORE, Chevalier, mourut en Juillet 1459. Il avoit épousé

Catherine van den Berghé, morte le 24 Décembre 1509. De ce mariage vint

LOUIS VAN SCHORE, II<sup>e</sup> du nom, qui mourut le 14 Avril 1502. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1485, Marie Vincke, morte le 10 Avril 1490 ; & 2<sup>o</sup> Élisabeth van der Halvermylen, morte le 22 Octobre 1556. Du second lit vinrent :

1. LOUIS VAN SCHORE, III<sup>e</sup> du nom, Chef & Président du Conseil d'Etat en Flandre en 1540, mort le 25 Février 1548, qui avoit été marié 1<sup>o</sup> à Barbe Wjts ; & 2<sup>o</sup> à Anne van der Noot, morte en 1590, fille d'Adolphe, Chancelier de Brabant ;
2. Et HÉLIE, qui fuit.

HÉLIE VAN SCHORE mourut le 24 Septembre 1564. Il avoit épousé Catherine Saerveel, morte le 23 Août 1540, dont :

1. ERARD, créé Chevalier en 1592, & premier Bourgmestre de Louvain en 1567 ;
2. Et JEAN, qui fuit.

JEAN VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain, mort le 13 Octobre 1593, ayant été marié à Anne van Eynatten, morte le 9 Septembre 1618, fille d'Arnould, Seigneur de Schoonhoven, & d'Anne de Bujleyden, sa première femme, dont

PHILIPPE VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain en 1619 & 1624, qui épousa Marie van Wolfvinkel, fille de Gilles, Seigneur de Vollemaer, dont

CHARLES VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain en 1666, mort le 13 Juillet 1683, qui avoit épousé Marie-Jacqueline de Damhoudere, morte le 1<sup>er</sup> Mars 1668, fille de Jean, dont

PHILIPPE-LOUIS VAN SCHORE, créé Baron en 1691, & mort le 20 Décembre 1727, qui avoit épousé, le 2 Avril 1691, Barbe-Caroline van Hamme, fille de Guillaume, Baron van Hamme & de Stalle, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, Baron VAN SCHORE, né le 28 Juillet 1692 ;
2. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1701, Religieux à la noble Abbaye de Ste.-Gertrude ;
3. Et EDOUARD-JOSEPH, né le 5 Avril 1706, Chanoine noble gradué à Malines. (Voy. les Tabl. gén., part. VIII, p. 449.)

SCHULEMBERG, Maison originaire d'Allemagne. ALOPH de SCHULEMBERG fut Page du Roi Louis XI, ensuite Homme d'Armes.

des Ordonnances pour le Sire d'Orval. Il obtint des Lettres de naturalité en 1488.

RAOULIN DE SCHULEMBERG, son fils aîné, Seigneur de Mondejeux & de Ploiraut, Homme d'Armes des Ordonnances sous le Sire de Sédan en 1529, fut Capitaine de 50 Hommes de Pied en Champagne en 1543. Il épousa *Catherine de Berle*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN, Mestre de Camp du Régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au siège d'Amiens en 1597;
2. Et autre JEAN, qui fuit.

JEAN DE SCHULEMBERG, Seigneur de Mondejeux après la mort de deux de ses frères, commandoit une Compagnie de Chevaux-Légers au siège d'Amiens, lors de la retraite de l'Archiduc en 1597. Il épousa, le 21 Octobre 1596, *Anne d'Averhault*, dont entr'autres enfants :

JEAN DE SCHULEMBERG, Comte de Mondejeux, d'abord Cornette du Prince de Sédan, au secours de la ville de Verceil en Piémont, où il se jeta n'ayant encore que 16 ans. L'année suivante Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, il fut envoyé au secours du Comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé en 1620 à la bataille de Prague. Il supporta, en 1637, toutes les fatigues du long siège d'Hermenslein, qui fut rendu sans sa participation. Il fut fait Maréchal de France au siège d'Heffdin, aida à forcer le passage de l'Escaut en 1649, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en Flandre en 1650. Il défendit courageusement Arras, dont il étoit Gouverneur, contre les forces Espagnoles, ce qui lui mérita le bâton de Maréchal de France. Il mourut sur la fin de Mars 1671, Gouverneur de la Province de Berry, sans laisser d'enfants. Il avoit épousé *Madeleine de Roue de Forceville*, morte en 1674.

Les armes : *de sable, au chef couçu d'azur, chargé de 4 épées d'argent, les gardes d'or.*

\* SCHWARZBOURG, Comté qui est un des Etats de la Thuringe, en haute Saxe. La Maison de Schwarzbourg est fort ancienne. Elle a formé 2 branches principales, celles d'*Arnstadt* & de *Rudolstadt*.

GUNTHER XXI, Comte DE SCHWARZBOURG,

né en 1304, fut élu Empereur, en 1349, dans les formes ; mais fe voyant empoisonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les règles, pendant la vie de Louis de Bavière, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur. Il mourut à Francfort, le 19 Juin 1349, 6 mois après son élection.

GUNTHER XL, Comte DE SCHWARZBOURG, né en 1490, mort le 10 Novembre 1552, avoit épousé, en 1528, *Élisabeth*, Comtesse d'*Jsembourg*, morte en 1572, dont :

1. JEAN-GUNTHER, qui fuit ;
2. Et ALBERT, auteur de la branche de *Rudolstadt*, rapportée ci-après.

#### BRANCHE

de SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

JEAN-GUNTHER, 1<sup>er</sup> du nom, Comte DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 20 Décembre 1537, mort le 28 Octobre 1586, laissa pour arrière-petit-fils

CHRISTIAN-GUILLAUME, Comte DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 6 Janvier 1647, Prince de l'Empire en 1697, mort le 10 Mai 1721, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Août 1673, *Antoinette-Sibylle*, Comtesse de *Barby*, morte le 2 Mai 1684 ; & 2<sup>o</sup> le 27 Septembre 1684, *Wilhelmine-Christine de Saxe-Weimar*, née le 26 Novembre 1658, morte le 30 Juillet 1712. Du premier lit vinrent :

1. GUNTHER XLIII, né le 13 Août 1678, mort le 28 Novembre 1740, qui épousa, le 2 Octobre 1712, *Élisabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 31 Mars 1693, fille du Prince *Charles-Frédéric* ;
2. LOUISE-ALBERTINE, née le 29 Juin 1682.

Du second lit font nés :

3. HENRI XXXVIII, né le 9 Novembre 1689, mort le 6 Novembre 1758 ;
4. AUGUSTE, qui fuit ;
5. HENRIETTE-ERNESTINE, née le 20 Juillet 1692 ;
6. GUILLAUME, né le 3 Mai 1699 ;
7. Et CHRISTIAN, né le 27 Juillet 1700, mort en 1749, qui épousa, en Novembre 1728, *Sophie-Christine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 6 Février 1709, fille du Prince *Lebrecht*, dont

1. GUNTHERINE-ALBERTINE, née le 10 Décembre 1729 ;

2. ÉLISABETH-RODOLPHINE, née le 9 Janvier 1731 ;
3. Et JOSEPH-EBERHARDINE, née le 2 Février 1737, qui épousa, le 3 Août 1752, *George-Albert*, Comte d'*Erbach-Furftenau*, mort le 2 Mai 1778.

AUGUSTE I<sup>er</sup>, Prince de SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 27 Avril 1691, mort en 1750, épousa, le 19 Juillet 1721, *Charlotte-Sophie d'Anhalt-Bernbourg*, née le 21 Mai 1696, fille du Prince *Charles-Frédéric*, dont :

1. CHARLOTTE, née le 9 Février 1732, qui épousa, le 30 Juin 1754, *Henri*, Comte de *Reichenbach* ;
2. CHRISTIAN-GUNTHER, qui suit ;
3. Et AUGUSTE, né le 8 Décembre 1738, qui épousa, le 27 Avril 1762, *Christine-Élisabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 14 Novembre 1746, fille du Prince *Viador-Frédéric*, dont

1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-ALBERT, né le 14 Mai 1763 ;
2. ALBERTINE-CHARLOTTE-AUGUSTE, née le 1<sup>er</sup> Février 1768 ;
3. GUILLAUME-LOUIS-GUNTHER, né le 16 Juillet 1770 ;
4. Et FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE, née le 4 Octobre 1774.

CHRISTIAN-GUNTHER III, Prince de SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, né le 24 Juin 1736, épousa, le 4 Février 1760, *Charlotte-Wilhelmine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 25 Août 1737, morte le 26 Avril 1777, fille du Prince *Viador-Frédéric*, dont :

1. GUNTHER-FRÉDÉRIC-CHARLES, né le 5 Décembre 1760 ;
2. FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ALBERTINE-CATHERINE, née le 2 Août 1762 ;
3. GUNTHER-ALBERT-AUGUSTE, né le 6 Septembre 1767 ;
4. CAROLINE-AUGUSTE-ALBERTINE, née le 19 Février 1769 ;
5. ALBERTINE-WILHELMINE-AMÉLIE, née le 5 Avril 1771 ;
6. Et JEAN-CHARLES-GUNTHER, né le 24 Juin 1772.

#### BRANCHE

de SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

ALBERT VII (fils puîné de GUNTHER XL, Comte de SCHWARZBOURG), né en 1537, mort

le 11 Août 1605, laissa pour arrière-petit-fils

LOUIS-FRÉDÉRIC, Comte de SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, né le 15 Octobre 1667, Prince en 1710, mort le 24 Juin 1718, qui avoit épousé, le 15 Octobre 1691, *Anne-Sophie*, Princesse de *Saxe-Gotha*, née le 22 Décembre 1670, dont :

1. FRÉDÉRIC-ANTOINE, né le 14 Août 1692, mort le 1<sup>er</sup> Septembre 1744, qui avoit épousé, le 8 Février 1720, *Sophie-Wilhelmine*, Princesse de *Saxe-Saalfeld*, née le 9 Août 1693, morte le 4 Décembre 1727 ; & 2<sup>e</sup> le 6 Janvier 1729, *Christine-Sophie*, Princesse d'*Ojl-Frife*, née le 26 Mars 1688.

Du premier lit vièrent :

1. JEAN-FRÉDÉRIC, né le 8 Janvier 1721, mort le 10 Juillet 1767, qui épousa *Bernardine-Christine*, Princesse de *Saxe-Weimar*, née le 5 Mai 1724, fille du Duc *Ernest-Auguste*, dont
  1. FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-AUGUSTE, née le 17 Août 1745, qui épousa, le 21 Octobre 1763, FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT ;
  2. Et WILHELMINE-SOPHIE-ÉLÉONORE, née le 22 Janvier 1751, morte le 17 Juillet 1780, qui avoit épousé, le 30 Octobre 1766, *Louis*, Prince de *Naffau-Saarbruck*, né le 3 Janvier 1745.
2. Et SOPHIE-ALBERTINE, née le 30 Juillet 1724.
2. SOPHIE-JULIENNE, née le 15 Octobre 1694, Doyenne du Chapitre de *Gandersheim* ;
3. GUILLAUME-LOUIS, né le 15 Février 1696, mort le 26 Septembre 1757, qui avoit épousé *Henriette-Caroline Gebäuer*, dite *Madame de Brockenbourg*, née le 5 Juin 1706, anoblée en 1727, fille de N... *Gebäuer*, Ecuycr à *Leipzig*, dont entr'autres enfants :
  - GUILLAUME-HENRI, né le 12 Juillet 1727.
4. ÉMILIE-JULIENNE, née le 21 Juillet 1699 ;
5. ANNE-SOPHIE, née le 9 Septembre 1700, qui épousa, le 2 Janvier 1723, *François-Jofias*, Duc de *Saxe-Saalfeld*, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764 ;
6. LOUISE-FRÉDÉRIQUE, née le 28 Janvier 1706 ;
7. MADELEINE-SIBYLLE, née le 5 Mai 1707, Chanoinesse à *Gandersheim* ;
8. Et LOUIS-GUNTHER, qui suit.

LOUIS-GUNTHER, Prince de SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, né le 22 Octobre 1708, succéda

à ton neveu JEAN-FRÉDÉRIC, le 10 Juillet 1767, & épousa *Sophie-Henriette*, Comtesse de *Reuff-Greiz*, née le 29 Septembre 1711, morte le 20 Janvier 1777, dont :

1. CHRISTINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 15 Juillet 1735, Chanoinesse de Gandersheim;
2. Et FRÉDÉRIC-CHARLES, qui fuit.

FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de SCHWARZBURG-RUDOLSTADT, né le 7 Juin 1736, épousa, 1<sup>o</sup> le 21 Octobre 1763, FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-AUGUSTE, Princesse de SCHWARZBURG-RUDOLSTADT, née le 17 Août 1745; & 2<sup>o</sup> le 28 Novembre 1780, *Auguste-Louise-Frédérique*, Princesse de *Saxe-Gotha*, née le 30 Novembre 1752. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 9 Août 1767;
2. THÉRÈSE-SOPHIE-HENRIETTE, née le 31 Mars 1770;
3. CHARLES-GUNTHER, né le 23 Août 1771;
4. WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 21 Janvier 1774;
5. Et CHRISTINE-LOUISE, née le 2 Novembre 1775.

\* SCHWARZENBERG, petit Etat du Cercle de Franconie, que Maximilien II érigea en Comté en 1566. La Maison de Schwarzenberg possède aussi la Baronnie de Seinsheim, qui est contiguë au Comté de Schwarzenberg, du côté du Midi.

JEAN-ADOLPHE, Comte de SCHWARZENBERG, né le 20 Septembre 1615, fut créé Prince de l'Empire en 1671, par Ferdinand III, & mourut le 26 Mai 1683. Il laissa pour petits-fils

ADAM - FRANÇOIS - CHARLES, Prince de SCHWARZENBERG, né le 25 Septembre 1680, mort le 9 Juin 1732, qui avoit épousé, le 6 Décembre 1701, *Éléonore-Amélie-Madeleine*, Princesse de *Lobkowitz*, née le 20 Juin 1682, dont :

1. MARIE-ANNE-CHRISTINE, née le 25 Décembre 1706, qui épousa, le 17 Mars 1721, *Guillaume-George*, Margrave de *Bade-Bade*, né le 6 Septembre 1703;
2. Et JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, qui fuit.

JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, Prince de SCHWARZENBERG, né le 15 Décembre 1722, Grand-Maréchal de la Cour Impériale, Conseiller Intime actuel & Grand-Maître de la Cour de L. M. I. & R., épousa *Marie-Thérèse*, Prin-

cesse de *Lichtenstein*, née le 28 Décembre 1721, dont :

1. JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANTOINE, qui fuit;
2. MARIE-ANNE-JOSÈPHE, née le 6 Janvier 1744, mariée à *Louis-Frédéric*, Comte de *Zinzendorf*, mort le 4 Octobre 1780;
3. JOSEPH-VENCESLAS, né le 26 Mars 1745, Chambellan & Colonel au service de l'Impératrice Reine;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 30 Avril 1747, qui épousa, le 11 Mai 1772, *Sigifmond-Rodolphe*, Comte de *Goes*;
5. MARIE-ÉLÉONORE, née le 13 Mai 1748, Chanoinesse de Mons;
6. Et MARIE-ÉRNESTINE, née le 18 Octobre 1752, qui épousa, le 25 Juin 1778, *François-Xavier*, Comte de *Auerperg*, né le 19 Janvier 1749.

JEAN - NÉPOMUCÈNE - ANTOINE, Prince de SCHWARZENBERG, né le 4 Juillet 1742, Chambellan actuel de L. M. I. & R., épousa, le 14 Juillet 1768, *Marie-Éléonore*, Comtesse de *Oettingen-Wallerstein*, née le 21 Mai 1747, dont :

1. JOSEPH-JEAN-NÉPOMUCÈNE, né le 27 Juin 1769;
2. JOSEPH-CHARLES, né le 25 Mai 1770;
3. CHARLES-PHILIPPE, né le 15 Avril 1771;
4. ANTOINE-JOSEPH, né le 3 Mai 1772;
5. & 6. ERNEST-JOSEPH, & FRANÇOIS DE PAULE, nés jumeaux les 29 & 30 Mai 1773;
7. Et FRÉDÉRIC-JEAN - NÉPOMUCÈNE - JOSEPH-AUGUSTIN, né le 28 Août 1774.

SCOCKART ou SCHOCKART, Famille noble des Pays-Bas Autrichiens.

I. JEAN SCOCKART fut annobli avec sa postérité le 15 Juillet 1487, par l'Empereur Maximilien 1<sup>er</sup>, avec lequel il avoit été prisonnier à Bruges, & laissa

II. ZACHARIE SCOCKART, 1<sup>er</sup> du nom, qui eut pour enfant,

III. JOSSE SCOCKART, qui laissa

IV. ZACHARIE SCOCKART, II<sup>e</sup> du nom, qui eut

V. CHARLES SCOCKART, Conseiller à la Cour Souveraine de Hainaut, qui laissa

VI. LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Chevalier, Seigneur de Tirimont, Presle, Harmignies, Haut-Voué héréditaire de Thully, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé de S. M. C., Trésorier-Général des Domaines & Finances aux Pays-Bas, & son Ambassadeur Plénipotentiaire à Ryfwick. Il obtint, le 31 Mars

1690, que les Terres & Seigneuries de Dilbeke, Itterbeke & Bodeghem furent unies & érigées en Comté sous le nom de Tirimont, & mourut en 1708. Il avoit épousé *Jeanne-Marie François*, morte en 1700, dont pour fils aîné

VII. ALEXANDRE-LOUIS SCOCKART, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke, mort en 1718, qui avoit épousé *Jeanne-Marie Volcaert de Weldene*, dont pour fils aîné,

VIII. PHILIPPE-CHARLES-THOMAS SCOCKART, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke & de Wanghe, Pair de Namur. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 213.)

SCORAILLES (DE) ou D'ESCORAILLES, Maison originaire d'Auvergne, qui tire son nom du Château de Scorailles dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac.

La situation de ce Château étoit de si grande importance, que PÉPIN le Bref, père de CHARLEMAGNE, en fit la conquête en 767 ou 768, dans la guerre qu'il eut contre Waïfre, Duc d'Aquitaine. C'est ce qu'apprennent les Annales de Saint-Bertin par Eginard, & de Metz; & l'*Histoire de France* par l'Abbé Vely, tome I, p. 375.

Dans le second livre de la Vie manuscrite de St.-Marius, disciple de St.-Austremoine, premier Evêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à St.-Odon, Abbé de Clugny, mort en 942, il est fait mention d'un Seigneur de Scorailles, qui fut guéri d'une fièvre violente par l'intercession de St.-Marius. N'ayant point reçu de mémoire sur cette Maison, nous favons seulement que la généalogie (qui en a été faite, en 1681, par ordre de Louis XIV, par du Bouchet) commence par

BEGON, Seigneur de SCORAILLES, le premier qui soit connu par des titres. Il fit son testament le 3 Décembre 1030, & eut pour descendant au XIV<sup>e</sup> degré,

MARQUIS, Seigneur de SCORAILLES, qui épousa, le 29 Juillet 1488, *Hélène de Salagnac*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Rouffille, rapportée ci-après.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Seigneur de SCORAILLES, mort en 1571, avoit épousé, en 1525, *Anne de Montal*, dont :

FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS I<sup>er</sup> eut d'*Agnès de Mazerolles* un fils naturel, nommé

GUILAUME, auteur de la branche de *Sallers*, qui vivra en son rang.

FRANÇOIS II de SCORAILLES laissa pour arrière-petit-fils

CHARLES, Seigneur de SCORAILLES, qui vivoit en 1681, & épousa *Gabrielle de Pessels*, dont :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. PIÈRE & ROSE.

FRANÇOIS-ANTOINE, Baron de SCORAILLES, eut pour dernière descendante

MARIE-CHARLOTTE, Baronne de SCORAILLES, mariée, en 1745, à *Bertrand d'Humières*, qui eut pour enfants : *Balthazar*, marié, en 1707, à N... *Chazelle de Vimontée*; & N... *d'Humières*, mariée, en 1763, au Baron de *Lajic*.

#### SECONDE BRANCHE.

*Seigneurs de ROUSSILLE, en Limousin.*

LOUIS DE SCORAILLES (second fils de MARQUIS), eut en partage les Seigneuries de Rouffille, en Limousin, & de Montpénier, en Auvergne, & tella le 14 Mai 1560. Il eut pour descendant au V<sup>e</sup> degré

JEAN-IGAUD DE SCORAILLES, Comte, puis Marquis de Rouffille, qui épousa, le 27 Janvier 1640, *Aimée-Éléonore de Plas*, dont il eut :

1. ANNET-JOSEPH, qui suit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1661, Duchesse de Fontanges, favorite de Louis XIV, morte le 28 Juin 1681.

ANNET-JOSEPH DE SCORAILLES, Marquis de Rouffille, mort en 1701, avoit épousé, le 7 Janvier 1077, *Charlotte de Tubières*, morte en Novembre 1719, fille de *Jean de Tubières de Levis de Cayus*, Comte de Cayus, & de *Marie-Jabbe de Polignac*, dont :

1. LOUIS-THÉODOSE, Marquis de Rouffille, né le 12 Août 1680, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi dans la haute Auvergne, Brigadier d'Infanterie le 1<sup>er</sup> Février 1719, mort sans enfants en 1746. Il avoit épousé, en 1719, *Marguerite de Ribeyre*, fille de *Charles*, premier Président de la Cour des



Aides de Clermont-Ferrand, & de *Madeleine de Bérulle*;

2. LOUIS-LÉGER, appelé *l'Abbé de Rouffille*, Comte de Brioude;
3. MARIE-CHARLOTTE-LOUISE-SÉBASTIENNE, appelée *Comtesse de SCORAILLES*, Dame Chanoinesse de Remiremont en 1724;
4. JEANNE-MARIE-ÉLISABETH, qui épousa *François-Éléonor-Alexandre d'Iarn*, Marquis de Valady, Comte de Fraissinet, en Languedoc.

### TROISIEME BRANCHE.

*Seigneurs de SANGRUÈRE, en Agénois.*

JEAN-FRANÇOIS DE SCORAILLES épousa, le 10 Janvier 1715, *Élisabeth de Bauger*, dont:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. MARIE-JOSÈPHE, mariée à *Pierre de Dordaynes*, Seigneur de Cazideroques;
3. Et MARIE-ANNE, qui épousa *Joseph-Bertrand de Gouailles*, Seigneur de St.-Capray, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, Chevalier de St.-Louis.

FRANÇOIS DE SCORAILLES, Seigneur de Sangruère, épousa, le 25 Janvier 1755, *Pétronille de la Ramière*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Sudre en Agénois, & de *Marie-Thérèse de Baynac*, dont:

1. BERTRAND-JOSEPH;
2. FRANÇOIS;
3. & 4. ÉLISABETH & MARIE-JOSÈPHE. (Nous ignorons leur état actuel.)

### QUATRIEME BRANCHE, "

*Seigneurs de RAILLY & de TORCY, établie à Autun.*

N... DE SCORAILLES laissa :

1. SIMON, qui fuit;
2. Et N... DE SCORAILLES, dont

EDME, Seigneur d'Epuy, mort au service du Roi sans enfants. Il avoit épousé *Marie de Raguet des Foffés*.

SIMON DE SCORAILLES épousa *Barbe de Villers-la-Faye*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN-EUSTACHE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourgogne, qui épousa *Jeanne-Marguerite de Mauroy*, dont il n'a pas d'enfants ;
3. NICOLAS, Capitaine d'Infanterie au même

Régiment, marié à *Élisabeth-Françoise de Bongar de Migny*, sans enfants ;

4. & 5. ANNE-MARGUERITE & FRANÇOISÉ, Religieuses à l'Abbaye Royale de Reconfort.

ANTOINE DE SCORAILLES, Seigneur de Railly, Torcy & autres Terres en Bourgogne, appelé *Comte de Scorailles*, a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Montcenis le 6 Août 1741, *Anne de Raguet des Foffés*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Anne-Jeanne de Laffus*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé à Autun le 18 Juillet 1746, *Huberte Humblot de Villers*, morte le 7 Juillet 1763, fille de *Hubert*, & de *Marie du Repas*. Du premier lit est née

MARIE-ANNE-SIMONNE, mariée, par contrat passé à Autun le 6 Mars 1766, avec *François-Éléonor-Guillaume*, Comte de *Buffeuil*, Seigneur de Giffy & de Patigny en Bourgogne.

Et du second lit est forti, pour fils unique,

JEAN-EUSTACHE-MARIE.

### CINQUIEME BRANCHE.

*Seigneurs de SCORAILLES & de LA BALME en Bourgogne.*

FRANÇOIS-PHILIPPE, Marquis de SCORAILLES, Seigneur de la Balme, Maréchal de Camp, mort le 12 Février 1724, avoit épousé, le 14 Février 1711, *Marie-Françoise-Aimée de Pontiers*, morte le 5 Août 1761, fille unique & héritière de N... de *Pontiers*, Seigneur de Chalfeuille & de Trepot, & de *Marie-Gabrielle de Tresfondan de Percy*, dont :

1. ETIENNE-MARIE, qui fuit ;
2. CLAUDE-MARIE, rapporté après son aîné;
3. Et ÉLISABETH-CHARLOTTE, mariée à *Bénigne de Berbis*, Marquis de Rancy, & morte le 12 Août 1762.

ETIENNE-MARIE DE SCORAILLES, Marquis de Scorailles en Bourgogne, Seigneur de la Balme, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, & Elu de la Noblesse de Bourgogne, mort le 31 Mai 1758, avoit épousé *Charlotte-Louise de Fortia*, morte à Paris le 2 Mai 1767, dont :

1. CHARLES-JOSEPH, Marquis de SCORAILLES, Seigneur de la Balme & autres Terres en Bourgogne ;
- Et ÉMILIE.

CLAUDE-MARIE, Comte de SCORAILLES, Seigneur de Chalfeulle, de la Fay, & autres Terres (fils puîné de FRANÇOIS-PHILIPPE, & de Marie-Françoise-Aimée de Pontiers), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saffenage, est mort le 4 Août 1743; il avoit épousé, le 23 Juin 1738, Anne-Dorothee de Pons-Rennepont, morte en couches le 10 Janvier 1744, fille de Claude-Alexandre, Marquis de Rennepont, Maréchal de Camp, & d'Anne-Dorothee de Bettainvillers, dont :

1. ÉLISABETH-CAROLINE, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à Gabriel-François de Mouchet de Battefort, Marquis de Mouchet, Comte de Laubépin en Franche-Comté, & Baron d'Arinthod dans la même Province, Officier de Marine;
2. MARIE-ANNE, mariée, en Octobre 1760, à Ferdinand, Comte de Grammont, Seigneur de Dracy & autres lieux en Bourgogne, Maréchal de Camp, veuf 1<sup>o</sup> de Marie-Flore-Aglas de Frejny, morte en 1754; & 2<sup>o</sup> de la sœur du Marquis de Durfort-Civrac, morte en 1759.
3. Et un fils, né le 10 Janvier 1744, mort en bas âge.

#### SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de LA VIALLE, en Limoufin.

CHARLES-LOUIS de SCORAILLES, Seigneur de la Vialle & autres lieux en Limoufin, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorency, épousa Sophie de Laflie de Vigoureux, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, élève de l'École Royale Militaire de la Flèche;
2. Et ÉTIENNE-ALEXANDRE.

#### SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs de FONTENILLE, en Auvergne.

HENRI-LOUIS de SCORAILLES, mort en 1737, avoit épousé Charlotte-Sophie de Baynac, dont :

JEAN-CLAUDE de SCORAILLES, mort le 15 Juin 1767, qui avoit épousé Marie d'Es-trade, morte le 20 Mars 1764, dont :

1. MARIE-ÉLISABETH;
2. Et FRANÇOISE-ANTOINETTE.

#### HUITIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Chanterelle, en Auvergne.

CHARLES de SCORAILLES, Seigneur de Chan-

terelle, épousa, le 28 Janvier 1721, Marguerite du Fayet de la Tour, dont :

1. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Piémont;
2. CHRISTOPHE, Officier de Marine;
3. Et MARIE-LOUISE, Religieuse à Poitiers.

#### BRANCHE BATARDE, dite de SALERS, en Auvergne.

GUILLAUME, bâtard de SCORAILLES (fils de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Seigneur de Scorailles, & d'une demoiselle nommée Agnès de Mazerolles), fut légitimé par Lettres du Roi Charles IX, en 1561, & épousa, le 23 Avril 1576, Marie de Salers, dont pour arrière-petit-fils,

FRANÇOIS de SCORAILLES, Baron de Salers, qui épousa Françoise de Caiffac, dont :

1. ANNET, qui fut;
2. Et JEAN, ancien Capitaine de Cavalerie.

ANNET de SCORAILLES, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Salers, Seigneur de Mazerolles & autres Terres en Auvergne, ancien Capitaine de Cavalerie, épousa, en 1747, Madeleine-Amable de Corn, dont :

HENRIETTE-CHRISTINE, qui épousa Jean-Augustin de Naucaze, Seigneur de Limiers en Auvergne.

#### BRANCHE

de MILIARD, en Bourgogne.

N... de SALERS, Seigneur de Miliard, épousa N... de Green de Saint-Marfaul.

Les armes de la Maison de SCORAILLES sont : d'azur, à 3 bandes d'or. Supports : deux Anges de carnation, vêtus d'azur. Cimier : une queue de paon au naturel, naissante d'un timbre d'or, couronné d'une couronne ducale de même; ce qui est conforme au Certificat du Juge d'armes de France, & au Brevet délivré par lui le 9 Avril 1698, au haut duquel font peintes lesdites armes.

SCOT, en Bretagne : d'or, à trois têtes de lion, arrachées de gueules, 2 & 1, lampassées d'azur.

SCOTT de LA MÉSANGÈRE, Famille originaire d'Ecosse, établie depuis en Hollande, & enfin à Rouen.

GUILLAUME SCOTT, Chevalier Baronnet, Seigneur de la Méfângère, Conseiller au Parlement de Rouen, époufa *Marguerite de Rambouillet*, dont :

1. GUILLAUME, Président de la Chambre des Comptes de Normandie ;
2. Et ANTOINE, Seigneur de la Méfângère, né le 15 Novembre 1680, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui mourut le 4 Mars 1743. Il avoit époufé, le 26 Juillet 1713, *Anne-Élisabeth Bourret*, dont

ANNE-ÉLISABETH, née le 29 Juin 1726, qui époufa, le 16 Décembre 1738, *Charles-Alexandre Viffec de la Tude*, Marquis de Ganges, Baron des États du Languedoc. (Voyez le *Mercur* de France, du mois de Mars 1743, page 604), & pour la généalogie de cette Famille, les titres produits en 1723, par feu M. GUILLAUME SCOTT, Président de la Chambre des Comptes de Normandie, pour fa réception en qualité de Chevalier de Justice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, conservés dans les Archives desdits Ordres, & dans le Cabinet de M. Guiblet, ci-devant l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi, pour les Recueils de généalogies, généalogifte & pensionnaire de Sa Majesté & de feu M. le Duc d'Orléans, aussi généalogifte de sa Maison.

Les armes : *d'or, au cerf accroupi au naturel.*

SCOURION, Famille noble & originaire de Picardie, dont la branche aînée s'est établie dans le Haut Poitou, par son alliance avec la Maison d'*Aloigny*, si distinguée par ses services militaires & ses alliances. Le premier dont il est fait mention dans le *Recueil de la Noblesse de Picardie*, édit. de 1720, imprimé par les ordres de M. Bignon, Intendant de cette province, fut

1. JACQUES SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui époufa, en 1520, *Marie Louvel*, dont il eut :

II. FRANÇOIS SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui époufa *Hélène Lequieu*, laquelle, pendant sa viduité, comparut en 1567, avec la Noblesse du pays, au procès-verbal de la Coutume d'Amiens, en qualité de mère & tutrice de ses enfants :

Tome XVIII.

ANTOINE, qui suit ;  
Et JACQUES.

III. ANTOINE SCOURION, Seigneur de Bégodel, époufa, en 1571, *Adrienne de Louvencourt*, dont

IV. ANTOINE SCOURION, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bégodel, marié à *Éléonore de Baudouil*, dont il eut

V. ANTOINE SCOURION, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bégodel, qui époufa, en 1627, *Anne le Vaillant*, & en eut

VI. ANTOINE SCOURION, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bégodel, qui époufa, en 1657, *Charlotte de Parviller*, dont

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Ponthieu, mort sans enfants ;
3. Et CATHERINE, morte fille.

VII. FRANÇOIS SCOURION, Seigneur de Bégodel, Capitaine au Régiment de Ponthieu, époufa, en 1697, *Marie d'Aloigny*, Dame de la Seigneurie de Boïsmorand en Poitou, fille unique de *Guy*, Chevalier, Seigneur de Boïsmorand, & de *Catherine de Bret*. Cette *Marie* étoit parente au III<sup>e</sup> degré de *Henri-Louis d'Aloigny de Rochefort*, Maréchal de France sous le règne du Roi Louis XIV, & petite-nièce de *Guy d'Aloigny*, Chevalier de Malte & Grand Bailli de la Morée. FRANÇOIS laissa :

1. FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, mort sans avoir été marié ;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier de Boïsmorand*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort sans enfants ;
3. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Conty, tué en 1744, à la bataille de la Madona-del-Ulmo, près Coni en Piémont, sans avoir eu de postérité ;
4. JEAN-MARIE, qui suit ;
5. NICOLAS, appelé l'*Abbé de Boïsmorand*, Prévôt du Chapitre de Saintes, & Grand-Vicaire de ce diocèse ;
6. THÉRÈSE, appelée *Mademoiselle de Boïsmorand* ;
7. CATHERINE, qui époufa, le 15 Février 1722, *Louis de la Chastre*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Roche-Béloufon, né le 17 Avril 1698, mort le 1<sup>er</sup> Octobre 1763, d'une des plus illustres Maisons du Berry, qui a fourni un Maréchal de France, quatre Capitaines des

D d

Gardes-du-Corps du Roi, & des Prélats à l'Église;

8. Et une fille, Religieuse à l'Abbaye de Ste.-Croix à Poitiers.

VIII. JEAN-MARIE SCOURION, Seigneur d'Antigny, Capitaine au Régiment de Normandie & Chevalier de St.-Louis, épousa *Marie d'Argier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, né en 1757;
2. & 3. LOUIS, & un autre FRANÇOIS;
4. 5. 6. 7. & 8. MARIE, ANTOINETTE, THÉRÈSE, autre MARIE, & MARGUERITE.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or, & celles d'Alaigny de Boimorand font : de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

SCUDÉRI, Maison noble & ancienne, originaire du Royaume de Naples, établie depuis longtemps en Provence.

N... DE SCUDÉRI laissa :

1. GEORGE, né au Havre en 1601, qui a joui d'une belle réputation dans la République des Lettres, & est mort le 14 Mai 1667;
2. Et MADELEINE, née en 1607, qui s'est rendue célèbre dans le dernier siècle, tant par la beauté de son esprit que par la pureté de ses mœurs. Elle mourut à Paris le 2 Juin 1701, comblée de bienfaits de Louis XIV, & regrettée de tous les savants.

SEBASTIANE, de la ville de Forcalquier, en Provence; Famille dont les armes font : *d'azur, à quatre flèches d'or, couchées en fasce, la 2<sup>e</sup> & la 4<sup>e</sup> contournées de pointe.*

\* SEBBEVILLE, Seigneurie érigée en Marquisat en 1660 en faveur de *François Cadote Sebbeville*. Voy. CADOT.

SEC (LE), Écuyer, Seigneur de Boisverd, en Normandie, Élection de Verneuil, Famille qui porte : *fasce d'argent & d'azur, à trois croissants de gueules, 2 & 1, le premier posé entre les deux fasces du haut, & le troisième au-dessus de la dernière.*

SÉCHELLES, en Picardie, Famille dont les armes font : *d'azur, fretté d'or.*

SÉCHELLES. Voy. MOREAU.

SECONDAT DE MONTESQUIEU. CHARLES SECONDAT, Baron de Montequieu, né le 18 Janvier 1689, ancien Président du Parle-

ment de Guyenne, l'un des quarante de l'Académie Française, dont il étoit un des principaux ornemens, par son *Esprit des lois*, & autres ouvrages qui ont rendu son nom célèbre parmi les savants, mourut à Paris le 10 Février 1755. Il étoit de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin. Il épousa, en 1715, *Jeanne de Lartigue*, dont

JEAN-BAPTISTE SECONDAT, Baron de Montequieu, né en 1716.

\* SECONDIGNY. C'est une Baronnie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1566, enregistrées au mois de Juillet suivant en faveur d'*Artus de Coffé*, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France, Surintendant des Finances, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléanais, mort le 15 Janvier 1582. Sa fille aînée, *Renée de Coffé*, Comtesse de Secoudigny, étant morte en 1622, sans enfants de *Charles de Montmorency*, Duc de Damville, le Comté de Secoudigny passa à son neveu Louis de Gouffier, Duc de Roannez, fils de sa sœur *Jeanne de Coffé*, Dame de Gonnor.

SECQ (LE). THOMAS LE SECQ, Écuyer, Seigneur de Launay, épousa *Marie de Queuille*, dont

THOMAS LE SECQ, qui obtint, en 1683, que la Seigneurie de Bavelinghen, unie à celles de St.-Martin de Rusquehen, & d'Esclémy, fut érigée en Baronnie sous la dénomination de Bavelinghen.

SECQUEVILLE ou SEQUEVILLE. Cette Famille est issue de

SIMON DE SEQUEVILLE, Echevin de la ville de Paris en 1649, qui épousa *Marie Ballard*.

FRANÇOIS DE SEQUEVILLE, Écuyer, épousa *Marie-Nicole Dollard*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-PIERRE, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE-JULIE, née en 1726, non mariée.

FRANÇOIS-PIERRE DE SEQUEVILLE, né à Paris le 22 Février 1725, Écuyer, Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs & Ministres étrangers près Sa Majesté, épousa en 1753 *Marie-Cécile de la Lande*, née le 29 Août 1733, dont :

1. MARIE-RENÉ-FRANÇOIS, né le 29 Septembre 1754 ;
2. CHRISTINE-DENISE-ALEXANDRINE, née le 6 Août 1758 ;
3. LOUISE-AGLAÉ-ÉMILIE, née le 26 Décembre 1761 ;
4. Et MARIE-LOUISE-ÉLÉONORE, née le 25 Avril 1763.

Les armes : *écartelé d'azur, aux 1 & 4 à fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, accompagnée de trois molettes d'éperon du même; aux 2 & 3 d'azur, à trois roses d'argent, branchées d'or.*

\* SEDAN, Fief de Mouzon, & arrière-fief de l'Église de Reims, qui tomba entre les mains de Seigneurs puissants, qui se rendirent Souverains. Il passa de la Main de *Jauche* à *Jean de Barbançon*, Seigneur de Boffu, qui le possédoit en 1381. *Guillaume de Braquemont*, frère de l'Amiral, étoit Seigneur de Sedan en 1414. *Louis*, son fils, vendit Sedan, en 1424, à *Évrard de la March*, Comte d'Arenberg, mari de sa sœur. Cet *Évrard* fit commencer, en 1446, la forteresse de Sedan. *Jean*, son fils, acquit, en 1449, la Seigneurie de Raucourt & l'unit à celle de Sedan. Ce fut lui qui en acheva la forteresse en 1454. Voy. LA MARCK. En 1652, Louis XIV acquit Sedan, par un échange avantageux à la Maison de Bouillon.

SÉDIÈRES. Cette Famille est une des plus nobles & des plus anciennes du Limoufin. Son ancien nom étoit *Botier*.

I. JEAN BOTIER, Damoiseau, Seigneur de Sédières, fit son testament, le 5 Mai 1455, par lequel il institua héritier universel son fils *Guillaume*, & lui substitua *Louis*, son petit-fils. *Jean* avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1402, passé devant *Jean des Eigaux*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges, *Marguerite de Beaufort*, fille de *Jean*, Damoiseau, Seigneur de la Vergne & de la Mothe, demeurant à Chap, au Diocèse de Clermont, dont il eut

II. GUILLAUME BOTIER, Seigneur de Sédières, qui épousa *Catherine de Montagnac*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montagnac & de Larfeuille, au Diocèse de Limoges, dont

III. LOUIS DE SÉDIÈRES, qui fit son testa-

ment, le 24 Septembre 1506, par devant de *Chiese*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges. Par cette disposition, il institua héritier universel DOMINIQUE, son fils aîné. Il avoit épousé *Andrée-Hélie de Colonges*, qui, par son testament du 29 Avril 1535, nomma héritier son fils,

IV. DOMINIQUE, Chevalier, Seigneur de Sédières, qui fit, avec sa femme, son testament le 4 Juillet 1571. Ils instituèrent héritiers universels leurs fils. Il avoit épousé, par contrat du 5 Mai 1532, *Anne de Pierre-Buffière*, fille de *Louis*, Baron de Châteauneuf, en Limoufin, & Seigneur de Peyrat, & de *Marguerite de la Roche-Armon*, Dame de Chabanes, en Poitou, dont il eut :

PIERRE, qui suit, & FRANÇOIS.

V. PIERRE DE SÉDIÈRES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de sa Garde, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, fit son testament le 8 Juin 1613, par lequel il institua héritier universel CHARLES, son fils aîné, & fait les légataires *Gabrielle de la Forest*, sa troisième femme, MARIE, sa fille aînée, & ses autres enfants. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 17 Mai 1571, en présence du Roi, au château de Gaillon, & ligné par *Richard & Cheneau*, Notaires à la suite de la Cour, *Marthe de Noailles*, l'une des filles d'honneur de la Reine, & fille d'*Antoine*, Baron de Chambres & de Carbonnières, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Bordeaux & du pays Bordelais, & de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Lentour & l'une des Dames de la Reine. PIERRE épousa 2<sup>o</sup> *Catherine de Saint-Hérem* ; & 3<sup>o</sup> *Gabrielle de la Forest*, Dame de Sauvagnac. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES ;
2. FRANÇOIS-GASPARD, Baron de Carnon, en Auvergne, qui épousa *Catherine de la Forest* ;
3. GILLES, qui suit ;
4. MARIE, Dame de Chabanes ;
5. CATHERINE, Dame de Rilhac.

Du second lit est née :

6. CLAUDE.

VI. GILLES DE SÉDIÈRES, Seigneur de Montmart, épousa, par contrat du 21 Juin 1621, reçu par *Baile*, Notaire à Azerac en Périgord,

gord, *Bonne de Souillac*, fille de Messire *Jacob*, Seigneur d'Azercac & de Rouffignac, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Marguerite de Bourzolles*, dont

VII. JACQUES DE SÉDIÈRES, Seigneur de Montamart & de la Farge, qui fit son testament avec sa femme le 15 Janvier 1676, par lequel ils firent légataires leurs enfants, & instituèrent héritier universel JEAN, leur troisième fils. Il épousa, par contrat du 20 Février 1650, reçu par de *Sauzès*, Notaire à Clergeoux en Périgord, *Antoinette de Lentilhac*, fille de *François*, Baron de Lentilhac, & de *Matheline de Lavaur de Gimel*, dont :

1. MARIE-GABRIELLE ;
2. 3. 4. 5. 6. 7. & 8. LOUIS, MATHÉLINE, ANTOINETTE, MARIE, BERTRAND, CHARLOTTE, & JEAN ;
9. Et PHILIBERTE, baptisée le 7 Juillet 1674, dans l'Église paroissiale de St.-Pierre de Tourairac, au Diocèse de Limoges, qui fut reçue dans la communauté des Demoiselles de St.-Louis à St.-Cyr au mois d'Avril 1686, sur les preuves de sa noblesse.

\* SÈES ou SÉEZ, Ville épiscopale de la Basse Normandie. La Baronnie de Sééz appartient à l'Évêque & au Chapitre de la Cathédrale de cette ville, à chacun par moitié, par donation des anciens Comtes du Perche.

SECONDE, en Provence, Famille qui subsiste dans JACQUES SECONDE, qui épousa N... *Lesbros*, de la ville de Marseille, dont des enfants. (Voy. l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tom. II, p. 391.)

Les armes : *de sable, au roseau d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

\* SEGONZAC. C'est une Terre & Seigneurie, située en Périgord, que *Madeleine Vigier* porta en dot à son mari *Raymond de Bardon*, Gentilhomme du Périgord. Voy. BARDON.

SÉGUIER, Maison féconde en grands Magistrats & en personnes illustres. Elle a donné un Chancelier de France, le dernier de la branche d'*Autry*, 5 Présidents à Mortier, 13 Conseillers, 3 Avocats-Généraux, dont celui qui subsiste aujourd'hui est du nombre ; 7 Maîtres des Requêtes & un Ambassadeur à Venise.

Il y a plusieurs Familles de ce nom. L'une, selon la Faille, d'une Noblesse du Capitoulat de Toulouse ; l'autre, selon Moréri, & c'est celle dont nous allons parler, originaire du Bourbonnais. L'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 564, la fait remonter à

I. BLAISE SÉQUIER, qui avoit un frère nommé BARTHÉLEMY, auteur de la branche des Seigneurs de la *Verrière*, mentionnée en leur rang, après celle des Seigneurs du *Pleffis* & de *Feux*. BLAISE mourut le 25 Avril 1510, & fut enterré en l'Église du St.-Sépulcre à Paris. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Catherine Chenart*, fille de *Jean*, Maître de la Monnoie, & de *Thomasse Pigace* : ses descendants, à cause d'elle, ont toujours présenté à la Chapelle des Vertus à St.-Honoré ; 2<sup>o</sup> & *Marguerite l'Homme*. Du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JACQUES, Contrôleur ordinaire des Guerres, Garde des menus engins de l'Artillerie, mort le 7 Mars 1535. Blanchard, dans son *Histoire des Prélats à Mortier*, dit qu'il avoit épousé *Louise de Stuart*, dont sont descendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloife en Brie ;
3. PIERRE, qui vivoit en 1532 ;
4. GUILLAUME, Seigneur en partie de l'Estang-la-Ville & de Gloife, mort en 1525, & enterré au St.-Sépulcre. Il avoit épousé *Marie le Prestre*, dont :

1. BARTHÉLEMY, Argentier du Roi de Navarre, qui partagea avec ses frères & sœurs en 1541 ;
2. JACQUES, mort avant 1545 ;
3. CATHERINE, mariée à *Claude du Fresnois* ;
4. MARIE, qui épousa *Claude Coulon* ;
5. MADELEINE, mariée à *Claude le Roux*, Seigneur de la Fortinière ;
6. & 7. GENEVIÈVE & ISABELLE, Religieuses.
5. CATHERINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Émeri Barillau* ; & 2<sup>o</sup> le 8 Juillet 1532, à *Pierre Havart*, Seigneur de Thuillay ;
6. MARIE, qui épousa *Jean Vialart*, Avocat, puis Président au Parlement de Rouen, fils de *Pons*, Juge de la ville d'Issoire en Auvergne ;
7. ET THOMASSE, mariée à *Thomas de Brage-longne*, Receveur des Aides à Paris.

II. NICOLAS SÉQUIER, Seigneur de l'Estang-la-Ville près St.-Cloud, de Drancy, &c., mort le

22 Septembre 1533, & inhumé aux Blancs-Manteaux à Paris, avoit époufé, le 29 Juillet 1497, *Catherine le Blanc*, fille de *Louis*, Greffier des Comptes à Paris, & de *Catherine Malingre*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche de *Saint-Cyr*, rapportée ci-après ;
3. MARTIN, Prieur de St.-Père près Eftampes, Confervateur des Privilèges de l'Université de Paris, deux fois nommé Conseiller au Parlement ;
4. ANNE, qui époufa *Guillaume Trouffart*, Avocat ;
5. CATHERINE, Religieufe à l'Abbaye d'Hières ;
6. ET MADELEINE, qui époufa *Azam Lormier*, Secrétaire du Roi.

III. PIERRE SÉQUIER, Seigneur de Sorel, de l'Estang-la-Ville, de St.-Briffon & d'Autry, fut un célèbre Avocat pendant 25 à 30 ans ; devint fuccellivement Avocat-Général en la Cour des Aides en 1550, Conseiller, puis Préfident au Parlement de Paris, dont il prêta ferment le dernier Juin 1554, mourut, âgé de 70 ans, le 24 Octobre 1580, & fut inhumé dans l'Eglise de St.-André-des-Arts, où l'on voit fon épitaphe. Il avoit époufé, en 1550, *Louife Boudet*, morte le 5 Août 1594, fille de *Simon*, Seigneur de la Bouillie, & de *Marie de la Sauffaye*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sorel, Préfident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1572. Il avoit époufé *Catherine Mefnager*, Dame de Marcault, & en eut un fils, mort jeune le 15 Décembre 1591 ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. JÉRÔME, Seigneur de Drancy, de l'Estang-la-Ville, Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Marie Meniffon*, fille de *Christophe*, Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude Bizet*, dont

TANNEGUI, Seigneur de Drancy, & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes & Préfident au même Parlement, mort le 1<sup>er</sup> Décembre 1642, & enterré aux Cordeliers de cette Ville, laiffant de *Marguerite Meniffon*, fa cousine (veuve de *Mathieu l'Allemand*, Seigneur de Pacy, & fille de *Jacques Meniffon*, & de *Perrette Colet*), pour fils unique,

PIERRE, Seigneur de Drancy & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Par-

lement le 15 Décembre 1646, puis Prévôt de Paris le 4 Novembre 1653, après la mort de *Louis Séguier*, Seigneur de St.-Briffon, fon coufin, dont il fut héritier. Il avoit le titre de Conseiller d'État, & mourut, fans enfans, au mois d'Août 1669.

4. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris, Chanoine & Doyen de Notre-Dame, mort le 9 Septembre 1610 ;
5. ANTOINE, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, Avocat-Général, Préfident au même Parlement, puis Ambassadeur à Venise, mort au mois de Novembre 1624, & enterré à St.-André-des-Arts ;
6. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Autry, mentionnée ci-après ;
7. MADELEINE, qui époufa *Claude Hennequin*, Seigneur de Bernainville, Maître des Requêtes ;
8. CATHERINE, mariée à *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement de Paris ;
9. ELISABETH, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean Boudet*, Seigneur de Rodon, Intendant des Finances, Maître des Requêtes ; & 2<sup>o</sup> à *Louis Guibert*, Seigneur de Bully, Intendant des Finances & Conseiller d'État ;
10. LOUISE, qui époufa, le 27 Mars 1573, *Claude de Béruille*, Conseiller au Parlement de Paris, après la mort duquel elle fe fit Religieufe Carmélite ;
11. & 12. MARGUERITE & MARIE, Religieufes à Longchamps.

IV. PIERRE SÉQUIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sorel, &c., Lieutenant du Bailli du Palais, puis Conseiller, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, & enfin Préfident au Parlement de Paris, mourut le 6 Avril 1602. Il avoit époufé *Marie du Tillet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Buiffière, Greffier en Chef du Parlement, & de *Jeanne Brinon*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. LOUIS, Baron de St.-Briffon, des Ruaux & de St.-Firmin, Prévôt de Paris le 31 Décembre 1611, qui régna à PIERRE SÉQUIER, Seigneur de Drancy, fon coufin, & mourut en 1663, fans enfans d'*Anne de Balzac*, veuve de *François de Pifle*, Seigneur de Treigny, & fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de *Madeleine Olivier* ;

3. ANTOINE, Abbé de St.-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, Conseiller au Parlement, mort le 19 Août 1635 ;
4. Et MARIE, qui épousa *Michel-Antoine du Prat*, Seigneur de Nantouillet, fils d'*Antoine*, & d'*Anne de Barbançon*.

V. PIERRE SÉQUIER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, quitta le parti de la Robe & embrassa celui de l'Épée, mourut en 1638, & fut inhumé à St.-André-des-Arts. Il avoit épousé, au mois d'Août 1612, *Marguerite de la Guesle*, Dame de Chars, seconde fille de *Jacques*, Procureur-Général au Parlement, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars, dont

LOUISE-MARIE, Marquise d'O, Dame de Sorel, de Chars & de Villers, morte le 13 Septembre 1651, qui avoit épousé, le 23 Septembre 1641, *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luyne, Pair de France, né le 25 Décembre 1620, mort le 10 Octobre 1690, fils de *Charles*, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rohan-Montbazou*. Voy. ALBERT.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'AUTRY.

IV. JEAN SÉQUIER (sixième fils de PIERRE, & de *Louise Boudet*), Seigneur d'Autry, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, & enfin Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort avant le 1<sup>er</sup> Mars 1600, avoit épousé *Marie Tudert*, fille de *Claude*, Seigneur de la Bournalière, Conseiller au Parlement, & de *Nicole Hennequin*. Etant veuve, elle se fit Carmélite, sous le nom de la Mère *Marie de Jésus-Christ*, & vivoit encore en 1622. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. DOMINIQUE, Conseiller au Parlement, Doyen de Notre-Dame de Paris, Evêque d'Auxerre, ensuite de Meaux, premier Aumônier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1649, & mort le 16 Mai 1657, âgé d'environ 66 ans ;
3. CHARLOTTE, femme de *Jean de Ligny*, Seigneur de Gragneul, Maître des Requêtes, morte à Paris le 17 Janvier 1636, âgée de 33 ans, & inhumée à St.-Jean-le-Rond ;
4. MARIE, qui épousa *Marc-Antoine de Gour-*

*gue*, premier Président au Parlement de Bordeaux ;

5. Et JEANNE, Prieure des Carmélites de St.-Denis, puis de celles de Pontoise.

V. PIERRE SÉQUIER, Chevalier, Comte de Gien, Duc de Villemor, dont il obtint l'érection par Lettres Patentes du mois de Janvier 1650, qui ne furent point enregistrées, né à Paris le 28 Mai 1583, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Justice en Guyenne & Président au Parlement, exerça ce dernier office pendant 9 ans avec tant de lumières & d'intégrité, que Louis XIV lui commit la Garde des Sceaux, par Lettres du 28 Février 1633, & après la mort d'*Etienned'Aligre*, il fut revêtu de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 19 Décembre 1635. Ils s'appliqua tellement à cet emploi pendant les 17 premières années qu'il eut les Sceaux, qu'il devint le plus éclairé & le plus docte des Chanceliers qui aient encore paru ; donna des preuves éclatantes de sa prudence & de sa fermeté en plusieurs occasions, & particulièrement lors d'une grande sédition survenue en Normandie en 1639, qu'il appaisa par ses soins, son conseil & son autorité, de sorte que toute la Province demeura tranquille & dans son devoir. Il fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi le 16 Janvier 1641, jusqu'en 1643. Les Sceaux lui furent demandés le 1<sup>er</sup> Mars 1650, & donnés à *Charles de l'Aubespine*, Seigneur de Châteauneuf. Ils lui furent remis le 14 Avril 1651, & ôtés une seconde fois le 7 Septembre suivant, pour les donner à *Mathieu Molé*, après le décès duquel ils lui furent rendus pour la troisième fois le 4 Janvier 1656, & il les garda jusqu'à sa mort, arrivée à St.-Germain-en-Laye le 28 Janvier 1672, âgé de 84 ans. Pendant qu'il fut privé des Sceaux, il ne laissa pas de présider à tous les Conseils du Roi, fut toute sa vie le Mécène, l'asyle & le protecteur des savants en toutes sortes de professions. Son corps fut porté au Couvent des Carmélites de Pontoise, & inhumé dans une Chapelle au-àedans du Cloître. Il avoit épousé *Madeleine Fabri*, née le 22 Novembre 1597, & morte à Paris le 6 Février 1683, dans la 86<sup>e</sup> année, fille de *Jean*, Seigneur de Champauzé, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Bualtier*. Elle ne laissa que :

MADELEINE, née le 10 Août 1618, mariée, 1<sup>o</sup>



le 5 Février 1634, par contrat du 22 Janvier précédent, à *César du Cambout*, Marquis de Coislin, Colonel-Général des Suisses, fils aîné de *Charles*, Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe de Beurges*, Dame de Sevrin en Lorraine; & 2<sup>o</sup> à *Gui*, Marquis de Laval & de Sablé. Elle est morte le 31 Août 1710, & a été inhumée aux Ursulines du Fauxbourg Saint-Jacques;

Et CHARLOTTE, née le 5 Avril 1623, mariée, 1<sup>o</sup> le 3 Février 1639, à *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France, fils de *Maximilien*, Marquis de Rosny, & de *Françoise de Blanchefort de Créquy*; & 2<sup>o</sup> le 29 Octobre 1668, à HENRI DE BOURBON, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi HENRI IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac*. Elle est morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & a été inhumée dans l'Eglise des Religieuses de Ste.-Élisabeth à Paris.

## BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-CYR.

III NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr (second fils de NICOLAS, Seigneur de l'Étang-la-Ville, & de *Catherine le Blanc*), fut Maître des Comptes, après avoir été Contrôleur-Général de l'Artillerie, & mourut le 26 Octobre 1569. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 10 Août 1543, *Claude de la Forge*, fille de *Jean*, Receveur-Général des Finances en Picardie, & de *Claude Molé*; & 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1557, *Michelle de Fontaines*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Marguerite Boucher d'Orfay*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, Maître des Comptes à Paris, depuis 1582 jusqu'en 1586, qui épousa *Marie Hulin*, & en eut  
ISABELLE, mariée à *Christophe Sanguin*, Seigneur de Livry, Président aux Requetes, Prévôt des Marchands de Paris.
3. MARIE, qui épousa *Guillaume Baillon*, Maître des Comptes à Paris;
4. FRANÇOISE, mariée à *Jean Veau*, Seigneur de la Bauchère, aussi Maître des Comptes;
5. MADELEINE, qui épousa *Pierre Lescaloquier*, Président des Enquêtes à Paris.

Et du second lit :

6. JÉRÔME, qui fut Conseiller au Grand-Con-

seil en 1595, Maître des Requetes le 5 Février 1599, Président au Grand-Conseil en 1602, & eut, le 9 Mars de la même année, un Brevet de Conseiller d'Etat, enregistré le 20 du même mois. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1584, *Anne Viole*, fille de *Claude*, Seigneur de Cirefnes, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Pie-defer*, dont :

1. JÉRÔME, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort Gouverneur de Marle. Il avoit épousé, par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, *Renée de Signier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Gouverneur de Marle, &c., & de *Marie le Clerc*. Elle se remaria à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle n'eut point d'enfants, mourut & fut enterrée en l'Eglise des Pères de Nazareth près le Temple à Paris. De son premier lit elle eut :  
ANNE, qui épousa *Adrien de Canonne*, Secrétaire du Roi;  
Et MARIE & SUSANNE, Religieuses Ursulines à Magny.
2. ANNE, Religieuse aux Filles-Dieu à Paris;
3. JEANNE, Religieuse à Hautes-Bruyères;
4. MICHELLE, Religieuse à Pontoise;
5. MADELEINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Pierre des Fiches*, Conseiller au Grand-Conseil; & 2<sup>o</sup> avec *Anne-Charles Jacquelin*, Trésorier des Bâtimens du Roi;
6. Et ÉLISABETH.
7. Et NICOLAS, Correcteur des Comptes à Paris, qui épousa *Françoise le Prestre*, fille de *Jean*, & en eut :  
MADELEINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Pierre Gaucher*; & 2<sup>o</sup> à *Guillaume Phelippe*, Secrétaire du Roi;  
FRANÇOISE, qui épousa *Antoine Regnault*, Seigneur de Montmor;  
Et ANNE, mariée à *Jean de la Croix-Journée*, Seigneur de Chailly.

IV. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa *Charlotte Janvier*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Maillart*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS, Conseiller au Parlement, Cha-

noine de Paris, Abbé de St.-Jacques de Provins, Prieur de St.-Père d'Estampes, & de Montreuil-Bellay, mort le 16 Septembre 1624;

3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleffis*, rapportée ci-après;
4. LOUISE, mariée, par contrat du 6 Mai 1595, à *Charles de Longueil*, Seigneur de Seure & de la Vaudoire;
5. FRANÇOISE, Religieuse aux Cordelières de St.-Marcel à Paris;
6. Et JEANNE, Religieuse à Longchamps.

V. PIERRE SÉGUIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement, Doyen des Requêtes du Palais à Paris, mort le 5 Janvier 1625, avoit épousé *Marguerite Froment*, fille de *Louis*, Lieutenant-Criminel à Provins, puis Contrôleur des Lignes-Suisses, & de *Marguerite de Bragelongne*, dont :

1. JÉRÔME, Seigneur de St.-Gyr, mort sans avoir été marié ;
2. PIERRE, Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises, aussi décédé sans alliance ;
3. NICOLAS, qui fuit ;
4. Et CHARLOTTE, qui épousa *Antoine Chomel*, Maître des Requêtes, dont elle étoit veuve en 1664.

VI. NICOLAS SÉGUIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Cyr, après ses frères, & de St.-Briffon après la mort du Prévôt de Paris, son cousin, épousa, le 5 Avril 1654, *Charlotte Pepin*, fille de *Jean*, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Marguerite le Lièvre*, de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. CLAUDE-ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné ;
3. NICOLAS, Seigneur d'Andé & du Mesnil, mort, sans enfants, le 8 Avril 1690. Ses frères partagèrent sa succession le 31 Mai 1691 ;
4. Et CHARLOTTE, mariée à *Vivien l'Abbé*, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. JEAN-BAPTISTE SÉGUIER, Seigneur de St.-Briffon, vendit au Roi sa Terre de St.-Cyr, & épousa, le 6 Février 1684, *Marie-Renée Quelain*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Marin*, dont :

1. NICOLAS, Page de la Duchesse de Bourgogne en 1703, mort en 1731 ;

2. JEAN-BAPTISTE, tué au siège de Fribourg, sans avoir été marié, en 1713 ;
3. MAXIMILIEN, Mestre de Camp d'Infanterie réformé, puis Capitaine dans le Régiment de Limoulin ;
4. Et JACQUELINE-CHARLOTTE.

VII. CLAUDE-ALEXANDRE SÉGUIER (second fils de NICOLAS, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Pepin*), mourut le 4 Décembre 1725. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> le 11 Juillet 1689, *Marie-Jeanne le Noir*, fille de *Charles*, Prévôt à la Cour des Aides de Paris, & de *Louise Target* ; & 2<sup>o</sup> *Renée-Françoise de Canonne*, morte le 27 Janvier 1712, veuve de *Jacques Boulet*, Seigneur de Taramesnil, & fille d'*Adrien*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Séguier*. Du premier lit il a eu :

1. ALEXANDRE-CHARLES, Clerc tonfuré, mort le 28 Septembre 1711, & enterré à St.-Sulpice ;
2. LOUIS-ANNE, qui fuit ;
3. NICOLAS, Chanoine Régulier de la Congrégation de France ;
4. FRANÇOIS, marié à *Marie-Jacqueline de Ghislelle*, fille de *Liévin*, & de *Marie-Jeanne de Montbaillard*, dont :

CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS, ancien Moufquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, mort à Paris, le 21 Février 1755, & inhumé à St.-Germain l'Auxerrois ;  
Et JEANNE-ANTOINETTE.

VIII. LOUIS-ANNE SÉGUIER, né le 28 Août 1696, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 13 Octobre 1749, avoit épousé, le 26 Février 1726, *Jeanne-Thérèse-Antoinette Pelletier*, morte le 3 Juin 1734, fille d'*Antoine-Denis*, Auditeur des Comptes, & de *Suzanne le Noir*, dont :

ANTOINE-LOUIS, qui fuit ;  
Et ALEXANDRE-LOUIS, mort jeune.

IX. ANTOINE-LOUIS SÉGUIER, né le 1<sup>er</sup> Décembre 1726, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 22 Août 1748, Avocat-Général au Grand-Conseil le 26 Février 1751, & Avocat-Général au Parlement de Paris depuis le 10 Mars 1755, reçu à l'Académie Française en 1757, a épousé, le 29 Décembre 1767, *Marguerite-Henriette Vassal*, fille de *Jean*, Ecuier, Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Montpellier, & Receveur-Général des Finances de Languedoc, dont :

ANTOINE-JEAN-MATHIEU, né le 21 Septembre 1768.

## BRANCHE

des Seigneurs de PLESSIS & de FEUX.

V. JEAN SÉGUIER, Seigneur du Plessis & de Feux (troisième fils de PIERRE, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Janvier*), fut Avocat au Parlement en 1599, & Lieutenant-Général de Provins. Il épousa, le 15 Juillet 1604, *Philippe de Maulevaut*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, & de *Geneviève d'Asnières*. Elle avoit la tutelle de ses enfants le 7 Mars 1626, & donna 100 livres de rente pour la réception d'ANNE, sa fille, dans la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Soissons, le 30 Novembre 1629. Ses enfants furent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de Beaulieu en 1643, puis Aumônier du Roi en 1661 ;
3. RAIMOND, Seigneur du Plessis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de la Meilleraye en 1643, mort en 1645 ;
4. MARGUERITE, Religieuse à Longchamps en 1643 ;
5. Et ANNE, dont on vient de parler, Religieuse à Notre-Dame de Soissons, puis à Houdan en 1643.

VI. NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de Feux en Berry, & du Plessis en partie, étoit Prieur & Seigneur de Ventelet, lorsqu'il partagea, le 1<sup>er</sup> Avril 1643, avec LOUIS & RAIMOND, ses frères, les biens de leur mère. Il épousa, par contrat du 21 Août 1655, *Anne le Juge*, fille de *Michel*, & de *Claude Messager*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1680, & eurent :

1. PIERRE-LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES-PHILIPPE, Gendarme du Roi en 1680, marié, le 5 juillet 1688, à *Madeleine de Menou*, dont :  
MAURICE, marié à N... *Hareng*, vivante en 1722 ;  
Un autre fils ;  
Et MADELEINE, Religieuse à Ste.-Glossinde de Metz.
3. ANNE-MARGUERITE, vivante, fans alliance, en 1708 ;
4. Et ANNE-DOROTHÉE, aussi non mariée la même année.

VII. PIERRE-LOUIS SÉGUIER, Seigneur de

Tome XVIII.

Feux, né à Paris le 2 Juillet 1660, baptisé à St.-Sulpice le 2 Février 1661, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Marivaut, tué au coin d'un bois, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 15 Juin 1686, *Catherine le Brun*, & 2<sup>o</sup> par contrat du 22 Janvier 1691, *Jeanne de Rumigny*, fille d'*Antoine*, & d'*Henriette Preudhomme*. Du premier lit il eut :

- LOUIS, qui suit ;  
Et DOMINIQUE, qui a été marié.

VIII. LOUIS SÉGUIER, né en 1681, épousa 1<sup>o</sup> le 30 Mars 1707, *Louise Poulain* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise Pallu*. Du premier lit il a eu :

1. LOUIS, Chanoine d'Estampes ;
2. FRANÇOIS, qui a servi.

Et du second lit :

3. FRANÇOISE.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA VERRIÈRE.

I. BARTHÉLEMY SÉGUIER (frère puîné de BLAISE, par lequel nous avons commencé la Généalogie), acheta de M. le Vacher, vers 1520, la Terre de la Verrière près Chevreufe, & étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres. Il épousa *Denise Poulain*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. MARIE, qui épousa *Etienne du Plessis*, Seigneur de la Sauffaye ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berziau*, Seigneur de la Marfilère, Avocat-Général en la Chambre des Comptes à Paris, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres.

II. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière, Lieutenant-Criminel, puis Président au Siège Présidial du Châtelet de Paris, épousa *Catherine Pinot*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. CATHERINE, qui épousa *Jean d'Apchon*, Baron de St.-Germain-des-Fossés sur l'Allier ;
3. Et ANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *François du Prat*, Baron de Thiern & de Viteaux ; & 2<sup>o</sup> à *Hugues de la Vergne*, Seigneur de Mouty.

III. CLAUDE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière & d'Antilly, Maître des Eaux & Forêts, Gentilhomme servant du Roi CHARLES IX, & Chambellan ordinaire de FRANÇOIS,

E e

Duc d'Alençon, épousa, le 14 Avril 1567, *Judith du Puy*, dont :

1. JEAN, Colonel de 1000 chevaux au service de l'Empereur, mort en Allemagne sans avoir été marié ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. JUDITH, qui épousa *Charles de Tranche-Lion*, Seigneur d'Ermenonville ;
4. Et MADELEINE, mariée à *Edme de Montigny*.

IV. JACQUES SÉGUIER, Seigneur de la Verrière & autres lieux, Garde des Offices de France, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, par Lettres du 6 Avril 1636, épousa, le 20 Février 1607, *Marguerite Tardieu*, dont :

1. JACQUES, Chanoine de Chartres, Aumônier du Roi, Chanoine & Théologal de l'Église de Paris, puis Evêque de Lombès en 1666, & ensuite de Nîmes. Il céda son droit d'aïnesse à JEAN, son frère ;
2. GUILLAUME, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Neresfang ;
3. CLAUDE, qui fuit ;
4. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné ;
5. FRANÇOIS, Chanoine Régulier de Ste.-Geneviève, & Abbé de Châteaulandon ;
6. ANNE, qui épousa *Jean Vialart*, Seigneur de Herfe, Maître des Eaux & Forêts de Normandie ;
7. & 8. Et deux filles, Religieuses.

V. CLAUDE SÉGUIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Liancourt & de la Verrière, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1637, puis Maître d'Hôtel de Madame la Duchesse de Montpensier, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, & Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, épousa, le 27 Octobre 1669, *Françoise de Lannoy*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Liancourt, Capitaine de Frégate & Chevalier de St.-Louis, mort en 17.... Il avoit épousé, le 14 Mai 1708, *Louise-Marie-Anne de Saint-Paul* ou *Saint-Pol*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lefmondan, de laquelle il a laissé

ADÉLAÏDE, MARGUERITE-FRANÇOISE & MARIE-ANNE-VICTOIRE. Les deux dernières étoient à St.-Cyr en 1731.

2. CHARLES-ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Lannoy, puis Colonel des Milices de Normandie & Chevalier de St.-

Louis, mort sans enfants de *Marie-Reine France*, veuve de M. de Carnin, Marquis de St.-Léger ;

3. JEAN-CLAUDE, qui fuit ;
4. Et FRANÇOISE-BONNE, femme d'*André de Pintherau*, Seigneur de Bachevillier & de Tourly.

VI. JEAN-CLAUDE SÉGUIER, Seigneur de Courthieux, né en 1672, Officier de Dragons & Chevalier de St.-Louis, s'établit à Chaumont, & épousa, le 14 Septembre 1713, *Marie-Françoise Chardin*, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, né le 15 Janvier 1715 ;
2. PIERRE-CHARLES-LÉONARD, né le 29 Juin 1722 ;
3. Et REINE-FÉLICITÉ, née le 10 Août 1723, reçue à St.-Cyr le 31 Août 1734.

V. JEAN SÉGUIER (quatrième fils de JACQUES, & de *Marguerite Tardieu*), fut Seigneur de la Verrière par le cession que JACQUES, Evêque de Nîmes, son frère, lui fit de ses droits d'aïnesse. Il épousa *Geneviève du Puy*, & eut pour fils unique,

VI. LOUIS-CÉSAR SÉGUIER, Seigneur de la Verrière, qui vendit cette Terre, & fut Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il épousa, le 25 Mars 1683, *Marie-Anne de la Lande*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Courtampierre, & en eut :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. JACQUES-ALEXANDRE, né en 1704, Officier dans le Régiment de Soissonnais ;
3. MARIE-ANNE, qui épousa *David de Mouslelard*, Seigneur de la Maison-Rouge ;
4. LOUISE-ÉLISABETH, mariée à *François de Voifine* ;
5. Et LOUISE-ANNE.

VII. JEAN-LOUIS SÉGUIER, Seigneur de Courtampierre, de la Rivière & de Jaillemain, né en 1689, épousa *Catherine-Confiance Hébert*, sœur de N... Hébert, Introduceur des Ambassadeurs, dont :

MARIE-CONSTANCE.

Cette branche est extraite du tome VI des *Grands-Officiers de la Couronne*, aux Additions & Corrections, p. 464 & suiv. & en partie de l'*Armorial génér. de France*, reg. 1, part. II, p. 508.

La Maison de SÉGUIER porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un mouton d'argent passant.*

SEGUIER. Cette Famille, connue à Marfeille fous le règne du Roi René (à préfent éteinte), avoit donné des Maîtres d'Hôtel des Rois Louis XI & Louis XII, & dans la fuite plufieurs Officiers, qui fe font diftingués, tant par mer que fur terre, entr'autres DOMINIQUE DE SEGUIER, qui commanda les Galères de France en l'abfence de Prégent de Bidoux, & prit avec elles trois Galions d'Espagne, fur les côtes de Provence, en 1514. (Voy. l'*Hift. hér. de la noblèffe de Provence*, tom. II, p. 391.)

Les armes étoient : *d'azur, au lion d'or, rampant contre un palmier du même, à la champagne échiquetée de trois traits, d'argent & de fable.*

SEGUIER, ancienne Famille originaire du pays de Quercy. Elle a été divifée en plufieurs branches, établies à Cahors & à Touloufe. Celle de Cahors a eu des Sénéchaux du pays de Quercy, & des Chanceliers d'Armagnac. Celle de Touloufe a produit des Juges-Mages de cette ville, & des Préfidents à Mortier au Parlement de Languedoc.

§ SEGUIN (DE), ancienne Famille noble établie dans le Gévaudan, de laquelle eft noble GUILLAUME DE SEGUIN, qui rendit hommage au Roi Philippe-le-Long, le 20 Mars 1321, des poffeffions qu'il avoit dans le Territoire de Grèzes en Gévaudan. Le même vendit, le 15 Juillet 1322, à l'Ordre de Chirac, une portion de la Seigneurie de Chirac; & GUILLAUME DE SEGUIN, fils du précédent, rendit hommage au Roi CHARLES VI après l'Octave de Pâques de l'an 1392, pour les mêmes poffeffions & pour d'autres dans le Territoire de Chirac. Ce dernier fief a été poffédé de tous temps, & l'eft encore par cette Famille, qui en a renouvelé l'hommage en 1773 : ces aâtes font confervés dans les Archives de la Cour des Aides & Finances de Montpellier. Cette Famille ne remonte, par filiation fuivie, qu'à

I. JACQUES DE SEGUIN, qui fit un teftament le 8 Mars 1550, par lequel il inftitua héritier général & univerfel fon fils aîné, & n'eut que

ANTOINE, qui fuit ;

Et FRANÇOIS, dont on ne connoît que le nom.

II. ANTOINE DE SEGUIN époufa *Anne de*

*Lauzade* : ce qui eft prouvé par une reconnaiffance de la femme de 850 liv., datée du 10 Mai 1560, expédiée par Bertrand Malbois, Notaire, & par une autre quittance du 2 Juin 1611, expédiée par Pierre Roubin, Notaire à Marvejols. Il laiffa

III. ETIENNE DE SEGUIN, Seigneur de Peyrefiche & de Rochevalier, qui fut Commandant pour le Roi dans le lieu de St.-Jean-du-Breuil en Gévaudan, pendant les années 1592, 1593 & 1594. La Reine Mère lui écrivit une lettre, le 3 Juin 1611, pour lui recommander d'avoir foin de la ville & du château de Marvejols, où il commandoit, & de conferver foigneufement cette place. Le Roi lui en écrivit une feconde pour le même fujet, le 2 Juillet 1620; & pour récompense de fes fervices, S. M. lui fit don de 1200 liv., par lettres de Fontainebleau, du 30 Mai 1623. Il avoit époufé *Anne de Fabry*, tefta le 21 Février 1633; l'inftitua fon héritière, à la charge de rendre fon héritié à ALDEBERT, fon fils aîné, & fit des legs à fes autres enfans. De fon mariage il eut :

1. ALDEBERT, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Reyniès*, rapportée ci-après ;
3. TROPHIME, Sieur de la Combe, Volontaire dans les Troupes du Roi, tué au fiége de la Rochelle, le 10 Août 1627 ;
4. ETIENNE, Sieur de la Pinède, Capitaine des Chevaux-Légers, par commiffion du 15 Avril 1649 ;
5. G. & 7. ANNE, MARGUERITE, MARIE ;
8. Et JEANNE, mariée, par contrat du 26 Février 1631, à *Pierre de Pinetou*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chambran-Limpry & Recoulets en Pommiers.

IV. ALDEBERT DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, & autres Terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, fervit en cette qualité, en 1624, fuivant un certificat de M. de Chevreufe, Grand Chambellan de France. Il avoit époufé, par aâte du 29 Avril 1620, *Marie de Ginefous de Mondardieu*, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mondajors*, Dame de Plantiers. Il rendit un dénombrement le 18 Mai 1639, fit fon teftament le 12 Avril 1661, & laiffa de fon mariage :

1. TROPHIME, qui fuit ;
2. CÉSAR, Sieur de la Cour, Capitaine des E e ij

Chevaux-Légers dans le Régiment d'Anlezy, par commission du 8 Août 1652 ;

3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 16 Février 1648, à *Charles de Saint-Martin*, Seigneur de Villaret & de la Tour du Viala, Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Angoulême.

V. TROPHIME DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reffenades, &c., Co-Seigneur, avec le Roi, de Marvejols & de Chirac, épousa, par contrat du 15 Avril 1659, *Marguerite de Launay d'Entraigues*, fille de N... de *Launay d'Entraigues*, & de *Philiberte d'Arpajon*. Ledit TROPHIME, CÉSAR, son frère, & ETIENNE, fils de TROPHIME, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement du 31 Octobre 1668. Il laissa pour fils aîné

VI. ETIENNE DE SEGUIN, II<sup>e</sup> du nom, dit de *Borne*, qui fut Seigneur & Baron de Prades, & autres Terres, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Bretoncelle, par provisions du 2 Juillet 1707, successivement Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St.-Louis; il eut Commission de Maître de Camp dans les troupes de Cavalerie, datée du 20 Juillet 1717, & est mort en Février 1737, sans postérité. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1711, *Marie-Anne d'Huc*, fille de *François*, & d'*Anne de Bonbernat*, & ses biens ont passé à la seconde branche établie à Reyniès, dont on va parler.

#### SECONDE BRANCHE,

##### *Marquis de REYNIÈS.*

IV. JEAN DE SEGUIN, Seigneur de Bros, (second fils d'ETIENNE, & d'*Anne de Fabry*), fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par provisions du 27 Décembre 1626, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour S. M. de la Ville & Vicomté de Ville-mur, par commission du 12 Février 1634. Il épousa, par acte du 12 Juillet 1631, *Jeanne de la Tour*, héritière de la Maison des Reyniès, de Moulis & autres lieux, & se fixa dans le pays de Reyniès, rendit un dénombrement le 22 Mai 1639; fit son testament le 9 Avril 1645, & eut de son mariage :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. CHARLES, Lieutenant de Cavalerie au Ré-

giment de Gassion, par brevet du mois de Mars 1674 ;

3. JEAN, mort jeune ;
4. Et JULIE.

V. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, Seigneur de Bros, Marquis de Reyniès, Seigneur de Moulis, la Motte-Sailhiens, St.-Rauffars, St.-Michel & St.-Jean-de-Corniès, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par commission du 19 Avril 1659, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par Commission du 1<sup>er</sup> Mars 1674, fut reconnu noble d'extrañtion, avec son fils unique qui suit, par jugement de M. de Bezons, du 31 Octobre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1654, *Claudine de Bourg*, fille de *Michel*, Seigneur de Trenel, & de *Charlotte de Trémolet de Bucelly*, Dame de la Moflon, proche Montpellier.

VI. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Reyniès, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Gassion, par commission du 30 Août 1678; Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commission du mois d'Août 1688, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par provisions du 12 Mars 1691; épousa, par contrat du 6 Février 1683, *Jeanne de Hariffon*, fille de *Jonathan*, Seigneur de Lustrac, & de *Marguerite Gauthier*. De ce mariage est issu.

VII. ETIENNE DE SEGUIN DE LA TOUR, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Reyniès, Lieutenant de la Compagnie de St.-Orens, Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 25 Mai 1705, qui épousa, par contrat du 4 Novembre 1719, *Catherine de Molières*, fille d'*Arnaud*, Président de la Cour des Aides de Montauban, & de *Marie-Thérèse de Buiſſon d'Auffonne*, dont vinrent :

1. ETIENNE-TROPHIME, qui suit ;
2. MADELEINE, reçue à St.-Cyr en 1732, morte en 1742 ;
3. JEANNE ;
4. ANNE, Religieuse Urfuline à Montauban ;
5. Et MARGUERITE.

VIII. ETIENNE-TROPHIME DE SEGUIN DE LA TOUR, Marquis de Reyniès, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reffenades, Co-Seigneur, avec le Roi, de la Ville de Marvejols & de Chirac, qui a servi en qualité de Cornette de Cavalerie, s'est trouvé, aux ba

tailles de Fontenoy, en 1745, de Rocoux en 1746, & de Lawfeld, en 1747. Ce fut lui qui hérita des biens de ÉTIENNE DE SEGUIN DE BORNE, Baron de Prades, mort à Marvejols, fans enfans, en Février 1737, qui forme le VI<sup>e</sup> & dernier degré de la première branche. Il épousa, par contrat du 15 Février 1751, *Marie de Guy*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Chauvet*, dont :

1. ÉTIENNE-TROPHIME-FRANÇOIS-PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES-CHARLES, reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie, le 28 Mars 1772, réformé lorsque le Roi Louis XVI, régnant, licencia ces deux Compagnies de Mousquetaires, le 23 Décembre 1775. Il eut une Sous-Lieutenance dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du mois de Décembre 1777, & a pissé en 1779 au sixième Régiment des Chevaux-Légers ;
3. FRANÇOIS-XAVIER, aussi reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires noirs, au mois d'Août 1775, a été réformé ainsi que son frère, & est entré dans la Marine au mois d'Avril 1777 ; a été blessé à l'œil droit à la prise de la Grenade par M. le Comte d'Estaing, & a été fait Enseigne de Vaisseau en Janvier 1780 ;
4. FRANÇOIS-ARNAUD, entré Page aux Petites Écuries du Roi, le dernier Décembre 1775 ; au sortir des Pages, est entré au Régiment Colonel-Général des Dragons.
5. JEANNE-MARIE-ANNE, mariée, en Juillet 1773, au Marquis de *Brion de Marvejols* ;
6. ELISABETH-URSULE ;
7. MARGUERITE, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1768 ;
8. Et JEANNE-ANNE-ROSALIE.

IX. ÉTIENNE-TROPHIME-FRANÇOIS-PIERRE DE SEGUIN DE LA TOUR, Marquis de Reyniès, eut une Sous-Lieutenance, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du 17 Juin 1770 ; s'est retiré du service en 1777, & a épousé, par contrat du 12 Juin 1780, *Marguerite-Paule de la Porte de l'Arnagole*, fille de *Étienne-Alexandre*, Baron de l'Arnagole, & de *Jeanne-Joséphine de Lentrone-Saint-Hubert*, dont nous ignorons la postérité.

Les armes : *parti, au 1<sup>er</sup> coupé de sinople, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, posés 2 en chef & l'autre en pointe, qui est de SEGUIN, la pointe d'argent au laurier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois hermines d'argent ; au second : écar-*

*telé aux 1 & 4 d'azur, & une tour d'argent maçonnée de sable, aux 2 & 3 à un lion d'or, langué & onglé de gueules, qui est de LA TOUR-REYNIÈS. Supports : un lion d'or, qui est de SEGUIN, & un griffon d'or, qui est de LA TOUR-REYNIÈS.*

SEGUINS DE PAZZI, ESPRIT-FRANÇOIS DE SEGUINS, Seigneur de Baumettes, épousa, le 29 Décembre 1630, *Gabrielle de Panisse de Pazzi*, dont il eut

PAUL-DOMINIQUE DE SEGUINS, qui hérita de son oncle maternel, CLAUDE DE PANISSE DE PAZZI, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Lauriol, Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin, mort sans enfans. PAUL-DOMINIQUE prit dès lors le nom & les armes de PAZZI, & épousa, le 29 Avril 1664, *Gabrielle de Calvière*, dont entr'autres enfans :

LOUIS DE SEGUINS DE PAZZI, Marquis d'Aubignan, Baron de Malgeai, qui épousa, le 9 Mai 1710, *Viçoire-Sibylle de Fortia d'Urban*, dont il eut :

1. PAUL, qui suit ;
2. CATHERINE-GABRIELLE-MADELEINE ;
3. CHARLOTTE-URSULE ;
4. JEANNE-FRANÇOISE ;
5. Et JEANNE-AGLAE, toutes quatre Religieuses.

PAUL DE SEGUINS DE PAZZI, Marquis d'Aubignan, Enseigne de Galère par Brevet du 8 Septembre 1733, vivoit en 1749.

Les armes : *parti, au 1<sup>er</sup> d'azur, à la colombe huppée efforant d'argent, becquée & onglée de gueules, accompagnée de sept étoiles d'or, 4 en chef & 3 en pointe, qui est de SEGUINS ; au 2<sup>e</sup> d'azur, à deux dauphins adossés d'or, crétés & oreillés de gueules ; l'écu semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or, qui est de PAZZI.*

SÉGUIRAN, en Provence. Les Seigneurs d'Auribeau, de Bouc, de Vauvenargue, de St.-Estève & de la Foux, à présent éteints, s'étoient distingués depuis le XIV<sup>e</sup> siècle dans la Robe & dans l'Épée, & avoient donné à l'Ordre de Malte des Baillis.

PIERRE & FRANÇOIS DE SÉGUIRAN, frères, de la ville de Barjols, ayant été reconnus ilus des branches précédentes, portèrent les armes de cette Famille, qui sont : *d'azur, à un cerf élané d'or.*

PIERRE DE SÉGUIRAN, Co-Seigneur de Fuveau, fut reçu Procureur du Roi au Bureau des Trésoriers de France, en la Généralité de

Provence, en 1714. Il épousa N... *de Martin*, issue des Seigneurs d'Amirat, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Un fils, Sacrifain de l'Eglise de Riez ;
3. Et un fils, Théologal de la Collégiale de Barjols.

JEAN-BAPTISTE DE SÉGUIRAN, Co-Seigneur de Fuveau, reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes en 1721, épousa N... *de Fulgue*, sœur du Marquis d'Orailon, dont entr'autres enfants :

Un fils, Officier de Vaiffeau, & un autre, Jé-fuite.

FRANÇOIS DE SÉGUIRAN (frèrecadet de PIERRE), fut élu Aïlleur d'Aix & Procureur du pays en 1709. Son fils,

JEAN-FRANÇOIS DE SÉGUIRAN, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, épousa N... *d'Antoine*, de la ville de Marseille, dont il eut :

Un fils, Garde de la Marine, & une fille.

Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 391.)

SÉGUR. Cette Maison est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des Seigneurs de Pardailan au nombre des hauts Nobles, présents à l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, lors de la prise de possession de la Guyenne par Louis XI. Les *Mémoires de la vie de Henri IV* en font mention en plus d'un endroit. Il y avoit plusieurs branches du nom de SÉGUR établies en Limoufin. On trouve *Geoffroy Hélie*, Seigneur de Ségur en 1179, qui étoit père de *Geoffroy*, vivant en 1249.

*Marguerite Hélie* épousa, le 20 Octobre 1380, *Audoïn de Perusse*, Sire des Cars, qui testa en 1435.

*Héliot Hélie (Pompadour)*, Seigneur de Ségur, se maria en 1445.

JEAN DE SÉGUR, II<sup>e</sup> du nom, Captal de Puychagut, Baron de Seiches, Seigneur de Pardailan, épousa, le 2 Février 1451, *Jeanne de Grailly*, dont il eut :

1. GIRON, Seigneur de Théobon, Captal de Puychagut, en 1460, qui épousa *Iabeau de Mayrac*, dont

1. GASTON, qui laissa

ISABEAU, Dame de Genissac & de Gajac, mariée, le 7 Décembre 1533, à *Louis*, Seigneur de *Pierre-Buffière*.

2. CATHERINE, qui épousa, le 4 Juin 1510, *Hélie de Salignac*, Seigneur de la Mothe-Fénelon.

2. BÉRARD, qui suit ;
3. Et PIERRE, auteur de la branche des Barons de *Pardailan*, Vicomtes de *Cabanac*, rapportée plus loin.

BÉRARD DE SÉGUR, Seigneur de Ponchat, épousa, le 3 Février 1499, *Marguerite de Chaffaignes*, dont il eut

PIERRE DE SÉGUR, qui épousa, 1<sup>o</sup> en 1523, *Jeanne Coufinier* ; 2<sup>o</sup> *Lucrèce de la Chaffaigne* ; & 3<sup>o</sup> le 15 Mars 1547, *Catherine de Pellegrue*, Dame de Castencuil. Du troisième lit vint

FRANÇOIS DE SÉGUR, qui fut Gentilhomme ordinaire du Roi de Navarre, & épousa, le 2 Février 1567, *Jeanne de Mofnier*, Dame de Fouguerolles, dont, entr'autres enfants,

DANIEL DE SÉGUR, qui épousa, le 27 Novembre 1616, *Marguerite de Bonnières*, dont

JEAN-ISAAC DE SÉGUR, Seigneur de Ponchat & de Fouguerolles, en Guyenne, Page du Roi Louis XIII, né en 1624 ; il mourut en Novembre 1707, & avoit épousé, le 17 Décembre 1654, *Anne-Marie de Taillefer*, Demoiselle de Rouffille, dont :

HENRI-JOSEPH, appelé Marquis de SÉGUR, Gouverneur du pays de Foix le 10 Février 1702, Lieutenant-Général de Champagne & Brie, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis, Maître de la Garde-Robe du Régent, & avant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, qui mourut à 76 ans, le 10 Juin 1737. Il avoit épousé, le 6 Mai 1688, *Claude-Élisabeth Binet*, dont il eut :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-CHARLES, né le 28 Décembre 1695, nommé Evêque de Saint-Papoul en Octobre 1723. Il se démit le 26 Mars 1735, & mourut le 28 Septembre 1748 ;
3. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Abbesse de Gif, morte en 1741 ;
4. Et une fille, Religieuse à Gif.

HENRI-FRANÇOIS, appelé Comte DE SÉGUR, né le 1<sup>er</sup> Juin 1689, Page de la Chambre en 1699, Chevalier des Ordres en 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur



Général de Cavalerie & des Dragons, Lieutenant-Général de Champagne, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix, mourut le 18 Juin 1751. Il avoit épousé, par contrat du 10 & célébration du 21 Septembre 1718, *Philippe-Angélique de Froissy*, émancipée le 20 Août 1718, dont

PHILIPPE-HENRI, Marquis de SÈGUR, né le 20 Janvier 1724, Gouverneur & Lieutenant-Général, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix & de Donezan, & Lieutenant-Général de Champagne, ferment prêté le 1<sup>er</sup> Mars 1753, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, qui épousa, le 3 Février 1749, *Louise - Anne - Madeleine de Vernon de Beauval*, fille d'*Alexandre*, & d'*Anne du Vivier*, dont des enfants.

## BRANCHE

des Barons de PARDAILLAN,  
Vicomtes de CABANAC.

PIERRE DE SÈGUR (fils puiné de JEAN II)  
eut pour petit-fils

BÉRARD DE SÈGUR, qui eut pour enfants :

1. JEAN, qui laissa

MARIE, Dame de Pardaillan, qui épousa *Pierre d'Escodeca*, Seigneur de Boiffé, par elle Baron de Pardaillan, Gouverneur de Bourg en Bresse, dont *Louis & Jeanne*.

2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE DE SÈGUR, III<sup>e</sup> du nom, laissa pour petit-fils

LÉONOR DE SÈGUR, qui épousa *Jeanne de Vivans*, dont il eut

JEAN DE SÈGUR, Vicomte de Cabanac, &c., qui fut père de :

1. HENRI, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Grand-Peuch*, qui eut pour fils,

JEAN, Seigneur du Grand-Peuch & de Voutrou, ancien Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, qui épousa, le 19 Mai 1733, *Marie-Louise le Maître*, morte en Août 1757, fille de *Henri*, Seigneur du Marais près Dourdan, dont

Une fille, mariée à N... de Stud.

HENRI DE SÈGUR, II<sup>e</sup> du nom, laissa

JOSEPH DE SÈGUR, qui eut :

1. JOSEPH, qui suit ;

2. Et JEAN, Chevalier de Malte.

JOSEPH, Comte de SÈGUR, Vicomte de Cabanac en Guyenne, Lieutenant du Maire de Bordeaux, Chevalier de St.-Louis, & premier Enseigne des Gendarmes de la Garde, Maréchal de Camp, épousa, le 13 Juin 1741, *Jeanne-Henriette le Maître*, fille de *Henri*, dont :

1. JOSEPH-MARIE, né le 5 Février 1744 ;

2. Et N..., Chevalier de SÈGUR.

SÈGUR, Seigneurs de Frans, une des plus anciennes Maisons de Guyenne & qui remonte à

BERNARD DE SÈGUR, Seigneur de Frans dans le Poynormand, qui vivoit dans le XII<sup>e</sup> siècle, & qui est qualifié dans plusieurs actes, de Chevalier, Gentilhomme & Capitaine de 100 Hommes d'Armes. Il eut pour petit-fils

HUGUES DE SÈGUR, Seigneur de Frans, qui eut pour fils

BERTRAND DE SÈGUR, Seigneur de Frans, qui épousa, en 1362, *Jeanne de Mayenjan*, qui lui apporta la Terre de Bègles près Bordeaux, dont Jean, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, avoit gratifié un de ses auteurs en 1205. Le château prit de lui le nom de Frans qu'il a conservé depuis, & qui a toujours été le partage de l'aîné. Tous les descendants de BERNARD & de BERTRAND, qui se trouvent dans toutes les occasions avec la plus haute Noblesse de Guyenne, ont toujours suivi le parti des armes jusqu'à JACQUES DE SÈGUR, aïeul d'ALEXANDRE, & ont été attachés à la personne de nos Rois.

POTHON DE SÈGUR, Seigneur de Frans, contribua beaucoup à la réduction de Bordeaux sous l'obéissance de Charles VII, & signa en 1453 le Traité avec les Seigneurs de Candalle, de Duras & de Montferrant.

ÉTIENNE DE SÈGUR, Seigneur de Frans, rendit des services signalés à Henri IV, comme cela est mentionné dans les Lettres de Gentilhomme de la Chambre accordées par Louis XIII en 1611 à son fils,

JEAN DE SÈGUR, Seigneur de Frans.

JACQUES DE SÈGUR, Seigneur de Frans, étoit Capitaine de Cavalerie en 1670 : il quitta alors le service à la persuasion de sa femme,

& fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux. Il avoit époufé, en 1670, *Jeanne de Gafq*, dont :

1. JEAN, Aide de Camp de M. le Maréchal de Lorges, mort en 1688, à l'âge de 17 ans ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Frans, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, qui laiffa

NICOLAS-ALEXANDRE, qui fuccéda à fon père dans fa charge de Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, & mourut le 24 Mars 1755. Il avoit époufé, en Juin 1721, *Charlotte-Émilie le Fèvre de Caumartin*, morte en Novembre 1729, dont

1. MARIE-THERÈSE-ÉLISABETH-EUGÉNIE, morte le 28 Octobre 1759. Elle avoit époufé, en 1742, ALEXANDRE DE SÉGUR ;
2. CHARLOTTE-LOUISE, mariée à *Emmanuel-Louis*, Comte de *Coëtlogon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
3. N.... qui époufa M. de *Maifoncel*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Prince, & Brigadier des Armées ;
4. Et MARIE-ANNE-VICTOIRE, morte le 27 Janvier 1774. Elle avoit époufé, le 12 Février 1755, *Nicolas-Thomas Hue*, Comte de *Miroménil*, Colonel des Grenadiers Royaux.

3. FRANÇOIS, Major du Régiment d'Angoumois, dont

Un fils, mort fans avoir été marié.

4. Et PIERRE, qui fait.

PIERRE DE SÉGUR fut d'abord Page du Roi Louis XIV & Chevalier de Malte, puis Conseiller au Parlement de Bordeaux, & mourut en 1743. Il avoit époufé, en 1715, *Marie Rocaute*, dont il eut

ALEXANDRE DE SÉGUR, Prévôt de Paris juſqu'en 1766, qui époufa, en 1742, MARIE-THERÈSE-ÉLISABETH-EUGÉNIE DE SÉGUR, morte à Bordeaux le 28 Octobre 1759, fa nièce à la mode de Bretagne, dont :

1. NICOLAS-MARIE-ALEXANDRE, Seigneur de Frans, né le 31 Janvier 1745, Mouffquetaire du Roi ;
2. Et LOUISE-MARIE-CHARLOTTE-ÉMILIE, morte le 10 Janvier 1765.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur,*

*au lévrier rampant d'argent, accolé & bouclé d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de fable ; fur le tout écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'or ; aux 2 & 3 d'hermines, à une bordure de gueules.*

SEIGLIÈRE DE SOYECOURT. JOACHIM DE SEIGLIÈRE, Seigneur de Boisfranc, Chancelier & Garde des Sceaux de Philippe de France, frère du Roi Louis XIV, époufa *Geneviève de Gedouin*, dont il eut

TIMOLÉON-GILBERT DE SEIGLIÈRE, Seigneur de Boisfranc, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de Philippe, frère de Louis XIV, mort le 1<sup>er</sup> Février 1695 ; il avoit époufé, le 5 Février 1682, *Marie-Renée de Belleforière*, morte le 25 Avril 1739, devenue, en 1690, héritière de fa Maifon, par la mort de fes deux frères. Elle a auffi fuccédé à la branche des Présidents de Maifons, du nom de Longueil. Ils eurent

JOACHIM-ADOLPHE DE SEIGLIÈRE, Marquis de Soyecourt, Comte de Tilloloy, du chef de fa mère, fait Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, & Chevalier de St-Louis, qui mourut le 25 Mars 1738. Il avoit époufé, le 29 Janvier 1720, *Pauline-Chryſtante de Pas de Feuquières*, morte le 3 Juin 1742, qui a hérité, en 1730, du Marquisat de Feuquières, dont :

1. LOUIS-ARMAND, qui fuit ;
2. ANTOINE-ADOLPHE, dit le *Marquis de Feuquières*, né le 10 Mars 1723, Major du Régiment Dauphin Étranger, Guicón de Gendarmerie, puis Grand Bailli d'Épée de la Picardie, & Lieutenant-Général de la Province ;
3. Et JOACHIM-CHARLES, dit le *Comte de Soyecourt*, Capitaine de Dragons, qui époufa, le 22 Mars 1749, *Marie-Sylvie de Berenger de Gua*.

LOUIS-ARMAND DE SEIGLIÈRE, Marquis de Soyecourt, né le 29 Janvier 1722, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Maréchal de Camp en 1759, époufa 1<sup>o</sup> *Marie-Anne-Paule-Antoinette de Beauwilliers*, née le 26 Juillet 1721, morte le 21 Janvier 1743 ; & 2<sup>o</sup> le 27 Mars 1748, *Marie-Éléonore-Angiſte de Béthune*, née le 30 Janvier 1730.

Les armes : *d'azur, à trois épis de ſeigle d'or, 2 & 1.*

\*SEIGNELAY. C'étoit une ancienne Baronnie de l'Auxerrois, qui fut longtemps possédée par la Maison de *Savoisy*, qui porta cette Terre en mariage à *François*, Seigneur de la Rivière, en Nivernois, & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy. Leur fils aîné, Baron de la Rivière & de Seignelay, n'eut d'*Ifabeau de Dinteville*, que des filles, dont l'aînée épousa son cousin germain, *Hubert de la Rivière*, & lui porta les Baronnies de la Rivière & de Seignelay. Cette dernière fut depuis vendue par un de ses descendants à *Jean-Baptiste Colbert*, Ministre & Secrétaire d'Etat, en faveur duquel la Baronnie de Seignelay fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1668. Elle appartient aujourd'hui au Duc de Montmorency-Luxembourg, du chef de sa mère *Marie-Sophie-Honorate-Émilie Colbert*.

SEIGNEURET, Famille originaire du Dauphiné, comprise comme noble dans la révision des feux qu'il y eut dans cette province au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Elle a formé trois branches. La première est connue à Candé, au Bailliage de Blois, où elle posséda la Seigneurie de la Borde. La seconde a la Baronnie de Fabresan, au Diocèse de Narbonne. L'une & l'autre ont donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte. La troisième branche fait sa résidence à Aubagne.

Noble JACQUES SEIGNEURET eut pour fils

BERNOÏT SEIGNEURET, qui fut Seigneur du Gai - Perreus, Capitaine & Châtelain du Châtel & du mandement de Boucan en Dauphiné. Il étoit Grand Panetier de la Reine en 1510, lorsqu'il épousa *Catherine de Montdouce*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Borde, premier Valet de Chambre du Roi, de laquelle il eut :

1. & 2. JEAN & JACQUES, auteurs des deux premières branches;
3. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE DE SEIGNEURET fut Conseiller & Maître d'Hôtel de Henri III, alors Roi de Pologne, charge dont ce Prince le pourvut par Lettres données à la Rochelle au mois de Juillet 1573, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il épousa *Philippe Alvarde*, dont il eut

PIERRE DE SEIGNEURET, 11<sup>e</sup> du nom, marié, à Marseille en 1575, à *Anne d'Armelis*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et HONORÉ.

JEAN DE SEIGNEURET épousa, en 1604, *Louise de Cordier*, fille de *Louis*, Ecuyer, & en eut

LOUIS DE SEIGNEURET, qui épousa, en 1645, *Louise de Savournin*, des Seigneurs d'Aiglun, dont il eut :

JEAN, qui suit ;  
PIERRE & JOSEPH, Officiers d'Infanterie ;  
Et plusieurs filles, dont deux mariées dans les Maisons de *Ruffy* & d'*Olivier*, & les autres Religieuses.

JEAN DE SEIGNEURET, 11<sup>e</sup> du nom, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, épousa *Madeleine du Puy*, fille du Trésorier de France de ce nom, dont :

1. Un fils, qui suit ;
2. Et N..., mariée au Sieur du Peret, commandant un Bataillon du Régiment de Brie, & Chevalier de St.-Louis.

N... DE SEIGNEURET épousa *Anne de Martel*, de la ville d'Aubagne, dont il eut :

Deux garçons, le puîné est Enseigne des Vaiffeaux ;  
Et six filles, parmi lesquelles il y en a une de mariée au Sieur de *Fresse-Montyal*, & une autre Religieuse aux Dames de St.-Benoît à Aix. (Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 392.)

Les armes : de gueules, au chevron d'or ; au chef de sable, soutenu d'or, & chargé d'une aigle du même, posée entre deux émanches aussi d'or, chargées chacune d'une aigle de sable.

\*SEILLONS, Terre qui passa par alliance de la Maison de Villeneuve dans celles d'*Agoult d'Olières* & de *Vintimille*, & qu'*Anne de Vintimille* porta en dot à *Guillaume de Raouffet*, Conseiller au Parlement de Provence. Voy. RAOUSSET.

SEILLONS, Famille d'Anjou. MACÉ DE SEILLONS épousa, en 1440, *Jeanne Morel de Landelles*, & eut pour descendant

ANNE-FRANÇOIS DE SEILLONS, Seigneur de la Barre, qui épousa *Jaquigne de la Barre*, dont :

MARGUERITE-CATHERINE, née le 27 Avril 1681,

F f

reçue à St.-Cyr au mois de Février 1693, après avoir prouvé qu'elle descendoit de **MACÉ DE SEILLONS**.

Les armes : *d'or, fretté de gueules, à la bordure engrêlée de sable, & un chef d'or.*

\* **SEISSAC** ou **SAISSAC**. C'est une Baronne dans le diocèse de Carcassonne, qui entra en 1565 dans la Maison de *Clermont-Lodève*, par le mariage d'*Adonce de Bernui-Carmain de Foix*, Dame de Seiffac, avec *Gui de Castelnau*, Baron de Castelnau, de Clermont, Sénéchal de Toulouse, laquelle obtint l'érection de Seiffac en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1604, enregistrées au Parlement de Toulouse le 3 Septembre suivant, pour elle & son fils *Alexandre*, qui épousa *Catherine de Caumont-Lauzun*; il fut père de *Gabriel-Aldonce*, & aïeul de *Louis*. Voy. CLERMONT-LODÈVE.

**SELLE**. **NICOLAS SELLE** fut ennobli par René, Duc de Lorraine. De lui est issu

**FRANÇOIS DE SELLE**, qui épousa *Marie de Bréard*, dont il eut

1. FLORENT-MARCELLIN, qui suit;
2. Et **JEAN-LOUIS**, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

**FLORENT-MARCELIN DE SELLE**, Trésorier Général de la Marine, mort en 1743, laissa

1. **MARCELLIN-FRANÇOIS-ZACHARIE**, Trésorier-Général de la Marine, Secrétaire du Roi, qui mourut en Octobre 1759. Il avoit épousé *Louise-Constance Eynard de Ravanne*, née vers 1720, fille aînée de *Benoît*, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mort Secrétaire du Conseil, enterré le 22 Juin 1758, & de *N... Auvray*, dont

1. Un fils;
2. **ADÉLAÏDE-CONSTANCE**, née en 1743, mariée, par contrat du 13, célébration le 19 Mars 1763, à *Mathieu-Nicolas*, Marquis de *Baufset*, Ministre Plénipotentiaire du Roi à St.-Petersbourg, mort en 1768, dont *François-Louis-Nicolas*, né le 12 Mars 1764;
3. Et une fille, née en 1746, qui épousa *N... de Verdusfan*, Marquis de Miran.

2. **CHARLES**, qui suit;
3. Et **MADELEINE-MARGUERITE-RENÉE**, qui épousa, le 5 Novembre 1724, *Henri*, Comte d'*Illiers*, mort le 26 Novembre 1727.

**CHARLES DE SELLE**, Seigneur du Ménil-lès-

**Chevreufe**, Conseiller honoraire au Parlement le 19 Juillet 1730, épousa, 1<sup>o</sup> en Avril 1735, *Catherine Gauthier de Bessigny*, morte le 22 Mai 1736; & 2<sup>o</sup> *N... de Lamouroux*, fille du Trésorier des États de Languedoc. Du premier lit vint :

1. **ANNE-GABRIELLE**, née le 20 Mai 1736, mariée, le 9 Avril 1753, à *Yves de Verduc de Soisy*, Conseiller au Parlement.

Du second lit est issu

2. **CHARLES**.

### SECONDE BRANCHE,

*établie à Toulon.*

**JEAN-LOUIS DE SELLE** de la Castille (fils puîné de **FRANÇOIS**), Secrétaire du Roi, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1762, eut pour enfants :

1. **CÉSAR-LUC-MARIE**, qui suit;
2. Deux fils, dont un marié en 1762;
3. Et **ANNE**, mariée à *Guillaume-Balthazar de Faudran de Laval*, Seigneur de Taillades, mort en Octobre 1759.

**CÉSAR-LUC-MARIE DE SELLE**, Trésorier de la Marine, choisi par le Roi, suivant l'Ordonnance de Décembre 1762, pour remplir cet Office rétabli, & qui avoit été supprimé en Décembre 1759, après avoir été possédé depuis 1709, par ses oncle & cousin germain. Il n'est pas marié.

Les armes : *d'argent, à trois barres de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

\* **SELLE (LA)**. C'est une Seigneurie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1695, enregistrées le 6 du même mois, en faveur de *Michel Gueffre de Preval*.

\* **SELLES**, Seigneurie en Berry, qui fut érigée en Comté en faveur de *Philippe de Béthune*, Baron de Selles, par Lettres du mois de Janvier 1621, enregistrées le 19 Juillet 1636. Cette Terre est aujourd'hui possédée par *Cardin-Paul le Bret*, Comte de Selles.

**SELLIER-DUPIN**, Famille noble de race, dont voici une filiation suivie, dressée sur titres originaux, depuis **JOSEPH DE SELLIER**, quoiqu'il paraisse qu'elle ait une origine plus ancienne.

JOSEPH DE SELLIER-DUPIN, Écuyer, fut Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Boucicault, par Brevet du 24 Janvier 1569, daté de St.-Germain-en-Laye, & épousa *Julie de Chadois*, dont :

JEAN DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, né le 5 Février 1604, tenu sur les fonts de baptême par son oncle paternel, & par Marie la Plagne, en la Paroisse d'Escaillefort en Agénois. Il épousa *Anne de Bonnin*, dont il eut :

PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Écuyer, né à Millès le 22 Mai 1647, Lieutenant au Régiment de Crillon, Cavalerie, par Brevet du 15 Janvier 1670, puis Aide-Major audit Régiment le 20 Février 1676 & Capitaine de Cavalerie de nouvelle levée incorporée dans le Régiment de Bellegarde, par Commission du 20 Août 1678, mort à Mons de ses blessures, suivant son testament original, militaire, du 19 Juin 1692, & enterré dans l'Église des P. Carmes de cette ville, le 21 Août 1692. Il avoit épousé, par contrat du 21 Février 1679, passé devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, *Catherine d'Audiffret*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. ET PIERRE, Chevalier de St.-Louis en 1726, lequel a servi dans le Régiment de Savine depuis 1703; il fut incorporé dans le Régiment d'Aunay, ensuite dans celui du Maine, où il est resté jusqu'en 1735. Il est mort sans alliance à Manosque au mois de Septembre 1767, & a été inhumé dans l'Église Paroissiale de Notre-Dame.

JEAN-PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Écuyer, ondoyé le 11 Mars 1680, servit d'abord en qualité de Cadet-Gentilhomme suivant un certificat daté de Charlemont, du mois de Mars 1693, entra ensuite Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Duras, où il resta jusqu'en 1702; fut fait Capitaine au Régiment de Savine le 3 Septembre suivant; incorporé à la paix dans le Régiment d'Aunay, puis dans celui du Maine; passa ensuite dans celui de Blaisois; fut fait Chevalier de St.-Louis le 12 Février 1724; s'est retiré avec pension en 1733; a fait son testament en 1740, devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, & est mort à Villemus le 11 Décembre 1734. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1725, *Jeanne-Thérèse de Saporte de Châteauneuf*, veuve de noble *Ignace de Boutiers*, Seigneur de Vaugine, & fille de Messire *Joseph de Saporte*, Capitaine de Cavalerie

dans le Régiment d'Anjou, dont la sœur a épousé le Marquis de Crillon. Ils eurent :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. JEAN-PIERRE-CHARLES, appelé le *Chevalier de Villemus*, qui a commencé de servir en 1734, dans les Gardes-du-Corps, Compagnie de Béthune, & s'est retiré en 1777, avec un bon pour la Croix de St.-Louis (lorsqu'il aura 25 ans de service accomplis), & 560 livres de pension ;
3. ET JEAN-ÉTIENNE, Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, Compagnie de Naudin le 4 Avril 1743, tué au siège de Fribourg à la batterie de Tourine en 1744.

PIERRE-JOSEPH DE SELLIER-DUPIN DE VILLEMUS, Chevalier, né & ondoyé le 5 Octobre 1726, reçut les cérémonies du baptême en la paroisse Notre-Dame de Manosque le 5 Octobre 1727; a commencé de servir Enseigne dans la Compagnie Commandante du second Bataillon du Régiment de Bourbon, Infanterie, le 4 Février 1740; a été fait Lieutenant audit Régiment, Compagnie de Taillan, le 8 Mars 1741, puis Capitaine par Commission du 25 Avril 1746, où il a servi jusqu'en 1749; s'est trouvé à la fameuse affaire des lignes de Weissembourg le 2 Juillet 1744, & à l'attaque du village des Piquars; au siège de Fribourg, le 17 Octobre suivant, & par compliation son Régiment y fit le service de l'Artillerie; au siège de Mons en 1745, comme premier Lieutenant aux Grenadiers; de Charleroi en 1746, & de Namur le 5 Septembre 1746; aux batailles de Raucoux, le 11 Octobre suivant, de Lawfeld le 2 Juillet 1747 & au siège de Maëstricht en 1748, qui fut interrompu par la paix qui se fit à Aix-la-Chapelle. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1765, *Françoise Rivier de Baumont*, morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> par contrat du 18 Novembre 1776, passé devant *Olivier*, Notaire, *Anne de Raoul*, de la Ville de Marseille, fille de noble *André*, Écuyer, & de *Claire Magalon*.

Les armes : d'argent, au lévrier de sable rampant. Couronne de Marquis.

SELVE ou SELVA, ancienne Noblesse, qui a fourni plusieurs hommes illustres en différents Etats.

1. FABIEN DE SELVE eut pour enfants :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et autre JEAN, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris en 1511, désigné Evêque de Luçon; on lui a attribué le livre de *Benefic'io*. Il est enterré dans l'Eglise de Ste.-Geneviève de la Couture.

II. JEAN DE SELVE (le premier connu par titres) fut nommé, par le Roi Louis XII, Président au Parlement de Rouen (lors de son Érection par ce Prince en 1499), où il fut reçu le 1<sup>er</sup> Octobre. Il exerça cette charge jusqu'au 2 Mars 1507, & fut élevé à celle de premier Président à ce Parlement, à la place de Geoffroy Hébert, Evêque de Coutances, & il exerça jusqu'en 1514, pendant lequel temps il fut chargé par le Roi de diverses négociations & Ambassades en Angleterre, comme il appert par les registres de ce même Parlement. François 1<sup>er</sup> l'honora de sa confiance, comme il est prouvé par les Lettres de ce Monarque au nombre de plus de cent-cinquante. Il lui donna en 1515 les provisions de la place de premier Président au Parlement de Bordeaux. Le Roi ayant conquis le Duché de Milan, l'y appela, afin de s'assurer de ses nouveaux sujets, en les fomentant à la conduite de ce sage & fidèle Ministre, auquel il donna la première administration de la Justice dans le Milanais. Il revint en France, où il fut honoré de la place de premier Président au Parlement de Paris en 1520, & lorsque ce Prince eut été fait prisonnier à la bataille de Pavie, Louise de Savoie, sa mère & régente, le choisit pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec l'Empereur Charles-Quint. Il y fut envoyé avec François de Tournon, Evêque d'Embrun, depuis Cardinal, & Philippe Chabot, Baron de Brion; mais il étoit chargé des plus secrètes instructions. Après avoir heureusement exécuté cette commission, il revint à Paris, où il continua ses fonctions ordinaires. Il fut nommé en 1529 par les Cours Souveraines pour porter de leur part la parole aux États du Royaume assemblés à Paris; & s'il eût survécu au Cardinal du Prat, il eût été nommé Chancelier, ainsi qu'il paroît par une Lettre du Maréchal de Lautrec à lui adressée. Il mourut à Paris au mois d'Août 1529, & fut enterré à St.-Nicolas du Chardonnet, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe. Il épousa, par contrat du 2 Janvier 1502, *Cécile de Buxis*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Béatrix de Monefrier*, Dame de Moditrade, en Languedoc, dont :

1. LAZARE, qui fut;
2. ODET, Seigneur de Marignan, qui fut employé dans les Ambassades de Rome, d'Angleterre & de Venise, & ensuite Conseiller au Parlement de Paris jusqu'en 1542, qu'il fut Président au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut en Mars 1563, & fut inhumé dans l'Eglise de St.-Nicolas du Chardonnet.
3. GEORGES, né en 1506, Evêque de Lavaur en 1524, fut Ambassadeur à Venise, à Rome & vers l'Empereur Charles-Quint en 1539 & 1540, & mourut en son Diocèse en 1541;
4. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Duison, Ambassadeur en Turquie;
5. JEAN-PAUL, Evêque de St.-Flour, premier Aumônier du Duc d'Anjou, depuis Henri III, dont il avoit eu l'honneur d'être Précepteur & qui l'honorait de son affection, comme on le peut voir par plusieurs Lettres de ce Prince que ses neveux conservent avec soin. Il mourut à Limoges en 1570;
6. CLAUDE, Conseiller & Maître d'Hôtel de la Reine Catherine de Médicis;
7. MARTHE, qui épousa *Pierre Raymond*, Chevalier, & premier Président au Parlement de Rouen;
8. MARGUERITE, mariée à *François de Marillac*, Chevalier, premier Président au Parlement de Rouen;
9. LOUISE, qui épousa *Jean Roger*, Conseiller du Roi en la Cour de Parlement à Paris, fils de *Pierre*, Procureur-Général;
10. Et ISABEAU, mariée à *Jean de Bermondet*, Conseiller du Roi en la Cour de Parlement à Paris, ainsi qu'il appert par un acte en parchemin, en forme de transaction, passé devant *Montigny* & son confrère, Notaires à Paris, le 3 Juin 1530, fait entre les sus-nommés, & d'autres pièces aussi pareillement authentiques.

III. LAZARE DE SELVE, Seigneur de Crolières, Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & son Ambassadeur en Suisse, épousa, par contrat du 15 Août 1534, *Catherine Pignard*, fille de *Guy*, Seigneur de Dampierre en Bassigny, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & de *Gillette Allegrain*, dont:

1. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rotignon, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, mort en 1570, des blessures qu'il reçut en combattant pour le service de Charles IX, contre les Huguenots au siège de Brouage;

2. GEORGE, qui fuit;
3. LAZARE, qui fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, Préfident pour sa Majesté dans les Villes de Metz, Toul & Verdun, puis employé en diverses négociations;
4. GABRIELLE, mariée à *Pierre de la Mothe de Bagnaux*, Gentilhomme de Beauce;
5. Et autre GABRIELLE, Religieuse en l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux.

IV. GEORGE DE SELVE, Chevalier, Seigneur de Crosmières, de Villiers, Cerny, &c., Écuyer du Roi en la Petite Écurie, Chevalier de son Ordre, épousa, par contrat du 16 Janvier 1550, *Diane de Groslot*, fille de *Henri*, Seigneur de Chambaudoin, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & d'*Anne de Lothier*, dont:

Trois enfants, morts jeunes;

JEAN, qui fuit;

Et LAZARE, marié à *Catherine de Montaumer*, dont

CATHERINE, Dame des Touches, morte sans alliance audit château en 1642.

V. JEAN DE SELVE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Crosmières, de Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine au Régiment de Picardie, épousa, par contrat du 18 Juillet 1606, *Jacqueline Bouchault*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champremault, & de *Marie le Maire*, dont il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. JACQUES, Seigneur des Touches;
3. PIERRE-LAZARE, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, dit de Malte, en 1622, mort à Malte, étant Page du Grand-Maître;
4. ANTOINE, mort Enseigne au Régiment de Picardie, Infanterie;
5. CATHERINE, qui épousa *Jean-Baptiste de Courlay*, Seigneur de Bourtray, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
6. Et MARIE-SCHOLASTIQUE, Religieuse à l'Abbaye du Lys, près Melun.

VI. JEAN-BAPTISTE DE SELVE, Seigneur de Crosmières, de Villiers, Cerny, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commission du Roi Louis XIII, du 2 Septembre 1640, épousa, par contrat du 22 Janvier 1645, *Charlotte de Mareau*, fille de *Charles*, Seigneur de Nibou-

ville, Conseiller du Roi, Contrôleur des Guerres, & de *Marguerite Bongars*. De ce mariage il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. PIERRE, rapporté plus loin;
3. Et CHARLOTTE, mariée à *François du Puy d'Igny*, Chevalier, Seigneur de Boismarfas, Capitaine au Régiment de Lyonnais.

VII. JEAN-BAPTISTE DE SELVE, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Procureur-Général en la Cour des Monnaies, fut nommé, par le Roi Louis XIV, premier Préfident au Parlement de Tournay, en Flandre, place qu'il ne remplit pas à cause de sa prompte mort arrivée à Paris le 30 Décembre 1691, & est inhumé, comme plusieurs de ses ancêtres, à St.-Nicolas du Charbonnet. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1677, *Marie-Thérèse Moret*, fille de *Claude*, Seigneur de Chillois, & de *Marguerite Geofroy*, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. JACQUES-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Chauvevaux, qui a été Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, puis Capitaine de Grenadiers dans un Régiment d'Infanterie, Écuyer du feu Duc de Berry, & est mort sans alliance le 1<sup>er</sup> Mars 1751;
3. FRANÇOIS-FABIEN, Chevalier, Seigneur des Touches en Beauce, a servi sur mer en qualité de Garde de la Marine, & est mort à Paris en Février 1736. Il épousa *Françoise le Lieur*, dont

1. JEAN, Page de la Chambre du Roi, mort jeune sans alliance;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Janvier 1741, à *Louis-Charles-Alexandre d'Archambault*, Chevalier, Seigneur de la Basse, & autres lieux.
4. Et CHARLOTTE-CATHERINE, morte en bas âge.

VIII. JEAN DE SELVE, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, Tanqueux, Boissi & Cuti, Chauvevaux, du fief du péage de la Ferté-Aleps, Chef des nom & armes de la Maison de Selve, après avoir servi dans le Régiment de Picardie, dont son oncle étoit Lieutenant-Colonel, mourut le 6 Juillet 1751, dans son

château de Villiers, province de Hurepoix, âgé de 72 ans. Il époula, par contrat du 28 Juin 1723, *Marie-Élisabeth le Petit*, fille de *Jacques-Georges*, Conseiller, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Élisabeth Marefchal*. Ils eurent quatre filles, dont il n'a vécu que :

CHARLOTTE-ÉLISABETH, née le 4 Décembre 1736, mariée, le 19 Avril 1751, à JEAN DE SELVE, son cousin issu de germain.

VII. PIERRE DE SELVE (fils puiné de JEAN-BAPTISTE, & de *Charlotte de Mareau*), Chevalier, Seigneur d'Audeville en Beauce, lequel, après avoir servi longtemps dans le Régiment de Picardie, en devint Lieutenant-Colonel, puis fut fait Chevalier de St.-Louis avec mille liv. de pension, & Brigadier des Armées du Roi; en 1704, il défendit St.-Venant, dont il fut fait Gouverneur en 1710, ayant été fait Maréchal de Camp le 15 Avril 1710, & n'enfortit que le 2 Octobre fuivant, avec tous les honneurs de la guerre, après un long fiége pour une telle place. Il défendit Bouchain en 1711, y fut fait prisonnier de guerre, & mourut dans fon gouvernement de St.-Venant le 21 Mars 1721, âgé de 74 ans. Il avoit époufé, par contrat du 18 Juillet 1716, *Françoife ArnaudRety de*, fille de *Thomas*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Ville de St.-Venant, Chevalier de St.-Louis, & de *Marie d'Efflau*, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et JEAN, Chevalier, Seigneur en partie d'Audeville, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, Chevalier de St.-Louis, marié, le 19 Avril 1751, par dispense du Pape, à CHARLOTTE-ÉLISABETH DE SELVE, dont jusqu'à présent

Un fils, né le 13 Janvier 1753.

VIII. PIERRE DE SELVE, Chevalier, Seigneur d'Audeville, a servi dans le Régiment de Picardie, & est aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Gramont, Cavalerie. Il époula, en 1751, N... de *Gohin*, issue d'une Maifon noble d'Aniou, dont

PIERRE-FRANÇOIS, né au mois de Novembre 1751.

Les armes : d'azur, à deux fasces onnées d'argent.

Voy. Blanchard, *Éloge des premiers Pré-*

*fidents*, p. 61; *Mémoires Généalogiques*; *Mémoires d'État*, par Ribier; Bayle; Moréri; *Mercur* d'Octobre 1751.

SEMALLÉ ou SEMALEY, Écuyer, Seigneur de Bellaire, au Perche, Élection de Mortagne; Famille qui porte pour armes : d'argent, à une bande aléjée de sable, sur laquelle est posé un épervier du même.

SEMILLY, en Normandie, Élection de Verneuil, Famille dont les armes font : d'azur, à la bordure de sable, chargée de fix boucles d'or, 3, 2 & 1.

SEMILLY : de gueules, à l'écuifon d'argent, accompagné de fix merlettes du même en orle.

SEMIN DE BRANSAC, Famille noble du Bourbonnais.

PIERRE SEMIN, Écuyer, Sieur des Fontaines & de Chastel de Nauvre, mort avant 1554, eut pour descendant au V<sup>e</sup> degré,

HYACINTHE SEMIN, Écuyer, Sieur des Bessons & de Branfac, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, qui fut maintenu dans sa noblesse, tant par Arrêt du Conseil du 23 Mars 1682, que par Ordonnance de l'Intendant de Moulins du 10 Janvier 1701, & mourut le 17 Septembre 1708. Il époula, le 21 Avril 1682, *Françoife Douet*, dont

NICOLAS SEMIN, né le 22 Février 1684, Écuyer, Seigneur de Branfac, de la Pougé, de Follet, de Champmoft, de Bayeux & de la Tour de Chantemerle, qui époula 1<sup>o</sup> *Marguerite Alamargot de Fontbouilland*; & 2<sup>o</sup> le 23 Juillet 1722, *Catherine-Thérèse de la Baune*. Du fecond lit vint :

PIERRE-HYACINTHE, Écuyer, né le 22 Mars 1724. (Voy. *l'Armorial génér. de France*, reg. 11, part. 11.)

Les armes : de gueules, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil du même, & accompagné de trois cœurs d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe.

SEMUR, en Bourgogne : d'argent, à trois bandes de gueules.

SENAC DE MEILHAN. JEAN-BAPTISTE SENAC, né en 1693, premier Médecin du Roi



Louis XV, mort le 20 Décembre 1770, laissa :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. Et un fils, Fermier-Général, marié, par contrat signé le 1<sup>er</sup> Juin 1766, à Mad. *Barray*, fille du Payeur des Rentes.

GABRIEL SENAC DE MEILHAN, né en 1736, Maître des Requêtes, nommé Intendant de la Rochelle en 1766, époua N... *Marchant*.

\* SÉNARET, Baronnie en Gévaudan, qui entra en 1582, avec celle de St.-Vidal, dans la Maison de *Rochefort d'Ally*. Voy. ROCHEFORT d'ALLY.

\* SENAS. C'est une Baronnie située en Provence, Diocèse d'Avignon, qui fut acquise en 1438 de *Louis d'Arcussia*, par *Balthazar de Gérente*. Voy. GÉRENTE.

SENCHON (DE), Famille originaire d'Italie, qui vint s'établir au Bourg de Noves en Provence, Diocèse d'Avignon, Vigerie de Tarascon, en 1556. Elle s'y est toujours distinguée, soit dans la Robe, soit dans le Militaire, notamment dans la personne de

JEAN DE SENCHON, qui obtint le commandement de la Citadelle de St.-Omer, & mourut en 1699.

FRANÇOIS DE SENCHON, son héritier, Seigneur de Bourniffac & du Devez, né en 1663, rendu de si grands services au Roi & à l'État dans plusieurs circonstances, & principalement pendant le siège de Toulon en 1707, étant Capitaine de Grenadiers, que Sa Majesté ayant été informée qu'elle devoit en grande partie la levée de ce siège au génie & aux moyens habiles qu'avoit mis en usage le Sieur FRANÇOIS DE SENCHON, soit pour découvrir des intelligences secrètes, que les ennemis avoient dans le pays, soit pour faire enlever à propos, malgré les obstacles infurmontables qu'il fallut vaincre, des approvisionnements de toute espèce, dans la Place, lui témoigna la satisfaction de ses importants services, en lui accordant, au mois de Septembre 1723, des Lettres de noblesse les plus flatteuses & les plus honorables, pour lui & ses descendants, dans lesquelles tous ses services & nombre d'autres font mentionnés : elles furent enregistrées au Parlement de Provence. Il est mort en 1738, & avoit époué noble *Claire d'Alazaud*, dont :

JOSEPH, Vicaire-Général de St.-Paul-Trois-Châteaux, mort en 1774 ;  
Et ANTOINE-BAUDILE, qui fuit.

ANTOINE-BAUDILE DE SENCHON, Ecuier, né en 1702, mort en 1757, avoit époué, par contrat du 7 Mars 1723, passé devant *Autard*, Notaire de Noves, noble *Angélique de Leuctres de Canillac*, fille d'*Etienne-François*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Rose de Gabriely*. Du nombre des enfants qu'il a eu de ce mariage, font restés :

1. ETIENNE-FRANÇOIS-ANTOINE-BAUDILE, qui fuit ;
2. JOSEPH-LÉON, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, mort en 1773 ;
3. JEAN-BAPTISTE-BAUDILE, appelé le *Chevalier de Bourniffac*, d'abord Capitaine au même Régiment que son frère, puis Capitaine au Régiment du Perche en 1776 ;
4. CLAIRE, qui vit sans alliance ;
5. & 6. ELÉONORE & ANGÉLIQUE, la première Oblate, & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de St.-Benoît à Cavailon.

ETIENNE - FRANÇOIS - ANTOINE - BAUDILE DE SENCHON, Ecuier, Seigneur de Bourniffac & du Devez, après avoir servi 13 ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie, où il a été Capitaine, a été fait Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par Provisions du 4 Décembre 1771, & est Prévôt-Général Adjoint des Maréchaussées de Provence & du Comtat-Venaissin. Il a époué, par contrat du 30 Janvier 1770, passé devant *Raspaud*, Notaire d'Aix, noble *Angélique-Thérèse de Thomassin de Peinier*, fille de *Louis*, Marquis de Peinier, Baron de Trez, Seigneur de Mazaugues, Bedejun, &c., Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président honoraire du Parlement de Provence, Intendant pour le Roi de la Martinique & de la Guadeloupe, & d'*Anne du Puy de la Moute*, dont :

1. LOUIS-LUC, né en 1770, mort en 1771 ;
2. JOSEPH-HENRI-BAUDILE, né en 1771 ;
3. JOSEPH-ANTOINE-BAUDILE, né en 1773 ;
4. Et LOUIS-LUC-BAUDILE, né en 1774.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un casque d'or, posé de profil*

\* SÉNECEY. Le bourg de Senecey, qui est dans une fort belle situation sur la route de

Lyon, à 3 lieues par-delà Châlon-sur-Saône, a donné son nom à l'ancienne Maison de SÉNECEY, fondue en 1407 dans celle de *Toulangeon*, par le mariage de MARGUERITE DE SÉNECEY, avec *Jean*, Seigneur de *Toulangeon*, Chevalier de la Toison-d'Or, & Maréchal de Bourgogne. Leur fille *Claude* épousa, le 5 Septembre 1440, *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Soye. Elle n'eut que le tiers de la Baronnie de Senecey, par le testament de son père. Mais elle fut adjugée en entier par Arrêt du Parlement de Bourgogne du 31 Mars 1508 à *Pierre de Bauffremont*, son fils, mort le 16 Mai 1505. Il y a dans la cour du château de Senecey, une chapelle deffervie par 8 Chapelains à la nomination du Seigneur, dont 4 furent fondés en 1553, par *Nicolas de Bauffremont*, Baron de Senecey, & 4 autres en 1673, par *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, veuve de *Henri de Bauffremont*. *Marie-Claire de Bauffremont*, devenue héritière de sa branche, porta en 1637 le Marquisat de Senecey à *Gaston de Foix*, Comte de Fleix. Le Duc de Foix, leur fils, n'ayant pas d'enfant, légua le Marquisat de Senecey & ses dépendances à *Guillaume-Alexandre*, Marquis de *Vieuxpont*, son cousin, qui, n'ayant pas de postérité, légua à *Pierre-Louis*, Comte d'*Ailly*, son cousin, le Marquisat de Senecey. Voy. *Tabl. Gén.*, part. V, p. 126.

SÉNÉCHAL (LE), en Bretagne : *de sable à cinq fusées d'argent en bandes, accostées de fix besants d'argent, trois de chaque côté.*

SÉNÉCHAL-KERCADO (LE). Maison de Bretagne, distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires.

C'est à juste titre qu'on peut la mettre au rang des plus grands Seigneurs de cette Province, car outre que ses premiers auteurs se trouvent Sénéchaux féodés & héréditaires de la Vicomté de Rohan dès le XII<sup>e</sup> siècle, presqu'aussi anciennement que le Château de cette Vicomté fut bâti, on ne peut parcourir l'Histoire des Maisons de Rohan, de *Rieux*, de *Malestroit*, de *Trébrimel-Coëtniel*, de *Molac*, de *la Chapelle*, de *Rosmadec*, que l'on n'y rencontre quelque personnage du nom de LE SÉNÉCHAL (en latin *Senecallus*, *Sinifcallus* & *Sinifcalcus*), qui est celui des Seigneurs de Kercado. Cette Maison, qui

s'est toujours maintenue dans un grand lustre, se partagea, vers le milieu du dernier siècle, en deux branches, par deux fils de FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Kercado.

Le premier Sire Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan (suivant M. d'Hozier, reg. II, part. II), est DANIEL LE SÉNÉCHAL, connu dès l'an 1184, par la Charte de la fondation qu'Alain de Rohan, 111<sup>e</sup> du nom, & Constance de Bretagne, sa première femme, firent de l'Abbaye de Bonrepos, au Diocèse de Quimper. DANIEL fut bifâteul de

FRAVAL LE SÉNÉCHAL, 11<sup>e</sup> du nom, Sire, Sénéchal féodé héréditaire de Rohan, & Chevalier, vivant en 1272, père de :

OLIVIER, qui suit ;  
Et ÉON, rapporté après son aîné.

OLIVIER LE SÉNÉCHAL, Sire, Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan, n'eut qu'une fille, héritière du droit de Sénéchal féodé & de la Sénéchallie attachée à ce droit. Ces héritages ont passé, par la fuite des temps, à la Maison de *Rosmadec*, Baron de Molac. *Sébastien de Rosmadec*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Rosmadec*, Baron de Molac, &c., Gouverneur de Quimper & de Dinan, après une contestation de plusieurs années entre les Ducs de Rohan & les Sénéchaux féodés héréditaires, transigea, le 8 Mai 1641, avec Marguerite, Duchesse de Rohan, héritière du dernier Duc ; & par le même acte lui vendit tous ses droits de la Sénéchallie, ensemble ce qui restoit du Domaine. Ainsi fut éteint, après plus de 5 siècles, un droit dont rien ne prouve mieux la grandeur que de le voir possédé par un des descendants de ceux mêmes qui l'avoient créé.

ÉON LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot, de Kercado, &c. (fils puîné de FRAVAL), eut en partage, sur la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la Terre du Bot dans la paroisse de St.-Caradec, que ses descendants ont toujours tenue depuis en ramage des Sires, Sénéchaux féodés & héréditaires de Rohan. Il porta, comme ses aînés, le nom de LE SÉNÉCHAL, qu'il transmit à ses descendants, & épousa *Olive de Carcado ou Kercado*, qui lui apporta en mariage cette Terre. C'est depuis ce temps que le nom de *Kercado* s'est toujours joint à celui de LE SÉNÉCHAL. De cette alliance il eut quatre fils, entr'autres :

ALAIN LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado & du Bot-Saint-Caradec, mort en 1372, laissant de sa seconde femme *Johannette du Pont*, de la Maison des Sires du Pont-P'Abbé,

EVEN LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot-St.-Caradec, de Kercado & de Brohais, qui vivoit avec *Jeanne la Vache*, son épouse, en 1424. Il en eut sept garçons & deux filles, entr'autres :

THEBAUD ou THIBAULT, qui fut ;  
Et YVON ou YVES, successivement Moine & Abbé de St.-Sauveur de Redon, au Diocèse de Vannes.

THEBAUD LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., épousa *Jeanne du Fou*, fille de *Jean*, Seigneur de Noyant, de Pilmil, &c., d'une ancienne Famille de la Province de Bretagne, dont :

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., mort en 1505, marié, 1<sup>o</sup> le 18 Janvier 1444, à *Sibylle le Veyer*, morte sans postérité ; & 2<sup>o</sup> le 12 Octobre 1463, à *Yolande de Rohan du Gué de l'Isle*. De cette seconde alliance fortit :

JEAN LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., qui épousa *Simonne d'Avaujour*, dont entr'autres enfants :

JEAN, Gentilhomme de la Chambre du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525 ;  
Et GUILLAUME, qui fut.

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, &c., épousa *Catherine de la Motte-Vauler*, dont il eut :

ROBERT LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Seigneur de Kercado, &c., Vicomte de Châteauneuf en Goëlle, & de Maugremieu, du chef de sa mère. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie de Trégareuteuc* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne Maido*, Dame de Tréduday. Du premier lit il eut :

FRANÇOIS, qui fut.  
Et du second :

TANNEGUI, auteur de la branche des Seigneurs de *Tréduday*, rapportée dans Moréri, au mot KERCADO. A cette branche appartenoit la Dame de *Buffy-Lameth*.

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, 1<sup>er</sup> du  
Tome XVIII.

nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, &c., Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes le 1<sup>er</sup> Avril 1578, fut créé, par HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel le 26 Novembre 1596, & Gentilhomme de la Chambre le 22 Janvier 1598 ; obtint, au mois de Juillet 1600, l'établissement de deux Foires par an pour la Terre & Seigneurie de St.-Mauden, l'une le 26 Juillet, jour de Ste.-Anne, l'autre le 16 Août, Fête de St.-Roch, & mourut en 1614. Il avoit épousé, le 16 Août 1596, *Jeanne Harpin*, qui lui apporta en dot les Terres nobles de la Chenardière, Longlée, la Louafrie, l'Orme, &c. De ce mariage vinrent quatre enfants, entr'autres :

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Kercado, Vicomte de St.-Mauden, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, qui obtint, au mois de Décembre 1624, des Lettres Patentes, par lesquelles LOUIS XIII érigea en sa faveur la Seigneurie de *Kercado* en *Baronnie*, avec union de celles de Brohais & du Bot. Ces Lettres ont été enregistrées à Rennes le 9 Octobre 1629. Il avoit épousé, le 14 Août 1620, *Catherine de Lis*, fille de *Gilles*, Seigneur du Tertre & de la Rosfaye, Conseiller au Parlement de Bretagne, Gardé des Sceaux dans les deux Semestres, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
2. EUSTACHE, Aumônier des Reines MARIE DE MÉDICIS, ANNE & MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, & Évêque de Tréguier ;
3. Et RENÉ, auteur de la branche des Comtes de *Kercado*, Marquis de *Molac*, rapportée ci-après.

JEAN-BAPTISTE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Baron de Kercado, Seigneur du Bot-St.-Caradec, Brohais, Vicomte de St.-Mauden, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 30 Compagnies, par Commission du 30 Avril 1653, où il est qualifié *Marquis de Kercado*, mourut à Sedan le 19 Juillet 1654, d'une blessure qu'il reçut au siège de Stenay. Il avoit épousé *Jeanne Boterel de Quintin*, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Quintin, & de *Susanne le Prevost*, Vicomtesse de Loyal. De cette alliance vint, pour fils unique,

BARTHÉLÉMY-HYACINTHE-ANNE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Baron de Kercado, né le

26 Octobre 1649, Seigneur du Bot St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, Quelen, du Gué-de-l'Isle, Vicomte d'Acigné, des Cloets, de la ville de Maupetit, &c., connu dans la majorité sous le nom de *Marquis de Kercado*. Il épousa, par contrat du 31 Janvier 1674, *Louise-Renée de Lannion*, fille puînée de *Claude*, Seigneur, Comte de Lannion, Gouverneur de Vannes & d'Avray, & Capitaine de l'arrière-ban de l'Évêché de Vannes, dont :

1. CLAUDE-HYACINTHE, appelé, comme son père, *Marquis de Kercado*, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort, sans alliance, peu après avoir été fait Maréchal de Camp ;
2. CLAUDE-SYLVESTRE, Chevalier de Malte, mort en 1702, au retour de les caravanes ;
3. LOUIS-RENÉ, qui suit ;
4. Et THÉRÈSE-EUGÉNIE, mariée, en 1700, à *Claude-Charles de Beauvau*, Marquis de Tigny, Baron de la Marche en Poitou.

LOUIS-RENÉ LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, devenu l'aîné & l'héritier de sa Maison, par la mort de son frère, &c., comme lui, Marquis de Kercado, fut aussi Baron de Brohais, du Bot-au-Sénéchal, de St.-Caradec, Vicomte d'Acigné & de St.-Mauden, Châtelain du Gué-de-l'Isle & de la Rivière, Seigneur des Baronniees de la Feuillée & de Belle-Isle, Baron Banneret de Quelen, Seigneur d'Acigné, des Cloets, &c., & épousa, le 10 Février 1710, *Marguerite-Louise de Boisgelin de Cucé*, dont :

LOUIS-ALEXANDRE-XAVIER, qui suit ;  
Et LOUIS-GABRIEL, appelé le *Comte de Kercado*, né le 5 Mai 1716, Chevalier de St.-Louis en 1744, Colonel du Régiment de Brelle en Décembre 1745, Brigadier en Mai 1748, marié, en Mai 1749, à *Jeanne-Anne Poncet de la Rivière*, morte le 22 Avril 1776, à 45 ans, fille unique de *Pierre*, Président au Parlement de Paris, Comte d'Abblis, &c., & de *Louise-Françoise-Bonaventure le Lay*.

LOUIS-ALEXANDRE-XAVIER LE SÉNÉCHAL, Marquis de Kercado, né le 21 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Mai 1748, mort au Château de Kercado le 8 Avril 1763, avoit épousé, en 1733, *Marie-Anne de Montmorency-la-Neuville d'Au-*

*mont*, fille du Marquis de *Montmorency*, dont il a laissé :

MARIE-ANNE, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1739, mariée, le 9 Octobre 1751, à *Corentin-Joseph le Sénéchal*, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord en 1748 ;  
Et MARGUERITE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 15 Octobre 1741, mariée, en 1763, au Marquis de *Grafse*, en Provence, frère de l'Évêque d'Angers.

#### BRANCHE

*des Comtes de KERCADO, Marquis de MOLAC.*

RENÉ LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, qualifié *Vicomte*, puis *Comte de Kercado* (troisième fils de François, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Lis*), fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674, étant Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne de Rosmadec de Molac*, fille & héritière de *Sébastien de Rosmadec*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Rosmadec, Comte de la Chapelle, Baron de Molac, & de *Renée de Kerhoent*, héritière de sa branche, qui étoit aînée de celle de Coetanfao. Il en a eu

RENÉ-ALEXIS, qui suit ;  
Et SÉBASTIEN-HYACINTHE, Maréchal de Camp, tué au siège de Turin en 1706.

RENÉ-ALEXIS LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 18 Juin 1708, mort à Paris en 1747, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 9 Janvier 1709, *Jeanne Magon* ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Kœnigsmarck*, qu'il a laissée veuve sans enfants. Du premier lit sont issus, entr'autres,

1. RENÉ-ALEXIS, appelé le *Marquis de Molac*, Gouverneur de Quimper par survivance, Colonel du Régiment de Berr, Infanterie, tué au siège de Prague à la tête des Grenadiers de France ;
2. CORENTIN-JOSEPH, qui suit ;
3. LOUISE-MARGUERITE, mariée, le 14 Janvier 1740, à *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny.

CORENTIN-JOSEPH LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Maréchal de Camp

en 1761, a époufé, le 9 Octobre 1751, fuivant le *Mercure* de Décembre, MARIE-ANNE LE SÉNÉCHAL DE KERCAO, fa coufine, fille ainée de LOUIS-ALEXANDRE-NAVIER, Marquis de Kercado, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont une fille.

Les armes : *a'azur, à 9 macles d'or, 3, 3 & 3.*

SÉNÉRET, en Gévaudan : *d'azur, à un bélier paffant d'argent, accolé & clariné d'or.*

SÉNEZERGUES DELA RODE, en Auvergne. LOUIS DE SÉNEZERGUES, Sieur de la Rode, Chevalier de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, est de cette Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 512.

Les armes font : *de gueules, à deux bandes vivrées d'argent, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

SENICOURT, en Picardie : *d'argent, à la fasce de gueules.*

\*SENILIS. La Ville de Senlis a donné son nom à une ancienne Famille de l'île-de-France, qui tiroit son origine des anciens Comtes de SENLIS, & dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de SENLIS, parce que plusieurs Seigneurs de cette Maison avoient possédé la charge de Bouteiller de France. Voy. BOUTEILLER DE SENLIS.

SENNETERRE. Voyez SAINT-NECTAIRE.

SENNETHON. FRANÇOIS SENNETHON, Seigneur de Chaufour, époufa *Hélène de Fleury*, dont

CHRISTOPHE SENNETHON, Écuyer, Seigneur de Chaufour, marié, le 13 Novembre 1628, à *Suzanne de Poilloue*.

Les armes : *de gueules, à une épée d'argent garnie d'or, mise en bande, accompagnée en chef, du côté jefestre, d'une étoile d'or.*

SENNEVOY : *de gueules, à la bande d'or, au chef cousu d'azur.*

SENOT, Écuyer, Sieur de la Peintreterie en Normandie, Élection de Valognes; Famille dont les armes font : *de sable, à trois cygnes d'argent, 2 & 1.*

\*SÉNOZAN, Terres qui composoient le Comté de Briord, dans le Maconnais, & qui furent acquises par *David Olivier*, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'Érection en sa faveur, sous le nom de Comté de Sénozan. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN.

\*SENS. La Ville de Sens eut autrefois ses Comtes particuliers. MAGNERIUS, qui passe pour le premier Comte de SENS, mourut le 1<sup>er</sup> Août 836.

FROMOND, III<sup>e</sup> du nom, fut chassé avec son frère; mais le Roi Robert rétablit RENAUD II, à condition qu'après sa mort la Ville de Sens reviendrait au Domaine Royal, comme il arriva en 1055.

SENS (LE), Famille de Normandie, Élection de Valognes, divisée en plusieurs branches.

NOEL LE SENS, Seigneur de Villodon, vivoit en 1500, & fut le V<sup>e</sup> aïeul de

CHARLES LE SENS, qui époufa *Françoise de Grofourdi*, dont il eut :

FRANÇOISE-ÉLISABETH, née en 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Juillet 1692, qui prouva sa noblesse depuis 1500.

A cette Famille appartenoit

ROBERT-PIERRE LE SENS, Marquis de Lion, ancien Maître de Camp de Cavalerie, marié à *Marie-Jeanne-Marguerite de Vaffy*, dont

HENRI-CLAUDE-ROBERT LE SENS, Comte de Lion, Capitaine de Gendarmerie, qui époufa, le 8 Octobre 1752, ARMANDE-ÉLÉONORE LE SENS DE FOLLEVILLE.

#### BRANCHE

DE FOLLEVILLE.

ROBERT-FRANÇOIS-RENÉ LE SENS DE FOLLEVILLE, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen, époufa *Louise Lambert d'Herbigny*, née le 23 Mars 1706, dont entr'autres enfants :

1. ARMANDE-ÉLÉONORE, mariée, le 8 Octobre  
G g ij

1752, à HENRI-CLAUDE-ROBERT LE SENS, Comte de Lion ;

2. Et une fille, qui épousa N... *Godart de Belbeuf*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encensoirs d'argent, posés 2 & 1.*

SENS (LE), Seigneur de St.-Cyr & de Neufmefnil, Famille de Normandie, Élection de Valognes, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fautoirs d'argent, 2 & 1.*

\*SEPTÈME. C'est une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juin 1686, enregistrées au Parlement de Dauphiné, le 3 Septembre suivant, en faveur de *Camille d'Hoflun*, Comte, puis Duc de Tallard. Ce Marquisat fut ensuite acheté par *Claude Pecoil*, D'argent, 2 & 1. Voy. PECOIL.

\* SEPT-FORGES, BOULAY & LA BRISOLIÈRE, Subdélégation de Domfront. Ces fiefs ont été érigés en Marquisat, sous la dénomination du Marquisat de la Brisolière, par Lettres Patentes, en faveur de M. de *Royers*, alors Conseiller au Parlement de Normandie. Ces mêmes Lettres Patentes ne furent pas enregistrées, & par conséquent cette érection n'a pas eu lieu. Il y a en outre le Domaine engagé de M. le Duc d'Orléans, qui a une grande étendue.

SEPTIER, Écuyer, Sieur de Collombelle, en Normandie, Élection d'Alençon; Famille qui porte : *de sable, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois trèfles du même, 2 & 1.*

\*SEPTIMANIE. La Septimanie, nommée aussi Gothie, depuis le VI<sup>e</sup> siècle, fut détachée en 817 du Royaume d'Aquitaine, & érigée en Duché ou Gouvernement Général, qui comprenoit la Septimanie propre, en deçà des Pyrénées, & la Marche d'Espagne au-delà des Montagnes. Les Ducs de Septimanie étoient Comtes particuliers de Barcelone. Ils font souvent délinés sous ce seul titre. *Béra*, Comte de Barcelone en 801, fut le premier Duc de Septimanie. Il fonda l'Abbaye d'Alet en 813, & fut proscrit en 820. Les Ducs de Septimanie furent dans la fuite nommés Mar-

quis de Gothie, en 865. Le Marquisat de Gothie fut séparé du Gouvernement des Marches d'Espagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre, en deçà des Alpes, dont Narbonne fut la capitale, comme Barcelone le fut de la Marche d'Espagne.

SERAN (DE), Écuyer, Sieur de Beuzeval & d'Andrieu, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille dont les armes font : *d'azur, à trois croiffants d'or, 2 & 1.*

\* SÉRAN-MONTGAILLARD, Seigneurie en Gascogne, possédée de mâle en mâle & sans interruption depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par une branche de la Maison de *Percin*. Voy. PERCIN.

SERANS, Écuyer, Seigneur d'Ambreville, en Normandie, Élection de Falaise; Famille qui porte : *d'azur, à trois croiffants d'or, 2 & 1.*

SERCEY, en Mâconnais : *d'argent, à trois fasces ondes d'azur.*

SERCEY D'ARCONCEY. ANTOINE-ÉLIE DE SERCEY, Comte d'Arconcey, en Bourgogne, épousa *Élisabeth-Amélie du Belloy-Castillon*, dont il eut :

ÉLISABETH-FÉLICITÉ, mariée, en 1734, à *Louis-Charles de Jaucourt*, Baron de Cernoy, né le 30 Octobre 1711.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roses d'argent.*

SERCLAES (r'). Voy. T'SERCLAES.

‡SÉRENT, en Bretagne. Cette Maison est une des plus anciennes & des plus distinguées de la Province. Son origine, ainsi que celle des plus grandes Maisons, se perd dans la nuit des temps. Elle a toujours existé dans l'Évêché de Vannes, où est située la Baronnie de Sérent, qu'elle possédoit il y a plus de 800 ans, comme il est prouvé par différents actes. On voit encore dans le Chancel de la Paroisse de Sérent le tombeau de ceux de ce nom, chargé de trois *quinte-feuilles*, qui sont les mêmes armes qu'ils portent encore aujourd'hui. Comme toutes les anciennes Maisons, celle de SÉRENT ne peut prouver la première antiquité que par les Monuments publics, par les Char-

tes & par l'histoire. La rareté des titres domestiques, dans ces premiers siècles, les guerres civiles & le laps du temps qui les ont détruits, les translations multipliées qui les ont fait passer d'une Maison dans une autre par des alliances, &c., ne permettent pas de fournir, pour ces premiers temps, une filiation aussi suivie, aussi prouvée par titres successifs & non interrompus, que celle que nous donnerons ci-après, à commencer depuis JEAN DE SÉRENT, qui vivoit en 1351, & qui, à cette époque, étoit reconnu incontestablement, ainsi qu'il est prouvé, pour être d'une Maison des plus distinguées de Bretagne, tant par son ancienneté, ses alliances, que par l'étendue de ses possessions. Le premier du nom de SÉRENT, dont l'histoire faisoit mention, est

MARQUER DE SÉRENT, qui vivoit au X<sup>e</sup> siècle, & eut trois fils, savoir :

1. MAINGUY, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fit, en 1010, une fondation à l'Abbaye de Redon, du consentement de ses frères, dans laquelle leur père est rappelé. (D. Morice, tome 1<sup>er</sup> des *Preuves*, col. 552.) Il y a lieu de croire que c'est de MAINGUY DE SÉRENT, ou de MARQUER, son père, que parle D. Lobineau, tome 1<sup>er</sup>, p. 108, de l'*Histoire de Bretagne*, en faisant l'énumération des Maisons nobles qui suivoient la Cour du Duc en 1109. Celle de SÉRENT y est dénommée comme étant dès lors existante & distinguée dans l'Évêché de Vannes. Il est à présumer que MAINGUY n'eut pas d'enfants, n'étant pas rappelés, suivant l'usage, dans sa fondation ;
2. PIERRE, mentionné dans l'acte de 1010, qui épousa N...., dont il eut

NOBILIS, qui épousa Guillaume, Sire de la Chapelle, auquel elle porta la Seigneurie de Sérent, qui passa ensuite, par alliance, dans la Maison de *Rofmadec*, & qui est aujourd'hui, pareillement par alliance, dans celle de le *Sénéchal de Molac*. Voy. le Baud, en la *Généalogie de la Maison de Rofmadec*, en tête de ses ouvrages, où il est dit que Jeanne de la Chapelle épousa, en 1505, Jean, Sire de *Rofmadec*, & lui porta la Seigneurie de Sérent, & plusieurs autres. Toutes ces époques se rapportent parfaitement à celles données par le Marquis de Rofmadec en 1651, & conviennent audit PIERRE DE SÉRENT.

3. Et JUDICAEI, nommé le second dans la fondation faite par MAINGUY ; ce qui fait croire qu'il étoit frère puiné de PIERRE.

CONAN DE SÉRENT, & JUDICAEI son fils, signèrent, en 1118, la fondation faite par Geoffroy, Comte de Joffelin. D. Morice, tome 1<sup>er</sup> des *Preuves*, col. 539.

JOSSELIN DE SÉRENT signa, avec un grand nombre d'autres Nobles, l'assise du Comte Geoffroy. Il y a lieu de croire que c'est lui qui assista à l'Assemblée de la Noblesse convoquée, en 1219, par le Duc Jean à Dinan, dit D. Lobineau, pag. 538. C'est sans doute de lui, ou de GUILLAUME DE SÉRENT, qui suit, que parle l'Abbé Desfontaines, dans son *Hist. de la Ligue*, tome 1<sup>er</sup>, pag. 53. Moréri en fait aussi mention.

GUILLAUME DE SÉRENT est compris pour une gratification dans un compte-rendu, l'an 1275, au Duc Jean le Roux, suivant D. Morice, tome 1<sup>er</sup> des *Preuves*, pag. 1009.

HERBERT DE SÉRENT fut Grand Bouteiller de France, disent Orderic Vital, pag. 849, & Moréri, pag. 357, tom. IX, édit. de 1759. Il épousa *Roland de Chaumont*, & en eut plusieurs enfants.

JEAN DE SÉRENT fut Fauconnier & Garde des Oiseaux du Roi en 1351, au rapport du P. Anselme, tom. VIII, pag. 745.

GUILLAUME DE SÉRENT épousa *Alix de Dinan*, de la Maison de *Châteaubriant*. Il fonda, le 23 Août 1382, la Chapellenie du Prieuré de Notre-Dame-au-Martret de Sérent, en présence & du consentement de ses enfants ; comparut à la montre de 1382, selon D. Morice, tome 1<sup>er</sup> des *Preuves*, col. 436, & est rappelé dans un compte-rendu au Duc de Bretagne en 1413.

La Maison de SÉRENT est comprise dans les réformations de 1426 & années suivantes, & de 1513, dans l'Évêché de Vannes. Les branches aînées & cadettes furent déclarées Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 23 Août 1669. Ces anciennes réformations, tirées de la Chambre des Comptes, & l'Arrêt ont été produits en original aux États de Bretagne.

ALAIN DE SÉRENT, vivant en 1328, servit dans les guerres de Flandre, & avoit épousé *Gillette de Malefroit* ; on croit qu'il en eut pour fils : JEAN ou JEANNOT, depuis lequel la filiation de cette Maison est suivie par titres constants & non interrompus.

1. JEAN ou JEANNOT DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Tromeur, combattit à la bataille des Trente, en 1351. Les Historiens de Bré-

tagne, tels que d'Argentré, pag. 318, D. Lobineau, pag. 343, D. Morice, pag. 280, & une enquête du 9 Août 1460, produite en original, composée de 12 témoins de différents états, en font mention. Il donna quittance, le 26 Novembre 1356, au Trésorier du Duc de Bretagne, de la somme de 80 écus d'or, ladite quittance sc. lée de son sceau, *charge de trois quinte-feuilles*; fut fait Chevalier, & Gouverneur des Château & Forteresse de Batz, pour le Duc Jean, suivant un acte du 14 Mai 1389. Du Paz, dans l'*Hist. Généalogique des Seigneurs du Bois de la Roche*, nomb. 8, pag. 553 & 554, atteste qu'il avoit épousé *Jeanne de Saint-Gilles*, comme le dépose le cinquième témoin de l'enquête de 1460. De son mariage il eut:

1. JEAN, qui suit ;
2. PERROT (a), lige de la branche des Seigneurs de la Rivière, rapportée ci après;
3. Et PHILIPINE (b), Demoiselle d'Honneur de Jeanne de Navarre, Duchesse de Bretagne, qui la maria, par contrat du 12 Août 1401, à noble *Hervé de Ville*, Seigneur de la Varenne, & lui donna en dot 2000 écus d'or.

II. JEAN DE SÉRENT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier Bannetier, Seigneur de Tromeur, « Conseiller & Chambellan de Jean V, Duc de Bretagne, eut part à toutes les guerres de son temps; assista à l'Assemblée de la principale Noblesse du Duché tenue à Dinan en 1419; fut l'un des Ambassadeurs vers le Roi d'Angleterre, » & fit le voyage d'Amiens avec le Duc de Bretagne. D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1173, 1689, 90 & 1724. L'enquête de 1460 porte qu'il mourut en 1413 ou 1414, & qu'il fut inhumé dans le chancel de l'Église Paroissiale de Sérent, qui appartenoit aux SÉRENT, Seigneurs de Tromeur, & que ce chancel étoit pavé & garni de tombeaux, portant les armes desdits Tromeur, qui étoient également peintes sur le principal vitrail de ladite Église. Il avoit épousé *Jeanne de Comenan*, fille du Sire de Comenan, Jugevigneur de

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, tome VI, p. 653, dit que ce PERROT étoit fils de JEAN, & de *Blanche de Poher*, Dame de Braine, sa seconde femme.

(b) Dans la même édition, il dit que PHILIPINE étoit fille de JEAN, & de *Margot de Cadoudal*, sa troisième femme.

la Maison de Rieux. (Du Paz, p. 553, sur la Généalogie des Seigneurs du Bois de la Roche.) Il n'eut de son mariage qu'une fille,

III. ORFRAISE DE SÉRENT, Dame de Tromeur, qui fut Demoiselle des Duchesses Yolande d'Anjou & Isabeau d'Écosse. La première la fit signer, le 15 Juillet 1440, dans son testament avec Isabeau de Beaumanoir, Yolande de Laval, Mathelme de Malesroit & Julienne de Taillefer, autres Demoiselles de la Duchesse, suivant D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1332, 73 & 1393. Elle fut comprise en cette qualité dans le compte-rendu par Jean du Vay, en 1444, & dans celui de Guyon de Carné, en 1445. Elle épousa 1<sup>o</sup> *Simon Delhoje*, Conseiller-Chambellan du Duc de Bretagne, & Capitaine de Hennebion, mort sans laisser de postérité; 2<sup>o</sup> *Henri Hingant*, Seigneur du Hac & de Floville, « Gentilhomme de l'Hôtel, Chevalier & Confident du Duc François I<sup>er</sup>, lequel mourut au siège de Fougères en 1449, & fut transporté à Sérent, où il est enteré dans le chancel de l'Église, laissant plusieurs enfants; » & 3<sup>o</sup> *Guillaume*, Sire de Montauban, Seigneur du Bois de la Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, &c., père de *Philippe de Montauban*, Chancelier de Bretagne, & d'*Esprit de Montauban*, qui fit des actions mémorables au siège de Dôle en l'an 1487. » Il est fait mention d'*Orfraise de Sérent* & de son second mari dans deux séances du Parlement, tenues à Vannes, en 1451. pour deux procès qu'elle avoit, ainsi que dans un autre Parlement, en 1457. Elle eut une contestation avec le Seigneur de Trégarantec, en 1460, & il y eut une enquête faite par Turbe, le 9 Août de ladite année, dans laquelle les témoins font les plus grands éloges de la Maison de SÉRENT & de celle de *Montauban*. « La plus grande partie des biens de sa Maison passa dans celle de *Montauban*, & de celle-ci dans celle de *Rohan*, par l'alliance de *Marie de Montauban* avec *Louis de Rohan*, 1<sup>er</sup> du nom, dont descendent les Princes de Guéméné & de Soubise & autres branches de cette illustre Maison. »

#### BRANCHE

des SÉRENT, Seigneurs de LA RIVIÈRE.

II. PERROT DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur



de la Rivière & de la Villeraix (second fils de JEAN, & de *Jeanne de Saint-Gilles*), rendit aveu, sous l'autorité de son père, au Seigneur de Malefroit, le 13 Mars 1398, & fit un accord, le 4 Décembre 1435, avec *Simon Delhoye* & *Onfraise de Sérent*, sa nièce, femme dudit *Delhoye*, par lequel il leur promet 200 livres, lors de leur mariage. Il avoit épousé *Jeanne de Goron*, mentionnée dans cet acte de 1435, de laquelle il eut :

1. « OLIVIER, qui mourut sans enfants ;
2. MAURICE, Seigneur de la Villeraix, marié à *Guyonne de la Chapelle*, dont

1. JACQUES, Seigneur de la Villeraix, qui servit en 1475, sous le brave Tanneguy du Châtel, avec *Lotis de Sérent*, son cousin, qui fut choisi en 1481, avec les Seigneurs de Kergorlay, Pontcallec, Vaucouleurs, Rofnyvinen, Monthouchier, Quelen, Beaumont, Boisgulin, Kerouly, & autres illustres & nobles Familles, pour être à la garde du Duc François II. *Louis* étoit fils de JEAN de Sérent, Chevalier, & de *Jeanne de Rohan*, & arrière-petit-fils de JEAN, Grand Fauconnier de France en 1351, duquel descendoit aussi un autre JEAN de Sérent, époux de *Constance de Quelen*, & fils d'*Yvon*, & d'*Éliette du Cambout*. JACQUES de Sérent épousa *Gratiennne de Kofmalec*, dont il ne resta que *MARIE*, Dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume de Châteautro*, Seigneur de la Villecado.

2. Et *HÉLÈNE*, qui avoit épousé *Geoffroy de Marrière*, Seigneur de la Biffardière, &c. »

3. Et *GEOFFROY*, qui suit.

III. *GEOFFROY de Sérent*, Seigneur de la Rivière, « releva le nom & les armes de l'ancienne branche de la Rivière, dont la Terre lui échut en partage, & reprit en conséquence les *quinte feuilles de sable* dans son écusson, que les descendants ont toujours retenues. La branche de *Tromeur* portoit : *trois quinte-feuilles d'hermines en champ de gueules*. » Il rendit, le 7 Juillet 1440, au Seigneur de la Chapelle, aveu des terres & manoirs de Reuzé, Rescourt & de la Villeraix, avec les siefs, moulins, rentes & juridictions situés dans la Paroisse de Sérent. Il épousa *Françoise Madeuc* (a), d'une très-ancienne Maison, dit D.

(a) Et en secondes noces, suivant La Chenay-Desbois, tom. VI, pag. 654, prem. édit., *Catherine de Laval*.

*Morice*, tome II des *Preuves*, col. 1009, 39 & 2052, & en eut :

THEBAULT, mort sans alliance ;  
ET GUILLAUME, qui suit.

IV. *GUILLAUME de Sérent*, Seigneur de la Rivière, connu par trois actes : le premier du 15 Décembre 1503 ; le second du 30 Janvier 1506 ; & le troisième du 16 Mai 1507, & « qualifié de *Messire Guillaume de Sérent*, Chevalier-Bachelier, est nommé dans une liste des Capitaines qui servoient sous les ordres du Duc de Vendôme, Grand-Maitre d'Hôtel de Charles VII, qui avoit parmi les Écuyers de sa Compagnie, Jean d'Elrées, Jean de St.-Germain, Philippe du Châtel, Jean, Prince d'Orange, Guillaume de Charruel, Guillaume Gifart, Raoul de la Ferrière, &c. » Il avoit épousé (b) *Jeanne Guillemet*, rappelée dans une transaction de 1514. Elle étoit d'une ancienne Maison, dit D. *Morice*, col. 103, 203, 204 du tome II des *Preuves*, & eut pour fils :

V. *RENAUD de Sérent*, Seigneur de la Rivière, « qui hérita de la Terre & Vicomté de la Villeguerif, provenant de la succession de *Julien d'Avaugour*, » & épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Novembre 1494, *Guillemette de la Cour*, fille de *Messire Alain*, & d'*Olive de Venet*, « & sœur de *François de la Cour*, qui prit le nom & les armes de *Venet*. » Elle transigea le 21 Décembre 1514, ainsi que son mari, avec noble Homme le Baillif, Seigneur de Sullé, à l'occasion d'une rente de 30 liv. due audit *RENAUD de Sérent*, son époux, comme héritier principal & Noble de *Jeanne Guillemet*, sa mère. Devenue veuve, elle transigea encore, le 22 Mars 1534, avec noble Homme *Messire Jacques de Venet*, Seigneur de *Lezargant* & *Pouldavi*, sur les droits héréditaires

(b) Suivant la première édition de ce Dictionnaire, tome VI, page 654, il épousa 1<sup>o</sup> *Benoîte de Chastelier* ; 2<sup>o</sup> *Florence de Craon* ; 3<sup>o</sup> *Julienne de Brecat* ; & 4<sup>o</sup> *Jeanne Guillemet*, d'une Maison qui changea son nom & les armes en ceux de *Brignac* en 1473. Du second lit vint

*Françoise*, mariée à *René*, Sire d'*Acigné*, Seigneur des Forges, de la Frelonnays & de Bréon, tutrice & garde-noble de *Jeanne*, sa fille, lors de la réformation de la Noblesse en 1513 ;  
Et *CATHERINE*, mariée à *Guillaume Tircocq*.

res à elle appartenant dans les successions de ses père & mère. Ce dernier acte rappelle la date de son contrat de mariage avec ledit RENAUD, dont elle eut

VI. FRANÇOIS DE SÉRENT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, connu par des actes du 20 Juillet 1529, 22 Janvier 1532, 7 Septembre 1541, 8 Janvier 1542 & 5 Juin 1551. Il donna déclaration, le 15 Septembre 1541, tant en son nom qu'en celui d'*Yvonne de Bellouan*, sa femme, au Duc de Bretagne & au Commissaire du ban & arrière-ban dans l'Évêché de Vannes, de la maison de la Rivière & des Clofries, tenues en fief, comme sujettes au ban & arrière-ban. « Il eut pour compagnon d'armes JEAN DE SÉRENT, fils d'un autre JEAN, & d'*Olive de Tournemine*. » Il eut de son mariage (a) :

1. GUILLAUME, mort sans alliance ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et GABRIEL, marié à *Roberte Thomas*, « fille du Seigneur de Launay, » de laquelle il ne laissa qu'une fille, nommée

FRANÇOISE. Après le décès de son père & de sa mère, celle-ci ayant été sa tutrice, GUILLAUME DE SÉRENT, son oncle, en fut nommé tuteur ; mais étant mort, ainsi que FRANÇOIS, 11<sup>e</sup> du nom, son frère & héritier, contre lequel elle forma une demande en compte de tutelle & de partage des successions de FRANÇOIS DE SÉRENT & d'*Yvonne de Bellouan*, leurs père & mère communs, elle renouvela ensuite son action contre PIERRE DE SÉRENT, son cousin, héritier principal & noble dudit FRANÇOIS, 11<sup>e</sup> du nom. Ils transigèrent ensemble le 4 Septembre 1599, dans lequel acte il est reconnu que le partage des successions de leurs aïeux devoit être fait suivant l'assise du Comte Geoffroy, comme la Maison DE SÉRENT s'étoit toujours gouvernée ; & les biens furent désignés à ladite FRANÇOISE DE SÉRENT, pour les tenir comme

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, tom. VI, pag. 655, dit qu'il épousa 2<sup>e</sup> *Perrine du Masle*, veuve de *Gilles de Bec de Lièvre*, Seigneur du Boisbaflét ; & 3<sup>e</sup> *Roberte du Boschet*, qui épousa MARGUERITE DE SÉRENT, épouse de *Jean de la Blinaye*, & fille de JEAN, & de *Bertrande de Chafné*. Du second lit vint

ANNE, mariée à *Gabriel de Lescouet*, Seigneur de la Guérande.

juveigneur d'ainé. Elle épousa *Brient du Pleffis*, Seigneur de la Villejarno.

VII. FRANÇOIS DE SÉRENT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, de Tredion, &c., Procureur-Général des Eaux & Forêts de Bretagne, acquit, en 1589, la Terre d'Aguéneuc, & étant mort en 1595, elle fut retirée sur PIERRE, son fils aîné, comme il est prouvé par un traité du 3 Juin 1626, fait entre lui & Charles Sibonno de la Villefregon. Il avoit épousé *Simonne du Hallay*, laquelle transigea, le 18 Mai 1599, comme tutrice de ses enfants mineurs, avec Etienne du Hallay, sur les droits héréditaires qui lui revenoient dans les successions de ses père & mère. Elle fit une fondation à la Cathédrale de Vannes, le 12 Février 1610, & eut de son mariage :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JULIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Sérent-Kerfly*, rapportée ci-après ;
3. « FRANÇOIS, auteur de la branche des Vicomtes de *Tredion* ;
4. Et LOUISE, mariée à *Pierre Couyer*, Seigneur de la Barre & de Bellée. »

VIII. PIERRE DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, signa au contrat de mariage de JULIEN, son frère puîné, du 24 Juin 1606, & partagea noblement avec lui, le 11 Mai 1611, la succession de leurs père & mère, suivant l'assise du Comte Geoffroy. Il épousa *Catherine Bernard des Greffins*, & en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. « MAHEAS, Religieux Carme ;
3. RENÉ, Prêtre ;
4. Et SUSANNE, mariée à *René de la Haye*, Seigneur de Siz. »

IX. PIERRE DE SÉRENT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, d'abord Président de Vannes, ensuite Maître des Requêtes de la Reine Mère de Louis XIV, & Conseiller d'État, fut chargé plusieurs fois des affaires de sa province en Cour, où il se concilia l'estime des Ministres & la confiance d'Anne d'Autriche qui l'admit dans son Conseil. Il obtint, en 1650, en considération de ses services, des Lettres Patentes pour la réunion & création en Vicomté de ses Terres de la Rivière, Aguéneuc, Tredion & Guervazic, & les fit enregistrer au Parlement. Le Mémoire présenté à ce sujet au feu Roi Louis

XIV, porte que la Maison de Sérent ne connoit point d'autre origine que celle des anciens Comtes de Vannes ; que la Seigneurie ou Baronnie de Sérent possédée avant le onzième siècle par les Seigneurs de ce nom, & qui passa par alliance dans la Maison de la Chapelle, étoit une Terre de dignité, qui dans les commencemens pouvoit avoir été un apanage ; & en parlant de ses illustrations, on y dit qu'elle a aussi l'avantage d'avoir été la tige des premiers Seigneurs d'Ancenis. Avant qu'elles fussent enregistrées au Parlement, M. le Marquis de Rohmadec intervint, & donna main-levée à une Requête en opposition en 1651, par laquelle il dit que, *quoiqu'il eût le plus grand intérêt de s'opposer à cette union, néanmoins il consentoit que les Lettres Patentes eussent leur exécution, pour l'amitié qu'il portoit audit PIERRE DE SÉRENT, chef des nom & Armes de la Maison, de laquelle la Seigneurie de Sérent avoit passé, par alliance, dans la Maison de la Chapelle ; il y avoit lors près de cinq cents ans, & depuis dans la sienne, aussi par alliance, il y a environ cent-cinquante ans, &c.* Il avoit épousé *Gilonne Mancel*, dont :

1. RENÉ, qui fut ;
2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Malte ;
3. FRANÇOIS ;
4. VINCENT, Jésuite ;
5. Et JOSEPH-MELCHIOR, d'abord Chevalier de Malte, ensuite Religieux de la Réforme de Cîteaux, nommé à 26 ans pour être Abbé de Notre-Dame de Prères du même Ordre, dont il a été le Restaurateur, ayant employé 46 ans à en faire un des plus vastes & des plus beaux Monastères de France, où, malgré des travaux immenses & continuel, il entretint la discipline, avec près de 80 Religieux, outre un certain nombre d'enfants de la pauvre Noblesse, qu'il y laissoit élever gratuitement, suivant l'esprit de la Règle de St.-Benoît ; ce qui a servi comme de fondement à l'Hôtel des Gentils-hommes Bretons, établis depuis à Rennes sur les mêmes principes que la Maison de St.-Cyr. Regardé, avec raison, comme l'Oracle de bon Ordre, il en fut Vicaire-Général de bonne heure, & Visiteur de cinq provinces, & mourut le 28 Juillet 1727. »

X. RENÉ DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, Président de Vannes pendant que le Parlement y resta, & après son retour à Rennes, Sénéchal de Ploermel,

*Tome XVIII.*

est rappelé dans des actes de 1638, 1663, 1664, & dans l'arrêt de la réformation, rendu en 1669, commun à CLAUDE DE SÉRENT DE KERFILY, de la branche suivante. Il épousa *Guillemette du Bolan*, dont il eut :

XI. FRANÇOIS-JOSEPH DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc & de la Villéan, Sénéchal de Ploermel, mentionné dans des actes de 1673, 1699, 1717 & 1720, qui épousa (a) *Michelle Rolland*, Dame de la Garrenne, dont :

XII. LOUIS-MARIE-JOSEPH DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc, la Villéan, &c., marié à *Michelle-Françoise de Guéheuc*, de laquelle il n'a laissé qu'une fille :

RENÉE-LOUISE, Dame de la Rivière, vivante sans alliance, « héritière des biens de sa Maison & dernière de la branche. »

#### BRANCHE

des Seigneurs de SÉRENT-KERFILY.

VIII. JULIEN DE SÉRENT, Seigneur d'Aguéneuc & de Kerfily (second fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Rivière, & de *Simonne du Hallay*), partagea, le 11 Mai 1611, avec PIERRE, son aîné, la succession de leurs père & mère, & mourut en Août 1631. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juin 1606, *Anne de Chef du Bois*, Dame de la Villeroche, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de *Jeanne de Juçel*. Elle fut élue tutrice de ses enfants mineurs, par acte du 12 Septembre 1631, & mourut le 21 Février 1651. De leur mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. JULIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Branbec*, rapportée ci-après ;
3. VINCENT, Prêtre, mort à Sarzeau ;
4. Et FRANÇOISE, morte sans alliance.

IX. JEAN DE SÉRENT, Seigneur de Kerfily, la Villeneuve, &c., émancipé le 12 Septembre 1631, sous l'autorité de PIERRE DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, son oncle, fut Che-

(a) La première édition de ce *Didionnaire*, t. VI, pag. 656, dit qu'il épousa 1<sup>o</sup> N... de *Villejan* ; & 2<sup>o</sup> *Marie des Cartes*. Du premier lit vint

RENÉE, mariée à *Guillaume Huchet*, Ecuyer, Seigneur de Quénétaïn.

valier de l'Ordre du Roi, Conseiller au Parlement de Bretagne, & partagea, le 28 Août 1651, les successions de ses père & mère avec JULIEN, Seigneur de Branbec, son frère, conformément à l'assise du Comte Geoffroy. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mai 1637, *Françoise Bonnier*, fille puînée de feu Messire *Jean*, Seigneur de Champagné, & de *Catherine de Channé*, Dame de Champagné. Elle fut assistée de sa mère, de Sébastien de Rosmadec, Chevalier, Seigneur du Plessis, mari de Julienne Bonnier, & de Messire Eustache de Lis, Seigneur de Beaucé, époux de Renée Bonnier, toutes deux sœurs aînées de ladite *Françoise*. Il laissa de son mariage :

1. CLAUDE, qui suit;
2. RENÉE, mariée à *Jean-François de Chanlecy*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Pleuvault, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, Grand-Maitre de la Garde-Robe de Monsieur, frère unique du Roi, puis premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, dont une seule fille, *Renée-Minerve*, mariée à *François-Léonor*, Comte de *Choiseul-Chevigny*. Il transigea, le 18 Avril 1604, sur procès, avec CLAUDE DE SÉRENT, son beau-frère, au sujet de différentes prétentions dans la succession de JEAN DE SÉRENT, leur père.
3. « N... DE SÉRENT, d'abord Religieuse aux Ursulines de Vannes, & ensuite Abbessé de Morienvall, au Diocèse de Soissons; » ;
4. Et FRANÇOISE, mise, avec CLAUDE, son frère, le 23 Janvier 1664, sous la tutelle de VINCENT DE SÉRENT, Recteur de Sarzeau, leur oncle. Elle épousa *Jérôme Boterel-Quintin*, Seigneur de St.-Dénac.

X. CLAUDE DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de la Villeneuve, » &c., Gouverneur pour le Roi des ville & château de Ploermel, produisit ses titres lors de la réformation de 1669, & fut reconnu Noble d'ancienne extraction, ainsi que RENÉ DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Août de ladite année. Il épousa (a), par contrat du 3 Juin 1705, *Louise-Françoise Joifel de*

(a) La première édition de ce *Didionnaire*, t. VI, pag. 657, dit qu'il épousa 1<sup>o</sup> *Sylvie le Moine de Trevigny*.

*Juilly*, « remariée au Comte de *Coëtlogon-Kerberiou*, » laquelle fut mère de

XI. LOUIS DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de Juilly près Paris, » qui a fervi quelques années dans le Régiment des Gardes-Françaises, & est mort en 1741. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1733, célébration en la Paroisse de Montebert, le 18 Août suivant, *Marie-Madeleine-Élisabeth Charette de Montebert*, morte le 8 Janvier 1778. Elle se maria en secondes noces, le 15 Août 1743, à *Henri-François*, Baron d'*Avaugour*, Comte de Vertus, mort le 27 Septembre 1746; & en troisièmes noces, le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon de Montmorency*, appelé le *Baron de Montmorency*, premier Baron Chrétien, Chef des nom & armes de la Maison de Montmorency, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'*Élisabeth-Gabrielle de Montigny*. Louis eut de son mariage :

1. ARMAND-LOUIS, qui suit;
2. Et ÉLISABETH-LOUISE, morte en 1743.

XII. ARMAND-LOUIS, Marquis DE SÉRENT, Chevalier, Pair de Bretagne, Baron de l'ancienne Baronnie de Malestroit, Président né de la Noblesse de Bretagne, Seigneur de Kerfily, Guervazic, Bellon, le Granic, la Ville-neuve, la Touche-Hilary, Baron de Baule, &c., né à Nantes, le 30 Décembre 1736, Guidon des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, le 21 Avril 1752, Mestre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi, le 20 Avril 1768, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 1<sup>er</sup> Mars 1780, nommé Gouverneur des enfants de Monseigneur le Comte d'Artois, frère du Roi, le 8 Septembre 1776. Il avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1754, *Bonne-Marie-Félicité de Montmorency-Luxembourg*, née le 18 Février 1730, fille de *Charles-Anne-Sigismond*, Duc d'Orlonne, & de *Marie-Étiennette de Bullion-Ferwaques*, dont :

1. ARMAND-SIGISMOND-FÉLICITÉ-MARIE, appelé le *Baron DE SÉRENT*, né en Septembre 1762;
2. ARMAND-LÉON-BERNARDIN, dit le *Vicomte DE SÉRENT*, né en Octobre 1764;

3. ANNE-ANGÉLIE-MARIE-ÉMILIE, née en Septembre 1770 ;
4. Et ANNE-FÉLICITÉ-SIMONNE, née en Janvier 1772.

## BRANCHE

## des Seigneurs de SÉRENT-BRANBEC.

IX. JULIEN DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Branbec, « de Kerlévénan, Vicomte de la Ville-Guérif, » &c. (second fils de JULIEN, Seigneur d'Aguéneuc, & d'Anne de Chef du Bois), Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, mourut à l'âge de 52 ans. Il avoit épousé, en 1653, Anne Herman, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Kercado, & de Perrine Guillemain du Rojcoiet, dont il eut :

1. « CHARLES, tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674 ; »
2. RENÉ, qui suit ;
3. « Et PERRINE-JUDITH, mariée à Hyacinthe de Séillon, Seigneur de Calveu. »

X. RENÉ DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Branbec, « Kerlévénan, Beaufoleil, Vicomte de la Ville-Guerif, &c., destiné d'abord à l'état ecclésiastique & élevé à Port-Royal, quitta la Sorbonne après la mort de CHARLES, son frère aîné, » & épousa, en 1693, Gilonne-Marquise de Trégouët, fille de Siméon, Seigneur de Beaulieu, Commandant de la Noblesse de l'Évêché de Vannes, & d'Hélène du Masle, dont

XI. FRANÇOIS-JOSEPH DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Branbec, le Masle, Monternault, Keralié, Beaufoleil, Fontaine-le-Guelin, &c., Gouverneur pour le Roi de la presqu'île de Ruys & du Château de Sucinio, qui épousa 1<sup>o</sup> Françoise-Élijabeth Huchet de la Bédoyère, « d'une Maison ancienne & illustrée par une longue suite de Procureurs-Généraux du Parlement de Bretagne ; » & 2<sup>o</sup> en 1749, Marie-Jeanne le Gouvello, fille de François-Vincent, Seigneur de Keriaval, & de Marie-Mathurine du Hindreuf. Du premier lit font issus :

1. JOSEPH-RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
2. « N... dit le Chevalier de Sérent, admis de minorité dans l'Ordre de Malte, mort à Bruxelles, en 1748, dans sa 17<sup>e</sup> année, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. »

Et du second lit font sorties :

3. & 4. MARIE-JOSÈPHE & MARIE-JEANNE-VINCENTE, non mariées.

XII. JOSEPH-RENÉ-FRANÇOIS DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur de Branbec, &c., « connu d'abord sous le nom de l'Abbé de Sérent, a quitté l'état ecclésiastique & s'est adonné au barreau. » Il est Commissaire des États de Bretagne, & n'étoit pas encore marié en 1784.

Pour un plus long détail sur cette branche & les précédentes, on peut consulter Moréri, tom. IX, édit. de 1759.

Cette Maison porte pour armes : d'or, à trois quinte-feuilles de sable.

Elle réunit à son ancienneté plusieurs alliances avec les Maisons les plus illustres, telles que celles de Rohan, Rieux, Malefroit, Goyon, Châteaubriant, &c.

Nous ne nous sommes attachés ici qu'aux preuves qui ont passé sous nos yeux, & qui nous ont paru incontestables. Des recherches plus étendues peuvent encore y ajouter.

Suivant un ancien Généalogiste estimé (M. du Pré de Kaerdaniel), il y eut une double alliance entre la Maison de SÉRENT & celle d'Anceis, qui forma la branche de Sérent en Anjou. Elle est éteinte. M. de Brie en a épousé l'héritière, & a joint le nom de Sérent au sien. La Terre de cette branche est aujourd'hui possédée par M. Walsh, qui l'a acquise de la Duchesse d'Estrees.

\* SERGINES, petite Ville & Baronnie ancienne située sur les confins de la Champagne, du côté de la Brie, au Diocèse de Sens. Elle est renommée par ses foires & marchés des plus considérables de la contrée. La Terre de Sergines qui relève de l'Archevêché de Sens, étoit immémorialement possédée par des Seigneurs, à qui elle avoit donné son nom. L'on voit qu'elle appartenoit en 1299 à GILLES DE SERGINES, ainsi qu'il est rapporté dans des Lettres Patentes de cette même année, par lesquelles le Roi Philippe-le-Bel, & Jeanne, Reine de France, accordent audit GILLES, Échançon de la Reine, & à ses frères, tous les hommes & femmes de condition servile que Leurs Majestés avoient audit lieu de Sergines. JEAN DE SERGINES rendit foi & hommage de sa Terre & Seigneurie de Sergines à l'Archevêque de Sens & de quelques-uns des arrière-fiefs mouvants de sadite Seigneurie, en date de la veille de Notre-Dame de Mars 1339. JEANNE, Dame & Baronne de SERGINES, sa petite-fille, épousa Jean de Hernery, Ecuier, qui en 1441 & 1449 en rendit foi &

hommage à Louis de Melun, Archevêque de Sens, comme fit en 1468 son petit-fils, *Gilles de Hernery*, par Charles de Bricchantel, son tuteur. *Louis de Hernery*, Baron de Sergines, successeur de *Gilles*, obtint main-levée de Trifan de Salazar, Archevêque de Sens, le 20 Août 1518, à l'occasion de la faïsse de ladite Terre pour devoirs non faits. *Jeanne de Hernery*, Baronne de Sergines, petite-fille de *Louis*, épousa *Juvenal de Villiers*, duquel elle étoit veuve, lorsqu'en 1587 *Catherine*, leur fille, Dame & Baronne de Sergines, épousa 1<sup>o</sup> *Anne du Parc*, Écuyer, Seigneur de Montigny-la-Coudre; & 2<sup>o</sup> *Michaut de la Forge*, Écuyer, Seigneur de Champaigne, avant 1598. Elle vendit à *Antoine Olivier*, Seigneur de Chitry, la Mine & Surpallis, en Nivernais, en date du 11 Juin 1598, la Baronnie de Sergines, qui étoit fort démembrée par les aliénations de ses ancêtres. *Étienne Olivier*, Dame de Chitry, en Nivernais, & Baronne de Sergines, fille d'*Antoine*, épousa, par contrat du 25 Février 1611, *François de Blanchefort*, Chevalier, Sire, Baron d'Annois, de Saligny, &c., qui vendit avec elle la Baronnie de Sergines, & tout ce qui leur appartenoit en ladite Terre, par contrat du 22 Décembre 1640, à *Claude Bouthillier*, Seigneur de Pont-sur-Seine & de Chavigny, marié à *Marie de Bragelongue*. *Léon*, leur fils, Comte de Chavigny, Baron de Sergines, Ministre & Secrétaire d'État, mort à Paris le 11 Octobre 1652, laissa d'*Anne Phélypeaux*, entr'autres enfants, *Renée Bouthillier*, Baronne de Sergines, morte le 20 Mars 1711, qui épousa *Jean Beuzelin*, Seigneur de Bomelet, Président à Mortier au Parlement de Rouen. Il laissa pour fille unique *Anne-Marie*, mariée, le 19 Juin 1698, à *Henri-Jacques de Caumont*, Duc de la Force. Elle est morte le 16 Novembre 1752, ayant disposé de ses biens en faveur du jeune Marquis du Roure. (*Tabl. Gén.*, part. VII, p. 320.)

SÉRICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie.

CHARLES-TIMOLÉON DE SÉRICOURT, Marquis d'Esclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, épousa *Marie-Michelle de Cours de Bouville*, dont :

MARIE-MICHELLE, morte le 28 Février 1778, qui avoit épousé, le 25 Février 1737, Au-

*gustin-Joseph*, Comte de Mailly, né le 5 Avril 1708.

Les armes : d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.

\* SERILLAC, aliàs SÉDILLAC. C'est une Seigneurie au Comté de Gaure en Gascogne, qui fut portée en mariage en 1540 à *Olivier de Fautoas*, Seigneur de la Mothe & de St.-Eslèphe, par *Marguerite de Sedillac* ou *Serillac*. Voy. FAUDOAS.

SERIS. Voy. SERRIS.

SERIZAY, Écuyer, Seigneur de la Roche, au Perche, Élection de Mortagne, Famille qui porte pour armes : d'argent, à dix tourteaux de gueules, 4, 3, 2 & 1.

SERMENT. GILBERT DE SERMENT, Seigneur de St.-Martin, de Montéil, Montrodez, &c., eut pour fille

DIANE, qui épousa, le 28 Mai 1630, *Henri*, Seigneur & Baron de *Salers*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

\* SÉROCOURT, Seigneurie dans le Duché de Bar, à deux lieues de la Marche.

I. AUBERT DE SÉROCOURT vivoit en 1255. Il épousa *Yolande de Choiseul*, dont il eut :

II. JEAN DE SÉROCOURT, marié à N... de *Montreuil*, dont

III. GÉRARD DE SÉROCOURT, Bailli du Bassigny, qui épousa *Simonette de Romain*, & en eut

IV. GÉRARD DE SÉROCOURT, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de SÉROCOURT, marié à *Jfabeau de Gerniny*, dont il eut :

V. JEAN DE SÉROCOURT, II<sup>o</sup> du nom, Bailli du Bassigny, Gouverneur de Verdun, pour René d'Anjou, Roi de Sicile, puis de Darney, pour Jean, Duc de Calabre. Il avoit épousé *Marguerite de Serrières*, dont il eut

VI. ANTOINE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, marié à *Marguerite de Manteville*, qui fut mère de

VII. PIERRE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, qui épousa Ève, Dame de SÉROCOURT, & en eut

VIII. PHILIPPE, Seigneur de SÉROCOURT, marié à *Catherine de Saint-Belin*, dont

IX. CHRISTOPHE, Seigneur de SÉROCOURT,

Chambellan du Duc de Lorraine, Commissaire Général de ses Guerres, Bailli & Gouverneur de Hombourg & de St.-Avold, qui épousa 1<sup>o</sup> *Antoinette de Bavagny*; & 2<sup>o</sup> N... Du premier lit vint

X. GEORGES DE SÉROCOURT, Bailli des Ville & Comté de Toul, en faveur duquel la Seigneurie de Sérocourt fut érigée en Baronnie par Lettres du 22 Octobre 1630. Il épousa *Renée de Gourcy*, dont

XI. FRANÇOIS, Baron de SÉROCOURT, marié à *Anne de Chérifry*, dont deux filles.

La Baronnie de Sérocourt est passée depuis à *Hervé le Roi de Varennes*, du chef de sa femme *Marguerite de Gourcy*. (Tabl. Gén., part. VIII, p. 422.)

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, accompagnée de sept losanges du même, 4 en chef & 3 en pointe.*

¶ SEROUX, en Picardie. Ancienne Famille noble, divisée actuellement en trois branches. Il est fait mention au *Trésor des Chartes*, III<sup>e</sup> vol., *Ponthieu*, n<sup>o</sup> 19, de HENRI SEROUX, Gouverneur de Calais, dans les défenses du Procureur-Général du Roi contre celui du Roi d'Angleterre, relativement au château de Montreuil.

JEHAN & LOUIS SEROUX ont été successivement Capitaines des Châteaux-Forts de Choisy-sur-Oise, en latin *Caufsanum*, *Choisfacæ arces*, situés à une lieue de Compiègne, qui furent pris & détruits par les Anglais dans le XV<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup>, leurs descendants jouissoient encore du même titre à Compiègne, & au XVII<sup>e</sup>, cette qualité fut changée en celle de Major de la même Ville, par Commission du 13 Mai 1631, en faveur d'ANTOINE SEROUX, Écuyer, Seigneur de Commodelle, qui épousa, le 6 Mai 1608, *Nicole Fillon*, dont

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

I. CLAUDE SEROUX, Commissaire des Guerres, mourut sans enfants. Sa tombe est dans l'Église du château de la Morlaye, près Chantilly, qui est encore la demeure de M. SEROUX DE BIENVILLE. On y voit l'inscription suivante : CLAUDE SEROUX, Écuyer, Seigneur de Commodelle, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des guerres, fils d'ANTOINE SEROUX, Écuyer, Seigneur de Commodelle, la Grangère & Bienville, Capitaine-Major

de la Ville de Compiègne, décédé ici le 17 Novembre 1651, & a été ci-devant inhumé. P. D. P. S. A.

I. FRANÇOIS SEROUX (fils puîné d'ANTOINE), Seigneur de Venette, près Compiègne, épousa, par contrat du 22 Décembre 1632, *Marie Thibault*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la troisième branche, qui viendra en son rang.

II. JEAN SEROUX, Seigneur de Venette, épousa, par contrat du 10 Juin 1653, *Christine le Caron*, dont :

1. ÉLIE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. ÉLIE-FRANÇOIS SEROUX, Chevalier, Seigneur de Venette & du Boquet, Écuyer de S. A. R. Madame, épousa, par contrat du 16 Avril 1676, *Brigitte l'Éguillier*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et LOUIS-HYACINTHE, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie, qui épousa *Christine le Faroul*, dont

MAXIMILIEN-EMMANUEL, Chevalier de St.-Louis, Colonel d'Infanterie, Chef de Brigade du Corps Royal du Génie, tué au siège de Berg-op-Zoom en 1747, dans la 35<sup>e</sup> année de son âge.

IV. FRANÇOIS SEROUX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Venette, Mally & le Boquet, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant pour le Roi à la Buffière & sur l'étendue de la Sambre, depuis Maubeuge jusqu'à Charleroi, épousa, par contrat du 28 Février 1702, *Marie-Madeleine de Croy*, de laquelle il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et LOUIS-PIERRE, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillan, mort sans postérité

V. PIERRE-FRANÇOIS SEROUX, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet & Mally, épousa, par contrat du 6 Mai 1737, signé de la Famille Royale, *Marie d'Orbay*, dont :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-NICOLAS, mentionné après son frère aîné;

3. PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie;
4. JEAN-BAPTISTE, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi;
5. NICOLAS, Officier au Corps Royal de l'Artillerie;
6. MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Louis-François-Augustin le Féron*, Seigneur de Ville, près Noyon, Chevalier de St.-Louis, ancien Officier des Mousquetaires;
7. & 8. MARIE-JACQUELINE & MARIE, non mariées.

VI. NICOLAS-FRANÇOIS SEROUX, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet, Mally & le grand Touchamp, ancien Capitaine du Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis (1783), Chef de cette première branche, a épousé, par contrat du 26 Août 1775, *Marie-Françoise Menard*, dont

PIERRE-FRANÇOIS-MARIE, en bas âge.

VI. JEAN-NICOLAS, appelé *le Chevalier de SEROUX* (second fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Marie d'Orbay*), Capitaine dans le Corps Royal de l'Artillerie, a épousé, par contrat du 11 Mars 1778, *Catherine-Charlotte-Lazarine Doulfet de Toulmont*, dont

PERRETTE-CHARLOTTE.

### SECONDE BRANCHE.

III. JEAN SEROUX (second fils de JEAN SEROUX, Seigneur de Venette, & de *Christine le Caron*), fut Seigneur de Villers, près Compiègne, & épousa, par contrat du 9 Mars 1680, *Charlotte Émengard*, dont

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Touraine, tué au siège de Lille en 1704;
3. Et LOUIS-CHARLES, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne.

IV. JEAN-BAPTISTE SEROUX D'AGINCOURT, Chevalier, Seigneur de Villers, près Compiègne, avoit épousé, par contrat du 11 Février 1705, *Charlotte Moret*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. AUGUSTIN, Garde-du-Corps du Roi.

V. JEAN SEROUX, Seigneur d'Agincourt & de Villers, près Compiègne, Chevalier de St.-Louis, Gendarme de la Garde du Roi,

épousa, par contrat du 20 Février 1729, *Marie-Élisabeth Bergeron*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-GEORGE, Chevalier, Seigneur de Villers, actuellement Chef de cette seconde branche, & qui a servi dans la Maison du Roi;
2. LOUIS-RENÉ-THOMAS, Chevalier de St.-Louis & Chef d'Escadron au Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;
3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de l'Isle-de-France;
4. ÉLISABETH-CHARLOTTE, non mariée.

### TROISIÈME BRANCHE.

II. FRANÇOIS SEROUX, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Comodelle (second fils de FRANÇOIS SEROUX, Seigneur de Venette, & de *Marie Thibault*), épousa *Jeanne Fortier*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, mort sans enfants;
2. Et LOUIS, qui suit.

III. LOUIS SEROUX, Chevalier, Seigneur de Bienville, près Compiègne, de la Morlaye, près Chantilly, de la Grangère & de Comodelle, épousa *Anne Cousin de Couberchy*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, mort sans enfants;
2. NICOLAS, aussi mort sans enfants;
3. Et LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

IV. LOUIS-FRANÇOIS SEROUX DE BIENVILLE, Chef actuel de sa branche, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Seigneur de la Grangère & de Comodelle, a épousé, par contrat du 18 Septembre 1756, *Suzanne Guyhon de Montlevaux*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. Et LOUISE-SUSANNE, non mariée.

V. FRANÇOIS-LOUIS SEROUX DE BIENVILLE, Capitaine au Régiment de Bourbon, Dragons, en 1779, n'est pas marié.

Les alliances de cette Famille sont avec les Maisons de *Canillac*, *Hugon-Marcellange*, *Roucy*, aux Pays d'Auvergne, de Bourbonnais & de Champagne.

Les armes : *d'azur, à une rose d'argent, surmontée de deux étoiles d'or.*



SERPENTS (DES). PHILIBERT DES SERPENTS, Baron de Gondras & autres Terres en Bourbonnais, épousa *Marguerite de la Guise*, dont :

SUSANNE, mariée, le 16 Août 1609, à *Geoffroy de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules.*

\* SERQUEUX. C'est une Terre & Seigneurie qui fut érigée avec celle de la Supériorité en Baronnie, par Lettres du mois de Juin 1653, enregistrées le 7 Septembre 1654, en faveur d'*Hilaire*, Marquis de *Laval-Lezay*.

\* SERRE, Terre située en Franche-Comté, possédée, avec plusieurs autres de la même Province, par la Famille de CLERC DE MAZEROLLE.

SERRE, Famille du Vivarais, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 513.

JEAN DE SERRE, Co-Seigneur des lieux de St.-Marcel & de St.-Montan, & Juge-Général de l'Évêché de Viviers, étoit l'un des plus qualifiés de la ville de St.-Andéol. Dès l'an 1660, il signala son zèle pour la religion, & sa fidélité pour le service du Roi, en contenant les peuples de l'étendue de sa charge dans l'obéissance qu'ils devoient à Sa Majesté, ayant même exposé sa vie dans différentes occasions. Il épousa *Louise de Durand*, dont :

1. AIMAR, qui suit ;
2. Et FORTUNAT DE SERRE DE ROCHECOLOMBE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Toulouse, Chevalier de St.-Louis, mort Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi, commandant à Metz.

AIMAR DE SERRE, Co-Seigneur de St.-Marcel, St.-Montan & Cougnac, Capitaine dans le Régiment de Toulouse, Infanterie, puis Commandant pour le Roi dans l'Uzège, épousa, en 1694, *Élisabeth de Saunier*, dont il eut :

1. JOSEPH-SÉBASTIEN, qui suit ;
2. LOUISE-MARIE-AUGUSTINE, née le 22 Décembre 1695, mariée, le 4 Juin 1714, à *N... de Meyras*, Chevalier, Seigneur de la Roque & St.-Marcel ;
3. MARIE, née le 11 Mars 1697, qui épousa,

le 2 Décembre 1724, *François-Ignace de Chabertan d'Alauçon*, Chevalier, Seigneur de Ribeyres ;

4. MARIE-ÉLISABETH, née le 4 Mars 1698, Religieuse Ursuline ;
5. ANNE-CATHERINE, née le 3 Avril 1704, mariée, le 19 Septembre 1726, à *Cérice-François*, Comte de *Vogue* ;
6. JEANNE-FRANÇOISE, née le 2 Janvier 1700, Religieuse Ursuline ;
7. THÉRÈSE-COLOMBE, née le 6 Décembre 1708, Religieuse à l'Abbaye de Soyon ;
8. Et MARGUERITE-HENRIETTE, née le 16 Mai 1710, Religieuse Ursuline.

JOSEPH-SÉBASTIEN DE SERRE, né le 11 Juillet 1702, devint possesseur de la Terre & Seigneurie de Gras en Vivarais par donation de *N... de Saunier*, son oncle maternel, Seigneur de la Baume, Baron de Viole. Il fut Grand Bailli du haut Vivarais & Valentinois, Chevalier de St.-Louis, commandant pour le Roi dans le bas Vivarais, & épousa, le 3 Janvier 1733, *Catherine-Louise de Lapie de Sevigni*, dont :

1. JOSEPH-CAMILLE, qui suit ;
2. Et MARIE-ROSALIE, née le 27 Janvier 1748.

JOSEPH-CAMILLE DE SERRE, 11<sup>e</sup> du nom, est né le 21 Mai 1739. C'est en sa faveur, & en considération des services de son père, de son aïeul & de son oncle FORTUNAT, que la Terre de Gras fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Novembre 1750, enregistrées en la Chambre des Comptes de Montpellier le 15 Décembre suivant, & au Parlement de Toulouse le 25 Février 1751. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 122.)

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & accompagné de trois trèfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

SERREAU DE LA ROCHE-COURSIL-LON (DU) : ancienne Famille noble de l'Anjou, qui, sur la production de ses titres, a été déchargée, le 13 Décembre 1656, de la taxe des francs-fiefs, & maintenue dans sa noblesse. Elle remonte à

1. JEAN DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Glafgault, issu de noble & ancienne race, qui rendit foi & hommage pour la Terre de Glafgault, le 10 Mai 1469, à haut & puissant Seigneur Messire François de Pommerot, Comte d'Estafort. Il épousa *Marguerite-Jeanne de Châteaubriant*, & en eut :

JACQUES, qui suit ;  
Et DANIEL-FRANÇOIS.

II. JACQUES DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Beaugard-St.-Michel, partagea, le 24 Mai 1496, par acte passé devant *Pollore*, Notaire en la Cour de Chartres, la succession noble de ses père & mère, des deux parts ou tiers avec DANIEL-FRANÇOIS, son frère puiné. Il rendit aveu en la Seigneurie de Bretonfelle, le 16 Juillet 1499, à Claude d'Augmente, Chevalier, Seigneur de Bretonfelle, &c., & il est dit dans cet aveu fils aîné & principal héritier noble de la succession du feu Seigneur de Glagault. Il avoit épousé, par contrat passé, le 14 Avril 1497, devant *Pollore*, Notaire, *Yolande le Provost*, fille de *Jean* ou *Iaac* (suivant l'inventaire des titres), Seigneur de Martigné-le-Vieux, & de *Yolande Marquis*. A ce contrat furent présents, pour le futur époux, DANIEL-FRANÇOIS, son frère puiné, & *Charles-François de Nancy*, Seigneur des Rauges-Villers, son cousin germain ; & pour la future épouse, *Pierre de Foideville*, Seigneur, Marquis de Livet, & *Jean Pauvert*, ses cousins germains. De ce mariage vint, pour fils unique,

III. ROBERT DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Beaugard-St.-Michel, qui rendit, le 16 Janvier 1524, aveu & déclaration de sa Terre de Beaugard-St.-Michel, à la Seigneurie de Bretonfelle. Il est qualifié, dans cet aveu, *Ecuyer, Seigneur de Beaugard-St.-Michel*, fils unique & héritier de JACQUES DU SERREAU. Il reçut aussi les aveux des vassaux de sa Terre le 10 Mars 1526, & avoit épousé, par contrat passé devant *Pollore*, Notaire, le 10 Avril 1522, en présence de ses père & mère, *Mathurine Dorvillé*, fille de *Jacques*, Seigneur des Granges, laquelle fut assistée de son père, & de *François Dorvillé*, Sieur du Hameil, son cousin germain. A ce contrat de mariage furent présents haut & puissant Seigneur Messire Charles-François-Daniel de Pommerot, Comte d'Etasfort, Baron de Viheres en Ecosse, & Maître de Camp des Armées de Sa Majesté, & Louis-Abraham de Foideville, Seigneur, Marquis & Baron de Villemert. Il eut, pour fils unique,

IV. JEAN-BAPTISTE DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de la Motte-du-Hurel, lequel fit hommage de cette Terre, le 21 Décembre 1567, à la Seigneurie de la Puiffais, & en rendit aveu, le 7 Août 1574, au Duc d'Alen-

çon. Il reçut ordre & commission de HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, Pair de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi au pays de Bretagne, le 13 Juillet 1592, de lever & commander une Compagnie de 50 Cheval-Légers, & une autre Compagnie de 50 Arquebusiers à cheval. Cette Commission est signée de HENRI DE BOURBON, au bas de laquelle est la démission que fit ledit Sieur de la Motte-du-Hurel, de ses deux Compagnies, en faveur de JEAN, son fils, son Lieutenant, à cause de ses bleffures. Cette démission est autorisée par ledit Seigneur Duc de Montpensier, le 22 Mai 1594. Il transigea le 21 Février 1593, sur procès, avec Messire Charles d'Augmente, Chevalier, Seigneur Marquis de Bretonfelle, par acte passé devant *André Gouchet*, Tabellion au Bailliage de Châteauneuf en Thymerais, & avoit épousé, par contrat passé le 10 Avril 1552, devant *Olivier Accard*, Notaire au Bailliage de la Ferté-Arnault, *Anne de la Chaleve*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. MICHEL, Ecuyer, Sieur de Fontenier & de Bizot ;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Maisons*, Ecuyer, Seigneur de Beaugard.

V. JEAN DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur du Bois-Fauché, principal héritier de ses père & mère, Lieutenant-Général au Bailliage de la Ferté-Arnault, partagea leur succession avec ses frère & sœur le 21 Septembre 1594, par acte passé devant *Étienne Gaultier*, Notaire & Tabellion Royal de la Cour de Chartres. Il rendit aveu de sa Terre du Bois-Fauché, en la Vicomté de Verneuil, le 8 Janvier 1601, au Seigneur du Fief de la Ronce ; acquit la Terre & Seigneurie de la Vallée de François de Courfelle, Ecuyer, Sieur d'Ailly, par acte du 20 Novembre 1607, passé devant *Gabriel Lormage*, Tabellion à la Ferté-Arnault, & reçut aveu de Messire Jacques du Verdier, Comte de Seaux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'État & Privé, le 26 Décembre 1608. Il fit hommage, le 8 Avril 1608, par acte passé devant *Alexandre Bourgeot*, à N... de la Millardière, Seigneur de la Ronce, & avoit épousé, en présence de ses père & mère, par contrat passé le 13 Février 1595, devant *Pierre Château*, Notaire en la Cour de Chartres, *Louise de Marnière*, fille de *François*

Écuyer, Seigneur de Valgalandin, &c., & de *Louïse de Lepinay*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. & 3. MARIE & CATHERINE, qui partagèrent avec leur frère la succession paternelle & maternelle, par acte passé, le 19 Mai 1639, devant *Mercier & Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris.

VI. JEAN DU SERREAU, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Bizot & St.-Mars, transigea devant *Murer*, Notaire au Châtelet de Paris le 3 Février 1640, sur procès pendant au Parlement, & il fut réglé qu'il auroit le premier, en l'absence de M. le Duc de Saint-Simon, le Pain bénit dans l'Église de Boilly-le-Sec, comme étant le premier & le plus ancien Gentilhomme de cette Paroisse. Il reçut, le 1<sup>er</sup> Juin 1641, Commission de HENRI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie, & Lieutenant-Général de Sa Majesté en Allemagne, de lever & commander une Compagnie de 50 Cheval-Légers. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1637, reçu par *Mercier & Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Angélique du Piau*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Lommeau, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, & Intendant des Maisons & affaires de M. le Prince de Condé, & de feu *Françoise Aubin*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-ANTOINE, qui fuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & LOUIS.

VII. JEAN-ANTOINE DU SERREAU, Écuyer, Seigneur de St.-Mars, Bizot, &c., partagea la succession de ses père & mère avec ses frères puînés, par acte passé devant *Louis Bourgeois*, Notaire à la Ferté, le 15 Février 1664, & encore avec FRANÇOIS, celle de LOUIS DU SERREAU, leur puîné, le 12 Octobre 1666, devant le même Notaire. Il avoit épousé, par contrat du 5 Septembre 1663, devant *Jean Bouzelin*, Notaire Royal à Longwy, *Marthe Monhay*, fille de feu *François*, Conseiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Bel-lême, & de *Marie Boutet*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. LOUIS ;
3. Et ANGÉLIQUE.

VIII. JEAN-BAPTISTE DU SERREAU, II<sup>e</sup> du

nom, Écuyer, Seigneur de la Roche-Courfillon & autres Fiefs y réunis, rendit foi & hommage de sa Terre de la Roche-Courfillon à la Seigneurie de Sellières, & reçut les aveux des vassaux de sadite Terre de la Roche-Courfillon. Il partagea la succession de ses père & mère avec ses frère & sœur, par acte passé devant *Pierre Logerais*, Notaire Royal à Ecuillé, le 11 Juillet 1709. Il avoit épousé, le 24 Mai 1695, *Perrine le Doux*, fille de *Messire Robert*, & de *Perrine Renaudin*, dont, pour fils unique,

IX. JEAN-BAPTISTE DU SERREAU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courfillon, &c., qui rendit aveu de cette Terre à la Seigneurie de Sellières en 1751. Il reçut aussi les aveux de ses vassaux, & épousa, par contrat du 11 Février 1715, passé devant *François Sallays*, Notaire Royal à Angers, résidant à Cheffe, *Marie Tripied*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Bois, & de *Beauverger*, & de *Catherine Herbereau*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-RENÉ, qui fuit ;
2. MELCHIOR-PIERRE, Écuyer ;
3. CATHERINE-RENÉE ;
4. JULIE-FRANÇOISE ;
5. Et JEANNE-SOPHIE.

X. JEAN-BAPTISTE-RENÉ DU SERREAU, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courfillon, principal héritier de ses père & mère, partagea leur succession avec ses frère & sœurs le 13 Juillet 1762, & a épousé, par contrat du 18 Avril 1763, passé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal de la Sénéchaussée d'Anjou, résidant à Cheffe, *Jeanne-Renée de Frébourg*, fille de feu *Messire Joseph-René*, Chevalier, Seigneur de Frébourg, & de *Bonne-Renée de Belleriant*, dont sont issus :

1. JEAN-JOSEPH-MARIE, né & baptisé le 3 Juin 1764 ;
2. DENIS-MARIE-GABRIEL, né le 26 & baptisé le 27 Décembre 1766 ;
3. PIERRE-JOSEPH-LOUIS, né & baptisé le 12 Janvier 1768 ;
4. LOUIS-ACHILLE, né le 22 & baptisé le 23 Septembre 1770 ;
5. BONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née & baptisée le 11 Avril 1765 ;
6. MADELEINE-JEANNE, née le 6 & baptisée le 7 Mai 1769 ;
7. Et DOROTHÉE-DENISE-SAINTE, née & baptisée le 9 Octobre 1771.

Les armes : d'azur, au sautoir fufelé d'or, accompagné aux deuxièmes, troisièmes & quatrième quartiers de 3 aigles du même, armées & lampassées de sable. Supports : deux licornes. (Généalogie dressée sur un inventaire & titres originaux communiqués.)

\* SERRIÈRES. C'est une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Comté, avec union de celles de la Sablonière, de Carizieu & de Toffieu, en faveur d'Abel de la Poipe, Baron de Corfant, par Lettres du mois de Juin 1646, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 11 Août suivant.

\* SERRIGNY ou SARRIGNY. C'est une Seigneurie au Bailliage d'Avalon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Octobre 1709, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 24 Mars 1704, en faveur de Pierre Brunet. Voy. BRUNET.

\* SERRIS, Paroisse du Diocèse & Election de Paris, distante de 7 lieues de cette capitale. C'est une des anciennes chatellenies de la coutume de Meaux. Son château s'appelle la Mothe. Elle a été érigée en Comté par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1670, confirmées par d'autres du mois d'Octobre 1712, & par d'autres du mois de Février 1723. Cette Terre est actuellement possédée par le Président Danès. Voy. DANÈS.

SERS, en Languedoc, au Diocèse de Rieux. Ancienne Famille maintenue dans sa Noblesse le 5 Novembre 1688, qui a formé plusieurs branches, comme celles de *Manzac*, de *Gouttebernisse*, de *Genfac*, de *Nougarède*, de *Saignes*, & autres, toutes établies en Provence, dans le Languedoc, en Guyenne, & dans le Comté de Foix. Cette ancienne Noblesse a donné quantité de braves Officiers, entr'autres, un Capitaine de 50 Hommes d'Armes en la personne de M. de Lille de Sers, qui commanda 10 Régiments de Gens de Pied & 500 chevaux, & mena à l'Armée 80 Gentilshommes de ses parents & amis, avec toute leur suite, qui servirent avec distinction sous le Duc d'Épernon, pendant toute la guerre de la Ligue. Cette Famille a encore eu des Gouverneurs du pays & château de Foix, des Sénéchaux du Nebouzan, un Gouverneur de Centeil, ainsi que des Lieute-

nants-Colonels & quantité de Capitaines. Elle a toujours été attachée au service de nos Rois. La Terre d'Aulix, possédée encore, en 1761, par ceux du nom de SERS depuis 1235, n'est jamais sortie de la Famille. Il n'est ici question que des branches d'Aulix, & de *Manzac*, dont nous allons parler d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. BERNARD DE SERS (a), qualifié *Miles*, dans son contrat de mariage du 29 Janvier 1235, épousa Marie de Saint-Victor, fille unique d'*Ifarn*, aussi qualifié *Miles*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, Montfa, Saint-Victor, Ardac, &c., & de Jeanne de Roquefort. De ce mariage naquit

II. DOMINIQUE DE SERS, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Montfa, Siauras, Saint-Victor, Ardac, &c., nommé *Domicellus* dans son contrat de mariage du 10 Février 1289, avec Jeanne de Mauléon. Il eut

III. PIERRE DE SERS, qualifié aussi *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épousa, par contrat du 30 Juin 1309, Marie de Galaubat. Il en eut

IV. JEAN DE SERS, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épousa, par contrat du 14 Septembre 1340, Jeanne de Martres, dont

V. JEAN DE SERS, 11<sup>e</sup> du nom, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épousa, par contrat du 11 Juillet 1392, Jacqueline de Villemur. Il en eut

VI. BRUNO DE SERS, qualifié *Miles*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui épousa, par contrat du 15 Juin 1430, Marie de Ra-bonito, dont il eut

VII. GEORGES DE SERS, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, &c., qui épousa, le 18 Mars 1451, Jeanne de Cazalets, Dame de Razes. De ce mariage vint

(a) L'ancienne famille de Sers tire probablement son origine de la Maison de Sers d'Anchiana, éteinte, établie autrefois auprès du Rouffillon, dont toutes les Terres ont passé dans la Maison de Villemur-Beaufort, par le mariage d'un de ceux de cette Maison qui en épousa l'héritière; & il est à présumer que BERNARD DE SERS, cadet de cette Maison, épousa l'héritière de Saint-Victor en 1235, selon l'hommage que le beau-père, *Ifarn de Saint-Victor*, & le genre, rendirent au Roi de la Terre d'Aulix, & autres, dans le même temps.

VIII. JOURDAIN DE SERS, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrière, Siauras, Ardac, Richac, St-Machens, &c. Il épousa, par contrat du 2 Février 1472, *Jacquette de Galaubat*, dont

IX. ROGER DE SERS, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrière, St-Machens, &c., qui épousa, le 19 Mars 1492, *Esfclarmonde de Bastier*, Dame d'Yflux, &c., de laquelle est né, entr'autres enfants,

X. PIERRE DE SERS, II<sup>e</sup> du nom, qualifié *Domicellus*, qui, par contrat du 4 Mars 1512, épousa *Peronne de Villarzel*. Il testa en 1528, & eut de son mariage plusieurs filles & 4 enfants mâles; l'aîné nommé ROGER, institué héritier, mourut sans enfants. JEAN, son second frère, qui fuit, lui succéda en 1513. JEAN, Roi de Navarre, & Catherine, sa femme, annoblirent en faveur de PIERRE DE SERS, Écuyer, & Gouverneur au château de Foix, plusieurs possessions dans le pays de Foix, parmi lesquelles il y a un fief, appelé St.-Machens, dont jouit encore cette Famille, en considération des services recommandables que ledit PIERRE avoit rendus au Roi Jean & à la Reine Catherine Cet annoblissement a été confirmé, en faveur de ses descendants, par Henri, en 1521; par Antoine, en 1558; par Jeanne en 1566; par Henri, en 1576; & par Henri d'Albret, en 1584, Rois & Reine de Navarre.

XI. JEAN DE SERS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, &c., défendit avec beaucoup de valeur le château de Foix, vers 1560, lors de la rébellion des Huguenots dans ce pays-là; & en 1581, il eut Commission du Roi Henri III, pour commander dans le pays & Marquisat de Saluces. Il épousa, le 11 Février 1550, *Georgette de Villemur*, fille de *Dominique*, & de *Bernarde de Mauléon*.

XII. FRANÇOIS DE SERS, Chevalier, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, & autres lieux, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 16 Décembre 1572, *Marie de Voyfins*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Montlequin*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 4 Mars 1581, *Ifabeau de Fandoas*. Il eut de ce dernier mariage, entr'autres enfants,

XIII. JEAN DE SERS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, marié 1<sup>o</sup> par contrat du 15 Juillet 1610, à *Jeanne de Ceaux*, & 2<sup>o</sup> par contrat du 17 Septembre 1630, à *Gabrielle de Pins*. De ce second mariage naquit

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV JEAN DE SERS, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, épousa, par contrat du 17 Mai 1659, *Marguerite de la Barthe*. Il eut entr'autres enfants,

XV. JOSEPH DE SERS, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, qui est mort sans postérité. Il avoit épousé, le 20 Mars 1720, *Jacquette de Bertier*, & en lui a fini la branche aînée.

XIV. FRANÇOIS DE SERS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, & autres lieux (second fils de JEAN DE SERS, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Gabrielle de Pins*), épousa, par contrat du 14 Mars 1661, *Marie d'Abolin*, dont

XV. JEAN DE SERS, VI<sup>e</sup> du nom, marié, le 1<sup>er</sup> Novembre 1672, à *Louise d'Orgaül*, de laquelle sont sortis :

1. JEAN DE SERS, VII<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, Castex, Meras, Capitani, Lugrolt, & autres lieux, marié, le 20 Février 1711, à *Rose de Bertrand-Molleville*. Il n'y a eu de ce mariage que des filles.
2. DOMINIQUE-FRANÇOIS, Prêtre, Prieur Commanditaire de St.-Lézer, au Diocèse de Tarbes;
3. HONORÉ-TIMOLÉON, qui fuit;
4. VICTOR-MARC-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis, & Officier dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

XVI. HONORÉ-TIMOLÉON DE SERS, Seigneur d'Aulix & de St.-Machens, a recueilli les biens & Seigneurie de la branche de *Sers d'Aulix*, & épousa, en 1749, *Marie-Thérèse de Lordat*, morte le 22 Août 1760, dont

1. MARIE-ANNE-HONORÉE;
2. PAUL-FRANÇOIS-HONORÉ-SUSANNE;
3. LOUISE-ANDRÉE-VICTOIRE;
4. PAUL-NICOLAS-MELCHIOR;
5. MARIE-JULIE-JOSÉPHINE;
6. PAUL-MARIE, encore jeune en 1761.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant, armé & lampassé de gueules; aux 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or; le tout surmonté d'une couronne de Marquis. Supports : deux lions.

SERVAIN (LE) SAINT - PAER ou SAINT-PAIR, dans le Cotentin : de gueu-

les, à la bande de vair, que quelques puînés ont accompagnée de 6 coquilles d'or mises en orle, & quelquefois de 2 lionceaux d'or.

SERVAUDE, en Bretagne. On lit dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 514, que RENÉ DE SERVAUDE, Écuyer, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, du Bois-Durand, &c., déclaré noble & issu d'ancienne extraction depuis 1445, par Arrêt du 20 Octobre 1668, épousa, le 29 Avril 1676, *Anne-Marie Huchet*, fille de *Briand*, Écuyer, Seigneur de Kerbiguet, dont, entr'autres enfants,

1. GEORGE-ZACHARIE, qui suit ;
2. Et RENÉ-JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie.

GEORGE-ZACHARIE DE SERVAUDE, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, épousa, le 4 Janvier 1711, *Agnès le Gouvello*, dont

JOSEPH-ZACHARIE DE SERVAUDE, né le 30 Octobre 1711, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1729.

Les armes: de sable, à quatre fusées d'or, rangées en fasces.

SERVIEN, Famille originaire du Dauphiné, illustre par son ancienneté & par ses alliances. Elle a formé trois branches : l'une est encore établie dans le Dauphiné. Entre les deux autres, qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'État le célèbre

ABEL SERVIEN, né en 1593, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, un des grands hommes que la France ait employés dans le Ministère, qui mourut en son château de Meudon le 17 Février 1659. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1641, *Augustine le Roux*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. AUGUSTIN, Abbé de St.-Jouin-lès-Marnes, Prieur de Ste.-Catherine du Val-des-Écoliers, à Paris, mort le 6 Octobre 1716 ;
3. Et MARIE-ANTOINETTE, morte le 16 Janvier 1702, qui avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Octobre 1658, *Maximilien-Pierre-François de Béthune*, Duc de Sully.

LOUIS-FRANÇOIS SERVIEN, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Châteauneuf, Grand Sénéchal d'Anjou, mourut sans alliance le 29 Juin 1710, âgé de 66 ans. Il laissa une fille naturelle

MARTHE-ANTOINETTE, qui épousa, en 1703,

*François Bellenzani*, Seigneur de Sompuis.

Les armes: d'azur, à trois bandes d'or, au chef coufu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.

SERVINS d'HÉRICOURT, noble & ancienne Famille, originaire d'Italie, établie dans l'Artois depuis 1472, par le mariage (dans la ville de Théroutanne), de

I. GUY DE SERVINS Écuyer (qui avoit suivi les armes de l'Empereur dans les Pays-Bas), avec *Henriette de Taiffon*, dont il eut

II. JEAN DE SERVINS, lequel fit l'acquisition d'une partie de la terre d'Héricourt, située près la ville de St.-Pol, en Artois (la totalité appartenant, en 1761, à cette Famille, qui y a toujours existé depuis). Il testa le 20 Juillet 1525 ; il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Françoise de Prud'homme*, morte sans postérité ; & 2<sup>o</sup> en 1502, *Nicole le Comte*, veuve de *Antoine de Créquy*, dont

III. NICOLAS DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, en partie, du Petit-Houvin, & autres lieux, marié, par contrat du 3 Avril 1533, à *Adrienne le Vasseur*, fille de *Gaspard*, Écuyer, Sieur de la Bucaille, & de *Jeanne de Lannoy*. Il testa le 12 Août 1547, en faveur de FERRY, son fils aîné, qui suit ; de GUILLAIN, son second fils, & de ses autres enfants.

IV. FERRY DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, fut fait prisonnier à la prise de Lens, & NICOLAS, son père, paya sa rançon. Il testa le 22 Mars 1580. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1547, *Marguerite de Bayard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Ganthault, & de *Madeleine de Beaufort* ; il eut

1. FERRY, marié à *Henriette de Morel de Tanguy* ; mort sans postérité en 1586 ;
2. GUILLAIN, qui suit ;
3. MARIE-JEANNE.

V. GUILLAIN DE SERVINS, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, épousa, par contrat du 14 Juin 1588, *Hélène de Cerf*, fille de *Henri*, Écuyer, Seigneur de Beauvois en partie, & de *Françoise de Salperwick*. Il testa le 11 Février 1598, & eut de son mariage :

1. EUSTACHE, mort sans postérité ;

2. WALLERAND, qui fuit ;
3. ISABEAU, mariée, le 14 Décembre 1618, à *Philippe de Goffon*, Ecuyer, Seigneur de Rumanville.

VI. WALLERAND DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humerville en partie, & autres lieux, épousa, par contrat du 29 Mars 1604, *Louise de Woords*, fille de *Jean*, Chevalier, Châtelain & Gouverneur de la ville du Châtelet en Cambrésis, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone. De ce mariage naquirent :

1. GUILLAIN, qui fuit ;
2. ANNE, mariée à *Claude de Bassécourt*, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone.

VII. GUILLAIN DE SERVINS, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humerville en partie, & autres lieux, servit l'espace de 25 années en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine de Cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, ensuite de Capitaine dans le Régiment de Piémont. Il épousa, le 20 Novembre 1648, *Marie-Françoise Duris*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur du Klier, Hamelle, & autres lieux, & de *Marie de France*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Marquis de Noyelles-Vion, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHRISTOPHE, Sieur de Servins, mort commandant un bataillon du Régiment de Quercy ;
3. GUILLAUME-FRANÇOIS, Sieur du Metz, qui a servi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Fère ;
4. BERTIN, Sieur d'Uffart, aussi Lieutenant dans le même Régiment ;
5. BONNE-LOUISE, mariée à *Antoine-Philippe de Guernoval*, Chevalier, Seigneur du Valhon.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humerville en partie & autres lieux, fut convoqué par Lettres de cachet, en date de Fontainebleau du mois de Septembre 1681, pour se trouver à l'Assemblée de la Noblesse des États d'Artois, après avoir fait ses preuves requises ; & cette Famille depuis ce temps, continue d'y assister. Il testa le 10 Mars 1698, & avoit épousé, le 8 Novembre 1677, *Isabelle-Caroline de Genevières*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Roifin & autres lieux, &

de *Catherine le Febvre*, fille de *Thurion*, Écuyer, Seigneur d'Aubrometz, dont il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. EUGÈNE-LOUIS-JOSEPH, Sieur de Roifin, Lieutenant dans le Régiment de la Reine, Infanterie, tué d'un coup de feu qu'il reçut à la bataille de Fridlingen en 1702 ;
3. ALEXANDRE, Sieur du Quefnoy, Lieutenant dans le même Régiment, aussi tué d'un coup de feu, en 1706, au siège de Turin ;
4. Et JACQUES-PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Aubrometz, Petit-Houvin, Roifin, Pommera & autres lieux, baptisé le 31 Octobre 1679, épousa, par contrat du 4 Février 1701, *Marie-Barbe-Thérèse le Sergent*, fille de *Philippe-Ignace*, Ecuyer, Seigneur de Beaurains, Heudecourt & autres lieux, dont :

1. EUGÈNE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit ;
2. BERNARD-FRANÇOIS-JOSEPH, mort Chanoine de la Cathédrale de Boulogne ;
3. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur d'Héricourt & autres lieux, né le 16 Juin 1710, Chevalier de St-Louis. Il a servi dans le Régiment Dauphin, Infanterie, pendant l'espace de 30 ans en qualité de Lieutenant, d'Aide-Major, de Capitaine-Faïtonnaire & de Capitaine de Grenadiers. Il épousa, par contrat du 2 Mai 1752, *Agnès-Josèphe le Ricque*, fille de *Procope-Luc*, Ecuyer, Seigneur de Rougeville & autres lieux, dont un fils, nommé

EUGÈNE-LOUIS-JOSEPH.

4. EMMANUEL-BENOÎT-JOSEPH, Chevalier, Seigneur du Quefnoy, Chevalier de St-Louis, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, retiré après 30 ans de services ;
5. HENRI-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur des Havennes, Chevalier de St-Louis, ci-devant Capitaine au Corps des Grenadiers de France. Il a servi 27 ans, & a épousé *Marie-Désirée le Guay*, fille de *Pierre-François*, Ecuyer, Seigneur de Ramécourt ;
6. JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLEMAGNE, Religieux Capucin ;
7. Et MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiselle d'Héricourt*, non mariée.

X. EUGÈNE-FRANÇOIS-JOSEPH DE SERVINS, Chevalier, Seigneur d'Aubrometz, a servi dans le Régiment de Mailly, Infanterie, & ensuite dans celui de Bonnelles, Dragons ;

retiré à l'âge de 25 ans, à cause d'un accident au genou, dont il est estropié. Il n'a pas été marié.

### SECONDE BRANCHE.

IX. JACQUES-PHILIPPE DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Halennes (quatrième fils de PIERRE-FRANÇOIS), épousa, en 1720, *Catherine-Madeleine de Wignacourt*, fille de *François-Maximilien*, Chevalier, Baron d'Humbercourt, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Ifinghien, ensuite Maily, dont

1. PHILIPPE-MAXIMILIEN, qui suit ;
2. FERDINAND-LOUIS-JOSEPH, Sieur de la Comté, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, mort de ses blessures en 1761 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Religieux de St.-Berthin ;
4. ET MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, non mariée.

X. PHILIPPE-MAXIMILIEN DE SERVINS, Écuyer, Sieur d'Halennes, épousa, le 25 Octobre 1757, *Rosalie de Marbais*, fille de *Louis-Ernest*, Seigneur de Vervalles, & de *Jeanne-Élisabeth de Leval de la Marche*. Messieurs de Servins d'Héricourt & leurs cousins germains, ci-dessus nommés, enfants de JACQUES-PHILIPPE, ont obtenu du Roi des Lettres de Chevalier, avec la permission de porter une couronne de Comte au-dessus de leurs armes, avec des lions pour supports, en date du mois de Juin 1760.

Les armes : *d'azur, au croissant d'or, placé entre cinq étoiles d'argent, 3 & 2.*

\* SERVON. C'est une Seigneurie en Brie, qui fut portée en dot par *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Servon, à *Charles Amelot*, Seigneur de Gournay.

SEMAISONS, Famille d'une ancienne Noblesse de la Haute-Bretagne, connue dès le XII<sup>e</sup> siècle.

RENÉ DE SEMAISONS, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, fut maintenu dans sa Noblesse d'ancienne extraction, depuis 1220, par Arrêt des Commissaires de Bretagne du 19 Janvier 1669. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 17 Mars 1668, *Judith Huteau* ; & 2<sup>o</sup> *Guyonne des Champneufs*. Du premier lit virent

1. CHARLES, qui suit ;

2. Et RENÉ, Prêtre du Diocèse de Nantes, Abbé Commandataire des Abbayes de St.-Clément de Metz, Ordre de St.-Benoît, & de Notre-Dame de Ham, Ordre de St.-Augustin, Diocèse de Noyon. Il avoit été Jésuite dans sa jeunesse, ensuite Chevalier de Malte & Moulquetaire du Roi. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Abbé de l'Église collégiale de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Prieur de St.-Étienne de Pardaillan, Diocèse de St.-Pons, Vicair-Général de l'Évêque de Poitiers, & Aumônier du Roi par quartier. Il fut Député aux Assemblées Générales du Clergé de France, tenues en 1725 & en 1730, à la première, de la part de la Province de Narbonne, & à la seconde, pour celle de Toulouse. Il fut nommé, au mois de Janvier 1731, à l'Évêché de Soissons ; mais il remit le Brevet de sa nomination, & l'Abbaye de Ham lui fut donnée au mois de Mai 1731. Il avoit obtenu celle de St.-Clément de Metz le 29 Mars 1727, & mourut le 24 Mars 1742.

CHARLES DE SEMAISONS, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, de Malleville, de Portechai & de la Caillièrre, épousa, 1<sup>o</sup> le 5 Juin 1701, *Cécile du Pé*, fille puinée d'*Armand*, Écuyer, Seigneur d'Orvaux ; & 2<sup>o</sup> le 7 Novembre 1705, *Julie le Péncch*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Boisjollan. Du premier lit vint :

1. MARIE-LOUISE, qui épousa, le 9 Décembre 1721, *Louis-François de Bruc*, Seigneur de la Guerche-Montplaisir, né le 26 Décembre 1691.

Du second lit sont nés :

2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ;
3. LOUIS-JULES, né le 4 Septembre 1712 ;
4. MARIE - CAMILLE-ADELAÏDE, née en 1710, Abbesse de Bival en Normandie ;
5. FRANÇOISE-JULIE, née en 1722, qui épousa le Comte d'*Andigné*, en Bretagne.

CLAUDE-FRANÇOIS, Marquis DE SEMAISONS, né le 29 Mai 1709, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1725, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, mourut en 1779. Il avoit épousé, le 11 Mars 1743, *Marie-Gabrielle-Louise de la Fontaine-Solar*, née le 15 Juin 1722, fille aînée de *François*, Comte de la Boiffière, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE-DONATIEN, qui suit ;



2. LOUIS-HENRI-CHARLES-ROGATIEU, dit le *Chevalier de Sesmaisons*, né le 22 Mars 1751, Page du Roi en la Petite Écurie;
3. Et ANNE-MARIE-SIDONIE-CHARLOTTE, née le 5 Avril 1753.

CLAUDE-FRANÇOIS - JEAN - BAPTISTE - DONATIEN, dit le *Comte de Sesmaisons*, né le 23 Juin 1749, entra dans les Gardes-du-Corps, le 3 Avril 1764.

(Voy. *l'Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 515, & le *Mercur de France*, du mois de Mai 1742, p. 1258).

Les armes: de gueules, à trois maisons d'or, posées 2 & 1.

SESNE DE MENILLES: écartelé d'argent & de gueules.

SÉVE ou SCEVE. Cette Maison qui rapporte son origine à celle de *Ceva* en Italie, s'est (dit l'auteur des *Tabl. Gén.*, part. V, p. 252), subdivisée en plusieurs branches établies à Paris & à Lyon. Les principales étoient celle de SÉVE DE STAINVILLE, dont il y a eu un premier Président de la Cour des Aides de Paris, CHRISTOPHE DE SÉVE, reçu en 1597. Celle de SÉVE DE ROCHECHOUART, qui a donné un Évêque d'Arras, un premier Président & Intendant de Metz, des Conseillers d'État, des Prévôts des Marchands de Paris, des Capitaines aux Gardes, & autres personnages illustres dans l'Église, l'Épée & la Robe. Ces deux branches se sont éteintes depuis peu, de même que celle de LAVAL, dont il y a eu quatre premiers Présidents du Parlement de Dombes, celle de *Séve d'Auberville* & autres.

PIERRE DE SÉVE, Chevalier, Seigneur de Laval, premier Président du Parlement de Dombes, obtint que la Terre & Seigneurie de Villon, située dans la Principauté de Dombes, fut érigée en Comté, sous la dénomination de Comté de Séve, par Lettres de Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, Prince souverain de Dombes, du 29 Juin 1703, enregistrées, la même année, au Parlement de Dombes. Il ne laissa qu'une fille, mariée au Comte de *Rochebonne*, & morte sans enfants.

Il ne reste plus, en 1757, en France que la branche de *Fléchères*, dont étoit

GABRIEL DE SÉVE, Baron de Fléchères, premier Président de la Cour des Monnaies de Lyon, qui épousa *Anne-Marie Verot*, dont:

1. ÉTIENNE-HORACE-GABRIEL, qui suit;

2. MARGUERITE, qui épousa, en 1722, *Barthélemy-Jean-Claude Pupil*. C'est en considération de ce mariage, que PIERRE DE SÉVE s'est démis en faveur de son gendre de la charge de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, qui étoit dans la Famille depuis plus de 100 ans;
3. ANTOINETTE, mariée, le 14 Juillet 1714, à *Nicolas de Saulx-Tavannes*, Seigneur de Mayet, né en Mars 1677, dont elle est veuve;
4. MARIE, qui épousa *Michel*, Comte de *Seillans*;
5. Et GABRIELLE, morte le 20 Août 1749, qui avoit épousé *Marc-Joseph de Pourroy*, Seigneur de Quinfonas, mort en 1770.

ÉTIENNE-HORACE-GABRIEL, Comte de SÉVE, (arrière-neveu de PIERRE, cité plus haut), Baron de Fléchères, Conseiller au Parlement de Paris, a retiré le Comté de Séve de Madame de Rochebonne, sa cousine, & a obtenu du feu Prince de Dombes, en 1751, de nouvelles Lettres d'Érection, confirmatives de la première, enregistrées la même année en sa faveur, & pour ses descendants mâles. Il épousa, en 1736, *Marie de Marfy*, dont:

PIERRE-MARIE, né en 1738.

Les armes: fascé d'or & de sable de six pièces, à la bordure componée de sable & d'or.

SÉVÉRAC, ancienne Maison de Rouergue éteinte. Le premier de cette Famille que l'on connoît est

I. GUI, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de SÉVÉRAC, qui vivoit en 1246, & laissa

II. GUI, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de SÉVÉRAC, qui eut pour petit-fils

IV. DORDE, ou DEODAT de SÉVÉRAC, qui laissa, entr'autres enfants,

1. GUI, qui suit;
2. ALZIAS, qui épousa, en secondes noces, *Marguerite de Campendu*, dont:

ANAURY, Seigneur de SÉVÉRAC, de Belcaire, né en 135. Dès qu'il fut en état de rendre service au Roi, il alla en Flandre sous le Comte d'Armagnac; il passa ensuite en Aragon, & demeura prisonnier en une rencontre. Il fut l'un de ceux qui aidèrent à remettre en l'obéissance du Roi le Comté de Pardiac, après y avoir soumis environ 160 lieux ou fortes-resses, & il alla devant Bordeaux, avec les troupes qu'il commandoit, attendre

les Anglais. Le Comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son Maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de Gendarmes, avec lesquels il défit le Comte de Valentinois, qui s'opposoit à son passage, & le fit prisonnier de guerre. Au retour, le Duc de Berry le fit Sénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410, & il y fut maintenu en 1415 après la perte de la bataille d'Azincourt. Le Connétable d'Armagnac le manda & lui donna l'avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec lesquelles il défit celles des Anglais. Pendant que le Duc de Bourgogne mit le siège devant Paris, il alla se poster dans un endroit, où il défit plusieurs de ses gens; mais après que cette Ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le Connétable eut été pris, il se retira en Guyenne, auprès de la Comtesse d'Armagnac. Mais le Roi voulant se servir de sa personne, le rappela auprès de lui, & connoissant son mérite & son expérience, tout absent qu'il étoit, il le pourvut de la charge de Maréchal de France. Quelque temps après, il perdit la bataille de Crevant. Le Roi lui donna la Ville & Châtellenie de Serfenon, Sénéchaussée de Carcassonne, & le fit son Lieutenant-Général en Mâconnais, Lyonnais & Charolais en 1426. Mais se voyant sans enfants, il donna par son testament, fait à Poitiers, en 1421, la Baronnie de Sévérac & ses autres Terres, au Comte d'Armagnac, & au Vicomte de Lomagne, son fils, s'en réservant l'usufruit; & depuis, par acte du 7 Mai 1426, il leur remit entièrement ses Terres, en haine de quoi le Comte de Pardiac, qui y prétendoit, le fit étrangler en 1427. Il fut le dernier mâle de sa Famille.

V. GUI, V<sup>e</sup> du nom, Baron DE SÉVÉRAC, mort avant 1350, laissa pour petit-fils

VII. GUI, VII<sup>e</sup> du nom, Baron de SÉVÉRAC, qui épousa, le 5 Mars 1389, *Elipse de Landore*, fille & héritière d'*Arnaud*, Seigneur de Landore, Vicomte de Cadars.

Les armes: *d'argent, à quatre pals de gueules.*

SEVERT, en Mâconnais: *coupé au 1 d'argent, à trois bandes de gueules; au 2 d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

SEVERT, à Paris: *d'argent, à quatre*

*cœurs d'azur appointés, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.*

SÉVIGNÉ, en Bretagne. BERTRAND DE SÉVIGNÉ, Seigneur d'Olivet, épousa *Marguerite de Champagne*, dont il eut :

1. JOACHIM, dont sont sortis les Marquis de *Séigné* ;
2. Et GILLES, qui suit.

GILLES DE SÉVIGNÉ, Seigneur de St.-Didier, Conseiller au Parlement de Rennes, épousa *Charlotte de Montmoron*, fille & héritière de *Roland*, Seigneur de Montmoron, qui lui porta en dot la Seigneurie de Montmoron en Bretagne. Ils eurent

RENAUD DE SÉVIGNÉ, Seigneur de Montmoron, mort Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Rennes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Bonaventure-Bernarde de Turmelière* ; & 2<sup>o</sup> le 7 Novembre 1627, *Gabrielle du Bellay*. Du premier lit vint :

1. CHARLES, qui suit.

Du second lit est né

2. JACQUES-CHRISTOPHE, qui épousa, le 10 Août 1680, *Marie-Anne de Mesfant de Mesfardade*, dont :

MARIE-CHARLOTTE, mariée, le 28 Août 1706, à *Toussaint le Bilan de Pennelé*.

CHARLES DE SÉVIGNÉ, Seigneur de la Boiffière, obtint que la Seigneurie de Montmoron fut érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1657, enregistrées au Parlement de Rennes le 15 Juin suivant. Il épousa *Marie de Dreux*, dont :

MARIE-RENÉE, qui épousa, le 27 Avril 1684, *Emmanuel, Seigneur du Hallay (Tablettes Gén., part. V, p. 193).*

Les armes: *écartelé de sable & d'argent.*

SEVIN DE QUINCY. GUILLAUME DE SEVIN épousa *Anne Lefebvre*, dont il eut :

1. MICHEL, qui épousa *Madeleine de Fortia*, dont :  
ANNE, mariée à *OudarJ Colbert*, II<sup>e</sup> du nom, dont postérité. Voyez COLBERT.
2. Et JACQUES, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, qui épousa *Marie Véron*, dont

MARIE, morte le 31 Janvier 1667. Elle a voit épousé, 1<sup>o</sup> Jacques *Goislard*, 11<sup>o</sup> du nom ; & 2<sup>o</sup> Charles de *Machault*, Maître des Requêtes.

GUY SEVIN DES CORNETS passa un acte d'échange, le 18 Octobre 1638, avec Jacques de *Goislard* & MARIE SEVIN, son épouse, lesquels lui cédèrent toutes les parties & droits avenues à ladite MARIE de ses père & mère.

CHARLES SEVIN, dit le *Marquis* DE QUINCY, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de St.-Louis, fut Historiographe des Campagnes de Louis XIV. Il épousa *Geneviève Pecquot de Saint-Maurice*, dont

CATHERINE-CHARLOTTE, née le 17 Août 1699, morte au mois de Mars 1736, dans le Couvent de la Roquette au Faubourg St.-Antoine. Elle avoit épousé, en 1721, René *Jourdan*, Seigneur de Launay & de la Bretonnière. (Voy. le *Mercur* de France, du mois de Mars 1736, p. 602.)

Les armes : d'azur, à la gerbe d'or, liée du même.

SEYMOUR, Maison considérable en Angleterre, dont sont issus les Ducs de Somerset, les Marquis & Comtes de Hertford, & les Barons de Beauchamp.

EDOUARD SEYMOUR, Vicomte de Beauchamp en 1536, Comte de Hertford en 1537, Protecteur du Royaume d'Angleterre, sous le Roi Édouard VI, Baron d'Angleterre, Duc de Somerset en 1547, Chevalier de la Jarretière, &c., eut la tête tranchée le 24 Janvier 1552. Il eut, entr'autres enfants,

ANNE, MARGUERITE & JEANNE, toutes trois illustres par leurs sciences en Angleterre dans le XVI<sup>e</sup> siècle. (Voy. Imhoff, *Hist. Génér. des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SEYSSEL, Famille originaire de Savoie, qui a donné un Evêque de Marseille, ensuite Archevêque de Turin, dans CLAUDE DE SEYSSEL Prêlat d'un grand mérite & d'une profonde érudition, mort le 31 Mai 1520, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, savoir : en 1438, JEAN DE SEYSSEL, Seigneur de Barjat, de la Rochette, &c., Maréchal de Savoie & Lieutenant-Général de Bresse. En 1465, CLAUDE DE SEYSSEL, Seigneur d'Aix,

Tome XVIII.

Maréchal de Savoie. En 1618, BERTRAND DE SEYSSEL, Baron de Serra & du Chastelard, Colonel d'Infanterie, Cornette Blanche de la Noblesse de Savoie, & Capitaine de 50 Hommes d'Armes. Une branche de SEYSSEL a pris le nom de *la Chambre*.

Les armes : gironné d'or & d'azur de 8 pièces.

SEYTRES ou SEITRES. Les Marquis de Caumont & autres du nom de Seitres, originaires de la province de Dauphiné, où ils jouissoient des privilèges des Nobles dans le XII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'il compte par plusieurs actes dans lesquels ils ont les qualifications de Chevaliers, sont établis à Avignon, depuis le mariage contracté, vers 1450, par JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES.

Cette Maison a donné des Chevaliers de Malte, depuis 1398 jusqu'à présent. La filiation commence à

GUILLAUME DE SEYTRES, Seigneur de Puy-St.-Martin en Dauphiné, qui vivoit en 1180. Il eut pour descendant au VI<sup>e</sup> degré

ANTOINE DE SEYTRES, marié à *Mariette de PEsperon*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES, qui épousa, vers 1450, *Dauphine Spifame*, Dame de Caumont. Leurs descendants ont joint au nom de *Seytres* celui de *Caumont*. Ils eurent pour petit-fils

BALTHASAR DE SEYTRES, Seigneur de Caumont, qui épousa, le 15 Août 1504, *Catherine de Mayaud*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Vauluse*, rapportée ci-après.

LOUIS DE SEYTRES épousa, le 7 Février 1558, *Marguerite de Berton*, & eut pour arrière-petit-fils

LOUIS-FRANÇOIS DE SEYTRES, marié, le 17 Septembre 1684, à *Marie-Catherine de Fortia*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE-PAULINE, mariée, le 7 Janvier 1711, à *Paul-Aldonce-François de Thésan*, Marquis de Venasque.

JOSEPH DE SEYTRES, Marquis de Caumont, né le 30 Juin 1688, mourut à Avignon le 20 Septembre 1745. Il avoit épousé, le 9 Novembre 1722, *Élisabeth de Donis*, dont il eut :

1. LOUISE-MARIE-CATHERINE-GABRIELLE-ÉLISABETH, née le 15 Septembre 1723, qui épousa le Marquis d'Albert de Sillans, ci-devant Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
2. PAUL-HIPPOLYTE-EMMANUEL, né le 13 Août 1724, qui servoit dans le Régiment du Roi, & mourut à Prague le 20 Avril 1742 ;
3. ANGÉLIQUE-GABRIELLE-SOPHIE, née en Novembre 1725, morte le 17 Août 1729 ;
4. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, qui suit ;
5. ALDONCE-ANGÉLIQUE-POLIXÈNE, née le 25 Mai 1728, morte le 31 Décembre 1728 ;
6. JEANNE-BAPTISTE-THÉRÈSE-FLAVIE, née le 5 Octobre 1729 ;
7. LOUIS-AUGUSTE-CASIMIR, né le 18 Octobre 1731, Chanoine-Comte de Lyon ;
8. Et OLIVIER-EUGÈNE-FRANÇOIS-DE-PAULE, Chevalier de Malte de minorité.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER DE SEYTRES, Marquis de Caumont, né le 4 Décembre 1726, qui avoit été reçu Chevalier de Malte au berceau, a servi sur les Vaisseaux du Roi au département de Toulon, & a quitté la croix, étant devenu l'aîné de sa Maison. Il épousa, le 21 Septembre 1752, *Marie-Anne-Geneviève de Montboisier*, née le 8 Janvier 1730, fille de *Philippe-Claude*, Marquis de Canillac, & de *Marie-Anne-Geneviève de Maillé de Brécé*, dont il eut :

1. PHILIPPE-CLAUDE, né le 2 Décembre 1753 ;
2. EUGÉNIE-ALIX-PIFFINE-CLAUDINE-GENEVIÈVE, née le 16 Janvier 1755 ;
3. Et ADÉLAÏDE-CATHERINE-ÉLISABETH, née le 13 Septembre 1756.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VAUCLUSE.

ANTOINE DE SEYTRES (fils puîné de BALTHAZAR), eut pour arrière-petit-fils, FRANÇOIS DE SEYTRES, qui laissa

PAUL DE SEYTRES, Seigneur de Château-neuf, de Vaucluse & de Carry, élu Premier Consul d'Aix & Procureur du paysen 1727, qui épousa, en Juillet 1717, *Marie-Balthazare de Denis*, fille aînée & co-héritière de Louis, Marquis de Beauchamp, & de *Françoise de la Croix de Castries*. (Voy. l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 394, où il est parlé plus au long de cette Famille, & le *Mercur de France* du mois de Novembre 1746, p. 231 & suiv.)

Les armes : d'or, au lion rampant de

guêules, à une bande de sable brochant sur le tout, chargée de 3 coquilles d'argent.

SEYTURIER ou SEITURIER, en Bresse ; Famille qui porte pour armes : d'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or & passées en sautoir.

SFONDRATI, Famille originaire du Crémonais en Italie.

FRANÇOIS SFONDRATI, né à Crémone en 1494, entra après la mort de sa femme dans l'état ecclésiastique. Le Pape Paul III le créa Cardinal en 1544, & il mourut Evêque de Crémone le 31 Juillet 1550. Il avoit épousé *Anne Visconti*, morte en 1535, dont il eut :

1. PAUL, qui suit ;
2. Et NICOLAS, né le 11 Février 1535, Evêque de Crémone en 1560, nommé Cardinal en 1583 par le Pape Grégoire XIII, & élu Pape après la mort d'Urbain VII, le 5 Décembre 1590. Il prit le nom de Grégoire XIV, & mourut le 5 Octobre 1591.

PAUL SFONDRATI épousa *Sigismonde d'Este*, dont :

1. HERCULE, qui suit ;
2. Et PAUL-ÉMILE, né en 1561, Cardinal en 1590, Evêque de Crémone en 1607, qui mourut aussi faiblement qu'il avoit vécu, le 14 Février 1618.

HERCULE SFONDRATI, mort en 1637, avoit épousé, en 1591, *Lucrèce Cibo*, dont

VALERIAN SFONDRATI, mort le 19 Septembre 1645, qui avoit épousé *Paule Marliana*, dont entr'autres enfants :

CÉLESTIN, né en 1649, créé Cardinal en 1695, par le Pape Innocent XII. Il est auteur de divers ouvrages & mourut le 4 Septembre 1696. (Voy. Imhoff, en ses *Vingt Familles d'Italie*.)

SFORZA ou SFORCE, Maison illustre en Italie, qui a été en possession du Duché de Milan, & qui n'a pas eu des commencements bien brillants.

I. Mutio Attendolo, appelé ensuite Jacques SFORCE, connu sous le nom de *Jacomuzio*, né le 28 Mai 1369, passa par tous les degrés de la discipline militaire, & devint le plus fameux guerrier d'Italie. Il le noya au passage de la rivière Aterno, aujourd'hui Pescara le 3 Janvier 1424. Il avoit épousé 1°

*Antoinette Salembini*; 2<sup>e</sup> *Catherine Alopa*; & 3<sup>e</sup> *Marie Marzana*. Du premier lit vint :

BOSIO, auteur de la branche des Comtes de *Santa-Fier*, rapportée ci-après.

JACQUES eut pour fils naturels de *Lucie Trezana* :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et ALEXANDRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pefaro*, éteinte en 1512.

II. FRANÇOIS SFORCE, 1<sup>er</sup> du nom, né le 23 Juillet 1401, foutint la réputation que son père s'étoit acquise, & fut Duc de Milan en 1450, malgré les droits légitimes de Charles, Duc d'Orléans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du Duc Jean Galéas. Il mourut en 1466, laissant, entr'autres enfants,

III. LOUIS-MARIE SFORCE, né le 3 Août 1451, Duc de Milan, mort en 1510, qui laissa :

MAXIMILIEN, qui suit.

Il eut aussi pour fils naturel :

JEAN-PAUL, auteur de la branche des Marquis de *Caravaggio*, éteinte le 13 Juillet 1697.

IV. MAXIMILIEN SFORCE, né en 1491, mort en Juin 1530, laissa

V. FRANÇOIS SFORCE, III<sup>e</sup> du nom, dernier Duc de Milan de cette Maison, mort le 24 Octobre 1535.

#### BRANCHE

##### des Comtes de SANTA-FIER.

II. BOSIO SFORZA (fils de JACQUES), né en 1411, mort le 4 Mars 1477, eut pour descendant au dixième degré

X. FRÉDÉRIC SFORZA, Comte de Santa-Fier, qui fut Duc de Cesarini, par son mariage, & mourut le 11 Octobre 1712, âgé de 64 ans. Il avoit épousé, en 1673, *Lucie Cesarini*, dont

XI. CAJETAN SFORZA, Duc de Cesarini. (Voy. Imhoff, *Généal. Ital. & Hisp.*, &c.)

SIBEUD, Famille de Dauphiné. JEAN SIBEUD épousa, en 1483, *Douce-Elzéare*, dont

ANTOINE DE SIBEUD, Seigneur de St.-Ferriol, Gouverneur de la ville de Die, qui épousa *Catherine Cati*, dont :

FRANÇOISE, née en 1684, reçue à St.-Cyr au

mois de Janvier 1692, qui prouva qu'elle étoit descendue de JEAN, cité plus haut.

Les armes : *bandé d'or & d'azur de six pièces, & un chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'or.*

SIBILLE. PHILIPPE-PHILIBERT DE SIBILLE (cité dans le ROUX & d'autres *Nobiliaires de la Flandre*), obtint, le 7 Décembre 1695, de CHARLES II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buifferet*, à cause qu'il di-voit avoir la Terre & Seigneurie de Buifferet. & dont les armes sont : *un écuillon de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules ; au chef d'or, chargé d'un fautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert, &c.*, comme il conste par l'extrait original duement scellé, tant de la part de Messire Joseph-Antoine-Albert Jaerens, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conseil Souverain de Brabant, soussigné J. G. Delvaux avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire de Berckel, Roi & Héraut d'armes de ce temps, contient son opposition à l'enregistrement des Lettres Patentes obtenues par le fudist PHILIPPE-PHILIBERT DE SIBILLE, qui avoit motivé que la Famille de BUISSERET, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

SICILE. C'est la plus grande Ile de la Mer Méditerranée, avec titre de Royaume. Elle fut longtemps le théâtre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, & la première conquête des derniers hors de l'Italie. Dans la décadence de l'Empire Romain, elle fut pillée & usurpée par les Vandales en 439 & 440. Belisaire la prit en 535. Les Sarratins s'y établirent & s'y maintinrent depuis environ l'an 827, jusqu'en 1070, que les Normands les en chassèrent. Roger, un de leurs chefs, y établit un Royaume. *Constance*, sa petite-fille, le porta à l'Empereur *Henri VI*, son époux, père de *Frédéric II*, qui le fut de *Conrad*. *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, usurpa cet État. Il en fut chassé par Charles de France, Duc d'Anjou, Comte de Provence, fils de Louis VIII, Roi de France, & frère de Saint Louis. Il fut investi du Royaume de Naples & de Sicile, & ses successeurs y ont régné, presque toujours en guerre avec les

Aragonais, qui y prétendoient droit, du chef de *Constance*, fille du bâtard *Mainfroi*. De son temps, les Siciliens massacrerent tous les Français qui étoient dans leur Ile, à l'heure des vèpres, le jour de Pâques l'an 1282: c'est ce qu'on appelle les Vèpres Siciliennes. Depuis, le Royaume de Sicile passa sous la domination des Espagnols, qui y établirent un Vice-Roi. Par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, entre l'Espagne & la Savoie, Philippe V, Roi d'Espagne, céda & transporta la Sicile & les Iles qui en dépendent à Victor-Amédée II, Duc de Savoie. Ce Prince céda ce Royaume au feu Empereur Charles VI, en échange de celui de Sardaigne en 1718. Philippe V, Roi d'Espagne entra en possession du Royaume de Naples & des Deux-Siciles en 1734, & en investit la même année l'Infant Don Carlos, son fils du second lit, qui est devenu Roi des Deux-Siciles en 1734, & d'Espagne en 1759.

SIDNEY, Famille illustre d'Angleterre qui tire son origine de

GUILLAUME SIDNEY, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le Roi Henri II, de qui il étoit Chambellan. Il laissa

HENRI SIDNEY, né en 1513, mort en 1586, qui avoit épousé *Marie Dudley*, dont

PHILIPPE SIDNEY, né en 1554, qui fut un des favoris de la Reine Élisabeth & un des grands hommes qu'ait produits l'Angleterre. Il donna de grandes preuves de sa valeur à la prise d'Axel. Mais au milieu de ses victoires, il rencontra les Espagnols près de Zutphen, & reçut dans le combat une blessure à la cuisse, dont il mourut en 1586. (Voy. pour les autres membres de cette Famille le *Diâ. Anglais* & Moréri.)

SIEURAS. PIERRE DE SIEURAS, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, & son Commandant au pays de Foix, que le Roi félicita par Lettre de 1581, d'avoir marié sa fille à un cadet de la noble Maison de *Comenge*, laissa pour fille aînée & héritière :

JEANNE, qui épousa, par contrat de 1580, *Nicolas de Comenge*, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de Péguilhan & de St-Étienne, fils de *Roger*, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Péguilhan, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., & de *Jeanne de Saint-Étienne*.

SIGNET. De cette Famille étoit

GUILLAUME SIGNET, qualifié *Gentilhomme* dans Moréri, qui rapporte qu'il fut fait Sénéchal de Beaucaire en 1416; & que dans ce temps l'Empereur Sigifmond & Roi de Hongrie, étant venu à Paris pour faire finir les divisions entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, on le conduisit en la Cour du Parlement. Il entendit plaider une cause dans laquelle on reprochoit à GUILLAUME SIGNET qu'il n'étoit pas Chevalier, & que la charge de Sénéchal dont il étoit revêtu ne devoit être occupée que par un *Chevalier*. L'Empereur, de son autorité, l'arma *Chevalier*, ce qui lui fit gagner son procès, & il fut fait Sénéchal au préjudice de l'autre Chevalier avec lequel il étoit en contestation. C'est un fait aussi rapporté dans l'Histoire de France, sous le règne de CHARLES VI. GUILLAUME laissa pour descendant

PIERRE SIGNET, qui eut pour fils

PIERRE-LAURENT SIGNET, qui mourut fort âgé, & avoit épousé, en 1573, *Henriette de Prelles*, du Dauphiné, près Montélimart. Par des malheurs arrivés, étant obligés de s'expatrier, ils vinrent s'établir en Normandie, dans la Généralité d'Alençon, & eurent :

JULIEN, qui fuit ;

Et une fille, morte jeune.

JULIEN SIGNET épousa N... *le Père*, dont

JACQUES SIGNET, Seigneur du Pleffis, dans la paroisse d'Almenèche, proche Argentan, qui épousa *Françoise Bardou*, fille de N... *Bardou*, Seigneur de Neuville, près Sées. Leurs enfants furent :

1. JEAN, mort Curé de Honville, près de Rouen;

2. FRANÇOIS, mort garçon ;

3. JACQUES, qui fuit ;

Et quatre filles.

JACQUES SIGNET, Seigneur du Pleffis, embrassa le parti des armes, & entra dans la Compagnie des Chevaliers-Légers de la Garde. Étant parfait Écuyer & connoisseur en chevaux, il commanda les Haras du Roi près d'Hyemes. Comme possesseur du fief du Pleffis, il eut contestation pour le droit de franc-fief; mais son origine étant connue dans la Province du Languedoc, le Roi Louis XIV lui accorda de nouvelles Lettres de Noblesse en forme de réhabilitation, & le fit Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, huit

jours avant sa mort. Il avoit épousé *Françoise de Tirmoys-Hotenost*, dont :

1. JACQUES-JÉRÔME, qui fuit ;
2. JEAN, emporté d'un boulet de canon, le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet ;
3. Et une fille.

JACQUES-JÉRÔME SIGNET, Écuyer, Seigneur du Pleffis, épousa *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, arrière-petite-fille de N... de *Fontenay-Survie*, Gouverneur des Tours de la Rochelle & du pays d'Aunis, Seigneur de la Terre de Survie, de celle de Seran, & de celle de Bois de Scran près Caen, qui n'avoit que trois filles. L'aînée épousa *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles ; la seconde, N... *Deru de Saint-Pavin*, près Falaise ; & la troisième fut mariée à N... de *la Moudière*, près Sées. Celle-ci étoit grand'mère de *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, femme dudit JACQUES-JÉRÔME SIGNET, ci-dessus, & qui eut de son mariage :

1. RENÉ-JACQUES, qui, après avoir fait plusieurs campagnes dans le Régiment de Tallard, épousa *Madeleine du Breuil-Château-thierry*, nièce de Madame de Ray, Marquise de l'Aigle, morte sans enfants ;
2. FRANÇOIS-ISAAC, qui a servi dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, près de 36 ans, a été fait Chevalier de St.-Louis, & s'est retiré Capitaine de Grenadiers, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épousé, 1<sup>o</sup> en 1757, *Marie-Louise de la Fournerie*, près Alençon, dont il ne lui est point resté d'enfants, & 2<sup>o</sup> à Paris, *Marie-Catherine le Blanc*, aussi sans enfants ;
3. CHARLES, tué en 1744, servant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ;
4. LOUIS, qui fuit ;
5. Et une fille.

LOUIS SIGNET, Capitaine au Régiment de Languedoc & Chevalier de St.-Louis, a épousé *Françoise-Geneviève Phifaut de la Houffaye*, dont pour fils unique,

LOUIS SIGNET.

Les armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent.*

SIGNI, en Picardie : *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant en ses serres une perdrix du même.*

SIGNIER, ancienne Noblesse de Tou-

lon, en Provence, originaire d'Italie, qui a porté indistinctement les noms de SEIGNIE, SIGNIE, SEGNI, SIGNY, & ensuite SIGNIER. Noftradamus lui donne le nom de SIGNIER.

Il y a eu en Italie deux Maisons de SEGNI ou SIGNY, dont étoit INNOCENT III, l'empereur d'Anagnie, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, élu Pape le 9 Janvier 1198. ALEXANDRE IV, élu le 21 Décembre 1254, étoit neveu de GRÉGOIRE IX & d'INNOCENT III. *Hugolin*, Cardinal, Evêque d'Offie, étoit aussi de la Maison des Comtes de SIGNY. Nous allons seulement parler de ceux connus par les Généalogistes de Provence, Noftradamus, l'Abbé Robert de Briançon, & l'Hist. hér. de cette Province, qui la font remonter à

I. FERRAND OU FERDINAND DE SIGNIER, qui n'est connu que par le contrat de mariage de BERTRAND, son fils, qui fuit, dans lequel ils sont qualifiés tous deux *Écuyers*.

II. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, vivoit à Toulon, & épousa, par contrat passé devant *Vincent de Saint-Anthonin*, Notaire, le 16 Janvier 1441, *Laurence de Saint-Pierre*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, & une bande de gueules brochant sur le tout*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, Seigneur de Piofin, qui n'eut point de postérité ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. FERRAND ;
4. PIERRE ;
5. Et NICOLAS. Tous ces frères, excepté FERRAND, qui pouvoit être mort alors, fondèrent, le 9 Juillet 1490, une Messe pour tous les jours ; & la même année, ANTOINE & PIERRE, par acte passé devant *Jacques Grafset*, Notaire à Toulon, fondèrent encore une Messe dans l'Eglise & Chapelle de St.-Sauveur de la ville d'Aix.

III. JEAN DE SIGNIER, qualifié *Écuyer* dans des Lettres Patentes du Roi RENÉ, signées & scellées, données à Avignon le 4 Août 1477, fut Maître Général des Ports de Mer & Rivières, Ponts & Passages de la Provence. Dans une Lettre particulière, ce même Prince le qualifie *son fidèle ami*. Sous Louis XI, il fut pourvu des offices de Capitaine, Garde & Châtelain de la Ville, Châtel & Cité de Toulon, Bailli de la même Ville, & de Viguier d'Hières, pour en jouir alternativement d'année en année, par Lettres Patentes du 19

Décembre 1481; & pour fournir aux charges & frais desdits Offices, il lui fut attribué de gages la somme de 300 florins, monnoie ayant cours en Provence, à recevoir du Trésorier & Receveur-Général dudit pays de Provence, dans lesquelles charges il fut confirmé par Lettres Patentes du Roi CHARLES VIII, le 20 Mars 1493, en considération des services qu'il avoit rendus, tant à lui qu'aux Comtes & Comtesse de Provence, ses prédécesseurs. Le même JEAN assista aux Etats tenus en Provence en 1487, sous ce Monarque, avec Gabriel Garjan, en qualité tous deux de Députés de la ville de Toulon & de son Vigueurat, suivant l'Histoire chronique de Provence par Nostradamus, p. 688. Il fit son testament le 15 Avril 1513, devant Jacques Parveys ou Pareys, Notaire public à Toulon, en présence de Jean Demari & Beranger Garnery, aussi Notaires, dans lequel testament il se dit âgé de près de 100 ans; veut être enterré dans l'Église Cathédrale de Toulon, en la Chapelle St.-Sauveur, où, dit-il, ses ancêtres ont été inhumés; lègue 13 deniers à cette Église, fait plusieurs autres dispositions en faveur de la même Église, & en faveur des pauvres & des Confrères de la Ville, qu'il veut avoir à son inhumation; lègue de l'argent pour différens anniversaires, beaucoup de Messes à dire après sa mort; fonde, dans l'Église Cathédrale de Toulon, un anniversaire à perpétuité, pour lequel il lègue 10 florins, & en lègue autant à la Confrérie de la Conception de la Ste.-Vierge, pour être employés à doter & marier de pauvres filles. Par ce même testament il nomme héritière de tous ses biens, sa femme Antoinette de Morance, héritière de sa Famille, dont les armes étoient : *de gueules, à une bande d'or*; & qui avoient pour cimier : *une Pucelle*. Suivant l'Abbé Robert de Briançon, on les voyoit il y a 100 ans, & peut-être encore aujourd'hui, dans la Chapelle de cette Famille, en l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulon. JEAN eut de son mariage :

1. & 2. HONORÉ & LOUIS, morts sans enfans ;
3. BERTRAND, qui suit ;
4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Rogny, &c., établie en Picardie, rapportée ci-après ;
5. HONORÉE, mariée, le 2 Mai 1502, à Pierre de Thomas, Seigneur de Ste-Marguerite, Vigueur de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, fils de Jean, & d'Antoinette de Julianis ;

6. JEANNE, nommée par d'autres ANTOINETTE, mariée à Henri de Nas, second Consul d'Aix en 1529, fils de Simon, second Consul en 1494, lequel suivit le Roi CHARLES VIII, lors de la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince, pour le récompenser de ses services, lui donna des Lettres de Noblesse, au Château de Capouanne à Naples, en Mai 1495. Elles furent enregistrées, le 17 Août suivant, aux Archives du Roi à Aix ;
7. MADELEINE, qui fut sous la tutelle de sa mère avec BERTRAND de SIGNIER. Elle épousa, par contrat du 10 Mai 1528, Jacques de Cours, fils de Pierre, 11<sup>e</sup> du nom ;
8. Et LOUISE ou JEANNE, mariée à N... Cambe.

IV. BERTRAND de SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piefin, par donation d'ANTOINE, son oncle, du 20 Novembre 1527, passée devant Gilles, Notaire de Grasse, en rendit hommage à la Comtesse de Saulx le 13 Octobre 1528, & y est qualifié noble & généreux Écuyer. Il embrassa le parti des armes, se distingua dans les guerres de son temps; fut fait prisonnier, en 1524, par les troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, comme il se voit par une quittance de 400 écus d'or, qu'Antoinette de Morance, sa mère, paya pour sa rançon; fut chargé, par Commission du 26 Août 1536, de M. de la Rochefoucauld, de lever 500 Hommes de Guerre, pour s'opposer aux troupes de l'Empereur entrées en Provence, & fut établi Lieutenant-Général à la Garde de Marseille, Terres & Mers; eut ordre, le 25 Septembre 1542, de M. de Grignan, Gouverneur de Toulon, de mettre les habitants sous les armes, & de les conduire pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Il eut encore plusieurs autres Commissions, favoir: le 5 Août 1543, de lever 200 hommes, & de les conduire à Antibes, au Camp de M. le Duc d'Enghien; en 1556, du Roi HENRI II, de lever une Compagnie d'Infanterie de 270 hommes, pour aller joindre le Maréchal de Brillac, commandant l'Armée en Piémont; fut chargé par le Comte de Tende, en 1562, du Gouvernement de la Ville de Toulon, & eut encore, le 19 Février de ladite année, du même Seigneur, Gouverneur de la Province, une autre Commission. Ledit BERTRAND de SIGNIER épousa, par contrat du 30 Novembre 1525, passé devant Guerin, Notaire à Riez, Honorée de Ferrer, fille aînée de feu noble



homme *Honoré*, des Seigneurs d'Auribeau, & de St.-Julien, de la Ville de Riez, & de noble *Honorée Ruf*. Elle lui porta en dot 1000 florins ayant cours en Provence, & renonça, par son contrat de mariage, au moyen de cette somme, à 40 mille florins qu'elle espérait de la succession de son père. Il est qualifié *noble* BERTRAND DE SIGNIER, Seigneur de Piofin, dans le contrat de fondation de six Messes, tous les ans, dans l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulon, en la Chapelle de St-Jean-Baptiste (appartenant à la Maison de SIGNIER), qu'il fit par acte du 1<sup>er</sup> Mai 1533, devant *Berenguier Garnier*. Il fit son testament le 9 ou 19 Décembre 1566, retenu par *Antoine Pavès*, Notaire à Toulon, institua pour héritière sa femme, & après elle, ses enfants, qui furent :

1. HONORÉ, mort sans enfants ;
2. CLAUDE, Seigneur en partie de Piofin, marié à *Catherine de Blancard*, fille de *François*, Seigneur de Neaule, dont il n'eut que FRANÇOISE OU MADELEINE, mariée à *Palamède de Giraut*, Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, auquel elle porta une portion de la Seigneurie de Piofin.
3. Et BALTHASAR, qui suit.

V. BALTHASAR DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piofin, ci-devant Lieutenant de la Place, fit l'acquisition des Terres & Seigneuries d'Évenes & d'Orves le 6 Juillet 1612, par acte passé devant *Barnier*, Notaire de Marseille, dont il rendit hommage au Roi le 20 Octobre de la même année. Il obtint de Sa Majesté Louis XIII un Brevet & des Lettres Patentes le 31 Juillet 1612, portant don, en sa faveur, du droit de lods des dites Terres d'Évenes & d'Orves, en considération des bons & recommandables services qu'il a rendus à la Couronne durant l'espace de 35 ans, tant en la charge de Lieutenant-Général au siège d'Hières, qu'en celle de Lieutenant-Général en l'Amirauté de Provence, signés Louis, & plus bas par le Roi, Comte de Provence, la Reine Régente, sa mère. Il eut aussi des Lettres de provisions de l'État & Office de Lieutenant de l'Amirauté de la ville de Marseille, du Roi HENRI, données à Paris le 2 Décembre 1579. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1569, passé devant *Louis Thaneiron*, Notaire à Brignoles, *Anne de Vintimille*, fille de *Gaspard*, des Comtes de Mar-

seille, Seigneur d'Ollioules & d'Évenes, & d'*Anne d'Arcuffia*; celle-ci fille unique d'*Ifnard*, Baron de Tourves, & d'*Isabelle de Grimaud*. De ce mariage il eut :

VI. BERTRAND DE SIGNIER, 1<sup>le</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Piofin, d'Évenes & de Tevennos, Viguier & Capitaine pour le Roi, de la ville de Toulon. Il testa le 10 Janvier 1637, devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, institua héritier Louis, son fils aîné, & avoit épousé, par contrat passé le 7 Octobre 1601, devant *Louis Courrons* ou *Couchou*, Notaire à Toulon, *Anne de Gombert*, fille de *Gaspard*, Seigneur d'Orves, & de *Melchione de Martin*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. & 3. BALTHASAR & JEAN, tous les deux Archidiacres de Toulon.

VII. LOUIS DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piofin, d'Évenes & d'Orves, Viguier & Capitaine, pour le Roi Louis XIII, de la ville de Toulon, suivant ses Provisions, datées de Paris du 4 Septembre 1637, avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1636, passé devant *Honoré Masse*, Notaire Royal d'Hières, *Lucrèce d'Arcuffia*, fille de *François*, Seigneur d'Esparron, & de *Louise de Blancard*, Dame de la Motte (cette Maison d'*Arcuffia* a donné plusieurs Chevaliers de Justice à Malte, ainsi qu'on le voit par les preuves de FRANÇOIS DE SIGNIER, du 9 Octobre 1690). Étant devenu veuf il se fit ordonner Prêtre, & fut ensuite Archidiacre de Toulon; produisit les titres lors de la recherche, & fut maintenu dans sa noblesse, par les Commissaires députés par le Roi en Provence, le 22 Novembre 1667. Il eut de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 25 Septembre 1655, sur les preuves faites devant les Chevaliers de Guiteau, Commandeur de Mauffannes, & de Puget, au Grand-Prieuré de Toulouse ;
3. JEAN, aussi reçu Chevalier de Malte au même Prieuré en 1660, dont le Procès-verbal est du 25 Septembre 1665 ;
4. N... DE SIGNIER, mariée à N... de *Barras-Melan* ;
5. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Octobre 1673, passé devant *Jean Martely*, Notaire de Toulon, à *Thomas d'Orves*, fils puîné de *Thomas*, & de *Catherine de Ble-gier*, dont elle fut la première femme.

VIII. JEAN-BAPTISTE-HENRI DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piofin, d'Évenes & d'Orves, épousa, à Marseille, par contrat passé devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, en date du 26 Février 1671, *Anne d'Arene*, fille de *François*, Écuyer, & de *Madeleine d'Arene*, la cousine, tous deux de la ville de Marseille, de laquelle il eut postérité. Cette *Anne d'Arene* avoit, lors de son mariage, un frère Chevalier de Justice à Malte, ainsi qu'il se voit par les preuves de FRANÇOIS DE SIGNIER, du 9 Octobre 1690.

Suivant l'Abbé de Vertot, il y eut encore un FRANÇOIS DE SIGNIER, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698. Le dernier de la branche des Seigneurs de *Piofin* étoit PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, mort, en 1752, Chef d'Escadre des Armées Navales. Commandant le Vaisseau *le Diamant*, il fut attaqué par trois Vaisseaux Anglais, en mit un hors de combat, coula l'autre à fond & s'empara du troisième. Peu de temps après cette action, un des Courtisans de LOUIS XV lui vantant un jour la beauté du diamant de son chapeau, & le feu qu'il jetoit, le Roi répondit : « *Cela est vrai, il est beau & jette beaucoup de feu ; mais non pas encore autant que celui que commandoit Piofin.* » Il lui restoit, à sa mort, une sœur, N... DE SIGNIER, mariée à N... de *Barras-la-Penne*, Gentilhomme de Manosque, petite Ville de Provence, où elle est morte en 1777.

Nous pouvons encore dire de la branche des SIGNIER DE PROSIN, que l'on voit à Malte dans le Répertoire des preuves des Chevaliers qui les ont faites, ou de qui elles ne sont pas égarées : — FRANÇOIS DE SIGNIER DE PROSIN, reçu en 1655 ; — JEAN, reçu en 1658 ; — FRANÇOIS, né à Ollioules le 4 Juin 1674, & baptisé à Toulon, reçu en 1690 ; — & JOSEPH, reçu en 1700.

A la frise de la grand'salle de l'Auberge, où se trouve le blason des armes de tous les Grands Commandeurs, on lit, sous celle de FRANÇOIS, les paroles suivantes : Frère FRANÇOIS DE SIGNIER est entré Grand Commandeur le 19 Mars 1719, & en est forti Grand-Prieur de Toulouse le 27 Mai à quatre heures du soir : il est mort une heure après. C'est le même FRANÇOIS qui a été Chef d'Escadre, & le même qui a faites preuves en 1690, le 9 Octobre, & a été reçu Chevalier de Justice de-

vant les Chevaliers de Foresta de Collongnes, Receveur au Grand-Prieuré de St.-Gilles, & Gaspard de Villages : on a oublié dans l'inscription de mettre l'année de sa mort, quoique le jour & l'heure y soient exactement marqués.

Outre cette branche de *Piofin* & celle des Seigneurs de *Rogny* établie en Picardie, cette Famille en a formé plusieurs autres, une à Cuers, une à Hières, qui sont éteintes, dont les biens ont passé, par les filles, dans la Maison de *Thomas*, & enfin une autre établie à Marseille, qui a passé à Aix, dont nous allons parler.

#### BRANCHE

des SIGNIER établie à Aix.

JEAN-PIERRE DE SIGNIER étant venu s'établir à Aix, y fut reçu, suivant l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, Conseiller au Parlement en 1630. Il avoit deux sœurs, savoir : BLANCHE, mariée, par contrat passé devant *Boniface Alpheran*, Notaire d'Aix, le 16 Novembre 1637, à *Joseph de Bourguignon*, élu premier Consul de Marseille en 1646, fils de *Pierre*, & de *Marguerite d'Alphanbri* ; & CLAUDINE, mariée à *Balthazar d'André*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637, fils de *Paul*, & de *Gaspard de Félix*. Ce JEAN-PIERRE épousa *Diane de Saint-Marc*, fille de *François*, Conteailler au Parlement d'Aix, & de *Madeleine Dedons*. Il eut de son mariage :

LOUIS, qui fut ;

Et N... DE SIGNIER, qui servit avec distinction dans le Régiment de Provence, Infanterie.

M. de Voltaire en a fait mention dans son siècle de LOUIS XIV, sous le nom de *Sivière*, au lieu de SIGNIER, au sujet de la bataille d'Hochstaedt, sous le Maréchal de Tallard. Comme Brigadier, & commandant en cette qualité la Brigade de Navarre & de Provence, il se retrancha dans un Cimetière, & ne voulut point signer la capitulation qu'on lui offroit : après avoir taillé en pièces différents détachemens qu'on lui avoit envoyés pour le forcer de se rendre, on lui fit demander ce qu'il vouloit. Il répondit : *les honneurs de la guerre* ; ce qui lui fut accordé sur-le-champ, en sorte qu'il sauva les Corps qui étoient sous ses ordres, quantité de canons, bagages, munitions de guerre & de bouche. Comme on eut dessein de le desfer-

vir auprès de Louis XIV. ce Prince voulut le voir, & lui demanda pourquoi il n'avoit point voulu signer la capitulation. *C'est, SIRE, répondit-il naturellement, que je n'étois pas la pour écrire.* Il est mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, sans alliance, en la petite ville de Salon, en 1720 ou 1721, temps où la peste ravageoit la Provence, & est enterré dans l'Église des Cordeliers. Le Régiment de Provence, dans lequel il avoit servi avec la plus grande distinction, se trouvant alors à portée, vint exprès pour lui rendre les derniers honneurs.

LOUIS DE SIGNIER, Conseiller au même Parlement d'Aix, après son père, épousa *Cassandre de Cadenet*, dont il eut 22 enfants. L'aîné fut

JEAN-PIERRE DE SIGNIER, qui servit longtemps dans le Régiment de Provence, dont il fut Lieutenant-Colonel. Il passa ensuite à la Lieutenance de Roi de Cambrai, où il mourut sans enfants. N'imaginant pas que JOSEPH, qui suit, le dernier de ses frères, se mariât, & aimant beaucoup une de ses sœurs, mariée, à Salon, à un Gentilhomme nommé *des Henriques*, morte en 1770, il lui donna tous ses biens ; & JOSEPH n'eut que la Terre de Senneguier, qui lui fut substituée par sa mère. Les autres enfants de Louis sont morts en bas âge ou sans postérité.

JOSEPH DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier, servit dans le Régiment de Provence, comme son oncle & son frère, & le retourna à la Terre, étant Capitaine de Grenadiers & couvert de blessures. Il avoit épousé, en 1740, *Césarée d'Icard de Perignan*, de la ville d'Arles, de laquelle il a laissé :

NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence, qui entra dans la Marine au département de Toulon en 1756, & s'est retiré Enseigne de Vaivilleau en 1767. Il réside à Arles, sans postérité jusqu'à présent 1777. Il épousa, en 1767, *Agricole-Françoise-Elzéarde-Joséphine-Michelle de Guillen de Montjustin*, de la ville d'Avignon, fille d'*Ignace-François*, Viguier de ladite ville d'Avignon.

#### BRANCHE

des SIGNIER DE ROGNY, établie en Picardie.

IV. PIERRE DE SIGNIER (fils puîné de JEAN, Écuyer, & d'*Antoinette de Morance*), qu'on

Tome XVIII.

que destiné par son père à être d'Église, n'embrassa pas cet état, & se maria, lui-même quelques-uns, à la Marquise d'*Andrea*, veuve de N... de *Forbin-Jauson*. Il fit son testament le 22 Octobre 1562, passé devant *Antoine Pavé*, Notaire à Toulon, & légua ses biens de Toulon à son fils,

V. PIERRE DE SIGNIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Anjou, frère unique du Roi HENRI III, Écuyer de la grande & petite Écurie, Gouverneur d'Oisy, & de la Ville & Château de Marle, &c., qui eut, le 31 Décembre 1580, commission de lever une Compagnie de 100 Arquebuziers à cheval ; fut pourvu, le 24 Avril 1583, de la charge d'Écuyer ordinaire du même Duc d'Anjou ; eut ordre, le 21 Mars 1584, de commander 2 Compagnies d'Infanterie, & de les conduire à la guerre ; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Oisy & des Places en dépendantes, par Lettres du 12 Avril 1584, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de Jean de Montluc-Balagny ; & le 8 Mars 1585, ce Seigneur de Balagny le chargea de tenir lesdites Places & ses dépendances sous l'autorité du Roi, à cause que François, Duc d'Anjou, venoit de mourir. HENRI III le confirma, le 23 Décembre 1585, dans son Gouvernement d'Oisy, en lui conservant sa Compagnie d'Infanterie, qui tenoit garnison à Cambrai, sous la charge & le commandement du Seigneur de Balagny, Gouverneur & Lieutenant-Général de Cambrai & du Cambrésis. Le 25 Août 1587, il eut ordre de commander, en qualité de Maréchal de Camp, les troupes envoyées au Duc de Guise, sous la conduite de M. de Fontenelle, neveu du Maréchal de Montluc, ce qui fait voir la confiance qu'on avoit en lui. On lui donna encore, le 8 Novembre 1587, pouvoir d'engager sa foi envers les Capitaines & soldats qui tenoient garnison dans les Châteaux de Saixfontaine & autres ; il obtint, le 29 Avril 1594, du Roi HENRI IV, des Provisions de Gouverneur de la Ville & Château de Marle, signées HENRI, & contresignées *Ruzé* ; fut fait, le 29 Septembre suivant, Maréchal des Camps & Armées, pour servir en cette qualité dans l'armée du Cambrésis, sous la conduite du Maréchal de Balagny, qui lui donna ordre de lever le plus de troupes qu'il pourroit dans le Cambrésis & les Pays-Bas, soit à pied, soit à cheval, & fut créé en même

temps Aide des Maréchaux de Camp de l'Armée Royale, par Provisions enregistrées à Laon le 18 Février 1595. Il lui donna encore commission, le 19 Août 1593, de faire vendre, par les Officiers de Justice de Marle, une coupe extraordinaire de bois dépendants dudit Comté, pour payer les troupes qui tenoient garnison à Marle, ne pouvant l'être par les habitants, qui venoient d'essuyer un grand incendie. Il mourut le 8 Février 1597, & fut enterré dans la principale Église de cette Ville, ainsi qu'on le voit par son épitaphe, placée à côté de la porte de la Sacristie. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1588, passé devant *Pierre de Maison* & *Pierre Carlier*, Notaires Royaux à Montdidier, *Marie le Clerc*, fille d'*Imbert*, Écuyer, Seigneur de Rogny, Regibay & de Druelle-sur-Somme, Terres qu'elle lui apporta en mariage, & de *Madeleine de Lignières*, qui étoit veuve, & prenoit la qualité de tutrice & garde-noble de sa fille. Elle se remaria à *Pierre de la Salle*, Gouverneur de Marle, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, & en étant autorisée, elle renonça au douaire de son premier mari, en faveur de *PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER*, son fils aîné, par acte du 1<sup>er</sup> Mai 1624. Devenue veuve, en secondes noces, dudit *Pierre de la Salle*, elle traita, le 14 Février 1636, avec *Philbert de Neufville*, Écuyer, Seigneur de Forest, demeurant à Misery, comme époux de *Marie ou Madeleine de la Salle*, fille & unique héritière de *Pierre*, second mari de *Marie le Clerc*, en vertu duquel traité *Philbert de Neufville* & sa femme renoncèrent aux successions, échues & à écheoir, de *Pierre de la Salle* & de *Marie le Clerc*, le réservant néanmoins leurs droits & actions, au cas que *PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER*, seul enfant mâle de ladite *Le Clerc*, vint à décéder avant sa mère. On voit par ce traité que la Terre de Rogny, & moitié de celle de Houry, sont entrées dans la Maison de *SIGNIER* par *Marie le Clerc*, lesquelles lui ont servi de remploi de son second mariage. Elle testa le 15 Juillet 1637, légua à son fils, *PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER*, ses Terres de Rogny, Regibay & dépendances, avec ses effets mobiliers, & à sa fille, *RENÉE DE SIGNIER*, une somme d'argent ; légua à l'Église de Marle 150 livres pour un *Obit*, autant à la même Église, pour celui de feu *Madeleine de la Salle*, sa fille, plus 200 li-

vres pour deux *Obits* de chacun de ses maris, & fit encore d'autres legs. Elle eut de son premier lit :

*PIERRE-ALEXANDRE*, qui suit ;

Et *RENÉE*, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, à *Jérôme Segurier*, Ecuyer, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Cheval-Légers ; & 2<sup>o</sup> à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fut son exécuteur testamentaire pour une fondation qu'elle fit, le 11 Janvier 1663, en l'Église de Marle.

VI. *PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER*, Chevalier Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, d'abord Lieutenant au Régiment de Ramboires, ensuite Commandant de 400 Lances & de 15 Compagnies de 100 hommes d'Infanterie, succéda à *Pierre de la Salle*, dans la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Marle, par Provisions du 22 Septembre 1629, pour lequel Gouvernement il prêta serment, le 30 Mai 1630, entre les mains de M. de Marillac, Garde des Sceaux de France ; eut Commission, le 23 Mars 1635, de lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval ; & le 30 du mois de Mai suivant, reçut ordre de réunir la Compagnie de Mousquetaire en corps avec d'autres, sous la charge de M. de Jouy, Maréchal de Camp ; le 10 Mai 1638, de mettre sa Compagnie de Cavalerie à la hongroise en Compagnie de Cheval-Légers, laquelle fut réformée en Novembre 1638 ; eut commission, le 4 Octobre 1641, de lever 100 hommes adroits aux armes, & de se faire aider pour cela par les Gentilshommes voisins, Mayeurs & Echevins de Marle ; fut fait prisonnier en défendant cette Ville avec vigueur contre l'armée ennemie, la place étant attaquée de tous les côtés par l'Artillerie ; le Roi, ayant eu égard à sa bravoure & à sa belle défense, lui écrivit une Lettre, signée de Sa Majesté & de la Reine Régente, & contresignée le Tellier ; & comme il fut fait prisonnier à la défense de cette Place, il reçut, le 9 Novembre 1650, une Lettre de cachet qui le rétablit dans son Gouvernement de Marle. Il paya pour la rançon 3000 livres ; eut commission, les 7 & 14 Décembre 1651, de lever une Compagnie franche de 100 hommes, pour tenir garnison à Marle ; mourut en son Gouvernement de Marle le 27 Janvier 1658,

& fut enterré dans la principale Église de la Ville, où l'on voit son épitaphe, qui est au-dessus de la porte de la Sacrificie: il y est qualifié *Seigneur de Rogny, Marcy, Regibay, &c.*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Marle. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1640, passé devant *Vuarnet*, Notaire à Marle, *Catherine Arnould*, veuve de *Charles de la Salle*, Écuyer, Seigneur de Marcy, Capitaine au Régiment de Longueval, & fille de *Simon*, Écuyer, Sieur de Buillon, Conseiller, Secrétaire ordinaire de la Reine mère, & de *Lucrece Bourgeois*. Elle lui avoit apporté la Terre de Marcy, & eut l'honneur de tenir sur les Fonts de baptême, avec *Louis XIII*, un fils de *Philbert de Neufville*, Écuyer, Seigneur de Forest, Lieutenant au Gouvernement de Marle, & de *Madeleine de la Salle*, le 22 Juillet 1639. Ladite *Catherine Arnould* fit aussi entrer dans la Famille de *SIGNIER*, la Terre & Seigneurie de Lugny, par l'acquisition qu'elle en fit de *Marie-Louise de Billart*, veuve de *René d'Eu*, Vicomte de Frenay: elle en fit hommage au Roi le 8 Mars 1664, & en donna son dénombrement le 24 Juillet de l'année suivante, dans lequel elle se dit veuve de *PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER*, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Marle, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, Seigneur des villages de Rogny, Marcy, Regibay, &c., son mari. Il avoit fait hommage au Roi, & fut reçu au relief de la Terre de Rogny, par acte du 29 Octobre 1640; fut reçu de même par les Officiers de Sa Majesté, au relief de la Terre & Seigneurie de Marcy, des Fiels de *Beguïn*, *Pouffin*, *Pillois* & *Guerlot*, par acte du 8 Janvier 1642, dont sa veuve fournit le dénombrement au Roi, tant pour elle que pour *HENRI & CLAUDE*, ses enfants, le 23 Mai 1665. Elle mourut au Château de Marcy, le 5 Janvier 1681, & eut de son mariage:

1. *HENRI*, qui suit ;
2. *CLAUDE*, lequel, avec *FRANÇOIS*, son frère, fournit au Roi le dénombrement de ladite Terre de Marcy le 22 Juin 1671, & en fit hommage, par acte des 16 Février 1677 & 8 Mai 1684. Il fut Capitaine de Dragons au Régiment de Cilly, par Commission du 26 Juin 1691; étoit Capitaine de Dragons, au Régiment de Peyrac le 26 Avril 1697, qu'il fournit seul son dénombrement de cette Terre; fonda un *Obit* pour sa mère en l'E-

glise dudit Marcy, par acte du 11 Octobre 1704, & mourut au Château de ce nom le 2 Février 1714;

3. *FRANÇOIS*, Seigneur en partie de Marcy, mort jeune, sans enfants, étant en Allemagne, où il servoit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Infanterie de *Baudeville*, comme il appert du certificat de sa mort, du 31 Décembre 1695, & suivant une transaction pour la succession entre *Catherine Arnould*, sa mère, avec *HENRI & CLAUDE*, ses autres enfants, du 27 Octobre 1677. Il fut fondé pour lui un *Obit*, à célébrer pendant 20 ans, en l'Église de Marle, par acte du 3 Mars 1682 ;
4. Et *ANTOINE*, baptisé à Marle le 15 Avril 1648, qui eut pour parrain *Antoine*, Comte de Gramont, de Guise & de Louigny, Souverain de Bidache, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de Navarre & de Béarn, Mestre de Camp du Régiment des Gardes, & Lieutenant-Général du Roi en ses Armées de Flandre; & pour marraine, *Madame Anne Cauchois*. Il mourut en bas âge. Par Arrêt du Conseil du 10 Juin 1669, ladite *Catherine Arnould*, ensemble *CLAUDE & HENRI DE SIGNIER*, ses enfants, furent maintenus dans leur ancienne noblesse.

VII. *HENRI DE SIGNIER*, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né à Marle en 1644, reçut les cérémonies du Baptême en 1648, eut pour parrain *Henri de Saint-Nectaire*, Marquis de la Ferté, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, & Comté de Clermont en Argoine; & pour marraine, la femme de *M. d'Ilsemefan*. Il entra d'abord Page du Roi dans la grande Écurie (ainsi qu'il en est fait mention dans l'Arrêt de maintenue de noblesse de 1700, donné en faveur de *JEAN-BAPTISTE*, son fils), ensuite fut fait Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Infanterie, par Lettres du 25 Octobre 1667. On a des certificats de ses services, un du 4 Mai 1667, du Maréchal de la Ferté-Senneterre, un du Comte de Sault, du 2 Septembre de la même année, & deux de *M. de Louvois*, Ministre & Secrétaire d'État, des 30 Octobre 1667, & 4 Mai 1669. Il fut reçu au relief de la Terre & Seigneurie de Rogny, par acte du 11 Octobre 1662, dont il fournit deux aveux & dénombrements au Roi; l'un, le 23 Mai 1665, avec *CLAUDE & FRANÇOIS*, ses frères; l'autre, en son nom seul,

le 4 Juin 1677; rendit encore hommage au Roi, de la Terre de Lugny, le 2 Mai 1671, dont il donna le dénombrement le 23 Septembre 1676; & encore aveu & dénombrement de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Houry, par acte du 4 Juin 1677. On a vu ci-dessus qu'il donna, conjointement avec sa mère & CLAUDE, son frère, le dénombrement de la Terre de Marcy, le 23 Mai 1665. Par son testament du 23 Septembre 1680, il son la une rente & donna un foin de Terre à l'Église de Rogny, aux charges y contenues; fit différents legs aux pauvres de cette Paroisse & de celle de Puisieux près Guise, ainsi qu'à ses domestiques; mourut le 1<sup>er</sup> Octobre 1680, en son Château de Rogny, & fut inhumé en la Paroisse dudit lieu, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1670, passé devant *la Campagne*, Notaire à Laon, *Élisabeth Ponffin*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel à Laon, & de *Marguerite Carlier*. Devenue veuve, elle demanda souffrance au Roi, pour les Terres de Rogny, Lugny & Houry, par acte du 2 Janvier 1681, pour son fils & sa fille; & par un autre acte du 31 Juillet 1686, elle demanda la même chose, comme ayant la garde-noble de ses enfants mineurs. Elle est morte à Rogny le 5 Octobre 1717, ayant eu de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. CHARLES, né le 8 Mars 1676, mort en bas âge;
3. Et LOUISE-COLOMBE, mariée, par contrat du 5 Février 1683, à *Charles-Antoine de Martigny*, Écuyer, Seigneur de Varilcourt, Berliancourt & Boislay.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, reçu Page du Roi dans sa grande Écurie, au mois de Mars 1688, servit ensuite en qualité de Cornette de Dragons dans le Régiment de Cilly, ce qui est prouvé par ses certificats de service, & par l'Arrêt du Conseil du 14 Septembre 1700, qui le maintient dans la Noblesse. Cet Arrêt porte expressément que ce n'est pas une grâce qu'on lui fait, mais une justice qu'on lui rend, avec d'autant plus de raison, que les preuves de sa noblesse avoient déjà été faites par HENRI, son père, qui avoit été Page du Roi. Il rendit Foi & Hommage à Sa Majesté pour sa Terre de Rogny, le 27 Février 1692, en donna son dénombrement

le 25 Juillet 1698, & pour sa Terre de Lugny, aux mêmes époques. Il rendit encore sa Foi & Hommage le 17 Août 1722, pour les Terres de Rogny, Marcy, Fiels de Beguin, Pillois, Poullin, Lugny & Houry, pour moitié, à cause du joyeux avènement à la Couronne, &c. Il testa le 9 Février 1722, légua tous ses biens à son fils aîné, aux charges y contenues; mourut à Laon le 17 Décembre de la même année, âgé de 52 ans, & fut inhumé dans l'Église de Saint-Julien, sa Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1699, passé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, & de *Marie Ponffin*. Par acte passé devant le Lieutenant-Général du Vermandois à Laon, le 23 Janvier 1723, elle renonça à la communauté qui étoit entr'elle & son mari, ne voulant pas user du privilège accordé aux veuves nobles. Elle rendit hommage, avec son fils, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry, Marcy & les dépendances, le 5 Mai 1724; mourut le 22 Mars 1728, & est enterrée dans l'Église de Saint-Julien de Laon, auprès de son mari. Elle avoit testé, le 3 du même mois, devant *le Nain*, Notaire à Laon. De ce mariage font issus :

1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit;
2. MARIE-JEANNE-ÉLISABETH, morte âgée de 16 ans;
3. MARIE-MARGUERITE, morte en Janvier 1763, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Juin 1723, à *Michel-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne*, Chevalier; 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Mai 1728, *Josué-Louis Laumonier*, Chevalier, Seigneur de la Motte, & 3<sup>o</sup> le 3 Mai 1741, *Paul-François de Warel*, Écuyer, Gendarme de la Garde du Roi. Elle n'a point eu d'enfants de ces deux derniers maris. Du premier lit vint

*François-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne*, qui eut une fille, appelée *Marie-Marguerite*, mariée, comme on le verra ci-après, à GREGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER.

4. MARIE-ANNE ÉLISABETH, mariée, 1<sup>o</sup> à *Louis-François de Foucault*, Chevalier, Seigneur de Touly, dont une fille; & 2<sup>o</sup> à *Louis-Dieudonné de Mongeot*, Chevalier, Seigneur de Cambron, dont elle n'a point eu d'enfants;
5. LOUISE-COLOMBE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Mars 1728, à *Nicolas d'Arras*, Chevalier.

Seigneur d'Haudrecy & de Buffly, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Condé; & 2<sup>o</sup> à N... de *Bouchard*, Chevalier de St-Louis, Major d'un Régiment d'Infanterie. Elle n'a point laïssé d'enfants de ses deux maris;

6. Et MARIE-JEANNE-SUSANNE, mariée à *Méry de Bayard*, Chevalier, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St-Louis, dont deux garçons & une fille.

IX. CLAUDE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 21 Mars 1704, rendit Hommage au Roi de ses Terres, avec sa mère, le 5 Mai 1724, servant alors dans le Corps Royal-Artillerie, résidant à la Fère; donna son dénombrement de Rogny au Roi, le 3 Juin 1730, & pour Lugny le 2 Septembre 1739; celui pour la moitié de la Terre de Houry le 4 Janvier 1745, & pour Marcy le 30 Avril même année; est mort en son Château de Rogny, le 1<sup>er</sup> Juin 1757, & a été enterré dans l'Eglise de cette Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juillet 1724, passé devant le *Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne-Geneviève de Recourt*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Sart, Chevennes, &c., & d'*Anne-Geneviève de Carlier*. Elle est morte à Soissons le 19 Décembre 1753, & a été inhumée dans l'Eglise de St.-Léger de la même Ville. Ils ont eu de leur mariage:

1. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 14 Novembre 1727, mort au Collège de Soissons;
2. PIERRE-ALEXANDRE, né le 11 Août 1730, mort le 16 Octobre suivant;
3. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit;
4. MARIE-JEANNE-ÉLISABETH, née le 3 Juillet 1725, Religieuse de l'Ordre de Fontevault, au Couvent de Collinance;
5. MARIE-ANNE-GENEVIÈVE, née le 15 Août 1726, morte à Paris, dans un Couvent;
6. MARIE-MARGUERITE, née le 22 Mars 1729, Religieuse à la Congrégation de Laon;
7. MARIE-REINE, née le 5 Janvier 1732, mariée, par contrat du 3 Octobre 1759, passé devant *Perin*, Notaire à Marle, à *Jacques-Antoine Duchêne*, Chevalier, Seigneur de Jouy, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal-Artillerie;
8. ÉLISABETH, née le 7 Juillet 1733, mariée, par contrat du 11 Février 1760, à *Philogène-Charles de Montfort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Euphrase, Villette, &c., qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi. Elle est morte le 9

Avril 1761, & sa fille est morte le 28 Janvier 1762;

9. MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Avril 1735, qui demeure à Laon;
10. Et MARIE-FRANÇOISE-RAIMONDE, née le 6 Octobre 1738, morte en bas âge. Les enfants vivants furent émancipés après la mort de leur mère, par acte du 5 Janvier 1754, devant le Lieutenant-Général de Laon; firent, le 23 Février suivant, la clôture de l'inventaire de leur mère, & partagèrent entre eux les biens de leurs père & mère, par acte passé devant *Coite*, Notaire à Laon, le 1<sup>er</sup> Septembre 1763.

X. GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 10 Mai 1737, a porté la Croix de Malte dès l'âge de 8 ans, en vertu d'un Bref de dispense d'âge, du 2 Octobre 1745; mais il ne suivit pas, à cause de la mort de CLAUDE-ALEXANDRE, son frère aîné; a été fait Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Lettres du 11 Décembre 1755, s'est retiré du service 2 ans après la mort de son père; a rendu Foi & Hommage au Roi, avec ses sœurs, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry & Marcy en partie, le 7 Avril 1759, & à M. le Duc d'ORLÉANS, à cause de son apanage du Comté de Marle, pour un huitième de la Terre de Marcy, par acte du 30 Mai 1765; il lui a fourni ses dénombrements à cause de fondit apanage, savoir ceux des Seigneuries de Lugny & Houry le 17 Août 1769, celui de Rogny le 19 du même mois, & celui de Marcy, pour moitié, le 20 Février 1772. Il a épousé, par contrat du 9 Août 1763, passé devant *Sains*, Notaire à Reims, *Marie-Marguerite de Chocquard de Saint-Étienne*, fille de *François-Raimond*, Chevalier, qui, par acte du 27 Juillet 1748, avoit la Garde-Noble de sa fille, & de *Marie-Madeleine-Françoise Marquette*, son épouse. Elle lui a apporté la Terre & Seigneurie d'Erlon, dont il a fait Hommage à M. le Duc d'ORLÉANS, à cause de l'apanage de son Comté de Marle, le 3 Avril 1765, & il en a donné le dénombrement le 24 Août 1775. De ce mariage sont issus jusqu'à présent:

1. JACQUES-ALEXANDRE, né le 6 Mai 1768;
2. ALEXANDRE-JEAN-GABRIEL, né le 4 Janvier 1770;
3. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 24 Mars 1774, mort en bas âge;
4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAGLOIRE, né le 4

Mai 1775, qui a pour parrain NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguiet en Provence; & pour marraine, *Agricole-Françoise-Elzéar-Joséphine Michelle de Guillen de Montjustin*, son épouse;

5. ANTOINE-ALEXANDRE, né le 14 Juillet 1776;
6. ALEXANDRE-CHARLES, né le 26 Mars 1778;
7. MARIE-MARGUERITE, née le 26 Août 1764, morte en bas âge;
8. MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 30 Novembre 1771, aussi morte en bas âge.

Nous allons rapporter ici différents extraits de titres de plusieurs de ce nom, dont la filiation n'est point prouvée; ils servent à constater plusieurs alliances de la Famille DE SIGNIER, avec d'autres bonnes Maisons de Provence.

Par acte passé devant *Chabert*, Notaire à Toulon, le 25 Février 1513, il y eut une donation faite en faveur de BERNARDIN SIGNIER, des biens & héritages de PIERRE SIGNIER.

Le 18 Décembre 1516, instance devant le Seigneur René, bâtard de Savoie de Vallaroy, Comte de Tende, Grand-Sénéchal & Gouverneur de la Provence, entre Noble Seigneur Claude de Cens, Seigneur du Puid-Saint-Martin, & Procureur du Seigneur Duc de Loimville, ci-devant Grand-Sénéchal de Provence, d'une part, & entre COREND & ANTOINE SIGNIER, frères, héritiers de noble BERNARDIN SIGNIER, à l'égard d'une tutelle pour les hoirs dudit noble BERNARDIN SIGNIER, & d'une information sur l'administration des biens des pupilles.

Noble HONORÉE DE SIGNIER, de la ville de Toulon, mariée à noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fut mère de *Gaspard de Thomas*, qui épousa, par contrat du 30 Juillet 1534, passé devant *Claude Malbequi*, Notaire à Souliers, *Claude de Glandevès*, fille & héritière de généreux Seigneur *Louis de Glandevès*, Seigneur de la Garde, & de généreuse *Isabelle de Forbin*. Ce contrat a été extrait des écritures de feu Claude Malbequi, & collationné par *Nicolas Arene*, Notaire de Souliers. Ledit *Gaspard de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fit son testament le 23 Août 1562, reçu par *Antoine Ardifson*, Notaire Royal de la Garde.

CATHERINE DE SIGNIER, fille de feu noble FERRAND DE SIGNIER, & de *Catherine Garnier*, fut mariée, par contrat du 19 Août 1558, passé devant *Jouans Rennefons*, No-

taire à Toulon (en présence de PIERRE DE SIGNIER, Protonotaire du Saint-Siège apostolique, & Chanoine de la Cathédrale de Toulon, & MELCHIOR DE SIGNIER, les frères), à noble *Magdalon de la Salie*, Seigneur de la Pierre-Blanche.

On voit, par un acte passé le 3 Février 1569, devant *Taffy*, Notaire de Toulon, que noble BERNARDIN DE SIGNIER est qualifié neveu & héritier de feu Capitaine ANTOINE DE SIGNIER.

LUCRÈCE DE SIGNIER, en présence & du consentement de JEAN DE SIGNIER, Docteur en Théologie, Archidiacre de l'Église Cathédrale de Toulon, fit vente au Sieur Gautier, d'une Maison près la Poissonnerie, par acte passé devant *Garrely*, Notaire de Toulon, le 24 Novembre 1567.

MADÉLEINE DE SIGNIER partagea, le 24 Mars 1576, avec Anne Ferrière, par acte passé devant *Taffy*, Notaire de Toulon.

BERNARDIN DE SIGNIER épousa *Anne de Ferrière*, de Toulon, qui lui survécut, dont vint:

LUCRÈCE, mariée, par contrat du 19 Septembre 1596, passé devant *Louis Couchoux*, Notaire de Toulon, à noble *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu, fils de noble *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de feu *Lucrèce de Vintimille*, des Comtes de *Vintimille*.

Noble ANNIBAL DE SIGNIER épousa, par contrat du 22 Septembre 1596, passé devant le même Notaire, *Roxane de Thomas*, fille de feu *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de *Lucrèce de Vintimille*, de laquelle il eut:

LUCRÈCE DE SIGNIER, mariée à *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, auquel *Catherine d'Agout*, sa mère, par son testament du 7 Novembre 1615, confirme la donation à lui faite dans son contrat de mariage. Ladite LUCRÈCE, Dame de la Garde & de Quarqueranne, fit son testament le 23 Février 1669 (devant *Rainauld Julien*, Notaire Royal de la Garde, collationné par *Molinier*, Notaire audit lieu), en faveur d'*Hippolyte de Garnier* femme de noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de l'Escaillon & de Quarqueranne. Ils eurent:

*Lucrèce de Thomas*, qui épousa, par contrat du 21 Novembre 1651, passé devant *Jacques Bouffquet*, Notaire à Toulon, & collationné par *Roussaud*, son Confrère audit lieu, N... de *Raiffon*.



Nous observerons enfin que *Balthazar de Saquy*, Sieur de Fos, Conseiller du Roi en tous les Conseils, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Toulon, a attesté, le 28 Septembre 1666, que la Maison de SIGNIER est réputée noble depuis plus de 300 ans; & *Henri de Maynier d'Oppède*, Comte Palatin, Conseiller du Roi en tous les Conseils, premier Président au Parlement de Provence, a attesté aussi authentiquement, le 24 Octobre 1666, la même ancienneté de noblesse des SIGNIER, de la branche établie en Picardie.

Les armes : de gueules, à six têtes d'aigle arrachées d'argent, couronnées d'or, posées 3, 2 & 1. Cimier : une aigle d'argent, couronnée d'or. Suivant l'État de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé Robert de Briançon, de 1693, les mêmes armes se trouvoient peintes alors depuis environ 200 ans, l'écu pendant, dans l'Église des Jacobins à Toulon, en la Chapelle des SIGNIER, sous le titre de *St.-Jean-Baptiste*, laquelle ils eurent de la succession de la Maison de *Morance*. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & d'après les Historiens cités.)

SIGOIN, Famille comprise parmi les Nobles du Dauphiné, & confirmée dans sa noblesse en 1667, qui possède depuis plus d'un siècle la Terre de Châteauneuf d'Ole en Dauphiné, & est divisée en deux branches : l'une d'elles est établie en Provence, dans la ville de Sisteron; il en est parlé dans l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 401. Elle subsiste dans

FRANÇOIS DE SIGOIN DE CHATEAUNEUF, ci-devant Officier au Régiment de Montmorin, Infanterie, qui épousa, le 5 Juin 1752, *Blanche de Laugier*, dont

JEAN-PIERRE-FRANÇOIS.

Les armes : d'azur, à la cigogne d'argent.

SILHOUETTE. ÉTIENNE DE SILHOUETTE, Ancien Contrôleur-Général des Finances, épousa, le 11 Mai 1745, *Anne-Jeanne-Antoinette Astruc*, fille de *Jean*, Docteur en Médecine & l'un des Médecins Consultants du Roi, & sœur de *Pierre-François-Louis*, Président en la Cour des Aides.

Les armes : de sinople, à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer du même, mouvante de la pointe de l'écu, & au chef, parti

au 1 de gueules, à une croix ancrée d'or; & au 2 d'or, à un lion de gueules.

SILLANS. C'est une opinion généralement reçue, dit un mémoire domestique envoyé, que la Maison de SILLANS est originaire de la Provence; mais il y a fort longtemps qu'elle est établie en Normandie. Elle y a toujours possédé des biens dans le Bailliage de Caen, & elle a joui de la Baronnie de Creuilly, qui en est une des principales Terres. Guichenon allègue, dans son *Histoire de Bresse*, les chartes de la Chartreuse d'Amières, en Valromey, & y comprend ÉTIENNE DE SILLANS, vivant en 1230, & MICHEL, Seigneur de Sillans, en 1350, qui eut pour héritiers ceux de la Maison de *Châtillon de Michaille*.

I. GILBERT DE SILLANS, Chevalier, est le premier de cette Famille qui soit venu s'établir en la Province de Normandie. Il épousa *Alix de Montmorency*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. RICHARD, Chevalier ;
3. & ROGER, Chevalier.

II. JEAN DE SILLANS, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, fut Sergent d'Armés du Roi Jean, & Capitaine de Melun. Il partagea avec ses frères la succession de ses père & mère par contrat passé devant Adam Dumont, Prêtre, Garde du Sceau de la Vicomté de Caen en 1332. Il est ensuite mentionné dans le compte de Barthélemy du Drac, Trésorier des Guerres, en années 1340 & 1355. Il eut pour fils

III. JEAN DE SILLANS, 2<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Mesnil-Morin, qui épousa *Jeanne Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferrière, & de *Colette de Vierville*, dont il eut

IV. GUILLAUME DE SILLANS, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Mesnil-Silnon, Chevalier, qui laissa, entr'autres enfants,

V. JEAN DE SILLANS, 3<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ardres & de la Ferrière, qui épousa *Catherine*, Dame de *Hermanville*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme de *Philippe du Chastel*.

VI. JEAN DE SILLANS, 4<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Hermanville, de la Ferrière, d'Ardres & de Monts, est mentionné en deux arrêts de l'Échiquier des années 1463 & 1497, étant en différend avec Marguerin de Monnay, &

Jeanne de Marilly, sa femme, pour les Fiefs d'Ardes, de Verdun & du Mesnil-Morin. Il épousa *Marie de Vierville*, Dame de Creuilly, veuve 1<sup>re</sup> de *François Martel*, Seigneur de Bafqueville; & 2<sup>o</sup> d'*Eustache*, Seigneur de Clermont Elle étoit fille aînée & héritière d'*Arthur*, Baron de Creuilly, & de *Jacqueline de Briqueville*. Ils vivoient ensemble en 1509, & laissèrent de leur mariage :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et CATHERINE, qui épousa, en 1531, *Guy du Bouillonney*, Seigneur du Manoir.

VII. ANTOINE DE SILLANS, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Creuilly & de Hermanville, épousa *Jeanne Herbert d'Auffonvillers*, Dame du Bréau & de Beauveroy, fille de *François*, Seigneur de St.-Pélerin, Capitaine de St.-Lo, & de *Catherine Courtin*, dont

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Hermanville, qui épousa *Marie de Moy*, & en eut

Quatre filles, dont une Religieuse à Poissy, & les trois autres bien mariées.

3. PIERRE, Seigneur du Bocseroy, qui épousa *Anne de Balsac*, fille de *Thomas*, & d'*Anne Gaillard*, qui ne laissa que des filles ;
4. ISABEAU, mariée 1<sup>re</sup> à *René de Grimouville*, Seigneur de la Lande-Hérou ; & 2<sup>o</sup> à *André d'Oraison*, Vicomte de Boulbon.

VIII. ANTOINE DE SILLANS, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Creuilly de St.-Pélerin, épousa 1<sup>re</sup> *Marie du Mesnildot*, Dame d'Avray, dont il n'eut pas d'enfants ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette Sanglier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Boisrogues, & de *Françoise Dupuy*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de St.-Pélerin, qui épousa *Marguerite de Briroy*, dont il n'eut pas d'enfants ;
3. CHARLES, Seigneur de Chalignonville ;
4. GILLES, Seigneur de la Ferrière ;
5. FRANÇOIS, Religieux dans l'Abbaye de St-Etienne de Caen ;
6. RENÉ, Seigneur de Hermanville ;
7. Et CLAUDE, qui épousa *Charles le Héricy*, Seigneur de Fierville.

IX. ANTOINE DE SILLANS, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, épousa, en 1602, *Sylvie de Rohan*, veuve de *François d'Épinoz*, Sei-

gneur de Broon, & fille de *Louis de Rohan*, Prince de Guéméné, & de *Renée de Rohan*, dont, entr'autres enfants,

X. ANTOINE DE SILLANS, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, qui eut deux femmes. Il a laissé de *Marie du Tertre*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Franquetot*, une fille unique, nommée

CATHERINE-MADELEINE, morte en 1704, qui avoit épousé *René de Carboneil*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis de Canisy.

Les armes : *d'argent, au sautoir de gueules, breteffé, contre-breteffé & chargé de cinq besants d'or en sautoir.*

\* SILLERY. Cette terre & celle de Puyfieux en Champagne, furent portées en mariage en 1543 par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Berni. Voy. BRULART.

SILLEUR (le), au Maine. Famille originaire de Bretagne, divisée en trois branches. La branche aînée a fini par une fille, mariée à N... de *Saint-Jean*, dont la postérité subsiste.

La seconde branche est celle des *Seigneurs du Val* & de *Piffot*, demeurant à la Chapelle-Mofche au bas Maine, proche de Couterne.

La troisième est celle des *Seigneurs de Sougé*, proche de Frefnay.

Le chef de cette branche est *JACQUES LE SILLEUR*, Écuyer, Sieur de Sougé, qui épousa, par contrat du 26 Avril 1690, *Marguerite Fournier*, dont

1. EMMANUEL-JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sougé-le-Gannelon, marié 1<sup>er</sup> à *Marie Renard*, de la ville du Mans ; & 2<sup>o</sup> par contrat des 2 & 11 Mars 1714, à *Louise-Catherine de Fauvoas*, mort sans postérité de ses deux femmes ;
2. LOUIS-BALTHASAR, Lieutenant de Vaisseau, mort le 16 Février 1713, au Cap François, isle & côte de St.-Domingue. Il avoit épousé *Marie-Marguerite-Yvonne le Long*, dont

MARGUERITE-RENÉE, née à Rochefort le 22 Mai 1710.

Les armes : *de deux molettes du même, & de trois coquilles d'argent.* Supports : *deux lions.*

\* SILLY. C'est une Terre & Seigneurie en Normandie, dite Pleffis-Emergard, qui fut unie avec les Fiefs d'Ofulei, des Autieux, Lachi, Saint-Jouin & Triban, & érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juillet 1665, enrégistrées au Parlement de Rouen en faveur de *Jacques Vipart*, Chevalier, Seigneur de Silly, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Voy. VIPART.

SILLY. GAUTIER, Seigneur de SILLY, de Wateville, d'Offainville, vivoit en 1289. Cette Maison étoit considérable en Normandie dans le XII<sup>e</sup> siècle : mais l'antiquité des temps, & la perte des titres ont obligé de n'en commencer la postérité qu'à ROBERT, Seigneur de SILLY, qui vivoit en 1380.

Cette Famille éteinte sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a donné sous Charles VIII un Grand-Maitre de l'Artillerie de France dans JACQUES DE SILLY. Il exerça cet office au siège de Capoue l'an 1501. De cette Maison sont sortis les Seigneurs de *Silly-Vantourneux*, qui n'ont formé que 2 degrés ; les Seigneurs de *Silly*, Comtes de la *RocheGuyon*, qui en ont produit 5 ; les Seigneurs de *Dampierre* qui en ont formé 2. (Voy. le p. Anselme, & Moréri.)

Les armes : *d'hermines, à la fasce vivrée de gueules, surmontée de trois tourteaux du même.*

SILVA-MENDOZA, illustre Maison établie en Espagne.

GRÉGOIRE-MARIE DE SILVA-MENDOZA-SAN-DOVAL, Duc de Pastrane & de l'Infantado, &c., mort à Madrid le 8 Octobre 1728, laissa pour second fils

DON EMMANUEL-MARIE-JOSEPH DE SILVA-MENDOZA-HARO DE GUSMAN, Comte de Galve, qui épousa à Bruxelles, en 1710, *Marie-Thérèse de Tolède de Beaumont-Lerin*, de Haro-Guzman, fille unique de *François Alvarez*, X<sup>e</sup> Duc d'Albe, & héritière par sa 4<sup>e</sup> aïeule paternelle de la Maison de *Beaumont-Lerin*, issue d'un fils naturel de *Louis de Navarre-Èvreux*, Comte de Beaumont-le-Roger, en Normandie, frère cadet de Charles II, Roi de Navarre, Comte d'Èvreux & Prince du Sang Royal de France. De ce mariage vint

DON FERDINAND DE SILVA DE PASTRANE, substitué au nom de Tolède, de Beaumont-

Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonseca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Roxas. Il est Duc d'Huesca, Comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, Marquis d'Helise, de Tarazona & de la ville de Coria, Seigneur des Baronnies de Pinoy, de Masaplane & de plusieurs autres villes, Grand d'Espagne, Connétable & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Navarre, Gouverneur perpétuel des Châteaux Royaux, portes & ponts de la ville de Tolède, Chevalier des Ordres du Roi, de ceux de la Toison d'Or & de Calatrava, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, l'un des Gentilshommes de sa Chambre, avec exercice, Grand-Écuyer de ses Écuries de la ville de Cordoue, ci-devant Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du même Monarque, & actuellement Majordome-Major ou Grand-Maitre de sa Maison. Il a été nommé Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Espagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746, puis Chevalier des Ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il est retourné en Espagne vers le même temps, a obtenu, le 19 Octobre, la permission de porter le Cordon & la Croix des Ordres, sur l'admission des preuves de sa noblesse ; & sans avoir été reçu, il a été fait Majordome-Major du Roi d'Espagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, il a été nommé Doyen du Conseil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épousé, en 1731, *Marie-Bernarde Alvarez de Tolède de Portugal*, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, Comte d'Oropesa, & de *Marie-Fernande de Cordoue*, morte en 1738 ou 1739, de laquelle il a eu :

FRANÇOIS-DE-PAULE DE SILVA DE PASTRANE, aussi l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi d'Espagne, avec exercice, Brigadier des Dragons, commandant la Brigade des Carabiniers Royaux, &c., appelé *Marquis de Loria*. Il a été fait Colonel du Régiment de Dragons de la Reine en 1741, Commandant des Carabiniers, en remettant ce Régiment, le 18 Novembre 1753, & Brigadier au mois de Décembre de la même année.

C'est par une démission directe du Duc d'Albe, son aïeul maternel, que le Duc d'HUESCA a eu la jouissance du titre & du

Duché de ce nom, avec permission du Roi d'Espagne; & les Duchés de Palfrane & de l'Infantado, que possédoit son aïeul paternel, font encore dans la branche aînée de la Maison. (*Mémor. Gén.* 1754.)

SILVY, Famille noble de Provence, dont les armes sont : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois palmes de sable.*

SILVY, autre Famille de Provence, qui porte pour armes : *d'argent, à un cerf d'or couronné, sur une terrasse de gueules, couverte d'arbres de sinople.* (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 403.)

§ SIMIANE (DE). La Maison DE SIMIANE a tout le lustre & l'ancienneté qui caractérisent les grandes Maisons; elle a joui des droits régaliers dans la ville d'Apt, qui étoit, dès le XI<sup>e</sup> siècle, comme le chef-lieu de son patrimoine, & dont les Seigneurs sont souvent qualifiés Princes dans les anciens titres. Elle a produit des Chevaliers du St.-Esprit & de l'Annonciade, des Officiers Généraux en France & en Savoie, & plusieurs hommes illustres dans les Armées, dans le Gouvernement & dans l'Église. Par tous ces avantages réunis, on ne peut se refuser au suffrage unanime qui la met au pair des premières Maisons du Royaume. Elle est originaire du Comté de Provence, d'où elle s'est étendue en Dauphiné & en Piémont; une de ces branches a aujourd'hui des possessions considérables en Auvergne, & partout elle a tenu un rang distingué parmi la plus haute Noblesse. On ne trouvera point ici l'histoire des Maisons d'Agoult & de Pontevès, forties de la Maison DE SIMIANE, l'exécution en seroit trop vaste & demanderoit un volume entier; on peut avoir recours, pour ces 2 branches, aux Auteurs provençaux & dauphinois qui en ont parlé. Ces Seigneurs ont été des feudataires si considérables des Comtes de Toulouse, & de la Chambre apostolique, qu'il est indispensable de les faire connoître ici.

I. HUMBERT, Seigneur d'Apt & de Cafeneuve, vivoit en 993, 1005 & 1006, selon des titres de l'Église Cathédrale d'Apt. Il épousa *Mauris*, mentionnée avec son mari dans une Charte de la même Église, du 17 Janvier 1008, & en eut

1. GUILLAUME, qui suit;
2. HUMBERT, Seigneur d'Agoult, vivant avec son frère, en 1019.

II. GUILLAUME, Seigneur d'Agoult & de Cafeneuve, porta le surnom d'Agoult. Il confirma avec sa mère, la donation que son père avoit faite à l'Église d'Apt en 1008. Il donna, avec sa femme, *Alix* ou *Adélaïde*, à l'Abbaye de St-Victor de Marseille, plusieurs Églises situées dans le territoire de Cavaillon, le 3 des Calendes de Janvier 1009. Il fit aussi des libéralités à l'Église d'Apt, du contentement d'HUMBERT, son frère, le 16 Juillet & autres jours de l'an 1019. Leurs enfants furent :

1. ROSTAING, qui suit;
2. GUILLAUME, qualifié Prince d'Apt dans la Charte de St-Victor, de 1009, ainsi que dans celle de l'Église d'Apt, de 1019, avant ou après son frère ROSTAING;
3. ALFAN, Évêque d'Apt, suivant le nouveau *Gallia Christiana*, qui cite des titres de 1053, 1055 & 1056. Il assista, cette dernière année, au Concile tenu à Toulouse, & à celui d'Avignon, de l'an 1060. Louvet, dans son *Histoire de Provence*, sur les Évêques d'Apt, vante beaucoup la science & la piété. Il en est fait mention, suivant cet auteur, dans une lettre de Rambaud, Archevêque d'Arles, de 1048;
4. & 5. CONSTANCE & MAURE, mentionnées dans la donation de leur père, en faveur de l'Abbaye de St-Victor de Marseille, en 1009.

III. ROSTAING D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve de Gargas, &c., est qualifié Prince d'Apt, dans des titres qui concernent son frère ALFAN, Évêque d'Apt. Il contribua, avec son frère GUILLAUME, aux réparations de l'Église de cette ville, par acte du 27 Juin 1056, dans lequel ils ont l'un & l'autre la qualité de Prince : ROSTAING mourut vers 1070. Il avoit épousé *Gillette Rambaud*, fille de *Rambaud*, & d'*Aicelène*, d'une Maison considérable du Marquisat de Provence; & l'on présume que c'est par cette alliance que la Seigneurie de la Vallée de Sault, au diocèse de Carpentras, est entrée dans cette maison. Il eut :

1. HUMBERT, que l'on croit avoir été Seigneur de Sault, mort sans postérité;
2. RAMBAUL, qui suit;
3. RAIMOND, Seigneur de Sault, dont il reçut

l'investiture, en 1108, suivant plusieurs auteurs. Il mourut sans postérité ;

4. LAUGIER, Evêque d'Apt, après son oncle ALFAN, en 1103. Il reunit, en 1113, à la messe épiscopale d'Apt, la terre de Saignon, qui en avoit été séparée, & obtint l'approbation du Pape Pascal II, en 1115. Il donna, par une Charte du 26 Juillet 1120, à GUIRAN, BERTRAND & ROSTAING D'AGOULT, ses neveux, les droits qu'il avoit sur les fiefs de Gordes, de Jocas, de Sorquette & de Gargas, & ce qu'il possédoit dans la ville d'Apt, y compris la grande Tour de cette ville, que son père lui avoit donnée, mais dont il retint l'usufruit & l'hommage pendant sa vie. Il assista au Concile de Vienne en Dauphiné, en 1124 ;
5. & 6. GUILLAUME & BERTRAND, Employés, avec leurs frères, dans la donation que fit leur père de la terre de Barret à l'Eglise d'Apt, en 1056.

IV. RAMBAULD D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, de Gordes, de Gargas, &c., mourut en 1113. Il avoit épousé *Sanche* ou *Sancie*, qui se maria à *Guillaume d'Omeles*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte d'Orange. Le Laboureur & le Père Robert croient qu'elle étoit héritière de la Maison de SIMIANE, dont les descendants prirent le nom & les armes. Il en est fait mention, dans la donation de Laugier, Evêque d'Apt, du mois de Juillet 1120, & dans une sentence arbitrale rendue à Manosque, par ordre de Raimond, Comte de Toulouse, au mois de Novembre 1202. RAMBAULD eut :

1. GUIRAN, qui suit ;
2. BERTRAND-RAMBAULD, que l'*Histoire des Grands Officiers* dit avoir eu la Seigneurie de Sault, & donné commencement aux maisons d'Agout & de Pontevès. Il en est parlé plus amplement dans l'*Histoire de la Noblesse du Comté Venaisin* ;
3. Et ROSTAING, nommé avec ses frères dans la donation de LAUGIER, leur oncle, Evêque d'Apt, du 26 Juillet 1120.

V. GUIRAN D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, de Gordes, &c., prit le surnom & les armes de SIMIANE, & les transmit à sa postérité. Il est nommé avant ses frères dans des titres de son oncle LAUGIER, Evêque d'Apt, de 1113 & 1120. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Afelmois*, suivant un acte de son fils RAMBAULD, de 1184 ; & 2<sup>o</sup> en 1152, *Galburge de Forcalquier*, en présence de *Rostaing*

d'Agout, son fils, & d'Albert Evêque de Nîmes. Il eut de son premier mariage

1. GUIRAN, qui suit ;
2. RAMBAULD, qui passa plusieurs actes de donation ;
3. ROSTAING, qui eut en partage les terres de St-Martin, de Castillon de Saignon, & une partie de la ville d'Apt, & fut tige des anciens Seigneurs de *St-Martin, de Castillon*. Il épousa *Rose de Marseille*, surnommée *Rouscie* ou *Rouffe*, fille d'*Hugues-Geoffroi*, 11<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Marseille. De ce mariage naquirent
1. BERTRAND-RAMBAULD, Seigneur de St-Martin, de Boisset, de Castillon, de Ruffrel, &c. Il épousa *Mabile Adhémar*, dont

BERTRAND-RAMBAULD, Co-Seigneur d'Apt, Seigneur de Castillon & de Saignon, qui épousa, 1<sup>o</sup> par traité du 5 Juillet 1275, *Aloïse de Baux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Meirargue & d'*Aldearde Adhémar*, de laquelle il n'eut point d'enfants ; 2<sup>o</sup> *Isabelle de Baux*, mariée à *Raimond d'Agout*, Seigneur de Trets, & de Forcalquier. Elle étoit fille de *Bertrand III*, Prince d'Orange, & d'*Éléonore de Genève*. Il vivoit encore en 1306, & étoit mort en 1313.

2. RAMBAUDE, Dame de St-Martin, &c., mariée, par contrat passé à Carpentras, le 29 Janvier 1281, âgée de 18 ans, à *Bermond d'Anduze de la Voute*. Elle hérita de son frère, & disposa de ses biens en faveur de son second fils, le 21 Juin 1313 ;
3. ROSE, mariée, en 1302, à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyse & de Vitrolles ;
4. Et *Mabile*, Dame de Castillon, qui rendit hommage, avec sa sœur *Rose*, à *Hugues Bot*, Evêque d'Apt, en 1309, & épousa *Faulquet de Pontevès*. (Ces 3 sœurs vendirent, en 1315 & 1319, les droits qu'elles avoient dans la ville d'Apt, au Roi Robert, Comte de Provence.)

VI. GUIRAN DE SIMIANE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, Simiane, &c. On le trouve, ainsi que son frère ROSTAING, qualifié cousin de BERTRAND, Comte de Forcalquier, dans le testament de ce Prince, qui leur fait un legs en 1168. Nostradamus dit que ces deux frères étoient favoris de Ra-

mond Bérenger, Comte de Provence. Ce fut de leur temps, vers 1213, que les Frères Mineurs s'établirent dans la ville d'Apt, où leur couvent fut fondé par la maison de SIMIANE. *Huguette*, veuve de GUIRAN, fut présente à la tranflation passée en 1229. Leurs enfants furent :

1. GUIRAN, nommé avec sa mère dans 2 titres de 1221 & 1229;
2. GUIDET, qui suit;
3. RAMBAULD, qui reprit l'ancien nom de sa maison. Il ratifia, en 1184, la donation que son père avoit faite aux Moines de Senanque en 1173. RAMBAULT, n'ayant pas d'enfants, donna, du consentement de sa femme *Ponce*, tout ce qu'il avoit au Château de Gravefon à l'Abbaye de Montmajour d'Arles, par acte du 17 Octobre 1231;
4. Et HUGUES, qui donna à l'Abbaye de Senanque quelques terres qu'il avoit de Gordes, le 1<sup>er</sup> Novembre 1221.

VII. GUIDET DE SIMIANE, Seigneur d'Apt pour un tiers, de Cafeneuve, de Simiane, rentra dans la possession du Château de Gordes par une sentence arbitrale du mois de Décembre 1242. Il épousa *Ifoarde de Marfeille*, dite de *Signe*, tante de Sainte-Dauphine de Signe, femme de Saint-Elzéar de Sabran, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ollioules & d'Eveaunes, & de *Marie* Dame de *Marçaugues*. Il mourut avant 1250, & laissa :

1. GUIRAN, Seigneur d'Apt & de Cafeneuve, qui tranfigea en 1250 avec son frère RAMBAULT, Seigneur de Gordes. Il signa, le 18 Juillet 1263, une trêve faite entre Charles d'Anjou, 1<sup>er</sup> du nom, Roi de Naples & Comte de Provence, & la ville d'Apt. On ne fait avec qui il fut marié; mais il eut une fille, nommée

RAMBAUDETTE, qu'il fit son héritière, pour un tiers de ses biens, par un testament du 17 Octobre 1267, & qui épousa *Raimond de Baux*, Comte d'Avellin, à condition que la terre de Gordes, qui faisoit partie de sa dot, retourneroit à RAMBAULT, son frère, au cas qu'elle mourut sans enfants; ce qui arriva avant 1272; son père ne lui avoit légué que 20,000 fols si elle en épousoit un autre que le Sire de Baux,

2. RAMBAULD, qui suit;
3. ROSTAING, ainsi nommé dans le testament de sa mère;

4. & 5. GUILLAUME & BERTRAND, morts jeunes;
6. & 7. ISOARDE & BÉATRIX, Religieuses.

VIII. RAMBAULD DE SIMIANE, héritier de son frère GUIRAN & de sa nièce RAMBAUDETTE, fut Seigneur d'Apt & de Cafeneuve, de Gordes, &c., dès le 6 Janvier 1252. Il épousa, en conséquence d'un traité de famille de 1242, *Marcelle d'Agout de Pontevès*, fille de *Faulquet*, Seigneur de la Vallée de Sault, il fit son testament, en 1270, en faveur de son fils unique, qui suit, & qui étoit encore mineur.

IX. GUIRAN DE SIMIANE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Apt, Cafeneuve, de Gordes, &c., fut élevé sous la garde d'*Ifoarde de Signe*, son aieule, en présence de laquelle il reçut l'hommage d'un Pierre de Cafeneuve, au mois de Juillet 1282. Il marcha au secours de Charles d'Anjou, II<sup>e</sup> du nom, à la tête d'un corps de troupes dans le Royaume de Naples, en 1299. Il épousa *Etiennette de Blacas*, veuve de *Barral*, Seigneur de *Pontevès*. Il fit son testament au mois de Juillet 1332. Ce fut vers ce temps-là, disent les Auteurs de l'*Histoire des Grands Officiers*, quela maison DE SIMIANE, commença de porter des tours & des fleurs de lis dans ses armes, à la place du loup ou bélier, qu'elle portoit auparavant. GUIRAN eut d'*Etiennette*, son épouse,

1. GUIRAN, qui suit;
2. JEAN, qui fut conservé dans la place de Sergent (Major) de la garnison du Château de Somières, par Lettres du Roi CHARLES IV, du 1<sup>er</sup> Août 1322;
3. THIBURGE, mariée à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyfe, de Vitrolles, de Viens & de Ceirette, fils d'autre *Guillaume-Ogier*, marié en 1302 à Roscie DE SIMIANE;
4. Et RAUBAUE, mariée, vers 1320, à *Rof-taing de Sabran*, Seigneur du Thor, Châteauneuf & Jonqueirrette, au Comté Venaisin.

X. GUIRAN DE SIMIANE, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Cafeneuve & Seigneur d'Apt, est ainsi qualifié dans le dénombrement de la ville d'Apt, qu'il donna à la Cour Royale de Provence, le 13 Novembre 1332. Il fut Viguier de Marseille, depuis 1315, jusqu'en 1317, & épousa *Mabile*, fille de *Béranger*, Sire d'*Arpajon*, Vicomte de Lautrec, dont il eut :

1. BERTRAND-RAMBAULD, Baron de Cafeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c. Il se croisa, avec plusieurs autres Seigneurs Provençaux, pour l'entreprise d'Alger au royaume de Grenade, & fit son testament, avant son départ, à Avignon, le 18 Avril 1342. Il mourut dans cette guerre contre les Maures. Il avoit épousé *Marguerite d'Anduze de la Voute*, dont  
 GUIRANET ;  
 Et SIBYLLETTE, qui moururent peu de temps après le testament de leur père.
2. GUIRAN, qui suit ;
3. THIBURGE, mariée, le 27 Juillet 1341, à *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Calvifson ;
4. ISOARDE, marié à *Odilon-Guerin de Châteauneuf*, Seigneur du Tournel, au diocèse de Mende, &c ;
5. THIBAUDETTE, morte sans alliance ;
6. AYCELENE, Abbesse de Ste-Claire de Manoque, en 1343. Cette Abbaye ne subsiste plus ;
7. Et ISABELLE, Religieuse au même Monastère en 1343.

XI. GUIRAN DE SIMIANE, V<sup>e</sup> du nom, Baron de Cafeneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c., après la mort de son frère, donna quittance à Toulouse, (scellée de son Sceau, le 12 Novembre 1353, signée de Sire de Cafeneuve, de la somme de 60 liv. pour l'indemnité d'un cheval qu'il avoit perdu aux guerres de Gascogne, où il avoit servi comme Chevalier, sous le Comte d'Armagnac. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt, en 1359. Lors de la guerre civile de Provence, il fut fait prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs, en défendant la ville de Tarascon contre Louis, Comte d'Anjou, Lieutenant-Général en Provence, en 1368. GUIRAN épousa *Marie de Marseille*, veuve de *Raimond de Baux*, Seigneur du Puy-Ricard, de Meirargues & de Mariognane, & fille de *Bertrand*, Seigneur d'Eveaunes, & de *Marguerite de Graffe de Cabris*. Il fit son testament à Apt le 22 Mai 1385, & sa femme fit le sien le 23 Octobre 1390, en faveur des enfants suivants :

1. BERTRAND-RAMBAULD, mort avant son père, qui porta l'étendard de la ville de Marseille sur la flotte que cette ville fit équiper, en 1381, pour délivrer la Reine Jeanne, prisonnière de Charles de Duras. Ruffi dit que les Marseillais lui donnèrent en cela une grande marque de distinction, en con-

fidération du mérite de son père. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt & de Saignon à l'Évêque Giraud, en 1390, & épousa *Isabelle d'Agoult*, troisième fille de *Raimond*, Seigneur de Murs, & d'*Huguette Seillon*, sa seconde femme. De cette alliance naquirent deux filles, qui sont nommées dans le testament de leur aïeul :

MACIBILETTE, morte jeune ;  
 Et DAUPHINETTE, qui épousa *Bermond*,  
 Baron du *Cayla*, au diocèse de Nîmes,

2. GUINOT, qui suit ;
3. BÉRENGER, tige de la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, au Comté Venaissin, rapportée ci-après ;
4. Et ISABELLE, mariée à *Raimond de Montauban*, Seigneur des Vallées de Beauchêne & d'Ardenes.

XII. GUINOT DE SIMIANE, inlittu héritier par son père des Seigneuries de Cafeneuve, de la Coste, de Gordes, &c., commanda, en 1319, une Compagnie de 50 Lances dans l'armée de Provence contre Raimond Roger, Vicomte de Turenne, qui s'étoit révolté & qui ravageoit la Provence. L'année suivante, se voyant obligé de faire la guerre contre Voisine de Bésignan, il demanda aux habitants de la ville d'Apt, par 2 sommations des 24 Janvier & 28 Février, le service militaire à cheval qu'ils devoient à la maison, lorsqu'elle avoit quelque guerre particulière. Il épousa, par contrat du 4 Avril 1380, *Dauphine de Sabran*, fille de *Jean*, Baron d'Anfous, Seigneur de Robion, &c., & d'*Isoarde de Roquefeuil*, Dame de Puylobrier. Il fit son testament à la veille de partir pour une expédition en pays lointain, le 18 Septembre 1386, & étoit mort avant 1396, suivant un hommage rendu par sa veuve & ses enfants, le 30 Juin de la même année. Il laissa :

1. GUIDONET, mort jeune ;
2. BERTRAND-RAMBAULD, qui suit ;
3. Et MARGUERITE, morte en bas âge.

XIII. BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Cafeneuve, Seigneur d'Apt & de Gordes, servit en qualité d'Écuyer Banneret avec 11 Écuers de sa Compagnie, sous Hugues d'Arpajon, Chevalier Banneret pour la Garde du Roi CHARLES VI, lorsque ce Prince fit son entrée à Paris, en 1415, & donna quittance de ses gages, en cette qualité, le 24 Décembre de la même année. Il

rendit hommage à genoux & les mains jointes, à Constantin Pegula, Evêque d'Apt, en 1416, qu'il renouvela à ses deux successeurs, mais debout, sans doute, parce qu'il étoit Chevalier en 1431 & 1440. Il assista au traité de Paix publié dans l'Abbaye St-Victor de Marseille, entre Louis III, Comte de Provence & le Roi d'Aragon, après le siège de cette ville, le 5 Juin 1431, qualifié par le Roi Louis III de son Chambellan. Il épousa, par contrat du 5 Mars 1402, *Marguerite de Pontevès*, fille de *Faulquet*, Seigneur de Carces & de Certignac, & de *Méthéline d'Anduze-la-Voute*, dont il eut plusieurs enfants, en faveur desquels il disposa de biens, au mois de Mars 1448, favoir :

1. JACQUES-RAMBAULD, qui fut ;
2. GUIRAN, Archidiacre de l'Eglise d'Apt & depuis Seigneur de Vachères, par le testament de son père ; il fut l'auteur d'une branche, qui s'établit à Manosque.

BERTRAND, Seigneur de Vachères, son fils, épousa *Isabelle de Graffe*, fille de *Georges*, Seigneur du Mas, dont il eut 6 garçons & 3 filles, qu'il nomma dans son testament, du 22 Septembre 1522, entr'autres

PIERRE, Seigneur de Vachères, qui ne laissa qu'un fils nommé

FRANÇOIS, qui fut comme lui, Seigneur de Vachères & qui mourut sans postérité.

ET JEAN, reçu Chevalier de St-Jean de Jérusalem, en 1534, &c., &c.

3. MÉTHÉLINE OU MATHILDE, qui est le même nom, épousa, en 1425, *Bertrand de Graffe*, Seigneur du Bar, dont elle fut la seconde femme ;
4. DAUPHINE, mariée à *Viador de Glandevès*, Seigneur de Porrières ;
5. ISABELLE, mariée à *Bertrand*, Seigneur de *Pontevès* ;
6. & 7. PÉRPÉTUE & MARIE, Religieuses Bénédictines à la Celle, près de Brignolles.

XIV. JACQUES-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Cafeneuve & de Gordes, est le dernier de sa maison qui ait porté le titre de Seigneur d'Apt. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Février 1449, *Honorée de Marseille*, fille de *Bertrand*, des Comtes de Vintimille, dit de *Marseille*, Baron d'Ollioules, & de *Catherine de Graffe du Bar*, & 2<sup>o</sup> par contrat du 24 Mai 1492, *Françoise de Saint-Sé-*

*verin*, fille de *François*, Comte de Pandino dans le Milanais, & d'*Aloïfia Coffa*, des Comtes de Troja au Royaume de Naples. Il fit son testament en 1483, & laissa les enfants suivants, favoir, du premier lit :

1. GUIRAN, qui fut ;
2. MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> le 16 Février 1483, à *Pierre Forbin*, Seigneur de la Barbert ; & 2<sup>o</sup> à *Georges Grimaldi*, Baron de Bucil au Comté de Nice, dont elle fut la seconde femme ;
3. CATHERINE, Religieuse à la Celle.

Et du second lit :

4. MARGUERITE, héritière d'*Hélène de Saint-Séverin*, sa tante, mariée, avant 1506, à *Marc de Glandevès*, Seigneur de Puy-Michel ;
5. Et une autre fille, morte sans alliance.

XV. GUIRAN DE SIMIANE, VI<sup>e</sup> du nom, Baron de Cafeneuve & de Gordes, assista aux États de Provence, tenus à Aix, en 1487, au nom de son père. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 16 Février 1482, *Marguerite Forbin*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barbert, & d'*Ifoarde Marin* ; & 2<sup>o</sup> le 27 Novembre 1509, *Sibylle de Castellane*, veuve de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, & fille de *Boniface*, Seigneur de Fos & de la Verdrière, & de LÉONARDE DE SIMIANE, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. BERTRAND-RAMBAULD, qui fut ;
2. ANNE, mariée à BALTHASAR DE SIMIANE, Seigneur de la Côte à Avignon ;
3. HONORÉE, mariée à *Marc de Vintimille*, Seigneur de Ramatuelle & de Bauduen ;
4. Et JEANNE, Religieuse à la Celle.

XVI. BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Cafeneuve & de Gordes, reçu Maître des Requetes, en 1548, & Préfident au Grand-Conseil en 1551, fut Ambassadeur à la Cour de Rome en 1556. Il épousa, par contrat du 27 Novembre 1509, *Perrette de Pontevès*, fille de *Jean*, Seigneur de Cabanes, & de *Sibylle de Castellane*. Il fit son testament le 16 Novembre 1558, par lequel on voit qu'il laissa une nombreuse postérité, favoir :

1. BERTRAND-RAMBAULD, qui fut ;
2. JEAN, Seigneur de Cabanes, reçu Chevalier de Malte en 1526, mort au service du Roi ;



3. FRANÇOIS, Seigneur de Cafeneuve, qui entra dans l'Ordre des Chartreux d'où il fut tiré, après avoir été Prieur de Bonpas & de Villeneuve, & Vifiteur de fon Ordre, pour être fait Evêque, & mourut dans une grande réputation de piété le 6 mai 1587;
4. JEAN-BAPTISTE, Evêque de Vence, en 1555, d'où il fut transféré à celui d'Apt, en 1560. Il prêta ferment de fidélité au Roi, le 21 Juin 1561, & obtint peu de temps après l'Abbaye de St.-Sermin de Touloufe. Il eut le malheur de fe jeter dans les nouvelles opinions, & de mourir apoftat;
5. JEAN-ANTOINE, Sieur de Cabanes, Prototaire apoftolique, qui embrassa l'hérésie de Calvin, à l'exemple de fon frère, mais il abjura depuis, & mourut dans le sein de l'Eglise, au mois de Février 1612, âgé de 88 ans;
7. 6. CLAUDE, né en 1527; PIERRE, né en 1529, reçu Chevalier de Malte, en 1546. Allard dit qu'ils moururent à la guerre, & le P. Robert assure au contraire qu'ils se firent Capucins: il est plus sensé de croire l'avis du premier, & on ne sait lequel des deux fut tué à la prise de St.-Quentin, au mois d'août 1557, où il s'étoit jeté avec le Sieur d'Andelot. (Voyage du Duc de Guife, par le Sieur de la Châtre);
8. GASPARD, tige de la branche des Comtes de *Montcha*, dont il fera parlé ci-après;
9. BALTHASAR, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siège de Malte, en 1565;
10. MELCHIOR, Chevalier du même Ordre, qui fut tué à l'âge de 22 ans dans un combat que François de Lorraine, Grand Prieur de France & Général des Galères de la Religion, soutint contre une escadre Turque, commandée par le Pacha de Rhodes, qui y périt avec 600 Turcs, en 1557;
11. AIMAR, Seigneur de la Rochegiron, Saumane, &c., né en 1536, marié à *Hortense Cénami*, veuve de N. *Sauvin*, Seigneur du Chelar en Dauphiné, dont il n'eut qu'un fils, nommé  
PAUL, qui mourut sans alliance.
12. BAPTISTINE, née en 1515;
13. SIBYLLE, née en 1519;
14. ANNE, née en 1522;
15. CHARLOTTE, née en 1524; elles ne furent pas mariées;
16. LOUISE, Religieuse à la Celle;
17. SIBYLLE-CÉCILE, née en 1528, Religieuse de Ste-Claire à Avignon;
18. ET MARGUERITE, née en 1540, non mariée.

XVII. BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Cafeneuve & de Gor-

des, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Conseiller d'État, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1561, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Mondovi en Piémont, &c. Il fit ses premières armes en Italie sous le fameux Chevalier Bayard qu'il suivit à Mézières, en Champagne, & défendit avec lui cette place contre l'Empereur Charles-Quint en 1521. Les services qu'il rendit dans les guerres du Piémont, sous le Maréchal de Brillac lui méritèrent le Gouvernement de Mondovi. Il prit Marfal, & reprit le Château de la Bastide sur les Impériaux. M. de Thou, qui le nomme un homme de l'ancienne Roche, & qui dans tous les troubles de son temps fut conserver une grande équité, dit qu'il soutint avec Laurent de Maugiron, auprès de Siferon, en 1567, les efforts de l'armée Calviniste, commandée par René de Savoie de Tende, Seigneur de Cypierre, qu'il s'opposa sur les frontières d'Auvergne, aux troupes du Prince de Condé, en 1568, & que la même année il se jeta dans la ville de Montélimart, pour couper aux ennemis le passage du Rhône, & mit en suite les troupes du Vivarais auxquelles les Huguenots du Dauphiné vouloient se joindre. Il refusa hautement, ainsi que quelques autres Gouverneurs & Commandants de province, d'exécuter les ordres du Roi Charles IX, contre les Calvinistes, à la fin du mois d'Août 1572. En 1573, il battit les rebelles du Dauphiné, plusieurs rencontres, & prit plusieurs places sur eux. Au mois de Juin 1575, ayant été reserré dans la ville de Die, par Charles du Puy, Seigneur de Montbrun, il en sortit à propos, comme celui-ci s'avançoit pour s'opposer au secours qui l'alloit délivrer, l'attaqua, & le ferra à son tour de si près, qu'il le battit, & le fit prisonnier. Montbrun, que son impétueuse imprudence avoit mis entre deux feux, y fit des efforts prodigieux de valeur; mais enfin s'étant, dit-on, cassé la cuisse en tombant, il fut arrêté, & mené à Grenoble, où il perdit la tête sur un échafaud, par arrêt du Parlement du 10 Août suivant. Le Baron de Gordes se plaignit aux États de Blois de n'avoir pas de forces suffisantes pour le soutenir en Dauphiné, & pour la même raison on manqua de se rendre maître de Loriol, en (1577). La même année, le Roi le nomma

Commissaire, pour former l'association des Bailliages de Viennois & de Diois, pour la défense de l'État, & le maintien de la religion catholique. Il mourut, en 1578, à Montélimart. Il avoit épousé, en 1551, *Guionne Allemand*, fille de *Charles*, Seigneur de Laval-Séchiline, de Bulli, de Montroman, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Anne de Tholigni*, Dame d'Albigni & de la Terrasse, dont il eut plusieurs enfants, qu'il nomma dans son testament du 5 Mai 1575, savoir :

1. LAURENT, mort à Paris, au Collège ;
2. GASPARD, Gentilhomme servant du Roi, qui se trouva à la bataille de Lépante en 1571, accompagna le Duc d'Anjou en Pologne, & fut tué à Montélimart, à l'âge de 21 ans, en 1575 ;
3. BALTHASAR, qui suit ;
4. CHARLES, auteur de la branche des Marquis de *Piane* en Piémont, rapportée ci-après ;
5. LAURENCE, héritière de *Laurent Allemand*, Evêque de Grenoble, son oncle maternel, par son testament de 1559. Elle avoit épousé, en 1571, *Roflaing d'Urre*, Seigneur d'Ourches.
6. Et MARGUERITE, mariée, en 1576, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoison, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie du Languedoc.

XVIII. BALTHASAR DE SIMIANE, Baron de Gordes & de Cafeneuve, Seigneur d'Agout, &c., &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fut tué à l'âge de 24 ans, le 30 Mai 1586, au Monestier de Clermont, dans l'armée catholique, commandée par la Valette, contre les Calvinistes du Dauphiné. Il avoit épousé, par contrat du 4 Février 1581, *Anne de Saint-Marcel*, sœur de *Guillaume*, Archevêque d'Embrun, & fille de *Laurent*, Seigneur d'Avançon, dont il eut un fils unique, GUILLAUME, qu'il institua héritier, par son testament du 16 Février 1586.

XIX. GUILLAUME DE SIMIANE, Marquis de Gordes, par Lettres du mois de Février 1615, Baron de Cafeneuve, Seigneur d'Agout, de Cabanes, &c., Conseiller d'État, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, Capitaine de la Compagnie Écossaise de la Garde du Roi, fut nommé Chevalier du Saint-Esprit, le 4 Mai 1633, & mourut en Septembre 1642. Il épousa, par contrat du 19 Février 1612, *Gabrielle de Pontevès*, fille de *Gaspard*, Comte de Car-

ces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & de *Léonore de Lettes des Prez de Montpezat*. Il laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH, mort sans alliance ;
3. LOUIS, Seigneur de Bayard, Chevalier de Malte ;
4. LOUIS-MARIE-ARMAND, Abbé de la Rue, de St.-Vincent de Senlis & de Ste.-Sauve, Prieur de St.-Éloi de Rouen & de Carces, Chanoine, Comte de Lyon, & premier Aumônier de la Reine, qui fut sacré Evêque, Duc de Langres, le 30 Novembre 1671, prêta serment de fidélité au Roi, le lendemain, & mourut le 21 Novembre 1695 ;
5. MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Gaspard de Forbin-Janson*, Marquis de Manes ; 2<sup>o</sup> à *Roflaing d'Ancezone*, Marquis du Thor & de Caderouffe, au Comté Venaissin ; & 3<sup>o</sup> à *François Forbin de la Barben*, Seigneur de la Marthe, Capitaine-Lieutenant des Cheval-Légers du Duc de Guise ;
6. ÉLÉONORE, morte sans alliance ;
7. ANNE, Abbesse d'Annonay en Vivarais ;
8. GABRIELLE-RENÉE, Abbesse de Ste.-Colombe de Vienne, morte en Décembre 1697 ;
9. ANNE-SUSANNE, Religieuse à Ste.-Colombe, & depuis Abbesse de Nonenque, au diocèse de Vabres, en 1650, morte en 1694 ;
10. Et THÉRÈSE, Religieuse Carmélite à Aix.

XX. FRANÇOIS DE SIMIANE, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Baron de Cafeneuve, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, Capitaine de la Compagnie Écossaise de la Garde du Roi, dont il donna sa démission en 1642, Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, hérita du Comté de Carces & des autres biens de *Jean de Pontevès*, son oncle maternel, Grand Seigneur de Provence. Il épousa *Anne d'Escoubleau*, fille de *Pierre*, Marquis de Sourdis-la-Chapelle, & d'*Antoinette de Bretagne d'Avagour*. Ils moururent l'un & l'autre en 1681, & laissèrent plusieurs enfants, savoir :

1. PIERRE-GABRIEL, Comte de Carces, Enseigne de la Garde Écossaise, qui se trouva à la bataille de Senef en 1674 ; & à celle de Cassel, le 11 Avril 1677, où il reçut 5 blessures, dont il mourut à Ypres entre les mains des ennemis, âgé de 22 ans ;
2. JACQUES, Seigneur de Bayard, Chanoine, Comte de Lyon, & depuis Comte de Carces, & Marquis de Simiane, Gordes, après

la mort de son frère, marié en 1682, à N... DE SIMIANE, fille d'EDME-CLAUDE, Comte de Montcha, & d'Anne-Claudine de Ligniville, dont il n'eut point d'enfants ;

3. ANNE-THÉRÈSE, héritière de cette branche, qui épousa, le 21 Mars 1682, FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME DE SIMIANE, Comte de Montcha ; & 2<sup>e</sup> Charles Pot, Marquis de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France, mort le 1<sup>er</sup> Juillet 1705, & elle vers 1740 ;
4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, LOUISE-ANGÉLIQUE, JEANNE-ÉLÉONORE, & ANNE-GABRIELLE, Religieuses.

#### BRANCHE

des Marquis de PIANEZZE, éteinte.

XVIII. CHARLES DE SIMIANE (quatrième fils de BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Gordes, &c., & de Guionne ou Guigoune Allemand), fut Seigneur d'Albigny, du Bulli, de Montroman & de Cabanes, Marquis de Roat, & de Maret, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Capitaine-Général de la Cavalerie de Savoie, Lieutenant-Général des États du Duc de ce nom, au-delà des Monts, & Lieutenant-Général des Armées de ce Prince ; il passa au service du Duc de Savoie, qui l'avait demandé, & le servit avec honneur. Il épousa, par contrat du 26 Février 1607, *Mathilde*, légitimée de Savoie, Marquise de Pianezze, qui fut, depuis son mariage, Surintendante de la Maison de Christine de France, Duchesse de Savoie, & mourut à Suse, à la suite de cette Princesse, en 1649. Elle étoit fille naturelle d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, & de Béatrix de Langusque, Marquise de Pianezze ; de cette alliance naquit, après la mort de son père, un fils unique, nommé

XIX. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT-HYACINTHE DE SIMIANE, Marquis de Pianezze, de Montfiat, de Roat, &c., Chevalier de l'Annonciade, Grand Chambellan du Duc de Savoie, Général de l'Infanterie de ce Prince, & son Lieutenant-Général en Piémont. Il servit les Ducs Victor-Amédée, François-Hyacinthe, & enfin Charles-Emmanuel II, pendant la minorité duquel il fit les fonctions de premier Ministre. Il avoit épousé, en 1631, *Jeanne d'Arborio*, fille de Charles-Antoine-Mercurin, Marquis d'Arborio-Gattinara, & de *Virginie de Langusque*, dont il eut :

Tome XVIII.

1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-AURICE, mort en 1645 ;
2. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT, qui fût ;
3. IRÈNE, mariée à Charles-Louis de St.-Martin d'Aglié, Marquis de St.-Damien, Chevalier de l'Annonciade ;
4. FRANÇOISE-MARIE, qui épousa, 1<sup>o</sup> Louis de Valpergue, Comte de Mazin, Maître de Camp d'Infanterie ; & 2<sup>o</sup> Louis Ferrero de Fiesque, Prince de Masserano, Marquis de Crèvecœur, &c. ;
5. Et MATHILDE, mariée, le 26 Février 1661, à Louis-Félix de Wille-Cardé, Seigneur de Fleuri, Marquis de St.-Trivier, &c.

XX. CHARLES-EMMANUEL-PHILBERT DE SIMIANE, Marquis de Livourne, & puis de Pianezze, Maître de Camp d'Infanterie & de Cavalerie en Savoie, Chevalier de l'Annonciade, marié, par traité du 23 Octobre 1659, à Marie-Hippolyte Grimaldi, née en 1644, morte le 8 Octobre 1694. Elle étoit sœur de Louis, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & fille d'Hercule, Marquis de Baux, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara en Espagne, & d'Aurélien Spinola. De cette alliance naquirent :

1. GAÉTAN-ÉLZÉAR-BERTRAND, mort sans alliance en 1666 ;
2. N... DE SIMIANE, Marquis de Montafia, né en 1608, reçu au Collège des Jésuites à Paris en 1687 ;
3. Et N... DE SIMIANE, marié à Gênes, à N...

#### BRANCHE

des Comtes de MONTCHA, en Forez, éteinte.

XVII. GASPARD DE SIMIANE (huitième fils de BERTRAND-RAMBAULD, Baron de Gordes & de Caseneuve, & de Perette de Pontevès), fut Seigneur d'Eveaunes, & d'Ollioules, en Provence, nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1576, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1598 ; il fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Moncontour sous les yeux du Roi de Navarre, qui en fit prendre soin, & eut de grands égards pour lui dans sa prison. Il avoit épousé, par contrat du 8 Octobre 1576, *Catherine Mitte*, fille de Jean, Seigneur de Chevrières. Suivant son testament du 12 Juin 1603, il eut pour enfants :

1. BERTRAND, qui fuit ;

2. JACQUES, Seigneur d'Eveaunes, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises, en 1632, puis Gouverneur de Valence en Dauphiné & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort sans alliance;
3. LAURENT, Prieur de St-Rambert en Forez, Archidiacre & Comte de Lyon. Il vivoit encore en 1630;
4. SÉBASTIEN, Seigneur de Jaunage;
5. GABRIEL, Seigneur de St-Nazaire, mort sans alliance;
6. CHARLOTTE, mariée, en 1598, à *Claude-Antoine de Vichi*, Seigneur de Champrond;
7. JEANNE, Religieuse à Ste-Colombe de Vienne;
8. LAURENCE, Religieuse à Marfèille;
9. CATHERINE, morte sans alliance;
10. Et GASPARD, Religieuse à Marigny, morte Pricure de Legnieu en Forez.

XVIII. BERTRAND DE SIMIANE, Comte de Montcha, en Forez, Seigneur de Jaunage & de la Rochegiros, après la mort d'AIMAR DE SIMIANE, son oncle. Il étoit Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, en 1630. Il épousa *Louise de Malain*, fille d'Edme, Baron de Luze, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & d'Angélique de Malain de Miferi, dont :

1. EDMÉ, Seigneur de Jaunage, mort garçon;
2. EDMÉ-CLAUDE, qui suit;
3. ANTOINE-FRANÇOIS, Chanoine, Comte de Lyon;
4. MARIE, seconde femme de Louis, Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi, &c.;
5. MARIE-ANGÉLIQUE, Religieuse à Ste-Colombe de Vienne;
6. & 7. FRANÇOISE & MADELEINE, Religieuses Urfulines à Lyon.

XIX. EDMÉ-CLAUDE DE SIMIANE, Comte de Montcha, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Gouverneur de Valence, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, fait prisonnier à la bataille de Rocroy, où il commandoit la Gendarmerie, en 1642. Il épousa, au mois de Mars 1649, *Claudine-Renée de Ligniville*, morte le 15 Décembre 1715, fille unique & héritière de *Ferry IV*° du nom, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Tantonville, &c., & de *Marie de Choiseul*; de cette alliance naquirent 12 enfants, suivant le P. Columbi, mais on n'en connoît que 3, savoir :

1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME, qui suit;
2. N... DE SIMIANE, mariée, en 1682, à JACQUES DE SIMIANE, Marquis de Gordes;
3. Et ANNE-MARIE-FRANÇOISE, reçue Chanoinesse, Comtesse de Remiremont en 1681, nommée à l'Abbaye de Chanoinesse féculières de Bouxières en Lorraine, au mois de Septembre 1686.

XX. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME DE SIMIANE, Comte de Montcha, Gouverneur de Valence & Sénéchal du Valentinois, épousa, par contrat du 21 Mars 1682, ANNE-THÉRÈSE DE SIMIANE, fille de FRANÇOIS, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Anne d'Escoubleau de Sourdis; leurs enfants furent :

1. ANNE-MARIE-THÉRÈSE, Chanoinesse à Bouxières, morte en Avril 1721;
2. Et ANNE-MARIE-CHRISTINE, morte le 8 Août 1722, dans sa 39<sup>e</sup> année; mariée le 16 Mai 1720 à *Emmanuel-Théodose de la Tour*, Duc de Bouillon & d'Albret, Pair & Grand Chambellan de France, &c. Il ne laissa qu'une fille, qui a été la première femme du Prince de Rohan-Soubise.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHATEAUNEUF, au Comté Venaisin, éteinte.

XII. BÉRENGER DE SIMIANE (troisième fils de GUIRAN, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Marfèille d'Eveaunes*), eut par le testament de son père, les Seigneuries de Châteauneuf, de Jonqueirettes & de Caumont, au Comté Venaisin, &c., servit en Provence, & dans le royaume de Naples, pour Louis d'Anjou, II<sup>e</sup> du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, contre Charles de Duras. Il se distingua en plusieurs rencontres à la tête de 200 Lances, sous le Comte Amédée de Savoie, & sous les autres Généraux du Roi Louis, dans la Calabre & dans la Pouille, en 1383, & se signala surtout au combat que ce Prince gagna près de la ville de Barri dans la Pouille. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Béatrix de Ville-neuve*, fille de *Giraud*, Seigneur de Vence; & 2<sup>o</sup> *Mabile de Sabran*, de la branche des Seigneurs de Robion, au Comté Venaisin; il fit deux testaments, un le 5 décembre 1396, & l'autre le 17 Juillet 1420. Il eut du premier lit :

1. BERTRAND-RAMBAULD, mort sans alliance;

2. MARIE, qui épousa *Jean Maftin*, Seigneur de la Merlée, &c.

Et du second lit :

3. REFORCIAT, mort au service du Roi LOUIS III, dans le Royaume de Naples ;
4. LOUIS, qui fuit ;
5. PIERRE, Prieur de l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles ;
6. Et DAUPHINE, dont on ignore la destinée.

XIII. LOUIS DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, la Coste, Caumont, &c., épousa, en 1424, *Louise de Pontevès*, fille d'*Elzéar*, Seigneur de Châteauneuf ; ses enfants furent :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. BARTHÉLEMY, auteur de la branche des Seigneurs de la Coste, rapportée ci-après ;
3. LÉONARDE, mariée à *Boniface de Castellane* ;
4. GUILLEMETTE, mariée à *Afodge de Burgondion*, Co-Seigneur d'Agout, &c.

XIV. ÉTIENNE DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, &c., épousa, 1<sup>o</sup> *Dauphine Pellegri*, dont il n'eut point d'enfants ; 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Avril 1468, *Marguerite de Castellane* ; & 3<sup>o</sup> en 1471, *Colette d'Ancezone*, fille d'*Antoine*, & de *Louise de Falcos de la Blache*. Il eut pour enfants de cette dernière femme :

1. FRÉDÉRIC, tué à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1494, servant en qualité d'hommes d'armes dans la Compagnie du Sire de la Trémouille ;
2. MELCHIOR, qui fuit ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre de la Baume*, Seigneur de Suze.

XV. MELCHIOR OU MELCHION DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, servit avec son frère dans les guerres d'Italie. Il épousa, par contrat du 6 Mars 1500, *Louise Odoard*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Barcelonne, &c., & de *Jeanne d'Anthon*, dont il eut :

1. JANSSON, qui fuit ;
2. Et LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Truchenu*, rapportée après celle-ci.

XVI. JANSSON DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, épousa *Geneviève Odoard*, de la même Famille que sa mère, dont il eut un fils unique, JOACHIM, qu'il fit héritier par son testament du 25 Juin 1555.

XVII. JOACHIM DE SIMIANE, Seigneur de Châteauneuf, servit parmi les volontaires du

Comté Venaissin, au Siège de Menerbe, & mourut en 1605. Il épousa *Viçoire Grimaldi*, fille d'*Honoré*, Baron de Bucil, Chevalier de l'Annonciade, & Gouverneur de Nice, & de *Julie Picamiglia* ; il laissa :

1. ANNE, Dame de Châteauneuf, mariée à FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, à Avignon ;
2. ISABELLE, mariée à *Jacques des Alrics de Cornillan*, Seigneur du Rouffet, &c.
3. Et DIANE, mariée à *Jean-Baptiste de Forbin*, Seigneur de la Roque, & Président du Parlement d'Aix.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TRUCHENU, au Comté Venaissin, éteinte.

XVI. LOUIS DE SIMIANE, Seigneur de Vers, de Cederon & de Cairane en Provence, & au Comté Venaissin (second fils de MELCHIOR, Seigneur de Châteauneuf, & de *Louise Odoard*), servit en qualité de Capitaine de Vaisseau, à la bataille de Lépante en 1571, après avoir commandé dans les guerres du Comtat une Compagnie de 200 hommes de pied, à la défense de Vauréas, &c., par ordre du Cardinal Georges d'Armagnac, co-Légat d'Avignon en 1567, &c. Il épousa, par contrat du 11 Mars 1567, *Françoise de Guilhens*, fille de *Jean*, Seigneur de Puy-Laval, & de *Claire de Gaignon*, de la ville d'Avignon, dont il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. BASTISTINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Georges de Vassadel*, Seigneur de Vaqueiras, au Comté Venaissin, à Carpentras ; & 2<sup>o</sup> à *Antoine d'Urre*, Seigneur du Puy-St.-Martin en Dauphiné.

XVII. ANTOINE DE SIMIANE, Seigneur de Cederon & de Cairane, servit avec une Compagnie de Cheval-Légers dans les troupes du Roi, sous les Sieurs de la Valette & de Leidiguières. Il transigea à Rome, devant un Auditeur de Rote, sur les biens de sa Maison, le 8 Juin 1615, tant pour ses enfants que pour FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, son cousin. Il rappela dans cet acte sa descendance depuis son trisaïeul. Il épousa, par contrat du 27 Avril 1587, *Lucrece de Claret*, fille & héritière de *Louis*, Seigneur de Truchenu, d'Eparron, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes

d'armes de ses Ordonnances, & de *Jeanne de Tholon*, Dame de Vinfobre, la première femme. Il en eut :

1. LODIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, tué à l'assaut de St-Paul de Lamiate, sous les ordres du Maréchal de Thémines, au mois de Juillet 1625 ;
3. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Molans*, rapportée ci-après ;
4. MARGUERITE, Dame de Cairane, au Diocèse de Vaifon, qui époufa *Jean de Cambis*, Seigneur d'Orfan, à Avignon ;
5. Et BLANCHE, Religieuse Urfuline avant 1615.

XVIII. LOUIS DE SIMIANE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Truchenu, de Cederon, de Chalencçon, &c., obtint l'érection de sa terre d'Esparron, en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1651. Il époufa, le 23 Octobre 1654, *Louise de Monteynard*, fille & héritière de *Charles*, dit *Allemand*, Seigneur de Monteynard, &c., dont il eut :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Jacques Coffe*, Comte de Charmes, Président du Parlement de Grenoble, dont elle étoit veuve en 1630 ;
3. Et ISABELLE, Religieuse.

XIX. CHARLES-LOUIS DE SIMIANE, Marquis d'Esparron, Seigneur de Truchenu, appelé le *Marquis de Simiane*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment Cardinal, & mourut en 1684. Il avoit époufé, par contrat passé à Paris, le 24 Septembre 1659, *Madeleine Hay*, fille de *Paul*, Seigneur de Coeslen & du Châtelet, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Françoise Fouquet de Chalais*, dont il laissa :

1. LODIS, qui fuit
2. FRANÇOIS, Marquis d'Esparron, Baron de Chalencçon, d'Arnayon, Seigneur de Truchenu, &c., né à Vauréas, le 28 Octobre 1674. Il avoit eu, dans sa jeunesse, une Enseigne de Vaisseau, qu'il quitta en 1696, pour entrer au service de terre, & fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi. Il obtint depuis une Compagnie de Grenadiers, dans le premier Bataillon d'un Régiment Wallon sous le Prince de Nassau, par Commission du 7 Février 1702, & fut nommé Maître de Camp d'un Régiment Wallon d'Infanterie, le 20 Mai 1705. Il fut dangereusement blessé & fait prisonnier à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, & ne fut échangé qu'à la paix. Après

la mort de son frère, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, lui donna une charge de premier Gentilhomme de sa Chambre, par ses Lettres du 17 Mai 1718. Il fut nommé Brigadier d'Infanterie le 1<sup>er</sup> Février 1719, & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, & mourut à Piéry, près d'Épernay, en Champagne, le 1<sup>er</sup> Décembre 1734, sans avoir été marié ;

3. MARIE-ANNE, morte en Février 1704, qui époufa, le 2 Juin 1678, *Jacques Béranger*, Comte du Gua & de Charmes, Maréchal de Camp ;
4. FRANÇOISE, morte sans alliance ;
5. Et LOUISE-MARIE, Abbesse de St-Avit, près Châteaudun, au Diocèse de Chartres, par brevet de 1719.

XX. LOUIS DE SIMIANE, III<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Esparron, Baron de Chalencçon, &c., connu sous le nom de *Marquis de Simiane*, fut Lieutenant des Gendarmes Écossais de la Garde du Roi, l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume & Lieutenant au Gouvernement de Provence, par Lettres du mois d'Octobre 1715, & mourut à Paris, le 23 Février 1718, à 47 ans. Il époufa *Pauline de Castellane-Adhémar*, Dame de compagnie de Madame la Duchesse d'Orléans, & fille de *François*, dit *Adhémar de Monteil*, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, & de *Françoise-Marguerite de Sévigné*, sa troisième femme. La Marquise de Simiane mourut à Aix, regrettée pour sa piété solide & exemplaire, le 3 Juillet 1737. Ils laissèrent :

1. ANNE, Religieuse Bénédictine au Calvaire du Marais, à Paris, en 1720 ;
2. SOPHIE, mariée, en Juin 1723, à *Alexandre-Gaspard de Villeneuve*, Marquis de Vence ;
3. Et JULIE, Dame de la Garde-Adhémar, qui époufa *Jean-Baptiste de Castellane*, de la branche des Seigneurs d'Esparron, Officier des Gardes-du-Corps, & depuis Maréchal-Général des Logis de la Gendarmerie en 1743.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MOLANS, devenus Marquis d'ESPARRON, au Comté Venaisfin.

XVIII. CHARLES DE SIMIANE, Sieur d'Esparron (troisième fils d'ANTOINE, Seigneur de Cederon & de Cairane, & de *Lucrèce de*

*Claret*, Damede Truchenu d'Esparron, &c), fut Colonel des vieilles Bandes du Duc de Savoie, fous le Marquis de Pianezze, son parent. Il produisit les titres justificatifs de son extraction à l'âge de 55 ans, devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, Commissaire du Conseil, pour la recherche de la Noblesse, le 25 Juin 1668, & épousa *Marthe de Calignon*, veuve de *Jean d'Urre*, co-Seigneur de Molans, en Dauphiné, frontière du Comté Venaissin, & fille d'*Alexandre*, Seigneur de Peyrins, & d'*Isabelle Rouffet de la Martrère*, dont il eut les enfants suivants, en faveur desquels il fit son testament en 1668 :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Sault, Infanterie, mort sans alliance ;
3. & 4. LOUIS & CLAUDE, Capucins, qui moururent à Avignon, au service des pestiférés, en 1721, dans un âge avancé ;
5. MARIE, qui épousa, par contrat du 17 Janvier 1676, *Alexandre de Veri de Rainoard*, d'une famille venue de Florence, établie à Seguret, dans le Comté Venaissin ;
6. Et MARTHE, Religieuse.

XIX. CHARLES DE SIMIANE, II<sup>e</sup> du nom, Sieur d'Esparron, habitant au Bourg de Caromb, au diocèse & près de Carpentras, mort en 1687, avoit épousé, en 1675, *Jeanne-Françoise de Camaret*, fille & héritière de *Jean-Antoine*, & de *Françoise Vendran*. Il laissa :

1. CLAUDE-IGNACE-JOSEPH, sacré Evêque de St-Paul-Trois-Châteaux, le 20 Août 1717, dont il donna sa démission, en 1743, & pourvu de l'Abbaye de St-Pierre-sur-Dive, où il résida ordinairement ;
2. ALEXIS-ELZÉAR, qui fuit ;
3. ANNE-MARTHE, qui épousa, en 1703, *Jacques de la Tour-Gouvernet*, Seigneur de Bellecombe & de Terrendal ;
4. & 5. MARIE-ANNE & MADELEINE, Religieuses Ursulines à Caromb ;
6. Et DAUPHINE, Religieuse du même Ordre à Montélimart.

XX. ALEXIS-ELZÉAR DE SIMIANE, Seigneur de Molans, de Montauban, & d'Arpahon, appelé Comte de Molans, épousa 1<sup>o</sup> N... *Faure de Vieux*, Dame de la Motte-Chalencçon, & en partie de Montauban & d'Arpahon en Dauphiné, fille & héritière de *Charles*, dit de *Vieux*, Seigneur de la Motte,

*Mermande*, &c., & de N... *Pingré* ; & 2<sup>o</sup> le 12 Juillet 1705, *Catherine Sabbatier*, fille aînée d'*Antoine* Seigneur de Bavene, & de *Catherine Grégoire de la Gache*, dé la ville de Vauréas. Il eut du premier lit :

Une fille, morte jeune.

Et du second :

1. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH, qui fuit ;
2. BALTHASAR, Capitaine d'Infanterie, au Régiment Royal des Vaisseaux ;
3. LOUIS-JOSEPH, mort jeune ;
4. ALEXIS, Capitaine au Régiment de Conti ;
5. 6. 7. 8. 9. MARIE-ANNE, DAUPHINE, CATHERINE, PAULINE & LOUISE.

XXI. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH DE SIMIANE, héritier de FRANÇOIS DE SIMIANE, mort Chevalier des Ordres du Roi, le 1<sup>er</sup> Décembre 1734, & par là Marquis d'Esparron, Baron de Chalencçon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume de Tranlit, Seigneur de Truchenu, &c., a servi en qualité d'Aide de Camp de Louis de Bourbon, Comte de Clermont en Allemagne, où il fit les campagnes de 173... Il épousa, 1<sup>o</sup> au mois de Mai 1736, *Anne-Marie Turpin de Criffé de Sanzay*, Dame d'Autry-la-Ville, en Gâtinois, morte Dame d'Honneur de Madame la Duchesse de Chartres à Vauréas, dans le Comté Venaissin, le 1<sup>er</sup> Février 1748, des suites de ses premières couches ; elle étoit fille de *Lancelot*, Comte de Sanzay, Chevalier de St-Louis & Brigadier d'Infanterie, & de *Marie-Claude-Geneviève de Cherièrre d'Egligny*, dont il ne lui resta pas d'enfants. Il a épousé 2<sup>o</sup> *Marie-Louise de Saint-Quentin*, Comtesse de Blet, dont il a eu :

1. CHARLES-ALEXANDRE, Comte de Simiane, Maître de Camp en second au Régiment de Beauvoisis, aujourd'hui Chef du nom & armes de la maison de SIMIANE ;
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne ;
3. Et Mademoiselle DE SIMIANE, mariée à M. *Malon de Bercy*.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE LA COSTE, à Avignon, descendue des Seigneurs de CHATEAUNEUF, éteinte.

XIV. BARTHÉLEMY DE SIMIANE (deuxième

fils de Louis, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Châteauneuf, au Comté Venaissin, & de *Louise de Pontevès*, eut de son père, la terre de la Coste, en Provence, & les biens qu'il possédoit à St-Savornin, au Comtat, par son testament de 1461. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 17 Février 1484, *Madeleine de Ville-neuve*, fille de *Roflaing*, Seigneur de Beauvoisin, au diocèse de Nîmes; & 2<sup>o</sup> *Marie-Vincente d'Orléans*, fille d'*Alain*, Seigneur de Bédouin, au diocèse de Carpentras, & de *Catherine de Vaffadel*, dont il eut plusieurs enfants, mentionnés dans son testament du 16 Février 1479. Il eut du premier lit :

1. BALTHASAR, qui suit ;
2. CHRISTOPHE, mort à Rome sans postérité ;
3. MARGUERITE, femme d'*Ange de Pontevès*, Seigneur de Buoux, au diocèse d'Apt ;
4. JEANNE, mariée à *Dominique Marin d'Azan*.

Et du second lit :

5. Un fils, mort en bas âge ;
6. CATHERINE, mariée à *Jean d'Effures* ;
7. JEANNE, mariée à *François-Elzéar d'Effures*, frère du précédent ;
8. & 9. Et deux autres filles, dont on ignore la destinée.

XV. BALTHASAR DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, au diocèse d'Apt, épousa, le 12 Novembre 1514, ANNE DE SIMIANE, fille aînée de GUIRAN, Baron de Cafeneuve & de Gordes, & de *Marguerite Forbin de la Barbent*. Il fit deux testaments, un le 1<sup>er</sup> Octobre 1552, & l'autre le 12 Mars 1554, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARC, reçu Chevalier de Malte, en 1555, tué à la Coste, par les Calvinistes, étant Commandeur de Gap ;
3. PIERRE, reçu Chevalier de Malte, avec son frère en 1555 ;
4. CLAUDE, tige de la branche des Marquis de SIMIANE-LÈS-AIX, rapportée ci-après.
5. CHARLES, reçu Chevalier de St-Jean de Jérusalem en 1555, qui mourut en esclavage chez les Turcs ;
6. JEAN, Protonotaire Apostolique, & Religieux de Saint-Benoît ;
7. BALTHASAR, reçu Chevalier avec ses frères ;
8. MARGUERITE, mariée à *Melchior de Vintimille*, Seigneur du Levant ;
9. BLANCHE, mariée à *Laurent de Châteauneuf*, Seigneur de Molèges en Provence ;

10. ELÉONORE, Bénédictine à la Celle, près de Brignolles ;
11. HONORÉE, Bernardine à l'Abbaye d'Hyères, au diocèse de Toulon ;
12. Et 13. LOUISE & GABRIELLE, Religieuses.

XVI. FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre & Gouverneur des Isles de Marfeille en 1540, épousa *Claire de Guérin*, fille de *François*, de la ville d'Apt, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Marceline de Rochas d'Aiglun*, dont il eut plusieurs enfants, qu'il énonça dans son testament du 20 Octobre 1587, qui furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PIERRE, qui forma la branche des Seigneurs de *Moirenc* en Dauphiné, rapportée en son rang ;
3. JEAN-BAPTISTE, tige de la branche des Seigneurs de *Montbivos*, dans la même Province, rapportée ci-après ;
4. & 5. BERTRAND & PHILIBERT ou GILBERT, reçus Chevalier de Malte en 1563 & 1567 ;
6. PAUL, mort à Poitiers d'un coup d'arquebuse qu'il avoit reçu au service du Roi, au siège de Châtellerauld, au mois de Septembre 1569 ;
7. FRANÇOISE, qui épousa *Gaspard d'Autric*, dit de *Vintimille*, Seigneur des Beaumettes, au diocèse d'Apt ;
8. HONORÉE, mariée, en 1572, à *Artus Prunier*, Seigneur de St-André & de Virieu, premier Président au Parlement de Grenoble ;
9. SUSANNE, Religieuse à Avignon ;
10. Et CLAIRE, morte sans alliance.

XVII. CLAUDE DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Isles de Marfeille, après son père, premier Consul d'Aix, & Syndic de la Noblesse de Provence, en 1599, qui épousa *Marguerite d'Autric*, tige de *Gaspard*, dont il est parlé ci-dessus, & fille d'*Elzéar*, Seigneur des Beaumettes, & de *Louise de Vintimille*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ARTUS, mort sans postérité ;
3. BERTRAND, Moine, à l'Abbaye de St-Victor de Marfeille, & Prieur de Bonicuil, au Comté Venaissin ;
4. PERRETTE, mariée à *Georges de Baroncellis*, Seigneur de Javon, à Avignon ;



5. Et ANNE, mariée avec *François de Demandols*, Seigneur de Trigance, en Provence.

XVIII. FRANÇOIS DE SIMIANE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Coste, transigea, le 8 Juin 1615, avec ANTOINE DE SIMIANE, Seigneur de Céderon, cousin de sa femme, ANNE DE SIMIANE, Dame de Châteauneuf, fille aînée de JOACHIM, & de *Viôire Grimaldi de Bueil*, dont il eut :

1. JOACHIM, qui fuit ;
2. GASPARD, Abbé régulier d'Auxy, Prieur de St-Marcel de Bonieux, Grand Vicair de Cluny, & Recteur du Collège de St-Martial d'Avignon ;
3. JÉRÔME, Chevalier de Malte en 1631, mort à Rome ;
4. JEAN-BAPTISTE, mort sans alliance ;
5. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631 ;
6. OCTAVIEN, mort sans alliance après 1680 ;
7. DIANE, Dame de la Coste, mariée à *Jean-Baptiste de Sade*, Co-Seigneur de Mazan, &c. ;
8. 9. & 10. VICTOIRE, LOUISE & MARGUERITE, Religieuses.

XIX. JOACHIM DE SIMIANE, Seigneur de la Coste & de Châteauneuf, né en 1701, marié à *Gabrielle de Brancas*, fille de *Simon*, Seigneur de Villosic, & de *Garcie Nourri*, de la ville d'Avignon, dont est issue une fille, nommée

ISABELLE, mariée à *Dominique Balbes de Berton*, Marquis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfants ; & par là les biens de cette branche passèrent dans la maison de Sade.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MOIRENC, en Dauphiné, sortie des Seigneurs de la COSTE.*

XVII. PIERRE DE SIMIANE (deuxième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coste, & de *Claire de Guérin*) s'établit dans le Bourg de Moirenc, à trois lieues de Grenoble, à l'occasion de son mariage, le 13 Avril 1582, avec *Marie Baronat*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moirenc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Blanche du Puy de Montbrun*, dont il eut :

1. ENNEMOND, mort en bas âge ;

2. HENRI, Chevalier de Malte, mort à la guerre, en Piémont, en 1618 ;
3. GASPARD, qui fuit ;
4. Et FRANÇOISE, mariée au Seigneur de *Réan*, Gentilhomme Savoyard.

XVIII. GASPARD DE SIMIANE, Co-Seigneur du Bourg de Moirenc, Maréchal de Bataille & Aide de Camp des armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, Capitaine d'une compagnie de Cheval-Légers & Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, produisit ses titres, sous ses qualités devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, & Commissaire pour la recherche de la Noblesse le 25 Novembre 1667, étant alors dans sa 79<sup>e</sup> année. Il avoit époué, par contrat du 27 Novembre 1617, passé devant *Fleuri*, Notaire à Quintenas, près d'Annonay, *Louise*, fille de *Charles* Seigneur du *Péloux*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ALPHONSE, qui fuit ;
2. LOUISE, qui épousa *Geoffroi Sallemart*, Seigneur de Reiffins & de Montfort ;
3. Et FRANÇOISE-MARIE, Religieuse Ursuline à Moirenc.

XIX. FRANÇOIS-ALPHONSE DE SIMIANE, Seigneur de Moirenc, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, après son père, épousa, le 6 Avril 1665, *Claudine Fromenton*, fille de *Claude*, Seigneur de Bresson, & de *Louise d'Arvillars*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. N... DE SIMIANE, Chevalier de Moirenc ;
3. Une fille, mariée, en 1698, à N... *Baronat*, Seigneur de Polemieu, Conseiller au Parlement de Grenoble ;
4. Et une autre fille.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DE SIMIANE est Seigneur de Moirenc, &c.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MONTBIVOS, à Grenoble, issue des Seigneurs de LA COSTE.*

XVII. JEAN-BAPTISTE DE SIMIANE (troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Coste, & de *Claire de Guérin*) fut Seigneur de la Maison-Forte de Montbivós, & Conseiller au Parlement de Dauphiné. Il épousa *Marie de Portes*, fille de *Guillaume*, Président au même Parlement, & de *Bonne d'Ara-*

gon, dont il eut les enfants suivants, en faveur desquels il fit son testament le 16 Novembre 1618 :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. LOUIS, Abbé de la Grâce, au diocèse de Carcassonne, Prieur de St-Michel-de-Connex, Chanoine & Grand-Vicaire de Grenoble, né en 1593 ; il vivoit en 1633 ;
3. ABEL, Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, marié, par contrat du 19 Octobre 1632, à *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Pifançon, & d'*Anne Bailli*, dont il eut : *JEAN*, Chanoine de Grenoble, & Prieur de la Garde, en 1680 ; *ABEL*, mort jeune, à Paris ; & *LOUIS*, Seigneur de la Garde, du Mas & de la Maison-Fortede Maulcune, du chef de sa femme, qui fut élevé Page du Roi ; il fut ensuite Capitaine dans le Régiment de Sault, & résidoit dans la ville de Crest en Dauphiné, lorsqu'il prouva sa Noblesse devant l'Intendant de cette province en 1667. Il quitta le service, & fut pourvu, en 1671, d'un office de Président en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épousa *Modeléine le Blanc de Chapeuil*, fille & héritière de *Louis*, & de *Catherine Picon*.
4. Et *LOUISE*, mariée à *Ennemond Fuslier*, Seigneur de la Rochette, Conseiller au Parlement de Grenoble.

XVIII. CLAUDE DE SIMIANE, Seigneur de Montbivos, Président au Parlement de Grenoble, commanda pendant quelques années en Dauphiné, & épousa, par contrat du 15 Septembre 1621, *Louise Faure*, fille de *François*, Seigneur de la Rivière & de Tencien, Président au même Parlement, & de *Justine Dalphas*, dont il eut une nombreuse postérité, suivant son testament du 29 Mars 1652, savoir :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ALPHONSE, Abbé de St-Chignan & de St-Firmin, mort à Paris en 1681 ;
3. LAURENCE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur d'Artaudière & de St-Latier ;
4. CLAUDINE, mariée à *Ennemond du Vache*, Seigneur de Vailieu, & Conseiller au Parlement de Grenoble ;
5. JUSTINE, qui épousa, avant 1670, *Alexandre Bérard*, Seigneur d'Ylins, &c., Maître des Comptes à Grenoble ;
6. 7. 8. 9. 10. 11. ENNEMONDE, FRANÇOISE, ANNE, MADELEINE, MARGUERITE, autre

MARGUERITE, Religieuses dans différents Couvents de Grenoble ;

12. Et *LOUISE*, morte jeune.

XIX. FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de Montbivos, Conseiller, puis Président au Parlement de Grenoble, présenta ses titres, lors de la recherche de la Noblesse, devant l'Intendant du Dauphiné, le 22 Novembre 1667. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne Audeyer*, fille de *Jean*, Président au même Parlement, & de *Françoise de Basemont*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Anne Pourroy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vauferre, Maître des Comptes à Grenoble, & de *Catherine Dorgeoife de la Tivolière*. Elle fut nommée Gouvernante des Filles d'Honneur de Madame, vers 1695, & mourut le 12 Janvier 1708, laissant :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui fut ;
2. ALPHONSE-FRANÇOIS, Abbé de Marcillac, en 1721, Maître de l'Oratoire de Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume ;
3. ANTOINE-FRANÇOIS, tige d'une branche rapportée après celle-ci ;
4. Et *MARIE-FRANÇOISE*, élevée Fille d'Honneur de Madame, mariée, le 15 Avril 1704, à *Gaspard Vidaut de la Tour*, Procureur Général au Parlement de Grenoble.

XX. NICOLAS-FRANÇOIS DE SIMIANE, dit le *Comte de Simiane*, premier Écuyer de Madame, & depuis Chevalier d'Honneur de S. A. R. au mois de Mars 1720, avoit obtenu, en 1720, un régiment de Cavalerie. Il fut nommé Brigadier des armées du Roi en 1706, & Maréchal de Camp en 1718. Il épousa *Suzanne Guihou*, fille de *Bernard*, Ingénieur des armées du Roi, au Havre-de-Grâce, & de *Barbe Collet*, dont il a une fille unique, nommée.

XXI. MARIE-FRANÇOISE-SUSANNE-PAULINE DE SIMIANE, mariée, le 26 Juillet 1735, à *Jacques Bernard Durey*, Seigneur de Noinville & de Prelle, &c., ci-devant Président au Grand-Conseil, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE LA CHASSAGNE,  
DE MIREMONT, &c.

XX. ANTOINE-FRANÇOIS DE SIMIANE (troisième fils de FRANÇOIS, & de *Marie Pourroy*),

fut Chevalier de St-Louis & de St-Lazare, Mestre de Camp de Cavalerie, Lieutenant de Roi de la province de Saintonge. Il épousa, en 1710, *Marie de Laire de la Tour-Goyon*, & testa en 1738. Il eut pour fils :

1. N... - FRANÇOIS-ALEXIS-AUGUSTIN, Lieutenant au Régiment de Vivarais, tué au siège du fort de Kehlen 1740;
2. ALPHONSE-FRANÇOIS, Garde du Pavillon, noyé le 2 Février, sur la Frégate le Carcajou ;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR, qui fut.

XXI. FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR DE SIMIANE, Marquis de Simiane, Lieutenant pour le Roi de la Province de Saintonge, Seigneur Marquis de Miremont, d'Urfé, St-Martin-Auzon, de la Chaffagne, &c., a servi 4 ans dans les Mousquetaires, 8 ans Capitaine de Cavalerie, & 12 ans Officier de Gendarmerie. Il a épousé, en 1748, *Marie-Etther-Émilie de Severyrac*, de laquelle il a eu plusieurs enfants, dont un seul vivant, nommé

XXII. CHARLES-FRANÇOIS DE SIMIANE, Comte de Simiane, Lieutenant pour le Roi en la Province de Saintonge, Seigneur, Marquis de Miremont, &c., qui a servi dans les Gendarmes de la Garde, & 4 ans dans le Régiment du Roi; il est Mestre de Camp en second du Régiment de Limoufin, & Gentilhomme d'Honneur de Monsieur, Frère du Roi. Il a épousé, en 1777, *Diane-Adélaïde de Damas*.

#### BRANCHE

des Marquis DE SIMIANE-lès-Aix, *fortie*  
des Seigneurs DE LA COSTE.

XVI. CLAUDE DE SIMIANE (quatrième fils de BALTHASAR, Seigneur de la Coste, & d'ANNE DE SIMIANE DE GORDES), reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1567, marié, le 16 Février de la même année, à *Anne-Catherine de Vétérin*, fille de *Henri*, Seigneur du Reveft, Co-Seigneur du Puy-Michel, Conseiller au même Parlement, & de *Jeanne Cavallier*, dont il eut :

1. HENRI, qui fut ;
2. ANNE, qui épousa *Marc-Antoine de Pontevès*, Seigneur du Castellar, Conseiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ;

Tome XVIII.

3. FRANÇOISE, mariée, en 1597, à *Claude Margaillet*, Seigneur de St-Auquille, Conseiller & puis Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ;
4. Et CLAIRE, mariée à *Pompée Bernardi*, célèbre Avocat à Aix.

XVII. HENRI DE SIMIANE, Conseiller en la Chambre des Comptes, marié, par contrat du 24 Juin 1604, à *Angélique de la Cépède*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur d'Aigalades, premier Président en la Chambre des Comptes de la même Province, & de *Madeleine de Brancas*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. GASPARD, reçu Chevalier de Malte en 1613 ;
3. GUILLAUME, mort jeune ;
4. JEANNE, Religieuse à Pertuis ;
5. & 6. ANNE & CLAIRE, mortes sans alliance.

XVIII. JEAN DE SIMIANE, marié, par contrat du 28 Octobre 1632, à *Charlotte de Cambe*, fille unique de *Madelon-Claude*, Seigneur d'Orves, Conseiller en la Chambre des Comptes de Provence, & de *Claire Boiffon*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN, qui fut ;
2. HENRI, Chevalier de Malte en 1650, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Croix-Blanche, au service du Duc de Savoie ;
3. FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1656, & Capitaine dans le même Régiment ;
4. 5. 6. & 7. GASPARD, CLAUDE, JOSEPH & FRANÇOIS-IGNACE, reçus Chevaliers de Malte, en 1661, 1663 & 1672 ;
8. ANGÉLIQUE, mariée à *Guillaume de l'Estang*, Seigneur de Parade, & Conseiller au Parlement de Provence ;
9. & 10. THÉRÈSE & SUSANNE, Religieuses de l'Ordre de St-Dominique à Aix.

XIX. JEAN DE SIMIANE, Seigneur de Rouffet, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, au diocèse d'Aix, Conseiller & ensuite second Président à Mortier au Parlement de Provence, en 1662, obtint l'érection de sa terre de Colongue en Marquisat, sous la dénomination de SIMIANE, pour lui & sa postérité, par Lettres Patentes du mois de Mars 1684. Il joignit à son nom celui de LA CÉPÈDE, ayant hérité de son aïeul maternel qui lui laissa des biens considérables. Il épousa, par

contrat du 17 Juin 1670, *Jeanne des Porcellets*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Maillane & de la Rouffelle, & de *Gabrielle Grillet de Briffac*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte, en 1675, nommé Grand Prieur en 1722 ;
3. JEAN-GASPARD, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de SIMIANE, en 1710 ;
4. CHARLOTTE, Religieuse Carmélite à Aix ;
5. Et THÉRÈSE, morte fans alliance.

XX. JOSEPH DE SIMIANE DE LA CÉPÈDE, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, né en 1672, Seigneur de Venel & autres lieux, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pape en 1715, avoit épousé, en 1702, *Marguerite de Valbelle-Meirargues de Rians*, fille de *François-Paul*, Marquis de Rians, Meirargues, & de *Susanne Fabry*, Marquise de Rians, dont :

1. FRANÇOIS-LÉON, qui fuit ;
2. CLAUDE-SECRET DE SIMIANE, reçu Chevalier de Malte en 1725 ;
3. HENRIETTE-AGATHE, mariée à *Joseph-Claude de Maliverny* ;
4. N... DE SIMIANE, mariée à N... de *Gueydon* ;
5. Et MARGUERITE, qui épousa *Jean-Baptiste de Varages*, Baron d'Allemagne.

XXI. FRANÇOIS-LÉON DE SIMIANE DE LA CÉPÈDE, Marquis de Simiane, Rians & Maillane, marié, le 15 juillet 1776, à *Amélie de Félix*, dont :

XXII. TOUSSAINT - ALEXANDRE - HENRI - FRANÇOIS-JOSEPH-JOACHIM DE SIMIANE, âgé de 3 ans, en 1785, Seigneur & Marquis de la terre de Simiane-lès-Aix & Marfèille.

Les armes : d'or, semées de fleurs de lis & de châteaux d'azur.

Voyez pour de plus longs détails l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anfelme ; l'*Histoire de la Noblesse du Comté Venaisin* ; celle de Provence, &c., &c.

SIMON, Écuyer, Sieur de Tarqueville : ancienne Noblesse, établie dans l'élection de Valognes, en Normandie, qui porte : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois fers de pique de même, 2 & 1.

SIMON, Écuyer, Sieur du Buiffon, même province & même élection : Famille qui peut

bien être une branche de la précédente, dont les armes font : d'azur, à trois fers de pique d'or, 2 & 1.

SIMON, Écuyer, Sieur d'Houefville, même province & élection de Carentan : Famille alliée aux *Berceux* en 1579, qui porte : d'azur, au croissant d'argent, surmonté de trois étoiles de même.

SIMON, Famille de la même province & de la même élection que la précédente, dont les armes font : d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croissants de gueules, & cantonnée de quatre cygnes d'argent

SIMON-PLAINMARAIS : de finople, à trois lionceaux d'argent.

SIMONY, en Champagne : écartelé, au 1 d'or ; au 2 de gueules, à l'étoile d'or ; au 3 d'azur, au 4 d'argent, à la croix de finople ; brochant sur le tout.

SINETY, Famille établie en Provence, dont il est parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, & dans l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 421.

CLAUDE DE SINETY vivoit en 1495, avec *Constance Ayssaqui*, sa femme. Il fut le IV<sup>e</sup> aïeul de

JEAN-BAPTISTE DE SINETY, Écuyer, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Picardie, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 6 Février 1708. Il épousa, le 8 Avril 1695, *LOUISE DE SINETY*, fille de *JOSEPH*, Écuyer, & de *Thérèse de Bouliers*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ELZÉJIR, qui fuit ;
2. ANTOINE-NOEL, né le 24 Décembre 1705, Capitaine d'Infanterie dans les Troupes de la Marine, mort à Saint-Domingue en 1737 ;
3. ANDRÉ-LOUIS, dit le *Chevalier de Sinety*, né le 15 Novembre 1712, Chevalier de St.-Louis en 1743, Colonel d'Infanterie en 1746 ; il est (en 1761) Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises & Commandeur de la Commanderie Magistrale de Boigny, Ordre de St.-Lazare. Il épousa, le 27 Avril 1750, *Marie-Anne de Ravenel* ;
4. JOSEPH-ANTOINE, mort Garde de l'Étendard Royal des Galères :

5. ANNE-MARTHE, morte en 1783 ;
6. ROSE ;
7. ANNE-LOUISE, née le 9 Septembre 1721, reçue à St.-Cyr, le 16 Décembre 1732 ;
8. MARIE-THÉRÈSE, morte en 1781 ;
9. Et MARIE-ÉLISABETH.

JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ELZÉAR DE SINETY, né en 1703, Page de la feue Duchesse de Berry, ensuite Cornette, & en 1723, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, passa au service des Galères en 1733, & a eu la Croix de St.-Louis en 1742. Il est actuellement (1761) Commissaire-Général de la Marine, & a épousé, le 14 Juin 1737, *Victoire d'Escahis*, fille de *Pierre*, & d'*Élizabeth Simon*, dont il eut :

1. ANDRÉ-LOUIS-ESPRIT, Page de la Grande Écurie ;
2. ARNAUD-CONSTANTIN, Ecclésiastique ;
3. TOUSSAINT-ALPHONSE ;
4. MARIE-FÉLICITÉ, élevée à St.-Cyr ;
5. ÉLISABETH-ROSALIE ;
6. Et CATHERINE-LUCIE.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, le col passé dans une couronne à l'antique de gueules.*

SINNER ou SHINNER, Famille très-ancienne & illustre du pays de Valais, anciennement appelée *Zmitweg*. *Pierre Zmitweg*, qui vivoit en 1375, fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de SHINNER, & formèrent deux branches considérables, dont l'aînée fut continuée par MATHIEU & par NICOLAS son frère dans le pays de Valais. La seconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore sous le nom de SHINNER. L'une & l'autre ont eu des personnes qui, dans leur pays, ont occupé les premières charges de l'État. Voy. Moréri.

SINZENDORF, Maison originaire de la haute Allemagne. On commence la généalogie de cette Famille par

CONRAD DE SINZENDORF, qui vivoit en 1364. Il eut pour arrière-petit-fils

LÉONARD DE SINZENDORF, qui laissa :

1. LAURENT, qui fut ;
2. Et REIMPRECHT, auteur de la branche de *Fridaw*, rapportée ci-après.

LAURENT DE SINZENDORF, mort en 1521, eut pour descendant au VI<sup>e</sup> degré SIGISMOND-RODOLPHE, Comte de SINZENDORF, né en 1670, Burgrave de Reineck Trésorier héréditaire du St.-Empire, Grand Chambellan de l'Empereur, dernier de la branche aînée.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SINZENDORF-FRIDAW.

REIMPRECHT DE SINZENDORF (fils puîné de LÉONARD), eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il laissa pour descendant au VII<sup>e</sup> degré

JEAN-GUILLAUME-JOSEPH-LOUIS-NICOLAS, Comte de SINZENDORF, né le 10 Septembre 1697, qui épousa, le 10 Octobre 1716, *Bianca Sforce-Vifconti*, Marquise de Caravaggio, morte en couches en Novembre 1717. Voy. Imhoff & Moréri.

SIREGAND D'ERCE, du Pays & Vicomte de Nebouzan.

I. RAYMOND DE SIREGAND vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de son fils,

II. JEAN DE SIREGAND, qui épousa, le 20 Octobre 1400, *Condor de Cominges*, Dame de Salies, dont il eut

III. JEAN DE SIREGAND, marié, en 1447, à *Bertrande de Villette*, dont

IV. MAIROIT DE SIREGAND, qui épousa, par contrat du 11 Février 1506, *Jeanne Bataille*, fille de *Jean*, dont

V. PIERRE DE SIREGAND, marié, en 1533, à MARGUERITE DE SIREGAND, fille de JANOT, & de *Vesjade de Castel*. Il testa en 1560, & nomma héritiers ses enfants, notamment son fils aîné

VI. GABRIEL DE SIREGAND, qui testa en 1607, & nomma héritiers ses fils. Il épousa en 1563 *Anne de Castero de Seignan*, dont il eut :

1. JEAN ;
2. HERCULE, qui fut ;
3. Et MICHEL.

VII. HERCULE DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de 300 hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, & fit son testament en 1641, dans lequel il nomme ses filles, & son fils, qui fut. Il avoit épousé *Georgette de Sers*.

VIII. JEAN-PIERRE DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Castellau & Polastron, épousa, en 1639, *Andrée de Noë*. Il testa en 1653 & nomma tous les enfants, l'aîné fut

IX. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce, &c., Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695 : il commanda sur la Frontière en 1702, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, & épousa, en 1665, *Anne-Marie de Rochchouart de Clermont* ; il fit son testament en 1709, dans lequel il nomma JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui fut, ROGER, PHILIPPE, & plusieurs filles.

X. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, mourut en 1717. Il avoit épousé *Catherine de la Roche de Genfac*, dont deux filles, &

XI. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castellau & Polastron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, qui mourut en 1755. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1725, *Jeanne-Marie de la Barthe de la Lage*, dont il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui fut ;
2. FRANÇOISE, née le 12 Janvier 1729, mariée, le 3 Août 1761, à *Antoine de Verdelin* ;
3. JEAN-HENRI, appelé l'*Abbé d'Erce*, né le 16 Janvier 1730 ;
4. CATHERINE-GABRIELLE, née le 4 Novembre 1732, Religieuse de l'Ordre de Malte ;
5. JEANNE-FRANÇOISE, née le 20 Février 1735, Religieuse de l'Ordre de Malte ;
6. GILLES-GERVAIS-MARIE, né le 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lempis, & servant en 1762 dans les Volontaires de Soubise ;
7. Et ALEXIS-GASTON, né le 22 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

XII. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castellau, de Pirampau, Polastron & autres places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien Officier de Cavalerie, épousa, le 14 Juillet 1755, *Angélique de Saint-Lary de Bellegarde*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH-PIERRE-GASTON, né le 11 Mars 1760 ;
2. Et CATHERINE-HENRIETTE, née le 3 Juillet 1757.

Les armes : *de sable, au chef d'argent, chargé d'un faucon de sable, soutenu d'une main de gueules.*

SIRMONT, en Picardie : *d'azur, à une molette d'or, au chef d'hermines.*

SIRY, en Bourgo gne : FRANÇOIS-HUGUES DE SIRY, Seigneur d'Eschamps, Baron de Couches, & Président en la Chambre des Comptes à Dijon, épousa, le 10 Décembre 1709, *Jeanne-Françoise Durand*, dont il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et PHILIBERTE-FRANÇOISE, mariée, le 19 Octobre 1736, à *Jean Rigoley*, Seigneur de Puligny.

PIERRE-FRANÇOIS DE SIRY DE MARIGNY, Président des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, épousa, le 11 Juillet 1742, *Marie-Olympe Lotin de Charny*, née le 4 Février 1723, morte en Juillet 1759, dont

1. Un fils, né le 6 Mars 1744 ;
2. Et une fille, née le 10 Mars 1743.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

SNYERS, ancienne Famille de Malines. JEAN SNYERS épousa *Catherine Rigoudt*, dont il eut :

JEAN SNYERS, II<sup>e</sup> du nom, né à Lierre en 1642, qui fut Échevin & Bourgmestre de ladite ville de Lierre, & mourut le 21 Mars 1720. Il avoit épousé *Claire van Steenhuyts*, née à Lille le 8 Mars 1643, morte le 17 novembre 1714, fille de *Waultier*, & de *Claire Prooft*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN-BAPTISTE, Secrétaire de la ville & banlieue de Lierre, de Bouchout, Ranft & Millegem ;
2. Et HENRI, Prêtre, Curé de Resfel, & ensuite de l'Hôpital à Lierre, mort le 30 Août 1748.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à trois quinte-feuilles d'argent, boutonées de gueules.*

SNYERS, à Anvers : d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé d'or, chargé en cœur d'un écu d'argent, à la fasce d'or, chargée de trois maillets de gueules, & accompagnée de six vairés d'azur, 3 en chef & 3 en pointe, rangés en fasce.

SNYERS, à Louvain : d'or, au chevron d'azur, chargé de trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées d'azur, & accompagné en chef de deux têtes de maure de sable, tortillées d'argent, & en pointe d'une force aussi de sable.

SOBIESKI, grande & auguste Maison de Pologne, dont étoit JEAN SOBIESKI, III<sup>e</sup> du nom, né en 1624, Roi de Pologne le 22 Mai 1674, Monarque grand par ses victoires sur les infidèles & la levée du siège de Vienne, qui mourut le 17 Juin 1696. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1665, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, morte le 30 Janvier 1716, veuve de Jacques de Radzivil, Prince de Zamoyski, Palatin de Sandomir. Ils eurent 3 enfants, morts jeunes, &

1. JACQUES-LOUIS-HENRI, qui suit ;
2. ALEXANDRE-BENOÎT-STANISLAS, né le 6 Décembre 1677, mort garçon à Rome le 19 Novembre 1714 ;
3. CONSTANTIN-PHILIPPE-LADISLAS, né le 1<sup>er</sup> Mai 1680, mort le 28 Juillet 1726, à Zolkiew. Ces deux Princes ont été Chevaliers de l'Ordre du St-Esprit ;
4. LOUISE-ADÉLAÏDE, née en 1671, morte en 1677 ;
5. THÉRÈSE-CUNÉONDE-CASIMIRE, née le 4 Mars 1676, morte le 10 Mars 1730, à Venise. Elle avoit épousé, le 2 Janvier 1695, Maximilien-Marie-Emmanuel, Electeur de Bavière, mort le 26 Février 1726.

JACQUES-LOUIS-HENRI SOBIESKI, Prince de Pologne, né le 2 Novembre 1667, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Styrie, &c., mort à Zolkiew en Russie le 17 Décembre 1737, avoit épousé, le 25 mars 1691, Hedwige-Élisabeth-Amélie de Bavière-Neubourg, née le 18 Juillet 1673, morte le 9 Août 1722, fille de Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'Élisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, dont :

1. JEAN, né le 21 Octobre 1699, mort en Juillet 1700 ;

2. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 29 Mai 1693, morte le 12 juillet 1693 ;
3. MARIE-CASIMIRE, née le 20 Juin 1695, morte le 18 Mai 1723, sans alliance ;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 15 Novembre 1697, morte le 8 Mai 1740, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> par Procureur en Silésie le 25 Août 1723, & en personne à Strasbourg le 20 Septembre suivant, Frédéric-Maurice-Casimir de la Tour d'Auvergne, Prince de Turenne, mort par accident le 1<sup>er</sup> Octobre 1723 ; & 2<sup>o</sup> le 2 Avril 1724, par dispense de Rome du 6 Mars précédent, Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne, depuis Duc de Bouillon (frère cadet de son premier mari), mort le 24 Octobre 1771 ;
5. MARIE-CLÉMENTINE, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735. Elle avoit épousé, le 3 Septembre 1719, Jacques-Édouard Stuart, connu sous le nom de Chevalier de St-Georges, né le 10 Juin 1688, mort le 2 Janvier 1766 ;
6. Et MARIE-MADELEINE, née le 4 Août 1704.

Les armes : de gueules, au bouclier de bronze.

\* SOISSONS, Ville de Picardie, située sur la rivière d'Aisne, qui a été la capitale d'un Royaume sous la première race de nos Rois ; elle a toujours depuis porté le titre de Comté. Guy (quatrième fils d'Albert, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Vermandois) fut Comte de Soissons ; il laissa un fils unique, RAINAUD, Comte de Soissons. Sa fille, ADÉLAÏDE, Comtesse de Soissons, épousa, en 1058, Guillaume d'Eu, dit Busac, Comte d'Hyemes, second fils de Guillaume, bâtard de Normandie, Comte d'Eu. Leur fille aînée, Ramtrude, porta le Comté de Soissons à son mari Raoul, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Nesle & de Falvy. La postérité de Guillaume d'Eu a fini à HUGUES DE SOISSONS, son arrière-petit-fils, mort avant 1141. Ces Comtes portoient d'or, à un lion de gueules. Les Comtes de Soissons issus de Ramtrude, & de Raoul de Nesle, ont fini à HUGUES, Comte de Soissons, Seigneur de Chimay, après son frère. Il vendit ce Comté à Charles de France, Comte de Valois, & mourut en 1306, ne laissant que MARGUERITE, Comtesse de Soissons, qui épousa vers 1316 Jean de Hainaut, Seigneur de Beaumont, dont une fille unique, JEANNE, Comtesse de Soissons, qui fut femme de Louis de Châtillon, Comte de Blois. Guy de Châtillon, leur fil, fait prisonnier à la bataille de Poitiers en

1356, racheta sa liberté par la cession qu'il fit de ce Comté à *Enguerrand de Coucy*, VII<sup>e</sup> du nom, genre du Roi d'Angleterre. *Marie de Coucy*, sa fille, veuve de *Henri de Bar*, vendit le Comté de Soissons à *Louis*, Duc d'Orléans, & le Roi Charles VI, son frère l'érigea en Comté-Pairie au mois de Mai 1404. *Charles*, Duc d'Orléans, son fils, n'en jouit pas paisiblement; le Comté de Soissons fut possédé par indivis par *Charles*, Duc d'Orléans, & par *Charles-Robert de Bar*. Louis XII, au mois de Février 1505, donna le Comté de Soissons en titre de Pairie à *Claude de France*, sa fille aînée, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles en lignes directe & collatérale. Ce Comté fut ensuite cédé à *Catherine de Médicis*, Reine de France, pour partie de la dot & de son douaire, au mois de Décembre 1562.

*Robert de Bar*, fils de *Marie de Coucy*, eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Louis de Luxembourg*, Comte de St-Paul, qui ajouta à ses qualités celle de Comte de Soissons. Son fils *Pierre de Luxembourg*, Comte de St-Paul & de Soissons, épousa *Marguerite de Savoie*, fille de *Louis*, Duc de Savoie, dont une fille unique, *Marie de Luxembourg*, Comtesse de St-Paul & de Soissons, femme en secondes noces de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme. Leur petit-fils, *Jean de Bourbon*, Comte de Soisson & d'Enghien, épousa *Marie de Bourbon*, Duchesse d'Estouteville; étant mort, sa veuve eut son douaire assigné sur le Comté de Soissons. *Louis de Bourbon*, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Condé, hérita de ce Comté, qui fut le partage de *Charles de Bourbon*, né de son second mariage avec *Françoise d'Orléans*. *Louis de Bourbon-Soissons*, son fils, mourut le 6 Juillet 1641, sans enfants légitimes, & laissa pour héritière sa sœur *Marie de Bourbon-Soissons*, femme de *Thomas François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maitre de France.

Les premiers Seigneurs de ce Comté portoient : DE FRANCE, au lambel d'argent.

Et DE FRANCE, au bâton de gueules en bande, & à la bordure de gueules.

Il y a eu des Seigneurs du fief de Soissons établis en la Terre-Sainte, que l'on croit issus de ceux de France, dont nos historiens François ne parlent point. Ils ne sont connus que par un ancien manuscrit

du langage du temps, fait dans le XIV<sup>e</sup> siècle, & que le P. Labbe, Jésuite, a réédité en forme de Généalogie & publié en 1664, sous le titre de *Lignage d'Outre-mer*, dans le premier Volume de son *Abrégé Royal de Palliance chronologique de l'histoire sacrée & profane*. Voy. au chap. XI, de cet Ouvr., pag. 383, ou le P. Anselme, tom. II, pag. 508.

SOISSY, en Champagne : de gueules, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or, posées 1, 3 & 1.

SOISY, en Picardie : d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.

\* SOLAGES, Terre située près de la ville d'Elpallion, dans le haut Rouergue, à laquelle les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, donnèrent leur nom il y a plus de quatre siècles.

Le nom de cette famille est orthographié SOLAGES dans les premiers titres. Elle étoit établie dans le Rouergue, & anciennement connue sous le furnom d'*Arjac*. Ses descendants habitent aujourd'hui au château de Carmeaux, ou Crameaux, en Albigeois. Toutes les branches, qui en sont sorties, se sont dévouées à la profession des armes, dans laquelle leurs ancêtres se distinguoient dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

Un Prieuré qui est de la Manse Abbatiale de Bonneval, Ordre de Cîteaux, où les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, avoient un tombeau magnifique dans l'Eglise de ce Monastère, & dont leurs ancêtres étoient bienfaiteurs, est aussi nommé Solages. Quoique la Maison de SOLAGES soit établie en Languedoc, au Diocèse d'Albi, depuis 1724, elle a habité le Rouergue, dont elle est originaire, pendant plus de six siècles. C'est une des meilleures & des plus anciennes de la Province, & alliée avec la plus haute Noblesse. Elle y possédoit nombre de Terres qui donnoient entrée aux Etats du pays de Rouergue, & la branche aînée étoit en possession de la Seigneurie de Solages, des Baronnies de Tholet, Castellau, Miramont, Centrés, Tayac, Gabriac, Seyrac, Venflès, Lacan, le Puech, d'Arjac, du Cayla, de Pruines, Bianac, Solerio, Sénépiac, Combrert, Brassac, Peyre, Marchastel, la Baume,



Larcis, St-Latger, Caintignac, Baldassé, Balmès, Trigicady & du Bourgneuf. La branche cadette possédoit en même temps les Terres d'Alzac, de St-Jean, d'Alcapies, de Montalegre, d'Auriac, de Valhaufy, de St-Etienne & de Cosfris. Cette maison remonte à

RAYMOND DE SOLAGES, qui vivoit avant 1028. On voit dans l'*Histoire généalogique des Comtes de Rouergue & de Rodès*, qu'il signa un acte avec Hugues 1<sup>er</sup>, Comte de Rouergue, Aldebert d'Essaing & plusieurs autres Seigneurs, Moréri commença la généalogie de la Maison d'*Essaing*, par cet acte qu'il date, par erreur, de l'an 1010.

ROGER DE SOLAGES vivoit avant l'an 1110, & signa un acte, avec le Comte de Rouergue & autres Seigneurs, qui est déposé à l'Abbaye de Conques, dans un ancien Registre intitulé *Mirabilis*.

Thomas Rymer dit que RAYMOND-ARNAUD DE SOLAGES fut donné en otage, en 1288, à ALPHONSE, Roi d'Aragon, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, avec Gaston, Vicomte de Béarn, Fabrian de Forcalquier, Pons de Châtillon, Gaston, frère du Comte d'Armagnac, le Vicomte de Farcassien, le Vicomte d'Ort & plusieurs autres Seigneurs, & ce pour la garantie de 60 mille marcs d'argent, que le Roi d'Angleterre promet de payer au Roi d'Aragon. Cette obligation, passée devant Jean Ertrusi de Cadamo, Notaire public, est signée de Henri, Comte de Lincoln, de Maurice de Credonne, Jean de Bretagne & Godefroi de Lezignac.

Le *Gallia Christiana*, à l'article des *Comtes de Rouergue & d'Armagnac*, parle de la Maison de SOLAGES d'une manière qui en prouve l'ancienneté & la distinction, mais les désordres des guerres qu'on a essuyés en Rouergue dans ces temps reculés, font qu'on ne peut trouver la filiation de RAYMOND 1<sup>er</sup>, de ROGER ni de RAYMOND-ARNAUD, jusqu'à ADÉMAR DE SOLAGES, Chevalier, qui fit son testament le Samedi Fête de St-Michel 1297. Il étoit fils de RAYMOND-ARNAUD, que le Roi d'Angleterre envoya en otage 4 ans auparavant. Ce RAYMOND-ARNAUD, suivant le testament dudit ADÉMAR, eut 3 enfants mâles, savoir :

1. ADÉMAR, qui suit ;
2. & 3. GUILLAUME & THIBAUT.

La généalogie de cette Maison commence

1. ADÉMAR DE SOLAGES, Chevalier, marié à noble *Ricarde*, laquelle testa en 1292. Il eut pour descendant

V. GUILLEMOT DE SOLAGES, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, puis Chevalier, Seigneur de Tholet, qui laissa les Baronnie de Château-neuf, de Miremont & de Centres à JEAN D'ARJAC DE SOLAGES, son petit-fils, à condition que ses enfants porteroient le nom & les armes pleines de SOLAGES. Il eut :

1. INDIE OU JUDITH, qui suit,
2. Et SOUVERAINE, mariée, le 4 Mai 1393, à *Amaury de Sévérac*, Maréchal de France.

VI. INDIE, OU JUDITH DE SOLAGES, épousa, en 1282, *Begon d'Arjac*, III<sup>e</sup> du nom (a), qui prit alors le nom de SOLAGES. Ils eurent :

VII. JEAN DE SOLAGES, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié noble & puissant Seigneur & Chevalier, Seigneur & Baron de Tholet, Castelnau, Pruhines & du Caylar au diocèse de Rhodés, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 27 Janvier 1413, *Marguerite de Gourdon* ; & 2<sup>o</sup> le 9 Décembre 1428, *Rose de Carmain de Négrepélisse*. Du premier lit vit :

1. JEAN, qui suit.

Du second lit sont nés :

2. JEAN, auteur de la branche des Barons de *Tholet & de Castelnau*, rapportée ci-après ;
3. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'Alzac & de *Saint-Jean d'Alcapies*, qui viendra en son rang.

VIII. JEAN DE SOLAGES, II<sup>e</sup> du nom hérita de son père des terres du Caylar, de Pruhines, de Brussac, de Solerio & de Sénépiac. Sa postérité a fini à

XIV. CHARLES D'ARJAC DE MORLHON, dit *Marquis de St-Vensa*.

#### BRANCHE

des Barons de THOLET & de CASTELNAU.

VIII. JEAN DE SOLAGES, III<sup>e</sup> du nom (fils puiné de JEAN I<sup>er</sup>), Ecuyer, Seigneur & Baron de Tholet, Seigneur de Miremont, &c.,

(a) On croit qu'il étoit petit-fils de *Begon d'Arjac*, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié Damoiseau dans une protestation qu'il fit contre les prétentions de plusieurs Nobles, datée du 10 des Calendes du mois de Juillet 1260, & nommé Chevalier dans un bail à titre de fief de la moitié des lieux del-Poget & Calfouleilh, daté du 3 des Nones de Mars 1275.

épousa, le 20 Octobre 1473, *Julienne de Voifins*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Lautrec, Seigneur Baron d'Ambres, &c., dont, entr'autres enfants,

1. AMALRIC, qui épousa, le 11 Février 1510, *Julienne d'Estaing*, d'une des plus anciennes & des plus illustres familles du Royaume, dont :

GUILHOT, tué en Italie, sans laisser de postérité.

2. Et FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS DE SOLAGES, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, épousa, le 24 Juin 1532, *Françoise de Montboissier*, dont entr'autres enfants :

X. FRANÇOIS DE SOLAGES, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Écuyer de Sa Majesté, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Général & Gouverneur du Comté de Rhodès, l'un des Gentilshommes de la Chambre de Henri, Roi de Navarre. Henri III lui écrivit plusieurs lettres, dont la suscription est : à *M. de Tholet, Chevalier de mon Ordre*; & Henri IV, étant monté sur le trône, ne lui donna pas de moindres marques de considération, en lui écrivant aussi plusieurs lettres, qui témoignent la confiance & l'estime que ce Prince avoit en lui. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Juin 1567, *Diane d'Aphon*, dont, entr'autres enfants,

XI. FRANÇOIS DE SOLAGES, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Tholet, Castelnau, Miremont, &c., Sénéchal & Gouverneur du Comté de Rhodès, qui épousa, le 22 Avril 1604, *Marguerite de Peyre-Cardaillac-Saint-Cirq*, dont il n'eut que

1. MARGUERITE, mariée, le 23 Juillet 1626, à *Antoine de Grolée*, Seigneur de Montbreton;
2. Et JEANNE, qui épousa *François d'Albignac*, Seigneur du Triadou, dont il resta postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ALZAC  
& de SAINT-JEAN d'ALCAPIÈS.

VIII. ANTOINE DE SOLAGES (troisième fils de JEAN) fut substitué au nom & biens de la Maison d'Arjac, par le testament de son père du 13 Juin 1446, mais ses descendants ont conflamment porté le nom de SOLAGES, parce que le cas de la substitution aux biens

d'Arjac n'est pas arrivé. Il épousa 1<sup>o</sup> *Gabrielle de Cocural*; & 2<sup>o</sup> en 1473, *Blanche Robal*, fille unique & héritière de *Bringuier*, Co-Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, au diocèse de Vabres, en Rouergue, dont entr'autres enfants :

IX. BRINGUIER DE SOLAGES, Ecuyer, Seigneur d'Alzac de St.-Jean d'Alcapiès, qui épousa *Alix de Roquefeuil*, d'une des plus anciennes maisons du Royaume, dont :

X. PAUL DE SOLAGES, 1<sup>er</sup> du nom, leur fils aîné, Écuyer, Seigneur d'Alzac & de St.-Jean d'Alcapiès, qui épousa, en 1579, *Françoise de Lauzières*, Dame de St.-Jean, dont 8 enfants, entr'autres :

1. PAUL, qui suit;
2. 3. & 4. CHARLES, FRANÇOIS & ARNAUD;
5. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Lauras* & de *Costris*, rapportée ci-après.

XI. PAUL DE SOLAGES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac, mourut le dernier de sa branche. Il avoit épousé, le 28 Février 1593, *Louise de Gozon*, dont :

Trois garçons, tués du temps des guerres du Rouergue. Le dernier, nommé JEAN, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1615; MARGUERITE, mariée à *Olivier d'Izarn de Fraissinet*, auquel elle porta les Seigneuries de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac; MARTHE, qui épousa, le 25 Novembre 1630, *Louis de Loubeyrac*, Seigneur de Muret & de St.-Saturnin; Et MARIE, Religieuse à Nonnenque, & ensuite Abbesse de Vabres.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LAURAS & de COSTRIS.

XI. JEAN DE SOLAGES (cinquième fils de PAUL, 1<sup>er</sup> du nom), Seigneur de Lauras, épousa, par contrat passé devant *Laurent*, Notaire de Milhau, le 19 Juin 1609, *Marie de Cahuzac*, fille de *Balthazar de Cahuzac*, Seigneur de Cabrières & de Costris, & de *Claude d'Albi*, auquel acte assistèrent PAUL son frère aîné, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, faisant pour *Françoise de Lauzières*, la mère, & CHARLES, Seigneur de Valhaufy, son second frère. Il donna quittance à son aîné le 9 Mars 1610, pour une partie de ses droits de légitime, & une autre le 8 Avril

1614, pour le reste de sa légitime. *Marie de Cahuzac*, son épouse, fit son testament le 4 Septembre 1632, voulut être enterrée dans l'Église de St.-Jean, au tombeau des ancêtres de son mari, qu'elle institua héritier, à la charge de rendre son hérité à PAUL, leur fils, qui suit; & fit un legs à FRANÇOISÉ, sa fille.

XII. PAUL DE SOLAGES DE ROBAL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Étienne, de Naucoules, de Lauras, Cofris, St.-Privat, &c., testa le 6 Octobre 1680, & voulu être enterré dans l'Église de St.-Jean, en la Chapelle de St.-Blaise, au tombeau de son père & de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat passé le 23 Février 1664, *Geneviève-Catherine de Mouffier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Marie Gaspard*, qu'il institua héritière, à la charge de rendre son hérité à son fils aîné, avec clause de substitution en faveur de ses autres enfants mâles, & après eux, en faveur de ses filles. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL-HENRI, Chevalier, mort sans postérité. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Chibert & Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 10 Juin 1680, *Catherine Raybaud*, fille d'*Honoré*, Ecuyer du Roi dans la Grande Écurie ;
2. FRANÇOIS-PAUL, qui suit ;
3. JEAN, qui prit le parti des armes, où il se distingua. Il mourut de ses blessures, en 1713, sans avoir été marié ;
4. PAULIN, qui fut d'abord Capitaine & ensuite Aide-Major du Régiment de la Fère; il se trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires qui se firent en Italie depuis 1703, jusqu'en 1706 ;
5. 6. & 7. MARIE, CLAUDE, & MARIE-ANNE, qui furent léguées par leur père.

XIII. FRANÇOIS-PAUL DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, Seigneur de St-Etienne, de Naucoules, de Cofris, Valhaufy, Rebourguil, &c., Lieutenant de la Mestre de Camp du Régiment de Narbonne, Cavalerie, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 24 Décembre 1698, devant *Rames*, Notaire Royal de Saint-Affrique, *Marie-Anne de Monfluejous*, fille de *François*, Baron de *Monfluejous*, Seigneur de Lieutons, St-Marcelin & autres places, & de *Madeleine de Vezins*. En faveur de ce mariage, sa mère lui donna tous ses biens; 2<sup>o</sup> le 2 Août 1701, *Isabeau de Galatrave*, fille de *Bernardin*, d'une Maison issue de celle de *Calatrava*

Tome XVIII

d'Espagne, & qui porte les mêmes armes, & d'*Isabeau du Puy*; & 3<sup>o</sup> par contrat passé le 29 Septembre 1724, devant *Crebassac*, Notaire de Saint-Affrique, *Marie de Ciron*, fille de *Jacques*, Marquis de Carmaux, &c., Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Toupingnon*, de laquelle il n'a point d'enfants. Du premier lit vint :

1. MARIE-MADELEINE, morte à 2 ans.

Du second lit sont sortis :

2. ANTOINE-PAULIN, qui suit ;
3. FRANÇOIS-PAUL, né le 19 Novembre 1707, Page du Roi en sa Grande Écurie, le 7 Septembre 1728, ensuite Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & Mestre de Camp de Cavalerie ;
4. GABRIEL, rapporté après son aîné ;
5. CATHERINE-GABRIELLE, mariée à *Jacques de Morlhon*, Seigneur de Laumière, Montclarat, &c.

XIV. ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, &c., né le 28 août 1706, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 9 Mai 1722, a servi dans la guerre d'Italie en 1733, en qualité de Cornette des Carabiniers, & a épousé, assisté de son père, & de *Marie de Ciron*, sa belle-mère, par contrat passé le 4 Novembre 1737, devant *Campmas*, Notaire de Carmaux, *Marie-Guyonne de la Roque-Bouillac*, morte en 1754, fille unique de *Charles*, Seigneur & Baron de Rouffiac, Mauzens, Bar, &c., & de *Charlotte de Ciron*, sa mère, tutrice & administratrice de ses biens & de sa personne, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS-ALPHONSE, mort jeune en 1763 ;
2. GABRIEL-CHARLES-JOSEPH-PAULIN-HUBERT, né le 18 Décembre 1746 ;
3. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1740.

XIV. GABRIEL DE SOLAGES, Chevalier (troisième fils de FRANÇOIS-PAUL, & d'*Isabeau de Galatrave*, sa seconde femme), né le 19 Août 1711, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 15 Septembre 1729, Brigadier des Armées du Roi, & Mestre de Camp d'une Brigade de Carabiniers, Commandant pour le Roi en Albigeois, a épousé, par contrat passé devant *Mathieu Cordier*, Notaire de Clermont en Argonne, le 13 Octobre 1749, *Marie de Juilliot de Longchamp*, fille de

*François*, Écuyer, & de *François de Guyot*, dont pour fils unique :

XV. FRANÇOIS-GABRIEL DE SOLAGES, né le 27 Septembre 1752, reçu Élève à l'École Royale Militaire, le 24 Avril 1763, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare le 12 Janvier 1769, par M. le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, & Lieutenant des Carabiniers le 28 Avril de la même année.

La Maison de SOLAGES ne possède plus aucune Terre en Rouergue. Celles de la branche aînée des Seigneurs Barons de Tholet, ont passé dans la Maison de *Peyre*; celles de St.-Jean d'Alcapières & d'Alzac ont passé dans la Maison d'*Izarn de Fraissinet*; celle de Valhaufy fut vendue par feu M. le Marquis DE SOLAGES à M. Peyrot, Conseiller au Parlement de Toulouse; celle de Rebourguil à M. Falgueirettes, Receveur des Tailles de Milhau, & la Terre de St.-Etienne, au Sieur Grand, Négociant de Saint-Affrique.

Les Terres que Messire ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, chef de cette Maison, possède aujourd'hui, sont Carmaux, Puellat, Ferradou, la Baronnie de Mauzens, celle de Rouffiac & la Terre de la Guimerie, toutes situées au Diocèse d'Albi, avec haute, moyenne & basse Justice. GABRIEL DE SOLAGES, son frère, Brigadier des Armées du Roi, &c., est Seigneur en toute Justice de la Terre de Saint-Benoît & Seigneur engagiste de celle de Blaye, aussi situées au Diocèse d'Albi.

Cette Maison, qui depuis son origine n'a fait aucune méfiance, porte pour armes : *de azur, au soleil d'or agissant*. Supports : *deux Anges*, avec cette devise latine : SOL AGENS.

\* SOLAN. Les Seigneurs de SOLAN descendent de *Raymond-Roger de Cominges*, Chevalier, Seigneur de Solan, qui vivoit en 1447. *Antoine-René de Cominges*, Seigneur de Lescure & de Solan vivoit en 1497, & l'on ignore s'il a eu postérité.

SOLAR DE BREILLE. IGNACE SOLAR DE BREILLE, des Comtes de Gouvion, dans le Comté d'Ast, né le 2 Janvier 1715, appelé *Bailli de Solar*, Chevalier & Grand-Croix de Malte, Commandeur des Commanderies de Fosiano, d'Ivrée & du Castellas, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, son Ambassadeur à la Cour de France en Mars 1758, est neveu du Bailli de Solar, ci-devant

Ambassadeur de la même Cour en France, actuellement (en 1762) Grand-Prieur de Lombardie. IGNACE a eu à la mort de l'Abbé de Saffenage l'Abbaye de St.-Jean de Vignes de Soissons, en récompense de ses soins pour la paix.

SOLARE. Voy. FONTAINE-SOLARE.

\* SOLAS. La Baronnie de Lattes, & la Seigneurie en partie antique de Montpellier, dite *Montpellieret*, furent unies & inféodées à titre de Marquisat, sous le nom de Solas, à FRANÇOIS DE SOLAS, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, en récompense de ses services, & en dédommagement des sommes considérables qu'il avoit employées pour rendre la rivière de Lez navigable, & par là faire communiquer la Ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Il épousa *Françoise de la Croix de Sueille*, dont, pour fille unique,

DIANE, qui épousa, le 16 Novembre 1684, *Philippe de Grave*, auquel elle porta le Marquisat de Solas. Voy. GRAVE.

SOLIER (du), en latin *Solerii*. Ancienne Noblesse, qui tire son nom d'un Fief, appelé LE SOLIER, auprès de Magnac, dans la Marche, & établie dans le Vivarais depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Des Mémoires anciens, & l'Histoire même, font mention de plusieurs DU SOLIER, qualifiés *Chevaliers*, sortis de cette Famille. BERTRAND DU SOLIER, suivant un ancien *Mémoire*, épousa, en 1272, *Aude de Roquelaura*, à laquelle son frère, *Bertrand de Roquelaura*, avoit promis 500 écus philips.

Froiffart fait une mention honorable de Messire REGNAULT DU SOLIER, dit *Limofin*, qui, ayant suivi Bertrand du Gueclin en Espagne, s'attacha au service du Roi de Castille. Il fut tué, en 1385, à la bataille d'Aljubarokha, nommée *Juberokh* par Froiffart, tome II, fol. 203 verso, édit. d'Antoine Verrard. Des *Mémoires* de Famille font aussi mention de Messire BLANCHET DU SOLIER, qui, dans le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, fut tué à Roye en Picardie, dont il étoit Gouverneur : il est à présumer, par la conformité du nom & par celle du temps, que ce Gouverneur de Roye étoit le même que Messire BLANCHET DU SOLIER, dont parle Montfretlet, & que cet historien dit avoir été, en 1416,

Gouverneur de Nesle en Vermandois, & y avoir été fait prisonnier. Sans doute qu'après avoir payé sa rançon, il fut pourvu du Gouvernement de Roze. Quoi qu'il en soit, ce sont des faits que nous rapportons simplement d'après Montfret, tome I, fol. 232 verso, édit. de Lhuillier 1572. Dom Vaiffette, dans son *Histoire de Languedoc*, tome V, p. 685, fait mention d'un ANTOINE DU SOLIER, qui, en 1452, étoit Abbé de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Mirepoix.

I. RAYMOND DU SOLIER, issu de la Famille des DU SOLIER de la Marche, & d'une branche qui s'étoit établie en Vivarais, épousa, par contrat du 3 Février 1488, *Blanche de Verras*, riche héritière. Par cet acte elle lui fit donation d'une partie de ses biens, ce qui le mit dans le cas de prouver sa filiation, & voici comment. En 1471, les deux Sénéchaussées de Toulouse & de Carcassonne avoient obtenu du Roi Louis XI un abonnement pour l'exemption du droit de franc-fief à jouir pendant 40 ans, & ce moyennant la somme de 15 mille liv. qu'elles avoient donnée à ce Prince : la Sénéchaussée de Beaucaire, qui est la troisième du Languedoc, n'avoit point été comprise dans cet accord, & ce ne fut qu'en 1497 qu'elle obtint du Roi CHARLES VIII l'avantage de jouir de la même exemption & sous les mêmes conditions que les deux autres Sénéchaussées (*Histoire de Languedoc*, tome V, p. 90, par Dom Vaiffette). Le Vivarais étant une partie de la Sénéchaussée de Beaucaire, & RAYMOND DU SOLIER s'y étant établi neuf ans auparavant, il se trouva, par la donation de sa femme, possesseur d'un Fief dans cette Sénéchaussée. Comme nouvellement établi dans un pays où sa Famille n'étoit pas connue, il fut recherché, en 1489, par les Commissaires des francs-fiefs; mais les titres qu'il leur produisit, justifient & sa noblesse & sa filiation avec l'ancienne Famille DU SOLIER de la Marche. C'est ce dont ces Commissaires firent une déclaration dans l'acte de décharge en date du 18 Août 1489, où ils reconnoissent que RAYMOND DU SOLIER n'étoit point dans le cas de payer le droit de franc-fief, parce qu'il étoit noble, issu de noble race, & de l'ancienne Famille des DU SOLIER dans la Marche; ce qu'ils expriment en ces termes : *quia ipse Raymondus, Nobilis, nobilique genere*

*procreatus, ut potè ex antiquâ Soleriorum familiâ in Marchiâ Lemovicensi oriundus, &c., &c.* Ledit RAYMOND mourut en 1526, ne laissant qu'un fils, nommé ANTOINE, qui fuit, lequel succéda aux biens paternels & maternels.

II. ANTOINE DU SOLIER, 1<sup>er</sup> du nom, rendit au Seigneur de la Voute hommage de plusieurs fiefs qu'il possédoit dans la Sénéchaussée de Beaucaire, par acte du 12 Août 1527, passé devant de *Conches*, Notaire. Il épousa, en 1529, noble *Anne de Faure*, en faveur de laquelle il testa le 9 Août 1542, à la charge de remettre la succession à leur fils aîné. Par un codicille du 8 Août 1549, il fit des legs à ses deux autres fils, & mourut, trois jours après, d'un coup de dague qu'il avoit reçu le 7 dudit mois d'Août 1549. On ne trouve point dans les *Mémoires* de Famille s'il avoit reçu ce coup de guet-apens; mais, selon la tradition, c'étoit dans un combat singulier : on peut en effet le présumer. La Noblesse en ces temps-la étoit armée d'épée & de dague, & dans les combats singuliers elle se battoit avec l'une & l'autre arme. C'est ce qui se voit dans les Commentaires de Montcluc, dans la Vie de d'Aubigné, dans divers récits historiques, & dans différentes défenses de port d'armes, où l'on ne permettoit que l'épée & la dague aux Gentilshommes. ANTOINE laissa

1. ANTOINE, qui fuit;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et CLAUDE, rappelé dans le codicille de son père, du 8 Août 1549.

III. ANTOINE DU SOLIER, II<sup>e</sup> du nom, épousa, le 19 Juillet 1562, *Anne d'Allard*. Il embrassa la Religion Prétendue Réformée, & y fit élever ses enfants, savoir :

1. & 2. PIERRE & JEAN, morts sans postérité;
3. Et DAVID, qui fuit.

IV. DAVID DU SOLIER épousa, le 14 Juin 1617, *Sara du Laurens*. Son attachement & son zèle pour la Religion lui fit prendre les armes contre son Roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa de son mariage :

1. DANIEL, maintenu dans sa noblesse, avec son frère ÉTIENNE, par Jugement des Commissaires du Conseil départis dans la Province du Languedoc, rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. Il fut marié le 13 Septembre 1661, & n'eut que des filles, dont l'aînée,

N... DU SOLIER, épousa *Jacques d'Audibert de Luffan de Roche-Maffillan*.  
2. Et ETIENNE, qui fuit.

V. ETIENNE DU SOLIER rentra dans le fein de l'Église, & épousa, le 29 Septembre 1649, *Marie du Serre*, de laquelle il eut :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. Et ANTOINE, Sieur d'Andans, qui fut Capitaine au Régiment de Périgord, & Chevalier de St-Louis. Etant prisonnier de guerre à la Roche en Ardenaes, au Duché de Luxembourg, il y épousa, le 9 Mai 1705, *Albertine de Tello*, fille du Gouverneur de la Ville, & en eut :

1. HENRI-ANTOINE, mort jeune ;
2. CHARLOTTE-SOPHIE, reçue à St-Cyr, le 6 Juillet 1725, sur les preuves de sa noblesse faites devant le Juge d'armes de France : elle y est morte ;
3. Et N... DU SOLIER, mariée à N... de *Lhavanon*.

VI. RENÉ DU SOLIER servit dans le Régiment de Joyvac, où il fut Lieutenant de la Colonelle. Il venoit d'avoir la Commission de Capitaine, lorsqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Protestants, au mois d'Avril 1703. Il avoit épousé *Marie-Anne de Joyvac*, fleur de son Colonel, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé

VII. FRANÇOIS DU SOLIER, Lieutenant au Régiment de Castellau. Ce Régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoisif, d'où il se retira, pour épouser *Suzanne de la Garse*, dont, pour fils unique,

VIII. JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, qui a servi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Brie, & est mort le 11 Juillet 1775. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1753, *Alexandrine du Solier*, sortie de la branche de *Liffac* & de *Libbatut*, de laquelle il a laissé :

1. JOACHIM-SCIPION, Lieutenant au Régiment Provincial d'Anduze en 1772 ;
2. JEAN-HENRI, qui a été élève de l'École Royale Militaire, où il est entré en Janvier 1767. Il en est sorti en 1773, ayant été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Tournaisif, avec lequel il a été incorporé dans le Régiment Royal-Italien ;
3. JEAN-HENRI-REGIS ;
4. MARIE-PHILIPPINE ;
5. Et CHARLOTTE-SOPHIE.

#### SECONDE BRANCHE.

III. NICOLAS DU SOLIER (fils puiné d'AN-

TOINE, 1<sup>er</sup> du nom, & d'*Anne de Faure*) fut appelé à la succession de son père, par un codicille du 8 Août 1549. Il resta attaché à la Religion catholique & au service du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une Requête de JEAN, son fils, qui représente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ses ancêtres ont servi le Roi. *Anne de Faure*, mère dudit NICOLAS, le fit héritier par son testament du 8 Mars 1591 ; mais cet héritage, qui étoit considérable, ne passa point à la postérité, & il mourut en Mai 1615. Il avoit épousé, le 13 Août 1569, *Alix de Cheylus*. Le goût qu'ils eurent pour la dépense, donna lieu à la dissipation de tous leurs biens, qui furent vendus par décret peu de mois après la mort du mari.

IV. JEAN DU SOLIER, leur fils, né en 1570, mentionné, ainsi que ses enfants, dans le Jugement dont il a été parlé plus haut, porta les armes pour le service du Roi. Sa longue vie lui procura la satisfaction de voir tous les enfants lui faire honneur & servir avec distinction, n'ayant pu leur donner pour tout bien qu'une bonne éducation, & il mourut en Décembre 1675, âgé de 105 ans. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Eve Panaye* ; & 2<sup>o</sup> le 15 Octobre 1635, *Marguerite de Griottier*. Du premier lit il eut :

1. DALMAS, qui fuit ;
2. PHILIBERT, qui quitta le service après avoir perdu un bras au siège de Salfes en Rouffillon.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. NICOLAS, Religieux en 1662 ;
5. ANTOINE, Sieur d'Antraigue, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mérimville, tué en Bavière au combat donné dans la plaine d'Hochstädt en 1703, contre les Impériaux, commandés par le Général Styrum ;
6. Et JACQUES, tige de la quatrième branche, mentionnée en son rang.

V. DALMAS DU SOLIER, Sieur de Monneron, épousa, le 21 Janvier 1663, *Françoise de Loche*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JOSEPH-CÉSAR, Lieutenant au Régiment d'Aubuffon, Cavalerie, tué à la seconde bataille d'Hochstädt le 13 Août 1704 ;

3. JEAN-LOUIS, Lieutenant au Régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouse : il mourut fort peu de temps après ;
4. NICOLAS, qui mourut Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban ;
5. FRANÇOIS, Lieutenant au Grenadiers au Régiment du Maine, Infanterie, tué, en 1707, au siège de Lérida en Catalogne.

VI. JEAN DU SOLIER DE MONNERON servit quatre ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Longwy, d'où il sortit, en 1680, pour être Lieutenant au Régiment de Rouergue, & épousa, le 11 Février 1702, *Louise de Baronnat*, dont, pour fils unique,

VII. JEAN-FRANÇOIS DU SOLIER DE MONNERON, marié, le 19 Janvier 1723, à *Ijabeau Chambon*, de laquelle il a eu :

1. JOSEPH-CÉSAR, Lieutenant en premier au bataillon de la Motte du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757, âgé de 22 ans ;
2. PIERRE, entré au Régiment de Périgord en Mars 1762, mort le 21 Juillet de la même année ;
3. ANTOINE, qui suit ;
4. Et ELISABETH, mariée, le 16 Mai 1771, à noble *Claude de Rofaing*, Sieur du Castellet, dont elle a des enfants.

VIII. ANTOINE DU SOLIER DE MONNERON a épousé, en 1775, *Madeleine de Pleiné de Vaux*.

#### TROISIÈME BRANCHE.

V. FRANÇOIS DU SOLIER, Sieur de Brotty (fils aîné de JEAN, & de *Marguerite de Griotier*, sa seconde femme), servit dans le Régiment de Bulonde, où il devint Aide-Major, & fut ensuite Capitaine au Régiment de la Tourette. Il mourut en 1730, âgé de 94 ans, & avait épousé, en 1680, *Jeanne Esbrayat de Creaux*, dont il eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

Et FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de Brotty*, Lieutenant au Régiment de Royal-Comtois, mort, en Piémont, des blessures qu'il avait reçues.

VI. JEAN-FRANÇOIS DU SOLIER DE BROTTY fut Lieutenant dans le Régiment de Royal-Comtois, d'où il se retira après le décès de son frère, & épousa, en 1707, *Marie Despréaux*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. JEAN-ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie ;
3. JEAN-LOUIS, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. Chevalier de St-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & Commandant, en 1756, de l'École d'Artillerie & du Génie de Grenoble, qui s'est retiré du service en 1759 ;
4. Et MARIE-MADELEINE, Religieuse Ursuline, morte en 1771.

VII. FRANÇOIS DU SOLIER DE BROTTY, Seigneur du Soget, le Griotier, &c., a été Lieutenant au Régiment de Mortemart, & après avoir quitté le service, a épousé, le 17 Juillet 1752, *Alexandrine du Solier*, sa cousine, dernière fille de *Henri*, Seigneur de Liffac & de Labbatut, & de *Marie de Jalabert*. Il est mort, sans postérité, au mois de Septembre de ladite année 1752.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

V. JACQUES DU SOLIER, Seigneur de Liffac & de Labbatut (dernier fils de JEAN, & de *Marguerite de Griotier*, sa seconde femme), fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mérimville, & épousa, le 8 Avril 1677, *Françoise de Pontaut*, au Comté de Foix, dont :

HENRI, qui suit ;

Et une fille, mariée à *Louis de Cassagnard de Saint-Amand*, Seigneur dudit lieu, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, & Chevalier de St-Louis.

VI. HENRI DU SOLIER, Seigneur de Liffac & de Labbatut, Capitaine-Commandant au Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis, épousa, le 23 Mars 1716, *Marie de Jalabert*, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & cinq filles. La dernière est

VII. ALEXANDRINE DU SOLIER, mariée, 1<sup>o</sup> le 17 Juillet 1752, à FRANÇOIS DU SOLIER DE BROTTY, son cousin ; & 2<sup>o</sup> le 10 Octobre 1753, à JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, mentionné au VIII<sup>e</sup> degré de la première branche.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, & accostée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, sur cette Famille, les *Jugements sur la Noblesse de Languedoc*, dans le Livre intitulé : *Pièces fugitives, pour servir à l'Histoire de France*, tome 1, p. 203 ; le *Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, de Henri de

Caux, imprimé à Pézénas en 1676, p. 70, & l'Armorial général de France.

SOLIER DE MARCILLAC (du), en Poitou.

N... du SOLIER eut pour enfants :

1. SIMON, Sieur de Marcillac. Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1722 ;
2. MARTIAL, Sieur de Lage, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, Chevalier de St-Louis ;
3. Autre MARTIAL, Sieur de la Terrie, Capitaine dans le Régiment de Villeroy, Chevalier de St-Louis ;
4. LÉONARD, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, Chevalier de St-Louis ;
5. FRANÇOIS, Sieur de la Borie, Capitaine dans le Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie, Chevalier de St-Louis ;
6. LOUIS, Sieur de Verdurier, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, Infanterie, aussi Chevalier de St-Louis ;
7. Et PIERRE, Sieur de la Motte, Capitaine d'une Compagnie entretenue dans les Iles de la Martinique (Voy. l'Armorial général de France, reg. 1. part. II, pag. 519.)

Les armes : de gueules, au lion d'or, tenant de sa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & accolé de deux gantelets aussi d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.

SOLIGNAC-VEAUNE, en Dauphiné : écartelé, au 1 d'or, au lion de sable, armé, lampassé & membré de gueules ; au 2 de gueules, chapé & chauffé d'argent, à 3 glands d'azur couverts d'or ; au 3 d'azur à la tête de cerf d'or ; au 4 d'or, à une patte d'ours d'azur, chargée de 6 beffants d'argent, 3, 2 & 1.

\* SOLMS ou HOHEN-SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au Comté de SOLMS, que l'on prétend avoir été fondé dans le IX<sup>e</sup> siècle par Eberhard, Comte de Nassau. L'on commence la généalogie des Comtes de ce nom à

I. BERNARD, Comte de SOLMS, qui servit en 1346, dans l'armée de l'Empereur Louis IV, contre le Marquis de Moravie, & mourut en 1380. Il avoit épousé Justine, Comtesse de Lippe, dont il eut

II. OTHON, Comte de SOLMS, qui mourut le 27 Octobre 1409. Il avoit épousé Agnès,

Comtesse de Falkenstein, morte le 1<sup>er</sup> Septembre 1409, dont vinrent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche de Solms-Lich, rapportée ci-après.

III. BERNARD, II<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS, mourut le 6 Août 1459. Il avoit épousé Élisabeth, Comtesse d'Isenbourg, morte le 1<sup>er</sup> Août 1451, dont

IV. OTHON, II<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS, né le 22 Novembre 1426, mort le 29 Juin 1504. Il avoit épousé, en 1464, Anne, Comtesse de Nassau-Wisbaden, morte le 1<sup>er</sup> Mars 1480, dont il eut

V. BERNARD, III<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS, né en 1468, mort le 3 Mars 1547, qui avoit épousé Marguerite, Princesse de Henneberg, dont vint :

VI. PHILIPPE, Comte de SOLMS, né le 23 Février 1494, mort le 11 Février 1581, qui avoit épousé Anne, Comtesse de Tecklenbourg, dont :

1. CONRAD, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à ERNEST, Comte de SOLMS-LICH.

VII. CONRAD, Comte de SOLMS, mort le 27 Décembre 1592, avoit épousé, le 16 Juin 1559, Élisabeth, Comtesse de Nassau, morte le 18 Novembre 1603, dont sept fils, entr'autres :

1. JEAN-ALBERT, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de Solms-Greifenstein, appelée depuis Solms-Braunfels, qui viendra en son rang ;
3. Et REINHARD, auteur de la branche de Hungen, rapportée plus loin.

VIII. JEAN-ALBERT, Comte de SOLMS, né le 5 Mars 1563, mort le 4 Mai 1623, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 2 Mai 1590, Élisabeth, Comtesse de Sayn-Wittgenstein, morte le 29 Avril 1617 ; & 2<sup>o</sup> Julienne, Comtesse de Nassau. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

IX. JEAN-ALBERT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS, né le 2 Juin 1599, mort en Octobre 1648, qui avoit épousé Anne-Élisabeth, Comtesse de Falkenstein, dont il eut

X. HENRI-MAURICE, Comte de SOLMS-TECKLENBOURG, né en 1636, qui passa la plus grande partie de sa vie au service des États de



Hollande, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1603. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1683, CHARLOTTE-HENRIETTE DE SOLMS-LAUBACH, née le 4 Janvier 1667, fille du Comte CHARLES-OTHON, dont il n'eut pas d'enfants. Cette branche s'éteignit en sa personne.

#### BRANCHE

de SOLMS-GREIFFENSTEIN, appelée depuis SOLMS-BRAUNFELS.

VIII. GUILLAUME (fils puîné de CONRAD), Comte de SOLMS, Tecklenbourg, né en 1570, épousa, en 1602, *Amélie*, Comtesse de Nassau, dont, entr'autres enfants,

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et ANNE-AMÉLIE, née le 1<sup>er</sup> Juin 1617, mariée à PHILIPPE-REINHARD, Comte de SOLMS-HOHN-SOLMS.

IX. GUILLAUME, Comte de SOLMS, Tecklenbourg, né le 9 août 1609, épousa 1<sup>o</sup> JEANNE-SIBYLLE DE SOLMS-LICH; & 2<sup>o</sup> *Ernestine-Sophie*, Comtesse de Hohenlohe-Schillinghsfurth. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

X. GUILLAUME-MAURICE, Comte de SOLMS, né en 1651, mort le 9 Février 1724, qui avoit épousé, le 6 Janvier 1679, *Madeleine-Sophie*, Princesse de Hesse-Hombourg, née le 24 Avril 1660, morte en 1720. De ce mariage il eut :

1. GUILLAUME-HENRI, né le 8 Novembre 1682;
2. CHRISTINE-CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1690, mariée, le 3 Octobre 1721, à *Casimir-Guillaume*, Landgrave de Hesse-Hombourg, mort le 9 Octobre 1726;
3. Et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit.

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Comte, puis Prince de SOLMS-BRAUNFELS, né le 11 Janvier 1696, épousa 1<sup>o</sup> le 29 Août 1719, *Madeleine-Henriette*, Comtesse de Nassau-Weilbourg, née le 11 Septembre 1691, morte le 29 Août 1725; 2<sup>o</sup> en 1726, LOUISE-CHARLOTTE DE SOLMS-WILDENFELS, née le 30 Septembre 1705; & 3<sup>o</sup> en Décembre 1745, *Charlotte-Catherine de Bavière*, née le 19 Novembre 1699, fille de Jean-Charles, Prince Palatin de Birkenfeld. Du premier lit vinrent :

1. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, qui suit;
2. CHARLOTTE-HENRIETTE-MADELEINE, née le 16 Août 1725.

Du second lit font nés :

3. CHARLES-LOUIS-GUILLAUME, né le 14 Juin 1727, Capitaine en Hollande;
4. ÉLISABETH-MARIE-BÉNIGNE, née le 2 Août 1728;
5. ULRIQUE-LOUISE, née le 30 Avril 1731, mariée, le 10 Octobre 1746, à *Frédéric-Charles-Louis*, Landgrave de Hesse-Hombourg, mort le 7 Février 1751;
6. GUILLAUME-CHRISTOPHE, né le 20 Juin 1732;
7. LOUIS-RODOLPHE-GUILLAUME, né le 25 Août 1733;
8. AMÉLIE-ÉLÉONORE, née le 22 Novembre 1734, mariée, le 16 Décembre 1765, à *Charles-Louis*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, né le 16 Mai 1723;
9. ANTOINE-ERNEST, né le 3 Septembre 1739;
10. MADELEINE-SOPHIE, née le 14 Janvier 1742, mariée, le 21 Avril 1778, à *Viñor-Amédée*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, né le 21 Mai 1744;
11. CHRISTIANE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, née le 31 Août 1744, mariée, à *Simon-Adolphe*, Comte de Lippe-Detmold, mort le 1<sup>er</sup> Mai 1782.

XII. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, Prince de SOLMS-BRAUNFELS, né le 8 Février 1721, Lieutenant-Général d'Infanterie au service de Hollande, mourut en Octobre 1783. Il avoit épousé, le 23 Août 1756, SOPHIE-CHRISTINE-WILHELMINE, Comtesse de SOLMS-LAUBACH, née le 29 Août 1741, dont :

1. GUILLAUME-CHRÉTIEN-CHARLES, né le 9 Janvier 1759;
2. AUGUSTE-LOUISE, née le 15 Janvier 1764;
3. GUILLAUME-HENRI-CASIMIR, né le 30 Avril 1765;
4. LOUISE-CAROLINE-SOPHIE, née le 7 Juillet 1766;
5. CHARLES-AUGUSTE-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 9 Octobre 1768;
6. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 22 Octobre 1770;
7. Et LOUIS-GUILLAUME-CHRÉTIEN, né le 26 Octobre 1771.

#### BRANCHE de HUNGEN.

VIII. REINHARD, Comte de SOLMS (septième fils de CONRAD), né en 1573, mort en 1630, avoit épousé 1<sup>o</sup> *Walpurge-Anne*, Comtesse de Falkenstein; & 2<sup>o</sup> *Elisabeth Wild & Rhingrave*, veuve de *Philippe-Louis*, Comte d'Isenbourg. Du second lit vint :

IX. MAURICE, Comte de SOLMS, né le 21 Novembre 1622, mort en Décembre 1678, le dernier de sa branche. Il avoit épousé *Florentine de Brederode*, morte le 3 Février 1698, dont il eut :

REINHARD-WOLFARD, Comte de Solms, mort à la Haye en 1675, à 19 ans.

## BRANCHE

de SOLMS-LICH.

III. JEAN, Comte de SOLMS-LICH (second fils d'OTHON), mourut 1457. Il avoit épousé *Élisabeth-Catherine*, Baronne de Cronberg, morte en 1430, dont

IV. CUNO, Comte de SOLMS-LICH, mort le 3 Mai 1477, qui avoit épousé *Walburge Wild & Rhingrave*, dont :

V. PHILIPPE Comte de SOLMS-LICH, mort le 3 Octobre 1544. Il avoit épousé, en 1489, *Adrienne*, Comtesse de Hanau, morte le 12 Avril 1524, dont il eut :

1. REINHARD, qui fut ;
2. Et OTHON, auteur de la branche de *Solms-Laubach*, rapportée ci-après.

VI. REINHARD, Comte de SOLMS-LICH, né le 12 Octobre 1491, mort le 23 Septembre 1562, avoit épousé, le 13 Janvier 1524, *Mairie*, Comtesse de Sayn-Wittgenstein, morte le 13 Mai 1586, dont huit fils, entr'autres :

1. ERNEST, qui fut ;
2. Et HERMANN-ADOLPHE, auteur de la branche de *Hohen-Solms*, à présent *Solms-Lich*, qui viendra en son rang.

VII. ERNEST, Comte de SOLMS-LICH, né le 17 Août 1527, mort le 26 Août 1590, avoit épousé, en 1556, MARGUERITE de SOLMS, morte le 28 Mars 1594, dont :

1. ERNEST, qui fut ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche de *Neuhaus*, rapportée plus loin.

VIII. ERNEST, II<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS-LICH, né le 6 Juillet 1565, mort le 24 Août 1619, avoit épousé, le 9 Janvier 1598, *Anne*, Comtesse de *Mansfeld*, morte le 7 Août 1620, dont :

IX. LOUIS-CHRISTOPHE, Comte de SOLMS-LICH, né le 6 Octobre 1618, marié à *Amène-Amélie*, Comtesse de *Wied*, dont :

X. HERMANN-ADOLPHE-AURICE, Comte de SOLMS-LICH, né le 12 Septembre 1646, mort sans postérité en 1718.

## BRANCHE

de NEUHAUS.

VIII. PHILIPPE, Comte de SOLMS (quatrième fils d'ERNEST I<sup>er</sup>, Comte de SOLMS-LICH), né le 4 Juillet 1569, mort le 13 Février 1631, avoit épousé *Sabine Poppel*, Baronne de Lobkowitz, dont vint :

IX. PHILIPPE-ADAM, Comte de SOLMS, Seigneur héréditaire de Neuhaus, marié à *Élisabeth-Rafchinie de Riefenbourg*, dont il ne laissa que :

JOSÈPHE, née en 1663, mariée, en Février 1689, à *Sigifmond-Guillaume*, Comte de *Königsfegg-Rothenfels*, né le 26 Février 1663, mort le 8 Mai 1709.

## BRANCHE

de HOHEN-SOLMS, à présent SOLMS-LICH.

VII. HERMANN-ADOLPHE, Comte de SOLMS (huitième fils de REINHARD, Comte de SOLMS-LICH), né le 28 Septembre 1543, mort le 7 Avril 1601, avoit épousé, le 19 Mars 1589, *Anne-Sophie*, Comtesse de *Mansfeld*, dont :

VIII. PHILIPPE-REINHARD, Comte de SOLMS, né le 24 Juillet 1593, mort en 1635, qui avoit épousé *Élisabeth*, Comtesse de *Wied-Runkel*, dont :

IX. PHILIPPE-REINHARD, II<sup>e</sup> du nom, Comte de SOLMS, né le 18 Juin 1615, mort en 1663, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> ANNE-AMÉLIE de SOLMS-GREIFFENSTEIN ; & 2<sup>o</sup> *Catherine-Éléonore*, Baronne de *Tjchernembl*. Du second lit vint :

X. LOUIS, Comte de SOLMS, né en 1646, mort le 24 Août 1707, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> *Louise*, Comtesse de *Dohna*, morte le 8 Novembre 1687 ; & 2<sup>o</sup> en Mai 1691, *Wilhelmine-Élisabeth*, Comtesse de *Linange-Dachsbourg*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Comte de SOLMS, né le 13 Février 1682, qui hérita de Lich en 1718.

## BRANCHE

de SOLMS-LAUBACH.

VI. OTHON, Comte de SOLMS (second fils de PHILIPPE, Comte de SOLMS-LICH), né le 11 Mai 1496, mort le 14 Mai 1522, avoit épousé *Anne de Mecklenbourg*, morte le 6 Mai 1525, veuve de *Guillaume*, Landgrave de *Hesse*, dont :

VII. FRÉDÉRIC-MAGNUS, Comte de SOLMS, né en 1521, mort le 13 Janvier 1561, qui a-voit épousé, en 1545, *Jeanne*, Comtesse de *Wied*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Mansfeld*, dont il eut :

1. JEAN-GEORGE, qui suit ;
2. Et OTHON, né le 25 Juin 1550, auteur de la première branche de *Sonnenwalde*, marié, en 1581, à *Anne-Émilie*, Comtesse de *Nassau-Saarbruck*, morte le 29 Juin 1612, dont :

FRÉDÉRIC-ALBERT, Comte de SOLMS, mort en 1615, sans postérité. Il avoit épousé *Sophie*, Baronne de *Tautenberg*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Mansfeld*.

VIII. JEAN-GEORGE, Comte de SOLMS, né le 26 Novembre 1547, mort le 19 Août 1600, avoit épousé, le 7 Décembre 1572, *Marguerite*, Comtesse de *Schombourg*, morte le 20 Juin 1606, veuve de *Guillaume*, Comte de *Hohenstein*, dont sept fils, entr'autres :

1. ALBERT-OTHON, qui suit ;
2. HENRI-GUILLAUME, né le 21 Mars 1583, auteur de la seconde branche de *Sonnenwalde*, mort le 21 Mars 1632. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> le 5 Octobre 1612, *Sophie-Dorothee*, Comtesse de *Mansfeld*, morte le 22 Janvier 1617 ; & 2<sup>o</sup> en 1620, *Marie-Madeleine*, Comtesse d'*Oettingen*, née en 1600, morte en 1636, remariée à *George-Frédéric*, Comte de *Hohenlohe*, mort le 7 Juillet 1645. Du second lit vint :

GEORGE-FRÉDÉRIC, né en 1625, mort le 26 Juillet 1688, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1648, *Praxède*, Comtesse de *Hohenlohe-Pfædelbach*, née le 11 Mars 1627, morte en 1662 ; & 2<sup>o</sup> en 1664, *Anne-Sophie*, Princesse d'*Anhalt-Bernbourg*, née le 13 Septembre 1640. Du premier lit vint :

OTHON-HENRI, né le 24 Décembre 1654, marié, en 1689, à *Charlotte* de *Grofeck*, dont :

FRÉDÉRIC-EBERHARD, né le 17 Mai 1691.

3. Et JEAN-GEORGE, auteur de la branche de *Baruth, Rædelheim & Affenheim*, qui viendra en son rang.

IX. ALBERT-OTHON, Comte de SOLMS-LAUBACH, né le 9 Décembre 1576, mort le 2 Mars 1610, avoit épousé, le 8 Octobre 1601, *Anne*, Landgrave de *Hesse*, dont :

X. ALBERT-OTHON, Comte de SOLMS-LAUBACH, né le 20 Juin 1610, mort en 1656, qui

*Tome XVIII.*

avoit épousé, le 11 Septembre 1631, *Catherine-Julienne*, Comtesse de *Hanau*, dont :

XI. CHARLES-OTHON, Comte de SOLMS-LAUBACH, né le 22 Août 1633, mort le 6 Août 1676, le dernier de sa branche, qui avoit épousé, en Février 1654, *Amène-Élisabeth*, Comtesse de *Bentheim*, dont il eut :

1. CATHERINE-AMÉLIE, née le 26 Septembre 1654, mariée, en 1680, à *Philippe*, Landgrave de *Hesse-Philippsthal*, mort le 18 Juin 1721 ;
2. Et CHARLOTTE-HENRIETTE, née le 4 Janvier 1667, mariée, le 25 Septembre 1683, à HENRI-AUGUSTE, Comte de SOLMS.

#### BRANCHE

de SOLMS-BARUTH, RÆDELHEIM & ASSENHEIM.

IX. JEAN-GEORGE, Comte de SOLMS (septième fils de JEAN-GEORGE, Comte de SOLMS-LAUBACH), né le 19 Novembre 1591, mort le 4 Février 1632, avoit épousé, le 28 Mai 1620, *Anne-Marie*, Comtesse d'*Erbach*, dont :

1. JEAN-LOUIS, né en 1621, mort le 14 Juin 1631 ;
2. JEAN-AUGUSTE, qui suit ;
3. JEAN-FRÉDÉRIC, auteur de la branche de *Wildenfels*, rapportée ci-après ;
4. Et FRÉDÉRIC-SIGISMOND, né en 1627, mort en 1696.

X. JEAN-AUGUSTE, Comte de SOLMS, né en 1623, mort en 1680, avoit épousé, en 1653, *Éléonore-Barbe-Marie*, Comtesse de *Craç-Scharfenbourg*, dont :

1. LOUIS, né le 28 Septembre 1664 ;
2. Et LOUIS-HENRI, qui suit.

XI. LOUIS-HENRI, Comte de SOLMS, né le 25 Août 1667, a servi dans les troupes du Roi d'Angleterre, & est mort le 1<sup>er</sup> Mai 1728. Il avoit épousé, en 1695, *Wilhelmine-Christine*, Comtesse de *Limpourg-Gaildorf*, dont il a des enfants.

#### BRANCHE

de SOLMS-WILDENFELS.

X. JEAN-FRÉDÉRIC, Comte de SOLMS (troisième fils de JEAN-GEORGE, Comte de SOLMS-BARUTH), né le 19 Février 1625, mort le 30 Décembre 1696, avoit épousé *Bénigne*, Comtesse de *Promnitz*, dont, entr'autres enfants,

XI. FRÉDÉRIC-ERNEST, Comte de SOLMS, né le 26 Mars 1671, mort le 27 Janvier 1723.

\* SOLRE : c'est une Terre en Hainaut, qui fut érigée en Comté en 1592, en faveur de *Philippe de Croy*, Seigneur de Molem-bais. Voy. CROY.

SOMBERNON. Les Seigneurs de SOMBERNON font fortis des Seigneurs de *Montagu*, branche des anciens Ducs de Bourgogne, par *Alexandre de Montagu*, qui vivoit en 1293, second fils de *Guillaume 1<sup>er</sup>*, Seigneur de Montagu, & de *Jacquette*, Dame de SOMBERNON.

Le dernier mâle de cette Maison fut :

JEAN de MONTAGU, Seigneur de Sombernon, mort le 6 Juin 1391, qui ne laissa que

1. CATHERINE, Dame de Sombernon, mariée à *Guillaume de Villars-Seyffel* ;
2. ODETTE, qui épousa *Bertauld de Coligny*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Excreflia ;
3. Et JEANNE, mariée à *Guy de Rougemont*, Chevalier, Seigneur de Ruffei.

Sombernon est possédé, en 1757, par la Duchesse de Luynes.

Les armes : de BOURGOGNE, au franc quartier d'hermines.

SOMEIRE : l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 424, dit que cette Famille est connue à Arles il y a plus de 300 ans, où elle est mise au rang des anciennes races de cette Ville. BERTRAND de SOMEIRE y jouissoit des privilèges de la Noblesse sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. De lui descend N... de SOMEIRE, Officier dans la Maison du Roi.

Cette Famille, maintenue dans sa Noblesse en 1667, porte pour armes : d'azur, à deux bandes d'or, bordées de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois besants d'argent, le tout posé en orle.

SOMMERE, ancienne Famille de Normandic, qui a reçu son nom de la Terre de Sommere, composée de quatre paroisses de ce nom, différenciées par l'invocation de quatre différens Patrons, comme St.-Pierre, St.-Nicolas de Sommere, &c., situés le long de la petite rivière de Sommere, près l'Aigle. YOLLENT de SOMMERE épousa, en 1320, *Jean*

de *Chambray*, 11<sup>e</sup> du nom, Chambellan du Roi Charles le Bel. Son neveu, GILBERT de SOMMERE, étoit Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, le 3 Novembre 1393. Il n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qui épousa *Jean Dennebault*, Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, à cause de sa femme. Ils vivoient l'un & l'autre le 8 Octobre 1415, ainsi qu'en font foi les aveux rendus à la Seigneurie de la Ferrière-au-Doyen.

Cette Famille portoit pour armes : d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois molettes d'épéron d'or en haut, & de trois besants d'argent en bas.

SOMMERY. N..., Chevalier, puis Marquis de SOMMERY, premier Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françaises, avec rang de Colonel, a été nommé Capitaine dans le même Régiment en Janvier 1767. Il a un neveu nommé Gouverneur d'Obernail le 2 Juillet 1766.

SOMMIÈVRE, en Champagne : d'azur, à deux massacres de cerf d'or, posés l'un sur l'autre.

SOMPISOIS, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de gerfaut du même.

\* SORANS : Terre & Seigneurie située au Comté de Bourgogne.

Elle est unie à celle de *Munans*, au même Comté, avec leurs dépendances, ayant haute, moyenne & basse Justice, & a été érigée en Baronnie, sous la dénomination de *Munans*, par Lettres Patentes données à Marly au mois de Juillet 1774, insinuées au Bureau de Montbozon le 13 Novembre suivant, & enregistrées au Parlement de Besançon le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS de CHAFFOY, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur desdits lieux, &c., & de ses enfans & descendants mâles. (Voy. CHAFFOY.)

SORBA, Famille noble de Gènes.

AUGUSTIN - PAUL - DOMINIQUE SORBA, Seigneur de la Villette, en l'île de Corse, appelé le *Marquis de Sorba*, né à Paris le 27 Août 1715, a été nommé d'abord Ministre de la

République à la Cour de France, en Avril 1749, & Ministre Plénipotentiaire en Mars 1754. Il épousa, à Paris en Mai 1749, *Marie-Honorée-Sophie de Montgrand*, veuve d'*André Peloux*, Commissaire ordinaire des Guerres, & fille de *Charles*, citoyen de Marfeille. Ils n'ont pas d'enfants.

SORBER, dit DE SORBERIO, Famille du Béarn

FRANÇOIS-ANDRÉ SORBER, Écuyer, né le 28 Janvier 1703, fut pourvu au mois de Janvier 1734, de l'office de Chevalier d'Honneur en la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, séant à Pau. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>. part II, p. 521.)

Les armes: *d'argent, à trois Mouchetures d'hermines de sable, posées 2 & 1, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

SORBIER. (DU) Famille qui subsiste en ÉTIENNE DU SORBIER, Seigneur de la Tourasse, marié à *Anne de Gironde de Castelsagrat*, dont il eut :

1. JOSEPH, qui épousa *Françoise de Nogaires* ;
2. FRANÇOIS, Chevalier du Sorbier, Officier d'Infanterie ;
3. Et PHILIPPE, demeurant au château de la Tourasse, près Valence.

Les armes : *d'argent, à trois forbes d'or.* Couronne de Comte.

SORCI, en Champagne, à Paris & dans l'Orléanais.

NOËL DE SORCI, Ecuyer, Seigneur du Buiffon, qui vivoit en 1508, fut le trisaïeul de : SYMPHORIEN DE SORCI, Ecuyer, Sieur du Buiffon, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1669. Il épousa, le 16 Janvier 1642, *Suzanne du Gard*, dont :

ARMAND-FRANÇOIS DE SORCI, Écuyer, Seigneur de la Tuille, Lieutenant de la Vénerie du Roi, qui épousa *Jeanne Jabard*, dont des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 522.)

Les armes : *hascé d'or & d'azur de six pièces, & un chef de gueules.*

SOREAU DE SAINT-GERAN. On trouve JEAN SOREAU, Ecuyer, Seigneur de Coudun, qui vivoit en 1425. JEAN SOREAU,

Seigneur de St.-Geran, son troisième fils, fut Grand Veneur de France en 1456. Cette Maison a fini à ANTOINE SOREAU, Seigneur de St.-Geran, de Veaux, de St.-Loup, &c., mort le 10 Janvier 1530, qui ne laissa que ANNE, mariée à *Gabriel*, Seigneur de la Guiche & de Chaumont.

Les armes : *d'argent au jureau de sable.*

SOREL, en Bretagne: *d'argent, à l'aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

SOREL, en Picardie : *de gueules, à deux léopards d'argent, posés l'un sur l'autre, couronnés d'or.*

SORIN, Écuyer, Sieur de la Marre, de Cartot, de la Bretonnière, &c., en Normandie, éléction de Coutances ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois perroquets de sinople, onglés & becqués d'or, 2 & 1.*

SORNY, en Champagne : *de gueules, à trois coutres d'argent posés en pal.*

SOTOMAYOR, Famille noble d'Espagne, dont étoit

Don N... *Mafones de Lima*, qui laissa :

1. N... substitué au nom de SOTOMAYOR, & en cette qualité Duc & Seigneur de Sotomayor & Grand d'Espagne. Il a été nommé Ambassadeur de S. M. C. en Portugal en 1745, & Préfident du Conseil Royal des Ordres en Novembre 1753 ;
2. Et JACQUES, qui suit.

Don JACQUES *Mafones de Lima & Sotomayor*, Lieutenant-Général des armées d'Espagne, a été fait d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de Caller le 18 Septembre 1719, & incorporé dans celui de Lufitanie le 18 Juillet 1722. Il a eu commission de Colonel au même Régiment le 6 Novembre 1736 ; a été fait Colonel de celui de Frise, le 8 Mars 1740, Brigadier de Dragons le 18 Septembre 1744, Aide de Camp de l'Infant Dom Philippe, aujourd'hui, Duc de Parme, le 12 Août 1745, Gentilhomme de la Chambre du Roi avec exercice le 27 Septembre suivant ; Maréchal de Camp le 12 Avril 1747, Ministre Plénipotentiaire pour la dernière paix le 20 Mai suivant. Il a eu le titre d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire pour la même paix le 12 Mai 1747 ; a été fait Lieutenant-Général des

Armées, le 6 Mai 1749, & nommé Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, le 22 Septembre 1751. Il n'est pas marié.

\*SOUABE, grand pays & cercle d'Allemagne, qui a eu ses Ducs particuliers dès le commencement du X<sup>e</sup> siècle. *Burkhard*, fils d'*Albert*, Comte de *Rethie*, fut le premier Duc de SOUABE. Il mourut en 911. *Erchanger* s'empara de ce Duché & mourut en 917. L'Empereur *Rodolphe* donna en 1282 le Duché de SOUABE à son fils puîné *Rodolphe*.

\*SOUASTRE : C'est une Seigneurie en Artois que *Jeanne de Bayne* porta en mariage avec celle du *Ménil*, en 1424, à *Jean de Bonnières*, Chevalier, Seigneur de *Thieu-loye*. Voy. BONNIÈRES.

SOUBIRATS : *d'or, au coq de sable, crêté & barbelé de gueules, posé sur une montagne à six copeaux de sable.*

\*SOUBISE, petite ville sur la Charente en Saintonge. *Guillaume l'Archevêque*, Seigneur de *Parthenay* & de *Soubise*, vivoit en 1225. *Catherine de Parthenay*, héritière de sa maison, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron de *Pont*, massacré à la *Saint-Barthélemy*, en 1572, porta *Soubise* dans la Maison de *Rohan*, par son mariage avec *René*, Vicomte de *Rohan*. Cette Dame mourut le 26 Octobre 1631. Voy. ROHAN.

SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN (DE LA), noble & ancienne Maison du Bourbonnais. Le premier dont il soit fait mention est

JEAN DE LA SOUCHE, & autres lieux. Il eut pour descendant au XII<sup>e</sup> degré

CLAUDE DE LA SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN, Chevalier, Seigneur de *Moncoquier*, mort en Décembre 1744, qui avoit épousé *Catherine de Bilquin*, fille du Gouverneur de *Diinan*, en *Flandre*. Ses enfants furent :

1. GILBERT, Chevalier, Seigneur des *Foucaux* & autres lieux, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, marié, le 27 Mai 1733 à Paris, à *Anne d'Albon*, fille de *François*, Comte d'*Albon*;
2. MARIE-BARBE, Religieuse à la Visitation de la ville de *Moulins*, en *Bourbonnais*;

3. MARGUERITE, mariée, en 1720, à *Jean Deschamps*, Chevalier, Seigneur de *Ravier*, dont des enfants.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à deux léopards de sable, couronnés d'or, qui est de LA SOUCHE; aux 2 & 3 de sable, à trois fleurs de lis d'or, au chef abaissé, ondé de même, qui est MONCOQUIER.

SOUCHON, Famille noble, originaire de l'Embrunois, en *Dauphiné*, où elle possède encore plusieurs fiefs. On en remonte la filiation à

I. JACQUES DE SOUCHON, compris parmi les Nobles du lieu de *Chorges* dans l'Embrunois, qui de noble *Annette de Boffe*, sa femme, laissa deux fils, favoir :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et JEAN, surnommé le Capitaine de *Belle-vue* dans les guerres du Connétable de *Lefdiguières*. Il épousa *Anne de la Villette*, fille de *Gaspard*, Co-Seigneur de *Veyne*, & d'*Jabeau de Rambaud*, & laissa, ainsi qu'il résulte de son codicille du 26 Avril 1588, trois enfants, qui furent :
  1. JACQUES, qui épousa, par contrat du 9 Décembre 1602, *Madeleine Prel*, dont il eut :
 

GASPARD, mort sans enfants.
  2. JEAN, qui épousa, le 13 Novembre 1616, *Claudine de Lagier*, fille d'*Arnoult*, Seigneur de *Gaugaille*, et d'*Emeraude de Chaponay*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

ISABEAU, mariée, par contrat du 2 Avril 1630, à *Jacques d'Amat*, Capitaine & Châtelain pour le Roi à *Upaix*, Lieutenant au Gouvernement de la Vallée du *Château-Dauphin*, dont elle laissa deux garçons, *Claude-Noël* & *Pierre d'Amat*, & trois filles : *Marie*, qui fut mariée à *François-Auguste de Vallavoire*, Marquis de *Volx*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de *Sisleron*; *Françoise*, qui épousa *Jean de Forbin*, Marquis de *Soliers*; & *Angélique d'Amat*, qui fut mariée à *André Choart*, Marquis de *Buzenval*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, comme il conte par le testament de ladite Dame d'Amat du 10 Décembre 1662.

3. Et ISABEAU, mariée, le 2 Septembre

1504, à *Jean du Villar*, Co-Seigneur de Veyne.

II. HUGUES DE SOUCHON, le feul dont la postérité subsiste aujourd'hui, fit son testament le 29 Août 1573, en faveur de son fils,

III. CLAUDE DE SOUCHON, qui épousa *Anne de Long*, dont il eut

IV. CLAUDE DE SOUCHON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espaux & de la Lauzière, qui épousa, par contrat du 23 Juin 1658, *Thérèse de Riquety*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. ALEXANDRE, qui, après avoir servi pendant quelque temps dans la Compagnie des Gentilshommes de Cambrai, mourut Capitaine dans le Régiment de Rennes le 21 Octobre 1698 ;
3. MARIE-ANNE, épousée, dès le 18 Décembre 1675, de *Libéral de la Boulie*, Secrétaire du Roi ;
4. LUCRÈCE, mariée, le 15 Mai 1695, à *Jacques d'Agenry*, Lieutenant du Roi du Mont-Dauphin.

V. CLAUDE DE SOUCHON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espaux, Baron d'Avançon & de Saint-Etienne, fut reçu, le 9 Août 1693, dans la charge de Premier Président du Bureau des Finances de Provence. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1689, *Marguerite d'Estienne*, dont il laissa :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ANNE, qui épousa, le 22 Décembre 1715, *Henri-Laurent de Montauban*, Seigneur de Jarjays, & autres lieux ;
3. & 4. Et deux autres filles, Religieuses au premier Monastère de Sainte-Ursule d'Aix.

VI. PIERRE DE SOUCHON, Seigneur d'Espaux, Laye, d'Avançon, St.-Étienne, & autres lieux, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 20 Août 1715. Il avoit épousé à Paris, le 24 Août 1719, *Catherine-Françoise le Maître*, fille de Messire Gilles, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur du Pleil's, Chaffiers, Turgot, Vieux-Serriet, la Chapelle-Chaboslan, Chaffis-Carrolle, & autres lieux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, l'un des Commissaires à la Chambre Royale féante à l'Arsenal de Paris, & de *Catherine-Françoise Joly*. De ce mariage vint

VII. PIERRE-MARIE DE SOUCHON, Chevalier, Seigneur d'Espaux & de Laye, Baron

d'Avançon, St.-Étienne, Valferres, & autres lieux, reçu Chevalier au Parlement de Provence le 6 Février 1752, qui avoit épousé au Château de Valbonnais, le 7 Octobre 1755, *Gabrielle-Marie-Ursule de Bally*, fille de Messire *Joseph-François de Bally*, Marquis de Valbonnais, Seigneur de Peyre-Sigotier, Triols, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Premier Président à la Chambre des Comptes du Dauphiné, & de *Dame Françoise de Pourroy de Quinfonas*. De ce mariage sont nés :

1. LOUIS-MARIE-JOSEPH ;
2. MARIE-FRANÇOISE-LUCRÈCE-AVOYE ;
3. MARIE-ANNE-MADELEINE-AGLAÉ.

Les armes : de gueules, au lion d'or, au chef couçu d'azur, chargé d'une rose d'argent, accostée de deux étoiles d'or.

(Voy. le P. Anselme, tome II, p. 307, & tome VIII, p. 305, & *l'Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 426.)

SOUCQUET, Écuyer, Seigneur de la Tour, en Normandie, élection de Falaise d'argent & d'azur, au lion d'or, brochant sur le tout.

SOUDEILLES, en Limoulin : échiqueté d'argent & d'azur.

\* SOUHEY, Seigneurie en Auxois, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Septembre 1643, enregistrées le 2 Janvier 1644, en faveur de *François Coutier*, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dijon. Voy. COUTIER.

\* SOUILLAC, Ville & Châtellenie, située sur la Dordogne en Quercy, qui a donné le nom à la Maison de SOUILLAC, qui en a possédé autrefois une partie à titre de Seigneurie.

AIMAR, Seigneur de SOUILLAC, le premier de cette Maison qui ait pris le nom, vivoit du temps du Roi Robert. Il eut pour descendant au XVIII<sup>e</sup> degré

JEAN DE SOUILLAC, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montmège & d'Aferac, mort en 1528, qui avoit épousé, en 1506, *Catherine de Livron*, dont vinrent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs d'Aferac, rapportée ci-après.

NICOLAS DE SOUILLAC, Seigneur de Montmège, épousa, en 1550, *Gabrielle de Meilars*, dont il eut

JEAN DE SOUILLAC, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montmège, qui épousa, en 1593, *Jeanne de Pompadour*, & en eut

JEAN DE SOUILLAC, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montmège, de Salagnac & de Gausberg, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Conseiller en ses Conseils d'État & Privé, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie, nommé à l'Ordre du St-Esprit le 15 Janvier 1652, qui mourut sans alliance en 1655. Les Suisses l'avoient surnommé le *bon Capitaine*.

**BRANCHE**  
*des Seigneur d'ASERAC.*

BERTRAND DE SOUILLAC (fils puîné de JEAN III), Seigneur d'Aserac, blessé à la bataille de Moncontour, avoit épousé, en 1565, *Marguerite de Heu*, dont il eut

JACOB DE SOUILLAC, Seigneur d'Aserac, qui épousa, le 20 Février 1593, *Marguerite de Bourgoles*, dont :

1. DAVID, qui fut ;
2. BARDI, auteur de la branche des Comtes du Bourg, qui viendra en son rang ;
3. Et JACQUES, Marquis de Châtillon, qui rendit au Roi d'importants services dans ses Armées, & dans la province de Rouffillon. Il mourut à Perpignan, le 26 Février 1681, & avoit épousé *Élisabeth le Cocq*, dont :

LOUIS-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, né à Perpignan en 1680, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui se trouva à la bataille de Ramillies, & à celle de Malplaquet ; servit depuis dans l'Armée d'Espagne, & fut reçu Chevalier de St-Lazare en 1716.

DAVID DE SOUILLAC, Marquis d'Aserac, né le 28 Mars 1603, épousa, le 24 Septembre 1633, *Louise de Baudean*, dont il eut :

JACQUES-LOUIS DE SOUILLAC, Marquis d'Aserac, né le 28 Mars 1635, mort le 28 Septembre 1668, qui avoit épousé, en Novembre 1666, *Rose de Pujos*, née le 15 Février 1648, morte le 19 Octobre 1701, & laissa

JACQUES-JOSEPH-AUGUSTE DE SOUILLAC, Sire de Heu, Marquis d'Aserac, né le 13 Avril 1668.

**BRANCHE**  
*des Comtes DU BOURG.*

BARDI DE SOUILLAC (fils puîné de JACOB), Comte du Bourg, se distingua par sa valeur en Italie & en Catalogne, où il fut blessé au siège de Salcos. Depuis il servit dans l'armée d'Allemagne, où il se trouva à toutes les occasions qui s'y présentèrent jusqu'en 1640. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> le 3 Mai 1640, *Sufanne du Maine*, veuve de *Mathieu-Paul du Lac de la Prade* ; & 2<sup>o</sup> *Élisabeth de Ferrières*. Du premier lit vint :

ISAAC DE SOUILLAC, Comte du Bourg, qui s'est trouvé à toutes les conquêtes que le Roi Louis XIV, fit en personne, en Flandre & en Franche-Comté, jusqu'en 1675. Il mourut le 7 Février 1719, & avoit épousé, en 1675, *Marguerite-Urfule de Narbonne*, dont :

1. LOUIS ;
2. Autre LOUIS, mort en Italie, Capitaine d'Infanterie ;
3. JEAN-LOUIS, mort jeune ;
4. LÉON, Prêtre ;
5. LOUIS-BENOÎT, mort au service ;
6. & 7. FRANÇOIS, & LOUIS-JOSEPH.

(Voy. le P. Anfelme ; M. d'Hozier, *Généalogie de la Maison de Livron*, & les Mémoires de Chavagnac.)

Les armes : *d'or, à trois épées de gueules, mises en pal, la pointe en bas.*

SOULLIÉ, à Montpellier : *d'argent, à deux branches, l'une de laurier & l'autre de palmier de sinople, passées en sautoir & liées de gueules, un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, cotoyé de deux étoiles du même, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

\* SOURCHES : Ancienne Châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage, le 24 Juillet 1459, par *Jeanne de Vassé*, à *Guillaume du Bouchet*, Lieutenant & Connétable de la ville du Mans.

Cette Châtellenie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1598, en faveur d'*Honorat du Bouchet*, fils de *François*, & de *Sidonie du Plessis-Liancourt*. Il avoit épousé, en 1595, *Catherine Hurault de Vi-braye*, dont le fils, *Jean du Bouchet*, fut pourvu, le 17 Décembre 1643, de l'office de *Prévôt de l'Hôtel du Roi & de Grand-Pré-*



vôt de France, office qui depuis est resté dans sa postérité. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de *Sourches* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1652. Voy. BOUCHET DE SOURCHES.

\* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, au Comté de Mortain.

Terre noble, érigée en Comté en 1765, en faveur de *Louis-Bernardin le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Sourdeval, &c., sous le nom de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres Patentes, enregistrees au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1765.

Cette Terre est entrée dans la Maison de *le Neuf* en 1664, par le mariage de *François le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Montenay, avec *Marguerite de Lesnerac*, fille unique de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur de Meniville & de Sourdeval, & de noble *Élisabeth du Bosc*, fille de N... du Bosc, Marquis d'Emandreville & Seigneur de Sourdeval. Il étoit fils de *Martin du Bosc*, & d'*Isabeau le Moyne*, Dame de Sourdeval, mariée, vers 1500, avec ledit *Martin du Bosc*. La Terre de Sourdeval paroît avoir été possédée par la Maison de *le Moyne*, depuis 1200 à 1300 jusqu'en 1500, & depuis 1664 elle est dans celle de *le Neuf*. Voyez le MOYNE & LE NEUF.

SOURDIS. Voy. ESCOUBLEAU.

\* SOUSMONT, *Soumont* ou *Soufmont*, en Normandie, Diocèse de Falaise.

Seigneurie qui relève du Roi à cause de son Duché de Normandie. Elle étoit possédée, dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, par *Jacques Turgot*, Seigneur de St.-Clair, issu de *Jean Turgot*, Seigneur de la Bionere, reconnu noble d'*extrañion*, & maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commissaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des franchises, dont il fut déchargé. Elle a été unie aux Terres de Bon, Uffy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1735, registrées au Parlement de Rouen en 1736, en faveur de *Michel-Etienne Turgot*, Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, mort le 1<sup>er</sup> Février 1751. Voy. TURGOT.

SOUVIGNY, en Normandie, Élection

d'Argentan ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une coquille d'or, accompagnée de trois hures de sanglier du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SOUVRÉ, ancienne Maison éteinte du Perche.

MACÉ, Seigneur DE SOUVRÉ au Perche, vivoit en 1349. Il eut pour descendant au VIII<sup>e</sup> degré

GILLES DE SOUVRÉ, Marquis de Courtenvaux, né en 1540, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, qui s'attacha au service de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne en 1573. A son retour ce Prince le fit Maître de sa Garde-Robe & Capitaine du Château de Vincennes en 1574. Il se trouva en 1587, à la bataille de Coutras, conserva la Ville de Tours à l'obéissance du Roi pendant les troubles de la Ligue. Il y reçut Henri III, avec toute sa Cour, en Janvier 1589; obtint entrée, séance & voix délibérative au Parlement le 2 Juin de la même année. Après la mort de ce Prince il rendit des services considérables au Roi Henri IV, qui le choisit pour être Gouverneur du Dauphin depuis Roi Louis XIII, lequel le fit Gentilhomme de la Chambre, & l'honora du bâton de Maréchal de France en 1615. Il mourut en 1626, & avoit épousé, le 9 Mai 1582, *Françoise de Bailleul*, dont, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui suit ;
2. RENÉ, Seigneur de Renouard, Baron de Meffay, auteur de la branche des Seigneurs de *Renouard*, qui n'a formé qu'un degré, & mort le 22 Juillet 1635, laissant trois fils & quatre filles ;
3. GILLES, Evêque de Cominge, puis d'Auxerre, Trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris, Abbé de St.-Florent de Saumur & de St.-Calez, mort le 19 Septembre 1631 ;
4. Et JACQUES, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de France, Commandeur de St.-Jean-de-Latran, Abbé du Mont St.-Michel, de Tréport & de Tonnerre ; il servit au siège de Montauban en 1621 & 1622, au combat de l'île de Rhé, le 18 Novembre 1627 ; se signala aux sièges de Royan & de la Rochelle en 1628, de Casal en 1630, & de Privas. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il fut rappelé à la Cour, entra dans une grande familiarité avec le Roi, & dans la confiance du Cardinal Mazarin. Il commanda les Galères de France aux sièges &

prife de Porto-Longone en 1646; fut Ambassadeur de son Ordre en France, en 1648, & mourut en sa 60<sup>e</sup> année le 22 Mai 1670.

JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE SOUVRÉ, Marquis de Courtenvaux, &c., Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Touraine, Conseiller d'Etat, Capitaine du Château de Fontainebleau, fut Grand Forestier & Capitaine des Chasses de la Forêt de Bièvre, bois & buissons de la Brie, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Bailliage de Melun, & mourut à Paris le 9 Novembre 1656, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 3 Mai 1620, *Catherine de Neufville-Villeroy*, morte en 1657, dont, entr'autres enfants,

CHARLES DE SOUVRÉ, Seigneur de la Chapelle, puis Abbé de St.-Calez, destiné Comte de St.-Jean de Lyon, qui prit après la mort de ses frères & du vivant de son père la qualité de Marquis de Courtenvaux, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut avant son père, le 3 Mai 1646. Il avoit épousé, le 17 Mai 1645, *Marguerite Barentin*, morte le 8 Février 1704, & ne laissa que

ANNE, Marquise de Courtenvaux, Dame de Paci, née posthume le 30 Novembre 1646, morte le 2 Décembre 1715, qui avoit épousé, le 19 Mars 1662, *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, mort le 16 Juillet 1691.

Il eut encore un fils naturel,

CHARLES, appelé le *Chevalier de Souvré*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, qui obtint au mois de Janvier 1676, des Lettres de légitimation.

Par le mariage d'ANNE DE SOUVRÉ, la Terre de Souvré & le Marquisat de Courtenvaux passèrent dans la Maison de Louvois. Voy. TELLIER (LE).

Les armes : *d'azur, à cinq cotices d'or.*

SOUZA, Maison illustre du Portugal, qui descend du fameux *Martin-Gonzalve de Macedo*, qui sauva la vie du Roi Jean I<sup>er</sup>, dans la bataille d'Aljubarrota. Il obtint de la libéralité du Roi Alphonse VI, la possession héréditaire de l'Île Grande-Jeanne, située à l'embouchure de la rivière des Amazones, en récompense des services qu'il avoit rendus à l'État dans ses Ambassades auprès de la Ré-

publique de Hollande & à la Cour d'Angleterre. LOUIS DE SOUZA DE MACEDO, arrière-petit-fils d'ANTOINE, l'a possédée en dernier lieu, & il en étoit le troisième Baron. Il l'a cédée au Roi de Portugal, qui lui a accordé, en forme de compensation, la Seigneurie de la ville de Misquitela, dans la Province de Beira, en Mai 1754, avec toute la Juridiction civile du même lieu. S. M. lui a changé son titre de Baron en celui de Vicomte de Misquitela, auquel elle a annexé un revenu de trente mille crusades. (Mémoires du temps.)

Les armes : *d'azur, à quatre croissants d'argent appofés les pointes en dedans.*

\* SOYANS : c'est une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du Mois de Juillet 1717, enregistrées au Parlement de Grenoble le 28 Mai 1718, en faveur d'Antoine de la Tour du Pin-Montauban.

SOYECOURT. Cette ancienne Maison, éteinte il y a déjà longtemps, étoit originaire du Beauvoisis, où elle possédoit la Terre de Mouy, sise sur la rivière de Terain, auprès du Château de Moncy, qui a le droit de haute Justice, dont elle relève.

GILLES, Seigneur de SOYECOURT, de Mouy, &c., Échançon de France, tué à la journée de Crécy, le 26 Août 1346, laissa

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Mouy, rapportée ci-après.

CHARLES, Seigneur de SOYECOURT, laissa HUGUES, Seigneur de SOYECOURT, qui eut :

1. GILLES, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Franconville ; il vivoit en 1419. Les derniers de cette branche, LOUIS-ADRIEN & FRANÇOIS, moururent sans postérité.

GILLES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de SOYECOURT, eut pour descendant au VIII<sup>e</sup> degré

FRANÇOIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de SOYECOURT, qui fut Page de François I<sup>er</sup>, & servit glorieusement sous ce Prince ; se voyant sans enfants mâles, il institua en 1595 héritière universelle sa fille aînée,

FRANÇOISE.

BRANCHE  
des Seigneurs de MOUY.

GILLES DE SOYECOURT, Seigneur de Mouy (second fils de GILLES I<sup>er</sup>), vivoit en 1368, & étoit mort en 1370. Il eut pour arrière-petit-fils

LOUIS DE SOYECOURT, Seigneur de Mouy, le dernier de sa branche, qui vivoit en 1464, & mourut sans enfans légitimes de deux femmes qu'il eut. Il nomma pour successeur en la Terre de Mouy & en tous ses biens, *Artus de Vaudrai*, son neveu.

Les armes : d'argent, *fretté de gueules*.

\* SOYONS : c'est un petit Bourg dans le Vivarais, dont le Duc d'Uzès se qualifie Prince. L'Évêque de Valence prend aussi le même titre.

SOYRES (DE), au pays d'Albret : Famille noble, dont la Généalogie a été vérifiée sur les titres par le Juge d'armes de France. Elle remonte à

Nobles & honorables GUILHEM DE SOYRÈS, Seigneur de Caulens, PIERRE & JEAN DE SOYRES, frères, ainsi nommés dans une vente qui leur fut faite le 17 Septembre 1423. De l'un d'eux paroît être descendu JEAN, depuis lequel on a une filiation suivie.

I. JEAN DE SOYRES est qualifié *Écuyer* dans le testament de JEAN DE SOYRES, son oncle, Prêtre Hebdomadier dans l'Église Collégiale & Séculière de St.-Vincent du Mas d'Agénois, Diocèse de Condom, fait le 18 Juillet 1529, par lequel il veut être enterré dans ladite Église de St.-Vincent, devant l'Autel Ste.-Catherine, où étoient inhumés ses parents. Par le même acte il nomme son héritier universel GEORGE, qui fuit, fils dudit JEAN ou JEANNOT, alors décédé.

II. GEORGE DE SOYRES, Écuyer, Seigneur de la Maison noble de Beziade, mort peu de temps avant le 30 Janvier 1571, jour auquel fut fait l'inventaire de ses biens, avoit fait son testament le 26 Mars 1568, par lequel il déclara que de son mariage avec *Jeanne du Lau ou du Laur*, remarquée depuis à *Bérard de la Barre*, Écuyer, il avoit eu :

JÉRÉMIE, qui fuit ;  
Et AARON.

III. JÉRÉMIE DE SOYRES, Écuyer, épousa,  
Tome XVIII.

par contrat du mois d'Avril 1588, *Jeanne Martineau*, morte avant le 29 Décembre 1625, fille de *Jean*, Sieur de Fougrave, & de *Philippe Chafferelle*. De cette alliance naquirent :

1. GÉRARD, qui fut assigné pour justifier sa qualité d'*Écuyer*, devant le Juge de la Prévôté Royale d'Entre-deux-Mers : l'Enquête en fut faite le 28 Juillet 1627. Les témoins déclarèrent que lui & ses frères avoient toujours vécu noblement, & n'avoient point dérogé. GÉRARD testa le 23 Avril 1631, voulut être enterré dans l'Église de Bouglonvieux, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, par contrat du 29 Décembre 1625, *Marie Faure*, fille de *Pierre*, Bachelier ès-Droits, Juge ordinaire des Juridictions de Cappilin, & de Callemiac, & de *Marguerite Chapin*;
2. ÉTIENNE, qui fuit ;
3. & 4. FRANÇOIS & GABRIEL.

IV. ÉTIENNE DE SOYRES, Écuyer, reçut une Lettre du Duc d'Épernon, datée du 7 Août 1628, pour l'instruire qu'étant obligé de partir en diligence pour chasser de Bias & de Cauffade les rebelles de Montauban, qui s'y fortifioient, vu l'affection qu'il avoit au service du Roi, il le convioit à une si bonne action. Il en reçut une autre, le 26 Août 1651, des Officiers du Siège de Castel-Jaloux, pour se rendre dans la Ville de Nérac, le 5 Septembre suivant, avec les autres Gentilshommes de toutes les Sénéchaussées d'Albret ; & le 25 du même mois, le Lieutenant-Général de Castel-Jaloux lui écrivit que M. le Prince devant faire son entrée à Bordeaux comme Gouverneur de la Province, il ne doutoit point que la Noblesse ne désirât de se trouver à cette cérémonie, & qu'il avoit ordre de le lui faire savoir, & de le prier de s'y disposer. Il fut déclaré noble & issu de noble race, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, rendu le 3 Septembre 1660 ; fit son testament le 10 Février 1661 ; mourut quelques jours après, & voulut être enterré dans l'Église de Bouglonvieux, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 27 Décembre 1634, *Jeanne de Mothes*, fille de *Jean*, Capitaine, & de *Marie Metge*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. GABRIEL & ÉTIENNE ;
4. 5. 6. & 7. ANNE, MARIE, JEANNE & ISABEAU.

V. FRANÇOIS DE SOYRES, Écuyer, Sieur de Jourdan & de la Peyre, fit son testament le 6 Avril 1684, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Bouglonvieux, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, lors du testament de son père, 1<sup>o</sup> *Marie de Laryeu* ; & 2<sup>o</sup> le 11 Juin 1669, *Jeanne Delleca*, fille de noble *Jean*, Ecuyer, & d'*Aimée Orion*. De ce second mariage vinrent :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. ANTOINE ;
3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. PIERRE, Capitaine au Régiment de Franclicu, né posthume, qui assista au contrat de mariage de FRANÇOIS, son troisième frère ;
5. 6. & 7. ISABEAU, MARIE & LOUISE.

VI. BERNARD DE SOYRES, Écuyer, Sieur de Jourdan, Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fit son testament le 8 Octobre 1743, par lequel il choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, & déclara que de son mariage contracté, le 17 Février 1718, avec *Catherine Roulet*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi en l'Élection de Guyenne, il avoit alors pour enfants :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Écuyer, Sieur de Jourdan, Lieutenant d'Infanterie ;
3. Et JEANNE.

VII. PIERRE DE SOYRES, Écuyer, ci-devant Lieutenant de Dragons, fut maintenu dans les qualités de *Noble* & d'*Écuyer*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, le 26 Mai 1756. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1749, *Françoise-Dorothee Lavelongue*, fille de *Jean-Pierre-Moïse*, & d'*Élisabeth Ducla*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, Sous-Aide-Major au Régiment de Béarn en 1775 ;
2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Beauce la même année ;
3. & 4. MARIE & ROSE, toutes les deux jumelles.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE SOYRES, 11<sup>e</sup> du nom (troisième fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne Delleca*), fit son testament le 4 Août 1735, par lequel il déclara avoir eu de son mariage,

contracté sous feing-privé le 2 Janvier 1708, avec *Françoise du Bousquet de Cauberye*, fille de *Joseph*, Sieur de Cauberye, & de JEANNE DE SOYRES :

1. JEAN, qui fuit ;
2. 3. & 4. Trois autres garçons nommés JEAN ;
5. PIERRE ;
6. Et JACQUETTE.

VII. JEAN DE SOYRES, Écuyer, Sieur de Jourdan, ci-devant Capitaine de Dragons, a épousé, par contrat du 20 Juillet 1738, *Françoise Mallet de Puy-Vallier*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur de Roquesfort, & de la Magdelaine, & d'*Isabeau Bonneau de Fontroque*, dont :

1. JEAN-JOSEPH, Écuyer, né le 1<sup>er</sup> Avril 1745, reçu Page de la feu Reine au mois d'Avril 1759, sur les preuves de sa Noblesse, admises par Sa Majesté ;
2. JEAN, Écuyer, né le 26 Août 1750 ;
3. Autre JEAN ;
4. 5. 6. & 7. FRANÇOISE-LAURENCE, MARGUERITE, THÉRÈSE & JEANNE, celle-ci née le 17 Janvier 1702.

Les armes : *d'argent, au phénix de sable, posé sur un bucher de gueules, accompagné en chef d'un soleil & d'une étoile de même.*

SPADA, dans le Duché de Bar. JEAN-JÉRÔME SPADA, Gentilhomme Romain, épousa N..., Marquise de *Cava*, dont il eut :

BERNARDIN-CÉSAR SPADA, Comte de Collescepoli, Seigneur de Paggiola, qui eut :

SYLVESTRE DE SPADA, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, Grand Bailli de la Lorraine Allemande, & en faveur duquel la terre de Gerbeville, dans le Duché de Bar, Bailliage de St.-Mihel, a été érigée en Marquisat, sous le nom de Spada, par Lettres du 2 Mai 1716, avec union des Seigneuries de Bouconville, Rouvroi, Billi, Avillers, Dompierre-aux-Bois, Deux-Nœuds, Morville, &c. Il mourut en 1752, & avoit épousé, à Lunéville, *Gabrielle-Claudine-Marguerite de Saint-Martin d'Agencourt*, Fille d'Honneur de la Duchesse de Lorraine, dont vinrent :

1. N..., qui fuit ;
2. YOLANDE, Fille d'Honneur de la Duchesse de Lorraine, puis mariée, en 1730, à *Léo-*

- pold*, Comte du *Han* & d'*Hemestrof*, Chambellan de l'Empereur ;
3. GABRIELLE, Abbesse d'Épinal ;
  4. CHARLOTTE, Fille d'Honneur de S. A. R., puis mariée à N... *Nivelan*, Gentilhomme Flamand ;
  5. MADELEINE, Chanoineffe d'Épinal, puis mariée, près de Laon, à N... de *Flavigny*.

N..., Marquis DE SPADA épousa, en 1752, N... l'Abbé de *Morvilliers*.

SPANGHEN. PHILIPPE DE SPANGHEN, Chevalier, né le 6 Juillet 1538, épousa, le 25 Juillet 1560, *Joffine van den Bongaert*, née le 10 Novembre 1543, morte en 1597, dont CORNEILLE DE SPANGHEN, né le 17 Avril 1571, mort le 25 Octobre 1638, qui avoit épousé, le 7 Novembre 1595, *Anne de Halmale*, née le 22 Octobre 1564, morte en 1628. Il eut

CORNEILLE DE SPANGHEN, créé Baron par Lettres Patentes de l'Empereur du 10 Septembre 1634, qui mourut le 19 Septembre 1663, laissant

CHARLES, BARON DE SPANGHEN, né le 8 Août 1649, qui obtint pour lui, ses hoirs & successeurs tant mâles que femelles, du Roi catholique, par Lettres du 1<sup>er</sup> Décembre 1686, le titre de Comte, applicable sur telles terres qu'il acqueriroit dans les Pays-Bas catholiques, & mourut le 14 Novembre 1701.

SPARRE (DE). Cette Maison est ancienne & illustre en Suède, dont elle est originaire, & où elle a formé plusieurs branches considérables. Son nom primitif étoit *Toffeta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois fait mention, est

*Sixten Toffeta*, Grand Écuyer du Royaume, qui vivoit vers 1220, & eut

*Nicolas-Magnus Toffeta*, qui posséda la même charge, & épousa *Morette*, fille d'*Éric*, X<sup>e</sup> du nom, Roi de Suède, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de *Danemark*.

Leurs descendants jusqu'à ce jour ont continué de remplir les premières dignités du Royaume de Suède. Vers 1560, cette maison fut réduite à un seul rejeton dans la personne de

*Lars-Magnus Toffeta*, Sénateur & Maréchal de Suède, qui épousa *Brigitte Trolle d'Engso*, dont plusieurs enfants, deux desquels seulement ont fait tige, savoir :

1. JORAN, auteur de la branche des *Sparre de Roswiesse* ;
2. Et *Éric*, qui fuit.

ÉRIC DE SPARRE, né en 1550, Sénateur & Chancelier de Suède, se rendit célèbre par ses Ambassades. En 1583, étant Ambassadeur auprès de Jacques VI, Roi d'Écosse & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de SPARRE, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A son retour dans sa Patrie, il transmit à sa postérité la dignité de Baron, & le nom de SPARRE. Il paroît que les enfants de *Joran*, son frère, prirent aussi le nom de SPARRE ; en sorte que le nom originaire de *Toffeta* ne fut plus en usage. ÉRIC fut du nombre des Sénateurs que Charles IX, Roi de Suède, fit décapiter en 1600 pour avoir embrassé le parti de Sigismond, son neveu, Roi de Pologne. Il avoit épousé *Ebba Brahé*, dont il laissa plusieurs enfants, qui firent branches. La première eut pour tige

LARS DE SPARRE, Sénateur & Gouverneur d'Upland, sous la Reine Christine, mort en 1644, dont les enfants ont fait encore plusieurs branches. Le plus jeune de ses fils,

PIERRE-MAGNUS DE SPARRE, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambassadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimègue, & Ambassadeur extraordinaire en France en 1675. Il obtint de Louis XIV le titre de Comte pour lui & ses descendants mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de 1675, & la liberté d'établir en France son fils unique. Il est le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui distinguent la Noblesse n'étoient pas en usage en ces temps-là en Suède. Il mourut en 1692, & avoit épousé *Ebba-Marguerite de la Gardie*, petite-fille de *Pontus*, dont

LARS, COMTE DE SPARRE, Colonel en France en 1698, mort le 7 Avril 1725. Il avoit épousé, en 1703, *Félicité le Vaillant de Watrion*, d'une famille noble de Flandre, dont il eut

JOSEPH-MAGNUS, COMTE DE SPARRE, né en 1704, Maréchal de Camp en 1748, Commandeur de St.-Louis, qui mourut en 1788. Il avoit épousé, en 1730, *Marie-Antoinette de Chambege*, fille du Président de la Chambre des Comptes de Flandre, dont vinrent :

1. ALEXANDRE - SÉRAPHIN - JOSEPH - MAGNUS , Comte de SPARRE, né en 1736, nommé en 1756, avec l'agrément du Roi, Colonel du Régiment Royal-Suédois, après son père. Il épousa, le 23 Janvier 1763, N... *Camuset*;
2. ERNEST-LOUIS-JOSEPH, qui fuit ;
3. AUGUSTE, Ecclésiastique ;
4. Et GUSTAVE, né en 1758, Chevalier de Malte.

ERNEST-LOUIS-JOSEPH, dit le Comte de *Sparre-Cronnberg*, né le 20 Juillet 1738, Colonel & Major du Régiment Royal-Suédois, épousa, par contrat signé par le Roi, le 11 Décembre 1763, N... *Hardouin de Beaumont*, fille de *Charles*, Trésorier du Marc d'Or, dont

MARIE-STANISLAS-JOSÈPHE, baptisée à St.-Roch le 24 Novembre 1764, qui avoit pour parrain le Roi Stanislas, & pour marraine la Reine de France, représentés par le Comte de Saulx-Tavannes & la Comtesse de Noailles.

SPENCER, Maïson dont il y a deux branches en Angleterre.

ROBERT SPENCER, Comte de Sunderland, né en 1641, fut créé Chevalier de la Jarretière en 1687, & mourut en 1702. Il avoit épousé *Anne Digby*, fille de *George*, Comte de Bristol, dont il eut

1. CHARLES qui fuit ;
2. Et une fille, mariée, en 1688, à *Jacques Douglas*, Comte d'Arran.

CHARLES SPENCER, Comte de Sunderland, mourut en 1722. (Voy. Imhoff, en son *Histoire des Pairs d'Angleterre*.)

\* SPINCOURT, Seigneurie en Lorraine, qui, unie avec celles d'Eston, de *Commincourt*, de *St-Souplet*, de *Houdelocourt* & de *St.-Pierre-Viller*, fut érigée en Marquisat, sous la dénomination de *Spincourt*, par Lettres du Duc Léopold du 12 Avril 1723, en faveur de *Pierre-Louis-Joseph*, Comte des *Armoises*, Damoiseau de Commerce, en échange de la part qu'il possédoit dans Commerce.

\* SPINOLA, Maïson ancienne & illustre de l'État de Gènes. C'est de là d'où elle est originaire. Lebourg de *Spinola*, situé entre le

Monterrat, le Milanais & l'État de Gènes, a donné le nom à la race qui la porte & qui l'a possédée. C'est de là d'où véritablement est sortie cette Maïson, qui a donné à l'Église des Evêques recommandables par leur science & par leur piété, des Cardinaux au Sacré Collège, & à différents États, des Généraux célèbres par leur valeur, & des Sénateurs d'une prudence consommée. Cette Maïson est divisée en plusieurs branches, dont les unes sont établies en Italie, & les autres en Espagne & en Provence.

N... SPINOLA laissa

1. ANDROISE, Marquis de SPINOLA, né en 1571, un des plus célèbres Généraux du XVII<sup>e</sup> siècle, qui mourut en 1630 ;
2. Et FRÉDÉRIC, Général également renommé, mort en 1603.

#### BRANCHE

des Ducs de ST.-PIERRE, Princes de MOLFÈTE.

FRANÇOIS-MARIE SPINOLA, Duc de St.-Pierre, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi, mourut le 15 Mai 1727. Il avoit épousé, le 5 Janvier 1704, *Marguerite-Thérèse Colbert*, née le 7 Juin 1682, morte le 27 Janvier 1769. Elle s'étoit d'abord mariée, le 8 Août 1701, à *Louis de Clermont d'Amboise*, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de Renel, mort le 17 Juin 1702.

#### BRANCHE

établie dans le bas Languedoc.

GÉRARDI SPINOLA, Marquis d'Arquata, épousa *Marie-Placide Nagrone*. De ce mariage

FERDINAND SPINOLA, Marquis d'Arquata marié, le 3 Juillet 1740, à *Marie-Henriette-Françoise de Carrion*, veuve de *Louis-Joseph Boyer*, Baron de Sorgues, & fille de *Henri*, Marquis de Nifas, & d'*Anne-Gabrielle de Murviel*.

Les armes : d'or, à une fasce échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, surmontés d'une fleur de lis de gueules.

Voy. le *Mercur* de France des mois de Juillet 1740, p. 1681, & de Novembre 1744, p. 205, & pour la Généalogie de cette Fa-

mille l'*Histoire de la Maison de Spinola*, 1696, par le P. Maximilien Déza, & l'ouvrage d'Augustin Franzone, Chevalier Génois, sur les huit premières Maisons de la République de Gênes, à la tête desquelles il met celle de SPINOLA, &c.

STARHEMBERG, en Allemagne.

GEORGE-ADAM, Comte de STARHEMBERG & de l'Empire, né à Londres, le 10 Août 1724, Conseiller actuel du Suprême Conseil Aulique, Chambellan de l'Empereur, Chevalier de la Toison d'Or, nommé Ministre Plénipotentiaire de LL. MM. II. à la Cour de France, en Janvier 1753, & Prince d'Empire le 12 Décembre 1765, épousa 1<sup>o</sup>, le 13 Novembre 1747, MARIE-THÉRÈSE-ESTHER DE STARHEMBERG, Dame de la Croix-Etoilée, sa cousine, morte le 12 Octobre 1749, fille du Comte OTTOCAR ; & 2<sup>o</sup>, à Anvers, le 1<sup>er</sup> Juin 1761, Marie-Françoise-Josèphe, Princesse de Salm-Salm, née le 28 Octobre 1731. Du premier lit vint

1. LÉOPOLDINE, née en 1749, m<sup>o</sup>. n 1756.

Du second lit il eut

2. LOUIS-JOSEPH-MARIE, né le 12 Mars 1762.

\* STAINVILLE, Terre & Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison, qui subsistait au XIII<sup>e</sup> siècle. VAULTIER DE STAINVILLE, Seigneur de la Ville de Vaucouleur, est rappelé, en 1280, comme bienfaiteur de l'Église de Vaux en Ornois.

ANCEL DE STAINVILLE, l'un de ses descendants, fut Bailli de Bar, & père de

PHILIBERT, Seigneur de STAINVILLE, Bailli & Gouverneur de Bar, Chambellan du Roi Louis XI, Commandant de l'Île d'Oléron, Gouverneur de la personne du Duc Antoine, fils aîné de René, Roi de Sicile. Il épousa, 1<sup>o</sup> N... ; & 2<sup>o</sup> *Isabeau Spinola*. Du second lit vinrent

1. LOUIS, Seigneur de STAINVILLE, Maréchal de Barrois, mort en 1514, qui avoit épousé *Oudette Luillier de Manicamp*, dont, pour fille unique,

LOUISE, mariée à Jean VIII, Comte de Salm, aïeul de *Christine*, Comtesse de Salm, épouse de François II, Duc

de Lorraine, bifaïeul de l'Empereur régnant.

2. Et ANTOINE, qui fuit.

ANTOINE DE STAINVILLE fut Seigneur de Couvonges, Bailli de Bar, & Grand Sénéchal de Lorraine, & mourut en 1531. Il avoit épousé *Béatrix de Savigny*, dont

LOUIS DE STAINVILLE, Seigneur de Couvonges, mort en 1566, qui avoit épousé *Anne de Hangeß de Genlis*, & en eut :

1. CHARLES, auteur de la branche de *Couvonges* ;

2. Et JOACHIM, qui fuit.

JOACHIM, Seigneur de STAINVILLE & de Beurei, épousa *Marie de Rouvroy*, dont il eut RENÉ DE STAINVILLE, Gouverneur de Marfal, marié à *Anne Villiers de l'Île-Adam*, dont

CHARLES, Baron de STAINVILLE, Seigneur de Demange en Barrois, Colonel d'Infanterie en Lorraine, qui épousa *Chrétienne de Choiseul*, & en eut

1. ETIENNE, qui fuit ;

2. Et NICOLE, mariée à *François-Joseph*, Comte de *Choiseul*, mort en 1711.

ETIENNE, Comte de STAINVILLE, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, Gouverneur des Principautés de Transylvanie & de Valachie, & Colonel d'un Régiment Impérial de Cuirassiers, mourut sans alliance le 10 Octobre 1720, après avoir substitué ses biens à *François-Joseph de Choiseul*, fils de sa sœur NICOLE de STAINVILLE, à la charge de prendre son nom & ses armes. Cette substitution fut autorisée & confirmée par Lettres du 20 Octobre 1717, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 27 du même mois. C'est en faveur de *François-Joseph de Choiseul*, que la Baronnie de Stainville, unie avec les Seigneuries de Mefnil-sur-Saux, Lavincourt & Montplonne, a été érigée en Marquisat, par Lettres du 7 Avril 1722. Le Marquis de Stainville a cédé ce Marquisat à son fils aîné *Etienne-François* Voy. CHOISEUL.

Les armes : d'or, à la croix ancrée de gueules.

\* STALLE, Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en Baronnie par Lettres de

Charles II, Roi d'Espagne, le 27 Mars 1686, en faveur de *Guillaume van Hamme*, premier Bourgmestre & Trésorier de Bruxelles, fils de *Libert*, Capitaine d'une Compagnie libre d'Infanterie Wallone de 200 hommes, issu d'une des plus nobles & anciennes familles du Brabant.

STANLEY, ancienne Famille d'Angleterre dans le Comté de Chester, qui devint fort riche par l'héritage d'*Isabelle de Lathom*, fille & héritière de *Thomas*, Chevalier.

THOMAS STANLEY obtint le titre de Comte de Derby en 1485, devint ensuite Lord Grand-Maître d'Angleterre, & mourut le 9 Novembre 1504.

EDOUARD STANLEY, son arrière-petit-fils, fut dans les premières charges & dignités du Royaume sous les règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie & d'Élisabeth, & mourut le 24 Octobre 1572, laissant

HENRI STANLEY, qui fut un des juges de Marie Stuart, Reine d'Écosse. Il mourut le 25 Septembre 1594. (Voy. Imhoff, en son *Histoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

STAPLETON, Noble & ancienne Maison, originaire d'Irlande, suivant un mémoire envoyé, dont l'arbre généalogique, dressé, vérifié & signé par Guillaume Hawkins Ulster, Roi d'armes d'Irlande, prouve que la noblesse de cette Famille remonte, sans interruption, jusqu'au XXII<sup>e</sup> degré, ayant pour auteur,

JEAN STAPLETON, Chevalier, qui passa en Irlande sous le règne de Henri II, Roi d'Angleterre, dont descendoit au VIII<sup>e</sup> degré

RICHARD STAPLETON, nommé *Miles* dans les Lettres de la Reine Élisabeth, qui épousa *Éléonore Butler*, de l'ancienne Maison des Barons d'Amboine, dont il eut :

1. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, aïeul d'un autre

JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ervaldière ;  
Et de MARIE, qui épousa *Pierre de Menenfy*, Chevalier, Seigneur de Treilles, Président de la Chambre des Comptes de Nantes.

2. Et THOMAS, qui suit.

THOMAS STAPLETON, V<sup>e</sup> du nom, fut aïeul de

GAUTIER-VALENTIN STAPLETON, né à Lime-

rick en Irlande, passé au service de France en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Major de Cavalerie à St.-Domingue, naturalisé Français en 1717, reconnu, maintenu & confirmé, ainsi que JEAN & MARIE, dans leur ancienne noblesse, ensemble leur postérité née & à naître, par deux arrêts du Conseil, l'un du 18 Octobre 1728, & l'autre du 24 Juillet 1744, & leurs noms inscrits dans le Catalogue des Nobles des États de Bretagne & autres Provinces du Royaume.

STEENHUYS, en Flandre.

JACQUES-FERDINAND-ANTOINE DE STEENHUYS, Baron de Hernen, Seigneur de Schrevelduyn, Capelle, &c., épousa, le 16 Juillet 1741, *Marie-Catherine-Thérèse de Schynckele de Montigny*, fille aînée de *Bruno-Alexandre*, & de *Marie-Françoise Aerbout*, dont

1. ANTOINE-BRUNO-FRANÇOIS ;

2. Et MARIE-FERDINANDE-PÉLAGIE, mariée 1<sup>o</sup>, le 19 Septembre 1763, à *Marie-Louise-Balthazar*, Vicomte de *Beaufort*, Comte de Croix, né le 6 Janvier 1730, mort le 18 Novembre 1763 ; & 2<sup>o</sup> à *Jean-Charles de Joigny de Pamèle*, Seigneur de Linden.

STEGHEN (VAN DER) JEAN-ADOLPHE VAN DER STEGHEN, Grand Drossard du Brabant, fut créé Comte par Lettres du 30 Janvier 1698, avec faculté d'affecter ce titre & le nom van der Stegen sur quelques terres dans les Pays-Bas catholiques, tant pour lui, que pour ses descendants mâles & femelles. Il mourut le 4 Mars 1703.

STEIGER, Famille illustre de Suisse, établie dans le canton de Berne depuis le temps de la prétendue réformation. Elle a fourni à l'État divers Sénateurs, & deux Trésoriers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton.

STOBÉE, Maison illustre du Royaume de Suède, qui a fini dans le Baron de STOBÉE, Chevalier de l'Ordre de l'Épée, mort à Stockholm en Juin 1756, âgé de 81 ans.

STOLBERG-GEDERN, FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince de STOLBERG-GEDERN, né le 11 Octobre 1693, Chevalier de l'Ordre Royal de l'Éléphant de Danemark, mort à Gedern



le 28 Septembre 1767, avoit épousé, le 22 Septembre 1719, *Louise*, Comtesse de *Naf-sau-Saarbruck*, née le 6 Décembre 1705, dont il eut :

1. GUSTAVE-ADOLPHE, né le 6 Juillet 1722, Colonel d'Infanterie, puis Général-Major des Armées de l'Impératrice Reine, Gouverneur de Nieuport, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, tué à la bataille de Liſſa le 5 Décembre 1757. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1751, *Élisabeth-Philippine-Claudine de Hornes*, née le 10 Mai 1733, fille du Prince *Maximilien-Emmanuel*, dont

1. LOUISE-MAXIMILIENNE, née le 20 Septembre 1752, mariée, le 17 Avril 1772, à *Charles-Édouard*, Prince *Stuart*, né le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788 ;

2. CAROLINE-AUGUSTE, née le 10 Février 1755, mariée, en 1771, à *Charles-Bernard-Pascal-Janvier de Berwick*, Marquis de la Jamaïque, né en 1751, Mort le 7 Septembre, 1787 ;

3. FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 27 Juin 1756, mariée, le 6 Novembre 1774, à *Nicolas-Antoine*, Comte d'*Arberg* & de *Valengin*, né le 20 Juillet 1736 ;

4. Et THÉRÈSE-GUSTAVINE, née le 27 Août 1757.

2. CHRÉTIEN-CHARLES, qui suit ;

3. Et CAROLINE, née le 27 Juin 1732, mariée, le 13 Mai 1761, à *Chrétien-Albert-Louis*, Prince de *Hohenlohe-Langenbourg*, né le 27 Mars 1726, mort le 4 Juillet 1789.

CHRÉTIEN-CHARLES, Prince de STOLBERG-GEDERN, né le 14 Juillet 1725, Major-Général en Hollande, Gouverneur de Philippbourg, mort le 4 Juillet 1761, à Gledern, avoit épousé *Éléonore-Christine*, Comtesse de *Reuff-Lobenstein*, née le 5 Décembre 1736, dont il eut :

1. CHARLES-HENRI, né le 24 Octobre 1761 ;  
2. Et LOUISE, née le 13 Octobre 1764, mariée, le 5 Juin 1780, à *Auguste-Frédéric-Charles-Guillaume*, Duc de *Saxe-Meiningen*, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782.

STRADA DE SARLIÈVE, Famille originaire de Bohême, établie en Auvergne depuis plus d'un siècle.

JACQUES STRADA, Écuyer, obtint en 1599, de l'Empereur Rodolphe II, des Lettres par lesquelles Sa Majesté Impériale lui permettoit de porter ses anciennes armoiries héré-

ditaires, & d'y joindre celles d'*Otilie de Skinkin de Rosberg*, la femme, d'une Famille originaire de Franconie.

OCTAVIO DE STRADA, son petit-fils, Écuyer, Seigneur d'Aubières & de Sarliève, né à Prague, en Bohême, fut naturalisé par Lettres de 1639, registrées en la Chambre des Comptes de Paris ; & Sa Majesté les confirma par d'autres Lettres de 1641, dans la qualité de noble & dans le droit de porter les armes qui lui avoient été accordées par l'Empereur Rodolphe, pour en jouir, lui & les siens nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épousé *Catherine Hawufft*, fille de *Christophe*, & d'*Agnès van Beck*, dont il eut :

JEAN DE STRADA, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saulx en 1668, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1671. Il épousa, en 1671, *Marie-Élisabeth Fabrice de Groffain*, dont naquit

JEAN DE STRADA, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, marié, le 9 Novembre 1707, à *Madeleine du Croc*, fille de *François*, Seigneur de Bressoulière. Leurs enfants sont :

1. JEAN-HYACINTHE, né en 1713, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1730 ;

2. JEAN-ANTOINE, né en 1718, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1735. (Voy. l'*Ar-morial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 523.)

Les armes : d'or, à une aigle couronnée de sable, les ailes étendues ; coupé parti, au 1 tiercé en fasce de sable, d'argent & de gueules ; & au 2 bandé de gueules & de sable de six pièces.

STROZZI : ancienne Famille qui fut établie à Florence en 1282. Elle est une de celles qui a eu le plus de part aux grands emplois. Elle est aussi réputée l'une des plus considérables qui se soient élevées par le Gouvernement populaire. L'on peut consulter pour son origine, Imhoff, en ses *Vingt Familles d'Italie*, p. 191 & suiv., où il rapporte les différentes branches de cette Maison. Le premier dont le P. Antelme fasse mention est

MATHIEU STROZZI, qui eut pour fils

PHILIPPE STROZZI, qui vivoit en 1489, & laissa, entr'autres enfants,

PHILIPPE STROZZI, I<sup>e</sup> du nom, né en 1488,

de son temps le plus illustre citoyen de Florence, & le plus renommé Gentilhomme de l'Italie. Il fut un de ceux que cette République députa, en 1515, au Roi François I<sup>er</sup>. Depuis il devint avec toute sa famille l'un des plus grands ennemis de son beau-frère, Alexandre, Duc de Florence, bâtard de Laurent de Médicis. Ce nouveau Duc avoit fait arrêter un des fils de PHILIPPE en 1535. Celui-ci, pour se venger, & pour tirer la République de la Poppresion où elle étoit, entra dans la conspiration qui coûta la vie à Alexandre de Médicis, en 1537. Il se retira à Venise, d'où il déclara la guerre à Cosme de Médicis, successeur d'Alexandre; mais ayant perdu la bataille de Marone & de Montemarle, & y ayant été fait prisonnier, il fut conduit à Florence, & se poignarda lui-même dans sa prison le 18 Septembre 1538. Il avoit épousé *Clarice de Médicis*, tante de Catherine, Reine de France, & nièce du Pape Léon X. Ils eurent, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui fut;
2. LÉON, né en 1515, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Prieur de Capoue. Il fut l'un des plus grands Capitaines de son temps. Il vint servir en France, avec une troupe de Florentins, bannis de leur pays, lorsque Barberousse vint en Provence; assiégea la ville de Nice, alla bravement à l'assaut avec sa troupe, & fut des premiers qui y entrèrent par la brèche. Le Roi François I<sup>er</sup> le prit en grande amitié, le fit Lieutenant-Général des Galères, sous le Baron de la Garde, le 31 Mai 1543, & l'envoya avec Barberousse, & 10 Galères, en Ambassade vers le Sultan Soliman. Après la disgrâce du Baron de la Garde, il fut pourvu de la charge de Général des Galères, le 1<sup>er</sup> Juin 1547, & aussitôt obligé de passer le détroit, au secours des Ecoffais contre les Anglais; prit sur eux la ville & le fort St.-André, vengea la mort du Cardinal Saint-André, & se fit craindre partout. Il quitta le service de France en 1552, & fut servir sa Religion contre les infidèles. La guerre de Sienna & de Toscane étant survenue, le Roi l'envoya prier de revenir, ce qu'il fit volontairement. Il s'embarqua en 1554, avec 3 galères, à dessein d'endommager le territoire de Piombino, qui étoit dénué de troupes, & ayant voulu reconnoître en personne la place d'Escarling, il fut blessé mortellement au flanc d'un coup d'arquebuse, dont il mourut

peu après. Ce fut une perte considérable pour la France, dont il tenoit le parti;

3. Et LAURENT, qui porta les armes pendant quelque temps, embrassa ensuite l'état Ecclésiastique, fut pourvu des Abbayes de Staffarde en Piémont, & de St.-Victor de Marseille, de l'Évêché de Béziers en 1548, & créé Cardinal, du titre de Ste-Sabine, par le Pape Paul IV, en 1557. Il fut aussi Evêque d'Albi en 1561, puis Archevêque d'Aix, & mourut le 14 Décembre 1571.

PIERRE STROZZI, Seigneur d'Épernay, &c., fut destiné dès sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, qu'il quitta pour embrasser la profession des armes. Il servit en qualité de Colonel sous le Comte Gui Rangon, en Italie, & contribua à faire lever le siège que les Impériaux avoient mis devant Turin en 1536. Il n'eut pas un succès si heureux l'année suivante, ayant été défait par le Grand-Duc de Toscane, auprès de Montemarle, le 2 Août 1537. Étant passé en France, il fut Conseiller-Chambellan du Roi, & naturalisé avec JEAN, son frère, au mois de Juin 1543. Il se trouva au siège de Luxembourg la même année, & fut encore battu par le Prince de Salmone, en Juin 1544. L'année d'après, il servit dans l'armée Navale, sous l'Amiral d'Annebaud, fut créé Général des Galères de France, & étoit Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550. Ce Prince lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglion, & Ascagne de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut blessé dangereusement le 2 ou 3 Août 1554. Il reçut le bâton de Maréchal la même année, & obtint du Roi la Seigneurie d'Épernay. Il fut aussi Lieutenant-Général de l'armée du Pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Offie & quelques autres places aux environs de Rome en 1557. Étant de retour en France, il se trouva au siège de Calais en Janvier 1558, & mourut le 28 Juin suivant d'un coup de moufquet, qu'il reçut au siège de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dresser une batterie. Il avoit épousé *Laodamia de Médicis*, dont il eut :

1. PHILIPPE, III<sup>e</sup> du nom, né en 1541, Chevalier des Ordres du Roi & Colonel-Général de l'Infanterie Française. Il ne fut pas marié, & mourut, le dernier de sa famille, le 26 Juillet 1582;

2. Et CLARICE, morte sans enfants, qui avoit épousé *Honorat de Savoie*, Comte de Tende.

Les armes : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissants d'argent. (Voy. le Père Anselme, tome VII, pag. 206.)

STUART, en Dauphiné ; écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, renfermé dans un double trêcheur du même.

STUART, Maison souveraine à qui appartenait le Royaume de la Grande-Bretagne, possédée aujourd'hui par une branche de la Maison de *Brunswick*. On commence la Généalogie de cette Famille à

I. GAUTIER ou WALTER STUART, Grand Sénéchal d'Écosse, charge qui donnoit le premier rang après le Roi. Le Père Mabillon en a donné l'acte dans le supplément de sa Diplomatique. Il mourut en 1258, & avoit épousé *Alde de Dombert*, dont

1. ALEXANDRE, qui fut ;
2. Et ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Darnley*, Comtes de *Lennox*, rapportée ci-après.

II. ALEXANDRE STUART, mort en 1286, laissa

III. JEAN STUART, Seigneur de Dondonald, qui fut tué en 1303, ayant pour enfant

IV. WALTER STUART, Seigneur de Dondonald, &c., Grand Sénéchal d'Écosse, qui avoit épousé *Marie Bruce*, fille de *Robert*, Roi d'Écosse, dont il eut

V. ROBERT STUART, II<sup>e</sup> du nom, né en 1316, qui fut élu Roi d'Écosse en 1370, ce qui est une preuve de la dignité & de l'ancienne illustration de sa Maison, qui de temps immémorial possédoit la première charge du Royaume. Il mourut le 19 Avril 1390, laissant

1. ROBERT, qui fut ;
2. Et ROBERT, dit le *jeune*, auteur de la branche des premiers Ducs d'*Albanie*, qui est éteinte.

VI. ROBERT STUART, III<sup>e</sup> du nom, Roi d'Écosse, mourut le 1<sup>er</sup> Avril 1406, laissant

VII. JACQUES STUART, 1<sup>er</sup> du nom, né en 1391, Roi d'Écosse en 1424, mort le 20 Février 1437, qui eut

VIII. JACQUES STUART, II<sup>e</sup> du nom, Roi

Tome XVIII.

d'Écosse, né le 14 Octobre 1430, mort le 3 Août 1460, qui eut

1. JACQUES, qui fut ;
2. Et ALEXANDRE, auteur de la dernière branche des Ducs d'*Albanie*, qui est éteinte.

IX. JACQUES STUART, III<sup>e</sup> du nom, Roi d'Écosse, né en 1452, mort le 11 Juin 1488, laissa

X. JACQUES STUART, IV<sup>e</sup> du nom, Roi d'Écosse, né le 16 Mars 1472, tué le 10 Septembre 1513, qui eut

XI. JACQUES STUART, V<sup>e</sup> du nom, Roi d'Écosse, né le 15 Avril 1512, qui eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit épousé 1<sup>o</sup>, le 1<sup>er</sup> Janvier 1536, *Madeleine de France*, née le 10 Août 1520, morte le 2 Juillet 1537, fille du Roi François 1<sup>er</sup> ; & 2<sup>o</sup>, en 1538, *Marie de Lorraine-Guise*, née le 29 Novembre 1515, morte le 10 Juin 1560, veuve de *Louis d'Orléans*, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Longueville. Du second lit vint

MARIE, qui fut.

JACQUES V eut pour fils naturel

JACQUES, Comte de Murray, mort en 1571 ; Et ROBERT. Ils ont laissé postérité.

XII. MARIE STUART, Reine d'Écosse, née le 5 Décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 Février 1587. Elle avoit épousé 1<sup>o</sup>, le 24 Avril 1558, *François II*, Roi de France, mort le 5 Décembre 1560 ; 2<sup>o</sup>, le 29 Juillet 1564, *HENRI STUART*, Baron de Darnley, son cousin, mort le 9 Février 1567 ; 3<sup>o</sup>, en 1567, *Jacques Hepburn*, Comte de Bothwell, mort en 1577.

#### BRANCHE

des Seigneurs de DARNLEY, Comtes de Lennox.

II. ROBERT STUART (second fils de GAUTIER ou WALTER) laissa

III. JEAN STUART, mort en 1313, qui eut

IV. ROBERT STUART, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Darnley, qui fut tué en 1313. Il laissa

V. ALEXANDRE STUART, qui épousa MARGUERITE STUART, & en eut

VI. JEAN STUART, II<sup>e</sup> du nom, tué en 1429, qui laissa

1. ALAIN, qui fut ;

2. Et JEAN, auteur de la première branche des Seigneurs d'Aubigny, qui est éteinte.

VII. ALAIN STUART, mort le 29 Octobre 1438, eut

VIII. JEAN STUART, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Isabelle de Montgomery*, de laquelle il eut :

IX. MATHIEU STUART, I<sup>er</sup> du nom, qui fut tué à la bataille de Flodden, le 9 Septembre 1513. Il avoit épousé *Marguerite Hamilton*, de laquelle il eut :

X. JEAN STUART, IV<sup>e</sup> du nom, tué en Septembre 1527, qui laissa

1. MATHIEU, qui fut ;
2. Et JEAN, auteur de la dernière branche des Seigneurs d'Aubigny, Ducs de Lennox & de Richmond, qui est éteinte. Elle portoit pour armes : d'argent, au futoir de gueules, cantonné de quatre quinte-feuilles du même, sur un écartelé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit fermaillets d'or ; aux 2 & 3 de STUART, d'or, la fasce échiquetée d'argent & d'azur.

XI. MATHIEU STUART, II<sup>e</sup> du nom, tué en 1572, eut pour enfant

XII. HENRI STUART, Baron de Darnley, né en 1541, qui mourut le 9 Février 1567. Il avoit épousé, le 29 Juillet 1564, MARIE STUART, Reine d'Écosse, dont il eut

XIII. JACQUES STUART, né le 19 Juin 1566, Roi d'Écosse en 1567, qui fut appelé à la Couronne d'Angleterre en 1603. Ce fut une espèce de réparation qu'Élisabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois États d'Angleterre, d'Écosse & d'Irlande, en une même Monarchie, sous le nom de la *Grande-Bretagne*, & il mourut le 27 Mars 1625, laissant

XIV. CHARLES STUART, I<sup>er</sup> du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 19 Novembre 1600, que ses sujets firent mourir le 30 Janvier 1649. Les principaux auteurs de ce parricide furent Fairfax & Cromwel. Il avoit épousé, le 11 Mai 1625, *Henriette-Marie de France*, née le 25 Novembre 1609, morte le 10 Septembre 1669, dont entr'autres enfants :

1. CHARLES, qui fut ;
2. JACQUES, rapporté après son frère ;
3. MARIE, née le 4 Novembre 1631, morte le 24 Décembre 1660, qui avoit épousé, le 2

Mai 1641, *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, mort le 6 Novembre 1650 ;

4. Et HENRIETTE-ANNE, née le 16 Juin 1644, morte le 30 Juin 1670, qui avoit épousé, le 31 Mars 1661, *Philippe de France*, Duc d'Orléans, mort le 9 Juin 1701.

XV. CHARLES STUART, II<sup>e</sup> du nom, né le 29 Mai 1630, vivoit exilé ; mais le Général Monk, Vice-Roi d'Écosse, disposa si bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que Charles II fut rappelé en Angleterre en 1660, & remis sur le trône de ses pères. Il mourut le 16 Février 1685, & avoit épousé, le 31 Mai 1662, *Catherine de Portugal*, née en 1638, morte le 31 Décembre 1705. Il eut pour enfants naturels

1. JACQUES, né le 9 Avril 1649, mort le 25 Juillet 1685, auteur de la branche des Ducs de Monmouth, aujourd'hui de *Bulkeley-Scott* ;
2. HENRI FITZROY, né le 20 Septembre 1663, mort le 9 Octobre 1690, auteur de la branche des Ducs de Grafton ;
3. CHARLES BEAUCLERC, né le 8 Mai 1670, mort le 10 Mai 1726, auteur de la branche des Ducs de Saint-Albans ;
4. Et CHARLES DE LENNOX (fils de *Louise-Renée de Pénancoët*, Duchesse de Portsmouth), né le 11 Juillet 1672, mort le 8 Juin 1723, auteur de la branche des Ducs de Richmond. Voy. AUBIGNY-RICHMOND.

XV. JACQUES STUART, II<sup>e</sup> du nom, Duc d'York, puis Roi de la Grande-Bretagne, né le 14 Octobre 1633, fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, son gendre, & mourut le 16 Septembre 1701. Il avoit épousé I<sup>re</sup>, en Février 1660, *Anne Hyde*, morte le 16 Avril 1671 ; & 2<sup>e</sup>, le 30 Septembre 1673, *Marie-Béatrix-Éléonore d'Este*, née le 5 Octobre 1658, morte le 7 Mai 1718, fille d'Alphonse III, Duc de Modène. Du premier lit vinrent

1. MARIE, née le 10 Mai 1662, Reine de la Grande-Bretagne en 1689, morte le 6 Janvier 1695. Elle avoit épousé, le 15 Novembre 1677, *Guillaume-Henri de Nassau*, Prince d'Orange, né le 14 Novembre 1650, mort le 19 Mars 1702 ;
2. ANNE, née le 6 Février 1664, Reine de la Grande-Bretagne en 1702, morte le 12 Août 1714, qui avoit épousé, le 7 Août 1683, *George*, Prince de Danemark, né le 21 Avril 1653, mort le 8 Novembre 1708.

Du second lit est né

3. JACQUES-ÉDOUARD-FRANÇOIS, qui fuit.

JACQUES II eut encore pour fils naturel

JACQUES DE FITZ-JAMES (issu d'*Arabella Churchill*, né en 1670, mort le 12 juin 1734 auteur des branches des Ducs de *Berwick* & de *Fitz-James*. Voy. FITZ-JAMES.

XVI. JACQUES-ÉDOUARD-FRANÇOIS STUART, né à Londres dans le Palais de St.-James, le 10 Juin 1688, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, mourut le 2 Janvier 1766. Il avoit épousé à Rome, le 3 Septembre 1719, *Marie-Clémentine Sobieski*, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735, fille de *Jacques-Louis-Henri*, Prince de Pologne, dont

1. CHARLES-ÉDOUARD-LOUIS-PHILIPPE-CASIMIR, appelé *Prince Édouard*, né à Rome le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788. Il avoit épousé, le 17 Avril 1772, *Louise-Maximilienne*, Princesse de *Stolberg-Gedern*, née le 20 Septembre 1752 ;
2. Et HENRI-BENOÎT-MARIE-CLÉMENT, né à Rome le 6 Mars 1725, appelé *Cardinal d'York*, Archevêque titulaire de Corinthe dans la Morée, Cardinal en 1747, Evêque de *Frafcati* le 7 Juillet 1761.

STUER. Voy. ESTUER & QUELEN.

STUTT. Voy. ESTUTT.

STYRUM, nom d'une branche de la Maison de *Limbourg*. Voy. LIMBOURG-STYRUM.

SUAZ, Famille noble originaire d'Espagne, établie à Avignon.

FRANÇOIS-QUINDE DE SUAREZ épousa, 1<sup>o</sup> *Françoise-Marie de Bellis*; & 2<sup>o</sup> le 19 Décembre 1687, *Anne-Gabrielle de Brancas*, dont

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. TOUSSAINT, Baron d'Aulan, né le 10 Octobre 1689, Chevalier de St.-Louis ;
3. LOUIS-MARIE, né le 8 Novembre 1696, Evêque d'Acqs ;
4. BÉNÉZET, né le 3 Mars 1703, Chevalier Profès de l'Ordre de Malte ;
5. Et HENRI, né le 27 Avril 1704, Bailli, Grand-Croix & Commandeur de l'Ordre de Malte, Maréchal de Camp, Gouverneur & Commandant de l'Île de Rhé.

JEAN-FRANÇOIS DE SUAREZ, Marquis d'Aulan, épousa *Anne de Vichy*, née le 28 Février 1706, dont il eut :

1. DENIS-FRANÇOIS-MARIE-JEAN, qui fuit ;
2. ANNE-GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 7 Août 1726, Abbessé de St.-Sauveur à Marfelle ;
3. Et ANNE-MARIE-JULIE-ÉMILIE, née le 1<sup>er</sup> Juillet 1736, Religieuse Bénédictine à Avignon.

DENIS-FRANÇOIS-MARIE-JEAN DE SUAREZ, Marquis d'Aulan, né à Avignon le 24 Octobre 1729, épousa à la Rochelle, le 3 Décembre 1764, *Anne-Suzanne Arouard du Béignon*, d'une Famille noble de la Rochelle, dont :

1. MARIE-LOUISE-HENRIETTE-GABRIELLE-RÉGIS, née le 5 Avril 1766 ;
2. Et ÉTIENNE-ANNE-MARIE-BERNARD-RÉGIS, né le 20 Août 1767.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte & ajourée de sable, & surmontée d'une aigle d'or, couronnée de même à l'antique.*

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488.

I. DIEGUE DE SUASSE fut envoyé par Ferdinand le *Catholique*, & Isabelle de Castille, au secours de la Duchesse Anne de Bretagne. Il étoit, dit M. d'Argentré, dans son *Histoire de Bretagne*, un des chefs du secours que l'Espagne envoyoit en Bretagne. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Rigat*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne le Bigot*, dont plusieurs enfants. Du premier lit vint, entr'autres,

1. PIERRE, qui partagea noblement ses cadets, tant du premier que du second lit. Il se trouva en 1536 en l'Assemblée des Nobles qui se fit dans l'Évêché de Cornouailles, où il est qualifié d'Écuyer & d'héritier principal & noble de DIEGUE DE SUASSE. Il n'eut qu'une fille, qui mourut sans enfants ;
2. Et JEAN, qui fuit.

II. JEAN DE SUASSE hérita de son frère PIERRE, & épousa *Catherine Jean*, de laquelle il eut :

1. RENÉ-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, auteur d'une branche qui s'éteignit après trois ou quatre générations.

III. RENÉ-FRANÇOIS DE SUASSE épousa, vers 1550, *Catherine de Corret*, héritière des Terres & Seigneuries de *Corret* & de *Kerdahel* en la paroisse de Lanifcat, au diocèse de Quimper, dont

IV. GUILLAUME DE SUASSE, qui époufa, vers 1576, *Catherine le Sénéchal*, de la Maifon de *Kercado*, dont il eut

V. JACQUES DE SUASSE, marié, vers 1599, à *Noël de Kermars*, dont :

1. YVES, qui époufa *Catherine Guegan*, dont il eut

1. FRANÇOISE, mariée, en 1662, à *Roland Loz*, Baron de Beaulieu, qui ne laiffa qu'une fille, morte fans hoirs ;

2. Et HÉLÈNE, qui hérita de fa nièce, & mourut fans le marier.

2. MAURICE, Sieur de Kerprat, qui époufa *Jeanne de Kofnar*, dont

RENÉE, mariée, en 1654, à *Jean des Cognet*, Seigneur de la Ronfière. Elle hérita d'HÉLÈNE DE SUASSE, comme fille du premier cadet. C'est ainfi que la branche ainée est paffée dans la Maifon des Meilleurs des Cognetz.

3. JACQUES, qui époufa *Claude Bobillé*, héri-tière de Campotlal ;

4. ANTOINE, mariée à *Catherine de Hirgars* ;

5. JEAN, qui époufa *Sufanne de Kerpaen*. (Toutes ces branches font éteintes) ;

6. CLAUDE, qui fuit ;

7. & 8. Deux filles, dont une est Religieufe à l'Abbaye de la Joye.

VI. CLAUDE DE SUASSE époufa *Péronelle le Baheze*, dont

VII. FRANÇOIS-PIERRE DE SUASSE, marié à *Jeanne le Baron*, dont il eut un grand nombre d'enfants ; mais il n'y a eu que fon fils ainé, JEAN-FRANÇOIS, qui fuit, qui ait laiffé des garçons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE SUASSE, mort en 1731, avoit époufé *Madeleine-Claude de Farcy*, & laiffa fix enfans, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée, favoir

IX. FRANÇOIS DE SUASSE, Sieur de Kervé-gan, qui vivoit en 1765 ; le feul des SUASSE qui fubfifte. Il demouroit à Quintin, & étoit propriétaire des Terres de Tannanguen & de Kerléau. Il avoit époufé *Félicité de Visdelou*, dont dix enfans.

Les armes : *d'argent, au loup de fable paffant un arbre de pin arraché de finople, furmonté d'un chevron brifé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils font maintenus dans la qualité de nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674 ; par Arrêts du Parlement de Bretagne de

1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans fa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SUBLET, Famille originaire de la Ville de Blois, & illuftrée par FRANÇOIS SUBLET, qui fuit, & par fes alliances avec les Maifons de *Roncherolles*, *Hautefort*, *Lenoncourt*, *Bochart*, *Molé*, *Hurault*, &c.

I. N... SUBLET laiffa

1. MATHURIN, qui fuit ;

2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs d'*Heudicourt*, rapportée ci-après.

II. MATHURIN SUBLET, Seigneur des Noyers, au Diocèse de Rouen, laiffa

III. JEAN SUBLET, Seigneur des Noyers, Maître des Comptes, marié à *Madeleine Bochart*, de laquelle il eut

IV. FRANÇOIS SUBLET, Seigneur des Noyers, Baron de Dangu, Secrétaire d'État & Surintendant des Bâtimens, mort à Dangu le 20 Octobre 1645, à 57 ans. Il avoit époufé *Ifabeau le Sueur*, dont vint

V. GUILLAUME SUBLET, Seigneur des Noyers, qui eut

VI. MICHEL SUBLET, Chevalier, Marquis des Noyers, marié à *Anne de Beaurains*, dont il eut

VII. LOUIS SUBLET, Marquis des Noyers, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort à Paris le 10 Septembre 1743, à 61 ans. Il avoit époufé, le 26 Septembre 1736, *Marie-Léopoldine de Breffillac du Trevous*, fille d'*André*, Comte du Trevous, & de *Marie-Léopoldine de Neuffhoff*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'HEUDICOURT.*

II. MICHEL SUBLET, Seigneur d'*Heudicourt*, mort en 1599, avoit époufé *Marie Boulter*, morte le 15 Septembre 1624, dont

III. CLAUDE SUBLET, Seigneur d'*Heudicourt*, mort en 1626, qui avoit époufé *Madeleine Favereau*, & laiffa

IV. MICHEL SUBLET, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur d'*Heudicourt*, mort en 1665, qui avoit époufé *Denife Bourlon*, morte le 6 Mai 1657, dont, entr'autres enfans,

1. MICHEL, qui fuit

2. Et DENIS, auteur de la branche de *Lenoncourt*, rapportée ci-après.

V. MICHEL SUBLET, III<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Heudicourt, marié, en 1666, à *Bonne de Pons*, morte le 24 Janvier 1709, laissa

VI. PONS-AUGUSTE SUBLET, Marquis d'Heudicourt, Grand Louvetier de France, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, marié, le 6 Mars 1715, à *Louise-Julie de Hautefort*, née le 9 Mars 1687, morte le 3 Novembre 1715, dont

CHARLOTTE-ALEXANDRINE, mariée, en 1737, à *Antoine-Armand de Belfunce*, Comte de Castelmoron.

BRANCHE  
de LENONCOURT.

V. DENIS SUBLET (fils puîné de MICHEL II), dit le *Comte d'Heudicourt*, épousa *Marie-Françoise*, Marquise de *Lenoncourt*, morte en 1709, dont

1. JOSEPH-MICHEL, qui suit ;
2. Et GEURI, dit le *Comte d'Heudicourt*, Brigadier des Armées du Roi & Maître de Camp de Cavalerie, qui, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en Marquisat sous le nom d'Heudicourt, avec union des terres de Voinville, Varneville & Buxerule, par Lettres du 7 Février 1737. Il épousa, en 1750, *Anne Moreau*, veuve de *François de Barrois*, Comte de Kœurs, Baron de Manonville.

VI. JOSEPH-MICHEL SUBLET, dit le *Marquis de Lenoncourt*, Brigadier, épousa, en 1717, *Élisabeth Molé*, Dame de Porquerolles, morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, dont

VII. BALTHASAR-JOSEPH-MICHEL-NICOLAS SUBLET d'HEUDICOURT, Marquis de Lenoncourt, ancien Colonel de Cavalerie, qui épousa, en Février 1742, *Anne-Constance Groulard de Boissegeoffry*, dont

CHARLES-LOUIS-EDME, né le 3 Décembre 1747.

Les armes : d'azur, au pal breté d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette du même.

SUCY (DE) : Famille noble & ancienne d'extraction, originaire de Picardie, établie aujourd'hui à Valence en Dauphiné, après

l'avoir été, depuis environ 150 ans, en Plsle-de-France.

I. JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, I<sup>er</sup> du nom, qualifié *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, vivant sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Gramont, de 100 hommes de gens d'armes, & mourut en Angleterre, au service du Roi François I<sup>er</sup>, qui l'avoit envoyé pour négocier avec HENRI VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1501, *Jacqueline Romillé*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Ampe, & de *Dame du Becq*. De son mariage vint :

II. JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, II<sup>e</sup> du nom, *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, qui épousa, par contrat du 23 Janvier 1526, *Marie-Anne du Mesnil*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Élisabeth de Vorfme*, dont il eut :

III. PIERRE DE SUCY, *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, marié, par contrat du 25 Mars 1554, à *Antoinette de Poulpry*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Poulpry & de l'Aulnoy, & de *Marie-Anne Duval*. Ils eurent pour fils :

IV. HENRI DE SUCY, *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, Capitaine dans le Régiment de Picardie, appelé *Vieilles Bandes d'Ordonnance*, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, par contrat du 22 Septembre 1578, *Françoise le Comte*, fille d'*Étienne*, *Écuyer*, & de *Perette Alix*, dont fortit :

V. JEAN-NICOLAS DE SUCY, *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, & de la Mothe-Bertré, qui épousa, par contrat du 18 Juin 1605, *Marguerite du Teil*, fille de *Jean*, Sieur dudit lieu, & de *Marguerite Apoil*. De leur mariage ils eurent :

VI. CHARLES-NICOLAS DE SUCY, *Écuyer*, Seigneur de la Mothe-Bertré, Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majesté, place alors considérable & importante. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1634, *Marie-Madeleine de Roux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rimerville, & de *Marie Renouard*, Dame de Morfan, & en eut :

VII. NICOLAS DE SUCY, *Écuyer*, Seigneur de Chambaux & de Morfan, Conseiller du Roi & des Conseils, Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées

de Sa Majesté, qui servit d'abord, en qualité de volontaire, dans le Régiment de la Roque, à la tête duquel il reçut, en 1656, un coup de mousquet au travers du corps, au siège devant Valenciennes, à l'attaque des lignes de cette Place par l'armée du Roi, commandée par MM. de Turenne & de la Ferté, en donnant des preuves de valeur dans un âge peu avancé; & fut ensuite blessé à la main d'un éclat de grenade au siège de Montmédy, étant alors Enseigne dans le Régiment de Piémont, suivant les Certificats de M. de la Roque-Saint-Chamarante, Maréchal des Camps & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, du 25 Août 1657, & du Duc de la Ferté, Maréchal de France, du 11 Mars 1666. Il succéda ensuite à CHARLES-NICOLAS DE SUCY, son père, dans la charge de Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majesté, y servit avec honneur & distinction, comme il est prouvé par les Certificats des Maréchaux de France Duc de Duras, du 30 Janvier 1675, Sire de Créquy, du 15 Novembre 1686, & ceux des Sieurs de Barillon & Miroménil, Intendants, des 7 Juin 1687 & 15 Mars 1688.

Ledit NICOLAS DE SUCY, Écuyer, ayant été recherché sur sa noblesse, en 1666, par les Commissaires-Généraux députés pour la vérification des titres, prouva sa *Noblesse d'extraction* devant M. Colbert, Intendant & Commissaire départi en la Province de Picardie, qui rendit en sa faveur, le 14 Février 1666, un Jugement contradictoire, dans lequel est établie sa filiation par actes de contrat de mariage, &c., sans lacune, telle qu'elle vient d'être rapportée depuis JEAN-FRANÇOIS DE SUCY, 1<sup>er</sup> du nom, qui vivoit sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à lui produisant. Malgré ce Jugement, il fut encore inquiété, en 1668, par les Commis vérificateurs, qui exerçoient encore leur commission dans les Provinces, ce qui l'obligea de se pourvoir au Conseil d'État du Roi; & il obtint un Arrêt, donné à St-Germain-en-Laye le 8 Juin 1668, dûment scellé, par lequel Sa Majesté a maintenu ledit NICOLAS DE SUCY, & le maintient dans la qualité d'Écuyer, de même qu'elle a confirmé & confirme ledit Jugement, rendu contradictoirement par ledit Sieur Colbert, Commissaire départi en Picardie, sur la légitimité & validité de sa noblesse, qu'elle reconnoît bonne & ancienne, suivant l'au-

*thenticité de ses titres, dont la confirmation lui est méritée bien loyalement par la nature de ses services & blessures, faisant défenses aux Commis à la recherche des usurpateurs des titres de noblesse & à tous autres, de faire contre lui aucunes poursuites, & de le troubler dans le droit & la jouissance de sa noblesse, lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, tout ainsi qu'il en doit être usé en cas semblable, à peine de tous dépens, dommages & intérêts, &c.* A cet Arrêt sont jointes des Lettres d'attache & d'adresse au Commissaires-Généraux, qui furent enregistrées le 15 Juin 1668, sur les Conclusions du Procureur-Général du Roi, en la Chambre de la Commission établie pour ces recherches. Pour prévenir encore toute espèce de difficultés pour l'avenir, le Conseil d'État du Roi lui expédia, le même mois, des Lettres Patentes pour la Chambre des Comptes de Paris, qui y furent enregistrées le 28 Juillet suivant, dans lesquelles Sa Majesté confirme le Jugement contradictoirement rendu, & l'Arrêt du Conseil. La même Chambre des Comptes, sur la Requête dudit NICOLAS DE SUCY, rendit, le 15 Septembre 1668, Arrêt d'homologation du Jugement susdit de l'Arrêt du Conseil & Lettres Patentes, d'après la nouvelle production qu'il fit des pièces justificatives. Enfin M. d'Hozier, Garde de l'Armorial général de France, lui expédia un Brevet, le 27 Décembre 1697, pour preuve de l'authenticité de sa noblesse qu'il vérifia, & reconnut bonne & ancienne.

NICOLAS DE SUCY, Écuyer, mourut le 26 Avril 1716, étant Commissaire-Ordonnauteur au Département des Trois-Évêchés, & avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1675, *Marthe-Florimonde de Charpentier*, fille de *Louis*, Seigneur de Jossigny, & de *Charlotte de Billy*, dont :

1. GEORGES, Seigneur de Chambaux & de Morfan, né le 30 Mars 1680, qui fut Aide de Camp du Maréchal de Villars, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, commanda en cette qualité sa Brigade à la bataille de Parme, le 19 Juin 1734, où il fut blessé, en donnant des preuves de sa valeur; reçut un coup de feu dans la poitrine au siège de Guastalla, & est mort, sans postérité, Brigadier des Armées du Roi, le 19 Octobre 1758. Ces faits font



- confinés dans l'Histoire du Régiment de Champagne;
2. LAURENT-VICTOR, né le 25 Avril 1682, Capitaine au Régiment de Champagne en 1704, Chevalier de St.-Louis, tué à l'attaque des lignes de Stolophen en 1707, sans laisser de postérité;
  3. LOUIS-ADRIEN-FÉLIX, qui fuit;
  4. PHILIPPE-IGNACE, né le 15 Janvier 1684, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, a succédé à LOUIS-ADRIEN-FÉLIX, son frère, dans la charge de Commissaire des Guerres, & est mort le 28 Décembre 1761, sans postérité;
  5. SIMON-FRANÇOIS, tige de la seconde branche, rapportée ci-après;
  6. ETIENNE-HYACINTHE, auteur de la troisième, mentionnée ensuite;
  7. JEAN-HENRI, né le 17 Novembre 1689, qui a servi au Régiment de Champagne, a eu un bras emporté, en 1712, à l'attaque des retranchements de Denain; a été fait ensuite Chevalier de St.-Louis en 1713, & est mort, sans postérité, Capitaine à la suite du Régiment de Bourgogne, Infanterie;
  8. MARTHE-FLORIMONDE, née le 18 Août 1677, mariée, le 18 Mars 1697, à *Barthélemy du Chétylas*, Chevalier, Seigneur de Bartafac, Baron de Lubertas, d'ancienne Maison du Quercy, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Elgrigny, Chevalier de St.-Louis, tué au siège de Toulon, sans laisser de postérité;
  9. Et MARGUERITE-GENEVIEVE, née le 3 Août 1693, morte sans postérité.

Les sept fils de NICOLAS DE SUCY, dont il vient d'être parlé, ont été présentés à LOUIS XIV, qui leur accorda 2400 liv. de pension, à titre de pension de Famille, dont 1000 liv. à GEORGES, l'aîné, & le surplus à partager entr'eux; & 800 livres ont été reverfibles, par égale portion, à CHRISTIAN-LOUIS & à ANTOINE-FRANÇOIS, frères, enfans de SIMON-FRANÇOIS, comme on le verra ci-après.

VIII. LOUIS-ADRIEN-FÉLIX DE SUCY, Écuyer, né le 17 Février 1683, commença de servir dans le Régiment de Champagne jusqu'en 1716, succéda ensuite à NICOLAS, son père, dans la charge de Commissaire des Guerres, qu'il a remplie avec distinction jusqu'en 1733, suivant le certificat de M. le Maréchal du Bourg, du 8 Juin 1726. Il avoit épousé, en 1710, *Anne-Henriette-Françoise*, Baronne de *Wangen*, Comtesse de Gerol-

feck-aux-Voges, d'ancienne Maison d'Alface, qui entre depuis longtemps au Chapitre de Remiremont, & dans tous les Chapitres d'Allemagne, dont un est aujourd'hui Evêque & souverain de Porentru. De ce mariage il a eu huit enfans, dont six décédés en bas âge. Les deux autres sont :

- MARIE-ÉLÉONOR, né le 4 Septembre 1728, qui a eu pour marraine la Reine de France, représentée par la Maréchale du Bourg. Il est mort Lieutenant au Régiment de Champagne en 1747;
- Et MARIE-CONCORDE-ADÉLAÏDE, née le 13 Octobre 1715, mariée à *Jean-François de Murard*, Chevalier de St.-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres au département de Vienne en Dauphiné.

#### SECONDE BRANCHE.

VIII. SIMON-FRANÇOIS DE SUCY, né le 18 Janvier 1685 (cinquième fils de NICOLAS, & de *Marthe-Florimonte de Charpentier*), Capitaine au Régiment de Champagne, y servit 40 ans, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1727, *Anne-Françoise du Chauffry du Coudray*, fille de *Jacques-François*, Officier aux Gardes-du-Corps, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Bacqueville (d'une ancienne Maison de Normandie, qui remonte à 1300), & de *Marie-Anne Waroquier*. De ce mariage il a eu :

1. CHRISTIAN-LOUIS, né le 11 Juin 1728, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de St.-Louis;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et MARIE-RENÉE-FRANÇOISE, née le 26 Août 1738, morte sans enfans, le 4 Janvier, 1763. Elle avoit épousé *Joachim le Cornier*, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Dauphiné.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS DE SUCY, né le 24 Octobre 1730, appelé *le Chevalier de SUCY*, a servi 16 ans dans le Corps Royal de l'Artillerie, a succédé à PHILIPPE-IGNACE DE SUCY, son oncle, dans la charge de Commissaire des Guerres, le 22 Février 1762, qu'il exerce au Département de Valence, dont il est le cinquième titulaire; & a été fait Chevalier de St.-Louis le 4 Mars 1773. Il a épousé, le 28 Août 1763, *Marie-Gasparde-Simonne Le-*

*vet de Malaval*, fille de *Gaspard Levet*, Écuyer, Seigneur de Malaval. Elle est petite-nièce de *Gabriel Cortois de Quincey*, Évêque de Belley, & cousine de *Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore*, Évêque d'Alais, un des fils de *M. de Cortois*, Conseiller au Parlement de Dijon, qui a aussi un fils Conseiller au même Parlement; un autre Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons; & un quatrième Grand-Vicaire de l'Évêché de Langres. Cette Famille de *Cortois*, connue en Bourgogne, est très-ancienne dans la Robe. Un de ses auteurs a commandé en chef, sous les ordres de *M. le Connétable de Lefdiguières*, l'Artillerie du siège du Poulfin en Vivarais, où il s'acquittant de gloire que de réputation par la prise de cette Place. De ce mariage il lui reste pour enfants :

1. SIMON-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 19 Juin 1764;
2. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 29 Novembre 1765;
3. GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 1<sup>er</sup> Juillet 1771;
4. Et HYACINTHE-EULALIE, née le 4 Janvier 1773.

### TROISIÈME BRANCHE.

VIII. ÉTIENNE-HYACINTHE DE SUCY, Écuyer, né le 8 Décembre 1688 (fixième fils de *Nicolas*, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*), commença de servir dans le Régiment de Champagne, fut ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & est mort le 26 Novembre 1763. Il avoit épousé, en 1724, N... *Efmangard*, dont il a laissé :

IX. CLAUDE-ÉTIENNE DE SUCY, Écuyer, qui a servi plusieurs années dans le Bataillon de Milice de Senlis, a été Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, ensuite Garde de la Manche. Il est marié, & a pour fils

ÉTIENNE, Écuyer, qui est Lieutenant dans le Corps Royal d'Artillerie.

Les principales alliances de la Famille de *SUCY* sont avec les Maisons de *Dauger*, *Boiffolger*, *Savigny*, *Lancry* & *Ceberet*, qui toutes ont fourni des Officiers Généraux.

Les armes : *d'azur*, à trois barres d'or, accompagnées de huit besants d'or, posés 1,

3, 3 & 1. Supports : deux lions ; la couronne surmontée d'un casque. Généalogie dressée sur copies, légalisées du Jugement de *M. Colbert*, de l'Arrêt du Conseil d'État du Roi, Lettres Patentes enregistrées en la Chambre des Comptes, Arrêt d'homologation, &c., & signées par quatre Gentilshommes du Dauphiné, & par le Syndic de la Noblesse de cette Province.

SUDRIE (LA), en Quercy. Suivant l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. 1, p. 1524,

FRANÇOIS DE LA SUDRIE, Écuyer, Seigneur de *Puechguizel*, époula, le 27 Février 1713, *Marguerite de Brong*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de la Roumignière, & d'*Angélique de Segui de Périgal*, dont, entr'autres enfants,

JEANNE, née le 21 Décembre 1713, reçue à *St-Cyr* le 4 Décembre 1725, sur les titres produits alors.

Les armes : *d'azur*, à un lion d'or, accompagné de douze besants du même, posés en orle.

\* SUÈDE, Royaume anciennement composé de deux parties, qui tantôt avoient chacune leur Roi particulier, tantôt étoient réunies sous un même Souverain.

Outre ces deux Provinces, dont la première se nomme la *Gothie* ou *Gothland*, Patrie des *Goths*, l'autre la *Suède*, proprement dite, il comprend aujourd'hui la *Scanie*, la *Bothnie*, la *Finlande*, la *Laponie Suédoise*, l'*Isle de Rugen*, avec un grand nombre d'autres Isles, & la *Poméranie*.

La Suède reçut les premiers rayons de la foi en même temps que le Danemark, & par le ministère des mêmes Prédicateurs, *Saint Anschaire* & le *Moine Vitmar*. On fonda pour le premier, en 830, l'Archevêché de *Hambourg*. *Gaubert*, parent d'*Ebbon*, Archevêque déposé de *Reims*, vint ensuite sur les traces de ces Millionnaires en Suède : il y fit quelques progrès ; mais il en fut de la Suède comme du Danemark, le Christianisme n'y fut bien établi qu'au X<sup>e</sup> siècle.

Les Historiens Suédois le disputent avec ceux du Danemark, sur l'antiquité de leur Monarchie. On ne peut disconvenir qu'elles ne soient l'une & l'autre très-anciennes, sans les faire néanmoins remonter aussi haut que ces Écrivains le prétendent ; mais pour

avoir une Chronologie exacte & suivie des Rois de Suède, il faut descendre, avec l'Abbé de Vertot, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, & commencer par ERIC IX, élu par les Suédois, en 1141, pour leur Roi, assassiné le 18 Mai 1160, & honoré comme Martyr. Voyez-en la suite dans l'*Art de vérifier les Dates*, p. 505, col. 2. Nous nous bornerons à dire ici que la couronne de Suède a été possédée par les Rois de Danemark depuis MARGUERITE, l'Héroïne du Nord, Reine de Danemark & de Norwège, qui la devint de la Suède en 1388. La dureté des Rois, ses successeurs, engagea les Suédois à recouvrer leur liberté; ce qui se fit, en 1521, par GUSTAVE-ERICSON, c'est-à-dire fils d'ERIC ou de HENRI, qui étoit de la race des anciens Rois.

GUSTAVE-ADOLPHE, surnommé le *Grand*, Roi de Suède, né le 9 Décembre 1594, fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 Novembre 1632. Il laissa

CHRISTINE, Reine de Suède, née le 8 Décembre 1626, couronnée en 1650, qui abdiqua la Couronne en 1654, & mourut le 19 Avril 1689. Après cette Princesse vint

CHARLES-GUSTAVE, X<sup>e</sup> du nom, Comte Palatin du Rhin, de la branche de *Deux-Ponts*, né le 8 Novembre 1622, Roi de Suède, mort le 23 Février 1660. Il avoit épousé, en 1654, *Hedwige-Éléonore de Holstein*, & en eut

CHARLES XI, Roi de Suède, né le 24 Novembre 1655, mort le 15 Avril 1697, qui avoit épousé, le 16 mai 1680, *Ulrique-Éléonore de Danemark*, dont

1. HEDWIGE-SOPHIE, née le 26 juin 1681, morte le 23 Décembre 1728, mariée, le 12 Juin 1698, à *Frédéric*, Duc de *Holstein-Gottorp*, mort le 19 Juillet 1702;
2. CHARLES XII, Roi de Suède, né le 17 Juin 1682, mort le 11 Décembre 1718;
3. Et *ULRIQUE-ÉLÉONORE*, Reine de Suède, née le 23 Janvier 1688, morte le 5 Décembre 1741, qui avoit épousé, le 4 Avril 1715, *Frédéric*, Prince de *Hesse-Cassel*, Roi de Suède, mort le 5 Avril 1751, sans postérité.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN-ÉUTIN, Évêque de Lubeck, né le 14 Mars 1710, a été élu, le 3 Juillet 1743, pour succéder au Trône de Suède, proclamé le 6 Avril 1751, & couronné le 7 Décembre suivant. Ce Prince, après avoir honoré & encouragé les talents, protégé & animé le commerce, & veillé à l'observation de la Justice, dont il a

beaucoup abrégé la procédure, est mort le 12 Février 1771. Il avoit épousé, le 18 Août 1744, *Louise-Ulrique de Brandebourg*, née le 24 Juillet 1720, sœur du Roi de Prusse régnant, dont :

1. GUSTAVE, qui suit;
2. CHARLES, Prince de Suède, Duc de Sudermanie, né le 7 Octobre 1748, marié, le 7 Juillet 1774, à *Hedwige-Élisabeth-Charlotte de Holstein-Eutin*, fille de l'Évêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759;
3. FRÉDÉRIC-ADOLPHE, Prince de Suède, Duc d'Ostrogothie, Grand Amiral du Royaume, né le 18 Juillet 1750;
4. Et *SOPHIE-ALBERTINE*, Princesse de Suède, née le 8 Octobre 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg en 1767.

GUSTAVE III, né le 24 Janvier 1746, Roi de Suède le 12 Février 1771, épousa, le 4 Novembre 1766, *Sophie-Madeleine*, Princesse de *Danemark*, née le 3 Juillet 1746, dont il eut

GUSTAVE-ADOLPHE, Prince Royal de Suède, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1778.

§ SUÈRE (DE), en latin *SUERUS* : ancienne Noblesse, originaire d'Espagne, où elle étoit connue sous le nom de *SUERO* & de *SUEYRO*. Elle a formé plusieurs branches, dont quelques-unes subsistent en France.

L'Abbé Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, fait mention de *SUERUS*, 1<sup>er</sup> du nom, Évêque de Lisbonne, Prélat recommandable, qui, en 1200, réconcilia son Chapitre avec le Pape Innocent III, & fit, à la satisfaction de ce Pontife & du Chapitre, le partage des Prébendes.

*SUERUS*, II<sup>e</sup> du nom, successeur du précédent, fut Évêque de Lisbonne, en 1212, & aida beaucoup le Roi de Portugal à reconquérir son Royaume sur les Maures qui l'avoient envahi, & dont ils furent chassés. Il mourut en 1231.

*SUERUS*, aliàs *SUERO*, fut Évêque d'Avila, en Espagne, comme on le voit dans les Notices des Évêques de ce Royaume.

L'Histoire fait aussi mention d'un *SUERO DE PAS*, Noble Chevalier Espagnol, fameux par ses joûtes.

D'une branche établie en Portugal étoit *JACQUES-LOPEZ SUEYRO*, qui, de DON<sup>NE</sup> LÉONORA SUEYRO, son épouse, tous deux Nobles Portugais, eut pour fils :

EMMANUEL SUEYRO, né à Anvers le 22 Avril 1587, qui fut Chevalier de l'Ordre du Christ. Il devint habile dans presque toutes les sciences, surtout dans l'Histoire & les Mathématiques; servit avec distinction dans les Troupes d'Espagne, aux Pays-Bas; fut Gentilhomme de la Maison du Roi, & mourut eu ne, à Bruxelles, en 1629. Il a donné, en Espagnol, 1° une traduction de Tacite, encore estimée; 2° une *Description abrégée de la Flandre*, imprimée à Anvers, en 1622, in-8°; 3° les *Annales de Flandre*, en deux vol. in-fol. imprimés à Anvers en 1624. C'est ce que rapporte Valère André, dans sa Bibliothèque Belge, édit. de 1739, tome I, page 261. L'Abbé Lenglet cite ces deux derniers ouvrages, parmi les bons qui ont été faits sur cette matière, dans sa Méthode pour étudier l'Histoire, tome III, in-4°. pages 324 & 325. Enfin Moréri, édition de 1759, tome IX, parle aussi de ce SUEYRO.

Une branche de cette famille, passée en France, au pied des Pyrénées, remonte par titres sa filiation à

I. Noble PEYROTON DE SUÈRE, Co-Seigneur du Plan, Sieur de Maharage, vivant encore en 1519, qui eut pour enfants :

GIRONS, qui suit ;

Et ANNE, mariée, par contrat du 23 Mars 1519, passé devant Jean Aleciat, Notaire de Salies, à Jean de Grenier, Ecuier, du lieu de Gabré.

II. GIRONS DE SUÈRE, qualifié Noble, Sieur de Maharage, Co-Signeur du Plan, habitant de Bedeile, fit son testament le 26 Décembre 1546, devant Pierre Aleciat, Notaire, par lequel il institua héritiers ses 3 enfants mâles, savoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN lequel, par son testament du 12 Février 1654, institua héritier Noble

GERMAIN, son fils, Ecuier, Sieur de Laferte, émancipé le 18 Janvier 1662, & marié, par contrat du 20 Octobre 1665, passé devant Arnaut Laffont, Notaire, à George de Sacoume. Il eut acte de la représentation de ses titres, avec ses cousins, le 28 Août 1669. On ignore s'il laissa postérité.

3. JEANNET, rappelé dans le testament de son père ;
4. Et une fille, mariée à Noble Guilhem de Robert, du lieu de Gabré, comme il conste par une quittance à lui faite par JEAN DE

SUÈRE, son beau-frère, passée le 15 Janvier 1586, devant Jean Dupuy, Notaire.

III. JEAN DE SUÈRE, Sieur de Maharage, Co-Seigneur du Plan, qualifié Noble comme ses ancêtres, fit son testament, le 25 Mars 1617, devant Montlong, Notaire, dans lequel il institua héritiers ses trois enfants mâles, savoir :

1. SIMON, qui suit ;
2. PIERRE, Sieur de Bordenave ;
3. Et FRIX.

IV. SIMON DE SUÈRE, Ecuier, Sieur de Montaignac, testa devant Gailhard, Notaire, le 20 Octobre 1662, & avoit épousé, par contrat du 11 Février 1614, passé devant Soulan, Notaire de Vic, Jeanne de Doignac, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. OCTAVIEN, Sieur de Bordenave ;
3. GERAUD, Sieur de Marignac ;
4. PIERRE, Ecuier, Sieur de la Maurère, dont la postérité subsiste dans N..... DE SUÈRE, Ecuier, ci-devant Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon; & dans deux filles, dont une mariée ;
5. Et JEAN, Sieur de la Coume, tous institués héritiers par le testament de leur père.

V. HENRI DE SUÈRE, Ecuier, Sieur de Lasbarreilles, eut acte, avec ses frères, de la représentation de leurs titres, constatant leur Noblesse, par jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, rendu à Agen, le 28 Août 1669, qui ordonna qu'ils seroient compris & inscrits dans le Catalogue des Nobles de la Province. Il testa & institua héritiers ses enfants des second & troisième mariages. Il avoit épousé, 1° par contrat du 19 Janvier 1647, passé devant Maury Biros, Notaire, Marie de Biros, morte sans enfants; 2°, en 1670, Anne de Courteil; & 3° en 1680, Louise-Trock de Momroux. Du second lit il a eu :

1. JEAN, qui suit ;
2. HENRI, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

Et du troisième lit :

3. GUILLAUME, Ecuier, qui de son mariage a laissé plusieurs enfants ;
4. Et plusieurs filles.

VI. JEAN DE SUÈRE, Ecuier, Seigneur de Vil-

lefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, Mouffquetaire de la Garde du Roi en 1710, testa en Décembre 1754, devant Mauran, Notaire du Plan, & avoit époufé, en 1716, *Étiſabeth de Binos*, fille de noble *Louis*, Seigneur de l'Épitaü, & de *Marie-Anne de St.-Jean*, dont il a eu 18 enfans; ceux qui fubſiſtent font :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. HENRI, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, Infanterie, & depuis Religieux de l'Ordre de St.-François ;
3. JEAN-MAURICE, appelé *l'Abbé du Plan*, Co-Seigneur du Plan & de Lafitte, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Latran, Prêtre, Licencié en Droit de la Faculté de Paris ;
4. FRANÇOIS, Lieutenant au Grenadiers au Régiment de Boulonnais, Infanterie, non marié ;
5. & 6. MARIE & HENRIETTE, Demoiſelles.

VII. JEAN-LOUIS DE SUÈRE, Écuyer, Seigneur de Villefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie & Chevalier de St.-Louis depuis 1747, n'est pas encore marié.

*Rameau forti de la branche précédente.*

VI. HENRI DE SUÈRE, Écuyer (ſecond fils de HENRI, & d'*Anne de Corteil*, la ſeconde femme), Major du Régiment de la Sarre, Infanterie, tué, en 1734, à Goito près de Mantoue, à la défenſe du Pont de Colorno, en Italie, avoit époufé, en 1733, *Françoïſe du Saunier*, Dame de Caumont, dont

VII. LOUIS-HENRI DE SUÈRE, Écuyer, Seigneur de Caumont, en Auvergne, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, marié, & mort ſans poſtérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au cyprès de ſinople entre deux larmes de ſable; au chef de gueules, chargé d'une épée antique poſée en faſce* (qui eſt la Croix de l'Ordre de St.-Jacques); *aux 2 & 3 d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois beſants d'or, accolés à droite d'une étoile, à gauche d'un croiſſant d'or*. Cimier : *un homme poſé de front, orné de ſes lambrequins, & par derrière un maure au naturel iſſant à demi-corps*. (Généalogie rédigée ſur les titres énoncés dans le Jugement de M. Pellot, du 28 Août 1669.)

SUEUR (LÉ), Ecuyer, Sieur des Landes en Normandie, élection de Coutances : an-

cienne Nobleſſe qu'on croit avoir donné un Evêque à cediocète en 1547, dans PAYEN. LE SUEUR.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſants du même, 2 & 1.*

SUEUR (LÉ), Famille très-ancienne en Normandie, qui s'eſt dans tous les temps, comme aujourd'hui, concilié l'eſtime générale de tous les Nobles & gens de diſtinction de ſon canton. Elle ne s'eſt alliée qu'à des Maisons nobles.

I. JACQUES LE SUEUR obtint de JEAN le Bon, Roi de France, des Lettres d'annoblifſement le 12 Mai 1360, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 30 Octobre audit an, leſquelles font remonter la diſtinction de cette Famille à des temps plus reculés, car elles portent que ledit JACQUES LE SUEUR étoit Bailli & Capitaine de Rouen. Les fonctions de Bailli mettoient alors celui à qui elles étoient confiées, à la tête de la Nobleſſe de ſon Canton, & lui donnoient le droit de la convoquer pour le ſervice de l'État & en même temps du Souverain. JACQUES LE SUEUR, Bailli de Rouen, étoit donc, dès ce temps, conſidéré comme noble, puiſque les Lettres mêmes d'annoblifſement en font la mention la plus expreſſe, & elles ne lui furent vraisemblablement accordées que pour ôter à quelques annoblis par Chartes, juſqu'au moindre prétexte de ſe plaindre d'être commandés par une perſonne qui n'en rapportoit pas. Ces Lettres portent même qu'elles ont été accordées ſans finance, ce qui prouve que les ſervices de JACQUES LE SUEUR, & ceux de ſes aïeux, lui avoient mérité cette faveur & diſtinction ſur l'eſprit & dans la juſtice ſuprême du Roi JEAN, en 1360; & qu'il étoit véritablement noble de ſang & d'extrañion. Il eut pour enfans :

1. JEAN, Écuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée

CATHERINE, mariée à *Jean Lambert*, Écuyer, d'une Famille noble de l'Élection de Bayeux,

2. Et COLIN, qui fuit.

II. COLIN LE SUEUR, Écuyer, acquit, conjointement avec ſon frère, par acte paſſé devant le Tabellion de la Vicomté de Caen, le 6 Mars 1379, de Guillaume de Bion, Écuyer,

le Fief, Terre & Seigneurie de la Frefnaye, affis à Robert-Mefnil, Hameau de Cyntheaux, relevant du Roi pour un quart de fief de *Haubert*. Il eut pour fils :

III. **RAOUL LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye, qui obtint du Roi, le 6 Juin 1479, des Lettres, enthérinées aux Affises de St-Sylvin, par lesquelles Sa Majesté lui permet de jouir & user de son droit de Plaids, selon la forme & teneur qu'en jouissoit COLIN, son père. **RAOUL** épousa *Jeanne du Vievier*, & en eut :

1. **GUILLAUME**, qui suit ;
2. **JEAN**, auteur de la branche de *Gomefnil*, rapportée ci-après ;
3. Et autre **JEAN**, Ecclésiastique.

IV. **GUILLAUME LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye & de Robert-Mefnil, épousa *Madeleine de Villy*, dont :

V. **GUILLAUME LE SUEUR**, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye & de Robert-Mefnil, marié, par contrat du 22 Avril 1499, passé au Tabellionage de St-Sylvin, à *Jeanne Yvelin de la Neuville*, de laquelle fortit :

VI. **MICHEL LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye & de Robert-Mefnil, qui obtint, contre les habitants de Cyntheaux qui l'avoient imposé à la Taille, un Arrêt en la Cour des Aides, le 17 Décembre 1533, par lequel il fut ordonné qu'il seroit distroit & mis hors du rôle des Tailles de Cyntheaux, comme ayant duement & suffisamment justifié être noble, & comme tel tenant proprement le fief de Robert-Mefnil. Lesdits habitants, le Procureur-Général joint, ayant demandé & obtenu des Lettres de proposition d'erreur contre le susdit Arrêt, il en fut rendu un second le 29 Mai 1549, qui confirma celui de 1533. **MICHEL LE SUEUR** rendit aveu, au Roi, de son fief de Robert-Mefnil, le 6 Novembre 1551, & avoit épousé *Barbe d'Aumesnil*. Il en eut :

VII. **GUILLAUME LE SUEUR**, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye & de Robert-Mefnil, marié, par contrat du 2 Janvier 1556, à *Madeleine de la Frefnaye de Saint-Aignan*. Leurs enfants furent :

**CHRISTOPHE**, qui suit ;  
Et **GEORGES**, tige de la branche des Seigneurs des *Frefnes*, la seule subsistante, rapportée ci-après.

VIII. **CHRISTOPHE LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de Robert-Mefnil, épousa *Anne de Goffelin*, & en eut :

IX. **GILLES LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de Robert-Mefnil & de St-Pierre, qui servit le Roi, comme il appert d'un certificat de M. le Duc de Longueville, du 24 Septembre 1635, portant permission d'aller à Nancy ou ailleurs, pour cause de maladie. Il obtint un autre certificat, le 12 Novembre 1636, de M. du Perrier d'Anfreville, commandant une Brigade de Gentilshommes de la Noblesse de Normandie, en l'armée du Duc de Longueville, portant que, comme l'un desdits Gentilshommes faisant la fonction de Maréchal des Logis, il peut se retirer à Troyes ou ailleurs pour se faire médicamer. Les Commissaires du Roi députés lui accordèrent, & à **GEORGES LE SUEUR**, son cousin germain, le 10 Décembre 1640, main-levée de la faïsse de leurs fiefs de la Frefnaye & de Toufart, comme nobles de race. Pareille main-levée de la faïsse desdits fiefs leur fut accordée, le 24 Mars 1642, par M. le Roy de la Potherie, Commillaire départi, & elle fût signifiée le lendemain. **GILLES** avoit épousé, en 1628, *Jeanne le Mercier*, de laquelle vint :

X. **CHARLES LE SUEUR**, Écuyer, Seigneur de Robert-Mefnil, marié à *Anne Aupoix*, dont :

1. 2. 3. & 4. **ADRIEN, GILLES, LAURENT & PIERRE**, morts sans postérité ;
5. & 6. **JEANNE & MARIE**. (Ainsi s'est éteinte cette branche.)

#### BRANCHE

des Seigneurs DES FRESNES.

VIII. **GEORGES LE SUEUR**, Écuyer, Sieur de Neuville (fils puîné de **GUILLAUME**, III<sup>e</sup> du nom, & de *Madeleine de la Frefnaye de Saint-Aignan*), épousa, par contrat du 12 Novembre 1589, *Marguerite le Verrier*, fille & héritière de noble homme *Thomas*, Sieur des Yveteaux en Craismefnil, & de *Roberte de Sainte-Marie*. Elle étoit petite-fille & aussi seule héritière de noble homme *Charles de Sainte-Marie*, Sieur de Sainte-Honorine, & de *Jacqueline Branche*, ses aïeul & aïeule maternels. Ladite *Marguerite le Verrier* eut de son mariage :

**GEORGES**, qui suit ;

Et PIERRE, Écuyer, Prêtre, Curé de Cyntheaux.

IX. GEORGES LE SUEUR, 11<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye & de Boulemer, obtint du Roi HENRI IV, le 25 Décembre 1597, un Certificat, portant que, comme il est de la Cornette, le servant en cette année, son père demeure exempt de la contribution au ban & arrière-ban, dont il pourroit être tenu pour raison de ses fiefs. Il obtint aussi, comme il a été dit, deux main-levées de la saisie de ses Fiefs, avec GILLES LE SUEUR, son cousin germain, les 10 Décembre 1640, & 24 Mars 1642. Il avoit épousé, par contrat du 8 Août 1630, *Catherine le Sens de Beuseval*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de Beuseval, & de noble *Marguerite de la Pallu*. Ce mariage lui a donné une alliance avec la Maison de *Gislain*, dont étoit *Adrien de Gislain*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Longueville, & Seigneur de Barneville, Auffy, Coquainvilliers, Boiffon, Hermanville, St.-Clair en partie, &c., & aussi avec la Maison de *Croismare*. GEORGES eut de son mariage :

X. ADRIEN LE SUEUR, Écuyer, Seigneur de la Frefnaye, de Boulemer, & par sa femme, Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, qui obtint de M. de Chamillart, Commissaire départi à Caen, un certificat de confirmation de Noblesse, le 3 Février 1668, dans lequel sont énoncées les armes de sa Famille, telles qu'elle les porte. Il épousa, par contrat sous seing-privé, du 9 Mars 1663, reconnu le 24 Février 1664, *Marie Helyes*, Dame des Fresnes & Patrone de Campigny, fille unique de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Noë, & de noble Dame *Barbe de Baudre*, Dame des Fresnes & Patrone de Campigny, seule héritière de *Élie*, Écuyer, Seigneur des Fresnes, & de *Catherine du Fayel*. Leurs enfants furent :

1. EUSTACHE, qui suit ;
2. JACQUES, Écuyer, Curé de Cormelles ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, dont une fille, mariée, comme on le verra ci-après.

XI. EUSTACHE LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, épousa, par contrat sous seing-privé, du 1<sup>er</sup> Mai 1710

(déposé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 16 Mars 1769), *Marie-Madeleine du Gripel*, fille & unique héritière de *Jean*, Écuyer, Sieur de Beauvais, & de *Madeleine Auiler*. Cette Famille noble du *Gripel* est du nombre de celles dont les ancêtres défendirent le Mont-St.-Michel, & où les armes font gravées dans un grand tableau, avec celles des autres Chevaliers, également défenseurs de cette place, dont l'Histoire fait mention. Ils ont eu de leur mariage :

1. JACQUES, qui suit ;
2. EUSTACHE-PHILIPPE-ALEXANDRE, Écuyer, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre & Chanoine de Bayeux, Syndic du Clergé, Prieur de Pierre-Solain, & Grand-Vicaire de l'Évêque de Lisieux ;
3. JEAN-FRANÇOIS, dit le *Chevalier des Fresnes*, ancien Capitaine-Commandant au Régiment de Cambresis & Chevalier de St.-Louis, pensionné du Roi ;
4. Et MARIE-MADELEINE, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1737, à *Jean-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, son cousin, fils de MADELEINE LE SUEUR, & de *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, mentionnés ci-dessus, dont est issue *Marie-Anne-Madeleine*, mariée, le 9 Octobre 1764, à *François-Bonaventure-Corentin de Mauconvent*, Chevalier, Seigneur & Patron de Ste.-Suzanne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, dont un fils.

XII. JACQUES LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Fresnes, la Conseillère, St.-Vigor-d'Agy & Patron de Campigny, a épousé, par contrat sous seing-privé, du 14 Février 1748 (déposé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 7 Mars 1769), *Françoise-Catherine de Marguerye de Saint-Côme*, fille & héritière, pour moitié, de *René*, Chevalier, Seigneur de St.-Côme, & de noble *Marie-Thérèse-Catherine le Roux de Langrie*, & sœur puînée de *Marie-Charlotte-Félicité de Marguerye*, épouse de *Charles-Léon-Gabriel de Briquerville*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Esquay, &c. De ce mariage sont issus :

- JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;  
Et JEAN-CHARLES-MATHIEU, Écuyer, né le 21 Septembre 1763.

XIII. JEAN-FRANÇOIS LE SUEUR DES FRES-

NES, Écuyer, né à Gueron, près Bayeux, le 18 Août 1750, entré au service, dans le Régiment d'Artois, au commencement de Mai 1768, a été fait Sous-Lieutenant à la suite dudit Régiment le 12 Novembre 1770, & est Sous-Lieutenant en pied depuis le 1<sup>er</sup> Juin 1772.

BRANCHE  
de GOMESNIL.

IV. JEAN LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil (second fils de RAOUL, Seigneur de la Frefnaye, & de *Jeanne du Vivier*), épousa *Gervaise Ernault*, dont :

V. GUILLAUME LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil, qui fut père de

VI. JULIEN LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil, marié, en 1543, à *Yolande de Mansfel*, de laquelle il eut :

VII. PIERRE LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil, qui épousa, en 1586, *Michelle de Clacy*, dont :

JEAN, qui suit ;

Et PIERRE, Écuyer, Sieur de la Garende, marié, en 1624, à *Anne de Baudouin*.

VIII. JEAN LE SUEUR, II<sup>o</sup> du nom, Écuyer, Sieur de la Croix & de Gomefnil, épousa, le 20 Juin 1614, *Emine Pougot*, & en eut :

IX. LOUIS LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil, marié, en 1654, à *Anne le Roux*, dont :

X. JOSEPH LE SUEUR, Écuyer, Sieur de Gomefnil, mort le 30 Novembre 1749, sans laisser d'enfants, qui avoit épousé *Anne-Françoise de Liout de Saint-Blaise*. En lui s'est éteinte cette branche qui s'étoit établie au pays de Caux.

Les armes de cette Famille sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissants de même, & en pointe d'une rose aussi d'argent*.

SUEUR (LE), Écuyer, Sieur de la Ferrière en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'or, semé de mouchetures de sable, au chevron de gueules, chargé de trois trèfles d'argent*.

SUEUR DE GIVRY, en Champagne : *d'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, posé à la pointe du chevron, & accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'une hure de sanglier de même, l'écu timbré d'un casque de profil*.

SUFFREN : ancienne Maïson de la République de Lucques.

HUGON DE SUFFREN vint s'établir en Provence dans le XIV<sup>e</sup> siècle, lors des troubles de cette République. Cette Maïson a formé trois branches, qui subsistent, dont une postède, depuis plus de 300 ans, la Terre d'Aube, appelée *Richebois* depuis 40 ans. Il y en a une établie en pays étranger, & les deux autres en Provence. Elles ont pour auteur commun :

ANTOINE DE SUFFREN, Chevalier, Seigneur d'Aube & de Monlèges, marié, en 1571, à *Louise de Châteauneuf*, fille de *Laurent*, Chevalier, & de *Blanche de Simiane*, dont :

1. PALAMÈDE, qui suit ;

2. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche de *Saint-Tropez*, rapportée ci-après.

PALAMÈDE DE SUFFREN eut pour descendant

JOSEPH DE SUFFREN, marié à *Marguerite d'Étienne de Montplaisir*, dont

LAURENT DE SUFFREN, marié, en 1748, à *Marguerite de Régis-Fuveau*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Louise Jujardy*, dont :

1. PALAMÈDE, né en 1750, Officier de Marine ;

2. LOUIS, admis pour être Comte du noble Chapitre de St-Victor-lès-Marseille ;

3. EMMANUEL, encore jeune, Aspirant pour être Garde de la Marine ;

4. FÉLICITÉ-PERPÉTUE, marié, le 27 Mars 1776, à *Charles-François de Rians* ;

5. & 6. APOLLONIE & COLOMBE, non encore mariées.

BRANCHE  
de SAINT-TROPEZ.

JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN (fils puîné d'AN-



TOINE) épousa *Marguerite d'Arnaud*, & en eut

LOUIS DE SUFFREN, qui épousa *Polixène de Guiran*, dont

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN, Marquis de Saint-Tropez, & de St.-Cannat, Baron de la Molle, Seigneur de Richebois, qui épousa *Geneviève de Castellane*, fille de *François*, Marquis de St.-Jeurs, & de Grimaud, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Forbin-Janfon*, dont il a eu :

1. PAUL, qui suit ;
2. & 3. LOUIS & FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, Capitaines dans Royal-Comtois, tués l'un & l'autre au siège de Douai, en 1712 ;
4. Et MADELEINE, mariée à *Jean-Baptiste*, Marquis de *Castellane-Esparron*.

PAUL DE SUFFREN, premier Procureur du pays de Provence en 1725, & Procureur joint de la Noblesse en 1749, a épousé, le 3 Septembre 1711, *Hiéronime de Bruyn*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Chateaubrun, & d'*Élisabeth de Chataignier*. Leurs enfants sont :

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. LOUIS-JÉRÔME, né en 1722, Évêque de Sifféron en 1764 ;
3. PIERRE-ANDRÉ, né le 13 Juin 1726, Commandeur de St.-Christol, Capitaine des Vaisseaux du Roi ;
4. PAUL, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux de la Religion ;
5. GENEVIÈVE, mariée à *Alphonse-Louis d'Arnaud*, Baron de Vitrole ;
6. Et MADELEINE, qui épousa *Paul-Auguste de Bernier*, Seigneur de Pierrevert.

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN, Marquis de St.-Tropez, Mestre de Camp de Cavalerie, a épousé, le 21 Février 1744, *Louise-Pulchérie-Gabrielle de Goesbriant*, fille de *Louis*, Comte de *Goesbriant*, Maréchal de Camp, Gouverneur du Château du Taureau, & de *Marie-Rosalie de Châtillon*, dont :

1. PIERRE-MARIE, Comte de St.-Tropez, né le 20 Février 1753, Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Tropez, Capitaine dans le Régiment Royal-Lorraine ;

2. LOUIS-VICTOR, Chevalier de Malte, Officier du Régiment Royal-Gravate ;

3. OLYMPE-ÉMILIE, mariée à *Louis-Charles de la Baume*, Comte de Suze.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre mufles de léopard d'or.*

SUFFRET, en Provence ; Famille qui subsiste dans CÉSAR-FRANÇOIS DE SUFFRET DE VILLENEUVE, Lieutenant-Général au siège de l'Amirauté de la ville de Fréjus, & Subdélégué de l'Intendance.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, sur trois barres du même, formant un freté.*

SUGNY, en Champagne : OGIER étoit Écuyer, Seigneur de SUGNY, c'est en sa faveur que le Roi François 1<sup>er</sup> établit au bourg de Sugny deux foires par an, la première le 8 Octobre, la seconde le 10 Mai, & un marché tous les mercredis de chaque semaine, ainsi qu'il est justifié par des Lettres données à Angoulême en 1526. Il fut le tritafeul de

LOUIS, Seigneur de SUGNY, premier Capitaine, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Valette en 1686, qui, selon l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 526, fut maintenu dans la possession de sa noblesse depuis 1526, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 2 Décembre 1664, *Anne de Grambert*, dont

PHILIBERT-HENRI, Écuyer, Seigneur de SUGNY, Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises, marié, le 28 Janvier 1712, à *Anne Charpentier d'Audron*, fille de *Henri-Bonaventure-Augustin*, Écuyer, Seigneur de Couvrelles, dont il eut

CHARLES-JEAN-BAPTISTE DE SUGNY, baptisé le 26 Décembre 1718, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1734.

Les armes : *d'argent, à une bordure d'azur, & un bâton noueux de gueules, brochant sur le tout.*

SUHARD, Élection de Bayeux, en Normandie ; Famille des plus anciennes & des

micux alliées de la province. GUILLAUME SUHARD avoit épousé *Françoise de Briquerville*. Cette maison a donné, il y a plus d'un siècle, une Abbessé à l'Abbaye des Dames d'Epréaux, dont on voit encore le tombeau, proche la grille de leur chœur. La Roque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt*, en parle fort au long, à l'occasion d'une Demoiselle d'*Harcourt*, mariée à un SUHARD. M. l'Abbé de SUHARD DE LOUCELLER est le seul qui reste d'une des principales branches qui subsistent. Il est Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux & Grand-Vicaire du diocèse depuis 15 ans. Son affection pour les pauvres, & son zèle à leur procurer les moyens de soulager leur misère, l'ont porté à faire bâtir & à doter une maison de la Providence à Bayeux, où s'est établie une manufacture de dentelles, qui entretient près de 200 petites filles, que l'on instruit de leur Religion avec un grand soin, & auxquelles on inspire le goût de la piété.

Les armes : de gueules, à la croix fleur-delisée d'argent.

SUZI : parti d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, & de gueules à trois fasces d'or.

\* SULLY. Les anciens Sires DE SULLY, suivant la Thomassière, *Histoire du Berry*, liv. VI, p. 450, ont commencé à

ARCHAMBAUD, Sire DE SULLY, qui vivoit au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, & eut pour arrière-petit-fils

GILON I<sup>er</sup>, Sire DE SULLY, qui épousa *Eldeburge*. Il eut pour seconde fille & héritière

AGNÈS, Dame DE SULLY, mariée à *Guillaume de Champagne*, fils aîné de *Henri*, dit *Étienne*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Normandie*. Se voyant exclu de la succession de Champagne, il prit le nom & les armes d'*Agnès*, sa femme; c'est d'eux que descendent les Sires DE SULLY. Ils eurent pour fils aîné

EUDES-ARCHAMBAUD, Sire DE SULLY, qui épousa *Mahaud de Boisgency*, de laquelle il eut :

1. GILON, qui fuit ;
2. HENRI, Archevêque de Bourges en 1184, mort en 1199 ;
3. Et EUDES, Evêque de Paris en 1196, mort en 1208.

GILON, Sire DE SULLY, avoit épousé *Luce de Charenton*, dont il eut :

1. ARCHAMBAUD, qui fuit ;
2. Et SIMON, Archevêque de Bourges en 1218, mort en 1232.

ARCHAMBAUD, 11<sup>e</sup> du nom, Sire DE SULLY, laissa :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et JEAN, Archevêque de Bourges, mort en 1273.

HENRI, 1<sup>er</sup> du nom, Sire DE SULLY, mourut après l'an 1248 ; il avoit épousé *Marie de Dampierre*, dite de *Bourbon*, dont il eut

HENRI, 11<sup>e</sup> du nom, Sire DE SULLY, qui mourut en Italie en 1269. Il avoit épousé *Perronelle de Joigny*, & en eut entr'autres enfants,

HENRI, 111<sup>e</sup> du nom, Sire DE SULLY, qui mourut en 1285 ; il avoit épousé *Marguerite de Beaumez*, dont vint

HENRI, 1V<sup>e</sup> du nom, Sire DE SULLY, qui épousa *Jeanne de Vendôme*, dont il eut  
JEAN, Sire DE SULLY, qui épousa *Marguerite de Bourbon*, de laquelle il eut

LOUIS, Sire DE SULLY, marié à *Isabeau*, Dame de *Craon*, dont

MARIE, Dame DE SULLY, héritière de cette maison, qui épousa 1<sup>o</sup> *Charles de Berry* Comte de Montpensier ; 2<sup>o</sup> *Guy*, VI<sup>e</sup> du nom, Sire de *la Trémouille* ; & 3<sup>o</sup> le 27 Janvier 1400, *Charles I<sup>er</sup>* Sire d'*Albret*, Comte de Dreux, Connétable de France, mort le 25 Octobre 1415, à qui elle fit don de la Baronnie de Sully, en cas qu'il lui survécût, & qu'elle n'eût aucun enfants mâles de lui.

*Maximilien de Béthune*, Marquis de Rosny, acquit la Seigneurie de Sully en

1602, de *Claude de la Trémoïlle*, Duc de Thouars, & obtint en 1606, du Roi Henri IV, que la Baronnie de Sully & la Seigneurie de Moulinfroue, &c., fussent érigées en Duché-Pairie pour lui & ses hoirs descendants mâles. Voy. BÉTHUNE.

Les armes des anciens Sires DE SULLY sont : *d'azur, semé de molettes d'or, au lion du même, brochant sur le tout.*

\* SULLY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancienne famille de Normandie, établie en l'élection de Bayeux : *d'hermines, à la fasce ondulée de gueules, surmontée de trois tourteaux du second.*

\* SUNDGAU, ancien Comté en Alsace, qui a eu les Seigneurs particuliers depuis le commencement du IX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du X<sup>e</sup>. Le Sundgau passa dans la suite à l'Évêque de Bâle, duquel Albert II, Duc d'Autriche, l'acquit, lorsqu'il épousa l'héritière du Comté de Ferrette. Il unit ces deux Comtés aux domaines, que sa Maison possédoit dans la province d'Alsace, avec laquelle ils ont été cédés à la France, par la paix de Munster en 1648.

SURE, en Bresse : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes du même.*

\* SURGÈRES, en Poitou, Baronnie anciennement possédée par la maison de *Maingot*, qui a subsisté jusqu'en 1300, dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa postérité. La famille de *Maingot* possédoit encore la Terre de Dampierre, qui, après avoir passé dans la maison de *Clermont*, tomba dans celle de *Gondi*, Ducs de Retz. La terre de Surgères, après avoir été dans la famille de *Clermont*, passa dans celle de *Fonfèque*, puis fut portée en mariage le 2 Août 1600, par *Hélène de Fonfèque*, à *Isaac de la Rochefoucauld-Montendre*. Voy. ROCHE-FOUCAULD (LA).

SURIAN, Famille noble de laquelle étoit

JEAN-BAPTISTE SURIAN, Évêque de Vence,

Tome XVIII.

Abbé de l'Abbaye de St.-Vincent du Luc, Ordre de St.-Benoit, diocèse d'Oléron; l'un des quarante de l'Académie Française, mort en son diocèse le 3 Août 1754, âgé de 86 ans.

SURRAIN, Écuyer, Sieur de la Champagne, en Normandie, élection de Bayeux; ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'azur, à deux jumelles d'or, au lion passant du même en chef.*

SURREAU : *d'argent, au fautoir engrêlé de gueules, chargé d'une croisette d'or, accompagné de 4 têtes d'homme de sable, liées d'argent.*

SURTAINVILLE (DE), Écuyer, Seigneur d'Omonville, en Normandie, Élection de Valognes; Famille dont les armes sont : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SURVILLE, Famille du Vivarais.

ANTOINE DE SURVILLE, Seigneur de Gras, qui vivoit en 1555, étoit le trisaïeul de

LOUISE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1677, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1687, après avoir prouvé qu'elle descendoit de cet ANTOINE.

Les armes : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'hermines.*

(Voy. l'Armorial génér. de France, reg. 1<sup>er</sup>, part. 11, p. 517.)

\* SUSTANTION, Ville autrefois assez considérable de la première Narbonnaise, au bas Languedoc, sur la rivière du Lez, fort près de Montpellier, & aujourd'hui totalement ruinée. Elle avoit titre de Comté, qui étoit uni à ceux de Melquel & de Maguelonne, lesquels entrèrent en 1145 dans la maison de *Pelet-Narbonne*, par le mariage de *Béatrix*, héritière de ces trois Comtés, Fiefs immédiats de la Couronne, avec *Bernard Pelet*, Seigneur d'Alais, dont la postérité subsiste en Languedoc, sous le nom de *Narbonne-Pelet*.

SUZANNE DE CERNY : *de sable, à trois annelets d'argent.*

\* SUZE, Ville & ancienne Baronnie du Maine, possédée longtems par la Maison de Craon, qui passa par alliance dans celle de Laval. *Guy de Laval*, dit de Rais, en hérita en 1431. Il n'eut d'*Anne de Champagne*, que *Jeanne*, Dame de la Suze. Elle époufa *François de Chauvigny*, Vicomte de Brosse, dont le fils *Guy* étant mort en 1502, sans lignée, la Baronnie de la Suze retourna aux héritiers de *Jeanne de Craon* & d'*Ingerger d'Amboise*, d'où elle passa à *Baudouin de Champagne*. Elle fut érigée en Comté, & *Michel Chamillart*, Ministre d'État, en fit

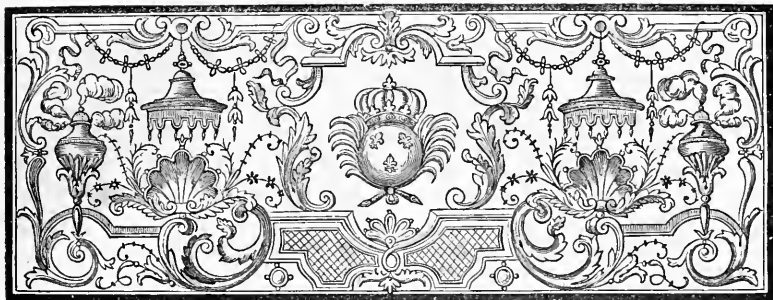
l'acquisition. Voy. CHAMPAGNE & CHAMILLART.

\* SWEVEGHEM, Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Courtray, érigée en Comté par Lettres du Roi Charles II du 16 Décembre 1665, en faveur de *Charles-Philippe d'Ongnies*, fils de *Claude d'Ongnies*, Comte de Coupigny, & d'*Anne de Croy-Solre*. Voy. ONGNIES.

SYLVA-MENDOZA. Voy. SILVA-MENDOZA.

SYVRIA, ou SIVRIA, en Franche-Comté: *de gueules, à une fleur de lis d'or.*





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



**ABOUREAU**, Famille établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercur de France* du mois de Juin 1746, p. 211.

**LOUIS TABOUREAU**, Seigneur des Réaux, d'Orval & de Lony, Écuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, en 1712, mort à Paris le 30 Mai 1746, âgé de 83 ans, avoit épousé *Philippe Masse*, de laquelle il a laissé :

1. **LOUIS-MATHURIN**, qui suit ;
2. **JACQUES-MATHURIN**, Seigneur d'Orval, Trésorier-Général des Bâtimens du Roi, mort le 31 Décembre 1753. Il avoit épousé, en Février 1733, *Gatherine-Cécile Péan de Mofiac*, dont :

Une fille, mariée, en Juin 1753, à *François-Louis le Fournier*, Marquis de Wargemont.

3. Et **PHILIPPE**, morte le 27 Mai 1763, dans sa 75<sup>e</sup> année. Elle avoit épousé *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry & de Linères.

**LOUIS-MATHURIN TABOUREAU**, Seigneur des Réaux, Grand-Maitre des Eaux & Forêts au département du Lyonnais, a épousé, en 1717, *Catherine-Geneviève Bazin*, dont est issu :

**LOUIS-GABRIEL TABOUREAU DES RÉAUX**, né le 20 Octobre 1718, Conseiller au Parlement de Paris en la quatrième Chambre des Enquêtes, le 24 Mai 1740, Maître des Requêtes en 1757, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1758, Intendant de Valenciennes en 1764, nommé Conseiller d'État & ordi-

naire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances en Octobre 1776, dont il a donné sa démission le 2 Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

TABOUROT, Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours du même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable.*

TACHEREAU, ou TASCHEREAU DE BAUDRY, en Touraine; Famille noble, dont étoit

GABRIEL TACHEREAU, Seigneur de Linières & de Baudry, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, au Département d'Anjou & du Maine, qui épousa *Madeleine Cottreau*, dont

1. N... TACHEREAU, qui fuit;
2. Et BERTRAND-CLAUDE, dit le Père de *Linières*, de la Compagnie de Jésus, mort Conseiller du Roi, le 31 Mai 1746, dans sa 89<sup>e</sup> année.

N... TACHEREAU laissa

GABRIEL TACHEREAU, Seigneur de Baudry, & de Linières en Touraine, ancien Maître des Requetes, & Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris, qui mourut Conseiller d'Etat ordinaire, le 22 Avril 1755. Il avoit épousé *Philippe Taboureau*, morte le 27 Mai 1763, dans sa 75<sup>e</sup> année, fille de *Louis*, Seigneur des Réaux, Orval, &c., & de *Philippe Maffe*, dont

1. MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, mariée, le 28 Octobre 1734, à *Nicolas-Charles de Malon*, Marquis de *Berey*, Président au Grand-Conseil.
2. MARIE-PHILIPPE, qui épousa, le 23 Février 1747, *André Potier*, Marquis de Novion, né le 22 Janvier 1711, Président à Mortier au Parlement de Paris, depuis le 28 Mai 1732, mort en 1760;
3. Et une fille, mariée, le 17 Novembre 1755, à *Marie-Jacques*, Marquis de *Brehan*, mort le 13 Mai 1764.

Les armes : *de gueules, à sept mâcles d'or, 3, 3 & 1.*

TAETS VAN AMERONGEN, ancienne

Famille noble de la province d'Utrecht, en Hollande, dont on trouve la généalogie dans *Moréri*. Elle commence à *GUILLAUME*, qui vivoit vers 1160, & a donné des Echevins, des Baillis, des Bourgmestres à la Province d'Utrecht. Elle subsiste encore avec distinction dans

LÉONARD TAETS VAN AMERONGEN, né le 6 Août 1700, qui fut fait Receveur en Brabant par les États-Généraux en 1722, Drossart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. Il avoit épousé, le 25 Avril 1725, *Marie-Jacqueline Pinffen van der Aa*. De ce mariage vinrent :

1. JOSSE, né le 8 Mai 1726;
2. GÉRARD-MAXIMILIEN, né le 6 Juillet 1727;
3. ANNE-MARIE, née le 13 Décembre 1728;
4. GÉRARD-GODARD, né le 20 Novembre 1729;
5. Et FRÉDÉRIC, né le 20 Mai 1731, mort le 4 Juillet suivant.

TAFFIN, en Artois. Une Sentence rendue en l'Élection d'Arras le 7 Septembre 1658, en faveur de *NICOLAS TAFFIN*, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, &c., lui continue les honneurs, libérés, franchises, droits & prérogatives attribués aux Nobles de race & d'extradition.

Il est dit dans cette Sentence que c'est une Famille noble de toute ancienneté, qui tire son origine des États de Venise, qu'elle a effuyé trois incendies, où elle a perdu grande partie de ses titres, le premier en 1552, à Gravelines, du vivant de *PIERRE TAFFIN*, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, & les deux autres de *PIERRE TAFFIN*, 11<sup>o</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, l'un au pont Rouart en 1581, & l'autre au Fort de Linques, où commandoit ledit *PIERRE* en 1582, suivant les certificats exhibés aux preuves de noblesse par le susdit *NICOLAS*, ce qui fait que cette Famille ne peut remonter la filiation qu'à

1. *DENIS TAFFIN*, Écuyer, Mestre de Camp au service de l'Empereur *MAXIMILIEN*, qui fut employé, en diverses expéditions, pendant le siège de Térouanne, en 1513. Il eut

*HERMAN*, qui fuit ;  
Et *PIERRE*, auteur de la branche établie en Artois, rapportée ci-après.

II. *HERMAN TAFFIN*, Écuyer, laissa de la femme, dont le nom est ignoré,

III. DENIS TAFFIN, 11<sup>e</sup> du nom, Écuyer, marié à *Catherine Allegambe*, d'une Famille noble de Tournay, de laquelle il eut :

IV. HERMAN TAFFIN, 11<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Tourfay, Receveur & Agent de la Reine-Mère, dont il épousa une des Demoiselle d'honneur. Il en eut

1. N... TAFFIN, Intendant de la Maison du Prince Henri de Nassau ;
2. PHILIPPE, Écuyer, Seigneur de la Grange ;
3. Et une fille, mariée à un Gentilhomme, demeurant à 18 lieues par de-là Paris.

Cette branche subsistoit en 1609 en France, suivant la Lettre écrite par ledit PHILIPPE TAFFIN, à NICOLAS, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet. Le dernier de cette branche aînée mourut, sans hoirs, au commencement de la guerre dernière, Lieutenant-Feld-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

#### BRANCHE

*Établie en Artois.*

II. PIERRE TAFFIN, Écuyer (fils puîné de DENIS, 1<sup>er</sup> du nom), eut pour fils :

III. GILLES TAFFIN, Écuyer, qui épousa *Catherine de Gravelingue*, dont sortit :

IV. PIERRE TAFFIN, 11<sup>e</sup> du nom, qui eut le malheur de perdre ses titres & papiers à l'incendie arrivé à Gravelines en 1552. De *Jehenne de Doven*, son épouse, dont les armes se voyent au mausolée de VALENTIN TAFFIN, aux Dominicains de St.-Omer, il eut :

V. PIERRE TAFFIN, 111<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1547, qui servit son Prince en qualité de Gentilhomme, tant à Gravelines, au Camp de Maefricht, qu'en la guerre de Frise, & les années suivantes au Régiment de Mondragon. Il fit, avec plusieurs autres Gentilshommes, en 1570, le voyage d'Espagne, au convoi d'ANNE d'AUTRICHE, Reine d'Espagne, sous les ordres du Capitaine Jehan d'Arrieta, & à son retour, se mit sous la charge du Sieur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, près duquel il se signala tellement, qu'il plut à PHILIPPE II, Roi d'Espagne, l'honorer de ses Lettres de Madrid, en date du 16 Juin 1579, dans lesquelles Sa Majesté agréa les bons & fidèles services qu'il lui a rendus, & le traite de Gentilhomme. Il fut convoqué, avec les

Gentilshommes du pays, pour faire la campagne de 1598, comme il se voit par la Lettre d'invitation du 11 Septembre 1597 ; mourut à St.-Omer, paroisse du St.-Sépulcre, le 19 Février 1627, & fut inhumé en l'Église des Pénitentes Capucines de ladite Ville, dont sa fille étoit fondatrice, lieu qu'il avoit choisi pour sa sépulture. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marguerite Pepin*, fille de *Gilles*, Écuyer, Seigneur du Bardoul, & de *Claire Lambrecht* ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette de Willem*, fille de *Guil*, Écuyer, Sieur de Machove. Du premier lit vinrent :

1. VALENTIN, qui suit ;
2. ADRIEN, Écuyer, Capitaine au service des Archiducs, dans le Régiment de la Motterie, devenu Catix & ensuite Châlon. Il servit avec distinction tant au siège d'Ofende en 1601, où il monta & gagna des premiers le rempart, & en plusieurs autres rencontres, suivant les certificats à lui donnés ; acheta pour lui & ses descendants, le droit de sépulture aux Jacobines de Bruges, & mourut le 20 Août 1616, à Bruges, où il est enterré. Il avoit épousé *Adrienne Scoot*, d'une noble & ancienne Famille, dont il ne laissa point d'enfants ;
3. GILLES, Écuyer, né en 1589, mort en 1606, à Bruges, des blessures qu'il avoit reçues en certaine rencontre de l'ennemi, entre Middelbourg & l'Écluse, étant Gentilhomme appointé au service des Archiducs, & enterré en l'Église des Carmes de Bruges ;
4. FRANÇOISE, née à Saint-Omer le 4 Janvier 1581, mariée, en 1597, à *Alexandre Maës*, Écuyer, Conseiller-Pensionnaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg. Etant restée veuve avec deux filles, elle fonda audit Bourbourg l'Ordre des Pénitentes, dites vulgairement *Capucines*, & de-là vint fonder celui de St-Omer, où elle mourut en odeur de sainteté, le 29 Décembre 1642. Voy. sa Vie par le P. Mathias Saint-Omer, Capucin, imprimée avec Approbation & Privilège, chez Joachim Carlier, Imprimeur-Juré au nom de Jésus, in-4, à St.-Omer, en 1666 ;
5. MARIE, morte Religieuse aux Jacobines de Bruges.

Du second lit sortit :

6. ALEXANDRE, né à St.-Omer, paroisse du St.-Sépulcre, le 1<sup>er</sup> Décembre 1609, Licencié en Théologie, Prêtre & Aumônier de S. A. le Prince François de Lorraine.

VI. VALENTIN TAFFIN, Écuyer, Seigneur

du Hocquet, né en 1572, Licencié ès-Lois, par Lettres du 8 Juin 1594, nommé Conseiller du Roi d'Espagne, & son Procureur au quartier de St.-Omer, le 30 Juin 1622, mourut en cette Ville le 13 Novembre 1638, & fut enterré aux Dominicains de St.-Omer, en la Chapelle de St.-Pierre, Martyr, où l'on voit son mausolée, lieu qu'il avoit élu pour sa sépulture, & où tous ses descendants se font fait inhumer depuis. Il fonda dans ladite Église deux *Obits* annuels, un la veille de St.-Yves, & l'autre qui se célèbre le jour de St.-Valentin. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en l'Église de St.-Barthélemy de Béthune, le 25 Décembre 1596, *Antoinette Binart*, native de Cologne sur le Rhin; & 2<sup>o</sup> *Suzanne de Widebien*, veuve du Sieur *Dubois*, Écuyer. Du premier lit il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. ANTOINETTE, née à St.-Omer en 1601, mariée à *Jacques Dubois*, Écuyer, Seigneur de Windal.

Et du second lit, pour fils unique,

3. PIERRE, Jésuite, Auteur du Livre intitulé : *De Veterum Romanorum anno seculari*, in-4<sup>o</sup>, editus Tornaci Nerviorum, cum gratiâ & privilegio, anno 1641.

VII. NICOLAS TAFFIN, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né à St.-Omer, paroisse du Saint-Sépulcre, le 24 Février 1608, Licencié ès-Lois par Lettres du 23 Décembre 1627, Avocat-Général au Conseil d'Artois le 3 Juin 1646, Conseiller audit Conseil par Lettres du 4 Juin 1655, Député général & ordinaire des États d'Artois, à Bruxelles au même temps, ensuite Président audit Conseil, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Damme & Campion*, Notaires à Aire, le 1<sup>er</sup> Juillet 1630, *Marie le Merchier*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de Hercheval, & de *Jacqueline le Febvre*; & 2<sup>o</sup> par acte du 14 Juin 1639, *Martine Cocquillon*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur d'Affringues, & de *Catherine de Francqueville*. Du premier lit fortirent :

1. PIERRE, Écuyer, né le 26 Mai 1634, Élu de la Province d'Artois, mort sans hoirs ;
2. FRANÇOISE, née en 1632, mariée à Messire *Julien-Eujache de Tournay d'Affignies*, Comte d'Oisy ;
3. MARIE-FRANÇOISE, née à Saint-Omer le 3 Novembre 1636, mariée à *Jean-Baptiste*

*le Merchier*, Écuyer, Seigneur de Gros-ville.

Et du second lit :

4. JEAN-FRANÇOIS, né à Saint-Omer le 16 Mai 1640, Licencié en Théologie, Chanoine gradué du Chapitre noble de l'Église Cathédrale de St.-Omer, & Archidiacre du district de Flandre, mort en 17.., & enterré à ladite Cathédrale, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, où est son épitaphe en marbre ;
5. JACQUES, qui suit ;
6. Et NICOLAS, auteur de la branche dite de *Hupy*, rapportée ci-après.

VIII. JACQUES TAFFIN, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Coustre, &c., né à St.-Omer le 24 Septembre 1644, premier Conseiller-Pensionnaire de ladite Ville, y est mort le 21 Avril 1723, & a été inhumé aux Dominicains. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 20 Mars 1675, *Marie-Reslitte des Lions*, fille d'*Allard*, Écuyer, Seigneur de Rœulx, Pelme, &c., Député général & ordinaire des États d'Artois, & de *Marie de Lattre*; & 2<sup>o</sup> le 24 Juillet 1689, *Antoinette-Catherine du Val*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Pierre, & d'*Isabelle Pigouche*. Du premier lit il n'eut que 2 enfants, morts en bas âge; & du second :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. CATHERINE-FRANÇOISE-AGNÈS, née à St.-Omer le 15 Mai 1690, mariée, en la même Ville, le 17 Mai 1716, à *François-Hercule le Maire*, Écuyer, Seigneur de Florenville. Elle est morte en 1760, & est enterrée aux Dominicains. De son mariage elle a laissé : *Jacques-Joseph*, Écuyer de Florenville, né à St.-Omer le 8 Février 1719, non marié en 1770.
3. Et MARIE-1 HÉRÈSE-JOSÈPHE, née au même lieu le 3 Mars 1701, mariée, le 18 Juillet 1723, à *Guilain-François de Fienes*, Chevalier, Seigneur de Delettes, Sambleton, &c., fils de *Léandre*, Comte de *Fienes*, Chevalier, Seigneur desdits lieux. Elle est morte à St.-Omer le 1<sup>er</sup> Avril 1756, sans avoir laissé d'enfants, & est enterrée aux Dominicains, sépulture de ses pères.

IX. NICOLAS TAFFIN, 1<sup>o</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Coustre, du Brœucq, de Lianne, &c., né à St.-Omer le 27 Septembre 1692, Sous-Lieutenant au Régiment de Erosses, onzième Régiment d'In-



fanterie Française, par Commission du 29 Octobre 1712, Lieutenant audit Régiment le 13 Octobre 1713, confirmé dans sa Commission en 1722, retiré du service, mort à Saint-Omer le 12 Octobre 1750, & enterré aux Dominicains, avoit épousé, le 3 Octobre 1723, en la Chapelle du Château de St.-Omer, *Élisabeth Portal*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de la Silve, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi au Château de St.-Omer, & de *Judith Trouillart*. Elle est morte au Château du Hocquet le 6 Juin 1765, & est enterrée en la Chapelle de la Vierge dans l'Église de Tilques. De leur mariage ils ont laissé :

GUILAIN-FRANÇOIS, qui suit ;  
GÉRARD-FRANÇOIS, & MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, rapportés après leur aîné.

X. GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Coufre, &c., né à St.-Omer, paroisse Ste-Aldegonde, le 18 Avril 1726, Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, le 22 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment par Brevet du 1<sup>er</sup> Août suivant, puis Capitaine par Brevet du 15 Novembre 1746, Chevalier de St.-Louis le 7 Juillet 1760, reçu, par le Maréchal de Broglie, au Camp de Corbach le 21 du même mois, a épousé, le 15 Octobre 1765, *Marie-Françoise-Louise d'Herbais*, sa cousine du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> degré, fille unique de *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yfel, & de *Marie-Marguerite de Martiny*, Dame de Tilques, &c., dont il a, en 1770,

1. PIERRE-RENÉ, Écuyer, né à St.-Omer, paroisse St.-Aldegonde, le 9 Août 1767 ;
2. & 3. Un garçon & une fille.

X. GÉRARD-FRANÇOIS TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Lianne, né à St.-Omer, en la Paroisse susdite (frère de GUILAIN-FRANÇOIS), Sous-Lieutenant au Régiment de Navarre, Infanterie, en 1744, Lieutenant au même Régiment en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de St.-Louis en 1762, nommé à la Lieutenance de Roi de Toul, l'un des 3 Évéchés, en Mars 1765, a épousé, en l'Église paroissiale St.-Jean du Cloître de la ville de Toul, le 25 Novembre 1760, *Anne le Comte de Beaumont*, fille de *François-Joseph*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Poitou,

tué à la bataille de Rocoux, & de *Jeanne Louis*. De ce mariage font issus :

1. GUILAIN-FRANÇOIS-HECTOR, né à Toul & baptisé en la paroisse de St.-Jean du Cloître le 5 Septembre 1762, reçu Page de MADAME le 15 Mai 1775, sur les preuves de noblesse faites devant M. de Gevigney, Écuyer, Généalogiste des Maisons & Ecuries de MONSIEUR & de MADAME, &c., suivant son certificat dudit jour ;
2. Un autre garçon, né en 1777 ;
3. ÉLISABETH-CHARLOTTE, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1761 ;
4. ANNE-MARGUERITE-DÉSIRÉE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1764 ;
5. MARIE-LOUISE-JOSÈPHE, née le 13 Février 1766 ;
6. ÉLISABETH-ALEXANDRINE, née le 4 Juillet 1768 ;
7. Et ANNE-FORTUNÉE-ANTOINETTE-JEANNE-MATHURINE, née le 15 Février 1771.

X. MARC-ANTOINE-FRANÇOIS TAFFIN (autre frère de GUILAIN-FRANÇOIS), Écuyer, Seigneur de Peenhove, né à St.-Omer, paroisse du St.-Sépulcre, le 27 Février 1729, y a épousé, le 3 Octobre 1758, *Catherine-Thérèse Ogier*, fille de *François-Joseph*, Seigneur du Bray, la Marlière, &c., & de *Catherine Beugnié*, dont :

1. BENJAMIN-BENOÎT-JOSEPH, Écuyer, né à Watten le 21 Mars 1762, qui est Cadet Gentilhomme au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
2. LÉON-BENOÎT-JOSEPH, né le 10 Avril 1768, mort le 25 Novembre de la même année & inhumé à Watten ;
3. ROMAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 18 Novembre 1772 ;
4. Et HECTOR-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 15 Juin 1777.

#### BRANCHE

de TAFFIN, dite de HUPY.

VIII. NICOLAS TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 23 Juin 1646 (troisième fils de NICOLAS I<sup>er</sup>, & de *Martine Cocquillon*, sa seconde femme), épousa, le 14 Juin 1689, *Marie-Josèphe de la Houffaye*, fille de *Alexandre*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, & de *Marie-Jacob van der Voonde*, de laquelle il a eu :

JACQUES-JOSEPH, qui suit ;  
Et MARIE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à St.-

Omer, paroisse Ste-Aldegonde, le 15 Mars 1691, mariée, le 10 Mai 1716, à *Philippe-François d'Herbais*, Écuyer, Seigneur de Ville-Caffaux. Elle en a eu deux enfants : *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Ysel, marié, en 1737, à *Marie-Marguerite de Martigny*, de laquelle est issue *Marie-Françoise-Louise d'Herbais*, née à St-Omer le 29 Août 1740, femme de *Guilain-François Taffin*, Seigneur du Hocquet, Chevalier de St-Louis, mentionné ci-devant ; et *Anne-Françoise d'Herbais*, veuve, en 1770, de *Jules-César de Taffin*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Flandre, dont postérité.

IX. JACQUES-JOSEPH TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 23 Novembre 1692, épousa 1<sup>o</sup> *Anne de Peneranda*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> le 11 Août 1726, *Anne-Thérèse de Croisilles*, fille de *Jacques-Augustin*, Seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine du Val de la Pierre*. De ce mariage font fortis :

JACQUES-AUGUSTIN-JOSEPH, qui suit ;  
Et BERTINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, dite *Made-moiselle Taffin*, née le 6 Décembre 1727.

X. JACQUES-AUGUSTIN-JOSEPH TAFFIN, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 12 Mars 1729, Chevalier de St.-Louis, a épousé, le 4 Février 1772, *Anne-Françoise d'Herbais*, sa cousine germaine, Dame de Givenchy-le-Noble, veuve de *Jules-César de Taffin*, Conseiller au Parlement de Flandre.

Cette Famille se trouve alliée à celles de *Haccart*, le *Vaillant* de *Watripont*, *Alle-gambe*, *Doven*, *Pepin*, *Liot*, *Scodt*, *Coc-quillon*, d'*Affignies* d'*Oisy*, le *Merchier*, des *Lions*, le *Maire*, *Portal*, d'*Herbais*, *Hannedouche*, la *Houffaye*, du *Bois de Fiennes*, *Peneranda*, du *Val*, le *Comte*, du *Baillet* & autres. Les armes : d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ, les lambrequins d'argent & de sable. Supports : deux Nègres de sable, tenant chacun une flèche d'argent de la main dextre, & soutenant de la senestre le timbre au casque ou heaume d'argent, à trois grilles, liseré d'or, surmonté, pour cimier, d'un Nègre issant aussi de sable, tenant de la main dextre une flèche d'argent. Ces trois

*Nègres sont coiffés & ceints d'azur*. Devise : PENSE A TA FIN. Les cadets brisent d'une bordure de sable, d'un chevron de sable ; & la branche de Hupy, d'un chef de sable. On peut consulter, sur cette Famille, Carpentier, *Hist. Génér. de Cambray & du Cambrésis*, troisième partie, p. 539, 1034 & 1049 ; & l'*Armorial général de France*. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

TAFFIN. JULES-CÉSAR DE TAFFIN, Chevalier, Conseiller au Parlement de Flandre, mort en 1770, avoit épousé *Anne-Françoise d'Herbais*, dont

1. CÉSAR-AUGUSTE-ALEXANDRE, Écuyer, Seigneur de Geveney ;
2. Et une fille.

Les armes : de gueules, à l'Y perlé d'hermines.

TAHUREAU, Famille du Maine.

I. PIERRE TAHUREAU, 111<sup>e</sup> du nom, épousa, le 30 Novembre 1639, *Radegonde le Gras*, dont il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et RENÉ-ANNE, Écuyer, Sieur de la Frefnaie.

II. PIERRE-FRANÇOIS TAHUREAU, Seigneur de la Chevalerie, fut maintenu dans sa noblesse avec son frère depuis 1467, par ordonnance de 1668. Il épousa, le 3 Janvier 1671, *Marie Guibert*, fille d'*Étienne*, Écuyer, Sieur de Genets, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de l'Élection du Mans, dont, entr'autres enfants,

III. PIERRE TAHUREAU, IV<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de la Chevalerie & du Chefnai, Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier en la Sénéchaussée & Siège Présidial du Mans, qui épousa, le 5 Avril 1699, *Marie-Françoise Hoyau*, dont

1. PIERRE, né le 23 Juillet 1700, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1713 ;
2. 3. & 4. JACQUES, ROLAND-GUY-CHARLES, & ÉTIENNE ;
5. & 6. MARIE-FRANÇOISE & LOUISE, nées le 15 Août 1701, reçues à St.-Cyr, l'une en 1712, l'autre en 1713 ;

7. 8. & 9. Une autre LOUISE, MARGUERITE, & FRANÇOISE ;  
10. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 19 Juin 1712.

Les armes : *d'argent, à trois hures de sanglier, posées 2 & 1.* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 529.)

TAILFUMYR, Famille très-ancienne, originaire de Lorraine & de Bohême, de laquelle le chef actuel est Seigneur de St.-Maixent, en la Province du Maine.

TAILLE (DE LA), en latin *Talleus* ou *Tallia*. Ancienne Maison du Gâtinais. Le premier, dont on ait connoissance, est

GUILLAUME DE LA TAILLE, qui servit de témoin, pour Guillaume, Comte de Nevers, dans un traité avec les Moines de l'Abbaye de Molefme, en 1123, suivant une Charte tirée des Archives de l'Église d'Auxerre, & que l'on trouve au tome XII du *Gallia Christiana*, édition de l'Imprimerie Royale 1770, fol. 109 des Chartes. Charte quatorzième de l'an 1123. La filiation suivie paroit commencer à

I. JEAN DE LA TAILLE, mort en 1200, dont on voit encore la tombe dans l'Église du Prieuré de Flotin près Bois-Commun, & sur laquelle on peut lire encore ces mots : *Hic jac... Joannes de Tall.*, le reste est effacé ; mais plusieurs *Mémoires* manuscrits, tant de la Famille que de quelques autres de la Province, faits, vers l'an 1620, par l'Auteur des Antiquités de l'Église de Saint-Aignan d'Orléans, assurent qu'on y lisoit distinctement, en ces temps-là, *hic jacet Joannes de Talliá*. On croit qu'il fut père de

II. BERTRAND DE LA TAILLE, Écuyer, Seigneur de Souville, qui eut, entr'autres enfants,

GEORGES, qui suit ;

Et MARIE, Dame de Doffainville & de Pourpry, mariée, par son père, à Messire *Jean de Manchecourt*, Chevalier, Seigneur de la Grange-sous-Briare. On voit, par un reste de contrat, que cette MARIE, maria, en 1280, une de ses petites-filles, étant assistée par le Sieur de *Souplainville*, & autres de ses parents.

III. GEORGES DE LA TAILLE fut inhumé dans l'Église de Souville en 1290, & on fait seulement qu'il laissa pour fils aîné :

*Tome XVIII.*

IV. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui fonda, en 1308, une Chapelle dans l'Église de Souville ; où il fut inhumé en 1318, ainsi qu'on le voit sur sa tombe. Il est le premier qui ait pris la qualité de *haut Châtelain de Bondaroy*. Les restes d'un vieux titre en parchemin de l'an 1314, où il est question d'un échange fait avec le Roi PHILIPPE le Bel, des Terres de Bondaroy, la Chapelle-la-Reine, Gaulinville & Meun-sur-Platrière, pour celle de Montreau-Faut-Yonne, font prouver que c'est lui qui fit le traité qui est à la Chambre des Comptes de Paris, où il prend la qualité de *Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France*. Il eut pour fils & successeur :

V. ROBERT DE LA TAILLE, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui épousa *Guillemette Gueret*, fille de *Laurent*, Seigneur de Montigny-au-Bois, & fut inhumé avec elle dans la Chapelle de Souville, le 14 Mai 1329, suivant leur tombe. Il laissèrent entr'autres enfants :

VI. JEAN DE LA TAILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Souville, de Bondaroy, des Esfars, &c., Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, marié à *Jeannette du Boulin*, fille unique du Seigneur de la Mothe-du-Boulin, & de *Jacqueline de Bardilly*, dont :

VII. JEAN DE LA TAILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui eut, par succession de son oncle maternel, *Adam du Boulin*, les Seigneuries de St.-Michel, la Mothe-Boulin, Morville, des Grands-Esfars & autres lieux, auxquelles ledit *Adam du Boulin* avoit succédé par la mort de *Jacqueline de Courcy*, fille de *Jean*, Sieur de *Courcy-aux-Loges*, & de *Jacqueline de Bardilly*, sa tante. Jean, III<sup>e</sup> du nom, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

VIII. MARTINET DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, de Souville, &c., qui rendit hommage, pour la Terre de Bondaroy, au Roi Louis XI, en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en otage aux Anglais, pour la sûreté du reste des contributions qu'ils avoient exigées des Provinces de Beauce & de Gâtinais, pendant qu'ils faisoient les sièges d'Orléans & de Pluviers. Les Anglais firent tout ce qu'ils purent pour l'attirer dans leur parti ; mais en vain. Sitôt qu'il fut de retour en France, il leva des troupes

contre eux, en récompense de quoi CHARLES VII voulut que le lion de ses armes fut couronné d'or. Il étoit, en 1465, Gentilhomme ordinaire de Marie de Clèves, Duchesse d'Orléans, mère de Louis XII; & mourut en 1488, âgé de 80 ans, suivant sa tombe qui est à Bondaroy. Il avoit épousé, à l'âge de 30 ans, par contrat du 30 Janvier 1437, *Jacquette le Vofvier*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de la Chastelaye en Beauce, & de *Marie d'Huiffy*, de laquelle il laissa :

1. JEAN-GILLES, qui céda son droit d'aînesse à son frère ÉTIENNE, & fut Chanoine de St.-Quentin à Senlis, ensuite de St.-Georges à Pluviers ou Pithiviers, & Doyen de Milly. Il fit, avec un de ses neveux, JEAN DE LA TAILLE, aussi Chanoine de Pluviers, plusieurs fondations dans l'Église de St.-Georges, entr'autres d'une Messe qui se dit pour eux tous les Vendredis. Ces Chanoines possédèrent encore la Seigneurie des Grands-Effars, qui a fait partie de cette fondation, & une rente en grains à Doffainville ;
2. ÉTIENNE, qui fut ;
3. HUGUES, marié à *Poncette d'Auffy*, fille de *François*, Seigneur des Coutures, & de *Jeanne du Mesnil*, dont un fils,

JEAN, qui ne laissa d'*Anne d'Oiron*, fille du Sieur de la Gastellière en Touraine, que *RENÉE*, femme de *François de la Carnaye*, Seigneur de Charmont.

4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs des *Effars*, rapportée ci-après ;
5. GUILLAUME, Seigneur de Souville & de Nacelle, marié à *Agnès de Saint-Lubin*, Dame de Mainvilliers, de laquelle il eut
  1. MARIE, femme de *Jean des Noyers*, Seigneur de Casarville ;
  2. ADRIENNE, mariée à *Jean de Rochechouart* ;
  3. MARGUERITE, femme de *Philippe Pellart*, Seigneur de Chefne, Bedard & de Mondeville ;
  4. JEANNE, épouse de *Charles de Laleu*, Seigneur de la Ciambais ;
  5. Et LOUISE, mariée à *Jean de Saudy*, Seigneur de la Saufaye ; & 2° à *Jean de Pelet*, Seigneur de Tretinville.
6. ANDRÉ DE LA TAILLE, Seigneur du Monceau, qui épousa, 1° en 1486, *Bertrande de Brunel*, fille de *Hugues*, 11° du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Plessis* ; & 2° N... de *Lauzy*, fille du Seigneur d'Ichy. Du premier lit il eut :

FRANÇOIS, mort sans postérité.

Et du second lit :

- CLAUDE, renommée pour sa beauté, laquelle fut mariée à *Pierre de Morvay*, Seigneur de la Tour & de la Chaife, fils de *Jacques*, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, & de *Madeleine Pila-voine*.
7. & 8. PIERRE & MARTIN, morts sans postérité ;
  9. JEANNE, mariée à *Robert de Haut*, Seigneur de la Brosse ;
  10. MARIE, mariée à *Bertrand de Longueau*, Seigneur de Parville, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel à une des premières promotions. Elle lui porta la terre de St.-Michel, que leurs descendants possèdent encore aujourd'hui ;
  11. Et CATHERINE, mariée à *Étienne d'Imbault*, Seigneur de Rougemont.

IX. ÉTIENNE DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy & de Doffainville (second fils de MARTINET, & de *Jacquette le Vofvier*), épousa, 1° en 1480, *Jacqueline de Rançon*, fille du Seigneur du Bois en Picardie, dont il n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 10 Mars 1501, *Philippe de Poiloue*, fille de *Jean*, 11° du nom, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne Douart* ; & 3° N... *Bourcier*, veuve de *Bertrand de l'Hérifson*, Capitaine de Pluviers. Ils avoient auparavant marié *Jean de l'Hérifson*, fils de cette Dame, avec *MARTE DE LA TAILLE*, fille dudit ÉTIENNE. Celui-ci mourut à la Folie-Joinville-lès-Pluviers, le même jour que sa dernière femme. Ils furent enterrés tous deux à Bondaroy. Du second lit vinrent :

1. LOUIS, qui fut ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Doffainville, qui épousa *Antoinette de Frefnay*, dont :
  1. CHARLES, Seigneur de Doffainville, qui, dès l'âge de 12 ans, fut Page de Henri, 10° du nom, Prince de Condé, & ensuite son Écuyer. Il lui sauva la vie le jour de la bataille de Coutras, en le tirant de dessous son cheval, qui venoit d'être tué, & le remontant sur le sien. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut, sans postérité, le 4 Août 1606. Cela est prouvé par son épitaphe, qu'on lit encore dans l'Église de Doffainville, & par une Lettre du Prince de Condé, que la Famille conserve, laquelle est adressée

- au Sieur des Effars, alors BERTRAND DE LA TAILLE ;
2. JEAN, tué au siège d'un Château en Picardie ;
  3. LOUISE, femme de *Louis de Barville*, Seigneur du Coudray, Maissoncelles & le Buiffon ;
  4. Et ADRIENNE, mariée à *Pierre*, Sieur de l'*Humery*.

X. LOUIS DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, épousa, par contrat du 2 Septembre 1532, *Jacqueline de l'Essendart de Heurte-lop*, près de Mantes, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. VALENTIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Fresnay*, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, qui a laissé plusieurs pièces Dramatiques, imprimées à Paris parmi les œuvres de JEAN, son frère, & mourut de la peste à Paris, âgé de 20 ans, en Avril 1562 ;
4. PASCHAL, mort aussi de la peste fort jeune à Paris ;
5. Et ANGÉLIQUE, morte fille à 14 ans, dont l'épithaphe en vers gaulois, faite par son frère aîné, se voit dans l'Eglise de Bondaroy.

XI. JEAN DE LA TAILLE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur haut Châtelain de Bondaroy, fut Auteur Dramatique, & portoit pour devise un lion tenant un livre & une épée, avec ces mots, *in utrumque paratus*. Il porta longtemps les armes pour le Roi HENRI IV. Ce Prince le retrouvant, au retour du combat d'Arnay-le-Duc, qui se retiroit blessé d'un coup de lance au visage, & couvert de sang & de poussière, il l'embrassa & le remit entre les mains de ses Chirurgiens. Il mourut dans son Château de Bondaroy, âgé de 97 ans. On voit encore son épithaphe dans l'Eglise dudict lieu.

Les Ouvrages de JEAN DE LA TAILLE, & de JACQUES & PASCHAL, ses deux frères, ont été imprimés en 2 vol. in-8°, à Paris, chez Frédéric Morel, en 1572, 73 & 1574. Outre plusieurs Tragédies, Comédies & beaucoup d'autres pièces de vers, JEAN DE LA TAILLE est auteur de la *Géomance abrégée*, pour savoir les choses passées, présentes & futures, avec le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus & propriétés, en prose & en vers, dédié à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre. Le P. le Long, de l'Oratoire,

dans sa *Bibliothèque historique de la France*, & quelques autres auteurs, ainsi que la tradition de la Famille, disent que ledit JEAN DE LA TAILLE est aussi l'Auteur de l'*Histoire abrégée des Jngeries de la Ligue*, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis 1590 jusqu'en 1595. Le tout extrait des secrètes observations de J. D. L., dit le *Comte Olivier*, excellent Peintre. On a imprimé plusieurs fois cet Ouvrage avec la *Satyre Ménippée*. Il est encore Auteur de la *Manière de faire des vers en françois, comme en grec & en latin*, c'est-à-dire mesurés & sans rime, à Paris, chez Frédéric Morel, in-8°, 1573. M. de Voltaire a depuis fait renaitre cette idée sous le nom de vers blancs ; mais sans parler de l'Auteur qui en a fourni la méthode. M. le Chevalier de Tailly, Orléanais, qui a donné au Public un Recueil d'Épigrammes, sous le nom du Chevalier d'Acceilly, en a pris aussi quelques-unes dans les Ouvrages de M. DE LA TAILLE, sans les nommer. Le Romancier, M. le Chevalier de Mouhy, a parlé d'eux dans ses *Tablettes Dramatiques* ; mais comme un homme qui n'a pas pris la peine des instruire de ce qui pouvoit concerner ces Auteurs & leurs Ouvrages. On peut consulter, sur les Œuvres de ces trois frères, Dom Liron, Religieux Bénédictin, dans sa *Bibliothèque Chartraine* ; M. de Beauchamps, dans ses *Recherches sur les Théâtres de France*, la Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque Francoise* ; le P. Nicéron, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres*, & surtout la *Bibliothèque françoise* de l'Abbé Goujet ; Moréri, édit. de 1759 ; enfin l'*Histoire du Gâtinois* par Guillaume Morin, Prieur de l'Abbaye de Ferrières en Gâtinois, & que les Religieux ont fait imprimer à Paris en 1630. Ledit Morin donne une espèce de Généalogie de la Maison DE LA TAILLE, à l'article *Bagnaux*, en son Histoire. Il le pouvoit d'autant plus facilement, que cette Famille possédoit alors, & depuis longtemps, plusieurs fiefs relevant de l'Abbaye de Ferrières, entr'autres ceux des Effars & du Buiffon.

JEAN DE LA TAILLE, IV<sup>e</sup> du nom, avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1575, *Charlotte du Moulin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, Briecnon, &c., & de *Catherine le Comte*, dont :

1. JEAN, mort jeune ;
2. LANCELOT, qui fuit ;
3. Et ISABELLE, morte fiancée au Baron de *Saint-Georges*.

XII. LANCELOT DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, Faronville, Combreaux, d'Ambleville, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le fuivit, dès l'âge de 15 ans, avec le Maréchal de la Châtre, son parent, à l'armée; & fut un des Gentilshommes choisis pour la garde de la Cornette Blanche au siège d'Amiens. Il paroît qu'il aimoit aussi les Lettres. Il a laissé plusieurs vers latins & françois de sa façon. On en lit quelques-uns à l'honneur de ses aïeux, dans une Généalogie de la Maison, qu'il a lui-même faite. Il portoit pour devise : *un homme nu couronné de lauriers, foulant un monde aux pieds, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue entourée d'un rouleau*, sur lequel on lisoit ces mots : NON INFERIORA SECUTUS. Il épousa, par contrat du 7 Octobre 1611, *Antoinette de Savigny d'Anglure de Saladin*, veuve de *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour son service, & Seigneur de Thignonville, Bagnaux, Nancray, &c., & fille de *Chrétien*, Seigneur de Rhofne & de Tonnois, Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, Maréchal de France pour la Ligue; Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, Maréchal de Camp Général de l'Armée du Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, tué d'un coup de canon au siège d'Hullst en 1596, & d'*Antoinette Saladin d'Anglure*, Vicomtesse d'Estoges. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, mariée à Paris, le 22 Novembre 1661, à *Paul d'Antioque*, Comte du Miel. Elle étoit alors veuve de *Jean du Sauffay* ;
3. Et ISABELLE, femme de *Charles de Gauville*, Seigneur de la Mothe & de Javercy.

XIII. NICOLAS DE LA TAILLE, Baron du Quefne, Seigneur de Bondaroy, épousa, par contrat du 26 Juin 1647, *Élisabeth de Guignolet*, fille de *Georges*, Seigneur du Chefneau, & de *Marie de Randal*, dont il n'eut qu'une fille,

XIV. MARIE DE LA TAILLE, Dame de Bon-

daroy, baptisée à Paris, en la paroisse Saint-Paul, le 16 Juillet 1663, mariée, en 1680, à *André de la Sainxe*, Seigneur d'Ormeville. Elle mourut jeune, & ne laissa qu'un fils, qui s'est fait Prêtre.

#### BRANCHE

des Seigneurs de FRESNAY.

XI. VALENTIN DE LA TAILLE, Seigneur de Faronville & de Frefnay, près de Montfort-l'Amaury (second fils de Louis, & de *Jacqueline de l'Estendard*), épousa *Louise de Montliard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, Colonel d'Infanterie au service des États de Hollande, tué au siège de l'Écluse en 1605 ;
3. JACQUES, mort jeune, étant Officier dans le Régiment des Gardes ;
4. Et MARIE, mariée à *Charles Hotman*, Seigneur de la Mérierie.

XII. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur de Frefnay, épousa *Madeleine du Four*, fille de *François*, Comte du Maizt, & d'*Élisabeth de Rieux-Aumale*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. PHILAMONT, mort sans alliance ;
3. Et MADELEINE, morte fille.

XIII. CHARLES DE LA TAILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Frefnay, épousa *Susanne Baudouin*, fille du Seigneur de Champrose, & de *Susanne des Granges*, dont, pour fils unique,

XIV. CHARLES DE LA TAILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Frefnay, marié à *Catherine de Saint-Étienne*, fille de N... de *Saint-Étienne*, Capitaine des Gardes de MONSIEUR, frère de Louis XIV, de laquelle il a eu 7 enfants. Le seul qui ait vécu est

XV. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur de Frefnay, né le 10 Novembre 1686, Page de la Duchesse de Bourgogne en 1703, successivement Enseigne, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de St.-Louis en 1736, marié, par contrat du 17 Septembre 1725, à *Claire-Marguerite de Cœurs de Cogolin*, fille de *Joseph-Madelon*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Gabrielle de Martine de Pars*, dont une fille unique,

MARIE-JUSTINE, née le 25 Mars 1731, mariée, le 4 Octobre 1757, à *Marie-Antoine-Balthazar d'Étienne-Chauffegros de Montplaisir*, ancien Officier au Régiment de Hainaut.

BRANCHE  
des Seigneurs des ESSARS.

IX. JEAN DE LA TAILLE (quatrième fils de MARTINET, Seigneur de Bondaroy, & de *Jacquette le Vofvier*), eut en partage les Terres des Essars, d'Hanorville, &c., & épousa, par contrat du 10 Mars 1501, *Marie de Poiloue*, sœur de *Philippe*, femme d'ÉTIENNE DE LA TAILLE, son frère, dont :

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'Hanorville, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chanoine de Sens, ensuite de Pithiviers ;
4. Et GUILLEMETTE, mariée, par contrat passé le 19 Avril 1518, à *Philippe de Drouin*, Écuyer, Seigneur de Chefneteau, en la paroisse de Chinon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Marcherie & du Pressoir, dont descend la Famille de *Drouin de Bouville*, Comtes de Rocheplatte d'aujourd'hui.

X. BERTRAND DE LA TAILLE, Seigneurs des Essars, de Marcinvilliers, Doffainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il porta, dans un Tournoi à Paris, cette devise sur son écu : *in terris regnat & astris*, laquelle fait allusion au lion de ses armes. François, Duc d'Alençon, Henri, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Condé, & HENRI IV, Roi de France, lui écrivirent plusieurs Lettres familières, ainsi qu'à son fils MATHURIN. On en a trouvé quelques-unes au château des Essars, il y a environ 30 ans, en un coffre de fer scellé dans un mur, & la Famille les conserve. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Madeleine de Beaumont*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montigny, & d'*Olive de Salazart* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 7 Juillet 1541, *Louise le Vofvier*, veuve d'*Alexis du Fresnay*. Du premier lit il eut :

1. MATHURIN, qui fuit.

Et du second :

2. GABRIEL, tué le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour, portant une Cornette de Cheval-Légers ;
3. PRISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Charles de Boulhart*,

Seigneur de Monslard ; 2<sup>o</sup> à *Charles de la Borde*, Comte de Serin ; & 3<sup>o</sup> à *Marie de Dibeuf*, Seigneur de Felay ;

4. Et MARIE, qui épousa, par contrat du 9 Mai 1571 *François d'Auffy*, Seigneur des Coutures, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar & d'Albret, & Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi.

XI. MATHURIN DE LA TAILLE, Seigneur des Essars, Marcinvilliers, Doffainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & auparavant de celle de M. le Prince de Condé, qui lui donna à commander une Compagnie de 100 Gentilshommes, venus du Languedoc avec le Seigneur de Thoiras. Il portoit l'Enseigne de ce Prince à la bataille de Jarnac, & la sauva, quoique 30 Gentilshommes qui l'environnoient furent tués, & lui blessé, & son cheval tué aussi. Il s'attacha dans la fuite à HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui lui donna l'Enseigne de sa Compagnie de Gendarmes : il fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Coutras, porté au Château du Hallier, où il mourut en 1587 âgé de 56 ans. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Étiennette du Montier de Courtempierre-Sarragoce* ; 2<sup>o</sup> *Suzanne de Cowey*, fille d'*André*, Seigneur de Villégat, & de *Jeanne de Dhuifon de Boisminard* ; 3<sup>o</sup> le 13 Avril 1582, *Anne le Clerc de Fleurigny*, dont il fut séparé par Arrêt du Parlement, à cause d'impuissance ; & 4<sup>o</sup> *Claude de Maure*. Il eut 19 enfants des deux premiers lits, dont la plupart moururent en bas âge. Ceux qui restèrent furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. PAUL, tué en 1589, par les Albanois, près d'Imonville, pour le service de HENRI IV ;
3. ÉTIENNETTE, morte fille à l'âge de 94 ans ;
4. ÉLÉONORE, femme de *Jean du Monceau*, Seigneur de Pontferré ;
5. CATHERINE, morte sans alliance.

Et du second lit :

6. MARIE, mariée, par contrat du 3 Juillet 1599, à *Jean Imbault*, Seigneur du Fort-des-Eaux.

XII. FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, fut tué à Laon en 1595, âgé de 24 ans, ayant une Compagnie dans le Régiment de Champagne & une Enseigne de Gendarmes. Il avoit épousé, par

contrat du 21 Décembre 1593, *Anne d'Herriot*, fille de *Jean*, Seigneur des Moulins & de Chetinvilliers, Lieutenant de la Garde Écossaise, & de *Jeanne de Vaudétart*, remariée à *Jean de Bafour*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maître de la Garde-Robe du Prince de Condé, dont pour fils unique,

XIII. JACQUES DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, Capitaine au Régiment de Fronfac, & ensuite dans celui de Beauce, qui épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 9 Août 1614, *Aune de Griffon*, fille de *Pierre*, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Étizabeth-Diane d'Escourault de Besmy*; & 2<sup>o</sup> *Marthe Guilard*, fille de *Philippe*, Marquis d'Arcy, & de *Jeanne de Mailly*. Les enfants du premier lit furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ELÉONORE, mariée à *François Bourgeois*, Écuyer ;
3. MADELEINE, Dame du Monceau & d'Étousy, mariée, par contrat du 26 Avril 1633, à *Laurent de Bures*, Seigneur de Béthencourt ;
4. ANNE, mariée, par contrat du 2 Février 1637, à *Charles de la Borde*, Seigneur du Monceau, fils de *Daniel*, & de *Barthéle mie de Barbançon* ;
5. G. 7. & 8. LOUISE, ANTOINETTE, DIANE & CHARLOTTE, mortes filles.

Et du second lit :

9. ANTONIE, mariée à *Louis de Champs*, Écuyer, Seigneur de la Potonerie ;
10. Et MARTHE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Loup près d'Orléans.

XIV. JACQUES DE LA TAILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, mort en Janvier 1683, avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1645, *Judith de Prunelé*, morte le 25 Septembre 1695, fille de *Jacques*, Baron de Caniel, & d'ANNE-JULIE DE LA TAILLE, dont :

1. 2. & 3. LOUIS, CHARLES & JOSEPH, morts jeunes ;
4. FRANÇOIS, tué sur un des Vaisseaux du Roi, à la côte de Coromandel ;
5. HENRI, tué au service de la République de Hollande ;
6. CHARLES, qui suit ;
7. Et JULIE-JUDITH, Dame de Guillerval, mariée à *Joseph de la Barre*.

XV. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, eut d'abord une Compagnie dans le Régiment des Fusiliers, qu'il quitta, pour en prendre une dans celui de Royal-Artillerie ; fut ensuite nommé Commissaire Provincial d'Artillerie, par Commission du 26 Décembre 1702, & avoit reçu la Croix de St.-Louis des mains de LOUIS XIV, à la première promotion, en 1693 ; fut dix fois grièvement blessé au service de ce Prince, dont une dangereusement à la bataille de Senef : il en fut estropié, & mourut à Paris en 1725. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1696, *Susanne-Julie de Champs*, la cousine, fille de *Louis*, Seigneur de Bitry, du Boulay, &c., & de SUSANNE DE LA TAILLE, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ANTOINE-HECTOR, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. EDME, dit le Chevalier DE LA TAILLE, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie, par Brevet du 1<sup>er</sup> Juin 1747, mort à Briançon le 22 Juillet de la même année, des blessures qu'il avoit reçues au combat de l'Assiette, dans la Vallée d'Oulx en Piémont, trois jours auparavant ;
4. & 5. ANNE-SUSANNE & ÉLISABETH, Religieuses à Estampes ;
6. Et ANNE-CHARLOTTE, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Novembre 1734, à *Claude de Touffain*, Seigneur des Mures, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Artois, & morte le 7 Avril 1742.

XVI. JACQUES DE LA TAILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Essars, de Marcinvilliers, du Buiffon, &c., Mouquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort le 2 Mars 1743, avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1726, *Claude-Charlotté de Beauclerc*, morte le 16 Février 1752, fille de *Jacques*, Baron d'Achères & de Rougemont, & de *Geneviève de Marandé*, dont :

1. JACQUES-HECTOR, qui suit ;
2. EDME, appelé le Chevalier DE LA TAILLE, né le 11 Février 1735, Seigneur de Gaubertin, Lieutenant des Maréchaux de France en 1765, marié, par contrat du 3 Juillet 1762, à *Marie Paichereau*, fille de *Louis-François*, Écuyer, Seigneur du Soley, Chevalier de St.-Louis, & Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'ORLÉANS, & de *Ma-*



*rie-Françoise Salomon*, dont, pour fille unique,

MARIE-CATHERINE, née le 25 Juillet 1764.

- ANNE-SUSANNE, née le 29 Décembre 1730, élevée à St.-Cyr, en fuite Religieuse, où elle reçut le voile des mains de feue la Reine ;
- Et FRANÇOISE-JULIE, née le 22 Juin 1732, Chanoinesse régulière à Beaulieu-lès-Loches.

XVII. JACQUES-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur des Effars, Marcinvilliers, du Buillon, né aux Effars le 21 Décembre 1729, Enseigne au Régiment de la Marine au mois de Janvier 1740, Lieutenant au mois d'Avril 1741, Capitaine au mois d'Avril 1746, Chevalier de St.-Louis le 13 Septembre 1757, a passé à la suite dudit Régiment comme Capitaine Réformé, par Lettres du Roi du 7 Septembre 1758 ; a eu une augmentation de pension pour les expéditions qu'il fit sur les Ponts que les ennemis avoient sur le Rhin en 1758, par Lettres du Ministre du 11 Octobre 1760 ; fut nommé depuis à une Compagnie de Grenadiers Royaux, qu'il n'a pas jointe ; a été fait Membre de la Société Royale d'Agriculture, dès son établissement, en 1762 ; & Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Blois, par Commission du 4 Août 1771, à la création dudit Régiment. Il a épousé, par contrat du 3 Février 1756, *Henriette-Julie Thierry*, née le 10 Mai 1736, fille de *Guillaume*, Président, Trésorier de France en la Généralité de Paris, & de *Julie-Élizabeth le Duc*, dont :

- JULES-HECTOR, né à Paris le 21 Novembre 1758, baptisé à St.-Sulpice, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de Monsieur ;
- AUGUSTE-CÉSAR, né aux Effars le 13 Octobre 1761, baptisé à Marcinvilliers, Aspirant Garde de la Marine à Rochefort ;
- LOUIS-HERCULE, né le 7 Janvier 1765, aussi baptisé à Marcinvilliers ;
- Et JULIE-SÉPHIRINE, née le 2 Avril 1765, baptisée au même lieu, élevée dans la Maison Royale de St.-Louis à St.-Cyr.

XVI. ANTOINE-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur du Boulay & de Lolinville (second fils de CHARLES, Seigneur des Effars, & de *Sufanne-Julie de Champs*), a été Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de St.-

Louis, & est mort le 1<sup>er</sup> Mai 1754. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1739, *Marie-Marguerite Maffon*, née le 5 Avril 1713, fille de *Charles*, Seigneur du Monceau, la Folie-Joinville, &c., Trésorier de France, & de *Marthe-Marie le Normand*. Elle a pour enfants :

GEORGES-HECTOR, Seigneur du Boulay, de Lolinville, &c., né le 8 Novembre 1747 ;  
Et MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née le 9 Novembre 1743, mariée, par contrat du 4 Juillet 1763, à *François Baudin*, Seigneur de Bois-Renard en Sologne, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, dont

LOUIS-JOSEPH, né le 5 Août 1764.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'HANORVILLE & de TRETINVILLE.

X. LOUIS DE LA TAILLE (second fils de JEAN, & de *Marie de Poilou*) fut Seigneur d'Hanorville, & épousa, en 1530, *Jeanne d'Haltot d'Hermeray*, de laquelle il eut :

- JEAN, qui suit ;
- LOUIS, Seigneur d'Hermeray, marié à *Denise du Bois de Court*, Dame de Favière, de laquelle vinrent

JUDITH, RACHEL & MARIE, mortes sans alliance ;

Et LOUIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Hermeray, mort Enseigne de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie, marié à *Louise de Remmon*, dont

DANIEL, tué en Franche-Comté, au service de HENRI IV, en 1590 ;  
Et SUSANNE, Religieuse à Vernon.

- JEANNE, mariée à N... de Courtomer ;
- Et LOUISE, femme de N... du Bois des Fourches.

XI. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur d'Hanorville & de Faronville, épousa, par contrat du 13 Décembre 1563, *Geneviève Barthomier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Olivet, Gouverneur de Montfort-l'Amaury, & de *Geneviève Brachet*. Leurs enfants furent :

- LOUIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Hanorville, marié à *Julie de Lanfernat*, dont il n'eut qu'une fille unique,  
JULIE, mariée 1<sup>re</sup> à *Jacques de Prunelé*,

Baron de Ganiel & Seigneur de Guillevilliers ; & 2° en 1630, à *Pierre de Lanfernat*, son cousin germain, Seigneur de Courteilles, Capitaine-Commandant du Régiment d'Infanterie du Comte d'Harcourt, Ingénieur & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon au siège de Rofas en Catalogne en 1645.

2. JACQUES, qui fuit ;
3. JOSIAS, tué au service du Roi HENRI IV, dans un combat de deux Royalistes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu, en 1592 ;
4. & 5. GENEVIÈVE & MARIE, non mariées, qui périrent dans la rivière d'Essonne, en la traversant en carofe au gué de Macheron, le 31 Mai 1599.

XII. JACQUES DE LA TAILLE, Seigneur de Moigneville, époufa, par contrat du 19 Juin 1603, *Madeleine de Loynes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fromarville, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Chajebay*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ET JEAN, Seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite de Plais*, fœur de *Catherine*, femme de son frère aîné, de laquelle il ne laiffa que

PAUL, Seigneur de Oinpuis, mort fans postérité ;

MADELEINE, morte fille ;

LOUISE, mariée à *Benjamin de Courault*, Seigneur de l'Éveillère ;

MADELEINE, femme de *Pierre-Louis de Chabot*, Seigneur de Frefnay ;

ET JUDITH, mariée à *Paul de Champs*, Seigneur de Giffey.

XIII. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Bitry, époufa, par contrat du 20 Avril 1629, *Catherine de Plais*, fille de *César*, Seigneur de l'Ormoie, & de *Marguerite de Verdin*. Il en eut :

1. CÉSAR, qui fuit ;
2. PAUL, mort fans enfants de N... *Ledien de Potonville* ;
3. LOUISE, mariée à *Lancelot de Bonmart*, Seigneur de Liouville ;
4. ET MADELEINE, femme de *Samuel de Chabot*, Seigneur de Souville & de Nacelle.

XIV. CÉSAR DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, époufa, par contrat du 29 Septembre 1634, *Suzanne de*

*Villereau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Juranville, & d'*Anne de Cofne*. Leurs enfants furent :

CÉSAR, qui fuit ;

ET SUSANNE, morte le 21 Mars 1743, âgée de 88 ans. Elle avoit époufée *Louis de Champs*, son cousin germain.

XV. CÉSAR DE LA TAILLE, 11° du nom, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, époufa, par contrat du 10 Avril 1690, *Marie de Fellaire*, dont :

FRANÇOIS, qui fuit ;

ET SUSANNE, née le 21 Mai 1684, mariée, le 26 Février 1702, à *Claude de Clinchamps*, Seigneur de Rigneville & de Beaudrevilliers, Capitaine de Bombardiers.

XVI. FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, Capitaine d'Infanterie, mort le 28 Mai 1739, avoit époufé, par contrat du 25 Novembre 1721, *Charlotte Laumonier*, née le 19 Mai 1706, fille de *Pierre*, Seigneur de Landreville & de Danonville, dont il a eu :

1. FRANÇOIS, mort jeune ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. ET FRANÇOISE-CHARLOTTE, morte fille.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, né le 21 Juin 1727, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, a époufé, par contrat du 19 Juillet 1751, *Élifabeth Egrot du Lude*, fille de *Jérôme*, Seigneur du Lude, Tréforier de France, & d'*Angélique de Beauce*. De ce mariage font illus :

1. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Août 1752, mort le 11 Janvier 1758 ;
2. ALEXANDRE-CÉSAR, né le 20 Juin 1757, Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine ;
3. ACHILLE-HECTOR, né le 11 Août 1760 ;
4. ET TIMOLÉON, né le 12 Mai 1767.

Les armes : de sable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même & lampaffé de gueules. Supports : deux Sauvages.

\* TAILLEBOURG. C'est une Seigneurie en Saintonge, que *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, vendit en 1415 avec celle de Cluteau. Le Roi Charles VII, à qui

elles étoient tombées par confiscation, en fit don l'an 1441 à *Pregent*, Seigneur de *Coëtivy*. Ce Comté est aujourd'hui dans la Maison de la *Trémoille*. Voy. TRÉMOILLE (LA).

TAILLEFER, en Normandie, Sieur de Boisgarnier, Élection de Mortain ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à cinq cotices dentelées d'argent*.

TAILLEFER, en Bretagne : *de gueules, à deux léopards d'or*.

TAILLEFER DE ROUSSILLE, dans la Marche : *de gueules, à trois fasces d'or*.

TAILLEPIED. JEAN-BAPTISTE TAILLEPIED, Écuyer, Seigneur de Bondy, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Auch, épousa, le 3 Janvier 1724, *Geneviève-Marie le Mercier de Senlis*, dont il eut

JEAN-BAPTISTE-MARIE-ADÉODAT TAILLEPIED, qui épousa, le 21 Novembre 1763, *Catherine de Foissy*, fille du Receveur-Général de Metz & d'Alsace.

\* TAINIGNIES. C'est une Terre & Seigneurie dans le Tournaisis, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Espagne du 17 Octobre 1661, enregistrées à Lille en faveur de *Nicolas-François Bernard*, dit *du Bois*, Écuyer, Seigneur de Taintignies.

TAIX, Famille originaire de Touraine. Le premier de ce nom qui soit connu est JEAN, Seigneur de TAIX, qui vivoit en 1376.

JEAN, Seigneur de TAIX, Pannetier du Roi François 1<sup>er</sup> en 1529, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Loches, fut pourvu de la charge de Maître de l'Artillerie, & de celle de Colonel-Général de l'Infanterie de France, tant deçà que delà les Monts. Il fut tué dans la tranchée au siège d'Heudin en 1553, & fut le dernier mâle de sa race, n'ayant laissé que

CHARLOTTE, mariée 1<sup>o</sup> à *Claude des Effarts*, Seigneur de Sautour ; & 2<sup>o</sup> à *René*, dit le Comte *Sanfai*, Vicomte héréditaire du Poitou, Colonel de l'arrière-ban de la Noblesse de France en 1568 & 1569.

Tome XVIII.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur*.

TALAMER, en Provence, de la Ville de Lorgues ; Famille maintenue dans la Noblesse par les Commissaires du Roi le 28 Février 1668, qui remonte à

GEOFFROY TALAMER, Secrétaire du Roi René, Comte de Provence.

Les armes : *d'azur, au sautoir losangé d'or, cantonné de quatre oies d'argent, becquées & membrées d'or*.

‡ TALARU (DE), Seigneurie dans le Lyonnais, qui a donné son nom ou l'a reçu d'une ancienne & illustre maison connue dans cette Province dès le XII<sup>e</sup> siècle. D'elle sont sortis 3 Archevêques de Lyon, dont 2 Cardinaux. Son ancienneté n'est pas seulement constatée par la terre de *Talaru* qu'elle a longtemps possédée, elle a encore pour garant l'avantage d'avoir produit, depuis plus de 500 ans, un grand nombre de Chanoines-Comtes de Lyon, parmi lesquels sont compris les 3 Archevêques de cette Ville. Dans la liste que nous avons rapportée de ces Comtes, suivant leur réception, dans ce *DiCTIONNAIRE*, au mot LYON, nous en comptons jusqu'à 21. Elle a aussi donné des Chevaliers de l'Ordre du St.-Éprit.

I. NICOLAS DE TALARU, Chevalier, vivant dans le XII<sup>e</sup> siècle, est le premier qui joignit à son nom de baptême celui de sa terre de Talaru. Il eut pour fils,

1. PIERRE, qui suit ;
2. IRIER, Abbé de l'Abbaye Royale de Savigny, au Diocèse de Lyon, où des ce temps là, pour entrer dans cette Abbaye, il falloit faire preuve de V degrés, ce qui prouve encore l'antiquité de la noblesse de la maison de TALARU : il mourut en 1114 ;
3. Et PONS, Religieux, puis Prieur de la même Abbaye de Savigny, vivant en 1121.

II. PIERRE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, eut pour enfants :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUI, Chanoine-Comte de Lyon, qui, en 1167, fut arbitre d'un différend qu'eut l'Archevêque de Lyon, Comte de Forez. Il étoit Sénéchal de son Eglise en 1177. Pour entrer dans le Chapitre de Lyon, il falloit alors faire preuve, comme aujourd'hui, de XVI quartiers de noblesse ;

III. HUGUES DE TALARU, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, vivant en 1173, eut :

1. HUGUES, qui fuit ;
2. Et I<sup>er</sup> TIER, Abbé de la noble Abbaye de Savigny.

IV. HUGUES DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, & Co-Seigneur d'Algoyère, vivoit en 1215, suivant une Sentence arbitrale entre le Chapitre de Lyon, Artaud de Roffillons, Pons Cherpinely, d'une part, & ledit HUGUES DE TALARU, d'autre part. Il laissa pour fils :

V. GIRARD DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui fut inhumé dans l'Abbaye de Savigny en Forez, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il n'eut qu'un fils,

VI. JEAN DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui épousa, en 1252, *Marguerite de Malvoisin*, dont :

1. MATHIEU, qui fuit ;
2. PONS, Religieux de l'Abbaye de Savigny, & Prieur d'Aquais ;
3. GUI, Chanoine-Comte & Grand-Custode de l'Église de Lyon ;
4. Et CATHERINE, mariée à *Guillaume de Varcy*, Seigneur d'Avanche.

VII. MATHIEU DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., vivant en 1290, eut pour enfants :

1. HUGUES, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Chanoine & Sacristain de l'Église des Comtes de Lyon en 1376 ;
3. JEAN, élu Archevêque de Lyon en 1375, sacré le 29 Juillet de ladite année ; créé Cardinal en 1389, sur la demande du Roi CHARLES VI au Pape CLÉMENT VII : il mourut en 1393 ;
4. ZACHARIE, Religieux de la noble Abbaye de l'Isle-Barbe, réunie à l'Église de Lyon ;
5. 6. 7. & 8. Et quatre filles.

VIII. HUGUES DE TALARU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa *Béatrix de Cherpynelle*, fille de Noble *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Cyvent en Forez, la Tour-Charette, &c. Elle testa en 1361, & eut pour enfants

1. MATHIEU, qui fuit ;

2. HUGUES, dit de CHERPINELLE, Chanoine-Comte de Lyon

3. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Franchehins*, Seigneur de la Bastie en Dombes ;
4. Et HÉLÈNE, mariée à *Jean de Varennes*, dit *l'Allemand*, Seigneur de Courbeville, près Cheffy en Lyonnais.

IX. MATHIEU DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, &c., épousa, 1<sup>o</sup> en 1349, *Agnès d'Albon*, morte sans enfants, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Saint-Forgeux, & de *Blanche Richard*, de la maison de *Saint-Priest* en Dauphiné ; & 2<sup>o</sup>, par contrat du 15 Octobre 1364, *Béatrix de Marcilly*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chalmazel & autres lieux en Forez, & de *Dauphine de Senneterre* : elle lui porta en dot la terre de Chalmazel. De ce second lit naquirent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Chalmazel*, rapportée ci-après ;
3. HUGUES, Chanoine-Précenteur des Comtes de Lyon ;
4. AMÉDÉE, Archevêque de Lyon en 1406, créé Cardinal le 12 Novembre 1440, mort le 11 Février 1443 ;
5. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Monefrier*, Seigneur dudit lieu en Dauphiné ;
6. Et AGNÈS, mariée le 2 Février 1383 à *Guillaume de Corgenon*, fils d'*Humbert*, Bailli de Bresse.

X. ANTOINE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa en 1384 *Alix d'Albon*, fille de *Guillaume*, & d'*Alix de l'Espinaffe*. Elle étoit sœur de *Jean d'Albon*, Seigneur de St.-Forgeux & de Curis en Lyonnais, & de St.-André en Roannais, trisaïeul du Maréchal *Jacques d'Albon*, Seigneur de St.-André, si renommé dans l'Histoire de HENRI II, FRANÇOIS II, & de CHARLES IX. Leurs enfants furent :

1. JEAN, mort sans postérité ;
2. MATHIEU, qui fuit ;
3. GUILLAUME, Chantre & Archidiacre de l'Église de Lyon en 1405 ;
4. Et ISABEAU, mariée à *Antoine de Château-neuf*, Seigneur de Leignec en Forez.

XI. MATHIEU DE TALARU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa en 1419 *Jeanne de la Palu de Varembo*, fille de *Gui*, Seigneur de Va-

rembon, Bailli de Bresse, & d'*Ainars de la Balme*. Elle étoit sœur de *Louis de la Palu de Varembon*, Archevêque de Tarentaise en Savoie, créé Cardinal par le Pape AMÉDÉE VIII, Duc de Savoie, & confirmé par le Pape Nicolas V en 1449. Ils eurent de leur mariage :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, Prieur de Roquetaillade ;
3. HUGUES, élu Archevêque de Lyon en 1488 (le troisième de la maison de TALARU), mort le 22 Décembre 1507 ;
4. AMÉ OU AMÉDÉE, Chanoine-Comte de Lyon, mort Prévôt de cette Église le 17 Novembre 1453 ;
5. MATHIEU, aussi Chanoine-Comte de Lyon ;
6. JEAN, Religieux de l'Abbaye de Savigny ;
7. PHILIPPE, Chanoine-Comte de Lyon, & Prieur de Bouvance ;
8. MARGUERITE, femme de *Pierre de Vers*, Seigneur de Vers & de Gernolles, fils de *Guillaume*, & de *Marguerite de Brancion* ;
9. ET AGNÈS, mariée, le 29 Janvier 1452, à *Claude de Clermont*, Seigneur de Montoisson, fils d'*Aynard*, Vicomte de Clermont, & d'*Alix de Seifel*.

XII. ANTOINE DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., Conseiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, épousa *Françoise Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villemontois, Conseiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. ANTOINE & JEAN, Chanoines-Comtes de Lyon ;
4. CLAUDINE, épouse de *Pierre de Saint-Romain*, Seigneur de Lurcy ;
5. CATHERINE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean des Roches*, Seigneur de Tournouelles ; & 2<sup>o</sup> à *Guichard d'Albon*, Seigneur de St.-André ;
6. Autre CATHERINE, femme de *Bremont de Vitry*, Seigneur de l'Allière ;
7. ET FRANÇOISE OU NUNCIADÉ, mariée à *Hugues de Montbardon*, Seigneur de Villelaine en Bourbonnais.

XIII. GUILLAUME DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épousa, par contrat du 16 Octobre 1495, *Louise de Lévis-Coufens*, veuve d'ANNET DE TALARU-CHALMAZEL, IV<sup>e</sup> du nom, mentionné dans la branche suivante. Il n'en eut qu'une fille, nommée

XIV. CATHERINE DE TALARU, mariée, en 1524, à *Laurent de Monteynard*, Seigneur

de Marcieu, en Dauphiné, &c., Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du Connétable de Montmorency, second fils d'*Heñor de Monteynard*, & de *Marguerite de Montferrat*. Elle lui porta tous les biens de la branche aînée de la maison de TALARU. Voy. MONTEYNARD.

## BRANCHE

des Seigneurs DE CHALMAZEL, la seule qui subsiste.

X. JEAN DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel par sa mère (fils puîné de *Mathieu*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Béatrix de Marcilly*, sa seconde femme), épousa, par contrat du 13 Septembre 1388, *Catherine de la Tour d'Auvergne*, fille d'*Annet*, Seigneur d'Oliergues, & de *Béatrix de Chalçon*. Il en eut :

1. ANNET, qui suit ;
2. LOUIS, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. ISABELLE, mariée à *Antoine de Château-neuf*, Seigneur de Rochbonne : elle vivoit encore en 1422 ;
4. ET BLANCHE, Abbesse de la Sauve-Bénite en Velay, vivante en 1417.

XI. ANNET DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épousa, par contrat du 28 Mai 1422, *Alix de Lavieux* (d'une maison des plus illustres du Forez, connue dès 1100), fille d'*Edouard*, Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite-Dauphine de Sainte-Ilpise*, dont :

1. ANNET, qui suit ;
2. ET JEAN, mort sans postérité.

XII. ANNET DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épousa en 1428 *Claudine de Langeac*, Dame de la Pic & de Cussé, veuve de *Philibert de Chandé*, Seigneur de Montfalcon en Lyonnais. Elle étoit fille de *Pons*, Seigneur de Brassac, Sénéchal d'Auvergne, & d'*Antoinette de Malbec* ou *Maubec*. Il en eut :

1. ANNET, qui suit ;
2. ET PONS, Prieur de Bouvance.

XIII. ANNET DE TALARU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1459, *Antoinette de Maubec* ; & 2<sup>o</sup> le 15 Septembre

1458, *Louise de Lavieux*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fougères, & de *Jeanne de Caffinet*. De ce second mariage vinrent

1. ANNET, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, marié, par contrat du 15 Octobre 1493, à *Louise de Lévis-Coufons*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de Coufons, & de *Louise de Breffole* : devenue veuve, elle épousa en secondes noces, en 1495, GUILLAUME DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru & de Noailly ;
2. GASPARD, qui suit ;
3. BALTHASAR, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine à Marfelle ;
4. & 5. Et deux fils nommés JEAN, Chanoines-Comtes de Lyon.

XIV. GASPARD DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel après la mort de son frère aîné sans enfants, épousa, le 4 Mai 1493, *Marguerite de Rollin*, veuve de *Philibert de Grolle*, Seigneur d'Illins, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauchamp & de Monesloy, & de *Marie de Lévis-Coufons*, dont :

1. PIERRE, mort sans enfants ;
  2. LOUIS, qui suit ;
  3. JEAN, reçu Chanoine-Comte de Lyon en 1509 ;
  4. FRANÇOISE, femme de Noble *Pierre de Saconay* ;
  5. Et CATHERINE, mariée, 1<sup>o</sup> à Messire *Claude de Châteauneuf* ; & 2<sup>o</sup> à *Théodore d'Angorais*, Seigneur de St.-Bonnet-lès-Ouilles.
- Il eut encore une fille naturelle,  
MARIE, femme de *Jean le Blanc*.

XV. LOUIS DE TALARU, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Baron d'Escotay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maitre des Eaux & Forêts du Pays, Comté & Reffort de Forez, Conseiller & Chambellan du Roi HENRI II, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes-du-Corps & des Gardes de Monseigneur LE DAUPHIN, depuis Roi sous le nom de FRANÇOIS II, Gouverneur de Compiègne, mort en 1557, avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1524, Noble *Claudine Mitte de Chevière*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chevière, Capitaine des Archers de la Garde-Française du Roi, Sénéchal du Lyonnais & du Bourbonnais, Bailli du Gévaudan, & de *Marguerite de Cruisol*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CLAUDE, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mestre de Camp de 20 Compagnies Françaises, marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Juillet 1569, à *Jeanne de Mars*, morte sans enfants, veuve de *Jean de Senneret*, Seigneur de la Battisse, & fille de *Claude*, & de *Jeanne de Thorigny* : elle lui apporta la terre de St.-Marcel, & lui en fit don par son testament du 19 Octobre 1584 ; il épousa, 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Décembre 1602, *Claudine de Champier* : n'ayant point eu aussi d'enfants de cette dernière, il lui laissa la jouissance de tous ses biens, & institua héritier CLAUDE DE TALARU, son neveu, fils de FRANÇOIS, son frère aîné ;
4. ANTOINE, Chevalier de Malte, reçu le 11 Novembre 1563 ;
5. FRANÇOISE, morte Abbessé de St.-Just de Romans en Dauphiné ;
6. MADELEINE, Prieure du Monastère de Lourief en Forez ;
7. Et GABRIELLE, mariée à *Gilbert de Gilberté*, Seigneur de Crous & Baron d'Auvers.

XVI. FRANÇOIS DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Page de Monseigneur LE DAUPHIN, nommé ensuite Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 28 Octobre 1563, *Anne le Long de Chenillac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chenillac, & d'*Anne Berton de Montby*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Magnieux, du Gabeon, & de Thurin, qui épousa, par contrat du mois d'Août 1586, *Marguerite d'Apchon*, fille de Messire N... d'*Apchon*, Seigneur de Chenereilles, de laquelle vinrent 2 garçons & une fille. L'aîné fut  
GASPARD, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 21 Janvier 1619, à *Claudine de Champier* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 17 Mars 1633, à *Catherine Gilles*, veuve de Noble *Pierre du Rozier*, Ecuyer, Seigneur de Beauforell, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut du premier lit :
  1. CHRISTOPHE, Chevalier, mort sans enfants de son mariage avec *Antoinette du Rozier*, fille de la seconde femme de son père ;
  2. JEAN, Chanoine-Comte de Lyon ; Et trois filles, dont une nommée CLAUDINE, mariée à *Guillaume*

*d'Harois*, Seigneur de Montme-lard.

XVII. CLAUDE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nemours. Il épousa, par contrat du 3 Octobre 1592, *Peronnelle de Calar de Freiffonnet*, fille d'*Antoine*, & de *Jeanne de la Fayette*, dont :

XVIII. CHRISTOPHE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Guidon des Gendarmes & Maréchal de Camp, qui épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 29 Novembre 1614, *Jeanne de Faix*, Dame de Rivoire, morte en couches ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Février 1622, *Claudine de Malain*, fille d'*Edme*, Seigneur de Lux, & d'*Angélique de Malain de Miffery*. Du premier lit il eut :

1. JEANNE, mariée, par contrat du 17 Novembre 1644, à *Joachim*, Marquis de *Cologny* & d'Anelot.

Et du second lit :

2. CLAUDE qui suit ;

3. & 4. EDMÉ & LAURENT, Chanoines-Comtes de Lyon ;

5. ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Chazelles en Forez ;

6. HUGUES, appelé d'abord le *Vicomte de Chalmazel*, qui fut Capitaine au Régiment de Pertuy, Cavalierie, puis Major du Régiment de St.-Agnan : ses blessures l'ayant obligé de quitter le Service, il fut Chanoine-Comte de Lyon ;

7. HECTOR, Prieur de Novy, près Réthel, & Chanoine de la noble Eglise de St.-Pierre de Mâcon ;

8. CLAUDE-GABRIEL, appelé le *Marquis de Chalmazel*, Seigneur de Chauffing, &c., qui fut Cadet dans le Régiment des Gardes, puis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires ; eut une Compagnie nouvelle dans le Régiment de Picardie, dont il devint Lieutenant-Colonel ; fut fait Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, Brigadier le 16 Mai 1692, & Gouverneur des Ville, Forts & Tour de Toulon en 1700 : il s'opposa contre le Duc de Savoie & ses alliés, en 1707, un siège où il se comporta avec tant de valeur, qu'on fut obligé de l'abandonner après vingt-six jours : il mourut dans son Gouvernement en 1716 ;

9. JOSEPH-ISAAQ, d'abord Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, ensuite Capitaine au Régiment de Picardie, mort sans postérité ;

10. & 11. FRANÇOIS & CLAUDE, morts en bas âge ;

12. CLAUDINE, mariée à *Gaspard d'Heyrat*, Comte de la Roue ;

13. ANNE, femme de *Jean d'Arcy*, Seigneur-Comte d'Ailly, Capitaine de Cheval-Légers au Régiment de Canillac ;

14. 15. & 16. MARGUERITE, TOINETTE & SIMONNE-MARION, mortes en bas âge.

XIX. CLAUDE DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, premier Marquis de Chalmazel, Enseigne de la Compagnie Colonelle des Gardes-Françaises en 1642, Capitaine au même Régiment en 1647, Guidon des Gendarmes du Roi en 1651, & Maréchal de Camp au mois d'Octobre de la même année, commanda l'arrière-ban des Provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais en 1674. Il avoit épousé, par contrat du 18 Décembre 1660, *Louise-Marie de Champagne*, fille de *Hubert*, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaffignière, Vaucelles, &c, Capitaine d'une compagnie de Cheval-Légers, & de *Louise d'Arcona*, la première femme, dont :

1. FRANÇOIS-HUBERT, qui suit ;

2. CHARLES-LAURENT, Chanoine-Comte de Lyon en 1680, Abbé de Morigny ;

3. Et ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, aînée du précédent, morte Religieuse au Couvent de Ste-Marie à Lyon.

XX. FRANÇOIS-HUBERT DE TALARU, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Seigneur de St.-Marcel, Felines, &c., Capitaine de Carabiniers dans le Régiment de Ville-roy, Cavalierie, épousa, par contrat du 29 Avril 1681, *Marie d'Ornaison de Chamarande*, fille de *Clair-Gilbert*, Chevalier, Comte de Chamarande, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg, premier Maître d'Hôtel de Madame LA DAUPHINE, & de *Marie de Treston*. Ils eurent de leur mariage :

1. CLAUDE, dit l'*Abbé de Chalmazel*, Prieur de St.-Anthème ;

2. LOUIS, qui suit ;

3. Et THÉRÈSE-CHARLOTTE, morte Supérieure du Monastère des Dames Religieuses de la Visitation de Ste-Marie à Montbrison.

XXI. LOUIS DE TALARU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande en Hurepoix, Seigneur de Saint-Marcel en Forez, de Chauffing & autres terres en Bourbonnais & en Auvergne, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom le 1<sup>er</sup> Février 1719, fut envoyé en 1733 auprès de l'Électeur de Saxe, en qualité de Ministre plénipotentiaire, pour le complimenter de la part du Roi sur la mort de la Reine de Pologne. Il avoit obtenu la même année la survivance de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, dont son oncle maternel, le Comte de Chamarande, étoit titulaire fut fait Gouverneur des Villes de Phalsbourg & Sarrebourg le 18 Janvier 1721, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, reçu le 25 Mai suivant, & est mort le 31 Mars 1763. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Septembre 1717, *Catherine-Angélique d'Harcourt-Beuvron*, morte en couches le 18 Juin 1718, de deux garçons qui moururent aussi; & 2<sup>o</sup> le 26 Avril 1720, *Marie-Marthe-Françoise de Bonneval*, née en Octobre 1701, fille de *César-Phœbus*, Marquis de Bonneval, Brigadier des Armées du Roi, Colonel des Cuirassiers de France, & de *Marie-Angélique de Hautefort*. De ce mariage il a eu :

1. CÉSAR-MARIE, qui suit,
2. FRANÇOIS-HUBERT, né le 18 Avril 1726, appelé *le Comte de TALARU*, Lieutenant & Aide-Major de la Gendarmerie, mort à Hanovre en Novembre 1757;
3. ANGE-FRANÇOIS, né le 14 Mai 1727, nommé Evêque de Coutances sur la fin de l'année 1764, & sacré le 10 Mars 1765;
4. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné;
5. MARIE-LOUISE-ANGÉLIQUE, née le 20 Mars 1723, aînée de ses frères, mariée le 20 Juillet 1741 à *Armand-François de la Croix*, Marquis de Castris, dont elle est veuve sans enfants depuis le 27 Janvier 1743; Et quatre autres enfants morts en bas âge.

XXII. CÉSAR-MARIE DE TALARU, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande, Seigneur de St.-Marcel, &c., appelé *le Marquis de TALARU*, né le 8 Juin 1725, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom le 1<sup>er</sup> Janvier 1745, ensuite Colonel du Régiment de Mailly, qui a pris fon

nom; fait en 1746 premier Maître d'Hôte de la Reine en survivance, Brigadier d'Infanterie le 10 Mai 1748, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg le 20 Août 1750, Inspecteur-Général d'Infanterie le 24 Août 1758, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 20 Février 1761 est devenu titulaire de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine le 30 Avril 1763 jusqu'en 1770, qu'il a cédé cette charge à son frère cadet; a été nommé Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis le 26 Février 1777, & Lieutenant-Général en 1780. Il a épousé, le 3 Juin 1750, *Marie-Justine de Saffenage*, seconde fille de *Charles-François*, Marquis de *Saffenage*, Chevalier des Ordres du Roi, dont il a eu :

1. LOUIS-MARIE-JOSEPH, né le 7 Août 1753 mort au berceau en Décembre suivant;
2. Et EULALIE-XAVIÈRE, née le 27 Août 1751 Dame de MADAME, Comtesse de Provence, morte à Paris en Mai 1774, qui avoit épousé *Louis-Étienne-François*, Comte de *Damas-Cruix*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis & Colonel du Régiment de Limoufin.

XXII. LOUIS-FRANÇOIS, Vicomte de TALARU, Seigneur de Chauffing, Male, Peroux, Quinssiat, du Pavillon, &c., né en Septembre 1729, mort le 1<sup>er</sup> Octobre 1782 (frère cadet du précédent), d'abord Chevalier de Malte, a été successivement Garde de la Marine en Mai 1745, Enseigne de Vaisseau en 1748, puis Lieutenant en 1756; a passé du service de Mer à celui de Terre; a été fait Mestre de Camp de Cavalerie en 1758, premier Maître d'Hôtel de la Reine en 1770, au renouvellement de la Maison de Sa Majesté; nommé Chevalier des Ordres au Sacre du Roi, en 1775, & reçu le 1<sup>er</sup> Janvier 1776. Il avoit quitté la Croix de Malte, & épousé, par contrat du 22 Juillet 1767, *Henriette-Jeanne-Hélie de Bec de Lièvre*, née le 14 Novembre 1742, fille de *Pierre-Jacques-Louis*, Marquis de Cany & de Quevilly, & de *Charlotte de Paulmier-la-Bucaille*. Elle a été présentée le 8 Août 1767, par Madame la Marquise de TALARU, sa belle-sœur, & nommée en Décembre 1768 Dame de Compagnie de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, tante du Roi. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-JUSTIN-MARIE, Chevalier, né le 2 Septembre 1769;



## 2. Et une fille

Les armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueules, brochant sur le tout.*

TALBOT, Ancienne maison d'Angleterre, qui tire son origine des TALBOT, Barons de Cleuville, au pays de Caux. Elle a donné un Maréchal de France, un Archevêque de Dublin, & un Evêque de Londres en 1269. Le premier que l'on connoisse est

I. HUGUES TALBOT, qui vivoit au XI<sup>e</sup> siècle & se rendit Religieux à l'Abbaye du Bec, où il avoit fait différentes donations, après avoir eu plusieurs enfans, entr'autres :

II. RICHARD TALBOT, qui fut père de

III. GILBERT TALBOT, qui laissa

IV. RICHARD TALBOT, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Alive Basset*, veuve de *Drude de Montagu*, dont

V. GILBERT TALBOT, II<sup>e</sup> du nom, mort en 1274, qui avoit épousé *Gundeline de Grif-feth*, & eut

VI. RICHARD TALBOT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Escheleswell, mort en 1306, marié à *Sara de Beauchamp*, dont

VII. GILBERT TALBOT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Escheleswell, mort en 1346, laissant

VIII. RICHARD TALBOT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Goderich-Gastle, mort le 23 Octobre 1356, qui avoit épousé *Élisabeth Comyn*, dont

IX. GILBERT TALBOT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Goderich-Gastle, mort le 24 Avril 1386, marié à *Pétronille Butler*, qui laissa

X. RICHARD TALBOT, V<sup>e</sup> du nom, mort le 7 Septembre 1396, marié à *Ankarete le Strange*, dont

XI. JEAN TALBOT, Comte de Shrewsbury & de Waterford, qui fut Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarrettière & Gouverneur d'Irlande. Il étoit l'un des plus fameux Capitaines de son temps. Il fut l'un des Pairs du Parlement que Henri IV, Roi d'Angleterre, tint en 1410, & donna des preuves de son courage dans la réduction de l'Irlande sous l'obéissance du Roi Henri V, qui l'y envoya en qualité de son Lieutenant-Général au commencement de son règne, & lui en donna le Gouvernement. Depuis, étant passé en France avec l'armée anglaise en 1417, il se trouva avec le Duc d'Excester au

siège de Caen & à celui de Rouen; servit : années suivantes sous le Duc de Bedford, où il rendit son nom redoutable aux Français; & commanda les troupes qui allèrent au pays du Maine au secours du Comte de Suffolk, avec lesquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428; puis s'étant rendu maître de Pontoise, il alla au siège d'Orléans, que faisoit le Comte de Salisbury. De là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & après avoir combattu vaillamment à la journée de Patay en Beauce, il y demeura prisonnier. Étant délivré, il vint joindre le Duc de Bedford à Paris, surprit d'assaut Beaumont-sur-Oise, passa en Irlande, où les affaires l'appeloient, revint en France, & défit les Français. Tant de grands services qu'il avoit rendus, lui firent mériter du Roi d'Angleterre la charge de Maréchal de France, dont il fut honoré en 1438. Il reçut encore de ce Prince, en la même année, le Comté de Shrewsbury, qui est le second d'Angleterre, pour lui & sa postérité, & fut nommé l'un de ses Ambassadeurs pour traiter la paix avec le Roi Charles VII en 1443. Depuis, étant passé en Irlande, il fut honoré de la dignité de Sénéchal ou Stewart du Royaume, eut aussi la Baronnie de Dungarvan, & la ville de Waterford avec titre de Comté. Étant repassé en France, il fut tué d'un coup de canon, avec un de ses fils, le 17 Juillet 1453, dans un combat qu'il livra aux Français devant la ville de Castillon. Sa mort fit perdre aux Anglais tout ce qu'ils possédoient en Guyenne, & ils furent même entièrement chassés du Royaume. Il épousa *Mahaud Newille*, dont il eut

XII. JEAN TALBOT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 20 Juillet 1460, qui avoit épousé I<sup>o</sup> *Catherine Burnell*; & 2<sup>o</sup> *Élisabeth Butler*. Du second lit vinrent

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES;

3. ET GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Grafton*, puis Comtes de *Shrewsbury*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN TALBOT, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Shrewsbury, mourut le 28 Juin 1473. Il avoit épousé *Catherine Stafford*, de laquelle il eut

XIV. GEORGE TALBOT, Comte de Shrewsbury, marié à *Anne d'Hastings*, dont vint

XV. FRANÇOIS TALBOT, Comte de Shrewsbury, qui épousa *Marie d'Acres*, dont

XVI. GEORGE TALBOT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 18 Novembre 1590, laissant de *Gertrude Manners*, sa femme,

1. GILBERT, qui suit;
2. Et ÉDOUARD, mort le 8 Février 1617, le dernier de sa branche.

XVII. GILBERT TALBOT, Comte de Shrewsbury, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, envoyé en Ambassade en France par la Reine Élisabeth en 1596, mourut le 8 mai 1616. Il avoit épousé *Marie Cavendish*, dont il eut :

1. GEORGE, mort jeune ;
2. MARIE, qui épousa *Guillaume Herbert*, Comte de Pembroke ;
3. ÉLISABETH, mariée à *Henri Grey*, Comte de Kent ;
4. Et ALATHÉE, mariée à *Thomas Howard*, Duc de Norfolk.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GRAFTON, puis Comtes de SHREWSBURY.

XIII. GILBERT TALBOT (troisième fils de JEAN II) fut Chevalier Banneret & de l'Ordre de la Jarretière, Capitaine & Gouverneur de Calais. Il avoit épousé *Ethelrede Cotton de Landwade*, & en eut

XIV. JEAN TALBOT, I<sup>er</sup> du nom, qui laissa

XV. JEAN TALBOT, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Françoise Giffard*, dont vint

XVI. JEAN TALBOT, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Catherine de Ingerston*, dont

1. GEORGE, Seigneur de Grafton, qui succéda, en 1617, à ÉDOUARD TALBOT, son parent, au Comté de Shrewsbury, & en tous ses honneurs, & en jouit jusqu'en 1630, qu'il mourut sans avoir été marié ;
2. Et JEAN, qui suit.

XVII. JEAN TALBOT, IV<sup>e</sup> du nom, mort avant son frère, laissa d'*Éléonore Baskerville*, sa femme

XVIII. JEAN TALBOT, V<sup>e</sup> du nom, Comte de Shrewsbury, qui succéda à GEORGE, son oncle, en tous ses honneurs, & mourut le 8 Février 1653. Il avoit épousé *Marie Fortescue de Salden*, dont il eut, entr'autres enfants,

XIX. FRANÇOIS TALBOT, Comte de Shrews-

bury, tué en duel par le Duc de Buckingham en Mars 1667. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne Coniers* ; & 2<sup>o</sup> *Anne-Marie Brudnel*. Du fecon il lit vint

XX. CHARLES TALBOT, Comte, puis Duc de Shrewsbury ; il porta l'épée de l'État au couronnement de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui l'honora de sa confiance, & le fit Grand Chambellan & Colonel de Cavalerie. Il quitta le service de ce Prince, passa en Hollande en 1680, offrit ses services au Prince d'Orange, depuis Roi de la Grande-Bretagne. Ce Prince étant monté sur le trône, le fit Chevalier de la Jarretière, le créa Duc & Secrétaire d'État, & l'établit pendant son absence l'un des Lords Régents du Royaume. La Reine Anne le fit Membre du Conseil Privé, Grand Chambellan de sa maison, Ambassadeur extraordinaire en France le 5 Décembre 1712, pour la conclusion de la paix entre les deux Couronnes, & pour traiter de la paix générale avec l'Empereur, l'Allemagne & la Hollande. Il fut nommé, le 25 Septembre 1713, Vice-Roi d'Irlande, & mourut à Londres le 12 Juillet 1718. Il avoit épousé N... *Paleoti*, fille de N... *Paleoti*, Bolonais, & de *Catherine Dudley*, dont pour fille unique,

CHARLOTTE, qui fut Dame d'Honneur de Marie-Béatrix-Éléonore d'Esse, Reine d'Angleterre, & mourut à St.-Germain-en-Laye le 14 Février 1722, âgée de 46 ans. Elle avoit épousé RICHARD TALBOT DE TYRCONNEL, son cousin issu de germain, dont

1. RICHARD, Comte de Tyrconnel, Maréchal de Camp, Ministre en Prusse, mort le 12 mai 1752, marié, en Décembre 1745, à *Madeleine de Lys*, morte le 19 Octobre 1759, en sa 34<sup>e</sup> année, dont

MARIE-MADELEINE-SOPHIE, Dame de Franqueville, seule & unique héritière des deux branches des Comtes & Ducs de Tyrconnel en Angleterre & en Irlande, Dame de Compagnie de Madame, mariée, le 7 Février 1765, à *Charles-François-Gaspard-Fidèle*, Marquis de Vintimille.

2. Et MARIE.

Le P. Anselme, tome VII, p. 91, marque que RICHARD TALBOT, Duc de Tyrconnel, Vice-Roi d'Irlande, Lieutenant-Général des

Armées de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, mort en 1692, étoit issu des Comtes de Shrewsbury. (Voy. le *Journal des Savants* du 17 Novembre 1692, p. 433.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, à la bordure engrêlée du même; au 2 coticé d'argent & de gueules; au 3 d'argent au lion de gueules, armé & lampassé d'azur, accompagné d'un croissant de sable, posé au canton dextre du chef.*

\* TALHOUET ou TALHOET. Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de *Lentivy*, originaire de Bretagne. C'est aussi le nom d'une Seigneurie que *François de Lentivy* acquit avec la femme *Noëlle de Quilien*. *L'Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 530, parle en ces termes de la branche de TALHOUET DE SÉVÉRAC :

I. FRANÇOIS, Seigneur de TALHOUET, de la Grattonnaye & de Sévérac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Rédon, épousa, le 22 Janvier 1577, *Valence du Boisforant*, dont il eut

II. VALENTIN DE TALHOUET, marié, le 11 Octobre 1621, à *Louise de Beaujuan*, dont vint

III. JEAN-ARMAND DE TALHOUET, Seigneur de Sévérac, de la Grattonnaye, de Kerménifi, qui fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble depuis 1416, par arrêt du 10 Mars 1671, & épousa, le 28 Juin 1670, *Madeleine Berthou*, de laquelle il eut

IV. JEAN-FRANÇOIS-ARMAND DE TALHOUET, Écuyer, Seigneur de Sévérac, né le 8 Septembre 1684, Conseiller au Parlement de Rennes, marié, le 6 Novembre 1717, à *Marie Hérisson*, fille de *René*, Écuyer, Sieur des Chenais, dont, entr'autres enfants,

AGATHE-FRANÇOISE, née le 1<sup>er</sup> mars 1723, reçue à St.-Cyr le 7 Décembre 1734, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, posées 2 & 1, les queues en bas.*

TALHOUET DE KERAÉON, en Bretagne : *loisangé d'argent & de sable.*

\* TALLART, ancienne Vicomté, autrefois du ressort de la Provence, unie au Dau-

phiné dès l'an 1337, par *Guigues*, Dauphin de Viennois. Elle étoit alors possédée par *Armand de Trans*, neveu du Pape JEAN XXII, & passa dans la Maison de *Clermont*.

L'union de la Vicomté de Tallart en Dauphiné fut encore ordonnée par Lettres Patentes du Roi Louis XII, au mois d'Octobre 1513, & fut depuis confirmée par d'autres Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, en 1606 & 1619. Le Château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs sièges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le Seigneur de Lefdiguières, & qu'il fut obligé de lever en 1580. Cette Vicomté appartient aujourd'hui à *Marie-Joseph d'Hostun de la Baume*, Duc de Tallart. Voy. HOSTUN.

TALLEVANDE (DE), Écuyer, Sieur de la Mothe, en Normandie, Élection de Vire : *palé d'argent & de gueules, chaque pièce d'argent chargée de trois mouchetures de sable en pal.*

TALLEVAST, Écuyer, Sieur des Monts, du Prey, en Normandie, Élection de Bayeux : *de sable, au sautoir d'or, flanqué d'une épée & d'une flèche d'argent.*

TALLEYRAND, ancienne & illustre Maison du Périgord. Les Écrivains qui ont parlé des Seigneurs de Talleyrand, Comtes de Grignols & Princes de Chalais, conviennent qu'ils sont issus des anciens Comtes de Périgord, du nom de TALLEYRAND. M. de Baluze, dans son *Histoire de la Maison d'Auvergne*, date la séparation de la branche des Comtes de Périgord, d'avec celle des Seigneurs de Grignols, du temps de

1. BOLON, Comte de Périgord, en 1158, qui dans la chronique de Geoffroy, Prieur de Vigeois, est appelé *Bofon de Grainol* ou *Grignols*, en latin de *Granholio*. On connoît 4 fils de ce BOLON, favoir :

1. HÉLIE, qui suit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Montignac, dont il est fait mention dans les poésies de Bertrand de Born, poëte périgourdin, qui écrivit en 1182 ;

3. OLIVIER, Seigneur de Grignols, indiqué dans un *firvente* du même poëte & qualifié dans l'argument l'un des Barons du Périgord ;
4. Et RANULFE, Abbé de la Faïfe.

II. HÉLIE DE TALLEYRAND, Comte de Périgord, & son fils HÉLIE disputèrent au Seigneur de Grignols la possession de cette Seigneurie; ce qui causa entr'eux des brouilleries, qui ne furent terminées que par la renonciation qu'ARCHAMBAUD fit, vers 1226, en faveur de BOLON DE GRIGNOLS, à tous les droits qu'il avoit, pouvoit, ou devoit avoir sur les Châteaux & Châtellenie de Grignols & à toute prétention qu'il pouvoit former contre BOLON sur lesdits Château & Châtellenie. HÉLIE laissa

1. ARCHAMBAUD ;
2. Autre ARCHAMBAUD, qui suit ;
3. HÉLIE, auteur de la branche des Seigneurs de Grignols, devenus Princes de Chalais & de Talleyrand, rapportée ci-après.

III. ARCHAMBAUD DE TALLEYRAND eut pour fils

IV. HÉLIE DE TALLEYRAND, qui ratifia la renonciation citée plus haut par un acte du mois de Janvier 1245, dont l'original se trouve parmi les titres de la Maison de TALLEYRAND. Son fils & successeur

V. ARCHAMBAUD DE TALLEYRAND, fit la même renonciation, & prêta le serment requis à HÉLIE DE TALLEYRAND, Seigneur de Grignols, par un acte daté du 7 des Ides de Juillet 1277, dont l'original est parmi les titres de la Maison de TALLEYRAND. Il est à observer que la Seigneurie de Grignols appartient encore à la Maison de TALLEYRAND

#### BRANCHE

des Seigneurs de GRIGNOLS, devenus Princes de CHALAI & de TALLEYRAND.

III. HÉLIE DE TALLEYRAND (troisième fils d'HÉLIE) laissa

IV. BOLON DE TALLEYRAND, Seigneur de Grignols, en faveur duquel eut lieu la renonciation mentionnée plus haut. Il eut

V. HÉLIE DE TALLEYRAND, Seigneur de Grignols, marié à Agnès de Chalais, qui lui porta en dot la Seigneurie de Chalais que la Maison de TALLEYRAND possède encore aujourd'hui. Elle étoit fille & héritière d'Oli-

vier, Seigneur de Chalais, & laissa plusieurs enfants, dont l'aîné,

VI. RAYMOND DE TALLEYRAND, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, épousa, en 1305, Marguerite de Beynac, fille d'Adhémar, dont

VII. BOLON DE TALLEYRAND, Seigneur de Grignols & de Chalais. On ne connoit la femme de BOLON que par son testament, où il la nomme Madame Barrana, & l'on sait seulement que sa dot avoit été constituée en partie sur l'Hôtel de Châteaufort de Berbinguières. Il testa en 1365 & eut plusieurs enfants, dont l'aîné,

VIII. HÉLIE DE TALLEYRAND, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, fut Chambellan du Roi Charles VI. On a de lui plusieurs quittances originales de gages qu'il a reçus pour services militaires, en qualité de Chevalier Banneret, avec 2 Bacheliers & 9 Écuyers de sa Compagnie. Il testa le 19 Novembre 1400, & avoit épousé Affaïde de Pomiers, Dame & Vicomtesse de Fronfac. L'aîné de ses enfants fut

IX. FRANÇOIS DE TALLEYRAND, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronfac, qui mourut avant 1453. Il avoit épousé Marie de Brébeant, nièce d'Huguelin de Châlons, duquel elle eut par succession la Terre de Basoches. Leur fils aîné,

X. CHARLES DE TALLEYRAND, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Vicomte de Fronfac, est le premier qui ait pris le titre de Prince de Chalais. Il testa le 29 Juillet 1468, & avoit épousé, le 6 Mai 1443, Marie de Tranchelyon, veuve de Louis Chauvron, Seigneur de Ris & de Laurière, dont

XI. JEAN DE TALLEYRAND, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais, Vicomte de Fronfac, Chambellan du Roi Charles VIII; premier Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, & de Marie d'Angleterre, troisième femme du Roi Louis XII; Maire & Capitaine de Bordeaux. Il épousa, en 1478, Marguerite de la Tour, fille d'Agne, Vicomte de Turenne, & de Marie de Beaufort, & eut plusieurs enfants, dont l'aîné,

XII. FRANÇOIS DE TALLEYRAND, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronfac, mourut avant

1557. Il avoit épousé *Gabrielle de Salignac*, fille de *Bertrand*, & d'ISABEAU DE TALLEYRAND, sa cousine germaine, dont

XIII. JULIEN DE TALLEYRAND, qui testa le 8 Juillet 1564. Il avoit épousé *Jacquette de la Touche*, fille de *François*, Seigneur de la Faye, dont

XIV. DANIEL DE TALLEYRAND, Chevalier, Prince de Chalais, Comte de Grignols, Marquis d'Excideuil, Baron de Beauville & de Mareuil, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes de ses Ordonnances. Ce fut en fa faveur que Louis XIII érigea la Terre & Châtellenie de Grignols en *Comté*, & celle d'Excideuil en *Marquisat*. Dans les préambules des Lettres d'Erection, DANIEL est dit issu en ligne directe des anciens Comtes de Périgord. Il épousa, le 31 Octobre 1587, *Jeanne-Françoise de Lasseran-Mafsecome*, qui lui porta les Terres d'Excideuil, Mareuil & Beauville. Elle étoit fille de *Blaise*, dit de *Montluc*, Maréchal de France, dont entr'autres garçons :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Comtes de *Grignols*, depuis Princes de *Chalais* & de *Talleyrand*, rapportée ci-après.

XV. CHARLES DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Mareuil, épousa, en 1637, *Charlotte de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, dont :

1. ADRIEN-BLAISE, Prince de Chalais, mort en 1670, qui avoit épousé, en 1659, *Anne-Marie de la Trémoille*, Princesse des Ursins, morte le 5 Décembre 1722. Elle s'étoit remariée, en Février 1675, à *Flavio des Ursins*, Duc de Bracciano ;
2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. Et JEAN, qui suit.

XVI. JEAN DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., mort en Mars 1731, avoit épousé, en Février 1676, *Julie de Pompadour*, morte le 30 Mars 1741, fille de *Philibert*, Marquis de Laurière & de Ris, & de *Catherine de Saint-Maure*, dont

XVII. LOUIS-JEAN-CHARLES DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., Grand d'Espagne de la première classe, le 1<sup>er</sup> Octobre 1714, & Gouverneur du

Berry, mort le 24 Février 1757. Il avoit épousé, le 12 Décembre 1722, *Marie-Françoise de Rochecouart*, née le 1<sup>er</sup> Janvier 1686, veuve de *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, mort le 23 Juillet 1716. Elle étoit fille de *Louis*, Duc de Mortemart, & de *Marie-Anne Colbert*. Ils laissèrent une fille unique,

MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE, Princesse de Chalais, Marquise d'Excideuil, Grande d'Espagne, née le 10 Août 1727, mariée, le 28 Décembre 1743, à GABRIEL-MARIE DE TALLEYRAND, Comte de Périgord.

#### BRANCHE

des Comtes de GRIGNOLS, depuis Princes de CHALAIS & de TALLEYRAND.

XV. ANDRÉ DE TALLEYRAND (quatrième fils de DANIEL), Comte de Grignols, Baron de Beauville, Beauféjour, Cheveroché, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre de Camp d'Infanterie & Maréchal de Camp, marié, le 3 Décembre 1639, à *Marie de Courbon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Romegou. Il eut plusieurs enfants, dont l'aîné,

XVI. ADRIEN DE TALLEYRAND, Comte de Grignols, Baron de Beauville, épousa, en 1668, *Jeanne Jaubert de Saint-Gelais*, fille de *Gabriel*, Comte de Bourfac & de St.-Séverin, dont il eut

XVII. GABRIEL DE TALLEYRAND, Comte de Grignols, Beauville & St.-Séverin, mort le 28 Mars 1737, qui avoit épousé, le 25 Mai 1704, *Marguerite de Taillefer*, Dame de Mauriac, morte en 1713, fille de *Daniel*, & de *Henriette d'Aubusson de la Feuillade*, dont il eut :

1. DANIEL-MARIE-ANNE, qui suit ;
2. Et JEAN-GEORGE, dit le *Vicomte de Talleyrand*, né le 11 Juin 1708, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, qui épousa, le 21 Février 1746, *Catherine-Olive de la Salle*, veuve de *Charles de Pouffemoth de l'Etoile*, Comte de Graille, mort le 25 Février 1742.

XVIII. DANIEL-MARIE-ANNE DE TALLEYRAND, Comte de Grignols & de Mauriac, né en Août 1706, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, mourut le 9 Mai 1745. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*,

filles de *Charles-Bordeaux*, Marquis de Théobon, Capital de Psychagut, & de *Marie-Anne de Pons*; & 2<sup>o</sup>, le 3 Août 1732, *Marie-Élisabeth Chamillart*, fille de *Michel*, Marquis de Cany, & de *Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart*. Du premier lit vint :

1. GABRIEL-MARIE, qui fuit.

Du second lit font nés :

2. MARIE-ÉLISABETH, née le 23 Avril 1733, nommée, en Avril 1750, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde, & mariée le 20 Février 1759, à *Jacques-Charles*, Comte de *Chabannes*, mort en 1779;
3. CHARLES-DANIEL, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. AUGUSTIN-LOUIS, Chevalier, puis Vicomte de Talleyrand, né le 10 Août 1735, Chevalier de Malte;
5. ALEXANDRE-ANGÉLIQUE, né le 16 Octobre 1736, nommé le 23 Juillet 1766 coadjuteur de l'Archevêque de Reims; sacré le 28 Décembre suivant Archevêque de Trajanople; nommé Archevêque-Duc de Reims, le 27 Octobre 1777, Prélat, Commandeur de l'Ordre du St-Esprit;
6. Et LOUIS-MARIE-ANNE, né le 11 Octobre 1738.

XIX. GABRIEL-MARIE DE TALLEYRAND, appelé le Comte de Périgord, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1726, Gouverneur & Grand Bailli du Berry, Gouverneur des Villes de Bourges & d'Issoudun, le 1<sup>er</sup> Janvier 1752, Maréchal de Camp, mis en possession de la Grandesse d'Espagne aux droits de sa femme le 24 Février 1757, Chevalier des Ordres du 2 Février 1767, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mars 1780, marié, le 28 Décembre 1743, à sa cousine MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE DE TALLEYRAND, dont :

1. MARIE, née en 1748, mariée, le 17 Janvier 1762, à *Louis-Marie*, Comte de Mailly;
2. Et HÉLIE-CHARLES, né le 3 Août 1754.

#### SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

XIX. CHARLES-DANIEL, Comte de TALLEYRAND (fils puîné de DANIEL-MARIE-ANNE), né le 16 Juin 1734, Brigadier en 1762, Colonel du Régiment Royal-Piémont, en Décembre 1762, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1776, & Lieutenant-Général le 1<sup>er</sup> Mars 1784, épousa, le 12 Janvier 1751, *Alexandrine-Victoire-Éléonore*

de *Damas d'Antigny*, fille de *Joseph-François*, Marquis d'Antigny, & de *Marie-Judith de Vienne*, dont :

1. FRANÇOIS-JACQUES, né le 18 Janvier 1752;
2. CHARLES-AUGUSTE, né le 2 Février 1754;
3. ARCHAMBAUD-JOSEPH, Vicomte de Périgord, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1762, marié, par contrat du 2 Décembre 1778, à *Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan de Viriville*.

Les armes de la maison de TALLEYRAND font : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1*. Ceux de ce nom avoient ces armes il y a près de 300 ans, dans le temps de l'extinction de la branche des anciens Comtes de Périgord, dont le dernier, sur qui le Comté de Périgord fut confisqué, fit son testament en 1425. Ces armes font aussi celles de la province de Périgord. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Janvier 1744, p. 191 & suiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot GRIGNOLS, tome III, p. 674.)

\* TALMONT, petite Ville sur la côte de Poitou, qui a passé de la maison de *Thouars* dans celle d'*Anboise*, puis dans celle de la *Trémoille*. Voy. TRÉMOILLE (LA).

TALON, Famille illustre dans la Robe, qui, suivant des *Mémoires*, tire son origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a possédé des Terres & des places considérables.

Jacques Warceus, dans ses *Antiquités Irlandoises*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, sur la rivière de Slane, Simon Lombard & HUGUES TALON fondèrent, en 1314, un Couvent de l'Ordre des Hermites de St-Augustin. M. Allemand, Avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire Monastique d'Irlande*, écrivit qu'il avoit écrit Warceus, & s'exprime ainsi : *dans le Comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommé Tolog ou Follage, petite Ville sur la rivière de Slane, Diocèse de Laghin, il y a eu un Couvent fondé, l'an 1314, par deux Français, nommés Simon Lombard & HUGUES TALON. Il y a même aujourd'hui, dit-il, un Augustin Irlandois dans le grand Couvent de Paris, nommé le Père TALON, qui m'a assuré qu'il descend de ce HUGUES TALON, qui, sur la fin de ses jours, se fit Augustin dans le même Couvent qu'il avoit fondé. Je pourrai prouver dans peu que ce TALON*

étoit un des prédécesseurs de M. l'Avocat-Général TALON, si fameux aujourd'hui dans l'Europe.

I. ARTUS TALON est, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut Colonel d'un Régiment Irlandais sous le règne de CHARLES IX. Il eut, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui fut;
2. OMER, né à Amiens, qui cultiva les Lettres toute sa vie. Du Boulay rapporte qu'il prêta serment à l'Université de Paris en 1544, sous le Rectorat de M. de Méry, & qu'il demouroit alors au Collège du Cardinal le Moine. Il ajoute qu'il accepta une Chaire de Professeur de Rhétorique, qu'il la remplit avec une grande distinction; qu'il fut ami & défenseur de Pierre Ramus, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il est mort Curé de St.-Nicolas-du-Chardonnet; ce qui n'est pas sûr. Il a donné au Public plusieurs Ouvrages, dont le Recueil a été imprimé à Bâle en 1575, in-4°. Voy. son article dans Moréri, édit. de 1759;
3. ARTUS, qui s'établit à Châlons en Champagne, & y épousa Louise d'Eu, dont il n'eut point d'enfants. Il vécut très-long-temps, posséda beaucoup de biens, eut la charge de Receveur des Décimes, & fit de son vivant des donations considérables aux Hôpitaux de Châlons & Maisons Religieuses, par actes des 28 Janvier 1587, & 17 Juillet 1603;
4. Et PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. JEAN TALON vint s'établir à Paris, où il fut fait Conseiller d'État, par Lettres du 20 Mars 1563. Il épousa Marie Pidoux, dont :

1. OMER, qui fut;
2. & 3. NICOLAS & JEAN, dont la descendance est éteinte;
4. MARIE, femme de Simon Tubœuf, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine ÉLISABETH D'AUTRICHE;
5. & SUSANNE, mariée à Guillaume Pucelle, Avocat au Parlement de Paris.

III. OMER TALON, célèbre Avocat au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine MARGUERITE en 1604, puis Conseiller d'État, mort le 8 Février 1618, à 80 ans, avoit épousé, le 10 Mai 1568, Susanne Choart de Buzenval, morte le 19 Avril 1643,

à 98 ans, & inhumée avec son mari en l'Église paroissiale de St.-Côme, dans la Chapelle des Familles de Choart & de Talon, où se voit leur épitaphe en lettres d'or, sur du marbre noir. Elle étoit fille de Jacques, Chef du Conseil souverain de Dombes, & de Susanne Coignet, dont :

1. JACQUES, reçu Avocat-Général au Parlement de Paris en 1621, Conseiller d'État en 1631, mort en 1648. Il avoit épousé Catherine Gueffier, dont

MARIE-SUSANNE, morte le 1<sup>er</sup> Octobre 1653, mariée à Louis Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, Président en la Chambre des Comptes, père du Chancelier de Pontchartrain;

Et CATHERINE, mariée à Jean-Baptiste le Picart, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes en 1642, qui laissa 3 filles. L'aînée, Claire-Eugénie le Picart, fut mariée à Henri d'Agueffeau, Conseiller d'État ordinaire & au Conseil Royal, père du Chancelier d'Agueffeau; la seconde, mariée à Nicolas le Pelletier de la Houffaye, Contrôleur-Général des Finances; & la troisième, Religieuse à l'Abbaye de Gif.

2. CHARLES, Prêtre, Chanoine de l'Église de Paris, puis Curé de St.-Gervais, nommé, en 1635, à l'Évêché de Léon en Bretagne: il laissa la Bibliothèque à la Maison de Sorbonne, dont il étoit Docteur;
3. OMER, qui fut;
4. Et SUSANNE-HENRIETTE, mariée à Pierre Bazin, Seigneur de Bezons, Conseiller d'État, d'Armand Bazin de Bezons, Archevêque de Bordeaux, ensuite de Rouen, & de Jacques Bazin de Bezons, Maréchal de France.

IV. OMER TALON, 11<sup>e</sup> du nom, reçu Avocat-Général au Parlement le 15 Novembre 1631, par la démission de son frère aîné, fut un des plus grands Magistrats du XVII<sup>e</sup> siècle. Également habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des temps difficiles, que ceux mêmes dont sa droiture traversoit les desseins ambitieux, ne purent lui refuser leur estime; & dans les affaires des particuliers, la sagesse & l'équité de ces décisions le firent regarder comme l'Oracle du Barreau. Il mourut le 29 Décembre 1652, & laissa des Mémoires, qui ont été imprimés par les soins de l'Abbé Joly, en 1732, 8 vol. in-12. Il avoit épousé Françoise Doujat, morte le 17 Avril 1667, fille de Denis, Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉ-

DICIS & de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Madeleine de la Haye*. De ce mariage il a eu :

1. DENIS, qui fuit ;
2. MARIE, femme de *Daniel Voifin*, Seigneur du Plessis du Bois, Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, mort le 31 Mai 1711, laissant *Marie-Jeanne Voisin*, mariée à *Chrétien-François de Lamoignon*, Marquis de Bafville, Baron de Saint-Yon & de Boilly, Président à Mortier, dont : *Françoise-Élisabeth de Lamoignon*, mariée, à *Jean-Armand de Nicolai*, premier Président en la Chambre des Comptes ; *Madeleine de Lamoignon*, femme de *Clau de Longueil*, Seigneur de Maisons, Marquis de Poilly, Président à Mortier ; *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmeuil, Chancelier de France ; & *Jeanne-Christine de Lamoignon*, mariée à M. de *Maniban*, Président au Parlement de Toulouse ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Thierry Bignon*, Maître des Requêtes, puis premier Président au Grand-Conseil ;
4. Et MADELEINE, femme de *Jean-François Joly*, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz, puis Conseiller au Parlement de Paris, père de *Joseph-Omer Joly de Fleury*, Avocat-Général ; de *Guillaume-François Joly de Fleury*, Avocat-Général après son frère, puis Procureur-Général au Parlement de Paris ; & de *Françoise Joly de Fleury*, mariée à *Louis de l'Épine*, Seigneur de Grainville.

V. DENIS TALON, Seigneur du Boulay, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général au Parlement en 1652, après la mort de son Père, fut un des deux Présidents à Mortier créés en 1691, reçu le 10 Janvier de la même année, & décéda le 2 Mars 1698, à 70 ans. On a imprimé quelques-unes de ses actions publiques, qui passeront à la postérité, de même que celles de son père ; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des Rois dans le gouvernement de l'Église*, qui est de Roland le Vayer de Boutigny, mort en 1685, Intendant de Soissons. M. TALON avoit épousé *Élisabeth-Angélique Favier du Boulay*, morte le 28 Septembre 1732, à 88 ans, fille de *Jacques*, Seigneur du Boulay, en Beauce, Maître des Requêtes, & d'*Élisabeth Vallée*, dont :

VI. OMER TALON, III<sup>e</sup> du nom, Marquis

du Boulay, du Tremblay-le-Vicomte, &c., Colonel du Régiment d'Orléanois, mort jeune le 10 Juillet 1709. Il avoit épousé, le 4 Février 1700, *Marie-Louise Molé*, fille de *Louis*, Seigneur de Champlâtreux, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louise-Marie Bétaut*. Elle est morte le 6 Octobre 1761, âgée de près de 90 ans, laissant :

1. LOUIS-DENIS, qui fuit ;
2. MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 28 Août 1725, à *Louis-François*, Marquis de la *Bourdonnaye*, Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen & Conseiller d'Etat ;
3. Et ANGÉLIQUE-LOUISE, mariée, le 3 Octobre 1736, à *Louis-Joseph de Montcalm*, Marquis de Saint-Veran, Maréchal de Camp, & Commandant les troupes du Roi au Canada, père de *Louis-Jean-Pierre-Gilbert*, Marquis de *Montcalm*, Colonel du Régiment de Montcalm, & de *François-Déodat-Gilbert de Montcalm* Chevalier de Malte.

VII. LOUIS-DENIS TALON, Marquis du Boulay, né le 2 Février 1701, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1721, Avocat-Général en 1724, & Président à Mortier en 1732, mort le 1<sup>er</sup> Mars 1744, avoit épousé, le 6 Avril 1724, *Françoise-Madeleine Chauvelin*, fille de *Louis*, Avocat-Général au Parlement, Commandeur Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Grouchy*. De ce mariage il a laissé

FRANÇOISE-MADELEINE, née en 1730, morte le 9 Décembre 1767, sans enfants. Elle avoit épousé, le 30 Janvier 1746, *Étienne-François d'Aligre*, Président à Mortier, puis premier Président au Parlement de Paris.

#### BRANCHE

*cadette transplantée à Paris.*

II. PIERRE TALON (fils puiné d'ARTUS) mourut jeune, & avoit épousé une parente de *Louise d'Eu*, femme d'ARTUS, son frère. Il en eut :

III. ROBERT TALON, qui s'établit à Châlons en Champagne, & épousa *Anne Dubois*. Il mourut jeune aussi, & eut, entr'autres enfants,

IV. ARTUS TALON, qui succéda à son grand-oncle, dans la charge de Receveur des Décim-



mes, & partéage dans la fuccéffion avec OMER TALON, Confeiller d'État, la portion pour laquelle il avoit été rappelé par les teftament & codicilles, des 3, 13 & 24 Septembre 1596, pañfés devant Hugues Vaife & fon Confrère, Notaires. Il époufa *Louife de Châtillon*, & eut, entr'autres enfans,

V. ARTUS TALON, II<sup>e</sup> du nom, Avocat au Parlement, Juge de la Police & de la Pairie de Châlons, qui époufa *Louife Raffin*, dont, entr'autres enfans,

VI. NICOLAS TALON, Avocat au Parlement, Juge de la Police & Pairie de Châlons, marié à *Marie Favret*, dont, entr'autres enfans,

VII. JEAN TALON, Avocat au Parlement, qui fuccéda d'abord aux places de fon père, & vint enfuite s'établir à Paris, où il fut Avocat au Conseil du Roi. Il époufa *Marie Veron*, dont, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. JACQUES, Chanoine & Grand-Archidiacre de Toul, où il eft mort en 1755 ;
3. LOUIS-ROBERT, mort fans lignée ;
4. Et autre JEAN-BAPTISTE, Abbé, Chanoine de Toul.

VIII. JEAN-BAPTISTE TALON, Confeiller au Parlement en la première Chambre des Enquêtes, mort en Novembre 1772, âgé de 60 ans, avoit époufé, en 1750, *Marie-Charlotte Radix*, morte en 1779, de laquelle il a laiffé :

1. ANTOINE-OMER, né le 21 Janvier 1760, Avocat du Roi au Châtelet de Paris depuis le 29 Juillet 1777, non encore marié ;
2. MARIE-GENEVIÈVE, née le 26 Novembre 1754, mariée, le 21 Janvier 1770, à *Étienne-Philippe*, Marquis de Villaines, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majefté. Voy. VILLAINES ;
5. Et MARIE-VICTOIRE, née le 3 Avril 1756, mariée, le 6 Février 1775, à *Marie-Louis-Henri d'Escorches*, Marquis de Sainte-Croix, Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises. Voy. ESCORCHES.

Les armes : *d'azur, au chevron accompagné de trois épis fortant chacun d'un croiffant, le tout d'or.*

TAMARLET DE CHARLEVAL. FRANÇOIS DE TAMARLET DE CHARLEVAL, Confeiller

au Parlement d'Aix, époufa *Catherine de Gueidan*, morte en Juin 1754. Elle étoit mère de l'Évêque d'Agde.

TAMBONNEAU. MICHEL-ANTOINE TAMBONNEAU, Prédident en la Chambre des Comptes de Paris, le cinquième de père en fils qui avoit été revêtu de cette charge, & ci-devant Ambassadeur Ordinaire auprès des Suiffes & Grifons, mourut le 3 Novembre 1719. Il avoit époufé *Angélique Voyez de Paulmy*, morte le 17 Octobre 1724, dont

1. LOUIS-AUGUSTE-MARIE, qui fuit ;
2. GUILLAUME-EGON, Prêtre, Chanoine de l'Église Métropolitaine de Paris & Prieur de Conflans-Ste-Honorine ;
3. URSE-VICTOR, né le 15 Février 1687, Chevalier Profès de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem ;
4. Et CLAIRE-DIANE, née le 27 Février 1685, morte à Paris, fans avoir été mariée, le 17 Août 1736.

LOUIS-AUGUSTE-MARIE TAMBONNEAU, né le 16 Février 1684, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises, est mort à Paris, fans alliance, le 22 Décembre 1737. (Voy. le  *Mercure de France*  des mois d'Août 1736, p. 1929, & de Janvier 1737, p. 156.)

Les armes : *d'azur, à la fafce accompagnée en chef de trois molettes, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'or.*

TAMISIER, Famille qui fe dit originaire de Savoie, divisée en trois branches. La première fait fa demeure dans le lieu de fon origine. La seconde est établie en Bresse, & la troifième en Provence. Il est parlé de celle-ci dans l'*Hift. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 431, & elle fubfifte dans JEAN-CHARLES DE TAMISIER, marié, en 1743, à *Blanche-Thérèse de Belliard*, dont il y a pofférité.

Les armes : *coupé, au 1<sup>er</sup> d'or, à la rofe de gueules ; au 2<sup>e</sup> de gueules au crible d'or, à la fafce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, brochante fur le coupé.*

\* TANCARVILLE, Terre à laquelle étoit attachée la dignité de Chambellan héréditaire de Normandie, & qui fut portée en mariage vers 1316, par *Jeanne*, fille unique de *Robert*, Seigneur de *Tancarville*, à *Jean I<sup>er</sup>*, Vicomte de *Melun*, dont elle fut la première

femme, & mère de *Jean II*, Vicomte de Melun, en faveur duquel la Seigneurie de Tancarville fut érigée en Comté par Lettres du 4 Février 1351. *Jean II* avoit épousé *Jeanne Creffin*, Dame de la Baronnie de Varenguebec, à laquelle étoit attaché le titre de Connétable héréditaire de Normandie, & fut père de *Guillaume*, dont la fille unique, *Marguerite de Melun*, porta en 1417 le Comté de Tancarville & la Seigneurie de Varenguebec à son mari, *Jacques II d'Harcourt*, Baron de Montgommery. Leur petite-fille, *Jeanne d'Harcourt*, mourut sans postérité le 8 Novembre 1488, ayant testé le jour précédent en faveur de son cousin *François d'Orléans*, Comte de Dunois & de Longueville, fils de *Marie d'Harcourt*. Le Comté de Tancarville est resté dans la Maison de Longueville jusqu'en 1706, que *Marie d'Orléans*, Duchesse de Nemours, vendit pour 350000 livres ce Comté au Sieur *Crozat*, qui le donna à sa fille en la mariant au Comte d'Évreux, sur lequel *Marie-Sophie-Émilie Colbert de Seignelay*, femme du Duc de Luxembourg, a exercé le retrait lignager, en vertu d'une sentence du 3 Septembre 1727, comme issue par sa mère de la Maison de Longueville. (Tabl. généalog., part. IV, p. 232.) Les anciens Seigneurs de Tancarville portoient: de gueules, à l'écusson d'argent en abîme, accompagné de huit anneaux d'or, rangés en orle.

\* TANLAY, Bourg du pays d'Auxois sur la rivière d'Armançon, qui fit partie des Terres qu'*Élisabeth*, héritière de Courtenay, apporta en mariage en 1150, à *Pierre de France*, 1<sup>er</sup> du nom, & dernier fils de *Louis le Gros*, & d'*Adélaïde de Savoie*. Leur quatrième fils ayant eu en partage la Terre de Tanlay, en prit le nom & le transmit à ses descendants, qui possédèrent cette Seigneurie jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, que leur postérité masculine s'éteignit dans la personne d'*Étienne*, Seigneur de TANLAY, dont la fille unique, *JEANNE 1<sup>re</sup>*, Dame de TANLAY, n'ayant point eu d'enfants de ses deux maris, *Guillaume de Blaisy* & *Robert de Chalus*, la Seigneurie de Tanlay passa à la postérité de sa tante *Jéannè II de Courtenay-Tanlay*, qui étoit sœur d'*Étienne*, Seigneur de TANLAY, & mariée, en 1375, à *Jean de Chamigny*, Chevalier, Seigneur de Sausfour, de Cour-

celles, de la Brosse, &c. De cette alliance fortirent *Gaucher de Chamigny*, qui a continué la lignée des Seigneurs de Sausfour; & *Pierre de Chamigny*, qui eut les Seigneuries de Tanlay, St-Vinemer, &c., par la mort de sa cousine *JEANNE 1<sup>re</sup> DE TANLAY*. Celui-ci épousa, le 27 Juin 1411, *Jeanne de Montmort*. De cette alliance fortirent *Edme, Jean & Catherine de Chamigny*, qui partagèrent la Seigneurie de Tanlay. *Jean* n'eut que des enfants naturels, & *Edme* ne laissa de son mariage avec *Isabeau de Brimeu*, que *Philiberte de Chamigny*, Dame en partie de Tanlay, mariée à *Philippe de Courcelles Saint-Liebault*, dont les enfants *George, Edme & Catherine de Courcelles* étant morts sans postérité, leur portion dans la Seigneurie de Tanlay échut aux descendants de *Catherine de Chamigny*, dite de Tanlay, leur grand'tante. Elle avoit été mariée à *Blain*, dit *Blenet de Beaujeu-Montcoquier*, Chevalier, Sire d'Annois. Leur fils, *Loup de Beaujeu-Montcoquier*, Chevalier, Seigneur d'Annois-le-Château, marié, par contrat du 18 Juin 1483, à *Catherine Gasse*, fille d'*Archambault*, Écuyer, Seigneur de Mouront en Dauphiné, eut pour fille unique *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, Dame d'Annois-le-Château, qui réunit en sa personne toute la Seigneurie de Tanlay par la mort de ses cousins, enfants de *Philippe de Courcelles*. Elle épousa, le 6 Juin 1496, *Louis de Salazar*, Seigneur de Montaignes, dont elle étoit veuve lorsqu'elle vendit par acte du 3 Avril 1535 les Seigneuries de Tanlay, St-Vinemer, & Ravières, à *Louise de Montmorency*, veuve de *Gaspard de Coligny*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, qui fut Maréchal de France, & père de *Gaspard II de Coligny*, Amiral de France, & de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Française, qui commencèrent le nouveau Château de Tanlay. *François de Coligny*, un des fils du Colonel-Général, eut la Seigneurie de Tanlay, qui après sa mort, arrivée sans enfants en 1586, passa à sa sœur *Anne de Coligny*, mariée à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau. Ce fut d'eux, ou de leurs fils, que la Terre de Tanlay fut acquise par *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemerli, qui fut Surintendant des Finances en 1647. Il fit achever le Château de Tanlay, qui est un des plus magni-

fiques de la Province ; il laissa de sa femme, *Anne le Camus, Marie Particelli*, qui fut héritière de Tanlay & de la Baronnie de Thoreil ; elle avoit été mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1635, à *Louis Phélypeaux*, Seigneur de la Vrillière & de Châteauneuf-sur-Loire, Baron d'Ervy, &c., Secrétaire d'État, en faveur duquel la Seigneurie de *Tanlay* fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1671, enregistrées au Parlement de Paris le 20 Août 1678, & en la Chambre des Comptes de la même Ville le 21 Août 1679. (Voy. PHÉLYPEAUX.) *Tabl. général.* part. VII, p. 54.

\* TANQUES, Subdélégation d'Argentan, en Normandie. La Baronnie de Tanques, aliénée par le Roi Henri IV, à perpétuité & sans rachat, à *Jean le Favre*, Sieur de l'Aubrière, appartenoit en 1724 à *Jean-Charles-Pierre de Droulin*.

TAPIE (LA) : *d'or, au porc de finople.*

TARDIEU, en Normandie : Famille noble qui remonte, par filiation suivie, à

I. PIERRE TARDIEU, Seigneur du Moulin, qui épousa N... de Sores, dont

II. RICHARD TARDIEU, Seigneur de la Potterie & de Mouchy, vivant encore en 1576, marié 1<sup>o</sup> à N... ; 2<sup>o</sup> à *Marie Louterel* ; & 3<sup>o</sup> à *Marguerite de Pont*, veuve de *Jean Denis*. Du premier lit vint :

1. ADRIEN, qui suit.

Du second :

2. VALERAN, marié, en 1565, à *Catherine Denis*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Pont*, de laquelle il eut

JEANNE, mariée, en 1588, à *Jean Bouchard*, dont deux fils & deux filles.

Et du troisième lit :

3. RICHARD, rapporté après la postérité de son aîné ;

4. & 5. GILLES & CHARLES, dont on ne connoît que les noms ;

6. ROCH, Seigneur de Mouchy & de Marchaumont, Bailli-Vicomtal du Comté d'Eu avant 1587, qui étoit mort en 1614. Il avoit épousé *Marie Scourion*, fille de *Jacques*, Conseiller au Présidial d'Amiens, & de *Jeanne Perrache*, dont :

PHILIPPE ;

*Tome XVIII.*

Et FRANÇOIS, Seigneur Patron de Mouchy, marié à *Florence de Torcy*, fille de N... de Torcy, Seigneur de Gaumont, & de *Jacqueline de Biville*, dont

JACQUELINE, qui demouroit à Mouchy, Élection d'Arques, & fut maintenue dans sa noblesse le 5 Juillet 1670.

7. & 8. THOMAS & DAVID ;  
9. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Maleiffie*, rapportée ci-après ;  
10. PIERRE, Seigneur de Mortagne, au Comté d'Eu ;  
11. Et ANTOINETTE, mariée à *Michel Lesperon*, Seigneur de la Jonquièrre, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, qui testa en 1597, & eut 2 enfants.

III. ADRIEN TARDIEU (fils puîné de RICHARD) épousa *Jeanne Havard*, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de la Potterie, demourant en la ville d'Eu, marié à *Anne Bezu*, de laquelle il n'eut que :

CATHERINE, mariée, le 27 Mai 1662, à *François de l'Espendart*, Seigneur de Canouville ;

ANNE & MARIE, maintenues dans leur noblesse le 28 Mai 1668.

2. Et RICHARD, qui suit.

IV. RICHARD TARDIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mesnil & de Châtillon, Secrétaire du Roi, résigna en 1624, & avoit épousé 1<sup>o</sup> *Élisabeth Turquant* ; & 2<sup>o</sup> N... de la *Tomasfière*, veuve de N... de *Lattaignant*, Secrétaire du Roi, & fille de N... de la *Thomasière*, & de *Marie Gillot*. Du premier lit vint :

1. MARGUERITE, mariée, le 20 Février 1707, à *Jacques Seguiet*, Seigneur de la Verrière, Garde des Rôles des Officiers de France, dont des enfants.

Et du second lit :

2. JACQUES, qui suit ;

3. N... TARDIEU, Chanoine de la Ste.-Chapelle ;

4. Et PHILIBERT, Chevalier de St.-Lazare.

V. JACQUES TARDIEU, Conseiller au Parlement de Paris en Juillet 1620, Lieutenant-Criminel au Châtelet en 1635, épousa *Marie Ferrier*, fille de *Jérémy*, Ministre à Nîmes, qui abjura le Calvinisme. Lui & sa femme furent affaïnés dans leur maison, Quai des

Orfèvres, le 24 Août 1675, & ne laissèrent point d'enfants.

## BRANCHE

des Marquis de MALEISSIE.

III. FRANÇOIS TARDIEU (septième fils de RICHARD, & de Marguerite de Pont, sa troisième femme), Seigneur de Melville, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1593, Maître des Requêtes en 1613, épousa, par contrat du 25 Novembre 1598, *Anne Martin* (qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine mère), fille de *Mathieu*, Seigneur de Maleissie & de l'Eglantier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Fort de la Capelle, & de *Madeleine Alamani*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE. Elle étoit sœur de *Henri Martin*, dit le Marquis de Maleissie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL ;
2. FRANÇOIS-IGNACE, né en 1610, Chevalier de Malte en 1626, qui se noya la même année en allant au combat ;
3. LOUIS-ARISTARQUE, Seigneur d'Esclavelles, Chevalier de Malte en Novembre 1629, puis Maréchal de Camp, maintenu dans sa Noblesse le 9 Juin 1670, marié 1<sup>o</sup> à *Marie Neret* ; & 2<sup>o</sup> en 1664, à *Marie Sailans de Creully*.

Il eut du second lit :

LOUIS-GABRIEL, Seigneur d'Esclavelles, né en 1666, Page du Roi dans sa Grande Écurie en 1682, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, mort le 7 Décembre 1736.

4. CHARLES-GABRIEL, qui suit ;
5. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 29 Décembre 1618, à *Albert de Grillet*, Seigneur de Briffac, Capitaine au Régiment des Gardes.

IV. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Chevalier, Seigneur de Melville, Marquis de Maleissie, par succession du Sieur *Martin de Maleissie*, son grand-père, Lieutenant-Général & Gouverneur de Pignerol, dont il fut chargé de prendre les nom & armes, eut, le 8 Février 1644, la Commission de Lieutenant de Roi de Pignerol, pour y commander en l'absence du Sieur de Maleissie. Il eut un Brevet de Con

seiller d'État le 20 Mars 1656, pour s'être signalé au secours de Casal & à la prise de Turin, & fut fait Maréchal de Camp en 1667. Il épousa, par contrat du 14 Septembre 1643, *Geneviève Hebert*, fille de *Vincent*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Geneviève Heron*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHRÉTIENNE-CHARLOTTE, mariée à *Jean-Louis de l'Estendart*, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, sans postérité ;
3. Et CATHERINE-NICOLE, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans, qui avoit épousé, par contrat du 16 Octobre 1685, *Louis du Mesnil*, Marquis de Sommerey, dont des enfants.

V. JACQUES-FRANÇOIS TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Rivecourt, Capitaine aux Gardes, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 17 Septembre 1694, avoit épousé, en 1684, *Anne Barentin*, Dame de Mons en Poitou, morte le 13 Janvier 1728, à 71 ans, fille d'*Achille*, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1698, & de *Marie Quatrehommes*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit ;
2. JACQUES-FRANÇOIS, Seigneur de Meux près Compiègne, dit le Comte de Maleissie, né le 29 Septembre 1690, mort le 10 Juin 1738. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1728, *Marguerite-Françoise de Heère*, fille de *Claude-Denis*, Seigneur de Barneville, Lieutenant aux Gardes-Françaises, & de *Marie-Anne de la Motte d'Aunoy*, dont il n'eut point d'enfants ;
3. Et LOUIS-RENÉ, Ecclésiastique, né en Février 1694, mort le 19 Mars 1768.

VI. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Mons & de Rivecourt, Enseigne de Vaisseau, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 27 Juin 1756, avoit épousé, le 9 Février 1723, *Anne-Philiberte Barillon*, Dame de Maugarny, morte le 4 Février 1765, à 65 ans, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & d'*Anne Doublet*. De cette alliance font fortis :

1. ANTOINE-CHARLES, qui suit ;
2. CHARLES-PHILIBERT, Chevalier de Malte, appelé le Chevalier de Maleissie, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant aux Gardes en 1777, marié, en 1769, à *N... Sylva*, fille d'*Adrien-Clément*, Maître des Requêtes, & de *Marie-Antoinette Couet* ;

3. Et CHARLOTTE-THÉRÈSE, mariée, le 18 Septembre 1753, à *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Baron de Nuys-sur-Armançon, mort Contrôleur-Général des Finances en 1776, laissant postérité.

VII. ANTOINE-CHARLES TARDIEU, Marquis de Maleiffie, Seigneur de Mons, Lieutenant au Régiment des Gardes, dans lequel il est entré en 1745, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant de Roi de Compiègne, a épousé, en 1759, *Élijabeth-Marie Paignon*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, & de *Marie-Anne Perichon*, dont un fils & deux filles.

Les armes : *écartelé, au 1 d'azur, à deux points renversés d'or, qui est de MARTIN DE MALFISSIE; au 2 d'azur, à trois lions d'or passants l'un sur l'autre, qui est de CAUMONT; au 3 bandé d'argent & d'azur de quatre pièces, qui est d'ALAMANI; au 4 de BRIQUEVILLE, palé d'or & de gueules: sur le tout d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur, & accompagné de deux croissants d'or.*

TARDIF, en Normandie, élection de Carentan : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de deux roses d'argent en chef, & de deux coquilles du même en pointe.*

TARDIF d'HAMONVILLE, Famille établie en Touraine & à Paris, dit *l'Armorial gén. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 531.

FRANÇOIS-REMI TARDIF d'HAMONVILLE, Ingénieur ordinaire du Roi à Metz, anciennement Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, fut maintenu dans sa noblesse en 1736. (Voy. le *Mercur de France* de 1736, des mois de Septembre, p. 2149, & d'Octobre, p. 2376.)

Les armes : *d'or, à trois palmes de sinople, posées 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un casque de profil.*

TARDIVON (DE). Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans en Dauphiné, dont il est fait mention dans un acte de 1436.

On trouve, dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, des provisions & réception de Messire VALENTIN DE TARDIVON, en l'état & office de Conseiller au Parlement de Dauphiné, en date du 4 Avril 1524.

Aux termes du Jugement contradictoire de maintenance de la noblesse en faveur de JACQUES DE TARDIVON, du 19 Juin 1669, le premier de cette Famille, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. GUILLAUME DE TARDIVON, Écuyer (IV<sup>e</sup> aïeul dudit JACQUES), vivant le 8 Mars 1500, marié depuis à *Benoîte Rabot*, sœur de Messire *Laurent Rabot*, Conseiller au Parlement de Dauphiné. Ledit GUILLAUME testa, le 20 Avril 1520, en faveur de ses deux fils :

ANDRÉ, qui suit;  
Et THOMAS.

II. Noble ANDRÉ DE TARDIVON épousa, par contrat du 20 Février 1533, *Françoise de Galbert de Rocoulles*, & en eut :

III. Noble EXUPÈRE DE TARDIVON, qui fit profession de la Religion prétendue réformée, & se transplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritière de *Crozat*, dont il n'eut point d'enfants. Il y épousa, 2<sup>e</sup> le 10 Décembre 1586, *Jeanne Desbats-Solignac*, de laquelle fortit :

IV. Noble PAUL DE TARDIVON, marié, le 9 Février 1626, à *Alexandrine de Robiac de Suzieux*, dont :

V. Noble PIERRE DE TARDIVON, qui épousa, le 4 Février 1651, *Judith de Robiac de Suzieux*, sa cousine germaine, & en eut :

VI. Noble JACQUES DE TARDIVON, Sieur du Besset, qui servit dans le Régiment de Champagne. Il fut maintenu dans sa noblesse, comme nous l'avons dit, par Jugement contradictoire du 19 Juin 1669, & épousa, le 11 Janvier 1679, *Anne de Bernard de Montbriffon du Clap*, dont :

VII. Noble JUST-HENRI DE TARDIVON, Écuyer, Seigneur du Clap, Pralles, &c., ancien Capitaine d'Infanterie, marié 1<sup>o</sup> à *N... de Fournier de Matrait*, de laquelle il n'est point resté d'enfants; 2<sup>o</sup> par contrat du 7 Juin 1713, à *Marie Orlandini*, d'une Famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & ensuite à Valence en Dauphiné. A l'occasion de ce mariage, il fixa sa demeure en cette Province, & y fit l'acquisition du fief de Serromeane, dans la Baronnie de Clerieux, au voisinage de Romans, d'où étoient fortis ses ancêtres. Il épousa, 3<sup>e</sup> le 29 Décembre 1736, *Françoise Chaleat*, de laquelle il est veuf sans enfants. Du second lit il a eu :

1. JACQUES, Abbé & Chef général de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Ruf, fécularité;
2. ANTOINE, dit du *Besset*, Chanoine & Vicaire-Général dudit Ordre;
3. JOSEPH-JUSTIN, qui suit;
4. PIERRE, dit de *Montfort*, Chanoine de la Cathédrale de Valence;
5. CHARLES, connu sous le nom de *Montbrifson*, Lieutenant au Régiment de la Couronne, mort de ses blessures en Westphalie, en 1743;
6. MARIE, Religieuse de la Visitation à Valence, où elle est morte;
7. ANNE, restée fille;
8. Et JEANNE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 17 Décembre 1759, à noble *Louis-Thomas de Joffelin*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

VIII. Noble JOSEPH-JUSTIN DE TARDIVON, Écuyer, Sieur de Serromeane, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, a épousé, par contrat du 29 Décembre 1736, *Marie du Poisle de Châtillon*, morte en 1747, de laquelle il n'a eu que :

N... DE TARDIVON, mariée le 20 Mai 1760, à Messire *Jean-Philippe-Henri-Pierre-François de Ferrier de Montal*, Conseiller au Parlement de Grenoble.

Tous les actes cités, sur lesquels on a rédigé cet article, ont été enregistrés à la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Ordonnance du 14 Août 1762.

Les armes de cette Famille font : *de sinople, à une tour crénelée d'argent, maçonnée & ajourée de sable, accolée de deux fleurs de lis aussi d'argent; au chef d'azur, chargé de trois diamants d'or en fasce, taillés en pointe.*

TARENTE. Les Princes de Tarente sont fortis des Rois de Naples & de Sicile par *Philippe de Sicile*, 1<sup>er</sup> du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe (quatrième fils de *Charles II*, dit le *Boiteux*, Roi de Naples, & de *Marie de Hongrie*), mort à Naples le 26 Décembre 1332. Sa postérité a fini à *Philippe II*, son troisième fils, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Constantinople, après la mort de son frère; il étoit mort en 1374. Il n'eut que deux fils morts en bas âge. Les armes de ces Princes de Tarente étoient : *écar-*

*telé, au 1 & 4 d'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem; aux 2 & 3 de gueules, à la croix d'or, accompagnée de quatre besants d'argent, chargés chacun d'une croix de sinople, l'écu brisé d'une bande d'argent.*

TARLET, en Bresse : *d'azur, à un faucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, membrée & becquée de gueules.*

TARLO-OSSOLINSKI : *de gueules, à une hache d'argent, emmanchée d'or, posée en pal.*

TARNEAU, Famille qui a donné des Conseillers & des Présidents au Parlement de Bordeaux, depuis 1573.

JOSEPH DE TARNEAU, Conseiller au Parlement de Bordeaux, épousa *Catherine de Mérognac*, dont il eut

CHARLES DE TARNEAU, reçu Page du Roi dans la Grande Écurie en 1684, sur les preuves de sa noblesse, Inspecteur de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur des Ville & Château de Béthune, mort au mois d'Août 1744, âgé de 76 ans. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Septembre 1744, p. 2139).

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, & un chef aussi d'or, émanché de trois pièces d'azur.*

TARRAGON, en Dunois. La filiation suivie de cette Famille commence à

I. ROBERT DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Morgues en Dunois, paroisse d'Oluer-le-Breuil, dont il rendit aveu au Comte de Dunois le 17 Avril 1485. Il fut père de

1. ROLAND, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Gevrainville*, rapportée ci-après.

II. ROLAND DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Morgues, épousa *Philippe de Tournebeuf*, dont

1. MARIN, qui suit;
2. MARIE, mariée, le 29 Mars 1571 à *Guillaume de Villenain*, Écuyer, Seigneur d'Auteuil;
3. ANNE, mariée à *Jacques de Meauslé*, Écuyer.

III. MARIN DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Morgues, eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux garçons, morts sans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs de GEVRAINVILLE.

II. PIERRE DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, en Dunois, & du Clou, épousa, le 25 Novembre 1531, *Ambroïse de Villette*, dont il eut

III. PIERRE DE TARRAGON, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, du Clerc & Chatonville, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 10 Novembre 1566, *Françoïse de Courcy*, fille d'*Esme*, Écuyer, & d'*Anne de Courtalin*; & 2<sup>o</sup>, le 21 Février 1584, *Rollande Martin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coullemier, & de *Marie de Senonville*. Il eut du premier lit :

1. ESME, qui suit ;
2. JOSIAS, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Auvilliers*, rapportée plus loin.

Et du second lit :

3. LOUP, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aumonville*, qui viendra en son rang.

IV. ESME DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Chatonville, épousa, le 4 Décembre 1608, *Anne le Gabilleux*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Brosfardière & de Claire, & d'*Antoinette de Montcelart*, dont il eut, entr'autres enfants,

V. PIERRE DE TARRAGON, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Chatonville & de Gevrainville, qui épousa, le 15 Novembre 1638, *Barbe d'Urcé*, dont

VI. RENÉ DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Chatonville, qui épousa, en Février 1679, *Françoïse Robillard*, dont un fils, mort sans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs d'AUVILLIERS.

IV. JOSIAS DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers & d'Olouer-le-Breuil, épousa, le 12 Juillet 1620, *Barbe de Ramezay*, fille de *Lazare*, Écuyer, Seigneur de Lumeaut & de Villeprevoft, & de *Jeanne Touchon*, dont

1. LOUP, qui suit

2. JEANNE, mariée à *François de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette, paroisse de Bazoche, en Dunois.

V. LOUP DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers, mort en 1697, épousa, le 30 Décembre 1648, *Isabelle de Merlin*, Dame de la Carrée, morte en 1663, fille de *Pierre*, Écuyer, & d'*Élisabeth de Varenne*, Dame de la Carrée, près de Jenville-au-Sel, en Beauce, dont

1. CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, Lieutenant au Régiment de Navarre, Seigneur de Gevrainville, marié, le 16 Juin 1691, à *Marie de Buisson*, dont
  1. ANTOINETTE, mariée à N.... d'*Urcé* Écuyer, Seigneur de Cernay, qui a des enfants ;
  2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée, le 2 Mai 1719, à N.... d'*Urcé*, Écuyer, Seigneur de Mongevin, &c.

VI. CHARLES DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de la Carrée, né le 3 Avril 1655, mort le 1<sup>er</sup> Août 1710, Capitaine au Régiment de Navarre, épousa, le 13 Janvier 1699, *Françoïse-Vidoire Baillif*, morte en 1709, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Mainvilliers, & de *Françoïse de la Roche*, dont

1. CHARLES, qui suit ;
2. JOSEPH-VICTOR, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, en Beauce, ancien Capitaine au Régiment de Bassigny, Chevalier de St.-Louis, né le 30 Mai 1705, qui a épousé dans l'Eglise de St.-Gilles à Eftampes, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Élisabeth-Charlotte de la Barre*, Demoiselle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 15 Mai 1762, fille de *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Groslieu, &c., & d'*Henriette-Adélaïde de Languedou de la Villeneuve*, morte le 13 Avril 1740, dont
 

JOSEPH, né le 8 Juillet 1754 ;  
Et CHARLES, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1755.
3. JACQUES, *Abbé de Tarragon*, Curé de Brouillet, né en 1702 ;
4. PERRETTE-CLAUDINE, Demoiselle de Tarragon, née en 1706, non mariée.

VII. CHARLES DE TARRAGON, Chevalier, Seigneur de la Carrée, né en Novembre 1699, Capitaine au Régiment de Bassigny, mort le 28 Avril 1751, avoit épousé à Longwy, en 1735, N.... de *Moufa*, dont

VIII. HENRI-JOSEPH DE TARRAGON, Sei-

gneur de la Carrée, né en 1736, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, non marié.

BRANCHE

des Seigneurs d'AUMONVILLE.

IV. LOUP DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville (troisième fils de PIERRE), épousa, le 3 Janvier 1621, *Claude de Harcoudeaux*, dont

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES, Seigneur de Landreville, marié, le 19 Septembre 1661, à *Marguerite Boucher de Mauny*, dont deux enfants, morts sans postérité ;
3. MARIE, qui épousa *Philippe de Fonteny*, Écuyer, Seigneur de Menainville ;
4. Et BARBE, mariée à *François de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette.

V. LOUIS DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, épousa, 1<sup>o</sup> le 17 Août 1653, *Marie des Champs* ; & 2<sup>o</sup> le 20 Février 1661, *Louise le Maître de Barnainville*. Du premier lit vint

1. CLAUDE, mariée à *Jacques Fleurant de Cerisy*, Écuyer, Sieur de Bronville.

Du second lit sont nés :

2. MICHEL, qui suit ;
3. & 4. ÉLISABETH & JEANNE.

VI. MICHEL DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, né en Septembre 1663, épousa, le 28 Juillet 1698, *Anne Chabot de Souville*, dont

1. LOUIS, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aumonville, né le 16 Octobre 1699, marié, le 27 Mai 1727, à *Marie-Anne Chevalier d'Almont*, dont il n'a eu que des filles, une desquelles a été élevée dans la Maison Royale de St-Louis à St-Cyr ;
2. GEORGES, Seigneur de Crotte, né le 28 Août 1704, marié à N.... de *Chemendy*, d'une famille originaire de Bretagne, dont il reste une fille, femme de N.... *Monceau*, Seigneur de la Melonnière ;
3. N...., Seigneur de Judée, près de Bonneval, né en 1705, marié à N.... *le Comte*, dont il est veuf avec trois garçons & une fille. (Cet extrait est tiré des titres & mémoires de famille).

Les armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissants du même,

celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or.

TARTANAC, Famille originaire de Gascogne, & établie dans le pays de Foix, où elle a été reconnue noble. C'est à ce titre que plusieurs de ce nom sont entrés aux États de cette Province.

PIERRE DE TARTANAC, Sire de Riche-Jouy, vivoit en 1260. à la Cour de THIBAUD, Roi de Navarre, où il fut fort considéré, & se signala dans les guerres des Croisades.

Des branches de cette Famille, attachées à la Religion prétendue réformée, passèrent, avec leurs titres, dans des pays étrangers, surtout en Suisse, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, ce qui fait que nous ne pouvons donner que les derniers degrés de cette Famille, alliée avec les meilleurs du pays de Foix.

ISAAC DE TARTANAC, Sieur de la Mire, se trouva au siège de Montauban, & fut chargé, par Louis XIII, de quelque expédition militaire pour son service. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Les rebelles de Montauban ayant fait une sortie, entourèrent sa maison & lui enlevèrent ses équipages. Il présenta requête au Prince de Condé, qui lui accorda une indemnité à prendre sur les biens de plusieurs de ces rebelles. Ce fait est constaté par un acte du 22 Juin 1629, signé de Henri de Bourbon, dont l'original est entre les mains de JOSEPH DE TARTANAC, arrière-petit-neveu d'ISAAC.

JEAN DE TARTANAC, Seigneur de Coulomé, épousa, le 2 Juin 1647, *Catherine la Farque*, dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, qui se retira avec son épouse à Berne, où, sur ses titres, on lui permit de jouir de tous les privilèges accordés aux Nobles d'origine & d'extraction. Il épousa, le 10 Décembre 1686, *Marie d'Usson*, fille de *Bernard*, & de *Françoise du Toc*, dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, 11<sup>e</sup> du nom, Mousquetaire dans la première Compagnie de la Garde du Roi, fait prisonnier en 1711, au combat d'Oudenarde, & marié, par contrat du 21 Juillet 1719, à *Marie Jacquemier*, dont

JOSEPH DE TARTANAC, Chevalier, Seigneur Comte de Nerac, Gendarme de la Garde,



qui épousa, 1<sup>o</sup> le 27 Novembre 1745, *Claude-Françoise Jouvin de Rochefort*, morte le 3 Août 1746, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoise Tauxier*; & 2<sup>o</sup> le 14 Novembre 1775, *Marie-Marguerite Sauvé*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules; aux 2 & 3 de gueules, à la tortue d'or; au chef d'argent, chargé de 3 moiettes d'éperon de sable; l'écu surmonté d'un heaume ou casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent, de gueules & de sable. Supports : deux aigles au naturel.*

TARTEREAU, ancienne Noblesse originaire du Languedoc.

GUILLAUME TARTEREAU, Seigneur des Ormetaux, vivoit en 1516, & fut le troisième aïeul de

FRANÇOIS TARTEREAU, Écuyer, Seigneur de St.-Germain, qui épousa *Élisabeth de Reillac*, dont

CATHERINE-FRANÇOISE, née le 15 Décembre 1683, reçue à St.-Cyr au mois de Décembre 1692, qui prouva sa noblesse depuis 1516.

Cette Famille avoit pour chef, en 1779, CHARLES-EDME DE TARTEREAU, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, qui laissa

1. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare;
2. Et FRANÇOISE, qui a fait ses preuves pour être admise à St.-Cyr.

Une autre branche subsiste dans CHARLES-EDME DE TARTEREAU, Comte de Berthemont, né en 1758, ancien Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie.

TARTRE DE LAUBESPIN (DU), Famille de Franche-Comté.

I. GUILLAUME DU TARTRE, Commissaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne, fut créé Chevalier par Lettres Patentes de Philippe IV, données à Madrid le 6 Juillet 1623, en considération des bons & fidèles services qu'il avoit rendus dans les guerres des Pays-Pas, tant à Sa Majesté, qu'aux Rois, ses prédécesseurs, & spécialement à Philippe II, dont il avoit été Page. Il fut père de

1. JEAN-CHARLES, qui suit;
2. Et CHARLES-LAMORAL, Commissaire Général de la Gendarmerie au Comté de Bourgogne, puis Enseigne & Colonel du Régiment de Balançon.

II. JEAN-CHARLES DU TARTRE, qualifié Chevalier, Baron & Seigneur de Vincelles, Commissaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne en 1629, reçu en 1649 Chevalier de la Confrérie de St.-George, épousa, le 11 Mai 1632, *Anne-Antoinette de Laubespain*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Laigle, de Chilly & de Larnaux, dont

III. CLAUDE-ANTOINE DU TARTRE, Baron de Laubespain, reçu Chevalier de St.-Georges en 1652, marié, le 7 Avril 1658, à *Françoise de Salive*, alors Dame & Chanoinesse du Chapitre noble d'Épinal en Lorraine, dont il eut

IV. ANTOINE-JOSEPH DU TARTRE, Seigneur de Chilly, de Larnaux & de Villerspots, Chevalier de St.-Georges, qui épousa, le 12 Août 1697, *Antoinette Froiffart*, dont

1. JOSEPH-PERON, qui suit;
2. Et FRANÇOISE-HÉLÈNE, mariée, le 17 Juillet 1719, à *Charles-Joseph de Mouchet*, Marquis de Laubespain.

V. JOSEPH-PERON DU TARTRE fut reçu, en 1723, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège des Quatre-Nations, sur des titres produits alors. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 532.)

Les armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adossés, accompagnés de quatre croix du même, posées une en chef, une à chaque flanc & la quatrième à la pointe de l'écu.*

‡ TASCHE (DE), ancienne Famille noble, originaire de Château-Neuf en Thimerais, confirmée dans sa Noblesse par Ordonnance de M. Boucher d'Orçai, Conseiller d'État, Commissaire départi pour le Règlement des tailles en la Généralité d'Orléans, en faveur d'ISAAC DE TASCHE, & par un autre Arrêt de maintenance pour FRANÇOIS DE TASCHE, rendu à Orléans, le 30 Juillet 1667, par M. de Machault, Conseiller d'État, Commissaire nommé pour la vérification de la Noblesse; & par une autre Ordonnance, du

12 Mars 1667, de Bernard-Hector de Marle, Chevalier, Seigneur de Verfigny, Commissaire envoyé pour la recherche de la Noblesse dans la Généralité d'Alençon, sur la présentation des titres qui en fut faite par RENÉ DE TASCHER, Sieur de Marcilly, de la Paroisse de Cetton, Élection de Mortagne; par FRANÇOIS DE TASCHER, Sieur de Vaucay, Paroisse de la Perrière; par SAMUEL, Seigneur de Beaulieu, Paroisse de Bellême; par LOUIS, Seigneur de Boisguillaume, de la Paroisse de Château-Neuf; & par JACQUES DE TASCHER, Sieur de Lormarin, Paroisse de Mouffonvillier, tous frères & proches parents, & fortant de la même tige : ce qui est aussi confirmé par un certificat, du 4 Août 1700, de M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi, chargé de la vérification des titres, en vertu des Arrêts du Conseil d'État, des années 1683 & 1699.

Nous ajouterons encore à ces preuves les recherches déjà faites par Pierre d'Hozier de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui examina tous les titres & contrats de la famille de TASCHER, pour entrer dans l'Ordre de Malte, & qui donna son certificat, le 10 Janvier 1631, comme elle étoit en possession de la Noblesse, & de si longtemps, qu'il n'étoit mémoire du contraire, & qu'un des siens étoit en droit de faire ses preuves pour son entrée dans ledit Ordre. Cette Famille noble de TASCHER remonte à

1. GUILLAUME DE TASCHER, vivant en 1406, qualifié Écuyer dans une quittance qu'il donna au sujet de Villette-les-Bois & de Fontaine. En 1455, il rendit aveu pour sa Terre de Bréméant, & aussi un autre aveu, en 1462, pour celle de Romphais, que *Jeanne de Chaumont*, son épouse, lui porta en mariage. Ils eurent :

1. IMBERT, qui suit ;
2. Et PIERRE, aucteur de la seconde branche, rapportée après la postérité de son aîné, & de plusieurs autres qui ne nous sont pas connues.

II. IMBERT DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Bréméant, épousa *Marie Dubois*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, dit *le Jeune* ;
3. CÉSAR ;
4. Et ROBERTE, mariée à *Étienne de Racine*.

III. JEAN DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Malaffie, épousa *Jeanne de Megardon*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GUILLAUME ;
3. Et CLAUDE.

IV. CHARLES DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de Malaffie, épousa *Isabeau Desloges*, dont il eut :

1. VINCENT, Seigneur de Malaffie, dont on ignore la postérité ;
2. VINCENT, qui suit ;
3. Et BAPTISTE.

V. VINCENT DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épousa *Louise de Racine*, dont il eut :

1. ISAAC, qui suit ;
2. Et MARIN, tué à la bataille de St.-Quentin en 1557.

VI. ISAAC DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épousa *Louise de Phéline*, dont il n'eut que

VII. PIERRE DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, marié à *Jeanne de Ronfard*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN ;
3. Et JACQUES. Ces deux derniers morts au service, l'un à Turin, & l'autre à Bergues.

VIII. FRANÇOIS DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, Commandant, en 1674, la Noblesse du Bailliage de Blois & d'Estampes, épousa *Pétronelle Arnoude*, dont il eut

IX. GASPARD DE TASCHER, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, qui épousa 1° *Edmée-Henriette-Madeleine du Pleffis-Savonnière* ; 2° *Anne-Marguerite Bodin de Boisrenard*. Du premier lit vinrent :

1. GASPARD-JOSEPH, qui suit ;
2. AGATHE.

Et du second lit :

3. MARIE-STANISLAS, Abbé & Vicomte d'Abbeville ;
- Et plusieurs filles, dont deux ont été reçues à St.-Cyr, sur leurs preuves de Noblesse.

X. GASPARD-JOSEPH DE TASCHER, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, passa à la Mar-

tinique, & époufa, en 1734, *Marie Françoife Boureau de la Chevalerie*, dont il a eu :

1. JOSEPH-GASPARD, qui fuit ;
2. ROBERT-MARGUERITE, rapporté après la pofférité de fon aîné ;
3. MARIE-EUPHÉMIE-DÉSIRÉE, mariée, en 1759, à *Alexis-Michel-Augufte de Renaudin*, Chevalier, Major des Milices de Ste-Lucie, d'une Famille ancienne & militaire, ayant eu fous Louis XIII un Lieutenant-Général des Armées ;
4. MARIE-PAULE, mariée, en 1759, à *Louis-Julien Lejeune-Dagüe*, ancien Moutquetaire, & Chevalier de St-Louis ;
5. Et MARIE-FRANÇOISE-ROSE.

XI. JOSEPH-GASPARD DE TASCHER, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, né en 1735, Page de Madame la Dauphine en 1752, Capitaine de Dragons, Chevalier de St-Louis, a époufé à la Martinique, le 8 Novembre 1761, *Rofe-Claire de Vergée de Sanois*, dont il n'a eu que

1. MARIE-ROSE-JOSÉPHINE, née le 24 Juin 1763, mariée, le 13 Décembre 1779, à *Alexandre-François-Marie*, Vicomte de *Beauharnais*, Capitaine au Régiment de la Sarre ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Septembre 1766, qui vit fans alliance.

XI. ROBERT-MARGUERITE DE TASCHER (second fils de GASPARD-JOSEPH, & de *Marie-Françoife Boureau de la Chevalerie*), appelé le Baron de TASCHER, Page de Madame la Dauphine en 1754, Chevalier de St-Louis, Lieutenant des Vailfeaux du Roi & de MM. les Maréchaux de France & commandant les ports & rades de la Martinique, s'est marié dans cette Isle, le 26 Juin 1770, à *Jeanne le Roux de la Chapelle*, dont font fortis :

1. ROBERT-GASPARD, né le 7 Février 1773 ;
2. LOUIS-ROBERT, né le 20 Octobre 1776 ;
3. ARMÉ-CALIXTE, né le 13 Mars 1778 ;
4. CHARLES, né le 24 Avril 1780 ;
5. Et MARIE-LOUISE-MARGUERITE, née le 24 Mars 1771.

Cette branche a toujours servi & a donné plusieurs Capitaines & Lieutenants de 100 hommes & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

#### SECONDE BRANCHE.

- II. PIERRE DE TASCHER (second fils de

*Tome XVIII.*

GUILLAUME, & de *Jeanne de Chaumont*), époufa *Robine de Courtalin*, dont vint

III. ESPRIT DE TASCHER, Écuyer, Seigneur de la Hallière, marié à *Renée de Manceau*, d'où font fortis :

1. GILLES, Chef d'une branche établie en Guyenne, & d'où fort N... DE TASCHER, actuellement Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie ;
2. Et JACQUES, qui fuit.

IV. JACQUES DE TASCHER, Écuyer, Sieur de Beaulieu, époufa *Charlotte de la Bretonnière*, dont

V. SAMUEL DE TASCHER, I<sup>er</sup> du nom, lequel embrassa la religion prétendue réformée, & époufa, en 1609, *Charlotte-Marie Poucet*, dont est forti

VI. SAMUEL DE TASCHER, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Sieur de Beaulieu, marié à *Marie de Chartres*, dont naquit

VII. SAMUEL DE TASCHER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouvray, qui se convertit à la religion Catholique, & époufa *Sufanne de Cofne*, dont

1. PIERRE-LOUIS, qui fuit ;
2. LOUIS-PIERRE, Curé d'Avézé, au Diocèse du Mans ;
3. Et ALEXANDRE, mort Chevalier de St.-Louis.

VIII. PIERRE-LOUIS DE TASCHER, Seigneur de Pouvray & de la Salle, époufa, en 1714, *Brigitte le Breton*, dont font nés :

1. PIERRE-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. LOUIS-SAMUEL, né en 1724, Prêtre, Prieur de Gaubuge, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Duc de Penthièvre, mort en Août 1782 ;
3. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né en 1728, ancien Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis en 1763, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Bellême ;
4. Et SUSANNE, qui vivoit fans alliance.

IX. PIERRE-ALEXANDRE DE TASCHER, Chevalier, Seigneur de Pouvray & de la Salle, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Chartres, & ensuite à Bellême, mort en 1767, avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1741, *Louise Recoquillé* ; & 2<sup>o</sup>, en 1752, *Philiberte de Turin*. Du premier lit font ifus :

1. PIERRE-JEAN-ALEXANDRE, qui fuit ;

Y y

2. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Contres, né en 1746, Capitaine au Régiment de Penthievre, Dragons, marié, en 1777, à *Louise de Boullemer*, dont

1. ALEXANDRE-SAMUEL, né en 1778 ;
2. Et AUGUSTE-PIERRE-FRANÇOIS, né à Bellême, le 29 Juillet 1783.

Du second lit sont nés :

3. LOUIS-FRANÇOIS-PHILIBERT, né en 1754, élevé à l'École Royale Militaire, & Lieutenant au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
4. Et PHILIBERT-LOUIS-ALEXANDRE, né en 1762.

X. PIERRE-JEAN-ALEXANDRE DE TASCHER, Chevalier, Seigneur de Pouvray, de la Salle & de Villiers, né en 1745, premier Capitaine au Régiment de Penthievre, Dragons, épousa, en 1777, *Flore Bigot de Cherelles*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS-LÉON, né en 1778, mort ;
2. JEAN-SAMUEL-FERDINAND, né le 29 Décembre 1779 ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE-ALINE, née à Orléans, le 21 Juillet 1782.

Les armes : *d'argent, au chef cousu du même, à trois fasces d'azur, chargées chacune de trois sautoirs d'argent, le chef chargé de deux soleils de gueules.*

TASCHER, au Perche, Élection de Mortagne : *de sinople, fretté d'argent à deux fasces du second ; au chef aussi d'argent, chargé de deux soleils de gueules.*

TAULIGNAN, au Comtat-Venaissin : *de sable, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, & quatre à chaque canton de la pointe.*

TAURIN, Écuyer, Sieur de la Vauterie ; ancienne Noblesse établie en Normandie, Élection de Coutances. L'Abbé TAURIN est Vicaire-Général du Diocèse de Lombès, en Juillet 1766, Abbé de Puy-Ferrand, Ordre de St.-Augustin, Diocèse de Bourges.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de deux croix du premier, & acnée de quatre croix du second, 3 en 1 en pointe.*

TAVANNES. Voy. SAULX.

TAXIS, en Provence, Famille établie à

Digne, qui porte : *d'or au blaireau ou taifon de sable, le coupé supérieur est de l'Empire.*

TAYE, ancienne Maison du Brabant.

1. GISBERT TAYE d'Elewy, mort en 1399, avoit épousé *Marguerite de Helestes*, Dame de Wemmel, dont

II. HENRI TAYE, Sire de Wemmel, d'Elewy & de Goycke, qui épousa, en 1434, *Marguerite de Bouchout*, dont le deuxième fils,

III. JACQUES TAYE, Sire de Wemmel, épousa *Isabeau d'Enghien*, mère de

IV. JACQUES TAYE, Sire de Wemmel, marié à *Catherine de Crieckengys*, dont il eut

V. ADRIEN TAYE, qui épousa *Anne d'Oyenbrugge*, & en eut

VI. ENGELBERT TAYE, en faveur duquel la Seigneurie de Wemmel fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Philippe IV, du 4 Juin 1638. Il eut de sa première femme, *Catherine van der Beken*,

VII. PHILIPPE TAYE, Baron de Wemmel, marié, le 19 Mai 1638, à *Marie-Isabelle-Nicole de Coudenhove*, dont

VIII. PHILIPPE-ALBERT TAYE, Député ordinaire de l'État Noble de Brabant, en faveur duquel la Baronnie de Wemmel fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi Charles II, du 13 Mars 1688. Il épousa *Marie-Philippine d'Ongnies*, fille de *François-Louis-Balthasar*, Baron de Courières. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 82.)

TEISSIER DE MARGUERITTES, Famille noble, originaire de Nice.

I. HONORÉ TEISSIERI, Écuyer, vivant à Nice, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, eut pour enfants :

GIOVAN, qui suit ;  
Et LOUIS, premier Juge à Nice en 1537, mort sans enfants.

II. GIOVAN TEISSIERI, Écuyer, né à Nice en 1527, épousa *Jeanne de Grivaudi*, dont :

HUGUES, qui suit ;  
Et JACQUES, duquel on ignore l'alliance.

III. HUGUES TEISSIERI, Écuyer, succéda à LOUIS TEISSIERI, son oncle, dans la charge de

premier Juge à Nice, & épousa *Gabrielle de Morthier*, de laquelle il eut :

ÉTIENNE, qui suit ;  
Et ROBERT, qui s'établit à Rome.

IV. ÉTIENNE de TEISSIER, Écuyer, vint s'établir en France, & se fixa dans les Cévennes. Il est la tige de ceux de ce nom qui ont passé en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre & en Hollande. Il épousa *Anne Robert*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ANTOINE, établi en Suisse ;
3. GUILLAUME, dont la branche subsiste à Paris ;
4. JEAN, mort à Genève ;
5. PHILIPPE, dont la branche s'est établie en Angleterre & en Hollande ;
6. LÉONARD, qui eut une fille, mariée à noble N... de *Bozène*, Baron de Boucairan ;
7. Et JACQUES, qui se maria à N... de *Pierredon*, d'une ancienne Famille.

V. PIERRE de TEISSIER, Écuyer, né le 1<sup>er</sup> Juin 1640, se retira à Anduze dans les Cévennes, & épousa noble *Ifabeau de Soubeiran*, née le 8 Février 1647, dont :

ANTOINE, qui suit ;  
Et JEAN, qui laissa deux filles, l'une morte sans postérité, & l'autre mariée en Angleterre.

VI. ANTOINE de TEISSIER, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures & autres lieux en Languedoc, né le 25 Novembre 1667, obtint, en Décembre 1737, des Lettres Patentes, portant rétablissement de 2 Foires par année dans la Baronnie de Marguerittes. Ces 2 Foires avoient été accordées ci-devant par HENRI II, au mois de Janvier 1547, & avoient été interrompues par les troubles arrivés dans le Languedoc, pendant lesquels les villages de Lagarne & de Couloures furent réduits en cendres. Il avoit épousé *Rosalie Faranda*, de Palerme, née le 28 Août 1682, & en eut

JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE, qui suit ;  
Et quatre filles, dont l'aînée a épousé, en 1723, *Raimond de Noyr*, Seigneur de Cavéirac.

VII. JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE de TEISSIER, Écuyer, Baron de Mar-

guerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., épousa *Marie Salles*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Salinelles. Il obtint des Lettres Patentes de surannation, pour le rétablissement des 2 Foires par an dans la Baronnie de Marguerittes, datées de Versailles le 26 Mars 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nîmes le 6 Juillet de la même année. Il eut pour enfants :

JEAN-ANTOINE, qui suit ;  
Et MARIE, morte en bas âge.

VIII. JEAN-ANTOINE de TEISSIER, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., a épousé, le 20 Avril 1768, *Thérèse-Gabrielle d'Amielh*, fille de Messire *Jean-Baptiste André-Augustin*, dont :

1. AUGUSTINE-GABRIELLE-SOPHIE, née en 1769 ;
2. MARIE-ÉNILIE, née le 12 Juin 1770 ;
3. ANGÉLIQUE-VICTOIRE, née le 24 Mai 1774 ;
4. JOSÉPHINE-EUGÉNIE, née le 15 Mars 1776.

Les armes : *d'or, au porc-épic de sable, sur une terrasse de même; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accolé de deux étoiles de même. Supports : deux levrettes au naturel. Cimier : couronne de Marquis.*

TELLEZ d'ACOSTA, Maison originaire de la Ville de Trancoso, Province de Béira, en Portugal.

I. MIGUEL TELLEZ d'ACOSTA, un des descendants de cette Maison, naquit à Trancoso en 1636. Il sortoit d'une branche cadette, & quitta le Portugal pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de Résident de la Reine Christine de Suède. Son fils,

II. EMMANUEL TELLEZ d'ACOSTA, Secrétaire du Roi, épousa N... de *Tillène*, dont il a eut.

1. JOSEPH-EMMANUEL, Chevalier de St.-Louis, Maître de Camp réformé de Cavalerie ;
2. MARIE-THÉRÈSE, mariée le 27 Juin 1735, à *Michel-Étienne Bourat*, Fermier-Général le 24 Juillet 1742, fils d'*Étienne* mort Secrétaire du Roi, & de *Marie Poisson*, morte le 30 Août 1732. De ce mariage vinrent trois filles, mariées à trois Fermiers-

Généraux, qui font Messieurs de *le Gendre de Villemorien, de la Haye del-Fosse, & Thiroux de Montfauge*. Les frères de M. *Bouret*, Messieurs de *Valleroche & d'Eri-gny*, font aussi Fermiers-Généraux des Fermes unies de Sa Majesté. En 1747, la Provence a fait frapper une médaille pour M. *Bouret*, en reconnaissance des blés qu'il envoya dans ce pays, & dont il fournit cette Province, qui se trouvoit alors en manquer. L'Historien Mézeray nous rappelle que ce fut pour la même occasion que le premier Président, nommé Jean de Montigny, fut surnommé *le Boulanger*, en reconnaissance des blés qu'il fit venir à Paris pendant une famine. Messieurs *Bouret* portent pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent*;

3. DOMINIQUE-ANTOINE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, qui épousa, le 30 Mars 1762, *Catherine-Martine-Joséphine Boquet de Chantrans*, dont

ANTOINE-JOSEPH, né le 23 Juin 1763.

4. Et JEANNE-THÉRÈSE, mariée, le 12 Décembre 1749, à *Jean-Baptiste-Donatien de Vimour*, Comte de Rochambeau. (Voy. le  *Mercure de France*  du mois de Mars 1750.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à six côtes en bande & en barre en forme de trois chevrons d'argent, l'un sur l'autre; aux 2 & 3 d'argent, au grillon de sable.*

TELLIER (LE) : Ce nom est très-ancien en basse Normandie, & a été commun à deux Familles de cette Province, qui ont des armes différentes, quoiqu'ayant la même origine, ce qui étoit assez ordinaire lors du commencement des armoiries, & même plusieurs siècles après. La première est celle des Barons de *la Luthumière*, Seigneur d'Yvetot, près Valognes; la seconde est la Famille de *la Varablière*, dans la paroisse de Percy. Ces deux Familles, originaires du Diocèse de Coutances, ont possédé des terres dans le même Canton, & ont été maintenues en 1463 dans la qualité d'*ancienne Noblesse*, par Raimond Montfauouq, Commissaire du Roi sous Louis XI.

N... LE TELLIER épousa *Jacques d'Auxais*, Écuyer, qui eut *Jeanne*, mariée à *Pierre de Heuzey*, Écuyer, Sieur de Greville, dont *Adrienne de Heuzey*, mariée, le 28 Août 1602, à *Philippe-Pierre le Febvre*, Écuyer, Sieur du Perron.

JEAN LE TELLIER épousa *Colette Piquet*, fille de *Guillaume*, & de *Perrette de la Haye*, dont

GUILLAUME LE TELLIER qui laissa deux fils :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS. (Ils prirent le nom de *la Luthumière*.)

JEAN LE TELLIER DE LA LUTHUMIÈRE épousa *Jeanne de Soremont*, & en eut

FRANÇOIS LE TELLIER, Baron de LA LUTHUMIÈRE, Gouverneur des Villes & Châteaux de Valognes & de Cherbourg, qui fut un des six Gentilshommes qui servirent de témoins pour les vie & mœurs de Pierre d'Harcourt, Marquis de Beuvron, lorsqu'il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1612. (Voy. l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*.) Il épousa *Charlotte du Bec-Crépin*, dont

1. FRANÇOIS, appelé l'*Abbé de la Luthumière*, né en Décembre 1617, Prêtre le 15 Juin 1647. Il fit bâtir à très-grands frais le Séminaire de Valognes, & se proposoit d'y faire beaucoup plus de bien. Il mourut d'apoplexie le 15 Septembre 1699, & fut enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, Dame de la Luthumière, héritière & dernière de sa Famille, mariée, le 13 Octobre 1648, à *Henri de Goyon*, Sire de Matignon, mort le 28 Décembre 1682.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.*

TELLIER (LE), Seigneurs de la Varablière, en Normandie, Diocèse de Coutances. Cette Famille a la même origine que la précédente, & subsiste encore en plusieurs branches, dont les principales sont celles des Seigneurs de *Boifmorant*, au Diocèse de Coutances, & des Seigneurs de *Vaubadon* près Bayeux.

Le laps des temps, les guerres civiles & les ravages des Protestants ayant dissipé & détruit la meilleure partie des titres de cette Famille, elle n'a pu recueillir tous les renseignements nécessaires pour remonter jusqu'à l'origine de son nom ; mais ceux qui lui restent suffisent assez pour en prouver l'ancienneté depuis GIRARD LE TELLIER, auteur commun des différentes branches qui en sont sorties, & par lequel nous allons commencer.

1. GIRARD LE TELLIER, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer,

Sieur de la Varablière, la Mancelière, la Crespinière & la Morelière (Fiefs situés en la paroisse de Percy, au Diocèse de Coutances), produisit ses titres lors de la recherche de la Noblesse dans la Province de Normandie, ordonnée par Louis XI, en 1463, & fut maintenu dans la qualité de *noble de race* par Raimond Montfauouq, Commissaire du Roi. Il avoit épousé, en 1454, *Catherine de Percy*, dont :

1. GIRARD, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche de la *Mancelière*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, tige de la branche des Sieurs de la *Morelière*, mentionnée en son rang ;
4. EUSTACHE, Prêtre ;
5. Et GUILLAUME.

II. GIRARD LE TELLIER, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, partagea, le 23 Septembre 1490, la succession de son père avec JEAN, son second frère, sauf à LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME, ses puînés, à avoir tels partages qu'ils pourront demander. Il est employé dans une Sentence rendue aux plaids de Gavray, le 12 Mai 1492, entre lui & *Catherine de Percy*, sa mère, alors veuve, comparante par JEAN LE TELLIER, son second fils ; & fit avec ses quatre frères, le 20 Février 1515, des lots des biens de feu leur mère. Il avoit épousé, en 1495, *Marguerite d'Essejeul*, dont :

1. LOUIS, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui eut une fille, nommée

JEANNE, mariée à *Charles Potier*, Écuyer.

2. RAVEND, qui fuit ;
3. Et JEAN, Écuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1556, à *Michelle Franquet*, dont

LOUIS, Écuyer, qui fut père de

JEAN, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Gillette Laffonneur*, dont :

GIRARD, Écuyer, Sieur de la Fosse, maintenu, sur la production de ses titres, dans la qualité de *Gentilhomme*, en 1666, avec son neveu GILLES, fils de JACQUES, par M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen ;

Et JACQUES, Écuyer, qui fit, avec son frère aîné, des lots & par-

tages des successions de leurs père & mère le 25 Avril 1653. Il eut pour fils GILLES, maintenu dans sa noblesse en 1666, avec GIRARD, son oncle, comme il a été dit. Cette branche est éteinte.

III. RAVEND LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Crespinière, reçut avec son frère aîné LOUIS, Écuyer, Sieur de la Varablière, une promesse expédiée, devant les Tabellions de Percy, le 11 Mai 1537, par PIERRE LE TELLIER, Écuyer, de les acquitter de leur contingent du ban & arrière-ban ; & fit un accord, le 28 Octobre 1570, avec JEAN, Écuyer, son frère puîné. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1525, *Anne Anquetil*, fille de *Jacques*, Écuyer, & de *Catherine le Breton*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, marié à *Catherine le Guay*, dont la rente dotale fut remplacée, le 25 Juin 1596, sur les biens de son époux. Ils eurent de leur mariage un garçon & trois filles. JEAN, leur fils, maria ses trois sœurs, savoir : GUILLEMETTE, en 1605 ; ANNE, en 1611 ; & JEANNE, en 1617. JEAN fut père de JACQUES LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Languetillière, maintenu dans sa noblesse, avec ses consanguins, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Cette branche est éteinte ;
3. MARTIN, cité dans la recherche de M. de Roiffy, en 1598 ;
4. Et CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Boisforant*, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Varablière, est cité avec JEAN LE TELLIER, frère de RAVEND, son père, dans une Sentence donnée, le 13 Janvier 1570, aux Assises de Coutances, & obtint, ainsi que son cousin germain LOUIS, fils de JEAN LE TELLIER, Écuyer, le 29 Novembre 1575, une Ordonnance du même Siège, portant modération de la taxe imposée sur eux pour frais de ban & arrière-ban. Il épousa, par contrat reconnu au Tabellionage de Percy le 6 Juin 1586, JEANNE LE TELLIER, fille de noble homme PIERRE, Écuyer, & de *Catherine de Campion*, & en eut :

V. JOACHIM LE TELLIER, I<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui produisit ses titres de noblesse, avec ses oncles LOUIS, MARTIN & CHARLES LE TELLIER, & fut main-

tenu dans sa qualité de *Noble*, le 9 Décembre 1598, par Jugement de M. de Roiffy, Commissaire député pour le régleme des Tailles. Il fit un accord, ainsi que JEANNE LE TELLIER, sa mère, avec Girard le Villain & autres, le 16 Octobre 1608, devant les Tabellions de Percy, & un autre au même Siège le 9 Novembre 1609, avec ROBERT LE TELLIER, Écuyer. Il épousa, par traité sous feing-privé du 6 Septembre 1607, reconnu devant les Tabellions de Moyon le 31 Décembre 1609, *Jaqueline le Chartier*, sœur de *Joachim*, Écuyer, dont vinrent :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. LOUIS ;
3. Et FRANÇOIS, Écuyer, Sieur des Bois, marié, le 2 Février 1662, à *Marie de Vivenay*.

VI. JOACHIM LE TELLIER, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, servit dans les armées en Lorraine & en Champagne, ainsi qu'il conste par les certificats des 10 Octobre & 8 Décembre 1636. Il se présenta, avec JOACHIM, son père, devant les Officiers du Roi, les 28 Avril 1639 & 14 Août 1642, comme étant prêts de servir Sa Majesté, tranfigea sur des intérêts de famille, avec LOUIS & FRANÇOIS, ses frères, le 24 Décembre 1656, devant les Tabellions du Siège de Percy ; & produisit, conjointement avec FRANÇOIS LE TELLIER, Sieur des Bois, ses titres de noblesse, en 1666, devant M. Chamillart, Intendant de Caen, qui les reconnut & les maintint pour être *nobles de race*. Il avoit épousé, par contrat passé le 9 Juillet 1644, devant les Tabellions de Saint-Germain-sur-Cé, *Anne Matinel de Saint-Germain*, dont :

GUILLAUME-DENIS, Écuyer, Sieur de Trelly, mort sans enfants de N... *Néel de Sainte-Marie*, sa femme ;  
Et JEAN-PIERRE, qui suit.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Couterie, servit pendant quelques années, & épousa *Marguerite de Campion*, de laquelle vint :

VIII. JEAN-JACQUES LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Trelly, au droit de son oncle qui avoit acquis cette Terre. Il épousa N... *de Mauconvenant de Sainte-Suzanne*, & en eut :

SUSANNE-MARIE, Dame de Trelly, mariée à *Charles François de Berenger*, Écuyer ;

Et SUSANNE-FRANÇOISE, femme de *Nicolas Gaspard Radulph*, Écuyer, Seigneur & Patron de Lefnault.

### BRANCHE

#### des Seigneurs de BOISMORANT.

IV. CHARLES LE TELLIER, Écuyer (quatrième fils de RAVEND, Écuyer, Sieur de la Crespinière, & d' *Anne Anquetil*), fut maintenu dans sa qualité de *noble de race*, en 1598, par M. de Roiffy. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Percy, le 10 Octobre 1587, *Colasse le Mafurier*, dont :

GILLES, qui suit ;  
Et CHARLOTTE, mariée, le 29 Janvier 1627, à THOMAS LE TELLIER, Écuyer, Sieur des Hiettes. Le contrat de mariage ne fut reconnu devant les Notaires de Percy, que le 26 Novembre 1642.

V. GILLES LE TELLIER, Écuyer, est cité dans un contrat d'amortissement de rente qu'il fit le 18 Octobre 1609, & dans un contrat d'échange fait entre lui & Guillemine Hervieu, veuve de Claude Alix, le 28 Octobre 1627 ; reçut, le 26 Août 1635, quittance de 10 livres qu'il avoit payées pour les frais du ban & arrière-ban ; & mourut en 1642. Il avoit épousé, par contrat reconnu le 13 Novembre 1636, *Gillette Voifin*, & en eut :

JEAN, qui suit ;  
Et autre JEAN, Écuyer, Sieur de Beaumarefq, mort, sans postérité, au service du Roi.

VI. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Launay, mineur à la mort de son père, entra, quand il fut en âge, au service, & fut Brigadier de la Noblesse dans la Compagnie du Comte de Mathan. Sa mère lui passa, ainsi qu'à son frère puiné, le 13 Mars 1656, un contrat d'avancement de succession, & tous trois firent des lots à douaire le 27 Septembre 1659, devant les Tabellions du Siège de Senilly. Il produisit, avec son frère, ses titres d'ancienne noblesse en 1666, lors de la recherche par M. Chamillart, & fut maintenu dans sa qualité de *Noble de race*. Il épousa, en 1668, *Avoye du Chemin*, fille de *Robert*, & de *Guillemette de Surtainville*, dont vinrent :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;  
2. 3. & 4. Trois fils, morts sans postérité ; l'un



desquels, nommé JEAN-JOSEPH, Garde-du-Corps du Roi, mourut en 1698 ;

5. MARIE, femme de *François-Michel de Clinchamp*, Chevalier, Seigneur de St-Fraquaire & Preley ;
6. Et ÉLISABETH, mariée, à Paris, en 1721, à *Jean Fauquet*.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Capitaine au Régiment de Saint-Denis, par Commission donnée à Versailles le 1<sup>er</sup> Mars 1709, épousa, au mois de Septembre 1711, *Marie-Jeanne le Breton*, fille de *Jean*, & de noble *Jeanne le Capellain*, dont :

1. ADRIEN-OLIVIER, qui fut ;
2. HYACINTHE, mort sans postérité ;
3. Et MARGUERITE-MARIE-JEANNE, mariée, en 1736, à *Julien de la Mare*, Écuyer, Seigneur de Crux.

VIII. ADRIEN-OLIVIER LE TELLIER, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Lieutenant au Régiment de Vermandois, par Lettres du 1<sup>er</sup> Mars 1734, se trouva à plusieurs batailles, & aux sièges de Trarbach, de Philippbourg & autres ; & a épousé, le 1<sup>er</sup> Juin 1740, *Madeleine-Charlotte de Chantelou*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Vauffière, & de *Jacqueline Guerfent*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-PIERRE-ANNE, qui fut ;
2. MARIE-CHARLOTTE-MADELEINE, mariée, en 1772, à *Jean-François Boudier*, Écuyer, Sieur de Villegnerie ;
3. Et AMABLE-JULIE, mariée, en 1773, à *Louis-Jacques-Thomas Michel*, Écuyer, Sieur des Rivières.

IX. JEAN-PIERRE-ANNE LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Montaure, Seigneur & Patron de la Haye, du Guislain, de Beaucoudray, le Sens, &c., a épousé, au mois de Juin 1762, *Marie-Jeanne-Jacqueline le Breton*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, Seigneur de Beaucoudray, &c., & de *Marie-Julienne Pilon*, de laquelle il a :

1. CASIMIR, né en 1768 ;
2. ADÉLAÏDE, née en 1764 ;
3. Et CÉLESTE-SOPHIE, née en 1767.

#### BRANCHE

des Sieurs de la MANCÉLIÈRE,  
LA BOULAYE, &c.

II: JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la

Mancelière, qualifié second fils de GIRARD LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Vrablière, dans le partage de la succession dudit GIRARD, arrêté avec ses frères le 23 Septembre 1490, est cité dans une Sentence des plaids de Gavray du 12 Mai 1492, comme comparant pour *Catherine de Percy*, sa mère, demanderesse pour son douaire. On le trouve encore employé avec GIRARD, LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME LE TELLIER, ses frères, dans une transaction, en forme d'accord, faite entr'eux & les Paroissiens de Percy, le 15 Mars 1513, devant les Tabellions de Coutances. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUYON, qui fut ;
2. 3. & 4. JEAN, JACQUES & autre JEAN ;
5. Et PIERRE, rapporté après son aîné. Ces cinq frères firent entr'eux, le 3 Mars 1538, les lots & partages de la succession de leur père.

III. GUYON LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mancelière, vivant en 1575, eut pour fils, JEAN, qui fut père de JACQUES, & aîeul de MARTIN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mancelière, qui eut. — ISABEAU, mariée au Sieur de *Saint-Gilles*, Écuyer ; — MARIE, femme du Sieur de *Riviers*, Écuyer ; — & autre MARIE, épouse du Sieur de *Forestier*, Écuyer.

III. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Sieur des Hiettes, puis de la Boulaye à Cerisy (cinquième fils de JEAN, Sieur de la Mancelière), obtint, le 3 Janvier 1552, du Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de la Vicomté de Bayeux, le pouvoir de jouir, comme franc tenant de la Chapellenie de Cerisy, sous l'Évêque de Bayeux, des franchises & libertés qu'il avoit droit de prendre dans la Forêt de ce nom. Il vendit à JACQUES, Écuyer, son frère, par acte du 18 Octobre 1554, passé devant les Tabellions de Gavray, une portion de Terre qu'il avoit dans la paroisse de Briqueville-la-Blouette ; partagea, le 20 Mai 1570, avec ledit JACQUES, & GUYON, son aîné, la succession de JEAN, un de leurs frères ; & conjointement avec les mêmes, il rendit avec, le 13 Septembre 1575, à la Seigneurie de Montiquet, pour des biens qu'il possédoit ; & acheta, par acte passé devant les Tabellions de St.-Clair, le 25 Mars 1582, de noble homme Jacques Bauquet, Sieur de

Moon, tous & tels héritages que celui-ci avoit acquis, en la paroisse de Cerisy-l'Abbaye, de Jean de Percy, Écuyer. On a encore de lui diverses acquisitions de rentes es années 1591 & 1595. Il mourut, fort âgé, vers 1610, & les Terres qu'il possédoit retournèrent à la branche des LE TELLIER DE VAUBADON, par succession & acquisition des frères co-partageants, comme il paroît par un acte de 1630. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par acte reconnu au Bailliage de Coutances le 7 Octobre 1548, *Catherine de Campion*; & 2<sup>o</sup> par acte sous seing-privé du 7 Septembre 1580, *Jeanne Thorel*, Dame de la Boulaye. Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui suit ;
2. JEANNE, mariée, en 1586, à FRANÇOIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Varablière, son cousin germain.

Et du second lit :

3. GILLES, Écuyer, Sieur de la Boulaye, qui s'attacha auprès de la Reine, mère du Roi, & servit plusieurs années, comme on le voit par des certificats de 1630 & 1631. C'étoit un Officier de mérite & très-estimé. On l'appelloit *le Père de la Cavalerie*. Il mourut sans postérité ;
4. JEAN, Sieur de la Vaquerie, tige de la branche des Seigneurs de *Vaubadon*, rapportée ci-après ;
5. RAPHAEL, Sieur du Mesnil, mort sans postérité ;
6. ANNE, femme de N... *Sabine*, Écuyer, Sieur de la Quizze, père d'une fille, mariée au Sieur des *Castillons*, dont — N... des *Castillons*, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de Faoug*, Marquis de Jucoville; & 2<sup>o</sup> à *François-Paul*, Comte de Briqueville ;
7. PERETTE, femme de *Jean de Sallen*, Écuyer, Sieur de la Claverie ;
8. Et JEANNE, mariée à *René le Roi*, Écuyer, Sieur de Marcy.

IV. ROBERT LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mare & des Hiettes, est cité dans un Arrêt du Prédial de Coutances du 9 Novembre 1586, donné tant pour lui que comme enfant du droit de PIERRE, Écuyer, son père, à cause d'une obligation du fait de JEANNE LE TELLIER, sa sœur. Après le décès de son père il partagea sa succession avec GILLES, JEAN & RAPHAEL, ses frères consanguins, & eut les héritages assis en la paroisse de Percy, & les rentes dues es paroisses d'Orval & de

Briqueville. Il épousa *Françoise le Maître*, & eut :

THOMAS, Écuyer, Sieur des Hiettes, qui épousa, le 29 Janvier 1627, CHARLOTTE LE TELLIER, sa cousine germaine, de la branche des Seigneurs de Boismorant, fille de CHARLES, Écuyer, & de *Colasse le Mafurier* ;  
Et JEAN, qui suit.

V. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, partagea avec THOMAS, son frère aîné, la succession de leur père, le 22 Décembre 1625 ; obtint une Sentence au Bailliage de Coutances, le 5 Juillet 1646, contre Jacques-Gabriel & Julien Guezet, héritiers de la Demoiselle de *Clinchamp*, sa femme, & fut maintenu, avec son frère, dans sa qualité d'*ancien noble*, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il avoit épousé, le 29 Janvier 1627, *Françoise de Clinchamp*, veuve du Sieur *Gilles Guezet*, dont :

N... LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, père de deux filles ;  
Et GILLES, qui suit.

VI. GILLES LE TELLIER, Écuyer, épousa *Françoise Marseuil*, & eut :

VII. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, marié, en 1694, à *Louise Martin*, de laquelle sont issus plusieurs garçons, entr'autres :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. Un autre fils, marié, & qui a des filles à St.-Cyr ;
3. Et N... LE TELLIER, établi à Ste-Colombe près Villedieu.

VIII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, a épousé *Catherine Touchard*, dont :

MARIE-ANNE, reçue à St.-Cyr en 1746.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VAUBADON.

IV. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Vaquerie (deuxième fils de PIERRE, Écuyer, Sieur des Hiettes, & de *Jeanne Thorel*, sa seconde femme), paroît le troisième dans les lots sous seing-privé, du 5 Juillet 1611, faits entre lui & ses frères. ROBERT, l'aîné de tous, eut les Terres situées au Diocèse de Coutances. Les autres, savoir les Sieurs de la Boulaye, de la Vaquerie & du Mesnil, partagèrent les héritages sis à Cérify, Vauba-

don & Cormolain. Ces derniers étoient tenus à une rente envers Thomas Hue, Écuyer, Sieur de Laleu, laquelle fut vendue, le 23 Novembre 1633, à Jean de Sallen, Écuyer, Sieur de la Claverie, leur beau-frère. JEAN LE TELLIER mourut vers 1655, & avoit épousé, par traité arrêté le 19 Mai 1624, devant le *Sueur*, Tabellion à Caen, *Isabelle Canu*, fille de *Germain*, Écuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Migner*, dont :

GERMAIN, qui suit ;

Et MARIE, mariée, par contrat du 17 Mars 1646, à *François de Cuffy*, Écuyer, Sieur de la Houfflaye, près Coutances.

V. GERMAIN LE TELLIER, Écuyer, Seigneur de la Vaquerie, la Boulaye & de Vaubadon, fit, dans la jeunesse, le voyage d'Italie avec MM. de Riviers & de Camilly. A son retour il acheta une charge de Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, dont les Provisions lui furent expédiées le 14 Mai 1655, & il la posséda jusqu'en 1686, qu'il obtint des Lettres de Conseiller d'honneur, en considération des services qu'il avoit rendus en l'exercice de cet office pendant plus de 30 ans. Il mourut en sa Terre de la Boulaye le 2 Août 1687, & avoit épousé, par acte sous seing-privé du 28 Juin 1656, *Louise Costé de Saint-Suplix*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de St-Suplix & du Mesnil, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Bouchard de Bloffeville*. Elle décéda, en 1699, chez les Dames Bénédictines de Bayeux, auxquelles elle fit des présents. De ce mariage elle a laissé, pour fils unique,

VI. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né à Rouen au mois de Mars 1658, qui entra d'abord, en 1682, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, où il servit deux ans. Ses parents lui achetèrent une charge de Conseiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu, le 16 Août 1684; mais après le décès de son père, il rentra, en 1688, dans les Mousquetaires; fit, en 1689, la campagne d'Allemagne, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie; & à la fin de la même année, le Roi lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Pomponne. Il se trouva à la bataille de Fleurus, où il fut blessé & fa

Compagnie presque toute détruite; à celles de Steinkerque & de la Marfaille; aux passages de la Sambre & du Canal de Bruges, & au siège de Namur. Les grandes dépenses qu'il fit au service, l'obligèrent de le quitter en 1698. Il fut pourvu, l'année suivante, de la charge de Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux, & est décédé le 7 Juin 1734. Il avoit épousé, par contrat du 21 Avril 1694, passé devant *Mauduit*, Notaire à Rouen, *Marie-Madeleine de Pefel*, Dame du Sauffay, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Normanville, Châtelain de St-Laurent en Caux, & de *Blanche le Cornier de Sainte-Hélène*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Geoffroi Boullays*, Seigneur du Sauffay, dont elle a eu : — *Madeleine-Marguerite-Françoise Boullays*, mariée, 1<sup>o</sup> en Février 1707, à *Hervé de la Ferrière*, Seigneur de Carrolles, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellisle en Bretagne, & de Granville en basse Normandie; & 2<sup>o</sup> à Messire *Thomas Hue*, Seigneur de Vermanoir, &c., Conseiller au Parlement de Rouen, qui en a eu — *Angélique-Blanche Hue de Vermanoir*, mariée à *Armand-Jérôme Bignon*, qui a été Conseiller d'État, Prévôt des Marchands de Paris, Bibliothécaire du Roi, dont sont issus : — M. *Bignon*, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi après le décès de son père; — & une fille, mariée à *Thomas Hue*, Marquis de Miroménil, Garde des Sceaux de France en Août 1774. PIERRE LE TELLIER laissa

1. PIERRE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, qui suit;
2. ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Vaubadon*, Capitaine au Régiment du Roi en 1724, mort sans alliance;
3. Et MARIE-LOUISE, morte Pensionnaire à la Visitation de Caen en 1711.

VII. PIERRE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry & Château-Tellier, né le 27 Juin 1697, au Sauffay, dans le pays de Caux, fut reçu Page du Roi dans sa Petite Écurie, au mois de Novembre 1714, Mousquetaire de la première Compagnie au mois de Mai 1718, puis Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux le 26 Novembre 1733, & est mort le 8 Juin 1742. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1725,

*Marie-Anne-Charlotte de Chantelou*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Abbeville, Guernou & Courtonne, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Argentan, Inspecteur de la Généralité d'Alençon, & d'*Anne-Madeleine de la Frenaye*. Elle est décédée au mois de Novembre 1753, laissant pour enfants :

1. MARIE-CHARLES-PIERRE, qui suit;
2. GABRIEL-ALEXANDRE, mentionné après son aîné;
3. Et BLANCHE-ANNE-MARIE-MADELEINE, mariée, le 26 Août 1746, à *Laurent-François de Malherbe*, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Frenay, Launay, Abbeville, Reveillon & du Radieu, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaise.

VIII. MARIE-CHARLES-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, Bretteville, Quiry, Seigneur Châtelain de St-Laurent en Caux, Calletot, Braquemont, Conseiller au Parlement de Rouen, par Provisions du 20 Janvier 1756, a épousé, à Paris, le 3 Décembre 1760, *Anne-Madeleine-Françoise-Julienne Partyet*, fille de *Jean*, Chevalier, Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, & de noble *Françoise-Charlotte Hebert du Buc*, dont :

PIERRE-JEAN, né le 7 Juin 1768 ;  
Et ANNE-FRANÇOISE-ARMANDE, née en 1765.

VIII. GABRIEL-ALEXANDRE LE TELLIER, Écuyer, Seigneur d'Abbeville (frère de MARIE-CHARLES-PIERRE), né en 1731, Capitaine d'Infanterie, a épousé *Marie-Charlotte de Couvains*, née en 1729, fille de *Henri-Charles*, Écuyer, Seigneur Haut-Justicier de Couvains & de Plaine-Seuvre, & de *Madeleine-Charlotte de Roncherolles*, de laquelle il a :

PIERRE-ALEXANDRE-GABRIEL, né en 1756, Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel Général en 1774 ;  
Et une fille.

#### BRANCHE

des Sieurs de LA MORELIÈRE.

II. LOUIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Morelière (troisième fils de GIRARD, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, & de *Catherine de Percy*), eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils :

III. GILLES LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui retira, à droit de clameur, des héritages vendus par LOUIS, son père, à Guillaume le Roux, par contrat passé devant les Tabellions de Coutances le 1<sup>er</sup> Avril 1538. Il épousa, par traité du 30 Septembre de ladite année, *Marguerite Geoffroy*, dont :

IV. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui rendit aveu à la Seigneurie de Montiquet, le 16 Juin 1567; & fit un accord à Percy le 1<sup>er</sup> Novembre 1568, avec Gilles Voisin. Le 4 du même mois il paya 30 fols pour frais de ban & arrière-ban; & le 24 Juillet 1616, par acte passé devant les Tabellions de Percy, il fit avance de sa succession à ses fils, savoir :

GILLES, qui suit ;  
ROBERT & THOMAS, Écuyers.

V. FRANÇOIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Morelière, fit un accord avec ROBERT, son frère, le 10 Novembre 1622, & fut maintenu dans sa qualité d'Écuyer, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il étoit alors âgé de 89 à 90 ans, suivant le certificat des Curés de Percy, en date du 25 Juillet 1666, & avoit épousé, par traité reconnu le 5 Février 1612, CHARLOTTE LE TELLIER. Le *Mémoire* qui nous a été fourni, dressé sur les titres, ne marque pas qu'il ait laissé postérité. Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon du même, & en pointe d'une main droite aussi d'argent posée en pal*. Devise : DEXTERA DOMINI FECIT VIRTUTEM.

TELLIER (LE), Seigneur d'Irville, en Normandie, diocèse d'Évreux, famille reconnue noble sur ses titres par trois maintenues. L'une du 10 Janvier 1503, l'autre du 25 Mai 1529, & la dernière du 24 Août 1624.

JEAN-BAPTISTE-HUBERT LE TELLIER, Chevalier, Seigneur d'Irville, épousa, par contrat du 21 Janvier 1750, *Marie-Anne-Catherine de Lombelon des Effarts*, née en 1731, dont

Un fils, né en Décembre 1750 ;  
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé en chef de deux coquilles d'or, au milieu une étoile du même, & en abîme d'une fleur de lis aussi d'or*.

TELLIER DE LOUVOIS (LE), Maison illustre dans la Robe, pour avoir donné un Chancelier de France. Suivant les *Grands Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 578, elle remonte à

I. MICHEL LE TELLIER, 1<sup>er</sup> du nom, Correcteur des Comptes en 1584, puis Maître des Comptes, & mort en 1608, qui épousa *Perette Loquet*, morte le 5 Janvier 1593, & laissa pour enfants :

MICHEL, qui suit ;

Et CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Morfan*, dont le dernier, MICHEL, Seigneur de Morfan, ancien Maître des Requêtes, vivoit, non marié, en 1775.

II. MICHEL LE TELLIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chaville, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 9 Août 1597, mourut le 6 Mai 1617, & fut enterré, comme son père à St-Eustache. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1599, *Claude Chauvelin*, fille de *François*, & de *Marie de Charmolue*. De ce mariage font issus :

1. MICHEL, qui suit ;
2. CLAUDE, Maître des Comptes à Paris, puis Conseiller d'État & Intendant de Lorraine ;
3. LOUISE, Prieure de la Ville-l'Évêque, à Paris, morte en 1664 ;
4. MADELEINE, mariée à *Gabriel de Caffagnet*, Seigneur de Tilladet, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
5. & 6. FRANÇOISE & MARGUERITE.

III. MICHEL LE TELLIER, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Barbefieux, Seigneur de Chaville, de Louvois, &c., naquit à Paris, le 19 Avril 1603 ; fut successivement nommé Conseiller au Grand-Conseil en 1624, Procureur du Roi au Châtelet de Paris le 28 Novembre 1631, Maître des Requêtes le 10 Janvier 1639, Intendant de l'Armée d'Italie en 1640, Secrétaire d'État au Département de la Guerre par Commission du 13 Avril 1643, Grand-Trésorier des Ordres du Roi en Octobre 1652, Chancelier & Garde des Sceaux de France le 29 Octobre 1677. Il mourut à Paris le 30 Octobre 1685, & fut inhumé à St.-Gervais. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1629, *Élisabeth Turpin*, morte le 28 Novembre 1698, âgée de 90 ans ; elle étoit fille de *Jean*, Conseiller en la Cour des

Aides & ensuite Conseiller d'État, & de *Marie Chapellier*. Ses enfants furent :

1. MICHEL, mort jeune ;
2. FRANÇOIS-MICHEL, qui suit ;
3. CHARLES-AURICE, né le 18 Juillet 1642, Archevêque de Reims en 1671, Abbé de St.-Étienne de Caen, de St.-Bénigne de Dijon, de Breteuil, St.-Remy, St.-Thierry de Reims, Proviseur de Sorbonne, Commandeur de l'Ordre du St.-Esprit le 31 Décembre 1688, mort le 22 Février 1710 ;
4. FRANÇOIS, mort jeune ;
5. MADELEINE-FARE, mariée le 21 Novembre 1650, à *Louis-Marie Viâdor*, Duc d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre, & morte le 22 Juin 1668.

IV. FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de Louvois, né le 8 Janvier 1641, fut reçu en survivance de la charge de Ministre & Secrétaire d'État le 13 Décembre 1655, afficié à l'exercice le 24 Février 1662, seul titulaire par démission de son père en 1666, fait Surintendant des Poïtes en 1668, Grand-Trésorier des Ordres du Roi le 3 Janvier 1671, Grand-Maître de ceux de St.-Lazare & du Mont-Carmel, sous le titre de Vicaire-Général, le 4 Février 1673 (la place de Grand-Maître fut alors mise entre les mains du Roi), Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France le 8 Septembre 1683. Par son mariage, le Marquisat de Courtenvaux & la terre de Souvré, situés dans le haut Maine, passèrent à FRANÇOIS-MICHEL. Il y joignit par acquisition le Comté de Tonnerre en Champagne, avec les Baronnies de Crufty, en Tonnerrois, d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, & de Montmirail en Brie, mourut le 16 Juillet 1691, & fut inhumé aux Capucins. Il avoit épousé, le 19 Mars 1662, *Anne de Souvré*, morte le 2 Décembre 1715, Marquise de Courtenvaux, fille unique de *Charles*, Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Marguerite Barentin*, dont

1. MICHEL-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-NICOLAS, auteur de la branche des Marquis de *Souvré*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 23 Juin 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis reçu en survivance de la charge de Secrétaire d'État le 13 Novembre 1685, & alors appelé le *Marquis de Barbefieux*, possesseur de la charge, & Chancelier-Commandeur des Ordres après son père, & mort dans l'exer-

cice de ces charges le 5 Janvier 1701. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> le 12 Novembre 1691, *Louise-Charlotte de Cruffol*, née le 29 Septembre 1674, morte le 4 Mai 1694; & 2<sup>o</sup> le 11 Janvier 1696, *Marie-Thérèse-Delphine-Eustachie d'Aligre*, morte le 29 Octobre 1706. Du premier lit vint

1. ANNE-CATHERINE-ÉLÉONORE, morte le 21 Octobre 1716, qui avoit épousé, le 3 Juillet 1713, *Charles-Paul-Sigismond de Montmorency*, Duc de Châtillon.

Du second lit font nées :

2. MARIE-MADELEINE, mariée, le 31 Mai 1717, à *François, Duc d'Harcourt*;
3. Et LOUISE - FRANÇOISE - ANGÉLIQUE, morte le 4 Juillet 1719, qui avoit épousé, le 4 Janvier 1718, *Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon, mort le 16 Mai 1730.
4. CAMILLE, né le 11 Avril 1675, Abbé Commandataire de Bourgueil, Diocèse d'Angers, & de Vauluisant, Diocèse de Sens, Prévôt & Chanoine de l'Église de Reims, Bibliothécaire du Roi, appelé *l'Abbé de Louvois*, de l'Académie-Françoise, des Sciences & des Inscriptions, nommé à l'Évêché de Clermont en Auvergne, en Octobre 1717, qu'il n'accepta pas, & mort le 5 Novembre 1718;
5. MADELEINE-CHARLOTTE, née le 23 Juin 1665, morte le 18 Novembre 1735, qui avoit épousé, le 23 Octobre 1679, *François VIII, Duc de la Rochefoucauld*;
6. ÉLISABETH-ANNE, née en 1666, morte jeune;
7. MARGUERITE, morte le 23 Avril 1711, qui avoit épousé, le 23 Avril 1694, *Nicolas de Neufville*, VII<sup>e</sup> du nom, Duc de Villeroy.

V. MICHEL-FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663, reçu en survivance de la charge de Secrétaire d'État le 7 Décembre 1681, fait Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi en Avril 1688, puis Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de la Reine en Mai 1689, mort le 11 Mai 1721, avoit épousé, le 28 Novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine d'Estrées*, morte le 22 Avril 1741, fille de *Jean*, Comte d'Estrées, Maréchal & Vice-Amiral de France, & de *Marie-Marguerite Morin*, dont, entr'autres enfants,

1. FRANÇOIS-MACÉ, qui suit;
2. LOUIS-CHARLES-CÉSAR, connu sous le nom de *Maréchal d'Estrées*, né le 2 Juillet 1695, a d'abord été reçu Chevalier de Malte au

Grand Prieuré de France le 4 Mai 1697, appelé alors *Chevalier de Louvois*, fait Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, le 20 Mars 1718, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses par commission le 19 Avril 1722, Brigadier de Cavalerie, le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 24 Février 1738, substitué aux nom & armes d'Estrées, par succession du dernier Maréchal de ce nom; investi du titre de Comte d'Estrées par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, fait Inspecteur Général de Cavalerie & de Dragons, la même année; Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1746, & reçu le 2 Février suivant; Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, le 17 Novembre 1747, Maréchal de France, Ministre d'État, Gouverneur Général des Évêchés de Metz & Verdun; Gouverneur Particulier des Ville & Citadelle de Metz, Général de l'Armée en Westphalie en 1762, mourut le 2 Janvier 1771. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> le 26 Mai 1739, *Anne-Catherine de Champagne-la-Suze*, morte le 19 Juillet 1743; & 2<sup>o</sup> le 26 Janvier 1744, *Adélaïde-Félicité Brulart de Sillery*, née le 5 Novembre 1725, fille unique de *Louis-Philogène*, Marquis de Sillery, & de CHARLOTTE-FÉLICITÉ LE TELLIER de SOUVRE;

3. Et ANNE-SABINE, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons.

VI. FRANÇOIS-MACÉ LE TELLIER, Marquis de Louvois, mourut le 24 Septembre 1719, Colonel du Régiment d'Anjou. Il fut pourvu de la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde, qui retourna à son père, en vertu d'une survivance, qui lui en avoit été conservée, et épousa, le 11 Mars 1716, *Anne-Louise de Noailles*, née le 26 Août 1695, remariée à *Jacques-Hippolyte*, Marquis de Mancini, mort le 25 Novembre 1759. Elle étoit fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, & de *Marie-Françoise de Bourbonville*. Ils eurent

1. FRANÇOIS-MICHEL-CÉSAR, qui suit;
2. Et CHARLOTTE-ROSALIE, née posthume, morte en bas âge.

VII. FRANÇOIS-MICHEL-CÉSAR LE TELLIER, ci-devant appelé *Marquis de Montmirail*, aujourd'hui *Marquis de Courtenvaux*, né en Février 1718, Seigneur, Comte de Tonnerre, Baron d'Ancy-le-Franc, de Crufy & de la Ferté-Gaucher, reçu en survivance de

la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suisses le 18 Septembre 1719, pourvu après son père en 1721, avec retenue de survivance & conservation des honneurs en Novembre 1754, fait Colonel-Lieutenant du Régiment Royal le 15 Mai 1740, s'en est démis, & mourut le 7 Juillet 1781. Il avoit épousé, le 25 Février 1732, *Louise-Antoine de Gontaut-Biron*, morte le 11 Juin 1737, fille de *François-Armand*, Duc de Biron, & de *Marie-Adélaïde de Gramont*, dont

1. CHARLES-FRANÇOIS-CÉSAR, appelé *Marquis de Cruzy*, puis *Marquis de Montmirail*, né le 12 Septembre 1734, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi le 23 Novembre 1754, Maître de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Décembre 1764. Il avoit épousé, par contrat signé par le Roi, le 12 & célébration le 20 Juin 1763, *Charlotte-Bénigne le Ragois de Bretonvilliers*, veuve de *Marc-Antoine-Front de Beauvoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, & fille de *Bénigne*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Brétonvilliers, & de *Félicité de Milani de Cornillon*, dont
  1. BÉNIGNE-AUGUSTINE, née en 1764 ;
  2. Et LOUISE-FRANÇOISE, née posthume en 1765.
2. Et FÉLICITÉ-LOUISE, née en 1736, morte le 14 Juin 1768, qui avoit épousé, le 25 Janvier 1759, *Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont*, Duc de Villequier.

#### BRANCHE

des *Marquis de SOUVRE*.

V. LOUIS-NICOLAS LE TELLIER (second fils de FRANÇOIS-MICHEL, & d'*Anne de Souvré*), appelé le *Marquis de Souvré*, né le 23 Janvier 1667, Maître de Camp de Cavalerie, fait Maître de la Garde-Robe du Roi le 8 Mai 1689, Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & Béarn, la même année, Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, mort le 10 Décembre 1725, avoit épousé, le 17 Février 1698, *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquières*, Dame de Rebenac, morte le 19 Juillet 1739, fille de *François*, Comte de Rebenac, & de *Jeanne de l'Esjuille*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE-FÉLICITÉ mariée le 19 Juil-

let 1722, à *Louis-Philogène Brulart*, Marquis de Sillery, mort le 8 Décembre 1770.

VI. FRANÇOIS-LOUIS le TELLIER, né le 8 Septembre 1704, appelé Marquis de Souvré, substitué au nom de Rebenac, Seigneur, Marquis de Louvois en Champagne, & de Courtenvaux dans le pays du Maine, Baron de Souvré & autres Terres dans les mêmes Provinces, & de Rebenac en Béarn, obtint, en survivance de son père, la charge de Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & de Béarn, en 1723, fut Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, Cavalerie, en 1724, Maître de la Garde-Robe du Roi ; devint titulaire des mêmes charges en Décembre 1725 ; Colonel d'Infanterie en 1730, Brigadier, le 18 Octobre 1734, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1748, Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, & mourut le 25 Novembre 1767. Il avoit épousé 1<sup>o</sup>, le 30 Mai 1723, *Françoise-Gabrielle de Brancas-Ceresse*, morte le 26 Octobre 1724, fille de *Louis*, Marquis de Ceresse, Maréchal de France, & d'*Élisabeth-Charlotte-Candide de Brancas* ; 2<sup>o</sup> le 7 Février 1725, *Jeanne-Françoise Dauvet des Marets*, morte le 16 Décembre 1732, fille de *François*, Comte des Marets, & de *Marie Robert* ; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Août 1738, *Félicité de Sully*, née le 4 Février 1716, fille d'*Aymar-Louis*, Marquis de Sully, & de *Françoise-Adélaïde de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint

1. CATHERINE-FLORE, née le 24 Octobre 1724, morte peu de jours après.

Du second lit font nées :

2. FRANÇOISE-SOPHIE, née le 18 juillet 1726, Religieuse à Notre-Dame de Soissons ;
3. FRANÇOISE-AGLAÉ-SYLVIE, née le 21 Septembre 1727, mariée, le 10 Mars 1747, à *Alexandre-Louis*, Marquis de *Saint-Chamans* ;
4. GABRIELLE-FLORE, née le 7 Octobre 1728, mariée, en 1751, à *Louis-Hedor*, Marquis de *Sully*, frère de la Marquise de Souvré ;
5. AMABLE-ÉMILIE-GABRIELLE, née le 15 Juin 1732, qui épousa, le 8 Avril 1755, *Jean Baptiste-Caliixte*, Comte de *Montmorin-Saint-Herem*.

Du troisième lit font issus :

6. FRANÇOIS-CÉSAR, né le 9 Avril 1739 mort le 29 Septembre 1757 ;

7. Et LOUIS-SOPHIE, qui fuit.

VII. LOUIS-SOPHIE LE TELLIER, appelé *Chevalier de Souvré*, puis *Marquis de Louvois*, né le 18 Mars 1740, Chevalier de l'Ordre de Malte de minorité, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre & pays de Béarn, épousa, 1<sup>o</sup> le 3 Septembre 1763, *Louise Gagnat de Logny*, morte le 1<sup>er</sup> Novembre 1768, âgée de 24 ans, fille d'*Alexandre-Louis*, Maître des Requêtes, & de N... du *Metz de Maillebois*; & 2<sup>o</sup> par contrat signé, le 30 Avril 1775, par le Roi & la Famille Royale, N... de *Wriezén*, Baronne d'Huffel.

Les armes : *d'azur, à trois lézards d'argent posés en pal; au chef coufu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

TELLIER DE TOURNEVILLE (LE) : *d'azur, à la tour d'argent.*

TEMUSE DE VERGY. MARIE DE TEMUSE DE VERGY épousa *Philippe de Milly*, Chevalier. Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois quinte-feuilles d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or.*

TENARRE DE MONTMAIN. CHARLES DE TENARRE, Seigneur de Montmain, épousa *Hélène de Villers-la-Faye*, fille de *Louis*, Seigneur de Villers-la-Faye, en Bourgogne, & de *Madeleine de Bourbon-Buffet*, dont

1. HENRI-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et SIMON, Chevalier non profès, de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Légers d'Orléans, & Inspecteur-Général de la Gendarmerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 5 Novembre 1725, à 51 ans.

HENRI-FRANÇOIS DE TENARRE, Marquis de Montmain, Baron de Faucogney, Melizey, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718, Chevalier de St.-Louis & Gouverneur de Seyffel en Bugey, sur le Rhône, en Septembre 1722, mourut en son Château de Saulcy en Franche-Comté le 5 Janvier 1738, à 69 ans. Il avoit épousé *Anne-Joséphé-Ferdinande de Grammont*, fille de *Ferdinand*, Comte de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté en la Province de

Franche-Comté, & de *Susanne du Bellay de Chevigny*, dont une fille unique,

MARIE-SUSANNE-SIMONNE-FERDINANDE, héritière des biens de sa Maison, grand'croix de l'Ordre de Malte, mariée, par contrat du 14 Avril 1735, à *Louis*, Marquis, puis Prince de *Baufremont*, mort le 13 Mai 1769. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Janvier 1738, p. 172.)

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

TENAY. I. JOCERAN DE TENAY, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, vivoit vers 1280, avec sa femme *Jeanne de Franchevelins*. Ils eurent

II. GUILLAUME DE TENAY, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers & de Bezanceul, marié à *Artaude d'Yon*, qui eut

III. ZACHARIE DE TENAY, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul & de la Falconière, qui épousa *Catherine de Thelis*, dont

IV. GUILLAUME DE TENAY, II<sup>o</sup> du nom, marié à *Guillemette de Serci*, qui laissa

V. JEAN DE TENAY qui épousa *Antoinette de Fougères*, dont

VI. JEAN DE TENAY, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, de Chazaux, &c., premier Panetier de Charles le Hardi, Duc de Bourgogne; Écuyer d'Écurie de Louis XI, en 1476, élu de la Noblesse en 1500, marié à *Catherine Delaviceu*, qui lui porta en dot l'ancienne Baronnie de St.-Christophe, Terre considérable dans le Briannois, avec les Seigneuries de St.-Leger-lès-Parai, la Loge, &c. Elle étoit veuve de *Jean Ogerolles*, Chevalier, Seigneur de St.-Polque, & fille unique de *Jean Delaviceu*. Ils eurent

VII. AMBLARD DE TENAY, Chevalier, Baron de St.-Christophe, qui épousa *Gilberte de Bonnai de Preffi*, dont

VIII. GEOFFROI DE TENAY, Chevalier, Baron de St.-Christophe, Seigneur de la Loge & Maltaverne, marié, le 12 Novembre 1530, à *Marguerite de Semur*, dont

IX. MARC DE TENAY, Chevalier, Baron de St.-Christophe & de Montanai, en Bresse, Seigneur de Noyer, Capitaine de 50 hommes d'armes & de 50 Cheval-Légers des Ordonnances du Roi & Gentilhomme de sa Chambre, qui épousa, le 5 Septembre 1570, *Philiberte de Molard*, sa couline, dont



X. LAURENT DE TENAY, Comte de St.-Christophe, Baron de Montanai, Seigneur de Noyer, Conseiller d'État, marié à *Catherine de Chauvigni d'Éloi*, Dame de Chenai & d'Urbize, dont, entr'autres enfants,

XI. CLAUDE-HIPPOLYTE DE TENAY, Chevalier, Comte de St.-Christophe, Seigneur de Noyer, Fougères, &c., mort le 20 Mai 1690, qui avoit épousé, le 21 Juillet 1658, *Catherine de Fay de la Tour-Maubourg*, dont

XII. MARC-HILAIRE DE TENAY, Chevalier, Comte de St.-Christophe, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans en 1694, qui épousa *Denise Taillandier*, morte le 27 Janvier 1712, dont :

1. MARC-JEAN, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, Chanoinesse de Neuville en 1714 ;
3. FRANÇOISE-ANTOINETTE, dite *Mademoiselle de Brian*.

XIII. MARC-JEAN DE TENAY, Chevalier, Marquis de St.-Christophe, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates, vivoit sans alliance en 1757. (*Tabl. général*, part. V, p. 287.)

Les armes : *d'or à la bande de sable, écartelée d'or, à la bande engrêlée de sable.*

TENCZIN-OSSOLINSKI. MAXIMILIEN, Comte de TENCZIN-OSSOLINSKI, Grand-Veneur du Palatinat de Podlachie, épousa *Théodore*, Comtesse de *Krafinfska*, dont :

FRANÇOIS-MAXIMILIEN DE TENCZIN, Duc OSSOLINSKI, Prince du St.-Empire, Chevalier des Ordres du Roi en 1736, & de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand-Maitre de la maison du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Gouverneur des Château & Ville de Lunéville. En 1725, il fut Maréchal de la Diète générale de Pologne. Il a été ensuite Grand-Trésorier de la Couronne. Il suivit le Roi Stanislas en France, en 1736, & Louis XV, cette même année, lui accorda le brevet de Duc. Il est mort au Château de Malgrange, près de Nancy, le 1<sup>er</sup> Juillet 1756, âgé de 80 ans, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> la fille du Comte *Mevizynski*, Palatin de Volhynie en Pologne; & 2<sup>o</sup> *Catherine-Dorothee Jablonowska*, morte le 5 Janvier 1756, fille du Prince *Jean*. Du premier lit vinrent :

1. Le Comte JOSEPH, Staroste de Sandomir, qui s'est marié en Pologne ;
2. Le Comte THOMAS, Chevalier d'Honneur de la feue Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine & de Bar ;
3. ANNE, mariée à *Josaphat*, Comte *Zamoyfski*, Grand-Sous-Panetier du Royaume de Pologne ;
4. Et THÉRÈSE. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Novembre 1756, p. 233, & OSSOLINSKI.)

Les armes : *de gueules, à la hache en pal d'argent, emmanchée d'or.*

TENEUR (LE), Écuyer, Sieur de Lan-grune, en Normandie, Élection de Caen, Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois pièces du même, un trou de fable dans le bas, d'où sort un lion naissant d'or.*

\* TENREMONDE. La Seigneurie de Tenremonde ou Dendermonde fut portée en dot par *Mahaut de Béthune*, principale héritière de *Robert VII*, à son mari *Gui de Dampierre*, Comte de Flandre. Leur second fils *Guillaume de Flandre*, auteur de la branche des Seigneurs de TENREMONDE, épousa *Alix de Clermont*, dite de *Néelle*, Vicomtesse de Châteaudun. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Néelle, mort en sa jeunesse. *Marie de Flandre*, Dame de Tenremonde, sa sœur, vendit au Roi Philippe de Valois la ville & le pays de Tenremonde, & toutes les dépendances que ce Prince donna en 1346 aux Comtes de Flandre.

Les armes : DE FLANDRE, à la cotice composée d'argent & de gueules.

TENREMONDE, en Flandre : *papeonné d'or & de sable.*

TERIAT : *fascé, ondé d'argent & de gueules de six pièces ; auchef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or en fasce.*

TERMES, Famille établie dans le Quercy & le Limoufin.

I. PIERRE DE TERMES, Écuyer, Seigneur du Chassaing, épousa *Maure du Bois*, dont vint

II. PIERRE DE TERMES, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur du Chassaing, qui épousa *Marie de Feline*, dont il eut

III. JACQUES DE TERMES, Écuyer, Sieur

de la Vaiffière, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes d'armes de guerre, fut le pied français, dans le Régiment de Clermont-Vertillac, par commission de 1635, marié, le 17 Septembre 1628, à *Louife du Noyer*, de laquelle il eut

IV. ANTOINE DE TERMES, qui fut maintenu dans fa noblèffe depuis 1550, par ordonnance de 1667, & époufa, le 28 Juillet 1658, *Gafparde d'Andrieu*, dont

V. PIERRE DE TERMES, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de TERMES, de Lavaux, de St.-Martin & d'Azirac, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1677, Lieutenant dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1702, qui époufa, le 3 Février 1711, *Françoife de Cafres*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de Terfac, dont des enfans. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 535.)

Les armes : d'or, à trois fafces de gueules ondées, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

TERRAIL (DU), en Dauphiné : d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion naiffant de gueules, au filet d'or, mis en bande, brochant fur le tout. (Voy. BAYARD.)

‡ TERRAS (DE), Famille originaire du Dauphiné, & connue dans cette Province par l'ancienneté de la Noblèffe & par les emplois diftingués qu'elle y a remplis dans l'épée. Son zèle, pour l'intérêt de la foi, l'exposa aux traits les plus furieux des Calviniftes, qui ravagèrent cette Province dans le XVI<sup>e</sup> fiècle; ces hérétiques ne fe contentèrent pas de piller & brûler les maifons & châteaux qui appartenoient à cette Famille, ils maffacrèrent encore ceux qui les habitoient.

I. LOUIS DE TERRAS échappa feul à leur fureur; il vint fe réfugier à Monaco, limittrophe de cette Province. Le Prince, pour lors régnant, qui connoiffoit fa famille, lui donna un brevet de Capitaine de fes Galères, & lui fit époufer une Demoifelle de diftinction de fa capitale, de laquelle il eut

BARTHÉLEMY, qui fuit;  
Et deux filles, non mariées.

II. BARTHÉLEMY DE TERRAS paffa au fervice des Galères de France, en 1638, & s'établit en Provence. Il étoit embarqué, en 1642,

fur les Galères du Roi, quand elles rendirent ce fameux combat contre quinze Galères d'Efpaagne, où il fe diftingua, en fautant, lui cinquième, dans une Galère ennemie, dont ils fe rendirent maîtres, & où il fut dangereufement bleffé. En récompense de cette belle aétion, on lui donna le commandement des Galères *Maquine & Manon*, & il fut fait Major des Galères à la place de M. Marc de Turgis; et enfuite Commandant de l'Ifle de Port-Cros; il eut une Compagnie Franche de 100 hommes, avec laquelle il garda la porte de St.-Lazare, à Toulon, pendant le féjour du Roi. Il avoit époufé, en 1646, *Claire d'André*, fille d'un Confeiller au Parlement de Provence, de laquelle il eut

1. 2. 3. 4. Quatre garçons, morts fans poftérité, au fervice de l'Infanterie Française;
5. Une fille, qui époufa *M. de Pallas*, Chef d'Efcaadre;
6. JOSEPH, qui fuit;
7. Et LOUIS, rapporté après la poftérité de fon ainé; ils font morts au fervice de la Marine, s'étant diftingués dans plusieurs commandemens, & surtout dans un combat qu'ils rendirent contre deux Flegingois; ils commandoient les Vaiffeaux *l'Entrepreneur & l'Eclair*.

III. JOSEPH DE TERRAS D'ORGNON, Capitaine du Vaiffeau du Roi, Chevalier de St.-Louis, avoit époufé, 1<sup>o</sup> N... *de Cogolin*, fille de *M. de Cogolin*, Chef d'Efcaadre; & 2<sup>o</sup> N... *de Martin*. Du premier lit vinrent :

1. CÉSAR, qui fuit;
2. JOSEPH, Enseigne des Galères, mort lors de la peste.

Et du fecond lit :

3. Un autre garçon mort aux Isles, fans poftérité, Officier d'Infanterie;
4. Et une fille, mariée à *M. de Villeneuve de Tourettes*, Enseigne des Vaiffeaux du Roi.

IV. CÉSAR DE TERRAS D'ORGNON, établi à Marfeille, ancien Capitaine d'Infanterie, avoit époufé N... *le Fèvre*; mort fans poftérité.

III. LOUIS DE TERRAS DE LA ROQUETTE (fixième fils de BARTHÉLEMY, & de *Claire d'André*), Lieutenant de Vaiffeau & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, avoit époufé N... *d'Arnaud*, dont il eut :

1. LOUIS-JACQUES, qui fut ;
2. LOUIS-AUGUSTE, Chanoine régulier de l'ancienne obervance de St.-Augustin, du Prieuré Royal de Lierru, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prédicateur ordinaire du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prieur du Prieuré de St.-Porcien de Beaune, au Diocèse de Bourges ;
3. JOSEPH-CHARLES, Religieux Minime ;
4. Et ESTHER, mariée au Sieur de Clavel, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de St.-Louis.

IV. LOUIS-JACQUES DE TERRAS, Capitaine de Vaisseau du Roi, Chevalier de St.-Louis au département de Toulon, a eu des Commissions honorables ; il a été Inspecteur Général des batteries des côtes de la Normandie, en 1748, & a eu le commandement de l'Artillerie de la Marine à Mahon, en 1756, après que cette place fut prise par M. le Maréchal de Richelieu. Il épousa, en 1751, N... de Pasquier, de laquelle il a eu :

1. ANTOINE-LOUIS, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;
3. CHARLES-MICHEL, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
4. CATHERINE-LOUISE, mariée à M. Milet de Mureau, Capitaine dans le Corps Royal du Génie ;
5. Et FRANÇOISE-ROSALIE, non mariée.

V. ANTOINE-LOUIS DE TERRAS, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Commandant d'une Gabare du Roi du port de Rochefort, en 1785, n'est point encore marié.

La Famille DE TERRAS est alliée avec celle de Cogolin, de Marin, de Carrenrais, de Beaujeu, de Villeneuve-Tourettes, de Franjüre, de Villers, de Pallas, de Gérin, de Bontemps, &c.

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, sur une terrasse de sinople, & au chef d'azur chargé de trois molettes d'épéron d'or.* Supports : deux lions.

TERRASSON : Famille noble & ancienne, qui croit tirer son origine d'une Ville du même nom, très-proche de la Vicomté de Turenne en Limousin, située entre cette Province & celles de Quercy, de Périgord & d'Auvergne.

En effet, suivant Moréri, au mot TURENNE, on trouve qu'en 1074, Bofon, 1<sup>er</sup> du nom,

Vicomte de Turenne, épousa COMTOT DE TERRASSON, fille ou sœur de PIERRE-COMTOT DE TERRASSON, de laquelle il n'eut point d'enfants ; mais tout cela ne prouve pas que les deux Familles de TERRASSON subsistantes, tant à Lyon qu'à Angoulême, viennent de là. Il y a seulement lieu de présumer qu'elles sont parentes entr'elles. Ce qui appuie cette présomption, c'est qu'elles portent toutes deux les mêmes armes, à peu de chose près.

Les TERRASSON de Lyon & ceux d'Angoulême, ont également le *champ d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe* ; & à l'égard des *trois croissants d'argent entrelacés* que les TERRASSON de Lyon portent dans le milieu de leurs armoiries, ils se trouvent aussi dans celles des TERRASSON d'Angoulême, excepté que ces derniers ont tellement allongé les pointes des *trois croissants d'argent entrelacés*, que toutes ces pointes semblent se joindre l'une à l'autre & former une espèce de *boule d'argent*. Quoi qu'il en soit, le premier qui nous soit connu de ces deux Familles du même nom est

PIERRE DE TERRASSON, qui vivoit à Lyon en 1560, dans la maison duquel les Chefs de la conjuration d'Amboise s'assemblèrent au mois de Janvier de la même année. C'est cé que nous apprend Jean Lefrère de Laval, dans sa *vraie & entière Histoire des troubles & guerres civiles de son temps*, imprimée à Paris en 1573. Le P. Daniel rapporte le même fait dans son *Histoire de France*. Claude de Rubys, Auteur contemporain de PIERRE DE TERRASSON, fait mention de lui dans son *Histoire de Lyon*, p. 406, & nous apprend qu'il avoit eu quelque commandement dans la ville pendant les troubles, & qu'on l'y nommoit le *Capitaine*. Il finit par dire, au même endroit, que le 29 Juin 1565, jour de la fête St.-Pierre, lorsque les Catholiques de la Paroisse de ce nom se réjouissoient entr'eux, & dansoient sur la place qui est devant cette Eglise, ce même PIERRE DE TERRASSON, accompagné d'un Ministre Protestant, sortit de sa maison, qui étoit voisine de la Place, & insulta les Catholiques : ceux-ci étant en grand nombre, se jetèrent sur lui & le tuèrent ; & TERRASSON (dit l'Historien) demeura mort étendu sur la place. Rubys, qui rapporte tous ces faits & plu-

leurs autres relatifs, n'apprend point si ce PIERRE de TERRASSON laissa postérité. Étant Protestant, il n'est pas étonnant qu'on ne trouve rien à son sujet dans les Registres des Paroisses, qui d'ailleurs furent pillés, ainsi que tous les autres dépôts publics de Lyon, lorsque les Religioneux se rendirent maîtres de cette Ville (a).

Mais on trouve deux branches de TERRASSON établies à peu près dans ce même temps; l'une à Angoulême, & l'autre auprès de Lyon; & qui toutes deux peuvent être sorties des enfants de ce PIERRE de TERRASSON. Un Registre de l'Hôtel de Ville d'Angoulême fait mention d'un PIERRE TERRASSON, Écuyer, Sieur de Cheneuzac, Maire & Capitaine de cette même Ville, les dernier Février & 14 Mars 1578. Il pouvoit être fils ou neveu de ce PIERRE de TERRASSON ci-dessus mentionné, & c'est sans doute de lui que viennent les TERRASSON d'Angoulême, dont nous n'avons point de Mémoire assez suivi pour pouvoir en donner la filiation. Nous sommes mieux instruits de ceux de Lyon, dont nous allons parler.

I. JEAN TERRASSON, 1<sup>er</sup> du nom, soit à cause des troubles de Religion ou pour d'autres raisons, fixa son domicile dans un Bourg du Forez nommé *Chatelus*, où il vécut & y acheta une maison. Il s'y maria, & laissa pour enfants :

JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, qui ne nous est guère plus connu que son père. Il est seulement mentionné dans un extrait baptismal, comme oncle ou parrain d'un fils qui naquit du mariage de son frère ANTOINE, le 31 Mai 1598;

Et ANTOINE, qui suit.

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa première édit., tom. VI, pag. 439, cite encore un BALTHAZAR TERRASSON, Administrateur de la Charité de Lyon en 1573, & PAUL TERRASSON, qui fit imprimer à Grenoble, en l'année 1672, chez Dumont, un volume in-8°, ayant pour titre : *Description de la nature, propriétés & usage de la fontaine minérale, découverte au terroir de la ville de Die*. Cet ouvrage ayant été attaqué par un fleur de Paffi, Médecin de Creff, PAUL TERRASSON lui répondit en 1673, par un volume in-12, intitulé : *Le Mercure vengé, ou Apologie des Eaux de Die*; ledit ouvrage fut imprimé à Die. On ne fait rien de plus sur cet Auteur.

II. ANTOINE TERRASSON, né à Chatelus le 6 Mai 1571, s'y maria, & mourut le 9 Avril 1624, laissant deux garçons. Le premier, connu sous le nom de JEAN, l'aîné, qui suit, & l'autre sous celui de JEAN, le Jeune, auteurs chacun d'une branche.

III. JEAN TERRASSON, l'aîné, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, né le 31 Mai 1598, fut marié trois fois. On ignore quelle fut sa première femme. Il épousa 2<sup>e</sup> Bonne de Palerne, fille de Jean, Conseiller au Parlement de Dombes. Ce fut vraisemblablement à l'occasion de ce second mariage qu'il vint reprendre son établissement dans la ville de Lyon, où le Parlement de Dombes tenoit alors son Tribunal, par emprunt de territoire. Il épousa 3<sup>e</sup> Claire de Loiruvère, & mourut, âgé d'environ 48 ans, le 18 Février 1646, laissant sa troisième femme enceinte; & voulut être enterré dans l'Église de Ste-Croix de Lyon, à l'endroit où sa seconde femme avoit été inhumée. On voit par son testament, fait 5 jours avant son décès, qu'il jouissoit d'une fortune honnête, car outre la maison acquise à Chatelus par son aïeul, qu'il avoit conservée, qu'il avoit achetées dans les villages de Chavannes & de Fleurieu près de Lyon, & une moitié dans la propriété des Greffes de la ville de Lyon. Il fit beaucoup de fondations & de legs pieux, donna des légitimes honnêtes à ses quatre filles, nommées CATHERINE, JEANNE, ANNE & ANTOINETTE; institua héritier universel JEAN TERRASSON, son fils aîné, qui suit, qu'il eut de sa seconde femme; & légua FRANÇOIS TERRASSON, qu'il eut de sa troisième.

IV. JEAN TERRASSON, IV<sup>e</sup> du nom, Écuyer, se fit recevoir Avocat au Parlement de Paris & revint à Lyon, où il fut nommé Juge général des Justices du Comté de la même Ville & des Baronnie de St.-Just. Il fut fait Echevin de Lyon en 1684. On ignore le temps de sa mort; mais on sait que sa femme lui survécut plusieurs années, & qu'ils furent inhumés tous les deux dans l'Église de Ste-Croix de Lyon. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1652, Anne de Bernico, dont la Famille est connue parmi les Nobles de Lyon dès 1606. Suivant Broffette, dans son *Eloge historique* de cette Ville, elle portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une*

tête de lion arrachée d'or en pointe. De ce mariage vinrent 23 enfants, tant garçons que filles, dont la plupart le font retirés dans le Cloître. Trois d'entr'eux nous font plus connus, savoir :

1. PIERRE, homme d'un très-grand mérite, dont la mémoire est encore en vénération dans l'Eglise de Lyon. Il fut d'abord Chevalier de l'Eglise de St.-Jean de cette Ville, & Théologal, ensuite Custode de Ste-Croix, Syndic du Clergé du même Diocèse, & successivement Vicaire-Général sous 3 Archevêques de Lyon ;
2. JEAN, qui fut Avocat au Parlement, Juge des Baronnies de St.-Just, & Echevin de la ville de Lyon, comme son père ;
3. Et MATHIEU, qui suit.

V. MATHIEU TERRASSON, Écuyer, né à Lyon le 13 Août 1669, vint faire son Droit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement en Mai 1691, & ne tarda pas de se distinguer dans le Barreau par des Plaidoyers éloquens. M. Portail, alors Avocat-Général, & depuis premier Président, lui procura en mariage *Catherine Tuffier*, fille de *Bertrand*, l'un des plus célèbres Avocats de ce temps-là. Peu après il fut compris dans les recherches qui furent faites des armoiries de la Noblesse de France, en vertu de différents Édits, & par une Ordonnance rendue, le 19 Décembre 1698, par les Commissaires-Généraux du Conseil du Roi, députés sur le fait des armoiries, les siennes furent vérifiées, reçues & enregistrées dans l'*Armorial général de France* : il lui en fut délivré un brevet, signé d'Hozier. Quelques années après il y eut une Commission établie pour l'exécution des Déclarations du Roi, des 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703, concernant la recherche des faux Nobles, & il fut assigné, comme beaucoup d'autres, par le Traité; mais par un Jugement souverain, émané de la Commission du Conseil, le 12 Août 1706, MATHIEU TERRASSON, après avoir été déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée le 27 Juillet 1705, fut *maintenu & gardé, ses successeurs, enfants & postérité, nés & à naître en légitime mariage, en la qualité de Nobles & d'Écuyers*; & il fut ordonné, par le même Jugement, *qu'ils jouiroient des honneurs, privilèges & exemptions dont jouissent les Gentils-hommes du Royaume, avec défense de les*

*y troubler, tant & si longuement qu'ils ne feront aïde de dérogeance; & que pour cet effet ils seroient inscrits dans le Catalogue des Nobles, &c.* MATHIEU TERRASSON, ayant été obligé de quitter la Plaidoyerie à cause de la délicatesse de sa fanté, devint un célèbre Avocat consultant, surtout pour les matières du Droit-Écrit. Il fut associé au travail du *Journal des Savants*, nommé Censeur Royal, & mourut à Paris le 30 Septembre 1734. Il a eu cinq enfants de son mariage, dont est resté, pour fils unique, ANTOINE, qui suit. On a de lui un *Recueil de Discours, de Plaidoyers & de Mémoires*, que son fils a fait imprimer à Paris en 1737, vol. in-4, sous le titre d'*Œuvres de M<sup>e</sup> MATHIEU TERRASSON, Écuyer, ancien Avocat au Parlement*. Parmi les Discours qui font dans ce Recueil, on admire entr'autres celui qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717, pour la présentation des Lettres du feu Chancelier d'Aguesseau. On a encore de lui de *Nouvelles Observations sur les Arrêts de Henrys*, imprimées dans la nouvelle Édition des Œuvres de ce célèbre Jurisconsulte du Droit-Écrit, en 4 vol. in-fol. en 1738.

VI. ANTOINE TERRASSON, Écuyer, né à Paris le 1<sup>er</sup> Novembre 1705, fut reçu Avocat au Parlement le 13 Mars 1727, où il fit paroître les plus grands talents pour la Plaidoyerie ; mais après la mort de son père, il s'est livré à l'étude du Cabinet, a composé une *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, suivie d'un Recueil de Contrats, Testaments & autres Actes, qui nous restent des anciens Romains. Il publia cet Ouvrage, en un volume in-fol., en 1750, par les ordres du feu Chancelier d'Aguesseau, auquel il est dédié. Les Journaux de Verdun, Trévoux, des Savants, des années 1750, 1751 & 1752 ; le *Mémoire historique sur le Collège Royal*, donné par feu l'abbé Goujet, & autres Papiers publics de ce temps, en parlent avec éloge. On a encore de lui des *Mélanges d'Histoire, de Littérature, de Critique, de Jurisprudence Littéraire, &c.* & beaucoup d'autres ouvrages. Il a été nommé Censeur Royal en 1750, Conseiller au Conseil Souverain de la Principauté de Dombes, par le feu Prince de ce nom, au mois de Juillet 1752 ; Avocat du Clergé de France en Août 1753, Lecteur & Professeur au Collège Royal le 4 Avril 1754. Dans le préambule de ses

Provisions, feu Louis XV parle de lui comme d'un homme *distingué par des talens recommandables, & qui font comme héréditaires dans sa Famille; qui a fait voir qu'il réunissoit à l'application la plus assidue, les qualités qui caractérisent le sujet fidèle & le citoyen vertueux; & que les productions qu'il a publiées de son savoir, lui ont mérité l'estime générale*, &c. Il a été nommé Chancelier de Dombes, par Provisions du feu Comte d'Eu, du 3 Janvier 1760, enregistrées au Parlement de Trévoux le 14 dudit mois, dont il a exercé les fonctions jusqu'au temps que cette Principauté a été réunie à la Couronne. Affligé de plusieurs infirmités, il s'est démis de la place de Lecteur & Professeur Royal en Droit Canon, & le Roi lui a accordé la vétérance & la jouissance de tous les privilèges dont jouissent les Professeurs Royaux, avec une pension de 800 liv. sur les revenus de cette Chaire. Il est mort le 30 Octobre 1782, & avoit épousé, le 23 Octobre 1759, *Anne-Marie-Élisabeth de Sahuguet de Termes*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, & d'*Élisabeth-Renée Berryer*, sœur du feu Garde des Sceaux de France de ce nom. Voyez SAHUGUET. Il n'y a point d'enfants de ce mariage, & ANTOINE TERRASSON ne s'occupoit plus que de Littérature & d'Histoire naturelle.

SECONDE BRANCHE,  
établie à Lyon.

III. JEAN TERRASSON, dit le *Jeune*, Écuyer (second fils d'ANTOINE), né & baptisé à Chateaufort le 30 Mai 1610, mourut, fort âgé, à Lyon au mois de Septembre 1692, & fut inhumé dans la paroisse de Ste-Croix de la même Ville. Il avoit épousé *Anne Durieu*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, mentionné après son aîné;
3. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Thomastière* & de la *Menue*, rapportée en son rang;
4. & 5. & deux filles.

IV. PIERRE TERRASSON, Écuyer, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, épousa LOUISE TERRASSON, sa parente, de la-

quelle il eut quatre garçons, qu'il destina à passer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, savoir :

1. JEAN, né à Lyon en 1670, qui, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, par son père, à Paris, dans la Maison de l'Institut de l'Oratoire; mais n'y étant pas entré avec la vocation nécessaire pour s'y fixer, aussitôt après la mort de son père il en sortit, pour se livrer aux travaux Académiques. Feu l'Abbé Bignon, instruit de ses talents pour les Sciences, le fit admettre, en qualité d'Associé, à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1707. Il obtint, en 1721, la Chaire de Philosophie grecque & latine au Collège Royal, vacante par le décès de Michel Morus; fut nommé, en 1732, l'un des 40 de l'Académie Française, & est décédé à Paris le 15 Septembre 1750. On a de lui plusieurs Ouvrages. Le premier qu'il donna en 1715, en deux volumes in-12, a pour titre : *Dissertation Critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce Poëme, l'on cherche les règles d'une Poëtique fondée sur la raison & sur les exemples des Anciens & des Modernes*. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps de la dispute qui s'éleva entre madame Dacier & autres Auteurs, sur la préférence qu'on doit donner aux Anciens sur les Modernes, ou aux Modernes sur les Anciens. Le second ouvrage de cet Auteur est intitulé : *Lettres sur le système de Law*. Le troisième qu'il donna au Public en 1731, en trois volumes in-12, fut un Roman intitulé : *Séthos, histoire ou vie tirée des monuments de l'ancienne Egypte*. Ce Roman, quoique inférieur à celui de Télémaque, du côté de l'agrément, lui est supérieur du côté de l'érudition, de la Philosophie & de la Morale. En 1737, il donna un quatrième ouvrage, qui est une *Traduction Française de Diodore de Sicile*, en sept volumes in-12, laquelle traduction est très-estimée. Enfin l'on a donné de lui, après sa mort, un ouvrage en deux petits volumes in-12, intitulé : *la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit & de la raison*, ouvrage en réflexions détachées, & qui répond très-bien à son titre;
2. ANDRÉ, qui resta dans l'Oratoire, où il s'acquit une très-grande réputation dans la prédication, par la beauté de sa composition & la noblesse de son débit. Il prêcha devant feu Louis XV pendant la minorité de ce Prince, & ses Sermons furent si goûtés par toute la Cour, que le Duc d'Or-

LÉANS, alors Régent du Royaume, se proposa de le faire nommer au premier Evêché qui viendrait à vaquer ; mais ayant un peu trop forcé sa poitrine par un second Carême qu'il prêcha en l'Eglise Métropolitaine de Paris, il fut attaqué, à la fin de sa station, d'un crachement de sang, & il en mourut dans la Maison de l'Oratoire, rue St.-Honoré, le 25 Avril 1723. Ses Sermons font imprimés en 4 vol. in-12 ;

3. GASPARD, né à LYON en 1680, qui effaya ses talents pour la prédication, en faisant des Conférences dans différentes Maisons de la Congrégation de l'Oratoire, principalement à Troyes, où il prononça, en 1711, dans l'Eglise des Cordeliers, l'Oraison Funèbre du Grand Dauphin, fils de LOUIS XIV. Après ce coup d'essai il s'abstint de la prédication, tant que son frère ANDRÉ vécut ; mais après sa mort, sollicité de remplir les stations auxquelles le défunt s'étoit engagé, il le remplaça avec avantage pendant 5 années, qu'il prêcha dans les principales Chaires de Paris. S'étant ensuite trouvé embarqué dans les affaires de Religion concernant la Bulle *Unigenitus*, il fut obligé de quitter l'Oratoire, & d'accepter la Cure de Treigny, dans le Diocèse d'Auxerre. De là il fut conduit le 27 Octobre 1735 au Château de Vincennes, d'où, après y avoir passé cinq ans accomplis, il fut transféré chez les Petits-Pères d'Argenteuil, chez lesquels les affaires qui le concernoient s'étant accommodées, il recouvra entièrement sa liberté. Il mourut à Paris le 2 Janvier 1752. & fut inhumé, le lendemain, sous la Chaire de l'Eglise paroissiale de Saint-André-des-Arcs. On a de lui 4 vol. in-12 de ses Sermons ;

4. Et autre JEAN, qui fut Supérieur dans différentes Maisons de l'Oratoire, entr'autres dans celles de Notre-Dame de Grâces, de Nevers & de Lyon. Il mourut dans cette dernière Ville pendant le Carême de 1742. Pour distinguer ces quatre enfants, on appeloit l'aîné TERRASSON *l'Esprit* ; le second, qui étoit Prédicateur du Roi, TERRASSON *le Beau*, à cause de sa belle figure ; le troisième, aussi Prédicateur célèbre, TERRASSON *le Fin*, parce qu'il avoit les yeux remplis d'esprit & de finesse ; & le quatrième, TERRASSON *le Bon*.

IV. JEAN TERRASSON, Écuyer (second fils de JEAN, *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), épousa *Catherine Verdan*, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres :

JACQUES, qui fut Conseiller en la Cour des

Monnoies, Sénéchauffée & Siège Présidial de Lyon, où il mourut vers 1740, sans avoir été marié ;

Et JEAN, qui fuit.

V. JEAN DE TERRASSON, Écuyer, né en 1688, fut gratifié par LOUIS XIV, en 1710, d'une Commission de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Sebbeville, & le 12 Mai 1711, il obtint une Compagnie dans le Régiment de Lannion, Infanterie. Vers la fin du mois de Novembre 1713, il épousa *Jeanne-Françoise - Denise de Bourgogne d'Herbamez*, fille de *François*, Seigneur d'Herbamez, descendant du célèbre JEAN *sans Peur*, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Croÿ*. C'est en conséquence de ce mariage, que JEAN DE TERRASSON se trouve compris dans le *Tableau Généalogique de la Maison Royale de France*, par M. Clabaut, dédié à M. le Comte d'ARTOIS. Voy. BOURGOGNE. De ce mariage font issus :

HENRI, Abbé, mais non engagé dans les Ordres ;

Et ANTOINETTE, fessée fille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA THOMASSIÈRE & de LA MENUE.

IV. CLAUDE TERRASSON, Écuyer, surnommé de la *Thomassière* (troisième fils de JEAN, dit *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), hérita de son père, de la Terre de la Thomassière. Il fut d'abord Cornette de Cavalerie, & servit, en 1695, dans l'Escadron des Gentilshommes du Lyonnais, comme il est prouvé par deux certificats ; l'un, daté de la Rochelle le 23 Août 1695, signé du Maréchal d'Estrées ; l'autre, du 26 Septembre suivant, du Comte de Genetines. Il fut nommé, par Commission du 11 Juillet 1697 (signée du Maréchal de Tourville), Commissaire dudit Escadron, & se trouva, en cette qualité, à la revue que le Comte de Genetines fit des Gentilshommes des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolais, le 12 Août suivant, comme Commandant ; & dans l'état de cette revue CLAUDE TERRASSON tient le premier rang après lui. C'est ce qui est encore constaté par un certificat, signé de M. de Genetines, du 1<sup>er</sup> Octobre 1697. Il décéda vers 1700, & avoit épousé, du vivant de son père, le 17 Février

1678, *Antoinette de la Menüe*, fille de *Melchior*, Écuyer, Seigneur de la Menüe & de la Ponchonnière, & d'*Antoinette de Saint-Priest*, de laquelle il a laissé :

JACQUES, qui fuit ;  
Et CHARLOTTE, mariée, en Novembre 1699,  
à M. de *Romans*.

V. JACQUES TERRASSON, Écuyer, Seigneur de la Menüe, Lieutenant au Régiment de Lyonnais en 1701, se trouvant chargé de procès & de famille, s'est retiré, quelques années après, dans la Terre de la Menüe, où il est mort le 17 Janvier 1751. Il avoit épousé, le 7 Juillet 1707, *Marguerite de la Menüe*, fille de *Jacques*, & de *Charlotte de Rouzault*. De son mariage il a laissé onze enfants, sept garçons & quatre filles.

VI. CLAUDE TERRASSON, Écuyer, l'un de ses fils, Seigneur de Roffrey, a servi 25 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où étant parvenu au grade de Sous-Brigadier, il a été fait Chevalier de St.-Louis en 1770. Comme il s'étoit marié, quelques années auparavant, à N... *Mauguen de Saint-Valerin*, & qu'il avoit été nommé Inspecteur des Haras de la Province de Dombes, ces circonstances, réunies à celle de ses longs services dans les Mousquetaires, l'ont engagé à se retirer avec son épouse dans leur Terre de Roffrey : ils n'ont point d'enfants.

Les armes : d'azur, à trois croissants d'argent, adossés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe. Elles sont ainsi enregistrées dans l'*Armorial général de France*, & ont été gravées de même sous les années 1684 & 1685, dans l'*Éloge historique de la ville de Lyon*, par Broilette. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

TERRAT DE CHAUMONT. GASTON-JEAN-BAPTISTE TERRAT, Baron de Chaumont, obtint que la Seigneurie de Chantefme fût érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Décembre 1696, enregistrées le 16 Janvier 1697. Il fut Chancelier, Garde des Sceaux de M. le Duc d'Orléans, Grand Trésorier des Ordres du Roi en 1715, & mourut sans postérité le 19 Mars 1719.

\*TERRAUBE, Terre & première Baron-

nie du Condomois, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Janvier 1683, enregistrées au Parlement de Guyenne, étant à la Réole, le 17 Mars suivant, & à la Chambre des Comptes de Navarre, le 14 Novembre 1685, en faveur de *Jean-Louis de Galard*. Voy. GALARD.

TERRAY. JEAN TERRAY eut pour fils :

1. JOSEPH-MARIE, connu sous le nom de l'*Abbé Terray*, né au mois de Décembre 1715, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Molesmes, Contrôleur-Général des Finances le 21 Décembre 1769, Ministre d'Etat en 1770, & Directeur-Général des Bâtimens du Roi, Arts & Manufactures, mort le 18 Février 1778 ;
2. Et PIERRE, qui fuit.

PIERRE TERRAY, Seigneur de Rosières, mouvance de Trainel, qu'il a acquis près de Troyes, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, le 11 Mars 1749, Maître des Requêtes, épousa *Renée-Félicité le Nain*, née le 31 Août 1726, fille de *Jean*, VII<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne-Félicité Bidal d'Affeld*, dont, entr'autres enfants,

MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Vital-Auguste de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier en 1762.

\* TERRIDE ou TARRIDE : Ce nom se trouve indifféremment écrit avec un a ou un e ; mais dans les titres latins & gascons, on y lit le plus souvent TARRIDE. Ceux qui le portent l'écrivent ainsi, & on le prononce de même dans le pays.

C'est le chef-lieu de la Vicomté de Gimoez, qui a pris son nom de la rivière de Gimonde qui l'arrose, & comprend la partie la plus occidentale du Diocèse de Toulouse, à la gauche de la Garonne, vers le confluent de ce fleuve avec le Tarn. Ce pays dépend aujourd'hui du Diocèse de Montauban. Voy. l'*Histoire générale de Languedoc*, tome II, p. 131.

Les Seigneurs de cette Vicomté se qualifioient indifféremment *Vicomtes de Gimoez* ou de *Terride*, du nom du Château qui est le chef-lieu de leur domaine. Ce Château étoit le plus magnifique de la Guyenne. On voit encore dans ses ruines, des restes de son importance. Il a été nommé quelquefois le



*Château de Penneville*, & le *Château de la Bourgade*, du nom de la paroisse où il est situé : on y voit une Tour fort élevée, qu'on appelloit la *Tour de Penneville*. Ce Château fut pris par les Religioneux en 1562, les Catholiques le reprirent en 1573, & les premiers s'en rendirent maîtres, pour la seconde fois, en 1581, dit l'*Histoire générale de Languedoc*, tome V, p. 315, 319 & 387. La vicomté de Terride faisoit partie du Duché d'Aquitaine, & n'a pu en avoir été démembrée que pour être donnée en apanage à quelques Princes de la Famille de ces Ducs.

DAGOBERT, Roi de France, 1<sup>er</sup> du nom, fils de CLOTAIRE II, Roi de toute la Monarchie Française, donna en partage à CHARIBERT, son frère, le Royaume d'Aquitaine ou de Touloufe, qui comprenoit les deux Aquitaines, & une partie du Languedoc jusqu'au Rhône. Mais DAGOBERT le reprit sur ILLERIC, fils aîné de CHARIBERT, mort jeune, & le rendit depuis à ses deux frères cadets BOGGIS & BERTRAND, autres fils de CHARIBERT, à titre de Duché héréditaire, avec réserve de l'hommage seulement, sans redevance ni tribut annuel. Voy. l'*Hist. génér. des Maisons Souveraines*, tome III, table 7, p. 30.

Les prétentions des Ducs d'Aquitaine sur le Royaume de France, dont ils furent dépouillés par Charles Martel, excita de fréquentes révoltes de leur part, contre les Rois qui occupent le Trône de leur père. Eudes, fils de BOGGIS, Duc ou Roi d'Aquitaine, car on lui donne l'une ou l'autre de ces qualités dans plusieurs Chartes, fut le plus grand & le plus puissant Prince de cette Race. Il fit les plus grands efforts pour monter sur le Trône qui lui avoit été enlevé, & eut de fréquentes guerres contre Charles Martel. Ses enfants ne déchurent point de son ambition, ils furent souvent vaincus & dépouillés de leurs États; rétablis ensuite, ils n'en furent pas plus tranquilles. Leurs fréquentes rebellions excitèrent en France les plus cruelles guerres; quelques-uns furent bannis, obligés de sortir du Royaume & de passer en Espagne; mais les diverses crises de revers qu'ils éprouvèrent, n'éteignirent point chez eux le désir de régner sur les Français.

Les Ducs, Comtes & Vicomtes, en faveur desquels fut fait le démembrement de l'Aquitaine, & qui reçurent leur État en apanage,

furent d'abord (dit l'*Histoire de Languedoc*, tome I,) les Ducs de Gascogne, qui, étant les aînés, en eurent la principale partie à titre de Duché. Les autres furent les Comtes de Fezensac, d'Astarac, d'Armagnac, de Pardiac, de Bigorre; ceux des Marches de Gascogne, d'Agen, de Condom, de Gaure, de Paillas, les Vicomtes de *Béziers*, de Louvigny & de Soule; ceux de Marfan, de Lomagne, de Fezensaguet, de Béarn, d'Oléron, les Comtes d'*Aragon*, les Vicomtes de la Barthe. Tous ces Princes étoient de la Race de MÉROVÉE, Roi de France, issus de CHARIBERT, Roi d'Aquitaine, & de Touloufe, frère de DAGOBERT; Roi de toute la Monarchie Française, après CLOTAIRE II, son père.

Ce grand nombre de Ducs, de Comtes & de Vicomtes, dont on vient de parler, ont possédé leur héritage, pendant plusieurs siècles, avec pleine jouissance de tous les droits régaliens. Leur autorité & leur puissance ayant dégénéré par le partage qu'il a fallu faire dans les Familles particulières, leurs petits États sont successivement sortis de leurs Races, & le grand nombre de rameaux qui subsistent encore en Gascogne, ont entièrement perdu l'éclat d'une si belle tige.

La Vicomté de *Terride* ou de *Gimoz* n'a point été démembrée du Royaume d'Aquitaine à titre d'aliénation ni de conquête, & ne peut l'avoir été que comme partie de ce grand État, pour être donnée en apanage à un Prince de la Race de ces Rois. On trouve dans les *Tabl. Génér.*, part. II, p. 296, les Vicomtes de TERRIDE qualifiés *Princes de Verdun*. Ce pays faisoit partie de leurs États, & est d'une grande étendue. La ville de Verdun sur la Garonne en est la Capitale, & comprend dans son enceinte le quartier appelé *Rivière-Verdun*, qui forme aujourd'hui une Élection dans la Généralité d'Auch. La qualité de *Prince* que prenoient les Vicomtes de TERRIDE, est une preuve de leur extraction; car, comme l'a remarqué M. de Valois, *on donnoit bien pour lors la qualité de Prince aux grands Seigneurs; mais on ne joignoit jamais cette qualité avec la Province ou le pays dont ils avoient le Gouvernement; mais bien lorsqu'ils étoient de naissance Ducs, Comtes ou Vicomtes* (voy. l'*Histoire du Languedoc*, tome 1<sup>er</sup> note 83). Ainsi dès qu'on voit Eudes, Hu-

NOLT, VAIFRE, LOUP & leurs descendants, qualifiés *Prince d'Aquitaine, de Gascogne, d'Armagnac, de Verdun*, c'est une preuve qu'ils reconnoissoient en eux une origine Royale. Ce qui prouve encore une pareille origine en faveur des Vicomtes de TERRIDE, c'est qu'ils ont joui longtemps, dans leurs États, de tous les droits régaliers, comme les Vicomtes de Narbonne & autres. *Hist. de Lang.* tome II, p. 510. On ignore quel fut le premier Vicomte de TERRIDE, mais celui depuis lequel on a une filiation suivie (selon les *Tabl. Général.* part. II, p. 296), est :

I. FORTON-GUILLAUME, Vicomte de GIMOEZ ou de TERRIDE, Prince de Verdun, qui vivoit dans le X<sup>e</sup> siècle. Il fit une donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Hugues en étant Abbé), le 7 Février 993, de quelques Terres situées aux environs de cette Abbaye, bornées par le ruisseau de Lambon, & les chemins publics qui conduisoient de Grandfelve à Dieupentale, dit *l'Hist. de Lang.* tome II, p. 131, & aux preuves, p. 169. Il y fait mention de son père, sans le nommer, & de ses ancêtres, apparemment Vicomtes comme lui ; & s'il est permis de former des conjectures à cet égard, on pourroit penser qu'ils eurent pour auteur REMISTAN, troisième fils d'EUDES, Duc d'Aquitaine, & frère de HUKOLT & de HATON. On ignore quel fut le partage de REMISTAN, & si son père lui laissa quelque pays de l'Aquitaine en apanage. Il paroît avoir été un Seigneur puissant, & son père ne l'oublia pas sûrement dans le partage de ses Terres : on ne voit pas que le pays de Gimoez, qui en faisoit une partie considérable & qui en fut démembré, ait pu l'être pour être donné à quelqu'autre qu'à son fils REMISTAN. Le silence des Historiens sur le partage de ce Prince & sur le démembrement du pays de Gimoez, en paroît une preuve.

En 765 REMISTAN, suivant *l'Histoire des Maisons souveraines*, tome III, p. 35, prit, contre son neveu VAIFRE, le parti du Roi PÉPIN, qu'il alla joindre en France, & auquel il prêta serment de fidélité aussi bien qu'à ses enfants. Le Roi, pour se l'attacher, le combla de carresses & de bienfaits, lui donna en bénéfice le Château d'Argenton dans le Berri, qu'il fit rebâtir & fortifier, avec la moitié du pays depuis la Loire jusqu'au Cher, à la charge de défendre ce Canton contre les en-

treprises du Duc d'Aquitaine. Deux ans après, REMISTAN, honteux d'avoir contribué à la ruine de sa Famille, en abandonnant le parti de son neveu, quitta le Berri où il commandoit sous les ordres du Roi, vint offrir ses services au Duc son neveu, qui les accepta, & qui oubliant le passé, le chargea du commandement de ses troupes. Fidèle à ses engagements, il se mit à la tête des Gascons, attaqua les Français, & après les avoir battus en différentes occasions, tomba en embuscade, fut pris, mené & garotté, avec son épouse, dans la ville de Saintes, au Roi PÉPIN, qui le fit condamner, comme criminel de Lèse-Majesté, & pendre. Il est vraisemblable qu'avant la mort de REMISTAN, VAIFRE s'étoit emparé de ses biens, ce qui engagea REMISTAN à abandonner ce que PÉPIN lui avoit donné. Sans doute que REMISTAN laissa de sa femme des enfants, du moins les Historiens ne disent pas le contraire, & il mourut en 767.

Quant au Vicomte FORTON-GUILLAUME, il eut pour femme *Rixende*, qui soucrivit, avant les témoins, l'acte de donation, dont on a parlé ci-devant. De ce mariage vint :

II. RAYMOND-ARNAUD, Vicomte de TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fit, le 6 Décembre 1071, donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Raimond en étant Abbé), conjointement avec son fils, & du consentement de sa femme, dont il ne dit pas le nom, & en présence de Raimond, Évêque de Lectoure, & de Guillaume-Raimond de Savez, Prince, de son héritage, appelé *Gaya*, qu'il possédoit dans le territoire Toulousain. Le même RAYMOND-ARNAUD, ou son fils, restitua, en 1089, au même Monastère, la quatrième partie de la Seigneurie du Mas, située sur la rive gauche de la Garonne, dans la partie du Diocèse de Toulouse, qui dépend aujourd'hui de la Guyenne. Suivant les *Tabl. Général.* part. II, p. 296, & *l'Hist. de Languedoc*, tome II, p. 227, & aux preuves, p. 280, il fut père de

III. ARNAUD-GAUSBERT, Vicomte de TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui se dit fils de RAYMOND-ARNAUD, Prince de Verdun, dans un acte des Nones de Janvier, Férie 6<sup>e</sup>, la veille de l'Épiphanie 1089, par lequel il donne à l'Abbaye du Mas-Granier (Bertrand en étant Abbé) la moitié de la Seigneurie d'Ochamsville, & d'une Église appelée de *Siolio*, en présence de Beranger de

Bellens, de Guillaume Bellot & d'Adon de Saveners. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut :

GAUTIER, qui suit ;

Et une fille, nommée JUDITH, qui épousa Arnaud-Pons de Noé, 1<sup>er</sup> du nom. Voy. MONTAUT.

IV. GAUTIER, Vicomte de TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, fut présent, en 1138, avec Bernard, Comte de Comminges, & Roger, Comte de Foix, à l'acte solennel, par lequel Alphonse, Comte de Toulouse, renonça au droit qu'il pouvoit avoir à la dépuille des Evêques de Toulouse après leur mort. Le Comte de Toulouse fit cette renonciation un jour de Dimanche, en présence du peuple, dans l'Eglise Cathédrale de St.-Etienne, pendant la Messe du matin. GAUTIER, Vicomte de TERRIDE, mourut vers 1161, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. ARMAND, qui suit ;

2. ARNAUD-GAUSBERT, dit de TERRIDE, vivant en 1166, qui fit une donation à l'Abbaye de Belleperche. On ne connoît point le nom de la femme, mais il en eut

GAUTIER, dit fils d'ARNAUD-GAUSBERT, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Grandfelve avec Indie, sa femme, de tout ce qu'ils possédoient dans le territoire d'Albs & de Mairas, en 1187. On ignore s'il eut postérité.

3. Et ESCARRONNE, épouse de Bernard Jourdain, Seigneur de l'Isle-Jourdain, auquel elle porta en dot le bien qui lui avoit été donné depuis Marguestau jusqu'à la Save, qui faisoit partie de la Vicomté de Gimoez, & vraisemblablement avec le Château. GAUTIER fut le premier qui divisa ses Terres, & en donna partie à sa fille ESCARRONNE, le reste, avec Verdun, à ARMAND, son fils aîné, qui partagea aussi ses enfants, comme on le verra ci-après.

Nous observerons ici que Jourdain, Seigneur de l'Isle-Jourdain, fils de Bernard Jourdain, & d'ESCARRONNE de TERRIDE, partagea avec ses trois fils, Bernard, Bertrand & Othon-Bernard Jourdain, la moitié de la Vicomté de Gimoez ou de Terride, qu'il avoit acquise d'ARNAUD de TERRIDE, dit de Montaignu, son cousin ; & leurs descendants se qualifièrent Vicomtes de Terride ou de Gimoez, ce qui fait qu'on a confondu ces Seigneurs de l'Isle-Jourdain avec les an-

ciens Vicomtes de Terride. Oyhenard, *Notitia utriusque Vasconiae*, p. 536, après lui l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome II, p. 704 ; l'Auteur de l'*Histoire générale de la Maison de Fandoas*, p. 34, & autres, ont cru que GAUTIER, Vicomte de TERRIDE, fut le dernier de sa race, que sa fille ESCARRONNE, qu'ils nomment aussi GUILLEMETTE, mariée avec le Seigneur de l'Isle-Jourdain, lui avoit porté toute la Vicomté de Terride ; & que tous les Vicomtes de Terride postérieurs étoient de la Maison de l'Isle-Jourdain : ce fait a été éclairci à la faveur des recherches qui ont été faites, en 1640, par le Sieur de la Forcade, Intendant de GASTON de LOMAGNE, Vicomte de Terride, Seigneur de Barinque, & par tout ce qu'on trouve à ce sujet dans le tome III de l'*Histoire générale de Languedoc*.

Une partie de la Vicomté de Gimoez, qui n'en pouvoit être que la quatrième tout au plus, resta seulement dans la Maison de l'Isle-Jourdain jusqu'à Jourdain, II<sup>e</sup> du nom, qui la vendit, en 1405, à JEAN de BOURBON, Comte de Clermont. Celui-ci la revendit, en 1421, à Jean, Comte d'Armagnac, IV<sup>e</sup> du nom, & elle passa à Charlotte d'Armagnac-Nemours, femme de Charles de Rohan, Seigneur de Gié, à qui elle en fit donation, par son testament du 12 Août 1504.

V. ARMAND, dit de Verdun, Vicomte de TERRIDE, Prince de Verdun, assista, comme témoin, à une donation faite, le 23 Janvier 1161, à l'Abbaye de Grandfelve, où étant tombé malade, il donna à cette Abbaye, par acte du mois de Juillet suivant, du consentement de ses trois enfants, ce qu'il possédoit dans le lieu de Basseville. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. BERNARD, qui suit ;

2. ARNAUD, dit de Montaignu, auquel son père donna cette Seigneurie, & la moitié de ce qu'il possédoit de la Vicomté de Gimoez ou de Terride : il mourut sans postérité, & avoit vendu cette moitié de Gimoez ou de Terride, un Jeudi du mois de Mars 1195, à Jourdain de l'Isle, son cousin germain, fils de Bernard Jourdain, & de sa tante ESCARRONNE de TERRIDE. *Cartul. de l'Isle-Jourdain* aux Archives de Montpelier, *Hist. de Lang.*, tome II, p. 600, note 42 ;

3. Et GUILLAUME, à qui son père donna la Seigneurie de Verdun, dont il porta le nom : il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. BERNARD DE TERRIDE, 1<sup>er</sup> du nom, dit d'*Astafort*, Vicomte de Terride & de Gimoez, eut d'ARMAND, son père, par donation, avec partie de ce qu'il avoit de la Vicomté de Gimoez, la Seigneurie d'Astafort, dont il prit le nom, avec la qualité de *Vicomte* en partie de Gimoez. Son fils & son petit-fils portèrent aussi le nom d'*Astafort*, avec la même qualité, peut-être pour se distinguer des Seigneurs de l'*Isle*, qui la prenoient aussi avec le nom de *Terride*. Astafort est une Ville qui a 5 Paroisses dans sa Jurisdiction, & elle est aujourd'hui de l'Élection de Condom, dans la Généralité d'Auch. BERNARD D'ASTAFORT eut de sa femme, dont on ne connoît pas le nom,

ODON D'ASTAFORT, qui suit ;

Et une fille, qui fut Comtesse de Moncaup en Béarn, & qui donna, avec son frère, la moitié du Château & la dime de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade en Béarn. Voy. l'*Histoire de Béarn*, par M. de Marca, p. 500.

VII. ODON OU OTHON D'ASTAFORT, Vicomte de Terride ou de Gimoez, dit de *Terride* dans plusieurs actes, donna, en 1195, à la sollicitation de Gaston, Vicomte de Béarn & Comte de Bigorre, & du consentement de sa sœur, dite *Comtesse de Moncaup*, la moitié de la dime & Château de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade, Diocèse de Lescar. Bernard de Revigna, qui possédoit l'autre moitié de la même dime & Château, la donna pareillement à la même Abbaye, en se retirant de la Cour de Castille. Cette donation fut confirmée, la même année, fous l'Ormeau devant l'Église de Moncaup. ODON DE TERRIDE fut présent à un traité de paix fait entre le Comte de Toulouse & le Comte de Foix, qui se liguèrent contre le Pape & le Roi. Ce traité contenoit 5 articles, par lesquels les deux Comtes réglèrent tous leurs intérêts, & il fut signé & juré sur les saints Évangiles à Toulouse, le 30 Septembre 1226, en présence de Sicard de Montaut, Pons de Viellenave, OTHON DE TERRIDE, PONS Azémar, Pierre de Durban, Bernard de Durfort, Arnaud de Villemur, Raimond de Aniort, Pierre de Fenouillet, Pierre-Roger de Mirepoix, Châtelain d'Aure, & plusieurs autres rapportés par M. de Marca. On ne fait point le nom de la femme d'ODON DE TERRIDE, qui fut père de

VIII. BERNARD D'ASTAFORT, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Terride ou de Gimoez en partie, qui épousa *Alpaïs de l'Isle-Jourdain*, fille d'*Othon-Bernard*, dit de *Terride*, Vicomte de Gimoez en partie, mort en 1240, & de *Helys*, sa femme ; & sœur de *Raimond Jourdain de l'Isle*, Vicomte de Gimoez en partie, qui n'ayant point eu d'enfants de *Guillemette*, sa femme, institua son héritier universel, par son testament du 15 Août 1256, ODON DE TERRIDE, fils d'*Alpaïs*, sa sœur, & de BERNARD D'ASTAFORT ; & donna quelques maisons, situées à Toulouse, à BERNARD, son fils naturel. BERNARD D'ASTAFORT fut le dernier de sa Maison qui porta le nom d'ASTAFORT. Il eut pour enfants :

1. ODON, qui suit ;
2. RAIMOND-HUNAUD, Prieur de Gohas ;
3. Et BERNARD, Archevêque de Beaumont.

IX. ODON, dit DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, institué, comme on l'a dit, héritier de *Raimond Jourdain*, son oncle, frère de sa mère, réunit sur sa tête la moitié de la Vicomté de Terride ou de Gimoez, dont son père jouissoit, avec la partie & le Château qui avoient été donnés à ESCARRONNE DE TERRIDE, en la mariant avec *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'*Isle*, & qui étoient venus à *Raimond Jourdain*, son oncle ; & aussi avec la portion que celui-ci en avoit eue de son père, & qui faisoit partie de celle qui avoit été vendue par ARNAUD, dit de *Montaigu*, à *Jourdain de l'Isle*, en 1195. La postérité d'ODON a joui depuis du Château & de la Vicomté de Terride en entier, & n'a pas porté d'autre nom jusqu'à ce qu'elle fonda dans la Maison de *Lomagne*. Cet ODON DE TERRIDE fut présent, avec Raimond des Prez, Viguier de Toulouse, à la Charte, par laquelle Bertrand de Solomiac, Sénéchal de Toulouse, donna des Coutumes à la nouvelle Bastide de Solomiac, qu'il avoit fondée sur la Garonne, dans l'étendue de sa Sénéchaussée & du Diocèse de Lectoure, au mois de Juillet 1328. Cette Charte fut confirmée par PHILIPPE, Comte de VALOIS, Régent des Royaumes de France & de Navarre, au mois de Mars 1329. *Trefois des Chartes*, reg. 65, n° 20, & *Hist. de Lang.*, tome IV, p. 205. ODON eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. BERNARD, qui suit ;
2. RAIMOND, Seigneur de Penneville, Sénéchal du Comte de Foix, qui eut procuration de Roger de Foix, Evêque de Lavaur, frère de Gaston, Comte de Foix, au mois de Février 1339, pour rendre hommage en son nom au Roi de Majorque, pour la Seigneurie du Château de Son, & du pays de Donnezan, qui lui avoient été cédés par le Comte de Foix, son frère. Le Seigneur de TERRIDE est qualifié *Damoiseau*, *Seigneur de Penneville*, dans cet acte, qui fut passé à Avignon en la maison d'habitation du Seigneur Evêque. *Chartes de Foix*, caisse 10, & *Hist. de Lang.*, tome IV, p. 229. Les Historiens de Languedoc donnent à RAIMOND DE TERRIDE le surnom de *Jourdain*, mais ils se trompent : c'est une inadvertance de ces savants auteurs. La qualité de *Seigneur de Penneville* que prenoit ce RAIMOND DE TERRIDE, est le nom du terrain sur lequel est bâti le Château de Terride, & qu'on a, par cette raison, appelé quelquefois le *Château de Penneville* ;
3. ENARD, qui, avec son frère RAIMOND, obtint grâce du Roi, à la demande de JEANNE D'ARTOIS, Comtesse de Foix, pour le meurtre qu'ils avoient commis, avec les autres Officiers du Comte de Foix, au Mas St. Antonin, sur plusieurs personnes des gens de l'Evêque de Pamiers, en 1324. *Archives de Montpellier, Sénéchaussée de Carcassonne*, reg. III, & *Hist. de Lang.*, tome IV, p. 205 ;

Et plusieurs filles, dont une fut mariée dans la Maison de *Carnaing*. (*Hist. du Comtat Venaisin*, par Pithon-Curt.)

X. BERNARD DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, est qualifié *Damoiseau* dans l'acte d'hommage qu'il reçut, du vivant d'Onon, Vicomte de Terride, son père, à Escafay, le 10 Février 1328, de la Seigneurie de Seguenville, relevant de lui à cause de sa Vicomté de Gimoez. Après la mort de ses père & mère, il épousa, par contrat passé au Château de Faudoas le Mercredi 19 Novembre 1343, *Hélène de Faudoas*, fille de *Beraud*, Chevalier, Seigneur de Faudoas, & d'*Hélène de Balaguier*. A ce contrat assistèrent RAIMOND-HUNAUD DE TERRIDE, Prieur de Gohas, & BERNARD DE TERRIDE, Archiprêtre de Beaumont, ses oncles paternels. *Hélène de Faudoas* eut pour dot la somme de 3150 liv. de petits tournois. *Hist. Gén. de Faudoas*, p. 32. De ce mariage naquirent :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. BERNARD, qui combattit vaillamment à la bataille de Cocherel en Normandie, le 24 Mai 1364, sous les ordres de Bertrand du Guesclin, depuis Connétable de France. BERNARD DE TERRIDE y fut prisonnier le Bastot de Mauléon, son cousin, qui tenoit le parti des Anglais dans l'armée des Navarrois & des Gascons, commandés par le Captal de Buch. Les Français défirent entièrement l'armée ennemie. Voy. Froissart, vol. 1, chap. 225, p. 272 & suiv. Il passa en Espagne en 1395, avec le Comte de Foix, pour donner du secours au Roi de Castille contre les Portugais, & fut tué à la bataille de Juberot le 15 Août de la même année. Les Portugais eurent l'avantage dans cette journée, & il y fut fait un carnage horrible de tous les Français, selon Froissart, vol. III, p. 60 & 61 ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Guillaume d'Anduse*, Seigneur de Florac.

Le Vicomte DE TERRIDE eut aussi

Un fils naturel, appelé le *Bâtard de Terride*, que le Duc d'ANJOU retint auprès de lui, avec 50 hommes d'armes, pendant l'assemblée des Communes de Languedoc, tenue à Toulouse au mois de Mars 1369. Ce bâtard DE TERRIDE fut Capitaine dans la Compagnie d'Ordonnance de BERTRAND, Sire DE TERRIDE, son frère. *Hist. de Lang.*, tome IV, p. 340. Titres scellés de Gaignières.

XI. BERTRAND DE TERRIDE, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier-Banneret, Sénéchal de Rouergue, dit le *Sire de Terride*, se signala dans les guerres contre les Anglais. On voit dans le Cabinet des Ordres du Roi, deux quittances de ses gages, l'une du 2 Octobre 1353, & l'autre du 10 Mai 1356, avec le sceau de ses armes, qui sont *parti d'une herse ou treillis, & de 13 besants, posés 3, 2, 3, 2, 2 & 1*. Les anciens Seigneurs DE TERRIDE portoient pour armes un *treillis* ou *grille*. Elles se voyent avec cette seule pièce sur le grand portail du Château de Terride. BERTRAND y ajouta le *parti de 13 besants*. Voyez l'*Hist. Gén. de la Maison de Faudoas*, p. 34. Les Seigneurs DE LOMAGNE, devenus Vicomtes de Terride, portèrent ces armes écartelées *aux 2 & 3* de celles de leur Maison ; mais seulement avec *neuf besants, posés 3, 3, 2 & 1* ; & au *quatrième quartier, un lion avec neuf besants en orle*, qui sont les armes de Car-

*daillac*. C'est ce qui se voit dans leur écuillon qui pend au col d'un cerf en relief, posé sur la cheminée de la grand'salle du même Château de Terride.

Lédit BERTRAND DE TERRIDE servoit en Guyenne contre les Anglais en 1344. Il marcha, avec le Comte de Comminges, le Vicomte de Carmaing, le Vicomte de Villemeur, le Vicomte de Bruniquel, le Seigneur de Laborde & plusieurs autres, avec leurs bannières, au secours des Français, qui avoient été surpris par les Anglais à Auberoche, près Libourne en Bourdelois, dans la nuit du 10 Août 1344. Leur valeur ne put point rétablir le désordre des Français, ils furent tous tués ou faits prisonniers de guerre, dit Froissart, vol. 1, chap. 108, p. 124. JEANNE D'ARCOIS, femme de Gaston 1<sup>er</sup>, Comte de Foix, ayant obligé, par sa mauvaise conduite, le Roi de France à la faire enfermer, fut transférée au Château de Lourdes le 1<sup>er</sup> Janvier 1348. Roger-Bernard de Foix, Vicomte de Castillon, son fils; Robert de Foix, Evêque de Lavaur, & Béranger de Montaut, Archidiacre de Lodève, travaillèrent à lui rendre la liberté. Elle ratifia les conditions qui lui furent imposées au Château de Lourdes, au mois de Mai 1348, en présence, entr'autres, de BERTRAND, Vicomte de TERRIDE. *Chartes de Foix*, caisse 37; & *Hist. de Lang.*, tome IV, p. 243. Les Anglais ayant pénétré dans le Rouergue, le Sire de TERRIDE eut ordre de marcher contre eux. Il leur donna bataille & fut battu; Raimond de Prohengues, Chevalier, de la Compagnie du Sire de TERRIDE, y fut blessé, & y fit des pertes considérables; le Roi lui fit donner une somme d'argent pour l'en dédommager. Le Sire de TERRIDE ne fut pas plus heureux, quelques jours après, à Madaillan en Agénois, où les Anglais eurent un second avantage sur lui: ces deux actions se passèrent, la première, le 18 Juin, & l'autre, le 12 Juillet 1354. Les Anglais allèrent mettre le siège devant la petite ville de Trie, au Diocèse d'Auch, en 1356. Le Comte d'Armagnac, Lieutenant de Roi en Languedoc, envoya le Sire de TERRIDE pour la défendre, & ordonna au Sénéchal de Beaucaire de lui amener 300 hommes d'armes nobles de sa Sénéchaussée. Il fit monter d'une Compagnie de 6 Chevaliers-Bacheliers, 41 Ecuyers & 6 Sergents à pied, à Villefranch de Rouergue, le 10

Août 1358; & fut fait prisonnier par le Comte de Foix en 1362, avec le Comte d'Armagnac: ces deux Comtes se firent longtemps la guerre, au sujet d'une clause du testament de Gaston, Vicomte de Béarn, leur beau-père, le dernier des Moncade, qui mourut avant 1291, laissant quatre filles: Constance, l'aînée, épousa le fils du Roi d'Aragon, & mourut sans enfants; la seconde, Marguerite, épousa Roger-Bernard, Comte de Foix; & la troisième, nommée Mathe, fut femme de Gérard, Comte d'Armagnac. Celle-ci ne fut pas contente du testament de son père, & ce fut le motif qui engagea le Comte d'Armagnac à déclarer la guerre au Comte de Foix. Froissard, & d'autres après lui, donnent une autre cause de cette guerre; il dit l'avoir appris d'un certain Chevalier de Foix, qui lui dit qu'elle venoit de ce que Gaston de Béarn avoit fait la Comtesse de Foix, sa fille cadette, son héritière, au préjudice de la Comtesse d'Armagnac, sa fille aînée, ce qui est démontré faux par le testament de Gaston, où l'on voit que la Comtesse de Foix étoit aînée de la Comtesse d'Armagnac. La guerre dura pendant près d'un siècle entre ces deux Maisons. Les deux Comtes se donnèrent bataille le 5 Décembre 1362, à Launac près de l'Isle-Jourdain, & non près du Mont de Marfan, comme quelques-uns l'ont écrit. Les principaux Seigneurs qui marchèrent avec le Comte de Foix, furent le Comte de l'Isle-Jourdain, les Vicomtes de Cardonne, de Castelbon & de Couferans, le Seigneur de Palliez & autres. Le Comte d'Armagnac étoit soutenu par le Sire de TERRIDE, le Comte de Comminges, les Seigneurs de la Maison d'Albret, & plusieurs autres. L'action fut vive & sanglante. On combattit d'abord des deux côtés avec un égal avantage; mais enfin le Comte de Foix remporta une victoire complète. Le Comte d'Armagnac fut fait prisonnier avec 900 Seigneurs & Gentilshommes. Les plus distingués furent le Comte de Comminges, le Vicomte de TERRIDE, le Comte de Montlezun, le Seigneur d'Albret & ses frères, le Seigneur de Barbasan, Bérard d'Albret, Seigneur de Ste-Bacille; Gérard, son frère, Bérard d'Albret, Seigneur de Gironde, leur cousin, Jean d'Armagnac, Vicomte de Fezenfaguet, Jean de la Barthe, Seigneur de la Vallée d'Aure, le Seigneur de Pardailan,

Arcius de Montefquiou, Garcion de Castell, Chevalier, le Seigneur de Fimarcon, Pierre de Montaut, Damoiseau, Berducat ou Perducat d'Albret, Chevalier, Morin d'Albret, dit *Besaff*, & le Baron de la Lege. Le Comte de Foix eut plus d'un million de leur rançon. Le Sire de TERRIDE lui donna, entr'autres choses, ses Terres de Moncaup & Montpezat en Béarn, avec faculté de les reprendre, moyennant certaine somme d'argent dont ils convinrent. Il fut commis, par le Duc d'Anjou, en 1368, pendant la guerre contre les Anglais, à la garde du Comté de Gaure, dont il le fit Capitaine général, avec 5 Chevaliers & 94 Ecuyers de la Compagnie, & fut envoyé, en 1369, avec Gui d'Alay, Chevalier, pour traiter avec diverses Villes du Rouergue & du Quercy. Ces deux Seigneurs traitèrent, entr'autres, avec les habitants du Puy-la-Roque, qui se fournirent au Roi.

Le Sire de TERRIDE mourut avant 1371, & avoit époué, en 1361, *Éléonore de Levis*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Aliénor de Montaut*. Étant veuve, elle se remaria à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier. De son premier mari elle eut :

1. BERTRAND, qui fut;
2. MARGUERITE, qui plaïdoit, en 1407, contre Thibaut de Levis, son oncle, Seigneur de Livrac. Elle avoit époué, en 1405, *Jourdain*, Comte de l'*Isle-Jourdain*, veuf de *Sibylle d'Alarac*. Le Comte de l'*Isle* n'eut point d'enfants de ces deux mariages, & fut le dernier de sa Maison. Il vendit ses Terres au Comte de *Clermont*, comme il a été dit au degré IV.

XII. BERTRAND DE TERRIDE, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, rendit hommage au Roi CHARLES VI, en 1389, comme un de ses grands vassaux de la Sénéchaussée de Toulouse, pour ses Terres de Calonha, Terride, Vicite, Casaux, Castelferrus, le Port de Belleperche, Pompignan, Dieupentale, Montvéguis, Montbarthier, la Bastide, S.-Pierre & Bressols. Il rendit cet hommage avec Philippe, Vicomte de Lautrec, Roger de Comminges, Vicomte de Bruniquel, Jourdain, Comte de l'Isle, le Vicomte de Caraman, & Olivier, Vicomte de Monclar. Il épousa *Rambaude d'Arpajon*, avec laquelle il vivoit en 1390. Elle étoit fille de *Bérenger*, II<sup>e</sup> du nom, Sire d'*Arpajon*. Vi-

comte de Lautrec, & de *Delphine de Roquefeuil*; & sœur de *Hugues*, Sire d'*Arpajon*, III<sup>e</sup> du nom, mari de *Jeanne de Séverac*; de *Bertrand d'Arpajon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles; de *Guillaume*, Evêque de Cahors, & de *Ysinde d'Arpajon*, mariée, le 23 Novembre 1387, à *Gaston de Levis*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lérans. BERTRAND eut pour enfants :

BERNARD, qui fut;

Et ISABELLE, mariée 1<sup>o</sup> à GASTON DE LOMAGNE, Baron de Gimat, dernier de sa race, dont elle n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> à *Géraud de Ventadour*. II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Donzenac.

XIII. BERNARD DE TERRIDE, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, dit le *Sire de Terride*, fut convoqué par le Roi CHARLES VII, pour assister à l'Assemblée des États de Languedoc, qui devoient se tenir à Espali près du Puy en Velay, au mois de Novembre 1424; & en 1425 pour les mêmes États. Il fut, le 28 Janvier 1425, du Conseil tenu à Toulouse par le Roi, au sujet de l'anticipation du terme du payement de l'aide qui lui avoit été accordée pour fournir aux frais de la guerre. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut, pour fille unique,

MARIE OU MARCIDE, qu'il institua son héritière par son testament du mois de Novembre 1431. Elle épousa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couferans.

BERNARD DE TERRIDE eut aussi un fils naturel nommé

ODET, auquel il donna, par son testament, la Terre & Seigneurie de Dieupentale. On trouve une quittance de cet ODET, où il est signé en galcon *lo Bastar de Tarrida*. Il épousa *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux & de Corbarieu près Montauban. Il en eut

MARIE qui épousa, 1<sup>o</sup> le 2 Juillet 1459, *Pierre Agrech*, Seigneur de *Saint-Michel*, au Diocèse de Rodès, dont elle n'eut point d'enfants; 2<sup>o</sup> par contrat du 21 Janvier 1466, *Antoine de Pélégry*, Ecuyer, Capitaine du Château de Milliau en Rouergue; & 3<sup>o</sup> à l'âge de 50 ans, ODET DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, son cousin germain. N'ayant point eu d'enfants de ses trois maris, elle testa, en 1505, en

faveur de GASTON de LOMAGNE, fils puîné de son dernier mari ;  
Et ANNE, mariée à *Raimond Engilbaut*, dont elle eut deux filles.

XIV. *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Couferans, le fut aussi de Terride par sa femme, MARIE ou MARCIDE TERRIDE, qu'il épousa le 23 Novembre 1433. On le trouve sous le nom de *Terride*, avec la qualité de *Vicomte de Couferans*, établi par le Roi CHARLES VII, le 6 Mai 1437, Commandant en Languedoc, & pour garder les frontières de la Guyenne, avec 20 hommes d'armes & autant de trait. Il est mentionné dans un acte du 28 Mai 1440, par lequel le Roi, étant à Toulouze, ôta la charge de Sénéchal de cette Ville à Jacques de Chabannes, & la donna à Galobic de Panefiac. *Jean-Roger de Cominges* mourut en 1445, laissant :

1. *Marthe-Rogère*, qui suit ;
2. Et *Éléonore*, mariée, par contrat passé le 27 Juin 1441, à *Jean de Foix*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rabat. Elle eut pour son partage la Vicomté de Couferans. Les enfants sortis de ce mariage eurent de grands procès sur la succession de leur mère.

XV. *Marthe-Rogère de Cominges*, Vicomtesse de Terride, de Gimoez & de Couferans, porta ces Terres à ODET de LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, de Donzenac, & Sénéchal d'Agénois, qu'elle épousa, par contrat du 5 Décembre 1427. Il rendit hommage, pour sa femme, le 10 Décembre 1445, des Vicomtés de Couferans, de Terride & de Gimoez, & avoit traité ci-devant, par échange du mois de Janvier 1442, avec Bernard, Comte d'Armagnac, qui lui donna la Terre des Angles en Bigorre pour celle de Montagnac, qu'il retira, par autre traité du 22 Janvier 1443, en donnant celle de Donzenac. Il vendit, le 26 Octobre 1454, à Jean, Comte d'Armagnac, tous les droits qu'il avoit au Comté de Pardiac, & qui lui étoient échus tant des successions légaes que des dispositions faites par Arnaud-Guilhem, Comte de Pardiac, avec Géraude de Montlezun, sa sœur, bisaïeule du Seigneur de Fimarcon, moyennant la Terre de Montagu en Armagnac, que ce Comte lui donna. Il fit son testament, le 17 Septembre 1478, en son Château de St.-Girons, choisit sa sépulture dans l'Église Collégiale des Chanoines

de Romieu, s'il mouroit dans sa Terre de Fimarcon, & dans celle des Frères Prêcheurs de St.-Girons, s'il mouroit dans sa Vicomté de Couferans. Par ce même testament il laisse l'administration de ses biens à *Marche-Rogère de Cominges*, son épouse, donne à ODET, son second fils, les Vicomtés de Terride & de Gimoez avec ses appartenances, tant deçà que de-là la Garonne, comme aussi les droits qu'il avoit sur les Terres de Castelmayran & du Seigneur de Faudoas, avec celle de Pellemouton & de Pelleporc, & une partie de celle de Séguenville ; il donne à GILLES, son troisième fils, la Terre de Montagnac, & les droits qu'il a à Peyborrosse, Calignac, la Mothe, Mauléon, Terrebrun, Montaignu en Armagnac, Aflafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre ; fait héritier universel JEAN de LOMAGNE, son fils aîné, lui substitue ODET, son second fils, & à celui-ci GILLES, son troisième. Sa femme testa le même jour que lui, & confirma la donation faite par son mari à ODET, son second fils, des Vicomtés de Terride & de Gimoez. Voy. LOMAGNE.

TERRIER, en Franche-Comté. QUENTIN TERRIER, Seigneur de Monciel, Chevalier d'Honneur honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a obtenu, par Lettres du mois de Novembre 1740, que les Terres de Monciel, Parcey & de Vaudrey, fussent érigées en *Marquisat*, sous le nom de Monciel. Il laissa CLAUDE-FRANÇOIS TERRIER, Marquis de Monciel, marié à *Charlotte-Félicité de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, née le 21 Décembre 1677, dont

CLAUDE-FRANÇOIS TERRIER, Marquis de Monciel, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Vieuville, Cavalier, Ministre du Roi auprès du Duc de Wurtemberg, qui épousa, le 22 Mars 1753, *Marie-Thérèse-Gabrielle de Raouffet*, fille de *Simon-Joseph*, Marquis de Seillons, & de *Marie-Charlotte de la Roche-Fontenilles*. (*Tabl. général.*, part. IV, p. 229, & part. VI, p. 32.)

Les armes : de gueules, à trois gerbes de blé d'or liées d'argent.

TERRIER (LE), Écuyer, Sieur de Montigny, en Normandie, Élection de Coutances. Famille qui porte pour armes : d'azur, à



*trois pals engrêlés d'or, au chef cousu de gueules, chargé de deux molettes d'argent.*

TERRIER (LE) : *de gueules, à 3 fasces onnées d'or surmontées de 2 molettes du même.*

\* TERSSAC, Terre & Seigneurie en Quercy, qui a été possédée, pendant plus de trois siècles, par la maison de FAYDIT ou FEYDIT, originaire du bas Limoufin.

TERTRE (DU), Famille d'Anjou. RENÉ, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du TERTRE, de Mée, Sancé & de la Gastenellière, &c., fut maintenu dans sa noblesse depuis 1434, par ordonnance de M. Voisin de la Noiraye, Commissaire départi dans la Généralité de Tours. Il épousa, le 8 Juin 1649, *Jeanne Lanier*, dont, entr'autres enfants,

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de Sancé, rapportée ci-après.

RENÉ, III<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du TERTRE, de Mée, épousa, le 10 Février 1676, *Charlotte de la Porte*, & eut

RENÉ, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur du TERTRE, de Mée, baptisé le 5 Juin 1691, reçu Page du Roi en 1707.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de SANCÉ.*

PAUL DU TERTRE (fils puîné de RENÉ II), Écuyer, Seigneur de Sancé, fit hommage de cette Terre en 1692, à M. de Bailleul comme Seigneur & Marquis de Château-Gontier, & épousa, le 10 Décembre 1683, *Bernardine Bionneau*, dont il eut

JEAN-BAPTISTE DU TERTRE, Écuyer, Seigneur de Sancé & de Baubigné, marié, le 9 Septembre 1722, à *Renée-Gabrielle Trochon*, dont

RENÉE-CATHERINE-JEANNE, née le 3 Mars 1725, reçue à St-Cyr le 27 Mai 1733. (Voy. *l'Armorial génér. de France*, Reg. I<sup>er</sup>, part. II, p. 356.)

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

TERTRE (DU), en Normandie, Élection de

Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux tourterelles d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or en chef, & d'un croissant du même en pointe.*

\* TERTRE (DU) ou DUTERTRE, dans le Boulonais, ancienne & noble famille originaire de ladite Province, qui possédoit dès le XI<sup>e</sup> siècle le fief noble *du Tertre*, auquel on ne fait si elle a donné son nom, ou s'il le lui a donné. Il est situé dans la Paroisse de Bourfin, qu'elle possédoit également dans le même temps ; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette famille qui lui a donné son nom, lorsqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité jusqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglais ont faits dans le Boulonais pendant le temps qu'ils en étoient possesseurs, jusqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancêtre. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'après les plus exactes recherches dans les Archives de la Province, on voit que le fief *du Tertre* n'étoit pas possédé avant & depuis 1190 par une autre famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait sa demeure ; & que l'aîné de cette Maison y posséde encore aujourd'hui des Domaines considérables provenant de la succession de ses pères.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, en 1370, avec *Jeanne de Bournonville* (Maison déjà illustre dans ce temps), jointe aux qualités d'Écuyer, de Seigneur du Tertre, de Bourfin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y suppléent, puisque cela prouve évidemment que ceux de ce nom passèrent alors pour *nobles d'ancienne race*, & descendants de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, vivoit en 1190 ; c'est ce qui paroît par une donation que fit Baudouin, Grand Écuyer du Boulonais, du consentement de Regnault, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, distante d'une lieue des Terres du Tertre & de Bourfin, le 5 Juin 1190, en présence de ses Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquième appelé, ainsi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce

Regnault, Ide, sa femme, & ses enfants. Cette Charte, qui est en latin, commence par ces mots : *Notum fit omnibus tam futuris quam præsentibus, quod ego Balduinus, &c.*

CHRISTOPHE DUTERTE, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourfin, vivoit en 1280, ce qui est prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin de 3 mesures de terre situées audit Bourfin, en date du 15 Mars 1280, scellé de 3 sceaux.

I. JEAN DUTERTE, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourfin, Vicomte de Fiennes, dit Carpentier (*Histoire du Cambrésis*, part. III, page 308, à l'article de BOURNONVILLE), vivoit en 1350, & tenoit la Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de rose de reconnoissance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement : c'est ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il épousa, en 1370, *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit à *la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Mafine de Melle*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et MARTIN, Écuyer, Seigneur d'Esclémy, mort sans postérité. Il paroît, par la Généalogie de la Maison d'Isque, que ce JEAN DUTERTE avoit une sœur nommée *Dely de Bourfin*, qui épousa, vers 1370, *Anselme d'Ordre* dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Isque*, Écuyer Seigneur dudit lieu.

II. GUILLAUME DUTERTE, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourfin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Écuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & servoit en cette qualité sous la bannière de Messire Alain de Longueval, Chevalier Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épousa *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Vestrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delcuze, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. CATHERINE, alliée à *Faurtes de Coupe*, Écuyer, Seigneur de Pantey ;
3. Et JACQUELINE, mariée à *Thomas de Bernamont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu.

III. GUILLAUME DUTERTE, 11<sup>o</sup> du nom, dit *Galois*, Écuyer, Seigneur du Tertre, de

Bourfin, Hardingheng, Embrocq, Esclémy, Vestrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de MARTIN DUTERTE, Écuyer, son oncle, par contrat passé le 22 Avril 1468, & scellé de 7 sceaux, la Terre d'Esclémy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Messire Jacques de Sempy, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cause de ses terres & nobles tenements de celle du Tertre & de Bourfin. Il prouva sa noblesse en 1468, ainsi qu'il est rapporté par Haudiquet de Blancourt dans son Nobiliaire de Picardie, & épousa, le 19 Mai 1468 (assisté de ses père & mère qui lui donnèrent les Terres du Tertre, de Bourfin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs), *Marguerite de Neufveru*, fille aînée de *Lambert*, Écuyer. Il vivoit encore en 1483, suivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à ladite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 sols parisis de rente de fonds, payable à lui, ses hoirs & ayants cause, chaque année, au jour de St.-Remi, avec relief quand le cas échoiroit, au profit de Jean Salmon, demeurant à Fiennes, *sans préjudice toutefois*, y est-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif. que je prétends avoir à cause de madite Vicomté, en témoin de vérification des choses susdites, j'ai GUILLAUME dessus nommé, mis mon scel armorié de mes armes à ces présentes Lettres de ratiification avec mon seing manuel le 12 Juin 1483, &c.* Ses enfants furent :

1. LAMBERT, qui suit ;
2. JACQUES, Écuyer, Seigneur d'Esclémy, d'Anguerand & d'Heffaigneulle, Lieutenant-Général du Boulonnais, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
3. ADRIEN, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque ;
4. MARGUERITE, mariée à *Philippe de Sempy*, Écuyer, Seigneur de la Loze ;
5. ISABEAU, mariée par contrat passé le 21 Janvier 1507, en présence & assistée de ses père & mère, frères & sœurs, à *Flour de Calonne*, Écuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean* ;
6. Et CATHERINE, femme 1<sup>o</sup> de *Jean Navet*, Écuyer, & 2<sup>o</sup> d'Enguerand d'Heffaigneulle, Écuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. LAMBERT DUTERTE, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourfin, de

Vestrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, servoit en cette qualité avec son fils, suivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire de la Fayette. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas*, Baron de Long; & 2<sup>o</sup> *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire Jacques de Luxembourg, à cause de sa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit LAMBERT DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourfin, & Vicomte de Fiennes, tient de lui six nobles Fiefs, &c., LAMBERT DUTERTRE, par son testament, fit donation aux trois enfants de sa seconde femme du quint-datif à prendre sur tous les biens qu'il laisse à son fils aîné du premier lit. De son premier mariage naquirent :

1. GALLAS, qui fut ;
2. JACQUES, dit de *Marle*, Écuyer, Seigneur de Vestrethun, marié sans enfants à *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du consentement de son frère aîné, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Boulogne le 15 Mars 1524, plusieurs parties de biens à lui échus de son grand-père Sire *Nicolas de Marle*; 2<sup>o</sup> par autre contrat passé à Boulogne le 20 Septembre 1527, plusieurs parties de rente; & 3<sup>o</sup> par un autre contrat passé le 21 Juin 1546, aussi plusieurs parties de rente.

Du second lit vinrent :

3. FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit son testament par-devant Bontems & Philippe Cotheau, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différents legs à *Marie Regnault*, veuve de GALLAS, son frère consanguin; à *Anne d'Ingneville*, sa petite-nièce; à JEAN DUTERTRE, son neveu, fils d'ANTOINE; à un autre JEAN DUTERTRE, son neveu, fils dudit GALLAS & de ladite *Regnault*; à FRANÇOIS DUTERTRE, aussi son neveu, & à MARGUERITE DUTERTRE, sa nièce, fils & fille de GALLAS, & donne le surplus de ses biens aux pauvres;
4. ANTOINE, Écuyer, qui plaidoit avec son frère aîné, suivant une Sentence rendue en la Sénéchaussée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour son quint sur la Vicomté de Fiennes, & plusieurs fiefs situés à Hardingheng & autres lieux, provenants de la succession de LAMBERT DUTERTRE, leur père. Il est qualifié *Écuyer & homme*

Tome XVIII.

d'armes des ordonnances du Roi, dans la revue de la Troupe du Sire de la Fayette, de 1565. Il transigea par acte passé à Boulogne le 13 Février 1561, avec JACQUELINE DUTERTRE, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herfelaine, & épousa *Isabeau d'Ingneville*, veuve en premières noces de *Pierre Bresdouilles*, Écuyer, Seigneur de Neuvellette, & sœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herfelaine, dont il eut trois fils nommés JEAN-FRANÇOIS, CHARLES & JEAN. L'aîné & le dernier sont rappelés dans le testament de leur oncle (FRANÇOIS DUTERTRE) du 23 Février 1573. Ils moururent tous sans postérité. JEAN avoit épousé *Suzanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval;

5. Et JEAN, Écuyer, nommé dans le testament de son père, & mort sans alliance peu après.

V. GALLAS DUTERTRE, Seigneur du Tertre, Bourfin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec ANTOINE, son frère, en 1553, épousa 1<sup>o</sup> *Enceline de Croix*; & 2<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juin 1552, *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, suivant une Sentence rendue en la Sénéchaussée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme sa veuve, le tiers à prendre sur tous les biens de son mari, échus à JACQUELINE DUTERTRE, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour son héritière avant son second mariage. Les enfants du premier lit furent :

1. JACQUELINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herfelaine; & 2<sup>o</sup> à *Charles de Wayrand*, Écuyer, Seigneur de Sequere. Elle transigea 1<sup>o</sup> par acte passé devant Jean-Jacques de Thiembronne, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec ANTOINE DUTERTRE, son oncle, qui plaidoit pour son quint sur tous les biens de feu LAMBERT, son père, aïeul de ladite Dame; & 2<sup>o</sup> avec le même pour ce sujet par un autre acte passé devant Briffard & du Buis, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561;
2. Et MICHELLE, morte sans alliance.

Du second lit vinrent :

3. JEAN, qui fut ;
4. ANTOINE, Écuyer, mort sans alliance ;

C cc

5. Et MARGUERITE, nommée dans le testament de FRANÇOIS DUTERTRE, son oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourfin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, son beau-frère, mari de JACQUELINE DUTERTRE, sa sœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur père commun : il transigea ensuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés survenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Écuyer, leur grand-père commun. Il est qualifié noble homme, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourfin, &c., dans différents actes des 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il épousa, par contrat passé le 3 Juillet 1582, *Marguerite du Mesghen*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Fossé*, Dame de la Salle & de Mazure ; & testa le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de ses enfants, transigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Escoeuissant, du Miny & autres lieux, pour plusieurs parties de censives, & se remaria à *Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye. Elle testa en faveur de ses enfants du premier lit, par acte passé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfants de son premier mari furent :

1. EDRASSE, qui suit ;
2. JEAN, Écuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec son père dans un contrat d'acquisition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre suivant. Il transigea conjointement avec son frère aîné & sa sœur, par acte passé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Mesghen*, leur mère, lors femme en secondes noces d'*Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye, présent audit acte sur leurs droits respectifs. Il fit donation par acte passé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à EDRASSE DUTERTRE, son frère aîné, de sa Terre & Seigneurie de la Vienne, & testa le 15 Novembre 1648 ;
3. LOUIS, Écuyer, mort jeune ;
4. Et MARIE, nommée avec ses 3 frères dans le testament de sa mère du 30 Juin 1623.

VII. EDRASSE DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourfin, ainsi qualifié dans une tranfaction du 12 Décembre 1600, suivant un procès-verbal d'une assemblée des trois États de la Province du Boulonnais, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Noblesse. Il épousa par contrat passé à Desvre le 14 Février 1608, assisté de sa mère, de son beau-père, & de plusieurs autres parents & amis, *Adrienne de Lapature*, fille de Messire *Jean*, Écuyer, Baron de Courfet, & de *Jeanne Dubois*, sa veuve, femme en secondes noces de *François du Blaisel*, Écuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL, Écuyer, mort sans alliance ;
2. GABRIEL, Écuyer, aussi mort sans alliance ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. ROBERT, Écuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler ; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron de Rivière, par commission du 4 Novembre 1658, qui mourut sans enfants de son mariage avec *Marguerite Fijet*, testa le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Église des Carmes de la ville d'Ardre, où son Service fut chanté conformément à la fondation que lui & sa femme y avoient faite ;
5. FRANÇOIS, Écuyer, Seigneur de Normastre & de la Hestray, Capitaine d'une Compagnie de Cheval-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il présenta à Sa Majesté, dans lequel il expose qu'il est un de ses plus anciens & zélés Serviteurs ; qu'il s'est trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats considérables, à 36 sièges, & notamment à celui de Barcelone, où il resta enfermé pendant 16 mois ; qu'il a été blessé sept fois très-dangereusement, & qu'il supplie Sa Majesté de lui accorder un grade supérieur ;
6. 7. & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur du Tertre, Beauville, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Maître de Camp Colonel, épousa par contrat passé à Desvre le 17 Septembre 1649, *Marie de Monchy*, fille de Messire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de St.-Martin, Nofroy & Cuvron, & de *Charlotte de Brouilly*, sa pre-

mière femme. Il fut déclaré *noble & issu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes assignations données à cet effet, à la requête de Thomas Bouffeuau, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & sa postérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des poursuites faites aussi contre lui à la requête de Claude Marchand, autre Traitant, par jugement de M. Jérôme Bignon, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfants furent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. ESRASSE, Seigneur de Cobrique, de Rond, &c., qui transigea par acte passé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec son frère aîné & ses frères, pour raison de la succession de défunt ROBERT DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il épousa *Madeleine de Mondinier*, fille de *Claude*, Écuyer, Seigneur de Varenne, dont

JEAN, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a pas eu d'enfants. Il avoit épousé en 1757 *Mary-Marguerite-Antoinette de Framery du Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Écuyer, Seigneur du Pire & de Sante.

3. NICOLAS, Chanoine du Chapitre de Luzarches ;
4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié à *Marie-Claire Cofille*, dont il a laissé pour fils unique

NICOLAS-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle.

5. LOUISE, femme de *Louis de la Roque*, Écuyer, Seigneur de Quenbremont, dont postérité ;
6. GENEVIÈVE, mariée sans enfants à *Charles de Campagne*, Écuyer, Seigneur du Tray ;
7. MARIE, aussi femme sans enfants de *Pierre le Charpentier*, Écuyer, Seigneur de Longchamp ;
8. & 9. ANNE & CHARLOTTE, nommées avec leurs frères & sœurs dans une transaction du 13 Mai 1693.

IX. ANTOINE DUTERTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Barifel, Estoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épousa, par contrat passé à Montreuil le 1<sup>er</sup> Décembre 1685, no-

ble JACQUELINE DUTERTRE, sa parente, Dame du Meny, Elcoeuiffant, Lacre, Raulers, Nielle & de la Mothe, fille & héritière de Messire AMBROISE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de *Bonne-Françoise de Cavrelle*. Sa femme, après la mort, fut maintenue dans sa noblesse, & reconnue pour *noble & issue d'ancienne race*, par jugement de M. de Bernage, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfants sont :

1. AUGUSTIN, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur du premier rameau rapporté ci-après ;
3. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, auteur du second, aussi rapporté ci-après ;
4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mousquetaire du Roi, mort sans alliance ;
5. PHILIPPE, auteur du troisième rameau, mentionné ci-après ;
6. TIMOLÉON, auteur du quatrième, dont il fera parlé ensuite ;
7. JEAN-JACQUES, auteur du cinquième rameau, rapporté à son rang ;
8. MARIE, femme d'*Henri des Lion*, Écuyer, Seigneur de Theuville ;
9. JACQUELINE, mariée à *Anne de Guifelin*, Chevalier, Seigneur de l'Épinoy ;
10. Et MARIE-THÉRÈSE, femme 1<sup>o</sup> d'*Adrien de Bigand*, Écuyer, Seigneur de Thubeauville ; & 2<sup>o</sup> de *N... de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menty, dont elle n'eut point d'enfants.

X. AUGUSTIN DUTERTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Estoquette, Colhaut, Cobrique, Barifel, Cavron & autres lieux, épousa, par contrat passé à Hemont le 8 Mai 1719, contrôlé à Hesdin le 23 Novembre 1726, & la minute déposée au Greffe de cette Ville, noble *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puissant Seigneur *Henri-Alexandre*, Chevalier, Marquis de Hemont, Baron de Bernieulles, Vicomte de Rue, Seigneur de Wicquinhin, Canaple, &c., & de puissante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & sœur de *Louis-Marie*, & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem. De ce mariage font nés :

1. ROBERT-AUGUSTIN-ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de

Royal-Rouffillon, mort sans alliance le 24 Juillet 1749 ;

2. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765 ;
3. LOUIS-ALEXANDRE, qui fut ;
4. Et FRANÇOIS-ALEXANDRE, premier Page du Roi dans sa Petite Écurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Crevelt le 23 Juin 1758.

XI. LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufossé, Estoquette, Colhaut, Cobrique, Barifel, Cavron, Francalleux, la Cour, &c., Capitaine-Major d'Infanterie par commission du Roi du 6 Juin 1758, a épousé, par contrat passé à Montreuil-sur-Mer, le 3 Septembre 1768, MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE DUTERTRE, fille de Messire TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escocuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, &c., ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfants.

#### PREMIER RAMEAU.

X. ANTOINE DUTERTRE, II<sup>e</sup> du nom (second fils d'ANTOINE, I<sup>er</sup> du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE), Chevalier, Seigneur de la Marque, &c., Mousquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de St.-Louis, a épousé 1<sup>o</sup> N.... d'*Hefmond*, fille de Messire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle ; & 2<sup>o</sup> *Marie Carpentier*. Du premier lit sont issus :

1. N..., Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis. Il avoit épousé N... de *Lion*, dont deux filles ;
2. N..., Prêtre ;
3. N..., Religieuse à Montreuil.

Et du second lit :

4. JEAN-FRANÇOIS, élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal-Vaiffeaux en 1769 ;
5. FRANÇOIS, aussi élevé à l'École Royale Militaire, & Chevalier de St.-Lazare ;

6. LOUIS, Chevalier ;
7. Et N..., élevée à St.-Cyr.

#### SECOND RAMEAU.

X. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DUTERTRE (troisième fils d'ANTOINE, I<sup>er</sup> du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE), Chevalier, Seigneur de Campagne, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, a épousé *Marie-Suzanne-Françoise Mithon*, fille de Messire *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tourteauville, dont :

1. CHARLES-AMBROISE-MARIE DUTERTRE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, mariée à *Marie-Marguerite-Françoise Acary* ;
2. N..., Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort sans alliance ;
3. ANTOINE-MARIE-LAURENT, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie ;
4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, mariée, 1<sup>o</sup> à Messire N... de *Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de St.-Louis, dont une fille ; & 2<sup>o</sup> à Messire N... d'*Esputeaux*, Chevalier ;
5. Et CATHERINE-JACQUELINE-SUSANNE, mariée à Messire *Augustin-César le Ver de Chantaine*, Chevalier, dont un fils & une fille.

#### TROISIÈME RAMEAU, éteint.

X. PHILIPPE DUTERTRE (cinquième fils d'ANTOINE, I<sup>er</sup> du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE), Chevalier, Seigneur de la Vienne, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de St.-Louis, épousa *Anne-Angélique de Mailly*, fille aînée de *Anne*, Chevalier, Seigneur d'Arfy, & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, dont :

XI. MARIE-THERÈSE, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, mariée à N... de *Montcornet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

#### QUATRIÈME RAMEAU.

X. TIMOLÉON DUTERTRE (sixième fils d'ANTOINE, I<sup>er</sup> du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE), Chevalier, Seigneur d'Escocuffant, Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, &c., ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de St.-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, a épousé *Marie-*

*Catherine Chartonnet*, fille de *Joseph-Louis*, Écuyer, dont :

1. JEAN-LOUIS-LÉON, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil ;
2. ROSE-CHARLOTTE, Demoiselle ;
3. Et MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, qui épousa, par contrat du 3 Septembre 1768, LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, son cousin germain, Chef de fa Maison, Vicomte & Seigneur du Tertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie.

#### CINQUIÈME RAMEAU.

X. JEAN-JACQUES DUTERTRE (septième fils d'ANTOINE, 1<sup>er</sup> du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE), Chevalier, Seigneur de Beauregard & du Château de la Ville d'Estaples en Boulonnais, Capitaine de Cavalerie, épousa *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de Messire *Vincent*, Écuyer, Seigneur de Beauregard, dont :

1. JEAN-LOUIS-MARIE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Isles, mort à St.-Domingue, fans alliance au service du Roi ;
2. JEAN-MARIE, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, retiré du service ;
3. ANTOINE-MARIE, Chevalier, élevé à l'École Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaisseaux, & Chevalier de St.-Lazare ;
4. JEAN-MARIE, dit *le Jeune*, aussi élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, & Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
5. JACQUES-MARIE-ALEXANDRE, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort fans alliance ;
6. MARIE-SUSANNE-JACQUELINE, Demoiselle ;
7. Et MARIE-JEANNE, Dame de l'Abbaye de Blandecq, &c.

#### SECONDE BRANCHE.

IV. JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Esclemy (second fils de GUILLAUME, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Nœufveru*), fut Licencié ès-Lois, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnais. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515 ; & 2<sup>o</sup> *Péronne Rohard*, fille de *Pierre*, Écuyer, & de *Marie d'Hesdigneul*. Du premier lit vinrent :

1. WALRAND, Religieux à l'Abbaye de Forefontiers ;
2. JEAN, qui suit ;
3. LOUIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. JEANNE, mariée à *Adrien de Groux*, Écuyer, Seigneur d'Avenne ;
5. Marguerite, femme de *Jean de Chinotte*, Écuyer, Seigneur du Val ;
6. FRANÇOISE, mariée à *Pierre Costard*, Écuyer, Seigneur de Ferque.

Et du second lit :

7. CHALLOT, Écuyer, mort fans alliance ;
8. ANTOINETTE, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, fils & héritier de *Martin*, Écuyer, & de *Marguerite Grignau* ;
9. JEANNE, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Berfin*, Écuyer, Seigneur de Bertrouvalle ;
10. Et MADELEINE, Religieuse.

V. JEAN DUTERTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa 1<sup>o</sup> *Aldegonde de Pilmaud* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Bommelle*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. LAMBERTE, Religieuse aux Sœurs Grifes de St.-Omer ;
3. CATHERINE, Religieuse & Dame de Ste-Claire à St.-Omer ;
4. MARGUERITE, morte fans alliance ;
5. Et ANNE, mariée fans enfants à *Philippe d'Artois*, Écuyer.

VI. JEAN DUTERTRE, 11<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa à Aire, le 7 Octobre 1567, *Françoise de Bellevalet*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ADRIEN, Écuyer, mort fans alliance ;
3. Et JACQUELINE, Demoiselle.

VII. JEAN DUTERTRE, 111<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa, à Arras, N... de *Fercaux*, dont :

1. FRANÇOIS, Religieux à l'Abbaye Royale de St.-Vaast d'Arras ;
2. JEAN, Écuyer, mort fans alliance ;
3. ADRIEN, Écuyer, marié fans enfants, par contrat passé à St.-Omer le 1<sup>er</sup> Décembre 1599, à *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Écuyer. Il testa dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de MARIE & de JAC-

- QUELINE DUTERTRE, deux de ses focurs ;  
 4. PIERRE, Écuyer, mort fans alliance ;  
 5. MARIE, femme d'Adrien de Saint-Martin, Écuyer, Seigneur de la Mothe ;  
 6. ANNE, Religieuse à St-Omer ;  
 7. JACQUELINE, nommée dans le testament de son frère, & morte fille ;  
 8. Et FRANÇOISE, mariée à Antoine de Lefpaux, Écuyer, Seigneur de Coutry.

## TROISIÈME BRANCHE.

V. LOUIS DUTERTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Escouffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux (troisième fils de JACQUES, & de Marguerite de Thion, sa première femme), fut choisi dans une Assemblée Générale de la Noblesse du Boulonnais pour rédiger & signer le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550, & testa le 17 Septembre 1558. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Madeleine Gorguette, fille de Jean, Écuyer, Seigneur du But, & de Françoise Gode, lors veuve de Walrand de Licque, Chevalier ; 2<sup>o</sup> fans enfants, par contrat passé à Montreuil le 18 Juin 1547, Jeanne d'Escout, Dame & Baronne de Courret, assistée de Françoise de Boufflers, Dame & Abbelle de Ste-Austreberte, & de plusieurs autres personnes de distinction, parents & amis ; & 3<sup>o</sup> Isabeau de Courteville, Dame de Colend, fille de Charles, Écuyer, laquelle étant devenue veuve, se remaria à Jean Aubédé. Du premier lit vint :

1. JACQUES, qui suit.

Du troisième lit sortirent :

2. LOUIS, Écuyer, mort fans alliance ;
3. ISABEAU, Dame de Fromessen & de Colend, mariée, par contrat passé à Boulogne le 2 Janvier 1581, à Louis de Guifelin, Écuyer, Seigneur des Bareaux ;
4. Et ANTOINETTE, nommée dans le testament de son père du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Escouffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, est aussi qualifié Seigneur d'Esclemy, Aulin, &c., dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une transaction passée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épousa Jeanne de Lou-

vigny, fille de N... de Louwigny, Chevalier, Seigneur d'Estréelles : ils vivoient ensemble en 1594 ; il testa le 26 Août 1595, & nomma pour ses exécuteurs FRANÇOIS DUTERTRE, Écuyer, Seigneur de Normastre, & Jérôme Morel, ses cousins. Ses enfants furent :

1. CENTURION, qui suit ;
2. LOUIS, qui eut, par le testament de son père, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut fans alliance ;
3. CLAUDE, qui eut en partage la Terre et Seigneurie du Meny, mort aussi fans alliance ;
4. Et SARA, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. CENTURION DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escouffant, Tigny, du Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes, & Gouverneur de la ville de Gergeau, vendit & engagea plusieurs parties de ses biens, pour les employer au payement de sa rançon, & pour se faire guérir des blessures qu'il avoit reçues à la prise de la Ville de Calais. On ignore le temps de sa mort, mais il avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1598, en présence de Claude de Lowwigny, son oncle, & autres, Anne de Loyanne, Dame de Maisson-Villers, fille d'Antoine, Conseiller au Parlement de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Bossel, & de Marie-Catherine de Chazeray. Étant devenue veuve, elle transigea avec ses enfants à Montreuil le 11 Août 1634, & testa le 7 Mai 1652. Elle fit différents legs à les enfants & petits-enfants, & eut de son mariage :

1. ISAAC, qui suit ;
2. MADELEINE, laquelle étoit mineure & sous la tutelle de sa mère en 1636, & ne vivoit plus lors de son testament en 1652 ;
3. MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Orléans le 16 Juin 1620, à Messire N... Tanchebeau, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappelées dans le testament de leur grand'mère, Anne de Loyanne ; & 2<sup>o</sup> à Paul de Pehen, Écuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées Madeleine & Anne ;
4. JUDITH, mariée, par contrat passé à Paris



- le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny ;  
 5. Autre *JUDITH*, dite *la Jeune* ;  
 6. Et *ANNE*, mariée à *Jean Desfricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfants *Antoine & Florence de Licque*, rappelés aussi dans le testament de leur grand-mère, de 1652.

VIII. *JEAN DUTERTRE*, Chevalier, Seigneur d'Escoeuftant & autres lieux, Lieutenant & ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Espagne épousa, par contrat passé à Samai le 28 Septembre 1625, en présence de sa mère & de plusieurs de ses parents & amis, *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & d'*Anne de Carlier*, sa première femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1613, suivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une transaction passée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent :

1. AMBROISE, qui fuit ;
2. ANNE ;
3. Et *JACQUELINE*, mariée à *David Rejniard*, Ecuier, Seigneur de Vestreghen, dont elle eut *Jacqueline*, qui sortit du Royaume pour cause de Religion.

IX. AMBROISE DUTERTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Escoeuftant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, du Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, passa son contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épousa (d'après le consentement de sa mère, *Anne de Roquigny*, & de ses sœurs *ANNE & JACQUELINE*, donné le 18 Avril 1658), le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoise de Cavrelle*, fille & héritière d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Grand-Cordet, Beaumont, Wailly & autres lieux, & de *Bonne de Sucre*. Il transigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, sa mère, *ANNE & JACQUELINE DUTERTRE*, ses sœurs, & eut de son mariage :

1. *JEAN*, qui sortit du Royaume pour cause de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au service du Roi d'Angleterre, mort sans enfants ;
2. *CHARLES*, Chevalier, mort sans alliance ;
3. AMBROISE, qui fuit ;
4. Et *JACQUELINE*, laquelle, à cause de ses trois frères sortis du Royaume pour cause de Religion, devint seule héritière de ses père

& mère. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. de Bernage, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & seule héritière d'*AMBROISE DUTERTRE*, 1<sup>er</sup> du nom, son père, Chevalier, Seigneur d'Escoeuftant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & issue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les privilèges de la Noblesse. Elle épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1685, *ANTOINE DUTERTRE*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, &c.

X. AMBROISE DUTERTRE, 2<sup>e</sup> du nom, appelé *le Baron du Tertre*, qui sortit du Royaume pour cause de Religion, fut Quartier-Maitre-Général de la Cavalerie Hollandaise, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au service des États-Généraux. Il épousa, en Hollande, Noble *Étizabeth de Haersfolte*, fille de *Wothaghen*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique,

N.... DUTERTRE, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinck, Seigneur de Schoonheffen, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hooveuc, dont postérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Arel*, imprimée dans ce Dictionnaire, un *PIERRE DUTERTRE*, Seigneur dudit lieu, qui eut de son mariage avec *Jeanne de l'Esquidry*, *PIERRE DUTERTRE*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Pernan, marié à *Barbe Levesque d'Arel*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritière de la première branche de la Maison d'AREL. Voy. ce mot.

Les armes de cette ancienne Noblesse, telles qu'elles ont été enregistrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'Hoziere, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, sont : d'argent, à trois aiglesployées, à deux têtes de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1 : Supports : deux perroquets au naturel. Cimier : un vol éten-du, parti & mi-parti d'argent & de gueules.

La branche aînée porte : écartelé, au 1<sup>er</sup> de Bourbon-Vendôme ; au 2<sup>e</sup> de Créquy ; au 3<sup>e</sup> de Monchy ; au 4<sup>e</sup> de Bournoville ; & sur le tout de la Maison DUTERTRE, comme ci-dessus. La branche cadette brisoit d'un lambel de gueules de trois pendans.

(Généalogie rédigée sur un Mémoire envoyé par M. le Vicomte DUTERTRE, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dressé sur

titres originaux, & d'après Carpentier, *Histoire de Cambréfis, & le Grand Nobiliaire de Picardie*, manuscrit, déposé à l'Abbaye de St-Faron à Meaux.)

\* TESSÉ. C'est une Baronnie au Maine, qui fut portée en mariage par *Françoise, Dame de Raveton, à Jean de la Ferrière*, Baron de la Vernie, dont le fils unique, Gouverneur de Domfront, eut pour héritière des Baronnie de Tessel, de Vernie & d'Ambrières, sa sœur aînée, *Thomasse de la Ferrière*, mariée à *André, Seigneur de Froulay*. La Baronnie de Tessel fut érigée en Comté vers 1618. La Grandeesse d'Espagne de première classe a été unie à ce Comté par décrets du Roi d'Espagne des 12 Novembre 1704, 17 Mars 1705 & 17 Août 1706, confirmés par Lettres du mois de Septembre 1706. Il est composé des Baronnie de Froulay, Tessel, Châteauneuf & Ambrières; & les Lettres Patentes d'érection portent qu'il sera mouvant de la grosse tour du Louvre & que les appellations des sentences d'icelui ressortiront au Parlement de Paris. Voy. FROULAY.

TESSIER, Écuyer, Sieur de Launay, en Normandie, Élection d'Alençon; Famille dont les armes font : *d'argent, à deux merlettes de sable en chef, & une rose de gueules en pointe.*

TESSIÈRES, Famille du Périgord, maintenue dans sa noblesse par ordonnance de 1668, qui porte pour armes : *lofanté d'argent & de gueules.*

TESSON, Famille des plus anciennes & des plus illustres de la province de Normandie, qui dès le temps de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, y tenoit alors un des premiers rangs. L'Abbaye de St-Étienne de Fontenay, près Caen, est un monument encore subsistant de la piété & de l'ancienne splendeur des Tesson. RAOUL, fécondé de son frère ERNEST, en entreprit la restauration dans le XI<sup>e</sup> siècle, & lui donna des biens considérables. Ses descendants, à son exemple, ratifièrent tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce Monastère, & y ajoutèrent de nouvelles donations. On voit encore dans l'Église les sépultures de plusieurs Seigneurs de cette maison, qui tire son nom

de la terre de la Roche-Tesson, située dans le Bailliage d'Alençon. Il y a encore des Seigneurs de ce nom dans les élections de Caen & de Mortain.

Les armes : *fascé de sinople & d'argent de six pièces, chaque fasce chargée d'une chaîne d'or, & l'argent chargé de douze mouchetures de sable, 5, 4 & 3.*

TESTARD, Famille du Périgord. SAMUEL DE TESTARD, Écuyer, Seigneur du But, fut reconnu noble & issu de noble & ancienne race par jugement des Commissaires Généraux députés pour les droits des francs-fiefs dans le ressort du Parlement de Bordeaux, du 19 Mai 1634. Il eut pour arrière-petit-fils :

FRANÇOIS DE TESTARD, Écuyer, Seigneur du But, né le 31 Août 1688, marié, le 18 Janvier 1721, à *Marie-Anne Chapon*, fille de *Louis, Écuyer, Seigneur du Bâtiment*, dont, entr'autres enfants,

DAUPHINE, née le 3 Juillet 1723, reçue à St-Cyr en 1734. (Voy. *l'Armorial Gén. de France*, reg. I, part. I, p. 538).

Les armes : *d'azur, à une tête humaine d'argent, posée de front, dans des flammes de gueules.*

TESTU DE BALINCOURT, Famille originaire de Touraine, & établie dans le Vexin Français.

I. JEAN TESTU, Seigneur de Balincourt & de Margicourt, Conciller, Maître d'Hôtel du Roi Charles IX, Secrétaire de ses Finances, mort au mois de Janvier 1586, avoit épousé, le 12 Mars 1560, *Geneviève le Sueur*, de laquelle il eut :

1. PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit ;
2. Et JEAN-GUILLAUME, auteur de la branche de *Pierrebasse*, rapportée ci-après.

II. PHILIPPE-GUILLAUME TESTU, Seigneur de Balincourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa, le 22 Juin 1598, *Anne Barjot de Mouffy*, dont :

III. LOUIS TESTU, Chevalier, Seigneur de Balincourt, Arronville, Hérévillie, Margicourt, du Bois de Loreffe & de la Châtellenie de Launay, en Anjou, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une

Compagnie dans le Régiment de Picardie. Il épousa 1<sup>o</sup>, le 1<sup>er</sup> Juin 1640, *Claude de Hamelin*, morte le 22 Décembre 1661, qui lui porta la Baronnie de Bouloire. Elle étoit fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur des Moulins, & de *Françoise de Maillé de la Tour-Landry*; & 2<sup>o</sup>, le 19 Janvier 1666, *Angélique de Villebois*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, Seigneur de Balincourt, Baron de Bouloire, Capitaine au régiment des Gardes-Françaises, blessé à la bataille de Senef, & mort le 23 Août 1674;
2. GABRIEL, dit le *Chevalier de Balincourt*, Sous-Lieutenant de la Compagnie de son frère CHARLES, tué à Senef, le 14 Août 1674;
3. Et HENRI, qui suit.

IV. HENRI TESTU, Seigneur de Balincourt, devint héritier de la Baronnie de Bouloire & autres Terres, fut Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, & mourut le 2 Septembre 1710. Il avoit épousé 1<sup>o</sup>, le 4 Août 1676, *Claude-Marguerite de Sève*, morte le 26 Mars 1680, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Chatignouville, & de *Marie-Marguerite-Guillemette de Rochechouart*; & 2<sup>o</sup> le 26 Janvier 1682, *Marie-Suzanne-Thérèse de Mafparault*. Du premier lit vint :

1. CLAUDE-GUILLAUME, Chevalier, Marquis de Balincourt, Baron de Bouloire, Seigneur de St.-Cyr, Châtillon-le-Roi, Mérobert, Nohen & de Montmartin en partie, né le 18 Mars 1680, qui a été d'abord Colonel du Régiment d'Artois en 1703, Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Février 1719, Lieutenant-Général le 1<sup>er</sup> Août 1734, Gouverneur du Mont-Dauphin, en Dauphiné, le 26 Janvier 1739, Commandant en Alsace en 1745, Gouverneur des Ville & Citadelle de Strasbourg le 1<sup>er</sup> Janvier 1746. Il a été créé Maréchal de France le 19 Octobre 1746, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois & entr'autres au dernier siège de Barcelone, où il commandoit le jour de l'affaut & de l'attaque du bastion de Ste-Claire. C'est chez lui que se tenoit le tribunal des Maréchaux de France. Il eut les entrées de la Chambre en Mai 1764, fut fait Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, & mourut en Juin 1770. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1715, *Margue-*

*Tome XVIII.*

*rite-Guillemette Alleman*, Dame en partie de Montmartin, morte en Mars 1764, fans enfans, fille de *Pierre*, Comte de Montmartin, & de *Marie-Anne de Sève*, la première femme.

Du second lit font issus :

2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et JEAN-DOMINIQUE, Chanoine de Ste-Croix de la Bretonnerie.

V. FRANÇOIS TESTU, Chevalier, Seigneur d'Hédouville, dit le Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 13 Octobre 1687, a été d'abord Capitaine dans le Régiment d'Artois, puis Exempt dans la première Compagnie des Gardes-du-Corps, avec commission de Mestre de Camp; fait Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748; il fut créé Commandeur de l'Ordre de St.-Louis le 20 Juin 1755, & mourut en 1766. Il avoit épousé, le 21 Janvier 1715, *Rosalie Cœuret*, fille de *Louis*, Seigneur de Nesle, & de *Henriette-Jeanne-Rosalie de Bruc-Montplaisir*, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. CLAUDE-GUILLAUME, dit le *Chevalier de Balincourt*, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort en 1757;
3. MARIE-ROSALIE, mariée, en 1745, à *Viator du Wicquet*, dit le *Baron d'Ordre*, mort le 30 Juillet 1751;
4. AGNÈS-HENRIETTE-FÉLICITÉ, mariée à *Antoine-Henri-Claude*, Marquis des Barres;
5. MARGUERITE-GUILLEMETTE, mariée, par contrat du 28 Mai 1753, à *Antoine de Rancher*, Chevalier, Seigneur de Maudétour;
6. ODILLE-THÉRÈSE-HÉLÈNE, qui épousa, par contrat du 20 Novembre 1758, *François-Michel-Antoine*, Marquis de Rancher;
7. Et MONIQUE-ROSALIE.

VI. CHARLES-LOUIS TESTU, Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 30 Mars 1729, un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France, Brigadier de Cavalerie en 1762, épousa, 1<sup>o</sup> le 12 Octobre 1752, *Anne-Claudine de Rochefort d'Ally*, née en Octobre 1725, morte le 10 Septembre 1772; & 2<sup>o</sup> en 1778, *Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny*. Du premier lit vinrent :

1. AMÉDÉE-CLAUDE-GUILLAUME-ROSALIE, né le 3 Août 1753, marié, le 29 Janvier 1776, à *Henriette-Zéphirine de Polignac*, fille de

*François-Camille*, Marquis de Polignac, & de *Marie-Louise de la Garde*;

2. Et **CLAUDE-GUILLAUME**, Chevalier de Balincourt, Capitaine de Cavalerie, mort le 2 Août 1775.

## BRANCHE

des Seigneurs de PIERREBASSE.

II. **JEAN-GUILLAUME TESTU** (fils puîné de **JEAN**), Écuyer, Seigneur de Menouvillle & de la Galaisière, épousa, le 18 Août 1593, *Renée Clerembault*, fille de *Guy*, Écuyer, Seigneur de Pierrebasse, & de la Maison-Rouffe, & d'*Anne d'Avril*, dont il eut

III. **CHARLES TESTU**, Seigneur de Pierrebasse & de la Galaisière, marié, le 10 Septembre 1622, à *Antoinette de Broc*, fille de *François*, Baron de Cinqmars-la-Pile, & de *Françoise de Montmorency*, dont

IV. **PIERRE TESTU**, Écuyer, Seigneur de Pierrebasse, de la Galaisière, du Pin & de Lavaux, Commandant du Château d'Angers, maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de 1668, marié, 1<sup>o</sup> le 5 Avril 1655, à *Jeanne de Chemevières*; & 2<sup>o</sup> le 22 Août 1673, à *Bonne-Marie Kichardeau*. Du second lit vint

V. **CHARLES-ERASME TESTU**, Écuyer, Seigneur de la Galaisière, né le 2 Septembre 1675, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 21 Septembre 1700, *Agnès Bitault*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Chizé, & de *Madeleine de Coulanges*; & 2<sup>o</sup> *Antoinette Errault*, morte le 16 Octobre 1745. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. **SUSANNE**;

2. Et **RENÉE-AGNÈS**, née le 16 Mai 1712, reçue à St.-Cyr le 29 Avril 1734.

Les armes : *d'or, à trois léopards de sable, lampassés & armés de gueules, & passant l'un au-dessus de l'autre, celui du milieu contourné.*

**TESTU DE CURY (du)**, Famille de Picardie. **JEAN DU TESTU**, Seigneur de Hardoie, qui vivoit en 1516, fut le IV<sup>e</sup> aïeul de

**CHARLES DU TESTU DE CURY**, marié à *Catherine de Hangeff*, dont il eut

**JEANNE-CHARLOTTE**, née le 8 Février 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1693, qui prouva que **JEAN DU TESTU** étoit son V<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en fasce & surmontées d'un croissant d'argent.*

**TEXIER D'HAUTEFEUILLE**, en Poitou & dans l'Orléanais. C'est une ancienne Noblesse militaire, dont le premier connu de ce nom est **DURAND TEXIER**, qui fit une vente au mois de Novembre 1251, & scella cet acte de son sceau, dont il ne reste aucun vestige. **GUILLAUME TEXIER**, Varlet (Écuyer), fit hommage, en 1245, de son hébergement de Pin au Blois, à *Thébaud Chabot*, Seigneur de Chantemelle, & est qualifié *chevalier* dans un acte du Vendredi après la Purification 1260. **GROFFROY TEXIER**, Varlet, renouvela un ascensement d'héritages, en faveur de *Jean Godard*, le Vendredi avant la Pentecôte 1302. On trouve encore **PIERRE TEXIER**, Écuyer, qui fit un accord avec *Huet Micheault*, le Samedi après la St.-Lucas 1345; il ala même qualité d'Écuyer dans un acte du Jeudi après l'Épiphanie 1353; mais la filiation ne commence qu'à

**JEAN TEXIER**, Écuyer, Seigneur de la Lande, du chef de *Marie Rabier*, sa femme, qu'il épousa avant le 16 Août 1380. Il fut le V<sup>e</sup> aïeul de

**GERMAIN TEXIER**, Seigneur de Grandervilliers, Maître des Comptes, marié, le 23 mai 1588, à *Madeleine Larcher*, dont

**GERMAIN TEXIER**, Chevalier, Baron d'Hautefeuille & de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c., Conseiller honoraire au Parlement, marié à *Marie Perrot*, dont

1. **GERMAIN**, qui suit;

2. **ETIENNE**, dit le *Bailli d'Hautefeuille*, Capitaine de la Compagnie Écossaise dans la Gendarmerie, & le premier Gentilhomme Français, qui, selon le P. Daniel, dans sa *Milice Française*, l'ait possédée après les Ducs d'York. Il fit les preuves de Noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte en 1636, devint Grand-Croix & Bailli de cet Ordre en 1669, puis Ambassadeur extraordinaire de Malte à la Cour de France; fit, en cette qualité, son entrée publique à Paris le 6 Janvier 1671; fut fait, le 6 Décembre 1672, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château du Mont-St-Michel; nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Février 1677; parvint à la dignité de Grand-Prieur d'Aquitaine le 23 Septembre 1691; mourut à Paris le 3 Mai 1702, & fut enterré au Temple, où l'on voit son épitaphe;

3. HENRI, Aumônier ordinaire du Roi en 1653, Abbé de St-Sernin-du-Bois & de St-Germain en Brionnais, mort en 1679 ;
4. ANTOINE, Baron de Gondreville, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, tué au siège de Dunkerque en 1658 ;
5. MARIE, Abbesse de Nogent-l'Artaut, nommée en 1680 coadjutrice de l'Abbaye de Ste-Gloffinde de Metz ;
6. Et FRANÇOISE, mariée, en 1665, à *Charles-Martin*, Marquis de *Crevecœur*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Montargis.

GERMAIN TEXIER, Chevalier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Grandvilliers, &c., né en 1626, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Conseiller d'État d'Épée, rendit à Sa Majesté des services importants en Allemagne & dans d'autres négociations au-dedans du Royaume ; fit ses preuves de Noblesse devant le Duc de Noailles, qui certifia au Roi, le 7 Juillet 1668, qu'il étoit *Gentilhomme de nom & d'armes, d'ancienne & illustre maison*, & obtint, au mois d'Août 1689, l'érection de la terre d'*Hautefeuille* en *Comté*. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1665, *Catherine-Marguerite de Courtarvel*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de St-Remy, &c., premier Maître d'Hôtel de la Duchesse Douairière d'ORLÉANS, dont, entr'autres enfants,

GERMAIN-JACQUES, dit le *Marquis d'Hautefeuille*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1685, tué devant Heidelberg en 1689 ;

Et GABRIEL-ÉTIENNE-LOUIS, qui suit.

GABRIEL-ÉTIENNE-LOUIS TEXIER, dit le *Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1671, d'abord Messre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, ensuite Messre de Camp Général des Dragons, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1718, mort le 4 Janvier 1743, avoit épousé, en 1699, *Marie-Françoise-Élisabeth de Rouzel de Méday de Grancey*, petite-fille du Maréchal de France de ce nom, & fille de *François-Bénédict*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Jeanne-Aimée de Rabodanges*. Elle se remaria avec le Maréchal de *Montrevel*. Du premier lit elle a eu :

JACQUES-ÉTIENNE-LOUIS, qui suit ,

Et LOUISE-ÉLISABETH, mariée, en août 1723, à *Benoît-Alexandre*, Comte de *Monchy*, Baron de *Vismes*.

JACQUES-ÉTIENNE-LOUIS TEXIER, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1699, Capitaine au Régiment de Toulouse, Cavalerie en 1718, épousa, en 1729, *Marie-Catherine de Sorel*, fille de *Léon*, ancien Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi à l'Isle St.-Dominique, Commandeur de l'Ordre de St-Louis. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. MARIE-GABRIEL-LOUIS, Messre de Camp à la suite des Dragons, qui a fait les preuves en 1738, pour être Chevalier de Malte ;
3. Et JOSEPH, élevé Page de la Petite Écurie du Roi, Colonel en second du Régiment de Normandie, marié, en 1767, à *Louise-Marguerite de Coatanseure*, fille de *René-François*, Marquis de *Coatanseure*, Colonel au Régiment d'Angoumois, & de *Louise d'Arbouville*, fille du Marquis d'Arbouville.

CHARLES-LOUIS TEXIER, appelé le *Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, Colonel du Régiment de Rouergue en 1761, de celui de Normandie en 1763, Brigadier des Armées du Roi en 1770, a épousé, 1<sup>o</sup> en 1749, *Charlotte de la Tournelle*, fille d'*Antoine-François*, Marquis de Senant, Seigneur de Leugny, d'Angers, &c., Gouverneur de Cravan, Chevalier de la Noblesse des États de Bourgogne, & de *Marie-Thérèse de Bailon* ; & 2<sup>o</sup> en 1755, *Suzanne-Bernardine-Léonore de Cauvigny d'Escoville*, fille d'*Alexandre-Charles*, Marquis d'Escoville, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, ensuite pourvu d'une Commission de Colonel d'Infanterie, & de *Suzanne-Louise de Louvigny*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom, Commandeur Grand-Croix de l'Ordre de St-Louis. Le Marquis d'*Hautefeuille* a des enfants de ce second mariage.

Les armes : *de gueules, à un lévrier d'argent passant, ayant son collier de gueules, cloué, bouclé & virolé d'or, surmonté en chef d'un croissant aussi d'or*. Pour cri : SPLENDOR HONORIS, VIRTUTI FIDELITAS.

\* TEYRARGUES : c'est une Seigneurie qui fut érigée en Baronnie, par Lettres de

1583, en faveur de *Jacques de Bados*, Vicomte de Portes, &c., & puis en Vicomté par Lettres du mois de Décembre 1613, en faveur d'*Antoine-Hercule de Bados*, son fils.

TEYSSIER, Famille établie à Paris & dans le Limoufin, divisée en deux branches, l'une connue sous le nom de *Chaunac*, & l'autre sous celui de *Farges*, selon l'*Armorial Génér. de France*, reg. II, part. II.

I. JEAN TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac (l'une des plus anciennes châtellenies du Limoufin), épousa, le 12 Octobre 1593, *Marguerite du Verdier*, veuve de *Raymond Loubriac*, dont

II. JEAN TEYSSIER, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Chaunac & d'Augeat, marié, le 4 Septembre 1632, à *Julienne Jarrige*, dont

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit ;
2. Et JEAN-BLAISE, auteur de la branche des Seigneurs de *Farges*, rapportée ci-après.

III. JEAN-JOSEPH TEYSSIER DE CHAUNAC, Écuyer, Seigneur du Mazel, &c., épousa *Aimée de Féris*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. JEAN-BLAISE, qui fuit ;
3. 4. & 5. CATHERINE, JULIENNE, & THÉRÈSE.

IV. JEAN-BLAISE TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, & de Boistly, Capitaine dans le Régiment de Biron, en 1711, puis dans le Régiment de Villeroy & dans celui de Conty, fait Chevalier de Saint-Louis en 1734, épousa *Marie-Anne Baluze de Bessou*, & eut :

1. JEAN-JOSEPH, mort Mousquetaire ;
2. JEANNE-AIMÉE, qui épousa, le 2 Avril 1740, *Jean-Charles*, Seigneur de *Lautonie*, Baron de la Garde ;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Mars 1748, à *Jean-Pierre*, Baron d'*Autoche*, Seigneur de la Martinie.

Les armes de cette première branche sont : de sinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses du même, & en pointe d'un agneau pascal d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BRANCHE  
des Seigneurs des FARGES.

III. JEAN-BLAISE TEYSSIER (second fils de

JEAN, & de *Julienne Jarrige*), Écuyer, Seigneur de la Combe & d'Augeat, fut chargé par son contrat de mariage de joindre à son nom celui de son beau-père & d'en porter les armes. Il testa en 1715, & mourut le 10 Juin 1721. Il avoit épousé, en Octobre 1683, *Martine de Régis des Farges*, fille de *Raymond*, Lieutenant Particulier en la Sénéchaussée d'Uzerches, & de *Jeanne de Boyer*, dont :

1. RAYMOND, Écuyer, né le 14 Août 1684, marié, le 5 Février 1715, à *Cécile de Guillaumé de Lefpinafferie*, dont

1. JEAN-JOSEPH ;

2. Et MARIE, qui épousa N... *Hugon du Prat de Mafgontière*.

2. JEAN-JOSEPH, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Tennaille, &c., Précepteur de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont, mort le 11 Mars 1737 ;
3. HYACINTHE, qui fuit ;

4. Et MARGUERITE, mariée, le 21 Février 1724, à *Pierre-Philippe d'Abzac*, Écuyer, Seigneur, Baron de Juvenie dans le haut Limoufin.

IV. HYACINTHE TEYSSIER DES FARGES, Écuyer, Seigneur de Beaulieu, Pecy, Boissyle-Gariel & de la Grande-Fontenelle, baptisé le 2 Juin 1688, étoit Écuyer de S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon en 1715. Il obtint en 1723 une Commission de Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, & fut reçu Chevalier de Justice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jérusalem en 1724. Il étoit alors Gentilhomme de S. A. S. Monseigneur le Duc, & devint ensuite Écuyer cavalcadour de la Reine, par Lettres du 30 Mai 1725, & Commandant de son Écurie. Il mourut le 13 Avril 1743, & avoit épousé, le 30 Juillet 1728, *Marie-Catherine le Leu*, qui obtint en 1748, un arrêt du Conseil d'État, qui la déchargea du paiement du droit de franc-fief, ainsi que ses enfants. Elle se remaria, le 25 Juin 1749, à *Jacques de Bardoulat*, Seigneur de Lissat, &c. HYACINTHE laissa :

1. JEAN-JOSEPH-HYACINTHE, qui fuit ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, né le 26 Mars 1731 ;
3. JEAN-JOSEPH, né le 6 Novembre 1735 ;
4. JACQUES-NICOLAS-CHRISTOPHE, né le 6 Mars 1738 ;
5. Et JULIENNE-MARIE-CATHERINE, née le 9 Juillet 1739.

V. JEAN-JOSEPH-HYACINTHE TEYSSIER DES FARGES, Écuyer, né le 25 Avril 1730, fut reçu Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, au mois de Janvier 1744, & a été pourvu de la charge de Porte-Manteau de la Dauphine, qu'il a exercée pendant plusieurs années.

Les armes de cette branche sont : *d'argent à deux jumelles de gueules, posées en bande.*

TEYSSONNIÈRE ou TEISSONNIÈRE (LA), en Bresse, Famille qui porte pour armes : *parti émanché d'or & de gueules de dix pièces.*

THÉAS, Famille originaire de Grasse, en Provence, qui portoit le nom de CIPRIANY au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Le premier dont on ait des titres, qui servent à prouver la filiation jusqu'à ce jour, est

I. JEAN CIPRIANY, qui maria, le 22 Janvier 1492, son fils,

II. RAPHAEL DE THÉAS, dit *Cipriany*, à noble *Catherine Castellan*, fille de noble homme *Castellan Guiberii*, & de noble Dame *Béatrix*. Sa veuve fut nommée, par Sentence du 12 Octobre 1517, tutrice de ses enfants mineurs, savoir :

HONORÉ, qui suit ;

PHILIPPE, ANDRIVETTE & JEANNE.

III. HONORÉ DE THÉAS, dit *Cipriany*, épousa, le 2 Novembre 1530, noble *Catherine Griffon*, fille de noble *Augustin*, Écuyer, Seigneur de Scillans, & de noble *Jeanne Tuffaire*. Le Roi HENRI II ayant ordonné qu'il feroit dressé par les Consuls des Communautés un état des cens & rentes foncières des mailons, & les Consuls de Grasse ayant eu ordre de joindre à cet état le nom de 6 ou 7 personnes nobles, ou des plus apparentes de ladite Ville, propres à contracter au nom de la Communauté, HONORÉ DE THÉAS, ainsi que son beau-père *Augustin Griffon*, furent du nombre des Nobles choisis à cet effet, ce qui conste par un Procès-Verbal du 8 Avril 1553, consigné dans les Registres de l'Hôtel-de-Ville. HONORÉ eut pour enfants :

ANTOINE, marié, par contrat du 15 Juin 1559, à *Honorade d'Inard*, fille de *Jean*, dit *Léonard*, & de *Catherine Iffaultier*, dont il n'eut point d'enfants ;  
Et FRANÇOIS, qui suit.

IV. FRANÇOIS DE THÉAS épousa, par contrat du 15 Juin 1559, *Catherine d'Inard*, fille d'*Honoré*, dit *Léonard*, & de *Marie Iffaultier*. De ce mariage vint :

V. MONET DE THÉAS, qui épousa, le 31 Mars 1599, *Antoinette Cavalier*, fille de *Jean*, & de *Philiberte Manesse*, dont :

1. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Andon*, de laquelle il ne reste plus qu'un garçon, qui n'a point contracté d'alliance, & des filles ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *Thorenc-Caille*.

VI. FRANÇOIS DE THÉAS épousa, le 27 Avril 1647, *Julie de Bompar*, fille de *Jean-Baptiste*, Sieur de Montaignes, & en eut :

PAUL, qui suit ;

Et JEAN, mort sans postérité de son mariage avec *Françoise de Villeneuve d'Éclapon*.

VII. PAUL DE THÉAS, Seigneur de Thorenc, épousa, le 3 Avril 1680, *Marguerite de Gordon*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Robbia*. Leurs enfants furent :

JACQUES, qui suit ;

Et LOUIS-FRANÇOIS, mentionné après la postérité de son aîné

VIII. JACQUES DE THÉAS, Seigneur de Thorenc & de Caille, épousa le 31 Décembre 1713, *Françoise de Durand*, fille d'*Albert*, Seigneur de Sartous, & d'*Isabelle de Gauthier d'Aiguines*, dont :

1. ALBERT, qui suit ;
2. JEAN, marié, le 12 Octobre 1754, à *Marie-Madeleine de Raphaelis*, fille de *Joseph-Barthélemy*, Seigneur de Broyes, & d'*Anne-Marguerite de Glandevès* ;
3. FRANÇOIS, Maréchal des Camps & Armées du Roi, créé *Comte de l'Empire*, par Diplôme du 21 Janvier 1762 ;
4. JACQUES, Capitaine de Vaisseaux ;
5. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie ;
6. MARIE, mariée à *Pierre de Villeneuve*, Seigneur d'*Éclapon* ;
7. Et ANNE, mariée à *Albert de Durand*, Seigneur de Sartous.

IX. ALBERT DE THÉAS, Seigneur de Caille, ancien Officier de Vaisseaux, a épousé, le 11 Décembre 1740, *Gabrielle de Gauthier*, fille de *Joseph*, Seigneur d'Aiguines, & de *Suzanne de Ferrier d'Auribeau*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-JAGQUES, qui a été Mouffquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort fans alliance ;
2. JEAN-FRANÇOIS, mort en bas âge ;
3. Et JEANNE, auffi décédée en bas âge.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS DE THÉAS (second fils de PAUL, & de *Marguerite de Gordon*), Seigneur de Gars, a servi dans le Régiment de St.-Valier, Infanterie, & a époufé, le 14 Janvier 1734, *Anne-Roffoline*, fille de *Joseph-Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrette, & d'*Anne de Barcillon de Cuebris*, dont :

1. JEAN, Seigneur de Gars, marié, le 11 Juin 1773, à *Élifabeth de Villeneuve-Bargemont*, fille de *Chriftophe*, & de *Thérèse de Lombard de Gourdon* ;
2. CLAUDE, marié, le 2 Avril 1773, à *Françoife-Pauline de Villeneuve d'Esclapon*, fille de *Pierre*, & de *MARIE DE THÉAS* ;
3. Et JEAN-PAUL-LOUIS, Capitaine d'Infanterie.

Les armes : d'or, au pin de finople.

THENAY. Voy. TENAY.

¶ THÉON, OU DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAU-BARDON : cette Maifon tient rang entre les plus anciennes de la Province de Saintonge, ce qui fe confirme par une Déclaration donnée, en 1477, en faveur de GUILLAUME DU BREUIL, Écuyer, Seigneur du Breuillet, & GUILLAUME DU BREUIL, fon neveu, auffi Écuyer, & Seigneur de Théon, par Jean de Tartas, Chevalier, Docteur en Droit & Préfident au Parlement de Bordeaux, nommé Commissaire pour vérifier les Nobles des Provinces de Poitou & de Saintonge, dans laquelle Déclaration il eft expreffément dit : que vu les titres à lui présentés par lefdits Sieurs DU BREUIL, & auffi plusieurs expéditions de certains Commissaires, autrefois ordonnés audit pays de Saintonge, il les reconnoît pour Nobles, illus de noble race & lignée, fuivant les armes. Le premier par où commence la filiation fuivie de cette Maifon eft

1. GOMBAUD DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon & du Breuillet, qui vivoit en 1360. Il eut

FLORIMOND qui fuit ;

Et GUILLAUME, qui eut en partage la terre du Breuillet, & mourut fans poftérité.

II. FLORIMOND DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon, vivoit encore en 1453, ce qui fe voit par une baillette, consentie par ledit FLORIMOND, ledit acte passé du 6 Novembre 1453, & reçu par Peligneau, Notaire. Il époufa *Jeanne Aymesfe*, dont :

III. GUILLAUME DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon, qui rendit hommage de fa terre de Théon à M. le Sénéchal de Saintonge, en exécution des Lettres Patentes du Roi Louis XI, à lui accordées par grâce fpéciale, à caufe de fes infirmités. Ledites Lettres datées d'Amboife, le 23 juin 1462, signées par le Roi, de la Cour, & scellées. Il rendit auffi hommage au Roi Louis XII, l'an 1498, des terres de Théon & de Blenac ; GUILLAUME testa le 21 Avril 1505, & par fon testament il s'explique en ces termes : *Je ordonne & veux ma jéputure en l'Église de Saint-Martin d'Arces, dont je fuis Seigneur Paroiffien, en la Chapelle Saint-Laurent & Saint-Denis, en laquelle git le corps de feu Julienne de Château-Bardon, D. moiselle, jaâis ma femme, veux & ordonne que dans ladite Église foit perpétuellement chanté, &c. &c. &c. pour paiement & salaire de quels je laiffe au Curé & fes fuccesseurs, &c. &c.* Ledit GUILLAUME, avec Arnaud Perron, auffi Écuyer, Seigneur de Sorlut, signèrent comme témoins Gentilshommes, pour attester la noblesse de Jean Vigier, dans les preuves qu'il fit pour être reçu Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, en 1505. GUILLAUME DU BREUIL fut marié deux fois : 1<sup>o</sup> avec *Marguerite du Rousseau*, ce qui fe voit par un acte passé à la Rochelle, en date du 21 juillet 1477 ; & 2<sup>o</sup> avec *Julienne de Château-Bardon*, fille de Jean, Écuyer, & d'*Alix Gur*, laquelle *Julienne de Château-Bardon* avoit deux sœurs, dont l'aînée, *Ifabeau*, fut mariée à Jean de Saint-Hermine, Écuyer, & la dernière avec Antoine de Beaucorps, auffi Écuyer ; il eut du premier lit

1. BERNARD, qui fuit.

Et du second lit :

2. JEAN ;

3. Et ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Théon Le Méchers*.



IV BERNARD DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon, rendit hommage au Roi, François 1<sup>er</sup>, le 11 Décembre 1515, de la terre de Théon, près Cozes. Il épousa *Marie Perron*, fille d'*Arnault*, Écuyer, Seigneur de Sorlut, & de *Jeanne de Corbon* ou *Courbon*, duquel mariage il eut :

V. JACQUES DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiez, qui épousa : 1<sup>o</sup> *Marie de Boylefve* ; & 2<sup>o</sup> par contrat passé à Aunay, le 28 Avril 1533, *Louise Duchefne*, fille de N... *Duchefne*, Écuyer, Seigneur de Gadeville. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
  2. JEANNE, mariée à N... *Desmier*, Écuyer, de la branche d'*Archiac*, en Saintonge ;
  3. JACQUETTE.
- Du second lit sont nés :
4. MARIE, qui épousa *Charles de Poccaire*, Écuyer, Sieur de la Baifne ;
  5. Et FRANÇOISE, mariée à *André de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur de Luchat.

VI. PIERRE DU BREUIL, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiers, testa le 1<sup>er</sup> Janvier 1602 ; par son testament il institua GILLES, son aîné, héritier universel & donna à CHARLES, son puîné, la Terre de Coutiers, & à chacune de ses filles mille écus pour leur légitime. Il avoit épousé *Catherine le Moyne*, dont

1. GILLES, qui suit ;
2. CHARLES, mort sans avoir été marié ;
3. JOACHIME, mariée, en 1602, à *André de Seudre*, Seigneur des Ardouins ;
4. MARIE, qui épousa, en 1604, *Guillaume Renault*, Écuyer, Seigneur de Villognon & de Puyperoux, l'un des Écuyers de l'Écurie du Roi ;
5. SUSANNE, mariée, en 1616, à *Jean de Rabayne*, Écuyer, Seigneur de la Mothe-St.-André ;
6. Et BONAVENTURE.

VII. GILLES DU BREUIL épousa, par contrat du 10 Janvier 1610, *Renée de Luchet*, fille de *François*, Écuyer, & de *Marie Grignon* ; dans ledit contrat, GILLES est qualifié de haut & puissant Seigneur. De ce mariage il n'eut que trois filles :

1. CATHERINE, mariée, par contrat du 14 Février 1638, à haut & puissant Seigneur *Henri d'Achard*, fils de *Jacques*, Seigneur

de Vêrac, en Fronfadois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie de Caillères* ;

2. HIPPOLYTE, mariée, par contrat du 27 Avril 1653, à *Jean-Georges de Barrault*, Seigneur de Moings, Baron de Benques, fils de *Paul*, & de *Judith de Chefnel* ;
3. Et MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Saintes.

La Terre de Théon, près Cozes, passa alors dans la Maison d'Achard, & la branche aînée de DU BREUIL finit audit GILLES.

#### BRANCHE

des Seigneurs de THÉON DE MÉCHERS.

IV. ARNAUD DU BREUIL (fils de GUILLAUME, Écuyer, & de *Julienne de Château-Bardon*, sa seconde femme), épousa 1<sup>o</sup> par acte passé au Château de la Roche-Landry, le 7 Août 1528, *Claude de Curfay* ; & 2<sup>o</sup> *Charlotte Brassard*, fille de *Foucault*, Écuyer, duquel mariage il eut

V. GILLES DU BREUIL, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, qui rendit, en 1540, le dénombrement de sa Terre de Théon à Louis de la Trémoille, Baron de Didonne. Il épousa *Renée de Chandrin*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de la Bruyère, en Poitou, de laquelle il eut :

1. Autre GILLES, qui suit ;
2. MADELEINE, mariée à *Jean de Favots*, Écuyer, Seigneur dudit lieu ;
3. Et JOACHIME, mariée, en 1575, à *Pierre de Comminge*, Chevalier, Seigneur de Guिताut, Lieutenant au Gouvernement de Brouage, duquel mariage vinrent : *François de Comminge*, Seigneur de Guिताut, Capitaine des Gardes de la Reine-Mère Anne d'Autriche, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit ; & *Charles de Comminge*, père de *Gaston*, aussi Chevalier des Ordres, dans la même promotion.

VI. GILLES DU BREUIL, 1<sup>o</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Juvrezac & St.-Amand-en-Puisaye, fut successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saintonge, Chevalier de l'Ordre du Roi, Député de la Noblesse de Saintonge aux États-Généraux, tenus à Blois, l'an 1588. Ledit GILLES reçut aussi deux Lettres du Roi Henri III : la première conçue en ces ter-

mes : *A notre amé & féal le Sieur de Théon, Chevalier de notre Ordre (avec beaucoup d'éloges)* portant commission de commander en la ville de Talmond-sur-Gironde, datée de Paris, du 23 Février 1588, signée par le Roi, & plus bas de Vieuxville; & la seconde Lettre, du 28 Mai 1588, contenant un ordre au Sieur de Théon de remettre le Château de Mortagne-sur-Gironde au Sieur de Maugiron, Lieutenant-Général au Gouvernement du Dauphiné, écrite à Chartres, signée Henri, & plus bas, de Vieuxville. Le Lieutenant-Général de Saintes rendit une Ordonnance, portant pouvoir au Sieur de Théon, Commandant à Talmond, de lever 60 écus par mois sur les revenus de la principauté de Mortagne, pour la garde & entretien dudit Château, selon l'intention du Roi... GILLES épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 15 Décembre 1577, *Charlotte de Rochechouart*, fille de haut & puissant Seigneur *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Maricour* (dans ledit contrat, GILLES du BREUIL est qualifié de haut & puissant Seigneur); & 2<sup>o</sup> en 1593, *Gabrielle de Fedicq de Chermants*. Du premier lit vint

MARGUERITE, qui épousa *Claude de Bourdailles*, Baron de Matha, fils d'*André*, Vicomte d'Archiac, Sénéchal du Périgord, & de *Jacquette de Montbron*, auquel contrat signèrent, comme parents de ladite MARGUERITE, LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, & Guy Chaoot, son fils; le premier, comme oncle maternel, ayant épousé *Claude de Rochechouart*, sœur aînée de *Charlotte*, mère de ladite MARGUERITE, laquelle MARGUERITE étant veuve de *Claude de Bourdailles*, & après en avoir eu 8 enfants, dont descendent MM. de Bourdailles, Evêque de Soissons, & le Marquis de Bourdailles, son frère, elle se maria en secondes noces à haut & puissant Seigneur *Aloph Rouault*, Comte de Gamaches, Seigneur de Thiembrune, dont elle eut une fille, mariée à *François Bullion*, Marquis de Montlouet.

Du second lit vinrent :

1. CLAUDE, qui fut;
2. HIPPOLYTE, morte fille;
3. Et CORBERAN, Seigneur de Javrezac, tué en 1622 au siège de Royan, où il commandoit les enfants perdus. Sa mère, par son testament du 29 Septembre 1623, ordonna que le corps dudit CORBERAN seroit transporté dans l'Eglise de Chermants,

pour être mis à côté du sien, où on leur érigeroit à l'un & à l'autre un tombeau de marbre, pour lequel effet elle donne 1500 liv. GILLES du BREUIL acheta, en 1595, la Terre de Château-Bardon, de *Charlotte de la Trémolle*, Princesse de Condé. Cette Terre avoit autrefois appartenu à ses ancêtres du côté de *Julienne de Château-Bardon*; *Jean*, père de ladite *Julienne*, à qui elle appartenoit, a même fondé 4 prébendes dans l'Eglise de Méchers, Paroisse dudit Château-Bardon.

VII. CLAUDE DU BREUIL, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Javrezac, en Saintonge, Salles, Confac, Courfac, la Touche, en Angoumois, fut Page de la Chambre du Roi Louis XIII, & le suivit en cette qualité en ses armées; il fut aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du même Roi. CLAUDE DU BREUIL étoit mineur, lorsqu'au mois de Novembre 1615, la maison de Château-Bardon fut prise & saccagée par ceux de la Religion prétendue réformée, à la tête desquels étoit *Samuel de Campet*, Sieur de Saujon, ainsi qu'il est rapporté par une enquête du 20 Juin 1616, faite par autorité des Juges de Saintes, où il est dit qu'il fut pillé & emporté de ladite maison toute la vaisselle d'argent, bagues & bijoux, & plusieurs papiers & titres de conséquence perdus, ce qui est aussi rapporté dans un factum de procès imprimé, signé de *Farnoux*, Rapporteur, qui a pour titre : *Faâum du procès d'entre M. le Baron de Théon, Seigneur de Méchers & Château-Bardon, contre M. le Duc de la Trémolle, au sujet des devoirs seigneuriaux*. Il épousa, par contrat du 20 Mai 1623, *Marguerite de Goulard*, fille de *Jacques*, Baron de Touverac, en Angoumois, & de *Françoise de la Touche*. Dans ledit contrat, CLAUDE est qualifié de haut & puissant Seigneur, Baron de Théon; il eut de son mariage :

1. LOUIS-ANNIBAL, qui fut;
2. MADELEINE, mariée, en 1660, à Messire *Antoine de Conan*, Chevalier, Seigneur de Connezac;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1655, à Messire *Alexis de la Touche*, Chevalier, Seigneur de Brie, fils de *Joseph*, Seigneur de Luffac, & de *Gabrielle Poute*;  
Et ANNE, Religieuse au Monastère de St.-Pardoux, en Périgord.

VIII. LOUIS-ANNIBAL DU BREUIL épousa

par contrat du 28 Juillet 1666, *Élisabeth Bonnin*, fille de haut & puissant Seigneur *René*, Marquis de Meffignac, la Rigaudière & Marlay, en Poitou, & de *Judith Bernard*. Ledit *ANNIBAL*, qualifié aussi de haut & puissant Seigneur, eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et *LOUISE*, Religieuse à la Trinité, à Poitiers.

IX. Haut & puissant Seigneur ANTOINE DU BREUIL, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, Javrezac & Château-Bardon, acheta le fief & Seigneurie de Guitaut, Paroisse de Méchers, en Saintonge, dont une branche de la maison de Comminge, fort connue, a porté le nom, & desquels Comminge-Guitaut étoit parent, comme on peut voir plus haut. Il épousa, par contrat du 7 Septembre 1688, *Marguerite d'Achard*, sa cousine, fille de haut & puissant Seigneur *Charles*, Seigneur de Théon, près Cozes, & de *Louise de Bofcat de Réal* ; par ce mariage, la terre de Théon, près Cozes, entra dans la Maison de DU BREUIL, qui, comme on a pu voir, en étoit sortie en 1638, par le mariage de CATHERINE DU BREUIL avec *Henri d'Achard*. ANTOINE eut :

1. JEAN, Seigneur de Théon, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, retiré avec une pension du Roi, & mort en 1775. Il avoit épousé *Marie de Marconnay*, dont il n'a eu que
  1. ANNE-MARIE, mariée, le 27 Mai 1766, à *Louis de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Chef d'Escadre des Armées Navales ;
  2. Une fille, mariée à N... *Isle de Beauchaine*, Major du Colonel-Général Dragons ;
  3. & 4. Deux filles, Religieuses, l'une à la Visitation de Bordeaux, & l'autre aux Hospitalières de la Rochelle.
2. EUTROPE-ALEXANDRE, qui fuit ;
3. EUTROPE-ALEXANDRE, Sieur de Vêrac, ci-devant Capitaine au Régiment de Normandie, mort sans avoir été marié ;
4. Autre EUTROPE-ALEXANDRE, dit l'Abbé de THÉON, mort ;
5. FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis ;
6. CHARLES, mort sans enfants ;
7. ANNE, mariée à Messire *François de Gonde*, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie ;

Tome XVIII.

8. LOUIS, rapporté après son frère aîné ;
9. MADELEINE, mariée à Messire de *Beaucorps* ;
10. ANGÉLIQUE, mariée à Messire *Jean de la Marthonie* ;
11. ÉLISABETH, mariée à Messire *Charles Huon de Rosne* ;
12. Une Religieuse à la Trinité, à Poitiers ;
13. Et une autre aux Urfulines, à Niort.

X. EUTROPE-ALEXANDRE DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAU-BARDON a été Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort en 1759. Il s'étoit marié, en 1746, à *Marie-Louise de Raymond*, aujourd'hui Dame des Écurolles, en Poitou, duquel mariage font issus :

1. JEAN-AUGUSTIN, élevé à l'École Militaire, ci-devant Officier aux Gardes-Lorraines ;
2. EUTROPE-ALEXANDRE, dit le Chevalier de Théon, Capitaine au Régiment de Beauvois ;
3. CHARLES, mort à l'École Militaire, qui avoit eu pour parrain M. le Maréchal de Senneterre, qui l'avoit tenu comme parent ;
4. Et DENISE, appelée Mademoiselle de *Château-Bardon*.

X. LOUIS DU BREUIL, Seigneur de Guitaut, (dernier des enfants d'ANTOINE), a été Lieutenant de Vaisseau du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis & pensionné du Roi, & est mort en 1780. Il avoit épousé N... *Turmet de Mondion*, dont est issu

CHARLES, ci-devant Officier dans Jarnac, Dragons, marié à N... *d'Abadie*, dont  
Un garçon ;  
Et deux filles, MARIE-FRANÇOISE, & MARIE-ANNE.

La Maison DU BREUIL DE THÉON a encore par les femmes des affinités de parenté, avec les Maisons de *Senneterre*, de *Saint-Gelais-Lusignan*, de *Lamoignon-Basville*, *Courbon-Blenac*, *Bechillon-Vassans*, &c., &c.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux étoiles de gueules*. Supports : *deux sauvages*.

THÈRE (DU), en Normandie : *d'argent, fretté d'azur, au franc-quartier de gueules*.

THÉROULDE, en Normandie, Élection de Bayeux ; Famille qui porte pour armes :

E c c

de fable, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures du même, 2 & 1.

THERRIAT D'ESPAGNE. HENRI THERRIAT, né à St.-Florentin, en Senonais, fut Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi François 1<sup>er</sup>. On rapporte qu'ayant été envoyé par ce Monarque, en 1518, vers Charles 1<sup>er</sup>, Roi d'Espagne, depuis Empereur sous le nom de Charles V, il se trouva près de ce Prince, dans le moment qu'un Officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au Roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet Officier Français. Pour lui donner & à sa postérité des marques de sa reconnaissance, il lui rendit la hache, & lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise : *Velociter*, & il lui donna le surnom d'*Espagne*, que sa postérité a porté depuis. Il eut pour descendant au VI<sup>e</sup> degré

HENRI THERRIAT D'ESPAGNE, le dernier de sa race, qui fut tué à la bataille de Fleurus, le 1<sup>er</sup> Juillet 1690.

THÉRY D'OPPY, dans les Pays-Bas.  
N... THÉRY D'OPPY laissa

1. N... qui suit ;
2. MARIE-RADEGONDE, née en 1694, non mariée ;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1698, veuve d'*Eustache d'Aouyl*, Chevalier, Seigneur de Jumelles, frère du feu Marquis de Jumelles.

N... DE THÉRY D'OPPY eut pour enfants

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, appelé l'*Abbé de Gricourt*, né en 1732, Chanoine de St.-Pierre à Douai ;
3. CHARLES-MARIE, né en 1735, non marié ;
4. MARIE-EMMANUEL, appelé le *Chevalier de Gricourt*, né en 1740, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1758, mariée à *Théodore-Philippe Hanneccart de Briffœil*, Chevalier, deuxième fils du Baron de Briffœil, dont des enfants.

MELCHIOR DE THÉRY D'OPPY, Chevalier, Seigneur d'Oppy, Gricourt, & Châtelain héréditaire de la cité d'Arras, né le 5 Avril

1721, Capitaine réformé du Régiment de Royal-Wallon, épousa, le 28 Septembre 1754, *Antoinette-Charlotte de Michelet*, d'une ancienne famille de Franche-Comté, dont

1. MARIE-HENRIETTE, née en 1757 ;
2. MELCHIOR-LOUIS, né en 1758 ;
3. Et VICTOIRE, née en 1760.

THESART ou THEZART, Maison d'ancienne Chevalerie de Normandie. Le premier dont il soit fait mention est

ROBERT THESART, qui fit, avec son fils HUGUES, donation de quelques héritages au Prieuré de St.-Vigor de Bayeux en 1140.

HUGUES THESART fut Seigneur des Esfars, dans la paroisse de la Bazoque, Sergenterie de Brifart, Vicomté de Bayeux. Ce fief a subsisté dans sa postérité, & quelques-uns de ses descendants se sont qualifiés Seigneur de la Bazoque.

LOUIS THESART fut d'abord Official & Grand Vicaire de Reims, ensuite Evêque de Bayeux, en 1361, Archevêque de Reims, Duc & Pair de France, sous le règne de Charles V, en 1374, & mourut en 1375.

JACQUES THESART, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Esfars, Baron de Tournebu par acquisition, suivit le parti de Louis de Bourbon, Prince de Condé, & mourut en 1595, âgé de 74 ans. Il fut marié 3 fois, & eut de sa première femme *Renée de Montaigu*

JACQUES THESART, 111<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Esfars, Baron de Tournebu, &c., marié à *Jeanne de Magneville*, dont

MARGUERITE, dernière de sa famille, mariée à *Frédéric*, Rhingrave, Seigneur de Neuville, puîné des Princes de *Salm*, mort le 25 Janvier 1673, dont postérité.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, que quelques-uns ont accompagnée en chef d'une rose de gueules.*

‡ THÉSUT (DE), ou THÉSEUL (aini que l'écrivoient les différentes branches, il y a deux siècles), anciens Gentilshommes originaires du Charolais, où ils possédoient la Terre de leur nom, située entre celle de Ragy, qui leur appartenoit, & la petite ville du Mont-St-Vincent, dans laquelle Bernard d'Armagnac, Comte souverain du Charolais,

leur accorda un fief pour récompense de services militaires. Ce fief, connu au Mont-St-Vincent, depuis trois siècles, sous le nom de *fief de Thésut*, a été possédé, depuis ce temps, par ceux du nom, jusqu'en 1694, que NICOLE DE THÉSUT, dernière de la branche où il étoit échu, le vendit.

Suivant un mémoire, dressé sur les titres communiqués des différentes branches, nous voyons que cette maison est divisée en 4 branches principales, l'une établie dans le Charolais, & l'autre en Bourgogne.

La filiation suivie de cette maison commence à (a)

I. GÉRARD DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de Ragy, auteur commun des différentes branches résées en Charolais, & de celles en Châlonnais & en Bourgogne, qui avoit épousé *Isabelle d'Ocles*, fille de *Guyot*, Seigneur d'Ocles & de Ragy, laquelle, après la mort de son mari, rendit foi & hommage, le 12 Février 1385, à Bernard d'Armagnac, Comte souverain du Charolais, tant en son nom, qu'au nom de ses enfants, rapportés ci-après, & pour la reprise du fief d'*Isabelle*, tirée de la Chambre des Comptes de Dôle, produite par devant différents Commissaires pour la Noblesse, & rappelée dans l'épithaphe de LOUIS DE THÉSUT, enterré aux Carmes de Chalon-sur-Saône, dans la Chapelle de son nom, qu'il a fait bâtir, & par laquelle LOUIS est dit arrière-petit-fils de Noble GÉRARD, Seigneur de Thésut & de Ragy. De ce mariage vinrent :

(a) L'article inféré dans la première édition du Dictionnaire commence ainsi : Antoine de Maleteste, Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, qui vivoit en 1570, a laissé un manuscrit en latin contenant la description du Charolais; en parlant du Mont-St-Vincent, il s'explique ainsi: *in eo pago est ingenua & antiqua de Thesutorum domus & familia quæ semper habuit probos atque illustres viros, sicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Thesuti præstant.* Le manuscrit est entre les mains de M. de Maleteste, Conseiller au Parlement de Bourgogne, arrière-petit-fils de celui qui a dressé cette généalogie.

I. LAURENT, Écuyer, Seigneur de THÉSUT, vivoit vers 1340, & paroît avoir possédé le petit village de Thésut, proche le Mont-St-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il épousa *Ferye de Lyman*, dont GÉRARD, cité plus haut.

1. PIERRE, mort sans postérité ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et HUGGETTE - PÉTRONILLE, morte sans postérité.

II. JEAN DE THÉSUT, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Thésut, Espuys, Montmurger & Ragy, est lié incontestablement au premier degré, par la reprise du fief que fit sa mère en 1386, dans laquelle il est dénommé. Il étoit à la suite du Duc de Bourgogne en 1409, lorsque ce Prince vint en Charolais, ainsi qu'on le voit par le compte de Jean Mathéy, Receveur du Comté de Charolais, à l'article du voyage que le Duc fit à Paroy, où il est fait mention de ce JEAN THÉSUT, comme étant à sa suite. « Il épousa, en 1416, *Anne Brocart*, » dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. MARIE, mariée à *Jean Boyer*, Seigneur de Chanlecy, Marquis de Pluvault. Voy. Guichenon, *Histoire de Bresse* ;
3. Et JEANNE, mariée « le 9 Janvier 1436 » à *Pierre Quarré*, d'où descendent les Quarré, Barons d'Aligny.

III. JEAN DE THÉSUT, 11<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Espuys, Montmurger, Colombier & Ragy, ainsi qualifié sur l'épithaphe de LOUIS, son fils, qu'on voit aux Carmes de Chalon-sur-Saône, avoit épousé « *Jeanne Bourgeois*, fille d'un Seigneur de Moléron, » ce qui fait que LOUIS, son fils, écarteloit des armes de sa mère, qui sont : *d'azur, à trois annelets d'or*, telles qu'on les voit à la voûte de la Chapelle des Carmes de Chalon. Palliot, dans son Armorial de Bourgogne, dit que la branche de THÉSUT, Seigneur de *Verrey*, dont il fera parlé dans la suite, les portoit encore de son temps. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la cinquième branche qui viendra en son rang ;
3. Et LÉONARD, Official de Mâcon, & Chanoine de la Cathédrale, qui fonda, dans l'Église de St.-Vincent, une Chapelle, pour laquelle il donna 1300 liv. tournois, par acte déposé dans les archives de cette Église, à ses neveux & à ses petits-neveux, « & mourut en 1521. »

IV. JACQUES DE THÉSUT, 1<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur d'Espuys, de Montmurger

& de Ragy en partie, épousa, en 1477, *Catherine de Courroy*, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite de Monteguilhon*, sœur de *Denise*, mariée à *Claude de Ganay*, Seigneur de la Vevre, & nièce du Chancelier de Ganay. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. « Et GUYE, mariée, en 1493, à *François de Piye*, élu pour le Roi à Mâcon. »

V. JEAN DE THÉSUT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espuys, de Montmurger & de Ragy en partie, épousa 1<sup>o</sup> *Françoise Petit*, fille de *François*, Seigneur d'Ambly-sur-Loire, morte en 1521; 2<sup>o</sup> en 1526, *Jeanne Brocard*, fille d'*Emiland*, Capitaine du Mont-St.-Vincent, & de *Jacquette d'Espiard*. Il testa le 23 Août 1541, & eut de son premier mariage :

1. & 2. JEAN & JEANNE, morts sans postérité ;
3. EMILANDE, mariée à *Pierre Garnier de Vouhot*, dont *Jeanne*, femme de *Jean de Toulangeon*, Seigneur d'Ancredey.

Du second lit vinrent :

4. LOUIS, qui suit ;
5. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Champouffot* & de *Moroges* ;
6. Et ANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Humbert Perrault*, de la famille des Seigneurs de Montrevost, Écuyer, 2<sup>o</sup> à *Jean Palatin de Beugre*, aussi Écuyer.

VI. LOUIS DE THÉSUT, I<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Espuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Coufan, fut convoqué, & se trouva, le 10 Octobre 1568, à l'Assemblée des Nobles du Charolais, & épousa *Anne de Collaffet*, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur de Juchault, dont il eut :

1. JACQUES, pouvu, le 25 Avril 1585, d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval ;
2. LOUIS, homme d'armes, ainsi que son père, dans la Compagnie du Seigneur de Coufan ;
3. HENRI, qui suit ;
4. « RÉBECCA, mariée, en 1580, à noble *Jean Chenelon* ;
5. Et JEANNE, morte sans alliance. »

VII. HENRI DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur de Juchault, d'Espuys & de Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc

de Mercœur, comparut, le 23 Juillet 1588, à l'Assemblée des Gentilshommes du Charolais, & épousa, 1<sup>o</sup> le 29 Septembre 1592, *Denise Bourgeois*, veuve de *Philibert de Rimont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Rochette, & fille de *Jean*, Seigneur de Moléron, & de *Rose Geoffroy*, Dame de Montrevost ; 2<sup>o</sup> le 18 Juin 1606, *Claude de Saint-Julien*, fille de *Georges*, Écuyer, Seigneur de Rongière, & de *Bénigne de Bayard*. Les enfants du premier lit sont :

1. PHILIBERT, qui suit ;
2. FRANÇOIS, mort sans alliance ;
3. CLAUDINE, femme d'*Etienne le Clerc*, Seigneur de Sailly & de Tour de Biffey.

Du second lit vinrent :

4. NICOLAS, tige de la seconde branche rapportée ci-après ;
5. JEANNE, femme de *Claude de la Forest*, Écuyer, Seigneur des Blancs ;
6. Et BÉNIGNE, mariée, le 29 Décembre 1647, à *Léonard de Villers*, Écuyer.

VIII. PHILIBERT DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur d'Espuys, Montmurger, & en partie de St-Clément, né le 20 Décembre 1597, épousa 1<sup>o</sup> *Vivante de Raffin*, fille de *Guichard*, Écuyer, Seigneur de Montbois & de Montellus ; 2<sup>o</sup> *Anne d'Allemant de la Roche-Chafau*. Après la mort de sa première femme, les Officiers du Bailliage de Charolles lui décernèrent, le 17 Mars 1637, la Bailliffrerie, & il eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PHILIBERTE, morte jeune.

Et du second lit :

3. ANNE, mariée à *Antoine de la Menue-Perrigny*, Seigneur de Cheneau & Montperoux-Levert ;
4. FRANÇOISE, morte jeune ;
5. CLAUDINE, femme de *Hugues de l'Agneau*, Écuyer, Seigneur de la Michalière ;
6. ADRIENNE, qui épousa *Antoine de Chalensforge* ;
7. Et MARIE, morte sans alliance.

IX. CLAUDE DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur desdits lieux, épousa, le 23 Février 1664, *Charlotte de Sève*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Buffières, Gouléat, &c., & sœur d'un grand Prieur de Champagne de ce nom, laquelle, devenue veuve, se remaria, 2<sup>o</sup> à *Jacques Bouchereau*, Écuyer, Seigneur de Terlague, & 3<sup>o</sup> à *Georges de Raffin*, Écuyer,

Seigneur de Lavau. De son premier mariage elle eut :

1. SIMÉON, Seigneur d'Espuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, en 1682, mort le 4 Avril 1729, sans postérité ;
2. HÉLÈNE, mariée à *Gabriel de Scorailles*, Seigneur du Sout, de Cressonnet & de Torey, fils de *Jacques*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie de Thianges*, Dame de Creufet & de Cots, en Berri ;
3. Et CLAUDE-BÉNIGNE, morte jeune.

#### SECONDE BRANCHE.

VIII. NICOLAS DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur de Juchault (second fils de HENRI, & de *Claude de Saint-Julien*, sa seconde femme), épousa, le 7 Février 1644, *Pierrette le Clerc*, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louise Thomassin*, dont :

1. THÉOPHILE, reçu à la Chambre des États de Bourgogne en 1682, tué au service, Capitaine d'une Compagnie Wallonne dans le Régiment du Prince de Robecq ;
2. LOUIS, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille de la Marfaille le 4 Octobre 1693 ;
3. CLAUDE, qui fuit ;
4. Et ANTOINE, auteur de la troisième branche, rapportée en son rang.

IX. CLAUDE DE THÉSUT, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Écuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaisseau du Roi, tué au combat de Malaga, le 24 Août 1704, faisant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Navale, sur le bord du Vaisseau monté par le Comte de Relingue, avoit épousé à Brest *Claudine de Kermoet*, dont

X. CLAUDE-MARIE DE THÉSUT, 2<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Montmurger, qui épousa, le 27 Février 1727, *Marie de Chardonay*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Salornay, dont

1. JEAN-MARIE, marié, le 5 Novembre 1753, à *Marie-Paule-Henriette de Mouchet*, fille de *Claude-Amable*, Écuyer, Seigneur de Montjoy, Major des Ville & Citadelle de Châlon, &c., & de *Françoise Green-Saint-Marfaut*, de laquelle il eut

1. ESPÉRANCE, née le 28 Septembre 1731 ;

2. PHILIBERTE, morte Religieuse Ursuline de Châlon ;
3. JACQUELINE - PHILIBERTE, née le 13 Septembre 1734 ;
4. FRANÇOISE, née le 26 Mars 1737.

#### TROISIÈME BRANCHE.

IX. ANTOINE DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur d'Aumont, (quatrième fils de NICOLAS, & de *Pierrette le Clerc*), a servi le Roi en qualité de Capitaine dans les Régiments de Beuil & de Gâtinais, fut élu deux fois du corps de la Noblesse du Charolais, & épousa, le 12 Septembre 1703, *Rose Bernard*, dont il a eu :

X. CLAUDE DE THÉSUT, 3<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Châtelmoron, Commandant du Régiment de Briqueville & Chevalier de St.-Louis, & mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie, a épousé, le 11 Septembre 1752, *Louise Perreney*, fille de *Nicolas-Claude*, Seigneur de Gros-Bois, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie Aymeret de Gaçau*, sœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, premier Président au Parlement de Befançon. De ce mariage font nés :

1. HENRI-BERNARD-NICOLAS, né au Château d'Aumont le 3 Septembre 1753, marié ;
2. Et GUILLAUME-SUSANNE, né en 1756, qualifié, par son contrat de mariage, Chevalier, Marquis d'Aumont, qui a épousé N... *Macheco-Premeaux*, fille N... de *Macheco*, Marquis de Premeaux, d'une ancienne noblesse de la création du Parlement de Bourgogne.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

VI. JEAN DE THÉSUT, 4<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Espuys (second fils de JEAN III, & de *Jeanne Brocard*, sa seconde femme), est compris avec son frère Louis, en l'acte de Tutelle fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, le 11 Décembre 1542. Après la mort de son père, il fut successivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Cousan & du Maréchal de Retz, comparut à l'Assemblée des Nobles du Charolais, le 28 Octobre 1568, & épousa *Anne Venot*, sœur de *Gabriel*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont :

1. JEAN, Seigneur dudit lieu & d'Essarts, dont la postérité à fini dans la personne de NICOLE, femme de *Guillaume Cointot*, Trésorier-Général des Finances, lequel rendit foi & hommage lige à Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolais, le 9 Septembre 1692, pour raison du fief & Seigneurie de Thésut ;
2. LOUIS, Écuyer, Seigneur de Ragy & de Juilly, en partie, dont la branche est éteinte en la personne de LOUIS, son petit-fils, Seigneur de Champouffot, mort en 1677, étant élu de la Noblesse du Charolais, ne laissant qu'ANTOINE, Prêtre, Curé de Buxy, mort le 15 Août 1709 ;
3. Et CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE DE THÉSUT, Co-Seigneur de Sully & de Charéconduit, né le 25 Août 1583, alla faire ses études à Toulouse, testa à Lyon devant Déeschault, Notaire, le 6 Février 1603, avec LOUIS, son frère. Ils sont qualifiés dans cet acte enfants de feu JEAN DE THÉSUT, en son vivant, Gentilhomme du Mont-St.-Vincent, en Charolais. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Août 1610, *Claude Guenot*, dont :

1. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au service ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. JUDITH, mariée à *Blaise Joly*, Gentilhomme chez le Roi, d'où sortent les Seigneurs de Bévy ;
4. Et ANNE, morte sans alliance.

VIII. FRANÇOIS DE THÉSUT, Écuyer, fut convoqué le 30 Novembre 1676, pour se trouver à l'Assemblée des Gentilshommes des États de Bourgogne, & mourut le 23 Mai 1684. Il avoit épousé, le 8 Juin 1643, *Jeanne Niquevard*, fille de noble *Edme*, & de *Jeanne Julien*, dont :

1. JACQUES, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du Saint-Siège, né à Châlon en Bourgogne, en 1645, & mort le 5 Décembre 1691. Il est auteur de plusieurs ouvrages. Voy. Moréri, au mot THÉSUT ;
2. Et EDMÉ, qui suit.

IX EDMÉ DE THÉSUT épousa, 1<sup>o</sup> le 10 Août 1676, *Marie-Cécile de Lambert* ; 2<sup>o</sup> *Françoise-Nicole de Vidal*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, Seigneur de Crusilles, & de *Pierrette de la Menué*. Il eut du premier lit ;

1. JEAN-SIMÉON, mort en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment de son nom ;

2. JACQUES-FRANÇOIS-MARIE, Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment, mort de la fuite de ses blessures ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. MARIE-MADELEINE, première femme de *Jean Henry*, Lieutenant-Général de l'Auxois.

Et du second lit :

5. JEAN-BAPTISTE DE THÉSUT DE SAINT-MAURICE, mort le 6 Juin 1752, laissant de *Marie Vanier*, son épouse :

JEAN-BAPTISTE, Religieux de la Ferté ;  
Et LAZARE, Lieutenant au Régiment de Cambis.

6. & 7. MARIE-MADELEINE & MARGUERITE, Religieuses Ursulines de Saint-Gengoux, transférées à Châlon.

X. LOUIS DE THÉSUT DU PARC, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Moroges, Fissey, Vingelles, né à Paris, le 17 Février 1683, ancien Capitaine au Régiment de THÉSUT, reçu à la Chambre de la Noblesse des États en 1754, avoit épousé, le 8 Février 1716, *Henriette de Truffer*, fille de *Philippe-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Trapenard, Major des Villes & Citadelle de Châlon, & d'*Henriette de Ludres*, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, dont :

1. EDMÉ-NICOLAS, qui suit ;
2. RAYMOND, rapporté après son frère aîné ;
3. Et MARIE-ANNE, morte le 2 Octobre 1760, qui avoit épousé, le 16 Mars 1753, *Joseph-Xavier de Chaillot*, Seigneur de la Loye, en Franche-Comté, dont deux garçons & une fille, Chanoinesse à Neuville.

XI. EDMÉ-NICOLAS, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de St.-Louis, est veuf sans enfants, en 1756, de *Jacqueline-Thérèse-Éléonore de Cressy*.

XI. RAYMOND DE THÉSUT, Capitaine au même Régiment que son frère aîné, a épousé, 1<sup>o</sup> le 24 Janvier 1757, *Jérôme-Jeanne de Dormy de Brion*, morte sans enfants le 7 Septembre 1760, à 20 ans & demi, fille de *Jean-Baptiste-Auguste*, Seigneur de Neuvy, Vesvres, Beauchamp, &c., & d'*Éléonore de Faubert* ; & 2<sup>o</sup> le 18 Juin 1761, *Marie-Françoise Perrault*, fille de *Théodore-Philibert*, Seigneur de Montrevost, & d'*Anne d'Aleray*.



## CINQUIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE THÉSUT, III<sup>e</sup> du nom (second fils de JEAN II), Seigneur de Ragy & de Colombier, quitta le Mont-St.-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-sur-Saône; reprise de fief à Dijon entre les mains de Charles, Duc de Bourgogne, tant en son nom qu'en celui de ses frères, pour la terre & Seigneurie de Ragy, & pour tout ce qu'il possédoit en fief dans le Charolais & le Mâconnais. Cette reprise de fief, du 11 Février 1473, est scellée du sceau de Bourgogne, & les descendants de LOUIS en conservent la grotte originale. C'est ce LOUIS DE THÉSUT qui est le fondateur d'une chapelle aux Carmes de Châlon-sur-Saône, située à gauche en entrant, où l'on remarque les Armes DE THÉSUT à la clef de la voûte; il y fonda une messe pour tous les jours de l'année, & constitua, pour cette fondation, la somme de 166 écus deux tiers, qui a été remboursée par son arrière-petit-fils, CHARLES-BÉNIGNE, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont il se fit donner quittance devant Bailly, Notaire à Châlon en 1649. LOUIS mourut en 1489, ainsi qu'en fait foi son épitaphe sur une plaque de bronze, par laquelle on voit qu'il étoit arrière-petit-fils de GÉRARD, le chef de sa maison. La même épitaphe dit qu'il fut marié 2 fois, 1<sup>o</sup> à *Jeanne Bernard*, fille de *Pernot*, Écuyer, Seigneur de Montessus, dont il n'eut point d'enfants; il donna quittance des deniers dotaux; & 2<sup>o</sup> à *Richardé Lauderot*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon; inhumée dans la chapelle des Carmes fondée par son mari, sur la tombe duquel ses Armes sont accolées avec les siennes. De ce second mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PHILIBERTE, mariée à *Aimé de Beaumont*, fils d'*Étienne*, Avocat-Général du Parlement de Bourgogne ;
3. Et ANNE, mariée à *Claude Gontier*, Capitaine de Germosles, mort en 1528.

V. JACQUES DE THÉSUT, I<sup>er</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy en partie, de Colombier, de Charéconduit, fut employé en différentes négociations par Louis XII. François I<sup>er</sup>, en récompense de ses bons & agréables services, lui accorda droit de Justice mixte dans une portion de la terre de

Charéconduit, & une charge de Conseiller Maître des Comptes. Par différents actes de 1512, de 1521, où il est qualifié Noble, Écuyer, & Seigneur de Charéconduit, on voit qu'il avoit épousé *Jeanne de Recours* (a), fille de *Jean*, Greffier en Chef au Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte Boufféan*. JACQUES mourut en 1521, & fut inhumé aux Carmes de Châlon, comme en fait foi son épitaphe qui se voit sur sa tombe en lettres gothiques avec ses Armes, écartelées de celles des Bourgeois de Moléron. Il laissa :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée à *Jean le Goux*, Écuyer, Seigneur de la Berchère, Capitaine de la ville de Nice, duquel descendent les Seigneurs de la Berchère, premiers Présidents des Parlements de Bourgogne & de Dauphiné.

VI. JACQUES DE THÉSUT, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Charéconduit & de Thésut, suivant un acte de 1565, reçu par *Robert*, Notaire à Dijon, par lequel *Joséph* de Vezon, Écuyer, Conseiller au Parlement de Bourgogne, donna quittance par-devant ledit Notaire, de 1300 l. tournois à son beau-père, Noble JACQUES DE THÉSUT, Seigneur dudit lieu & de Charéconduit. « Il tranliga le 14 Août 1563, avec Louis & Jean, Seigneur d'Espuys, ses cousins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indivise entre eux. » Ce JACQUES avoit épousé *Bénigne Julien*, fille d'*Edme*, Conseiller au Parlement de Dijon, & Seigneur de Verrey, Terre que sa femme lui apporta en mariage, & de *Philiberte Brocard*. Il est rappelé dans l'acte de Baillisterie de ses neveux, enfants d'ANNE DE THÉSUT; il y est qualifié Noble & Seigneur de Charéconduit, testa en 1581, ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle de ses ancêtres, près de celui de son père & de celui de sa femme, qu'il rappelle dans son testament, ainsi que ses enfants, en ordonnant que ses armes & celles de sa femme fussent gravées sur leur tombe. Il eut pour enfants :

1. LOUIS, qui suit ;

(a) La Chenaye-Desbois, tome VII, p. 552, prem. édit., dit qu'il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Philippine Boulenier*, dont

1. LOUIS, Chanoine de l'Église de Châlon ;
2. JACQUES ;
3. Et CLAUDE, mort sans postérité.

2. « FRANÇOIS, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort en 1597, sans enfant, laissant 1200 liv. d'or au Collège de Châlon pour l'éducation de la jeune fille ; »
3. JACQUETTE, mariée, « le 28 Février 1562, à Joseph de Vezon, Écuyer, Seigneur d'Annon, Conseiller au Parlement de Bourgogne ; »
4. Et HUGUETTE, mariée à Robert Muffard, Écuyer, « Seigneur du Chey. »

VII. LOUIS DE THÉSUT, IV<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy, de Verrey, de Charéconduit, & de Lans, « compris dans le rôle des Gentilshommes du bailliage de Châtillon en 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, Député de ce corps aux Etats de Blois. » Il épousa *Jeanne de Tifferrand*, qui lui porta en mariage la Terre de Lans; elle étoit fille de Noble *Jean*, « Seigneur d'Isur-Tille, Truchères, Oitilly, Lans, Gergy & Saffonay, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Cirey*. Entre plusieurs titres, pour prouver ce degré, on choisit les plus authentiques, qui font l'envoi en possession de l'hoirie de LOUIS DE THÉSUT, & le partage de ses biens entre ses enfants, qui sont rappelés, ainsi que *Jeanne de Tifferrand*, leur mère, & dans lesquels il est qualifié Noble & Seigneur desdites Terres, & dans d'autres différents actes, comme dans le rôle de l'arrière-ban du Charolais, en 1568, où il est qualifié Seigneur de Ragy, dans un acte de 1579, où il est dit Seigneur de Verrey, &c. Il mourut en 1623, fut inhumé dans la Chapelle de son nom aux Carmes de Châlon, sous une tombe de marbre noir, sur laquelle sont ses armes & les qualités de Noble, Seigneur de Ragy, de Verrey, Charéconduit, Lans & la Tour-Maupas. Ses enfants furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CHARLES-BÉNIGNE, auteur de la branche des Seigneurs de Verrey, rapportée ci-après
3. JEANNE, mariée à Noble *Jean-Baptiste Beuvraud*, Seigneur de la Loyère ;
4. Et JACQUELINE, mariée à Noble *Jean de Gallois*, Conseiller au Parlement de Dijon, qui eurent pour fils *Louis*, Gouverneur de Seurre, qui épousa *Charlotte de Tavan-*

VIII. JACQUES DE THÉSUT, IV<sup>e</sup> du nom,

Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c., épousa, le 19 Décembre 1595, *Marie de Pontoux*, Dame de Maupas, fille de *Robert*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoise Languet*, laquelle étant veuve se remaria à *Louis de Foudras*, Baron de St-Uruges. Elle eut du premier lit

IX. LOUIS DE THÉSUT, Seigneur desdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 13 Avril 1631, qui avoit épousé *Anne de Chaffepot de Beaumont*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CHARLES-BÉNIGNE, tige de la branche des Seigneurs de Ragy, mentionnée en son rang ;
3. FRANÇOIS,
4. Et MARIE, dénommés dans l'acte de Bailisterie, le 30 Octobre 1632.

X. JACQUES DE THÉSUT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lans, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne le 15 Septembre 1645, épousa *Jeanne Girard*, dont il eut :

1. ABRAHAM, Prieur du Chapitre noble de Gigny, en Franche-Comté, élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne, en 1678 ;
2. JEAN, Baron de Soudey, de Glantigny & de Lans, Conseiller au Grand-Conseil, Secrétaire des Commandements de Montfieur, frère du Roi Louis XIV ;
3. LOUIS, Abbé de St-Père en Vallée, de Pontoise, de Moutiers-St-Jean, & aussi Prieur de Gigny, après son frère, Conseiller d'Etat en 1729, Envoyé en Hollande, en 1695, à l'Assemblée pour la paix de Ryfwick ;
4. Et CLAUDINE, femme de *Jean de la Motte*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean de Berbissey*, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, premier Président du même Parlement.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE RAGY.

X. CHARLES-BÉNIGNE DE THÉSUT, Seigneur de Ragy, Charéconduit, Vesley, Simard, Belendrey, &c. (fils cadet de Louis), fut reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne le 27 Janvier 1649, devint Doyen de la Cour, & avoit épousé, en 1650, *Louise Bouhier*, fille d'*Étienne*, Seigneur de Lantelay, Conseiller au même Parlement, & de *Claude de Maffot*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. BENOÎT, mort sans postérité ;
3. & 4. MADELEINE & CATHERINE, Religieuses, à la Visitation de Dijon.

XI. JEAN DE THÉSUT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur des mêmes terres que son père, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien, le 6 Janvier 1677, où il servit jusqu'au 18 Septembre 1688, que son père lui fit acheter une charge de Conseiller au Parlement de Dijon. Il épousa *Jeanne-Charlotte de Gévalois*, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Élisabeth Chauffin*. De ce mariage vinrent :

1. MADELEINE, première femme de *Nicolas de Berbis*, Marquis de Longecourt, Seigneur de Torey, Tarts & Potangey ;
2. JEANNE-MARIE, mariée, le 18 Novembre 1713, à *Philibert-Bernard Gagne de Périgny*, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne ;
3. CLAUDINE, femme de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, mort à Grenoble le 18 Juin 1751, fils de *Joseph-Arthus*, Comte de St-Julien, Baron de Pommiers, & premier Président au même Parlement, & d'*Anne-Françoise de Grolée de Viriville* ;
4. Et CATHERINE, mariée, le 15 Novembre 1717, à *Antoine de Clermont*, Marquis de Montoisin, Seigneur de Vaunavès, en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chafagne, en Bourgogne, dont postérité. Voy. CLERMONT-TONNERRE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VERREY.

VIII. CHARLES-BÉNIGNE DE THÉSUT (fils puîné de LOUIS IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ragy, Lans, la Tour de Lux, & de *Jeanne de Tifférand*), fut reçu Conseiller au Parlement de Dijon en 1607, ainsi que le constatent les provisions de sa charge, & ensuite Conseiller d'État, en 1645. Il fonda une Chapelle dans sa terre de Verrey, avec une Messe à perpétuité, tous les Vendredis de l'année, pour le repos de l'âme de LOUIS DE THÉSUT, son père, Écuyer, *Jeanne de Tifférand*, sa mère, JACQUES DE THÉSUT, Écuyer, son aïeul, & *Bénigne Julien*, son aïeule maternelle. Dans son testament de 1665, dont rappelés sa femme & ses enfants ; il mourut le 20 Avril 1665, »

Tome XVIII.

& avoit épousé *Jeanne le Roux*, dont il eut (a) :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE, premier Maître d'Hôtel de Monsieur, frère de Louis XIII, qui épousa *N... Bernard de Sainte-Hélène*, « Vicomtesse de Châlon-sur-Saône, fille de *Jean*, Seigneur de Ste-Hélène & de Baudrière, Conseiller d'État, & de *Jeanne de Pontoux*, » dont il n'eut point d'enfants ;
3. THÉODOSE, Aumônier du Roi. On voit encore par le testament de CHARLES-BÉNIGNE DE THÉSUT, qu'il fit une fondation dans la Chapelle de son nom, aux Carmes de Châlon-sur-Saône, dans laquelle il rappelle LOUIS DE THÉSUT, son trisaïeul, qui, comme on l'a dit, fonda cette Chapelle & la fit bâtir ; enfin il fit aussi une troisième fondation aux Cordeliers de Dijon, où l'on voit son épitaphe, sur laquelle il a les qualités de Chevalier, de Conseiller d'État, de Seigneur de Verrey & de Charéconduit.

IX. CLAUDE DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, épousa, par contrat passé devant Maguicn, Notaire à Saulieu, le 8 Janvier 1651, *Anne Chartraine*, fille de *Guy*, Seigneur de Montigny. Une reprise de fief de 1690, dans laquelle CLAUDE est qualifié d'Écuyer ; deux lettres du Roi de convocation à la Chambre de la Noblesse des États de Bourgogne, l'une de 1676, l'autre de 1679, font plus que suffisantes pour prouver la filiation & son degré. Il eut de son mariage :

1. LOUIS, qui fut ;
2. Et MARIANNE, mariée, 1<sup>o</sup> « le 20 Février 1684, » à *Charles d'Hénin-Liétard*, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & 2<sup>o</sup> « le 20 Avril 1686, » à *Guillaume Joly*, Baron de Blaisy, Seigneur de Norges, « fils de *Georges*, Baron de Blaisy, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Élisabeth Bernardon*. »

X. LOUIS DE THÉSUT, VI<sup>e</sup> du nom, qualifié Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, dans son contrat de mariage du 8

(a) La Chenaye-Desbois (tome VII, page 554, prem. édit.), lui donne pour second fils LOUIS, Chanoine de la Collegiale de Beaune, & pour fille, MARGUERITE, mariée à *Maurice David*.

Septembre 1686, reçu par *Haguenier*, Notaire à Dijon, épousa *Marie Canabelin*, fille de noble *Claude*, & reprise de fief pour sa Terre de Verrey à la Chambre des Comptes de Dijon, le 23 Juillet 1686, dans laquelle reprise il est qualifié d'Écuyer, ainsi que dans tous les autres actes où il se trouve nommé. Il eut de son mariage :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. BARTHÉLEMY, Trésorier de la Sainte Chapelle de Dijon ;
3. « Et Odon, Religieux dominicain. »

XI. CLAUDE DE THÉSUT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Verrey, Charency & Norges, reçu à la Chambre de la Noblesse en 1718, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes en 1721, fut reconnu dans les provisions du Roi pour cette charge, comme étant de la Maison de THÉSUT, pour être de Noblesse ancienne, dont elle jouit depuis plus de trois siècles. Il épousa, « le 24 Novembre 1715, » *Claire-Marie Jeannin*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montonis & de Chambelane, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie-Guyette de Requeleyne*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et « *Marie*, Religieuse à la Visitation de Dijon. »

XII: GUILLAUME DE THÉSUT, Seigneur de Verrey, Charéconduit, Giboux & Norges, qualifié Chevalier dans son acte de réception à la Chambre de la Noblesse des États de Bourgogne en 1742, & dans son contrat de mariage, passé en 1761, par lequel il est dit fils de CLAUDE DE THÉSUT, Comte de Verrey, a épousé, à Paris, *Marie-Anne de Clugny*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de Thenifey, & de *Marie de Choiseul*.

On peut consulter sur cette Maison l'Armorial de Paillot, Chevillard, Guichenon, le Père de Varennes, Jésuite, le nouveau Catalogue de la Province de Bourgogne, contenant les Gentilshommes qui ont voix aux États, imprimé sous les yeux de la Chambre de la Noblesse à Dijon, chez Durand, Libraire, en 1760.

Les armes : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or alaisés. Supports : deux lions.

THEVALLE : d'or, à trois annelets de sable, 2 & 1.

THEVENIN, Famille originaire de Saintonge, qui a donné plusieurs Maires à la ville de la Rochelle depuis 1580, jusqu'en 1613. Elle a été confirmée dans la noblesse de ses prédécesseurs, par Lettres Patentes du Roi, en récompense de ses services pendant les troubles de la province de Guyenne.

I. PIERRE THEVENIN, Écuyer, Capitaine, Major du Régiment de la Serre, Infanterie, épousa *Jeanne de la Chèze*, dont

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CLAUDE, rapporté après son frère.

II. JEAN THEVENIN, Gouverneur de St.-Denis en France, a acquis le Marquisat de Tanlay, la Baronnie de Thorey, & les Seigneuries de Saint-Vinemer, Rugny, Melizey, Chamelard, Pruzy, Bernon, Vanlay, Aureville, &c. Il avoit été reçu, en 1694, Secrétaire du Roi, avec sa qualité d'Écuyer, & obtint la confirmation du titre de Marquisat, à la terre de Tanlay, par Lettres Patentes du mois de Mars 1705, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon, le 27 Mars 1706. Il fit, par son testament du 26 Juillet 1707, une substitution masculine, graduelle & perpétuelle du Marquisat de Tanlay & de ses autres Terres, en faveur de JEAN, son petit-fils, & de ses enfants mâles, & à leur défaut appela le fils aîné de son frère. Il mourut le 10 Mars 1708, & avoit épousé, par contrat du 20 Janvier 1672, *Efther Oreil*, dont

III. JEAN THEVENIN, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Courfan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, qui avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1700, *Louise Jaffaud d'Arquinwilliers*, dont

1. JEANNE-LOUISE, mariée, en 1726, à *Jean-Zacharie de la Faurie*, Baron de Villandruault, Vicomte de Paumiers, Président en la Cour des Aides de Paris, mort en 1733, dont une fille unique, *Jeanne-Louise*, qui épousa *Étienne-Esprit de Saint-André*, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, qui en a eu *Bénigne-Louise-Esprit*, née le 19 Janvier 1734 ;
2. ANNE, morte en 1738, qui avoit épousé, en 1730, *Charles-Étienne Jaffaud*, Seigneur de Vaupéreau, dont pour fille unique *Marie-Charlotte*, née en 1737 ;
3. Et JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Tanlay, mort le 15 Juillet 1711, âgé de 9 ans.

II. CLAUDE THEVENIN, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, reçu à cause de cette charge en celle de Secrétaire du Roi avec sa qualité d'Écuyer le 18 Novembre 1699, mourut le 17 Septembre 1729. Il avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1706, *Jeanne de Palmes*, morte le 10 Juillet 1735, veuve de *François de Burin*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Riquebourg, la Neuville, &c., dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. MARC-CLAUDE, né en 1711, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi par brevet du 25 Janvier 1738 ;
3. Et JEANNE, morte le 28 Août 1738, sans postérité. Elle avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1736, *René-Charles-François de Guerauld de la Gohyère*, Seigneur de St.-Mars, Gentilhomme ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans.

III. JEAN-THEVENIN, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 16 Mars 1731, honoraire en 1752, fut appelé, par la mort de son cousin JEAN, à la substitution de Tanlay. C'est en sa faveur que le titre de Marquisat a été confirmé à cette Seigneurie, avec union des Terres & Baronnies de Thorey, St.-Vinemmer, Rugny, Melizey, Chamelard, &c., par Lettres Patentes de Juin 1755, enregistrées aux Parlements & Chambres des Comptes de Paris & de Dijon. Il épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Juin 1740, *Catherine Joly*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Catherine-Françoise Pougin*, dont

1. JEAN, né le 15 Mars 1741, Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie ;
2. ÉTIENNE-JEAN-BENOÎT, né le 8 Février 1749 ;
3. Et CATHERINE, née le 8 Février 1742. (*Tabl. général. part. VII, p. 58.*)

Les armes : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, ceux du chef affrontés.

THEVRAY, ancienne Maison de Normandie, à laquelle la Terre de Thevray dans la Vicomté de Beaumont-le-Roger avoit donné le nom. La filiation remonte à ROGER DE THEVRAY, qui fonda, en 1173, une prébende pour un Chanoine de la Cathédrale d'Évreux. Sa descendance masculine finit en la personne de JEAN DE THEVRAY, qui, n'ayant que deux filles, JEANNE & MAHAUD, leur fit de son vivant le partage de sa suc-

cession le pénultième jour de Mai 1377. Cet acte est en original au Chartrier de la Maison de Chambray. MAHAUD épousa *Colin d'Apres*, & JEANNE se maria à *Laurent de Menilles*, dont *Guy de Menilles*, qui eut *Jean & Catherine*, mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*. Elle lui porta les Terres du haut & bas Menilles & la Terre de Thevray, sur laquelle son petit-fils, *Jacques de Chambray*, Chambellan du Roi Louis XII, & Bailli d'Évreux, fit bâtir un Château-Fort par permission du Roi, parce que l'ancien avoit été ruiné par les Anglais, après un siège de quelques jours, qui fut soutenu par *Jean de Chambray*, son père.

Les armes : de gueules, au lion naissant d'hermines.

THÉZAN ou THÉSAN, en Languedoc. L'origine de cette ancienne maison se perd dans l'obscurité des temps. Il y en a qui prétendent qu'elle descend de celle de *Chavelin*, en Allemagne. Quoi qu'il en soit, on trouve que *Guillaume*, Vicomte de Béziers, donna en fief en 990 à PONS DE THÉZAN le territoire de Boyane. PONS-PIERRE DE THÉZAN épousa, en 1114, *Garfenne*, dont

1. BÉRENGER ;
2. ARNAUD, Seigneur de Villeneuve & de St.-Vicou ;
3. Et PIERRE.

En 1195, *Bernard-Athon*, Vicomte d'Agde, donna en fief à BÉRENGER DE THÉZAN divers domaines démembrés de cette Vicomté, ce qui fut confirmé par *Raymond de Seillac*, qui étoit tuteur du Vicomte. Tous ces actes sont rapportés fort au long dans l'*Histoire du Languedoc*, par *Dom Vaiffette*. Les archives de l'Hôtel-de-Ville de Béziers renferment des monuments bien honorables pour confirmer l'antiquité de cette maison.

I. BÉRENGER DE THÉZAN testa en 1134. Il eut pour fils

1. PONS ;
2. Et BERMOND, qui suit. Ayant pris les armes contre *Simon de Montfort*, leurs biens furent confisqués. Ils furent rétablis dans leurs fiefs & domaines le 14 Avril 1220, après avoir promis au Légat du Saint-Siège, dans le château d'Alpiran, d'abjurer l'hérésie des Albigeois, & d'être fidèles à l'Église Romaine (*Voy. Hist. du Languedoc*, par D. Vaiffette.)

II. BERMOND DE THÉZAN laissa

III. GUILLAUME DE THÉZAN, auteur de la branche du *Poujol*, qui épousa, en 1228, *Garfnde du Poujol*, qui lui apporta le Comté de ce nom. Elle étoit fille unique d'*Ermen-gard*. Ils eurent entr'autres enfants

IV. PONS DE THÉZAN, II<sup>o</sup> du nom, marié à *Siméonne de Lile*, dont.

V. PONS DE THÉZAN, III<sup>o</sup> du nom, qui épousa, par contrat du 29 Janvier 1294, *Béatrix de Caylus*, fille aînée de *Dieudonné*, & eut

VI. PONS DE THÉZAN, IV<sup>o</sup> du nom, marié, en 1328, à *Reine de Villancourt*, fille de *Guillaume*, Sieur de St.-Saturnin, dont

VII. GUILLAUME DE THÉZAN, marié, en 1360, à *Marquise de Vilanquès*, fille de *Guillaume*, Sieur du Bosc-Doiras, dont

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur de St.-Cristof & de St.-Vincent ;
3. Et PONS, Chevalier du même Ordre. On compte 17 Chevaliers de cet Ordre dans la seule branche du Poujol.

VIII. ANTOINE DE THÉZAN épousa, 1<sup>o</sup> en 1387, *Julie de Senegua* ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Brès*. Du second lit vinrent :

1. PONS, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Barons de *Saint-Genès* & du *Luc*, qui viendra en son rang.
3. RAYMOND, Seigneur de Castelnau, de la Garde, &c., Écuyer du Prince Charles, fils aîné du Duc de Bourbon & d'Auvergne.

IX. PONS DE THÉZAN, V<sup>o</sup> du nom, épousa, 1<sup>o</sup> en 1411, *Alix de Caylus*, fille de *Guillaume*, Baron d'Olargues ; & 2<sup>o</sup> *Hélène de Gozon*, morte sans enfants. Du premier lit vint

X. JEAN DE THÉZAN, qui épousa, en 1444, *Isabeau de Feltric de Popian*, fille de *Barthélemy*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ALRIAS (a), ou ELZÉAR, auteur de la branche de *Venafque*, rapportée ci-après.

(a) L'auteur de l'*Hist. de la Nobl. du Comtat-Venaissin* fait ALRIAS second fils de PONS VI ; mais il s'est trompé, suivant l'acte de mariage de 1483, d'ALRIAS, qui nous a été communiqué.

XI. GUILLAUME DE THÉZAN, Seigneur du Poujol, épousa, le 24 Août 1482, *Anne de Montlaur*, fille de *Tristan*, Sieur de Marle, & d'*Alix d'Uzés*, Dame de St.-Maximin & de Saze, dont

XII. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur du Poujol, marié, le 15 Mai 1523, à *Marquise de Combret*, fille de *Mathurin*, Sieur de Broquiès, dont

XIII. OLIVIER DE THÉZAN, Seigneur du Poujol & de St.-Maximin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, Commandant-Général en Provence, après la mort du Grand-Prieur de France, par Lettres Patentes de Henri III, Roi de France & de Pologne, en date du 13 Juin 1586, Gouverneur de la ville de Mende & du pays de Gévaudan, qui épousa, le 19 Décembre 1561, *Cassandre de Cenami*, dont

XIV. RAYMOND DE THÉZAN, Vicomte du Poujol, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant au Gouvernement de Languedoc par brevet du 3 Juillet 1596, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, marié, 1<sup>o</sup> le 3 Janvier 1593, à *Anne de Caylus*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Colombier ; & 2<sup>o</sup> le 8 Septembre 1606, à *Antoinette d'Anfon*. Du second lit vinrent

1. THOMAS, Vicomte du Poujol, Gouverneur de la ville de Lodève, qui substitua ses biens à son frère ;
2. Et PONS-PIERRE, qui suit.

XV. PONS-PIERRE DE THÉZAN, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, épousa, le 19 Novembre 1640, *Jeanne de Mirmand*, dont il eut :

1. THOMAS, qui suit ;
2. Et MARIE, mariée, le 14 Février 1680, à PIERRE DE THÉZAN.

XVI. THOMAS DE THÉZAN, II<sup>o</sup> du nom, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, & autres places, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épousa, le 8 Septembre 1665, *Jeanne de Blausac*, Dame de Valfons, dont :

1. PONS, qui suit ;
2. Et ELISABETH, mariée, en 1712, à *Charles de Saurin*.

XVII. PONS DE THÉZAN, VI<sup>o</sup> du nom,

Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Chevalier de St-Louis, Maître de Camp du Régiment de la Reine, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épousa, en 1700, *Geneviève de Voleau*, dont il eut :

1. PONS, qui suit ;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis ;
3. Et FRANÇOIS, Religieux de la Trappe.

XVIII. PONS DE THÉZAN, VII<sup>e</sup> du nom, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Capitaine de Dragons, dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis, épousa, le 30 Septembre 1736, *Claudine-Jeanne-Gabrielle le Mazuyer*, fille de *Marie-Joseph*, Marquis de Montégut, & de *N... de Lafont*, dont :

1. PONS-MARTHE, qui suit ;
2. MARIE-JOSEPH-GENEVIÈVE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fleury ;
2. CLAUDINE-PONS-LOUISE-MARGUERITE, non mariée ;
4. FRANÇOIS-HENRI-BLAISE-ÉLÉONOR, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie ;
5. Et JEAN-FRANÇOIS-BÉRANGER, encore garçon.

XIX. PONS-MARTHE, Marquis de THÉZAN, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Lieutenant de Roi en la Province de Guyenne, épousa, le 13 Juin 1768, *Marie-Alix-Aldonze-Antoinette-Sylvie de THÉZAN-VENASQUE*, née le 17 Février 1747.

#### BRANCHE

de VENASQUE, établie dans le Comtat-Venaissin.

XI. ALRIASOU ELZÉAR DE THÉZAN (deuxième fils de JEAN), Damoiseau, Seigneur de Castanet, épousa, dans la ville de Carpentras, par contrat passé le 3 Février 1483, *Siffreine de Venasque*, Dame de St-Didier, de Métamis, &c., héritière de la branche aînée de l'ancienne maison de ce nom, dont :

XII. FRANÇOIS DE THÉZAN, Seigneur de St-Didier-Venasque, de Métamis & de plusieurs autres fiefs & droits considérables, tant dans le territoire de Carpentras que dans celui de Pernes & autres lieux du Comtat-Venaissin.

Il joignit le nom & les armes de *Venasque* à ceux de THÉZAN (& les transmit à sa postérité), qui font : *écartelé d'or & de gueules, & la croix des Comtes de Toulouse, brochant sur le tout*. Il épousa, vers 1510, *Catherine de Tolon*, sœur de *Didier*, qui fut depuis Grand-Maître de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, & fille de *Louis*, Seigneur de Ste-Jalle, en Dauphiné, & de *Louise de Clermont-Montoison*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. 3. 4. JACQUES, FRANÇOIS, & ANTOINE, Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem en 1541 & 1549. ANTOINE mourut Commandeur d'Avignon & de Pézénas ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre de Gri-gnan*, de la même ville.

XIII. PIERRE DE THÉZAN-VENASQUE, Seigneur de St-Didier, &c., rendit hommage au Pape entre les mains de Giraud de Corneillan, Recteur du Comtat-Venaissin, pour les Terres qu'il possédoit dans ce Comté. Il épousa, le 30 Septembre 1538, *Claudine de Gri-gnan*, fille d'*Amoury*, & de *Jeanne de Frencos*, dont :

1. PAUL, qui suit ;
2. 3. & 4. ANTOINE, FRANÇOIS & CATHERINE, reçus Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem en 1558 & 1565 ; lesquels se distinguèrent au siège de Malte, en 1567 ;
5. CLAUDE, Chevalier du même Ordre, Commandeur de Malhad ;
6. ALLEMAN, auteur d'une branche établie à Carpentras, éteinte en 1718, par la mort de *Siffrein-Joseph*, mort à Paris, sans postérité ;
7. Et JEANNE, Abbessé de St-Laurent, Ordre de St-Benoît, à Avignon.

XIII. PAUL DE THÉZAN-VENASQUE, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, commandant la Compagnie du Seigneur de Ste-Jalle, son cousin, Gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur, lorsque l'armée des Religioneux, commandée par le Baron des Adrets, se disposoit à attaquer cette ville, la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 Octobre 1562. Lui & son Enseigne, le Chevalier *Ceciliano*, prirent si bien leurs précautions pour les dehors & les dedans de la place, que les ennemis désespérant de réussir, abandonnèrent leur dessein & prirent le parti de décamper, dans la crainte d'être at-

taqués eux-mêmes dans leur camp; mais, comme ils se mettoient en marche, PAUL & Ceciliano, accompagnés de la Noblesse de la ville, firent fur eux une sortie si à propos, qu'ils taillèrent en pièce leur Arrière-Garde, leur enlevèrent une partie de leur bagage & de leur Artillerie & les contraignirent de fuir en déroute. Le 5 Octobre, le Général Fabrice Serbelloni se rendit à Carpentras, accompagné de plusieurs Gentilhommes d'Avignon en présence desquels, dans le Palais de la Rectorie, il donna des louanges aux Citoyens sur leur belle défense, & conféra l'Ordre de Chevalerie aux Seigneurs de Ste-Jalle & de Venafque. Il fut député par la Province avec Siffrein Guilhem, Procureur-Général, au Pape Pie IV, pour la conservation des privilèges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le Roi Charles IX, pour faire comprendre le Comtat dans une trêve convenue avec les Calvinistes. Le Maréchal de Damville ayant demandé du secours à la Noblesse du Venaissin, pour réduire les Calvinistes du Languedoc, PAUL DE THÉZAN l'alla joindre au mois de Décembre 1573, après avoir reçu le Collier de l'Ordre du Roi des mains du Comte de Suze, le 17 du même mois. Il leva en 1593, à ses dépens, une Compagnie de 50 Chevaux-Légers pour la défense du Comtat. Il servit ensuite en Provence, à la tête d'un Régiment de 16 Compagnies de gens de pied, avec lesquels il défendit le château de Montauroux, contre le Duc d'Épernon, qui fut repoussé dans trois assauts consécutifs. Il se distingua surtout aux sièges de Sisteron, de Mourmouiron & de Tulle, & épousa, par contrat du 13 Septembre 1566, *Agnès Geoffroi*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et OLIVIER, qui servit avec distinction dans les guerres de Provence.

XIV. CLAUDE DE THÉZAN, Seigneur de Venafque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, fit paroître un grand zèle pour les intérêts du Roi & de la Religion, dans les troubles des guerres civiles. La réputation qu'il s'acquirit en Provence dans ces fâcheuses conjonctures, engagea les États de cette Province, à la tête desquels étoit le Comte de Carces, à le prendre pour arbitre des différends qu'ils avoient avec le Duc d'Épernon au mois de

Juin 1593. Il fut Député par le Comtat-Venaissin vers la Reine Régente & au Roi Louis XIII en 1611, pour la confirmation des privilèges de la Province. Il épousa, le 2 Mars 1602, *Françoïse de Castelnaud-Clermont-Lodève*, dont il eut :

1. PAUL-ALPHONSE, qui suit ;
2. ESPRIT, reçu Chevalier de Malte en 1615 ;
3. & 4. ALEXANDRE & LAURENT.

XV. PAUL-ALPHONSE DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Neboufan, Baron de Castanet, Seigneur de Venafque, St.-Didier, &c., héritier de son aïeul, par substitution à son père, épousa, le 2 Mars 1633, *Sibylle de Fortia*, dont

1. PAUL ;
2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Malte en 1655, Capitaine des Galères du Pape en 1665 ;
3. JOSEPH, Chevalier de Malte en 1666 ;
4. Et LOUIS, qui suit.

XVI. LOUIS DE THÉZAN, Seigneur de Venafque, &c., épousa, par contrat du 8 Avril 1668, *Catherine Mistral de Montdragon*, dont

1. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JOSEPH, Chevalier de Malte.

XVII. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Neboufan, Baron de Castanet, &c., appelé le *Marquis de Venafque*, reçu Page aux Écuries du Roi, épousa, le 7 Janvier 1711, *Marie-Françoïse-Pauline de Seytres*, fille de *Louis-François*, Comte de Caumont, & de *Marie-Catherine Fortia de Montréal*, dont

1. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE, qui suit ;
2. Et PAUL-MARIE, Officier des Galères & Chevalier de Malte en 1721.

XVIII. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE DE THÉZAN, Vicomte de Neboufan, Marquis de St.-Gervais, &c., épousa, le 2 Mars 1741, *Antoinette-Françoïse-Hugone de la Baume-Suze*, fille de *Louis-François*, Comte de Suze, & de *Marie de Roasting*, dont une fille unique

MARIE-ALIX-ALDONZE-ANTOINETTE-SYLVIE, née & baptisée à Carpentras le 17 Février 1747, mariée, le 13 Juin 1768, à PONS-MARTIE, Marquis DE THÉZAN.



des Seigneurs de SAINT-GENIÈS & DU LUC.

IX. GUILLAUME DE THÉZAN (fils puîné d'ANTOINE), Seigneur de St.-Geniès, épousa, en 1424, *Marguerite de Montlaur*, dont

X. GUILLAUME DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, marié, le 22 Septembre 1465, à *Léone de Pérusse*, qui eut

XI. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, qui épousa, le 20 Septembre 1499, *Gaston de Beaulac*, dont

XII. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, marié, le 28 Août 1525, à *Louise de Baderon de Mauillac*, qui laissa

XIII. PIERRE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, qui épousa *Marie de Bonnet de Maureilhan*, dont

1. CHARLES, qui suit ;

2. HENRI, Baron du Luc, Terre située dans le Diocèse de Narbonne, Gouverneur de cette Ville, & Vice-Amiral sur les côtes du Languedoc & du Roussillon, marié, le 26 Avril 1601, à *Anne Marion de L'Estang*, dont

PIERRE-FRANÇOIS, Baron du Luc.

3. Et HERCULE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aspiran*, qui épousa, le 7 Février 1627, *Antoinette de Brettes*, dont

HERCULE, HENRI & JEAN-GABRIEL.

XIV. CHARLES DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès, épousa, le 25 Octobre 1592, *Antoinette de Montmouton*, dont

XV. HERCULE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, marié, le 11 Octobre 1639, à *Françoise de Fleury*, dont

XVI. PIERRE DE THÉZAN, Baron, puis Marquis de St.-Geniès, qui épousa, le 14 Février 1680, *MARIE DE THÉZAN-POUJOL*, & laissa

CLAIRE, mariée, le 6 Octobre 1703, à *Jacques de Baderon de Mauillac*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Corneillon, qui fut substitué aux biens, titres, nom & armes de THÉZAN-SAINTE-GENIÈS, & mourut le 30 Mars 1743.

Cette Maison a eu des alliances avec celles de *Foix*, d'*Armagnac*, de *Forcalquier*, *Polignac*, *Narbonne*, *Sabran*, *Fleury*, &c.

La branche du *Poujol* porte écartelé d'or & de gueules. Supports : deux aigles. Voy. sur cette Famille, *Histoire du Languedoc*,

par Dom de Vic & Dom Vaisfette; *Hist. de la Noblesse du Comtat-Venaissin*, par Pithon-Curt, tome III; *Histoire des Comtes de Toulouse*, par Catel; *Histoire de Provence*, par Nostradamus; *Histoire de Malte*, par Vertot; les Registres de la Noblesse, par d'Hozier; les *Recherches de la Noblesse du Languedoc*, par le Marquis d'Aubais, impr. en 1759; Moréri, à l'article *Venaïsque*; les *Tabl. général.*, part. VIII.

\* THÈZE. Les Barons de ce nom font une branche de la maison d'*Inguibert*. Voy. ce mot.

THIARD DE BISSY, Ancienne Maison originaire de Bourgogne, où elle posséda depuis plus de 300 ans la Seigneurie de Bissy.

I. CLAUDE DE THIARD, auquel Jean, Duc de Bourgogne, fit don en 1415 de la Seigneurie de Bissy, épousa *Alix de Lugny*, dont

II. JOSSERAND DE THIARD, Seigneur de Bissy, Écuyer d'Écurie de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, marié à *Jacquette le Goux*, dite de *Rupt*, dont

III. ÉTIENNE DE THIARD, Seigneur de Bissy, Flée, &c., Garde du scel & Souverain Juge du Comté de Charolais pour Philippe-le-Beau, Roi de Castille, qui le nomma, en 1502, Président du Parlement de Dôle, Office qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1507. Il épousa *Philippe de Veré*, & laissa

1. JEAN, qui suit ;

2. Et CLAUDE, Chevalier d'Alcantara, Grand-Maréchal de l'Empereur Charles V, & son Ambassadeur vers le Pape Adrien VI.

IV. JEAN DE THIARD, Écuyer, Seigneur de Bissy & de Marchiseul, Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnais en 1514, marié, par contrat du 2 Février 1513, à *Jeanne de Ganay*, fille de Claude, Seigneur de la Vevre, & de *Denise Courroy*, dont

1. CLAUDE, qui suit ;

2. Et PONTIUS, né le 20 Avril 1520, Évêque de Châlon-sur-Saône en 1578, mort le 3 Septembre 1605.

V. CLAUDE DE THIARD, Seigneur de Bissy, épousa, en 1553, *Guillemette de Montgommery*, qui lui porta en dot Bragny, ancienne Baronnie de Bourgogne, près de Verdun-sur-Saône, & eut :

1. HÉLIODORE, qui suit ;
2. Et CYRUS, né en 1563, Evêque de Châlonsur-Saône en 1594, mort le 3 Janvier 1642,

VI. HÉLIODORE DE THIARD, Chevalier, Seigneur de Bissy, Bragny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Verdun-sur-Saône, mort le 27 Juillet 1594, âgé de 37 ans, avoit épousé *Marguerite de Busseul*, dont

1. PONTUS, qui suit ;
2. Et LOUIS, auteur de la branche de *Bragny*, qui ne subsiste plus que dans GASPARD-PONTUS, dit le *Marquis de Thiard*, Seigneur de Jully, Villenotte, St-Euphrène & Maffigny, qui n'est pas marié.

VII. PONTUS DE THIARD, Seigneur de Bissy, Baron de Pierre & de Vauvry, par son mariage, en 1608, avec *Jeanne Bouton de Chamilly*, laissa

VIII. CLAUDE DE THIARD, Comte de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des provinces de Lorraine & de Barrois, Gouverneur d'Auxerre, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 3 Novembre 1701, qui avoit épousé, en 1647, *Éléonore-Angélique de Neuchêze*, dont

1. JACQUES, qui suit ;
2. CLAUDE, rapporté plus loin ;
3. HENRI-PONS, né le 25 Mai 1657, Evêque de Meaux en 1704, Cardinal le 29 Mai 1715, Commandeur des Ordres du Roi en 1724, mort le 26 Juillet 1737 ;
4. Et CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier, Grand-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, Grand-Prieur de Champagne, ancien Capitaine des Galères du Roi, mort à Paris, le 27 Mai 1754, âgé de 92 ans. Le Bailli de Lanmarie, Grand-Hospitalier de l'Ordre, a succédé au Bailli de Bissy dans la dignité de Grand-Prieur de Champagne.

IX. JACQUES DE THIARD, Marquis de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, mort le 29 Janvier 1743, à 96 ans, avoit épousé *Bonne-Marguerite de Haraucourt*, morte en couches le 11 Mars 1682, fille de *Charles*, Marquis de Haraucourt, & d'*Anne-Marguerite de Bassompierre*, dont pour fils unique

X. ANNE-CLAUDE DE THIARD, Marquis de Bissy, de Haraucourt & de Faulquemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi le

1<sup>er</sup> Août 1734, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, qui succéda à tous les biens de *Charles-Éliette-Joseph*, Marquis de Haraucourt, son oncle, & mourut le 20 Octobre 1765, à 84 ans. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Mai 1712, *Angélique-Henriette-Thérèse Chauvelin*, morte le 23 Octobre 1764, fille de *Louis*, & de *Marguerite Billard*, dont

ANNE-LOUIS, Marquis de Bissy, né le 8 Mai 1715, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Maître de Camp Général de la Cavalerie, & nommé en 1744, avant l'âge requis, Chevalier des Ordres du Roi, dont Sa Majesté lui envoya le cordon peu avant sa mort arrivée le 3 Mai 1748, par suite de ses blessures au siège de Maëtricht.

IX. CLAUDE DE THIARD (second fils de CLAUDE), Comte de Bissy, épouse *Marie le Féron*, dont

X. CLAUDE DE THIARD, Comte de Bissy, mort le 2 Juillet 1723, qui avoit épousé *Sylvie-Angélique Andraut de Langeron*, morte le 11 Juillet 1771, à 87 ans, fille de *Joseph*, Comte de Langeron, & de *Jeanne-Madeleine du Gourai de la Coste*, dont

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et HENRI-CHARLES, appelé le *Comte de Thiard*, premier Gentilhomme du Duc d'Orléans, Lieutenant-Général en 1762, marié, le 20 Novembre 1752, à *Anne-Élisabeth-Marie-Roje Briffart*, morte le 4 Octobre 1754, à 20 ans, fille d'un des Fermiers-Généraux, dont

MARIE-CLAUDINE-SYLVIE, mariée, le 26 Décembre 1768, à *Jean-Charles*, Comte de *Fitz-James*.

XI. CLAUDE DE THIARD, Comte de Bissy, baptisé le 14 Octobre 1721, ci-devant Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur d'Auxonne en 1753, est Lieutenant-Général depuis 1762.

La maison de THIARD est alliée aux familles de *Lugny*, *Goux de Rupt*, *Messey*, *Veré*, *Bouton*, *Villers-la-Faye*, *Ganay*, *Chantecy*, *Montgommery*, *Poudras*, *Busseul*, *Neuchêze*, *Haraucourt*, *du Prat*, *Barbançon*, *Andraut de Langeron*, *Bernard de Montefius*, *du Faur-Pibrac*, *la Madeleine de Ragny*, &c.

Les armes : d'or, à trois écrevisses de gueules en pal, 2 & 1.

THIBAUD DE BEAURAINS, en Nivernais : de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même, & posées 2 & 1.

THIBAUD DE NOBLET, Famille du Beaujolais.

I. HUGUES THIBAUD, qualifié noble & Seigneur de Thulon dans son contrat de mariage, en date du 28 Septembre 1566, avec *Jacqueline Charreton*, eut pour fils

II. PHILBERT THIBAUD, Seigneur de Thulon, marié, le 14 Septembre 1621, à *Isabeau de Noblet*, dont

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et PIERRE-EMMANUEL, Seigneur de Thulon, Capitaine dans le Régiment de Champagne, puis Maître de Camp de Dragons.

III. CLAUDE THIBAUD, qualifié Baron des Prés, Maréchal de Bataille dans les Armées du Roi & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Auvergne, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 & 1669. Il épousa, le 26 Juillet 1654, *Gilberte Arleloup*, dont, entr'autres enfants,

IV. PHILBERT-JOSEPH THIBAUD, Baron des Prés, Seigneur de Thulon, de Thorigni, de Mont-de-France, &c., marié, le 26 Juillet 1699, à *Henriette-Brigide Martel*, dont, entr'autres enfants,

V. CLAUDE-RENÉ-THIBAUD DE NOBLET, appelé *Marquis des Prés*, Seigneur de Thorigni, Thuion, du Terreau, Chevagni-le-Lombard, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vitry. Il a pris le surnom de *Noblet* à cause de la substitution faite le 22 Janvier 1722, par *Claude Noblet*, Baron des Prés, Seigneur de la Tour-de-Romanefches, en faveur des enfants de PHILBERT THIBAUD, & d'*Isabeau Noblet*, sa fille. Il épousa, le 19 Décembre 1734, *Marie-Françoise-Ursule de Saulx*, fille de *Henri-Charles*, Comte de Tavannes, & de *Marie-Ursule Amelot*.

Les armes : d'argent, à un chevron d'azur, & un chef de même, qui est de THIBAUD ; écartelé d'azur, à un sautoir d'or alésé, qui est de NOBLET DES PRÉS. (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 545, & le *Mercur de France* du mois de Janvier 1735, p. 187.)

THIBAUD DE LA PINIÈRE, Famille qui porte pour armes : d'azur, à trois mo-

Tome XVIII.

lettes d'or, posées 2 & 1, l'écu timbré d'un casque de profil.

THIBAUD DE LA CARTE. FRANÇOIS-GABRIEL THIBAUD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Carte*, Capitaine des Gardes de Philippe, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, Gouverneur de Joinville pour le même Prince, épousa, au mois de Juillet 1698, *Françoise-Charlotte de Saint-Nectaire*, restée seule héritière de la branche par le décès de son aîné, & morte le 4 Novembre 1745. Elle s'étoit remariée, en Avril 1729, à *Jean-François de Malorti*, appelé *Marquis de Boutteville*, mort en 1747, sans postérité. Il avoit été stipulé par le contrat de mariage de FRANÇOIS-GABRIEL, que si le Duc de la Ferté mourroit sans enfants mâles, la Terre de la Ferté & les autres biens principaux de la maison passeroient au dit FRANÇOIS-GABRIEL, sous la condition que ce Gentilhomme, ou l'aîné des enfants qui naîtroient de son mariage, porteroient le nom de la Ferté-Senneterre, avec les armes des deux maisons, écartelées. C'est pourquoi à la mort du Duc de la Ferté, FRANÇOIS-GABRIEL prit le titre de Marquis de la Ferté qu'il a porté tant qu'il a vécu. Son fils

PHILIPPE-LOUIS THIBAUD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Ferté* après son père, Colonel du Régiment de la Marche, épousa, en 1746, une fille de *Henri-François*, Marquis de *Rabodanges*, qui étoit lui-même fils d'une Sœur de *Henri-François de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, & héritier de la maison, au défaut du Marquis de la Ferté, son gendre. La Terre de la Ferté, redevenue Baronnie, par l'extinction du Duclé-Pairie, a été vendue au feu Maréchal de Löwendal.

Les armes : d'azur, à une tour d'argent crénelée.

THIBAUT DE GUERCHY, anciennement GARCHY, famille établie dans le Berry & le Nivernais.

FRANÇOIS DE THIBAUT, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Mezières, &c., Gentilhomme servant dans la maison du Roi, épousa, le 31 Décembre 1591, *Jeanne de Rochechouart*, dont

RENÉ DE THIBAUT, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Moulins, Mezières, &c.,

G g g

qui fut déclaré noble & issu de noble race & lignée depuis 1400, par arrêt de la Cour des Aides à Paris, du 9 Mars 1660, & maintenu aussi dans sa noblesse depuis 1450, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 7 Juin 1622, *Anne Monnot*, fille d'*André*, Écuyer, Seigneur de la Forest, Commissaire des Guerres, dont

FRANÇOIS DE THIBAUT, Écuyer, Seigneur de Guerchy, marié, le 13 Septembre 1683, à *Françoise de Bar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grimonville, & d'*Anne-Henriette de Lannel*. Il en a eu plusieurs enfants. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. 1, part. 1, p. 547.)

Les armes : *de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même & posées 2 & 1.*

THIBERT DES MARTRAIS. JACQUES-ENNEMOND THIBERT DES MARTRAIS, Receveur des Consignations du Parlement de Paris, du Conseil & autres Juridictions, puis Secrétaire du Roi, mourut le 1<sup>er</sup> Septembre 1734. Il avoit époué 1<sup>o</sup> *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, morte le 15 Novembre 1716; & 2<sup>o</sup> *Marie-Jeanne le Maire de Montlevaut*. Du premier lit il ne reste que

1. MARIE-MADELEINE, morte en 1780, qui avoit époué, le 21 Décembre 1733, *Jacques-Alexandre Briçonnet*, Seigneur d'Auteuil, Maître des Requêtes, & nommé à l'Intendance de Montauban, où il n'alla pas, étant mort à Paris le 12 Mai 1740, à 35 ans; & 2<sup>o</sup> le 15 Février 1742, *Henri-Claude d'Harcourt-Beuvron*, dit le *Comte d'Harcourt*, mort le 2 Décembre 1769.

Du second lit est né un fils unique,

2. JACQUES-PHILIPPE, qui suit.

JACQUES-PHILIPPE THIBERT DES MARTRAIS, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Septembre 1745, sans enfants, avoit époué, par contrat du 4, célébration le 26 Janvier 1745, *Anne-Louise Maffon*, née le 13 Juillet 1729, remariée, le 10 Mai 1757, à *Étienne-François-Jean-Marie d'Alègre de Boistandry*, Intendant d'Amiens, mort le 4 Septembre 1757. Elle étoit fille de *François-Gaspard Maffon*, Président de la première Chambre des Enquêtes (charge qu'il avoit cédée à

ton gendre), & de *Mari-Marguerite Chevalier*. (Voy. le *Mercur de France* du mois d'Octobre 1745, p. 196.)

Les armes : *écartelé d'or & d'argent, à la croix de gueules brochant sur le tout, chargée de cinq losanges d'or; chaque canton d'or, chargé d'un cor de sible, lié de gueules; chaque canton d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable.*

THIBOULT, Écuyer, Sieur de la Bille-rie, en Normandie, élections de Bayeux & de Carentan, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

THIBOUT, en Normandie.

I. GUILLAUME DE THIBOUT, Seigneur de Mesley, épousa, par contrat de 1350, *Jeanne de Blin*, Dame de Grand-Menil & de St.-Aignan, dont il eut :

II. JEAN DE THIBOUT, Seigneur desdites Terres, marié, par contrat de 1398, à *Rofette-Isabelle du Grais*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, dont

III. GIRARD DE THIBOUT, Seigneur du Grais, qui épousa, par contrat de 1447, *Isabeau de Cobar*, fille de *Jean*, Seigneur de Loucé & de Vignerai, & de *Jeanne de la Balle*, dont, entr'autres enfants,

IV. GUILLAUME DE THIBOUT, Seigneur du Grais, marié, par contrat de 1488, à *Philippine de Fontenay*, fille d'*Antoine*, & d'*Isabeau d'Aché*. Ils eurent

V. FRANÇOIS DE THIBOUT, Seigneur desdites Terres, qui épousa, par contrat de 1513, *Isabeau le Porcher*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur d'Epaney, Guibray & de Hauteville, & de *Jeanne le Viandier*, dont

1. JEAN, qui suit;

2. Et CATHERINE, mariée, en 1525, à *Jean Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Président à Mortier au Parlement de Normandie, V<sup>e</sup> aïeul de *Maximilien-Constantin Anzeray*, Président au même Parlement.

VI. JEAN DE THIBOUT, Seigneur du Grais & Baron de Durtal & de Juilly, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épousa, par contrat de 1538, *Bonaventure de Voré*, fille d'*Odouart*, Seigneur dudit lieu & de Duffière, & de *Jeanne de Cocheffet*, dont, entr'autres enfants,

VII. JACQUES DE THIBOUT, Seigneur du

Grais, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Prince François de Valois, Duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine & du Maine, frère des Monarques François François II, Charles IX & Henri III, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, marié, par contrat de 1566, à *Guillemette de Thouars*, fille de *Nicolas*, Seigneur dudit lieu, Huillé, la Guyonnière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Louise d'Angennes*, dont

VIII. FRANÇOIS DE THIBOUT, Baron du Graïs, reçu Chevalier de Malte de Justice le 29 Novembre 1610. Il quitta la croix de cet Ordre en 1632, qu'il fut alors dispensé de ses vœux par le souverain Pontife, & épousa, par contrat de 1632, *Lucrèce de Samay*, fille de *Claude*, Seigneur du Bignon, Beauvais, Dupuisac & de St-Christophe, & de *Marguerite de Karbourg*, dont

IX. JACQUES DE THIBOUT, Baron du Graïs, Seigneur de St-Malo & desdites Terres, marié, par contrat de 1678, à *Charlotte Turpin*, veuve en premières noces du Vicomte d'Argentan, & en secondes, de *Guillaume de Chennevières*, Seigneur du Haut-Bois. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine, & de *Louise de Frémont*, & eut, entre autres enfants,

X. JACQUES-PHILIPPE DE THIBOUT, Marquis du Graïs, de St-Malo, &c. Après avoir été Page du Roi, il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & se distingua à la bataille de Ramillies en 1706, où il fut blessé à la tête, & eut son cheval tué en passant le marais. Il épousa, par contrat de 1707, *Marie-Madeleine d'Anzeray*, fille & unique héritière de *Claude*, Marquis de Durcet, Seigneur de Landigou, Ste-Opportune, & de Touvois, & de *Marie-Madeleine de Motteville*, morte en 1728, veuve d'*Olivier Anzeray*, Conseiller au Parlement de Normandie, père de *Maximilien-Constantin*, Doyen des Présidents de cette Cour souveraine. JACQUES-PHILIPPE laissa

1. JACQUES-CLAUDE, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur de St-Christophe & de Coulaunay, marié, par contrat de 1743, à *Marie-Anne-Vidairo de Vancey*, fille de *Charles*, Seigneur de Fausse-Claufe & autres lieux, & de *Marie-Thérèse de Chennevières*, dont trois fils & une fille :

CLAUDE-JACQUES-CHARLES, le fils aîné, naquit le 20 Janvier 1744, & fut Lieutenant au Régiment de Beauvoisis, Infanterie, en 1757.

3. Et MARIE-MADELEINE, mariée, en 1737, au Seigneur de *Bunetot*.

XI. JACQUES-CLAUDE DE THIBOUT, Marquis du Graïs, du Motté, &c., épousa, par contrat de 1741, *Marie-Rose de Montpinçon*, dont :

1. CLAUDE-DANIEL-RENÉ, né en 1743 ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-JACQUES-THOMAS, né en 1746.

Les armes : *d'argent, à deux quinte-feuilles de gueules en chef, & une fleur de lis de même en pointe.*

THIBOUT ou THIBOULT, Écuyer, Seigneur de Long-Champs, en Normandie, élection de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, posées 2 & 1.*

THIBOUT ou THIBOUST, Maifont très-ancienne, qui descend d'un THIBOUT, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris sous le règne du Roi Philippe-le-Bel.

GABRIEL THIBOUST DE BERRY, un de ses descendants, Seigneur & Comte de la Chapelle, fut Gouverneur & Capitaine des Châsses de Fontainebleau, & eut :

LOUIS THIBOUST DE BERRY, Seigneur & Comte de la Chapelle, qui eut

LOUIS-AUGUSTE THIBOUST DE BERRY, Chevalier, Seigneur & Comte de la Chapelle-Thiboust de Berry, anciennement de la Chapelle-Gautier en Erie, Seigneur de Rugein, des grand & petit Trefnels, des Hangets, de Gatins, & autres lieux, Conseiller d'Honneur au Baillage & Prédial de la Ville de Melun, mort en son Château de la Chapelle, le 13 Août 1749, dans sa 59<sup>e</sup> année. Il avoit épousé *Marguerite-Charlotte Petit de Grandcourt*, dont :

1. LOUIS-CHARLES-NICOLAS, Comte de la Chapelle ;
2. FRANÇOIS, Page de la Dauphine, puis Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Mailly ;
3. LOUISE-MARGUERITE, mariée, le 19 Mars 1757, à *Claude-Joseph de Belot*, Chevalier, Seigneur de Ferreux, de la Motte-St-Loup,

Bailli d'Épée, Garde des Concierges du Palais, Capitaine du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, fils de *Claude-Antoine*, & de *Marie Midorge*;

4. Et CHARLOTTE-LOUISE-AGATHE. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Septembre 1749, p. 213 & 214.)

\* THIBOUTOT : Ancien Château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grâce, qui fut pris, en 1418, par les Anglais. On en voit la capitulation, faite par COLIN, Seigneur LE THIBOUTOT, in *rotulo terrarum liberatarum Normannie*.

La Maison de THIBOUTOT, originaire d'Angleterre, y a tenu, pendant trois siècles, un rang distingué parmi la haute Noblesse. On lit dans les titres anglais *Tiptof, Tiptot, Tipe-tot, Thibetot, Thibotot*, & dans les titres Français THIBOUTOT. Suivant Dugdale, en son *Baronnage d'Angleterre*, cette Maison est sortie de la très-ancienne Race des Rois d'Angleterre Saxons, *ex antiquissimâ Regum Angliæ prosapia*, &c. En effet, quand GUILLAUME le Bâtard eut conquis l'Angleterre, en 1085, l'Histoire marque qu'on lui présenta un THIBOUTOT, reconnu par toute l'Angleterre, pour être parent des défunts Rois Saxons, & parent très-proche du Roi EDMOND Côte-de-Fer, qu'il l'amena en son Duché de Normandie & qu'il lui donna, près Fécamp, le domaine utile & honorifique de la Paroisse de Manqueville, où ce THIBOUTOT fit bâtir un Château, auquel il donna son nom. D'autres Historiens pensent qu'il passa en France dès le temps de SAINT EDOUARD le Confesseur, dernier Roi Saxon.

Quoiqu'il en soit, ce Milord THIBOUTOT eut pour fils : JEAN, Seigneur DE THIBOUTOT, Chevalier, lequel, suivant un titre de l'Abbaye de Fécamp, vivoit en 1107. — Les Archives de cette Abbaye nous font connoître encore GAULTIER DE THIBOUTOT, Chevalier, vivant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, dont le fils, JEAN DE THIBOUTOT, aussi Chevalier, fut témoin de deux Chartes expédiées en faveur de ce Monastère, ès années 1207 & 1210. — JEAN DE THIBOUTOT, un de ses descendants, vivoit du temps de SAINT LOUIS, c'est-à-dire vers 1250.

ROBERT, Sire DE THIBOUTOT, fut chargé, en 1293, de négocier l'alliance entre le Roi de Castille & le Roi d'Angleterre. Ce fait est

rapporté dans les Archives de la Tour de Londres, page 31, & dans les *Révolutions d'Angleterre*, tome I, p. 184. Il y est nommé TYBETOT & TYPETOT.

JEAN, Milord THIBOUTOT, épousa *Joÿce Charleton*, fille & héritière d'*Edouard*, Milord Powis ou Poiris, de laquelle il eut :

JEAN, qui fuit ;

Et quatre filles : la dernière, Religieuse.

JEAN OU JOHANNET DE THIBOUTOT, Chevalier, né en Angleterre, Comte de Worcester, Baron de Powis, du chef de sa femme, fut créé, en 1415, Sénéchal d'Aquitaine, & étoit, en 1418, Président en l'Échiquier de Normandie. Il fut donné alors une protection, tant pour le Château de Thiboutot, que pour ceux qui y résidoient : Le Roi d'Angleterre lui fit don, vers 1420, du Château & Domaine de Lesparre, & de sa part de Crayera. Il obtint, en 1436, la confirmation des Terres, Domaines, &c., de Gose, Seynax, Marenpuc, Marentine, Born, Memyfan, Brasseux, Sabuze, Pontoux, Urgons, Semons, Aurman, Sabres, Farnes & Herbefaure. En 1437 il passa un acte, dont voici le titre : *de potestate commissa Johanni, Domino de Thiboutoto, quod ipse per Deputatum suum homagia & Sporlas de personis Castri & Dominii de Lesparre, recipere possit*. Il fut fait Comte de Worcester en 1450, premier Connétable du Royaume d'Angleterre en 1451, Chevalier de l'Ordre de la Jarrettière dans les premières années du règne d'EDOUARD IV, c'est-à-dire vers 1463, & Lieutenant d'Irlande, dignité qui venoit d'être possédée par le Duc de Clarence, frère du Roi. Ayant été soupçonné par le Parlement d'avoir favorisé des partis, il fut décapité, en 1470, au Tower-Hill, & inhumé dans l'Église des Dominicains de Londres, avec ce témoignage qu'on rendit à sa mémoire : *vir sanè qui vitam egit meliore & honoratiore morte dignam*. Il portoit pour armes : *d'argent, à un sautoir engrêlé de gueules*, comme il se voit dans le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarrettière*, p. 711, imprimé à Londres, in-fol., en 1676. Il épousa *Élisabeth Hopton*, Baronne de Powis, & eut :

EDOUARD, Milord THIBOUTOT, qui fut réhabilité, fait ensuite Comte de Worcester, & mourut en 1486, sans postérité. Ses trois

tantes furent ses héritières. On peut consulter, sur cette branche, le *Traité de la Noblesse*, par la Roque, chap. 53; son *Histoire de la Maison d'Harcourt*; les Archives de Londres, p. 199 & 260; Dugdale, *Baronage d'Angleterre*; le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière*, &c.

Quant à la branche restée en France, elle a été continuée par HENRI DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1295. — On trouve après lui ROBERT DE THIBOUTOT, mort en 1329.

ROBILLARD DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, servit, avec une Compagnie de Gens d'Armes, dans l'Armée du Roi JEAN, en 1355.

THOMAS DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1385, laissa pour fils :

JEAN, Sire DE THIBOUTOT, qui servoit, en 1371, dans la Compagnie de Robert, Sire d'Éstouteville, & parvint depuis au grade de *Chevalier*. Il avoit épousé *Marie d'Éstouteville*, d'une ancienne Maison de Normandie, éteinte dans celle de BOURBON-CONDÉ. De cette alliance vint :

THOMAS, Seigneur DE THIBOUTOT, qui servoit en qualité de Chevalier-Bachelier dans la Compagnie de Guillaume d'Houdetot, en 1415. Il eut vraisemblablement pour fils :

ROBERT DE THIBOUTOT, qui fut du nombre des Gens d'Armes du corps d'armée destinée à passer en Angleterre en 1386. L'un d'eux a formé la branche des Seigneurs DE THIBOUTOT, dont la suite n'est pas connue. La filiation de la puînée qui subsiste en Normandie, ne commence, avec certitude, que depuis COLIN, qui suit.

I. COLIN DE THIBOUTOT, Écuyer, fut Capitaine ou Gouverneur du Château de Thiboutot en 1419, quand HENRI V s'empara de la Normandie; & il tratta, comme nous l'avons dit, de la reddition de cette Place avec le Comte d'Excester, Commissaire de ce Prince. Il avoit épousé, vers 1387, *Luce Jouen*, & en eut :

II. JEAN DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, qui mourut avant 1452, laissant pour enfants :

JEAN, qui suit ;

Et ROULIN, qui a formé une branche, dont plusieurs des descendants ont servi dans les Compagnies d'Ordonnance, & se font alliés aux Maisons de *Vipart*, de *Normanville* & autres.

III. JEAN DE THIBOUTOT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Étanville, fut un des Archers de la Compagnie de Robert Floques, Bailli d'Évreux, en 1451. Il comparut en équipage de guerre, à la montre des Nobles du Bailliage de Caux, en 1470, & épousa *Jeanne Tourtie*, dont :

GUILLAUME, qui suit ;

Et CHRÉTIEN, qui eut pour fils

PIERRE, lequel servit 8 années dans la Compagnie d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, & dont la postérité s'est éteinte, après avoir donné un Écuyer de la Grande Écurie du Roi, divers Officiers dans les Compagnies d'Ordonnance, & avoir formé des alliances avec les Maisons de *Gruel*, de la *Frette*, de *Martel* & d'*Anzeray-Durcet*.

IV. GUILLAUME DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, d'Alvemont, &c., mourut peu après 1520, laissant :

V. NICOLAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., qui servit, pendant 25 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, & du Comte de Tende, & mourut en 1551. Il avoit épousé, en 1531, *Sébastienne de Radigant*, dont :

VI. CHARLES DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Duc d'Anjou (depuis Roi HENRI III), Gouverneur des Ville & Forteresse de Montivilliers, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, lequel fut choisi, en 1596, par la Noblesse de la Vicomté de Montivilliers, pour commander le corps de troupes destiné à s'opposer aux Rebelles, qui méditoient une excursion dans cette partie du pays de Caux. Les Rois HENRI III & HENRI IV l'honorèrent de plusieurs Lettres, que cette Maison conserve, qui annoncent la satisfaction que ces Princes eurent de ses services. Il mourut en 1597, & avoit épousé *Anne de Brezé du Breuil*, dont

VII. JOSIAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, qui, par son mariage, en 1593, avec *Marguerite de Morant*, fit rentrer dans sa Maison la Terre de Thiboutot. Il en eut entr'autres enfants :

VIII. ABRAHAM DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvemont, &c.,

Capitaine dans le Régiment de la Tour, lequel fut fait Aide de Camp des Armées du Roi Louis XIII en 1637, & servit, la même année, en cette qualité, à la prise des Iles de Ste-Marguerite & de St.-Honorat de Lerins en Provence, puis, en 1639, en Italie. Il eut une Compagnie de Cheval-Légers en 1652, & mourut en 1670. Il avoit épousé *Catherine de Warmaise de Montiers*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane de Mascarel*, issue, par sa mère *Catherine de Bagis*, de la Maison de *Gondi*, & alliée des Ducs de *Retz*, de *Lefdiguières* & de *Beauvilliers*. De ce mariage vint :

IX. FRANÇOIS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvémont, &c., qui épousa, en 1677, *Charlotte Jubert du Thil*. Par cette alliance il eut la Terre de Cantelou au pays de Caux. De ce mariage ils ont eu :

LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;

Et FRANÇOIS, Comte de THIBOUTOT, Chevalier de St.-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, mort en 17... Il a laissé de son mariage avec noble N... le Roux,

CATHERINE-YOLANDE-ROSE, mariée, en 1751, à *Claude-Marie*, Comte de *Briqueville*, Seigneur & Patron de Breteville & autres lieux, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie. Voy. BRIQUEVILLE.

X. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis de THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouille, d'Hermanville & de la Rivière, obtint, par Lettres du mois de Juin 1720, l'érection de sa Terre de *Thiboutot* en *Marquisat*. Il commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, en qualité de Capitaine de Cavalerie, se trouva à toutes les batailles & autres occasions où son Régiment fut commandé, fut depuis Ingénieur ordinaire, fit fortifier Condé, Aire & St.-Omer ; se trouva à la défense de Mons en 1709, où il fut blessé à la cuisse, & à la défense d'Aire en 1710, où il eut la mâchoire entièrement fracturée d'un coup de mousquet, dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-Général d'Artillerie en l'Isle-de-France, par Provisions du 2 Mai 1716, il la commanda pendant la

campagne de 1719, & aux attaques des Villes & Châteaux de Fontarabie, St.-Sébastien, d'Urgel, de Cafel, Crouzat devant Rosés ; & durant l'hiver & le printemps dans tout le Rouffillon. Il a été fait Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, premier Lieutenant-Général d'Artillerie à l'Arfenal, & est mort en 1750, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1730, *Marguerite de la Vieville*, morte le 30 Décembre 1731, d'une Maison de Flandre, petite-nièce d'*Aloph* & d'*Adrien de Wignacourt*, Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, & fille de *Joaachim*, Marquis de *la Vieville*, Seigneur de Plainval & autres lieux, Chef d'Écadre, & d'*Élisabeth de Mailly* ; & 2<sup>o</sup> en 1732, *Marie-Anne-Rose de Montgommery*, Comtesse de Montgommery, seule héritière de cette Maison, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie ; fille de *Jacques*, & nièce du dernier Comte *Nicolas-François*, mort, sans enfants, le 26 Novembre 1721, & de *Marie-Thérèse-Nicole de Montgommery*, femme de *Jean-Baptiste-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de la Motte-Coffé. Du premier lit est issue :

LOUISE-ROSE, mariée, en Août 1749, à *Nicolas-Philippe-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, dont l'aïeule & la bis-aïeule paternelles étoient de la Maison des Ducs de *Caumont-la-Force*, & l'aïeule maternelle de celle de *Montgommery*.

Et du second lit sont sortis :

JEAN-LÉON, qui suit ;

Et MARIE-OPPORTUNE, mariée, le 26 Février 1759, à *Louis-François-Jacques*, Comte de *Caulaincourt*, de la branche établie en Normandie.

XI. JEAN-LÉON, Marquis de THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouille, d'Hermanville & de la Rivière, pourvu, à l'âge de 16 ans, de la charge de premier Lieutenant-Général d'Artillerie, dont il a prêté serment entre les mains du Roi en 1750, Inspecteur dans le même Corps de Royal-Artillerie pour l'Isle de Corse, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis le 16 Avril 1767, épousa, en Juin 1777, N... de *Tieuville*, d'une ancienne Maison de Normandie, dont HÉRVÉ-MARIE-GODÉFROI, né en Avril 1778.

Les armes de la Maison de THIBOUTOT



font : d'argent , au fautoir engrêlé de gueules.

\* THIBOUVILLE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'est le plus ancien Marquisat de ce Canton. La Terre de Thibouville a appartenu à de grands Seigneurs. *Pierre-Charles Lambert*, Marquis d'Herbigny, Conteailler d'État, a acquis ce Marquisat, & HENRI, son fils, l'a vendu à *Étienne Daugny*, Fermier-Général, qui en jouit en 1761.

THIBOUVILLE : d'hermines, à la fasce de gueules.

\* THIEMBRONNE. C'est une Baronnie en Artois, qui fut portée en mariage par JEANNE DE THIEMBRONNE à *Jean Bournel*, Seigneur de Puifseux, vivant en 1330. Voy. BOURNEL & TIMBRUNE.

\* THIENNES : cette Terre, située dans la Flandre Maritime, ainsi que celles de *Steenbecque* & de *Blarenguien*, ont été érigées en Comté, par Lettres du mois d'Avril 1745, enregistrées au Parlement de Douai & au Bureau des Finances de Lille, les 6 Mai & 29 Novembre suivant, en faveur de JEAN-FRANÇOIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Engies, de Lanfon, &c., d'une ancienne famille noble. Voy. BUISSERET.

THIENNES, Famille illustre de l'Artois.

I. THOMAS DE THIENNES, Seigneur de Rumbek, mort en 1558, avoit épousé, par contrat du 29 Mai 1529, *Marguerite de Hamericourt*, morte en 1572, dont

1. JACQUES, Seigneur de Castr, mort le 20 Février 1565 (ancien style), qui avoit épousé *Jabeau d'Arckel*;
2. THOMAS, qui suit ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche des Barons de *Montigny*, qui viendra en son rang.

II. THOMAS DE THIENNES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rumbek, mort en 1571, avoit épousé, en 1567, *Jabeau d'Arckel*, née en 1535, morte en 1617, veuve de JACQUES DE THIENNES, & laissa

III. THOMAS DE THIENNES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rumbek, mort le 8 Juin 1649,

qui avoit épousé, en Septembre 1607, *Anne de Reneffe*, morte le 8 avril 1655, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et GEORGES-JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Berthe*.

IV. RENÉ DE THIENNES, Comte de Rumbek, mort le 27 Février 1675, avoit épousé, le 3 Mai 1637, *Jeanne-Françoise-Marie de Croy*, morte le 5 Octobre 1681, fille de *Claude*, Comte de Rœux, & d'*Anne d'Estournel*, & laissa

V. LOUIS-THOMAS DE THIENNES, Comte de Rumbek, né le 10 Août 1642, marié 1<sup>o</sup> le 16 Mars 1666, à *Madeleine-Charlotte van der Gracht*, morte le 26 Octobre 1689 ; & 2<sup>o</sup> à *Anne-Josèphe de Leon*, veuve de *François-Balthasar*, Comte de *Gomicourt*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ-CHARLES, qui suit ;
2. Et WAUTIER-THÉODORE, auteur de la branche de *Leyembourg*, rapportée ci-après.

VI. RENÉ-CHARLES DE THIENNES, Comte de Rumbek, mort le 11 Septembre 1722, avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1696, *Madeleine-Florence-Françoise-Eugénie de Gomicourt*, morte en Mars 1717, fille de *François-Balthasar*, Comte de *Gomicourt*, & d'*Anne-Josèphe de Leon*, dont :

1. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE, qui suit ;
2. CHRÉTIEN - CHARLES-MAXIMILIEN, dit le Comte de *St-Maur*, marié, en 1751, à *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiffière*, Dame de Lugny, veuve de *Philippe-Charles de Kessel*, Comte de Wattignies ;
3. MARIE-CATHERINE-THÉRÈSE, née en Septembre 1708, Religieuse à la noble Abbaye d'Etrun-lès-Arras ;
4. PÉLAGIE-CHARLOTTE, née en 1712, aussi Religieuse d'Etrun ;
5. MARIE - CATHERINE, Religieuse du noble Hôpital d'Audenarde, morte le 30 Novembre 1786 ;
6. Et ALBERTINE-LOUISE-FRANÇOISE DE PAULX, dite *Mademoiselle d'Ere*, Religieuse du noble Hôpital de Tournay.

VII. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE DE THIENNES, Comte de Rumbek, mort le 8 Novembre 1748, avoit épousé, le 11 Septembre 1730, *Marie-Barbe Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 8 Décembre 1749, dont

1. THÉODORE ;
2. Et CHARLES-LOUIS-ALBERT, qui suit.

VIII. CHARLES-LOUIS-ALBERT, Comte de THIENNES, né en Juillet 1732, Comte de Rumbeke, Seigneur de Caste & de Terraminil, mort le 2 Novembre 1758, avoit épousé, le 19 Février 1758, *Marie-Anne-Françoise-Colette de Lichtervelde*, née le 29 Janvier 1736, remariée, le 26 Janvier 1765, à *Joseph, Comte de Murray*, dont

IX. CHRÉTIEN - CHARLES - MARIE - JOSEPH-GHISLAIN-CAJETAN, Comte de THIENNES & de Rumbeke, né posthume à Gand, le 14 Décembre 1758.

BRANCHE  
de LEYENBOURG.

VI. WAUTHIER - THÉODORE DE THIENNES (second fils de LOUIS-THOMAS), Baron de Leyenbourg, époufa, 1<sup>o</sup> en 1705, *Marie-Philippine-Hubertine van der Gracht*, née le 19 Juillet 1670, morte le 26 Octobre 1720, veuve de *Jérôme-Joseph Borluut*, Seigneur de Boucle; & 2<sup>o</sup> le 21 Juillet 1727, *Marie-Antoinette Diaz d'Offeguera*, morte le 7 Novembre 1783. Du premier lit vint

VII. JACQUES-FLORENT-FRANÇOIS, Comte de THIENNES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Löwenstein, Dragons, tué le 14 Octobre 1758, à la bataille de Hochkirchen contre les Prussiens. Il avoit épousé, le 24 Juin 1739, *Marie-Thérèse Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 7 Avril 1784, dont

1. JOSÉPHINE-COLETTE, née le 30 Juin 1740;
2. THÉODORE-MARIE, né en 1741;
3. FRANÇOIS-THÉODORE-LAURENT, qui suit.
4. Et PHILIPPE-MAXIMILIEN-AUGUSTE, né le 12 Février 1748.

VIII. FRANÇOIS-THÉODORE-LAURENT, Comte de THIENNES, né le 10 Août 1745, époufa, le 23 Avril 1769, *Marie-Colette-Jeanne de Lichtervelde*, née le 2 Septembre 1743.

BRANCHE  
des Barons de MONTIGNY.

II. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES (fils cadet de THOMAS 1<sup>er</sup>), Seigneur de Willerfies, mort le 1<sup>er</sup> Juillet 1604, avoit épousé, par contrat du 28 Novembre 1565, *Marguerite-Jacqueline de Ghifelin*, morte le 27 Mai 1611, dont il eut

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche de *Lombise*, rapportée ci-après.

III. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Montigny, époufa, le 22 Avril 1608, *Hélène de Lannoy*, dont

1. PHILIPPE, Baron de Montigny, né en 1610, mort le 18 Septembre 1676, marié, en 1634, à *Julienne-Sabine de Hornes*, morte le 12 Octobre 1676, dont

1. PHILIPPE, Comte de THIENNES, mort en 1676, qui avoit épousé *Marie de Carnin*;
2. Et ALBERT-FRANÇOIS, Comte de THIENNES, marié à *Marie, Baronne de Bochtolt*.

2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. Et MARGUERITE, mariée, le 12 Juin 1644, à son cousin PHILIPPE-DENIS DE THIENNES.

IV. JEAN-BAPTISTE DE THIENNES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Moulin & de Loos, mort en 1716, âgé de plus de 100 ans, avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1643, *MARIE-PHILIPPINE DE THIENNES*, dont, entr'autres enfants,

V. FÉLIX-FRANÇOIS DE THIENNES, Comte de Loos, marié, par contrat du 21 Février 1698, à *PHILIPPOTTE-MARGUERITE-MAXIMILIENNE DE THIENNES*, de laquelle il eut

1. CAJETAN, Comte de THIENNES, mort le 20 Novembre 1740, qui avoit épousé *LOUISE DE THIENNES*;
2. Et PHILIPPE, qui suit.

VI. PHILIPPE, Comte de THIENNES & de Loos, Seigneur de Willerfies, né le 19 Octobre 1703, mort en Septembre 1753, avoit épousé, le 20 Décembre 1741, *Marie-Adrienne de Houchin*, morte le 27 Décembre 1766, dont

1. N..., qui fuit;
2. Et N..., dit le *Chevalier de THIENNES*, né en 1752.

VII. N... DE THIENNES, Comte de Loos, est né en 1750.

BRANCHE  
des Seigneurs de LOMBISE.

III. PHILIPPE DE THIENNES (second fils de JEAN-BAPTISTE 1<sup>er</sup>), Seigneur de Warelles, mort le 6 Juin 1651, avoit épousé, le 17 No-

vembre 1609, *Antoinette de Croix*, morte le 1<sup>er</sup> Juin 1638. Il en eut :

1. PHILIPPE-DENIS, qui suit ;
2. Et MARIE-PHILIPPINE, mariée, le 15 Avril 1643, à son cousin JEAN-BAPTISTE DE THIENNES.

IV. PHILIPPE-DENIS DE THIENNES, Seigneur de Wareilles, épousa, le 12 Juin 1644, MARGUERITE DE THIENNES, dont

V. PHILIPPE-EUGÈNE DE THIENNES, Seigneur de Warelles & de Lombise, mort le 3 Décembre 1708, qui avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1669, *Éléonore-Émilie de Jauche-Mafsaing*, morte le 1<sup>er</sup> Novembre 1724, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui suit ;
2. Et PHILIPPOTTE - MARGUERITE - MAXIMILIENNE, mariée, le 21 Février 1698, à son cousin FÉLIX-FRANÇOIS DE THIENNES.

VI. PHILIPPE-JOSEPH DE THIENNES, Seigneur de Lombise, mort le 4 Septembre 1722, à l'âge de 52 ans, avoit épousé, par contrat du 13 Mars 1710, *Marié-Anne de Lowar*, morte le 18 Août 1753, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH, mort le 16 Août 1730 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH-EUGÈNE, qui suit ;
3. ÉLÉONORE-HENRIETTE ;
4. Et ÉLÉONORE-JOSÉPHINE, née le 17 Mai 1720.

VII. PIERRE-FRANÇOIS - JOSEPH - EUGÈNE, Comte de THIENNES & de Lombise, né le 11 Mars 1715, épousa, le 22 Octobre 1755, *Marié-Joséphé - Jeanne - Charlotte Gaethovius de Glimes*, née le 6 Janvier 1731.

Les armes : d'or, à la bordure d'azur, à l'écuiffon d'argent, bordé d'azur, chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.

THIENNES, en Dauphiné : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable, diadémée, becquée & membrée de gueules ; aux 2 & 3 d'azur, au pal vivré d'argent.

THIER, en Hollande & en Alsace ; Famille dont il est parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 547.

Les armes : d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, posées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un casque de profil.

Tome XVIII.

THIERCELIN, en Normandie, élection de Mortagne : d'argent, à six cotices ou filets d'azur, passés en sautoir, & cantonnés de quatre merlettes de sable.

THIERRY DE DOURE, Famille de Picardie, dont il est parlé dans l'*Armorial général de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 549. Les armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posées 2 en chef & 1 sous le chevron, l'écu timbré d'un casque de profil.

THIERRY DE LA PRÉVALAYE : d'azur, à trois têtes de lévrier de gueules.

\* THIERS, Baronnie en Auvergne, que *Louise-Augustine-Salbigothou de Crozat*, née le 29 Octobre 1733, fille cadette de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers, a portée en mariage, le 13 Décembre 1751, à *Victor-François*, Maréchal, Duc de Broglie. Voy. BROGLIE.

\* THIÉRY, Terre & Seigneurie située dans le Barrois, non mouvant, Bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les Villages de Sicheprey & de Monfec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de JEAN-BAPTISTE THIÉRY, Seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie est échu à son fils aîné, ancien Lieutenant au Bailliage de Bar, & auparavant Conseiller au Parlement de Metz.

THIERY, Famille noble, dont est FRANÇOIS THIÉRY, Médecin consultant du Roi, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre honoraire du Collège Royal des Médecins de Nancy & de plusieurs Académies. Les armes : d'azur, à une pyramide d'or ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent. Légende : FORTITUDO MEA DOMINUS.

THIEULIN, en Normandie, élection d'Argentan : d'azur, à six gerbes d'or, posées 3, 2 & 1.

THIEUVILLE, en Normandie, Maison très-ancienne, qui a donné un Évêque d'Avanches, vivant en 1283.

RAOUL DE THIEUVILLE tenoit de Philippe-Auguste un fief de Chevalier au Mefnil-Garnier, & un quart de fief de Chevalier au Mefnil-Hugues.

RAOUL DE THIEUVILLE, Seigneur de Vains & de Chantore, dédia en 1283 l'Église de Bacilly.

GUILLAUME DE THIEUVILLE fut Évêque de Coutances en 1319.

I. N... DE THIEUVILLE eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. GUILLAUME DE THIEUVILLE, Seigneur de Chantore, en 1312, laissa

III. ROBERT DE THIEUVILLE, Chevalier, Seigneur de Vains & de Chantore en 1326, qui eut pour fils

IV. HENRI DE THIEUVILLE, Chevalier Bachelier, comme le prouve un titre de la Chambre des Comptes en 1339 & 1340. Il avoit épousé *Isabelle de Meulent*, dont il n'eut que

CATHERINE, mariée, en 1406, à *Olivier de Mauzy*, Chevalier, Baron de Thorigny, auquel elle porta les Seigneuries de Thieuville, du Mefnil-Garnier, Vains, Chantore & St-Pierre-l'Ange. Leur fille, *Marguerite*, morte en 1469, avoit épousé, le 18 avril 1421, *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, auquel elle porta les biens de HENRI DE THIEUVILLE : c'est pourquoi *Alain de Goyon*, Grand Écuyer de France, est qualifié Seigneur de Thieuville & du Mefnil-Garnier.

#### SECONDE BRANCHE.

II. NICOLAS DE THIEUVILLE (fils puiné de N...), Seigneur de Guiebert en 1299, mort en 1324, avoit épousé *Nicole de la Haye*, dont il eut

III. HENRI DE THIEUVILLE, mort en 1385, qui avoit épousé *Agnès de Saint-Denis*, morte en 1388, de laquelle vint

IV. GUILLAUME DE THIEUVILLE, marié à *Isabeau de Breuilly*, qui laissa

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et une fille, mariée à *Guillaume d'Orglandes*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & St-Martin-le-Hébert.

V. JEAN DE THIEUVILLE, Seigneur de Claes, épousa, le 25 Janvier 1424, *Marie de Freville*, & en eut

VI. JEAN DE THIEUVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Claes, & de Montchaton, marié, en 1455, à *Anne de Briqueville*, dont

VII. GUILLAUME DE THIEUVILLE, Seigneur de Briquebofc, qui épousa, en 1484, *Raoulle de Pierrepont*, & eut

VIII. ROBERT DE THIEUVILLE, Seigneur de Briquebofc, mort avant 1536, qui avoit épousé *Andrée de Semilly*, dont

IX. EUSTACHE DE THIEUVILLE, Seigneur de Briquebofc, qui vivoit en 1576 ; il épousa 1<sup>o</sup> le 14 Août 1533, *Urfine de Crofville*, morte en 1553 ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Bressef*, dont il n'eut pas d'enfants. Du premier lit vint :

X. NICOLAS DE THIEUVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Briquebofc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort le 11 Juin 1604, qui avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Décembre 1569, *Louise du Crocq*, dont :

1. EUSTACHE, marié à *Françoise de Magnerville*, dont deux filles ;
2. Et GILLES, qui fuit.

XI. GILLES DE THIEUVILLE, Seigneur de Briquebofc, épousa, le 6 Novembre 1606, *Barbe d'Escajeul*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et JACQUES, Chevalier de Malte en 1631.

XII. NICOLAS DE THIEUVILLE, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc & de Crofville, fut maintenu dans sa Noblesse (prouvée dès le temps de Raymond Montfaut), par ordonnance de M. de Chamillart, Commissaire départi dans la Généralité de Caen, du 12 Mai 1668, & épousa, le 12 Mai 1634, *Françoise le Bourgeois*, fille de *Robert*, Seigneur & Patron de Heauville, de Halle-ville, &c., & de *Marie de Mathan*, dont, entr'autres enfants,

XIII. CHARLES DE THIEUVILLE, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc, de Heauville, &c., qui épousa, le 14 Juin 1668, *Catherine de Ravalet*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et CHARLES, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, dit de Malte.

XIV. JACQUES DE THIEUVILLE, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc, Heauville, Helleville & de Sionville, Mousquetaire du Roi, puis Sous-Lieutenant dans le Régiment de Sa Majesté, Infanterie, épousa, le 27 Sep.

tembre 1714, *Catherine-Françoise de Gourmont*, fille d'*Hervieu*, Écuyer, Seigneur de Courci, St-Simon, Pleinmarais, &c., & de *Marie-Anne-Catherine de Saint-Simon*, dont, entr'autres enfants,

XV. HERVIEU-CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de THIEUVILLE, né le 12 Février 1719, reçu Page du Roi dans sa Petite Écurie, le 23 Mars 1736, Chevalier de St-Louis, qui eut :

Une fille, mariée à N... *Hannot d'Odeville*, ci-devant Major, puis Colonel de Dragons, Chevalier de St-Louis ;

Et une fille, mariée, en Juin 1777, à *Jean-Léon*, Marquis de *Thibouville*. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 549.)

Les armes : *d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de huit coquilles de même, 2, 3 & 3.*

\* THIL (LE), Seigneurie dans le Vexin, qui fut acquise le 8 Avril 1526, par *Guillaume Jubert*, Seigneur de Vesly. Voy. *JUBERT*.

\*THIL (LE), Terre & Seigneurie en Mâconnais, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Février 1651, enregistrées le 23 Mars 1655 en faveur d'*Honoré de Chevriers*, libre Seigneur de St.-Mauris. Voy. *CHEVRIERS*.

THIL (DU), ancienne Maison en Auxois.

JEAN, Seigneur du THIL, Connétable de Bourgogne, épousa *Jeanne*, Dame de *Châteauvilain*, et eut :

N... du THIL, qui laissa :

1. GUILLAUME, Seigneur de Châteauvilain, Grand Chambrier de France, mort en 1439 ;
2. Et BERNARD, qui suit.

BERNARD du THIL fut bisafeul de

ANNE, mariée, en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel.

JEAN IV du THIL, Seigneur de Châteauvilain, mourut le 11 Avril 1504, le dernier mâle de son nom.

Duchêne a donné l'*Histoire de la Maison du Thil de Châteauvilain*.

\* THILDONCQ. C'est une Seigneurie dans

le Brabant, qui fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de *Charles l'Archier*, Écuyer, Seigneur de *Thildoncq*, & de ses hoirs mâles & femelles.

THIOULT (DE), Écuyer, Sieur de *Rugueville* en Normandie, éléction de Bayeux : ancienne Noblesse & bien alliée.

JACQUES de THIOULT épousa, en 1626, *Marguerite de Beringhen*.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, deux mains droites de gueules en chef.*

THIREMOIS ou TIREMOIS, en Normandie, éléctions d'Argentan & de Mortagne : *d'azur, au sautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueules, 4 aux extrémités & 1 au milieu.*

THIROUX, DENIS THIROUX, un des plus célèbres Avocats de son temps, avoit servi de Conseil pendant 30 ans à la Ville d'Autun, dont il fut 4 fois Vierge, & plusieurs fois député aux États de Bourgogne & à la Cour. Il épousa N... de *Sautnier*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et ÉTIENNE, né en 1647, Jésuite, mort le 26 Avril 1727.

CLAUDE THIROUX, Avocat au Parlement de Dijon, Enquêteur au bailliage & Chancellerie d'Autun & Moncenis, Conseil & Vierge de la Ville d'Autun, fut 3 fois élu du Tiers-État de la Province de Bourgogne.

I. LAZARE-LOUIS THIROUX, Écuyer, Sieur de *Vaujour*, l'un des Fermiers-Généraux des Fermes du Roi & l'un des Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris & de l'Hôpital des Incurables, mourut à Paris le 6 Avril 1742, âgé de 85 ans, ayant vu sa troisième génération se multiplier. Il avoit épousé *Marie Brunet*, morte le 24 Mars 1722, âgée de 65 ans, fille de *Gilles*, Lieutenant-Général de la Ville de Beaune en Bourgogne. Il laissa :

1. N... THIROUX DE VILLERCY, dont  
PIERRE-MARIE, Seigneur d'Ouarville, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi en 1740, marié, par contrat du 30 Janvier 1742, à N... THIROUX.
2. JEAN-LOUIS, qui suit ;
3. PHILIBERT-FRANÇOIS THIROUX DE GERSEUIL, Conseiller honoraire de la Cour des Aides,

& Intendant-Général des Postes & Relais de France, mort le 11 Novembre 1755, âgé de près de 64 ans, qui laissa :

Une fille, mariée à M. *Bourrée de Corberon*, Marquis de Vernouillet.

4. Et PHILIBERT, Seigneur de Chammeville, marié à *Geneviève-Thérèse de Colabeau*, morte le 15 Mars 1755, dont

CHARLOTTE, mariée, le 17 Mars 1768, à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc*, Marquis de Juigné, né le 14 Mai 1727.

11. JEAN-LOUIS THIROUX, Seigneur d'Arconville, Trésorier-Général de la Maison de Sa Majesté, puis l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi & des Postes & Relais de France, mort à Paris le 19 Juillet 1742, âgé d'environ 62 ans, avoit épousé *Claude Buffot de Millery*, fille de *Simon* 11, Écuyer, Seigneur de Millery, & de *Marie de Ganay*, dont :

1. LOUIS-LAZARE, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. N... THIROUX D'ESPERSENNE, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 12 Septembre 1736, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France en 1739, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi ;
4. CATHERINE, morte le 3 Juillet 1759, qui avoit épousé, le 3 Mai 1732, *Charles-François Huguet de Sémonville*, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes, le 21 Janvier 1733 ;
5. Et une fille, mariée, le 30 Janvier 1742, à son cousin, PIERRE-MARIE THIROUX, Seigneur d'Ouarville.

111. LOUIS-LAZARE THIROUX, Seigneur d'Arconville, reçu Conseiller & Commisnaire de la première Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, le 30 Juillet 1732, épousa, le 28 Février 1735, *Marie-Geneviève-Charlotte Darlus*, née le 17 Octobre 1720, fille d'un Secrétaire du Roi & Fermier-Général, dont

IV. LOUIS THIROUX DE CROSNE, né le 14 Juillet 1736, Intendant de Rouen, Maître des Requêtes en 1761, Intendant de Lorraine & de Barrois en 1777, marié, le 24 Janvier 1763, à *Anne-Angélique de la Michodière*, née en 1747, fille de *Jean-Baptiste-François*, Comte d'Hauteville, & d'*Anne-Catherine Luthier du Pleffis-Saint-Martin*.

### SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE THIROUX DE MONTREGARD (fils puiné de JEAN-LOUIS), Comte de Médavy, Trésorier-Général de la maison du Roi par la démission de son père en 1737, en survivance duquel il a été nommé au mois d'Avril 1742, l'un des Fermiers des Postes, épousa, 1<sup>o</sup> en Mars 1735, *Marie Paignon*, morte en Septembre 1739 ; & 2<sup>o</sup> en Novembre 1757, *Marie-Henriette Hue*. Du premier lit vinrent

1. ANNE-CHARLOTTE, née le 15 Février 1736, mariée, le 19 Février 1753, à *Arnoul*, Comte de *Pracomtal*, né le 2 Avril 1725 ;
2. Et MADELEINE, mariée, le 24 Juin 1755, à *François-Martial*, Comte de *Choiseul-Beaupré*.

Du second lit font nés :

3. FRANÇOIS-CHARLES-CLAUDE, né le 12 Décembre 1762 ;
4. Et PHILIBERT-HENRI, né en 1764. (Voy. le *Mercur de France*, des mois de Février & de Juin 1742).

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croixette ancrée de gueules, & en pointe de trois têtes de lion du même, posées 2 & 1.*

THIROUX DE MONTSAUGE. N... THIROUX DE MONTSAUGE, Fermier-Général, épousa N... *Bouret*, fille de l'ainé des trois Fermiers-Généraux de ce nom, & de *Marie-Thérèse Telles d'Acoffa*, dont

HENRIETTE - ÉTIENNETTE - CLAUDE - DENISE, mariée, le 3 Mai 1778, à *Étienne-Narcisse*, Vicomte de *Durfort*, né le 3 Octobre 1753.

THISQUEN. JEAN-REMACLE DE THISQUEN, Chevalier, étoit Conseiller & Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas. En considération de ses longs & agréables services, l'Empereur Charles VI lui accorda & à sa postérité le titre de Vicomte, par Lettres du 10 Octobre 1719.

THIVILLE, Famille de l'Orléanais.

GEOFFROY DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur de Migobert & de Sérís, vivoit en 1470. Il fut le trisaïeul de

JACQUES DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur

de Sérís, Champromain, Bapaume & de la Pionière, qui fut l'un des députés de la Noblesse du Bailliage de Blois en 1614, pour en dresser les cahiers & remontrances & affluer aux États-Généraux du Royaume. Il épousa, le 30 Janvier 1594, *Charlotte d'Orval*, dont

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et NICOLAS, Seigneur de Bapaume, qui a fait une branche, dont postérité.

JACQUES DE THIVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ozoir & de Sérís, Maréchal de Camp par brevet du 18 Avril 1653, épousa, le 26 Novembre 1632, *Marie le Fuzelier*, dont

1. JACQUES-LÉONOR, qui fuit ;
2. Et LOUIS, Seigneur de Sérís.

JACQUES-LÉONOR DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur d'Ozoir-le-Marché, Capitaine d'une Compagnie de Milice dans le Régiment de Menou en 1689, maintenu dans sa noblesse depuis 1460, avec LOUIS, son frère, par ordonnance de M. Daubrai, Commissaire départi dans la Généralité d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épousa, le 7 Juin 1666, *Louise-Charlotte de Molitard*, dont

1. RENÉ, qui fuit ;
2. JACQUES-LÉONOR, Garde-Marine, puis Lieutenant de Dragons, marié le 12 Juin 1703, à *Jeanne le Begue de Majainville*, morte sans enfants ;
3. Et ANTOINE, mort Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Châteaubriand.

RENÉ DE THIVILLE, Écuyer, Seigneur de Sérís, ci-devant Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Conflans, épousa, le 3 Juillet 1715, *Jeanne-Catherine-Florence de Villeneuve*, fille de *Paul*, Seigneur des grand & petit Lais, & de *Catherine-Laurence de Piernont*, dont il a eu des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 551.)

Les armes : *de gueules, à trois fusées d'argent, posées en fasce.*

THOIS, Châtellenie en Picardie, qui est entrée, avec les Seigneuries de Crèvecœur & de Catheu, dans la maison de *Gouffier*, par le mariage de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, avec *Louise de Crèvecœur*. Voy. GOUFFIER.

THOISY. JACOB DE THOISY, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1448, fut le V<sup>e</sup> aïeul de

JACQUES DE THOISY, Écuyer, Seigneur de Torcy, marié à *Claude du Bois*, dont

JEANNE-EDMÉE, née le 9 Juillet 1679, reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1688, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JACOB.

CLAUDE DE THOISY, née le 23 Octobre 1677, reçue à St.-Cyr en Avril 1688 prouva que FILBERT DE THOISY, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1540, étoit son IV<sup>e</sup> aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

THOLIGNY. GUILLAUME DE THOLIGNY, Seigneur d'Albigny, Bully & Montromant, épousa *Philippine de Mont d'Or*, fille de *Philippine*, Damoiseau, & de *Sibylle des Verneys*.

Les armes : *fascé d'or & de sable de quatre pièces.*

THOLON, en Dauphiné : *de sнопle au cygne ou jars d'argent, membré d'or.*

THOLOSAN, en Dauphiné : *d'azur au griffon d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

THOLOSE, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix vidée & cléchée d'or, pommelée d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

THOMAS, noble & ancienne Famille du Duché de Bourgogne, qui a donné grand nombre de Magistrats au Parlement & à la Chambre des Comptes de cette Province, où elle a possédé différentes Seigneuries considérables.

PIERRE THOMAS, Seigneur de l'Aigle, Melot & d'Offemont, Capitaine de 100 hommes d'armes, fut tué, le 16 Juillet 1465, avec tous ceux qu'il commandoit à la bataille de Monthéry, après s'y être signalé par sa valeur. Il laissa

JEAN THOMAS, Seigneur de l'Aigle, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, qui eut

PIERRE THOMAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Varennes-sur-le-Doubs, Charette & Terrans, nommé pour son rare mérite, Préfident à Mortier au Parlement de Bourgogne par le Roi François I<sup>er</sup> ; mais il mourut

avant d'être reçu dans cette dignité, dont il avoit déjà les provisions. Il laissa une suite de descendants, du nombre desquels étoit

JACQUES THOMAS, Seigneur de Frontenard, Doyen du Parlement de Dijon, mort en 1640. Il ne reste de cette Famille que

CHARLES THOMAS D'ISLAN, Seigneur de la Vevre, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie.

Une seconde branche s'est éteinte dans la personne de

NICOLAS THOMAS (a), Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui n'a laissé que

JUDITH, mariée à Jacques-Philippe Fyot de la Marche, Seigneur de Neuilly, Comte de Dracy-le-Fort.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules & accompagnée en chef de deux quinte-feuilles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.*

THOMAS, Famille fort distinguée, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de Provence, qui a produit un grand nombre de branches, dont il est forti jusqu'à 22 Chevaliers de l'Ordre de Malte, tous vivants en même temps, & parmi lesquels plusieurs font morts Commandeurs.

I. CHARLES DE THOMAS étoit, en 1096, Général des troupes de Gilbert, Comte de Provence. Il fut tué vers 1119, en défendant Toulon, qui fut pris & faccagé après sa mort, par le Roi de Tunis. Il épousa N... des Vicomtes de *Marseille*, dont :

II. JEAN DE THOMAS, Chevalier, marié à *Sibylle de Provence*, qui eut

III. SCIPION DE THOMAS, Chevalier, qui épousa *Christine de Nassau*, dont

IV. VINCENT DE THOMAS, Chevalier, marié à *Hélène de Caseneuve*, qui laissa

V. LOUIS DE THOMAS, Chevalier, marié à N... de *Vintimille*, qui laissa

(a) Il est dit, à l'article *Fyot de la Marche*, que NICOLAS THOMAS descendoit de LÉONARD THOMAS, Procureur-Général au Parlement de Dijon en 1557. C'est une erreur de l'auteur du mémoire sur lequel cet article a été dressé. LÉONARD n'a pas eu de postérité, & d'ailleurs il n'étoit pas de cette Famille.

VI. BERNARD DE THOMAS, qui épousa N... d'*Agoult*, dont

VII. HONORÉ DE THOMAS, marié à N... de *Grimaldi*, qui eut

VIII. GASPARD DE THOMAS, qui épousa N... de *Blacas*, dont

IX. LOUIS DE THOMAS, II<sup>e</sup> du nom, marié à N... de *Sabran*, qui laissa

X. JACQUES DE THOMAS, marié à N... de *Castellane*, dont vinrent

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Neaules*, qui viendra en son rang.

XI. ANTOINE DE THOMAS, Secrétaire du Roi René, épousa *Catherine de Rabiolis*, dont il eut

XII. JEAN DE THOMAS, marié à *Antoinette de Julianis*, qui eut

XIII. PIERRE DE THOMAS, Seigneur de Ste.-Marguerite, &c., Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, qui épousa, le 2 Mai 1502, *Honorée de Signier*, dont :

1. GASPARD, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Evefnes* & d'*Orves*, rapportée ci-après ;
3. BARTHÉLEMY, auteur de la branche des Seigneurs de *Millaud*, mentionnée plus loin ;
4. Et HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Valdarène*, dont on parlera aussi.

XIV. GASPARD DE THOMAS, Seigneur de Ste.-Marguerite, épousa 1<sup>o</sup> *Claude de Glandevès* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Seytres*. Du premier lit vint :

1. NICOLAS, qui suit.
- Du second lit est issu :
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Valette*, rapportée en son rang.

XV. NICOLAS DE THOMAS, Baron de Ste.-Marguerite, épousa *Catherine d'Agoult*, dont

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et une fille, mariée à HENRI DE THOMAS, Seigneur de *la Valette*.

XVI. GASPARD DE THOMAS, II<sup>e</sup> du nom,



Baron de la Garde, époufa *Catherine de Caf-tellane*, dont

XVII. JEAN DE THOMAS, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Garde, marié à N... de *Grimaldi*, qui eut

XVIII. JOSEPH-PAUL DE THOMAS, Baron de la Garde, marié à N... de *Ricard*, dont

XIX. CÉSAR DE THOMAS, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite, qui s'est fait estimer à Toulon & dans tout ce canton, par son zèle pour le bien public, dans le temps de la peste. Il époufa *Jeanne de Mazenod*, dont il eut

XX. CHARLES-PAUL DE THOMAS, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'EVESNES & d'ORVES.

XIV. JACQUES DE THOMAS (fils puîné de PIERRE), Seigneur d'Evesnes & d'Orves, époufa 1<sup>o</sup> *Claudine de Grasse*; & 2<sup>o</sup> le 28 Mai 1553, *Anne de Vintimille*, & en eut

XV. MELCHIOR DE THOMAS, Seigneur d'Evelnes & d'Orves, marié à *Melchior de Clapiers*, fille de *François*, & de *Françoïse de Rochas*, dont

XVI. BARTHÉLEMY DE THOMAS, Seigneur d'Evelnes & d'Orves, marié à *Marguerite de Barthélemy-Sainte-Croix*, dont il eut

XVII. GUILLAUME DE THOMAS, Seigneur d'Evelnes & d'Orves, marié à N... de *Signier-Piofin*, dont un fils.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MILLAUD.

XIV. BARTHÉLEMY DE THOMAS (troisième fils de PIERRE), Seigneur de Millaud, reçu Conseiller au Parlement d'Aix en 1555, époufa 1<sup>o</sup> *Marguerite de Vento*; 2<sup>o</sup> *Marguerite de Glandevès*; & 3<sup>o</sup> *Sylvestre de Digne*. Du second lit vint

XV. CHARLES DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1585, à *Bernardine de Tulle*, dont il eut

1. BERNARD, Seigneur de Gignac, marié en 1618, à *Mateleine de Begue*, dont

MELCHIOR, Seigneur de Gignac, marié, en 1650, à *Anne de Pelissier*. Il laissa

JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Gignac, marié, en 1691, à *Marguèrite de Guerin*, dont postérité.

2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte;  
3. Et HONORÉ, qui suit.

XVI. HONORÉ DE THOMAS, Seigneur de Millaud, époufa, en 1627, *Marie de Maffe*, dont

XVII. CHARLES DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1672, à sa cousine *Marie-Anne de Maffe*, dont

XVIII. IGNACE DE THOMAS, Seigneur de Millaud, marié, en 1705, à *Marie-Thérèse de Foresta*.

N... DE THOMAS, Seigneur de Millaud, époufa *Virginie de Balbes-Berton*, remariée, en 1742, à *Henri-César-Raymond-Hyacinthe de Brancas*, Baron de Lafcours.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VALDARDÈNE.

XIV. HONORÉ DE THOMAS (quatrième fils de PIERRE), Seigneur de Valdardène & de Pierrefeu, époufa, en 1568, *Lucrèce de Vintimille*, & en eut :

1. LOUIS, Seigneur de Valdardène, marié, en 1596, à *Lucrèce de Signier*, dont

FRANÇOIS, Seigneur de Valdardène, marié à *Marquise Doria*. Il laissa

HONORÉ, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Valdardène, qui époufa *Anne de Soliers*.

2. Et MELCHION, qui suit.

XV. MELCHION DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, époufa, en 1609, *Marguerite Doria*, de laquelle il eut

XVI. BLAISE DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, marié à *Claire de Dedons*, dont vinrent

1. LOUIS, qui suit;

2. 3. & 4. JEAN, FRANÇOIS & MELCHIOR, Chevaliers de Malte.

XVII. LOUIS DE THOMAS, Seigneur de Pierrefeu, époufa, le 21 Juin 1660, *Claire-Dauphine de Gansard*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA VALETTE.

XV. ANTOINE DE THOMAS (fils puîné de GASPARD I<sup>er</sup>), Seigneur de la Valette, époufa, en 1581, *Isabelle de Balbes-Berton-Cril-lon*, dont

XVI. HENRI DE THOMAS, Seigneur de la

Valette, marié à sa cousine N... DE THOMAS, dont

XVII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, qui épousa *Jeanne de Forbin*, dont il eut

XVIII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, mort en 1714, qui épousa *Lucrèce de Cadenet de la Tour*, dont

1. JOSEPH, qui suit ;
2. GASPARD, Abbé de l'Abbaye royale, séculière & collégiale de Figeac en Quercy en 1712, Député à l'Assemblée du Clergé en 1715, sacré Evêque d'Autun le 14 Septembre 1732, mort à Paris le 10 Juillet 1748, dans sa 75<sup>e</sup> année ;
3. Et LOUIS, qui, après avoir servi dans la Marine, a quitté le monde, malgré ses parents, & est entré dans la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il a été élu le Supérieur-Général en 1733. Il mourut en 1772.

XIX. JOSEPH DE THOMAS, Seigneur de la Valette, Chef d'Escadre, mort le 19 Janvier 1744, avoit épousé *Gabrielle de Ripet de Carquerane*, Dame dudit lieu & de l'Escaillon, dont

XX. FRANÇOIS-HONORÉ-PAUL DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né en 1707, Enseigne de Vaisseau, mort le 21 Août 1736. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1728, *Thérèse de Bruny*, Marquise d'Entrécasteaux, dont

XXI. JOSEPH-FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né le 26 Février 1729, fait Enseigne de Vaisseau en 1746, Lieutenant-Général de la province de Bourgogne, marié, le 10 Août 1747, à *Marie d'Alencé*, Dame de la Couarde & de Grofrouvre, morte en 1764.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de NEAULES.*

XI. JEAN DE THOMAS (second fils de JACQUES), Seigneur de Neaules, épousa *Barthéleme de Signier*, dont

XII. ANTOINE DE THOMAS, Seigneur de Neaules, marié à *Marguerite de Brignoles*, qui eut

1. HONORÉ, qui suit ;
2. ISABELLE, mariée à N... de *Blancard* ;
3. Et VIOLANDE, mariée à N... de *Rabiolis*.

XIII. HONORÉ DE THOMAS, Seigneur de Neaules, mourut sans enfants, en 1478, le

dernier de sa branche. Ses biens furent partagés entre ses deux sœurs.

Les armes : *écartelé de gueules & d'azur, à une croix fleuronnée, & au pied fiché, brochant sur le tout. Cimier : deux bras armés, sortants du timbre, & dont les mains jointes soutiennent une semblable croix. Cri : GODEFRIDUS MIHI DEDIT.*

Voy. *l'État de la Provence dans sa noblesse*, par l'Abbé Robert, impr. en 1693 ; Moréri ; *l'Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, p. 438, & le *Mercur de France* de Juillet 1748, p. 194.

THOMAS, en Normandie, Élection de Bayeux : *de gueules, à trois mains d'argent, armées de coutelas, 2 & 1.*

THOMAS DE LA BRUÈRE : *d'azur au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'or en orle, & accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

THOMAS DE PANGE, en Lorraine.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS-BENOÎT THOMAS, Marquis de Pange, en Lorraine, Commandeur-Trésorier-Général de l'Ordre Militaire de St.-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, né le 17 Décembre 1688, épousa, par contrat du 13 Juin 1716, *Françoise de Thumerj*, dont

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. FRANÇOISE, mariée, le 21 Mai 1744, à *Antoine Megret*, Chevalier, Seigneur d'Étigny, dont *Françoise-Marguerite Megret d'Étigny*, mariée, le 24 Août 1763, à *Anne-Louis de Quengo*, Marquis de Crenolle, Colonel du Régiment de l'Isle-de-France. Voy. QUENGO.
3. Et MARIE-ANNE, mariée, le 1<sup>er</sup> Août 1748, à *Jean-Joseph*, Marquis de la *Roche-foucauld-Langeac*, Maréchal de Camp. Voy. LA ROCHEFOUCAULD.

JEAN-BAPTISTE THOMAS DE PANGE, Chevalier, Marquis de Pange, né le 9 Novembre 1717, Seigneur de Villers & Domangeville, Commandeur-Trésorier-Général de l'Ordre Militaire de St-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, épousa le 14 Février 1752, *Marie-Adélaïde de Chambon*, morte le 23 Novembre 1753, fille de *Pierre*, Marquis d'Arbouville, Maréchal de Camp, Gouverneur du Schlegstadt, & de *Marie-Anne-*

*Françoise de Montmorin-Saint-Hérem*; & 2<sup>e</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1755, *Jacquette-Philippe-Renée d'Espino*, nièce du Comte de Lannoy, Maréchal de Camp, & fille de *Jacques-François*, Baron de Songy, & de *Marie-Louise-Hippolyte de Lannoy*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

1. ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 5 Décembre 1752, mariée, par contrat du 24 Janvier 1769, à *François-Antoine*, Comte de Berchény, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Grand-Écuyer de Lorraine en survivance du Maréchal de Berchény, son père. Voy. BERCHÉNY.

Du second lit est issue

2. FRANÇOISE-LOUISE, née en 1756, morte le 1<sup>er</sup> Juillet 1777, qui avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1773, *Claude-Anne*, Marquis de *Saint-Simon*, Grand d'Espagne.

THOMAS DE LA PLESSE : d'or, à la bande de gueules, chargée d'une quinte-feuille d'or.

THOMAS DU VAL, en Champagne: d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.

THOMASSEAU. Cette Famille tire son origine d'Anjou; elle s'est répandue il y a très-longtemps dans le Berry & dans le Poitou, où elle se trouve alliée de fort près aux maisons de *Fréteau* & de *Vallin*, à plusieurs autres maisons de ces trois provinces, & à quelques Familles de la ville de Paris. Elle a possédé très-anciennement les Fiefs & Seigneuries de Curfay, Landry, la Parisière, &c. Des mémoires historiques, sur les monuments de la ville d'Angers, font relation du quai qui fut construit en 1553, & de la cérémonie qui fut faite pour poser la première pierre, & donner le nom à ce quai. On voit encore le quai Thomasseau dans la grande *Carte Topographique*, ou le *nouveau plan de la ville d'Angers*, dressé par les soins de messieurs le Maire, Échevins & Conseillers perpétuels de l'Hôtel-de-Ville, mis au jour en 1736. Les historiens de Berry (à l'année 1562) parlent d'un

GUILLAUME THOMASSEAU, Seigneur de la Parisière, qui avoit été second Echevin de la ville de Bourges, & qui y étoit alors Contrôleur-Général des Finances. Ses armes, dont ils décrivent le blason, font les mêmes que portoît la branche aînée de ceux de ce

Tome XVIII.

nom établie en Anjou. Plusieurs cabinets conservent, sur le nom de Thomasseau, des anecdotes assez étendues, pour la capacité militaire, & des actions de valeur, avant & sous le règne de Henri III, tels qu'un

LOUIS-PAUL THOMASSEAU DE LANDRY, né à Angers en 1518, Officier d'Artillerie, dont la bonne conduite à la bataille perdue de Coutras en 1587, fut si applaudie du Duc de Joyeuse, qui commandoit l'armée, que le Roi lui ceignit une épée dont ce Prince lui fit présent. On trouve une plus ample relation de ce brave & savant homme dans un ouvrage intitulé *l'Homonymie*, imprimé en 1756, in-8°. Les mêmes anecdotes font une mention honorable de Magistrats & d'hommes de ce nom distingués dans les sciences au XIV<sup>e</sup> & au XV<sup>e</sup> siècle. Un événement malheureux a privé cette Famille, il y a plus de 40 ans, de ses titres & effets les plus nécessaires. Des actes judiciaires & des actes particuliers, ainsi que les registres publics, consistent un

JOSEPH THOMASSEAU, Seigneur de Curfay & de Landry, Sieur des Granges-Florentines, de la Touche, du Boury & des Roches, né à Angers, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier en 1677, Conseiller Médecin ordinaire du Roi en 1693, par le choix & le don de Sa Majesté. Il fut nommé recommandable par son éloquence, sa modeste philosophie, par son humanité pour les pauvres, & mourut le 8 Mars 1710, honoré par Louis XIV de plusieurs grâces distinguées. Il avoit épousé, en 1705, *Marie-Anne Bonnet de Beauval*, morte en 1714, âgée de 36 ans. Elle s'étoit remariée, en 1713, à *Nicolas de Paris*, Substitut du Procureur-Général. Ils eurent

1. JEAN-MARIE-JOSEPH, qui suit;
2. Et MADELEINE, Demoiselle des Roches, morte en 1730, âgée de 23 ans, fort regrettée des pauvres.

JEAN-MARIE-JOSEPH THOMASSEAU, né le 24 Novembre 1705, Sous-Diacre & Chanoine honoraire d'Appoigny, a été reçu Avocat au Parlement le 10 Février 1727. Jusque vers 1500, cette famille avoit porté : d'azur, à trois losanges en bande attenantes d'argent, puis : de sable, à cinq pointes pyramidales d'argent mouvantes de la pointe de l'écu. Anciennement on les blasonnoit : enté en pointe d'argent & de sable de onze pièces.

I ii

THOMASSIN, Famille noble du Brabant.

I. SIMON DE THOMASSIN épousa *Pernette de Chauvirey*, dont vingt

II. NICOLAS DE THOMASSIN, Seigneur de Villeparois & Marcez, marié à *Béatrix de Vaux*, qui eut

III. JEAN DE THOMASSIN, en faveur duquel la Terre de Montboillon unie à celles de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c., fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Archiduc Albert, en Janvier 1608, enregistrées à Dôle. Il épousa *Claudine de Biez*, dont

IV. CHARLES DE THOMASSIN, Baron de Montboillon, marié à *Claude-Eugénie de Pierre-Fontaine*, qui eut

ANNE-ÉLÉONORE, Baronne de Montboillon, Pin, Beaumotte, Emagny, mariée 1<sup>o</sup> au Comte de *Seey*; & 2<sup>o</sup> à *Charles-Gabriel*, Marquis du *Châtelet-Lomont*.

Les armes : *d'azur, à la croix écotée d'or.*

THOMASSIN DE CABRE DE SAINT-PAUL, Famille de Provence, fort distinguée. L'Abbé Robert de Briangon, dans son *État de la Noblesse de Provence*, tome III, p. 122, remarque qu'il n'y a pas de Famille dans la Provence, & peut-être dans le Royaume, qui ait donné tant d'Officiers dans la Robe que la Famille de Thomassin. Il en comptoit en 1693, lorsqu'il publia son ouvrage, jusqu'à dix-sept, tant au Parlement, qu'à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence. On en comptoit en 1739 jusqu'à vingt-quatre Avocats-Généraux, Conseillers & Présidents.

I. JEAN-ANDRÉ DE THOMASSIN, Seigneur d'Ainac, épousa *Catherine d'Estienne*, dont

1. JEAN-AUGUSTIN ;
2. JEAN-ÉTIENNE, qui suit ;
3. ALEXANDRE, auteur de la branche des Marquis de *Peinier*, rapportée ci-après ;
4. PIERRE ;
5. Et JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs de la *Garde* & de *Taillas*, qui viendra en son rang.

II. JEAN-ÉTIENNE DE THOMASSIN, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1631, Avocat-Général au Parlement de Provence, avoit épousé *Claire de Cabres*, veuve du Président de *Blancard*, dont il eut

III. FRANÇOIS DE THOMASSIN, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1671, qui avoit épousé *Anne du Chêne*, dont

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et LOUIS, Evêque de Vence, puis de Sisteron en 1680, mort le 13 Juillet 1718.

IV. JEAN-BAPTISTE DE THOMASSIN, Marquis de Saint-Paul, Seigneur de Rognac & en partie de Fuveau, Président au Parlement de Provence, mort en 1703, épousa *Gabrielle d'Arbaud*, Dame & héritière de Rognac, dont

1. JEAN-ÉTIENNE, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, en 1698, à *Joseph-Charles de Bauffet*, Seigneur de Roquefort ;
3. Et JEANNE, mariée, en 1698, à JEAN-LOUIS-FRANÇOIS DE THOMASSIN, Seigneur de Peinier.

V. JEAN-ÉTIENNE DE THOMASSIN, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Saint-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Rognac, Seigneur de Fuveau, Président à Mortier honoraire du Parlement de Provence, mourut à Aix le 22 Juillet 1739, à 79 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 2 Septembre 1681, *Cécile-Claire-Eugénie de Clermont d'Amboise*, morte en 1683, fille de *François*, Marquis de Monglat, & de *Cécile-Élisabeth Hurault*; & 2<sup>o</sup> *Anne-Louise du Rieu*, fille de *Bernard*, Seigneur de Blanville & du Fargis, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Claude-Madeleine Habert de Montmort*. Du premier lit vint

1. FRANÇOIS-LAZARE, Marquis de St.-Paul & de Monglat, Comte de Reillane, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1734.

Du second lit est issu

2. JEAN-LOUIS-GABRIEL, qui suit.

VI. JEAN-LOUIS-GABRIEL DE THOMASSIN, Marquis de St.-Paul, Comte de Reillane, Procureur du Roi au Siège général d'Aix, puis Président à Mortier du Parlement, mort en 1736, avoit épousé, en 1727, *Sexte-Gabrielle d'AIMAR de Châteaurenard*, dont

1. JOSEPH-ÉTIENNE, qui suit ;
2. PIERRE-IGNACE, Chanoine de l'Église d'Aix ;
3. LOUIS-PAUL-HENRI, Mousquetaire ;
4. MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1751, à *Joaquim de Bauffet*, Seigneur de Roquefort ;
5. Et SEXTÉ-POLIXÈNE ;

VII. JOSEPH-ÉTIENNE DE THOMASSIN, Marquis de St.-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Châteaurenard, reçu Conseiller au Parlement en 1749, Président à Mortier en 1756, épousa, le 3 Janvier 1757, *Louise-Josèphe de Marbeuf*, fille de *Robert-Jean*, Comte de Marbeuf, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis & Commandant en Bretagne, & de *Marie-Thérèse de Kguet de Faou*, dont

MARIE-JOSÈPHE-HENRIETTE, née le 12 Octobre 1757.

## BRANCHE

Des Marquis de PEINIER.

II. ALEXANDRE DE THOMASSIN (troisième fils de JEAN-ANDRÉ), Avocat-Général en la Cour des Comptes, Conseiller au Parlement, épousa, en 1602, *Lucrèce d'Arbaud*, dont il eut

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. ALPHONSE, auteur de la branche des Seigneurs de *Maçaugues*, mentionnée plus loin.

III. JEAN-BAPTISTE DE THOMASSIN, Seigneur de Peinier, épousa, en 1636, *Aimare de Forbin*, & en eut

IV. ALEXANDRE DE THOMASSIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Peinier, marié, en 1664, à JEANNE DE THOMASSIN DE TAILLAS, dont il eut

V. JEAN-LOUIS DE THOMASSIN, Seigneur de Peinier, qui épousa, en 1698, JEANNE DE THOMASSIN DE SAINT-PAUL, dont vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS-AUGUSTE.

VI. LOUIS DE THOMASSIN, Marquis de Peinier, Conseiller au Parlement en 1724, Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1742, épousa *Anne du Puy de la Moute*, dont il eut :

1. JEAN-LUC, Conseiller au Parlement en 1746, Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1748 ;
2. ANTOINE, Officier de Vaiffeau ;
3. JACQUES-LOUIS-AUGUSTE, Chanoine de St.-Victor-lès-Marfeille ;
4. SEXTIUS, Officier de Vaiffeau ;
5. MADELEINE, Religieuse au Couvent des Bénédictines d'Aix ;
6. HENRIETTE, mariée à *Henri de Lieuron* ;
7. & 8. MARIE & THÉRÈSE.

## BRANCHE

des Seigneurs de MAZAUGUES.

III. ALPHONSE DE THOMASSIN (fils puîné d'ALEXANDRE I<sup>er</sup>), Seigneur de Mazaugues, épousa, en 1640, *Françoise de Caradet*. De ce mariage il eut

IV. LOUIS DE THOMASSIN, Seigneur de Mazaugues, marié, en 1676, à *Gabrielle de Seguiran*, dont vinrent :

1. HENRI-JOSEPH, Seigneur de Mazaugues, mort en 1743, qui avoit épousé, en 1724, *Marguerite de Villages* ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. Et GABRIELLE, mariée à *Louis de Trimond*.

V. JOSEPH DE THOMASSIN est Seigneur de Mazaugues & de Bargemon.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA GARDE & de TAILLAS.

II. JOSEPH DE THOMASSIN (cinquième fils de JEAN-ANDRÉ), Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat-Général en la Cour des Comptes, épousa *Madeleine de Latil*, dont

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Taillas, qui n'eut qu'une fille,  
JEANNE, mariée, en 1664, à ALEXANDRE II DE THOMASSIN, Seigneur de Peinier.
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et LOUIS, né le 28 Août 1619, Prêtre de l'Oratoire, mort le 25 Décembre 1695.

III. FRANÇOIS DE THOMASSIN, Seigneur de la Garde, épousa *Thérèse de Paule*, dont

1. JEAN-LOUIS ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et JOSEPH, Seigneur de la Garde, marié à N... d'*Esmine*, dont  
Un fils, second Conful d'Aix, & Procureur du Pays ;  
Et un fils, mort en laissant postérité.

IV. JEAN-FRANÇOIS DE THOMASSIN, Seigneur de la Garde, épousa N... de *Robert d'Esragnelles*, dont il eut :

V. JACQUES-PAUL DE THOMASSIN, Seigneur de la Garde, qui a été deux fois second Conful d'Aix & Procureur du pays. (Voy. *Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 450, le *Mercur de France*, des mois de Juillet 1739, p. 1677.)

Les armes : *de sable, semé de faulx d'or, adextré & jensé d'argent.*

THOMASSIN DE MONTMARTIN, en Lyonnais : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la bande d'or, à la tête de lion d'argent en chef; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, naissant d'une nuée d'argent, & sur le tout écartelé, au 1 d'azur, parti de gueules, à la fasce d'argent; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules; au 4 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une aigle éployée d'argent.*

THOMÉ, en Dauphiné & à Paris : *d'azur, à la tête & col de cerf coupé d'or.*

THOMOND. Voy. O'BRIEN.

THON (DU), Écuyer, Sieur de Molinaux & du Quesnay, en Normandie, élection de Caen : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'une croix d'or.*

THONIER, à Paris & en Brie. Cette Famille, qui a donné à l'État plusieurs Officiers de distinction, décorés de l'Ordre Militaire de St.-Louis, a produit les titres en original, qui établissent ses filiations suivies depuis 1620, & sur la preuve desquelles les Préposés à la Recherche des Droits de Francs-Fiefs ont donné leur désistement. Le premier que l'on connoisse de cette Famille est

I. Noble homme GILBERT THONIER, Écuyer, lequel fut nommé Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, le 14 Janvier 1620, & ensuite l'un des Commisaires ordinaires de l'Artillerie de la Marine du Ponant, entretenus pour le service de ce Prince. Il obtint du Roi, en considération de ses services, une gratification annuelle de 600 livres sur le fonds de ses Finances & anciens Domaines de Navarre & de Béarn; fut pourvu d'une charge de Conseiller-Maître ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté; obtint, le 23 Janvier 1652, des Lettres de Conseiller d'État; fut pourvu de la charge de Secrétaire des Finances du Duc d'Anjou, le 4 Janvier 1655, puis de l'Office de Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France & de ses Finances le 30 Juillet 1655. Il fit son testament le 5 Novembre 1671, & mourut le 26 Janvier 1672. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1627, *Michelle Regnier,*

filie de noble *Pierre*, Conseiller du Roi, & de *Michelle Olivier*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. LOUIS, qui suit;
2. PAUL, dont il fera parlé après son frère aîné;
3. GILBERT, Écuyer, Gentilhomme-Servant du Roi;
4. Et JEAN-BAPTISTE, qui se qualifioit Écuyer, Sieur de Montréal.

II. LOUIS THONIER, Conseiller du Roi en son Conseil d'État, & Contrôleur-Général de la Maison de la Reine, épousa, par contrat du 5 Novembre 1667, *Anne Boiffier*, filie de *Guillaume*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire de Sa Majesté, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de *Marie Chauffourneau*. Ils eurent pour enfants :

1. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem;
2. Et MARIE-ANNE.

II. PAUL THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuifement & de la Grand-Croix, obtint une Commission de Lieutenant à la Compagnie des Gens de Guerres sous le titre de Compagnie Auxiliaire de Messieurs de la Compagnie Occidentale, établie à la Martinique, & fut pourvu, le 15 Décembre 1683, de la charge de Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi. De son mariage avec *Marguerite de Loufseau* il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE-EMILIE, morte Religieuse Ursuline à Donnemarie, en Montois.

III. MARC-ANTOINE THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuifement & de la Grand-Croix, Conseiller du Roi, Inspecteur-Général de la Marine au Département de Dunkerque, a servi dans les Cadets à Sarrelouis, puis dans la Compagnie des deux cents Cheval-Légers de la Garde du Roi en 1690 & 1694; fut ensuite pourvu, le 2 Août 1704, d'un Office de Conseiller du Roi, Commissaire-Inspecteur des Vivres de la Marine & des Galères, & mourut à Dunkerque le 30 Mai 1706. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1694,

*Barbe le Roy des Isles*, fille de *Charles*, Avocat au Parlement, & de *Barbe Guyard*. De son mariage naquirent :

1. NICOLAS-ANTOINE, qui fut ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, Écuyer, Seigneur de Nuiement, baptisé le 4 Septembre 1702, & que l'on trouve qualifié, dans un acte du 9 Avril 1735, Sous-Lieutenant des Troupes de l'Isle-de-Bourbon, & Ingénieur en Chef de la Compagnie des Indes ; il fut depuis Capitaine d'Infanterie dans ladite Isle. Il n'a point eu d'enfants de son mariage avec *Élisabeth-Françoise de Malefcot*, fille de *Louis-François*, qualifié Écuyer dans un Mémoire de Famille, Officier de feu Monseigneur le Duc d'Orléans, & Inspecteur de la Compagnie des Indes à Lorient ;
3. JEAN-BAPTISTE-ARNAUD, Écuyer, Sieur de la Croix, Officier dans le Régiment de Piémont, Cavalerie ;
4. CATHERINE-AMABLE, mariée, par contrat du 7 Mars 1721, avec *Marc-Antoine Baudouin*, Écuyer, Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Conseil Supérieur de la Gadeloupe ;
5. Et BARBE-PERRETTE, qui épousa, par contrat du 10 Janvier 1723, *François-Auguste de Marle*, Seigneur de la Martinière, depuis Capitaine dans le Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis.

IV. NICOLAS-ANTOINE THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuiement, Avocat au Parlement, né le 28 Juillet 1696, partagea avec ses frères & ses sœurs, le 9 Avril 1735, la succession de MARC-ANTOINE THONIER, leur père. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, pag. 1089.)

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois glands de même, les queues en haut, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

\* THORIGNY, Baronnie en Normandie, que *Marguerite de Mauny* porta en mariage, en 1421, à *Jean Goyon*, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon. Voy. GOYON.

THOU. Il y a un Château de ce nom en Champagne, mais qui n'a pas donné son nom à l'illustre Maison de THOU, si féconde en grands hommes.

1. JEAN DE THOU, Seigneur du Bignon, près d'Orléans, vivoit sous le règne de Philippe de Valois. Il laissa

II. SILVESTRE DE THOU, Seigneur du Bignon, marié à *Perrette Compaing*, dont

III. JEAN DE THOU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bignon, qui épousa, en Janvier 1388, *Paquette du Bei*, & eut

IV. JACQUES DE THOU, Seigneur du Bignon, mort le 4 Octobre 1447, qui laissa

V. JACQUES DE THOU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bignon, marié à *Marie Viole*, dont

VI. JACQUES DE THOU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bignon, qui fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut Avocat-Général à la Cour des Aides. Il mourut le 1<sup>er</sup> Octobre 1504, & avoit épousé *Geneviève le Moine*, dont

VII. AUGUSTIN DE THOU, Seigneur de Bonnœil, qui parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de Conseiller, & nommé Président en 1535. Il mourut le 6 Mars 1544, & avoit épousé *Claude de Marle*, dont il eut vingt-&-un enfants. Quatorze moururent jeunes ; les autres furent :

1. CHRISTOPHE, qui fut ;
2. ADRIEN, Seigneur d'Hierville, mort le 25 Octobre 1570 ;
3. NICOLAS, Evêque de Chartres en 1594, mort le 5 Novembre 1598, à 70 ans ;
4. AUGUSTIN, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, marié à *Anne Bourgeois*, dont

CHRISTOPHE, Seigneur du Pleffis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'État & Privé & Maître des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, marié à *Anne de Neufville-Villeroy*, dont une fille unique,

ANNE, mariée, le 27 Février 1607, à *François Savary*, Seigneur de Brèves.

5. JEANNE, mariée à *Jacques le Lieur*, Seigneur du Chefnoy ;
6. BARBE, mariée, le 22 Novembre 1547, à *Jacques Sanguin*, Seigneur de Livry ;
7. Et ANNE, Abbesse de St.-Antoine des Champs.

VIII. CHRISTOPHE DE THOU, Seigneur de Bonnœil & de Céli, premier Président au Parlement de Paris, mort le 1<sup>er</sup> Novembre 1582, âgé de 74 ans & 5 jours, avoit épousé *Jacqueline de Tulleu*, dont

1. JEAN, qui suit ;
2. CHRISTOPHE-AUGUSTE, Seigneur de St-Germain, marié à *Françoise Allegrin*, dont

CHRISTOPHE.

3. JACQUES-AUGUSTE, auteur de la branche des Barons de *Meslai*, rapportée ci-après ;
4. MARIE, Abbësse des Clerets ;
5. ANNE, morte le 27 Juillet 1584, qui avoit épousé, le 13 Mai 1566, *Philippe Hurault*, Comte de Cheverny, mort le 30 Juillet 1599 ;
6. Et CATHERINE, mariée, le 30 Mai 1568, à *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, mort le 29 Octobre 1616.

IX. JEAN DE THOU, Seigneur de Bonnœil & Céli, mort le 5 Août 1579, avoit épousé *Renée Baillet*, & eut

X. RENÉ DE THOU, Seigneur de Bonnœil, marié à *Marie Faye*, morte en Juillet 1666.

#### BRANCHE

des Barons de MESLAI.

IX. JACQUES-AUGUSTE DE THOU (troisième fils de CHRISTOPHE), Baron de Meslai, né le 8 Octobre 1553, fut employé par Henri IV dans des négociations importantes, ce qui ne l'empêcha pas de composer l'histoire de son temps depuis 1545 jusqu'à 1607. Il mourut le 7 Mai 1617, & avoit épousé 1<sup>o</sup>, en 1587, *Marie de Barbançon*, morte en 1601 ; & 2<sup>o</sup> en 1602, *Gaspard de la Chastre*, née en 1577. Du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS-AUGUSTE, Président au Parlement, qui eut la tête tranchée le 12 Septembre 1642, pour n'avoir pas révélé le secret d'une conspiration contre le Cardinal de Richelieu, que lui avoit confié Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars ;
2. ACHILLE-AUGUSTE, mort le 6 Avril 1635 ;
3. Et JACQUES-AUGUSTE, qui suit.

X. JACQUES-AUGUSTE DE THOU, Baron de Meslai, Président ès-Enquêtes du Parlement, & Ambassadeur en Hollande, épousa 1<sup>o</sup> *Marie Picardet*, morte en Février 1663 ; & 2<sup>o</sup> *Renée de la Marzelière*, morte en Juin 1691. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-AUGUSTE ;
2. JACQUES-AUGUSTE, Abbé de Samer-aux-Bois & de Souillac, mort le 17 Avril 1746, dans sa 92<sup>e</sup> année ;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois mouches à miel, ou taons aussi de sable.*

\* THOUARCE, Baronnie en Anjou, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juin 1608, enregistrées au Parlement le 27 Juin 1609, en faveur de *Martin du Bellay*, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1619.

\* THOUARS, petite Ville de Poitou, située sur la rivière de Toué, qui a donné son nom aux anciens Vicomtes de Thouars. Cette Vicomté passa dans la Maison d'Amboise, par le mariage d'ISABEAU DE THOUARS, fille puinée & héritière de Louis, Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmont, &c., & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux. *Marguerite d'Amboise*, Vicomtesse de Thouars, porta en mariage la Vicomté de Thouars, avec les autres biens de sa Maison, à *Louis*, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de la Trémoille. Charles IX érigea en 1663, la Vicomté de Thouars en Duché, en faveur de *Louis*, Sire de la Trémoille, Prince de Talmont, Comte de Guines, & de ses successeurs, tant mâles que femelles. Henri IV, en 1599, érigea le Duché de Thouars en Pairie pour *Claude de la Trémoille*, Comte de Thouars & ses descendants mâles, à la charge qu'au défaut d'hoirs mâles la Pairie seroit éteinte. Voy. TRÉMOILLE.

Les anciens Vicomtes de Thouars portoient pour armes : *parti de 3 coupé d'un, qui font 8 quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; au 1 du chef d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules ; au 2 de BOURBON ; au 3 fascé d'or & de sable, qui est COETIVY ; au 4 d'ORLÉANS ; au 1 de la pointe de MILAN ; au 2 de LAVAL ; au 3 d'or, semé de fleurs de lis d'azur, au franc-canton de gueules, qui est THOUARS ; au 4 losangé d'or & de gueules, qui est CRAON.*

\* THOURETTE : c'est une Seigneurie érigée en Vicomté pour *Pierre Pithou*, Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Novembre 1652, enregistrées le 23 du même mois.

THOUROUDE, en Normandie ; Famille connue & ancienne. On trouve, en 1588, I. GUILLAUME DE THOUROUDE, Écuyer, Sei-



gneur d'Aptot, attaché à M. de Vic, Vice-Amiral. Il l'accompagna dans toutes les expéditions militaires, & eut la meilleure part à l'évasion des 1500 hommes qui, en 1591, vinrent pour surprendre la Ville de St.-Denis. Le Roi, la même année, le gratifia de la charge de Secrétaire de la Chambre. (Voy. le P. Daniel & les *Mémoires de Sully*). Il épousa, en 1601, *Marie Faulcon*, dont il eut

II. NICOLAS DE THOUROUDE, Conseiller d'État & Garde des Sceaux au Parlement de Rouen, en 1640, marié à *Élisabeth de Parajon*, dont

III. CHARLES DE THOUROUDE, Seigneur d'Aptot, Chevalier de St.-Louis, Major & Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, mort en 1722, qui avoit épousé, en 1689, *Marie-Madeleine Hébert*, dont vinrent :

1. CHARLES-MARC-ANTOINE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Écuyer, Seigneur de la Hauille en 1749 ;
3. ET ALBERT-HONORÉ, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde.

IV. CHARLES-MARC-ANTOINE THOUROUDE épousa *Geneviève de Mefères*, fille de N... de Mefères, Écuyer, Seigneur de Faverolle & de Bournainville, & de N... de *Cocquet de Tolville*, dont

CHARLES-MARC-ANTOINE-GUILLAUME, garçon.

Cette Famille a été confirmée dans sa Noblesse par M. de la Galiffonnière, le 26 Mars 1669.

Les armes : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 en haut & 1 en bas, & au milieu des roses, une barre en azur, & une étoile au milieu de la barre d'azur*. Autrefois cette Maison portoit : *trois roses, à fond d'argent*.

\* THOURY : c'est une Seigneurie en SoLOGNE, qui fut cédée à *Claude de Rohan-Gié* pour ses conventions matrimoniales, avec *Claude de Beauvilliers*, Comte de St.-Aignan, son premier mari, & elle la porta à son second, *Julien de Clermont*, quatrième fils de *Bernardin*. Il fut père de *Gabriel*, dont vint *Jacques de Clermont*, en faveur duquel la Seigneurie de Thoury fut érigée en Comté par Lettres du 30 Novembre 1629. (*Tabl. généal.*, part. IV, p. 305.)

THOUVANT, en Bourgogne.  
FRANÇOIS THOUVANT DE BOYER, Écuyer, Seigneur des Angles & de St.-Vincent, Grand Bailli d'Épée du Charolais, épousa, en 1744, *Anne Quarré d'Aligny*, dont

1. JULES-FRANÇOIS, né en 1745 ;
2. & 3. Deux filles, mortes en bas âge.

Les armes : *palé & contrepalé d'or & de gueules*.

THOYNARD, Famille connue dans l'Orléanais depuis 1430.

BARTHÉLEMY THOYNARD, Seigneur de Cendré & l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi, mourut en Novembre 1752. Il avoit épousé *Marie de Saint-Paire*, dont :

1. BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Un fils, Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françaises depuis le mois d'Avril 1741, ou environ, mort en Avril 1742, âgé de vingt-&-un ans ;
3. MARIE-BARTHÉLEMY, morte le 16 Septembre 1746, âgée de 35 ans, qui avoit épousé, le 15 Février 1720, *Michel-Philippe l'Evêque*, Seigneur de Gravelle ;
4. ET MADELEINE, mariée, le 29 Juillet 1736, à *Louis-Arnaud de la Briffe*, Vicomte de Barzy, mort en Juillet 1752.

BARTHÉLEMY-FRANÇOIS THOYNARD DE JOUY, Maître des Requêtes, épousa, le 4 Novembre 1739, *Anne-Marie-Jacqueline Lallemand de Lavigney*, dont trois enfants, entr'autres une fille, mariée en 1758 au Comte d'Esparbès. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Septembre 1746, p. 198.)

\* THUISY : c'est une Seigneurie en Champagne, à trois lieues de Reims, à laquelle est attaché le titre de Sénéchal héréditaire de Reims, & qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Décembre 1680, enregistrées le 7 Mars 1681, en faveur de *Jérôme-Ignace Goujon*, Maître des Requêtes. Voy. GOUJON.

THUMBÉ, en Suisse. N... DE THUMBÉ, Seigneur & Bourgmestre de la République de Fribourg, épousa *Élisabeth de Fégelin*, dont

1. N... DE THUMBÉ, Bailli de St.-Aubin, mort en 1750 ;

2. N... DE THUMBÉ, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux;
3. N... DE THUMBÉ, qui, après avoir été du Conseil des Deux-Cents, est Chartreux en France;
4. Et ÉLISABETH, mariée, en 1753, à François-Nicolas de Maillardoz, Seigneur d'Arrens.

THUMERY DE BOISSISE, Famille qui est l'une des plus considérables de la ville de Paris par son ancienneté, par ses alliances & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a possédées en différents temps.

GERMAIN-CHRISTOPHE DE THUMERY, dit le Chevalier de Boissise, Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 1<sup>er</sup> Septembre 1714, avoit épousé Madeline le Tellier de Morfan, morte le 11 Décembre 1730, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. ADRIEN-LOUIS, Prieur Commandataire de St.-Hilaire de Cassin en Poitou, diocèse de la Rochelle, mort le 18 Septembre 1737, âgé de 50 ans ;
3. FRÈRE JEAN-ANTOINE, né le 20 Novembre 1682, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, dans lequel il fut reçu au Grand Prieuré de France en 1688, & depuis Commandeur de la Commanderie de Haute-Avennes en Flandre, entre Douai & Arras, mort à Paris le 14 Novembre 1744 ;
4. FRÈRE CHRISTOPHE - ÉDOUARD - FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem depuis 1688, & en 1744, Commandeur de la Commanderie de Beauvais, en Gâtinais ;
5. Et MADELINE, Comtesse de Bregy.

RENÉ DE THUMERY, Chevalier, Seigneur de Boissise, épousa, en 1738, *Jacqueline-Marguerite Richer*, dont il n'a pas d'enfants. (Voy. le *Mercur* de France du mois de Décembre 1744, p. 207 & 208.)

Les armes : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de rose au naturel.

THUN. ULRIC, Baron de THUN, Ministre d'État du Duc de Wurtemberg & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France depuis le mois d'Octobre 1756, n'étoit pas marié en 1762.

\* THURY, Terre qu'Anne d'Aumont, Dame de Thury, du chef de *Françoise de Ferrière*, sa mère, porta avec les Seigneuries de Méru & de Crèvecoeur, à son mari Claude de Montmorency, Seigneur de Fofieux. Voy. MONTMORENCY.

THY (DE). HALINE DE THY épousa Richard de Milly, Damoiseau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac.

N... DE THY, héritière de grands biens, épousa Raymond de Milly, son parent, qualifié Chevalier, Damoiseau & puissant homme, à la charge pour celui-ci de porter le nom & les armes de sa femme, ou de joindre le sien à celui de Thy.

Les armes : d'argent, à trois lions rampants de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de sa patte droite une fleur de lis d'or. Supports : deux lions d'or, tenant d'une patte l'écu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or : cette fleur de lis fut ajoutée à ses armes, avec les deux guidons des supports, par Louis IX, parce que l'Étendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarrafins d'Outre-Mer, il fut repris par un de Thy, qui, en considération de cet exploit, obtint cette récompense.

THYARD. Voy. THIARD DE BISSY.

TIERCELIN, en Picardie, maison marquée par son ancienneté, par ses alliances avec plusieurs grandes familles du Royaume, & par les services que ceux de ce nom ont rendus à l'État depuis plusieurs siècles.

ADRIEN TIERCELIN, Seigneur de Broffes & de Sarcus, fut Conseiller d'État, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens & de Mouzon, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Elprit à la promotion du 31 Décembre 1585 (comme on peut le voir dans le P. Anfelme, tome IX, p. 89), & mourut en 1593. Il eut pour petit-fils

HENRI, dit le Comte de TIERCELIN, marié à Catherine Davissonne de Nonville, dont

1. CHARLES-ARMAND, Sire de Broffes, Marquis de Saveuse, né en 1685, Maître de Camp de Cavalerie, Chevalier des Ordres de St.-Louis & de Notre-Dame du Mont-

Carmel, reçu dans ce dernier Ordre le 22 Juin 1721, mort à Paris le 10 Août 1745 ;  
2. Et un garçon, Abbé de la Réau depuis 172.. (Voy. le *Mercur de France* du mois de Septembre 1745, p. 215.)

Les armes : *d'argent, à deux tierces d'azur, passées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.*

TIGNONVILLE, ancienne Maifon. GUILLAUME, Sire de TIGNONVILLE est compris au nombre des Chevaliers de la Baillie d'Estampes, dans le Cartulaire de Philippe-Auguste, mentionné dans le registre du Parlement, intitulé *Olim*. De lui descendoit

GUILLAUME, Seigneur de TIGNONVILLE, Bailli de Chartres, Chambellan du Roi Charles VI, & Prévôt de Paris en 1401. Il fut la victime de la faction de la maison de Bourgogne. (Consultez l'*Histoire de la ville de Paris* sur sa fin tragique en 1414.) Sa nièce, PHILIPPE, fut son héritière, suivant un arrêt du Parlement de 1414, & porta la Terre de Tignonville à son mari, Jean du Monceau, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Cyr. Marguerite du Monceau porta cette Terre à son mari François de Prunelé, dont la postérité a pris le nom de Tignonville. Voy. MONCEAU (DU) & PRUNELÉ.

Les armes : *de gueules à six mâcles d'or, 3, 2 & 1.*

\* TIGNY, Seigneurie en Anjou, qui appartient à la maison de Beauvau. Voy. BEAUVAU.

TILHET, en Quercy.

I. JEAN DE TILHET, Seigneur de Thouron, dans le diocèse de Cahors, épousa Laure de Barbuffon, dont

II. PONS DE TILHET, Seigneur de Thouron, marié, le 15 Juillet 1505, à Anne de Lézergues, fille de François, Seigneur de Mauroux, au diocèse de Cahors. Ils eurent

III. PONS DE TILHET, 11<sup>e</sup> du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 17 Mai 1545, Marie de Gordièges, dont

IV. GEORGE DE TILHET, Baron d'Orgueil, marié, le 7 Août 1586, à Gabrielle d'Abzac, qui laissa

V. JEAN DE TILHET, 11<sup>e</sup> du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 6 Novembre 1624, François de Lac, dont

Tome XVIII.

VI. GEORGE DE TILHET, 11<sup>e</sup> du nom, Baron d'Orgueil, Seigneur de Mauroux, marié, le 9 Décembre 1657, à Marthe de Gontaut, fille de Charles, Seigneur & Baron de Loubreffac, & de François de Minut, qui eut

VII JEAN DE TILHET, 111<sup>e</sup> du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 2 Février 1690, Anne d'Arjac de Morlhon, dont

VIII. CHARLES DE TILHET, Écuyer, Seigneur de Mauoux, de la Capelle & de Thouron, Baron d'Orgueil, né le 20 Février 1692, reçu Page du Roi dans la Grande Écurie en 1709 sur les preuves de sa noblesse. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. 1<sup>er</sup>, part. II, p. 553.)

Les armes : *de gueules, à un lévrier courant d'argent, le collier du même, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

TILLET (DU), Famille établie en Angoumois & à Paris.

I. ÉLIE DU TILLET fut successivement Secrétaire & Contrôleur-Général des Finances de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, Conseiller de la ville d'Angoulême, élu le 9 Décembre 1501, Maire de ladite ville en 1503, Trésorier-Général d'Angoumois, & Comptable de Bordeaux en 1509, puis Maître des Comptes dudit pays d'Angoumois en 1514 & Vice-Président de la Chambre des Comptes, charge dont il fut pourvu par Lettres de Louis XII en 1514. Il épousa Mathurine Petitot, dite *Petitomme*, dont

1. SÉRAPHIN, Protonotaire, puis Secrétaire du Roi & Greffier civil de la Cour de Parlement, qualifié Chevalier dans son contrat de mariage du 15 Février 1518, avec Marie Pichon ;
2. JEAN, qui suit ;
3. CUILLAUME, Conseiller-Clerc au Parlement ;
4. JEAN, Évêque de St.-Briec, puis Évêque de Meaux en 1564, auteur de la *Chronique abrégée depuis Pharamond jusqu'à Henri II*, & qui donna en 1568 l'édition des *Œuvres de Lucifer de Cagliari*, qu'il dédia au Pape Pie V. Il mourut le 8 Décembre 1570 ;
5. Et LOUIS, Chanoine de l'Église d'Angoulême & Curé de Claise.

II. JEAN DU TILLET, Écuyer, Seigneur de la Salle-de-Rais & d'Aulaigne, Protonotaire

& Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement en 1521, Échevin de la ville d'Angoulême, & élu en l'Élection de cette ville en 1526, épousa, le 9 Février 1533, *Jeanne Brinon*, dont, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ÉLIE, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouaix*, rapportée ci-après.

III. JEAN DU TILLET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Baron de la Buffière, Protonotaire & Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement, épousa, le 13 Septembre 1567, *Jeanne de Nicolai*, morte le 17 Janvier 1576, dont, entr'autres enfants,

1. ÉLIE, qui suit ;
2. Et MARIE, mariée à *Pierre Séguier*, Seigneur de Sorcl.

IV. ÉLIE DU TILLET, II<sup>e</sup> du nom, Écuyer, Baron de la Buffière, Seigneur de Nogent, de Panne, de Giroles, de Chenevières, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa, le 18 Juillet 1604, *Françoise Faucon*, dont, entr'autres enfants,

V. JEAN DU TILLET, III<sup>e</sup> du nom, reçu Conseiller au Parlement en 1632, puis Président aux Requêtes du Palais à Paris, qui épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne le Picart* ; & 2<sup>o</sup> le 3 Septembre 1651, *Marguerite Frézon*. Du second lit vint

VI. CHARLES DU TILLET, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Président au Grand-Conseil, en faveur de qui la Baronnie de la Buffière fut érigée en Marquisat par Lettres Patentes du mois de Décembre 1679. Il épousa, le 19 Juillet 1677, *Jeanne-Marie Brunet*, dont

VII. JEAN-BAPTISTE-CHARLES DU TILLET, Marquis de la Buffière, Conseiller au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Président en la seconde Chambre des Enquêtes, & honoraire en 1727, mort le 8 Octobre 1744. Il avoit épousé, le 22 Avril 1708, *Jeanne le Fèvre d'Ormesson*, née en Juillet 1685, morte le 25 Mars 1744, fille d'*Antoine-François de Paule*, Seigneur du Cheray & d'Ormesson, & de *Jeanne le Fèvre de la Barre*, dont

1. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. ANTOINE-CHARLES, né le 8 Juin 1713, reçu Conseiller au Parlement en 1732, puis Président en la Chambre des Comptes en

- 1736, en survivance de Pierre Brunet, son grand-oncle, marié, en 1760, à *MARIE-ADÈLE-CHARLOTTE DU TILLET DE MONTRAMÉ*, née le 13 Juillet 1732 ;
3. ANNE-LOUISE, née le 2 Juin 1718, mariée, le 2 Mai 1740, à *Marie-François de Paule le Fèvre*, Marquis d'Ormesson, né le 18 Octobre 1710, mort en 1775 ;
  4. Et JEANNE-FRANÇOISE.

VIII. CHARLES-JEAN-BAPTISTE DU TILLET, Marquis de la Buffière & Villarceaux, né le 23 Avril 1710, reçu Conseiller au Parlement en 1732, puis Maître des Requêtes en 1736, épousa, le 16 Août 1744, *Henriette-Louise d'Illiers*, dont

1. HENRIETTE-LOUISE, mariée, en 1768, à *Claude-Louis de Clermont-Montoison*, né le 20 Mai 1751 ;
2. CHARLOTTE-HENRIETTE, mariée, le 6 Mai 1770, à *Philibert*, Marquis de *Fumel* ;
3. Et une fille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GOUAIX, de LORÉ  
& de MARÇAI.

III. ÉLIE DU TILLET (fils puiné de JEAN I<sup>er</sup>), Seigneur de Gouaix en Brie, fut reçu Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes le 14 Juin 1569, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France le 12 Juin 1575, & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1597. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 5 Octobre 1572, *Philippe Viole*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aigremont & d'Andrezel, Conseiller au Parlement, & de *Philippe Bailli* ; & 2<sup>o</sup> *Marie le Fèvre de Caumartin*, veuve de *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de St.-Leu. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Montrané*, qui viendra en son rang.

IV. JEAN DU TILLET, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1612, & honoraire en 1635, mort le 2 Juillet 1647, avoit épousé, le 10 Août 1597, *Marie de la Vergne*, dont

V. JEAN DU TILLET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Leu, de Gouaix & de Loré, Conseiller au Parlement en 1623, puis en la Grand-

Chambre, mort le 15 Mars 1668. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1623, *Madeleine de Bragelongne*, morte le 8 Juin 1649, dont il eut

VI. SÉRAPHIN DU TILLET, Seigneur de Loré & de Ranci, né le 21 Juin 1632, Conseiller au Parlement en 1661, puis en la Grand-Chambre, qui épousa, le 17 Septembre 1662, *Annet Caçet de l'autorte*, dont vint

VII. ÉLIE DU TILLET, Seigneur de Loré, né le 22 Octobre 1676, successivement Lieutenant dans le Régiment Royal-Dragons, en 1695, Capitaine dans le Régiment de Lessai en 1702, & Lieutenant-Colonel du même Régiment par commission du 12 Janvier 1707. Il épousa, le 15 Novembre 1707, *Marie-Renée du Bellay*, sa cousine germaine, fille de *François*, Seigneur de Ternai, des Haies & de Drouilli, & de MARIE DU TILLET, dont

1. ÉLIE-CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Prieur de Champrond, né le 23 Août 1714, mort le 18 Février 1742 ;
3. MARTHE-RENÉE, née le 10 Août 1713 ;
4. Et SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 4 Janvier 1722, mariée, le 10 Mars 1751, à *Louis-François de Nuffet*, lile du nom, Marquis de Cogners, mort le 14 Février 1771.

VIII. ÉLIE-CLAUDE DU TILLET, Seigneur de Marçai, près Mirabeau, en Poitou, né le 29 Juin 1710, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1724, mourut le 24 Août 1744.

BRANCHE  
des Seigneurs de MONTRAMÉ.

IV. JACQUES DU TILLET (second fils d'ÉLIE), Écuyer, Seigneur de Boui, en Brie, & de Montramé, Gentilhomme servant de la bouche du Roi en 1602, puis Conseiller Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, épousa, le 21 Juillet 1605, *Madeleine la Maître*, veuve de *Jean de Fidès*, Sieur de Marivaux, dont

1. JACQUES, qui suit ;
2. & 3. Deux autres enfants.

V. JACQUES DU TILLET, Seigneur de Boui, de Chalaute-la-Petite & de Montramé, Conseiller au Parlement, & Maître des Requêtes, épousa, le 28 Février 1647, *Madeleine Mainard*, dont il eut

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Sei-

gneurs de *Chalmaison*, qui viendra en son rang.

VI. LOUIS DU TILLET, Seigneur de Boui, de Montramé, &c., Vicomte de la Malmaison, épousa, le 4 Mars 1685, *Marie-Marguerite Belot*, laquelle, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris du 9 Août 1706, dont

1. CHARLES-CLAUDE, qui suit ;
2. Et GUILLEMETTE-MARGUERITE, mariée, le 13 Juin 1714, à LOUIS-FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaison.

VII. CHARLES-CLAUDE DU TILLET, Seigneur de Montramé, de Boui, de Chalaute-la-Petite, &c., Vicomte de la Malmaison, né en 1693, Mestre de Camp en 1737, épousa, le 19 Janvier 1723, *Marguerite de Cueuret*, seconde fille de *Louis*, Seigneur de Nesle, dans le Vexin Français. Ils eurent

1. CHARLES-CLAUDE, qui suit ;
2. Et MARIE-ADÈLE-CHARLOTTE, mariée, en 1760, à ANTOINE-CHARLES DU TILLET.

VIII. CHARLES-CLAUDE-FRANÇOIS, Marquis DU TILLET, né le 30 Mars 1726, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, épousa, par contrat du 12 Juin 1763, *Charlotte-Genève Pelart de Sebeval*, fille de *Crescent-Antoine-Pierre*, Lieutenant-Général des Eaux & Forêts de France, au siège de la Table de Marbre du Palais, à Paris, & de *Charlotte-Frédérique-Catherine Grifot*.

BRANCHE  
des Seigneurs de CHALMAISON.

VI. FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaison (second fils de JACQUES, & de *Madeleine Mainard*), né en Avril 1657, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris, du 9 Août 1700. Il épousa, le 18 Février 1684, *Marie-Madeleine Simon*, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et une fille.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DU TILLET, Seigneur de Chalmaison, de St.-Sauveur & de Bernai, né le 22 Août 1688, épousa, par contrat du 13 Juin 1714, GUILLEMETTE-MARGUERITE DU TILLET, sa cousine germaine, fille de LOUIS,

Seigneur de Montramé, & de *Marie-Marguerite Belot*. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 554, & reg. II, part. II.)

Les armes : d'or, à une croix pattée & alésée de gueules.

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois siècles que cette Famille est établie dans le Comtat-Venaissin, ainsi qu'il en conSte par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, en la personne de

RAYMOND DE TILLIA, mentionné avec Raymond Astoaud & Guillaume du Thor, dans un acte de 1215, rapporté par Fantoni dans son *Histoire d'Avignon & du Comtat-Venaissin*, tom. I, pag. 91.

I. Noble GÉRARD DE TILLIA, Capitaine de 100 hommes de pied au service de François 1<sup>er</sup>, par commission du 3 Septembre 1521, dans laquelle il est qualifié Écuyer, fils de noble ANÇAL ou ANCELLIN, & de Dame de Colombaud, fit son testament, écrivant Antoine Dolon, Notaire à Carpentras, le 23 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné sa sépulture dans le tombeau de son père, & fait des legs à ses enfants puînés, il nomme pour héritier universel son fils aîné, & leur donne pour tuteur Maurice du Barroux, qu'il fait exécuteur testamentaire. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Rostang Gaudibert*, Notaire à Malaucène, le 14 Août 1497, noble *Marguerite Dupuy*, fille de noble *Gaucher*, & de *Polixène de Geoffroy*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE & ISABELLE.

II. JEAN-PIERRE DE TILLIA reçut en 1528, le 25 Février & jours suivants, des déclarations & reconnaissances de Jean-André & autres, ses Censitaires, pour des héritages situés aux Campagnoles dans le terroir de Serres, & institua, par testament, ses fils héritiers nobles. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1527 (Notaire Roman Filioti), noble *Madeleine de Parpaille*, fille de noble *Arnoul*, & de *Catherine de Bunis*, dont

1. HERCULE, qui suit ;
2. Et JEAN, surnommé le *Capitaine*, pour cause de ses services militaires, qui se fi-

gna pour la défense de la foi catholique pendant les guerres contre les Huguenots. Il mourut garçon dans un âge fort avancé, après avoir fait son testament, le 21 Mars 1626 (Notaire Pons Fabry), par lequel il institua héritier son neveu CLAUDE.

III. Noble HERCULE DE TILLIA, Écuyer, habitant à Carpentras, fit son testament le 2 Octobre 1628, écrivant Pons Fabry, Notaire; il y fit un legs à son fils puîné, & institua héritier son fils aîné. HERCULE avoit épousé, par contrat du 10 Octobre 1575 (Notaire *Antoine Dambrun*, de Caromb), noble *Françoise de Vévi*, fille de *Sébastien*, de tige Florentine, & de *Jeanne de Verd*, dont

1. CLAUDE, héritier de son oncle JEAN, mort en 1627, marié, par contrat du 23 Octobre 1626 (Notaire *Jacques Lapize*, d'Orange), à *Anne de Laurens*, fille de Noble *Sébastien*, Conseiller & Gentilhomme de Philippe-Guillaume de Nassau, Prince d'Orange & Gouverneur de sa Principauté, & de *Catherine d'Arnaud*, dont pour fille unique

RICHARDE, mariée à noble *Jean de Lapanne*, Écuyer, de Carpentras.

2. Et ESPRIT, qui suit.

IV. ESPRIT DE TILLIA fit son testament, écrivant Jean Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & institua héritier son fils. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Maffan*, Notaire, le 22 Septembre 1636, *Yolande de Durand*, fille de noble *Jean-François*, & de noble *Louise de Rahisse*, de Caromb, dont il eut

V. JEAN DE TILLIA, Chevalier, qui fit son testament par-devant Jean Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à ses deux fils puînés & aux enfants de deux de ses filles; il institua héritier son fils aîné. Il avoit épousé (écrivant *Jean Floret*, Notaire), le 20 Juin 1660, noble *Anne del Mot*, fille de noble *Jean-Baptiste*, & de *Marguerite de Raymondis*, dont

1. ESPRIT-THOMAS, qui suit ;
2. ALEXIS-IGNACE, Lieutenant dans le Régiment de Nice, ensuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loysenville, au service du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au sujet de Comacchio. Il est mort sans enfants ;
3. JEAN-PAUL ;
4. Une fille, mariée à *Jean-Joseph de Camaret*, Écuyer, de Pernes ;

5. Et une fille, mariée à *Joseph-Ignace de Maffard*, Écuyer, de Carpentras, dont le petit-fils est mort en 1763, Colonel du Régiment de Quincy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi.

VI. ESPRIT-THOMAS DE TILLIA, Chevalier, marié (devant *Jean Floret*, Notaire), le 17 Janvier 1703, à noble *Marie-Roje de Camaret*, fille de noble *Jean-Baptiste*, & de noble *Marguerite de Guinard*, laissa

1. JEAN-JOSEPH-SIFFRIN, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier d'Olonne, Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par commission du 26 Décembre 1727, qui quitta le service du Roi après le combat de Parme, où il se trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine. Il fut nommé, par le Pape, Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet 1734, & ensuite, en considération de ses services, le Pape lui a pareillement donné les gouvernements d'Oppède & de Mornas, dans le Comtat-Venaissin ;
3. & 4. Et deux filles, mortes sans avoir été mariées.

VII. MESSIRE JEAN-JOSEPH-SIFFRIN DE TILLIA fut Seigneur d'Olonne & de Rocans. C'est en sa faveur, & de ses descendants, que le Pape Benoît XIV érigea la Terre d'Olonne en *Marquisat*, pour cause d'ancienneté de sa famille. Il en résulte dans le Bref d'érection donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Passionné, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Secrétaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir la *PHistoire de la Noblesse d'Avignon & du Comtat-Venaissin*, par l'Abbé Pithon-Court, en 1750, & l'article de la Famille de TILLIA qui commence au fol. 404 du III<sup>e</sup> tome de cette Histoire, il s'est fait exhiber les anciens testaments, mariages & autres titres de cette Maison, & il a été convaincu évidemment de son ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette province du Comtat depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Le Marquis d'Olonne a été chargé de porter les noms & armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & de *Scott*, Baron de Barvire, Maison illustre d'Écosse (que le malheur des temps & le trou-

ble des Religions obligèrent de se retirer en France & en Italie, dont les descendants passèrent à Cavaillon auprès de Christophe d'Écot, Evêque de cette ville, qui les y fixa), par les testaments de nobles Raymond-Ignace de Mot de Rochedouble, & Joseph de Scott, de qui il a été héritier universel. Il prèta hommage des Marquisats d'Olonne & de Rocans, au Pape, le 7 Août 1754 : il y est qualifié de *Nobilis & Potens Dominus*. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Avril 1723, *Thérèse-Charlotte d'Inguibert*, fille de *César-François*, & de *Jeanne de Roubaud*, dont pour fils unique

VIII. IGNACE-THOMAS-CHARLES DE TILLIA, Marquis d'Olonne, de Rocans, de Barvire, Baron de Montauban, qui fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Étendard des Galères en 1743. Il a prêté hommage au Roi de sa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainsi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756. Il épousa, par contrat passé devant *Jean-Vincent Eydoux*, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, *Mabile de Simiane*, & en eut

HENRI-DENIS, Marquis d'Olonne.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 coupé d'azur sur gueules; à la fasce d'or, surmontée d'un lion naissant du même, qui est de Mot; aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre 2 croissants d'argent, qui est de Scott; & sur le tout: d'azur, au croissant d'argent; au chef du même, chargé de 3 croix potencées de sable, qui est de TILLIA. Devise: CÆLESTIA CUM TERRESTRIBUS.*

TILLIER, ancienne Famille Patricienne du canton de Berne, qui y est établie depuis près de trois siècles. Elle a joui des premières dignités de cette République, & a fourni & fournit encore à l'État des Sénateurs, Bandereis, Trésoriers, &c.

\* TILLIÈRES : c'est une Baronnie, située dans la subdélégation de Conches, en Normandie, qui fut portée en mariage, par *Agnès le Baveux*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Tillières, à *Jean le Veneur*, Seigneur de Homme, qui fut tué à la bataille

d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Elle a été érigée en Comté en 1565, en faveur de *Taneguy le Veneur*, & elle est encore possédée par M. de Tillières.

TILLOY : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

TILLY : c'est un bourg situé dans le Walon Brabant, dont la Seigneurie étoit autrefois partagée entre les Seigneurs de Walhain

& de Melin, & les Abbayes de Nivelles & de Villers. La meilleure partie de cette Terre, avec le Château qui étoit considérable, appartenoit, il y a 300 ans, à la Famille de *Warfusée*. *Robert de Warfusée* en fit le transport en 1389, à *Gérard de Marbais*. Après lui vint *Jean de Limelette*, & enfin *Samson de Lalaing*, qui en céda le haut & bas domaine à *Jean T'Serclaes*, Chevalier, d'une Famille noble de Bruxelles.





# OUVRAGES NOBILIAIRES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

## SCHLESINGER FRÈRES,

12, RUE DE SEINE, A PARIS.

1. ANSELME (le Père). Histoire généalogique & chronologique de la Maison royale de France, des pairs, grands-officiers de la Couronne & de la maison du Roy & des anciens barons; avec les qualités, l'origine, les progrès & les armes de leurs familles; ensemble les blatus & le catalogue des chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du Saint-Esprit. Paris, 1726, 9 vol. in-fol. (Nombreux blasons.)

2. L'ART DE VÉRIFIER LES DATES des faits historiques, des inscriptions, des chroniques & autres anciens monuments avant l'Ere chrétienne, & depuis jusqu'à nos jours, par un Religieux de la Congrégation de St.-Maur (corrigé & annoté par St.-Allais & Courcelles). Paris, 1818-1844, 44 vol. in-8, dem.-maroquin rouge.

3. BETANCOURT. Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup>. Paris, Schlesinger frères, 1867-1868, 4 vol. in-8, br., papier vergé.

Réimpression textuelle d'un raffinement & important ouvrage, intéressant plus particulièrement l'Anjou, l'Aunis, l'Auvergne, le Beaujolais, le Berry, le Bourbonnais, le Forez, le Lyonnais, le Maine, la Saintonge, la Marche, le Nivernais, la Touraine, l'Angoumois & le Poitou.

4. BRIANT DE LAUBRIÈRE. Armorial général de Bretagne, relevé des diverses réformations de la Noblesse de cette Province, depuis 1400 jusqu'en 1668; contenant les noms & les armes des Maisons qui ont obtenu depuis cette époque des arrêts de maintenue ou des lettres d'anoblissement, l'indication de celles qui ont fait des preuves de Cour, & une liste exacte des Chevaliers bretons inscrits dans les Galeries des Croisées au Musée historique de Versailles. Paris, 1844, in-8, br.

5. CHEVILLARD (Jacques). Nobiliaire de Normandie, ou Catalogue de la Province de Normandie, disposé par ordre alphabétique, contenant les noms, qualités, armes & blasons de tous les Nobles de cette Province, fait & dressé sur la Recherche de M. les Intendants depuis 1666. Paris, sans date (commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle), in-fol., rel. peau.

Bel exemplaire complet de cet ouvrage aussi rare que recherché. Il se compose de 27 feuilles & comprend plus de 2440 écussons gravés.

6. COURCELLES. Histoire généalogique & héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du Royaume, & des Maisons princières de l'Europe, précédée de la Généalogie de la Maison de France. Paris, 1822 & ann. suiv., 12 vol. in-4, cart. non rog., blasons.

7. DICTIONNAIRE DES ENNOBLISSEMENTS, ou Re-

cueil de lettres de noblesse depuis leur origine, tiré des Registres de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Paris. Paris, 1788, 2 vol. in-8, brochés, non rognés.

Ouvrage fort curieux & depuis longtemps très-rare; que nombre de familles tentèrent de faire supprimer, mais en vain. Les origines obscures, fuites souvent, d'une quantité de maisons très-connues, y font dévoilés sans aucun ménagement.

8. DUCHESNE (André). Histoire généalogique des Maisons de Montmorency, de Châtillon, de Châteigner, de Béthune, de Dreux, de Vergy, de Guines, d'Andres & de Coucy. Paris, XVII<sup>e</sup> siècle, 7 vol. in-fol.

Chaque maison se vend séparément.

9. ETATS MILITAIRES DE FRANCE. De 1758 (origine) à 1792, 35 vol. in-12, rel. pl. (Collection complète).

10. EXPLILY. Dictionnaire géographique & historique des Gaules & de la France. Paris, 1762, 6 vol. in-fol., veau br.

Très-estimé, recherché & peu commun. L'auteur a inféré dans cet ouvrage un grand nombre de généalogies de familles nobles de France qui possédaient des fiefs.

11. HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE GRAMONT. Paris, Schlesinger Frères, 1874, 1 vol. in-4, de 500 pag., avec tableaux généalogiques, tiré sur très-beau papier vergé collé à 165 exemplaires numérotés. 25 seulement ont été destinés au public.

Magnifique impression en caractères type XVIII<sup>e</sup> siècle, avec vignettes, fleurons, lettres ornées de la même époque.

Les documents qui forment la 2<sup>e</sup> partie de cet ouvrage, généralement tirés des Archives particulières de la Maison de Gramont, font d'une haute importance pour l'histoire de France et un grand nombre de Familles nobles. On trouve là entr'autres une piquante correspondance de Henri IV, qui prouve une fois de plus que ce Roi savait mener de front la politique, la guerre & l'amour.

12. HUSSON L'Escossois (Mathieu). Le simple crayon, utile & curieux de la Noblesse & des Duchés de Lorraine & Bar, & des Evêchez de Metz, Toul & Verdun. Avec les armes, blasons, filiations & alliances de plusieurs Maisons considérables, tant éteintes que modernes desdits Pays. Ensemble la Description sommaire desdits Duchez, & les privilèges de l'ancienne Chevalerie, Pairs féodaux, Gentilshommes & Nobles de Lorraine. 1674, in-fol., vél. (ancienne reliure).

Précieux ouvrage & magnifique exemplaire: c'est en outre peut-être le plus complet connu.

13. LAINÉ. Archives généalogiques & historiques de la Noblesse de France, ou Recueil de

preuves, mémoires & notices généalogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances & illustrations religieuses, civiles & militaires des maisons & familles nobles du royaume. *Paris*, 1834-1850, 11 vol. in-8, rel., blasons.

14. LAINÉ. Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou anoblies du royaume de France, contenant aussi les vrais ducs, marquis, comtes, vicomtes & barons. *Paris*, 1818, 2 vol. in-8, dem.-rel.

15. LE CARPENTIER (J.). Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambrai & du Cambrésis, enrichie des généalogies, éloges, armes des Comtes, Ducs, Evêques, de presque 4,000 familles nobles, tant des XVII provinces que de France. *Leide*, 1664, 4 parties en 2 vol. in-4, v. m. (blasons).

16. LÉCHAUDÉ D'ANISY. Grands rôles des Échiquiers de Normandie. *Paris*, 1845, in-4, br., fig.

Contient : 1<sup>o</sup> les grands rôles de l'Échiquier de Normandie, 2<sup>o</sup> rôles normands de la Tour de Londres sous le roi Jean, 3<sup>o</sup> rôles normands de la Tour de Londres sous Henri V, 4<sup>o</sup> Échiquier de Normandie sous les rois de France, 5<sup>o</sup> appendix ad Caccariam Normanniam. Une table très-détaillée des noms, lieux & faits termine ce remarquable travail.

17. LÉCHAUDÉ D'ANISY. Recherches sur le Domesday, ou Liber Censualis d'Angleterre, ainsi que sur le Liber de Winton & le Boldon-Book, contenant : 1<sup>o</sup> une description de ces registres, pour servir d'introduction ; 2<sup>o</sup> trois tables accompagnées de notes historiques & généalogiques sur les familles françaises & anglaises inscrites dans ces registres ; 3<sup>o</sup> un glossaire ; 4<sup>o</sup> une statistique de l'Angleterre. *Caen*, 1842, in-4, br. (t. I, seul publié).

18. LE PIRE DE NÈUVILLE. Abrégé chronologique & historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les troupes de France, &c., avec les instructions pour servir à leur histoire, & un journal historique des sièges, batailles, combats & attaques, où ces corps se sont trouvés depuis leurs institutions. *Liège*, 1734, 3 vol. in-4, v. br.

Avec de nombreux blasons très-finement gravés en taille-douce, intercalés dans le texte.

19. LOBINEAU (Dom). Histoire de Bretagne. *Paris*, 1707, 2 vol. in-fol., rel. (Nombreuses planches de portraits, sceaux, tombeaux, &c.)

20. MAISON DE LYNDEN issue de celle d'Aprémont. 1626, in-fol. vél. portraits, vues de châteaux, blasons, sceaux & tombeaux.

21. MARCA (P. de). Histoire de Béarn. *Paris*, 1640, in-fol., veau brun (anc. rel. aux armes.)

22. MONTFAUCON (Dom de). Les monuments de la monarchie française, avec les figures de chaque règne. *Paris*, 1729-33, 5 vol. in-fol., rel. pl.

Les nombreuses planches de costumes dont est orné cet ouvrage en font l'un des plus importants du genre.

23. NOBILIAIRE DE PICARDIE, contenant les généralitez d'Amiens, de Soissons, pays reconquis, & partie de l'élection de Beauvais. Le tout justifié conformément aux jugements rendus en faveur des Nobles de la Province, tant par les

Arrests du conseil que par les ordonnances de M. les Intendants, &c., par Haudicquer de Blancourt. *Paris*, 1699, in-4, rel. pl.

Bel exemplaire, en grandes marges, de cet ouvrage devenu très-rare. Il contient les 11 familles entre les articles Faguet & le Féron, lesquelles ont été supprimées dans un grand nombre d'exemplaires.

24. NOBILIAIRE D'AUVERGNE, par Bouillet. *Clermont-Ferrand*, 1847, 7 vol. in-8, rel. pl., dent.

Très-bel exemplaire, avec nombreuses planches d'armoiries tirées en or & en couleurs.

25. NORMANDIE (Collection des Dalles tumulaires de la), reproduite par la photographie. Par Le Métayer-Maffelin. *Paris & Caen*, 1861, gr. in-4, br., beau papier vélin.

Publication remarquable illustrée non-seulement des photographies énoncées au titre, mais de lettres ornées formant une curieuse *Danse des Morts*, spécialement composée pour cet ouvrage.

26. ORDRES DE CHEVALERIE & marques d'honneur de toutes les nations, Histoire, Costumes & Décorations, par Wahlen. *Bruxelles*, 1855, 2 vol. gr. in-8, br., figures & décorations colorées.

Cette édition des Ordres de Chevalerie est la plus complète qui ait paru. Aucune de celles publiées en France ne contient les Médailles & les Costumes ; elles se bornent à reproduire les Décorations des différents Ordres.

Le second volume, qui forme le supplément, contient les Décorations nouvelles & les modifications apportées aux anciennes depuis 1844.

27. PALLIOT. La vraie & parfaite science des armoiries. *Dijon & Paris*, 1664, in-fol., rel. pl.

Le meilleur & le plus complet des ouvrages héraldiques. Il contient une quantité d'écussons, bien gravés en taille-douce & plusieurs tableaux généalogiques.

28. PLANCHER (Dom). Histoire générale & particulière de Bourgogne. *Dijon*, 1739-1781, 4 vol. in-fol., dem.-rel., planches. (Bel exempl.)

Excellent ouvrage.

29. POITOU (Dictionnaire historique, biographique & généalogique des familles de l'ancien), par Filleau. *Poitiers*, 1840-54, 2 vol. in-8, rel., blasons.

30. ROBERT DE BRIANÇON. L'État de la Provence, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans la Police, dans la Justice, dans l'Eglise & la Noblesse de cette Province, avec les armes de chaque famille. *Paris*, 3 vol. in-12, rel. pl. anc., blasons gravés.

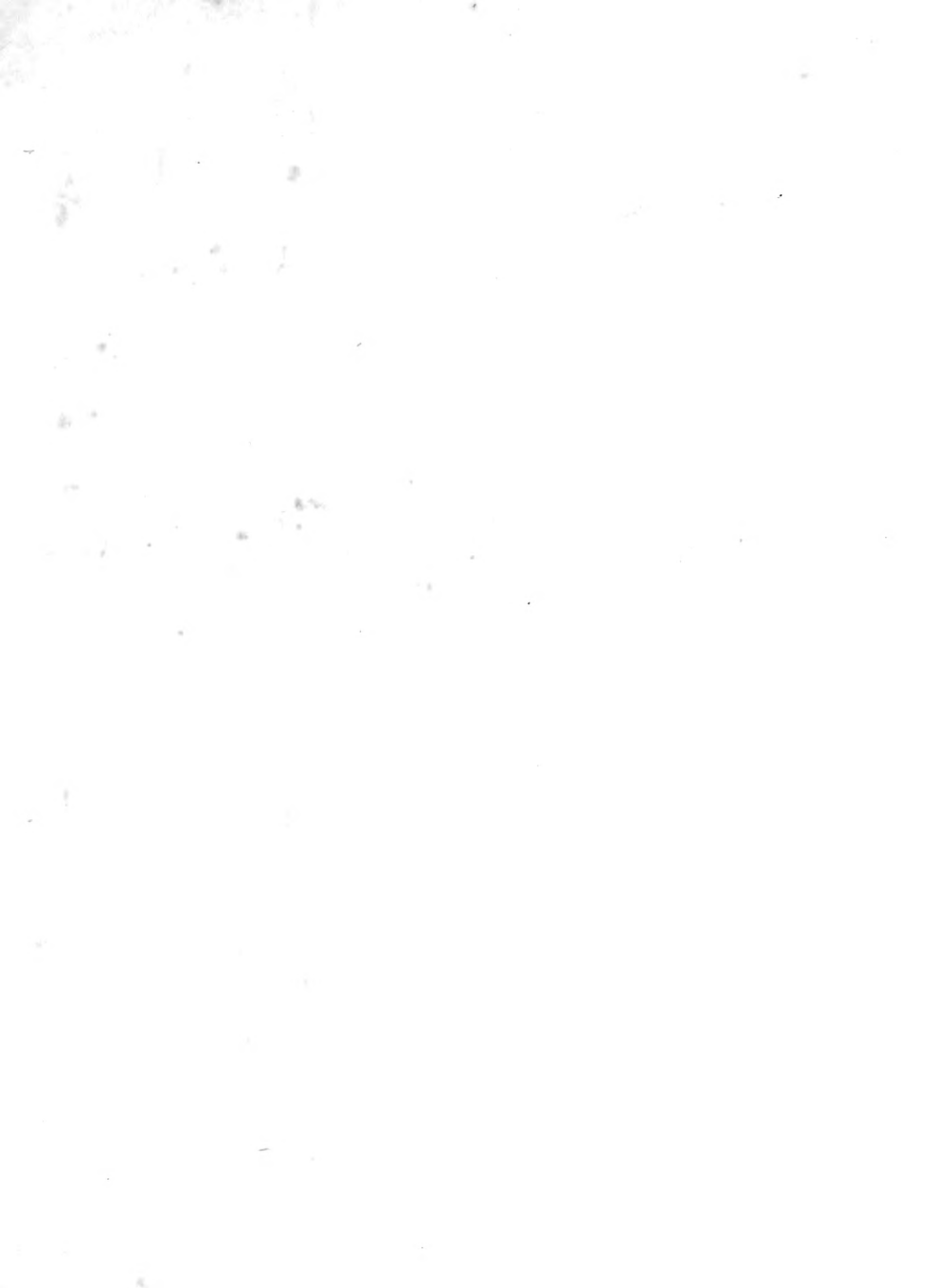
Bel exemplaire de ce livre très-estimé & recherché.

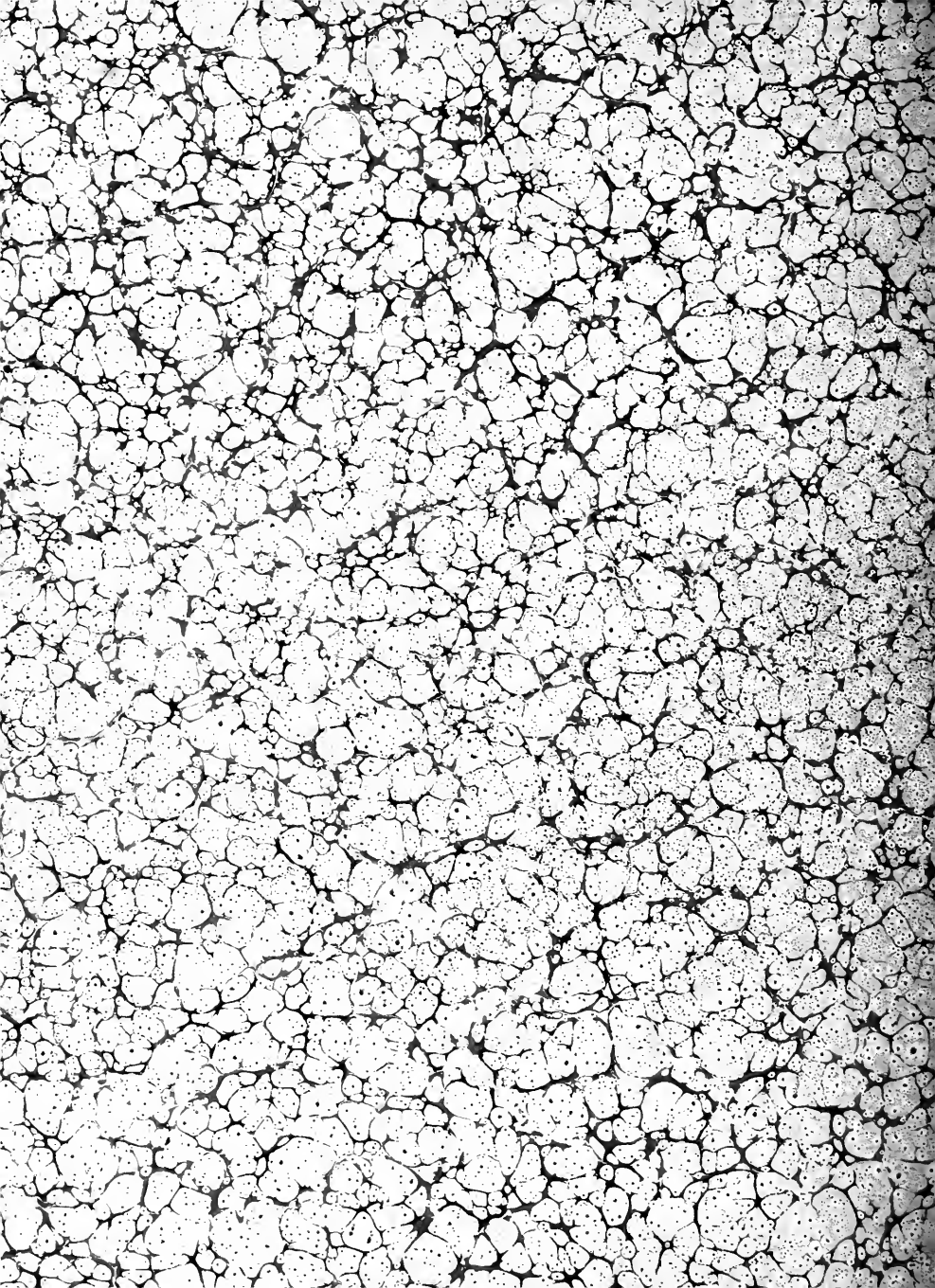
31. ROUSSEVILLE (de). Recherches de la Noblesse de Picardie. Contenant les généalogies des gentilshommes de cette province & l'extrait des titres produits devant M. Bignon, intendant de la généralité d'Amiens ; avec les jugements rendus par lui & son successeur, M. de Bernage, depuis 1696 jusqu'en 1716, en exécution de la déclaration du roi. Grand in-fol., rel. pl. (Bel exemplaire).

Ouvrage excessivement rare, & dont on ne connaît que fort peu d'exemplaires.









0058738-01-4 RF

CS 587 L2 1863 V18  
LA CHESNAYE-DESBOIS, F  
- - - - - M O B



